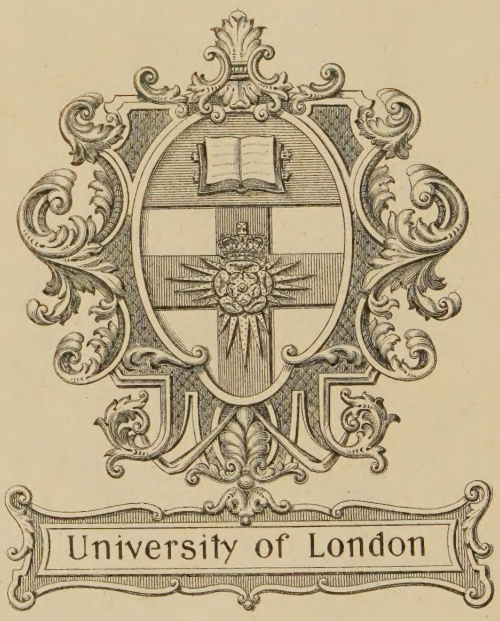

SHL
WITHDRAWN

PR [Bd Revue]

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

23e Année. — 1916.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL
—
1916

SHL
WITHDRAWN

WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'ÉCOLE ROMANTIQUE APRÈS 1830

L'école romantique avait salué dans les journées de juillet le triomphe de son idéal. En politique comme en poésie, commençait le règne de la liberté ; les poètes frémissaient d'enthousiasme...

La désillusion fut prompte. Le ministère Dupont de l'Eure constitué, Thiers proclame dans le *National* que tout est pour le mieux désormais et qu'il ne reste plus de bastilles à conquérir : il a quelques raisons — personnelles et de parti — de n'être pas mécontent. Mais tous ne partagent pas son optimisme. Le succès des Doctrinaires ne peut être considéré comme un bonheur national ou comme une victoire de l'esprit révolutionnaire. Certains avaient rêvé autre chose, qui peuvent se croire dupés.

« Il serait à désirer, écrit Rey Dussueil, que Henri Monnier, avec la verve spirituelle qu'on lui connait s'amusât à esquisser un homme du 29 juillet disant à un homme du lendemain : Faites-moi la grâce de m'apprendre ce qu'est devenue la révolution. Et l'autre la lui montrerait, soigneusement ficelée et empaquetée, dans la poche d'un doctrinaire. C'est qu'en effet jamais révolution ne fut plus subtilement escamotée. » — « Il en coûte cher, ajoute Henri Martin, pour apprendre que les Mazarins ne meurent jamais », et Auger s'amuse à broder des variations nouvelles sur la vieille histoire de Bertrand et Raton [1].

Pour une fois cependant, Raton ne semble pas disposé à la patience... Le peuple avait eu peu de part aux préliminaires de

1. Rey Dussueil, *La fin du monde*, Paris, Renduel, 1830 (Préface) ; — Henry Martin, *La vieille fronde*, Paris, Vve Ch. Béchet, 1832 (Préface) ; — H. Auger, *Moralités*, Paris, chez l'auteur, 1834 (t. II, p. 37).

la lutte. Dans les conflits engagés, il semblait même ne pas être question de ses intérêts. Carrel parlait encore, le 22 juillet, de ces « couches inférieures de la population où l'on ne rencontre plus d'opinions, où il se trouve à peine quelque discernement politique » (*National*)... Or, voilà que brusquement, dans l'action, s'était retrouvée *la grande Populace*, celle d'autrefois. Elle réclamait ses droits. Ignorante des subtilités de la politique, elle avait peine à croire que son bonheur pût tenir à un changement de monarque et que l'œuvre fût achevée. Elle attendait, étourdie encore, mais frémissante.

L'activité des sociétés secrètes, les agitations de la rue, la propagande républicaine, les émeutes continuelles : tout disait son impatience; et la jeunesse, d'instinct, communiait avec elle. Le ministère Dupont de l'Eure et le ministère Laffitte s'efforçaient en vain de rétablir la confiance, — ou la résignation. Les doctrinaires, de toute leur éloquence persuasive, célébraient les bienfaits de l'ordre. Leur éloquence n'y pouvait rien. Des aspirations nouvelles se dégageaient, que n'avait pas prévues le parti libéral, plus menaçantes peut-être pour les vainqueurs que pour les vaincus.

La littérature ne pouvait échapper à cette fièvre. Je ne parle pas seulement de quelques odes nationales, ou des colères de Barbier. Il y a quelque chose de plus intime et de plus secret, une sorte d'inquiétude intellectuelle et morale.

Les ténèbres partout se mêlent aux lueurs[1]...

Admirable époque pour les fondateurs de religions et les constructeurs d'utopies.

Sous le masque du libraire Samuel Bach, Th. de Ferrière se moque de leurs fantaisies idéologiques : « Vous voyez d'ici le pays que j'habite, c'est un pays merveilleux; j'y suis à ma fenêtre tout le jour; j'y vois passer, non pas des robes bleues ou jaunes, des habits noirs ou bleus, mais des systèmes et des idées et des semblants d'idées; des idées de toutes sortes, sublimes, grotesques, en déshabillé, en toilette, en caricature; les rues en sont pleines et je ne me lasse pas de les regarder. Ce sont les oiseaux de ce pays-là. Les nationaux passent leur temps à les poursuivre. Quand ils les atteignent, ils leur attachent à la patte un petit papier qui porte leur nom, puis ils crient de toutes leurs forces pour les faire s'envoler le plus haut possible. Il y a tel de ces oiseaux qui porte

1. Hugo, *Chants du Crépuscule*.

jusqu'à 50 noms et l'on serait bien embarrassé de dire à quel maître il appartient[1]... » La raillerie est facile, d'autant que les prophètes ne la redoutent pas. Un peu de ridicule force l'attention : et les Saint-Simoniens arborent fièrement leur tunique bleu de ciel, barrée de l'écharpe rouge[2], tandis que la jeunesse républicaine revient au gilet à la Robespierre[3].

Cette inquiétude gagne ceux-là même qui sembleraient le mieux en garde contre ces préoccupations. Sainte-Beuve qui, en 1827, reprochait au romantisme ses origines royalistes et qui apparaissait un héritier du XVIIIe siècle est, aux environs de 1830, en pleine crise de mysticisme. Il affecte un détachement littéraire assez inattendu : « Je tiens très peu aux opinions littéraires... Ce qui m'occupe sérieusement, c'est la vie elle-même, son but, le mystère de notre propre cœur, le bonheur, la sainteté[4]... »

Par malheur, un esprit lucide ne suffit pas à résoudre des problèmes de cet ordre. Il y faut autre chose, qui lui manquera toujours. Incapable de s'arrêter à une croyance ferme, dégoûté du présent, inquiet de l'avenir[5], il traverse toutes les chapelles; il *choisit* dans le catholicisme, le piétisme, le jansénisme, le martinisme[6]. Il rend grâce au Père Enfantin qui lui a révélé l'importance du principe d'autorité et du principe religieux[7]; il subit l'influence de Lamennais et de l'abbé Gerbet, en même temps d'ailleurs qu'il donne au *National* d'Armand Carrel des articles dont le *sans-culottisme* effare A. Barbier[8]... Et tout cela dénote plus d'intelligence que de conviction. Il dira plus tard de ces années 1830-1834 : « Ma jeune imagination caressa indifféremment bien des systèmes. J'avais le cœur malade, le cœur souffrant, en proie à la passion et, pour me distraire ou m'étourdir,

1. Th. de Ferrière, *Il vivere*, par Samuel Bach, libraire, Paris, Bureaux de la France littéraire, 1836, p. 52.

2. Rey Dussueil, *Liv. cit.*, ch. VIII (*Les Sectaires*); — E. Delécluze, *Souvenirs de 60 années*, p. 460 et suiv.; — Ctesse Dash, *Mémoires des autres*, t. IV, p. 52.

3. Th. de Ferrière, *Liv. cit.*, ch. II, *Ideolo*, p. 67 et suiv.

4. Lettre à l'abbé Barbe, 30 mai 1830; — cf. L. Séché, *Sainte-Beuve*, Paris, *Mercure de France*, 1904; — G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les lundis*. Paris, Fontemoing, 1903.

5. Dans un article sur Diderot, il parle de « l'affligeant spectacle de la société environnante : tant de misère et de turbulence dans les masses, un si vague effroi, un si dévorant égoïsme dans les classes élevées, les gouvernements sans idées ni grandeur, des nations héroïques qu'on immole, le sentiment de patrie qui se perd et que rien de plus large ne remplace, la religion retombée dans l'arène d'où elle a le monde à reconquérir, et l'avenir de plus en plus nébuleux, recélant un rivage qu n'apparaît pas encore. » (*Portraits littéraires*, t. I, p. 241.)

6. A l'abbé Barbe, déc. 1836.

7. Lettre au Père Enfantin (*Amateur d'autographes*, mai 1903, cit. par L. Séché.

8. Barbier, *Souvenirs personnels*, p. 315.

je jouais à tous les jeux de l'esprit[1]. » Ce genre de *divertissement* n'en est pas moins caractéristique d'une époque. Les jeunes poètes ne peuvent plus se contenter du catholicisme docile et superficiel de la *Muse française*; leur loyalisme monarchique a subi de rudes atteintes; quant au triomphe du parti libéral, c'est une dernière déception pour « toutes les âmes amoureuses d'idées et d'honneur[2]. »

Par là s'explique le succès, d'abord, des Saint-Simoniens. Dans une lettre inédite de Vigny du 7 novembre 1829 : « J'ai beaucoup souhaité de vous voir ces jours-ci; j'aurais voulu vous parler de la doctrine de Saint-Simon qui m'occupe souvent. N'en existe-t-il pas d'autres débris que celui que vous m'avez prêté dont on puisse faire une construction entière, afin de pouvoir la mesurer ensuite? J'ai sur l'état actuel de la société des idées qui m'agitent et m'affligent et me travaillent le jour et la nuit; je n'ai vu qu'un point de réunion entre elles et celles de Saint-Simon, mais il m'a fait plaisir... » Ce *point de réunion*, c'est, à n'en pas douter, cet aristocratisme intellectuel qui est le principe de l'organisation Saint-Simonienne[3] et qui s'affirmera encore dans *Stello*, — plus découragé seulement et sans illusions.

Après 1830, la curiosité sympathique de Vigny est devenue un sentiment plus profond. A voir manœuvrer les politiques, il a respecté davantage ces rêveurs obstinés qui poursuivent, au milieu des railleries, la réalisation de leur idéal[4]. Dans l'universel désarroi, ils proposent peut-être l'unique remède, cette autorité spirituelle, ce gouvernement de l'intelligence. Sacrifiés sous tous les régimes, les poètes, les penseurs, les artistes même et les savants ont un rôle à remplir; ils ont des responsabilités, des devoirs — et des droits[5]. Mais ont-ils jusqu'ici, même les plus grands, rendu les services que l'on peut en attendre?

1. *Portraits contemporains*, t. I, p. 170; — Voir dans *Volupté* le chap. XI; — et la lettre de G. Sand du 24 septembre 1834 : « Ah! si je le pouvais, moi, je relèverais la tête et je n'aurais plus le cœur brisé, mais en vain je cherche une religion : sera-ce Dieu, sera-ce l'amour, l'amitié, le bien public? »

2. *Portraits littéraires*, t. I, p. 235 (article sur G. Farcy).

3. Voy. les *Opinions littéraires* de 1824.

4. Voy. les dernières pages de *Daphné* : « Comme ils regardaient cela, ils virent passer un groupe d'hommes sans masque, vêtus singulièrement. Ceux-ci étaient jeunes et beaux, ils avaient leur nom sur la poitrine; ils adoraient un homme appelé Saint-Simon et prêchaient une foi nouvelle, essayant de fonder une société nouvelle. La foule leur jetait des pierres. »

5. « L'homme de lettres est enfin une puissance », proclame le *Mercure du XIX^e s.* (t. XXX, 1830, article sur *l'Homme de lettres depuis la révolution du 29 juillet*); — Scipion Marin tourne en ridicule cette prétention dans une comédie satirique, médiocrement spirituelle d'ailleurs : *Le sacerdoce littéraire ou le gouvernement des hommes de lettres*, centiloquie en 3 actes par M. Aristophane, citoyen de Paris. Paris, Vimont, 1832.

Désormais apparaît la vanité de certains manifestes retentissants. La jeune école littéraire s'était étrangement méprise. Elle a cru que la haine des tyrannies constituait un programme, qu'il suffisait de lutter pour la liberté, et, par un enchaînement logique, elle s'est trouvée avoir partie liée avec le libéralisme. Or quel a été le bénéfice des luttes menées en commun? En politique, le triomphe personnel de quelques démolisseurs, incapables de rien reconstruire; en littérature, le règne de l'imagination, toutes les fantaisies individuelles légitimes. Des deux côtés, aucune vue d'ensemble, aucune générosité de pensée, aucun plan d'action. Médiocre résultat!

C'est que la liberté est un moyen, non pas un but; la poursuivre pour elle-même, c'est marcher à l'inverse du progrès; et c'est abaisser l'art, que demander pour lui ce détachement. Devenu l'organe du Saint-Simonisme, le *Globe* combat tout ensemble le libéralisme politique et le romantisme individualiste; et il les combat pour la même raison, comme des agents de désagrégation sociale : « Le Romantisme, c'est le libéralisme, c'est la souveraineté de chacun appliquée aux beaux-arts, c'est l'anarchie[1]... » On reconnaît le grand argument des antiromantiques d'aujourd'hui.

Du même esprit, les réflexions d'E. Legouvé, en tête d'un de ses premiers livres : « L'emploi des caractères d'exception n'est pas de vieille date; les écrivains primitifs exploitent toujours d'abord les sentiments généraux de l'âme humaine... Quand la littérature tombe en décadence et qu'on veut du nouveau, on se jette dans les caractères d'exception... Deux manières de faire de l'exception en littérature : avec soi ou avec les autres, avec l'individualité ou les individualités. — On s'exploite, soi, ses singularités, ses sentiments propres. Byron, Gœthe, Lamartine, Chateaubriand. C'est de l'individualité. — Ou bien l'on cherche et l'on peint des hommes à part, Caleb, Jeanie, Ochiltrie, Bas de Cuir, Atar Gull, Kernok. Ce sont des individualités.... L'avantage, c'est l'originalité, l'inattendu, le terrible, l'étrange, l'intimité. L'inconvénient, c'est l'extravagance, le ridicule, le niais[2]... »

L'aversion de l'individualisme : sur ce point, les sociologues les plus irréconciliables peuvent s'accorder, théocrates, socialistes ou communistes, disciples de Bonald, de de Maistre, de Fourier et de Saint-Simon. « La grande lutte de ce monde, proclame

1. *Le Globe*, 12 mai 1831.
2. *Max*, par M. Ernest Le Gouvé, Paris, Canel, 1833; — Cf. la préface d'*Alminti ou le Mariage sacrilège, Roman physiologique* de N. Lemercier, Paris, Dupuy, 1834.

à son tour Lamennais, est la lutte de l'individualité contre l'unité[1] », et il considère qu'au lendemain de 1830, le danger est plus menaçant que jamais : « Chacun doit aujourd'hui chercher sa sûreté dans la sûreté de tous, c'est-à-dire dans une liberté commune... Il ne faut pas que l'on s'isole, que l'on se parque[2]... »

Dans une liberté commune, voilà l'essentiel. Ne nous trompons pas sur les mots. Le libéralisme de l'*Avenir* ne ressemble en rien au libéralisme Jacobin. Il est exactement à l'opposé. C'est une attitude provisoire, une position de combat. Lamennais n'est pas un adorateur mystique de la liberté. Il réclame seulement son aide pour rejeter le poids mort du passé. « Notre siècle est, sous tous les rapports, une de ces époques de transition, où la liberté est le premier besoin[3]. » Mais cette liberté ne doit pas dégénérer en individualisme anarchique. Elle doit être un principe d'unité, non un agent de décomposition.

Le 31 janvier 1831, l'*Avenir* publie sur la *Liberté en littérature* un article qui est un véritable manifeste. Il marque l'attitude du mennaisianisme dans la querelle littéraire : « Le système [romantique] lui-même, si vrai et si nécessaire aux progrès de la littérature, lorsqu'il proclame la liberté sur les ruines de l'ancien ordre légal réduit en poudre, n'est plus, lorsqu'il attaque les lois éternelles du beau, que la paresse des écrivains romantiques réduite en dogme... » Et comme principe de son esthétique : « La liberté sera donc notre devise et notre guide; mais la loi invariable du beau que le sens commun et le christianisme révèle sera notre règle et notre flambeau.... Toute beauté littéraire a sa source première dans le catholicisme conçu comme foyer de toutes les traditions du genre humain. » En toutes choses, le même souci d'universalité.

La beauté littéraire n'est plus, ainsi, qu'une forme d'une beauté supérieure; l'esthétique se ramène à la religion. En parlant de *Notre-Dame de Paris*, Montalembert se refuse à juger en critique : « Nous ne nous constituons ni juges du bon goût, ni partisans d'une école quelconque. Pour nous, la littérature, comme la politique, comme la philosophie n'est qu'une face de la grande et universelle idée qui maîtrise notre intelligence et nos affections. Nous ne cherchons en elle, comme en tout, qu'une seule chose, la trace de cet esprit divin, de ce feu céleste sans lequel le monde ne serait que ténèbres. Pèlerins, ou, si l'on veut, chevaliers errants

1. Cité par Faguet, *Politiques et moralistes*, II, p. 129.
2. *Correspondance*, Lettre du 6 août 1830.
3. *L'Avenir*, 31 janvier 1831.

de cette seule idée, nous parcourons le monde pour la trouver et la défendre, le cœur plein de chimères, de partialité, de superstitions, mais aussi plein d'enthousiasme et d'amour[1]... » La littérature n'est pas un vain jeu; le poète a sa place dans une hiérarchie; il travaille pour sa part à une œuvre d'harmonie : « La tâche de l'écrivain est de réaliser la pensée et la beauté,... la tâche de l'homme d'état est de réaliser la justice,... la tâche du chrétien est de réaliser la vérité et la sainteté[2] ».

Nous avons là autre chose que les vieilles généralités de Hugo sur la mission du poète. Ce qui apparaît de tous côtés, c'est une réaction très nette contre le romantisme du cénacle, individualiste, antisocial, principe d'anarchie. Or, à ce moment, cette réaction est féconde. Il n'est pas question, comme voudraient le laisser entendre les défenseurs de l'Art pour l'art, d'imposer à la poésie un office d'enseignement ou de prédication, de lui demander d'être utile, au sens pratique et vulgaire du mot. Quand ils affectent de poser ainsi le problème, ils se font la partie trop facile. La fonction maîtresse de l'artiste est de « réaliser la beauté » : l'*Avenir* ne disait pas autre chose. Mais pour réaliser la beauté, doit-il rester en dehors de la vie, ne poursuivre rien, hors les jeux de la forme? Lui est-il interdit de s'émouvoir, de penser et de faire penser? Est-ce le libérer que le détacher de tout?

Le poète romantique a pris l'habitude de considérer que son art est supérieur à tout et qu'il se suffit, que les choses n'ont d'autre objet que de fournir des thèmes à sa virtuosité, que le monde de l'art et le monde de la vie sont deux mondes distincts et que nul des principes nécessaires à celui-ci n'a de valeur pour celui-là... Ce pédantisme est intolérable. Le génie est une force dont on doit compte à la société. C'est en faire un médiocre emploi que de s'amuser à peindre les vices des *oisifs*[3], ou de se plonger dans la contemplation et l'adoration de soi-même. Il y a vraiment dans le monde d'autres intérêts que nos joies passagères, ou nos petites douleurs. « Gœthe et Byron ont rempli notre littérature d'assez de désespoir[4] » — et de désespoir égoïste.

Dans ses moralités de 1834, H. Auger reprend, avec une énergie nouvelle, les anciennes formules du *Producteur* Saint-Simonien sur l'art conducteur des masses : « On est artiste quand on sent

1. *L'Avenir*, 28 avril 1831.
2. *L'Avenir*, 31 janvier 1831.
3. *Le Globe*, 12 mai 1831.
4. Adolphe Dumas, *La Cité des hommes*, Paris, Dupuy, 1835; — Cf. l'avertissement des *Heures de quart* de Ferdinand Carron, Paris, Ébrard, 1837 : « Qu'importe au peuple mon opinion sur ces bois, ce clair de lune, ce lac! »

s'agiter en soi l'amour de la société... L'artiste doit trouver un écho dans tous les cœurs... *Moi* est le mot du sauvage, *nous* doit être celui de l'homme social. » La valeur d'une œuvre se mesure à son action : « On n'est pas artiste par cela seul qu'on cultive un art, mais par l'influence qu'on exerce sur la foule, mais par la valeur des sentiments qu'on fait naître, par le dévouement qu'on excite. » Le reste n'est que vanité : « La forme n'a que la valeur d'un signe, la pensée seule a un but [1] ».

« La poésie n'est pas dans la vaine sonorité des vers », dira Lamartine [2] qui, par une voie différente, est arrivé à une conception analogue, Les événements de ces quelques années ont eu, sur le développement de sa pensée, une influence décisive. La préface des *Harmonies*, en mai 1830, affectait d'ignorer la foule et de s'adresser à ceux-là seulement qui, loin du monde, se réfugient « dans la solitude de leur âme, pour pleurer, pour attendre ou pour adorer ». Traduire les impressions fugitives du poète, nous renvoyer l'écho de ses tristesses ou de ses espérances : la poésie ne pouvait avoir d'autre objet... Mais quelques mois ont suffi pour le rejeter dans le réel. Il a découvert brusquement les aspirations et les forces latentes de son temps, et la beauté de l'action. « Oui, certes, écrit-il en novembre à A. de Latour, la poésie peut s'élever jusqu'à la politique. » *La poésie*, — et le poète [3]. Gagné aux doctrines de l'*Avenir*, la pensée chaleureuse de Lamennais l'entraîne; il suivra jusqu'au bout son évolution. Il flétrit avec lui « l'odieux individualisme ». Il renonce « momentanément à la solitude ». Il se fait l'annonciateur du parti nouveau. Dans un monde régénéré, la poésie ne peut rester fidèle aux formes mortes du passé : « Elle ne sera plus lyrique, dans le sens où nous prenons ce mot, elle n'a plus assez de jeunesse, de fraîcheur, de spontanéité d'impression... Elle ne sera plus épique, l'homme a trop vécu, trop réfléchi pour se laisser amuser... Elle ne sera plus dramatique, le drame va tomber au peuple... Elle sera de la raison chantée,... elle sera philosophique, religieuse, politique, sociale, comme les époques que le genre humain va traverser [4]. »

Et bientôt, dans son ardeur de néophyte, le poète des *Méditations* et des *Harmonies* ira plus loin même que le prosateur Auger. Il en

1. *Liv. cité*, t. I, p. 136, 139, 147. — Voy. aussi au t. II, p. 4 et suiv., ses protestations contre « la littérature pure, c'est-à-dire la littérature passe-temps, la littérature sans autorité comme moyen de direction, comme influence morale. »

2. Préface de *Jocelyn*, 1836.

3. Rey Dussueil dit aussi : « Peut-être le temps est-il venu de tenter une alliance entre la littérature et la politique. » (*Liv. cit.*, p. 14.)

4. *Les destinées de la poésie*, p. 58 (Février 1834).

arrivera presque à éliminer de la poésie ce qui est la poésie même, à écrire à Virieu : « Je vois se réaliser ce que j'avais toujours senti, que l'éloquence était en moi plus que la poésie *qui n'est qu'une de ses formes* [1]... » Il parlera avec quelque dédain de ces « solitaires ascétiques de la pensée à qui Dieu n'a donné que des ailes [2] », rêveurs inutiles en un temps qui n'a que faire de leurs rêves.

Il ne faut pas s'émouvoir de ces excès de parole. Une seule chose est à retenir : en art, comme en religion, comme en politique, l'évolution est fatale, le socialisme doit être le refuge pour tous ceux à qui le libéralisme n'a apporté que des déceptions.

*
* *

Ainsi, la révolution de 1830 a donné l'essor aux revendications démocratiques. En même temps, et par un effet contraire, elle a assuré le triomphe de la bourgeoisie. C'est elle qui a recueilli tous les bénéfices de la lutte. Or l'esprit bourgeois comporte des qualités solides — et en un sens nouvelles — d'ordre, de régularité, de travail, mais aussi une certaine médiocrité générale, le dédain de ce qui est chimère et idéalisme, surtout un exclusif souci de l'argent. Une société nouvelle apparaît brusquement au premier plan, celle qui étale dans les romans de Balzac sa sécheresse d'esprit et de cœur, son égoïsme, ses vertus revêches et le cynisme de ses appétits.

La course à la fortune est sa grande préoccupation ; et c'est, dans la *Comédie humaine*, le thème éternel. Écoutez parler Célestin Crevel : « Tout le monde fait valoir son argent et le tripote de son mieux. Vous vous abusez, cher ange, si vous croyez que c'est le roi Louis-Philippe qui règne, et il ne s'abuse pas là-dessus. Il sait, comme nous tous, qu'au-dessus de la Charte, il y a la sainte, la vénérée, la solide, l'aimable, la gracieuse, la belle, la noble, la jeune, la toute-puissante pièce de cent sous.... Dieu des Juifs, tu l'emportes ! a dit le grand Racine [3]... » C'est là le résultat le plus net des Journées glorieuses !

Tous pensent ainsi, avares sordides, usuriers ou financiers de grande envergure, dandys ou bourgeois grippe-sous, politiciens ou hommes de loi. Le commerce, les grandes affaires, la banque et la bourse offrent aux jeunes générations le champ de bataille qui convient à leur activité. Des femmes élégantes mettent leur

1. Lettre du 22 septembre 1835.
2. Préface de *la Chute d'un ange*, 1838.
3. *La Cousine Bette.*

gloire à ne rien ignorer des adresses de la spéculation [1]. Et n'oublions pas que le Saint Simonisme est tout ensemble une secte religieuse et une société d'études industrielles. Il semblerait que le monde se soit transformé, et les mémorialistes s'étonnent et s'indignent. A vrai dire, il y a là quelque naïveté de leur part. Ce qui est nouveau, ce n'est pas l'attrait de l'or, c'est sa valeur sociale, son prestige, la dignité qu'il confère. La classe riche s'impose. L'orgueil de la fortune ne le cède plus à l'orgueil du nom.

Il n'est qu'une noblesse véritable : celle que l'on gagne par son effort personnel, en s'élevant de la petite boutique paternelle aux bureaux somptueux des hautes entreprises commerciales. Les épaulettes de la garde nationale, les bals de la cour, la Chambre, le ministère, il n'est rien à quoi ne puisse prétendre le bourgeois enrichi dans la parfumerie ou les bonnets de coton. Comment ne perdrait-il pas un peu de son bon sens, — et de son cœur?

Les caricaturistes s'égayent à ses dépens, c'est un inépuisable sujet de plaisanteries. Mais la caricature s'en tient aux ridicules extérieurs; elle ne voit pas au fond des âmes, qui se corrompent. Célestin Crevel, bourgeois de 1830, ne ressemble pas à César Birotteau, bourgeois de 1820. Celui-ci s'enorgueillissait *à son rang*, parmi ses commis, entouré de sa femme et de ses enfants : touchant tableau des vertus domestiques!... Son successeur au comptoir de *la Reine des roses* se soucie peu de la famille et de la vertu. Il est fier de son pouvoir actuel, bien plus que des mérites qui l'ont aidé à le conquérir. Il ne conçoit pas qu'il puisse exister une hiérarchie, où ne lui soit pas réservée une place éminente. Il ne croit qu'à lui-même, à ses appétits et à la certitude qu'il a de les satisfaire par son argent. Le Dr Bianchon le constate avec mélancolie : « L'argent autrefois n'était pas tout, on admettait des supériorités qui le primaient. Il y avait la noblesse, le talent, les services rendus à l'état; mais aujourd'hui, la loi fait de l'argent un étalon général [2]. »

Tout le sérieux de la vie a pour objet de l'acquérir. La suprême distinction est de le bien dépenser. Dans cette société nouvelle, c'est par les folies du luxe que les jeunes gens avides d'élégance peuvent se détacher de la médiocrité commune. Leur intelligence n'a plus d'autre emploi.

Après les journées de Juillet, toute une portion de la jeunesse, et non la moins active, se trouve écartée — ne fût-ce que par

1. Voy. Dr Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. V, p. 316; — H. Heine, *De la France*, Paris, Renduel, 1833, chap. VIII, p. 193 (article du 27 mai 1832).
2. *La Cousine Bette*.

fidélité à la monarchie déchue — des fonctions publiques. Certains s'offrent pour chefs à la démocratie et, sans transition, passent d'un traditionnalisme absolu aux idées républicaines les plus avancées... Mais le plus grand nombre voit dans le plaisir le recours naturel. Auprès d'eux, de jeunes bourgeois soucieux de se décrasser de leur roture, des officiers démissionnaires, des journalistes pour qui le monde est une proie. Ajoutez le contingent étranger sans quoi il ne peut y avoir de société vraiment parisienne, tout un lot d'originaux et d'excentriques : le prince Belgioso, cet Italien de race, patriote ardent, grand coureur d'aventures, brillant et joyeux, — Henri Erskine Fraser, ancien major de la garde impériale russe, né, dit-on, en Portugal de famille écossaise, personnage semi-légendaire qui parle indifféremment toutes les langues et dont nul ne sait au juste l'origine, l'âge, les moyens d'existence et la véritable patrie, — lord Seymour arbitre des élégances anglaises, prince du sport, — Valdès, le bel Espagnol mystérieux...

Les mémoires d'Alton Shée rendent à merveille les aspirations et les goûts de cette génération dont lui-même fut un des héros : « On était pressé de vivre, insouciant de la ruine et de la mort. Poètes, compositeurs, artistes, venaient, comme à l'envi, en aide à nos penchants : toute une littérature à notre image, amusante et passionnée, tantôt chassant les heures devant elle, comme la fumée du cigare, tantôt, comme les spiritueux, embrasant l'imagination. Au lieu des grands lyriques de la Restauration, Victor Hugo et Lamartine, l'Allemand-Français Henri Heine, souverain génie des contrastes, nous servait à volonté de sa bouteille magique le sensualisme, l'ironie, le sentiment; Alfred de Musset chantait l'amour; George Sand poétisait l'adultère; poursuivant infatigable de la fortune et du luxe, Balzac les analysait, les supputait, inventait dans ses romans les spéculations infaillibles, les associations criminelles pour se les procurer[1]... »

Paris apporte la même fièvre dans les colères soudaines de ses émeutes et dans l'enivrement de ses plaisirs. Si les salons du faubourg Saint-Germain affectent, sous le régime nouveau, une attitude revêche[2], jamais en revanche les fêtes de la rue n'ont été plus grouillantes. Tous les ans, le carnaval ramène ses folies coutumières. C'est le moment des cortèges, des mascarades, des descentes de la Courtille. Une foule bariolée se presse aux bals des

1. D'Alton Shée, *Mes Mémoires*, t. I, p. 78.
2. Comtesse Dash, *Mémoires des autres*.

Variétés d'abord, puis aux bals de l'Opéra. Jeunes élégants, actrices à la mode, bourgeois en goguette, hommes du peuple, aventuriers des deux sexes, toutes les classes se confondent en une ruée au plaisir, et Milord Arsouille promène, au son des trompes et à la lueur des torches, sa royauté crapuleuse[1].

La jeunesse dorée ne craint pas, à certains jours, de s'encanailler ainsi. Mais elle n'en conserve pas moins, dans ses pires folies, un souci d'élégance. Jamais la mode n'eut plus d'empire. Les triomphes du comte d'Orsay ont fait tourner toutes les têtes et, même dans son exil de Caen, Brummel vieilli, luttant contre la misère, demeure toujours « l'inimitable ».

En 1829, E. Ronteix a publié le *Manuel du Fashionable*[2]. C'est un art très compliqué. Il y faut, avec un grand air de nonchalance, une extrême attention. Il n'est pas de travailleur dont l'existence soit réglée d'une façon plus minutieuse que celle du dandy. Pour chaque heure de la journée, un code mystérieux fixe la tenue décente, l'attitude à avoir, les lieux où il convient de se montrer. Un manquement à la discipline mondaine, une faute de goût, une négligence, et l'on serait perdu de réputation. Mais aussi, quelle gloire d'avoir sa place au café de Paris, d'entrer au Petit Cercle ou, quelques années plus tard, au Jockey Club, d'être de ceux dont le nom est illustre entre la rue Grange-Batelière et la Chaussée d'Antin!

Ici encore, la naissance n'est pas l'essentiel. Le grand-père de Brummel était confiseur! Dans les rangs de la jeunesse dorée, il en est plus d'un qui dévore brillamment une fortune gagnée sans élégance en quelque boutique : on oubliera très vite, et volontiers, que la mère de Lucien de Rubempré gardait les femmes en couches[3]... Il n'y a pas si loin qu'on croirait de ces élégants à Joseph Prudhomme. Ce sont les deux aspects d'une société : le prestige du commerce et le culte de la mode, l'apothéose de la Bourse et le règne du Boulevard.

Les écrivains de la jeune génération s'adaptent aisément à ce milieu social. Ils voient à leur portée des jouissances immédiates et un pouvoir nouveau : il suffit de se défaire de certains scrupules encombrants. L'artiste ne peut plus être un servant de l'idéal; il doit entrer dans la vie, se mêler à la lutte, conquérir sa royauté, à moins qu'il ne lui plaise, dandy de la poésie, d'affecter

1. *Mémoires* d'Alton Shée; — du vicomte d'Aulnis; — Jacques Boulanger, *Les Dandys*, Paris, Ollendorf, 1907.

2. *Manuel du Fashionable ou Guide de l'élégant*, par Eugène R....x, Paris, Audot, 1829.

3. Balzac, *Les Illusions perdues*.

une attitude de détachement et d'ennui. Mais, de toute façon, l'ingénuité du cœur, les enthousiasmes naïfs, les pures extases, tout cela est passé de mode. Pour la grande majorité de ceux qui tiennent une plume, l'art est un métier ou un instrument de plaisir. Le jeune poète arrivé de sa province, riche de ses rêves, son manuscrit à la main, a vite fait de perdre ses illusions. Il n'écrirait plus de ces lettres que l'enthousiasme arrachait à Turquéty ou à Victor Pavie, aux environs de 1827. Il n'entend parler que des « réalités du métier », de la « puissance de la réclame », des « difficultés de la librairie[1] »... Le temps n'est plus où un libraire pouvait être conquis par la lecture des vers d'un inconnu. En 1831, Ladvocat, l'éditeur de Hugo, de Casimir Delavigne et de Byron, est réduit à la misère[2]. L'effort collectif que s'imposent, pour venir à son aide, les écrivains dont il fut l'ami, ce *Livre des cent un* où figurent tant de noms glorieux est comme un dernier hommage au représentant d'une race éteinte.

« Mon affaire, déclare le Dauriat des *Illusions perdues*, mon affaire n'est pas de procéder au dépouillement des élucubrations de ceux d'entre vous qui se mettent littérateurs, quand ils ne peuvent être ni capitalistes, ni bottiers, ni caporaux, ni domestiques, ni administrateurs, ni huissiers! On n'entre ici qu'avec une réputation faite. Devenez célèbre et vous y trouverez des flots d'or... Je ne suis pas ici pour être le marchepied des gloires à venir, mais pour gagner de l'argent et pour en donner aux hommes célèbres. Le manuscrit que j'achète cent mille francs est moins cher que celui dont l'auteur inconnu me demande six cents francs... Il peut y avoir dans le monde des poètes immortels, j'en connais de roses et de frais qui ne se font pas encore la barbe; mais en librairie, jeune homme, il n'y a que quatre poètes : Béranger, Casimir Delavigne, Lamartine, Victor Hugo; car Canalis!... c'est un poète fait à coups d'articles[3]... »

Des dispensateurs de gloire, encore, les directeurs de grandes revues, l'ancien correcteur d'imprimerie François Buloz, propriétaire en 1831 de la *Revue des Deux Mondes*, — le carabin L. Véron, inventeur d'une pâte pectorale, fondateur de la *Revue de Paris* en 1829, directeur de l'Opéra en 1831, une des gloires les plus éclatantes du Café de Paris, — Victor Bohain, le boiteux fertile en ressources, directeur du *Figaro*, millionnaire et préfet de la Charente en 1830, complètement ruiné et démissionnaire un an plus

1. Balzac, *Les Illusions perdues*, I.
2. Voy. J. Janin, *Histoire d'un libraire*, dans *Critique, portraits et caractères*.
3. Balzac, *Les Illusions perdues*, II, *Un grand homme de province à Paris*.

tard, auteur dramatique, créateur du journal *l'Europe littéraire* et aussi du Château des fleurs (Concert, bal et promenade), jamais à court d'inventions, capable de toutes les besognes, d'une activité et d'un entrain prodigieux[1]...

En ces aventuriers de lettres, à la fois industriels, spéculateurs, artistes, hommes du monde et cabotins, une société se révèle. Tous, d'ailleurs, avec leurs aptitudes diverses, conçoivent de même leur rôle et leurs devoirs de directeurs de revues. Il ne s'agit plus, comme autrefois, de défendre les idées ou l'esthétique d'un parti, mais de réunir, grâce à un ingénieux éclectisme, le plus grand nombre possible de souscripteurs, d'exploiter commercialement les renommées établies, de créer de la gloire, pour la monnayer. Aucune unité de programme ou de méthode : tout parti pris a pour effet d'écarter une classe de lecteurs. — « Nos doctrines », proclamait fièrement la *Muse française*. Et le *Globe* aussi avait une doctrine, et même le *Mercure du XIX*e *siècle*, et les *Débats* : une doctrine, ou au moins des idées directrices. La *Revue de Paris* n'en a pas. Sa nouveauté est de n'en pas avoir; chacun y trouvera nourriture à son goût. Elle n'est pas un groupement, une armée; elle est une entreprise industrielle.

La chasse aux rédacteurs, la chasse aux abonnés, tout est là. Véron est très fier de l'adresse qu'il déploie à ce double exercice : « Le croira-t-on, je regardai comme une première condition de succès d'un recueil littéraire d'avoir au moins deux chevaux dans mon écurie, pour visiter le matin les gens de lettres, comme les agents de change visitent les banquiers. Je courais après l'esprit, après le talent, après le savoir de nos écrivains, comme les gens d'affaires courent après le bien d'autrui. Pour le dire en passant, c'est de la *Revue de Paris*, c'est de mon premier cheval et de mon premier harnais que datent mes premiers envieux et mes premiers ennemis, si toutefois j'ai l'honneur d'avoir des envieux et des ennemis[2]. »

Il conte ses campagnes de directeur, dit ses efforts, ses inquiétudes et son orgueil — après tout légitime — que le hasard, plusieurs fois, lui ait permis de faire connaître de menus chefs-d'œuvre : « J'ai passé dans ma vie par des émotions bien diverses; j'ai subi les émotions pleines d'anxiété du médecin près du lit d'un mourant; j'ai subi les émotions fiévreuses d'un directeur de théâtre dans l'embarras; j'ai subi les sérieuses et graves émotions de la politique dans des temps de crises et de dangers;

1. Voy. Philibert Audebrand, *Petits mémoires du XIX*e *siècle*.
2. *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. III, p. 52.

j'ai subi les émotions aussi, non moins vives, d'un directeur de journal littéraire manquant de *copie*. Dans toutes les situations sociales, il y a de bons et de tristes jours, mais la mauvaise fortune est souvent suivie de chances heureuses et inattendues. Comme directeur de la *Revue de Paris*, j'attendais souvent des mois entiers des articles qui ne m'arrivaient jamais, et, plus d'une fois, on m'apporta des petits chefs-d'œuvre sur lesquels je ne comptais pas : une nouvelle de Mérimée, *le Vase Étrusque*, *la Curée* d'Auguste Barbier. Pour un médecin, pour un directeur de journal, pour un directeur de théâtre, comme pour un général d'armée, la première qualité et le premier mérite, au point de vue de la pratique des affaires et du succès, c'est d'être heureux[1]. » Il est naturel que, parmi les collaborateurs de la *Revue de Paris*, ses plus vives sympathies aillent à Eugène Scribe, bon commerçant comme lui.

Mais, en face de sa maison, se dressent des maisons concurrentes qui cherchent à le vaincre par ses propres armes. En octobre 1829, paraît le premier numéro de la *Mode*, revue élégante certes, puisque la duchesse de Berry en a accepté le patronage, de prix plus abordable cependant que la *Revue de Paris*. Puis ce sera la grande entreprise d'E. de Girardin, le *Journal des connaissances utiles* et la *Presse* à 40 francs[2]. Désormais, la littérature et la publicité iront de pair et se prêteront un mutuel appui, si bien que l'on ne distinguera plus guère ce qui relève de celle-ci et ce qui est du domaine de celle-là. Delphine Gay, l'ancienne Muse du cénacle, la déesse qui semblait l'incarnation même de la poésie est devenue en 1831 la femme d'E. de Girardin : cette union, à cette date, a une valeur symbolique.

Balzac, car il faut toujours en revenir à lui, nous a tracé des coulisses de la littérature un tableau singulièrement expressif. Quelques années plus tard, Sainte-Beuve s'effraye à son tour de cette marée montante de la littérature industrielle. La belle émulation des poètes a laissé la place à de basses rivalités d'argent : « Chacun s'exagérant son importance se met à évaluer son propre génie en sommes rondes, le jet de chaque orgueil retombe en pluie d'or. » Personne qui puisse réagir : « La police ne se fait plus, la littérature industrielle est arrivée à supprimer la critique. » Le talent est devenu métier, les consciences se sont avilies, la réclame s'est imposée partout. Et Sainte-Beuve regrette le *Globe* de 1828 et sa dignité revêche mais loyale[3].

1. *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. III, p. 78.
2. Voy. P. Souvestre, *Causeries littéraires sur le XIX^e siècle*.
3. *De la littérature industrielle* (*Portraits contemporains*, t. II).

*
* *

Ces aspirations nouvelles, cet élargissement des esprits, ces préoccupations politiques et sociales qui prennent, par les émeutes continuelles, un caractère d'urgente actualité; — d'autre part, cet envahissement de l'esprit bourgeois, cette brutalité des appétits, cette poursuite du plaisir et de l'argent : ce n'est plus l'atmosphère paisible où s'exaltaient les premières ferveurs romantiques. La révolution de juillet, remarque Sainte-Beuve, « a rompu brusquement le concert poétique[1] ».

Les lettres, d'ailleurs, au milieu des querelles politiques, ne soulèvent plus les mêmes passions; elles ont peine à garder leur prestige. La Comédie française est près de la faillite et se traîne péniblement. Les belles ardeurs s'éteignent.

Au début de 1830, Cordellier Delanoue s'engageait dans la lutte avec un bel enthousiasme. Sa *Tribune romantique* voulait traduire tous les espoirs de la jeune école, défendre ses œuvres et son programme, poursuivre ses ennemis[2]. En 1832, il ne lui reste rien de ses illusions et il gémit sur le passé, si proche encore et déjà si lointain : « Certes, ce fut un beau temps pour l'art et pour le théâtre en particulier que le trajet de 1822 à 1830... Dieu sait comme on se battit! Avec quelle insultante colère on se mesura d'abord; puis avec quel risible acharnement d'un côté, quelle énergie persévérante de l'autre, quelle exaspération des deux parts on se saisit, on s'enlaça, on s'étreignit pour s'enlever de terre, pour se jeter l'un l'autre, haletant et brisé, sur l'arène du Théâtre français. Beaux jours quand j'y pense! On vivait, alors, on vivait double. On courait au théâtre comme à l'enlèvement d'une redoute, au pas de charge; et le cœur battait aux plus hardis... » On croirait entendre un demi-solde conter ses campagnes. Mais aujourd'hui! « Les hommes ne sont plus les mêmes. Le siècle positif se montre nu à qui veut voir; les oripeaux qui le couvraient sont jetés là dans un coin, comme gênants ou tout au moins comme inutiles. Plus personne ne s'occupe de ces haillons à passequilles et à paillettes... La lice est déserte, à jamais déserte et ce serait miracle d'y retrouver seulement un morion qui ne fût pas hors de service... Je me trompe, on y trouverait encore le canon bouché de M. Baour

1. *Portraits contemporains*, t. III, p. 331.

2. *La Tribune romantique. Continuation de la Psyché*, Paris, Corréard, 1830. La préface-programme est signée de Cordellier Delanoue; voir le compte rendu d'*Hernani*, des vers de Fouinet et un amusant article de Gérard sur *M. Jay et les pointus littéraires*.

et la lourde coulevrine de M. Jay. » Devant cette indifférence, il regrette les colères qui accueillaient jadis tout effort de nouveauté : « Mieux valait peut-être la vertu diablesse du vénérable public de l'empire et de la restauration, vertu sauvage qui s'armait de griffes et de dents[1] ! »

Pour adoucir ses regrets, Cordellier Delanoue ne voit que trois artistes dignes de ce nom : Mérimée, Sainte-Beuve et surtout le poète en qui revivent Shakespeare et Dante, Victor Hugo. Celui-ci, certes, ne songe pas à abdiquer sa royauté. *Hernani*, *Marion*, *les Feuilles d'automne*, *Notre Dame de Paris*... ces quelques années vont être pour lui des années triomphales. Puissamment équilibré, il ignore ces inquiétudes ou ces déceptions dont souffrent des âmes plus profondes que la sienne. Il n'est pas homme à résister au temps, à se plaindre que la politique prenne le pas sur les lettres pures, ou à souffrir des défaillances du parti libéral. Que les libéraux aient su recueillir les bénéfices d'une révolution qui promettait mieux, cela n'est pas pour l'éloigner. N'a-t-il pas — après quelques autres, mais plus bruyamment que personne — proclamé la fameuse formule : le romantisme, c'est le libéralisme en littérature? Cela lui suffit, puisqu'après tout le libéralisme est vainqueur. Il ne demande qu'à rester sur les positions où il s'est établi avec son armée.

Les choses pourtant ne vont pas sans peine. Si les deux fractions primitives du romantisme sont arrivées à l'unité, il s'en faut de beaucoup que tous les libéraux politiques soient gagnés aux théories de l'école. Un bon nombre demeurent irréductibles et s'en tiennent, en fait de littérature, à l'ancien libéralisme purement classique de Jay ou de Jouy.

Définitivement conquis depuis 1825, le *Mercure du XIX*[e] *siècle* ne songe, sous la direction de P. Lacroix et A. Pichot, qu'à être agréable à Hugo. Régulièrement, il rend à l'admiration de ses lecteurs les premiers essais du poète enfant, ses articles du *Conservateur* ou de la *Muse*[2]; il s'élève contre ses ennemis[3]... Mais, parfois, il se trouve dans une situation embarrassante, pris entre ses sympathies littéraires et ses alliances politiques. A propos du pamphlet d'A. Jay, *la Conversion d'un romantique* : « M. Jay s'est toujours trouvé au premier rang pour défendre nos fran-

1. Cordellier Delanoue, *Le Barbier de Louis XI, 1439-1483.* (Publication de Charles Lemesle), Paris, Mme Charles Béchet, 1832.

2. Tome XXIX : l'*Antre des Cyclopes*, et l'article sur *Walter Scott*; — t. XXX, article sur *Byron*; — t. XXXII, *Le jeune Banni*; — t. XXXV, *César passe le Rubicon*...

3. Voy. tome XXVIII, *Hernani et la cabale*; — t. XXXIV, article sur *Marion de Lorme*.

chises selon la charte; par malheur, la charte ne dit rien des droits et libertés de la poésie. M. Jay, avec qui je me plais à fraterniser comme homme d'opinion et homme d'esprit, ne marche pas dans la voie où je voudrais l'entraîner à la suite du mouvement littéraire qui s'opère avec une imposante lenteur[1]... »

Dans son ensemble, avec plus ou moins d'âpreté, la presse libérale demeure toujours aussi routinière. Le *Constitutionnel* s'acharne à démontrer l'extravagance des « prétendus novateurs » et les accuse de ramener notre théâtre plus de deux siècles en arrière, à l'art informe d'A. Hardy[2]. La *Gazette littéraire* accorde ses éloges à Lamartine, surtout pour faire remarquer que lui seul « n'a pas dû ses succès à une coterie[3] ».

Quant au *National*, celui surtout qu'il faudrait gagner, son attitude, sans être nettement malveillante, est assez revêche. Armand Carrel ne voudrait pas se ranger parmi les esclaves de la tradition, mais il répugne aux audaces excessives, au désordre littéraire, à un « art en révolte contre ce qui constitue l'art. » Il en veut à Hugo du zèle indiscret de ses fanatiques. « Le temps des rieurs viendra, écrit-il au lendemain de la première d'*Hernani*, et peut-être *Hernani* sera-t-il moins ménagé qu'il ne l'eût été sans l'étouffante assistance d'une amitié qui n'a su garder ni mesure ni décence... » Et l'article continue sur un ton d'ironie : « C'étaient des jeunes gens à figure douce et généralement de très jeunes gens qui proféraient ces exclamations furibondes... » Simples plaisanteries, il est vrai, que le journal publie sous la rubrique *Variétés*; le compte rendu véritable est encore à faire, mais il est à craindre qu'il se ressente de cette mauvaise humeur.

Hugo croit prudent de parer le coup. Le 1er mars, il écrit à Carrel une de ces lettres dont il a le secret et qui doivent forcer la sympathie. Rien n'y manque, de ses ordinaires moyens de séduction : cette politesse grave qui sait aller jusqu'à la flatterie, sans qu'il abdique rien de sa dignité, ce ton pénétré, cette mélancolie sans amertume au souvenir de tant de déboires et d'injustices. Pour A. Carrel, il « veut bien entr'ouvrir la porte de sa vie intérieure », — ce qu'il n'a jamais fait pour aucun autre... Entre eux, n'y a-t-il pas comme une fraternité[1]? « J'ai lutté pendant qu'il luttait... Nous avons été en quelque sorte proscrits en même temps. Voilà huit ans que je supporte la chaleur du jour, huit ans

1. Tome XXIX, article signé P. L. (Paul Lacroix).
2. 27 et 28 février 1830.
3. *La gazette littéraire, Revue française et étrangère de la littérature, des sciences et des beaux-arts.* Première année, Paris, Paulin, 1830, p. 466.

que je poursuis ma tâche, sans m'en laisser distraire par le soin de ma défense personnelle contre mille attaques qui n'ont cessé de pleuvoir sur moi chaque jour. A une époque où tout se fait par les salons et par les journaux, j'ai commencé et continué ma route sans un salon, sans un journal. Toute mon affaire a été de solitude, de conscience et d'art.... » — « Quand pourrai-je me reposer? » gémissait-il déjà sur la tombe de Dovalle. — Quelle prodigieuse distance de l'homme qui s'exprime ainsi aux écervelés qui se disent ses disciples!... Puis, pour conclure, négligemment : « Quant à *Hernani*, nous en voilà bien loin; nous voilà, ce me semble, bien plus haut.... Je ne suis pas fâché, du reste, en y réfléchissant, de n'avoir point vu M. A. Carrel, puisqu'il a encore un article à faire. Je n'aurais pas voulu qu'il me supposât l'intention de l'influencer et j'espère qu'il n'en a pas eu la pensée. » Tout cela, V. Hugo le croit fermement, — au moment où il l'écrit.

Par malheur, le directeur du *National* n'est pas très sensible à ces grâces aimables. Il se refuse à reconnaître dans l'auteur d'*Hernani* un compagnon d'armes. Sa ferme raison ne se paye pas de mots : c'est une extravagance d'estimer au même prix la liberté de l'art et la liberté politique, et son article du 24 mars proteste énergiquement contre cette prétention[1]... Mais Hugo ne se décourage pas. Bon gré mal gré, il imposera aux vainqueurs de juillet cette solidarité dont ils se soucient peu. « C'est aussi une question de liberté que la nôtre, écrit-il à Lamartine le 7 septembre, c'est aussi une révolution; elle marchera intacte à côté de sa sœur, la politique. Les révolutions, comme les loups, ne se mangent pas! » *Les loups!* cette attitude le ravit. Conduit par un voyage à Montfort-l'Amaury, il se voit tombant au milieu des pauvres provinciaux « comme une bombe de Paris, comme un drapeau tricolore, comme un bonnet rouge[2]! » Comme toujours il exagère; mais il s'amuse beaucoup et il est très fier.

1. Comp., sur le même thème, les railleries de Ch. Farcy (*Lettre à M. Victor Hugo...*, Paris, Landois, 1830) : « Libéralisme littéraire! Qui ne sera pas comme moi converti par la magie de ces paroles!... O lumineux rapprochement d'où la vérité jaillit brillante et victorieuse! Cette révolution de 1789 par qui nous sommes tous légalement égaux; par qui le plus humble citoyen, et qu'on ne croie pas que je raille en un tel sujet, marche coude à coude avec un duc et pair; par qui le simple paysan a pu devenir et est devenu possesseur du champ qu'il arrosait jadis de sueurs stériles pour lui;... cette révolution, dis-je, s'opère maintenant dans le domaine de l'esprit comme elle s'opéra jadis dans le domaine territorial; et de même que nous avons vu naître et se développer, parmi les premiers bienfaits de cette grande crise sociale, la petite propriété foncière, nous voyons éclore aujourd'hui la *petite propriété littéraire*.... Or donc, nous voilà libres, nous voilà égaux, nous voilà petits propriétaires, nous tous qui ne possédions rien dans ce vaste domaine de la littérature!... »

2. Lettre à Saint-Valry, 7 août 1830 (*Correspondance*, p. 102).

Décidément, il sera le poète officiel du parti libéral et — si les circonstances l'y conduisent — du parti démocratique. Il est prêt à le suivre dans toutes ses variations : d'abord rallié, sans enthousiasme, à la monarchie nouvelle, inclinant aussi vers le bonapartisme à la mode, préoccupé de questions sociales plus que de politique, — ennemi déclaré du pouvoir après les événements de janvier 1832 et rêvant alors de république, mais avec quelle prudence encore! « Nous aurons un jour une république, et quand elle viendra elle sera bonne, mais ne cueillons pas en mai le fruit qui ne sera mûr qu'en août. Sachons attendre. La république proclamée par la France en Europe, ce sera la couronne de nos cheveux blancs. Mais il ne faut pas souffrir que des goujats barbouillent de rouge notre drapeau[1]. »

Il ne faut pas chercher ici une doctrine bien arrêtée, ou des convictions ardentes. Seulement le souci d'une attitude avantageuse. En ces quelques années où se déploie merveilleusement son génie lyrique, Victor Hugo est préoccupé surtout de ses intérêts de carrière et de ses ambitions dramatiques. Le succès d'*Hernani* lui a révélé un nouvel aspect de la gloire, — une gloire à exploiter industriellement. Et ses proches ne manquent pas de l'encourager. Le souci littéraire passe presque au second plan.

Les préfaces de *Marion*, du *Roi s'amuse*, de *Lucrèce Borgia* sont curieuses à cet égard. Elles inaugurent ces dissertations politico-mystiques qui toujours lui seront chères. La politique et le théâtre lui apparaissent des choses de même ordre, et qui prêtent également au cabotinage. Il ne s'agit plus, comme en tête de *Cromwell*, de discuter des questions d'art, mais de prendre sa place, de préciser son rôle, de s'investir comme d'une dignité religieuse. L'influence de la révolution sur l'art dramatique, la fonction sociale du poète : il ne se fatigue pas de ces thèmes à la mode; mais chez lui, souvent, de petites préoccupations se cachent sous les grands mots.

« Jamais moment n'a été plus propice au drame[2]. » — « Le théâtre a, de nos jours, une importance immense... Le théâtre est une tribune. Le théâtre est une chaire... Le drame a une mission nationale, une mission sociale, une mission humaine[3]... » Entendez simplement que Victor Hugo a résolu d'être homme de théâtre et que tout ce qui touche au théâtre devient digne de véné-

1. Lettre à Sainte-Beuve, 12 juin 1832 (*Correspondance*, p. 290).
2. Préface de *Marion*.
3. Préface de *Lucrèce Borgia*.

ration. Le public d'abord, ce public « si intelligent et si avancé[1] » qui se presse pour entendre la parole du maître. Fût-il jamais un public « plus éclairé et plus grave » ? Quel spectacle de le voir « harcelé par tant d'intérêts matériels, accourir en foule aux premières transformations de l'art qui se renouvelle. On le sent attentif, sympathique, plein de bon vouloir, soit qu'on lui fasse dans une scène d'histoire la leçon du passé, soit qu'on lui fasse dans un drame de passion la leçon de tous les temps... »

De tous ses vœux, Victor Hugo appelle le poète qui sera digne de ce public. Il l'encourage à l'avance. « Pourquoi maintenant ne viendrait-il pas un poète qui serait à Shakespeare ce que Napoléon est à Charlemagne[2] ? » écrit-il en 1831. Il répète en 1833 : « Que le poète vienne donc[3]... » Et il espère bien qu'on lui répondra : le poète est déjà venu.

Mais son activité ne s'en tient pas à cela. A deux reprises, au moins, il manifeste des velléités directoriales : en février 1831, il songe à exploiter avec Dumas la Comédie française; deux ans plus tard, il se contenterait de l'Odéon où il ferait place à Juliette Drouet[4]. « Être maître d'un atelier où l'art se cisèlerait en grand, pétrir et repétrir l'argile à mon gré, fondre et refondre la cire[5]... » : c'est une vocation qu'il s'est découverte. Personne qui s'entende mieux que lui à toutes les besognes du métier : préparation d'une salle, négociations et combinaisons de toute espèce, notes à la presse, appels au public... Il sait exploiter un succès. Il exploite même les échecs : l'interdiction du *Roi s'amuse* est le point de départ de toute une campagne de publicité.

Ces faiblesses — dont on a souvent exagéré l'importance — ne peuvent échapper à ses ennemis. Alexandre Duval, en 1833, ne voit plus dans le romantisme une école d'extravagance, mais une entreprise *bien ordonnée* et trop adroitement conduite. Il ne lui reproche plus *ses doctrines*, mais *ses moyens de succès* et cette sorte d'usurpation qui a chassé du théâtre français ceux qui, jadis, y régnaient en maîtres. « Surtout, monsieur, ne croyez pas qu'aucun motif de haine ait dirigé ma plume. Sans doute, vous m'avez fait du mal, comme vous en avez fait à tous mes confrères en vous emparant d'un théâtre sur lequel vos succès ne vous donnaient aucun droit; mais enfin vous avez agi dans votre intérêt, et, en

1. Préface de *Lucrèce Borgia*.
2. Préface de *Marion*.
3. Préface de *Marie Tudor*.
4. Voy. E. Biré. *Victor Hugo après 1830* (I, p. 26 et 97).
5. Lettre à Victor Pavie du 25 février 1831 (*Correspondance*, p. 112).

prouvant aux comédiens que nos ouvrages et ceux de mes confrères n'avaient pas le sens commun parce qu'ils n'étaient pas composés selon votre système, vous n'avez fait encore qu'user du droit que donnent l'esprit et l'éloquence sophistique et paradoxale sur des esprits faibles qui ont cru trouver, au bout de la route que vous leur avez indiquée, les mines du Potose ouvertes à leur avidité [1]... » Toute la lettre est écrite ainsi, sans colère, sur un ton de tristesse et de résignation mélancolique : l'amertume d'un vaincu qui voit son domaine aux mains des barbares.

Il y a quelque chose de changé, en effet, dans le monde des lettres. Les mœurs des écrivains, les mœurs du public, les rapports du public et des écrivains, tout a été renouvelé. Les survivants d'autrefois ne s'y reconnaissent plus. Quant au groupe romantique, il se trouve désemparé. Après les pures amitiés du premier cénacle, après la *camaraderie* du second, c'est l'âge de la *clientèle*.

Parmi les fidèles de Hugo, beaucoup ont hésité à le suivre, découragés par son évolution politique et par ce goût du cabotinage un peu vulgaire. Déjà, en septembre 1828, Jules de Rességuier se plaint des « violentes et sauvages dispositions » de ses anciens amis; il leur reproche de « porter la haine dans les arts », et s'efforce d'oublier toutes ces colères dans la paix des champs [2]... La révolution de 1830 achève de creuser le fossé. Vainement Saint-Valry adjure Victor Hugo de revenir en arrière; lui-même n'a plus grand espoir d'être entendu; ses *Fragmens de poésie*, en 1833, seront comme un testament poétique [3]. Et il en est ainsi de toute cette jeunesse, si ardente quelques années plus tôt. Désormais, ils sont les oubliés : Turquéty qui, dans sa Bretagne, se consacre à la poésie chrétienne, Jules Lefèvre obstinément fidèle à A. Soumet, Gaspard de Pons qui prélude aux intarissables commérages de ses dernières années.

« Que sont devenus ces amis du même âge, ces frères en poésie qui croissaient ensemble, unis, encore obscurs et qui semblaient

1. A. Duval, *De la littérature dramatique. Lettre à M. Victor Hugo*, Paris, Dufey, 1833.

2. Lettre citée par L. Séché, *Le Cénacle de J. Delorme*, t. I, p. 332.

3. Saint-Valry, *Fragmens de poésie*, Paris. Dentu, 1833; — Dans *M^me de Mably* (Paris, Spachmann, 1836), Saint-Valry revient sur ce sujet : « Au fur et à mesure que son nom grandit,... il se refroidit progressivement d'une manière sensible... Bientôt les courtisans et les vils flatteurs accoururent en foule, les séides éclipsèrent le fidèle ami... Hélas! qu'était devenu mon naïf et candide jeune homme, à la voix si pure, au regard si céleste? L'orgueil l'avait perdu... C'est en vain que plusieurs fois j'essayai de lui rappeler notre vieille amitié cimentée par l'échange de tant de pensées hautes, par tant de vœux communs, tant de services rendus, par une si longue et si douce intimité de famille... Tout fut inutile... »

tous destinés à la gloire? Que sont devenus ces jeunes arbres réunis autrefois dans le même enclos? Ils ont poussé chacun suivant leur nature; leurs feuillages, d'abord entremêlés agréablement, ont commencé de se nuire et de s'étouffer; leurs têtes se sont entrechoquées dans l'orage; quelques-uns sont morts sans soleil [1]... » Sainte-Beuve s'amuse à des variations sur le mode mélancolique. Bientôt il passera de la mélancolie à la colère. Il reprochera à Hugo ses nouveaux disciples. Puis ce sera la rupture... Mais il y a à l'attitude de Sainte-Beuve des raisons particulières et qui ne sont pas des plus nobles.

La situation est toute différente en ce qui concerne Vigny. Il n'a pas rompu bruyamment; il s'est détaché. Et, sans qu'il l'ait voulu, se sont groupés autour de lui les jeunes poètes dont la délicatesse répugne au tapage du romantisme officiel et qui voudraient à la poésie plus de mystère et d'intimité : Barbier, Brizeux, de Wailly... Entre eux et Hugo, la sympathie est difficile; ils ne peuvent qu'être choqués par les manifestations bruyantes dont il est l'objet et ne veulent pas être dupes de sa puissance verbale. Son imagination prodigieuse n'a rien créé de vivant. « Le plus vaste imagier de la littérature française, écrit Barbier, remueur de mots, mais remueur de mots seulement [2]. » — Plus brutal, l'anglais Henri Reeve : « Hugo est si fou, si puéril, si goujat (blackguard) que toutes ses relations l'ont quitté, ou lui elles. Je l'ai vu à la bibliothèque du Roi, mais je ne me soucie pas de renouveler connaissance [3]... » Et, sans doute, c'est dire crûment les choses et les amis français de Vigny y mettraient plus de nuances; mais, au fond, ils ne sont pas loin de penser ainsi. En tout cas, ils n'écrivent à peu près rien qui ne soit une protestation contre l'école de Hugo. Le succès de *Marie* est, d'abord, un succès de réaction. Ils acclament dans *Chatterton* le premier *drame de pensée*, et l'allusion est claire dans la *Melpomène* de Barbier :

O Muse, qu'as-tu fait de ta blanche tunique?...

Ajoutez qu'E. Deschamps n'a pas donné ce que semblait promettre la préface des *Études françaises*, que l'influence de Nodier se perd sans qu'il cherche à la maintenir, que l'article de Granier de Cassagnac contre Dumas a mis Hugo en fâcheuse posture et

1. Préface des *Consolations*, 1830.
2. Barbier, *Souvenirs personnels*, p. 270.
3. Cité par M. Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny...*, t. II, p. 75.

accusé une rivalité assez âpre [1], que Lamartine est toujours resté à l'écart [2], que Musset n'est pas homme à se laisser enrôler : l'unité romantique est bien compromise.

Le chef s'est élevé trop haut pour avoir désormais auprès de lui autre chose que de dociles admirateurs. Ceux-ci d'ailleurs ne lui manquent pas. « Une vaillante jeune garde, composée de capitaines, écrira dans ses *Confessions* Arsène Houssaye, s'avançait sur les ruines, je pourrais dire sur les trahisons du cénacle [3]. » Par malheur, ces jeunes capitaines ne valent pas l'ancienne armée. Leur vaillance est désordonnée. Il leur manque cette sincérité profonde, cette ardeur de conviction. Ils ne rêvent plus de réformer la poésie : la plupart sont architectes, peintres ou sculpteurs; ils aiment le vacarme, les cris, la lutte pour le plaisir de lutter. Recrutés pour un service spécial, ce n'est guère que dans une salle de théâtre, au soir des grandes batailles, qu'ils se sentent une âme commune. Et V. Hugo est heureux de pouvoir, à l'occasion, déchaîner leurs enthousiasmes tumultueux. Cet encens de qualité grossière ne lui déplaît pas; mais, entre eux et lui, il ne peut y avoir intimité véritable. Le culte qu'ils professent à son égard est un culte de parade, plus bruyant que sérieux. Ils en veulent férocement à ses ennemis, mais leur admiration ne va pas à ce qu'il y a dans son œuvre de plus profond. De son côté, il se tient sur une certaine réserve. V. Pavie nous le montre, dans son appartement de la place Royale, impassible parmi leurs cris. Il affecte — pour se distinguer sans doute — la

1. Dans cet article des *Débats* (1er novembre 1833), Dumas était violemment pris à parti pour ses plagiats. Or Hugo avait été l'introducteur de Cassagnac aux *Débats*; il avait eu connaissance de l'article avant l'impression : sa responsabilité était difficile à dégager.

2. En lui, les amis de Hugo voient le rival dangereux, ils ne le ménagent pas. D'une lettre inédite de la Duchesse d'Abrantès à Hugo, le 13 décembre 1835 : « Quel est le nom qu'on peut vous opposer? Lamartine? Oui, sans doute, voilà celui qu'on va nous mettre en regard de vous. Eh bien, je deviens alors outrageante pour un talent assez beau pour se contenter de sa part, mais qui s'efface, dès qu'il veut, dans son orgueil, s'asseoir sur le trône où je ne veux que vous, et cela par justice. Qu'est-ce qu'un poète? Un homme qui fait des vers? Non, non ! A ce compte-là, d'Anglemont le stupide est un poète. Nul ne sait rimer comme lui. Mais ce n'est pas la versification qui fait le poète, c'est la pensée!... A propos de Lamartine, le plus beau fleuron de sa couronne, c'est l'Ode à Bonaparte. Eh bien, vous vous rappelez cette expression qui a fait dire : enfin, voilà une belle pensée! « *Il est là. Sous trois pas un enfant le mesure!* » J'avais été dans l'admiration de cette phrase, mais voilà-t-il pas qu'en lisant hier au soir *Selma*, les *Chants de Selma* d'Ossian, je trouve littéralement la même pensée, la même expression. Mettez cela dans une note et voilà l'auteur de *La mort de Socrate* bien peu digne de concourir avec l'auteur des *Feuilles d'automne*! l'auteur de *Napoléon II*! l'auteur des *Ballades*! l'auteur des *Orientales*! et de *Notre-Dame de Paris*, conception gigantesquement belle et où la critique est demeurée muette? »

3. *Confessions*, t. I, p. 291.

tenue la plus stricte : Napoléon au milieu de son état-major [1].

On a conté souvent les exploits de cette jeunesse. A distance, cela vraiment est puéril. Rien n'est fatigant comme cette extravagance laborieuse. Une recherche continuelle de la fantaisie, dans le costume, dans les façons de penser, dans le langage. Une application acharnée à manquer de bon sens et, sous couleur de mépriser les gens, un besoin naïf de s'imposer à leur attention. Tous les genres de cabotinage, le dandysme de Houssaye, les brandebourgs de Gautier, le gilet à la Robespierre de Pétrus Borel. Et ce contentement de soi!...

Quant à leurs idées, elles se réduisent à peu de chose : culte exclusif de l'art. Pour toute doctrine, le mépris des bourgeois, des conventions bourgeoises, de l'utilitarisme bourgeois, la haine des commerçants, des propriétaires, des concierges, des académiciens et de Louis-Philippe. Sur ce point, Bousingos et Jeunes France sont d'accord. On pense de même à la rue du Doyenné et, tout en haut de la rue Rochechouart, au fameux Camp des Tartares; dans les ateliers et à la rédaction des petites revues éphémères, l'*Ariel*, la *Liberté des Arts*, l'*Ane d'or*, le *Don Quichotte* [2]...

Il faut les voir, dans le *Pandœmonium* de Philothée O'Neddy, « pachalesquement étendus », à la lueur des flammes vertes du punch,

> En barbe Jeune France, en costume d'orgie...

Ce sont les révoltés, les servants de l'idéal,

> les cœurs prompts à s'armer
> De haine virulente et de pitié morose
> Contre la bourgeoisie et le code et la prose [3]!

Avec une verve féroce, Pétrus Borel trace le portrait de l'ennemi : « Front déprimé ou étranglé comme par des forceps, cheveux filasseux, de chaque côté des joues une lanière de couenne poilue, un col de chemise ensevelissant la tête et formant un double triangle de toile blanche, chapeau en tuyau de poêle, habit en

1. « Il fallait toute la majesté Olympienne de Victor Hugo et les tremblements de terreur qu'il inspirait, pour qu'on lui passât son petit col rabattu — concession à Joseph Prudhomme — et quand les portes étaient closes et qu'il n'y avait là aucun profane, on regrettait cette faiblesse d'un grand génie qui le rattachait à l'humanité et même à la bourgeoisie! Et de profonds soupirs s'exhalaient de nos poitrines d'artistes! » (Th. Gautier, *Histoire du romantisme*, p. 32.)

2. Voy., dans la *Revue critique* de Lassailly, la comédie des *Taupes*, satire antibourgeoise.

3. Philothée O'Neddy, *Feu et flamme*, Paris, Dondey, 1833.

sifflet et parapluie. » — « Mon républicanisme, dit-il encore, c'est de la lycanthropie... Je suis républicain parce que je ne puis pas être Caraïbe[1]... »

Amusements de rapins, charges d'atelier. Il est tout à fait excessif de découvrir ici des symptômes de décomposition morale. En dépit de leur cabotinage, ces jeunes poètes orgiaques sont les meilleurs fils du monde, et les plus paisibles, — et bourgeois beaucoup plus qu'ils ne pensent sous leurs oripeaux. Il sont les fils de cette société contre qui se hérissent leurs colères. Ils clament leur dégoût universel, ils mènent à des suicides pittoresques des héros conçus à leur image, Champavert ou Trialph[2]; mais eux-mêmes s'accommodent de vivre. Escousse et Lebras qui se sont tués vraiment n'ont pas entouré leur mort de tant de fracas... et le groupe les a ignorés.

Pétrus Borel, l'*astre noir* autour duquel gravitent ces constellations falotes[3], interrompt ses imprécations pour écrire des vers de circonstance[4]; il finira fonctionnaire : quelle fin pour un lycanthrope! Bientôt Augustus Mac Keat ne sera plus qu'Auguste Maquet. Lassailly donne à la *Revue des Deux Mondes* des articles qu'il ne signe pas[5]. Philothée O'Neddy, quand il ne se travaille pas à être forcené, est l'esprit le plus lucide et le plus fin[6], et l'on sait quelle vie de labeur probe et acharnée fut celle du bon Théo.

Il n'en reste pas moins qu'avec eux, le romantisme (j'entends le Romantisme-École) a singulièrement perdu de son importance. Son horizon s'est rétréci; il est désormais en marge de la vie; les grandes œuvres se produisent en dehors de lui, au-dessus de lui .. La *Bohème* recueillant la succession du *Cénacle*, la querelle des Artistes et des Bourgeois, — c'est une période nouvelle qui commence.

Jules Marsan.

1. Pétrus Borel, *Rhapsodies*, Paris, Bousquet, 1833 (Préface).
2. Pétrus Borel, *Champavert, contes immoraux*, Paris, Renduel, 1833; — Lassailly, *Les Roueries de Trialph, notre contemporain avant son suicide*, Paris, Silvestre, 1833.
3. Th. Gautier, *Histoire du romantisme*, p. 20.
4. J. Claretie, *Pétrus Borel*, p. 54.
5. Monselet, *Statues et statuettes*.
6. Voy. ses lettres à Havet, sa campagne de critique théâtral (*Œuvres posthumes*, publ. par E. Havet, Paris, Charpentier, 1877-78).

LA LANGUE FAMILIÈRE CHEZ CALVIN

Si, en ouvrant un volume de Calvin, on s'attend à trouver un écrivain toujours austère, un orateur qui ne se déride jamais, on éprouvera une agréable surprise. Calvin est bien de son pays et de son temps. Dans ses sermons et dans ses traités, au milieu des développements les plus graves, on rencontre souvent ces vives images, heureusement créées par l'esprit populaire, qui tiennent en éveil l'attention de l'auditeur ou du lecteur.

Comme on l'a remarqué bien des fois, l'abondance des proverbes est un des caractères habituels du langage populaire et familier. Les proverbes sont fréquents chez Calvin, et volontiers il les appelle à l'appui des vérités qu'il énonce. Il parle, par exemple, de la sévérité divine, que rend nécessaire la résistance de l'homme : « Quand il voit que nous sommes rudes à l'esperon, que nous sommes tant tardifs et lasches, il faut qu'il nous picque tant plus rudement, comme on dit en commun proverbe, *A rude asne, rude asnier*[1]. » — Nous sommes trop indifférents au bien et au mal d'autrui : « Nous faisons bon marché du bien, ou du profit ou du dommage d'autruy : comme on dit en proverbe : *Du cuir d'autruy large courroye*[2]. » — Le premier pas dans le mal entraîne tous les autres : « Quand nous aurons ainsi commencé, poursuyvons : car, comme on dit en proverbe, *A l'enfourner, on fait les pains cornus :* et quand les hommes se sont desbauchez une fois, ils ne savent plus tenir nulle mesure[3]. »

Les locutions proverbiales et figurées ne sont pas moins nombreuses. Employer hors de propos la violence, c'est vouloir *rompre l'anguille au genou :* « Nous devons supporter les ignorans et les infirmes, et ne les grever outre mesure : et encores qu'ils faillent, si est-ce que petit à petit on les doit reduire, plustost que

1. *Sermons sur le Livre de Job*, 6 (XXXIII, 88). — Cf. *ib.*, 125 (XXXV, 83). — Les chiffres romains et arabes placés entre parenthèses renvoient aux tomes et aux pages des *Œuvres complètes* de Calvin dans le *Corpus Reformatorum*.

2. *Sermons sur le Deuteronome*, 113 (XXVII, 563). Cf. *Sermons sur la première à Timothée*, 12 (LIII, 503).

3. *Sermons sur le Livre de Job*, 12 (XXXIII, 155). Cf. Lettre 3502 (XVIII, 561), et Rabelais, l. IV, ch. III : « D'une chacune chose le commencement est la moytié du tout : et scelon le proverbe commun, à l'enfourner on faict les pains cornus. »

de *rompre l'anguille au genouil*[1]. » — Un homme confiant en lui-même, sûr de son fait, est *assuré de son bâton :* « Il monstre... qu'il est tout *asseuré de son baston* (comme on dit), car il despite tous ceux qui lui voudront repugner, il les defie comme en un combat[2]. » — Ceux qui se croient en possession de la vérité pensent *avoir trouvé la fève au gâteau :* « Les Stoïques ont pensé *avoir trouvé la feve au gasteau*, comme on dit, en allegant que de toutes les parties de la nature on peut tirer divers noms de Dieu, sans toutefois deschirer ou diviser son essence[3]. » — Une patience forcée, et par conséquent sans mérite, c'est une *patience de Lombard :* « Quand Dieu nous veut exhorter à patience, il ne nous propose pas seulement, que nous ne pourrons pas éviter sa main, que nous perdons temps à luy estre rebelles... car ce seroit une *patience de Lombard*, comme on dit, quand nous grincerions ainsi les dents et que cependant nous viendrions entant qu'en nous sera, nous eslever contre Dieu, que nous ne serions patiens sinon par force[4]. » — L'homme en détresse a recours aux subterfuges, il cherche à se sauver *à travers des marais :* « Moyse... voyant ainsi que les hommes cerchent des subterfuges, et là dessus se trompent, et se font accroire qu'ils se pourront sauver *á travers des marez* (comme on dit) monstre que Dieu a des moyens infinis pour nous chastier[5]. » — Une chose que personne n'ignore, dont tout le monde parle, *les petits enfants en vont à la moutarde :* « Punit-on un paillard? il y en aura une douzaine qui eschapperont : et chacun le voit à l'œil : il n'y a personne que les juges qui soient borgnes ou aveugles en cest endroit, *les petits enfans en vont à la moustarde*[6]. » — Plusieurs fois, il s'élève contre ceux qui vont *chercher cinq pieds en un mouton*, c'est-à-dire qui s'évertuent à compliquer les choses les plus simples en y prétendant voir des difficultés : « Suyvant la clef que nous avons desja donnee, qu'il

1. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 10 (L, 392). — Cf. *ib.*, 33 (L, 689); — *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 48 (LI, 851), etc.

2. *Sermons sur le Livre de Job*, 98 (XXXIV, 459). — Cf. *Sermons sur la première à Timothée*, 22 (LIII, 264), et *ib.*, 34 (LIII, 411).

3. *Institution Chrestienne*, I. v. 11. — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 121 (XXXV, 29). Cette locution s'emploie d'ailleurs en un sens plus large, en parlant de ceux qui croient avoir un avantage qui leur soit propre.

4. *Sermons sur le Livre de Job*, 21 (XXXIII, 265). — Cf. *Sermons sur le Livre de Daniel*, 46 (XLII, 156), et Henri Estienne, *Conformité du langage françois avec le grec*, Epistre à Henri de Mesmes.

5. *Sermons sur le Deuteronome*, 158 (XXVIII, 409). — Cf. *De souffrir persecution* (VIII, 405); — *Reformation contre Antoine Cathelan* (IX, 129); Lettre 3063 (XVII, 538).

6. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 23 (LI, 537); — *Sermons sur la seconde à Timothée*, 19 (LIV, 209); — Tournebu, *les Contens*, II, 2 : « Qui vous a dit qu'elle estoit accordée? — Me le demandez-vous? Les petits enfants en vont à la moustarde. »

n'y a que dix articles pour bien reigler toute nostre vie, il ne nous faut point aller *cercher cinq pieds en un mouton*[1]. » — S'en aller, c'est *faire un pertuis en l'air :* « On devine icy que lempereur, apres avoir faict quelques contenances à la journee, *fera souldain un pertuis en lair* pour se retirer[2]. » — Donner une chose avec parcimonie, c'est la donner *à leche-doigt :* « Si un homme, quand il aura l'intelligence de l'Escriture saincte, garde cela pour soy, et qu'il n'en baille qu'à *leche doigt* (comme on dit)... il ne distribue point le don de grâce que Dieu lui a fait[3]. » On voit combien c'est, chez Calvin, un procédé habituel que d'exprimer sa pensée en une image connue de tous, qu'il emprunte au riche trésor de la langue populaire.

Les comparaisons, chez Calvin, ont souvent le même caractère familier. Ce sont des comparaisons usuelles, traditionnelles, comme l'indiquent plusieurs fois les mots dont elles sont accompagnées : *comme on dit, ainsi qu'on dit* : « Ils ont parlé *comme pies en cage* (ainsi qu'on dit)[4]. » — Les hommes sont *comme sacs à charbonnier* (ainsi qu'on dit) que les uns noircissent les autres... Il n'y a aujourd'hui celuy qui ne soit en mauvais exemple[5]. » — « Ils pourroient faire peur aux petits enfans, ils sont comme *espouvantas de chenevieres* (comme l'on dit)[6]. » — Quand il n'y auroit que l'honnesteté, un homme souffrira-il qu'on luy arrache sa robbe et son saye, et qu'on le laisse là *en cueilleur de pommes*, comme on dit[7]? » — « Si nous suyvons la

1. *Sermons sur le Deuteronome*, 126 (XXVIII, 26). — Cf. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 42 (LI. 773). — *Sermons sur la seconde à Timothée*, 17 (LIV, 201); Henri Estienne, *Conformité*, L. I, ch. II : « Ce povre scholiaste... selon le proverbe latin, nodum in scirpo quaerit, et selon le proverbe françois, cerche cinq pieds de mouton où il n'y en a que quatre. »

2. Lettre 797. — Cf. G. Bouchet, 4e *Seree* : « Il se despestre de toute la compagnie, si bien qu'il esvanouit, et fait un pertuis en l'air, dont il n'est point encores sorty. »

3. *Sermons sur la première à Timothée*, 34 (LIII. 415). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 107 (XXXIV, 581); — *ib.*, 133 (XXXV, 183), etc.

4. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 16 (L, 480).

5. *Sermons sur le Livre de Job*, 129 (XXXV, 138). — Cf. *Sermons sur l'Harmonie Evangelique*, 2 (XLVI. 18); — *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 39 (LI, 75); — *Sermons sur la première à Timothée*, 3 (LIII, 37).

6. *Sermons sur le Livre de Daniel*, 46 (XLII, 158). — Cf. Montaigne, II, VIII : « Ils... reçoivent avecques mocquerie, ces mines fieres et tyranniques, d'un homme qui n'a plus de sang, ny au cœur, ny aux veines : vrais espouvantails de chenevière. »

7. *Sermons sur le Livre de Job*, 105 (XXXIV, 569). — Cf. H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. XXXI : « Mon galand fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme un brûleur de maisons, nu comme un ver, etc.; à grand'peine luy demeura sa chemise. » Rabelais, II, IX : « Pantagruel... rencontra un homme... tant mal en ordre qu'il sembloit estre eschappé es chiens, ou mieulx resembloit un cueilleur de pommes du pais du Perche. »

multitude *comme les vaches, ou les grues* (comme on dit),... nous serons desadvouez de Dieu [1]. » — « Les Payens... n'ont jamais estimé que leurs dieux fussent tous maistres, *comme rats en paille*, ainsi qu'on dit. Ils ont pensé qu'il y avoit un souverain gouverneur [2]. » — « Ceux qui auparavant estoyent comme des bestes sauvages, ou *comme des veaux desbridez*, se retourneront et y verra on quelque honnesteté [3]. »

Calvin ne craint pas le mot trivial, et l'emploie souvent pour exprimer plus énergiquement sa pensée. Il s'irrite de voir « que les juges terriens ne facent que se mocquer des povres gens, quand ils viennent au refuge à eux, et qu'ils *s'en bavent* au lieu de les secourir [4] ». Parlant des pécheurs qui au lieu de s'amender voudraient toujours avoir quelque relâche, il les compare au mauvais payeur : « Il sait bien qu'il faut qu'il paye, et mesmes qu'il le peut bien faire, mais il est bien aise de *se gogueyer* avec son argent un jour ou deux [5]. » Le mot trivial lui sert naturellement à exprimer le mépris, le dédain : « On verra ces *merdailles* qui ne scavent point encores moucher leur nez, comme on dit, qu'on devroit foetter encores d'yci à dix ans, comme de jeunes *merdiers* qu'ils sont, que quand on parlera à eux ils ne tiendront conte de tout ce qu'on leur dira [6]. » — « Il y a des *friponnailles* qui ne valent rien, et qui sont plus vileins que les Moines de la Papauté [7]. » — « Il n'est point question d'avoir gens de grande estoffe ni qualité pour amoindrir l'authorité de l'Évangile : on prendra des *marmailles* qui ne sont rien [8]. » — « Si quelque *trupelu*, et un homme de neant vouloit honorer quelcun, et qu'il luy dit, Tu es roy d'Antioche, tu es empereur de Coustantinoble, et ceci et cela : et bien

1. *Sermons sur l'Harmonie Evangelique*. 34 (XLVI, 413). — Cf. *ib.*, p. 419 : — *Que doit faire un homme fidèle entre les papistes* (VI, 564).

2. *Sermons sur l'Harmonie Evangelique*, 51 (XLVI, 637). — Cf. *Institution Chrestienne*, IV, xx, 5; — *Sermons sur le Livre de Job*, 29 (XXXIII, 367); *ib.*, 90 (XXXIV, 364); — E. Pasquier, *Lettres*, VII, 6 : « Il n'y eut jamais guerre civile qui n'ait produit un chaos, meslange et dissolution generales de toutes choses. C'est, pour bien dire : rats en paille : chacun y est maistre. »

3. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 36 (LI, 701). — Cf. *Sermons sur la seconde à Timothée*, 16 (LIV, 189); — *Sermons sur l'Epistre à Tite*, 10 (LIV, 501).

4. *Sermons sur le Deuteronome*, 73 (XXVII, 67); — *Sermons sur la seconde à Timothée*, 17 (LIV, 204).

5. *Sermons sur le Livre de Job*, 114 (XXXIV, 665). — Cf. H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. xxxix : « Ayant apperceu deux beaux pourceaux se goguayans sur un fumier. » Larivey, trad. des *Nuits* de Straparole, X^e^ Nuict, Fab. 2 : « Moy qui n'ay bougé d'estre couché en ceste place, prenant du bon temps et me gogoyant à plaisir. »

6. *Sermons sur le Psaume CXIX*, 2 (XXXII, 498). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 2 (XXXIII, 44).

7. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 25 (LI, 548).

8. *Sermons sur la seconde à Timothée*, 7 (LIV, 80). — Cf. *Sermons sur l'Harmonie Evangelique*, 36 (XLVI, 447); — *Sermons sur la seconde à Timothée*, 8 (LIV, 102).

qu'est-ce que vaudra toute ceste louange? C'est un belistre et un maraut qui parle : et il fera des roys et des princes à sa teste et à sa poste [1]. »

Les expressions figurées, nous l'avons vu déjà, sont d'une grande variété chez Calvin. Il les puise à toutes les sources où s'alimente l'imagination collective. On sait combien la langue usuelle en a emprunté aux choses religieuses. Encore aujourd'hui notre langage abonde en expressions de ce genre. On en trouvait encore plus au XVI[e] siècle. Calvin se plaît à rappeler entre autres un proverbe fort usité entre les catholiques : « Les petits enfans de la Papauté ont cela tout commun quand ils veulent declairer un meslinge confus, *On ne cognoist point Jesus Christ pour ses Apostres* (disent-ils). Aussi on le voit par experience entr'eux : car autant de saincts ou de sainctes, ce sont autant d'idoles qu'ils adorent [2]. » — C'est aussi une expression usitée entre les catholiques que celle-ci : *la croix sur le dos,* pour dire *vaille que vaille* : « Il n'est rien plus aisé que d'aller souffler en l'aureille d'un prestre et estre quitte pour cela, quand ils auront eu la croix sur le dos, les voila bien, et c'est mesmes le proverbe qu'ils ont entre eux, *la croix sur le dos*, c'est à dire, vaille que vaille, c'est tout un [3]. » — Souvent en répondant aux attaques de nos ennemis, nous risquons de redoubler le mal, de *faire d'un diable deux* : « Sainct Paul eust bien fait du subtil quant et quant s'il eust voulu : mais c'eust esté *faire d'un diable deux* que cela. Il ne faut point que nous entrions en de telles contentions... Car cependant que la parole de Dieu seroit tiree comme par les cheveux, tout seroit prophané [4]. » — Nous n'avons pas encore tout à fait perdu l'expression *faire valoir ses coquilles* : « Quand les Genethliaques voudront *faire valoir leurs coquilles* souz couleur que c'est une chose saincte et bonne que la consyderation des œuvres de Dieu, que chacun soit adverty de les amener au poinct, et ne se point laisser mener aux champs par

1. *Sermons sur l'Harmonie Evangelique*, 10 (XLVI, 120). — *Sermons de Jacob et d'Esau*, 5 (LVIII, 86).

2. *Sermons sur l'Harmonie Evangelique*, 45 (XLVI, 560). — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 80 (XXVII, 155); — *Sermons de l'Ascension*, 2 (XLVIII, 599); — *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 5 (L, 330), etc.

3. *Sermons sur le Livre de Daniel*, 28 (XLI, 623).

4. *Sermons sur la première à Timothée*, 4 (LIII, 47). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 20 (XXXIII, 248); — *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 35 (LI, 21). Voir aussi Rabelais, L. III, ch. 1 : « Pantagruel feit d'un ange deux, qui est accident opposite au conseil de Charles Maigne, lequel feist d'un diable deux, quand il transporta les Saxons en Flandre et les Flamens en Saxe... les Saxons continuerent en leur rebellion et obstination premiere : et les Flamens habitans en Saxe embeurent les meurs et contradictions des Saxons. »

leurs ambages[1]. » — Calvin emploie la locution *pisser au benitier*, qu'on trouvera plus tard dans Regnier : « Les hommes levent les cornes jusques là, de vouloir pervertir la vraye religion, et quand il est question de la doctrine qu'ils cognoissent estre pure et saincte, ils voudroyent se dresser à l'encontre, ou en despit des hommes, ou par une folle ambition : et veulent (comme disent les Papistes) *pisser au benoistier*, afin qu'on parle de eux[2]. » — C'est aux paroles des prières que sont empruntées les locutions *passer sous un fidelium*, *usque ad vitulos* : « En voyla quatorze [clous de la croix] de compte faict. Chascun lieu allegue bonne approbation en son endroit, ce luy semble. Tant y a que chascun a aussi bon droit que les autres. Pourtant il n'y a meilleur moyen que de *les faire passer tous soubz un fidelium* : c'est de reputer que tout ce qu'on en dit n'est que mensonge[3]. » — « Que feroit-on à un tel galand, sinon de le remettre à son chapitre, où sa leçon luy soit chantee, selon le proverbe des Moynes, *Usque ad vitulos*[4]. »

Quelques expressions proviennent de la langue des tribunaux ou des chancelleries. Telle est l'expression *avoir l'audivit*, ou *l'audivi*, signifiant avoir l'autorité, la prééminence, la faveur, le

1. *Contre l'Astrologie judiciaire* (VII, 530). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 94 (XXXIV, 415). — On disait aussi *vendre ses coquilles* : H. Estienne, *Dialogues du langage françois italianisé*, édit. Ristelhuber, II, 258 : « N'avez-vous jamais ouy dire, qu'il ne faloit pas vendre ses coquilles à ceux qui renvenoyent du mont sainct Michel? on ne m'apprendra pas quel estoit le langage des anciens : mais ce seroit de moy qu'il faudroit l'apprendre. »

2. *Sermons sur l'Epistre aux Corinthiens*, 8 (XLIX, 677). — Cf. *Sermons sur la seconde à Timothée*, 7 (LIV, 81); Regnier, Satire II : « [Les rimasseurs] jaloux d'un sot honneur, d'une batarde gloire, Comme gens entenduz s'en veulent faire accroire. A faus titre insolens, et sans fruict hazardeux, Pissent au benestier affin qu'on parle d'eux. »

3. *Traité des Reliques* (VI, 421). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 104 (XXXIV, 536). — On disait aussi *passer par un fidelium* : « Quand au lieu de nous acquitter de plusieurs charges, esquelles sommes obligez, nous les passons à la legere, on dit que nous les avons tous passées par un Fidelium. Il ne faut point faire de doute que nous avons emprunté ce commun dire, des fautes qui sont faites par nos Curez, quand ils ne rendent le devoir qu'ils doivent aux morts. Car comme il advient que l'on ait fondé plusieurs Obits en une Eglise, esquels par long laps de temps, pour la multitude d'iceux, il seroit impossible de fournir ou bien que la negligence des Ecclesiastiques soit telle, nos anciens dirent que tout cela se passoit par un *Fidelium*, qui est la derniere oraison dont on ferme les prieres des morts : Voulans dire que l'on avoit employé une seule Messe des morts, pour toutes les autres. Aussi fut employé ce mesme proverbe en toutes autres affaires où l'on commettoit pareilles fautes. » — Cf. *Satyre Ménippée*, Harangue de d'Aubray.

4. *Reformation contre Antoine Catelan* (IX, 127). — Cf. Cholières, *Apres-Disnees*, V : « Si j'avoie envie de vous estriller, j'en ay à present bien les moyens, et de vous en donner du long et du large usque ad vitulos. » — On rencontre plus souvent l'expression *depuis miserere jusques à vitulos*, c'est-à-dire depuis le premier jusqu'au dernier mot d'un des psaumes de la Pénitence. Rabelais dit, par exemple, *avoir miserere jusqu'à vitulos*, pour dire *être bien battu* : L. III, ch. XXIII (c'est un moine qui parle) : « Malheureux es tu bien certes, qui me as fait pecher en ce poinct... Tu en seras praesentement puny. Et si jamais je te peuz tenir en nostre chapistre à Myrebeau, tu auras du Miserere jusqu'à Vitulos. »

privilège, expression empruntée sans doute à la formule *audivi*, mise sur une requête par le juge rapporteur : « Quand il y a des Pasteurs, la bride ne leur est point mise sur le col pour advancer ce que bon leur semblera : mais c'est à ceste condition que nostre Seigneur Jesus soit toujours maistre, et qu'il ait luy seul quelque *audivi* (comme on dit) et que tout ce qui sera proposé soit en son nom[1]. » De la même origine vient l'expression *mettre sur le bureau* : « Il faut donc qu'un chacun vienne, et qu'il *se mette là comme sur le bureau*, et qu'on voye quel il est, et ce qu'il a fait, et alors on pourra asseoir bon jugement[2]. » — De là aussi cet emploi du mot *protocole* : « Entant que besoin sera, nostre election nous sera testifiee : car si Dieu en retient *les protocoles* (comme on dit) devers soy, ce n'est pas qu'il ne nous en donne tesmoignage, tel que puissions estre asseurez qu'il nous est et sera Pere jusques à la fin[3]. »

C'est user d'une figure usitée de tout temps que de comparer les péchés de l'homme à une dette qu'il contracte et qu'il faudra payer un jour. C'est souvent ainsi que Calvin représente les rapports de la créature avec Dieu : « S'il dissimule, et qu'il ne face point semblant de les punir : ce n'est pas à dire pourtant qu'il les quitte, et que rien ne soit enregistré devant luy, et que leurs pechez demeurent impunis : nenni : mais il attend en patience, et en la fin « *il faudra venir à conte*[4] ». — Calvin parle souvent aussi des choses qui ne sont *ni de mise ni de recette* : « Il n'y aura nulle excuse qui soit *de mise ni de recette* devant Dieu, si tost qu'on aura decliné de la simplicité de l'Evangile[5]. « Cet emploi des mots du négoce ou des comptes domestiques est bien encore un des caractères de la langue familière de Calvin : « Les hommes (*quand tout sera bien conté et rabbatu*) sont comme des escargots qui s'esvanouyssent incontinent[6]. » — « L'orgueil demeureroit en nous, et ne

1. *Sermons sur le Deuteronome*, 108 (XXVII, 502). — Cf. *ib.*, 50 (XXVI, 491). — 111 (XXVII, 529); — 170 (XXVIII, 569); — Des Periers, *Cymbalum Mundi*, Dial. II : « Il sera assis au hault bout de la table, on luy trenchera du meilleur, il aura l'audivit et le caquet par dessus tous. »

2. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 39 (LI, 76). — Cf. *ib.*, 40 (LI, 89). Calvin dit aussi *passer par le bureau* : être soumis au jugement; *Sermons sur le Livre de Job*, 35 (XXXIII, 441).

3. *Sermons de Jacob et d'Esau*, 4 (LVIII, 61). — Cf. Tabourot des Accords, *Bigarrures*, ch. I : « D'icy à cent ans il ne se trouveroit plus personne qui peut lire toutes nos escritures, ny protocoles des notaires. »

4. *Sermons sur le Deuteronome*, 118 (XXVII, 626).

5. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 5 (L, 335). — Cf. *Institution chrestienne*, I, v, 14; — *Sermons sur le Deuteronome*, 73 (XXVII, 62); — *Sermons sur l'Harmonie Evangélique*, 58 (XLVI, 722), etc.

6. *Sermons sur le Livre de Job*, 31 (XXXIII, 387). — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 60 (XXVI, 623).

pourrions ployer le col, *jamais ne confesserions la dette*, comme on dit[1]. » — « Moyennant que nous puissions alleguer... que beaucoup sont semblables, nous voilà (ce nous semble) innocens et absous. Mais nous ne faisons qu'*empirer nostre marché*, d'autant que par ce moyen nous despitons Dieu[2]. »

Les divers jeux et leur vocabulaire fournissent à Calvin un apport abondant. De là vient l'expression *tenir pied à boule* : « D'autant que ceux qui demandent à troubler l'Eglise pourroyent induire les serviteurs de Dieu à *tenir pied à boule* (comme on dit), sainct Paul declare qu'il les faut laisser pour tels qu'ils sont[3]. » — De là vient aussi la locution *trousser ses quilles*, signifiant s'en aller, déguerpir : « En ceci voit-on que ce rustre *trousse ses quilles*, voyant bien qu'il n'y a plus d'escot franc pour luy[4]. » Un jeu d'enfants avait donné la locution *jeter le chat aux jambes*, qui signifiait porter une accusation : « Encores faut-il que les plaintes se dressent contre Moyse et Aaron, *qu'on leur jette le chat aux jambes*, et qu'on leur mette la rage sus, comme on dit[5]. » Un jeu bien connu était le jeu de *l'esbahi*, que Rabelais mentionne parmi les jeux de Gargantua, et la locution *jouer à l'esbahi* signifiait au figuré rester ébahi, stupéfait : « Si le monde se taist, et *qu'on joue à l'esbahi*, et que nul n'ose sonner mot, Dieu suscitera quelque fol qui parlera[6]. »

Parmi nos métaphores les plus familières, on peut ranger celles qui sont empruntées aux choses du ménage, et particulièrement à la cuisine. Calvin ne se fait pas faute d'en user : « Le diable *remue ces vieux brouets*, comme... de nier la nature humaine de Jesus Christ, ou de nier sa majesté Divine, ou de mesler tout[7]. »

1. *Sermons sur le Livre de Job*, 53 (XXXIII, 665). — Cf. *Institution chrestienne*, II, VII, 17.

2. *Sermons sur la seconde à Timothée*, 22 (LIV, 260).

3. *Sermons sur l'Epistre à Tite*, 17 (LIV, 585). — Cf. E. Pasquier, *Recherches de la France*, L. VIII, ch. LII : « Quand c'estoit és grands jours d'esté, ils estoient tenus de prester pied à boule à leur besongne depuis les quatre heures du matin, jusques à sept ou huict heures du soir. »

4. *Réformation contre Antoine Cathelan* (IX, 131). — Cf. Le Loyal Serviteur, *Histoire de Bayart*, ch. LXIII : « Le lendemain troussèrent leurs quilles, et levèrent le siége sans jamais oser y donner assault. »

5. *Sermons sur le Deuteronome*, 75 (XXVII, 93). — Cf. P. Saliat, trad. d'Herodote, L. IV, ch. CLXVI : « Daire averty de telle audace luy jecte un autre chat aux jambes, luy faisant accroire qu'il avoit voulu rebeller contre luy, et parce le feit mourir. »

6. *Sermons sur la première à Timothée*, 19 (LIII, 222). — Cf. *Satyre Ménippée*, Harangue de d'Aubray : « Il est aysé à juger combien vostre maison fut esbranlée et fracassée par ceste inopinée mort, et pouvez croire, monsieur le lieutenant, que monsieur vostre pere et messieurs vos oncles jouerent tout un temps à l'esbahy, comme vous peustes faire quand on vous porta la nouvelle de la mort de vos deux freres. »

7. *Sermons sur la première à Timothée*, 27 (LIII, 321).

— « Quand Job a les nouvelles de la perte de ses biens, de la mort de ses enfans, de tant de calamitez qui luy sont advenues, il recongnoist que c'est Dieu qui le visite, disant : Le Seigneur m'avoit donné toutes ces choses, il me les a ostees. Et à la verité, aussi avoit il. Mais cependant ne savoit il pas bien que le diable *luy avoit brassé ce potaige*[1]? » — « Ces moyenneurs... veulent tellement desguiser nostre Seigneur Jesus Christ, qu'il ne face plus son office, et qu'il ne soit point cognu, que la doctrine de l'Evangile soit meslee *comme un potage confus*[2]. » — « Cependant encore, nous voudrons magnifier nostre raison, et dire... que nous pouvons aider à la grâce de Dieu, moyennant qu'elle nous aide, et ainsi que nous ferons *un potage, qui sera moitié figues, moitié raisins* (comme on dit)[3]. » — « On ne trouvera rien en eux qui soit digne de vrais ministres de Dieu... ce seront ou des gaudisseurs et gens prophanes, et de vie dissolue, ou gens ignorans : brief, ou il n'y aura *ne sel ne sausse*[4]. » — Il emploie l'expression *porter la paste au four*, dans le sens de *porter la peine* : « Que nostre Seigneur convertisse sa fureur sur la teste d'un tel malheureux, afin *que nous ne portions point la paste au four* pour son ingratitude[5]. »

On voit combien Calvin se plaît à user de toutes les ressources de la langue familière. L'esprit populaire est plein de malice et de justesse, et, soit pour l'invective, soit pour la moquerie, trouve toujours le mot précis, significatif, le mot qui frappe le plus sûrement l'homme ou la chose que l'on vise. Voyons donc à qui s'attaque Calvin.

Quand Calvin parle de l'Église catholique, de ses croyances, de ses cérémonies et de ses pratiques, il substitue volontiers au mot *catholique* le mot *papistique*, très usité parmi les réformés : « Ces povres bestes suyvent en ce passage l'exposition dont les prestres *Papistiques* ont très bien faict leurs choulx gras[6]. » Tout le catho-

1. *Contre les Libertins*, ch. XIV (VII, 189). — Cf. *Sermon contre l'Idolatrie* (VIII, 389). On disait aussi *brasser un brouet* : Le Loyal Serviteur, *Histoire de Bayart*, ch. L : « Il scavoit bien que le roy d'Angleterre luy brassoit ung brouet ».

2. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 33 (L, 689).

3. *Sermons sur le Deuteronome*, 72 (XXVII, 54).

4. *Sermons sur la seconde à Timothée*, 3 (LIV, 33).

5. *Sermon sur le Psaume* CXXIV (XXXII, 477). — Cf. Lettre 3 374 (XVIII, 429); — Lemaire de Belges, *Illustrations de Gaule*, L. I, ch. XXXIV : « Iceluy Paris mesmes perira au pourchas des deux Deesses injuriees... Mais bien seroit advenu, si luy seul en portoit la paste au four : à fin que si grand nombre de hauts hommes... ny prinssent deffinement, »

6. *Instruction contre les Anabaptistes* (VII, 85). — Cf. *Institution chrestienne*, IV, x, 12; *Sermons sur le Livre de Daniel*, 20 (XLI, 533); — E. Pasquier, *Recherches de la France*, L. VI, ch. XV : « Deviez craindre qu'une Princesse nourrie en la Religion

licisme est désigné par lui dédaigneusement sous le nom de *papisterie* : « Les chants et melodies qui sont composés au plaisir des aureilles seulement, comme sont tous les fringots et fredons de la *Papisterie*... ne conviennent nullement à la majesté de l'Eglise [1]. » Il s'attaque souvent aux plus hauts dignitaires de cette papisterie, aux *evesques cornus*, aux *bestes cornues*, qu'il nomme ainsi par allusion à la forme de la mitre : « Qu'est-ce que le monde honore aujourd'huy en ces *Evesques cornuz*, sinon qu'il repute pour plus excellens ceux qui president aux plus grandes villes [2]? » — « Le mot d'Evesque n'est point comme on l'a prins en la papauté, pour une *beste cornue* qui se revest de mitre, de croix, et de tels badinages [3]. » Et il ne ménage pas le simple *prestrot* [4], le *messire Jean*, que nous voyons si souvent nommé ainsi par les conteurs du XVI[e] siècle : « Moiennant qu'on aie soufflé en l'aureille d'un *messire Jean*, il suffit, voilà Dieu qui sera bien paié [5]. » Il parle avec dédain « de ces autres *falourdiers* (qu'on appelle) de ces prestres qui se louent à six blancs, ou à deux sols, ou à deux carolus [6] », et « qui gagnent leur vie à chanter ou à barbotter, à ouyr les confessions, porter les morts en terre, et autres choses semblables [7] ». Et tout au bas de l'échelle ecclésiastique, il voit encore ceux que la langue populaire nomme les *porteurs de rogatons* : « Sainct Augustin... se complaignant d'aucuns *porteurs de rogatons*, qui desja de son temps exerceoyent foyre villaine et deshonneste; portans çà et là des reliques de Martyrs, adjouste : Voyre, si ce sont reliques de Martyrs [8]. »

Parmi les cérémonies du catholicisme, celle à laquelle il s'attaque sans relâche, c'est naturellement la cérémonie essen-

Papistique (ainsi appellez-vous la nostre) fust à l'advenir appellée au gouvernement absolu de l'Estat. »

1. *Institution chrestienne*, III, xx, 32. — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 109 (XXVII, 513).

2. *Institution chrestienne*, Au Roy de France. — Cf. *ib.*, IV, x, 6; — *Sermons sur l'Harmonie Evangélique*, 53 (XLVI, 663).

3. *Sermons sur la première à Timothée*, 20 (LIII, 234). — Cf. *Sermons sur le Livre de Daniel*, 39 (XLII, 72-73); — *Sermons sur l'Harmonie Evangélique*, 28 (XLVI, 340); — *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 11 (L, 411).

4. *Contre les Libertins*, ch. XXIII (VII, 226). — Cf. H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. XXIX et ch. XXXVII.

5. *Sermons sur le Livre de Daniel*, 28 (XLI, 623). — Cf. *Institution chrestienne*, III, v, 18; — *Excuse aux Nicodemites* (VI, 18); Des Périers, Nouvelle XXII : « Le gentilhomme... se print à dire : Messire Jehan, l'evangile du jourd'huy estoit fort devotieux. »

6. *Sermons sur la première à Timothée*, 40 (LIII, 479). — Cf. *Sermon contre l'Idolatrie* (VIII, 385).

7. *Institution chrestienne*, IV, v, 9 (IV, 657).

8. *Traicté des Reliques* (VI, 409). — Cf. *Institution chrestienne*, III, v, 1; *ib.*, IV, XIII, 15; — H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. VIII, XXII, XXXVIII.

tielle, la messe. Les partisans de la messe reçoivent de lui, comme des autres écrivains protestants, divers sobriquets : *messateurs*, *missotiers*, *missatiers*[1]. Avec la messe, il condamne tout l'éclat des cérémonies catholiques : « De qui est-ce que vous tenez qu'on ait des torches, des luminaires, et toutes telles *fanfares*[2]? » Toutes les pratiques du culte, et les médailles qu'on porte au cou, et les autres objets consacrés, ce sont des *agios* : « Les papistes prendront des asperges d'eau benite, quand ils entreront au temple : or ce ne sont qu'*agios*, ils ont emprunté cela des Juifs[3]. » — « Ils ont pensé qu'en prononçant ces mots, ils faisoient une conjuration, que cela estoit comme sont ces Agnus dei en la Papauté, et ces autres *agios* qu'ils pendent à leur col[4]. » Calvin se moque des chants d'église, des gens qui gagnent leur vie en *abbayant le parchemin* : « Les autres, comme les chanoines et caffars, en *abbayant le parchemin* jour et nuit, et barbotant leur breviaire, vendent leurs coquilles au peuple[5]. » Il se moque aussi des prières dites seulement des lèvres : « Il faudra *barboter* tant de patenostres, il faudra porter une chandelle à un tel sainct[6]. » — « Il faudroit qu'ils prinssent des ailes, pour parvenir jusques à la Vierge. Car il est yci question de parler à elle de bouche à bouche. Or ils jettent leurs *barbotemens* en l'air, et à l'aventure[7]. » — Il condamne sévèrement les prêtres qui vendent les prières : « Tous

1. *Messateur*, *Traicté de la Saincte Cene* (V, 455). — *Missotier*, *Institutions chrestienne*, IV, xviii, 4; — *Missatier*, *Contre les Libertins*, ch. xxiii (VII, 241).

2. *Sermons sur le Psaume* CXIX, 17 (XXXII, 685).

3. *Sermons sur le Deuteronome*, 124 (XXVII, 700). — Cf. *Response à un Holandois* (IX, 616); — *Sermons sur le Deuteronome*, 22 (XXVI, 143); — *ib.*, 24 (XXVI, 161); — *ib.*, 42 (XXVI, 388); — Marot, *Epistres*, XXI : « A minuyct, à la lune, Va faire en terre un grand cerne tout rond, Guigne le ciel, sa corde couppe et rompt, Faict neuf grans tours, entre les dentz barbotte, Tout à part luy, d'Agios une botte. »

4. *Sermons sur le Deuteronome*, 46 (XXVI, 441). — Cf. Larivey, *les Escolliers*, IV, 1 : « Vous voudriez que je fisse comme beaucoup de ceste ville, lesquels, tant pauvres soient-ils, soit qu'ils se marient ou marient leurs filles, sœurs ou parentes, leur baillent plus de nouveaux habits, menus fatras et agios, que si elles estoient comtesses. »

5. *Institution Chrestienne*, III, xx, 29. — Cf. *Comptes du monde adventureux*, édition Frank, I, 95 : « Ce pauvre Juif fut contraint de demourer en ce plaisant lieux (sans boire ne manger) par long temps, delaissé des siens, qui alloient abbayer le parchemin en leur sinagogue. » — Rabelais, l. III, ch. xv : « Matines ayant neuf leçons, les moines plus matin se levoient par raison. Plus aussi multiplioient en appetit et alteration aux abboys du parchemin : que matines estantes ourlées d'une, ou trois leçons seulement. »

6. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 14 (LI, 416). — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 150 (XXVIII, 317); — *Sermons sur le Psaume CXIX*, 19 (XXXII, 701); — Amyot, *Histoire Æthiopique*, l. I : « Je mis de l'Encens dedans le feu, faisant semblant de barboter quelques prieres. »

7. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 6 (XLVI, 64). — Cf. *Institution Chrestienne*, IV, xiii, 19; — Du Bartas, 2e *Semaine*, 4e jour, 1re partie : « Elle [une sorcière] jappe, elle braist, elle hurle, elle bruit, Et du barbotement de ses vers execrables. Entendre à peine on peut ces detestables mots. »

tels Prestres, qui n'ont nul ouvrage ne loyer qu'à faire marchandise de Messes et *briborions*... n'ont nul office legitime à exercer[1]. »

On rencontre souvent chez Calvin des attaques contre les images de Dieu et des saints, qui ne sont pour lui que des idoles, et qu'il traite de *marmousets* ou de *mariottes* : « Ceux qui se chauffent du mesme bois dont ils font leur dieu... et se prosternent pour adorer le *marmouset* qu'ils ont fait, sont par trop insensez[2]. » — « N'attendons point qu'on nous mette des *mariottes*, des marmousets devant les yeux : mais que nous ayons ceste image vive de Dieu, qui soit imprimee en nos cœurs[3]. » L'agenouillement devant les images, et toutes les autres pratiques analogues, il les désigne par une expression populaire : *baiser le babouin*, ce qui signifiait consentir à une action humiliante : « Combien qu'ils parlent de confession et d'attrition, toutesfois cela n'est qu'une pure mocquerie, et mesme ce n'est sinon pour laisser des scrupules aux povres consciences, afin de venir *baiser le babouin*, d'aller à confesse, et de souffler en l'oreille du prestre[4]. » — Il tourne en dérision les sacrements, les miracles, et surtout cette multitude de saints, qu'il compare à une garenne : « Le sacrement de l'Ordre... est si fertile qu'il enfante de soy sept petits *Sacrementeaux*[5]. » — « Nostre Seigneur nous a renduz assez advisez contre ces *miracleurs*, predisant qu'il surviendroit faux Prophetes, qui par grandes merveilles et prodiges tireroyent en erreur mesme les eleus, si faire se pouvoit[6]. » — « Ils disent : Nous ne sçavons plus à quel saint nous vouer : car ils en ont tant forgé comme une *garenne*[7]. » — Les papistes eux-mêmes, dit-il, dans un de leurs

1. *Institution Chrestienne*, IV, v, 9. — Cf. G. Bouchet, 27e *Seree* : « Elle le pria d'attendre un peu jusques à ce qu'elle eust dit quelques certains mots, et quelques oraisons qu'elle avoit accoustumé de dire toutes les fois que le mal des dents luy prenoit, et que les ayant dictes son mal la laissoit incontinent : ayant apprins ces breborions de sa grand mere, fort subjecte, aussi bien qu'elle, à la rage des dents » ; — E. Pasquier, *Recherches de la France*, l. VIII, ch. LXII : « Le mot de *Brimborium* dont nous usons quand nous disons que quelqu'un dit ses *Brimborions*, vient du latin de *Breviarium*. »

2. *Institution Chrestienne*, I, XI, 4. — Cf. *ib.* I, XI, 6 ; — *Excuse aux Nicodemites* (VI, 599) ; — *Contre les Libertins*, ch. X (VII, 176) ; — *Sermons sur le Deuteronome*, 32 (XXVI, 269).

3. *Sermons sur le Deuteronome*, 115 (XXVII, 580).

4. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 40 (XLVI, 498). — Cf. *Que doit faire un homme fidele entre les papistes* (VI, 568) : « Qu'est-ce que font moins ceux qui se viennent agenouiller à la messe, pour approuver toute l'abomination qui s'y commet, et en toutes les ceremonies perverses et repugnantes à Dieu, qui se font au royaume de l'Antechrist, baisent le babouin : c'est-à-dire, se feignent d'y consentir et les recevoir comme bonnes » ; — cf. *Response à un Holandois* (IX, 606) ; — H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. XXXIX ; — Baïf, *l'Eunuque*, I, 1.

5. *Institution Chrestienne*, IV, XIX, 22.

6. *Institution Chrestienne*, Au Roy de France.

7. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 13 (LI, 409). — Cf. *Ibid.*, 20 (LI, 498) ; — *Sermons sur le Livre de Job*, 9 (XXXIII, 120).

proverbes, se moquent à la fois de leurs pèlerinages et de leurs saints : « Ils ont beau tracasser et *courir à S. Trottet* (comme eux-mesmes le disent en proverbe) en cela ils monstrent que le diable les transporte et les ravit[1]. »

Mais son ennemi le plus haï, ce n'est pas le catholicisme, c'est le vice, le vice sous toutes ses formes. C'est contre le vice qu'il dirige ses attaques les plus violentes. Le vice lui inspire la plus grande horreur. A chaque instant il parle de la puanteur du péché : « La grandeur de nos pechez est telle, que c'est pour *empunaisir* et ciel et terre[2] ». Pour exprimer le dégoût qu'il éprouve devant ceux qui s'accoutument « à demeurer en leur ordure », aucune image ne lui semble excessive : « Je ne saurois user de comparaison plus propre qu'en les accouplant avec les *cureurs de retretz*. Car comme un *maistre Fifi*, apres avoir longtemps exercé le mestier de remuer l'ordure, ne sent plus la mauvaise odeur, pour ce qu'il est devenu tout punetz, et se moque de ceux qui bouchent leur nez : pareillement ceux-cy, s'estans par accoustumance endurcis à demeurer en leur ordure, pensent estre entre des roses, et se moquent de ceux qui sont offensez de la puanteur, laquelle ilz ne sentent pas[3]. » Calvin ne cherche pas d'euphémisme pour désigner la débauche, et appelle franchement de leur nom les *paillardeaux* et les *ruffiens* : « Si on voit les enfans des pasteurs estre des supposts de taverne... des petis *paillardeaux*... comment les autres pourront-ils estre debordez au prix[4] ». — « Un *ruffien* quand il voudra seduire quelque jeune femme, ou quelque fille, il n'usera point de meschans termes et vileins, car il sçait qu'elle les auroit en horreur : mais petit à petit il regardera comme il la pourra abruver de sa poison mortelle[5]. »

Calvin fait la guerre aux plaisirs de la table, à la gourmandise, à l'ivrognerie. On ne doit pas imiter ceux qui *jettent tout par*

1. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 38 (XLVI, 469). — Cf. *Legende de Pierre Faifeu* : « Au temps pasqual, que don apostolicque, Sayges et foulx de bon voulloir, colique A sainct Trotter ung chascun va gaigner, En plusieurs lieux sans argent desgainner, Me transportay faire mes stations. »

2. *Sermons sur la Genese, 2e de la Justification* (XXIII, 707). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 8 (XXXIII, 114); — *Ibid.*, 18 (XXXIII, 227).

3. *Excuse aux Nicodemites* (VI, 595). — Cf. *Farce du Savetier*, dans l'*Ancien théâtre français*, II, 130-131 : « Ton père houssoit les cheminées. — Et le tien curoit les privez... — Le tien s'appeloit ramonneux De cheminées, je te le dis. — Le tien estoit toujours breneux Et s'appelloit maistre Fy Fy »; — Rabelais, l. II, ch. xvii : « J'euz un aultre proces bien hord et bien sale contre maistre Fyfy et ses supposts »; — E. Pasquier, *Recherches de la France*, l. VIII, ch. xxvi : « Nous appellons maistre Fify celuy qui se mesle du mestier de curer nos latrines. »

4. *Sermons sur la première à Timothée*, 23 (LIII, 280).

5. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 1 (L, 277). — Cf. *Sermons sur le livre de Job*, 113 (XXXIV, 653).

escuelles : « Qu'un chacun apprenne à se reigler, que nous ne soyons point comme ceux que leurs appettits les transportent, tellement qu'*ils jettent tout par escuelles* (comme on dit) afin de satisfaire à leur ventre[1]. » Il parle des ivrognes qui ont *vin en corne* : « Un yvrongne se fera à croire merveilles : il sera roy et empereur par fantasie, cependant qu'il aura *vin en corne*[2]. » Il témoigne son mépris pour « ces frians qui voudroyent (ainsi que disoit l'autre) *avoir des cols de grue*, afin que la saveur leur demeurast long temps[3] », et pour « ces yvrongnes, que s'il y a bonne annee de vin, ils despittent Dieu, et s'abrutissent là du tout : que si le vin ne leur regorge, et qu'ils ne le puissent *entonner comme en des houseaux*, ce ne leur est point assez[4]. » Les excès de ce genre entraînent d'ailleurs d'autres excès, et Calvin rappelle à ce sujet un proverbe : « Aucuns estiment qu'ils se sont levez pour aller jouer : comme on dira en proverbe commun, qu'*après la panse vient la danse* : et que ceux qui sont bien souls, s'adonnent à toute intemperance[5]. »

Henri Estienne, dans son traité de la *Précellence du langage françois*, montre par des exemples bien choisis combien est riche notre langue, qui, pour l'expression d'une même idée, dispose de tant de formes diverses. C'est une vérité que l'on comprend bien en lisant les traités et les sermons de Calvin, où reviennent constamment les mêmes adversaires, mais où sont employées avec une naturelle habileté toutes les ressources de la langue et particulièrement celles de la langue familière. S'il veut parler de l'orgueil et de la présomption des hommes, de leur insolence et de leurs blasphèmes contre Dieu, il nous les montrera *enflez comme crapaux* :

« Ceux qui devroyent avoir la teste baissee, et estre confus de

1. *Sermons sur le Deuteronome*, 83 (XXVII, 196). — Cf. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 55 (XLVI, 683); — P. Saliat, trad. d'Herodote, l. IX, ch. LXXXII : « Pausanias voiant les lictz d'or et d'argent avec un apprest de viande excessivement magnifique, il s'estonna de veoir tant de biens jectez par escuelles »; — Rabelais, l. I, ch. IV : « Le bon homme Grandgousier y prenoit plaisir bien grand : et commandoit que tout allast par escuelles. »

2. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 43 (XLVI, 530). — Cf. J. Bouchet, *Epistres morales du Traverseur*, II, IX, 1 : « J'ay veu marchant, sans avoir vin en corne, Lequel disoit, si le doz on ne torne Dix ans à Dieu, de grans biens on n'aura. »

3. *Sermons sur le Livre de Job*, 74 (XXXIV, 164).

4. *Sermons sur le Deuteronome*, 83 (XXVII, 196).

5. *Sermons sur l'Epistre aux Corinthiens*, 3 (XLIX, 608). — Cf. H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. VI : « Aussi se trouve un vers Grec, lequel en forme de proverbe dit que quand on est bien saoul, c'est alors qu'on pense à Vénus, et non pas devant. Ce qui est assez conforme au proverbe François, *après la panse vient la danse*. Car danse se prend ici generalement. » Rabelais dit, mais dans un autre sens : *de la panse vient la danse* : « Nous, dist Picrochole, n'aurons que trop mangeailles. Sommes-nous ici pour manger ou pour batailler? Pour batailler, vrayement, dist Toucquedillon. Mais de la panse vient la danse. Et ou faim regne, force exule. » Cf. Amyot, trad. de Plutarque, *Causes naturelles*, 21.

honte, encores ne laisseront-ils point d'estre pleins de fierté, *comme crapaux*[1]. » Ailleurs il parle des arrogants, et de leur *gros estomach* : « Un qui n'aura ni dexterité, ni industrie ni honnesteté aucune, voudra faire de l'arrogant, et voudra estre reputé sage.... il sera là avec un visage refrogné, tellement qu'on ne l'osera pas regarder, sous ombre qu'il viendra là jetter ses bouffees et son *gros estomach*[2]. » Il caractérise ainsi un homme hautain, méprisant : « Vous eussiez dict qu'il estoit *ung Roy de cartes* a mespriser et rejecter tout le monde[3]. » L'homme qui pense être d'une nature supérieure croit et semble *estre tombé des nues* : « Si un homme devient riche, s'il est eslevé en honneur, il ne voudra point qu'on luy ramentoive quel il a esté : mais il est tellement transporté en outrecuidance, qu'il luy semble *estre tombé des nues*[4] ». — « Il semble qu'un homme *soit tombé des nues* quand il portera la mitre cornue sur la teste, et que cependant il ouvrira la bouche pour parler de Dieu[5]. » Avec quelle verve il parle de *ces coquars qui se font à croire qu'ils ont le Saint-Esprit en leur manche*[6], et dédaignent la simplicité de l'Évangile : « Beaucoup de *coquars* pensent que ce qui est contenu en l'Evangile n'est que pour les idiots : il leur semble qu'en resvant ils se forgeront des songes beaucoup plus subtils que n'est toute la doctrine de Jesus Christ[7]. » Et quel dédain dans cette façon de désigner des jeunes gens outrecuidants : « Quand j'appelle petis enfans, je n'entends pas ceux qui sont à la mamelle, mais *ces petites ordures qui sont attachez à une espee, et font des compagnons*, et cuident estre hommes[8]. » En parlant des hommes effrontés, pleins de confiance en eux-mêmes et intrépides dans le mal, Calvin emploie la vieille locution proverbiale, *asseuré comme un meurtrier* : « L'Escriture donc nous monstre que les contempteurs de Dieu sont *plus asseurez que meurtriers*. Car ils pensent avoir complot avec la mort, et appoinctement avec le sepulchre[9]. » — « Voilà donc les hommes qui seront *asseurez comme des meur-*

1. *Sermons sur le Deuteronome*, 188 (XXIX, 61). — Cf. *Sermons sur le Psaume* CXIX, 9 (XXXII, 589); — *Sermons sur le Livre de Job*, 105 (XXXIV, 552).
2. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 37 (LI, 55).
3. Lettre 2118 (XV, 439). — Cf. *Satyre Ménippée*, Harangue de M. de Lyon : « Soubs quel Roy trouveriez-vous jamais meilleure condition? Vous estes Comtes et Ducs, en propriété de toutes les places et provinces que vous tenez. Vous y commandez absolument et en rois de carte. »
4. *Sermons sur le Deuteronome*, 141 (XXVIII, 206).
5. *Sermons sur l'Epistre à Tite*, 6 (LIV, 446). — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 60 (XXVI, 619).
6. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 1 (LI, 250).
7. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 4 (LI, 290). — Cf. *ib.*, 7 (LI, 327); — *Sermons de Jacob et d'Esau*, 2 (LVIII, 34); — *ib.*, 3 (LVIII, 51).
8. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 26 (LI, 576).
9. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 43 (XLVI, 533).

triers, jusques à tant que Dieu les ait bien mattez[1]. » La langue populaire, si riche en expressions moqueuses pour la fanfaronnade, lui fournit un joli trait : « Nous avons des ennemis qui sont plus forts et plus robustes en comparaison de nous que n'ont point eu les Israelites, quand ils devoyent entrer en la terre de Canaan. Il semble *qu'ils nous doivent manger à un grain de sel*, comme on dit[2]. » Contre la vanité et l'insoumission, si naturelles chez l'homme : « Nous sommes comme des escargots naiz en un jour, *nous levons incontinent les cornes*[3]. »

Contre ceux qui prétendent plaider contre Dieu, ou qui se révoltent contre sa volonté, Calvin a diverses expressions, dont le degré varie avec la gravité de la faute : « Que nous n'ayons point *un bec affilé* pour jaser à l'encontre de Dieu[4] ». Là, l'expression est encore d'une ironie indulgente : il s'agit simplement d'un bavardage inconsidéré. Il a plus de colère contre ceux qui se font gloire de leurs plaisanteries contre Dieu, qui disent des *mots de gueule*, et blasphèment *à gueule ouverte*, *à gorge ouverte*, contre ces insolents qui prétendraient faire de Dieu leur *naquet* et le soumettre à leurs caprices : « Cependant qu'ils ont le vent en poupe, ils plaisantent en se moquant de Dieu, mesmes ils font gloire de brocarder et dire *mots de gueule* pour abaisser sa vertu[5]. » — « On verra ces galans... qui en sont venus jusques là, de blasphemer ainsi Dieu *à gueule ouverte*[6]. » — « Si nous faisons comparaison de Job avec ceux qui blasphement Dieu *à gorge ouverte*... combien telles gens sont ils à condamner[7]? » — « Dieu ne sera point notre *naquet* pour trotter là où nous le voudrons envoyer[8]. » — « Ç'a esté un vice par trop ordinaire : c'est qu'ils eussent voulu *faire sauter le baston à Dieu* (par manière de dire)

1. *Sermons sur le Livre de Job*, 90 (XXXIV, 366). — Cf. *ib.*, 86 (XXXIV, 306); — Des Périers, édition Lacour, I, 135 : « Là, de tous cas jugent assurément. Comme un meurtrier, lequel assuré ment. » — Rabelais, l. IV, ch. XXIII : « Je m'appelle Guillaume sans paour. De couraige tant et plus. Je ne entends couraige de brebis. Je diz couraige de Loup, asceurance de meurtrier. »

2. *Sermons sur le Deuteronome*, 15 (XXVI, 61). — Cf. *ib.*, 173 (XXVIII, 603); — *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 45 (LI, 821).

3. *Sermons sur le Livre de Job*, 31 (XXXIII, 387). — Cf. Lettre 397 (XI, 400); — Lemaire de Belges, *Schismes et Conciles*, première partie : « En ce mesme temps commencerent les Papes à lever les cornes plus amplement alencontre des Empereurs. »

4. *Sermons sur le Livre de Job*, 103 (XXXIV, 529); — Cf. *ib.*, 141 (XXXV, 285); *Sermons sur la seconde à Timothée*, 20 (LIV, 239).

5. *Institution Chrestienne*, I, IV, 4. — Cf. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 32 (LI, 644); — *Sermons sur la première à Timothée*, 10 (LIII, 120).

6. *Sermons sur la première à Timothée*, 40 (LIII, 487).

7. *Sermons sur le Livre de Job*, 11 (XXXIII, 150).

8. *Sermons sur le Deuteronome*, 116 (XXVII, 600).

et le transfigurer, comme s'ils luy eussent imposé loy[1]. » Il faudra qu'un jour ces orgueilleux et ces blasphémateurs subissent la punition qu'ils méritent : Dieu saura bien *leur rabattre les clous* : « Il faut donc que Dieu *rabbate les cloux* tant aux hommes qu'aux femmes, et qu'il use de violence, veu qu'il n'est point aisé de corriger la hautesse qui est en nous, sinon par force[2]. »

La langue de Calvin n'est pas moins riche en expressions vives et imagées quand il fait la guerre à l'hypocrisie. Il n'aime pas les gens qui ont *une arrière-boutique*, une mine trompeuse, et font seulement *le beau beau* : « Tous ceux qui... veulent s'acquitter envers Dieu par des ceremonies et des menus fatras, montrent qu'ils ont une *arriere-boutique* là dedans, et qu'ils ne la veulent point desployer[3]. » — « Que ceux qui sont revesches, ou bien *qui font seulement le beau beau*, et tiennent une arriere-boutique là dedans, et sont doubles et pleins de fallaces, soyent maniez comme à la rigueur[4]. » — Plus blâmable encore est l'hypocrisie religieuse qui prétend contenter Dieu de vaines pratiques, au lieu de lui offrir ce qu'il demande avant tout : « La charité donc est un signe et une marque infallible que nous voulons servir Dieu, non pas en luy faisant *gerbe de paille*, mais à la verité et sans feintise, quand nous aimons nos prochains[5]. » — « Ils sont endurcis et enyvrez de telle presomption, qu'il leur semble... que Dieu leur soit redevable : et puis encore qu'on les redargue, ils pensent *contenter Dieu de nefles* (comme on dit)[6]. » — Cette hypocrisie aide les hommes à se dissimuler à eux-mêmes leurs propres fautes, et le plus léger prétexte leur suffit pour se juger excusables : « Si tost qu'ils auront trouvé quelque petit ombrage, et je ne say quelle couleur pour desguiser leurs offenses, ils ne font que *torcher leur bouche*, et pensent estre bien justes[7]. » — « Si on a fait tort à un homme, il faut qu'il y en ait condamnation : mais quand la gloire de Dieu aura esté violee, et qu'on l'aura despitee en toutes sortes :

1. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 50 (XLVI, 625).

2. *Sermons sur la première à Timothée*, 19 (LIII, 226). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 103 (XXXIV, 531); Cholières, *Matinées*, II.

3. *Sermons sur la première à Timothée*, 29 (LIII, 343). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 140 (XXXV, 277); — *ib.*, 154 (XXXV, 446); *Sermons sur l'Epistre aux Corinthiens*, 8 (XLIX, 675); — E. Pasquier. *Recherches de la France*, l. IV, ch. VIII : « Sainct Gregoire parlant pour ceux qui sans arrière-boutique se vouent à Dieu. »

4. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 43 (XLVI, 531). — Cf. H. Estienne, *Conformité du langage françois avec le grec*, L. I, ch. VIII : « Et vous me faisiez tant le beau beau, traistre que vous estes »; — Cholières, *Matinées*, VI; *id.*, *Apres-disnees*, IX.

5. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 32 (L, 679).

6. *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 44 (XLVI, 540). — Cf. *Sermons sur la Genese*, 3e *de la Justification* (XXIII, 713); *Sermons sur la Passion*, 4 (XLVI, 886).

7. *Sermons sur le Deuteronome*, 63 (XXVI, 655). — Cf. *Sermon contre l'Idolatrie* (VIII, 381); — *Sermons sur le Deuteronome*, 113 (XXVII, 564); *ib.*, 114 (XXVII, 57 3).

et quoy? on n'en fait que *torcher le museau*[1]. » Ils ne peuvent d'ailleurs souffrir les reproches, et ne veulent pas qu'*on leur gratte leur rogne* : « Il y en a d'aucuns qui me trouvent trop rigoreux... Si on leur demande la cause de leur mescontentement : c'est d'autant qu'ilz ne peuvent souffrir qu'*on leur gratte leur rogne*[2]. »

Quand Calvin parle de la tromperie, de la fourberie, c'est souvent avec les mots de la langue populaire. On trouve par exemple chez lui *beffler* et *befflerie* : « Tant en gestes qu'en parolles ilz prennent plaisir à *beffler* le monde, et retourner leur robbe à tout propos : tellement qu'on ne sache par quel costé les prendre[3]. » — « Vous le tenez [Dieu] ainsi qu'un idole : vous luy faites accroire qu'il se contentera de vos *befleries* : et quand vous aurez abusé les hommes et vous en serez mocqué, il vous semble que Dieu est de leur rang[4]. » Comme les auteurs les plus familiers, il dit *bailler une cassade*, *bailler une trousse*, dans le sens de tromper, jouer un mauvais tour : « Nous voyons comme les plus habiles se deçoyvent, et qu'il ne faut point leur *bailler de cassade* (comme on dit) du costé du monde : que Dieu se mocque d'eux quand ils presument en faisant leurs discours, et qu'ils font leur conte sans leur hoste, Dieu renverse tout cela[5]. » — On en trouvera beaucoup qui diront : « O ! de moy, encores que je prenne, ce n'est pas à dire pour cela que je me destourne de mon office : car quand j'auray bien pris... je *bailleray la trousse* à celuy qui me pensoit avoir gagné en me donnant[6]. » — « Ceux qui sont addonnez à ambition, ou à avarice, ou à choses semblables, sont comme chiens et chats qui s'entremangent, et s'espient pour *se donner toujours*

1. *Sermons sur le Deuteronome*, 57 (XXVI, 577).

2. *Excuse aux Nicodemites* (VI, 594). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 131 (XXXV, 161); — *ib.*, 132 (XXXV, 172); — *Sermons sur l'Harmonie Évangélique*, 55 (XLVI, 678). Cette expression s'employait aussi dans un sens tout différent, comme le montre la phrase suivante : « Que les hommes se justifient tant qu'ils voudront, qu'un chacun gratte les rongnes de son compagnon, et qu'ils s'applaudissent en leurs maux... tant y a que Dieu ne laisse point de regarder du ciel. » *Sermons sur le Livre de Job*, 58 (XXXIII, 729).

3. *Contre les Libertins*, ch. VIII (VII, 170). — Cf. Cholières, *Matinées*, I : « Merveilles que, vous qui estes homme sage et bien entendu aux affaires, vous vous estes ainsi laissé befler. »

4. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 40 (LI, 91).

5. *Sermons sur le Deuteronome*, 61 (XXVI, 631). — Cf. Baïf, *le Brave*, IV, 2; — Larivey, *le Laquais*, II, 2; — Tabourot des Accords, *Apophtegmes du sieur Gaulard* : « Le sieur de Plantebourdes luy donnoit fort souvent des cassades, et luy racontoit pour vrayes des nouvelles qu'il venoit promptement d'inventer. »

6. *Sermons sur le Deuteronome*, 101 (XXVII, 418). — Cf. P. Saliat, trad. d'Hérodote, L. II, ch. XLII : « Hercules desirant voir Juppiter, et au rebours Juppiter ne voulant estre veu de luy, en fin cognoissant que Hercules persistoit, il luy bailla ceste trousse : aiant escorché un mouton... il se vestit de la peau, et se monstra ainsi à Hercules. » La langue de Saliat est souvent très familière. — Cf. aussi Larivey, *la Vefve*, V, 10.

quelque trousse[1]. » Il se sert plusieurs fois du mot *embabouiner*, et d'une expression proverbiale qui subsiste encore presque intacte aujourd'hui : *faire croire que vessies de bélier sont lanternes* : « Non seulement ils troublent le sens des auditeurs, en meslant les choses qui doivent estre distinctes : mais aussi ilz les *embabouinent*, en leur faisant à croire qu'ilz sont tous spirituelz et divins[2]. » — « Leur office seroit de ne permettre point leurs povres subjectz estre ainsi seduitz, non seulement par la faulse doctrine, mais visiblement *en leur faisant à croire que vessies de belier sont lanternes*, comme dit le proverbe[3]. » C'est à l'aide de locutions proverbiales analogues qu'il exprime cette idée : vouloir persuader à quelqu'un des absurdités : « On voit evidemment que c'est la plus sotte fable du monde, et laquelle a autant d'apparence que *si on disoit que les nuees sont peaux de veau*[4]. » — « Si nous sommes enseignez en l'Evangile, nous ne serons point comme petits enfans, tellement qu'*on nous face accroire que vessies sont nuees*[5]. » Et il use d'une autre locution familière quand il veut parler des fourberies qui sont lentes à se dévoiler : « Ces canailles du commencement se farderont de quelque belle apparence pour donner quelque goust de leur doctrine aux simples : *jamais ne descouvrent le pasté* de leurs abominations, jusques à ce qu'ilz se tiennent asseurez d'un homme qui est desja embabouiné pour consentir à leurs resveries[6]. »

Pour exprimer l'idée de moquerie, Calvin a volontiers recours à ces mots familiers : *se gaber*, *se truffer*, à la locution *faire le niquet* : « Si nous voyons que les meschans et ennemis de Dieu *se gabent*, quand nous serons en affliction, qu'ils prennent occasion par là de lever les cornes, et de se moquer de nous, ne soyons point vaincus pour cela[7]. » — « Quand sainct Paul dict : Ce ne suis-je pas qui fay le mal, mais le peché qui habite en moy, ce ne

1. *Sermons sur la seconde à Timothée*, 22 (LIV, 267). — Cf. Baïf, *le Brave*, II, 5 : « Je ne vy jamais de ma vie Une plus belle tromperie, Ny meilleure, ny mieux menee, Que la trousse qu'avons donnee A ce benest de Humevent »; — *Id.*, *l'Eunuque*, I. 1.

2. *Contre les Libertins*, ch. x (VII, 177). — Cf. *ib.*, ch. vii (VII, 169); — ch. xiii (VII, 185); ch. xxiii (VII, 234); — *Traicté des Reliques* (VI, 429).

3. *Traicté des Reliques* (VI, 414).

4. *Traicté des Reliques* (VI, 443).

5. *Sermons sur l'Epistre à Tite*, 6 (LIV, 448). — Cf. *Reformation contre Antoine Cathelan* (IX, 134).

6. *Contre les Libertins*, ch. xxiii (VII, 226).

7. *Sermons sur le Psaume* CXIX, 7 (XXXII, 562). — Cf. *Response à un Holandois* (IX, 597); — *Sermons sur le Deuteronome*, 33 (XXVI, 272); — *ib.*, 167 (XXVIII, 523); — Larivey, *les Esprits*, III, 6 : « Vous disiez tousjours que n'aviez pas un lyard, et maintenant vous dictes que avez perdu deux mille escus? — Tu te gabbes encor de moy, meschant que tu es! »

est pas pour se justifier ou pour rejeter ailleurs la coulpe de ses vices en *se truffant* [1]. » — « Un courtisant peut bien parler en risee et moquerie, de toutes les basteleries auxquelles s'amuse le monde pour servir Dieu... Mais quand on nous parle des sainctz commandemens de Dieu, il n'est pas question de *faire le niquet* [2]. »

Contre les ignorants, les incapables, ceux qui parlent ou agissent absurdement, la langue familière fournit à Calvin diverses expressions, par exemple : parler d'une chose *comme clerc d'armes* (c'est-à-dire comme un clerc pourrait parler d'armes); *à travers champs*, *se jeter aux champs* : « Ils s'aident aussi de la sentence de nostre Seigneur Jesus, disant qu'il y aura des signes au ciel pour annoncer le jour de sa venue derniere. Mais *ilz en parlent comme clercz d'armes*. Vray est qu'il leur est à pardonner, veu que ce n'est pas leur gibbier que de la saincte Escriture [3]. » — « Quand il y avoit luminaire, c'estoit pour leur monstrer qu'ils ne venoyent point adorer Dieu à l'adventure, ni comme *à travers champs* : mais qu'ils estoyent conduits et adressez par la parole de Dieu et par son S. Esprit [4]. » — « Plusieurs des premiers heretiques *se sont jettez aux champs* pour aneantir la gloire de Dieu par des resveries si enormes, que ce leur estoit assez d'esbranler et troubler les povres idiots [5]. » — Il raille l'homme qui, incapable de raisonner, se contredit lui-même et ruine son propre raisonnement : « Luy mesme *se coupe la gorge de son couteau*, usant de contrarieté trop lourde [6]. » — « Ce qu'il adjouste, emporte une contradiction si lourde, qu'il pourroit sembler, qu'il eut un peu trop humé. Car il est impossible qu'un homme de cerveau rassis *crache ainsi contre son nez* [7]. » — A ceux qui se contredisent ainsi, il conseille de mieux *accorder leurs flûtes* : « En cela il y a contradiction : car à son dire, Dieu se nomme autheur du mal, ce que luy nie; et pour-

1. *Contre les Libertins*, ch. XVIII (VII, 204). — Cf. P. Saliat, trad. d'Herodote, l. III, ch. LV : « Trouvant trop grief et difficile à endurer, que les Assyriens se truffent et gaudissent des Perses. » — Rabelais, t. IV, ch. XXXVIII.

2. *Excuse aux Nicodemites* (VI, 599). — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 108 (XXVII, 503); — *ib.*, 142 (XXVIII, 212); — *Sermons sur le Livre de Job*, 58 (XXXIII, 723); — *ib.*, 77 (XXXIV, 197).

3. *Contre l'Astrologie judiciaire* (VII, 531). — Cf. *Epistre contre un cordelier* (VII, 359); — H. Estienne, *Dialogues du Langage françois italianizé*, édition Ristelhuber, I, 189 : « A ce que je voy, vous ne parlez point de ces choses comme clerc d'armes, car vous estes garni de fort bons titres et documens. »

4. *Sermons sur le Deuteronome*, 149 (XXVIII, 299). — Cf. *Contre les Libertins*, ch. V (VII, 165); — Lettre 147 (X, II, 270).

5. *Institution Chrestienne*, I, XIII, 22. — Cf. *ib.*, III, XXI, 4; — IV, XI, 12; — *Instruction contre les Anabaptistes* (VII, 94).

6. *Response à un Holandois* (IX, 594).

7. *Response à un Holandois* (IX, 618).

tant *que il apprenne à accorder ses fleustes* [1]. » — Mettre en avant de mauvaises excuses, c'est *se couvrir d'un sac mouillé* : « Sainct Paul en disant, Nous savons que l'idole n'est rien, ne parle pas en sa personne, mais en celle des Corinthiens, *qui se couvroyent de telle excuse comme d'un sac mouillé* [2]. » — « Que nous ne cerchions point *des couvertures qui ne seront que sacs mouillez*, comme on dit. Quand un homme aura trop chaud, s'il prend un sac mouillé, il se donne la fievre : ainsi en faisons nous : mais quand nous cuiderons par ce moyen avoir caché nostre honte, il faudra que nous perissions sous notre hypocrisie [3]. » — Veut-il parler de ceux qui ne savent que répéter sans cesse la même affirmation : « Ils retournent encores au *refrain de leur ballade* : c'est qu'ils ne renoncent point la mort et passion de Jesus Christ, pource que leur intention n'est pas telle [4]. »

Condamnant les interprétations qui font parler l'Ecriture sainte au gré des hommes, qui en changent la forme et la plient à tous les caprices, il reproche à ses adversaires de la traiter comme un nez de cire, et il use en cela, dit-il, d'un proverbe répandu parmi les papistes : « Les Papistes disent bien vrai, quand ils usent de ce proverbe, que *l'Escriture saincte leur est comme un nez de cire*... Vray est qu'ils en ont fait un nez de cire quant à eux, la tournans à tors et à travers, pour se mocquer pleinement de Dieu et de sa verité [5]. » Il se plaint de ceux qui *tricotent* en la loi de Dieu : « Non seulement nous voulons *tricotter* en sa Loy : mais nous venons à renverser tout ordre, et les loix mesmes qu'il nous donne pour nous gouverner, nous transgressons tout cela[6]. »

Les bavardages vains ou méchants trouvent en Calvin un juge sévère : « Nous sommes trop *langards*, et... notre babil est trop

1. *Epistre contre un cordelier* (VII, 351). — Cf. *Institution Chrestienne*, IV, XVI, 23; — *Traité des Reliques* (VI, 417); — *Response à un Hollandois* (IX, 619).

2. *Response à un Holandois* (IX, 606). — Cf. *Sermon contre l'Idolatrie* (VIII, 377); *Sermons sur l'Harmonie Evangélique*, 21 (XLVI, 251); — H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. XVI : « Je laisseray ces Qui pro quo ausquels ils trouvent quelques couvertures, combien que elles soyent telles que on peut dire qu'ils se couvrent d'un sac mouillé. »

3. *Sermons sur l'Epistre aux Corinthiens*, 8 (XLIX, 679).

4. *Sermon contre l'Idolatrie* (VIII, 385). — Cf. Regnier, Sat. II : « Puis au partir de là, Vous disent, mais Monsieur, me donnez-vous cela? C'est toujours le refrein qu'ils font à leur balade. »

5. *Sermons sur le Livre de Job*, 42 (XXXIII, 523-24). — Cf. *Contre les Libertins*, ch. IX (VII, 175); Lettre 2118 (XV, 441); *Sermons sur le Deuteronome*, 33 (XXVI, 282); — E. Pasquier, *Pour-parler du Prince* : « Aussi fait-on de tout temps en chaque République un nez de cire à la Loy, la tirant chaque Legislateur à l'advantage de luy, et de ses favoris. »

6. *Sermons sur le Deuteronome*, 94 (XXVII, 326). — Cf. Montaigne, *Essais*, L. I, ch. XXII : « Pour m'estre duict en ma puérilité, de marcher tousjours mon grand et

excessif et superflu[1]. » — « Les femmes... se doivent garder d'être *langagieres*, ni mesdisantes[2]. » Contre la médisance, contre le babil téméraire et superflu, il trouve dans la langue familière les mots dont il a besoin : *decliquer sa langue*, ou simplement *decliquer*, *gazouiller*, *degouler* : « Que nous ne soyons point donc scandalisez par trop, quand un homme de bien sera en ignominie et opprobre, que *les langues seront decliquees* à l'encontre de luy[3]. » — « Ils viendront à confesse, et souvent y retourneront, qu'ils n'auront point *descliqué* en trois heures la moitié de ce qu'ils voudront dire[4]. » — « Ils devront trembler quand l'exemple de Jesus Christ leur sera mis en avant : et par ce moyen estre un peu reprimez, pour ne point *gazouiller* si hardiment de ce haut mystere[5]. » — « Je laisse là beaucoup de fatras que les canonistes *desgasouillent* en leurs escoles[6]. » — « Toutes fois et quantes qu'il est question de parler de Dieu... que nous n'ayons pas la bouche ouverte pour *degouler* tout ce qui nous viendra en phantasie[7]. » Il se moque des propos étourdis qu'on tient tous les jours au sujet des choses divines : chacun en veut *dire sa ratelée* : « Quand on traite... de toute l'Escriture saincte, un chacun ira à la volée : si on devise à l'ombre d'un pot, chacun *en dira sa ratelee*[8]. » Les gens légers, qui ont été « si mal advisez de ne point profiter en l'escole de Dieu[9] », qui sont toujours demeurés « asniers », il leur reproche de se contenter de *fleureter* sur la doctrine : « Beaucoup de gens ne font que *fleu-*

plain chemin, et avoir eu à contrecœur de mesler ny tricotterie ny finesse à mes jeux enfantins... il n'est passetemps si léger, où je n'apporte... une extrême contradiction à tromper. »

1. *Sermons sur le Livre de Job*, 105 (XXXIV, 551). — Cf. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 39 (LI, 736); — *Sermons sur la première a Timothée*, 25 (LIII, 293); — Marot, *Ballades*, I : « Languards picquans plus fort qu'un herisson... Jamais d'autruy ne tiennent bon langage. »

2. *Sermons sur l'Epistre à Tite*, 11 (LIV, 509). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 42 (XXXVIII, 520); — Baïf, Livre II des *Passetems* : « Sa femme est un peu langagere. Sans fin elle tance, elle hongne. »

3. *Sermons sur le Livre de Job*, 108 (XXXIV, 591).

4. *Sermons sur la seconde à Timothée*, 20 (LIV, 239). — Cf. *Sermons sur le Livre de Job*, 24 (XXXIII, 304); — *ib.*, 138 (XXXV, 246); — Amyot, trad. de Plutarque, *Du trop parler*, 11 : « A grande peine fut la servante departie d'avec sa maistresse, qu'elle s'en alla decliquer tout ce qu'elle luy avoit dit, à une sienne compagne. »

5. *Institution Chrestienne*, III, xxii, 1. — Cf. *ib.*, II, xvi, 12; — IV, xiv, 26; — *Contre les Libertins*, ch. iii, (VII, 157); — Cholières, Apres-disnees, VIII : « Quoy qu'on ait voulu gasouiller de nos prognostics... la fin nous est fort profitable. »

6. *Institution Chrestienne*, IV, vii, 20.

7. *Sermons sur le Livre de Job*, 147 (XXXV, 359.

8. *Sermons sur le Livre de Job*, 147 (XXXV, 360). — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 14 (XXVI, 50); — *Sermons sur l'Harmonie Evangélique*, 26 (XLVI, 313); — Des Periers, Nouvelle 66 : « Il sembloit quasi à celuy que l'on dit que devant le roy Françoys, ainsi qu'on parloit d'un pasquin qui avoit esté nouvellement faict à Rome, voulant aussi en dire sa ratelée, dit au roy : Sire, je l'ay bien veu, Pasquin; c'est un des plus galans hommes du monde. »

9. *Sermons sur le Deuteronome*, 1 (XXV, 616).

reter (comme on dit), quand ils auront entendu trois mots de l'Evangile, il leur semble que ce n'est que trop[1]. » Ceux qui s'en tiennent à la surface, qui ne réfléchissent pas assez pour aller jusqu'au fond des choses, ne font que *passer sur la braise* : « Sainct Paul faisant profession de la Loy en laquelle il avoit esté enseigné dès son premier aage, dit, que jusques à ce qu'il ait bien medité ce que ce mot vouloit dire, *qu'il a passé par dessus la braise* comme on dit, qu'il ne goustoit point la force ne la vertu de la Loy[2]. »

Calvin n'aime pas la paresse. Il blâme surtout la nonchalance qui nous fait négliger d'écouter et de comprendre la parole de Dieu. Il a, pour secouer cette paresse, des expressions énergiques : « Quand nous avons une telle confirmation pour ratifier l'heritage des cieux qui nous est promis : faut-il que nous soyons lasches? Quelle excuse y aura il quand nous ferons des *cagnars*, et que nous serons par trop delicats[3]? » — « Voila comme les hommes cercheront des subterfuges, afin de vacquer à leurs vanitez et plaisirs, ou à leur oisiveté, ou à je ne say quelle *cagnardise*, plustost que d'ouir la parole de Dieu[4]. » Les hommes attendent *gueule bee*, au lieu d'invoquer Dieu, toujours prêt à entendre leur appel : « Ce n'est pas pour nous rendre lasches, et à fin que nous l'attendions *la gueule bee* (comme on dit), mais c'est pour monstrer qu'il ne nous laissera point languir quand nous l'aurons invoqué[5]. » Les hommes, incapables d'un effort pour chercher la bonne route, ne savent que marcher les uns à la suite des autres : « Quel changement void on en nostre vie? Nous allons tousjours *le chemin des vaches*, comme on dit, qu'il semble que nous ne pre-

1. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 29 (L, 630). — Cf. *Contre l'Astrologie judiciaire* (VII, 540).

2. *Sermons sur le Deuteronome*, 41 (XXVI, 373). — Cf. *ib.*, 15 (XXVI, 60); *Sermons sur le Livre de Job*, 33 (XXXIII, 413); — *ib.*, 159 (XXXV, 502). Une phrase de Calvin pourrait nous faire croire que cette locution appartenait spécialement au langage de Genève : *Sermons sur le Livre de Job*, 83 (XXXIV, 279) : « Il ne veut point aussi que nous disions en un mot, j'ai failli : que nous passions seulement par-dessus la braise (comme le proverbe est en ce pays) mais que nous pensions de près à nous, et qu'un chacun entre en sa conscience. » Mais, plus tard du moins, la locution était d'un emploi plus général. Saint-Simon dit *passer sur quelque chose comme un chat sur la braise*, et l'expression se trouve dans le *Dictionnaire Comique* de Leroux. — On peut remarquer à ce propos que Calvin aimait assez à employer des mots dialectaux, que ses auditeurs pouvaient entendre avec plaisir. *Sermons sur le Deuteronome*, 120 (XXVII, 646) : « Il [Moïse] dit que les sacrificateurs... prendront une genice, une *mouge*, qu'on appelle ici. » — *Sermons sur le Livre de Job*, 115 (XXXIV; 681) : « Ceux qui adonnent leurs cœurs aux richesses, c'est comme s'ils estoyent en un *pacot*, comme on dit icy. Car comme ceux-là, apres avoir tiré une jambe dehors, enfoncent de l'autre plus profond, tellement qu'ils ne s'en peuvent retirer : ainsi en est-il de ceux qui mettent leur confiance en ce monde. »

3. *Sermons sur le Deuteronome*, 6 (XXV, 673).

4. *Sermons sur le Psaume CXIX*, 18 (XXXII, 695).

5. *Sermons sur l'Epistre aux Ephésiens*, 47 (LI, 835).

nions nul goust en tout ce qu'il nous est remonstré[1]. » Ils laissent *pendre au croc* la parole de Dieu : « Il faut... que nous n'ensevelissions point la parolle de Dieu, que nous ne la laissions point *pendre au croc* : mais qu'elle entre du premier coup en nos cœurs[2]. » C'est cette même paresse qui leur fait fuir tout souci : « Nous ne demandons que rejetter toute solicitude, et *pousser à l'espaule* tout ce qui nous fasche (comme on dit)[3]. » — Et quand, pour échapper à un mal, qui est un avertissement divin, ils ont prodigué les prières et les bonnes résolutions, c'est cette paresse aussi qui, le mal passé, leur fait tout mettre en oubli : « Nous ne sommes point chiches en parolles, soit pour monstrer la grandeur de nostre mal, soit pour declarer nos fautes, soit pour benir le nom de Dieu. Mais *nous ne faisons que secourre l'aureille* tantost apres, et du jour au lendemain que Dieu nous a donné quelque relasche ou repos, nous n'y pensons plus[4]. » Même à ceux qui ne refusent pas d'entendre la parole de Dieu, Calvin reproche de ne pas s'y donner tout entiers : « Le crime est d'autant plus agravé si nous avons *une aureille au champ et l'autre à la ville* (comme on dit), et que nous ne soyons point du tout arrestez et addonnez à luy et à sa parole[5]. »

La poltronnerie est aussi un des ennemis que combat Calvin, et dont il juge l'action pernicieuse : « L'experience montre si tost qu'un homme *craindra sa peau*, ou bien il aura esgard à son profit, qu'en une minute de temps il sera changé[6] ». Il n'admet pas qu'on cède devant le mal, qu'on *cale la voile* à tous vents : « N'est-ce

1. *Sermons sur l'Harmonie Évangelique*, 16 (XLVI, 194). — Cf. *Sermons sur la première à Timothée*, 21 (LIII, 230).

2. *Sermons sur le Deuteronome*, 85 (XXVII, 222). — Calvin emploie aussi l'expression *mettre sa conscience au croc* : *Sermons sur le Deuteronome*, 90 (XXVII, 283) : « Les autres sont tellement adonnez à leurs friandises, que cela leur fera mettre leurs consciences au croc : qu'on les fera servir à toute vilenie et iniquité, moyennant qu'ils ayent la lippee ». — Cf. *pendre sa consicence au croc*, *Sermons de Jacob et d'Esau*, 5 (LVIII, 83).

3. *Sermons sur l'Epistre aux Ephesiens*, 45 (LI, 814). — Calvin dit ailleurs *pousser le temps à l'espaule*. *Sermons sur le Deuteronome*, 174 (XXVIII, 616) : « Ils ne savent mesmes à quoy employer le temps, il leur ennuie, ils ne savent que faire, que de pousser le temps à l'espaule (comme on dit). »

4. *Sermons sur le cantique d'Ézechias*, 1 (XXXV, 526). — Cf. *ib.*, 3 (XXXV, 553); — *Sermons sur le Livre de Job*, 76 (XXXIV, 187); — *ib.*, 134 (XXXV, 199); — *Sermons sur l'Harmonie Évangelique*, 34 (XLVI, 418). — *Sermons de Jacob et d'Esau*, 5 (LVIII, 81).

5. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 33 (L, 688). — Cf. Tournebu, *les Contens*, II, 1 : « Je cognu clairement l'affection mutuelle qu'ils se portoient, tant aux façons de faire de Geneviefve que à leurs propos, lesquels j'entendois par fois, m'estant assis tout exprès auprès d'eux; et ce pendant que je faisois semblant de deviser avec sa cousine, j'avois, comme l'on dit, une oreille aux champs et l'autre à la ville. »

6. *Sermons sur l'Epistre aux Galates*, 42 (LI, 111). — Cf. Monluc, *Commentaires*, L. II (édition de Ruble, I, 419) : « Ne craignés pas tant vostre peau. »

point blasphemer à pleine gorge, de dire quand nous voyons l'honneur de Dieu estre renversé par meschantes superstitions, que non seulement nous devons *caler la voile*, mais faire semblant d'y consentir[1] ». A ces timides, il applique l'énergique expression populaire *faire la cane*, ou *faire de la cane* : « Nous verrons le plus souvent que ceux qui devroyent maintenir une bonne cause, *font les canes*, et que quand ils pourroyent avancer quelque propos, ils demeurent là comme morts et confus[2] ». — « Si un homme est envoyé de quelque prince terrien, et qu'il souffre qu'on le mesprise, et *qu'il fasse de la cane*, et n'ose porter le message qui luy est commis : voila une lascheté qu'on ne pardonnera point[3]. »

Noter, chez Calvin, des expressions de la langue familière, c'est assurément étudier un bien petit côté de son génie. Mais puisqu'on a parlé de la tristesse de son style, il n'était pas inutile peut-être de montrer qu'il n'a pas été un écrivain aussi morne qu'on l'a prétendu. Calvin avait le désir, la volonté d'être compris de tous, des ignorants comme des lettrés, et souvent une locution familière lui fournissait un moyen d'éclaircir un développement trop abstrait. Ce n'est pas seulement à cette nécessité qu'il faut attribuer l'emploi si fréquent de termes populaires. Au temps de Calvin, la familiarité n'était pas encore exclue des sujets graves, et il devait en être de même pendant longtemps encore. Étienn Pasquier n'a pas seulement prodigué dans ses lettres les expressions figurées issues du génie populaire, on les trouve aussi à chaque page de ses *Recherches de la France*. La religion, à la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^, n'était pas plus sévère que l'érudition. Chez saint François de Sales, chez Charron, on trouve souvent de jolies images, perdues depuis parce qu'elles ont été considérées comme basses. Il est donc tout naturel que Calvin ait souvent parlé la langue de Rabelais et des autres conteurs, la langue des écrivains comiques. On n'avait pas encore élevé les barrières qui plus tard devaient séparer les genres. La langue clas-

1. *Response à un Holandois* (IX, 620). L'expression est plutôt littéraire que familière. Calvin emploie aussi *caler* pour exprimer l'idée de faire des concessions, de *passer* une faute à quelqu'un. Lettre 1085 (XIII, 74) : « Quand on a esgard aux voysins avec lesquelz on desire de nourrir amytié, on leur veult bien gratifier en callant beaucoup de choses. »

2. *Sermons sur le Livre de Job*, 121 (XXXV, 33). — Cf. *Sermons sur la première à Timothée*, 10 (LII, 115); — Rabelais. L. I, ch. XLII : « Qui fera la cane de vous aultres, je me donne au diable si je ne le fays moyne en mon lieu et l'enchevestre de mon froc. Il porte medicine à couhardise de gens. »

3. *Sermons sur le Livre de Job*, 122 (XXXV, 41). — Cf. *Sermons sur le Deuteronome*, 13 (XXVI, 32).

sique du XVII[e] siècle est si belle qu'on n'oserait pas, à propos d'elle, parler d'appauvrissement. Mais il faut bien reconnaître qu'elle a dédaigné une partie des ressources dont on avait usé auparavant. Elle a été souverainement belle, mais chez les comiques, chez les burlesques, chez les auteurs bafoués par Boileau, et même chez de très grands écrivains comme Molière et Mme de Sévigné, on aime à reconnaître ces heureuses trouvailles de notre esprit français que personne au XVI[e] siècle n'avait encore méprisées.

EDMOND HUGUET.

UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE SHAKESPEARE EN FRANCE

Dans l'histoire de l'influence de Shakespeare en France, l'année 1856 mérite de retenir l'attention.

En 1854, le gouvernement belge mettait au concours entre les universités du royaume la question suivante : *Analyser l'influence de Shakespeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours.* C'est Albert Lacroix qui eut le prix; son mémoire, publié à Bruxelles, deux ans plus tard, célébrait avec enthousiasme l'influence du poète anglais : « Elle est encore loin, écrivait-il, de toucher à son terme; elle s'est propagée de nos jours plus que jamais, plus que jamais elle est active. On l'observe dans la plupart des œuvres réellement remarquables qu'a vues naître ce dernier quart de siècle, si fécond en toutes choses. Cette influence de Shakespeare ne s'arrêtera pas; elle préparera l'avenir de l'art dramatique[1]. »

Comme pour lui donner raison, plusieurs manifestations shakespeariennes marquèrent cette année 1856. William Bruno publia ses *Études shakespeariennes*, « pour rendre hommage, disait-il, à celui qui nous guide ». Carlhaut traduisit en vers français le drame de *Jules César*, qui était, d'après lui, « de l'histoire dans la plus haute philosophie, de l'art dramatique dans toute sa splendeur », et il ajoutait : « Les plus éminents esprits de notre époque et les plus illustres auteurs dramatiques de nos théâtres rivalisent maintenant à qui mieux mieux, pour naturaliser en France le génie de Shakespeare, et dans ces rudes et ingrates entreprises ils apportent autant de soins, mettent autant de scrupule et d'amour-propre que dans l'élaboration et la tenue du style de leurs propres compositions ».

George Sand, qui, déjà en 1845, méditait sur le personnage d'Hamlet et, avec une pitié sympathique, demandait à l'énigmatique héros le secret de sa douleur immense, traduisit, en 1856, *Comme il vous plaira*, pour réagir contre l'exclusion dont les comédies romanesques de Shakespeare avaient été l'objet jusque-

1. *Histoire de l'influence de Shakespeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours* (1856), p. 338.

à, sous prétexte qu'elles n'étaient pas scéniques. Son audace n'alla pas jusqu'à nous rendre intégralement l'idylle amoureuse et pastorale qui dans une forêt de fantaisie rapproche des êtres de rêve, Rosalinde et Orlando : « Il n'y a pas moyen, disait G. Sand, de traduire littéralement Shakespeare pour le théâtre, et, si jamais il a été permis de résumer, d'extraire et d'expurger, c'est à l'égard de ce génie sauvage qui ne connaît pas de frein ». De cette infidélité les shakespeariens de France l'absolvaient à l'avance, et l'un d'eux, Th. Gautier, disait magnifiquement : « Le génie a le droit de toucher au génie ».

Le 15 juillet 1856, dans la *Revue des Deux Mondes*, Taine étudiait Shakespeare, dont il s'appliquait à découvrir la *faculté maîtresse* : « Génie sympathique, concluait-il, doué d'une imagination extrême... De là cette psychologie involontaire et cette pénétration terrible, qui apercevant en un instant tous les effets d'une situation et tous les détails d'un caractère, les concentre dans chaque réplique du personnage, et donne à sa figure un relief et une couleur qui font illusion. »

En aucun temps, semble-t-il, l'admiration de Shakespeare n'avait été en France plus active et plus intelligente. Une traduction, publiée à bas prix, avait paru, en 1855, pour répandre dans le grand public la connaissance des œuvres du poète anglais; au même moment, les lettrés applaudissaient à l'entreprise de François-Victor Hugo, qui préparait une traduction fidèle de Shakespeare, et un fragment paru dans l'*Almanach de l'exil* faisait concevoir les plus hautes espérances.

C'est alors qu'un homme se leva, qui osa, en pleine Académie française, attaquer Shakespeare : Ponsard, le 4 décembre 1856, inséra dans son *Discours de réception* une longue et vive digression contre « le divin William ».

*
* *

Cependant Ponsard avait eu, en sa jeunesse, ses heures de ferveur shakespearienne, Et même, tandis que la plupart des poètes romantiques ignoraient la langue anglaise, et se servaient de Shakespeare, selon l'expression de Sainte-Beuve, « comme machine de guerre et pour battre en brèche la muraille classique », Ponsard, lui, pouvait lire dans l'original les écrivains d'Angleterre. Pendant qu'il faisait son droit à Paris (1835), il s'était perfectionné dans la connaissance de l'anglais et avait pris des leçons, en économisant sur son modeste budget d'étudiant.

De ce contact avec la langue et la littérature anglaise il rapporta sa première œuvre imprimée, une traduction en vers de *Manfred* (1837), faite sur l'édition anglaise du poème et avec le secours des *Lettres* de Byron, de son *Journal de voyage en Suisse*, de sa *Biographie* par Moor. La traduction est médiocre; les vers gauches et prosaïques, les tours incorrects y abondent; quelques tirades, pourtant, sont écrites avec fermeté, comme, par exemple, cette vision de Manfred à Rome :

Le Colisée autour étendait ses remparts.
Le long des arcs brisés quelques arbres épars
Se découpaient en noir dans la nuit azurée;
Au travers de ses jours l'enceinte déchirée
D'un ciel semé de feux laissait briller un coin.
J'entendais aboyer les chiens de garde, au loin,
Sur l'autre bord du Tibre; et, près de mon oreille,
Du palais des Césars où s'abrite leur veille
S'échappait le long cri des lugubres hiboux;
Par moments m'arrivait dans un vent faible et doux
Le chant interrompu de quelque sentinelle,
Apporté par la brise et mourant avec elle.

Ponsard lisait aussi Shakespeare, et lorsque les incomparables débuts de Rachel eurent ranimé la tragédie du XVII[e] siècle, le futur auteur de *Lucrèce* ne sacrifia pas sans résistance aux dieux anciens qui venaient de reconquérir la scène : « Il y a en premier lieu, écrivait-il en 1840, quelque chose de tué à tout jamais : la friperie du bagage littéraire de l'Empire, vieux galons dédorés, paillettes prétentieuses, mais sans éclat, ramassées par Chénier dans la facture flasque des vers de Voltaire, quand ils n'étaient pas soutenus par le sentiment, et léguées, encore plus usées, par Chénier à ses continuateurs, jusqu'à ce qu'elles se soient ensevelies dans l'*Arbogaste*[1] ».

Bien plus, Ponsard, à qui n'échappaient pas les mérites supérieurs de Corneille et de Racine, affirmait pourtant que le champ dramatique pouvait être exploré en dehors de leur horizon : « L'élément du sublime, disait-il, a été richement travaillé par Corneille et l'élément de la passion par Racine. Mais il y a d'autres éléments qui leur ont échappé; et, entre autres, cette gracieuse naïveté, ce laisser-aller de l'épanchement, ce bavardage du cœur,

1. *De Mlle Rachel, de Corneille, de Racine, de Shakespeare*, article paru dans la *Revue de Vienne* (1840), t. III, p. 490. — L'*Arbogaste* est une médiocre tragédie du médiocre Viennet.

dont on trouve tant de délicieux exemples dans un grand poète d'une littérature opposée, dans Shakespeare. »

C'est ainsi qu'à la déclaration d'Atalide dans *Bajazet* (acte II, scène v), il opposait les adieux de Roméo et de Juliette, qu'il traduisait en vers délicats et attendris :

JULIETTE : Veux-tu partir déjà? Il n'est pas encor jour.
C'était le rossignol, et non pas l'alouette,
Dont le chant a frappé ton oreille inquiète.
Chaque nuit on l'entend sur l'oranger fleuri.
C'était le rossignol, va, crois-moi, mon chéri.
ROMÉO : C'est le héraut du jour, l'alouette bavarde,
Et non le rossignol. O mon amour, regarde
Comme ces feux jaloux, du côté du matin,
Dentèlent chaque bord du nuage lointain.
Les flambeaux de la nuit s'éteignent, et l'aurore
Pose le bout du pied sur les monts qu'elle dore.
Il faut partir et vivre, ou rester et mourir....

Se doutait-il que trois ans plus tard il serait prôné comme le chef d'une réaction classique! Pour le moment il montre un goût large et tolérant; il s'incline devant les services rendus à l'art par l'école de Victor Hugo, et il renie également les pseudo-classiques attachés au passé par l'impuissance, et les enfants perdus du romantisme compromettant l'avenir par esprit de révolte. En un mot il rêve d'une doctrine éclectique, fruit d'un classicisme rajeuni et d'un romantisme modéré, d'un poète qui « corrigeât Shakespeare par Racine, et qui complétât Racine par Shakespeare ».

Ce poète, il voulut l'être, il crut même, en 1843, qu'il l'était : n'avait-il pas jeté dans *Lucrèce* ce personnage shakespearien de Brutus, qui feint la folie pour masquer son projet d'affranchir Rome de la tyrannie? N'avait-il pas, devant Brutus, dressé la sibylle de Cumes lui lançant le *Tu seras roi* de *Macbeth* :

Salut, Brute! — Salut, premier consul romain?

N'avait-il pas, au dénouement, mis en scène la foule ameutée contre Sextus par les malédictions de Valérie et de Brutus, et poussant un cri de colère vengeresse : *Plus de rois! A Rome! A Rome?* N'avait-il pas surtout mêlé la familiarité à la grandeur, les scènes d'intérieur aux incidents tragiques? Ces mérites, Vigny les notait dans son *Journal* : « Toute la presse vient de louer *Lucrèce* pour ses qualités romantiques : détails de la vie intime et

simplicité de langage, venant de Shakespeare par *Coriolan* et *Jules César*[1] ».

Mais Vigny fut seul de son avis, et Ponsard lui-même se résigna à n'être que le chef d'une réaction contre le drame romantique au profit de la tragédie. Sa seconde pièce, *Agnès de Méranie*, ayant échoué (22 décembre 1846), il mit en cause directement les admirateurs de Shakespeare : « On retourne à Shakespeare, écrivait-il, comme d'autres retournaient à Racine et aussi servilement... Il n'est pas plus malaisé de copier les procédés de Shakespeare que de copier ceux de Racine. Shakespeare était lui-même; il était original, parce qu'il l'était naïvement et à son insu; ses défauts ne sont pas odieux, parce qu'ils ne sont pas étudiés et calculés pour l'effet; mais ses obscurs imitateurs se travaillent pour être bizarres; ils sont affectés, et jamais originaux; ils calquent la forme, mais ils ont garde d'emprunter le génie; Shakespeare a ses Campistrons, avec cette différence que Campistron ne croyait pas être un audacieux[2]. »

Ces *Campistrons de Shakespeare*, c'étaient : Auguste Vacquerie et Paul Meurice, avec leur *Falstaff* (1842); Émile Deschamps, dont la traduction de *Roméo et Juliette*, faite autrefois en collaboration avec Vigny, restait en portefeuille; Jules Lacroix, dont le *Macbeth* semblait impossible à réaliser scéniquement; Alexandre Dumas, enfin, qui travaillait, avec Meurice, à une traduction d'*Hamlet*.

En 1848, le drame de *Tragaldabas*, que son auteur Vacquerie et ses admirateurs avaient mis sous le patronage de Shakespeare, succomba sous les sifflets, et Émile Augier, au nom des traditionalistes, dénonça les dangers de l'exotisme outré : « Vacquerie, disait-il, est anglais, plus que Shakespeare; car, en moins que lui, il n'a pas l'élément universel; il n'a pris à Shakespeare que le phœbus et le grotesque, il a soigneusement éliminé la vie humaine... Ce qu'on a sifflé, c'est le goût anglais dans toute sa crudité[3]. »

*
* *

Dans la bataille les passions s'exaspèrent. On le vit bien, lorsque Ponsard, irrité par les récentes manifestations shakes-

1. *Journal d'un poète*, p. 163 (édit. Calmann-Lévy). — C'est à tort que cette note est rapportée à l'année 1842 : *Lucrèce* fut jouée le 22 avril 1843.

2. Lettre ouverte au rédacteur en chef du *Constitutionnel* (mars 1847).

3. *Spectateur républicain* (2 août 1848). — Dans ce journal, fondé le 29 juillet 1848, et dont l'existence fut éphémère, écrivaient Ponsard, Emile Augier, Gustave Planche, Taxile Delord, Théophile Lavallée, Louis Jourdan, etc.

pariennes, exalta Racine et la tragédie française, dans son discours de réception à l'Académie.

Il succédait à Baour-Lormian, imitateur d'Ossian, traducteur de la *Jérusalem délivrée* et du *Livre de Job*, auteur de la tragédie d'*Omasis ou Joseph en Égypte*.

Après avoir analysé cette pièce, et loué raisonnablement la beauté du sujet, l'émotion de quelques scènes et l'harmonie des vers, Ponsard se demanda si la tragédie était « un genre mort ». Il fit un éloge chaleureux de ces chefs-d'œuvre du XVII[e] siècle, qui ont « le caractère de la beauté éternelle », et qui, « après des éclipses momentanées », renaissent dans toute leur fraîcheur, à la voix d'un Talma ou d'une Rachel.

Mais il sortit de son sujet, et poussa une attaque directe contre Shakespeare.

Il lui reproche les pires défauts. Ses Romains, ses Grecs, ses Siciliens, ses Danois, portent uniformément le « costume anglais ». Son personnage de César parle une langue où la subtilité le dispute au mauvais goût; il s'écrie : « Le danger sait bien que je suis plus dangereux que lui : nous sommes nés le même jour, mais je suis l'aîné ». Que d'autres, dont les expressions triviales jurent avec leur condition : « Eh bien ! déclare Ponsard, la déclaration du roi Henri V à Catherine, fille du roi de France, est celle d'un portefaix[1] ».

Cependant ces taches ne l'empêchaient pas de trouver Shakespeare « admirable »; mais il voulait que la même indulgence s'étendît à Racine, et qu'on cessât de lui reprocher la galanterie trop française de ses Xipharès et de ses Achille : « Disons plutôt, continuait-il,... que ni l'un ni l'autre n'ont échappé à l'influence de leur siècle, et que l'un et l'autre vivront, parce que, sous les formes accidentelles, sous la dignité trop élégante, comme sous la brutalité trop grossière, on voit, on entend, on touche la nature et la vérité ».

1. Ponsard avait d'abord écrit *crocheteur*, au lieu de *portefaix*. L'avocat Crémieux, à qui l'éditeur Michel Lévy communiqua les épreuves de ce *Discours*, pour les annoter, recula devant la brutalité du mot : « Pour M. Ponsard parlant de Shakespeare, déclara-t-il, cette expression est trop forte, il faut l'amener par une périphrase : *Eh bien! Voyez la déclaration du roi Henri V à la fille du roi de France. Quel langage! un crocheteur, qu'on me passe l'expression, ne parlerait pas autrement.* » — Ces épreuves annotées sont conservées à la bibliothèque municipale de Vienne; Crémieux les renvoya à l'auteur avec ce billet : « Je n'ai pas lu les dernières lignes de ce ravissant discours, qui très certainement aura un succès immense. J'ai signalé quelques passages à modifier; mais M. Ponsard (dont Lévy a trahi le secret pour ma seule amitié), M. Ponsard sait que ma sévérité est d'autant plus excessive qu'elle veut la perfection, surtout dans ce qui sort d'une plume si élégante et si pure » (11 octobre 1856).

Mais, comme s'il avait trop accordé au poète anglais, Ponsard proclame aussitôt la supériorité de Molière sur Shakespeare, et dénonce les vicissitudes de la mode, qui exige des Français tantôt que, par un patriotisme étroit, ils « immolent » à leurs écrivains toutes les célébrités étrangères, tantôt que, par un engouement injuste, ils « humilient » leurs chefs-d'œuvre nationaux « aux pieds des poètes anglais et même allemands ».

Serait-il donc vrai que Shakespeare est un « monde », et que « ses drames embrassent l'humanité sous toutes ses faces »? Il n'en convient pas, et il s'étonne que « Gœthe ait trouvé dans Hamlet mille choses auxquelles Shakespeare, heureusement pour lui, n'avait jamais pensé ». Jugeons-le donc sans dénigrement systématique, mais sans admiration irréfléchie : « On reconnaît, écrit-il, que Shakespeare est un très grand génie, de la famille d'Homère, de Dante, de Corneille et de Molière; qu'il est souvent éloquent, pathétique et passionné; mais c'est qu'alors il est simple et vrai; qu'il est dramatique et terrible, quand il n'est pas insipide ou invraisemblable; qu'il a des traits sublimes entourés d'emphases et de bouffissures; des observations profondes à côté de bavardages puérils; qu'il abonde en tableaux gracieux, mais aussi en platitudes et en obscurités; que ses drames sont pleins de force et de grandeur, mais pleins, en même temps, d'absurdités et d'extravagances, si bien qu'ils n'ont jamais pu être joués devant un public français. On avoue qu'il n'avait pas la verve comique, et que ses plaisanteries, tirées d'expressions burlesques, et presque jamais de la situation, sont d'une bouffonnerie morne, bien éloignée de la franche gaieté; on ne ferme plus les yeux sur ses énormes défauts, mais on les accepte sans impatience, parce qu'ils sont naïfs et tiennent à son pays et à son temps, parce qu'ils ne trahissent pas le parti pris, parce que Shakespeare est lui-même, spontané et original, sans le savoir et sans le vouloir, ce qui est la seule manière d'être original.

« Pour moi, continuait Ponsard, j'ai peine à croire que ceux qui admirent ses folies, et les transforment en profondeurs, comprennent ses véritables beautés; je doute que ceux qui ne savent pas aimer Raine sachent aimer Shakespeare. »

On a reconnu les réserves traditionnelles du goût français sur Shakespeare; et même la vivacité du ton rappelle les diatribes de Voltaire, qui, le 25 août 1776, faisait lire à l'Académie française un acte d'accusation contre celui que Letourneur venait de proclamer « le Dieu créateur de l'art sublime du théâtre ». Mais Voltaire avait pour excuses, d'abord, l'insolence de Letourneur,

osant écrire, quarante-deux ans après les *Lettres anglaises*, que Shakespeare était « vraiment inconnu en France, ou plutôt défiguré »; ensuite, la crainte qu'un excès d'admiration pour le poète anglais détournât les Français de la tragédie voltairienne. Voltaire intervenait dans une cause personnelle, et quand sa gloire et ses intérêts étaient en jeu il n'avait pas coutume de ménager son adversaire.

Comment s'expliquer la colère de Ponsard? Comment justifier, dans son *Discours de réception*, cette page enflammée? Il allait jusqu'à se demander quel accueil la France aurait réservé à Racine, s'il fût venu après deux cents ans d'admiration et d'imitation shakespearienne : « Imaginez alors, répondait-il, Racine apparaissant comme un novateur, avec son langage toujours pur, harmonieux, noble sans enflure, naturel sans trivialité, avec la majesté sévère de ses tragédies où se déroule régulièrement l'action, une, logique, claire et vraisemblable. Quelle surprise ! quelle nouveauté ! quel enthousiasme pour le révolutionnaire Racine! quelle pitié pour cet arriéré, ce vieux, ce bonhomme Shakespeare[1] ! »

C'était trop : de tels blasphèmes devaient être relevés. La contradiction vint à Ponsard d'où il l'attendait le moins, de Nisard qui le recevait à l'Académie.

Ponsard avait habilement placé son éloge de la tragédie sous le patronage de Nisard, qu'il appelait « l'un des premiers et des plus valeureux champions de nos classiques, dans un temps où leur grandeur était méconnue ». Classique impénitent, Nisard l'était toujours en 1856; il venait même de reconnaître avec Ponsard que la tragédie n'était pas morte : « Elle vit, déclarait-il, non seulement dans les chefs-d'œuvre des maîtres et dans les belles scènes de leurs disciples; elle vit dans nos esprits, comme un genre national, comme une des formes supérieures de l'idée française. »

Mais Nisard ne pouvait pas oublier qu'il avait, en 1837, publié dans la *Bibliothèque anglo-française* de M. O'Sullivan, une traduction des *Chefs-d'œuvre de Shakespeare*; Nisard surtout savait bien que la passion avait égaré le goût de Voltaire, plus d'une fois, et que notre horizon dramatique s'était élargi depuis 1830. Il rappela donc Ponsard au respect d'une gloire consacrée, sur laquelle les « restrictions » étaient, non pas même injustes, mais déplacées : « Le temps, disait-il, a élevé Shakespeare au-dessus de la critique,

1. A cet endroit Crémieux lui-même rappelait son ami à la modération : « M. Ponsard, écrivait-il, ne doit pas dire cette phrase sur Shakespeare, il faut l'arranger. »

peut-être parce qu'il l'a élevé au-dessus de l'éloge. Les mots mêmes de *beautés* et de *défauts* appartiennent à une langue relative, en dehors de laquelle il faut chercher des termes, si l'on tient à définir le charme ou à caractériser les imperfections de ces œuvres étonnantes. Shakespeare a eu la même destinée qu'Homère... Comme Homère, après une querelle qui a moins duré, Shakespeare nous apparaît, à son tour, dans un lointain mystérieux et paisible, se dérobant à la curiosité de l'érudition qui se fatigue à chercher un homme où il n'y a qu'une des plus grandes sources de la poésie créatrice. »

La cause de Shakespeare fut-elle jamais plaidée avec plus de vigueur et de fermeté? Ceux-là seuls s'étonneront de ce libéralisme de Nisard, qui ignorent encore la pénétration, la justesse et l'étendue de cet esprit supérieur.

*
* *

Qu'aurait dit Nisard, s'il eût appris que Ponsard, devant l'Académie, ne s'était pas abandonné à toute la violence de sa passion anti-shakespearienne, et qu'il réservait pour l'intimité des traits plus injurieux, que Voltaire lui-même n'eût pas avoués? En effet, dans une lettre écrite à son ami Crémieux pour le remercier d'avoir lu et annoté les épreuves de son discours, il s'expliquait en ces termes sur la digression relative à Shakespeare :

« Ne vous impatientez pas trop si je range dans le même ordre Shakespeare et Racine. J'aime à vous voir sauter en l'air à ce sujet; je ferais comme vous; je n'aime pas plus que vous, — sauf dans les moments de lucidité, — ce fou et ce barbare de Shakespeare. Mais songez que dire que deux talents sont du même ordre, ce n'est pas établir entre eux l'égalité. C'est dire qu'ils étaient également doués par la nature, et il faut bien reconnaître que Shakespeare avait reçu, avec beaucoup de ténèbres, le feu sacré. Le génie public a développé le génie de Racine; la barbarie anglaise a laissé au génie de Shakespeare l'empreinte de la grossièreté contemporaine. Aussi Racine est accompli, et Shakespeare n'est qu'une sublime ébauche; mais enfin le germe était le même, et c'est tout ce que j'ai voulu dire.

« Songez aussi que l'admiration pour Gille Shakespeare est à la mode, que je fais acte de hardiesse en blasphémant contre l'idole, qu'on jettera les hauts cris contre moi par cela seul que j'ose lui comparer Racine, que je parle devant un public dont le goût est

absolument faussé, et qu'il faut bien faire certaines concessions indifférentes pour faire passer le reste.

« Je ne puis pas citer la déclaration de Henri V ni celle de Catherine, c'est de la dernière obscénité, à ce point que la citation même serait indécente et inconvenante [1]. »

Ponsard donnait raison à Henri Heine, qui, en 1838, écrivait qu'il était « difficile aux Français de comprendre les tragédies de Shakespeare [2] ». Il allait à l'encontre de cet effort sincère qui depuis près d'un siècle se faisait dans notre pays pour comprendre et pour goûter le poète anglais. A défaut de spontanéité, nous y avions mis beaucoup d'application et de respect. Si quelques esprits plus ouverts avaient réussi à vaincre nos préjugés nationaux, et savaient admirer à la fois Racine et Shakespeare, d'autres, toutefois, ne parlaient des beautés shakespeariennes que du bout des lèvres, sans conviction. François-Victor Hugo, qui travaillait, comme nous l'avons vu, à sa grande traduction, ne se méprenait pas à cet état de l'opinion, lorsqu'il écrivait : « Notre chère patrie est bien digne d'apprécier le grand poète anglais; mais elle doit refaire son éducation pour y parvenir. Il faut qu'elle se détache de toutes ses traditions classiques et universitaires, avant de pouvoir admirer pleinement ce génie qu'elle a si longuement méconnue [3]. »

Il eût été beau, cependant, que Ponsard s'élevât au-dessus des mesquines rivalités, et que, sans tomber dans cette « superstition shakespearienne », dont un critique contemporain vient de dénoncer avec aigreur les excès [4], il rendît hommage à l'un des plus grands représentants de la littérature universelle. Nous regrettons qu'il ne se soit pas souvenu, en 1856, de l'excellente déclaration qu'il faisait en 1852 : « Tâchons au moins de ne pas éteindre tout à fait en nous la faculté d'aimer et d'admirer; on est mort, quand on ne sait plus que blâmer, et quand la sécheresse a tué la sympathie [5] ».

C. LATREILLE.

1. Lettre du 15 octobre 1856, publiée dans la *Revue politique et littéraire* (22 août 1885).

2. *De l'Angleterre*, édit. de 1867, p. 237.

3. Lettre *inédite*, non datée, pour remercier un critique qui avait loué sa traduction dans le *Foyer*.

4. M. G. Pellissier, qui conclut ainsi son étude sur *Shakespeare et la superstition shakespearienne* (1914) : « Shakespeare se moque de la vérité et de la raison. Il brouille au hasard les aventures baroques, les épisodes adventices et disparates ; il ne sait pas mieux suivre une idée ou soutenir un caractère que combiner une action; son tragique consiste généralement en truculentes tirades, et son comique soit en jeux d'esprit, soit en calembredaines. »

5. Feuilleton dramatique du *Constitutionnel*, reproduit dans les *Œuvres complètes*, t. III, p. 360.

TRAVAUX RÉCENTS SUR LA FONTAINE

L'année 1913 a été favorable au fabuliste.

Dans la *Bibliothèque française* que dirige M. Strowski, M. Edmond Pilon a donné le *La Fontaine*. Conformément au programme de la collection, c'est un recueil d'extraits encadrés dans une biographie et dans un commentaire. Le délicat auteur des *Portraits français* s'est à merveille acquitté de sa tâche : avec un goût exquis, il a su choisir les meilleurs passages; avec une fine pénétration, il a analysé l'âme du poète et il l'a fait revivre devant nos yeux; enfin il a élégamment résumé, sous une forme très personnelle, les résultats auxquels ont abouti les historiens et les critiques, ses prédécesseurs.

A la même librairie, M. Louis Roche a publié *La vie de Jean de La Fontaine*. C'est un livre étrangement savoureux par le double caractère qu'il présente et, pour ainsi dire, par la dualité que son unité rassemble. On dirait qu'il est dû à la collaboration de deux esprits opposés. Il y a un Louis Roche érudit, formé aux plus sévères méthodes de la recherche historique, qui fouille les archives, découvre, analyse, confronte les documents [1], étudie les milieux et les groupes, établit sur des preuves solides ce qui peut être prouvé, mais signale avec scrupule ce qui reste encore d'incertain ou d'obscur. Et il y a un Louis Roche artiste, poète, — ce qui est excellent, et romancier, — ce qui l'est peut-être un peu moins ici. Celui-là s'est emparé des travaux de son collaborateur et c'est lui qui nous les fait connaître. Aussi quelle est vivante, cette *Vie*! Avec quel agrément sont animés sous nos yeux et La Fontaine lui-même, et ses amis et ses protecteurs, ou même ses ennemis, dans les multiples décors où s'est déroulée l'existence de Polyphile! De cette biographie, comme de l'œuvre même du fabuliste, on pourrait dire avec justice : c'est une ample comédie. Seulement le romancier, parfois, fait des siennes : il imagine, il suppose, et il finit par ne plus bien distinguer lui-même ce qu'il a su de ce qu'il a imaginé et supposé.

1. Quand M. Roche dit qu'on ne trouvera dans son livre « rien qui éclaire d'un jour bien nouveau » l'œuvre de La Fontaine (*Avant-propos*), il est trop modeste.

Enfin M. Émile Faguet a publié en librairie les « huit conférences qu'il a faites aux mois de janvier, février et mars 1913 à la Société des Conférences ». On sait assez quels sont les mérites de M. Faguet pour que je n'aie pas besoin de les redire ici, de vanter l'ouverture d'esprit, la connaissance aisée de la littérature, la largeur et la sûreté de goût, et surtout peut-être le jaillissement ininterrompu de vues claires et d'idées justes qui sont sa marque propre. Destinées au grand public, ces conférences apprennent beaucoup à tous, même à ceux qui savent beaucoup plus que le grand public.

Vers le même temps, je donnais aussi le premier volume d'une étude d'ensemble sur La Fontaine. Pour achever mon travail, j'ai profité des secours précieux que m'offraient ces trois ouvrages, utilisé et parfois interprété autrement qu'eux les renseignements nouveaux qu'ils apportaient, indiqué et parfois combattu les interprétations nouvelles qu'ils présentaient. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de signaler ici en quoi ils complètent ou corrigent, pour la période que j'ai traitée dans mon premier volume (1621-1668), la connaissance que nous avions de la vie du poète. J'en profiterai pour dire sur quels points je ne puis malgré tout me ranger à leur avis, mais suis tenté de maintenir ma première opinion.

I. — Les origines et la parenté.

La Fontaine doit-il quelque chose, et que doit-il à la Champagne? M. Faguet [1], comme M. Souday [2], s'accorde avec Taine pour reconnaître que son « pays [3] » a pu avoir de l'influence sur le poète : « Le pays est très charmant, très gracieux, très aimable; il est beaucoup plus intéressant que d'autres pays de la Champagne... C'est un paysage qui n'a rien de grand, qui n'a rien d'imposant, qui n'a rien de tragique; c'est un paysage qui est d'une grâce légère, fine, intelligente et intellectuelle, pour ainsi parler, et qui était tout à fait de nature à former le génie que nous allons étudier. » — L'objection géographique est très fondée. Il ne faut évidemment pas confondre ce petit coin de la Brie champenoise, gracieuse et riante, avec la Champagne proprement dite, qui, elle,

1. P. 3.
2. *Temps*, 3 septembre 1913.
3. M. Jean Longnon (*Le génie de La Fontaine*, dans *Revue critique des idées et des livres*, 25 août 1913) note avec raison que j'ai eu tort d'écrire : « La Fontaine... était champenois comme Racine ». « Racine, objecte-t-il, était non champenois, mais du Valois, pays qui se rattache à l'Ile-de-France, d'ailleurs assez proche de Château-Thierry. »

est plate, pâle et prosaïque. Seulement la critique retombe sur Taine : il n'a nullement distingué cette région, des autres parties de la province; c'est bien par la « vraie Champagne » qu'il explique le poète [1]. De plus, cette erreur une fois corrigée, M. Faguet est en somme d'accord avec moi contre Taine. L'un a dit que la « Champagne *a fait* La Fontaine »; l'autre que ce pays *a pu* avoir de l'influence sur lui, qu'il était *de nature à* le former. C'est précisément ce que j'ai dit de mon côté; et, si je crois que la théorie de Taine est exagérée, je n'ai pas soutenu sans nuances qu'elle fût fausse [2].

M. Roche, en biographe scrupuleux, a fait des recherches sur les ascendants du poète. Il estime que les Pidoux étaient « une assez grande famille, beaucoup mieux posée que les La Fontaine » (*beaucoup* est peut-être une exagération légère); et il allègue cette preuve ingénieuse que Charles de La Fontaine, « en écartelant ses armes de celles de sa femme, avait donné la place d'honneur à celles des Pidoux [3] ». Il nous met sous les yeux la généalogie de ces parents poitevins. Enfin il tâche d'établir quelles furent les relations des deux familles. Amicales d'abord, comme le prouvent certains parrainages, elles se gâtèrent en 1622 : on voit alors les frères et sœurs de Valentin Pidoux, bailli de Coulommiers (par conséquent, entre autres, la mère de La Fontaine), plaider contre cet aîné avantagé par leur père [4]; et plus tard La Fontaine lui-même eut un procès à soutenir contre un cousin germain de Poitiers [5]. Seulement, quand M. Roche ajoute : « Cela donne presque envie de croire que la fable des *Animaux* [6] appartient à notre poète, qu'elle renferme un souvenir personnel et qu'il put devoir à la qualité de magistrats de ses deux cousins par alliance la perte de son fameux procès »; je crains que son imagination ici ne l'entraîne. C'est une méthode bien hasardeuse que de chercher sans preuve des allusions personnelles dans l'œuvre

1. *La Fontaine et ses fables*, 5

2. Cf. mon tome I, 3 : « Ces tableaux... ont pu l'inspirer » et plus loin : « On ne connaît pas la loi, etc. » — Dois-je, au surplus, affirmer à M. Souday que je ne suis nullement un « ennemi de Taine »? J'ai discuté sa thèse parce qu'elle m'a paru excessive en soi, sans aucune préoccupation politique ou religieuse.

3. 4 et *Appendice*, 397-399.

4. Qu'advint-il de ce procès? Je ne sais. Mais, en 1656, Charles de La Fontaine, conjointement avec sa belle-fille, Mme de Villemontée, devait encore une rente aux héritiers de Valentin Pidoux. Il songea à racheter sa part et, pour cela, à emprunter à son parent Jannart : l'avantage, c'est qu'il n'eût plus été responsable en cas d'insolvabilité de sa belle-fille. Jannart consentit au prêt; mais le rachat ne se fit point et Charles mourut sans avoir éteint sa dette. (Cf. Walckenaër et édition Regnier IX, 299, 302, 306.)

5. Roche, 772 et Appendice. Cf. éd. Regnier, IX, 257.

6. Il s'agit d'une des fables *attribuées* à La Fontaine (éd. Marty-Laveaux, V, 239).

d'un auteur. D'ailleurs La Fontaine parle en termes bien paisibles de son ancien adversaire : « Je m'en souviens seulement parce qu'il m'a plaidé autrefois ». — Est-ce le ton d'un perdant [1]?

M. Roche précise aussi [2], d'après des documents publiés par M. Lachèvre [3] et d'après ses propres recherches, la biographie de la demi-sœur du poète. Malgré son beau-père et par autorité de justice, Anne de Jouy épouse le 7 février 1627 Philippe de Prast, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du roi et audiencier en la chancellerie de Paris, celui-là même qui devait, en 1637, devenir, à Château-Thierry, le collègue de son beau-père malgré lui, puis, en 1652, vendre sa charge, non pas à Jean, mais à un Jacques Joannès, lequel la céda à Jean [4]. Devenue veuve à une date que nous ignorons, elle épouse, à une date également incertaine (en tout cas avant 1656) [5], Henri de Villemontée, seigneur de la Brossette. Le 31 mars 1654, elle marie sa fille Renée de Prast à son beau-frère (ou futur beau-frère) Bernardin de Villemontée. La dernière mention qui soit faite d'elle dans les lettres de La Fon-

1. Cela serait encore plus invraisemblable si ce procès était celui où « tous ses biens étaient engagés » (cf. Tallemant et Roche, 67).

2. 84 et 400.

3. Contrat de mariage d'Anne de Jouy et de Philippe de Prast (*Disciples et successeurs de Théophile de Viau*, 271). « Le contrat de mariage que nous publions ci-après, dit M. Lachèvre, prouve qu'Anne de Jouy a épousé d'abord.... Philippe de Prast.... avant de devenir M^me^ Henri de Villemontée; et nous permet d'ajouter (*c'est-à-dire, sans doute : nous est une occasion d'ajouter*) que le frère de son second mari, Bernardin de Villemontée, écuyer, seigneur de Montigny (Aube) en commun avec son frère, a épousé à l'âge de trente ans, le 31 mars 1654, sa fille de premier lit, Renée de Prast. » Dans la note, lire, en corrigeant des fautes d'impression : «.... Nous ignorons l'époque à laquelle Henri de Villemontée épousa Anne de Jouy : c'est bien avant 1655. De son *second* mariage, Anne ne paraît pas avoir eu d'enfant; dans l'acte de mariage de sa fille née de son *premier* lit et qui épousa le cadet des Villemontée, Renée de Prast est qualifiée fille de Philippe, écuyer, seigneur des Barons, secrétaire de la chancellerie de Paris et de Jeanne (*pour* Anne) de Jouy »; et supprimer la phrase finale : « Bernardin de Villemontée n'aurait eu que cinq ans, lors du mariage de son frère aîné. » C'est Jean de La Fontaine qui avait cinq ans au mariage de sa demi-sœur.

4. Roche, 84. M. Roche n'est pas sûr de la lecture *Joannès*. — Il est inutile d'ajouter qu'il faudrait corriger mon expression, « vendre sa charge », si Philippe était mort à cette date. Au cas où il aurait en effet été défunt alors, je ne sais si cela paraîtrait dans les actes officiels : ses héritiers n'auraient-ils pu, à ses derniers moments, lui faire signer les pouvoirs nécessaires pour négocier sa charge en son nom, après son décès? Dans ce cas, l'intervention de Joannès n'aurait pas le sens que je lui suppose plus loin (sous toutes réserves). Les héritiers de Philippe auraient pu céder la maîtrise à un tiers de bonne foi, parce que Jean, escomptant celle que lui avait promise son père, n'en voulait point. Puis il se serait ravisé, et l'aurait alors rachetée à l'acquéreur complaisant ou indemnisé.

5. Jean parle d'Henri comme de son beau-frère dans sa lettre du 14 février 1656. M. Lachèvre dit : elle se remarie « bien avant 1655 », je ne sais d'après quels témoignages : en tout cas, ce ne peut être avant 1652, puisque Philippe de Prast ou vit encore ou vient à peine de mourir. — Est-ce vers 1654? et le mariage du frère cadet, Bernardin, avec la fille, Renée de Prast, aurait-il précédé de près, suivi de près, ou même accompagné, le mariage du frère aîné, Henri, avec la mère, Anne de Jouy?

taine est de 1662 [1]. Roche a vu une note d'archives d'où il conclut qu'elle est morte en 1665.

A propos du contrat de mariage entre Anne de Jouy et Philippe de Prast, M. Roche fait observer [2] que, sur les 45 000 livres de la future, 12 000 seulement entrent dans la communauté; il en conclut qu'au contrat de mariage entre Marie Héricart et Jean de La Fontaine, où 10 000 livres seulement, sur les 30 000 qu'apporte la future, entrèrent dans la communauté, il n'y eut pas de « précautions spéciales contre le mari ». Je crois qu'il a raison. L'argument néanmoins n'est pas irréfutable : le contrat d'un mariage célébré malgré l'opposition obstinée du beau-père de la future peut n'être pas un contrat normal; et cette opposition, fondée ou non, peut avoir décidé la mère de la jeune fille à protéger d'une manière plus particulière la fortune de son enfant. — M. Roche estime, comme moi, que l'opposition de Charles de La Fontaine s'explique par des motifs d'intérêt : « c'était pour ses deux fils autant de moins à recevoir un jour de leur mère [3]. » Pourtant des scrupules me sont venus. Charles de La Fontaine aurait-il eu la prétention exorbitante de contraindre sa belle-fille au célibat pour enrichir ses propres enfants? Avant de l'accuser d'une conduite aussi

1. *Lettre* à Jannart du 31 juillet 1662, publiée par Jean Hanoteau (*Gaulois* du 25 janvier 1913). La femme vit encore puisque La Fontaine écrit : « Vous demanderez à ma sœur.... » ; mais rien n'implique que le mari vive encore. On dirait que La Fontaine n'a pas grande confiance en la parole de sa sœur, ou du moins en son exactitude en affaires. Voici cette lettre :

31 juillet 1662.

« Je vous envoie copie de la dernière quittance que je retrouve dans mes papiers et qui est du vivant de mon père. On peut compter sur cette copie comme si on avait l'original que je n'ai pas voulu envoyer de peur qu'il ne se perdît; il est de la main de ma sœur, signé de M. de Villemontée; mais comme je ne sais s'il n'a point été donné depuis d'autre argent, vous demanderez à ma sœur un mémoire de ce qu'elle prétend être dû de reste et vous verrez si cela se rapporte à cette quittance. Je crois que mon père est mort la même année incontinent après. Cela n'importe.

« Dans le mémoire des quittances que vous m'avez envoyé, je vois que la dernière est du 3 avril 59. Cependant vous devez en avoir une de l'été passé. Elle est de cinq cents livres, quoique je n'en aie donné que 422. C'est à moi d'acquitter le reste que je retins et vous me donnâtes les cinq cents livres en partant pour aller en Bretagne. Je vous envoie aussi un mémoire des intérêts à rabattre, suivant la date des sommes payées. Faute de table d'intérêts, le calcul n'est pas tout à fait juste et peut-être y a-t-il quelque chose de plus ou de moins sur le tout. Cela sera aisé de régler dans ce pays-là.

« On vous parlera peut-être en ce pays-là d'une certaine affaire qui concerne M. Mornival et on vous priera si possible de faire en sorte qu'il y ait défenses contre un arrêt qu'il a obtenu touchant un mariage que veut faire sa fille contre son consentement. Comme vous ne savez pas qui a le droit et qui a le tort, le plus court est de ne vous en point mêler et je vous en prie.

« A Château-Thierry, le 31 juillet. »

2. 400.

3. 4, note 2.

odieuse, il faudrait avoir la preuve qu'il n'a pas eu d'autres motifs. — Enfin je relèverai, comme assez étrange, le fait que Jean n'a pas acquis la charge de Philippe de Prast, directement, mais par l'intermédiaire d'un étranger qui s'efface aussitôt : on dirait un homme de paille. Faut-il admettre que Philippe de Prast soit venu à Château-Thierry pour braver son beau-père, ou plutôt le beau-père de sa femme? Faut-il admettre plutôt (car enfin je ne veux pas le calomnier, lui non plus) qu'il y soit venu par complaisance pour sa femme, désireuse de se rapprocher de sa mère, mais sans être pour cela réconcilié avec Charles de La Fontaine et les enfants du second lit[1]? L'intervention de ce Joannès donne beaucoup à penser.

M. Roche enfin cherche à reconstituer le milieu familial où La Fontaine passa ses jeunes années. — Y avait-il là un « bon vieux grand-père »? Il ne le croit pas et voici pourquoi. La mère était née en 1582[2]; Charles devait avoir au moins l'âge de sa femme; si l'on admet que le grand-père s'était marié assez tard, comme c'était alors l'usage pour les hommes, il serait né vers 1550; puisque le poète « se défie de la longévité des La Fontaine », son grand-père n'a pas dû avoir une vie particulièrement longue; ainsi il est mort « sans doute peu après la naissance de Jean », aux environs de soixante-dix ans. — Voilà qui va bien, mais si Charles était par hasard plus jeune que la veuve qu'il a épousée? Cela se voit. Et si le grand-père s'est, par exception, marié jeune? Le plus sage me paraît d'avouer qu'on ignore tout de ce grand-père, de sa naissance, de sa mort et de son caractère. — Sa demi-sœur, Anne de Jouy, s'étant mariée quand Jean avait cinq ans et demi, il restait à ce dernier son frère Claude (de deux ans plus jeune, étant né le 25 ou 26 septembre 1623) comme compagnon de jeux; il lui restait sa mère et il n'y a pas de raison pour que ç'ait été une « mauvaise maman »; il lui restait son père, que son indulgence aux frasques de Jean et le témoignage de Perrault nous montrent comme un père « facile »; donc l'enfance de La Fontaine s'est « épanouie dans un milieu souriant et tendre[3] ». — Cela est bien possible. Mais le contraire l'est aussi. Ce frère cadet, que nous verrons plus tard fort soucieux de ses intérêts, sinon cupide et égoïste, a pu être un enfant grognon. Cette mère, dont nous ne

1. Voir au contraire Roche, 60 et note 4 : « Une réconciliation avait dû se faire.... Les deux hommes ne pouvaient guère ne pas se voir et se rapprocher... » — Conclusion : nous ne savons rien.

2. Lachèvre, *Disciples, etc.*, 271.

3. 4-5.

savons rien, a pu être acariâtre. Et s'il en eût été ainsi, Jean n'eût guère été heureux, malgré la bonté de son père. Qu'il en ait été ainsi, je ne le dis certes point. Mais qu'il n'en ait pas été ainsi, c'est ce que ne sauraient prouver deux ou trois vers écrits en passant par La Fontaine et dans lesquels rien ne nous autorise à reconnaître une confidence personnelle[1]. — J'en dirai autant des agréables tableaux que trace M. Roche de la vie de notre héros, de ses promenades à la campagne, comme des « souvenirs d'ivrognes » qui rappelleraient les beuveries aux élections des échevins, comme de tel joli vers des *Oies du frère Philippe* ou de tel beau vers de la *Clochette*, qui seraient un témoignage des heureuses et poétiques impressions de son enfance[2]. — En revanche, nous sommes autorisés à dire que La Fontaine n'est un ni un rural ni un campagnard, mais le fils de bourgeois. M. Roche l'a bien montré, utilisant avec son ingéniosité ordinaire les détails que nous ont transmis les pièces d'archives ou d'affaires : l'existence de la propriété d'Oulchy-le-Château, du domaine de la Fontaine-Regnard, du banc réservé que la famille possède à l'église[3], etc.

II. — Les études de La Fontaine.

On sait quelles obscurités subsistent sur les premières études de La Fontaine. M. Roche ici apporte des clartés nouvelles; mais tout n'est pas encore élucidé.

1. « *On sait que d'ordinaire. — A ses enfants mère ne sait que faire. — Pour leur montrer l'amour quelle a pour eux* », dans le conte du *Faucon*. C'est une remarque banale que n'importe qui aurait pu écrire, même le fils d'une mère revêche ou méchante. Et même, si l'on voulait, que de choses ne pourrait-on pas faire dire à ce « d'ordinaire » ! quelle amertume n'y verrait-on pas, avec un peu d'imagination... !

2. 5-11. — J'insiste ici pour bien montrer les dangers de cette méthode, qui consiste d'une part à chercher des confidences et des allusions dans l'œuvre et d'autre part à reconstituer hypothétiquement les faits, les scènes, les milieux, les sentiments, selon les procédés du roman historique. Je pourrais faire des remarques et des objections analogues en maint endroit : p. 74 : les promenades de La Fontaine avec sa jeune femme; p. 75 : allusions désenchantées dans les *Contes* à son propre mariage, semblables à celle que M. Pilon (p. 59) croit voir dans la fable du *mal-marié*; p. 82 : rêveries de La Fontaine dans son cabinet de travail; p. 84 : souvenir du brigand Machefer dans *Adonis*; p. 92 sqq : La Fontaine aux champs et au bois (bien joli, ce tableau); p. 114 : allusion à son frère Claude dans le *Rat qui s'est retiré du monde*; p. 137 : La Fontaine croquant le marmot dans l'antichambre de Fouquet; p. 138 : La Fontaine flânant à Vaux; p. 148 : conversation de La Fontaine avec Racine; p. 149 : la fête des *Fâcheux* à Vaux; p. 156 sqq : l'état d'âme de La Fontaine en 1661; p. 169 : le voyage en Limousin : « nos pères étaient patients, étant peu pressés » (est-ce une vertu que de ne point utiliser les chemins de fer quand ils n'existaient pas?), etc. — Du reste, au point de vue historique, M. Roche a su esquiver les plus graves inconvénients de sa méthode, grâce à l'étendue et au scrupule de ses recherches; au point de vue artistique, il en a tiré des effets merveilleux.

3. 4, 8, 10.

On admettait, sur le témoignage de l'abbé d'Olivet, ou plutôt en interprétant ce témoignage, que La Fontaine a suivi les classes inférieures au collège de Château-Thierry. Cela paraît établi après l'argumentation du nouveau biographe. La Fontaine a été parrain dans sa ville le 17 janvier 1630, le 7 août 1633; « puisque, ni au milieu de janvier ni au début d'août, les écoliers d'alors ne sont en vacances, il est certain que, jusqu'à sa treizième année, cet enfant vécut à Château-Thierry ou aux environs [1]. »

Vient ensuite la question du grec. — M. Roche fait observer (lui premier, je crois) que La Fontaine en savait au moins un peu, puisqu'il « quitte quelquefois, en lisant Platon, la traduction latine pour le texte même ». Se fiant aux affirmations de l'abbé d'Olivet, M. Roche admet que l'écolier n'a pas fait de grec à Château-Thierry : il ne l'aurait donc appris que plus tard [2]. Enfin, ce doit être précisément pour confirmer le témoignage de d'Olivet, que M. Roche, parlant du fameux Lucien appartenant à Louis de Maucroix [3], met en note : « Lucien, traduction latine [4] ». Mais ce livre donne bel et bien le texte grec avec la traduction [5]. Cela incline à penser que le grec était, quoi qu'on en ait dit, enseigné à Château-Thierry. Reste que les professeurs aient été mauvais ou La Fontaine inappliqué, puisque indubitablement il le sut mal.

Quand quitta-t-il le collège de Château-Thierry? Pour la rentrée de l'année scolaire 1635-1636, dit M. Roche. En effet, Richelieu est venu à Château-Thierry en 1635; il y séjourna du 18 mai au 8 juin. Il se peut que le petit-fils des Pidoux, serviteurs du cardinal,

1. 2. — Il est peut-être imprudent d'ajouter (note 2) : « Ce qui est sûr, c'est que l'enfant n'a pu entrer au collège avant neuf ans, âge réglementaire. » Les réglements sont parfois observés et parfois ne le sont pas. Charles Perrault, qui a fini sa rhétorique à quinze ans et demi (Roche, 14), fut « envoyé au collège de Beauvais à l'âge de huit ans et demi : il fut mis en sixième qu'il ne savait pas bien encore lire » (cité par Loiseleur, *Les points obscurs de la vie de Molière*, 39). N'aurait-on pas accordé une faveur analogue à un personnage important de la ville, à un maître des eaux et forêts, s'il l'avait demandée pour son fils? Voir plus loin.

2. 11. — L'autre argument : « Il se mêlera de traduire un ouvrage de Platon » a moins de valeur. On a vu des critiques discuter d'un texte grec d'après la traduction latine, par exemple Perrault (cf. Racine, préface d'*Iphigénie*). On a même vu des traducteurs traduire le français de leurs prédécesseurs (se rappeler le « sec traducteur du français d'Amyot » et comparer les traductions de Théocrite données par Thurot et par Leconte de Lisle).

3. M. Pilon (3) croit que le jugement « bon garçon fort sage et modeste » est celui des « régents ». Mais ce ne sont pas les régents qui ont écrit cela sur le livre de l'écolier, et rien ne nous autorise à croire qu'il reproduise une formule de ses maîtres.

4. 6, n. 1.

5. A ce propos — battons aussi notre coulpe! — M. Jovy me fait remarquer que jamais Limoges n'a été en Poitou (cf. mon tome I, 16, n. 1). « Augustaviti Pictonum », c'est Poitiers.

lui ait été présenté ; il se peut que le cardinal ait dit au père qu'il fallait faire quelque chose pour cet enfant[1]. — Cela se peut; mais nous n'en savons rien. L'autre argument a plus de valeur. On avait déjà noté[2] que La Fontaine et Furetière avaient été condisciples, mais on n'avait rien tiré de là. M. Roche a été plus pénétrant. Dans le dossier de La Fontaine, aux Archives, se trouve une attestation de bonne vie et mœurs à lui délivrée par Furetière. Furetière déclare, le 16 février 1652, le bien connaître, « depuis seize ans et plus, ayant étudié ensemble et, les dites études finies, fréquenté familièrement. » Le même Furetière, dans une lettre du 20 mai 1686, se flatte d'avoir rendu à La Fontaine « pendant cinquante ans » une infinité de bons offices. On a le droit ici de soupçonner quelque exagération[3] : dans le premier cas, Furetière chercherait à donner plus de poids à son témoignage ; dans le second, à faire ressortir l'ingratitude de son ancien ami. Mais la concordance de ces deux déclarations, à plus de trente ans de distance, en semble bien confirmer l'exactitude générale. Tout au plus trouverais-je que cela nous amène plutôt à 1636 qu'à 1635. — Furetière étant parisien, aucune trace de La Fontaine n'ayant été retrouvée dans un collège de province, M. Roche conclut donc que Furetière a fait ses études à Paris et que La Fontaine y est allé finir les siennes. Dans quel collège? On ne sait? Quelles classes y fit-il? On l'ignore également. « Si Jean de La Fontaine était dans la moyenne, il a pu en 1635 commencer sa seconde et, comme après la rhétorique on faisait deux ans de philosophie, cela le mènerait jusqu'à dix-huit ans[4]. » Il se peut. On peut aussi accepter la date de 1636 (plus vraisemblable, surtout si Furetière a arrondi les chiffres) et voir par suite La Fontaine entrer en rhétorique. On peut enfin supposer que La Fontaine était en avance sur la moyenne de ses camarades, comme Perrault, qu'il avait fini par exemple sa rhétorique, et qu'il est allé à Paris soit pour la redoubler et faire sa philosophie, soit pour faire sa philosophie seule. Rien ne nous permet de choisir entre ces possibilités. Mais enfin M. Roche a rendu vraisemblable son hypothèse[5] : La Fontaine a pu, vers 1635 ou 1636, aller achever ses études secondaires à Paris.

Seulement cela n'est que vraisemblable ; et, comme l'a remarqué

1. 9, n. 5.
2. Monval, *Chronologie moliéresque*, 21.
3. Je fais cette remarque parce que M. Roche (13) écrit : « Le témoignage officiel, *pour lequel le répondant n'avait pas de raisons d'altérer les dates*, mérite confiance. » Au contraire, « seize ans *et plus* » me paraît trahir ici une intention du témoin.
4. 14.
5. Présentée déjà, mais sans preuves, par Louis Paris (Maucroix, *Œuvres diverses*, XIX).

M. Faguet[1], il faut dire ici : *Nous supposons*, et non pas : *Nous croyons*, encore moins : *Nous savons*. Car d'autres hypothèses s'accorderaient également bien avec les faits et les témoignages. En voici une, par exemple, que je construis, moins pour la proposer que pour montrer combien il est prudent de rester sur la réserve. Si Furetière a été condisciple de La Fontaine à partir de 1636, c'est qu'il sera venu étudier à Château-Thierry. Pourquoi non? puisqu'il y avait là un collège dont l' « enseignement à cette époque attirait la jeunesse et rivalisait avec les établissements universitaires de Reims et de Paris[2]. » Trouvera-t-on étrange qu'un Parisien ait abandonné sa ville « si riche en collèges », pour venir dans une maison de province[3]? Cela est moins surprenant au XVII[e] siècle : nombre d'écoles fameuses étaient alors soit dans de petites villes, soit à la campagne, selon une tradition encore en vigueur chez les Anglais et les Américains des États-Unis. D'ailleurs cela s'accorde avec le témoignage de l'abbé d'Olivet, d'après qui La Fontaine n'aurait eu que « des maîtres de campagne ». Les deux condisciples y auront donc achevé leur cours complet d'études secondaires, terminé vers 1639[4]. Alors ils seront tous deux passés au collège oratorien de Juilly qui vient de s'ouvrir sous la direction du P. de Verneuil[5] et, d'où La Fontaine, au mois d'avril 1641, passera tout naturellement à la maison mère de l'Oratoire. — Une telle hypothèse s'accorde parfaitement avec tous les faits connus. Elle explique ce qu'est devenu La Fontaine entre la fin de ses études secondaires et son entrée à l'Oratoire, et rend peut-être sa vocation plus vraisemblable, puisqu'il aurait été soustrait à 18 ou 19 ans aux influences et aux tentations mondaines. Elle justifie la tradition « sérieuse » qui nous parle de son séjour à Juilly[6]. — Mais, dit M. Roche[7], les registres de l'Oratoire « auraient signalé le fait »; « ils auraient dit : c'est un des nôtres ». L'objection ne vaudrait que si l'on montrait des mentions analogues faites sur les novices venus des collèges oratoriens. — Mais, peut-il dire encore, M. Hamel, l'historien de Juilly, place le séjour de La Fontaine en cette maison après son entrée à la rue Saint-Honoré; et « l'habitude d'envoyer les jeunes novices aux environs, nous est prouvée par maints exemples

1. 6-7.
2. Louis Paris, Ib., XVIII. Je crois qu'il faut lire : et [qui] rivalisait...
3. Roche, 13.
4. La seconde en 1635-36, puis la rhétorique et les deux années de philosophie selon M. Roche; la rhétorique en 1636-37 et les deux années de philosophie, selon mon calcul.
5. Roche, 24.
6. P. Mesnard la rejette pourtant (XIV-XV).
7. 16.

et d'abord par celui du frère de notre homme, qui, dès son entrée à l'Oratoire, fut envoyé à Montmorency[1]. » Oui; mais M. Hamel ne cite aucune référence et paraît ici interpréter une tradition. De plus, Jean de La Fontaine a été envoyé à Saint-Magloire : pourquoi supposer, sans preuves, qu'il a auparavant été envoyé ailleurs?... Bref, nous n'avons le droit de rien affirmer sur ces choses obscures.

III. — La vocation religieuse de La Fontaine.

La Fontaine est entré à l'Oratoire le 27 avril 1641[2]. Comment a-t-il été amené là[3]? Probablement par quelque « lecture pieuse », dit M. Roche, en rappelant l'explication d'Adry : l'intervention du chanoine Héricart qui lui aurait fait don d'un Lactance[4]. Mais, comme M. Roche écarte en même temps ce chanoine (né vingt-trois ans plus tard), l'explication d'Adry perd toute valeur : ce n'est pas une légende, une tradition, laquelle pourrait avoir une raison quelconque; c'est une hypothèse qui, fondée sur un fait inexistant, s'écroule, ou du moins reste absolument gratuite, du moment qu'on a démontré qu'il est inexistant.

Pour résoudre ce problème, il faut encore rejeter une autre hypothèse du même Adry : « *Son exemple*, dit-il, *y attira* au mois d'octobre son frère puîné. » Ce que M. Roche répète, en y ajoutant quelque chose : « *Et ce mirage l'avait si bien charmé, et telle fut d'abord son ardeur*, que son exemple allait six mois plus tard attirer à l'Oratoire son frère cadet[5] ». C'est le raisonnement bien connu : *post hoc, ergo propter hoc*. Mais, en réalité, la seule chose sûre, c'est le fait des deux entrées. Or Furetière et l'un de ses frères entrèrent de même tous deux à l'Oratoire[6]. N'est-il pas naturel de chercher ici une influence commune, qui a pu provoquer ces quatre vocations? et quelle influence est plus vraisemblable que celle d'un professeur, d'un prêtre amené par les circonstances à diriger ces quatre jeunes hommes?

1. 24-25. — Noter que Jean est envoyé à Saint-Magloire (rue d'Enfer) juste au moment où son frère arrive rue Saint-Honoré (Mesnard, XII). Comme il y est envoyé « pour étudier la théologie, *à quoi il doit être convié et pressé* » (cf. Roche, 25), on peut se demander si les Oratoriens, en hommes prudents, ne redoutent pas ici son influence possible et ne cherchent pas à séparer les deux frères.

2. La note des Annales de l'Oratoire, telle que la donne M. Roche (21), est inintelligible. Que signifie « ... fils de Charles *et* conseiller du roi et *maîtres...* »? Ne faut-il pas lire, comme avait lu ou corrigé P. Mesnard «... Charles, conseiller du roi et maître...?

3. A la rue Saint-Honoré — ou à Juilly, si l'on acceptait la précédente hypothèse.

4. P. Mesnard, XII-XIII; Roche, 18.

5. Roche, 20.

6. 13.

Pour les deux La Fontaine, on pourrait peut-être ajouter quelque chose de plus. Il est bien étrange que le maître des eaux et forêts ait laissé ses deux fils, — les seuls qu'il eût, — entrer en même temps (ou presque) dans un ordre religieux. N'était-il pas naturel qu'il cherchât au moins à en conserver un pour lui transmettre ses charges? « En renonçant au monde, dit M. Roche, Jean renonçait à une situation modeste peut-être, mais aisée et sûre[1]. » C'est ce que je me demande. Rappelons-nous les faits. Charles de La Fontaine a eu un gros procès avec des parents; et, si nous ne savons pas quelle en fut l'issue, nous savons cependant qu'il leur dut une rente et mourut sans avoir pu la racheter. Il s'est opposé au mariage de sa belle-fille, et l'on a supposé que c'était par intérêt. Au contrat de mariage de son fils, outre les biens de sa mère, il lui promet soit 10 000 livres en immeubles, soit une de ses charges : il ne lui a pas donné la charge et nous ignorons s'il a donné les immeubles[2]. Quand il meurt, il doit encore à Jean 11 977 livres[3], sans compter 24 667 livres à divers[4]. Sans doute il y a un actif : il y a les immeubles, il y a les deux maîtrises (évaluées ensemble 26 767 livres au remboursement ultérieur), dont la valeur permet à Jean de se payer lui-même, de payer les autres créanciers, de verser à son frère 8 225 livres, de prendre sa part. Mais enfin, si Jean a une part égale à celle de son frère, c'est une fortune totale de 16 450 livres; s'il est avantagé en qualité d'aîné et qu'il ait une part double de celle de son frère (allons jusque-là, en supposant ce frère plus généreux qu'il ne paraît bien l'avoir été) c'est une fortune totale de 24 675 livres : la succession n'est assurément pas énorme[5]. Cela étant, n'est-il pas possible que des raisons d'intérêt tout pratique, le souci de l'avenir, l'espoir de bénéfices ecclésiastiques, aient, dans une certaine mesure, encouragé la vocation des deux frères?

Ce que j'en dis n'est pas pour mettre en doute la sincérité de La Fontaine. Elle me paraît attestée par sa conversion ultérieure. C'est pour mettre en doute la « crise d'adolescence », l' « élan mystique », la « flamme sainte », que M. Roche a décrits, avec

1. 20.

2. Ceux de sa mère du moins lui ont été remis, puisque La Fontaine vend déjà des biens du vivant de son père.

3. Ne seraient-ce pas les 10 000 livres promises au contrat, augmentées d'intérêts?

4. Walckenaër, éd. de 1858, I, 55 sqq; Roche, 89, 113 sqq., 400 sqq.; Michaut, I, 28 sqq., 38 sqq.

5 A y mieux réfléchir, on le voit, je suis tenté d'atténuer un peu ce que j'avais dit (I, 29) : « il devait lui revenir une somme assez ronde ». — Noter pourtant que l'argent avait alors un « pouvoir » très supérieur à celui qu'il a de nos jours.

tant de grâce d'ailleurs[1]. Il y a là une sorte d'idylle religieuse comparable à ces pages que Sainte-Beuve (ou plutôt Lacordaire) a consacrées à la peinture du séminaire dans *Volupté*. Mais je me demande si le camarade de Maucroix s'est préparé à entrer dans les ordres avec beaucoup plus de ferveur que son ami ne l'a fait plus tard. Ce novice qui s'occupait plus volontiers à lire les poètes que Rodriguez, qui « s'amusait à lire son *Astrée* », qu'on envoyait à Saint-Magloire pour y étudier la théologie, « à quoi il devait être convié et pressé », dont on était persuadé enfin qu'il était incapable de l'apprendre et qui semble l'avoir cru lui-même[2], je me demande s'il a jamais eu et cette crise, et cet élan et cette flamme. En tout cas, faute de témoignages, tout ce qu'on en peut dire est de la fantaisie. Sans doute cette fantaisie nous vaut ici de bien jolis tableaux; l'inconvénient, c'est qu'elle nous présente un La Fontaine enfant, timide, inquiet, sage et pieux, naïf et candide[3], un La Fontaine jeune homme, pieux, ardent, mystique, austère[4], — qui peut-être ne sont pas vrais[5].

IV. — Du séminaire au mariage.

Au bout de dix-huit mois de séjour à l'Oratoire[6], donc vers octobre 1642, La Fontaine se décide ou est invité à en sortir. Il se marie le 11 novembre 1647. Il y a là cinq années sur lesquelles on ne sait pas grand'chose : on parle de séjours à Château-Thierry et à Paris, sans compter les escapades à Reims, d'études en droit pour obtenir le titre d'avocat au parlement, études faites peut-être à Paris et peut-être entre 1645 et 1647[7]; et c'est tout. Ici, M. Roche apporte beaucoup de nouveau : du certain, du probable, du possible, et du douteux aussi.

Pour lui, La Fontaine n'est pas, comme on serait tenté de le croire, resté à Paris pour commencer tout de suite son droit. La raison, c'est qu'il n'y a pas trace de sa présence à Paris dans les

1. 18 sqq.
2. Roche, 25 et 28.
3. 6 sqq.
4. 22 sqq.
5. M. Roche, le premier, nous a montré ici la liaison de La Fontaine avec le P. Desmares (cf. 200, n. 1). Cette liaison expliquerait « les velléités jansénistes (ballade sur Escobar), les relations avec Brienne et la connaissance de La Rochefoucauld ». Cela paraît juste. Mais que dans la fable du *Chartier embourbé* : « Dieu vous préserve du voyage! (à Quimper-Corentin) », il y ait une allusion à Desmares qui fut exilé là et d'ailleurs n'y alla point, voilà qui me paraît fort douteux.
6. Le Verrier, *Commentaires sur les satires de Boileau*, 110. C'est par une faute d'impression que M. Faguet (11) le fait sortir en janvier 1642.
7. Chatelain, *Le surintendant Fouquet*, 110 note; Roche, 33, n. 2 et 40.

premières années de sa liberté reconquise, qu'il y a des preuves de ce séjour pour 1646 et 1647[1]. Ajoutons deux autres arguments. La Fontaine paraît avoir fait alors la connaissance de Pellisson; or Pellison séjourna à Paris de 1645 au début de 1648[2]. Et il est naturel que La Fontaine ait mis quelque temps à prendre un parti définitif pour son avenir.

Puis, « un beau jour », il se sera décidé à faire son droit. A Paris? peut-être. Le droit canon y était enseigné à la Sorbonne, et la licence en droit canon autorisait, comme l'autre, à prêter le serment d'avocat au parlement : La Fontaine aura pu profiter des études commencées tellement quellement à l'Oratoire. « La vraisemblance est assurément pour le droit civil », objecte pourtant M. Roche. S'il n'était pas alors enseigné à la Sorbonne, il y avait des répétiteurs, — des « souffleurs », comme on disait, — qui l'enseignaient aux étudiants. D'ailleurs on sait que les examinateurs n'étaient pas sévères[3], et notre homme, même paresseux, même distrait par les plaisirs, aurait pu à la rigueur se préparer sans maîtres attitrés. Ces examinateurs, La Fontaine sera sans doute allé les chercher à Reims[4]. Ainsi, il est possible qu'il ait fait « en partie » son droit dans la capitale.

Mais surtout il y retrouve d'anciens amis et il en trouve de nouveaux. Il y retrouve Maucroix et Furetière. Par eux il se lie avec Pellisson, Charpentier, Cassandre[5], Maynard[6]. C'est une des jolies découvertes de M. Roche, que celle de cette « troupe » des « Palatins », de cette « Table-Ronde », de cette académie familière, peut-être un peu bachique, mais aussi littéraire, « qui tient ses assises chez Pellisson, qui a un président renouvelable, qui offre des *conférences* régulières ou du moins suivies, l'*après-dînée* de préférence ». C'est là, semble-t-il, que ce « bon garçon » sans malice, dont le seul vice était « Belle Paresse », commence à se mêler aux discussions littéraires[7]; c'est là peut-être que s'est confirmé, s'il n'y est

1. Epître de Maucroix en 1646 (Roche, 48); allusion à *Orphée*, opéra joué à Paris en 1647 (Roche, 58).

2. Chatelain.

3. Ceux d'Orléans, au témoignage de Perrault, dans ses *Mémoires*, tenaient surtout à palper les émoluments. Cf. d'ailleurs Loiseleur, *Points obscurs de la vie de Molière*, 58 sqq.

4. On allait d'habitude de Paris à Orléans. Mais La Fontaine ne paraît pas avoir connu cette ville avant son voyage en Limousin. Il est naturel qu'il soit allé de préférence à Reims, ville plus voisine de Château-Thierry et ville où il pouvait retrouver Maucroix.

5. « On ne s'étonnera donc pas de voir La Fontaine se servir pour le *Paysan du Danube* d'un passage de Cassandre encore inédit. » (Roche, 50.)

6. Le poète connu, mort fin 1646? son fils?

7. 47 sqq.

pas né, son goût pour la poésie de Malherbe[1]. Se lie-t-il dès lors avec Tallemant des Réaux et avec son frère l'abbé? M. Roche le croit; en tout cas il doit avoir fait connaissance, sinon amitié déjà, avec le futur anecdotier. Et M. Roche nomme alors — quelquefois sur des preuves, d'autres fois selon des probabilités, parfois aussi d'après de simples possibilités — Colletet, l'abbé de Marolles, Lambert, Nyert, Benserade, Conrart, Mlle de Scudéry, Chapelain, Antoine de la Sablière, Patru; puis les salons à la mode, ceux de l'Hôtel de Rambouillet, des Liancourt, des Brienne, des Gondi; puis les Champenois établis à Paris et leurs amis ou leurs parents, les Jannart, les Bonneil, les La Haye, les Barillon, les Vertamon, des Barreaux, le docteur Brayer, le docteur Mentel; puis, par ces médecins, Gui Patin, Gabriel Naudé, et leurs amis Gassendistes; puis Bernier, Chapelle, et Molière; puis Visinier et ses camarades gardes du corps; et Cyrano de Bergerac et Jean Sobiesky, le futur roi de Pologne, etc. Enfin M. Roche nous montre notre poète hantant les cabarets littéraires, courant à la « comédie », aux concerts, à l'opéra...

Cela fait beaucoup de noms. Et il serait peut-être bon d'y regarder de plus près. La chose d'ailleurs n'a guère d'intérêt qu'en ce qui concerne Molière. Mais précisément ici, c'est bien le cas d'y regarder. « Comment ne pas supposer, écrit M. Roche, à la page 53, après avoir parlé des Gassendistes, que, dans le même monde ou en dehors, La Fontaine a pu rencontrer d'autres Gassendistes, ses contemporains et futurs amis, ceux qui s'appellent Bernier, Chapelle et J.-B. Poquelin? — Bernier déjà! déjà Molière! — On s'étonne, je crois, à tort. Il y a simplement ici une question de date. » — « Comment ne pas supposer que... » fait dresser l'oreille à quiconque se défie des hypothèses; mais l'hypothèse ici est présentée comme telle. Seulement, à la page 143, M. Roche, parlant de La Fontaine en 1660, écrit : « Il peut s'offrir les joies de la musique et du théâtre : naguère c'était Jodelet.... et puis les Italiens, et puis les *Précieuses ridicules* de ce Molière *entrevu jadis* et qu'il *revoit* chez le surintendant. » Ici, malgré l'atténuation (*entrevu*, au lieu de *vu*), c'est bien une affirmation. Elle est répétée — sans atténuation — à la page 186 : « Il avait *retrouvé* Molière vers 1660. » Or elle me paraît très aventurée. Je ne sais pas du tout, — malgré la légende souvent répétée et même

1. Peut-être; — car enfin, si Maucroix écrit : « Je me souviens d'avoir compté avec MM. Pellisson et de La Fontaine près de quatre vingts stances dans Malherbe qui nous paraissaient inimitables », c'est le 30 mars 1704, et sans que rien précise à quelle époque fut faite cette statistique.

embellie, mais jamais prouvée, — si Molière fut vraiment élève de Gassendi et j'ai même quelques bonnes raisons (ou qui me semblent telles) de croire qu'il n'en est rien. — Molière a quitté Paris à la fin de 1645; la reconstitution même de M. Roche tend à établir que La Fontaine est venu à Paris et s'y est mêlé à des milieux divers plutôt de 1644 ou 45 à 1647 que de 1642 à 1644 ou 45 : cela diminue d'autant les chances de rencontre. — Lorsque La Fontaine, en 1661, parle de Molière, il dit à Maucroix : « *Te souvient-il bien qu'autrefois — Nous avons conclu d'une voix — Qu'il allait ramener en France — Le bon goût et l'air de Térence?* » Cela implique que La Fontaine et Maucroix ont goûté Molière auteur; comme ils ne sont allés ni à Lyon voir jouer l'*Étourdi*, ni à Montpellier voir jouer le *Dépit amoureux*, il s'agit de ces mêmes pièces et des *Précieuses* jouées à Paris en 1658 et 1659. Rien n'indique ici des relations antérieures à cette date et l'occasion pourtant était favorable à une allusion de ce genre. — Enfin, Tallemant des Réaux, qui appartient au groupe de La Fontaine et de Maucroix, qui est un fureteur forcené, ne sait rien, ne dit rien de Molière en 1657; après 1657, il en dit quelques mots vagues où se trouvent même d'assez fortes erreurs[1]. Il ne le connaissait donc pas; et pourtant il était bien plus à même de le connaître que La Fontaine et Maucroix, qui, avant 1645, ont fait des séjours assez brefs et assez peu nombreux à Paris.

Sur le séjour à Château-Thierry, M. Roche n'est pas moins abondant. Il « dit toute la parenté » et nomme toutes les relations possibles, — d'une manière bien plus sûre d'ailleurs, car il semble évident que, dans sa ville, La Fontaine connaissait tout le monde. Ainsi défilent les autres La Fontaine, les Petit (des cousins dont l'un est grand-père de Marie Héricart, la future femme du poète), les Josse, les Jannart, les Pintrel, les Brayer, les Herbelin, les Vitart (ici nous touchons à Racine), les La Barre, les Curron, les Le Formier, Visinier (qui hébergera La Fontaine à Paris en 1676), les La Haye[2], etc. Enfin, M. Roche esquisse la vie de plaisir que semble avoir alors menée le jeune homme, les fêtes, les dîners, sans parler du jeu et de la chasse,... et des amourettes. Tout cela fait un tableau plein de vivacité, de verve, d'esprit et de vraisemblance générale; tout cela nous donne de l'existence du poète en ces quelques années une idée qui, dans ses grandes lignes, doit être fort juste.

1. Édition Montmerqué et Paris, in-8°, VII, 177.

2. Voir les noms des acteurs qui ont joué *les Rieurs du Beau-Richard* : de la Haye, de Bressay, Le Breton, de la Barre, Le Curron, Le Formier, Le Tellier.

V. — Le mariage.

Marie Héricart, quand elle épousa La Fontaine, avait quatorze ans et demi. M. Roche rappelle avec raison qu'on mariait alors les filles de bonne heure, que d'ailleurs ce mariage était désiré par Charles de La Fontaine, soucieux d'assagir son fils et fort aise de lui faire épouser une jeune fille assez bien dotée. Pourquoi ajoute-t-il : « Et peut-être les parents de Marie Héricart ne furent-ils pas fâchés de lui faire faire un mariage qui arrêtait les recherches d'un jeune cousin pauvre, Antoine Poignan[1]. » Il a plu à M. Salesse de supposer, sans l'ombre d'une preuve, que ce gamin de dix-neuf ans faisait alors la cour à sa cousine. Qu'en sait-il? Sait-il seulement si les deux jeunes gens se sont vus? L'un devait vivre à La Ferté-Milon, où il avait (ou plutôt : où ses parents avaient) un « petit bien »; l'autre a vécu à Château-Thierry, non peut-être sans des séjours chez la tante Jannart. Sait-il seulement si Poignan était « pauvre »? A la fin de sa vie, il avait « mangé son bien »; mais il ne l'avait pas mangé à dix-neuf ans (âge auquel, d'ailleurs, il ne devait pas en être maître encore). De plus il est devenu capitaine de dragons : c'est donc qu'il a eu les ressources nécessaires pour acheter une compagnie et pour mener la vie d'officier[2]. En bonne méthode, une hypothèse aussi arbitraire et qui d'ailleurs est visiblement inspirée à M. Salesse par le désir de trouver Marie Héricart en faute, ne peut être prise en considération.

Et puis, que faut-il penser de cette fameuse histoire du duel avec Poignan? Elle doit avoir un fond de réalité, car Louis Racine nous la dit « très véritable ». Mais il faut bien se souvenir que Louis Racine ne nous transmet pas le témoignage de son père[3] : par combien de bouches l'anecdote a-t-elle passé avant de lui parvenir? nous l'ignorons[4]. On ne sait même ni où ni quand tout cela se serait passé. C'est à Paris, dit M. Roche[5], et même il précise : « Dans les environs de la rue de Notre-Dame-des-Champs

1. 70-73.

2. Cf. Louis Racine, et Michaut, I, 41 sqq.

3. « Je ne faisais que de naître quand il mourut et ma mémoire ne peut me rappeler que ses caresses.... Je ne l'ai pas connu moi-même », dit Louis Racine. Je ne dirais donc pas comme M. Faguet (14) : « Racine fils a su la chose de Racine son père... », mais je dirais avec lui : « ... ou des amis de Racine le père, et Racine la savait de La Fontaine. »

4. « Je ne dirai rien que sur le rapport de mon frère aîné, ou d'anciens amis que j'ai souvent interrogés. J'ai aussi quelquefois interrogé l'illustre compagnon de sa vie et de ses travaux, et Boileau a bien voulu m'apprendre quelques particularités. » Mais rien ne nous dit de qui vient cette « particularité » -ci.

5. 107-108.

et probablement vers la fin de 1657 ». C'est à Paris, « pour la bonne raison qu'il n'y avait pas de chartreux à Château-Thierry ». Mais quelle valeur a cette mention des chartreux, dans un livre écrit en 1747, cinquante-deux ans après la mort de La Fontaine, quatre-vingt-dix ans après la date à laquelle le fait aurait eu lieu, et alors qu'il s'agit d'une scène « trop jolie pour que nous ne croyons pas à quelques enjolivements[1] »? Louis Racine affirmerait-il sous serment qu'on lui a bien parlé d'un couvent de Chartreux et non d'un couvent quelconque? évidemment non. On pourrait invoquer encore ceci, que Louis Racine continue immédiatement : « Lorsque Mme de La Fontaine, ennuyée de vivre avec son mari, se fut retirée à Château-Thierry... ». Mais il n'y a qu'à lire tout le passage, et l'on voit clairement que l'auteur apporte ici, sur La Fontaine, des anecdotes qui n'ont entre elles aucun lien, ni logique, ni chronologique. D'ailleurs, dans le passage de Tallemant que M. Roche invoque, le contexte implique au contraire le séjour à Château-Thierry : « Une abbesse s'étant retirée *dans la ville*, il la logea... » — C'est « pendant une installation dans la capitale », dit encore M. Roche. Mais Louis Racine écrit : « Quelqu'un s'avise de lui demander pourquoi il souffre que M. Poignan aille *chez lui* tous les jours... Il va le lendemain, à quatre heures du matin, *chez M. Poignan*[2]. » Poignan avait-il un « chez lui » à Paris? En tout cas les La Fontaine n'en avaient pas : ils logeaient, ou du moins ils logent plusieurs fois, chez l'oncle Jannart. La tante Jannart vivait encore, elle servait de chaperon à sa nièce et devait suffire à la protéger contre les médisances, en admettant même que le fait d'être le meilleur ami de La Fontaine ait pu autoriser Poignan à faire des visites quotidiennes chez ses hôtes. — Enfin, quoique Paris fût loin d'être la grande ville qu'elle est devenue, je ne sais si « le public » aurait glosé des assiduités de ce cousin, tandis que cela est bien plus naturel à Château-Thierry. — Et maintenant est-ce en 1657? J'ai déjà fait remarquer[3] qu'en 1657 Poignan avait vingt-neuf ans et ne devait pas être « *ancien* capitaine de dragons ». C'est que, dit M. Roche, « les deux époux firent en 1657 un séjour (Lettres de Jannart, 58); Mme de La Fontaine y fut malade (cf. le mot de Tallemant : « elle sèche de chagrins »). Toute autre date est improbable : en 1658, La Fontaine est chez lui; plus tard, nous

1. Roche, *ibid.* — Cf. Faguet (15) : « Ce témoignage est un peu trop gai pour être bien certain, etc. »

2. Et plus loin : « Tu viens tous les jours *chez moi*... Je ne mettrai plus les pieds *chez toi*... Je veux que tu viennes *chez moi* »....

3. I, 49.

nous éloignons trop du moment où écrit des Réaux : car à cette date l'affaire est imminente. » — En 1657, Tallemant nous dit que La Fontaine se moque absolument du qu'en dira-t-on ; il est téméraire d'en conclure qu'il va précisément alors y devenir sensible ; il a pu ne perdre patience que bien longtemps après. — Je vois bien, dans la lettre à Jannart du 25 février 1658, que M^me^ de La Fontaine a eu « deux accès de fièvre » ; mais elle est à Château-Thierry. Je vois bien, dans la lettre au même du 26 mars 1658, un mot d'où l'on peut conclure qu'elle avait été malade six mois auparavant (octobre 1657) ; mais rien ne dit que ce fût à Paris. Enfin, je vois bien, dans ces deux lettres, que le ménage La Fontaine se propose de faire un voyage, d'abord « incontinent après Pâques », puis « devant la fin du carême » ; mais c'est avec le dessein de ne pas « faire à Paris un long séjour » et c'est en 1658 [1]. D'un séjour à Paris en 1657, je ne vois ni mention ni trace. — Que conclure de tout cela, sinon que nous nous heurtons aux plus grandes incertitudes, et qu'il ne faut pas ajouter trop de foi à l'anecdote, — encore bien moins aux « enjolivements » dont elle fut embellie [2].

M. Roche, à mon avis, attache un peu trop d'importance à l'histoire Poignan. Et je ne sais s'il ne va pas bien loin, en supposant que La Fontaine aurait peut-être toléré la liaison de sa femme. « La Fontaine a eu des soupçons, puisqu'on le forçait d'en avoir, mais il a fort bien pu se garder de les éclaircir. Détaché de sa femme qu'il avait plusieurs fois trompée, *il a pu estimer qu'elle avait le droit d'agir comme lui.* Et il aurait obéi en cela, moitié à son indifférence un peu dédaigneuse, moitié à son idée très réfléchie de la justice. » En revanche, il proteste contre ceux qui tiennent pour établie l'inconduite de M^me^ de La Fontaine : « Comment fait-on pour savoir ces choses? Justement, on ne les sait pas, on se contente de les dire [3]. » Et cela me paraît la sagesse même.

Quant au reproche de préciosité, il l'admet : « Son portrait par Mignard la laisse deviner prétentieuse et minaudière [4]. » Je ne sais ce que vaut cette preuve et me méfie de ces interprétations [5]. Mais nous avons d'autres indices : le début des lettres du Limousin,

1. M. Roche (130) cite, sans référence précise, un acte notarié qui nous montre M^me^ de La Fontaine à Paris en décembre 1658. Je ne sais quel est cet acte. Le 10 décembre 1658, en tout cas, elle était à Château-Thierry (Walckenaer, II, 300).
2. Faguet, 15.
3. 107-109.
4. 109.
5. Voir ce que Masson-Forestier a tiré du portrait de Racine.

la mention de l'Académie de Château-Thierry. Qu'était au juste cette académie, à laquelle Racine soumettait *Les bains de Vénus*? Pour M. Roche [1], on en a donné une idée très fausse en la rapprochant de celle de Soissons, laquelle était vraiment un « corps constitué ». Ç'aurait été, « — voyez-y le mélange d'hommes et de femmes, — tout simplement salon littéraire, quelque chose comme le samedi de Sapho. » M. Faguet dit au contraire [2] : « Il y eut une académie à Château-Thierry, c'est-à-dire une compagnie, une réunion de beaux-esprits qui lisaient de beaux ouvrages, qui essayaient d'en composer quelques-uns, qui se lisaient réciproquement leurs vers, et qui jugeaient les vers d'autrui, etc., enfin une Académie ». Je crois que c'est plus qu'un salon. La Fontaine, le 26 mars 1658, recommandant M^me^ de Pont-de-Bourg à Jannart, au nom de « quantité de personnes de mérite », ajoute : « Vous en aurez les remerciements de l'Académie [3]. » Ainsi quand Racine a employé le même mot : « votre Académie de Château-Thierry », ce n'était pas par une plaisanterie flatteuse. Mais, d'autre part, ce ne devait pas être une assemblée docte et solennelle. Ne serait-ce pas un cercle littéraire, une « coterie » comme celle de Troyes que nous connaissons par une lettre de Grosley et qui a joué en 1678 le *Ballet de la paix* de Nimègue? Et justement, ne serait-ce pas pour ce cercle et pour ses membres que La Fontaine a écrit les *Rieurs du beau Richard*? Ainsi ce serait un peu plus qu'un salon, un peu moins qu'une Académie véritable.

M^me^ de La Fontaine fut-elle d'ailleurs revêche comme M^me^ Honesta? M. Roche pose la question sans la résoudre [4]. Je crois qu'on ne peut même pas la poser, puisqu'on ne peut pas la résoudre (car alors il n'y aurait pas de raison pour ne pas lui prêter tour à tour tous les défauts et tous les vices) : le rapprochement avec M^me^ Honesta repose sur une de ces interprétations en l'air qui sont source d'erreur.

En revanche, M. Roche a pleinement raison [5] de remarquer que les deux époux ont longtemps fait ensemble des voyages et des séjours à Paris, qu'ils descendaient chez l'oncle Jannart, qu'à certaines époques, Paris fut leur résidence commune, presque habituelle : « Lorsque M^me^ de La Fontaine, ennuyée de vivre avec

1. 76.
2. 22.
3. Édition Regnier, IX, 308 et la note.
4. Ib. VIII, 403-404. — M. Pilon (61) cite M. Derainc, selon qui M^me^ de La Fontaine aurait écrit des romans. C'est une erreur fondée sur un texte mal interprété (Michaut, I, 42).
5. 110.

son mari, se fut retirée à Château-Thierry... » dit Louis Racine. Ainsi le ménage ne fut pas désorganisé tout de suite : il alla vaille que vaille nombre d'années.

VI. — Finances et ménage de La Fontaine.

Il est évident que les questions d'argent sont une des causes qui ont troublé le ménage de La Fontaine. On a bien des fois essayé d'éclaircir ce problème et M. Roche lui-même l'a tenté [1]. Je crois que dans l'état actuel de nos documents, il est insoluble.

Nous savons que Marie Héricart apportait à son mari 30 000 livres en argent et en biens [2]. Mais nous ignorons à combien monte dans ce total la valeur des immeubles [3] et ce que ces immeubles rapportaient. Nous ignorons de plus quand et combien elle hérita de ses parents. La Fontaine apportait sa part de l'héritage maternel et son père lui promettait ou 10 000 livres en argent ou l'un des deux offices de maîtrise qu'il possédait [4]. Mais nous ignorons à combien montait cet héritage maternel [5] ; nous savons seulement que son père ne lui a pas donné la charge, et que, s'il lui a donné les 10 000 livres, il lui a emprunté bientôt une somme à peu près égale, puisqu'à sa mort en 1658, il lui devait 11 977 livres.

En 1653, — six ans après son mariage, — La Fontaine commence à vendre des terres [6]. C'est peut-être pour acheter la charge de maître triennal qu'abandonnait Philippe de Prast et, par conséquent, cette vente, de soi, ne révèle pas des embarras d'argent.

1. 130.

2. 20 000 reçus de son grand-père, en avancement d'hoirie; 10 000 de sa mère. (Pourquoi rien de son père, qui mourut, dit P. Mesnard (xxxii), peu après le mariage de sa fille?)

3. Argent comptant : 10 000 livres du grand-père; rentes : une fraction indéterminée des 10 000 livres restant; immeubles : 10 000 livres de sa mère, une fraction indéterminée des 10 000 livres que son grand-père ne lui avait pas données en argent.

4. Lequel? Celui de maître triennal fut racheté plus tard à La Fontaine 12 767 livres, et celui de maître ancien 14 000 livres. Mais il y eut là une espèce d'expropriation, qui comportait sans doute une indemnité. Les deux offres, entre lesquelles Charles de La Fontaine donne ou se réserve le choix, devaient sans doute être sensiblement équivalentes. Ainsi je pense que La Fontaine espérait recevoir un office estimé environ 10 000 francs, soit, vraisemblablement, celui de maître triennal.

5. Nous savons qu'il y avait eu des procès à ce sujet (voir plus haut). M. Roche se demande si ces biens n'avaient pas été « diminués par des frais de justice, sinon tout à fait réduits aux écailles ». En tout cas, cet héritage montait au moins à 5 000 livres, puisque en 1653 La Fontaine tira cette somme de la propriété d'Oulchy-le-Château, qui semble bien lui avoir appartenu en propre (Roche, 111, note 2).

6. Celle d'Oulchy-le-Château, précisément.

Elle révèle du moins le désir d'augmenter ses revenus[1] et, tel que nous connaissons notre homme, cela semble indiquer qu'il en sentait le besoin. En 1656, autre vente. Mais cette fois : 1° il s'agit d'un des biens propres à Mme de La Fontaine[2]; 2° c'est une opération très compliquée, au cours de laquelle La Fontaine sollicite une avance de fonds de son oncle Jannart : « Vous ne sauriez mieux faire valoir votre argent... et puis, après la mort de mon père, je vous rembourserai infailliblement[3]. » Il est clair que le ménage est déjà gêné. Dans cette même lettre, La Fontaine disait : « Je ne romps jamais la tête à mon père de mes affaires ». Peut-être le père en faisait-il autant de son côté; car à sa mort (avril 1658), Jean ne semble pas avoir trouvé la fortune qu'il espérait[4]. C'est vers ce moment (avant? après? Je l'ignore[5]) qu'eut

1. Cet office a été racheté plus de 12 000 livres; j'ai dit plus haut pourquoi on peut en fait l'estimer 10 000. Mais 10 000 livres donnent un revenu de 500 livres; et celui de l'office est dit de 375. « Il est inadmissible, observe fort justement M. Roche, qu'une charge ne rende pas sensiblement plus que le revenu du capital qu'elle représente » (89). Sinon, quel intérêt à l'acheter? J'imagine que les 375 livres représentent les gages fixes, sans les émoluments, remises, prélèvements et avantages en nature. Mais quant à déterminer le montant total, cela est impossible : toute supposition reste arbitraire.

2. La ferme de Dammart, qui vient certainement de la famille Héricart (Roche, 111, note 3).

3. Lettre du 14 février 1656 (Regnier, IX, 297, sqq.). La Fontaine a vendu la ferme 19 114 livres, au frère de sa femme. Ou plutôt il l'a échangée contre un bien à Châtillon, d'une valeur garantie de 10 600 livres; il a reçu en plus une soulte de 8 514 livres. Mais cette soulte ne lui a pas été payée comptant : Louis Héricart lui a versé 214 livres, lui a souscrit une obligation payable à trois mois, de 1 300 livres, et, pour les 7 000 restant, ne lui donne que la rente. Il faut donc que La Fontaine trouve preneur pour le bien de Châtillon. Or l'acquéreur qui se présente, offre seulement 9 000 livres (si je comprends bien IX, 299) ce que La Fontaine est contraint d'accepter. De plus, il exige une garantie, pour être sûr d'être remboursé en cas d'éviction; et, comme Mme de La Fontaine, encore mineure, ne peut donner sa signature, son mari a recours à Jannart. C'est Jannart qui « pour sa sûreté » touchera l'argent (y compris peut-être la différence entre 10 600 et 9 000, différence avancée par La Fontaine? Cf. IX, 303). Et il gardera le tout jusqu'à ce que La Fontaine ait trouvé quelqu'un qui, à son tour, garantira Jannart contre les responsabilités que pourrait lui valoir sa complaisance. Du même coup, La Fontaine sollicite un prêt en faveur de son père. Jannart, sur les 9 000 écus du premier versement qui pour le moment sont à lui) prélèverait 4 500 livres qui, augmentées d'une petite somme que Charles de La Fontaine a disponible, serviraient à racheter la rente. La Fontaine s'oblige pour son père : il s'engage (si je comprends bien encore) à prélever les intérêts sur une pension qui lui est due à lui-même, il remboursera le principal à la mort de son père, et alors, remettra à Jannart « une partie considérable de ce qui lui restera », aux conditions qu'il a dites, c'est-à-dire, je pense, moyennant une constitution de rentes. — Tout cela sent le besoin d'argent liquide.

4 : « Je vous rembourserai infailliblement,... une partie considérable de ce qui me restera... » Il escompte évidemment un héritage sérieux.

5. M. Roche croit que c'est avant, et il en conclut, à la louange de La Fontaine, que, redoutant des complications du côté de la succession paternelle, et résolu à l'accepter avec toutes ses charges, il ne veut pas que sa femme et son fils subissent le contre-coup de ses embarras (112). Ce serait en effet fort honorable; mais est-ce certain? En 1658 (lettre du 26 mars, IX, 309) La Fontaine écrit en effet : « J'irai à Paris... pour aviser au moyen de terminer notre affaire. Mlle de La Fontaine m'en presse... il est bon d'assurer la chose au plus tôt. J'y ai un intérêt trop grand pour

lieu la séparation de biens : acte de simple prudence et de prévoyance paternelle et maternelle, qui n'implique en aucune façon un désaccord entre les deux époux[1]. A partir de ce moment-là, les choses vont mal : il faut payer les frais et les legs, désintéresser les créanciers, parents et prêteurs, verser la somme réclamée par le frère, rembourser à Mme de La Fontaine soit les reprises auxquelles elle a droit en vertu de la séparation, soit les avances qu'elle a consenties; et tout cela alors qu'une partie de l'héritage paternel consiste en offices et en immeubles[2]. Ainsi les ventes se multiplient et la fortune fond. Y a-t-il ici de la faute de La Fontaine autant qu'on a bien voulu le dire? M. Roche[3] me paraît avoir raison, quand il plaide les circonstances atténuantes; quand il nous montre La Fontaine maladroit peut-être, mais en tout cas soucieux de ses affaires; quand il observe enfin qu'il a cherché les moyens d'augmenter ses ressources en acquérant quelque « commission profitable ».

En fait, ce qui a conduit les biographes à juger sévèrement la « négligence » et la « prodigalité » de La Fontaine, c'est sa ruine d'abord : — qui sait jusqu'à quel point elle lui est imputable? — c'est la légende qui l'entoure : — qui sait si elle n'est pas exagérée? — c'est enfin l'épigramme souriante : *Jean s'en alla comme il était venu* : — qui sait quelles tristesses et même quelles larmes se cachent sous un tel sourire[4]?

la laisser plus longtemps au hasard. » S'agit-il de la séparation? c'est possible, mais ce n'est pas établi. Noter que, le 1er février 1659 (IV, 312), La Fontaine parle de cette séparation comme d'une chose toute récente, qui vient seulement d'être connue à La Ferté et à Château-Thierry : elle aurait donc eu lieu après la mort de son père.

1. Cf. au contraire Pilon, 60.

2. Actes du 18 juillet et du 15 août 1661 dans Walckenaër, éd. de 1858, I, 57. Mais voir à ce propos Michaut, I, 38, note.

3. 118.

4. Sur la charge de maître des eaux et forêts et sur la façon dont elle fut rachetée, voir Henriot, *La magistrature forestière de La Fontaine* dans la *Grande Revue* du 15 mai 1905. Lui et M. Deraine (*Nouvelles Notes sur Château-Thierry*) citent des dates et des documents qu'il peut être utile de connaître. 15 septembre 1642, le duc de Bouillon, prince de Sedan, est contraint de céder sa principauté; 10 mai 1647, il confirme cette cession; 20 mars 1651, contrat lui donnant le duché de Château-Thierry en échange; 5 septembre 1651, ratification par le roi; 20 février 1652, enregistrement par le parlement; 13 mars 1652, vérifications par la cour des comptes, mais avec réserves, d'où réclamations; 7 février et 2 mars 1653, enregistrement du contrat vérifié au siège du présidial, puis à la prévôté de Château-Thierry; 18 janvier 1655, 29 novembre 1656, quittances signées par Charles et Jean comme maîtres; 7 février 1656, quittance signée de Jean comme maître triennal; décembre 1656, confirmation [ou? par qui?] du contrat et, même année, suppression des maîtrises en tant que charges de la couronne; 30 octobre 1658, quittance signée de Jean comme maître ancien et triennal; 1er décembre 1659, arrêt définitif de la cour des comptes; 13 aout 1661, jugement évaluant les maîtrises de Jean à 14 000 livres et 12 667 livres, 13 sols, 4 deniers; 18 mai-20 juin 1665, expertises de la commission chargée d'estimer les revenus du duché : Jean signe les

VII. — La formation intellectuelle.

Chemin faisant, M. Roche étudie, au fur et à mesure qu'elles se rencontrent, les influences qui ont pu agir sur l'esprit de La Fontaine. Il présente ses conclusions et ses hypothèses selon la forme romanesque qui lui est chère. Il décrira[1] la bibliothèque de Charles de La Fontaine, avec ses volumes « diversement vêtus, les uns de velin pâle avec de fines dorures, les autres de veau fauve, quelques-uns de maroquin rouge foncé ou vert » ; peu s'en faut qu'il n'en dresse le catalogue, d'après les lectures connues de La Fontaine, comme si tout ce que notre homme a lu, il l'avait nécessairement lu alors et chez son père. Mais peu importe. Voyons seulement les résultats.

Avec raison, M. Roche signale[2] quelques influences possibles de l'Oratoire : « Les idées de Descartes s'étaient déjà répandues à l'Oratoire : un des camarades du poète, A. Martin, sera plus tard un champion du cartésianisme. Et d'autre part on y avait Platon en très grande estime : il semble qu'il y ait là plus qu'une simple coïncidence. » Il met en lumière[3] la confession de La Fontaine, conservée par Le Verrier, sur la lecture assidue qu'il faisait de l'*Astrée*, à ce même Oratoire. A la liste des romans du moyen âge connus et cités par La Fontaine, il ajoute, en s'appuyant sur d'évidents souvenirs, la légende de Merlin[4]. Il retrouve les traces qu'ont laissées dans la mémoire du fabuliste le *Baron de Fœneste* d'Aubigné[5], ou les vers de Théophile[6]. Il essaie d'interpréter le témoignage de l'abbé d'Olivet sur la révélation qu'aurait été pour La Fontaine l'ode de Malherbe lue par un officier : pour moi, plus j'y pense et plus je songe à ce que M. Roche nous a appris sur les discussions littéraires de la Table-Ronde, plus je soupçonne dans tout cela une pure légende[7]. — Mais deux choses surtout me semblent

procès-verbaux à partir du 20 mai; 23 février 1666, état des sommes dues pour le travail des commissaires et, en pièce annexe, décision réduisant de 9 600 livres, donc à 17 307 livres, les sommes dues à Jean; 4 décembre 1668, quittance signée de Jean comme maître ancien et triennal; 14 juin 1669, quittance de Jean pour 20 976 livres du principal et des intérêts échus le 1er octobre 1665 et à échoir le 14 juin 1670; 21 janvier 1671, quittance définitive de Jean.

1. 26 sqq.
2. 27, n. 3.
3. 28.
4. 37.
5. 38, cf. Lettres du Limousin, IX, 240.
6. 41, cf. *Psyché*, *Ode* à la Volupté.
7. On sait, ou l'on croit savoir que La Fontaine, mal instruit par des « maîtres de campagne », a passé du collège au couvent, puis en est sorti pour vivre en province dans l'oisiveté. — On a lu sa confession : « Je pris certain auteur autrefois pour

curieuses et d'importance parmi tout le nouveau que nous apporte M. Roche. Il retrouve dans l'œuvre du fabuliste les traces de la tradition orale et de la chanson populaire[1]. En nous révélant la « troupe » de la « Table-Ronde », il nous fait connaître le premier milieu littéraire par lequel ait passé La Fontaine et où il ait fait son apprentissage d'amateur et d'auteur[2].

VIII. — L' « Eunuque ».

M. Roche se demande pourquoi La Fontaine a choisi l'*Eunuque* de Térence pour son premier essai. Selon lui, « ce serait plutôt telle scène (pourquoi pas la première? elle est fort jolie) qui aurait charmé La Fontaine, qu'il aurait traduite par plaisir; et il aurait continué, pour pouvoir s'applaudir d'avoir enfin mené quelque chose à bien[3] ». — Mais La Fontaine, dans sa préface, nous a déduit tout au long les raisons de son choix. Il me semble qu'il n'y a qu'à l'en croire, tout simplement; car si une scène particulière l'avait séduit, pour quelle raison ne l'aurait-il pas dit, afin de faire valoir d'autant et son modèle et l'imitation qu'il en tentait[4]? — La pièce a-t-elle été jouée? Les frères Parfaict le disent; M. Roche le croit et que cet échec l'a détourné du théâtre[5]. Je ne sais qu'en penser. Furetière, dans son *second Factum*, a écrit plus tard : « Quand La Fontaine a voulu mettre quelque pièce sur le théâtre, les comédiens n'en ont pas osé faire une seconde représentation, de peur d'être lapidés ». Dans son troisième, il s'est corrigé

mon maître », et, comme on trouve cité plus loin un vers de Malherbe, on en conclut que c'était donc lui. — On connaît d'ailleurs les brusques enthousiasmes de La Fontaine (« Avez-vous lu Baruch? »). — Voilà épars, tous les traits de l'anecdote : un peu d'imagination et elle est sur pieds.

1. *Le rat et l'huître* : « Que ce monde, dit-il, est grand et spacieux », cf. la chanson du *Jeune chapelier parti pour Montauban* : « *Quand fut à Montlhéry — Sur ces hautes montagnes,—Voyant derrière lui — Toutes ces grands campagnes, — Fit trois pas en arrière* : — « *Ah! que le monde est grand.* » — *Le meunier, son fils et l'âne* : « Nicolas... monte sur sa bête. Et la chanson le dit ». — *Le chat et la souris.* Cf. le refrain : « *Mon mari me guette, me guette. — Comme le chat fait la souris.* »

2. Je noterai seulement, comme plus haut, que nous ne savons pas si c'est alors que Maucroix admirait Malherbe. Le goût de Pellisson et des autres Palatins était-il alors bien pur? L'influence qu'ils ont exercée sur La Fontaine, excellente? Questions délicates et sans doute insolubles, mais que, précisément pour cela, il ne faut pas trancher. — Sur la question de savoir si La Fontaine avait écrit *Le meunier, son fils et l'âne*, au moins en première rédaction, en 1647, voir Arnould, *Racan*, 1er édition, pièce justificative 27. J'avais négligé ce texte : cf. Michaut I, 71. Mais, même en admettant les conclusions de M. Arnould, les *Mémoires de la Vie de Malherbe* n'auraient été composés par Racan que « vers 1650 ».

3. 81-84.

4. C'est le monologue du parasite (acte II, scène I), que M. Faguet, lui, admire le plus (242 sqq.).

5. 162.

ironiquement : « Tout ce que M. de La Fontaine peut souhaiter que je reforme en l'article qui le regarde, c'est d'avoir dit que sa pièce de théâtre n'a été jouée qu'une seule fois : car j'ai appris depuis qu'il y en avait eu deux représentations ». On admet qu'il s'agit de *Ragotin*[1]. Mais *Ragotin* a eu sept représentations : Furetière mentirait-il à deux reprises au sujet d'un fait si facile à contrôler? *Ragotin* a été donné sous le nom de Champmeslé : Furetière ne ferait-il pas même allusion à ce déguisement et n'en tirerait-il point parti contre son ennemi? Les *Factums* sont de 1685 et 1686, la représentation de *Ragotin* de 1684 : Furetière à ce propos dirait-il : « j'ai appris depuis, etc. » comme s'il s'agissait d'un fait ancien? Tout cela me fait me demander s'il ne vise pas deux tentatives malheureuses, faites quelque dix années auparavant avec l'*Eunuque*.

Quoi qu'il en soit, M. Roche conclut fort justement : « L'intérêt de cette œuvre est pour nous d'être son début. Et il est curieux de remarquer que le poète a commencé sa carrière comme il l'a finie par le théâtre. Depuis une vingtaine d'années, le théâtre était le dispensateur de la renommée.... Ce Champenois très indolent, mais avisé, l'avait bien vu[2]. »

IX. — La Fontaine a Vaux.

A. — *Adonis*.

C'est de 1657 ou 1658 que l'on fait en général dater les premières relations de La Fontaine avec Fouquet. On allègue, — et j'ai allégué[3], — en preuve le ton réservé de la dédicace mise en tête d'*Adonis*. Mais cela « n'a aucun sens, objecte M. Roche, il s'agit d'un hommage public. Cf. la dédicace de *Psyché* qui suit des relations familières avec la duchesse de Bouillon. » Voilà qui est bien vu, et je crois qu'on ne peut plus invoquer cet argument. M. Roche, lui, veut que ces relations datent de bonne heure, « au moins de 56 ». En effet, « le dizain dans lequel La Fontaine s'applaudit de voir son *Epître* (à l'abbesse) portée aux nues et qui semble bien dater de 57, ce dizain par l'absence de génuflexions et de précautions indique déjà quelque familiarité »[4]. On peut opposer à M. Roche son propre argument retourné. Ce dizain est en style

1. Cf. P. Mesnard, CXLIII-CXLIV, et tous les biographes.
2. 82.
3. Michaut, I, 92-93.
4. 131. Cf, 199 n. 1.

marotique; or le style marotique excuse et même exige le ton familier. Puis, pourquoi le dizain serait-il de 1657? L'*Epître*, n'ayant pas été imprimée, a pu être montrée à Fouquet par La Fontaine et par Fouquet à Mme de Sévigné assez longtemps après avoir été écrite[1]. Inversement d'ailleurs, certains passages précieux et galants d'*Adonis* inclineraient à croire que La Fontaine, quand il les écrivit, avait déjà subi l'influence mondaine de Vaux, — à moins que celle de la « Table-Ronde » ne suffise à les expliquer. Disons, avec M. Roche, que « la date de la présentation est secondaire ».

Adonis, en tout cas, a été écrit ou peu avant ou immédiatement après cette présentation. M. Roche veut y voir des souvenirs personnels, notamment dans la description de la chasse[2]. Mais il s'agit d'une chasse à courre. S'il y a des souvenirs, ce dont je doute, ne seraient-ce pas des souvenirs de simple spectateur et n'est-il pas exagéré de dire à ce propos : « Maint détail le montre chasseur »?

B. — *Ecrits divers.*

M. Roche veut[3] que l'*Epître* où La Fontaine promet pension à Fouquet ait été adressée à Mme Fouquet et non à Pellisson. Je ne sais. Il est vrai que La Fontaine y parle de Pellisson à la troisième personne : « *Même au besoin notre ami Pellisson — Me pleigera d'un couplet de chanson* ». Mais c'est dans un discours de La Fontaine lui-même, que Pellisson se bornera à répéter : « *Vous lui direz que....*, etc. »; et un peu plus loin il parle également de Mme Fouquet (sous le nom d'Iris) à la troisième personne : « ... *J'ai donc intention — De retrancher toute autre pension; — Celle d'Iris même, c'est tout vous dire. — Elle aura beau me conjurer d'écrire*, etc. » De plus, cette épître est introduite par la note suivante : « M*** [*Fouquet évidemment*] ayant dit que je lui devais donner pension pour le soin qu'il prenait de faire valoir mes vers, j'envoyai quelque temps après cette lettre à M.... » Si « M... » désigne Mme Fouquet, pourquoi n'y a-t-il pas « Mme » ou « Iris » et pourquoi est-il question d'un homme : « *il* prenait »? Enfin, « Chardon de la Rochette, l'éditeur de l'ouvrage de Mathieu

1. Quand La Fontaine promet de payer une pension poétique à Fouquet (éd. Regnier, IX, 107), c'est pour le récompenser « du soin qu'il prend de faire valoir ses vers ». Or cette épître est écrite entre Pâques et juin 1659. C'est donc au début de 1659 ou peu avant, que Fouquet aura vanté les vers de La Fontaine (Cf. Michaut, I, 102 et 104, note).

2. Roche, 63.

3. 136 et n. 1.

Marais, dit qu'il a vu et collationné une copie manuscrite de cette pièce, sur laquelle se trouvait une apostille de la main de Pellisson, qui prouve qu'il s'était empressé de la transmettre à Fouquet[1]. » Si l'on reçoit ce témoignage, il semble confirmer l'attribution niée par M. Roche.

Enfin, le diligent biographe ajoute : « Nous sommes loin d'avoir gardé tous les vers de cette époque. C'est ainsi que le catalogue Morgand (novembre 1895) annonçait à la suite d'un manuscrit de l'*Entrée de la reine* cinq sixains inédits[2]. » Nous mettre sur la piste d'inédits de La Fontaine, c'est une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent qu'aux bons chercheurs.

C. — *Songe de Vaux.*

M. Pilon[3] admire fort le *Songe de Vaux*. Il loue ce poème « d'une fraîcheur si vive, d'une perception de la nature ornée à tel point que La Fontaine lui-même[4], dans un *Avertissement*, dit n'avoir vu que le *Songe de Poliphile* et le *Roman de la Rose* auxquels on pût bien comparer son œuvre ». La Fontaine n'a rien dit de tel : il s'excuse seulement d'avoir choisi le procédé du songe et encore d'un songe plus suivi et plus long qu'il n'est naturel; « mais, ajoute-t-il, il est permis de passer le cours ordinaire dans ces rencontres; et j'avais pour me défendre, contre le *Roman de la Rose*, le *Songe de Poliphile* et celui même de *Scipion*[4]. »

D. — *Clymène.*

M. Roche place la composition de *Clymène* en 1658[5]. Mais je ne sais pourquoi il ne range pas ce poème parmi ceux qui furent composés à Vaux, ou plus exactement pour Vaux, dans le goût et sous l'influence de ce milieu mondain[6]. C'est, dit il, « qu'il s'agit d'une belle de province et, une fois à Paris, le poète ne se soucierait pas de chanter d'anciennes amours provinciales[7]. » Je ne comprends pas « une fois à Paris ». M. Roche a fait très justement remarquer que, si La Fontaine eut ses entrées chez le surintendant, il ne résida point chez lui : « Il est son pensionné, non

1. Édition Regnier, IX, 107.
2. 136.
3. 25.
4. Ed. Regnier VIII, 240.
5. 122, sqq.
6. *Clymène* est étudiée au chapitre IX, *La Fontaine en 1658*, qui fait suite au chapitre *La Fontaine chez lui* et *précède* le chapitre *La Fontaine chez Fouquet*.
7. 123, n. 1.

son pensionnaire[1] »; que, s'il a fait à Paris des séjours de plus en plus longs et de plus en plus nombreux, il n'a en ce temps ni renoncé à ses fonctions de forestier, ni abandonné son domicile officiel de Château-Thierry. De plus, M. Roche fait remonter[2] les relations de La Fontaine avec Fouquet (par suite l'influence de Vaux) jusqu'en 1656. Enfin, si Acanthe (La Fontaine) se vante de la bonne fortune qui lui est échue « hier » (c'est-à-dire récemment[3]), et si sa maîtresse est provinciale, ceux à qui il en parle ne sont point provinciaux. Apollon, remarquant qu'il ne connaît pas Clymène, ajoute : *Sans doute qu'en province elle a passé sa vie*; et Erato lui répond : *La province, il est vrai, fut toujours son séjour : — Ainsi l'on n'en fait point de bruit à votre cour.* Cela est évidemment écrit pour des lecteurs de Paris ou de Vaux; et cela semble impliquer qu'Acanthe habite tour à tour la province — où lui arrive son aventure, et Paris — où il la raconte. C'est une bien petite chose. Elle n'est pas sans importance. Selon qu'on adopte l'une ou l'autre interprétation, la poétique que La Fontaine énonce dans *Clymène* apparaît ou plus personnelle, ou plus influencée par le milieu de Vaux[4].

Cette même *Clymène*, pour M. Faguet[5], n'est pas une comédie, mais un « conte fantaisiste en dialogue ». A prendre le poème par ce biais, il y voit comme un premier essai où La Fontaine expérimente son talent de conteur. L'idée est ingénieuse, — naturellement puisqu'elle est de M. Faguet. Là où je suis un peu étonné, en revanche, c'est quand M. Faguet trouve que le « nouveau » réclamé par Apollon, apparaît dans les poèmes composés par les Muses : « dans cette *Clymène*... je ne vois rien qui soit véritablement pareil à tout ce que l'on a fait de 1620 à 1650 ». Il me semblait au contraire que l'originalité véritable (et la sincérité) n'apparaissait qu'à la fin, dans le récit d'Acanthe[6].

1. 130. Cf. Faguet, 23.

2. 131. M. Roche, dans la lettre à Jannart du 14 février 1656 (IX, 300), relève la mention que fait La Fontaine « de la pension que vous savez ». Il est tenté d'en conclure qu'il s'agit de la pension du surintendant dont Jannart aurait déjà fait briller l'espérance à ses yeux » (132 et note). Mais offrir comme gage d'un emprunt une pension non pas même promise, mais espérée, c'est un peu trop ressembler à Perrette : Jannart aurait pu trouver le prêt bien hasardeux. Il doit donc s'agir je ne sais de quelle pension, mais en tout cas d'une pension déjà payée régulièrement.

3. En 1657 ou avant 1657, s'il s'agit de la lieutenante-générale dont parle Tallemant (1657 : date des *Historiettes*).

4. C'est, me semble-t-il, une réaction contre le goût de Vaux; mais réagir contre une influence, c'est une manière de la subir.

5. 134 sqq.

6. M. Roche date les *Elégies* tantôt d'environ 1664 (182, note; le vers qu'il cite est d'ailleurs du *Sonnet* à M^lle^ du Poussay, non d'une *Elégie*), tantôt d'un peu plus tard (188 : « Le moment n'est pas loin où il va s'attendrir... en soupirant ses *Elé-*

E. — *Les Rieurs du Beau-Richard.*

M. Roche est tenté de faire grief à La Fontaine des *Rieurs*. Cela lui semble bien gai, pour avoir été écrit « en plein deuil ». Le poète ne pleure guère son père : « l'amour des proches, étant un devoir, lui est une contrainte [1] ». Mais justement, les *Rieurs* n'ont pas été composés « en plein deuil ». Il y est question du futur mariage de l'infante et de Louis XIV. Or ce mariage, décidé à la paix des Pyrénées, signée le 7 novembre 1659, a été célébré le 3 juin 1660. Que La Fontaine, dix-huit mois au moins [2], vingt-cinq mois au plus après la mort de son père [3], ait composé pour ses amis un ballet joyeux (à la représentation duquel il n'a d'ailleurs pas pris part en personne [4]), cela n'apparaît pas comme scandaleux, et cela n'autorise pas à parler d' « égoïsme » ou d'indifférence pour sa famille.

F. — *Influence générale de Vaux.*

En fin de compte, sur le séjour de La Fontaine à Vaux, M. Roche est de l'avis de Sainte-Beuve : « L'atmosphère, dans ce milieu, était trop précieuse : à y demeurer plus longtemps, il risquait de s'y affadir [5] ». Je ne veux pas m'inscrire en faux là-contre : il y avait assurément danger pour un esprit aussi malléable et aussi désireux de plaire. Mais enfin, je répéterai [6] que La Fontaine a senti, — puisqu'il les a raillés, — les ridicules de cette petite cour ; que c'est là qu'il a proclamé le mérite supérieur de la sincérité : *Ce qu'on n'a point au cœur, l'a-t-on dans ses écrits?*

gies », à propos des réunions des quatre amis, datée de 1664), tantôt d'environ 1669 (224 : « Ces *Elégies*, difficiles à dater exactement, semblent se placer vers 1669, précisément parce qu'elles évoquent une période de succès ». Cf. encore 231) — Le rapprochement des *Elégies* et de *Clymène* continue à me paraître une hypothèse séduisante.

1. 125.

2. Et l'on ne peut guère remonter plus haut, puisque Mazarin, pour décider les Espagnols, avait joué en 1658 la comédie d'un mariage savoyard, puisque les conférences pour la paix des Pyrénées n'ont commencé que le 14 août 1659, puisqu'enfin pendant quelque temps on n'a pas été sûr que ces négociations aboutiraient.

3. Les scellés ont été mis sur les armoires et coffres du défunt, le 19 avril 1658, et, notons-le en passant, à la requête de l'ami Maucroix, créancier de la succession. — On ne peut donc pas dire avec M. Roche : « Il n'y a pas un an que le père est mort! » (135).

4. Nous avons les noms des acteurs (VII, 126).

5. 135. M. Roche renvoie à une « excellente page » de M. Chatelain. Cf. *Le surintendant Fouquet*, 550-561.

6. Cf. Michaut, I, 147.

que c'est là enfin qu'il a célébré le naturel de Molière, pour conclure : *Et maintenant il ne faut pas — Quitter la nature d'un pas.* Il était donc en garde contre le danger et capable d'y résister.

G. — *La chute de Fouquet.*

Ici encore, une trouvaille intéressante à l'actif de M. Roche [1]. Au milieu de tous ses ennuis (Fouquet en prison, procès pour l' « écurie » ou usurpation du titre d'écuyer), La Fontaine, vers le mois de septembre et d'octobre, est tombé malade. Cela résulte d'une lettre de Racine [2] et des détails donnés par Loret sur une espèce de grippe qui régna en ce moment [3].

Est-ce vers le mois de mars 1662 que La Fontaine avait, sinon publié, au moins composé et répandu son *Élégie aux Nymphes de Vaux*? Les raisons que M. Roche a de le supposer [4] sont assez bonnes. C'est alors qu'on interroge le prisonnier, à Vincennes; c'est alors — à quelques mois de l'arrestation — que l'on peut sans maladresse élever la voix en sa faveur; c'est à la fin de 1662 qu'une gazette [5] dit : « Les poètes travaillent pour lui aussi bien que les orateurs. » Mais on ne peut aboutir à rien de bien sûr.

H. — *Le procès en usurpation de noblesse.*

C'est à ce moment que La Fontaine fut condamné pour avoir pris indûment le titre d'écuyer. On connaît l'épître par laquelle il sollicita le duc de Bouillon de s'entremettre pour lui obtenir remise de l'amende. Obtint-il cette grâce? M. Roche pense que non [6]. J'avais pensé qu'oui [7]. En réalité toute hypothèse ici est arbitraire. Mais supposer que le duc « ait payé pour lui » me paraît risqué. Il me semble que La Fontaine ne se serait pas contenté de dire dans la dédicace de *Psyché* : « Il y a longtemps que Monseigneur me comble de grâces »; il aurait parlé en termes plus nets de la générosité et des secours de son protecteur. Supposer que La Fontaine, gracié par Colbert, n'aurait pas « écrit plus tard sa dure épigramme » contre lui, est aussi hasardeux. La grâce aurait été

1. 153-154.
2. Lettre d'Uzès du 21 novembre : « *Avant qu'une fièvre importune — Nous fît courir même fortune — Et nous mît tous deux en danger — De ne plus jamais voyager* ».
3. *Muse historique*, 24 septembre, 1er octobre.
4. 159, note.
5. Citée par Chéruel (*D'Ormesson*, II, 59).
6. 160.
7. Michaut, I.

accordée au duc bien plutôt qu'au poète; et cette bienveillance forcée aurait-elle suffi à effacer la rancune que La Fontaine devait nourrir contre celui qui a perdu Fouquet? Enfin supposer que le fabuliste, quand il écrit : *Que si quelque affaire t'importe, — Ne la fais pas par procureur*, montre précisément le « souvenir qu'il a gardé longtemps de cette affaire », c'est s'en fier à une allusion peut-être imaginaire [1] : la maxime est une maxime de bon sens et un lieu commun. Il n'y a qu'à suspendre là-dessus son jugement, puisque les preuves font défaut.

X. — Le voyage en Limousin.

Le voyage que La Fontaine fit en Limousin avec Jannart fut-il volontaire? M. Roche le croit [2], ainsi que je l'ai cru [3]. M. Faguet [4] au contraire, à la suite de Lair et de Chéruel, penche pour le « voyage forcé ». Ses arguments, je l'avoue, ne m'ont pas convaincu. Oui, La Fontaine parle des « ordres du roi »; oui, il dit « nous ». Mais que les ordres du roi aient visé La Fontaine et Jannart ou le seul Jannart, ils n'en sont pas moins la cause de son voyage; mais, que La Fontaine accompagne son oncle volontairement ou par contrainte, le « nous » ne se justifie pas moins bien [5]. Ni dans l'une ni dans l'autre interprétation de tous ces textes, je ne vois rien de « difficultueux » ou de « tiré ».

Et même, il me semble que parfois l'ingéniosité de M. Faguet fait dire aux textes un peu plus qu'ils ne diraient d'eux-mêmes. « Ils arrivent, Jannart, La Fontaine et le « valet de pied du Roi », ils arrivent à Port de Piles. Là, La Fontaine désire visiter Richelieu, on le lui permet ;mais M. de Châteauneuf, l'officier de police, l'accompagne, lui, La Fontaine à Richelieu, et il laisse Jannart aller tout seul de Port de Piles à Poitiers. *Décidément, il semblerait que c'est surtout La Fontaine que M. de Châteauneuf*

1. Noter que, dans son cas, La Fontaine excuse son procureur : « *Il est bon homme, habile et mon ami, — Sait tous les tours, mais il s'est endormi... — Tant il croyait que l'affaire était bonne..... On l'a surpris* ». La Fontaine, s'il avait agi lui-même, n'aurait-il pas été surpris également? — Noter enfin qu'en donnant le conseil de ne pas faire une affaire « par procureur », La Fontaine ne peut penser à un procès civil, où précisément les parties ne peuvent agir que par l'intermédiaire obligatoire d'un « procureur » professionnel : avocat, avoué, etc.

2. 168-169.

3. I, 159.

4. 183 sqq.

5. J'ai discuté tous les textes relevés par M. Faguet, sauf celui-ci : « un valet de pied du roi qui a reçu ordre de *nous* accompagner jusqu'à Limoges » (IX, 224). La Fontaine peut également dire nous, qu'il ait reçu l'ordre ou obtenu l'autorisation de se joindre au voyage.

est obligé de surveiller[1] *!* » La Fontaine plus dangereux que Jannart? Le poète, dévoué assurément, mais neuf en affaires, plus suspect que le juriste, qui a demandé à être le « conseil » de M^me^ Fouquet, qui l'a guidée dans le « maquis de la procédure », qui lui a donné, à la grande fureur de Colbert, l'idée de « faire informer sur les abus commis dans l'inventaire des papiers de son mari[2] », est-ce que cela est vraisemblable? Noter d'ailleurs que La Fontaine s'exprime d'un ton tout uni et qui ne laisse percer aucune ironie : « Pour moi, comme Richelieu n'était qu'à cinq heures, je n'avais garde de manquer de l'aller voir. Les Allemands se détournent bien pour cela de plusieurs journées. *M. de Châteauneuf, qui connaissait le pays, m'offrit de m'accompagner. Je le pris au mot,* et ainsi votre oncle demeura seul et alla coucher à Châtellerault, où nous promîmes de nous rendre le lendemain de grand matin[3]. » Pourquoi voir malices là-dedans? Ni La Fontaine, ni Jannart n'étaient hommes à s'enfuir : on ne les voit pas sautant sur un cheval et traversant à francs étriers, à travers mille dangers et au prix de mille fatigues, la distance qui les sépare de la plus prochaine frontière. Le surveillant qui leur a été donné est là plutôt pour la régularité[4] que pour une surveillance véritable. Si Jannart n'est pas allé à Richelieu, c'est peut-être qu'il n'était pas curieux; c'est peut-être aussi que « le valet de pied du roi [5] » peut bien lui permettre de prendre son temps en route[6], mais n'ose pas l'autoriser à s'écarter du chemin direct et à transformer son exil en partie de plaisir[7]. Mais il n'a aucune inquiétude à le laisser filer jusqu'à Chatellerault[8], tandis que lui-même, pour son agrément et par complaisance, accompagnera dans son excursion le voyageur libre. La Fontaine ne lui rend-il pas cette justice qu'il a rempli sa mission en « honnête homme [9] »?

Et justement le passage où il en parle en ces termes, est encore de ceux que je ne comprends point comme M. Faguet. « La Fontaine, cette fois, dit M. Faguet, a envie de rester quelque part et de laisser Jannart aller en avant, seulement il dit : « Non, il vaut

1. 185.
2. Cf. Walckenaër, *Vie...* I, 116.
3. IX, 253.
4. Et aussi pour l'effet moral, pour montrer aux partisans de Fouquet que le roi sera sévère envers eux.
5. Voir, plus loin, le texte qui va être discuté.
6. Voir, plus loin le même texte : on dirait que les ordres du roi ont été très détaillés, que les « couchées » peut-être y ont été imposées.
7. Jannart devait d'ailleurs avoir hâte d'arriver auprès de M^me^ Fouquet.
8. Voir encore le texte suivant. — La Fontaine a répété l'éloge quand il se sépare de Châteauneuf (IX, 293).
9. 186.

mieux obéir ponctuellement aux ordres du roi. » Il semble bien qu'il y doit obéir personnellement et, pour moi, je crois au « voyage forcé ». Voici le texte : « Nous arrivâmes à Chatellerault... Nous y trouvâmes votre oncle en maison d'ami. On lui avait promis des chevaux pour achever son voyage; et il s'était résolu de laisser Poitiers comme le plus long, pourvu que je n'eusse pas une curiosité trop grande de voir cette ville. Je me contentai de la relation qu'il m'en fit [1], et son ami le pria de ne point partir qu'il n'en fût pressé par le valet de pied qui l'accompagnait. Nous accordâmes à cet ami un jour seulement. Ce n'est pas qu'il ne dépendît de nous de lui en accorder davantage, M. de Châteauneuf étant honnête homme et s'acquittant de telles commissions au gré de ceux qu'il conduit aussi bien que de la cour; mais nous jugeâmes qu'il valait mieux obéir ponctuellement aux ordres du roi.... » Je ne vois nullement là qu'il soit question pour La Fontaine de rester seul en laissant Jannart partir en avant. Et si La Fontaine dit « nous », c'est qu'il s'agit d'une résolution prise d'un commun accord. Mais on remarquera qu'il laisse entendre au contraire que Jannart seul est sous la surveillance de l'exempt, que lui seul peut être invité par cet exempt à ne pas prolonger son séjour : « son ami *le* pria [et non : *nous* pria] de ne point partir qu'il *n'en fût pressé* [et non : que *nous n'en fussions pressés*] par le valet de pied qui *l'*accompagnait [et non : qui *nous* accompagnait] [2]. »

Je crois donc que La Fontaine accompagna son oncle parce qu'il le voulut bien. Aux raisons que j'ai données [3], M. Roche en ajoute une [4] qui me paraît excellente; c'est « la promptitude de son retour. Jannart restera en exil, au moins deux ans, peut-être plus », et La Fontaine semble être de retour à Château-Thierry dès l'automne.

Les lettres écrites pendant le voyage du Limousin ont généralement été considérées comme des lettres véritables. J'ai soutenu, au contraire, que c'était une œuvre littéraire, une imitation du *Voyage de Chapelle et Bachaumont* [5]... grand sujet de débat.

1. Jannart, d'après cela, connaissait Poitiers, pour avoir visité la ville antérieurement.

2. Je ne m'exagère pas d'ailleurs la valeur de cet argument. L'ami de Jannart s'adresse à Jannart seul comme à son ami et comme à celui qui par sa situation et par son âge est le plus désigné pour prendre une décision; et il y a plus loin « *ceux* qu'il conduit ». Mais enfin, si La Fontaine avait été et s'était senti au « moins aussi surveillé que son oncle », il me semble que tout en écrivant *le* « pria » (car c'était Jannart qui était invité), il eût instinctivement écrit : « *nous* n'en fussions pressés... *nous* accompagnait ».

3. Michaut, I, 159-160.

4. 169 note.

5. I, 161 sqq.

M. Roche avait dit de son côté[1] : « Le premier intérêt de ces lettres est de nous donner la note des relations des deux epoux; disons plus exactement à peu près la note. En dépit du caractère intime de certains passages, ces lettres, dans la pensée du mari, ne s'adressaient pas seulement à sa chère épouse. Il y avait là bas, dans l' « Académie », mainte dame pour laquelle le compère n'était pas fâché de se mettre en frais. Et savait-il d'ailleurs, s'il ne pourrait pas tirer un jour de ces descriptions un petit ouvrage qui ferait concurrence au récit de Chapelle naguère publié? » — Voilà une opinion qui n'est pas si éloignée de la mienne. Puisqu'il admet que ces lettres ne s'adressaient pas à M^me^ de La Fontaine seule, M. Roche songe sans aucun doute aux relations que j'appellerais officielles et publiques des deux époux, à la manière dont ils se comportent l'un avec l'autre et se traitent réciproquement dans leur salon ou dans le salon d'autrui, dans les réunions ou dans les dîners, sous les yeux de leurs amis, hôtes et connaissances; il ne songe pas aux relations vraiment confidentielles et familiales : celles-là se traduisent, dans des lettres qu'on ne montre pas à une « académie ». Resterait à savoir ce qu'il faut entendre par « le caractère intime de certains passages » et à déterminer ces passages. Mais c'est un point qui sera plus amplement traité dans la discussion, — redoutable pour moi, — que je dois maintenant soutenir contre M. Faguet.

M. Faguet en effet a combattu ma théorie avec force dans sa cinquième conférence[2] :

> Le premier caractère intéressant de ces lettres, et sur lequel je ne crains pas du tout d'insister, au contraire, c'est que ce sont bien réellement *des lettres*, des lettres familiales, des lettres domestiques, des lettres amicales d'un mari à sa femme et que ces lettres ont très peu le caractère d'un livre destiné à l'impression et destiné au public. Il est très probable que La Fontaine a écrit ces lettres pour donner à sa femme, à qui il l'avait promis, des relations de son voyage; *puis* aussi avec une arrière-pensée et même deux, avec une arrière-pensée certaine et une arrière-pensée probable. Avec une arrière-pensée certaine, c'est que sa femme ferait lire ces lettres à la petite société de Château-Thierry, à son Académie... — avec une arrière-pensée probable, probable seulement, celle, précisément, de donner un jour ces lettres au public. Il ne les a pas données, pourquoi? Je n'en sais rien... Pourtant je crois à une arrière-pensée probable de publication. Mais ce qui me fait croire que ces lettres sont bien des lettres avant tout pour

1. 169.
2. 186 sqq.

M^lle de La Fontaine, et c'est une raison qui suffirait à elle seule, c'est que, pour les publier, il aurait fallu retrancher certains passages trop intimes... [*suit un examen de textes nombreux, et M. Faguet conclut* :] Je vous ai dit que je pouvais citer encore bien d'autres textes permettant et exigeant la même conclusion. Avant tout, et c'en est un des charmes, le *Voyage de Limousin* est un recueil de lettres authentiques, véritablement adressées à sa femme par La Fontaine et non pas adressées à elle par fiction. Ce n'est pas un *Voyage de Chapelle et de Bachaumont;* c'est un voyage de La Fontaine, ayant le caractère domestique et familial au plus haut degré.

Voilà une réfutation en règle. Et je dois commencer par remercier M. Faguet de ne m'avoir pas nommé ici, pour ne point m'être désagréable. C'est une attention dont je sens toute la délicatesse. Mais M. Faguet ne m'eût point blessé, s'il m'avait nommé. Je sais trop que je ne suis pas infaillible et je n'ignore pas qu'en écrivant je risque de commettre des erreurs : il n'y a qu'un moyen sûr de les éviter, c'est de ne rien écrire. Seulement, ici, je ne vois point mon erreur.

Il y a, me semble-t-il, une question préliminaire qu'il faut avant tout résoudre. Ce que les éditions nous donnent comme le début de la première lettre, cette gronderie si rude, si brutale même, fait-elle vraiment partie de la « chronique » du voyage? Est-ce seulement la missive d'envoi (ou un fragment de cette missive), une sorte d'introduction antérieure et extérieure à la relation proprement dite? Dans le premier cas, nous avons tort tous les trois, M. Faguet, M. Roche et moi, puisque tous les trois nous tenons pour certain que les lettres devaient être lues à l' « Académie ». Il est inadmissible que La Fontaine prenne un public, même restreint, à témoin des scènes qu'il croit devoir faire à sa femme; inadmissible qu'il la charge elle-même de révéler la semonce qu'elle a reçue à cette petite coterie railleuse; inadmissible enfin que, se donnant partout ailleurs l'attitude et « jouant le rôle[1] » de mari aimable, gracieux, cajoleur, ce soit dès le début de l'absence et dès le début de la relation, qu'il renonce à cette attitude et oublie ce rôle. Si cette introduction est inséparable du reste, si elle n'est pas effectivement une « introduction », écrite sur un feuillet à part et que l'on peut tenir secrète tout en communiquant la relation elle-même, alors, oui, il y a bien là, au sens le plus strict du mot, les lettres intimes d'un mari à sa femme : on ne peut pas s'y tromper, puisque cela commence par des choses désagréables. Mais dans le second

1. Faguet, 191.

cas, si ce début n'est pas écrit, pour ainsi dire, de la même encre que tout le reste et ne fait pas corps avec lui, alors, on ne peut plus l'invoquer contre ma thèse. Qu'importe le caractère assurément intime de la semonce? et comment peut-elle servir à définir une correspondance — ou un ouvrage en forme de lettres — dont elle ne fait pas véritablement partie intégrante?

Or, que ce début ne fasse pas corps avec le reste, cela me paraît établi d'abord par le fait, — non douteux, proclamé par La Fontaine[1] et d'ailleurs reconnu par tous, — que la relation devait être communiquée à des tiers. Et cela me paraît établi ensuite par ce fait que, dans les lettres, La Fontaine quand il reprend des idées de l'introduction, les reprend sur un ton absolument autre. Il avait dit dans l'introduction : « Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voyages que ceux de la Table-Ronde, etc. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage; et, hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent[2], etc. » On n'est pas plus méprisant ni plus rogue. Et dans la relation, il dit de sa jeune cousine de Châtellerault : « Je l'entretins peu et de choses indifférentes; bien résolu si nous eussions fait un long séjour à Châtellerault de la tourner de tant de côtés que j'aurais découvert ce qu'elle a dans l'âme et si elle est capable d'une passion secrète. Je ne saurais vous en apprendre autre chose, sinon qu'elle aime fort les romans; c'est à vous, qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer[3]. » Il y a là de la malice, mais souriante et légère. M. Faguet rapproche les deux passages[4] : « Il a déjà fait ce reproche à sa femme dans sa première lettre. Dans des lettres écrites en vue du public cette répétition serait une faute; elle serait contre l'art. Dans de véritables lettres, écrites pour sa femme, cette répétition de la taquinerie n'a rien que de très naturel. » J'avoue ne pouvoir entrer ici dans l'idée de mon éminent contradicteur. Cette répétition (à supposer qu'il y ait vraiment répétition, c'est-à-dire que la semonce du début ait été taquinerie publique) serait toute naturelle dans des lettres écrites en vue du public, mais présentées comme destinées à la femme de l'auteur : la faute d'art serait ici voulue, la négligence étant une des lois du genre pseudo-épistolaire et, pour ainsi dire, une des règles du

1. « Ceux qui chercheront des observations savantes dans les lettres que je vous écris... » (IX, 259).
2. IX, 219-220.
3. IX, 286-287.
4. 194.

jeu. De plus M. Faguet parle de la « répétition de la taquinerie »; *taquinerie* dans le second texte sans doute; mais dans le premier?... Ainsi, de ce rapprochement, je tirerais une conclusion tout opposée à celle qu'en tire M. Faguet : Voilà bien la preuve que la relation était faite pour être montrée à des tiers, puisqu'on y retrouve, transformé en indulgentes railleries, ce qui était reproches maussades dans la missive réservée à la seule destinataire.

Et dans tous les autres passages qu'allègue M. Faguet, je ne vois rien de véritablement intime, et domestique et familial.

La Fontaine décrit les beautés de Richelieu : « Ce ne sont peut-être pas les plus remarquables; mais que vous importe? De l'humeur dont je vous connais, une galanterie sur ces matières vous plaira plus que tant d'observations savantes et curieuses. » Cela ne révèle rien aux membres de la petite coterie : ils connaissent bien les goûts de leur amie. Et justement, La Fontaine ici remarque lui-même que sa lettre sera lue par d'autres que la destinataire apparente ou officielle : « Ceux qui chercheront de ces observations savantes dans les lettres que je vous écris, se tromperont fort[1] ». Il n'a pas écrit « chercheraient » ; il a bien écrit : « chercheront ». Il sait donc que cette lettre circulera : elle n'a donc rien de confidentiel.

Un peu plus loin, il parle de deux petits Hercules, garnis chacun « de sa peau de lion et de sa massue : cela ne vous fait il point souvenir de ce saint Michel garni de son diable[2] »? Qu'est-ce saint Michel? « Si les lettres étaient écrites pour le public, dit M. Faguet[3], il y aurait certainement l'indication du lieu, de l'église, du palais où se trouve ce saint Michel garni de son diable. » — Mais personne n'a soutenu que les lettres, *dans l'état où elles sont*, aient été destinées au grand public de l'impression; il n'est question que du public restreint qui compose « l'académie ». Qu'y a-t-il d'invraisemblable à ce que les membres de ce petit cercle comprennent l'allusion? ce sera quelque statue de Château-Thierry ou du voisinage[4].

La Fontaine raille ailleurs le grand nez, le nez abondant des Pidoux, et en cela il fait évidemment un retour sur le sien, qui

1. IX, 259.
2. IX, 262.
3. 190.
4. Je ne discute pas sur deux autres textes : « les esclaves de votre façon » et « qu'on me parle après cela des maris qui se sont sacrifiés pour leurs femmes » : M. Faguet n'insiste pas sur le caractère confidentiel qu'ils auraient.

n'était pas petit[1]. Mais la longueur de ce nez n'avait pas échappé, j'imagine, aux amis de La Fontaine. Il donne « toutes sortes d'histoires qui ne se rapportent véritablement qu'à sa famille et qui, selon M. Faguet, n'ont d'intérêt que pour les personnes de sa famille ». Je ne vois pas pourquoi Mme de La Fontaine s'intéresserait tellement en parente à des cousins éloignés qu'elle n'a jamais vus et ne verra jamais. Et je ne vois pas pourquoi les camarades du mari et les amies de la femme ne s'intéresseraient pas, comme nous, à la vive silhouette de ce vieillard de quatre-vingts ans, à la jolie peinture de cette jeune femme qui « cajole » l'octogénaire comme s'il était son galant, à la séduisante description de ces « heureuses vieillesses à qui les plaisirs, l'amour et les grâces tiennent compagnie jusqu'au bout[2]. »

La Fontaine parle de son fils[3]. Oui, dans ces lettres espacées sur près d'un mois, il en parle *une* fois. Est-ce qu'un mari, qui « joue le rôle » de bon mari, n'aurait pas su trouver dans une correspondance vraiment familiale des occasions plus nombreuses de parler de son petit garçon? Et la seule fois qu'il en parle, c'est pour faire une allusion taquine au « beau petit chaperon », c'est-à-dire à quelque jeune fille coiffée du chaperon, qu'il amènera au marmot « pour le faire jouer et lui tenir compagnie. » On voit le sourire, et que La Fontaine veut qu'on se demande : Ne tiendra-t-elle point aussi compagnie au papa[4]? « Ceci encore, dit M. Faguet, n'est-il pas tout à fait du ton d'un mari aimable, un peu taquin aussi, écrivant à sa femme pour la faire sourire, pour la faire gronder un peu et qu'elle lise la chose à ses amis en riant et en disant : « Quel impertinent! Mais il a de l'esprit »? Je suis pleinement d'accord ici avec M. Faguet; et c'est parce que je me représente les choses comme il se les représente, que je dis : Donc ce ne sont point des lettres vraiment confidentielles; ce sont vos lettres faites pour être lues ou communiqués à des tiers.

Enfin M. Faguet retrouve jusqu'à la dernière page la marque « de lettres confidentielles où deux personnes s'entendent à demi-mot ». La Fontaine a écrit : « Les hommes ont de l'esprit en ce pays-là, et les femmes de la blancheur; mais leurs coutumes, façon de vivre, compliments surtout ne me plaisent point. C'est dommage que... n'y ait été mariée. » M. Faguet n'a pas de peine

1. IX, 284, cf. Faguet, 192.
2. IX, 285, cf. Faguet, 192.
3. IX, 225, cf. Faguet, 193.
4. Cf. IX, 221 : « Si je trouve quelqu'un de ces chaperons qui couvre une jolie tête, je pourrais m'y amuser en passant et par curiosité seulement. »

à montrer que l'allusion est obscure pour nous, et il conclut : « Il s'agit évidemment d'une personne que connaît M^lle^ de La Fontaine et qu'elle reconnaît tout de suite, même sans qu'on la nomme. Le caractère intime et confidentiel est marqué ici autant et même plus que partout ailleurs[1]. « Mais M^me^ de La Fontaine n'est pas la seule à reconnaître l'X ainsi visée : tous les membres de sa petite coterie, dans sa petite ville, ont depuis longtemps noté et raillé les ridicules de leurs concitoyens et concitoyennes. Qu'y a-t-il dès lors de si confidentiel dans cette allusion, aussi claire pour eux que pour la destinataire?

Mais plus je relis la vive discussion de M. Faguet, plus il me semble qu'en réalité et pour le fond des choses, nous arrivons à nous mettre d'accord. Il soutient que ce sont des lettres d'un mari à sa femme. Mais il a accordé premièrement[2] que cette femme est, sinon un bas-bleu, au moins un bel esprit, « une sorte de présidente » à l'Académie de Château-Thierry : donc puisque ce mari veut plaire à cette femme, il lui enverra une relation de son voyage la plus littéraire possible. Et M. Faguet accorde deuxièmement[3] que ce mari a l'arrière-pensée « certaine » que « sa femme ferait lire ses lettres à la petite société de Château-Thierry » : donc puisque ce mari sait cela, il adaptera sa relation, non seulement au goût de sa femme, mais au goût de la petite coterie; il s'adressera à sa femme, mais il s'adressera aussi et en quelque sorte pardessus elle à ces autres lecteurs; il supprimera toutes les confidences qu'il peut bien faire à sa femme, mais qu'il ne veut ni ne peut faire à des tiers. Et M. Faguet accorde troisièmement[4] que ce mari a « l'arrière-pensée probable » de « donner un jour ces lettres au public », que parfois « c'est un peu du Chapelle et Bachaumont » : donc ce mari y écrira dès maintenant sinon toutes les pages, au moins bon nombre de pages pour le grand public. C'est seulement quand, ces premisses posées, M. Faguet conclut[5] : « c'est un voyage de La Fontaine *ayant le caractère domestique et familial au plus haut degré* », que je ne peux plus du tout le suivre[6].

1. IX, *à la fin*.
2. 22, 187.
3. 187. Cf. 193 : « lettres domestiques destinées cependant à être lues dans un petit cercle ».
4. 187. Cf. 205.
5. 195.
6. M. Pilon (67) remarque une erreur géographique de La Fontaine. Cf. éd. Regnier, IX, 229.

XI. — Les premiers « contes ».

M. Roche[1] réfute toutes les hypothèses qu'on a faites sur les relations de La Fontaine avec la duchesse de Bouillon en 1664[2]. A son avis, on peut seulement admettre qu'il a fait alors plus ample connaissance avec elle et que là remonte la familiarité que nous verrons durer près de trente ans.

Il estime, comme moi, que le conte de *Joconde*, en vers libres, est postérieur aux huit contes en vers réguliers qui paraîtront ensuite et que c'est l'essai d'une seconde manière. Et il se demande quand ces contes ont été écrits : vers 1662? ou avant? La date de 1662 me paraît bien suspecte ou plutôt gratuite. J'aimerais mieux croire que ce sont là des essais composés vers la fin des séjours à Vaux[3] et dire même avec M. Roche : « Pourquoi, par exemple, ce *Conte d'une chose arrivée à Château-Thierry* ne serait-il pas contemporain des *Rieurs du Beau-Richard*, où la même histoire est encore en action[4]? » Enfin, sur ces premiers *Contes* (et aussi sur les suivants et sur les *Fables*), M. Roche, qui, d'ordinaire, s'est cantonné dans son rôle de biographe, a écrit de bien jolies, fines, pénétrantes, et vivantes pages de critique littéraire. Il nous montre La Fontaine hésitant alors entre la forme archaïque et la forme contemporaine, le vers libre et le vers uniforme, et se faisant la main en divers essais. Il nous le montre encore hésitant entre l'invention de sujets personnels et l'imitation des sujets anciens, puis comprenant bien vite « qu'il est plus facile de redire de vieilles histoires que d'en inventer ». Et il nous explique comment il est original dans son imitation, comment, par exemple, il raconte à la française l'histoire italienne de Joconde et fait de son héros « un mari de France, à sa mode, à lui », ou comment « il se met en scène avec ses goûts et ses grimaces de conteur. » « Par là, peu à peu, tout change dans le conte. Au lieu de ces vers de huit pieds... dont la monotonie implacable assomme, nous aurons des vers libres, plus variés, plus gais. Le jeu imprévu des rimes agiles donnera aux phrases non seulement diverses allures, mais mille attitudes; et nous irons par là vers la peinture et vers la gaîté. Au diable le sérieux en pareille matière! Allégeons,

1. 171.
2. M. Pilon pourtant répète — à tort, je crois — que La Fontaine a écrit les Contes pour elle (95).
3. L'histoire des *Amours de Mars et de Vénus*, au fragment IX du *Songe de Vaux*, est déjà un conte.
4. 162.

quitte à faire des pauses pour nous donner l'air de philosopher, mais, en fait, pour que le récit puisse rebondir... »

A propos du conte *Le paysan qui avait offensé son seigneur*, M. Pilon[1] croit que La Fontaine s'apitoie sur le malheureux et qu'ainsi, « la pitié devenant un moment de l'indignation, il pensera à dresser un jour devant le peuple étonné des Romains son terrible *Paysan du Danube* »; j'ai dit[2] que je n'avais pas cette impression.

XII. — A la cour du Luxembourg.

M. Roche se demande[3] si c'est la Duchesse de Bouillon qui a introduit La Fontaine au Luxembourg, ou si plutôt il ne devrait pas cette place à ses relations personnelles avec des « gens » de la douairière d'Orléans. Et sur cette charge de « gentilhomme-servant », sur la vie de La Fontaine dans ce palais, il apporte des détails nouveaux et curieux[4].

Il a su trouver, à l'Arsenal, les comptes de la maison de Madame pour 1668 et 1671-72. — Je ne sais pas, d'ailleurs, si je les interpréterais en tout comme il le fait. La situation est bien médiocre, dit-il en substance; les neuf gentilshommes servants (car ils sont neuf) ont à se partager 1 800 livres, ce qui leur vaut à chacun 200 livres en tout, autant que le « maréchal des filles », « alors que le joueur de luth en touche 600 et que tel *porte-chaise d'affaires* (je pense qu'on m'entend) s'élève jusqu'à 250 ». Il est vrai qu'en 1671, ils n'ont été que huit à se partager la somme : « augmentation de 25 livres par an! » — Mais, d'abord, la dignité des fonctions ne se mesure pas toujours au chiffre des gages ou appointements : tel greffier, de nos jours, gagne plus qu'un juge; sa situation n'en est pas moins hiérarchiquement et socialement inférieure. De plus, en 1671, il n'y a pas eu cette augmentation, en effet ridicule, de 25 livres : il y avait un crédit fixe pour les neuf gentilshommes; l'effectif étant incomplet, tous les ayants droit se sont partagé le reliquat, voilà tout. Enfin et surtout la somme de 200 livres ne représente pas un traitement annuel, mais le traitement de quelques mois de service. Je suppose que les gentilshommes servants, quand l'effectif était au complet, devaient être en fonctions, par groupes de trois, tous les quatre mois. En effet « trois

1. 98.
2. I, 198.
3. 172.
4. 175, sqq.

seulement, dit M. Roche, ont touché pour le 1er semestre de 1672 » : c'étaient, à mon avis, ceux qui avaient exercé leur charge du 1er janvier au 1er mai. La Fontaine n'en était pas? C'est donc que, en 1672, il n'a pas été de service les quatre premiers mois de l'année. Il a dû s'arranger avec ses collègues et faire en sorte d'être libre chaque année, soit à dates fixes, soit à dates variables, pour aller à Château-Thierry, exercer, quand c'était son tour, ses fonctions de maître des eaux et forêts[1]. Cela lui faisait, pour 4 mois d'emploi, 200 livres de revenu annuel en plus.

La Fontaine, dit encore M. Roche, a trouvé au Luxembourg le vivre et non le couvert, car, dans deux actes du 4 décembre 1668 et du 1er janvier 1671, on le voit domicilié non au Luxembourg, mais chez son oncle Jannart. — Il y a là matière à nouvelles discussions. Que La Fontaine ait eu le vivre pendant son temps de service, c'est certain. Mais le reste du temps (huit mois, si mon hypothèse précédente est juste) l'avait-il aussi? Je l'ignore. Inversement le fait d'élire domicile chez son oncle pour donner sa signature dans un acte légal, ne prouve pas que, pendant la durée de son service, il n'ait pas eu une chambre au Luxembourg.

M. Roche s'écrie : « faire de Marguerite de Lorraine sa protectrice, quelle invraisemblance! » Dévote, vieillie avant l'âge, revêche, Madame « ne pouvait guère s'intéresser à l'auteur des *Contes* ». — Pourtant, elle n'a pas ignoré qu'il était à son service et a dû l'autoriser à y entrer. Si l'*Épître à Mignon* est bien, comme le dit M. Roche[2], un « hommage poétique adressé à sa maîtresse » par le poète, on ne voit pas que le ton badin, les plaisanteries sur l'évêque de Bethléem, l'en aient choquée et il est remarquable que La Fontaine ait cru pouvoir se les permettre. S'il est vrai, comme le suppose M. Roche[3], qu'il « fondait sur la protection de Madame quelques espérances », il devait avoir quelques raisons à cela; nous voyons ici même le gendre de la douairière se montrer aimable pour le gentilhomme de sa belle-mère[4]. En somme, selon M. Roche encore[5], La Fontaine « devait être très reconnaissant à la duchesse de l'avoir accueilli chez elle, très heureux d'avoir, grâce à elle, quelques revenus à joindre aux siens qui étaient maigres et en

1. Il est vrai qu'en janvier 1671 il avait définitivement quitté sa charge; mais alors le roulement devait être établi et il n'y avait pas de raison de le changer. De la lettre à M. Bafoy (IX, 357), datée du 1er septembre 1666 et où il est question des ventes faites par les maîtres des eaux et forêts, M. Roche conclut (213) que La Fontaine devait faire son service de forestier vers l'époque des vendanges.

2. 184.

3. 174, n. 1.

4. Le duc de Guise lui a demandé la dédicace d'une de ses œuvres : *Fables nouvelles*.

5. 185.

même temps un titre qui lui donnait quelque surface. » Si l'on songe qu'au moment même où — spontanément? à la requête d'un de ses gens? grâce à l'entremise de la duchesse de Bouillon? peu importe — la douairière d'Orléans donnait ainsi à La Fontaine accueil, revenus et titres, il était compromis et surveillé comme partisan de Fouquet, pourquoi ne l'appellerait-on pas sa « protectrice »?

XIII. — Les « Fables ».

M. Roche n'a fait qu'effleurer les *Fables* : il est biographe, non critique littéraire. Il a pourtant écrit quelques pages pleines de vie sur la manière dont La Fontaine a dû — ou pu — les composer [1]. Il indique, avec raison, je crois, le recueil de Nevelet comme la principale source où La Fontaine a dû puiser ses fables ésopiques J'ajoute qu'à ma connaissance deux seulement ne se trouvent point dans ce recueil : *L'enfant et le maître d'école*; *Le loup et les bergers*.

M. Faguet, au contraire, — et comme il est naturel, — s'est espacé sur les Fables [2]. Ce serait chose vaine que de vouloir résumer ici ses causeries, y indiquer les vue neuves et personnelles [3] : je ne puis que renvoyer à son livre.

Je ne voudrais pas terminer ces remarques critiques sans les compléter — et les corriger — par une remarque plus générale. J'ai eu maintes fois à discuter, sur des points de détail, les conclusions ou les hypothèses auxquelles se sont arrêtés M. Faguet et M. Roche; mais ce ne fut que sur des points de détail. Je tiens à dire expressément combien de fois ils ont apporté du nouveau : faits, documents ou interprétations. Ces deux ouvrages si différents ne seront point de longtemps remplacés.

G. Michaut.

1. 217 sqq.

2. Et non pas seulement dans les deux conférences intitulées : *Ses fables*, mais dans tout le livre.

3. Je crois bon pourtant de signaler plus particulièrement ce qu'il dit de l'*actualité* des fables (98-99).

LA TRAGÉDIE VOLTAIRIENNE EN SUÈDE

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

La tragédie classique française fut introduite en Suède par Olaf Dalin, pionnier du goût français presque en tous les genres, qui faisait représenter en 1738 sa tragédie de *Brynilda* sur la scène récemment établie à Stockholm. Dans cette pièce, l'auteur traitait un sujet emprunté à la légende des Volsungs. Peut-être que l'exemple de Voltaire l'avait engagé à traiter un sujet qui n'était ni classique, ni même national. L'année précédente, Olaf Dalin avait vécu à Paris où le bruit d'*Adélaïde du Guesclin* n'était pas encore apaisé tout à fait. L'intrigue de *Brynilda* était accommodée d'après l'*Andromaque* de Racine, et, il faut ajouter, assez gauchement. Les quelques tragédies « dans les règles » qui suivent ce premier essai ne méritent guère de mention, et c'est seulement en 1790 environ, pendant les dernières années du règne de Gustave III, que l'on en trouve d'assez honorables spécimens. A cette époque, c'est l'influence de Voltaire qui domine décidément, surtout au théâtre; « ce qu'était Corneille dans le sublime, Racine dans le tendre, Voltaire l'était en tout : le maître, le modèle », telle est l'opinion qu'exprime, dans une critique dramatique de 1791, le plus ingénieux des disciples suédois de Voltaire, le poète Kellgren.

Cet épanouissement de la tragédie classique, c'est-à-dire de la tragédie voltairienne, aux environs de 1790 (l'année de la première représentation de l'*Oden* de Léopold), tient à trois causes principales : la passion du roi Gustave III pour le théâtre; le séjour que le célèbre Monval fit à Stockholm avec sa troupe de 1781 à 1787; enfin la création des théâtres royaux. Parmi les poètes que le roi, auteur lui-même d'une douzaine de pièces, réussissait à intéresser au théâtre, Léopold était le plus marquant, et la meilleure de ses tragédies, la plus remarquable même de toutes les tragédies classiques suédoises, c'est l'*Oden*. Le roi en fut ravi, et, le lendemain de la première, il offrit à l'auteur quelques feuilles de laurier qu'il avait, écrit-il, « cueillies lui-même, six ans auparavant, sur le tombeau du plus grand poète du temps d'Auguste ».

Nous avons consacré une étude spéciale à cette pièce, très caractéristique en son genre, afin de dégager nettement les procédés qu'ont employés les auteurs suédois pour « nationaliser » la tragédie de Voltaire. Car il faut noter tout d'abord un fait : parmi les innovations introduites dans la tragédie de Racine et Corneille par Voltaire, c'est le choix des sujets patriotiques qu'on a goûté particulièrement en Suède, et l'*Oden* de Léopold en est une preuve. Oden, c'était le roi des dieux dans la mythologie des anciens Scandinaves, et, dans la tradition médiévale, il est devenu roi d'Upsal, ce qu'il reste encore aux yeux des historiens du XVIII[e] siècle. D'autres tragédies contemporaines ont pour héros d'autres rois de l'ancienne histoire nationale, ainsi *Ingiald Ilerode* (« Ingiald le Terrible »), par Adlerbeth, pièce qui peut figurer dignement à côté de celle de Léopold.

Oden ou *l'Émigration des Ases* a pour objet de montrer comment, après s'être emparé de la royauté chez les Scythes (ici = Ases), Oden, victime d'une trahison commise au nom de la liberté par un de ses lieutenants, fut vaincu par Pompée et contraint de quitter les côtes de la mer Noire pour se réfugier avec son peuple entier dans le Nord, où il fonda le royaume de Suède. Il n'existe pas dans les chroniques de tradition détaillée de ces événements, et, à l'exception des noms des personnages et du fait indiqué dans le titre, l'auteur a dû inventer tout le drame. Pour cela, il a longtemps étudié son Voltaire.

Il s'agit des Scythes, et, par suite, on pense d'abord, et non sans raison, aux *Scythes* de Voltaire. A cette tragédie, il semble avoir emprunté tout d'abord quelques traits relatifs à la peinture des mœurs :

Oden (*traduction en prose*)	Les Scythes.
I, 3 (*Milon, légat romain, parle aux Scythes*) :	I, 1 (*Indatire*) :
Habitants oubliés des champs sauvages, vous qu'abritent les rochers et que nourrissent les bois; il (Pompée) se rappelle vos vertus si vantées : votre générosité, votre vaillance, votre amour pour le sol où les cendres des aïeux sont ensevelies et où règne leur innocence. Je sais combien votre vie est sobre, que la terre est chez vous le lit où	Il (Athamare) veut voir à loisir ce peuple si vanté | Pour ses antiques mœurs et pour sa liberté. | — — Nous offrons cependant à sa troupe brillante, | Des hôtes de nos bois, la dépouille sanglante, | Nos utiles toisons, tout ce qu'en nos climats | La nature indulgente a semé sous nos pas; | Mais surtout des carquois, des flèches,

l'on repose, que vos richesses consistent non en or, mais en flèches et en armures, en toisons et en fruits. Il respecte le mépris que vous inspire la mollesse qui règne dans tout l'Orient, soumis au despotisme.

III, 2 (*Pompée*) :

Un peuple de bergers que la terre nourrit parcimonieusement, sans arts, sans lois, sans mœurs, et semblable aux animaux dont ils portent la dépouille sur leur épaule.

(*Yngvé*) :

Un peuple, enfant de la nature que guide sa simplicité; est digne de ton respect, et non de ton mépris...

Tu crois le Scythe sauvage. Apprends à le connaître : il est bon. Son cœur peut éprouver la reconnaissance, mais non pas la crainte.

II, 1 (*Asmun*) :

Sur les débris de son trône nous allons rétablir l'antique égalité qui était notre premier droit....

des armures, | Ornement des guerriers et nos seules parures. | Ils présentent alors, à vos regards surpris, | Des chefs-d'œuvre d'orgueil sans mesure et sans prix, | Instrument de mollesse, où sous l'or et la soie | Des inutiles arts tout l'effort se déploie, etc.

Superbes ennemis de la simple nature : | ... | Dans notre pauvreté nous sommes plus grands qu'eux (les Persans).

IV, 1 (*Indatire à Athamare, scène analogue à celle d'Oden*) :

Apprends à juger mieux de ce peuple équitable, | Égal à toi sans doute, et non moins respectable...

IV, 1 (*Indatire*) :

Les Scythes, croyez-moi, connaissent peu la crainte....

V, 4 (*Obéïde*) :

Tel est l'homme sauvage à lui-même laissé; | Il est simple, il est bon, s'il n'est point offensé, etc.

I, 1 (*Indatire*) :

Nous sommes tous égaux sur ces rives si chères | Sans rois et sans sujets, tous libres et tous frères.

On a reconnu dans les deux pièces le même peuple « primitif » jusqu'ici dédaigné des tragédiens, mais fort à la mode dans la littérature, surtout depuis le second discours de Rousseau. Il existe, il est vrai, dans l'*Histoire ancienne* du vieux Rollin, un chapitre sur les Scythes, que Dalin a traduit en suédois dès 1747 et introduit dans l'histoire de Suède. Cette traduction, Léopold l'a connue, mais dans *Oden* aussi bien que dans *Les Scythes* de Voltaire, les couleurs sont empruntées à Rousseau.

De plus, *Les Scythes* de Voltaire ont fourni aussi le cadre général à l'intrigue de la pièce de Léopold. On y trouve les mêmes personnages sous d'autres noms : Oden, c'est Hermodan, père d'Indatire, lequel dans notre pièce s'appelle Yngvé; Pompée, c'est

Athamare, prince persan; Thilda, c'est Obéïde. L'intrigue des deux pièces ne diffère au fond qu'en ce point : tandis que Voltaire rend son héroïne amoureuse du prince persan et la contraint à épouser Indatire, Léopold la rend amoureuse d'Yngvé et l'oblige à épouser le conquérant romain. Il s'ensuit que, chez Voltaire, ce sont les Scythes qui remportent la victoire sur les Persans, Athamare est condamné à mort et Obéïde se tue; chez Léopold, au contraire, ce sont les Romains qui restent vainqueurs, Yngvé (le jeune Scythe, fils d'Oden) est condamné à mort, et Thilda se tue. Par suite de quoi, chez tous les deux, « la pitié succède à la justice », et les jeunes amants malheureux, c'est à dire Athamare et Yngvé, sont délivrés.

Autour de ce conflit de sentiments, et en rapport avec lui, Léopold a brodé toute une nouvelle tragédie dont les péripéties naissent d'une prédiction, d'une trahison, et d'un choix fatal. Ce mélange est bien à lui, à lui seul, quoique l'on puisse en retrouver sans peine les éléments dans Voltaire.

Voici en deux mots l'exposition de ce drame. Asmun, père de Thilda, conspire contre Oden, et cela pour deux motifs : l'un d'ordre politique, l'autre d'ordre privé. Oden s'est fait roi d'un peuple républicain, et, dans cette nouvelle dignité, il a manqué à sa parole envers Asmun en envoyant son fils Yngvé qu'il avait promis auparavant à Thilda, en Égypte, pour le marier à une princesse étrangère. Afin de se venger, Thilda a poussé son père à s'allier avec Pompée qui en récompense obtiendra sa main.

Oden, I, 1, peut être comparé à *Tancrède*, I, 1. Oden, menacé par Pompée, fait de son ennemi Asmun le chef de ses troupes, et pour l'adoucir, il lui promet de nouveau de donner son fils à Thilda. Dans Tancrède, Argire fait de son ennemi Orbassan le chef des troupes françaises en lui promettant sa fille.

Je cite :

ODEN.

I, 1, (*Oden parle à une assemblée d'Ases*) :

Illustres enfants de pères vaillants — —; un peuple qui éveille l'horreur et l'envie de tout l'univers, qui a réduit en cendres ou mis dans les fers, tous les royaumes, aujourd'hui porte des rivages du Tibre le fer qu'a levé sa main inso-

TANCRÈDE.

T, 1 (*Argire parle à une assemblée de chevaliers*) :

Illustres chevaliers, vengeurs de la Sicile. | ——Ces despotes altiers partageant l'univers, | Se disputant l'honneur de nous donner des fers.

. . . . . .

Étouffons dans l'oubli nos indignes querelles. | Orbassan, qu'il

lante, vers les rochers de la Scythie.

Soyons unis, Asmun! Étouffez une haine qui serait trop criminelle si elle vous entraînait un jour à nuire à l'État... Le bien public doit l'emporter sur notre intérêt... ne soit qu'un parti parmi nous, | Celui du bien public et du salut de tous.

Dans *Oden*, I, 3, un représentant du camp ennemi paraît devant l'assemblée des Scythes. Cette scène n'est pas dans *Tancrède*, ni dans *Les Scythes* de Voltaire; mais dans *Brutus*, dans *Alzire*, dans *Mahomet*, dans l'*Orphelin de la Chine*, on en trouve de semblables. Dans *Brutus*, par exemple, Arvus parle devant le Sénat romain au nom du roi Tarquin; dans *Oden*, Milon parle au nom de Pompée :

ODEN.

I, 3 (*Milon*) :

Réfléchissez à votre réponse et à ce que vous allez faire... Donnez volontairement à sa puissance, ce que la guerre et un sang inutilement versé vous arracherait....

. . . . . .

Réponse d'Oden :

Légat de Rome, il faut que vous comptiez bien sur notre exactitude à garder nos promesses pour vous moquer d'un peuple de guerriers, devant toute notre armée, en tenant ce lâche langage....

. . . . . .

Mais vous me demandez une réponse, vous voulez savoir notre résolution : allez voir nos champs, et comptez où que vous veniez les épées déjà tirées, les arcs déjà tendus, voilà toute notre réponse — une réponse que Rome comprendra.

BRUTUS.

I, 2, (*Arvus*) :

Vous voyez quel orage éclate autour de vous. | —— | Sa victoire affaiblit vos remparts désolés, | Du sang qui les inonde ils semblent ébranlés, | Ah! ne refusez pas une paix nécessaire!

. . . . . .

Réponse de Brutus :

Vous connaissez bien mal, et Rome et son génie. | ...— | Pour emporter au camp l'or qu'il faut y conduire | Rome vous donne un jour, ce temps doit vous suffire. | Ma maison cependant est votre sûreté...

. . . . . .

Voilà ce que par moi le Sénat vous annonce. | Ce soir à Porsenna rapportez ma réponse : | Reportez-lui la guerre, et dites à Tarquin | Ce que vous avez vu dans le Sénat romain.

Nous arrivons à la prédiction. Il faut noter ici que le caractère d'Oden n'est pas tout à fait identique à celui d'Hermodan ni à

celui d'Argire. Il a aussi un peu du *Mahomet* de Voltaire — ce qui s'explique par la conception générale des dieux païens au XVIII[e] siècle. Pourtant, ce trait n'a pas été trop accentué — on verra bientôt pour quelles raisons. Or, ce Mahomet du Nord use, mais n'abuse point de la superstition de son peuple. Il dit :

Oden. I, 5, 6.	Mahomet. II, 45.
— — le monde veut que celui qui règne le trompe, et le peuple a besoin de miracles qui l'aveuglent — oui, le peuple veut être trompé.	Les préjugés, ami, sont les rois du vulgaire | ... | Je viens mettre à profit les erreurs de la terre | — Oui, je connais ton peuple, il a besoin d'erreur....

Mais il ne dit pas, comme le Mahomet de Voltaire : « Le peuple aveugle et faible est né pour les grands hommes » : entre autres fières paroles qui font de lui, moralement, presque l'égal du vieil Horace, il dit à son malheureux fils : « Vis pour ton peuple, pour ton père! » (III, 6). Il est bon patriote, comme ce vieil Horace, comme le Brutus de Voltaire, comme le maire de Calais dans la fameuse tragédie de Du Belloy, si vivement admirée du roi Gustave III, qui a fourni, en partie, le modèle de ce despote éclairé qu'est *Oden*. Cependant, l'influence de Mahomet est encore plus sensible.

Oden.	Mahomet.
II, 3 (*Asmun à Oden*) :	I, 4 (*Zopire à Mahomet*) :
Écoutez : vous rappelez-vous le temps où Oden, sans royaume, sans naissance, égal au vulgaire en renommée, — — occupé en silence de ses grands desseins, fondait son pouvoir et son trône?	Ne l'avez-vous pas vu, sans honneur et sans bien, | Ramper au dernier rang des derniers citoyens? | Qu'alors il était loin de tant de renommée!

Or, Milon parti dans *Oden*, I, 4, les Scythes, Asmun en tête, profèrent des murmures menaçants : Yngvé, qui devrait les conduire, pourquoi n'est-il pas là, que fait-il dans la molle Égypte? (On peut songer à Orbassan maudissant Tancrède défendu par Argire.) Alors, Oden monte à l'autel, et, en levant les bras, il prononce cette prophétie inspirée, dit-il, des dieux : au moment du plus grand malheur des Scythes, Yngvé va reparaître! Comment ose-t-il prophétiser un tel événement? La scène suivante l'explique : son confident Sigurd vient de lui rapporter qu'il a vu de loin un navire, celui d'Yngvé. On a reconnu le procédé de Mahomet empoi-

sonnant Séïde, puis prédisant sa mort, afin de maintenir son autorité sur un peuple superstitieux.

Asmun, sceptique, ne le croit qu'à demi, et, dans *Oden*, II, 1, il prononce devant une troupe de conjurés un discours révolutionnaire, qui, avec son mélange caractéristique de motifs d'ordre public et d'ordre privé, est à rapprocher de celui de Cinna. Il est vrai que Cinna n'expose pas ses motifs personnels devant ses hommes, dans son discours même, mais il en a, et d'importants. Mais tandis que dans *Cinna* ce discours est rapporté en style indirect devant une seule personne, Émilie, Asmun le prononce, dans *Oden*, en pleine assemblée — et ce trait est bien du Voltaire, voyez notamment le discours de Brutus, dans la *Mort de César*.

Cependant, on se réconcilie, nous ne savons pas au juste pourquoi, sinon parce que Tancrède fournit l'exemple d'une pareille réconciliation. A comparer :

Oden.	Tancrède.
II, 2 (*Oden à Asmun*) :	I, 3 (*Argire à Orbassan*) :
Eh bien, Asmun, votre courage vous rend digne de l'honneur qu'on nous a fait, mais si je vous rends ce que je vous dois, je le redemande aussi pour ma part. Pourrai-je compter sur vous? Suis-je votre roi? Dois-je vous tenir pour mon ami? Les ressentiments qui nous ont longtemps séparés, sont-ils bien effacés?	Hé bien, brave Orbassan, suis-je enfin votre père? | Tous vos ressentiments sont-ils bien effacés? | Pourrai-je en vous d'un fils trouver le caractère? | Dois-je compter sur vous? . . .

Le navire arrive — mais Yngvé n'a pas suivi ses hommes; Oden est désolé, et Asmun, toujours poussé par sa fille, exécute sa trahison : première péripétie. Pourtant, Yngvé est arrivé — mais, chose surprenante, avec Pompée, l'ennemi, inconnu comme Tancrède à Syracuse, enfin reconnu de son père Oden qui le prie, pour rétablir son autorité chancelante de dieu-prophète, de se tenir caché jusqu'au moment critique de la bataille : seconde péripétie. Seulement, il est trop tard, et tout est déjà décidé.

Voilà en somme le contenu des II[e] et III[e] actes. De la fausse trahison d'Aménaïde dans *Tancrède*, Léopold a fait une trahison réelle, et cette transposition s'explique. C'est une réminiscence de la guerre de Finlande, où les officiers suédois s'étaient mutinés contre le roi Gustave III et même s'étaient rapprochés de l'ennemi

russe, chose qui agitait fortement les esprits (réunion d'Anjala, 1788).

Dans *Tancrède* (III, 6) et dans *Les Scythes* (IV, 2), c'est un duel qui tranche le conflit d'amour. Dans *Oden*, nous trouvons ce motif adapté au dessein de l'auteur. Dans *Tancrède*, c'est Orbassan, dans *Les Scythes*, c'est Indatire qui est tué par son adversaire, dans *Oden* — ce devrait être Pompée, celui des deux rivaux que l'héroïne n'aime pas, mais qui en tout le reste est favorisé par le sort. Mais non; Pompée ne meurt pas. Il est fait prisonnier par Oden qui intervient, puis on le relâche — il faut absolument que la tragédie finisse par la victoire et par la retraite des Scythes.

ODEN.

III, 4 (*Yngvé*) :

Entassez pour sa défense des murailles de légions romaines (de l'oppresseur de Thilda), mon épée, oui, cette épée suffira pour percer son cœur. — —

Pompée :

Si pourtant le prix, pour lequel tu te serais battu, était donné à un autre? — — —

Yngvé :

L'un de nous deux, Pompée ou moi doit mourir.... Tire l'épée : entre nous la mort seule pourra décider. Il faut que la terre soit arrosée du sang chaud de l'un ou de l'autre. Si tu ne réussis pas à tarir les veines d'Yngvé, meurs, te dis-je! et avec son fer, cache bien son nom dans ta poitrine.

LES SCYTHES.

IV, 5 (*Athamare*) :

Je n'ai que mon courage : | C'est assez; je suis homme, et ce fer me suffit. | Pour remettre en mes mains le bien qu'on me ravit. | Cède, Obéïde, ou meurs, ou m'arrache la vie.

. . . . . .

Meurs, te dis-je, ou me tue... On vient, retire-toi, | Et si tu n'es un lâche....

Cependant, Yngvé, comme Tancrède, s'est battu pour une femme en laquelle il n'a plus confiance après ce qu'il vient d'en apprendre, et l'un et l'autre se jettent aveuglément dans la lutte qui suit. Qu'on les entende :

ODEN.

III, 6, 7 (*Yngvé*) :

Toi, idole de mon âme, tu n'étais donc qu'une femme comme toutes

TANCRÈDE.

III, 4 (*Tancrède croyait*) :

Que si la vertu même habitait sur la terre | Le cœur d'Aménaïde

les autres! Et la trahison a trouvé une voie jusqu'au cœur de Thilda. — O qu'on me dise seulement où je puis mourir : c'est assez. La seule, qui fût née pour régner sur mon âme, ce n'est plus pour elle que je vaincs ou que je meurs!

était son sanctuaire. | Elle est coupable! ô jour! ô détestables bords!

IV, 3 (*Tancrède*) :

Il faut périr... mourons, sans nous occuper d'elle.

Voilà deux héros assez proches parents, et, s'ils ne sont pas vraiment tragiques, ils portent du moins la marque de leur temps : ils sont tous les deux « sensibles ». Les héroïnes ne le sont pas moins :

ODEN.

II, 6 (*Thi'da*) :

Mon cœur se sentait déjà glacé par le froid de la mort; pourquoi serai-je rappelée, par un espoir trompeur, à un jour détestable, de la paix immobile du tombeau, à la douleur d'une vie qui se retirait déjà?...

IV, 1 (éd. 1790; *Thilda*) :

Mon sort, quoi qu'il advienne, est cher à mon cœur, si c'est l'amour qui me l'accorde....

TANCRÈDE.

IV, 5 (*Aménaïde*) :

Veillé-je? Et du tombeau suis-je en effet sortie? | Est-il vrai que le ciel m'ait rendue à la vie? | Ce jour, ce triste jour, éclaire-t-il mes yeux? Ce que je viens d'entendre, ô ma chère Fanie, | Est un arrêt de mort....

I, 6 (*Aménaïde*) :

Et s'il est des dangers que ma crainte envisage, | Ces dangers me sont chers, ils naissent de l'amour...

Nous allons maintenant sommairement résumer la fin de la tragédie. Après la bataille, on voit, sur la scène, Oden et d'autres Scythes *enchaînés* (cf. *Alzire*). Pompée, vainqueur, fait à ses hommes un discours qu'on peut rapprocher de celui de Gengis Khan après la conquête de la Chine :

ODEN.

IV, 4 (*Pompée*) :

On a poussé trop loin le droit de la force et le ravage du fer. Soldats, que la flamme de la guerre s'éteigne par la victoire! Nous avons vu la terreur courir devant nous cette nuit; je veux que la paix et le droit suivent nos pas; que le

L'ORPHELIN DE LA CHINE.

II, 5, (*Gengis Khan*) :

On a poussé trop loin le droit de ma conquête. | Que le glaive se cache, et que la mort s'arrête; | Je veux que les vaincus respirent désormais. | J'envoyai la terreur et j'apporte la paix....

glaive de la guerre se repose désormais!... Un peuple qui a gardé sa liberté pendant des siècles est grand et respectable encore dans les chaînes. — Qu'on laisse en paix ces cabanes, qu'on épargne ces rivages.... Et qu'aucune main criminelle ne trouble la paix des temples....

. . . . . .

Cessez de mutiler tous ces grands monuments, | Ces prodiges des arts consacrés par les temps; | Respectez-les!...

Sur quoi Oden est relâché, pour cette seule raison qu'il faut un cinquième acte. Comme Gengis Khan dans *L'Orphelin de la Chine*, Pompée fait choisir l'héroïne du drame, laquelle s'est ravisée et ne veut plus de lui, entre ces deux alternatives, ou de lui accorder sa main qu'elle lui avait promise, ou de voir périr Yngvé, qu'elle aime.

C'est une variation du motif d'*Andromaque* : « c'est à l'autel », dit-il, Pompée, « que j'attendrai votre réponse ». Pour sauver son amant, Thilda promet enfin de l'épouser, essaie de se frapper à deux ou trois reprises, et finit par réussir à la dernière. Mais le brave Léopold a la conviction naïve que les effets de théâtre grandissent en raison directe du nombre des moyens employés pour les produire. Asmun, le père désolé de Thilda, se tue aussi, et, à ce double suicide il lui a semblé convenable d'ajouter l'effet final de *L'Orphelin de la Chine* ou d'*Alzire*. — D'ailleurs, Voltaire lui-même n'avait-il pas combiné ces deux motifs (un suicide et un acte de générosité) à la fin de ses *Scythes*? Dans *Oden*, Thilda s'est tuée, son père de même, Yngvé est au moins aussi désespéré qu'Athamare, dans une situation pareille. Alors grand coup de théâtre: Pompée, vivement touché des vertus de ces Scythes qu'il a vaincus une seconde fois — comme Gengis Khan est touché de celle des Chinois — renonce à tout : Oden reçoit de nouveau sa liberté et son royaume de la main de Pompée, Yngvé reçoit sa Thilda — cadeau qui, par malheur, vient deux minutes trop tard. Cependant, Oden ne tarde pas à quitter la scène de tous ces drames sanglants : il traverse l'Europe et fonde enfin, selon la légende, dans « ultima Thule », le royaume de Suède.

Ainsi, l'*Oden* de Léopold est vraiment une tragédie voltairienne, et on y trouve des réminiscences de presque tous les drames célèbres de Voltaire. On est étonné cependant de n'y trouver rien de *Zaïre* ni de *Mérope*. *Tancrède* et *Les Scythes* ont fourni le cadre général; Léopold y a joint *L'Orphelin de la Chine*, puis, comme assaisonnement, quelque chose de *Mahomet*, et enfin quelques

phrases pompeuses de *Brutus*. Or, n'était-ce pas là justement la méthode de Voltaire lorsqu'il composait des tragédies dont les éléments étaient tirés de Racine et de Corneille? On comprend aisément que les méprises, les reconnaissances, les péripéties, les « grandes tueries », bref tout ce qu'il y a de romanesque ou de mélodramatique dans la tragédie de Voltaire, se retrouve à un degré éminent dans la tragédie de Léopold. De même pour la technique. On trouve dans *Oden* des foules sur la scène, des chaînes, des meurtres, des combats, même de la nuit, du spectacle et de l'action, le tout selon le programme shakespearien de Voltaire. Les trois unités sont violées sans scrupule, quoique Léopold croie les avoir gardées. Le sujet a la prétention d'être national et historique, du moins la « couleur locale » est-elle aussi exacte que celle de Voltaire. Enfin, les alexandrins d'*Oden* sont rimés à la *Tancrède*; de place en place, nous trouvons des vers croisés. Dans son autre tragédie, *Virginie*, de 1802 (date de la première représentation, qui était en projet depuis plus de dix ans), Léopold a renoncé à cette liberté de versification, comme trop téméraire [1].

Il faut avouer en terminant que si nous n'avons pas été trop tendre pour la grande tragédie de Léopold, cela tient à ce que nous n'avons eu à l'examiner que du point de vue purement dramatique. Un admirateur enthousiaste, le baron de Beskow, longtemps secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise, y trouvait, « non seulement l'esprit suédois, mais aussi l'esprit de 1790 ». « Voilà, déclarait-il, le plus grand mérite de cette tragédie ». Il ne s'est pas trompé. Cette année-là, les Suédois remportèrent la dernière victoire glorieuse de leur histoire, celle de Svensksund. A cette

1. Qu'on nous permette de présenter ici quelques observations sur l'attitude de Léopold à l'égard de Shakespeare, source de la plupart des nouveautés de Voltaire : on verra que c'est Voltaire qui lui a dicté ses sentiments. S'il n'a jamais senti la rage du patriarche de Ferney contre ce « Gille de la foire », qui éclate dans l'*Appel à toutes les Nations de l'Europe*, toujours est-il que Léopold a gardé la réserve faite par Voltaire déjà dans les *Lettres philosophiques*, et il n'est jamais entré en relation directe avec l'auteur anglais dans son œuvre littéraire. Il est vrai que Léopold a traduit une scène (III, 2) de *Richard III*, mais seulement pour « donner un échantillon de la manière et du style tragiques de Shakespeare ». Il déclare aussi, ironiquement, qu'il « tient un citoyen pour assez honnête homme », pour « assez capable d'occuper une charge ou d'administrer une fortune », même s'il considère Shakespeare avec un auteur suédois (Léopold lui-même) « comme un sauvage en littérature, pourvu de bons muscles et de sens aigus, mais proférant des cris qui parfois blessent l'oreille », oui, même s'il le regarde comme un héros, comme un dieu, avec les Allemands.... Dans un *Examen de la tragédie française*, Léopold parle des « farces tragiques de Shakespeare, dans lesquelles on nous ordonne de tout admirer, sans distinction du mauvais et du bon ». *Ibid.*, un peu plus loin : « Ce qui, dans le modèle, Shakespeare, n'était que la conséquence d'un art naissant et de la grossièreté du siècle, a été, chez les Allemands trop savants, le fruit de méditations profondes ». Dans un recueil d'aphorismes sur les poètes et la littérature : « Si l'on examine Shakespeare, lit-on, loué à présent sans

époque, le patriotisme suédois n'avait pas été aussi exalté depuis longtemps. En effet, il se trouve partout dans *Oden* d'excellents morceaux pompeux de lyrisme patriotique dont, à bien remarquer, plus d'une tirade visait les gens et les choses d'alors. C'est quelque chose d'analogue à ce qui se produit en France à l'époque de la Révolution; ici seulement, le nouveau pathétique, qui est de tout autre nature et surtout plus poignant que celui des Voltaire et des Du Belloy, est de nature politique et républicaine plutôt que patriotique, et, avant tout, anti-royaliste. En Suède, c'est le contraire : on glorifie le roi, et deux ans après la première d'*Oden*, quand il est tué d'un coup de pistolet dans un bal masqué de l'Opéra, la plus grande partie de la nation le pleure. Oden, chez Léopold, a plus d'un trait du roi Gustave III, nous l'avons indiqué; comme lui, entre autres choses, il « porte depuis dix-sept ans un sceptre illustre », et presque chaque réplique de ce personnage garde aussi l'empreinte de l'éloquence passionnée du roi s'adressant à son peuple ou aux États. Veut-on des preuves, on lira une lettre de Léopold à l'acteur de Brœn, qui jouait le rôle d'Oden et qui, de l'avis de l'auteur, avait manqué de « dignité ».

« Entendez parler le roi, écrit-il. Voilà l'école. Imitez sa déclamation, regardez ses gestes : puis jouez... » (Il est curieux, à ce point, de se rappeler les études du grand Talma dans les illustres assemblées de la Révolution!)

Si l'on peut appeler en France Marie-Joseph Chénier le poète tragique de l'époque dont nous venons de parler, on a bien raison de qualifier Léopold du même titre en Suède; enfin, ils étaient tous les deux de « dignes élèves de Voltaire ».

*
* *

Les tragédies de Léopold ont été traduites en français par

rime ni raison, on trouvera qu'il est le plus grand, quand il est le moins bizarre et le plus admirable quand il est le moins étrange. » Dans un *Essai sur le goût* dont les idées sont empruntées à Marmontel et à Diderot, on entend parler de « la grandeur irrégulière, sauvage et escarpée de Shakespeare »; enfin : « le génie éclipse la grossièreté, voilà le secret de sa réputation ». — Faut-il rappeler tout ce qu'a dit Voltaire du grand poète anglais? Citons, au hasard, ces passages des *Lettres anglaises* : « Shakespeare... avait un génie plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moindre étincelle de bon goût et sans la moindre connaissance des règles.... Il y a de si belles scènes, des morceaux si grands et si terribles répandus dans ces farces monstrueuses qu'on appelle tragédies, que ses pièces ont toujours été jouées avec un grand succès. La plupart des idées bizarres et gigantesques de cet auteur ont acquis au bout de deux cents ans le droit de passer pour sublimes. » Dans l'Épître dédicatoire de sa dernière tragédie, *Irène*, Voltaire conclut : « Shakespeare est un sauvage avec des étincelles de génie qui brillent dans une nuit horrible ».

M^lle du Puget et font partie de la XVI^e livraison des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (Paris, 1823). Cette traduction est en prose et d'ailleurs assez fidèle; pourtant moins que celle qu'on a donnée ici dans les citations.

Les citations de Voltaire sont faites d'après l'édition de 1784.

Kjell R. G. Strömberg.

QUELQUES MUSES D'ALFRED DE VIGNY

M^me^ DE GIRARDIN. — M^me^ ROLAND. — M^me^ DESBORDES-VALMORE.
M^me^ DE STAËL. — GEORGE SAND.

Vigny « était de la race des amoureux », déclare Jean Gigoux[1]. Il importe donc de connaître sa *vie sentimentale*, à laquelle M. Ernest Dupuy a consacré tout un chapitre[2], qu'il faut méditer. Avec précision et sûreté, avec sobriété et délicatesse, tour à tour il nous montre ou nous laisse deviner l'officier voluptueux et passionné, le mari tendre et infidèle, l'ami spirituel et affectueux de jeunes femmes ou de jeunes filles. Ce chapitre efface bien des livres.

Nous voudrions seulement consulter ici certaines œuvres féminines et par elles déterminer quelques points de la vie ou de la doctrine d'Alfred de Vigny. A travers les livres de M^me^ de Girardin, nous retrouverons la trace de ses relations avec le jeune lieutenant de la Garde royale. M^me^ Roland, M^me^ Desbordes-Valmore nous révèleront deux types de femmes, remarqués par Vigny : la femme romaine, la femme douloureuse. Enfin les idées de M^me^ de Staël et de George Sand ont nuancé ses théories féminines et même sa philosophie générale.

*
* *

Vigny aima Delphine Gay et en fut aimé. Plus tard (15 avril 1848) il lui rappelait sa splendide adolescence, qu'il opposait à sa récente *pâleur*. Et comme le portrait qu'il trace alors de la Delphine d'autrefois ressemble au portrait d'Eloa, on peut se demander si, en peignant la blonde Eloa, il ne songeait pas à la blonde Delphine. Voici la pièce adressée à M^me^ de Girardin :

Lorsque sur *ton beau front* riait l'*adolescence*,
Lorsqu'elle *rougissait* sur tes lèvres de feu,

1. Mot cité par M. Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny* (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912), t. II, p. 364, note.
2. Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny*, t. II, p. 332 et suiv.

Lorsque *ta joue en fleur* célébrait ta croissance,
Quand la vie et l'amour ne te semblaient qu'un jeu;
Lorsqu'on voyait encor grandir ta svelte taille
Et la Muse germer dans *tes regards d'azur*;
Quand tes deux beaux bras nus pressaient la blonde écaille
Dans *la blonde forêt de tes cheveux d'or* pur;
Quand des rires d'enfant vibraient dans ta poitrine
Et *soulevaient ton sein* sans *agiter* ton cœur,
Tu n'étais pas si belle en ce temps-là, Delphine,
Que depuis ton air triste et depuis ta pâleur!

(*Journal d'un Poète. Pâleur*. Ed. Delagrave, p. 274.)

Ces vers n'appellent-ils pas à notre mémoire d'autres vers, consacrés à Eloa?

Son beau front est serein et pur comme un beau lis...
(Chant I^er.)
La *rougeur* colora *la joue adolescente*....
Une paupière *d'or* voila *ses yeux d'azur*....
(Chant II.)
Ses cheveux partagés comme des gerbes *blondes*....
Et *son sein agité* mais à peine aperçu
Soulève les contours du céleste tissu....
(Chant I^er.)

Enfin la délicate image de la joue *en fleur* ne condense-t-elle pas en deux mots les deux alexandrins :

Une rose aux lueurs de l'aube matinale
N'a pas de son teint frais la rougeur virginale?
(Chant I^er.)

Ainsi la Muse aurait posé pour l'Ange; mais le peintre n'osa pas prêter à l'Ange le rire enfantin de la Muse.

L'influence de Delphine sur la pensée de Vigny paraît négligeable. Alors qu'il serait facile de trouver dans l'œuvre de M^me de Girardin un reflet des poésies de Vigny [1], la réciproque n'est pas vraie. Tout au plus pourrait-on voir parfois dans *La Colère de Samson* comme une réfutation indirecte et lointaine de telle page

1. Le deuxième chant de *Magdeleine* (1825) est imité de *La Femme Adultère* et de *Dolorida* (*Œuvres complètes*, Paris, Plon, 1861, t. I^er, p. 12 et 18); — *Aux Jeunes filles* (1835) rappelle *Le Bal* (*Id., id.*, p. 346); — dans son roman, *Monsieur le Marquis de Pontanges* (*Id.*, t. II, p. 484), quand M^me de Girardin nous montre la douleur de Lionel devant l'agonie de Clémentine et s'écrie : « Les hommes les plus durs sont sans force contre les souffrances d'une femme », ne développait-elle pas la thèse indiquée dans *Les Amants de Montmorency* : « Heureux l'homme surtout s'il a rendu son âme sans avoir entendu ces angoisses de femme... »

de M^me^ de Girardin sur la perversité de l'homme seule responsable des ruses féminines : « Il faut feindre de les regarder comme infaillibles, se moquer d'eux et faire semblant de les admirer; leur dire qu'ils ont raison lorsqu'ils se trompent, vanter leur générosité quand ils sont avares, leur courage quand ils ont peur, leur fermeté quand ils hésitent; il faut paraître dupe et cacher qu'on les juge, se faire niaise et minaudière pour les rassurer, affecter de mesquines vanités, de folles prétentions, enfin toutes ces petitesses de femme dont ils aiment à rire, afin de les maintenir dans cette foi précieuse en leur supériorité, qui leur permet d'aimer une femme comme un jouet qui les amuse, ou comme une esclave qui les adore... » Trop de franchise chez la femme les déconcerterait; car ils « sont près d'elle comme une femme malhonnête devant une jeune fille » (*Œuvres complètes*, t. I^er^, *Napoline*, p. 193). Certainement Vigny remarqua le poème de *Napoline*, et à la suite du poème la lettre d'où cette page est tirée; car c'était le récit mal dissimulé de leur mésaventure. Et d'autre part *La Colère de Samson* serait bien dans la manière des réfutations de Vigny, qui, sans rien réfuter, se contente souvent de substituer l'antithèse à la thèse. Nous n'avons garde de dire que *La Colère de Samson* fut écrite pour répondre à M^me^ de Girardin. Mais, toute sa vie, Vigny a été frappé par la perversité féminine; M^me^ de Girardin, pour sa part, lui aurait signalé la thèse adverse.

Quoi qu'il en soit, la lecture des *Œuvres complètes* de M^me^ de Girardin n'est pas inutile pour deviner quels furent les rapports de Delphine Gay et d'Alfred de Vigny. Ils se connurent « entre 1822 et 1823 » (E. Dupuy, *Alfred de Vigny*, t. II p. 335). Or dans la plupart des poèmes de Delphine, dans *Elgise* (1825), *Le Malheur d'être laide* (1826), *La Folle des Champs-Élysées* (1826), le héros porte le nom d'Alfred, ce nom dont elle ne sera pas fâchée de dire plus tard dans les *Lettres parisiennes* qu'il désigne habituellement un portier imbécile (*Œuvres complètes*, t. V, p. 244). Certaines pièces, *Il m'aimait* (1828), *Je n'aime plus* (1829), sont comme une confidence. Alfred n'abandonna-t-il pas Delphine, malgré lui, malgré elle? Et Delphine ne parvint-elle pas — pour employer l'expression de Molière — à « rattraper son cœur »? Dans ses romans, il lui plaît de peindre des amours contrariés puis consolés, sinon effacés (*Monsieur le Marquis de Pontanges — Marguerite ou deux Amours — Il ne faut pas jouer avec la douleur*). En vers et en prose elle a trop souvent traité des oublis et aussi des réveils de la passion, pour que nous n'y trouvions pas l'écho de sa propre souffrance.

Mais c'est surtout *Napoline* (1833) qui nous offre le récit à peine déguisé de leurs amours. Voici d'abord leur portrait à tous deux. Napoline ressemble à Delphine :

> Elle était mon amie — et j'aimais à la voir
> Le matin exaltée, et moqueuse le soir;
> Puis tour à tour coquette, *impérieuse*, et tendre...
> Naïve en sa gaîté, *rieuse* et point méchante,
> Sublime en son courage, en sa douleur touchante,
> Ayant un peu d'orgueil peut-être pour défaut,
> Mais femme de génie et femme comme il faut...
> Riant pour rire, ainsi qu'on aime pour aimer....
>
> (*Œuvres complètes*, t. I, p. 139.)

Chacun sait l'humeur rieuse de Delphine; et M. Dupuy remarqua le ton impérieux avec lequel elle écrivait plus tard à Vigny (*Alfred de Vigny*, t. II, p. 338). Napoline est fière; abandonnée, elle s'imposera une souffrance de plus, celle de sourire. Tout de même, Delphine cacha toujours ses larmes. Qu'on lise la pièce délicieuse et touchante, *la Nuit*, qui se termine par le vers : « Il faut mentir ! voici le jour »[1] (t. I, p. 365).

Le comte Alfred de Narcet ressemble au comte Alfred de Vigny. Il apparaît pâle, un bras en écharpe, blessé à Navarin. Vigny devient ainsi officier de marine; ce qui convient à l'auteur d'*Hélena* et au descendant des Baraudin. L'essentiel d'ailleurs était de lui reconnaître l'ascendant du soldat. « Son esprit est brillant, sa pensée est profonde. » Il a de bonnes manières :

> J'aimais dans son maintien cette noblesse innée
> Des hommes du commun rarement pardonnée.
>
> (*Œuvres complètes*, t. I, p. 144.)

Or, à la même époque, Vigny notait dans le *Journal d'un Poète* (1832) que cette haine des hommes du commun pour l'élégance du grand monde peut aller jusqu'à la soif du sang (p. 66-67). Son allure aristocratique avait inspiré à Delphine et à lui-même une remarque identique. Si le comte de Narcet est séduisant dans l'intimité, il ne l'est plus dans le monde, malgré son envie.

> Le jeune comte
> De son peu de succès dans un bal avait honte,
> Changeait son air rêveur pour des airs d'élégants,
> Se ruinait en fracs, gilets, anneaux et gants....
>
> (*Id.*, p. 143.)

1. Que l'on consulte surtout E. Dupuy, *Alfred de Vigny*, t. II, p. 336 et suiv.

Ses bonnes manières même en sont gâtées :

> Alfred était vraiment ridicule en valsant,
> Avec ses *longs cheveux* et son air menaçant.
>
> (*Id.*, p. 167.)

Les longs cheveux, voilà encore un trait significatif de la figure de Vigny. De plus l'auteur de *Quitte pour la Peur*, qui eut toujours le regret des mœurs faciles et élégantes du XVIII^e^ siècle, éveille l'image d'un gentilhomme qui veut plaire aux femmes sans trop y réussir, et dont la politesse quelque peu cérémonieuse pourrait prêter à sourire[1]. Tel le comte de Narcet, il serait un Don Juan manqué.

Pourquoi Vigny renonça-t-il à épouser Delphine? Delphine n'était pas noble; elle n'était pas riche non plus. Or Vigny convoitait la richesse, non par avarice, mais par vanité : il aurait voulu tenir un rang digne de ses ancêtres. Certes il avait l'âme généreuse; mais il était faible, et cédait à ses préjugés, à sa mère aussi. « Le jeune lieutenant de la Garde royale s'inclina plus docilement et plus vite qu'il n'aurait fallu devant ce despotisme maternel. » (E. Dupuy, *ouv. cité*, p. 336.) Dans son poème, M^me^ de Girardin nota toutes ces nuances. Alfred de Narcet abandonne Napoline. Il courtise à la fois une duchesse qu'il prend pour maîtresse, et une riche bourgeoise qu'il veut prendre pour femme; conciliant ainsi ses goûts aristocratiques et ses besoins de fortune. Lui aussi n'est pas avare; il chérit « l'argent par vanité! »

> Faire tout pour l'argent — et n'être point avare!
> Jusqu'au poète, hélas! tout homme ici calcule....
>
> (*Œuvres complètes*, t. I, p. 157-158.)

Nous le voyons

> Minaudant, étalé sur des coussins de soie,
> Enivré d'ironie, aux vanités en proie,
> Étouffant sous l'orgueil un cœur noble et brûlant....
> Il était généreux; — mais il suivait la pente,
> Et, faible, il se mêlait à la foule rampante
> Qui cherche la fortune....
>
> (*Id.*, p. 143.)

Avant de mourir, Napoline écrit à son amie : « Alfred n'osait parler de moi à sa mère, parce que j'étais pauvre et qu'elle m'aurait refusée. » (*Id.*, p. 192.) Jusqu'au bout, entre Alfred de Vigny et Alfred de Narcet, le parallèle se poursuit.

1. Sainte-Beuve n'a pas laissé de s'en apercevoir.

Avouons-le aussi, quelle que fût la noblesse de ses pensées, Vigny n'eut pas un cœur très exigeant. Sans doute il se dévouait à soigner sa mère et sa femme; sans doute il écrivit des lettres affectueuses que M. Dupuy sut recueillir et présenter. Néanmoins il avait plus d'imagination que de sensibilité. Là-dessus M^me^ de Girardin, dans *Napoline*, et Vigny, dans le *Journal d'un Poète*, sont d'accord. Napoline ne veut pas mourir « lentement dans les pleurs »; Alfred serait à peine touché d'une mort tardive,

> Et tranquille il lirait le *Journal des Débats*.

Non, elle ira se tuer dans la chambre d'Alfred; alors il n'oubliera plus la femme morte pour lui, chez lui, sur son lit.

> Ah! la douleur s'éteint; mais chez les gens d'esprit
> L'imagination jamais ne se guérit.
> Son cœur est sec et froid; mais sa tête est brûlante.
>
> (*Id.*, p. 175.)

Or Vigny, à la date de 1839, déclare que le cœur est une « chambre obscure dont la lumière est la tête » (*Journal d'un Poète*, p. 142). Et en 1849, il ramène le sentiment à la mémoire, à la pensée, à l'imagination : « L'âme ne me semble se servir réellement que du cerveau pour son instrument. Dans la mémoire, elle regarde, comme dans le miroir de ce mauvais petit logement, la forme de la personne aimée; puis, dans l'entendement, elle trouve les raisons qui la lui font chérir; ensuite, dans l'imagination, les couleurs qui la rendent radieuse et l'illuminent tout entière. Toute cette revue dès le réveil fait sans doute tourbillonner le sang et le fait refluer au cœur comme dans un golfe d'où il retourne aux fleuves de toutes les veines, mais le cœur n'est que l'écho du chant qui résonne en haut, sous les voûtes divines de la tête. » (*Id.*, p. 166.) Ainsi qu'il arrive habituellement, la définition d'apparence générale n'est qu'une intime confession. M^me^ de Girardin avait vu juste : Vigny est un intellectuel.

Quelles furent les relations postérieures d'Alfred et de Delphine? Selon l'usage, Vigny garda pour celle qu'il abandonnait une tendre affection dont les vers du 15 avril 1848 sont la preuve. M^me^ de Girardin souffrit, dissimula sa souffrance et ne pardonna qu'à moitié. M. Dupuy a cité un billet adressé à Vigny vers 1847, dans lequel à « la familiarité impérieuse » succède « l'intention malicieuse » (*Ouv. cité*, p. 438). Les *Lettres parisiennes* manifestent quelque rancune. Alors que M^me^ de Girardin[1] ne laisse échapper

1. Elle écrit sous le pseudonyme de vicomte de Launay.

aucune occasion de saluer la gloire de Lamartine, de Hugo, de Musset, de Th. Gautier, elle ne nomme guère Vigny. Une fois, elle annonce une nouvelle édition de ses Poésies; mais non sans railler l'intermittence laborieuse de sa verve poétique : « Alfred de Vigny vient de *compléter* un recueil de poésies ; l'auteur de *Chatterton se souvient encore* d'*Eloa*. » (*Œuvres complètes*, t. IV, 22 sept. 1837, p. 186.) En 1840, à la date du 24 mai, nous croyons trouver une allusion blessante aux fâcheuses conséquences des théories de *Servitude et Grandeur militaires* : « On a répété aux militaires qu'ils étaient des machines, qu'on faisait mouvoir pour le bon plaisir de quelques-uns. On leur a crié : « Vous êtes des enfants sans caractère, sans volonté, vous ne pensez point, vous n'agissez point par vous-mêmes, vous êtes des « sots qui n'avez pas deux idées dans la tête ! » Et là-dessus les militaires se sont mis à conspirer; ils ont changé de drapeau pour prouver qu'ils avaient au moins deux idées; il y en a même qui sont allés jusqu'à trahir leur pays sous prétexte qu'ils étaient des baïonnettes intelligentes. » (*Id.*, t. V, p. 37-38.) Enfin, tandis que le vicomte de Launay nous tient au courant de la candidature, puis du rôle de Victor Hugo à l'Académie Française, il ne porte point pareil intérêt à Vigny. Certes les *Lettres parisiennes* sont interrompues du 5 mai 1845 au 10 janvier 1847; et Vigny fut nommé le 8 mai 1845 et reçu le 29 janvier 1846. Mais il se présentait à l'Académie dès 1842. Bien plus, deux jours avant l'élection du 8 mai 1845, le vicomte se plaignait de ce que Balzac et Dumas ne fussent pas de l'Académie, sans songer à nous dire que Vigny frappait encore à sa porte. Une certaine gêne, dira-t-on, empêchait Delphine de parler de son ancien chevalier. Soit. Mais, explique-t-elle la malignité?

Bref Delphine et Alfred de Vigny ne parvinrent, ni peut-être ne cherchèrent à s'oublier. Elle lui conservait un amer attachement; il continuait à unir le souvenir de ses amours à ce qu'il créa de plus pur; et après avoir représenté Eloa sous les traits de Delphine (1823), il représentait Delphine sous les traits d'Eloa (1848).

*
* *

Ce n'était point l'apparence d'un Ange, mais celle d'une Romaine que revêtait M^me^ Roland aux yeux d'Alfred de Vigny. Elle avait donc le culte de la patrie, le mépris de la mort, et en revanche quelque affectation : « Tout Romain », écrit Vigny dans le *Journal d'un Poète*, « se considérait comme acteur; il prenait

tel rôle et le poussait jusqu'où il pouvait aller. « Je joue le rôle de « républicain », dit Caton; le rôle fini, la République finissant, il se tue. « Je joue celui d'empereur, dit Auguste, applaudissez et « baissez le rideau, je meurs. » La vie toujours publique des Romains est là tout entière » (p. 45). Le rôle de Mme Roland fut l'amour de la liberté, et elle monte sur l'échafaud en s'écriant : « O liberté! que de crimes on commet en ton nom ». Ce courage vraiment romain, Vigny le juge avec quelque dédain aristocratique. En 1842, il raconte dans son *Journal* la conversation qu'il eut avec une duchesse : « J'aime, disait-il, ce caractère romain dans nos temps. Sa mort est un peu drapée et théâtrale; elle pose, il est vrai, avec un peu d'affectation » (p. 162). Certes il préfère la grâce souriante des jeunes nobles qu'il nous montre, dans *Stello*, s'exerçant et s'amusant au jeu de la guillotine; et il songeait, croyons-nous, à Mme Roland quand il leur fait dire par une chanoinesse : « N'allez pas haranguer le peuple, il n'y a rien qui soit de plus mauvais goût[1]. » L'héroïne de Vigny c'est Mme de Saint-Aignan. Sans doute quelques gestes de Mme de Saint-Aignan sont empruntés à Mme Roland. Toutes les deux luttent de leur mieux contre le soleil qui pénètre leur petite chambre, Mme Roland, avec des papiers, Mme de Saint-Aignan avec un châle (*Stello*, ch. xxv, p. 126). Mais Vigny n'a garde de prêter à l'une les grandes attitudes de l'autre.

Bien que Mme Roland ait eu le tort d'être une bourgeoise, Vigny l'admire toutefois. Dans l'entretien que nous rappelions à l'instant, il lui plaît de rapporter le jugement hautain de la duchesse : « Une petite bourgeoise comme Mme Roland pouvait bien mettre de l'emphase dans sa mort. C'était aux grandes dames à être simples. » Néanmoins il remarque que le premier et bon mouvement de la duchesse avait été pour l'approbation. N'avait-elle pas repris son interlocuteur lui-même, en ces termes : « Eh! ma foi, il est assez beau d'avoir la force de penser à poser dans ce moment-là ». Madame Roland est une Romaine[2].

*
* *

Quant à Mme Desbordes-Valmore, c'est la femme de douleur. Dans une lettre adressée à Mme Dorval et conservée par Vigny,

1. *Stello*, ch. xxviii, éd. Charpentier, 1852, p. 145.

2. L'auteur de *Servitude et Grandeur militaires* aurait pu mettre en exergue du *Cachet Rouge* cette remarque de Mme Roland : « Serai-je déportée soi-disant, pour essayer à quatre lieues en mer cette petite inadvertance du capitaine qui le débarrasse de sa cargaison humaine au profit des flots. »

elle écrivait : « Je ne peux pas ouvrir mon cœur qu'il ne s'en échappe d'amers souvenirs » (E. Dupuy, *Ouv. cité*, t. II, p. 354).

Vigny la rencontra chez M^me^ Dorval; mais il admirait ses poésies depuis longtemps, au moins depuis 1829, puisque *Le Malheur*, qui est de cette époque, trahit l'imitation du *Berceau d'Hélène*. Il la déclarait « le plus grand esprit féminin de notre temps »[1]. Et M. Dupuy nous dit : « Il est presque prouvé qu'A. de Vigny insista auprès de Sainte-Beuve, en 1833, pour qu'il écrivit son premier article sur M^me^ Desbordes-Valmore » (*Ouv. cité*, p. 348, note). Peut-être lui signalait-il le *Berceau d'Hélène*? Car Sainte-Beuve cite cette poésie et précisément les vers qui ont été transposés par Vigny :

> Mais au fond du tableau, cherchant des yeux sa proie,
> J'ai vu... je vois encor s'avancer le Malheur.
> Il errait comme une ombre, il attristait ma joie,
> Sous les traits d'un vieil oiseleur.
>
> (*Le Berceau d'Hélène.*)

Cette image du vieil oiseleur frappa Vigny. Lui aussi, il personnifiera le Malheur et sous les traits de l'oiseleur :

> Le Malheur rôde, il nous épie,
> Près de nos seuils épouvantés.
> Alors il demande sa proie;
> La Jeunesse, au sein de la joie,
> L'entend, soupire et se flétrit....
>
> (*Le Malheur.*)

Il reprend jusqu'aux rimes de proie et de joie. Dans les deux pièces les deux poètes apparaissent frappés par le Malheur, soudain, en pleine jeunesse.

Parmi ses douloureuses idylles, imitées de Florian et de Gessner, M^me^ Desbordes-Valmore glissait quelques personnifications allégoriques. L'allégorie du Malheur plut à Vigny qui la fit sienne. Cette influence mérite d'autant plus d'être remarquée que c'est une des premières qu'il pût subir. M^me^ Desbordes-Valmore parut « au jour vers le même temps que Casimir Delavigne, que Lamartine, qu'André Chénier ressuscité, et un peu, je crois, avant eux tous »[2], nous dit Sainte-Beuve. En effet la première édition de ses Poésies est de 1818. M^me^ Desbordes-Valmore aurait ainsi

1. Sainte-Beuve, *Portraits Contemporains*, t. II, p. 156, note (Calmann-Lévy, 1882).
2. Desbordes-Valmore, *Poésies*, Notice de Sainte-Beuve, Paris, Charpentier, 1842, p. v.

initié Vigny à la poésie allégorique; et peut-être leur apparaissait-elle elle-même comme une allégorie de la Douleur.

*
* *

Avec tous les romantiques, Vigny subit la double influence de M^me^ de Staël et de Chateaubriand. Mais dans la lettre au prince de Bavière (17 sept. 1839), où il trace un vaste tableau du Romantisme, il est loin de témoigner pour M^me^ de Staël la reconnaissance émue que manifestait Lamartine dans les *Destinées de la Poésie*. Il lui suffit d'écrire : « Deux grands écrivains de l'Empire qui avaient en eux le sentiment poétique, ne l'avaient pas complet et s'exprimèrent en prose, ne sachant pas refaire l'instrument même.... » Et cependant la même lettre évoque deux fois le souvenir de M^me^ de Staël, soit que, songeant à son âme compatissante, il parle de l'ange dont elle « désirait l'existence et de qui la mission était de pleurer sur les fautes des hommes célèbres et les imperfections de leurs œuvres »; soit qu'il « salue » l' « enthousiasme » dont M^me^ de Staël apprit le culte, à lui et à toute sa génération.

La froideur de son estime tient sans doute à ce qu'il ne partage point la foi religieuse de M^me^ de Staël; elle avait confiance en Dieu et en la Nature. Vigny s'accommodait mal d'un pareil optimisme. La philosophie de M^me^ de Staël n'est point habituellement la sienne.

Néanmoins, elle le fit réfléchir à certains problèmes. Sur la Société, le Bonheur, le Progrès, l'Enthousiasme, M^me^ de Staël s'est posé quelques questions que Vigny dut se poser à son tour et s'il ne répondait pas toujours comme M^me^ de Staël, il commençait par l'interroger. N'oublions pas qu'en 1849, parmi les livres qu'il demande à M. Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, pour les consulter au Maine Giraud se trouvent « les œuvres complètes de M^me^ de Staël » (lettre du 23 janvier 1849).

Dans la société, c'est avant tout la condition et la nature de la femme qui préoccupent M^me^ de Staël. Voilà son opinion : la femme est asservie par l'homme; de cet asservissement proviennent à la fois sa bonté et sa ruse.

Que la femme soit « entièrement dans la dépendance de l'homme » (*Delphine*[1], Première partie, lettre VI, p. 23), Vigny en convient toujours. En 1818, il plaint la jeune fille qu'attend,

1. Edition Firmin Didot, Paris, 1878.

après l'éphémère royauté du bal, l'asservissement du ménage (*Le Bal*[1]). Même Dalila dépend de Samson et étroitement[2] (*La Colère de Samson*, 1839). Dans le *Journal d'un Poète*, à la date de 1844, il reconnaît que « les plus forts ont fait la loi » (p. 177).

Les femmes souffrent donc; et Mme de Staël déclare que par l'habitude de souffrir et aussi parce que « leur personnalité est toujours à deux », elles deviennent plus sensibles et moins égoïstes que l'homme. (*De l'Allemagne*, première partie, ch. III.) Cette personnalité à deux, cette sensibilité, nous la trouvons chez Eloa (1823) comme chez Wanda (1847). L'une et l'autre justifient l'assertion suivante de Mme de Staël sur les femmes : « La plus belle des vertus, le dévouement, est leur jouissance et leur destinée » (*Allemagne*, id.).

La ruse aussi, malheureusement. La ruse est incarnée en un des personnages de *Delphine*, Mme de Vernon; et se trouve justifiée non seulement dans *Delphine*, mais dans l'*Allemagne*. La franchise et la sincérité sont « les vertus de la force et de l'indépendance » (*Delphine*, deuxième partie, lettre XLI, p. 224). Mme de Vernon fait cet aveu : « Je crus fermement que le sort des femmes les condamnait à la fausseté.... Je ne réfléchis point sur la morale; je ne pensais pas qu'elle pût regarder les opprimés. » Dans l'*Allemagne*, la ruse des femmes nous est donnée comme issue du droit à l'infidélité que s'arrogent les hommes. « Si la destinée des femmes doit consister dans un acte continuel de dévouement à l'amour conjugal, la récompense de ce dévouement, c'est la scrupuleuse fidélité de celui qui en est l'objet. » Tant que le droit à l'infidélité subsistera, il y aura « guerre entre les deux sexes, guerre secrète, éternelle, rusée, perfide, et dont la moralité de tous les deux souffrira » (troisième partie, ch. XIX).

L'auteur de *La Colère de Samson* proclame à son tour l'existence de la guerre entre les deux sexes, et dans les mêmes termes que Mme de Staël. Oui, le combat est éternel, secret, traître et lâche. Oui, la moralité de l'homme en souffre. Vaincu par Dalila, Samson a « l'âme pesante ». Aussi Vigny enviait parfois le sort du Mameluck qui n'est esclave ni de la femme ni de la famille (*Journal d'un Poète*, 1833, p. 85). Mais au lieu d'excuser la femme, Vigny l'accuse et l'accuse seule. La lutte est tout entière entre la bonté d'homme et la ruse de femme. Cette ruse ne vient pas d'une sensibilité justement blessée. Vigny a trop subi le contact du

1. Précisément dans *Le Bal* il définit cette anglaise que danesnt Delphine et Léonce (*Delphine*, 1re partie, lettre XXVII, p. 89).
2. « C'est Dalila l'esclave.... »

XVIII[e] siècle pour condamner le libertinage chez l'homme. Il préfère maudire la légèreté, la vanité, la sensualité d'un être impur! Pas plus que le plaidoyer de M[me] de Girardin, le plaidoyer de M[me] de Staël ne fit impression sur lui ; et d'un trait, il le raya. Quoiqu'il repousse la justification de la ruse des femmes, il n'en accorde pas moins à M[me] de Staël et leur ruse, et en même temps leur dévouement et leur servitude; ce qui ne laisse pas d'être assez considérable.

Certaines impressions de la vie mondaine, consignées dans le *Journal d'un Poète*, nous semblent être une reminiscence des pages de l'*Allemagne* sur la conversation. « L'esprit de conversation, avouait M[me] de Staël, a quelquefois l'inconvénient d'altérer la sincérité du caractère... Les Français parlent toujours légèrement de leurs malheurs dans la crainte d'ennuyer leurs amis » (première partie, ch. XI). Vigny force un peu la note : « Parler de ses opinions, de ses amitiés, de ses admirations avec un demi-sourire, comme de peu de chose, que l'on est tout près d'abandonner pour dire le contraire : vice français » (1829, p. 43). — « Quand le soir on revient du monde des salons, on s'étonne d'avoir changé son caractère et de s'être renié dix fois soi-même. On a fait le futile avec une tête lourde de pensées. » (1841, p. 160.) Par ses entretiens la société nous déforme; mais nous souffrons dans le silence et l'isolement.

La souffrance de l'isolement[1] est le privilège cruel du génie. C'est la thèse de *Moïse;* c'était déjà la thèse de *Corinne.* Depuis longtemps le rapprochement a été fait par Brunetière (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] déc. 1891) et M. Dorison (*Alfred de Vigny poète et philosophe.* Armand Colin, 1892, p. 22). Évidemment vers l'époque où Vigny écrivit *Moïse*, 1822, il lisait *Corinne;* car le poème d'*Eloa*, qui est de l'année suivante, contient un souvenir très particulier de ce roman. Le poète fait allusion aux harpes éoliennes suspendues dans le parc de Corinne :

> Tel est le choc plaintif et le son vague et clair
> Des cristaux suspendus au passage de l'air,
> Pour que, dans son palais, la jeune Italienne
> S'endorme en écoutant la harpe éolienne.

1. Pour l'analyse de l'idée d'isolement et aussi l'influence de M[me] de Staël sur Vigny, cf. Canat, *Du Sentiment de la Solitude morale*, Hachette, 1904. — M. E. Dupuy pense que l'idée première du *Moïse* est sortie d'une pièce de Schiller, *Cassandre*, dont Vigny trouvait l'analyse dans l'*Allemagne* de M[me] de Staël (*Alfred de Vigny*, Hachette, 1913).

Dans l'*Allemagne* aussi, Vigny rencontrait quelques considérations sur la misère du génie. Non seulement il dut être frappé par le titre significatif d'un livre de Necker que cite sa fille : *Le Bonheur des Sots* (Troisième partie, ch. XIII); mais encore il fit passer dans son drame de *Chatterton* certaines remarques de Mme de Staël sur le *Torquato Tasso* de Gœthe. Gœthe a montré « le mal que fait la protection d'un prince à l'imagination délicate d'un écrivain, lors même que ce prince croit aimer les lettres.... Il a introduit dans sa pièce un courtisan sage, selon le monde, qui traite le Tasse avec la supériorité que l'esprit d'affaires se croit sur l'esprit poétique. » (Seconde partie, ch. XXII.) N'est-ce pas là le mal dont souffre Chatterton, le protégé de M. Beckford[1]? Tout contraint le génie à se ramener en soi.

Rejeté sans cesse sur lui-même, Vigny découvrait en son âme une vertu tout humaine, qui lui parut bientôt seule capable de donner à la morale une base solide, c'est l'honneur. Précisément l'honneur a son héros dans *Delphine*. Certes Léonce, l'amant de Delphine, se croit esclave de l'honneur, et il ne l'est guère que de l'opinion et des préjugés[2]. Or l'opinion et les préjugés peuvent bien imposer un duel, un mariage, mais non pas le désintéressement du *Cachet rouge* ou de la *Canne de jonc*. Bien que Léonce dise : « L'honneur a sa conscience, comme la religion; et rougir à ses propres yeux est une douleur plus insupportable que tous les remords causés par la crainte ou l'espérance d'une vie à venir... » (IIIe partie, lettre XV, p. 289), on voit bien à ses actes qu'il a mal dégagé le caractère essentiel de l'honneur. Il n'est pas parvenu à cette claire définition de Vigny : « L'honneur c'est la conscience, mais la conscience exaltée. C'est le respect de soi-même et de la beauté de sa vie porté jusqu'à la plus pure élévation. » L'exaltation chez Léonce n'est guère que de l'exagération : « Si j'avais, dit-il, le malheur d'être de l'avis du plus fort, je me tuerais » (IIIe partie, lettre XXXII, p. 318). D'ailleurs pour lui, comme pour Vigny, l'honneur commande plus impérieusement que la Religion. « Le repentir absout les âmes religieuses, mais pour l'honneur, point de repentir » (p. 289), dit l'un; — « il y a des choses que ferait un prêtre, et que jamais ne pourrait faire un galant homme » (*Journal d'un Poète*, 1834, p. 87), écrira l'autre.

1. Deux personnages de *Delphine*, M. de T..., hollandais enrichi aux colonies, et sa femme, sorte de victime (Seconde Partie, lettre VII), ressemblent à John et Kitty Bell de *Chatterton*.

2. C'est bien d'ailleurs l'honneur espagnol, tel qu'il apparaît, par exemple, chez Calderon.

Tous les deux pensent que la morale de l'honneur permet de se passer de Dieu.

Mme de Staël ne s'en passait pas. Disciple de J.-J. Rousseau, elle adore la Providence. Cependant, elle se surprend à murmurer contre la souffrance, la Nature même, et avec angoisse se pose la question du Bonheur. Vigny fut trop préoccupé, toute sa vie, par le problème du Mal pour avoir négligé l'opinion de Mme de Staël.

Doublement malheureuse, comme femme, et comme femme de génie, Mme de Staël a parfois déjà en face de la douleur l'attitude des Romantiques. L'humanité a soif et besoin de bonheur. « Un désir vif d'être heureux anime tous les hommes; des hypocrites ont représenté ce désir comme la tentation du crime.... Toute la création repose sur le besoin du bonheur. » (*Delphine*, IVe partie, lettre XVII, p. 399.) Le bonheur est nécessaire à la vertu. « L'âme qui n'a jamais connu le bonheur ne peut être parfaitement bonne et douce. » (*Id.*, IIe partie, lettre VII, p. 145.) « J'ai tant souffert depuis huit jours, dit Delphine, que mon âme est devenue plus ferme contre la douleur des autres. » (*Id.*, *id.*, lettre III, p. 128.) L'auteur de *Dolorida* n'aurait-il pas emprunté à l'auteur de *Delphine* l'idée de l'endurcissement produit par la souffrance?

Tout son cœur endurci!
— Qu'il t'a fallu souffrir, pour devenir ainsi!

Inquiétée par le problème de la douleur, Mme de Staël n'est alors pas trop éloignée de blâmer, comme fera Vigny, l'impassibilité de la Nature : « La Nature elle-même importune, quand l'âme n'est plus en harmonie avec elle; son calme qu'on trouvait doux, irrite comme l'indifférence. » (*De l'Allemagne*, IVe partie, ch. VI.) En 1835, Sainte-Beuve signalait au public une phrase du roman de *Corinne* sur la Nature : « Es-tu donc sans pitié pour l'homme? et sa poussière retournerait-elle dans ton sein maternel sans le faire tressaillir? » (*Portraits de Femmes*, Garnier, 1884, p. 99.) Cette impression douloureuse, causée par la Nature, n'était chez Mme de Staël que passagère; mais Vigny pouvait la retenir, puis la fixer dans *La Maison du Berger*.

Les défaillances de Mme de Staël sont de courte durée, car elle croit en la Providence « qui veut que toutes les blessures de l'âme humaine puissent être guéries » (*Réflexions sur le Suicide*, Section I). Aussi le plus souvent, loin de proclamer l'endurcissement des âmes souffrantes, elle déclare la douleur indispensable à notre perfectionnement moral, même à notre bonheur (*Id.*, *id.*). Loin de maudire la Nature, elle s'abandonne à elle : « La Nature place

des remèdes à côté de tous les maux. L'homme faible ne hasarde rien, l'homme fort soutient tout ce qu'il avance. » (*Delphine*, I^re^ partie, lettre XVIII, p. 57.)

Cette confiance obstinée poussa souvent M^me^ de Staël à chercher les moyens de guérir une douleur qu'elle ne croyait pas incurable. Un de ses premiers, et un de ses derniers ouvrages, *De l'Influence des Passions sur le Bonheur des Individus et des Nations*, 1796, et *Réflexions sur le Suicide*, 1813, nous indiquent les remèdes de la souffrance.

En 1796, elle recommande de ne pas demander le bonheur à tout ce qui dépend d'autrui. Les passions, l'amitié, les sentiments de famille ne sont pas pour le bonheur « des ressources qui dépendent de soi seul ». Puis, quand nous n'avons plus besoin d'être aimés pour être heureux, alors le repos de l'âme nous est procuré par la philosophie, l'étude et surtout la bienfaisance. La sublime jouissance est « dans toutes les actions de la bonté » (III^e^ section, ch. IV). « Un seul sentiment peut servir de guide dans toutes les situations, peut s'appliquer à toutes les circonstances, c'est la pitié. » (Conclusion.) Si elle déteste l'esprit de parti, c'est qu'il a trouvé le moyen d'anéantir dans l'âme, la pitié, « ce sentiment céleste qui fait de la douleur un lien entre les hommes. » (I^re^ section, ch. VII.) Aussi, à travers toute l'œuvre de M^me^ de Staël circule le souffle généreux de la pitié. Cependant tournée « en hygiène personnelle et en garantie de bonheur[1] », cette pitié ignore le désintéressement; étant une distinction de plus, elle devient une cause de solitude[2]; dégagée de toute réciprocité, elle exaspère le culte du moi. Aussi, chez les Romantiques, elle se transformera bientôt en sentiment égoïste.

Dans le traité de 1796, M^me^ de Staël, qui était toute passion, déconseillait les passions. Car, malgré les jouissances qu'elles procurent, le suicide peut seul nous en affranchir, et la plupart des hommes reculent devant la mort volontaire. « Celui qui veut mettre le suicide au nombre de ses résolutions peut entrer dans la carrière des passions. » (Section III, ch. II.) M^me^ de Staël regretta cette invitation au suicide et publia les *Réflexions sur le Suicide* où elle met la force et la vertu du côté de ceux qui supportent la vie : « Il ne faut pas louer ceux qui succombent sous un grand poids; car s'ils pouvaient marcher en le portant, leur force morale serait plus grande. » Après avoir analysé les principales causes de

1. Canat, *ouv. cit.*, p. 76.
2. *Id.*, *id.*, p. 74. M. Canat démontre excellemment que la pitié, sentiment en principe humanitaire, fut transformée en sentiment égoïste.

suicide, elle déclare que la résignation à la destinée est d'un ordre plus élevé. La destinée, « quand elle prend le caractère de l'irréparable, est la manifestation des desseins de la Providence sur nous. » (*Réflexions sur le Suicide*, Ire section.) Acceptons donc la destinée et nous trouverons une consolation dans la vie elle-même et dans la nature. « L'existence est en elle-même une chose merveilleuse. » — « Les consolations philosophiques ont moins d'empire que les jouissances causées par le spectacle de la terre et du ciel. » (Ire Section.)

Tels sont ces deux traités que Vigny dut méditer profondément. Sans doute il ne se confie guère à la Providence; sans doute il lutte contre la destinée, et maudit la Nature. Malgré cela n'a-t-il pas suivi les conseils que donne Mme de Staël en son livre *de l'Influence des Passions*? Lui aussi fut un passionné, qui mit ses soins à se détacher des passions, à s'isoler et à chercher la tranquillité de l'âme dans l'étude, dans la philosophie, dans la bonté. Lui aussi fut l'apôtre de la pitié. Dès 1823, il faisait naître *Eloa* d'une larme du Christ. En 1844, ce qu'il reprochait à la Nature, c'était d'être impitoyable. Dans *La Femme adultère* (1819), comme dans *Le Mont des Oliviers* (1843), ce qu'il admire en Jésus, c'est la divine pitié. Mais non moins que Mme de Staël, il voit en la pitié une hygiène morale. N'écrit-il pas que lord Collingwood, dans sa « vie sacrifiée et isolée, avait besoin de faire du bien pour se consoler secrètement de la rudesse de sa mission toujours guerroyante »? (*Servitude et Grandeur militaires*, éd., Delagrave, p. 214-215.) Ajouterai-je que la pitié de Vigny fut surtout une pitié d'imagination et au fond la pitié égoïste que, selon M. Canat, devait produire la pitié de Mme de Staël[1].

D'autre part, les *Réflexions sur le Suicide* ne furent-elles pas l'occasion de la *Seconde Consultation du Docteur Noir*[2]? Certes *Werther* attira sur le suicide la méditation des penseurs du XIXe siècle. Mais on ne saurait douter que Vigny ne songeât particulièrement à Mme de Staël quand il préparait la *Seconde Consultation*. Par exemple il rédigeait cette note : « POUR LA DEUXIÈME CONSULTATION. Tous les crimes et les vices viennent de faiblesse. Ils ne méritent donc que la pitié! » (p. 32). N'était-ce pas s'inscrire à la suite de Mme de Staël? Lorsque au début même de ses notes il annonce que la Consultation « renfermera tous les genres de

1. Comme s'il n'oubliait pas que la bonté lui fut enseignée par Mme de Staël, Vigny, jusque dans la lettre au prince de Bavière que nous citions plus haut, rappelait un trait de son imagination charitable.

2. Elle devait être sur le suicide, mais Vigny ne l'écrivit jamais; cf. *Journal d'un Poète*, p. 31-34.

suicide et des exemples de toutes leurs causes analysées profondément » (p. 31), il est difficile d'admettre qu'il ne se fût pas servi des profondes analyses de Mme de Staël. Mais c'est peut-être quand il s'écarte le plus des *Réflexions sur le Suicide* qu'il les a le plus méditées. Alors la *Seconde Consultation* ne serait vraiment qu'une réponse à Mme de Staël. « L'existence est en elle-même une chose merveilleuse », disait celle-ci. « Là j'émettrai toutes mes idées sur la vie. Elles sont consolantes par le désespoir même », répond Vigny. Né de parents vieux, élevé loin du mouvement démocratique dans les regrets de l'ancienne cour et les souvenirs d'un passé mort, confiné, après les déceptions de l'armée et de l'amour, en la solitude d'un cabinet de travail, comment n'aurait-il pas méconnu les séductions de la vie? Plus tard, M. Havet remarquait qu'un autre poète pessimiste, Mme Ackermann, négligeait « ce qui est la grande raison de la vie, c'est-à-dire le plaisir qu'on a à vivre[1] ». Vigny le négligeait non moins que Mme Ackermann. Décidément l'impuissance à comprendre la vie nous paraît bien être la marque et le défaut de tout pessimisme. Aussi ne soyons pas étonnés si aux appels à la vie de Mme de Staël, Vigny n'opposait qu'une profession de désespoir. Non moins que sur les séductions de la vie, Mme de Staël compte sur les séductions de la nature pour écarter le suicide. Or le poète de *La Maison du Berger* nous a confessé sa haine et sa peur de la nature. Il se trouve donc aux antipodes de Mme de Staël. Et cependant il échappe, comme elle, au suicide et aboutit à la résignation. Mais c'est la résignation impie du désespoir. « Il faut surtout anéantir l'espérance dans le cœur de l'homme. Un désespoir paisible, sans convulsions de colère et sans reproches au ciel, est la sagesse même. Dès lors, j'accepte avec reconnaissance tous les jours de plaisir, tous les jours même qui ne m'apportent pas un malheur ou un chagrin. » (*Journal d'un Poète*, p. 33.) Que nous sommes loin de la résignation adoratrice et confiante de Mme de Staël! Aussi n'a-t-il qu'une sanglante ironie pour ceux qui bénissent la main qui les frappe : « Que Dieu est bon, quel geôlier adorable, qui sème tant de fleurs qu'il y en a dans le préau de notre prison! » (*Id.*, *id.*) Certes, Mme de Staël ne s'exprimerait point ainsi; mais Vigny avait l'esprit de contradiction et l'opinion adverse lui fut souvent nécessaire pour déterminer la sienne. C'est pourquoi, qu'il accepte les griefs de Mme de Staël contre la souffrance et contre la nature, qu'il lui emprunte le détachement des passions,

1. Marc Citoleux, *La Poésie Philosophique du XXe siècle. Mme Ackermann*, p. 126.

puis les remèdes de l'étude et de la bonté; ou, au contraire, qu'il écarte son culte de la Providence et qu'il repousse les consolations de la vie et de la nature, nous ne craignons pas de dire que Mme de Staël éveilla et soutint sa pensée.

Si d'aventure on doutait encore de cette influence, pour dissiper ces doutes, il suffirait de relire *La Maison du Berger*, poème qui porte entre tous les traces les plus évidentes et les plus nombreuses de la doctrine de Mme de Staël. Ainsi quand le poète, qui n'a peur de la Nature que s'il est seul avec elle[1], veut fuir « les cités serviles » en compagnie d'Éva, ne ressemble-t-il pas à M. de Serbellane qui propose à Mme d'Ervins de l'entraîner loin des villes : « Je me replacerai au milieu de la nature avec un être aimable qui partagera toutes mes impressions » (*Delphine*, IIe partie, lettre XIX, p. 174). Éva n'a-t-elle pas toute la sensibilité des héroïnes de Mme de Staël? D'autre part, la poésie des choses périssables que Vigny oppose à l'éternité morne de la nature, n'est-elle pas déjà pressentie dans l'*Allemagne*? « La mort est la source de toutes les jouissances morales de l'homme. Y aurait-il des affections de père et de fils, si l'existence des hommes n'était pas tout à la fois durable et passagère, fixée par le sentiment, entraînée par le temps?... L'existence consiste tout entière dans ces sentiments de confiance et d'anxiété qui remplissent l'âme errante entre le ciel et la terre.... » (IIIe partie, ch. XIX.) Que Vigny nous montre une mère agonisante et « ces yeux tristes et doux qu'on ne doit plus revoir », ou la voyageuse indolente et son amour « toujours menacé », lui aussi, comme Mme de Staël, subit le charme de la mort.

Continuons. Dans la seconde partie du poème, Vigny nous montre le rôle social des poètes. Ils révèlent au monde les splendeurs de la pensée; ils illuminent les pas de la raison sur la route du Progrès. Or ce sont là les deux idées essentielles du livre de Mme de Staël, *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les Institutions sociales*. Avant Vigny, elle affirme la perfectibilité; avant Vigny, en indiquant quel pouvoir la littérature exerce sur les grands sentiments, la vertu, la gloire, la liberté, le bonheur, elle manifestait l'importance sociale des écrivains. Parmi les écrivains, Vigny choisit les poètes tout particulièrement, ce qui est bien naturel, et c'est la seule différence. « Qu'il est humain, qu'il est utile d'attacher à la littérature, à l'art de penser une haute importance! » s'écrie Mme de Staël (*Discours préliminaire*). Vigny

1. Nous avons déjà rapproché les plaintes de Vigny contre la Nature des plaintes de Mme de Staël.

n'a jamais dit ni cru autre chose, et c'est précisément ce qu'il entend démontrer dans la seconde partie de *La Maison du Berger*.

Ce n'est pas tout. Dans cette même seconde partie, Vigny célèbre l'enthousiasme. Or s'il est une idée qui lancée par Mme de Staël ait renouvelé la poésie en France, c'est celle de la nécessité de l'enthousiasme. Mais ici le moindre doute n'est plus permis ; lorsque Vigny chante l'enthousiasme, c'est bien Mme de Staël qu'il imite; car parfois une phrase de l'*Allemagne* est devenue une strophe de *La Maison du Berger*.

Mme de Staël veut substituer l'enthousiasme au scepticisme moqueur dont l'ironie voltairienne est le type et qui sort du sensualisme pour lequel il n'y a « de vrai que le palpable » (*De l'Allemagne*, IIIe partie, ch. IV). Amour de l'enthousiasme, haine de l'ironie, dédain du sensualisme forment une trilogie de sentiments inséparables chez Mme de Staël et qui passa telle quelle dans *La Maison du Berger*. Vigny commença donc par préconiser l'enthousiasme :

> Le pur enthousiasme est craint des faibles âmes
> Qui ne sauraient porter son ardeur et son poids.
> Pourquoi le fuir? — La vie est double dans les flammes.
> D'autres flambeaux divins vous brûlent quelquefois :
> C'est le Soleil du Ciel, c'est l'Amour, c'est la Vie;
> Mais qui de les éteindre a jamais eu l'envie?
> Tout en les maudissant, on les chérit tous trois.

M. Dorison a retrouvé la phrase de l'*Allemagne* (IIIe partie, ch. I) d'où cette strophe est tirée : « L'homme a maudit le soleil, l'amour et la vie; il a souffert, il s'est senti consumé par ces flambeaux de la nature; mais voudrait-il pour cela les éteindre? » (Dorison, *Ouv. cité*, p. 21.) Immédiatement après, Vigny flétrit la poésie irrévérencieuse et ironique, à travers les âges, d'Anacréon à Voltaire. D'ailleurs, Voltaire, beaucoup plus qu'Anacréon, occupe sa pensée ; et telle image ne convient qu'au XVIIIe siècle :

> Tu n'aurais pas collé sur le coin de ta bouche
> Le coquet madrigal, piquant comme une mouche.

Enfin il termine l'éloge de la Poésie enthousiaste, en acclamant la philosophie de l'invisible et de l'impalpable, c'est-à-dire en condamnant le sensualisme :

> L'invisible est réel. Les âmes ont leur monde
> Où sont accumulés d'impalpables trésors.

Le cercle décrit par Mme de Staël est en entier parcouru. Mais pourquoi à la date de 1842, époque où il écrivit *La Maison du Berger*, cet éloge de l'enthousiasme, cette haine du sensualisme, c'est-à-dire du matérialisme? C'est qu'il avait conçu le plan d'un grand roman religieux auquel il travaille sans relâche de 1837 à 1859. Il rêvait d'une renaissance religieuse; et elle lui paraissait impossible, parce que le monde était froid, matérialiste, incapable d'enthousiasme. On trouve même dans ses notes, à la date du 13 octobre 1837, la formule d'où devait jaillir tout le développement de *La Maison du Berger* sur la poésie : « La Poésie, c'est l'*Enthousiasme cristallisé*[1] ». A partir de 1837, le culte de l'enthousiasme, la haine du matérialisme s'imposait donc plus que jamais aux réflexions d'Alfred de Vigny. Nous voulons seulement remarquer ici[2] que lorsqu'en 1841 il entreprend de célébrer en vers l'enthousiasme, c'est la doctrine de Mme de Staël qui se présente à son esprit, c'est une phrase du livre de l'*Allemagne* paru depuis vingt-neuf ans, qui chante à son oreille et naturellement se métamorphose en strophe! Quel exemple prouverait mieux combien fut profonde l'influence exercée par Mme de Staël sur la jeunesse romantique!

Ainsi fécondité de l'enthousiasme, stérilité de l'ironie et du sensualisme, rôle social de l'écrivain, perfectibilité, amour des choses périssables, indifférence de la nature, voilà ce qu'il emprunte à Mme de Staël pour la seule *Maison du Berger*. Moralité de l'honneur, isolement du génie, bienfaits de la pitié, sensibilité et duplicité de la femme, triste condition des femmes, voilà encore des idées qui se trouvent chez Mme de Staël, se retrouvent chez Vigny; et ces rapprochements multipliés, — parfois dans une même pièce, — nous autorisent à croire que l'esprit de Vigny fut assez souvent dominé par la forte pensée de Mme de Staël.

* * *

M. Dupuy nous apprend que Mme Dorval présenta Vigny à George Sand; et qu'elle feignit même plus tard d'en être jalouse (*Ouv. cité*, p. 347-350). Or c'est précisément dans le drame de *Chatterton*, dont Mme Dorval devait créer le rôle de Kitty Bell, que

1. *Daphné*, éd. Delagrave, Appendice, p. 216; cf. *Maison du Berger* : Comment se garderaient les profondes pensées, Sans rassembler leurs feux dans ton diamant pur.... — Pour la froideur et le matérialisme du monde, cf. p. 195, 200, 215, 222 à 226.

2. Sur *Daphné* et le roman religieux de Vigny, cf. *Feuilles d'Histoire* du 1er nov. 1913; — Marc Citoleux, *Vigny et Gibbon historiens du Christianisme.*

pour la première fois se révèle l'influence de George Sand sur Alfred de Vigny.

Indiana en effet annonce *Chatterton*. Dans le roman de George Sand, la femme apparaît victime de la société; dans le drame de Vigny, la femme et le poète sont également des victimes. Ainsi la moitié de la thèse de *Chatterton* serait déjà contenue dans *Indiana*.

Kitty Bell et Indiana sont deux femmes douces, tendres, nées pour l'amour et le rêve, opprimées et torturées par le matérialisme tout industriel de John Bell et de M. Delmare. John Bell, c'est « l'homme riche, l'égoïste par excellence, le juste selon la loi » (acte I, scène II). Impitoyable, il renvoie un ouvrier qui, en se rompant le bras dans une machine, est devenu inutile. Mais s'il ne donne rien, il ne vole rien. « La terre est à moi, parce que je l'ai achetée, les maisons, parce que je les ai bâties; les habitants parce que je les loge, et leur travail, parce que je le paye. Je suis juste selon la loi. » Tout de même, le colonel Delmare, qui s'est fait industriel, est rigide et serré en affaires. « Il savait fort bien conduire ses intérêts à la meilleure fin possible, sans s'inquiéter du bien ou du mal qui pouvait en résulter pour autrui. Toute sa conscience, c'était la loi; toute sa morale, c'était son droit.... C'était l'honnête homme qui ne prend et ne donne rien; qui aimerait mieux mourir que de dérober un fagot dans les forêts du roi, mais qui vous tuerait sans façon pour un fétu ramassé dans la sienne. » (*Indiana*, p. 118. Paris, Perrotin, 1842.)

G. Sand conclut que c'était « la nature la plus antipathique à celle de sa femme ». Blessée et incomprise, Indiana demandera l'amour à Raymon de Ramière, puis à Sir Ralph qui l'a toujours aimée, et avec lequel elle consentira à se suicider dans un beau site. Telle, l'infortunée Kitty Bell se laisse séduire à l'idéalisme de Chatterton, et, après le suicide[1] de son poète, meurt désespérée.

Si le colonel Delmare et John Bell représentent le matérialisme industriel, Raymon de Ramière dans *Indiana*, lord Talbot, M. Beckford, dans *Chatterton*, représentent l'élégante cruauté « des hommes aimables ». Raymon de Ramière croit s'acquitter envers

1. Le suicide, introduit dans la littérature par le *Werther* de Gœthe, eut un regain d'actualité vers 1830. Vigny lui consacre *Les Amants de Montmorency* (27 avril 1830) et *Chatterton*. Rien que dans *Lélia*, avant le suicide collectif d'Indiana et de Sir Ralph, il y a le suicide de Noun. Quand le suicide fut un peu démodé, G. Sand supprima le double suicide qui terminait *Indiana*.

Noun, son amante enceinte, par l'offre de quelque argent; M. Beckford accorde à Chatterton une place de valet. Ni l'un ni l'autre ne se doutent que leur générosité va tuer deux êtres d'instinct et de passion.

En sa préface de 1842, George Sand dénonçait l'injustice et la barbarie « des lois qui régissent encore l'existence de la femme dans le mariage, dans la famille et la société » (p. xv). Non moins qu'aux ouvrages de Mme de Staël, Vigny pouvait donc songer à *Indiana* et à la préface de 1842, lorsqu'il écrivait en 1844 dans son *Journal* que « les plus forts ont fait la loi ».

S'il trouvait dans *Indiana* l'oppression de la femme par la société, George Sand ne s'unissait-elle pas à Mme de Staël et à Mme de Girardin pour lui représenter l'antagonisme de l'homme et de la femme, auquel il devait consacrer *La Colère de Samson*? D'ailleurs elle ne mettait pas, comme Mme de Staël et Mme de Girardin, tous les torts du côté de l'homme. Nous lisons dans *Lélia* : « Ne savais-tu pas que l'homme est brutal, et la femme mobile? Ces deux êtres, si semblables et si dissemblables, sont faits de telle sorte qu'il y a toujours entre eux de la haine même dans l'amour qu'ils ont l'un pour l'autre.... L'union de l'homme et de la femme devait être passagère dans les desseins de la Providence... » (*Lélia*, Paris, Garnier, 1851, t. I p. 194.) — « La flatterie est le joug qui courbe si bas ces têtes ardentes et légères. Malheur à l'homme qui veut porter la franchise dans l'amour! » (*Indiana*, p. 255.) « L'Homme est brutal », disait G. Sand; « l'homme est rude », reconnaît Vigny. Avocat de l'homme, il ne fera pas d'autre concession à la partie adverse. Mais il lui accorde bien volontiers que la femme a « la tête légère », est née pour le mensonge; et, loin de nier la haine des sexes, annonce qu'ils « mourront, chacun de son côté ».

Ce n'est pas seulement contre la femme, c'est aussi contre la Nature et contre Dieu que se révolte Vigny. Là encore G. Sand put lui fournir quelques arguments. Comme Mme de Staël, elle finit toujours par admirer la Nature et adorer Dieu; mais, comme Mme de Staël encore, elle laisse parfois échapper contre la beauté insolente de la Nature et la surdité de Dieu certains reproches qu'entendit l'auteur de *La Maison du Berger* et du *Mont des Oliviers*. Lélia mourante s'écrie : « Bonne Nature! je voudrais bien t'invoquer! Mais qui es-tu? où est ta miséricorde? où est ton amour? où est ta pitié? Je sais bien que je viens de toi et que j'y dois retourner.... Il y a peut-être un coin de terre aride auquel il

manque ma poussière pour y faire croître l'herbe... » (t. I[er], p. 79). Nous songeons aux vers de Vigny :

> On me dit une mère et je suis une tombe....
> ... je vois
> Notre sang dans son onde, et nos morts sous son herbe....

Meurtrière, la Nature est de plus muette et d'une détestable beauté. « Je me demandais à quoi bon cette âme curieuse, avide, inquiète, incapable de rester ici-bas, pour aller toujours frapper à un ciel d'airain qui jamais ne s'entr'ouvre à son regard, qui jamais ne lui répond par un mot d'espoir? Oui, je détestais cette nature radieuse et magnifique, car elle se dressait là devant moi comme une beauté stupide qui se tient muette et fière sous le regard des hommes et croit avoir assez fait en se montrant. » (*Lélia*, t. I[er], p. 154.) Belle et toujours parfumée, la Nature, chez Alfred de Vigny, s'exprime ainsi :

> Je sens passer sur moi la comédie humaine
> Qui cherche en vain au ciel ses muets spectateurs....

Lélia dit encore : « Je hais l'éternelle beauté des étoiles; et la splendeur des choses qui nourrissent mes contemplations ordinaires ne me paraît plus que l'implacable indifférence de la puissance pour la faiblesse. » (*Id.*, t. II, p. 168.) Dans *La Maison du Berger*, la puissance de la Nature n'est-elle pas, elle aussi, humiliée devant la faiblesse de l'homme? De M[me] de Staël, de George Sand, de bien d'autres encore Vigny aurait recueilli les plaintes contre la Nature pour les fondre et les anéantir en sa plainte immortelle.

Qui attaque la Nature attaquera Dieu bientôt. G. Sand s'écrie donc : « Mon Dieu, vous n'existez donc pas, puisque vous me laissez en proie à ces affreuses incertitudes? et maintenant vous êtes sourd... » (*Lélia*, t. I, p. 100.) Plus loin, elle reproche à Dieu de se tenir « je ne sais où assis dans sa gloire et dans sa surdité » (*Id.*, p. 188). La révolte n'est pas durable; et l'auteur raillera sa propre arrogance : « Il faut que Dieu comparaisse au tribunal de l'homme et lui rende compte du mystère dont il a osé s'envelopper pendant que l'homme daignait se donner la peine de le chercher » (*Spiridion*, Paris, Garnier, 1851, p. 409). Vigny s'en tient aux objections de G. Sand. Pour lui le silence de Dieu ne mérite que notre dédain.

Mais, quelque différentes que fussent ses conclusions, Vigny

a écouté les griefs de G. Sand contre la Nature et aussi contre l'Homme.

*
* *

Si l'on songe maintenant à Vigny, peintre de femmes, on s'aperçoit que ses héroïnes sont de trois sortes. Les unes, aimantes et dévouées, se sacrifient comme Eloa et Wanda; ou sont sacrifiées comme Kitty Bell. Les autres sont légères et perfides, comme Marion de Lorme et Dalila. La plupart unissent la faiblesse à la force, l'amour à la légèreté comme la princesse de Mantoue, la duchesse de Saint-Aignan, Éva. D'ailleurs les unes et les autres, l'homme ayant fait la loi, sont dépendantes.

Pour mieux les peindre, Vigny se représentait des personnes vivantes, connues et parfois aimées de lui. La blonde et adolescente Eloa c'était Delphine. M^lle^ de Coulanges, c'était la marquise de M... dont, enfant, il avait vu le déclin [2]. Kitty Bell, bientôt Dalila, c'était Marie Dorval.

Bien qu'il se défie des synthèses universelles [3], Vigny aime beaucoup trop généraliser pour emprunter à une personne vivante autre chose que ces quelques traits qui permettent de donner à une figure synthétique l'apparence de la vie. Dans Eloa il y a bien plus qu'une simple image de Delphine Gay. Le portrait de Dalila ne se réduit pas, comme on l'a trop souvent dit ou laissé dire, aux humbles proportions de Marie Dorval; et l'auteur de *Cinq-Mars*, qui avait condamné dès 1825 chez Marion de Lorme cette même déloyauté qu'il devait plus tard flétrir en Dalila, n'avait pas attendu d'être misérablement trompé pour réfléchir aux enfantines perfidies de la femme.

C'est pourquoi il ne manque pas d'appeler ses lectures à l'aide de sa propre expérience. En lisant les poésies de M^me^ Desbordes-Valmore, puis les Mémoires de M^me^ Roland, il trouvait tour à tour les angoisses d'un cœur douloureux, l'héroïsme d'une âme romaine, c'est-à-dire toute la sensibilité et toute la force de la femme. Pour en connaître la perfidie, il lui suffisait de contempler le portrait de M^me^ de Vernon, l'héroïne de M^me^ de Staël ou de réfléchir aux considérations de George Sand sur la légèreté féminine.

Quant à la condition de toute femme qui est d'être asservie à

1. Cf. *Cinq-Mars*, *Stello*, *La Maison du Berger*.
2. Cf. Dupuy, *Alfred de Vigny*, Hachette, 1913, p. 161.
3. Cf. *Feuilles d'Histoire* du 1^er^ octobre 1913. Marc Citoleux, *Vigny théoricien de la Révolution*.

l'homme, le sexe qui en profite s'en apercevrait mal; et il ne fut peut-être pas inutile à Vigny d'avoir lu *Delphine* et *Corinne*, *Indiana* et *Lélia* pour reconnaître que la société était barbare et injuste envers la femme.

Enfin des femmes telles que G. Sand et surtout M^me^ de Staël avaient l'esprit trop vigoureux pour ne pas aboutir à une philosophie. Nous avons vu que Vigny acceptait sans réserve la triade de *l'Allemagne* : culte de l'enthousiasme, haine de l'ironie, dédain du sensualisme. Avec M^me^ de Staël et G. Sand, il articule contre la Nature des griefs troublants. Et s'il ne veut pas, à leur suite, se soumettre et s'humilier, certaines pièces, comme *La Bouteille à la Mer*, témoignent de quelque confiance en la Destinée. Peut-être alors subissait-il l'influence lointaine de celles qui, dans leur désespoir même, espéraient en Dieu.

Marc Citoleux.

RACINE ET LE ROMAN D'HÉLIODORE [1]

« Son goût pour la tragédie lui en fit commencer une[2] dont le sujet était Théagène et Chariclée. Il avait conçu dans son enfance une passion extraordinaire pour Héliodore; il admirait son style et l'artifice merveilleux avec lequel sa fable est conduite[3]. »

Ainsi écrivait Racine le fils, et, s'il est vrai que ce témoignage aurait eu plus d'autorité sous la plume du père, on l'a néanmoins toujours tenu pour véridique[4]. Aussi bien, quelle lecture avait plus de quoi troubler un « enfant » de seize ans[5]? et, encore que l'*Histoire Éthiopique* ait plus de six cents pages, comme s'en plaint doucement M. Jules Lemaître[6], n'y a-t-il pas lieu de croire que Racine la trouva beaucoup trop courte? Par des descriptions dont le réalisme étonne chez un futur évêque, tout ce qu'un cœur d'adolescent commence à pressentir de l'amour et, bien davantage, ce qui lui en échappe se trouvait révélé par elle à l'écolier de Port-Royal, et il faut vraiment ne l'avoir pas lue pour douter que les solitaires se soient alarmés pour lui de cette précoce initiation[7]....

1. M. Aloys Tüchert a traité ce même sujet dans une « dissertation inaugurale » : *Racine und Heliodor* (Zweibrücken, 1889). Mais son étude est superficielle. Il s'attarde à des rapprochements forcés, veut trouver des réminiscences du roman d'Héliodore dans toutes les tragédies de Racine, même dans *Athalie*; en revanche, des ressemblances essentielles lui échappent, notamment celles que nous signalons plus loin à propos de *Bajazet*.

2. A Uzès, en 1662.

3. *Mémoires de Louis Racine*, dans les *Œuvres de Racine*, éd. Mesnard, I, p. 228.

4. L'anecdote si connue, transmise par Louis Racine — Lancelot trouvant par trois fois le roman grec aux mains de Racine, deux fois le jetant au feu, et Racine alors l'apprenant par cœur — a été jugée « invraisemblable » et « puérile » par M. Masson-Forestier (*Revue*, 15 août 1910; *Autour d'un Racine ignoré*, 1910, p. 268 et suiv.). Mais son argumentation est peu solide. Le fût-elle, qu'importerait, puisque M. Masson-Forestier lui-même admet que Racine a trouvé le roman d'Héliodore dans la bibliothèque de Port-Royal, qu'il l'a feuilleté, emporté, lu, et que, tout plein de cette lecture, « il n'a rien eu de plus pressé que d'en tirer le plan d'une pièce »?

5. « C'est un très grand et très puissant dieu qu'Amour, et qui a, comme l'on dit, maîtrise et domination sur tous les autres dieux.... » (Collection des romans grecs. *Amours de Théagènes et Chariclée, traduction de Jacques Amyot, notes de M. P.-L. Courier*, Paris [Merlin], 1822, I, p. 287.) — Cf. II, 24, 144, etc.; — cf. J. Lemaître, *Jean Racine*, p. 24.

6. J. Lemaître, *ibid.*, p. 22. — M. Lemaître ajoute qu'il n'a fait que « parcourir » le roman d'Héliodore, « et une seule fois, et en passant beaucoup de pages ». Dont acte.

7. Voir Masson-Forestier, *Autour d'un Racine ignoré*, p. 269 : « Pourquoi lui eût-on interdit ce livre?... »

Mais d'avoir découvert l'*Histoire Éthiopique* entre les mains du « petit Racine » ils purent craindre encore autre chose. A ce moment où Racine sent sourdre en lui la vocation du théâtre, où il s'enfonce dans les bois de Port-Royal pour y lire Sophocle et Euripide, où il les apprend par cœur[1], le hasard qui lui a fait trouver le roman d'Héliodore ne peut que fortifier ses velléités. Qu'est-ce, en effet, que cette histoire, sinon un drame à personnages et à péripéties multiples? L'auteur est hanté par le souvenir du théâtre grec, à ce point que lui-même ne se représente son roman que sous la forme d'une action scénique[2] et que les situations dramatiques qu'il se plaît à développer sont celles-là mêmes qu'ont rendues fameuses les Eschyle, les Sophocle et les Euripide. Mais que penser, si les sujets que Racine leur empruntera seront précisément — et exclusivement — ceux dont s'est inspiré Héliodore?

Chassé de Memphis par Petosiris son frère, Thyamis est venu assiéger la ville. Ils décident de s'en remettre au sort d'un combat singulier[3]. — C'était le sujet des *Sept contre Thèbes* et des *Phéniciennes*; ce sera celui de la *Thébaïde*.

— Trachinus veut épouser sa captive. Mais il a un rival (Pelorus), qui le tue[4]. — Et c'est, aux détails près, le sujet d'*Andromaque*.

— Le roi Hydaspe s'apprête à immoler sa fille pour obéir aux lois du pays[5]. Et c'est le sujet d'*Iphigénie*[6].

— Déménété, éprise de son beau-fils, court à lui et, l'embrassant : « O nouvel Hippolyte! ô mon Thésée! » La nuit venue, elle va le trouver et, comme il la repousse, elle se venge en le calomniant auprès du crédule Aristippus[7]. C'est le sujet de *Phèdre*, et cette fois Héliodore n'a même pas laissé au lecteur la peine de s'en aviser. Et M. Jules Lemaître convient que Racine a pu « se ressouvenir des pages d'Héliodore »[8].

1. *Mémoires de Louis Racine, loc. cit.*, p. 220.
2. « Il est temps — dit Gnémon à Calasiris, qu'il prie de lui raconter l'histoire de Théagène et de Chariclée — que vous commenciez à disposer de paroles votre comédie, comme si vous entriez sur un échafaud où en un théâtre pour la jouer » (*éd. cit.*, I, p. 170). — « Voilà la guerre qu'elle [la Fortune] nous mène en se jouant et faisant de nous une comédie, ou plutôt une tragédie » (II, p. 150). — « Nos malheurs, qui dorénavant surpasseront tous arguments de tragédies » (III, p. 32). — Cf. III, 79, 84, 87, etc.
3. L. VII, ch. I et II (*éd. cit.*, t. III, p. 61 et suiv.).
4. L. V, ch. VII (*ibid.*, t. II, p. 214 et suiv.).
5. L. X, ch. IV (*ibid.*, t. IV, p. 126 et suiv.).
6. M. Bernardin avait déjà fait ce rapprochement dans son éd. de Racine.
7. L. I, ch. IV (*ibid.*, t. I, p. 27 et suiv.). — Bernardin, *ibid.*
8. J. Lemaître, *op. cit.*, p. 25.

Peut-être nous sera-t-il permis de croire qu'il s'en est souvenu certainement, si nous trouvons tout à la fois dans Héliodore et dans Racine des situations qui ne se trouvent pas dans Sophocle et dans Euripide.

Or, reprenons *Iphigénie*. Si Racine doit à Euripide le sujet de cette tragédie, ce n'est pas à Euripide, ce n'est à aucun tragique grec (ni latin) qu'il doit l'idée de la jalousie d'Eriphile[1]. Pareillement, point de jalousie dans l'*Hippolyte* d'Euripide, ni dans celui de Sénèque : Phèdre n'y a de rivale qu'Artémis[2]. La jalousie joue, au contraire, un grand rôle dans le roman d'Héliodore. C'est elle, comme on l'a déjà vu, qui pousse Pelorus à tuer Trachinus; c'est elle qui anime Petosiris contre Thyamis, aimé d'Arsacé[3], et Achémène contre Théagène, pour la même cause[4]; c'est elle qui pousse Arsacé elle-même à perdre Chariclée, sa rivale[5].... Sans conclure de là à des imitations directes, on peut croire que Racine, lisant Héliodore, a été frappé de ces épisodes et que les impressions qu'il en a gardées n'ont pas été étrangères à l'importance qu'il a donnée, lui aussi, dans son théâtre à la jalousie et à ses effets.

Reprenons, surtout, *Andromaque*. Dans l'*Andromaque* d'Euripide, Néoptolème ne paraît même pas. Que si dans les *Troyennes* de Sénèque Pyrrhus joue un rôle assez important, c'est d'Hermione qu'il y est épris, et aucune scène ne nous le montre en présence d'Andromaque. Ce n'est donc pas, cette fois encore, à Euripide ni à Sénèque, c'est encore bien moins à Virgile que Racine doit d'avoir tiré de la jalousie d'Hermione des effets dramatiques si puissants.

Mais il y a plus. A la différence du Pyrrhus de Sénèque, celui de Racine, tout violent qu'il est et impétueux dans ses désirs, n'est cependant pas un barbare. Racine a « adouci la férocité »[6] qu'avait laissée au fils d'Achille le génie sombre du poète latin. Pareillement il s'est gardé de nous montrer Andromaque dans la situation humiliée d'une concubine de Pyrrhus, contrainte dès le

1. Cet « heureux personnage » (heureux en ce sens qu'il évite au poète le meurtre d'une « personne vertueuse et aimable ») c'est, dit-il, Pausanias qui le lui a fourni. Entendons par là que Pausanias lui a donné l'idée d'une « autre Iphigénie », créée tout exprès pour être immolée à la place de la première; mais ce n'est pas à Pausanias qu'il doit d'avoir fait Eriphile jalouse, et il l'a représentée « telle qu'il lui a plu » (préface d'*Iphigénie*).

2. Dans deux pièces seulement du théâtre grec, *Les Trachiniennes* et *Médée*, la jalousie est le principal ressort de l'action; encore est-ce moins le dépit d'une amante dédaignée que le ressentiment légitime d'une épouse trahie.

3. Voir *suprà*.

4. L. VII, ch. IX (t. III, p. 160).

5. L. VIII, ch. II et III (*ibid.*, p. 183 et suiv.).

6. Première préface d'*Andromaque*.

début de sa captivité à partager la couche du vainqueur : elle est restée l'épouse d'Hector, et, encore que Pyrrhus travaille à forcer son consentement, c'est le mariage qu'il lui propose : il ne veut l'obtenir que d'elle-même. Et sans doute cet « adoucissement » était, en quelque sorte, imposé à Racine par son temps et par son milieu. Voyons pourtant si ses réminiscences d'Héliodore n'ont pu contribuer dans quelque mesure à lui en suggérer l'idée.

Et d'abord, les traits sous lesquels Racine s'est représenté Pyrrhus ne devraient-ils pas quelque chose à ce portrait d'un chef thessalien « descendu du sang d'Achille »?

> Et véritablement à le voir, il sentait bien je ne sais quoi d'Achille et en avait le regard et la contenance, tenant la tête droite, les cheveux rejetés en arrière, le nez tel qu'il promettait bien un homme de grand cœur, les naseaux ouverts, les yeux non pas du tout verts, mais tirant sur le brun, et dont le regard était fier et néanmoins doux et aimable tout ensemble[1].

Pareillement Thyamis — le premier maître de Chariclée, dont il ne tarde pas à être amoureux, comme Pyrrhus l'est d'Andromaque — Thyamis n'est pas un maître farouche :

> Il n'était point totalement homme barbare, ains avait quelque humanité, pour autant qu'il était de très noble maison[2].

Aussi, ayant su reconnaître que sa captive « retient encore la grandeur de courage convenable à la hauteur de son premier état[3] », ne veut-il l'obtenir que de son consentement. Et c'est une première ressemblance.

En voici une autre, qui est frappante. On a disserté à l'envi sur ce que l'on est convenu d'appeler la coquetterie d'Andromaque et sur le propos flatteur par où elle adoucit la colère de Pyrrhus :

> ... Je me suis quelquefois consolée
> Qu'ici plutôt qu'ailleurs le sort m'eût exilée[4].

Rien de tel dans tout le théâtre ancien. Que voyons-nous, au contraire, dans le roman d'Héliodore? Chariclée, à qui Thyamis vient de demander sa main, redoute l'effet d'un refus sur cette

1. *Éd. cit.* (voir p. 145, note 5), l. II, ch. x (t. I, p. 209-210). — J'ai gardé la traduction d'Amyot, parce qu'elle est de toutes la plus savoureuse, et parce qu'il est probable que Racine l'a connue, — si même ce n'est point par elle qu'il a connu Héliodore.
2. L. I, ch. VII (*ibid.*, p. 63).
3. L. I, ch. VII (*ibid.*, p. 67).
4. *Andromaque*, III, 6.

âme rude ; elle cherche à prévenir ses emportements : c'est pourquoi elle lui conte longuement les malheurs qui l'ont accablée, puis, ayant commencé ainsi de l'attendrir :

Que plût aux dieux que nous ne fussions point échappés, pour être si pitoyables reliques ! Un seul bien avons-nous rencontré entre tant de misères : c'est que quelque dieu a voulu que nous soyons tombés entre vos mains[1]....

On sait l'effet produit sur Pyrrhus par la touchante plainte d'Andromaque :

Va m'attendre, Phénix. Madame, demeurez.

C'est l'effet que l'adroite Chariclée s'était promis auprès de Thyamis — et qu'elle obtient.

La grande douceur de son langage, comme si c'eût été le chant d'une sirène, lui détrempait et amollissait le cœur[2].

Aussi Chariclée ne manquera-t-elle pas d'avoir recours au même stratagène lorsque, le hasard l'ayant fait tomber au pouvoir d'un autre maître (Trachinus), elle aura à se défendre des mêmes entreprises. Elle n'en jouera son rôle qu'avec plus d'assurance. Elle commencera par louer Trachinus de son « honnêteté », de son « humanité », puis lui demandera, pour preuve de l'amour qu'il lui porte, de sauver « un père et un frère dont elle ne peut vivre séparée ». Puis, — mais ici il faut citer :

Elle se jeta aux pieds de Trachinus et les tint embrassés un long temps pour le mouvoir à lui octroyer sa requête, parce que Trachinus était bien aise de cet embrassement et tout de gré différait de lui promettre afin qu'elle y demeurât tant plus longtemps[3]...

Hâtons-nous de le reconnaître : Andromaque n'est qu'une apprentie en comparaison de Chariclée. Parlons-en mieux : Andromaque, jusqu'en ces quelques mots par où elle cherche à attendrir Pyrrhus, reste la digne épouse d'Hector; au lieu que les

1. L. I, ch. VIII (t. I, p. 73).
2. *Ibid.*, p. 75.
3. L. V, ch. V (t. II, p. 203). — Même manège encore de Théagène vis-à-vis d'Arsacé : « Je rends donc grâces aux dieux, ma maîtresse, puisque ainsi est que nous, qui sommes extraits de souveraine noblesse, avions à devenir serfs, à tout le moins qu'ils nous ont fait cette grâce entre tant de malheurs que notre servitude s'est adressée non à autre qu'à vous, qui nous avez si doucement recueillis et si humainement traités. » (L. VII, ch. VIII; t. III, p. 149.)

attitudes et les intentions de la malheureuse Chariclée ne laissent pas douter que tant de naufrages et de captivités successives n'aient émoussé sa délicatesse. L'idée seule d'un tel manège de la part de la veuve d'Hector avait de quoi faire frémir Racine; mais, qu'il se soit souvenu d'Héliodore pour prêter un instant à cette mère douloureuse un langage capable de sauver son fils, cela n'a rien que de vraisemblable[1].

*
* *

Peut-on aller plus loin et conjecturer que Racine s'est souvenu du roman d'Héliodore même en un sujet qu'Héliodore n'avait pu traiter — et pour cause? Nous voulons parler de *Bajazet*. Au premier abord, quelle apparence? que peuvent avoir de commun cette « turquerie » et le roman d'Héliodore?

Dans la première préface de sa pièce, Racine déclare qu'il en dut l'idée au chevalier de Nantouillet, lequel avait appris du comte de Cézy, ancien ambassadeur à Constantinople, « toutes les particularités de la mort de Bajazet[2] ». Rien n'autorise à suspecter ce témoignage. Aussi bien, dès 1657, Segrais avait mis à profit les récits de l'ambassadeur dans une nouvelle intitulée : *Floridon ou l'Amour imprudent*[3]. Racine a pu connaître la nouvelle de Segrais[4]. Il a certainement lu (nous le savons par lui-même) « la nouvelle relation de l'empire ottoman que l'on a traduite de l'anglais », il veut dire l'Histoire de Rycaut[5] : c'est à

1. Notons encore cette ressemblance. Chariclée, craignant de ne pouvoir échapper à la poursuite amoureuse de Trachinus, songe à le « punir de son odieux amour » et à le « frustrer de son espérance en anticipant la mort » (l. V, ch. VI; t. II, p. 212). Telle Andromaque (IV, 1). Telle aussi Monime (*Mithridate*, V, 1).

D'autre part, M. Mesnard (*Œuvres de Racine*, II, p. 56), après Piccolos (traduction de *Paul et Virginie* en grec moderne, p. 342-3), rapproche le fameux vers de Pyrrhus :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai

du passage suivant d'Héliodore : « Hydaspe jeta les mains sur Chariclée, montrant semblant de la vouloir mener vers les autels, où était déjà appareillé le feu du sacrifice, combien qu'il eût en l'estomac un plus ardent feu d'amertume et de douleur, qui lui brûlait le cœur » (L. X, ch. IV; t. IV, p. 131-132). — M. Tüchert, qui mentionne ce rapprochement, en fait de lui-même un autre, qui me paraît forcé (voir *op. cit.*, p. 26).

2. Cf. la seconde préface : « M. de Cézy... fut instruit des amours de Bajazet et des jalousies de la Sultane. »

3. Dans les *Nouvelles françaises* ou *Les Divertissements de la princesse Aurélie*, t. II. Voir P. Mesnard, *Œuvres de Racine*, II, p. 474. Cf. J. Lemaître, *op. cit.*, p. 210, et P. Martino, *L'Orient dans la littérature française au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle*, 1906, p. 197-198.

4. Sans doute il affirme n'avoir trouvé le sujet de sa tragédie « dans aucune histoire imprimée ». Mais la nouvelle de Segrais était-elle une « histoire », au sens où il employait ce mot?

5. *Histoire de l'état présent de l'Empire ottoman*, trad. par Briot, Paris, 1670.

elle qu'il doit la couleur locale dont il se flatte d'avoir imprégné sa pièce. Mais, et bien qu'il n'en dise rien, il a pu se souvenir aussi d'Héliodore, s'il est vrai :

1° que l'histoire d'Arsacé — un des principaux épisodes de *Théagène et Chariclée* — est une histoire tout orientale et déjà, en quelque sorte, une tragédie de sérail;

2° que les circonstances en sont toutes pareilles, et tout pareil « l'artifice », à ce que l'on voit dans *Bajazet.*

Il est facile de le montrer.

La scène de l'épisode est à Memphis. Le mari d'Arsacé est satrape d'Égypte. Elle-même est persane. Elle aime à s'entourer d'un luxe barbare. Ici, elle fait dresser sur la muraille de Memphis « un beau pavillon de pourpre, tendu de riches draps et de tapis d'or, s'étant parée de fort précieux et riches atours[1] ». Là, elle ordonne que Théagène lui soit amené dans sa chambre, et il la trouve

> assise sur une haute chaire, parée d'une belle robe de pourpre brochée d'or, reluisante de force carcans, force pierreries et force jaserans, et davantage ayant sur sa tête... le chapeau royal que les Perses appellent la tiare[2]....

Elle a autour d'elle sa garde et les plus grands seigneurs de sa cour; ses conseillers sont assis « à ses deux côtés[3] ». Le romancier n'a pas laissé à l'auteur dramatique le soin d'imaginer ce décor. Cette robe de pourpre, ces colliers, ces pierreries, cette superbe pompe par où une amante passionnée cherche à vaincre sa rivale, avaient certainement frappé l'imagination de Racine, et peut-être les revoyait-il plus tard quand il nous introduisait, à la suite d'Acomat, dans cet « appartement »

> Où Roxane attentive écoutait son amant[4].

N'oublions pas les eunuques : dans le roman comme da

1. L. VII, ch. I (t. III, p. 67-68).
2. *Ibid.*, ch. VI (*ibid.*, p. 126).
3. *Ibid.*, p, 127. — Cf. l. VII, ch. I (p. 68) : « les archers de sa garde tout à l'entour d'elle en armes dorées... », et ch. III (p. 89) : « traînant après elle une... grande caterve des archers de sa garde, avec une cour superbe et suite pompeuse... ».
4. *Bajazet*, III, 2 (vers 879). — Cf. *ibid.*, 858-9 :

> Par de profonds respects, par un long esclavage
> Tel que nous le devons au sang de nos sultans...

Cf. *Théag.*, l. VII, ch. VI (t. III, p. 126) : « ... la coutume était que ceux qui entraient dans sa chambre s'inclinassent devant elle et missent le genou en terre... ».

pièce ils sont toujours là, dans l'ombre, prêts à obéir au moindre signe [1].

Voilà pour le cadre. Demandons maintenant à un rapide parallèle de quoi montrer l'analogie des situations.

RACINE.	HÉLIODORE.
Pendant l'absence du sultan Amurat, qui fait la guerre aux Persans, Roxane, sa favorite, qu'il a nommée sultane, s'éprend de Bajazet, qui aime Atalide, et essaie — inutilement — de se faire aimer de lui, aidée du grand vizir Acomat.	Pendant l'absence du satrape d'Égypte Oroondatès, qui fait la guerre au roi d'Éthiopie, Arsacé, sa femme (sœur du roi de Perse), s'éprend de Théagène, qui aime Chariclée, et essaie — inutilement — de se faire aimer de lui, aidée de sa nourrice Cybélé.
Maintenant Roxane exige que Bajazet l'épouse. Atalide conseille à Bajazet de feindre de répondre à l'amour de Roxane et de l'abuser par de fausses promesses. Ce qu'il fait.	Aux promesses d'Arsacé succèdent les menaces. Chariclée conseille à Théagène de feindre de répondre à l'amour d'Arsacé et de l'abuser par de fausses promesses. Ce qu'il fait.
Mais les atermoiements de Bajazet éveillent les soupçons de Roxane. Une ruse les confirme et lui prouve que Bajazet aime Atalide.	Aux impérieux messages d'Arsacé, qui a pourtant appris de lui-même que Chariclée est sa fiancée, Théagène oppose de nouveaux délais, et enfin un refus formel.
Roxane, sur un dernier refus de Bajazet, décide de le faire périr avec Atalide. Ce qui serait exécuté, si le sultan, averti, ne la faisait périr elle-même.	Arsacé fait emprisonner, puis torturer Théagène et cherche — mais sans succès — à faire périr Chariclée. Sur la nouvelle que le satrape a été averti, elle se pend.

Ajoutons que deux personnages épisodiques jouent dans la pièce et dans le roman un rôle analogue. Acomat recherche la main d'Atalide, Achémène celle de Chariclée. Et tous deux ont intérêt à servir les amours d'Arsacé-Roxane.

Entrons maintenant dans le détail de quelques-unes de ces ressemblances et cherchons si, là aussi, Héliodore n'a pu fournir à Racine quelques indications utiles.

Et d'abord, s'il est vrai que l'amour de Roxane est un amour « charnel et furieux » et Roxane « un des animaux les plus effrénés qu'on ait mis sur la scène » [2], Arsacé ne lui cède en rien,

1. « Es cours des rois de Perse les yeux et les oreilles des princes sont les eunuques, et n'ont ni enfants si chers ni parents si bien aimés qu'ils s'y puissent autant fier comme en eux... » (l. VIII, ch. v; t. III, p. 239). — « Elle prit avec elle l'un des eunuques... » (l. VII, ch. IV; p. 98). — Et ainsi [Arsacé] le renvoya [Théagène] pour cette fois, faisant signe de l'œil aux eunuques qu'ils le remenassent » (l. VII, ch. VI; p. 128). — « Il [Oroondate] appela l'un de ses eunuques, auquel il avait plus de fiance, nommé Bagoas... et écrivit des lettres qu'il lui bailla, l'une à Arsacé... l'autre à Euphrate, le maître des eunuques qui étaient au château de Memphis... » (l. VIII, ch. I; p. 174-5. — Voir *infrà*, p. 159).

2. J. Lemaître, *op. cit.*, p. 216, 217.

et Théagène n'a pas tort de craindre « l'impétuosité de cette vilaine bête sauvage »[1] : au reste, il ne paraît pas que le délire des sens et jusqu'aux gestes impudiques d'une amante lascive aient été représentés avec un réalisme plus cru que dans tel passage d'Héliodore :

Quand elle fut de retour au château, elle s'en alla tout droit en son cabinet et, se jetant dessus son lit, tout ainsi habillée comme elle était revenue, demeura là couchée, sans dire mot.

... Elle demeura toute cette nuit ainsi couchée, souvent se remuant, puis sur un côté puis sur un autre, et souvent soupirant du profond de son cœur, tantôt se dressant sur ses pieds, tantôt se laissant retomber sur les genoux, ores découvrant quelque partie de son corps, et puis se rejetant soudain à la renverse dessus son lit, appelant quelquefois l'une de ses femmes sans occasion aucune, et puis la renvoyant aussitôt sans lui rien commander. Bref, son amour s'en allait pour certain tourner en forcenerie et fureur[2]....

Poursuivons. Arsacé ordonne que Théagène lui soit amené, et l'on a déjà vu quel luxe barbare elle étale pour le séduire. D'autres fois elle cherche à l'intimider, à l'effrayer par des menaces :

Je vous déclare que vous êtes mon serf, et pourtant faut-il que vous fassiez comme les autres esclaves de ma maison, obéissant jusques à tous les signes d'œil que je vous ferai, veuillez ou non[3].

Roxane adresse à Bajazet une sommation toute pareille :

Songez-vous que je tiens les portes du palais,
Que je puis vous l'ouvrir ou fermer pour jamais,
Que j'ai sur votre vie un empire suprême[4]?

— C'est pourquoi Chariclée conseille à Théagène de ne pas résister ouvertement à la passion d'Arsacé :

Vous avez un expédient, qui est faire semblant de vous y condescendre et entretenir de promesses la concupiscence de cette femme barbare..., adoucissant d'espérance et amortissant de promesse pour cette heure la ferveur de son courroux[5]...

1. L. VII, ch. VIII (t. III, p. 149).
2. L. VII, ch. IV (t. III, p. 93).
3. L. VII, ch. VIII (t. III, p. 48).
4. Acte II, sc. I.
5. L. VII, ch. VIII (t. III, p. 138).

De même Atalide :

> Seigneur, vous pourriez vivre et ne me point trahir.
> . . . . . .
> La Sultane vous aime et, malgré sa colère,
> Si vous preniez, Seigneur, plus de soin de lui plaire,
> Si vos soupirs daignaient lui faire pressentir
> Qu'un jour . . . . . .
> . . . . . .
> Peut-être il suffira d'un mot un peu plus doux ;
> . . . . . .
> Peut-être il suffira d'un espoir incertain[1].

— Mais Théagène-Bajazet résiste. Il ne « saurait seulement feindre de telles choses : car le dire aussi bien comme faire un acte vilain est chose déconvenable à tout homme de bien [2] ».

> Car enfin Bajazet ne sait point se cacher :
> Je connais sa vertu prompte à s'effaroucher,

disait de lui Atalide dès le premier acte[3]. Et il le dit à présent lui-même :

> Je ne puis plus tromper une amante crédule.
> En vain, pour me sauver, je vous l'aurais promis :
> Et ma bouche et mes yeux, du mensonge ennemis,
> Peut-être dans le temps que je voudrais lui plaire
> Feraient par leur désordre un effet tout contraire.
> . . . . . .
> Et j'irais l'abuser d'une fausse promesse !
> Je me parjurerais[4] !

En vérité, mieux vaut la détromper tout de suite.

Et davantage, couper tout court la broche à Arsacé, de sorte qu'elle ne s'y attende plus, nous apporte... cette grande utilité que plus elle ne nous en rompra la tête[5]...

> Adieu : je vais trouver Roxane de ce pas.

— Mais elle sera furieuse ! — Qu'importe !

1. Acte II, sc. v.
2. L. VII, ch. VIII (t. III, p. 139).
3. Acte I, sc. IV.
4. Acte II, sc. v.
5. P. 139.

S'il en est ainsi qu'il me doive advenir quelque méchef, la fortune et la raison m'ont déjà assez accoutumé et appris à porter patiemment tous les accidents qui me pourraient plus échoir[1]...

La mort n'est point pour moi le comble des disgrâces :
J'osai tout jeune encor la chercher sur vos traces[2],
Et l'indigne prison où je suis renfermé
A la voir de plus près m'a même accoutumé[3].

— Chariclée ne lui répliqua rien, sinon : Donnez-vous garde que vous ne vous alliez précipiter en un bien grand mal.

Cf. Atalide :

Allez, Seigneur, sauvez votre vie et la mienne[4].

— Et Bajazet-Théagène se résigne, en effet, à suivre ce conseil. Mais ce n'est pas sans allumer dans le cœur de Chariclée-Atalide les feux de la jalousie :

Théagène, mon ami — dit Chariclée après lui avoir conseillé ce stratagème, — je vous supplie, gardez-vous qu'en apprenant à faire semblant vous ne vous laissiez couler à faire à bon escient chose qui soit vilaine[5].

Jalousie encore, après que Théagène a feint de répondre aux sentiments d'Arsacé et que celle-ci l'a embrassé :

Il conta le tout à Chariclée, laquelle, non sans quelque jalousie, en entendit conter aucuns points[6].

Ajoutez qu'en un autre endroit du roman grec, Théagène lui-même est jaloux : Chariclée n'a-t-elle pas promis mariage à Thyamis?

... Se prit à larmoyer et soupirer, ne disant pas un tout seul mot à Chariclée...

Et comme elle lui demande « s'il lui est survenu quelque nouvelle douleur » :

Eh! que peut-il être plus nouveau... que violer son serment et fausser la foi promise, et que Chariclée m'ait mis en oubli, inclinant à en vou-

1. P. 139-140.
2. Il parle à Acomat.
3. Acte II, sc. III.
4. P. 140.
5. P. 139.
6. L. VII, ch. IX (t. III, p. 157-8).

loir épouser un autre que moi? — Ah! ne dites jamais cela! dit la pucelle[1].

Comparez les plaintes d'Atalide :

> Tu vois que c'en est fait : ils se vont épouser!
> . . . . . .
> Ah! peut-être, après tout, que sans trop se forcer,
> Tout ce qu'il a pu dire, il a pu le penser.
> . . . . . .
> ... Après les adieux que je venais d'entendre,
> Après tous les transports d'une douleur si tendre,
> Je sais qu'il n'a point dû lui faire remarquer
> La joie et les transports qu'on vient de m'expliquer.

Bref, Bajazet survenant la trouve en larmes :

> Que vois-je? qu'avez-vous? vous pleurez?

Et l'on sait comment elle se plaint alors à lui-même et la réponse qu'il lui fait :

> Moi! j'aimerais Roxane[2]!

— Cependant Théagène cède à la nécessité. Vêtu d'une robe à la façon des Perses, des chaînes d'or autour du cou, il sert Arsacé à table, lui « porte le vin » : et ce vin la rend « encore plus forcenée et enflammée d'amour » : au point que même en buvant elle a toujours « les yeux fichés sur Théagène[3] ».

Transposez dans le mode tragique, et vous aurez la scène où Racine décrit le « secret entretien » de Roxane et de Bajazet :

> .... Avec des yeux qui découvraient son âme,
> L'une a tendu la main pour gage de sa flamme;
> L'autre[4]...

— Mais Arsacé s'impatiente : elle exige une obéissance immédiate. Et elle dit à sa nourrice :

Or çà, maintenant notre homme ne saurait plus alléguer d'excuse pour laquelle il ne doive obéir à mon commandement. Et pourtant

1. Acte III, sc. IV.
2. L. I, ch. IX (t. I, p. 78).
3. L. VII, ch. IX (t. III, p. 161).
4. Acte III, sc. II.

allez-vous-en vers lui, le présomptueux qu'il est, et lui dites qu'en nous obéissant... il recouvrera sa liberté et si vivra opulemment en affluence de tant de biens qu'il en voudra; mais s'il s'opiniâtre au contraire, il sentira la vengeance et d'une amante refusée et d'une maîtresse courroucée; car je le soumettrai au plus bas, plus vil et ignominieux service de quoi je me pourrai aviser[1].

Telle est aussi l'alternative que Roxane, dès le premier acte, impose à Bajazet par le message dont elle a chargé pour lui Atalide. Et le mouvement des deux sommations est aussi le même.

Pour la dernière fois je le vais consulter.
. . . . . .
S'il m'aime, dès ce jour il me doit épouser.
. . . . . .
Bajazet touche presque au trône des sultans.
Il ne faut plus qu'un pas. Mais c'est où je l'attends.
Malgré tout mon amour, si dans cette journée
Il ne m'attache à lui par un juste hyménée,
S'il ose m'alléguer une odieuse loi,
Quand je fais tout pour lui, s'il ne fait tout pour moi :
Dès le même moment, sans songer si je l'aime,
Sans consulter enfin si je me perds moi-même,
J'abandonne l'ingrat et le laisse rentrer
Dans l'état malheureux d'où je l'ai su tirer[2].

— Théagène, ayant reçu le message d'Arsacé, dit à Chariclée :

Nous sommes à cette heure perdus, Chariclée ma mie[3].

Atalide, ayant reçu de Roxane le message destiné à Bajazet, dit à sa confidente :

Zaïre, c'en est fait, Atalide est perdue[4].

— Poursuivons encore.

Arsacé ne peut plus douter. Car non seulement Théagène « demeure toujours obstiné »; mais « il dit tout ouvertement... qu'il ne fera rien de ce qu'elle veut de lui. » Et la passion d'Arsacé s'irrite de cette résistance[5].

Telle Roxane ne peut plus douter des mépris de Bajazet après

1. L. VII, ch. VIII (t. III, p. 151).
2. Acte I, sc. III.
3. L. VII, ch. VIII (t. III, p. 152).
4. Acte I, sc. IV.
5. L. VIII, ch. II (t. III, p. 184).

qu'une ruse lui a dévoilé le secret des deux amants. Et Bajazet lui-même en convient :

> J'aime, je le confesse, et devant que votre âme,
> Prévenant mon espoir, m'eût déclaré sa flamme,
> Déjà plein d'un amour dès l'enfance formé,
> A tout autre désir mon cœur était fermé [1].

— L'heure de la vengeance a sonné. Aussi bien — observe Héliodore — « depuis qu'un amant est une fois désespéré, il ne pardonne aucunement à ses amours, mais a accoutumé de tourner le dépit du refus en poursuite de vengeance » [2].

Racine en fait dire autant à Roxane :

> Libre des soins cruels où j'allais m'engager,
> Ma tranquille fureur n'a plus qu'à se venger [3].

— C'est pourquoi Arsacé fait emprisonner Théagène et « mande incontinent le maître des eunuques, auquel elle commande qu'il exécute ce qui était avisé » (il s'agit de la torture [4]).

Et c'est pourquoi Roxane ordonne le supplice de Bajazet :

> Qu'il meure! Vengeons-nous. Courez. Qu'on le saisisse!
> Que la main des muets s'arme pour son supplice [5]!

— Quant à la rivale détestée, il va sans dire qu'on la destine au trépas le plus affreux. Arsacé cherche à faire périr Chariclée par le poison, puis, ce moyen ayant échoué, par le feu du bûcher [6].

Roxane réserve à Atalide le même sort qu'à Bajazet :

> Ma rivale est ici : suis-moi sans différer.
> Dans les mains des muets viens la voir expirer [7].
> Loin de vous séparer, je prétends aujourd'hui
> Par des nœuds éternels vous unir avec lui [8].

— Arrivons au dénouement.

Acomat cherchant à délivrer Bajazet avec l'aide de ses amis [9]

1. Acte IV, sc. IV.
2. L. VIII, ch. II (t. III, p. 188).
3. Acte IV, sc. V.
4. L. VIII, ch. II (t. III, p. 188).
5. Acte IV, sc. V.
6. L. VIII, ch. II (t. III, p. 192 et suiv.).
7. Acte V, sc. IV.
8. Acte V, sc. V. — Cf. Hél. : « Arsacé, pensant les punir plus aigrement, avait songé ce moyen de les faire resserrer tous deux bien enferrés en une même prison » (p. 212).
9. Acte II, sc. III (vers 621 et suiv.); IV, sc. VII.

n'est pas sans rappeler Thyamis, grand prophète et pontife, lequel, n'ayant pu obtenir la liberté des deux prisonniers, « propose en soi-même de faire entendre à ceux de la cité le tort qu'elle [Arsacé] faisait à ces deux jeunes gens et quant et quant implorer leur aide pour recouvrer ceux qu'elle détenait injustement » [1].

D'autre part, la passion d'Arsacé pour Théagène ayant été dénoncée au satrape, celui-ci charge l'eunuque Bagoas d'un double message.

... Et écrivit des lettres, qu'il lui bailla, l'une à Arsacé, dont la teneur fut telle :

« Oroondatès à Arsacé, salut. Envoyez-moi tout incontinent, ces présentes vues, Chariclée et Théagène... Mais envoyez-les-moi de bon gré, si vous voulez : car aussi bien me seront-ils amenés par force, si vous ne voulez, et si ferez que je croirai assurément ce qu'Achémènes m'a rapporté. »

Il en écrivit une autre à Euphrate, le maître des eunuques qui étaient au château de Memphis, dont la teneur était telle :

« Je punirai ci-après ta négligence de garder l'honneur de ma maison; mais pour le présent délivre entre les mains de Bagoas les deux jeunes étrangers grecs..., ou bien sache que j'ai commandé que l'on t'amène vers moi pieds et poings liés pour te faire écorcher tout vif quand tu seras ici [2]. »

Tel — mais plus expéditif — le sultan, avisé de la passion de Roxane pour Bajazet et du malheureux sort d'un premier messager, confie pour elle au noir Orcan un nouveau message, dont elle-même nous fait connaître le texte :

Avant que Babylone éprouvât ma puissance,
Je vous ai fait porter mes ordres absolus.
Je ne veux point douter de votre obéissance
Et crois que maintenant Bajazet ne vit plus.
Je laisse sous mes lois Babylone asservie
Et confirme en partant mon ordre souverain.
Vous, si vous avez soin de votre propre vie,
Ne vous montrez à moi que sa tête à la main [3].

— Au reste, ni Arsacé n'a chance d'échapper à la vengeance du satrape, ni Roxane à celle du sultan. De fait, la première se pend

1. L. VIII, ch. I (t. III, p. 182).
2. L. VIII, ch. I (t. III, p. 174-175).
3. Acte IV, sc. III.

pour prévenir le châtiment qu'elle redoute[1]; la seconde est poignardée par Orcan, sur l'ordre d'Amurat[2].

Ainsi se manifeste jusqu'à la fin l'analogie des caractères, des situations, et même, par places, de la mise en œuvre. D'autre part, en plus d'un point le roman et la pièce diffèrent, et qui donc s'en étonnerait? — Signalons toutefois, pour ne rien omettre, les principales de ces différences.

Condition des personnages. — Roxane n'est sultane que de nom; Arsacé est la femme légitime du satrape.

Théagène et Chariclée sont étrangers et esclaves; Bajazet est frère du sultan, et Atalide est princesse.

Cybélé et Achémène (son fils) sont d'une condition servile; Acomat est grand vizir.

Caractères et situations. — Roxane ne prend conseil que de sa passion (Acomat en a seulement favorisé la naissance); la passion d'Arsacé est continuellement attisée par son mauvais génie, Cybélé.

Cybélé et Achémène ont l'âme de leur condition; Acomat est ambitieux et nourrit de vastes desseins.

C'est par ambition qu'Acomat recherche la main d'Atalide : il ne saurait donc être jaloux[3] : aussi ne trahit-il point Bajazet, il le sert même contre Roxane quand il croit y avoir intérêt[4]. — Achémène, lui, est vraiment épris, et c'est le dépit que lui cause la préférence de Chariclée pour Théagène qui le pousse à dénoncer au satrape l'amour coupable d'Arsacé[5].

Chariclée trompe Arsacé, mais ne la trahit point. Atalide trahit la confiance de Roxane en affectant de la servir et en recevant, sous prétexte de les lui rendre, les « vœux » de Bajazet.

La jalousie d'Arsacé est épisodique; celle de Roxane est un des principaux ressorts de l'action : c'est l'amour de Bajazet pour Atalide qui explique à Roxane ses refus et qui la détermine à se venger.

Chariclée n'est jalouse qu'un instant, et sans que cela tire à conséquence : Théagène ne fait qu'en sourire[6]. Aussi se résout-elle sans peine à l'engager à feindre un amour qu'il n'a pas. Atalide, au contraire, est foncièrement jalouse, et Bajazet prend cette

1. L. VIII, ch. v (t. III, p. 229).
2. Acte V, sc. xi.
3. Acte IV, sc. vii.
4. Acte V, sc. vii.
5. L. VIII, ch. i (t. III, p. 172).
6. L. VII, ch. vii (*ibid.*, p. 139).

jalousie très au sérieux : tellement qu'il se perd pour la dissiper.

Dénouement. — Théagène est emprisonné, torturé, mais enfin sauvé. Bajazet est mis à mort.

Chariclée est sauvée; Atalide se tue.

Arsacé se pend; Roxane est égorgée.

Il est superflu d'insister sur les raisons d'ordre esthétique, et surtout d'ordre dramatique, qui expliquent ces différences. Remarquons simplement ceci :

Les règles et les traditions de la tragédie au XVII^e^ siècle exigeaient que les personnages principaux fussent de grands personnages, des princes, des princesses. C'est pourquoi l'esclave Théagène devait faire place au prince Bajazet, et l'esclave Chariclée à la princesse Atalide.

Le système dramatique de Racine exigeait que ses personnages fussent, de par leurs sentiments ou leurs intérêts respectifs, dans la plus grande dépendance possible à l'égard les uns des autres : en sorte que toutes leurs actions fussent conditionnées les unes par les autres. De là la valeur de la jalousie en tant que ressort dramatique; de là l'intensité qu'elle prend chez une Atalide ou une Roxane, et les péripéties tragiques qui en résultent.

C'est aussi pourquoi à deux comparses (la nourrice Cybélé, servile entremetteuse, et Achémène, prétendant obscur, traître sans personnalité) Racine a substitué un personnage unique, mais de premier plan et de premier ordre, mais intéressé à l'action par des mobiles puissants et profonds, cet Acomat, qui paraissait à Voltaire « l'effort de l'esprit humain [1] ».

La définition même du genre tragique exigeait que Racine changeât le dénouement, heureux (sauf pour Arsacé), qui est de mise dans le roman grec.

C'est dire que, lors même que Racine, en écrivant son *Bajazet*, aurait eu sans cesse sous les yeux les livres VII et VIII de l'*Histoire Ethiopique*, il se serait astreint à en modifier les données. Gardons-nous de pousser si loin la conjecture; mais, après ce qui précède, comment s'empêcher de croire que le roman d'Héliodore fut pour quelque chose, sinon dans l'invention de la tragédie, du moins dans son agencement? Quelle partie de cette histoire romanesque avait dû, jadis, plus vivement remuer l'imagination de Racine et laisser plus de traces dans sa mémoire (excellente, nous dit son fils) que cet épisode d'Arsacé? C'est pourquoi, enten-

1. Dédicace de *Zulime* à M^lle^ Clairon (1763).

dant plus tard le chevalier de Nantouillet raconter ce qu'on avait su des « amours de Bajazet » et des « jalousies de la Sultane », il a dû être secrètement frappé des ressemblances qu'offrait cette histoire avec la fable d'Héliodore. Et, tout bien pesé, s'il est vrai (comme le dit aussi Louis Racine) qu'il admirait « l'artifice avec lequel cette fable est conduite », je ne jurerais pas qu'il ne se soit point avisé de la relire — maintenant que Lancelot n'était plus là pour la jeter au feu.

Maurice Lange.

UN ENNEMI DE VOLTAIRE : LA BEAUMELLE

(*Suite* [1])

IV

En 1752, étant encore en Allemagne, La Beaumelle avait, nous l'avons dit, publié le premier volume d'une *Vie de M^me^ de Maintenon*, qu'il ne put alors achever, et deux volumes de ses *Lettres* qui provenaient la plupart de Louis Racine. Revenu en France, il reprit son œuvre qui fut interrompue de nouveau par son entrée à la Bastille, et la termina après sa sortie. Il put enfin faire paraître en 1756 [2] les six volumes des *Mémoires*, bientôt suivis de neuf volumes de *Lettres*. Les *Mémoires* excitèrent la curiosité de l'Europe entière et eurent deux éditions coup sur coup ainsi que les *Lettres*. Tout ce qui concernait le règne de Louis XIV était alors fort à la mode, témoin le succès du *Siècle* et la publication de nombreux pamphlets et de mémoires, authentiques ou non, qui avaient précédé l'œuvre de Voltaire. Mais bien des documents étaient encore inédits. Voltaire en avait utilisé beaucoup. La Beaumelle faisait espérer qu'il en emploierait plus encore et promettait des *Lettres* de Maintenon, ce qui était un puissant attrait.

Les *Lettres* furent donc bien accueillies et, pendant plus de cent ans, considérées comme des documents de premier ordre par les historiens les plus sérieux[3]. On avait cependant, avant qu'elles eussent paru, fait courir, mais dans un cercle restreint, le bruit que toutes seraient l'œuvre de La Beaumelle [4]. Des découvertes successives ont, depuis cinquante ou soixante ans, permis d'affirmer qu'il a arrangé, altéré les *Lettres* de Maintenon et qu'il en a même fabriqué de toutes pièces. Théophile Lavallée et Gustave

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1913, p. 101, et 1914, p. 641.

2. La première édition parut sous le millésime de 1755-1756, mais elle ne fut en réalité livrée au public qu'en 1756.

3. Duclos, dont les *Mémoires secrets* ne parurent qu'en 1791, mais furent écrits après 1756, semble croire à l'authenticité des *Lettres* et même des *Mémoires*, car il dit : « Les *Mémoires* et les *Lettres de M^me^ de Maintenon* me dispensent de m'étendre davantage à son sujet », 1808, I, 425.

4. Lettre de M^me^ de Louvigny, citée par Taphanel, p. 218.

Geffroy l'ont clairement démontré [1]. M. Taphanel a essayé de défendre le faussaire et l'a disculpé sur quelques points, mais il a dû néanmoins reconnaître que l'accusation, dans son ensemble, était justifiée [2]. Alléguer que le chevalier de Perrin avait, en 1734, corrigé plus ou moins le texte des *Lettres* de M^me^ de Sévigné ne prouve rien en faveur de La Beaumelle. Le mauvais exemple n'excuse pas ceux qui le suivent. De plus les *Lettres* de Maintenon présentaient un bien autre intérêt que celles de Sévigné, et leur éditeur, en les publiant à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire* d'une femme qui avait joué un rôle si important, ainsi qu'à *celle du siècle passé*, en garantissait pour ainsi dire l'exactitude, puisque ces lettres prenaient ainsi le caractère de pièces justificatives. On pouvait suspecter parfois, pour divers motifs, la véracité des *Mémoires*; mais comment aller à l'encontre de *Lettres* copiées sur les originaux? Voltaire avait pourtant donné l'éveil : « Les dates des lettres de M^me^ de Maintenon, de 1760, dit-il, dans lesquelles elle parle de ces deux enfants (le duc du Maine et le comte de Vexin), dont l'un n'était pas encore né, sont donc évidemment fausses, presque toutes les dates de ces lettres imprimées sont erronées. Cette infidélité pourrait donner de violents soupçons sur l'authenticité de ces lettres, si d'ailleurs on n'y reconnaissait pas un caractère de naturel et de vérité, qu'il est presque impossible de contrefaire [3]. »

Le goût si fin de Voltaire était cette fois en défaut. Malgré l'habileté de l'éditeur à imiter le style de son modèle, les réflexions philosophiques et certains termes même, sentant leur XVIII^e^ siècle, que La Beaumelle avait mêlés de temps en temps au véritable texte, auraient dû l'avertir qu'on l'avait à coup sûr remanié. Aucune preuve, il est vrai, ne pouvait étayer ses soupçons, qui demeurèrent forcément un peu vagues.

Nous savons aujourd'hui [4] que les dames de Saint-Cyr et en particulier M^me^ de Louvigny, qui fournirent secrètement à

1. G. Geffroy, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1869, article écrit à propos de la publication par Lavallée des tomes I-IV des *Lettres de M^me^ de Maintenon*. Du même, *M^me^ de Maintenon d'après sa Correspondance authentique* (Hachette, 1887, 2 v.).

2. Taphanel, p. 163.

3. *Siècle de Louis XIV*, ch. XXVII, suite des particularités et anecdotes. — Cf. la Lettre à Albergati, du 23 décembre 1760, la *16^e^ Honnêteté littéraire* (1767), et une note de la *Pucelle*, ch. XVIII, ajoutée en 1773, où il affirme que d'une façon générale La Beaumelle a falsifié les Lettres de M^me^ de Maintenon. — Cf. ce que dit Clément (Pierre) de la première édition en deux volumes, dans *Les Cinq années littéraires*, II, 389, 30 novembre 1752 : « La seule chose qui pourrait me laisser quelque doute sur leur authenticité serait qu'elles me paraissent trop continuement bien. »

4. Voir sur cette question Taphanel, ch. XI et XII.

La Beaumelle les lettres et autres documents conservés dans leur maison, le poussèrent à *corriger* et *rajuster* ces manuscrits. L'usage du temps permettait ces retouches, et l'on pourrait à la rigueur passer condamnation sur ce point. Mais inventer des lettres entières, comme celles qu'il suppose adressées à M^mes^ de Frontenac et de Saint-Géran, en fabriquer d'autres avec des papiers de Louis Racine, qui lui en avait d'ailleurs vendu d'authentiques, voilà qui passe la mesure. Au reste, La Beaumelle, un peu plus tard, a, dans sa *Vie de Maupertuis*, altéré gravement le texte des *Lettres* de Frédéric qu'il a cru devoir y joindre, et cela sans aucune excuse possible[1]. Un écrivain qui prend de telles libertés et dont l'imagination supplée à ce qui lui manque pour enfler son œuvre, augmenter le nombre des volumes et allécher ainsi le public, n'est après tout qu'un mercenaire. C'est dans le même esprit qu'il avait composé les *Mémoires de Maintenon*, en s'appuyant aussi bien sur les mauvais que sur les bons auteurs, comme il reprochait effrontément à Voltaire de l'avoir fait dans le *Siècle*.

La *Préface*, malgré ses restrictions forcées, dévoile la vérité sur les principales sources de son travail. Il ne pouvait en effet tenir que des dames de Saint-Cyr ou de la maison des Noailles les manuscrits suivants, qu'il énumère avec complaisance. Les *Souvenirs de M^mes^ de Glapion et du Pérou*, toutes deux supérieures de Saint-Cyr, la *Vie de M^me^ de Maintenon* par M^lle^ d'Aumale, « son élève, son amie, sa confidente », les *Mémoires du sieur Manseau*, son intendant, les *Mémoires de M^me^ de Bouju*, religieuse, les *Mémoires de M. Hébert*, curé de Versailles, ensuite évêque d'Agen, « qui jouit pendant vingt ans de la confiance de Louis XIV et de M^me^ de Maintenon ». C'était là une excellente réclame auprès des amateurs d'inédit.

L'impossibilité où se trouvait La Beaumelle de faire imprimer à ses frais les *Mémoires* et les *Lettres*, l'amena, sur le conseil de son ami La Condamine[2], à user d'un expédient qui devait contribuer au succès de l'ouvrage. L'auteur des *Pensées* et de la contrefaçon du *Siècle de Louis XIV*, assez connu en France, en diverses parties de l'Europe, et tout spécialement en Allemagne, pour que sa mauvaise renommée lui rendît service en cette circonstance, soutenu de plus par les dames de Saint-Cyr et les amis de cette maison, sans compter les ennemis de Voltaire, ouvrit une

1. Voir Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, XIV, sur la *Vie de Maupertuis*, par La Beaumelle, ouvrage posthume, suivi de *Lettres inédites* de Frédéric le Grand et de Maupertuis (Paris, Ledoyen, 1856).

2. Taphanel, p. 232.

souscription qui couvrit les dépenses et dut même lui procurer un assez beau bénéfice[1]. Les quinze volumes des *Mémoires* et des *Lettres* furent offerts pour 13 florins ou 27 livres de France, et La Beaumelle put mettre à la suite de sa *Préface* une liste d'environ six cents noms, et, comme certaines personnes et entre autres des libraires français et étrangers avaient demandé plusieurs exemplaires, il y en eut environ dix-huit cents vendus d'avance. Il se trouva, parmi les souscripteurs, des amis, des indifférents et même des ennemis : La Condamine, le président de Hénault, M. de la Lande, Maupertuis (6 ex.), l'abbé Trublet (12), l'abbé de la Chau (20)[2], M^me^ de Glapion, l'abbé d'Olivet, Formey, Crébillon fils, Duclos, Voltaire (2). Les dames de Saint-Cyr ne souscrivirent ouvertement que pour deux exemplaires ; en réalité elles en reçurent cent quatre-vingts[3].

Comme personnages de haute condition, en France et en Allemagne, on doit signaler M^me^ de Pompadour (12), le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, la comtesse de Noailles, la margrave de Bareith, la comtesse de Bentinck (2), la duchesse de Saxe-Gotha (4), la reine de Prusse.

Enfin les libraires Néaulme, à Berlin, Rolland, à Naples, Nourse, à Londres, figurent les deux premiers pour 12 et le dernier pour 50 exemplaires.

L'ouvrage était donc habilement lancé, mais La Beaumelle eut des difficultés sérieuses avec certains libraires de Hollande, et même avec le sien qui habitait Amsterdam. Il eut à craindre les contrefacteurs, lui aussi, tout comme Voltaire, et s'en alarma davantage. Il se vit à son tour « dans la nécessité de défendre son bien contre une troupe de pirates », — c'est lui, le pirate dénoncé par Voltaire, qui les traite ainsi, — et en fut réduit à écrire mélancoliquement : « On n'achète pas Voltaire même sans murmurer : que serait-ce s'il fallait m'acheter deux fois? » Ce retour sur lui-même ne l'empêchait pas de contrefaire au même moment la *Pucelle*, ou, si l'on aime mieux, d'en faire une édition frauduleuse, avant que Voltaire osât la publier.

Les manuscrits que La Beaumelle se flatte d'avoir eus entre les

1. Le duc de Luynes, dans ses *Mémoires*, XV, 144, 4 juillet 1756, dit : « On souscrit publiquement pour la seconde édition. On prétend que la première a déjà valu plus de 80000 livres à l'auteur. »

2. Il sera question plus loin de cet abbé à propos de l'édition de la *Pucelle* par La Beaumelle.

3. Taphanel, p. 233. Il ajoute que M^me^ Geoffrin, qui ne figure pas sur la liste, sans doute par suite de sa prudence accoutumée, s'occupa de placer le plus d'exemplaires possible, et souscrivit personnellement pour 49. Il est vrai que La Beaumelle avait lu chez elle « les chapitres les plus piquants » des *Mémoires*.

mains, sans parler des *Lettres* de Maintenon, n'auraient pas suffi à donner à son livre une valeur spéciale. Les *Mémoires* ou *Souvenirs* des familiers de la marquise étaient-ils en effet toujours bien dignes de foi? On a le droit d'en douter[1]. Cependant il prétendait peindre le siècle de Maintenon aussi bien que sa personne. Il lut donc, mais assurément un peu vite, les ouvrages imprimés, *Mémoires* de Mme de Motteville, de Mlle de Montpensier, de Mme de la Fayette, de l'abbé de Choisy, de Feuquières, du marquis de la Fare, le *Journal* de Dangeau, encore manuscrit, les *Lettres* du chevalier de Méré, de Guy-Patin, de Scarron, de Mme de Sévigné, de Mme de Coulanges, les *Souvenirs* de Mme de Caylus. Mais il eut recours, sans choix ni mesure, à des témoignages beaucoup moins sûrs. Il citera, par exemple, comme une autorité, la *Vie de Ninon*, composée d'après les ouï-dire de l'abbé de Châteauneuf et de Voltaire, et, tout en ayant l'air de les dédaigner, il s'inspirera de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, de Bussy-Rabutin et de tous les libelles imprimés à la suite et attribués en grande partie à Sandras de Courtilz : le *Perroquet*, « dont le fonds est vrai », la *France galante*, « d'un homme très instruit », les *Derniers déréglements de la Cour*, où il est dit entre autres vérités que Mme de Maintenon établit Saint-Cyr pour en faire le sérail du Roi, enfin le « *Divorce royal*, le plus important dialogue entre Maintenon et Montespan ».

Lui aussi, il les fera parler comme s'il avait surpris leurs conversations, en empruntant parfois le fond des choses aux *Entretiens* de Mme de Maintenon avec les dames de Saint-Cyr. Voltaire condamne, à bon droit, dans son *Supplément au Siècle*, les harangues inventées par les historiens[2]. La Beaumelle nous fait au contraire entendre Bossuet sermonnant Louis XIV pour amener la retraite de Mme de Montespan; plus loin c'est Mme de Maintenon qui console le Roi au nom de la religion; viennent ensuite les altercations entre la prêcheuse et sa rivale revenue à la Cour. Ses exhortations à la vertu ne sont d'ailleurs pas toujours bien accueillies, et Mme de Fontanges, peu convaincue après avoir écouté une homélie de deux heures, finit par répondre : « Ne dirait-on pas qu'il est aussi aisé de quitter un roi que de quitter sa chemise? » L'idée se trouve bien dans Maintenon[3], mais le ton

1. Taphanel, p. 217, cite une lettre de Mme de Louvigny, témoignant ses doutes à cet égard en ce qui concerne M. d'Agen, Mme de Bouju et Manseau.

2. Il écrivait le 28 mai 1738 à Frédéric, prince royal de Prusse, à propos du *Siècle* auquel il travaillait déjà : « Je serais sûr de mentir si je voulais rendre compte des conversations de Louis XIV et de Mme de Maintenon ».

3. Dans l'*Entretien*, d'où ce mot est tiré, on lit (Geoffroy, *ouv. cité*, I, 104) : « Mais, Madame, vous me parlez de me défaire d'une passion comme de quitter

n'est pas le même. La Beaumelle a cru devoir y mettre du sien, par habitude d'altérer les textes, ce qui paraît être un besoin chez lui. Quant aux discours qu'il invente, ils sont tous ennuyeux au possible, et il s'est bien trompé s'il a cru séduire le lecteur par ce verbiage.

Mais il a d'autres cordes à son arc et cherche à piquer la curiosité par des titres alléchants, surtout dans le premier tome, par exemple : au chapitre X, Pauvreté de M^me^ Scarron ; au chapitre XI, Amants de M^me^ Scarron ; au chapitre XII, Qu'est-ce que les contemporains ont pensé de sa vertu? Ce sont là questions délicates à résoudre, et sur lesquelles la postérité n'est pas beaucoup mieux renseignée que les contemporains. La Beaumelle se défend du reste d'avoir voulu dénigrer son héroïne, mais il n'a rien voulu taire, et ce n'est pas, on le voit, sans un certain plaisir qu'il répète ce qu'on a dit de fâcheux sur ses mœurs. Était-il en effet bien utile de rapporter ce passage d'une lettre de Scarron : « M^me^ Fouquet est si férue des attraits de ma femme que je crois qu'il s'y mêle quelque chose d'impur ». Il ne laisse pas échapper non plus le mot de Ninon de Lenclos qui aurait dit à Fontenelle : « Elle était sage ; elle n'était point propre à l'amour ». Mais elle ajoutait tout de suite : « Je ne répondrais pas qu'elle ait toujours été intacte ». De quelle femme, conclut sentencieusement La Beaumelle, Ninon eût-elle répondu?

Somme toute, La Beaumelle, en écrivant des *Mémoires* qui ne sont ni une histoire de l'époque, ni une biographie pure et simple, ni un roman, s'est surtout appliqué à faire un recueil d'anecdotes. « On n'en trouvera, dit-il, nulle part autant sur Louis XIV[1]. Je n'en avance aucune que je ne cite mes garants », sauf pour les faits connus, « munis du sceau de la foi publique ». Les garants qu'il cite ne sont pas en général une caution bien sûre, et la foi publique est singulièrement sujette à l'erreur. Passe encore pour les événements politiques, qu'il relate d'après des témoignages assez probants, mais en délayant la matière à tel point que la guerre de la succession d'Espagne devient sous sa plume un véritable hors-d'œuvre. Il eût mieux fait de s'en tenir davantage au rôle de M^me^ de Maintenon, ce qui l'aurait amené à s'occuper plus

une chemise. » Cf. *Souvenirs de Caylus*, éd. Raunié, p. 129. On y trouve une lettre de M^me^ de Maintenon, du 13 septembre 1674, parlant « de conversations fort vives avec M^me^ de Montespan ».

1. Il voulait ainsi dépasser Voltaire, qui, dans la *Préface* de la première édition du *Siècle*, faisait dire à M. de Francheville, son prête-nom : « J'ose assurer que dans ces deux petits volumes on trouvera plus de faits intéressants et d'anecdotes curieuses que dans les collections immenses que l'on a données jusqu'ici sur le règne de Louis XIV ».

spécialement des questions religieuses, comme celle du quiétisme, où il fait preuve, par exception, de connaissances sérieuses et même d'esprit critique. Mais toujours, qu'il s'agisse du gouvernement intérieur, des affaires étrangères ou de celles des Églises, son travail, dans l'ensemble, n'est qu'une compilation diffuse, qui par elle-même devait plaire assez peu aux lecteurs. Il le comprit sans doute, malgré sa fatuité, et voulut avant tout amuser les oisifs par le côté romanesque du récit et aguicher les amateurs de scandale par l'indécence des détails[1]. Ce double but, il l'a poursuivi et atteint quand il a fait le tableau de la Cour sous la jeunesse du Roi et raconté ses amours à cette époque ; il a de plus cherché et trouvé l'occasion de nous révéler les secrets d'alcove dont il est très friand, même quand il nous fait part des exigences séniles de Louis XIV vis-à-vis de M^me^ de Maintenon. Du reste, ce grave sujet a préoccupé les gens les plus sérieux et les plus respectables. L'évêque de Chartres, directeur de l'épouse secrète du Roi, la rappela à cette occasion à son devoir et l'engagea à « faire par pure vertu ce que font tant d'autres sans mérite et par passion ». Elle est en effet « l'instrument des conseils de Dieu », et « c'est une grande pureté de préserver celui qui lui est confié des impuretés et des scandales où il pourrait tomber. C'est en même temps un acte de patience, de soumission, de justice et de charité[2] .» La Beaumelle a donc ici un garant digne de foi, mais il a, même en ce cas, une manière à lui d'insister sur les faits qui leur donne un aspect déplaisant :

Vraisemblablement, dit-il, M^me^ de Maintenon, qui tendait à une pureté parfaite de mœurs, haïssait ces soirées où son devoir la forçait à des actions que son goût rejetait, actions indifférentes en elles-mêmes, mais que la piété abhorre comme des attentats à la pudeur, ou qu'elle ne tolère que comme des soulagements à la faiblesse humaine, quoiqu'elles soient plus saintes que le plus sévère célibat, dès qu'elles sont légitimes.

Singulière et inutile phraséologie, qui alourdit, ici comme ailleurs, un texte assez clair par lui-même. L'idée qu'il se fait de l'état d'âme de M^me^ de Maintenon est d'ailleurs assez rudimentaire. Elle dut, pense-t-il, quand elle fut devenue la compagne légitime

1. Le duc de Luynes (*Mémoires*, XV, 144, 4 juillet 1756) a bien jugé l'auteur à ce point de vue. D'autre part, les *Mémoires de Trévoux* (septembre 1756) constatent, sans s'indigner cependant, que l'auteur « se permet des saillies qui sont ou des doutes sur les mystères ou des maximes très suspectes en matière de piété ».

2. *Mémoires de Maintenon*, VI, 76-81. Cf. Taphanel, p. 219, et Geoffroy, *Madame de Maintenon d'après sa Correspondance*, I, p. 155 et suiv.

du Roi, se dire, à propos de la coupable fécondité de Mme de Montespan : « Ah! l'heureux péché! » C'est en ces termes grossiers qu'il travestit ce qu'avait dit Mme de Maintenon : « J'étais bien éloignée en ce temps-là de croire que Mme de Montespan serait, après Dieu, la première cause de la haute fortune que j'ai faite ». Pourquoi donc se demander si elle a prévu plusieurs années d'avance sa prodigieuse élévation? Son embarras est assez excusable pourtant, car les textes des *Lettres* ou des *Entretiens*, malgré leur précision apparente, ne permettaient pas néanmoins de fixer cette physionomie fuyante. Il s'en souciait du reste assez peu. « J'ai peint, dit-il, Mme de Maintenon telle que je l'ai vue dans les *Mémoires* les plus fidèles. Hé! que m'importe qu'elle ait eu des vices ou des vertus? » On ne saurait mieux avouer son impuissance à la bien juger.

Il eût pu tout au moins se contenter de ces *Mémoires* dont il parle, qui offraient quelques garanties de véracité, mais c'était se priver de ce romanesque relevé d'indécence qui devait le faire lire de la meilleure société, à l'étranger comme en France. Il puisa donc à plaisir dans les pamphlets écrits vers la fin du règne de Louis XIV, il y ajouta de son cru pour épicer les anecdotes, et parvint à dépasser en cynisme et les libellistes du XVIIe siècle et les romanciers et conteurs de son temps. Mais on les lit ou parcourt encore, et on l'a oublié justement : il lui manque en effet et le style délicat dans sa négligence voulue de Bussy-Rabutin et même de Sandras de Courtilz et l'esprit maniéré et pourtant assez fin de Crébillon fils et de Voisenon. Privé de ces qualités qui ne courent pas les rues, il se montre gauche, sinon brutal : il n'est donc pas de son temps, au moins sous ce rapport, mais il a réussi, comme il s'en vante, à faire un « livre fort insolent » à tous égards.

Il est avéré aujourd'hui que le marquis de Villarceaux, soupirant sans doute évincé par Mme Scarron, avait fait faire un portrait suggestif de la cruelle. La Beaumelle l'avait certainement vu à Saint-Cyr, où on le tenait soigneusement enfermé, et il l'a décrit avec exactitude :

> Le marquis, dit-il, piqué de son attention à le fuir, cherche du moins à se consoler par l'illusion. Il l'a fait peindre en profil, sortant du bain, à mi-jambe, l'œil ardent, la bouche riante, les cheveux noirs et flottants, tenant de la main gauche une éponge, et de la droite une toile qui échappe arrêtée par un ruban attaché d'un diamant : la toile fuit; le bras gauche, une épaule d'ivoire et les environs s'offrent aux regards passionnés d'un génie brun, laid et vif; le génie tient un miroir

qui réfléchit, aussi en profil, les traits de la belle confuse : ses yeux et ses désirs dévorent les beautés qu'il voit et celles qu'il ne voit pas : il lit sur son front la honte et le plaisir qu'elle a d'être surprise : tout y respire cette volupté douce, attisée par la craintive pudeur.

Villarceaux ne quittait point cette image....

Le reste ne se peut citer.

A la demande de Mme de Louvigny, sa confidente de Saint-Cyr, La Beaumelle supprima bon gré mal gré les traits les plus vifs. On fit un carton[1] en cet endroit comme en plusieurs autres, mais certains exemplaires contiennent à côté des pages expurgées les pages condamnées[2].

Ce portrait avait été acheté par la *Regina mater* (Mme de Mornay, supérieure) dans une vente faite à Versailles, « pour le soustraire aux malins[3] ». « On vient, dit La Beaumelle, d'habiller et de gâter cette figure.... Le cartouche du miroir est rempli par une perspective, où l'on découvre un manteau royal, un sceptre et une couronne. » L'intention était bonne assurément, mais orner ce portrait des attributs de la royauté peut sembler un peu ridicule.

Si La Beaumelle laisse entendre qu'il ne répond pas de la vertu de Mme Scarron et prend plaisir à décrire, avec commentaires à l'appui, un portrait qui n'avait rien d'historique, puisque, dit-il, on n'y peut reconnaître l'original, il n'ose pas, quelque envie qu'il en ait eue peut-être, salir la mémoire de La Vallière. Aussi sa verve est-elle bien éteinte. On n'a donc à choisir chez lui, en ce genre de tableau, qu'entre l'indécence ou la platitude, quand il ne les réunit pas toutes deux. Il avait pourtant sous les yeux le charmant récit du marquis de La Fare et le délicieux portrait de l'abbé de Choisy. Pourquoi ne pas les citer en tout ou en partie? Il préfère parler en son propre nom, et c'est vraiment dommage pour le lecteur :

Mlle de La Vallière, dans un déshabillé léger, s'était jetée dans un fauteuil. Là, elle pensait à loisir à son amant[4]. Souvent le jour la retrouvait assise dans une chaise, accoudée sur une table, l'œil fixe, l'âme attachée au même objet, dans l'extase de l'amour. Uniquement occupée du roi, peut-être se plaignait-elle en ce moment de la vigi-

1. Texte de l'édition cartonnée : « .... la belle confuse d'être surprise : tout y respire la volupté, Villarceaux ne quittait point cette image. »

2. Lettre de Voltaire à MM. Cramer, libraires à Genève, du 15 mai 1755 : Il arrive tous les jours que des relieurs relient ensemble la page qui devrait être supprimée et le carton qui devrait être seul employé. »

3. Lettre de Mme de Lauvigny, citée par Taphanel, p. 205.

4. Il s'est peut-être inspiré de ce passage de Choisy : « Enfin elle voulait toujours voir son amant, ou songer à lui, sans être distraite par des compagnies indifférentes ».

lance des espions d'Henriette et de la sévérité de la reine-mère. Un bruit léger la tire de sa rêverie : elle recule de surprise et d'effroi. Louis tombe à ses genoux. Elle veut s'enfuir : il l'arrête. Elle menace : il l'apaise. Elle pleure : il essuie ses larmes. Elle craint la témérité d'un amant : il la rassure par les serments d'un roi. Elle le prie de se retirer : il obéit.

C'est La Vallière avant la chute. Soyons juste : il la peint tendre et réservée même après le péché. « Le piquant de la résistance » la rendait plus désirable, mais ne suffit pas à fixer un amant si volage.

M^me^ de Montespan fut d'ailleurs, selon lui, beaucoup plus experte en l'art d'aimer à la façon d'Ovide :

Jour et nuit appliquée à lui ôter le goût des plaisirs, elle prétendait l'arracher à toutes les femmes, en lui accordant ce que toutes ensemble auraient pu lui donner. Elle se livrait à tous ses désirs : et après les avoir tous satisfaits, elle lui communiquait encore tous les siens : et pour les éteindre, les derniers efforts de la lubricité la plus savante ouvraient les dernières sources de la volupté [1].

Où La Beaumelle a-t-il découvert ces secrets que l'on ne confie guère même à ses amis les plus intimes? Il ne cite pas ses autorités et pour cause. Mais son imagination dévergondée et ses goûts personnels suffisent à expliquer, comme on le verra bientôt, qu'il se soit complu à peindre la luxure [2]. M^me^ de Louvigny, qui avait eu pour lui de l'estime jusque-là, le reprit vertement à ce sujet : « La postérité, lui dit-elle, a bien affaire d'être informée des raffinements de M^me^ de Montespan. Quiconque fait l'anatomie de tant d'ordures ne se lave guère du soupçon de les aimer. Quand on a le cœur

1. Texte de l'édition cartonnée : « Elle se livrait à tous ses désirs, elle lui communiquait les siens. Ce n'était plus l'amour, c'étaient toutes les fureurs de la passion. »

2. Il avait cependant ici pris sans doute pour modèle un passage des *Mémoires pour servir à l'histoire de Perse*, p. 30 (Amsterdam, 1749), concernant M^mes^ de Nesle et de Prie, qui avaient été en même temps les maîtresses du duc de Bourbon : « Ces deux femmes vivaient dans une parfaite intelligence et ne se montraient rivales que dans l'art d'inventer des plaisirs et que dans la gloire de les savoir mieux goûter et faire sentir. L'une et l'autre sans pudeur, elles n'avaient d'autre mérite que celui de posséder parfaitement la science de conduire les sens par degrés jusqu'aux plus grands excès que la débauche et la luxure puissent faire imaginer. On ne pouvait se défendre de ressentir de l'amour pour elles, et, en même temps, de rougir de honte d'une faiblesse que la délicatesse condamnait. » La comparaison n'est pas à l'avantage de La Beaumelle. C'est d'ailleurs le seul endroit un peu libre de l'ouvrage, qui a été réimprimé en 1908 (Paris, Plon Nourrit), sous ce titre : « *Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV*, et attribué à Toussaint, auteur d'un livre sur les *Mœurs*.

pur, on glisse sur ces choses-là : on les passe rapidement, on n'y revient pas sans cesse[1]. »

Cette leçon méritée obligea La Beaumelle à adoucir le texte, où l'on fit un carton, mais n'eut pas d'autre effet sur lui.

Louis XIV n'est du reste pas mieux traité que Mme de Montespan. Si celle-ci est une espèce de Du Barry avant la lettre, son royal amant est quelque peu ridicule. La favorite ayant quitté Versailles, Mme de Maintenon prêcha au Roi le détachement des amours terrestres. Ce beau désintéressement produisit, qu'elle le voulût ou non, un singulier résultat :

« Louis, ravi que la vertu employât pour le ramener à Dieu les mêmes charmes que le vice avait employés pour l'en éloigner... imaginait le péché plus aimable à commettre avec la femme qui le peignait si laid et si odieux. » Aussi Mme de Montespan eut beau reprendre sa place à la cour : le Roi, ajoute ce profond psychologue de La Beaumelle, eut besoin, malgré les rares talents de sa maîtresse, « d'une image étrangère pour se ranimer, et dans ses bras il ne sacrifia plus qu'à Mme de Maintenon ».

L'amour du scandale ne suffit pas à expliquer ce luxe de détails parfois libidineux. La Beaumelle était naturellement porté au libertinage et s'y complaisait dans la réalité comme en imagination. Il éprouve même le besoin de confier au public ou à ses correspondants ses sentiments intimes à ce sujet.

Dans le *Supplément* de ses *Pensées* (1753) il émet des aphorismes de ce genre :

Que l'homme d'État se joue des plaisirs ; que, comme lui (Bolingbroke), il puisse dater des f....s de la belle Pultenay[2] des dépêches qui décident du destin de l'Europe.

Une femme qui prendra conseil de son tempérament préférera toujours à un homme d'esprit un homme qui n'a pas son esprit dans sa tête.

Les princes ont des haras de chevaux ; ils devraient en avoir de sujets. Quand on empêchera le mélange des races, on sera sûr d'avoir de l'excellent, et en chevaux, et en hommes.

Suit tout un plan d'éducation, surtout physique, où l'amour et le mariage occupent une large place. Pour son compte, La Beaumelle avait résolu le problème au mieux de ses intérêts. On se rappelle sans doute son aventure à Berlin avec Mme Cocchius. Il

1. Taphanel, p. 261.

2. Voltaire, dans une lettre à Cideville, du 20 septembre 1735, tient à peu près le même langage ; mais il n'écrit pas pour le public et se reproche d'ailleurs cette « vilenie ».

l'a racontée tout au long à la comtesse de Bentinck, qui servait à ce moment de médiatrice entre Voltaire et lui. La dame n'était certes pas prude, à en juger par le ton de la lettre qu'il lui adresse.

Au sortir de l'opéra il offrit à M^me^ Cocchius son carrosse pour la reconduire chez elle, mais il n'eut pas la patience d'attendre l'heure du berger. « Chemin faisant, dit-il, elle me permit des indécences décisives... Ces premières faveurs ne me donnèrent pas une haute idée des dernières, de sorte que, arrivés à sa porte, elle fut obligée de me prier de monter[1]. » On sait que le mari l'attendait en haut et ce qui s'ensuivit. La liaison au moins fâcheuse avec la Schweicher ne le guérit pas de ses goûts voluptueux. Un peu plus tard, après son second séjour à la Bastille et son exil en Languedoc, où il allait de ville en ville, son humeur amoureuse ne le quittait pas. Il s'attira même plus d'une affaire désagréable, dit M. Taphanel, par son sans-gêne vis-à-vis des femmes les plus haut placées. N'alla-t-il pas jusqu'à dire à l'une d'elles, qu'il conduisait au bal : « Vous êtes, madame, en habit de combat[2] ». Ses *Lettres* à Maupertuis, à la même époque, nous montrent d'ailleurs que, tout en songeant de temps en temps à se marier, il trouvait des consolations qui lui permettaient d'attendre. Mais il ne paraît pas les avoir rencontrées chez les femmes de qualité ni même chez les riches bourgeoises.

« Je viens, écrit-il de Nîmes[3], de prendre chez moi un excellent préservatif contre le mariage... C'est une grosse chrétienne, haute en couleurs,... — le texte est expurgé, — à physionomie imbécile, mais pudibonde, en un mot la Jeanneton des arènes : elle est très propre ou du moins fort saine, et ce qui m'enchante, c'est qu'elle veut me persuader que je lui ai ôté son honneur, et ce qui me comble, c'est que, si je ne l'avais tirée d'un cabaret, je l'aurais presque cru... Son emploi chez moi est le même qu'avait Voltaire chez votre roi, de m'amuser et de blanchir mon linge sale », c'est-à-dire pour Voltaire la prose et surtout les vers de Frédéric. Ce dernier trait fait un peu passer sur le reste.

Mais ce qui est inexcusable, c'est le cynique aplomb avec lequel La Beaumelle fait part à son ami des divers projets de mariage qu'il a formés entre 1757 et 1759, et qui n'échouèrent que grâce à sa cupidité. Le sévère moraliste, qui a tant reproché à Voltaire son amour de l'argent, donne ici toute sa mesure.

Il songe d'abord à la cousine d'un ministre, « riche de vingt-

1. Taphanel, p. 87.
2. Taphanel, p. 300.
3. Lettre à Maupertuis, du 2 juin 1758.

cinq mille francs, le jour de mariage, et de vingt-cinq autres à la mort de ses parents. Cette fille, dit-il, ne m'a point donné d'amour, mais m'a inspiré des idées de fortune. Je l'obtiendrais aisément. Son père est un petit marchand qui la tiendrait fort honorée de ma couche. Mais cela même me fait hésiter : elle est ici (à Valleraugue, pays de La Beaumelle) au rang des demi-demoiselles, et si elle me donnait à Paris un ministre pour parent, elle me donnerait ici pour parents tous les paysans d'alentour, barbiers, perruquiers, et celui même qui me frise actuellement. Du reste elle est protestante, — ce qui lui était indifférent, — et point laide ni sotte[1]. » Un mois après, le vent a tourné : « M^lle Peyrenc est d'un état inférieur, et peu séduisante... De plus c'est une masse de chair qui n'est pas présentable à son cousin[2]. » La dot est évidemment trop mince, et le cousin, M. Peyrenc de Moras, ministre de la marine, se montrerait sans doute peu accessible aux sollicitations que ne lui aurait pas épargnées La Beaumelle pour obtenir un emploi et faire lever son exil. Un peu plus tard, c'est la fille d'un marchand qui, son père étant mort, « n'a plus que soixante mille livres avec une mère à nourrir. Je suis, dit-il, totalement le maître de l'avoir, — admirons sa suffisance, — mais je me brouillai hier avec elle, et je ne sais si nous nous raccommoderons... Elle est jolie, dix-sept ans, des yeux, et bien élevée pour une fille de province[3]. » Moins d'un an après, il voit ses espérances déçues. L'avoir de la demoiselle est moins important qu'il ne l'avait cru, et, si la mère ne se dépouillait, il « risquerait de mettre des mendiants au monde ». Bref, tout est rompu, bien qu'il aime la belle et s'en soit fait aimer, « dans l'idée où il était avec tout le public qu'elle était un riche parti[4] ». Il forme encore un nouveau projet, qui n'aboutit pas, bien que ce dût être pour lui une « bonne affaire »[5].

Enfin, un an plus tard, les choses vont plus loin. Il est sur le point d'épouser une parente éloignée, de Nîmes, les « pactes » sont signés, mais, à la suite de démêlés assez vifs avec la famille de la future, le mariage n'a pas lieu. Pour obtenir « décharge d'une somme de sept mille livres qu'il avait reconnue fictivement à la fiancée », et peut-être aussi pour étaler sa science d'avocat nouvellement acquise, il composa alors un *Mémoire* « qu'il répandit à profusion et fut même accusé d'avoir laissé vendre à la foire de

1. Lettre à Maupertuis, du 9 novembre 1757.
2. *Id.*, du 18 décembre 1757.
3. *Id.*, du 14 mars 1758.
4. Lettre à Maupertuis, du 5 avril 1758.
5. *Id.*, du 10 août 1758.

Beaucaire[1] ». Si ce détail était exact, en pourrait soupçonner La Beaumelle d'avoir lui-même par fanfaronnade et très imprudemment envoyé à Fréron cette « pièce singulière », dont le journaliste s'empressa malignement d'insérer des extraits textuels dans l'*Année littéraire*, « pour ne pas en gâter les idées et le style » et pour « divertir un moment » le public aux dépens d'un « écrivain qui s'est fait, ajoute-t-il, une sorte de célébrité par sa compilation des *Mémoires de M^me^ de Maintenon*[2] ». Il est probable que cet envoi indiscret venait d'une autre main. La Beaumelle en effet était à ce moment tout au moins en froid avec Fréron, qui semble bien l'avoir tenu en assez piètre estime[3] comme écrivain et sans doute aussi comme homme.

Avec qui d'ailleurs La Beaumelle pouvait-il rester en bon accord? Maupertuis, qui venait de mourir, ne l'avait jamais traité que comme un complice compromettant. La Condamine seul l'aima jusqu'au bout d'une affection en quelque sorte paternelle et presque aveugle. M^me^ Geoffrin, instruite de toutes ses frasques depuis son séjour en Languedoc, ne voulut plus, après avoir eu connaissance de ce dernier mariage manqué, entendre parler de lui[4]. Montesquieu l'avait tenu à distance avant sa mort. Quant aux autres écrivains qu'il avait plus ou moins connus à Paris, écoutons son propre aveu :

« Je suis très mécontent du président Hénault. — Or, il venait de juger très sévèrement son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* dans un *Examen de l'Histoire de Henri IV*, par de Bury, auquel il avait grandement collaboré, et s'étonne qu'on lui en sache mauvais gré. — Je n'ai encore vu personne qui ait usé de ménagements avec moi. — C'était bien sa faute. — Je n'en veux plus user avec qui que ce soit. *Væ qui me commorit*[5]. Je n'ai écrit contre aucun homme de lettres, si l'on en excepte Voltaire. Cependant il en est trente qui sont acharnés contre moi. Qu'ai-je fait à Fréron[6]? »

1. Taphanel, p. 300-303.
2. *Année littéraire*, 1759, V, p. 289-296, 10 septembre.
3. Voir ce qu'il a dit des *Pensées* (*Lettres sur quelques écrits de ce temps*, V, 14 février 1752), et même de leur édition commune de la *Henriade*. Il garde d'ailleurs le silence sur tous ses libelles, malgré sa haine contre Voltaire.
4. Taphanel, p. 303.
5. . . . . At ille.
Qui me commorit. . . . .
Horace, *Satires*, l. I, I 44-45.
6. Lettre à Maupertuis, du 23 août 1758. — Cf. Lettre de Thieriot à Voltaire, du 1^er^ juillet 1756 : « Il est de notoriété qu'il est brouillé avec Fréron, et que celui-ci le déchire et le mord jusqu'au sang. » Il s'agit en ce cas de ce qu'il disait, mais non de ce qu'il écrivait dans son journal.

Et qu'importe qu'il l'ait mécontenté pour telle ou telle cause. Son incurable présomption, son ardeur à médire, son manque absolu de bon sens, ne suffisaient-ils pas à détacher de lui tous ceux qui avaient eu le temps de l'apprécier? Comment avoir confiance en lui? Ballotté sans cesse d'opinion en opinion, au gré des intérêts ou des caprices du moment, il offre le plus beau spectacle d'inconséquence qu'on puisse rêver à une époque où l'on prenait généralement parti pour ou contre la religion chrétienne. Il a tour à tour, et parfois en même temps, un pied dans les deux camps. Et ce n'est pas seulement par calcul égoïste qu'il se montre tel ou tel en public, car on voit par ses lettres intimes qu'il ne savait trop que penser. M^me^ de Louvigny, après avoir lu les *Mémoires de Maintenon* qu'elle l'avait tant aidé à écrire, le jugeait fort bien en disant qu'il s'y montrait tantôt catholique, tantôt huguenot. Peut-être, dira-t-on, protestant au fond du cœur, faisait-il des concessions au parti adverse par nécessité! Ce qu'il a dit du protestantisme avant de composer ces *Mémoires* et après les avoir publiés, prouve bien qu'il était aussi indifférent aux questions religieuses que peu soucieux de la vérité historique.

A peine sorti de Genève et tout frais émoulu des études théologiques, il était devenu sceptique au point d'écrire dans ses *Pensées* (1751) à propos du projet « désespéré », selon lui, de réunir les Églises protestantes : « Aujourd'hui que l'esprit philosophique a gagné jusqu'aux théologiens, le succès serait infaillible, si les princes engageaient les ecclésiastiques à prêcher aux peuples une salutaire indifférence pour les dogmes et un zèle ardent pour la morale. » Certes il avait bien le droit de penser comme Voltaire, mais n'est-il pas un peu dur de blâmer, deux ans plus tard[1], le zèle respectable de ses anciens coreligionnaires en ces termes malséants : « Je dirais volontiers à quelqu'un de ces huguenots qui violent les édits les plus justes et les plus sévères pour aller prier dans les déserts : « Qu'avez-vous besoin du culte public? Vous allez à ces assemblées défendues pour édifier... Vous prierez Dieu que vous pouvez prier bien plus tranquillement chez vous. Vous chanterez des hymnes qui ne sont pas faits pour ce siècle, vous participerez à des cérémonies qui ne vous rendront pas plus vertueux et qui ne vous prouveront pas que vous le soyez. Restez donc chez vous. »

Ce scepticisme dédaigneux se décèle encore dans ses *Mémoires de Maintenon.* Il aurait bien voulu « ne point entrer dans les

1. *Supplément des Pensées* (1753).

différends de religion », mais il est obligé d'y suivre Louis XIV et sa conseillère intime. La pensée s'élève cependant avec le sujet, et montrant cette fois des égards pour les hérétiques, qui sont « aussi injustement opprimés par la puissance civile que justement excommuniés par la puissance ecclésiastique », il conclut ainsi : « J'ai parlé des deux partis en Français qui n'est d'aucun et de leurs saintes disputes en homme qui croit y voir encore plus de passion que de sainteté. » Voltaire avait dit la même chose à la fin du *Supplément du Siècle*, sans laisser percer cette ironie qui sied bien au pamphlétaire, mais qu'il trouvait déplacée chez l'historien.

Si La Beaumelle est indifférent aux dogmes, ce n'est pourtant pas un renégat, et, devant la Révocation de l'Édit de Nantes, il éprouve quelque émoi et proteste contre les violences des soldats. Il a conseillé jadis aux huguenots de ne pas aller prier dans les déserts. Il les plaint néanmoins à présent : « Chanter, dit-il, les cantiques de David, pleurer sur les ruines des temples abattus, furent des crimes d'État. » Il prêche même la tolérance en plus d'un passage et particulièrement à propos de la *Réponse de M^me^ de Maintenon à un Mémoire sur la manière la plus convenable de travailler à la conversion des hérétiques* [1697][1]. Il a en effet ajouté au texte, « apostillé, dit-il, par un homme d'esprit, — c'est lui, bien entendu, — des remarques qui lui paraissent assez justes. » Sans croire, comme M. Taphanel, que Voltaire, qui avait depuis longtemps ses idées sur ce point, s'en soit inspiré dans son *Traité sur la tolérance*, qui est en effet postérieur, on doit reconnaître que l'indignation de La Beaumelle ne paraît pas jouée. Bien qu'il ait dit, à l'occasion des démêlés théologiques entre les jansénistes et les jésuites : « Si quelqu'un peut en parler avec impartialité, c'est sans doute celui

qui, sorti d'Israël,
N'invoque ni Baal ni le Dieu d'Ismaël [2],

il n'arrive pas à cette suprême indifférence au sujet des calvinistes

1. Ce titre n'est pas celui qu'il a donné à cette pièce justificative (*Mémoires de Maintenon*, VI, 98), mais celui de l'édition des *Lettres de Maintenon* par Geffroy, I, 293. Le texte est d'ailleurs le même ou peu s'en faut, mais Geffroy n'a pas publié les *Notes* de La Beaumelle.

2. C'est une parodie ingénieuse du passage d'*Athalie*, III, 3, où Nabal dit à Mathan :

Qui peut vous inspirer une haine si forte?
Est-ce que de Baal le zèle vous transporte?
Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël,
Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël.

ou tout au moins des persécutions si graves et si continues dont ils furent l'objet.

Il n'admet donc pas, et il a raison, « que la puissance civile ait quelque inspection sur la conscience du peuple »; il réclame « le libre exercice de la religion réformée sans publicité, sans cloches, sans synodes », et pour ses adeptes le droit de se marier « pardevant le principal juge du lieu », à défaut de leurs prédicants, afin d'éviter à leurs enfants « la note de bâtardise »; il demande surtout, avec une insistance qui l'honore, que les enfants ne soient pas ravis à leur famille, « leur éducation appartenant aux pères de droit naturel », pour être élevés dans la religion catholique, comme le conseillait hypocritement M^me^ de Maintenon, en disant qu'il « fallait accompagner ce dessein de beaucoup de discrétion ».

Mais ce beau zèle, qui scandalisa fort les dames de Saint-Cyr, se refroidit assez vite. Était-il bien sincère? La Beaumelle ne se montrait-il si bon huguenot que pour faire du bruit, selon son habitude? On est en droit de se le demander, quand on voit ses meilleurs amis le soupçonner un peu plus tard de tiédeur ou même de jouer un rôle. « Vous êtes protestant, et très zélé, lui écrira en 1760 La Condamine : Dieu sait pourquoi ce zèle!... Il m'a l'air de n'être que frondeur[1]. » La Beaumelle était avant tout préoccupé de ses intérêts, et ses convictions apparentes variaient suivant les besoins du moment. Il écrivait en effet à Maupertuis, le 5 avril 1750 : « Vous me croyez plein des préjugés de ma secte : je vous assure que je ne suis d'aucune... » Il trouve même, et à juste titre, que les pasteurs de Genève, accusés par d'Alembert dans l'*Encyclopédie* d'être sociniens, ont eu tort de ne pas l'avouer, puisqu'ils le sont.

Pour juger l'homme en connaissance de cause, nous avons un peu perdu de vue sa lutte avec Voltaire. Elle ne cessa pourtant jamais, comme on se l'est figuré, faute de regarder les textes et les dates d'assez près. Les *Mémoires de Maintenon* furent composés presque tout entiers en 1752 et 1753. La Beaumelle fut enfermé à la Bastille avant d'avoir pu lire le *Supplément du Siècle* de Voltaire. Se sentant coupable à son égard puisqu'il avait contrefait le *Siècle de Louis XIV*, en l'agrémentant des lettres et remarques que l'on connaît, sachant d'ailleurs que son redoutable adversaire préparait une réponse à cette édition, il semble l'avoir ménagé à dessein dans les premiers tomes de son ouvrage. Il y parle fort peu de lui, et s'il en fait forcément mention, puisqu'il traite en partie le même

1. Taphanel, p. 320.

sujet, c'est sans l'injurier. Il daigne même en dire du bien à propos du mariage secret de Louis XIV avec M^me^ de Maintenon, et, en relevant certaines erreurs de son rival, il se montre presque courtois. Mais au milieu du tome V il éclate de nouveau. Sorti le 12 octobre de la Bastille, il « trouve, en rentrant dans le monde, un libelle atroce contre lui sous le titre de *Supplément au Siècle de Louis XIV* ». Il y répondra, car « il doit à son honneur cette espèce de vengeance ». Ne soyons pas dupes de cette apparente modération si vite suivie d'un retour de colère. N'oublions pas qu'avant d'entrer à la Bastille, La Beaumelle avait chargé son complice Maupertuis de publier en Allemagne le *Mémoire* de Voltaire, qu'il avait apostillé, sa *Lettre à M^me^ Denis* et sa *Lettre sur ses démêlés avec M. de Voltaire*. Le bon apôtre feint ici une indignation qu'il ne pouvait réellement éprouver, puisqu'aucun des deux adversaires ne songeait à désarmer, au moment où leur guerre sans merci battait tout son plein.

La Beaumelle interrompit les *Mémoires de Maintenon* pour écrire sa *Réponse au Supplément* (1754). Il s'étonne ensuite que Voltaire, « au lieu d'y répliquer ou d'avouer ses torts, ait renouvelé dans ses derniers écrits les mêmes calomnies, comme s'il ne les avait pas réfutées. Ces nouvelles insultes, ajoute-t-il, me dégagent de la promesse que je m'étais faite de ne plus parler de lui. *Quis tam ferreus ut teneat se?*[1] »

Le tome V des *Mémoires* où il parle ainsi ne parut qu'en 1756, et Voltaire avait en 1754 fustigé en passant le contrefacteur du *Siècle* : « La littérature, disait-il, est un terrain qui produit des poisons comme des plantes salutaires. Il se trouve des misérables qui, parce qu'ils savent lire et écrire, croient se faire un état dans le monde en vendant des scandales à des libraires, au lieu de prendre un métier honnête, ne sachant pas que la profession d'un copiste, ou même d'un laquais fidèle, est très préférable à la leur[2]. »

Il est tout naturel que La Beaumelle ait regimbé sous les coups. Voltaire, qui ne prit pas la peine de riposter en règle à sa *Réponse au Supplément*, reviendra fréquemment sur les attaques de son ennemi. Était-ce seulement par amour-propre d'auteur? En ce cas il eût mieux fait de ne pas essayer de lui fermer la bouche. Mais il croyait, non sans raison, qu'il était de son devoir d'historien de démasquer le mensonge et l'ignorance. « Quand il ne s'agit que de

1. Juvénal, *Satires*, I, 31.

2. *Préface* mise en tête du tome troisième de l'*Histoire universelle* (1754), qui fut appelée plus tard *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*.

style, dit-il, que de critique, que de petits intérêts d'auteur, il faut laisser aboyer les petits faiseurs de brochures; on se rendrait presque aussi ridicule qu'eux si on perdait son temps à leur répondre ou même à les lire; mais quand il s'agit de faits importants, il faut quelquefois que la vérité s'abaisse à confondre les mensonges même des hommes méprisables : leur opprobre ne doit pas plus empêcher la vérité de s'expliquer, que la bassesse d'un criminel de la lie du peuple n'empêche la justice d'agir contre lui; c'est par cette double raison qu'on a été obligé d'imposer silence au coupable ignorant qui avait corrompu l'*Histoire du siècle de Louis XIV* par des notes aussi absurdes que calomnieuses[1]. » Fidèle à cette règle de conduite, Voltaire qui s'était laissé entraîner, dans le premier mouvement, à répondre aux personnalités de la contrefaçon du *Siècle* par des violences analogues, se borna à peu près, à partir de 1756, à relever de temps à autre les erreurs commises par La Beaumelle dans ses *Mémoires de Maintenon*.

Il serait fastidieux d'énumérer les reproches qu'il lui adresse sans toujours ménager les termes. C'est « un écrivain sans pudeur, sans retenue, sans science et sans raison ». Pour mieux lui marquer son mépris, il le nomme rarement et l'appelle d'ordinaire le « compilateur des *Mémoires de M^me^ de Maintenon* ». C'était en somme une revanche très justifiée des remarques de La Beaumelle sur le *Siècle*. L'écrivain seul est visé et atteint : ce n'est plus l'heure des représailles contre l'homme lui-même. Dans ces notes que l'auteur ajouta à ses éditions successives du *Siècle*, l'historien seul apparaît : sa dignité le voulait ainsi. Malheureusement il retrouvera l'occasion de revenir aux personnalités offensantes et ne la laissera pas échapper. Il est vrai que La Beaumelle l'invita pour ainsi dire à reprendre le rôle de pamphlétaire haineux et sans scrupule.

Au moment même où il allait enfin, après force tracas, pouvoir faire paraître ses *Mémoires de Maintenon*, vers le milieu de l'année 1755, l'abbé de la Chau, bibliothécaire du duc d'Orléans, lui proposa par lettre de publier la *Pucelle*. N'osant le faire lui-même, parce qu'il était soupçonné d'en fabriquer et vendre des copies, l'abbé cherchait un honnête courtier. « Il y aurait là, écrivait-il le 9 août, un bon coup à faire. Je doute que cela s'imprime jamais ici — à Paris bien entendu. — Ma copie me vient directement de la première main. Ce poème héroï-comique est la chose la plus plaisante, la plus impie, la plus impudique, la plus ingénieuse

1. *Préface historique et critique*, en tête de l'*Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand* (1759).

qu'il y ait au monde[1]. » La Beaumelle n'était pas homme à résister à la tentation. Il alla donc tout exprès en Hollande pour y faire imprimer la *Pucelle*, ce qui devait lui rapporter quelque argent et causer de plus bien des ennuis à Voltaire.

Celui-ci, qui avait commis la faute grave de commencer ce poème dans sa jeunesse et de le continuer à bâtons rompus dans son âge mûr, et qui avait été assez imprudent pour en laisser prendre des copies ou en envoyer lui-même à plusieurs personnes, entre autres à M^me^ de Pompadour, ne voyait pas sans inquiétude approcher le moment inévitable où son ouvrage, scandaleux à tant de points de vue, serait publié sans son consentement[2]. Il se plaignait à Thieriot qu'on eût rempli les lacunes de son livre « de toutes les grossièretés qui peuvent déshonorer un ouvrage » et qu'on eût « fait une gueuse abominable de cette pucelle qui n'avait qu'une gaieté innocente[3] ». Tandis que Darget, son ami et ancien compagnon de Potsdam, lui conseillait de ne jamais mettre cet enfant dans le monde[4], Thieriot, au contraire, en voyant « les copies si fort multipliées qu'il n'y avait pas de maison où il n'y en eût au moins une », l'engageait à corriger cet ouvrage de telle façon qu'on vît bien « qu'il n'y avait que lui seul au monde capable de produire celui » qu'il ferait imprimer[5]. Mais Voltaire se sent trop vieux, dit-il, pour « rajeunir cette vieille folie de trente années[6] ». N'osant pas publier la *Pucelle*, qu'il lui eût d'ailleurs été difficile d'avouer pour sienne, même en n'y admettant que ce qui était de son cru, et ne pouvant en empêcher la publication imminente, il dut se résigner à voir l'orage éclater sur sa tête.

L'édition préparée par La Beaumelle parut à l'étranger, tout à la fin de l'année 1755 ou plutôt au commencement de 1756. Elle était datée de Paris, 1755, et portait cette mention inusitée : « première édition ». Malgré cette réclame, qui voulait être habile, elle avait été précédée d'une autre, imprimée à Louvain ou Francfort. Les lettres de l'abbé de la Chau, citées par M. Taphanel, prouvent bien que l'édition de La Beaumelle n'était pas terminée au mois de novembre, et d'autres témoignages

1. Taphanel, p. 250 et suiv.
2. Lettre à d'Argental, du 8 septembre 1754.
3. Lettre à Thieriot, du 28 mai 1755.
4. Lettre à Voltaire, du 1^er^ juin 1755.
5. Lettre à Voltaire, du 1^er^ octobre 1755, en réponse à celle de Voltaire du 10 septembre (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1908. — *Lettres inédites* de Thieriot à Voltaire, publiées par Fernand Caussy).
6. Lettre à Thieriot, du 1^er^ octobre 1755.

démontrent que la *Pucelle* était publiée à ce moment même[1]. Mais les contemporains ne pouvaient discerner tout cela, et Voltaire, guidé par la haine, qui est souvent clairvoyante, attribua sans hésiter à La Beaumelle, au mois d'août suivant, une édition « en dix-huit chants, pleine d'horreurs[2] », qu'il n'avait pas même vue. Il savait bien que Mme Geoffrin, qui avait peu de sympathie pour lui, protégeait et prônait, pour avoir fait les *Mémoires de Maintenon*, son implacable adversaire[3]; mais il ignorait qu'elle allât jusqu'à s'intéresser[4] à cette « infâme édition[5] », où, dit-il, La Beaumelle « a fourré un millier de vers de sa façon, et qui est remplie d'atrocités contre les personnes les plus respectables[6] ». Bref, son inquiétude éclate dans ses lettres durant l'année 1755 et la seconde moitié de 1756. Il craint surtout de se voir attribuer un passage dirigé, lui écrit-on de Paris, contre Mme de Pompadour[7] :

> Telle plutôt cette heureuse grisette,
> Que la nature ainsi que l'art forma
> Pour le b..... ou bien pour l'opéra...

Ces vers, dit Beuchot, ne sont pas dans les éditions de 1755. Pourquoi donc Voltaire a-t-il peur? N'est-ce pas qu'il les avait vraiment écrits, qu'ils existaient dans certaines copies, et qu'il devait redouter de les voir publier un jour ou l'autre? Ils figurent en effet dans les éditions de 1756, et c'est là qu'après avoir été d'abord rassuré[8] par la lecture d'une des éditions de 1755 il les

1. Bengesco (*Bibliographie des Œuvres de Voltaire*) et Taphanel s'accordent pour reconnaître que l'édition, dite de Paris, est appelée première, a 14 chants (celle de Louvain en a 15), et qu'elle est accompagnée d'une épître de l'imprimeur au poète. Or, cette épître est bien dans le style de La Beaumelle. Mais ils n'osent décider si elle est ou non la première. Voici les preuves qu'elle ne l'est pas.

Dans la *Correspondance* de Voltaire se trouve une *Lettre* de M. de Saint-Sauveur, ministre du Roi à La Haye, adressée à M. Berryer, d'Amsterdam, le 6 novembre 1755. Il y est question de La Beaumelle qui, préparant son édition, a été devancé par une autre, que le ministre a sous les yeux, et qui a été faite, dit-il, à Francfort, « quoique supposée à Louvain ». — Voltaire, dans une *Lettre à l'Académie* (novembre 1755), est du même avis. — Le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, ayant reçu la *Pucelle*, l'envoie à Voltaire, le 27 novembre 1755, « sans l'avoir fait couper », car il veut tenir ses ouvrages de ses mains, « et non de celles de ses ennemis, qui ont intérêt à les falsifier ». — Cf. la Lettre de Voltaire, du 15 octobre 1755, à Tronchin, de Lyon.

2. Lettre à d'Argental, du 7 août 1756.

3. Lettre à Thieriot, du 20 août 1756.

4. Taphanel, p. 253.

5. Lettre à Thieriot, du 28 novembre 1756.

6. Lettre à Richelieu, du 20 décembre 1756.

7. Lettre à d'Argental, du 28 novembre 1756.

8. Il avait en effet vu antérieurement « cette maudite Jeanne » imprimée, mais « cela ne lui avait pas paru si terrible qu'il le croyait ». (*Lettre* à Tronchin, de Lyon, du 15 octobre 1755.) « L'édition que j'ai vue, dit-il encore, est l'ouvrage de la canaille. » *Lettre* à Bertrand, du 28 novembre 1755.

trouva « enfin », car il ne reçut qu'à la fin de décembre « une de ces abominables éditions de la *Pucelle*[1] ». « Abominable » sans doute, parce qu'elle contenait les vers dangereux. Il manda aussitôt[2] à d'Argental que le Duc de La Vallière avait bien voulu « se charger d'assurer M^me^ de Pompadour de son attachement et de sa reconnaissance pour ses bontés ». Le Duc lui a d'ailleurs répondu « qu'elle ne prêterait point l'oreille à la calomnie ». Il était donc à peu près tranquille de ce côté.

Quant aux indécences que l'on rencontre trop souvent dans la *Pucelle*, il cite lui-même dans ses Lettres certains vers ridicules ou grossiers, pour démontrer qu'ils sont indignes de lui. On s'est demandé s'il fallait en croire un auteur qui a renié presque tous ses ouvrages, sans tromper personne, il est vrai, par ses désaveux, et s'il n'avait pas, pour dérouter les soupçons, fait insérer à dessein, dans les nombreuses copies de sa *Jeanne*, assez différentes les unes des autres, des « vers détestables et des turpitudes révoltantes ». C'est Palissot qui l'affirme, Palissot qui alla justement le voir aux Délices au mois d'octobre 1755; mais sa parole est sujette à caution, d'autant plus qu'il n'a révélé la chose qu'en 1809, dans la dernière édition de ses *Œuvres*[3]. S'il flattait en effet Voltaire de son vivant, c'était par calcul plutôt que par sympathie, et ce faux disciple devait bientôt écrire ses *Petites Lettres contre de grands Philosophes* (1757) et faire jouer sa comédie des *Philosophes* (1760), en épargnant toutefois leur chef dans ces deux ouvrages. A supposer d'ailleurs que Palissot ait raison, il est bien peu probable que tous les vers dont aurait pu rougir Voltaire, vu leur grossièreté ou leur platitude, et que l'on rencontre dans les divers manuscrits et les éditions successives de la *Pucelle*, aient été écrits par lui : il faut donc renoncer à savoir la vérité sur ce point.

Quoi qu'il en soit, Voltaire avait deviné juste en soupçonnant La Beaumelle d'être l'auteur d'un nouvel acte de piraterie littéraire. M^me^ Geoffrin et la comtesse de la Marck, auprès de qui La Beaumelle était parvenu à s'insinuer[4], le soutenaient toutes deux dans cette belle entreprise[5]. D'Arnaud, brouillé avec Voltaire qui l'avait obligé à quitter Berlin, soupçonné également de complicité

1. Lettre à Thieriot, du 19 décembre 1756.
2. Lettre à d'Argental, du 20 décembre 1756.
3. *Œuvres complètes*, VI, p. 189 et suiv.
4. D'après la lettre de Thieriot à Voltaire, du 10 juillet 1756, la Comtesse, après avoir lu La Beaumelle, l'aurait chassé de chez elle « en lui disant qu'il était un très méchant et très malhonnête homme ».
5. Taphanel, p. 250 et suiv.

avec La Beaumelle, était tout au moins tenu au courant de ce qui se passait. Les Fréron, les Laporte, seront, quand le contrefacteur reviendra de Hollande, avertis de ce qu'ils auront à faire pour aider au succès. Quant à Palissot, protégé de la Comtesse[1], il n'est pas à Paris. Voilà ce que dit l'abbé de la Chau à son acolyte. Noter ainsi l'absence de Palissot, c'était indiquer qu'on aurait pu compter sur lui, s'il eût été là. Thieriot, fort bien renseigné sur ces « espèces », comme on disait alors, avait donc raison d'écrire à Voltaire, après la représentation des *Philosophes* : « Les illustres du temps, Fréron, Pompignan, Palissot, et toute la séquelle composée de plusieurs jésuites et de ces ridicules petits défenseurs de la religion qui publient des journées, des semaines, des mois, des années, — allusion aux feuilles périodiques, comme le *Censeur hebdomadaire* de d'Aquin et l'*Année littéraire* de Fréron, — sont soutenus par les plus puissantes et les plus hautes protections ». Il eût mieux valu ne pas leur répondre, car « ils sont comme des huissiers qui cherchent des coups à gagner pour vivre... Que sont devenues les feuilles et les paperasses de Desfontaines? Il n'en est pas plus question qu'avant leur existence[2]. »

Voltaire, incapable d'écouter d'aussi sages conseils, ne tarda pas à se venger de cette bande de « gredins, d'insolents, de fripons », qui par surcroît, dit-il, sont « ennuyeux ». Il en mit plusieurs en capilotade : c'est le titre qu'il donna au XVIII[e] chant de la *Pucelle*, composé en 1761. Fréron, conduit par les Anglais aux galères avec quelques autres, et délivré par Dunois et Jeanne, présente ses compagnons de chaîne au roi Charles. La Beaumelle vient à son tour :

> Pour le dernier de la noble séquelle,
> C'est mon soutien, c'est mon cher La Beaumelle.
> De dix gredins qui m'ont vendu leur voix,
> C'est le plus bas, mais c'est le plus fidèle ;
> Esprit distrait, on prétend que parfois,
> Tout occupé de ses œuvres chrétiennes,
> Il prend d'autrui les poches pour les siennes.

Les procédés plus qu'indélicats de La Beaumelle à l'égard de Voltaire ne sauraient faire accepter une pareille vengeance. Palissot, il est vrai, l'année précédente, avait accusé les Philoso-

1. Voir les Lettres de Voltaire à Palissot, du 30 novembre 1756 et du 16 février 1757. Voltaire ne se doutait certes pas, en chargeant Palissot de présenter ses remercîments et ses respects à la Comtesse, du rôle qu'elle avait joué dans la publication de la *Pucelle*.

2. Lettre du 18 juin 1760.

phes de vol sur la scène de la Comédie-Française. On voit à quel diapason était montée la querelle entre les deux partis. La Beaumelle n'était cependant pas à proprement parler un disciple de Fréron, dont il ne partageait par les opinions politiques ni religieuses. Mais ils marchaient parfois de pair contre l'ennemi commun, sans agir cependant de concert. Chacun d'eux luttait d'ailleurs avec des armes différentes, l'un dans son journal qui lui suffisait en tout temps pour l'attaque et la défense, malgré les entraves de la censure, l'autre bataillant à ses heures, en enfant perdu qui n'a rien à ménager, dans ses pamphlets publiés librement hors de France. L'un soutenait, au nom des principes, la cause du trône et de l'autel, l'autre ne poursuivait qu'un but intéressé, la satisfaction de sa haine contre Voltaire.

La première édition des *Mémoires de M^me^ de Maintenon* avait été introduite en France peu de temps après la *Pucelle*. L'ouvrage obtint un véritable succès. « Tout le monde, écrit le Duc de Luynes, veut le lire, et convient de l'avoir chez soi [1]. » Voltaire, qui y avait souscrit, l'avait entre les mains au mois de juin : « J'admire, écrit-il à d'Argental, comment un homme a l'audace de publier tant de sottises, tant de mensonges et de contradictions, d'insulter tant de familles, de parler si insolemment de tout ce qu'il ignore, et comment on a la bonté de le souffrir. Il est assez singulier que cet homme soit à Paris et que je n'y sois pas [2]. » N'avait-il pas lieu en effet de s'étonner qu'on tolérât les médisances et les calomnies dont La Beaumelle abreuvait les souverains ou princes de l'Europe, que lui-même se gardait bien d'attaquer de front, tandis qu'il se voyait maintenu hors de France et se trouvait à peine en sûreté aux Délices où il venait de s'installer? On a vu [3] dans ses lettres à d'Argental, à Thieriot, à Voisenon, à Pierre Rousseau, aussi bien que dans celles qu'il adressait au même moment à la duchesse de Saxe-Gotha, au prince de Wurtemberg, au maréchal de Richelieu, toute une série de dénonciations dirigées contre La Beaumelle pour arriver à le faire bannir ou emprisonner de nouveau. Tout au plus Richelieu, parmi toutes

1. *Mémoires*, XV, 144, 4 juillet 1756. — L'abbé Barthélemy écrit à M^me^ du Deffand (*Correspondance*, Calmann-Lévy, I, 380, le 27 mars 1771) : « Nous lisons (M^me^ de Choiseul et lui) les *Mémoires de M^me^ de Maintenon*, qui nous impatientent à l'excès. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit dans le temps, parce qu'il contient beaucoup d'anecdotes qu'on ne savait pas encore. Il ne réussirait pas aujourd'hui; le goût est bien plus difficile. Voltaire nous a rendu ce mauvais service, ainsi que les auteurs du dernier siècle. »

2. Lettre du 15 juin 1756. Cf. la lettre de Voltaire, du 21 juin, où Thieriot, qui connaît bien son ami, dit exactement la même chose, avant d'avoir reçu sa lettre du 15.

3. Taphanel, p. 282-283.

ces personnes, aurait-il pu servir utilement sa haine. Mais il était alors à Minorque, à la veille de prendre Fort-Mahon, et avait bien d'autres soucis. Quant à l'influence de Voltaire à la cour, elle était fort mince à cette époque. S'il avait en 1753 essayé de faire embastiller La Beaumelle, sans qu'on puisse du reste lui attribuer l'honneur d'y avoir réussi, rien ne prouve qu'il ait contribué le moins du monde à l'y faire loger derechef en 1756.

Les imprudences de plume de l'auteur des *Mémoires de Maintenon* suffisaient amplement à amener ce beau résultat. Il fut donc, à l'instigation de M. de Stahremberg[1], ambassadeur d'Allemagne, arrêté le 6 août pour avoir écrit que « la cour de Vienne était soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres[2] ». Il avait tâté de la Bastille une première fois pour avoir insinué dans une note du *Siècle* que le duc d'Orléans avait peut-être usé de poison contre la famille de Louis XIV : ce fut du moins le motif avoué, puisqu'il est très vraisemblable que ce fut pour avoir blessé M^me^ de Pompadour. Il fallait être bien étourdi pour s'exposer si tôt au même danger. La Beaumelle n'est pas en effet un héros prêt au sacrifice de sa liberté pour proclamer la vérité et défendre ses convictions, si toutefois il en a. Son martyre fut du reste assez doux comme il arrivait alors aux gens de lettres : il « fut, écrit-il à La Condamine, reçu à la Bastille comme l'enfant de la maison ». Il eut tous les livres qu'il voulut, put correspondre avec ses parents et amis, recevoir des visites, se promener à loisir dans les jardins[3]. Cependant sa captivité, qu'il n'avait pas voulu prévoir malgré les avertissements réitérés des dames de Saint-Cyr, lui devint à la longue si insupportable qu'il faillit en perdre la raison. Toutes ces démarches faites en sa faveur et ses propres supplications ne l'empêchèrent pas de demeurer dans sa prison plus d'un an et de n'en sortir que le 12 septembre 1757 pour être exilé en Languedoc, où il resta, sans pouvoir revenir à Paris, jusqu'en 1770[4].

1. *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 208, 27 août 1756.

2. *Mémoires de Maintenon*, V : « Le prince de Bavière, choisi par le roi d'Espagne pour son héritier universel, mourut à Bruxelles, âgé de sept ans (6 février 1699). La reine seule le pleura. Valincour, ou l'auteur du mémoire déjà cité, impute sans détour cette mort subite à la cour de Vienne, de tout temps infectée des maximes de Machiavel, et soupçonnée... » — Cf. sur cette mort les *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boilisle, Hachette, VI, p. 114-115. Voir aussi sur l'empoisonnement présumé de la reine d'Espagne, fille de Madame, Duchesse d'Orléans, et mère du Régent, ce qu'elle en dit dans sa *Correspondance*, éd. Brunet, III, 357, Charpentier, 1869.

3. Voir pour de plus amples détails Taphanel, p. 258-290.

4. « On a accordé, écrit Thieriot à Voltaire le 9 novembre 1757, quinze jours à La Beaumelle pour mettre ordre à ses affaires à Paris, et défense à lui d'y revenir sans permission. Il s'en va dans son pays avec ordre d'y rester. » Cf. une lettre de

La Beaumelle expiait durement un crime qui aujourd'hui ne serait même pas une peccadille. Si quelqu'un fut satisfait de le voir ainsi traité, ce fut assurément Voltaire bien plus que la cour de Vienne. Sa joie éclate sans pudeur, sinon en public, du moins dans sa *Correspondance* : « Ses calomnies, dit-il, viennent de le faire enfermer à la Bastille pour la seconde fois : c'était un chien enragé qu'on ne pouvait plus laisser dans les rues. » Et il ajoute, non sans quelque amertume : « C'est une étrange fatalité que ce soit un pareil homme qui ait été cause de ce qu'on appelle mon malheur à la cour de Berlin [1] ». Voltaire ne pouvait encore avoir oublié sa disgrâce et tous les ennuis qui en étaient résultés pour lui. Or, La Beaumelle, instrument docile et même aveugle de Maupertuis, avait certainement amené leur brouille définitive et par suite le départ de Berlin qui s'imposa à Voltaire plus tôt qu'il ne l'eût voulu. Il avait de plus témoigné à ce sujet une joie insolente dans sa *Réponse au Supplément*. La blessure une fois cicatrisée par le temps, Voltaire garda néanmoins tout entière sa rancune contre l'agresseur. Le patriarche de Ferney, se félicitant à coup sûr dans sa glorieuse vieillesse d'avoir quitté Frédéric à temps pour mener une vie libre et indépendante et devenir l'oracle de son siècle, n'eut jamais la générosité de pardonner une première offense qui avait été, il est vrai, suivie de beaucoup d'autres.

Cependant il garda un silence relatif sur La Beaumelle pendant dix longues années (1757-1767), où ce nom n'apparaît que très rarement dans ses lettres comme dans ses œuvres. C'est dans cette période qu'il atteint au faîte de sa réputation en menant sa croisade philosophique et antireligieuse. Il n'a pas l'air de songer beaucoup à ce chétif adversaire, qui végète d'ailleurs obscurément au fond de sa province, loin de la mêlée où ses anciens frères d'armes, Fréron, Palissot et autres, rivalisent d'entrain pour combattre les Encyclopédistes. Inférieur à eux par le talent et encore plus par le caractère, il semble bien avoir oublié les luttes d'autrefois. On pouvait le croire ou tout au moins le supposer, en ce qui concerne la période qui s'étend de 1757 à 1763, où la *Réponse au Supplément* fut réimprimée sous un autre titre. Mais ses *Lettres à Maupertuis*, aujourd'hui connues, prouvent clairement que, si Voltaire dédaignait désormais de le combattre en bataille rangée et ne lui décochait un trait perçant que de loin en

La Beaumelle au comte d'Argenson, du 1er avril 1757. Il demande « à achever sa pénitence en exil », et ajoute : « Il est inutile de me répandre en protestations sur ma circonspection à venir. » Delort, *ouvr. cité.*

1. Lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, du 23 août 1756.

loin, celui-ci n'avait pas perdu de vue son ennemi et ne pensait qu'à prendre sa revanche. Tandis que certains folliculaires ou auteurs de brochures attaquaient les philosophes en bloc et au nom des principes, La Beaumelle, incapable de faire comme eux, même s'il eût été à Paris, rêvait uniquement d'écraser Voltaire par rancune personnelle.

V

A peine arrivé à Valleraugue, son pays natal, il reprenait sa correspondance avec Maupertuis[1], et tout de suite il songeait à la fois à faire une édition des *Œuvres* de Voltaire dans le genre de celle du *Siècle*, et à publier de nouveau sa *Réponse au Supplément*, qu'il considérait comme son meilleur libelle.

Il écrivait donc de Montpellier, le 6 janvier 1758 : « Ma réponse à Voltaire a eu ici un succès merveilleux. J'en ai donné à mes connaissances une douzaine d'exemplaires. Cent personnes l'ont lue, elle m'a même fait des espèces d'amis. Trouvez, je vous prie, un libraire à Toulouse — Maupertuis y était alors — qui veuille la réimprimer, je la lui enverrai avec augmentation et correction, et je lui en achèterai douze exemplaires. Cet ouvrage peut être rendu meilleur. Le titre portera : *Lettres de M. de la B. à Voltaire.* » Malgré le succès « merveilleux » de son livre, quand il en faisait cadeau à ses compatriotes, il dit au mois d'avril 1758, dans une lettre écrite sans doute de Nîmes, où il logeait chez un ami : « Je trouve ici partout ce foutu *Supplément*, et personne n'a ma réponse. » Aussi quelle joie de pouvoir écrire à Maupertuis le 12 juin : « Enfin, on réimprime ma réponse à Voltaire, et je recevrai aujourd'hui la première épreuve. J'ai donné à cet ouvrage une forme un peu différente. Au lieu d'une lettre où tout était décousu, j'en ait fait une vingtaine dans chacune desquelles j'ai rapproché et ajouté ce qui concernait la même matière[2]. — Il prenait ainsi, après réflexion, modèle sur le *Supplément* de Vol-

1. Si elle avait continué du mois d'avril 1754 au mois d'octobre 1757, rien ne nous en est parvenu.

2. Ces vingt et une lettres portent chacune une date fictive, et vont du 15 octobre au 18 novembre 1753. C'est à ce moment que La Beaumelle avait en effet composé sa *Réponse au Supplément*, qui, sous sa première forme, est divisée en soixante-treize numéros et fut, d'après son dire, composée en moins d'un mois. Quand elles parurent en 1763, elles furent suivies de trois autres, la *Lettre à M. de Mésangi*, datée de Paris, 15 juillet 1754, la *Lettre de mes démêlés avec M. de Voltaire*, sans date, la *Lettre à M^me^ Denis*, Paris, 3 mars 1753. Les deux dernières avaient été publiées en 1753. La Beaumelle n'y joignit plus en 1763 le *Mémoire* de Voltaire qu'il avait *apostillé*.

taire. — J'ai supprimé quelques pages où je paraissais trop bas. J'en ai ajouté un grand nombre d'autres et beaucoup de plaisanteries ou du moins ce que j'ai cru l'être... » Pour « engager le libraire à s'en charger, il lui a promis un volume de 300 pages », et grossira l'ouvrage « de diverses pièces intéressantes », qui, si elles y avaient été jointes, eussent été de véritables hors-d'œuvre. Il se voit déjà imprimé et lu avec avidité. « Cette édition, écrit-il le 3 juillet, s'avance : il y a déjà huit feuilles imprimées. J'ai ajouté quantité de choses qui m'enchantent pour le présent.... Ma foi, je casse les vitres. » C'était assez dans ses habitudes. Quelques jours après, le 10 du même mois, toujours aussi échauffé, il dit en envoyant à Maupertuis cinq autres feuilles : « Vous verrez à la page 25 de ce que je vous envoie, une méchanceté contre d'Alembert. Dans les lettres suivantes, je tombe sur Diderot, sur Rousseau et autres quakers qui se sont mis à ses genoux, mais je ne cite et ne nomme personne[1]. » Les intéressés ne lurent sans doute pas la prose de La Beaumelle, et n'auraient en tout cas pas usé de représailles contre un misérable pamphlétaire qui ne pouvait les atteindre.

Mais, malgré l'obscurité où il vivait relégué, le danger pouvait venir d'ailleurs. Maupertuis, qui était fort circonspect, lui donna alors un bon conseil : c'était de supprimer « en entier » une lettre supposée d'un baron allemand[2], où Louis XIV était fort maltraité. L'auteur refit cette feuille à contre-cœur, mit à la place des « pauvretés », et « se dégoûta de tout l'ouvrage qui, dit-il, peut-être même ne paraîtra point[3] ». Il parut, mais seulement en 1763. D'où vint ce long retard? On l'ignore. La correspondance fut en effet arrêtée en 1759 par la mort de Maupertuis. Quant à la *Lettre* du baron allemand, elle dut être imprimée comme elle avait d'abord été écrite, car elle est très hardie, et La Beaumelle à cette date n'avait plus grand chose à craindre, puisqu'il était toujours en exil. Elle lui aurait, quelques années plus tôt, probablement rouvert toutes grandes les portes de la Bastille, mais en 1763 la tolérance était devenue plus grande pour les écarts de la presse, et l'opinion publique commençait à s'imposer au pouvoir absolu. Et puis La Beaumelle était si loin de Paris, si oublié,

1. D'Alembert est en effet nommé à la page 25. Quant à Diderot, Rousseau et autres, il y est fait allusion dans la *Lettre XX*, p. 160, et par le nom de quakers donné aux philosophes, La Beaumelle veut sans doute indiquer que ce sont des sectaires peu orthodoxes. Voir à ce sujet la première des *Lettres philosophiques*. — Cf. le *Préservatif*, où Voltaire cite ce mot de Desfontaines : « Brutus, plus quaker que stoïcien, a des sentiments plus monstrueux qu'héroïques ».

2. Lettre à Maupertuis, du 23 août 1758.

3. Lettre à Maupertuis, du 14 septembre 1758.

qu'il put se permettre, sans courir trop de risques, de faire le procès indigné du règne de Louis XIV, en prenant du reste la sage précaution d'y joindre, au détriment de Louis le Grand, le panégyrique outré de Louis le Bienaimé.

Voltaire avait dit dans le *Supplément au Siècle* :

Je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité, aient été moins foulés aux pieds, et où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que Louis XIV régna par lui-même.

La Beaumelle avait par prudence, au sortir de la Bastille, négligé de combattre cette assertion, discutable sur plus d'un point, dans sa *Réponse au Supplément*. C'eût été d'ailleurs, il l'avoue lui-même, « étranger à son sujet ». Mais les temps sont changés, et il en profite pour relever le gant, car il considère, semble-t-il, l'éloge de Louis XIV comme une injure qui lui est personnelle. Ce n'est pas qu'il soit bien convaincu, puisqu'il n'est huguenot que par intermittences. Il y a cependant, dans ce bon morceau de rhétorique, une certaine chaleur trop vite refroidie par la minutie des détails et la monotonie du procédé.

Quoi? s'écrie-t-il, Louis XIV était juste, quand il ramenait tout à lui-même, quand il oubliait (et il l'oubliait sans cesse) que l'autorité n'était confiée à un seul que pour la félicité de tous?... Était-il juste, respectait-il les lois, était-il plein des droits de l'humanité, quand il écrasait son peuple d'impôts?... Était-il juste, quand de sa pleine puissance et autorité il ravissait en pleine paix aux parlements le droit de remontrance, aux bonnes villes leurs privilèges, aux seigneurs leurs prérogatives?... Protégeait-il les lois, observait-il la justice distributive, respectait-il les droits de l'humanité, faisait-il de grandes choses pour le bien public,... quand en 1683 il défendait aux mahométans et aux idolâtres de se faire chrétiens réformés, aux notaires, aux avocats, aux procureurs, aux médecins d'exercer leur profession, etc., etc.?

Voltaire ne riposta pas sur-le-champ aux attaques nouvelles dont il était l'objet dans les *Lettres de M. de la Beaumelle*. Il ne les avait pourtant ni oubliées ni pardonnées [1], et l'occasion se présentant, il se vengera cruellement de l'attitude toujours hostile que le

1. Il en parle dans son *Mémoire* contre La Beaumelle (juin 1767), où il répond aux attaques contre Louis XIV. Cf. le *Fragment sur l'histoire générale* (1773), où se retrouve une bonne partie du *Mémoire*.

libelliste conservait fièrement vis-à-vis de lui. N'avait-il pas été tout particulièrement injurié dans cette lettre du baron allemand qui dit à son interlocuteur :

> Souffrirez-vous que votre ennemi déraisonne impunément?... Cassez cet inique arrêt de Voltaire.... Qu'un sujet, qu'un esclave de Louis XIV, le propose aux rois dans une épître dédicatoire comme un modèle parfait, je n'en suis pas surpris. Mais qu'un historien tel que Voltaire, qu'un homme qui s'érige en avocat des peuples et en précepteur des rois, qu'un philosophe accoutumé à... peser dans la balance de la justice les actions humaines, prononce comme le vulgaire, accorde la palme de l'équité au monarque le moins équitable,... c'est se jouer de tous les principes de vertu qui sont sur la terre, c'est insulter avec scandale au genre humain.

Cette leçon fort dure, qui renfermait une part de vérité, dut être fort sensible à Voltaire. Une sorte de trêve s'était établie depuis 1757 entre les deux ennemis. La Beaumelle la rompait brusquement avec sa violence accoutumée. Son adversaire, dont la haine semblait endormie, eut un réveil terrible.

Avant de publier en 1763 la nouvelle édition de sa *Réponse au Supplément*, La Beaumelle, ayant vu ses offres de service rejetées par le gouvernement, s'était, plutôt par esprit d'opposition que par zèle religieux[1], occupé de l'affaire Calas. Il y avait été poussé par son ami, le jeune Lavaysse, qui s'y trouvait mêlé. Il composa à ce sujet plusieurs mémoires qui demeurèrent inédits. Son rôle, dit M. Taphanel, fut « très actif, mais invisible ». Il est donc difficile d'admettre qu'il lui ait fait courir de réels dangers, et encore moins qu'il y ait eu de sa part « infiniment plus de mérite à défendre sur les lieux mêmes les victimes du fanatisme qu'à écrire au loin, comme le faisait Voltaire, des brochures en leur faveur »[2]. Voltaire, en quelque sorte exilé de France, ne pouvait vraiment pas quitter son asile tout exprès pour s'exposer au péril, sans mieux servir pour cela la cause des persécutés, et La Beaumelle, en cachant ce qu'il faisait pour eux avec une prudence qu'on ne saurait lui reprocher, n'en continuait pas moins — c'est son biographe qui le dit — à demeurer « l'ami de ces conseillers du Parlement de Toulouse, qui étaient tous grands brûleurs d'hérétiques », et qui furent cloués au pilori de l'opinion publique par

1. Il écrivait en effet à Maupertuis, le 2 juin 1758 : « Avez-vous eu le placet des protestants du Dauphiné? N'allez point croire qu'il soit de moi. Je ne me mêle point de ces choses-là, mais je souhaite fort qu'on s'en mêle avec succès. »
2. Taphanel, ch. XVII, p. 320-340.

le justicier Voltaire. Vouloir faire un héros de l'ondoyant et sceptique La Beaumelle, c'est évidemment exagérer son mérite très relatif en cette occurrence. Il n'était pas de ceux qui affrontent le martyre, et, devant le danger, il eût volontiers, comme Voltaire, crié : « Sauve qui peut »[1].

En tout cas, ses services, petits ou grands, furent largement récompensés. Par le jeune Lavaysse, il connut sa famille, et il eut, en 1764, l'heureuse chance d'épouser, après de longs ajournements dus à la résistance du père, la sœur de son ami. C'était une jeune veuve de trente ans, « riche et maîtresse de son bien, jolie par surcroît et d'un naturel charmant ». Après tant de mariages manqués par sa faute, La Beaumelle ne pouvait rêver rien de mieux. La médaille avait pourtant son revers. Si M. de Lavaysse avait montré quelque répugnance pour ce projet, c'est qu'il redoutait la colère de Voltaire, « dont il était publiquement l'obligé, et qui ne devait pas manquer de voir dans son consentement à une telle alliance un acte d'ingratitude ». Ainsi parle M. Taphanel, et la remarque est fort juste. Faut-il en conclure cependant que ce mariage fut l'unique ou même la principale cause qui ralluma la guerre? Pour accepter cette hypothèse, il faut oublier ou ignorer que La Beaumelle venait, quand il eut lieu, de recommencer la lutte, sans motif sérieux, par la réimpression de son libelle. La nouvelle de ce mariage, dont Voltaire fut informé très tard, fut tout au plus l'étincelle qui ranima le feu couvant sous la cendre. Encore pourrait-on n'y voir qu'une rencontre fortuite. A suivre les faits de près, en consultant avec soin les dates, on constate que la colère de Voltaire, inspirée par plus d'une bonne raison, devait éclater de nouveau tôt ou tard.

Il apprit la chose sans doute vers la fin de 1766, et cessa alors de répondre aux lettres de M. de Lavaysse. Il le remercia pourtant, le 30 janvier 1767, de ses vœux de nouvelle année, mais ne put s'empêcher de lui dire :

« Un de mes chagrins est qu'un homme aussi estimable que vous soit, malgré lui, le beau-père d'un homme pour qui je suis forcé d'avoir des sentiments opposés à ceux avec lesquels je serai, etc.[2] »

Voltaire est évidemment fort contrarié de voir entrer dans une famille honorable un personnage qui a eu les plus grands torts envers lui. C'est un sentiment très humain, et bien peu de gens seraient assez stoïques pour ne pas l'éprouver.

Peu de temps après, à la fin d'avril, parut une *Lettre de M. de*

1. *Aventure indienne*, 1766.
2. Voir, pour plus de détails, Taphanel, ch. XVIII, p. 341-381.

Voltaire dirigée contre La Beaumelle. La coïncidence est frappante, mais il faut se garder d'y voir un calcul machiavélique de sa part. En effet, avant que cette *Lettre* fût répandue, et envoyée à La Beaumelle lui-même, Voltaire avait publié les *Honnêtetés littéraires*, au nombre de vingt-six, qui sont du même mois d'avril 1767, puisqu'il en est fait mention dans une lettre de d'Alembert à Voltaire, du 4 mai. Or La Beaumelle ne figure qu'à son rang, dans cette revue d'ensemble que Voltaire passe de tous ses ennemis, morts ou vivants : Desfontaines, Lefranc de Pompignan, son frère, l'évêque du Puy, Jean-Jacques Rousseau, Nonnotte, Patouillet et autres moins connus. Il lui consacre la dix-septième, et par surcroît, lui faisant bonne mesure, une *Lettre à l'auteur des Honnêtetés, sur les Mémoires de M^me^ de Maintenon*. Voltaire, a-t-on dit[1], se faisait relire de temps en temps les libelles de ses adversaires pour réveiller sa verve satirique, et prenait plaisir « tous les matins, pour entretenir sa santé », à « courre une heure ou deux le Pompignan »[2] et autres gibiers de même nature, comme il s'en vante lui-même.

La Beaumelle avait trouvé naturellement place dans cette galerie de portraits, la plupart à peine esquissés : on ne peut s'en étonner. Comme il était d'ailleurs le plus acharné et le moins scrupuleux des ennemis de Voltaire, celui-ci, qui n'avait pas encore répondu aux *Lettres* à lui adressées publiquement pour le narguer et l'irriter, trouve le moment propice pour lui dire son fait une dernière fois. Il fit donc succéder presque immédiatement aux escarmouches des *Honnêtetés* une attaque isolée et directe : ce fut la *Lettre du 24 avril*, dont le début seul suffit à expliquer sa conduite, le reste ayant été dit et redit par lui bien des fois :

> Parmi un grand nombre de lettres anonymes, j'en ai reçu une de Lyon, datée du 17 avril, commençant par ces mots : *J'ose risquer une 95^e^ lettre anonyme*. Je l'ai envoyée au ministère, qui fait réprimer ces délits.

Voltaire a-t-il reçu, oui ou non, à cette époque, des lettres anonymes où il était insulté? A-t-il au contraire supposé l'existence de ces lettres et s'est-il fait écrire la 95^e^[3] pour se donner un

1. *Tableau philosophique de l'Esprit de M. de Voltaire*, p. 94 (par Sabatier de Castres), 1771.

2. Marmontel, *Mémoires*, t. II, l. VII, p. 184, éd. Tourneux, chez Jouaust.

3. Taphanel, p. 357. — Il indique, à l'appui de son hypothèse, une *Lettre* anonyme à M. de Voltaire, du 1^er^ février 1769, qui se trouve dans ses *Œuvres*, XXVII, p. 400 et suiv. Si cette *Lettre* est de Voltaire, comme il est probable, ce stratagème n'a pas ici plus d'importance que les lettres que les journalistes comme Fréron, par exemple, supposaient leur être adressées pour se donner le plaisir d'y répondre : c'est un simple artifice de polémique.

prétexte afin d'accabler La Beaumelle à cause de son mariage? On vient de voir qu'il avait de belles et bonnes raisons de le faire, sans avoir besoin de recourir à un stratagème. Est-il même vraisemblable qu'il ait si bien ourdi cette trame? Avant la *Lettre du 24 avril*, il fait allusion à ces lettres anonymes dans la vingtième *Honnêteté* : « C'est une grande ressource, dit-il, que celle des lettres anonymes, et fort usitée chez les âmes généreuses qui disent hardiment la vérité : les gueux de la littérature y sont fort sujets, et celui qui écrit ces mémoires instructifs conserve quatre-vingt-quatorze lettres anonymes qu'il a reçues de ces Messieurs ». Il ne nomme pas La Beaumelle, n'ayant d'ailleurs que des soupçons sans aucune preuve[1]. Mais La Beaumelle lui a joué de si vilains tours, que bientôt il sera amené à croire qu'il est tout au moins l'instigateur de ces lettres. En effet, dans la dernière on lui reproche d'avoir dit qu'un *nommé La Beaumelle est huguenot*. Ce léger indice va devenir pour lui une preuve presque certaine. Il ne l'accuse pas encore le 24 avril, mais il écrira le 4 juillet qu'il « a découvert enfin que c'est lui qui lui a fait adresser ces lettres », et que « la 95e ne peut être écrite que par lui, ou par son frère, ou par quelqu'un à qui ils l'auraient dictée, puisque, dans cette lettre, il n'est question que de La Beaumelle même »[2].

En admettant que ses soupçons soient mal fondés et que La Beaumelle doive être absolument mis hors de cause, qui croira que Voltaire, dans des lettres qui ne devaient pas être publiées, ait eu l'astuce de le dire coupable pour dissimuler à des amis intimes, comme d'Argental et Damilaville, que c'est lui-même qui a forgé la 95e lettre anonyme afin de le perdre? Peu à peu, la haine le poussant, il en est arrivé à penser que La Beaumelle, parmi ses ennemis, était seul capable de lui adresser ou faire adresser 95 lettres, qui étaient toutes de même écriture. Voilà ce qui est, ce me semble, plus que probable.

Si Voltaire eut un tort, ce fut d'envoyer à La Beaumelle la *Lettre du 24 avril*. C'était un surcroît de méchanceté du moins inutile. La Beaumelle étant malade, sa femme prit sur elle de répondre le 12 juin que son mari « n'avait aucune part aux lettres anonymes ». M. de Lavaysse père écrivit aussi à Voltaire, qui répondit à l'une comme à l'autre le 25 et le 29 juin, sans rien rabattre de ses préventions plus ou moins justifiées. Au contraire,

1. Dans le *Préservatif*, dirigé contre l'abbé Desfontaines et publié en 1738, il accusait déjà, sans preuves, son « ennemi mortel de lui avoir écrit des lettres anonymes et d'avoir envoyé vingt libelles contre lui en Hollande ». Mais La Beaumelle prête davantage au soupçon.

2. Lettres à d'Argental et à Damilaville, du 4 juillet 1767.

sa *Lettre du 24 avril* n'ayant sans doute pas été assez répandue[1] à son gré et l'envoi au ministère de la 95e lettre anonyme n'ayant pas produit assez vite l'effet qu'il en espérait, il composa vers la fin de juin un second libelle intitulé *Mémoire pour être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du Siècle de Louis XIV et pour être distribué à ceux qui ont les anciennes*. Mais il n'eut pas la patience d'attendre, et le *Mémoire* fut imprimé séparément et, d'après le témoignage d'un contemporain[2], ennemi de Voltaire, le pays de Foix et tout le Languedoc en furent inondés. Il n'y avait du reste rien dans ce nouveau factum qu'il n'eût répété à satiété sur le *Siècle de Louis XIV*, contrefait par La Beaumelle, sur les *Mémoires de Mme de Maintenon* et les « outrages adressés à Louis XIV, à tous les princes, à toutes les dames de sa cour, et surtout à Mme la duchesse de Richelieu ». Il revenait à la fin sur les lettres anonymes et l'envoi qu'il avait fait au ministère, de la 95e.

Ce *Mémoire* une fois distribué et « présenté au ministère de France »[3], Voltaire l'appuya, le 8 juillet, d'une lettre adressée très probablement à M. de Saint-Florentin, qui se mêla de cette affaire[4] :

Monseigneur, la vérité et moi, nous implorons votre protection contre la calomnie et les lettres anonymes. Vous daignerez lire, avec les yeux d'un sage et d'un ministre, cette requête en forme de mémoire[5]. Il s'agit des plus horribles noirceurs imputées à la famille royale. Il ne m'appartient que de vous supplier d'imposer silence à La Beaumelle, qui est actuellement à Mazères, au pays de Foix, et de vous renouveler le profond respect et la reconnaissance avec lesquels je serai toute ma vie, Monseigneur, votre très humble, très obéissant et obligé serviteur.

Cette dénonciation en règle choque nos mœurs aujourd'hui, quoique la mode n'en soit pas tout à fait passée. S'abriter derrière

1. L'édition originale, qui était devenue fort rare, fut reproduite pour la première fois dans ses *Œuvres* par Beuchot, mais le texte exact avait été réimprimé dans le *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, 1771, p. 98 et suiv.

2. Sabatier de Castres, *Tableau philosophique*,... p. 114. Voltaire, dans sa Lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, du 26 auguste, en parle comme envoyé au ministère il y a deux ou trois mois. — Il faut prendre garde de confondre la *Lettre du 24 avril* et le *Mémoire*.

3. Il fut publié, sauf quelques passages, par le *Journal Encyclopédique* (1er et 15 août 1767), mais après avoir produit son effet contre La Beaumelle.

4. Beuchot la suppose écrite à M. de Sartines, lieutenant général de police, et ajoute : « L'original ne porte point d'adresse; elle était sur l'enveloppe ». Une lettre de M. de Saint-Florentin, citée plus loin, et que Beuchot ne connaissait pas, autorise à penser que cette première lettre lui fut aussi adressée.

5. « Lisez seulement depuis la page 10, afin de ne pas perdre un temps précieux. » (*Note de Voltaire.*)

la famille royale, pour satisfaire sa rancune personnelle, n'était pas en effet très courageux. Mais Voltaire savait bien qu'on ne sévirait pas contre son ennemi uniquement pour lui faire plaisir. Et du reste, dans la lutte entre les philosophes et leurs adversaires, les deux partis employaient également ces armes perfides, et l'on ne s'en faisait pas faute même dans les querelles privées. La Beaumelle, tout en préparant la nouvelle édition de sa *Réponse au Supplément* (1763), avait usé contre Voltaire du même procédé. Se trouvant insulté derechef dans la *Préface historique et critique* que Voltaire avait mise en 1759 en tête de son *Histoire de Pierre le Grand*, et ne comptant pas trop sur la force de ses arguments pour le réduire, il « crut prudent, dit M. Taphanel, de dénoncer au Parlement de Toulouse, avec qui il était en bonne relation, les écrits qui le diffamaient : il s'en plaignit et en demanda la suppression dans une requête en forme; cette requête fut répondue d'un soit *communiqué aux gens du Roi*[1] ». Le fait se passait avant le procès des Calas. Pour une raison ou pour une autre, l'affaire n'eut pas de suite. Il est peu probable que la modération de La Beaumelle ait été le motif de cet avortement. Peu importe du reste, puisque Voltaire ne soupçonna même pas qu'il avait voulu le faire taire par autorité de justice.

Celui-ci n'admit pas d'ailleurs, et c'est tout naturel, que son ennemi lui imposât silence quelques années plus tard par un moyen analogue, mais plus expéditif. Voltaire n'ignorait pas en effet qu'il valait mieux s'adresser en ce cas à un ministre ou au lieutenant général de police qu'à un tribunal plus respectueux du droit et des formes. La Beaumelle, ayant appris par la *Lettre du 24 avril*, que lui avait envoyée Voltaire, et par le *Mémoire*, répandu à profusion dans le pays de Foix, que son implacable adversaire avait adressé d'abord au ministère une 95e lettre anonyme qu'il lui attribuait, et ensuite le *Mémoire*, écrivit à son tour, le 13 juillet, au ministre[2] qui avait reçu la dénonciation, et se défendit de son mieux, sans pouvoir se justifier d'accusation dont il était trop facile de faire la preuve. Voltaire l'avait en effet menacé de *mettre aux pieds du trône certains écrits*, qui tous contenaient des crimes, *dont la plupart étaient des crimes de lèse-majesté*. Il n'y avait qu'à lire ses ouvrages pour vérifier les faits. Si Voltaire exagère la portée des jugements de La Beaumelle, il n'en était pas moins

1. M. Taphanel (p. 315) a puisé ce renseignement dans le *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, p. 96, qui ne précise pas la date.

2. M. Taphanel ne parle pas de la lettre de Voltaire à M. de Saint-Florentin, ni de celle de La Beaumelle, qui sont les deux pièces les plus importantes des débats.

vrai qu'il s'était montré parfois fort hardi et même insolent, et son ignorance affectée au sujet des écrits que son adversaire lui impute et qu'il a peut-être, dit-il, forgés lui-même pour le perdre, ne suffisait pas à le disculper. Il a beau jurer qu'il « révère Louis XIV avec tout l'univers », on ne saurait l'en croire, après avoir lu la lettre du baron allemand.

Quant aux griefs personnels de Voltaire contre lui, il se montre encore plus maladroit. Comment ose-t-il prétendre que depuis quinze ans « il se tait sur son compte »? Sa femme, répondant à Voltaire, avait dit « douze », ce qui était plus exact, en admettant un silence complet depuis les *Mémoires de Maintenon* (1755-1756) jusqu'à la présente année 1767. Il se reprend d'ailleurs pour affirmer que depuis douze ans « il n'a pas fait imprimer une syllabe ». Il oublie les *Lettres à Voltaire* signées de son nom et parues il y a quatre ans. Il n'a pas non plus, assure-t-il, fait d'édition de la *Pucelle*. Si Voltaire, après avoir cru qu'il en était responsable, a pu sentir sa conviction chanceler sur ce point, grâce à d'Alembert[1], on sait aujourd'hui qu'il était bien l'auteur d'une des premières éditions.

Ces erreurs volontaires et cette défense à côté de la question ne pouvaient le tirer d'affaire. Aussi la plainte de Voltaire au ministre fut bientôt suivie d'effet, et le marquis de Gudane, commandant du pays de Foix, reçut une lettre de M. de Saint-Florentin, qui était tout à son désavantage :

« Le sieur de La Beaumelle, qui habite présentement, Monsieur, à Mazères, au pays de Foix, a écrit une infinité de lettres anonymes à M. de Voltaire, lesquelles, quoique sans signature, et particulièrement la dernière, ne laissent aucun doute qu'elles ne soient de lui; vous voudrez bien l'avertir de se tenir tranquille et de laisser en repos M. de Voltaire. Tous ces écrits anonymes ne pourraient que lui attirer des désagréments s'il les continuait[2]. »

Si La Beaumelle était cette fois innocent, sa mauvaise réputation témoigna contre lui. Il ne semble pas que l'influence de Voltaire en haut lieu eût suffi, à elle seule, à le faire condamner. D'ailleurs M. de Gudane, qui avait pourtant été en assez bons

1. Beuchot, *Préface de la Pucelle*.

2. Cette lettre avait été précédée d'une autre, du 10 juillet, adressée à Voltaire par M. de Saint-Florentin : « J'ai, Monsieur, gardé la dernière lettre anonyme qui vous a été écrite à la suite d'un grand nombre d'autres, et dont l'auteur se découvre par celle-ci; j'écris à M. de Gardac (*sic*), qui commande dans le pays de Foix, de parler au sieur de La Beaumelle de manière à l'obliger de se tenir en repos et de vous y laisser. » Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, 431.

rapports avec lui, ajouta à cette lettre les mots suivants, en date du 25 juillet :

« Je désire, Monsieur, plus que je ne l'espère, que la lettre du ministre vous contienne sur l'objet qui la détermine, et sur bien d'autres [1] ».

La Beaumelle n'aurait pas été traité ainsi, si par son incurable légèreté, par son orgueil maladif, par ses écarts de langage et de tenue et ses airs ridicules de bravache, il n'avait, dans son propre pays, réussi, comme autrefois à Copenhague, à mécontenter et à blesser même les gens qui lui voulaient du bien. Aux menaces à peine déguisées de M. de Gudane il se contenta de répondre avec fierté : « Il y a longtemps que la guerre est ouverte entre Voltaire et moi; et si j'étais d'humeur à l'attaquer, je n'aurais que faire de prendre le masque de l'anonyme. Je l'ai repoussé assez vigoureusement à la face de l'univers pour n'avoir pas besoin de recourir aux voies obliques. » Il se plaignit aussi à M. de Saint-Florentin, le 30 juillet, à peu près dans les mêmes termes, en affectant une bravoure qu'il n'avait sans doute plus.

En effet, épuisé au physique et au moral par la vie dissipée qu'il avait menée dans sa jeunesse et qu'il avait continuée dans sa province, après son exil de Paris, au milieu d'une agitation perpétuelle et d'aventures plus désagréables les unes que les autres [2], La Beaumelle ne désirait, depuis son mariage, que le repos et la tranquillité, et avait rêvé, même auparavant, de cultiver son jardin comme Candide [3]. Mais son amour du repos n'allait pas jusqu'à laisser les autres tranquilles et, juste à la veille d'épouser la fille de M. de Lavaysse, il avait provoqué Voltaire en publiant son ancienne *Réponse au Supplément*, notablement augmentée et aggravée. Ce fut certainement cette nouvelle agression qui rouvrit une blessure mal cicatrisée, et Voltaire, encore infatigable à soixante-dix ans, recommença la guerre par la faute de son adversaire.

Si l'on veut bien se rappeler tous ses griefs, la contrefaçon du *Siècle* accompagnée de lettres injurieuses et de remarques désagréables, le *Mémoire* apostillé par lui, la *Lettre sur leurs démêlés*, la *Lettre à M^me^ Denis*, la *Réponse au Supplément*, certains pas-

1. Taphanel, p. 354. — Cf. p. 322. M. de Saint-Florentin, que La Condamine, en 1762, avait sollicité en faveur de son ami, pour obtenir qu'il pût revenir à Paris, avait répondu par un refus, en ajoutant ces mots significatifs : « Il ne peut toujours que lui être avantageux pour l'avenir de se conduire sagement et de manière à faire rendre de lui des témoignages avantageux, *ce qu'il n'a pas fait jusqu'à présent.* »

2. Taphanel, ch. XVI, 295-319.

3. Lettre à Maupertuis, du 12 mars 1759 : « Je suis bien de l'avis de Voltaire : il n'y a en ce monde rien de bon sinon de cultiver son jardin. »

sages des *Mémoires de Maintenon*, et ajouter à tout cela l'édition récente des *Lettres à Voltaire*, bientôt suivie d'un mariage que celui-ci regarda presque comme un affront personnel, on comprendra, tout en le regrettant, qu'il ait voulu terrasser une fois pour toutes un ennemi aussi acharné. Il avait de plus ou croyait avoir de nouveaux motifs de haine. Avant qu'il eût reçu les lettres anonymes, il avait paru des *Lettres*[1] de lui plus ou moins falsifiées, dont il attribuait avec quelque vraisemblance la publication à La Beaumelle[2], d'autant plus qu'on les avait traîtreusement éditées sous les initiales L. B. Ce fut l'œuvre, paraît-il, d'un certain Robinet. Mais on ne prête qu'aux riches, et l'on sait, par les *Lettres de La Beaumelle à Maupertuis*, que ce pirate réclama à plusieurs reprises à son ami et complice les lettres qu'il avait reçues de Voltaire pour en faire l'usage que l'on peut penser. Voltaire redoutait encore, à la même époque, une réimpression du *Siècle* par La Beaumelle, qui devait se faire à Avignon[3], et priait le prince de Condé, le 20 juillet 1767, en lui envoyant le *Mémoire* présenté au ministère, d'agir auprès de M. de Saint-Florentin pour « prévenir cette nouvelle édition ». Ce fut à ce moment que le ministre, sans parler néanmoins de ce détail, qu'il ignorait peut-être encore, imposa silence à La Beaumelle. En tout cas l'édition projetée ne vit pas le jour[4].

Le succès de cet ouvrage, annoté par La Beaumelle et fort répandu à l'étranger, lui était insupportable[5]. Confondant toujours sa cause, et cela de bonne foi, sans quoi ce serait aussi ridicule qu'odieux, avec celle des rois et des princes, il dénonce sans relâche la contrefaçon : « Un tel coquin,... dit-il, est cité par tous les conspirateurs d'anecdotes, et la calomnie qui n'a pas été réfutée passe pour une vérité.... Je ne dois pas souffrir qu'on couvre d'ordures le monument que j'ai élevé à la gloire de ma patrie[6]. » « De jeunes provinciaux, de jeunes étrangers, cherchent chez des libraires le *Siècle de Louis XIV*. Le libraire demande si l'on veut ce livre avec des notes savantes. L'acheteur répond qu'il veut sans doute l'ouvrage complet. On lui vend celui de La Beaumelle[7]. » « Ces livres-là, dit-il à la duchesse de Saxe Gotha[8], se

1. Ses Lettres à d'Argental, du 28 novembre 1766 et du 15 juillet 1767, nous indiquent son état d'esprit à ce sujet.
2. *Appel au public contre un prétendu recueil de Lettres de M. de Voltaire* (1766).
3. M. Taphanel (p. 360) nie ce projet d'édition.
4. Lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, du 3 auguste 1767.
5. Lettre à Damilaville, du 22 auguste 1767.
6. Lettre à M. de Chennevières, du 7 septembre 1767.
7. Les *Honnêtetés littéraires*, 17e, 1767.
8. Lettre du 26 auguste 1767. — Cf. *Dictionnaire philosophique*, *Histoire*, *Section III*, 1771 (*Œuvres*, XIX, p. 364).

vendent mieux que les autres par cela même qu'ils sont calomnieux. Ils se vendent aux foires de Francfort et de Leipsick; ils vont jusqu'en Pologne et en Russie; ils sont cités dans les dictionnaires allemands. »

De l'insistance qu'il met à défendre son *Siècle* de 1752 à 1767, et même au-delà, depuis son *Supplément* jusqu'au *Mémoire* présenté au ministère, on peut conclure que sa lutte contre La Beaumelle a toujours eu, dans ses phases diverses, pour objet principal l'apologie de cette œuvre de prédilection. Il ne défendait jamais contre lui ni la *Henriade* ni son *Théâtre*[1]. Historien de race, il ne peut accepter, non seulement qu'on ait défiguré le *Siècle*, mais encore qu'on l'ait pour ainsi dire parodié dans ces misérables *Mémoires de Maintenon*, qui ont eu, eux aussi, tant de succès à l'étranger.

Voltaire ne se borna pas du reste à faire imposer silence à La Beaumelle, à propos de lettres anonymes. Il révéla aussi au public, dans sa *Lettre du 24 avril*, la fâcheuse aventure arrivée à son ennemi, à son départ de Gotha. « J'atteste, dit-il, ce prince (le duc) et M^me^ la duchesse de Saxe-Gotha, qu'il s'enfuit de leur ville capitale avec une servante, après un vol fait à la maîtresse de cette servante. » La phrase est au moins équivoque, et La Beaumelle peut paraître suspect de complicité. Tout naturellement il protesta auprès de la duchesse, par une lettre datée du 18 juin, mais la réponse se fit attendre : elle est du 24 juillet. Dans l'intervalle Voltaire, peut-être instruit de la démarche de La Beaumelle et quelque peu inquiet d'avoir, sans son aveu, pris la Duchesse à témoin d'un fait qu'il tenait d'elle, mais dont il exagérait l'importance, lui écrivit le 8 juillet, le jour même où il demandait satisfaction à M. de Saint-Florentin : « Votre Altesse sérénissine, lui dit-il, peut se ressouvenir qu'après avoir insulté votre auguste nom dans un mauvais livre intitulé *Mes Pensées*, il osa paraître dans Gotha, et qu'il en sortit précipitamment avec une fille qui avait volé sa maîtresse. » La Beaumelle n'est plus ici accusé de connivence. Mais, sans doute pour ne point paraître avoir réveillé sans motif cette histoire vieille de quinze ans, Voltaire explique à la Duchesse, qui, à en juger par les autres lettres qu'il lui écrivit à ce moment, était peu désireuse de voir son nom mêlé à cette querelle, qu'il s'est vu obligé d'agir ainsi pour sauver un gentil-

1. Cf. ce qu'il dit, à propos de ses *Éléments de Newton*, dans sa Lettre à l'abbé Prévost, de juillet 1738. Il n'a jamais répondu à ceux qui ont rabaissé les ouvrages de poésie de sa jeunesse, mais ne peut « garder le silence sur un ouvrage de philosophie; tantôt on a des objections spécieuses à détruire, tantôt des vérités à éclaircir, souvent des erreurs à rétracter ».

homme français à qui La Beaumelle venait d'imputer sa propre conduite. Il a donc attesté « devant les juges du point d'honneur qu'on appelle en France la connétablie » que c'était bien La Beaumelle, « et non un autre, qui partit de Gotha avec une servante qui avait volé sa maîtresse ». Ce gentilhomme français, accusé si longtemps après d'un fait déshonorant, sans qu'on sache ni qui il est ni d'où il vient, a bien l'air d'être sorti tout éclos du cerveau de Voltaire, qui voulait ainsi se disculper d'avoir compromis le nom de la Duchesse sans nécessité[1]. Quoi qu'il en soit, il lui demanda, le 18, « de confirmer, pour sa justification, la vérité de la conduite que ce malheureux avait tenue à Gotha », ce qu'elle fit les 24 juillet et 5 septembre par la plume du conseiller Rousseau[2].

La Beaumelle, battu de ce côté et désarmé de l'autre, puisqu'il lui était interdit de rien publier contre Voltaire, ne pouvait plus espérer prendre sa revanche. Il songea bien à adresser au Parlement de Toulouse une nouvelle plainte en diffamation, mais renonça vite à ce projet qui n'avait aucune chance de réussir. Il prépara aussi, pour riposter aux *Honnêtetés littéraires*, à la *Lettre du 24 avril* et au *Mémoire* une « réponse incomplète sur les points essentiels,... qu'il eut grandement raison de ne pas publier[3] ». Il revint donc à l'idée qu'il avait conçue depuis longtemps de faire une édition des *Œuvres* de Voltaire, avec un commentaire de sa façon, et « des notes perpétuelles », où, comme il l'avait dit quelques années plus tôt, il ne mettrait rien « qui blesse un autre homme que lui[4] ». Il avait même, en 1758, demandé à plusieurs reprises à son correspondant son appui pour mener à bien son entreprise : « Vous devriez bien, lui disait-il, m'envoyer, avant d'aller en Prusse, ce recueil de lettres de Voltaire. Je vous donne ma parole que je n'en ferai que l'usage que vous me prescrirez[5]. » La parole de La Beaumelle n'était pas bien sûre, même aux yeux de Maupertuis, qui, par crainte de représailles de la part de Voltaire, si elles étaient publiées, ne voulut pas les communiquer. Elles ne furent remises à La Beaumelle qu'après sa mort, par les soins de La Condamine[6]. Et pourtant il avait bien essayé de séduire son ancien complice. Sa correspondance avec lui, de 1757 à 1759, est remplie de cette idée, qui le hanta certainement tout le reste de sa

1. Lettre du 16 auguste 1767. — Il lui fait d'ailleurs remarquer que La Beaumelle « n'est accusé en aucune manière de son aventure de Gotha, dans le *Mémoire* envoyé au ministère il y a deux ou trois mois ». C'est exact.
2. Voir plus haut, p. 61-63.
3. Taphanel, p. 368.
4. Lettre à Maupertuis, du 5 avril 1758.
5. Lettre à Maupertuis, du 10 juillet 1758.
6. La Beaumelle, *Vie de Maupertuis*.

vie. Il ne put cependant réaliser son dessein, et, après ses déboires de 1767, il dut se borner à reprendre ou plutôt à continuer l'édition interrompue de la *Henriade*, préparée dès 1750 sous les auspices de ce même Voltaire qui lui faisait maintenant interdire de jamais s'occuper de lui par la voie de la presse[1]. Le livre fut, malgré toutes sortes de difficultés, enfin imprimé à Toulouse. Mais, à peine brochée, l'édition entière fut saisie en 1769, sur la plainte de Voltaire aux ministres, et mise sous séquestre jusqu'en 1793[2]. A en juger par une autre édition revue et corrigée par Fréron, qui parut en 1775, le commentaire de La Beaumelle n'était pas bien dangereux pour son adversaire; mais celui-ci, se souvenant des notes du *Siècle*, pouvait tout craindre. Ce n'était pas cependant une excuse suffisante pour se montrer si intolérant et si impitoyable.

Ce dernier coup fit comprendre à La Beaumelle, de plus en plus découragé, qu'il était définitivement vaincu dans cette guerre sans merci. Voltaire, à qui il avait jadis témérairement promis de le poursuivre jusqu'aux enfers, étoufferait sa voix jusqu'au tombeau. Aussi, sans paraître vouloir se résigner, laissa-t-il entrevoir dans une suprême protestation qu'il se sentait incapable de soutenir plus longtemps la lutte. Il fit paraître dans l'*Année littéraire*, du 4 septembre 1770, une longue lettre[3] fort terne, où il essayait encore, mais vainement, de faire bonne figure. Il y réfute d'abord le bruit ridicule[4], auquel ont cru ses amis, qu'il garde le silence depuis sa *Réponse au Supplément du Siècle*, parce que Voltaire lui fait, dit-on, une pension à Genève[5]. « Un tel soupçon, dit-il, suffirait pour me remettre les armes à la main, si je les avais jamais posées. » Il s'est tu, bien malgré lui, il est vrai, depuis plusieurs années. Mais il repoussera bientôt « les outrages contenus dans la *Préface* de l'*Histoire de Pierre le Grand*, dans celle des *Souvenirs de Caylus*,... dans le *Mémoire présenté au Ministère*, etc. » L'énumération est fort longue. Cependant, plein

1. Il collabora néanmoins en 1768 à un *Examen de l'Histoire de Henri IV*, de M. de Bury, composé par le marquis de Belesta. Voltaire, qui ne voulait pas être accusé d'avoir fait cet *Examen*, soupçonna La Beaumelle d'en être l'auteur, et, dans une lettre du 13 septembre, signala au président de Hénault ce que le critique y disait malicieusement de son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, et surtout de l'éducation corruptrice qui avait fait du petit-fils de Shah-Abbas, c'est-à-dire Louis XIV, un « prince inhabile à toutes les fonctions du corps et de l'âme ».

2. Taphanel, p. 372.

3. *Lettre de M. de La Beaumelle à MM. Philibert et Chirol, libraires à Genève.*

4. M. Taphanel (p. 373 et suiv.) croit que c'est une invention de sa part, pour avoir une raison de se défendre.

5. Grimm, *Corresp. littér.*, IX, 157, 1er novembre 1770 : « On voit que les amis de M. de La Beaumelle ont une idée convenable de l'élévation de ses sentiments, aussi il ne leur fait pas de reproche à cet égard, il est seulement étonné qu'une idée aussi folle ait pu entrer dans les têtes bien organisées de ses amis. »

de mansuétude pour cette fois, « il pardonne à M. de Voltaire ». Son ennemi l'a accusé de lui avoir adressé en une année 95 lettres anonymes. « Il ne le croyait pas, car pouvait-il croire qu'un homme qui l'avait bombardé publiquement, en 1753 avec des *comminges*[1], pour me servir de l'expression de M. d'Argenson, alors ministre de la guerre et de Paris, allait s'amuser quinze ans après à le piquer secrètement à coups d'épingle? »

Il sent bien d'ailleurs que sa justification sera inutile :

« Elle sera lue par quelques-uns de mes contemporaines et tombera bientôt dans l'oubli, au lieu que la diffamation parviendra sûrement aux siècles à venir, puisqu'elle est consignée dans le recueil des *Œuvres* de M. de Voltaire. Il arrivera donc que je me serai bien justifié et que je resterai pourtant flétri. Cette postérité sans cesse renouvelée me retrouvera dans les volumes de cette immense collection dont elle fera ses délices. Car, puis-je me dissimuler que les ouvrages de M. de Voltaire sont d'un genre à être longtemps l'unique lecture des femmes, des gens du monde et même des gens de lettres? Il a traité tant de sujets, il y a répandu tant d'agréments; il est si séduisant par les charmes de son style; il est si commode à lire et si facile à retenir! »

La Beaumelle ne voit qu'un remède à ce mal, c'est l'exécution du projet qu'il annonçait en 1752 dans sa *Lettre à M^me^ Denis*, c'est-à-dire l'édition des *Œuvres* de Voltaire, « avec des notes courtes et utiles dans le goût de l'édition que celui-ci lui a fait l'honneur de donner chez les deux libraires[2] des *Mémoires de M^me^ de Maintenon*[3] ». Le ton a bien changé depuis 1767. Parlant en effet, dans une lettre à son beau-père[4], de cette édition des *Mémoires*, il le faisait avec haine et mépris, en signalant les « notes satiriques dirigées contre lui ». Il est du reste tout à fait invraisemblable que Voltaire ait pris la peine de s'occuper de pareille besogne. Ce fut certainement, de la part de Philibert et Chirol, une entreprise de librairie très facile à exécuter, car il suffisait d'ajouter aux *Mémoires de Maintenon*, sans l'aveu de Voltaire, les notes qu'il avait insérées sur cet ouvrage dans ses diverses éditions du *Siècle*.

VI

La *Lettre* de La Beaumelle fut, en même temps qu'un témoi-

1. Bombes pesant environ 500 livres, auxquelles Louis XIV aurait donné ce nom, parce que le comte de Comminges, un de ses aides de camp, avait près de six pieds de hauteur et, environ, autant de circonférence. — *Dictionnaire de Trévoux*, éd. de 1771.

2. Philibert et Chirol, à qui est adressée sa *Lettre*.

3. *Mémoires et Lettres de M^me^ de Maintenon*, Genève, 1757-1758, 15 v. in-12.

4. Taphanel, p. 358.

gnage de son impuissance, son testament littéraire. Ayant depuis longues années fait à Toulouse la connaissance de Jean et Guillaume du Barry, il obtint enfin, grâce à leur sœur, M^lle^ Chon, avec qui, dit-il, il avait été, « non pas du dernier bien, mais du pénultième[1] », d'être délivré de l'exil. Il retourna à Paris au mois de mai 1770, et la parente et amie de la favorite le fit charger, à la fin de l'année, de dresser pour elle une collection de livres choisis. Il y plaça naturellement les *Mémoires pour servir à l'histoire de M^me^ de Maintenon*; mais Voltaire, dont il venait de faire l'éloge dans l'*Année littéraire*, Voltaire qu'il admirait autant qu'il le haïssait, y fut représenté par la dernière édition de ses *Œuvres* publiées en 12 volumes in-4°, chez Cramer, à Genève. Il avait de plus, suivant sans doute l'exemple de Rousseau, envoyé à M^me^ Necker sa souscription pour la statue du grand homme qu'allait faire Pigalle[2].

Voltaire, peut-être inquiet de voir La Beaumelle rentré à Paris, et instruit de sa faveur auprès de M^me^ du Barry, ne le perdait pas de vue et demandait à l'un de ses correspondants[3], le 10 novembre 1770, quel « était l'homme de Toulouse qui protégeait La Beaumelle ». Peu de temps après, le 8 mars 1771, il écrivait à La Condamine une lettre où il ressassait ses principaux griefs contre lui et qui se termine ainsi : « Dans ce cloaque d'infamies, sur lequel j'ai été obligé de fixer les yeux un moment, j'ai été bien consolé par votre souvenir ». La Condamine, ami intime de La Beaumelle, qui, en 1767, s'était adressé, mais fort prudemment, à d'Argental pour le prier d'apaiser Voltaire[4], avait sans doute essayé cette fois d'intervenir directement auprès du patriarche de Ferney, avec qui il était « lié depuis plus de quarante ans ». Mais on ne sait à quel propos il le fit, la réponse de Voltaire étant absolument muette sur ce point. Peut-être s'agissait-il du *Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire*, que celui-ci pouvait avec quelque vraisemblance attribuer à son éternel ennemi[5], puisqu'il y est question de leur querelle. Mais La Beaumelle, depuis longtemps malade et s'adonnant à l'opium, avait

1. Taphanel, p. 383 et suiv. — Grâce à elle, il hérita en 1771 d'une pension de 1 200 livres devenue vacante par la mort de Duclos, et ce huguenot, alors bien en cour, vit des pasteurs lui demander son appui auprès d'elle.

2. « M^me^ Necker, en lui renvoyant son argent, lui a fait dire simplement qu'elle ne recevait pas de souscription, ce qui est vrai. » Grimm, *Correspondance littéraire*, 15 juin 1770.

3. Lettre à M. Tabareau.

4. Taphanel, p. 353.

5. Dans sa Lettre à Marin, du 4 mai 1772, il lui attribue sans hésiter les *Trois siècles de la Littérature*, qui sont aussi de Sabatier. — Sur Marin, censeur, chef du bureau de la librairie, qui allait bientôt jouer un rôle dans l'affaire Goezman et Beaumarchais, voir De Loménie, *Beaumarchais et son temps*, I, ch. XIII.

bien perdu de son humeur batailleuse et n'était plus en état de braver Voltaire. Quelque temps avant sa fin, il remit au libraire Lejay, de Paris, le manuscrit de la *Vie de Maupertuis* et celui du *Commentaire de la Henriade*, dont l'édition avait été confisquée. Il mourut le 17 novembre 1773, et le 26 Voltaire écrivait à Marin : « Vraiment, non seulement il était huguenot, mais il était prédicant, le traître... C'était un plaisant apôtre. Je ne crois pas qu'il y ait rien dans le monde de plus bas, de plus lâche, de plus insolent, de plus fripon que cette canaille de littérature : vous devez vous en apercevoir, mon cher ami. » Ce fut là toute son oraison funèbre.

En 1775, le libraire Lejay fit paraître le *Commentaire de la Henriade*, par feu M. de la Beaumelle, revu et corrigé par M. F... (Fréron). L'*Avertissement* de Fréron n'a rien d'injurieux pour Voltaire, et les notes de La Beaumelle sont très polies, comme il l'avait annoncé lui-même en 1770[1]. Mais il s'y perd dans des minuties de détail, fait des chicanes constantes sur le style, relève des infractions à la vérité historique, critique fortement le plan, substitue ses vers à ceux de Voltaire, refait enfin des tirades entières que Fréron rejeta sagement à la fin de l'ouvrage, vu leur platitude. En un mot, La Beaumelle, n'ayant à considérer ici que le poète, s'en tient au Voltaire qu'il a combattu en 1751, et son *Commentaire* est un échantillon de ce qu'eût été cette collection de nos classiques qui fut le rêve de sa jeunesse. Il avoue néanmoins, sans les désigner clairement, que « quelques-unes des productions récentes[2] de M. de Voltaire ont du feu, de l'aménité, quelquefois de la fraîcheur et même de l'enthousiasme : *cruda Deo viridisque senectus*[3] ». Voltaire, à soixante-quinze ans, n'est plus à ses yeux le poète affaibli par l'âge à qui il conseillait, vingt-cinq ans plus tôt, de descendre du Parnasse. C'était faire preuve de bon sens que de reconnaître ses torts. Voltaire en fut-il touché? C'est peu probable. Il fit néanmoins un accueil souriant et légèrement ironique à la nouvelle édition :

« Il se peut très bien, dit-il à d'Alembert, que Fréron et La Beaumelle aient fait une *Henriade* meilleure que la mienne; rien n'est plus aisé. Il n'y a pas moyen de présenter requête au conseil pour qu'on préfère ma *Henriade* à celle de Fréron : cette démarche serait d'ailleurs contre les

1. *Lettre à MM. Philibert et Chirol.*

2. Il pense sans doute, non pas aux ouvrages en prose de cette époque, mais aux poésies, comme l'*Épître à mon vaisseau*, *Les Trois Empereurs en Sorbonne*, *Le Marseillais et le Lion*, l'*Épître à Boileau*, etc. (1768-1769). — C'est en 1769 qu'avait été mise sous séquestre la 1re édition du *Commentaire*.

3. Virgile, *Énéide*, VI, 304.

principes de M. Turgot, qui donne toute liberté aux marchands de livres comme aux marchands de blé. Considérez encore, s'il vous plaît, que la loi du talion est en honneur dans la république des lettres. Je me suis tant moqué de l'ami Fréron qu'il est bien juste qu'il me le rende[1]. »

Voltaire triomphant et maître souverain de l'opinion publique daignait fermer les yeux sur les critiques assez douces du *Commentaire*. Mais le libraire Lejay avait eu, à ce que dit Fréron[2], qui en décline l'honneur, l'idée malicieuse de mettre au-dessus du titre de l'ouvrage un frontispice finement gravé par de Saint-Aubin : on y voit en effet le buste de Voltaire, entouré d'attributs, couronnes de roses et de lauriers, trompette et lyre, et « de chaque côté, plus bas, comme de raison, le médaillon de La Beaumelle et le mien, dit Fréron, accompagnés de deux génies, dont l'un déchire des feuillets de la *Henriade*, et l'autre arrache quelques branches de la couronne poétique de M. de Voltaire ». A cette allégorie satirique le poète, indulgent par hasard, ne répondit que par un trait d'esprit :

Le Jay vient de mettre Voltaire
Entre La Beaumelle et Fréron :
Ce serait vraiment un Calvaire,
S'il s'y trouvait un bon larron.

On peut regretter qu'il n'ait pas toujours gardé cette mesure. Deux ans plus tôt, il avait outragé La Beaumelle après sa mort. Fréron ayant disparu à son tour le 10 mars 1776, il le traita plus poliment, ce qui n'était que justice :

« Savez-vous, mon cher ange, écrit-il à d'Argental, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de Catherin Fréron, et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? Elle me propose de prendre chez moi la fille à Fréron, et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite-nièce de Corneille. J'ai répondu que si Fréron a fait le *Cid*, *Cinna* et *Polyeucte*, je marierai sa fille incontestablement[3]. »

Voltaire a-t-il reçu vraiment cette lettre, ou l'invente-t il pour lancer un dernier trait à Fréron? Quel besoin a-t-il, en ce cas, d'écrire en termes presque identiques au marquis de Thibouville et à Marin les 7 et 17 mai suivants? Ces lettres ne devant pas être publiées, à quoi pourrait-il lui servir de leur annoncer une fausse

1. Lettre à d'Alembert, du 24 auguste 1775.
2. *Année littéraire*, 1775, II, 209-332.
3. Lettre du 30 mars 1776.

nouvelle? D'ailleurs le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, paru la même année, dit la même chose sous une forme à peine différente[1], ce qui prouverait, à défaut d'autres raisons, que c'est bien Voltaire qui l'a écrit ou fait écrire sous ses yeux. Stanislas, fils de Fréron, releva l'attaque du *Commentaire* à la mémoire de son père :

« Il n'y a point, dit-il, dans ma famille de personne assez lâche pour mendier les secours de M. de Voltaire en faveur de ma sœur.... Il est évident qu'une supposition aussi absurde est encore une de ces facéties dont M. de Voltaire égaie sa vieillesse. Cette prétendue invitation de se transporter du pays de Gex à Paris, pour assister à l'enterrement de mon père, est manifestement une plaisanterie.... Mais, si M. de Voltaire a réellement reçu cette lettre, il faut qu'elle soit l'ouvrage de quelqu'un des auteurs justement censurés par mon père[2]. »

Ne serait-ce pas plutôt un ennemi de Voltaire qui l'aurait écrite pour lui rappeler ironiquement que l'illustre critique, ainsi nommé par ses partisans, l'avait traîné dans la boue[3] au moment où il avait adopté la descendante de Corneille, qui allait, disait-il, « en sortant du couvent tomber en de bonnes mains », c'est-à-dire se trouver en contact avec un ancien acteur de l'Opéra-Comique, « logé, nourri et traité en frère » par Voltaire? C'était là un des épisodes les plus douloureux de sa lutte contre Fréron, car celui-ci avait dénaturé ses meilleures intentions et sali par la calomnie l'un des actes les plus honorables de sa longue carrière. En tout cas, si, par habitude des ruses et des « gambades »; le « vieux orang-outang de Ferney[4] », comme l'avait appelé dans un moment de colère Fréron, d'ordinaire peu poli, a pris ce détour inutile pour se venger de l'affront qu'il avait subi, la punition n'était pas bien terrible.

Voltaire, à plus de quatre-vingts ans, avait vu successivement disparaître ses trois plus dangereux adversaires, dont les attaques

1. « Son noble émule, son illustre adversaire, Catherin Fréron, mourut. Une chose assez plaisante, à mon gré, c'est que M. de Voltaire reçut de Paris une invitation de se trouver à l'enterrement de ce pauvre diable. Une femme, qui était apparemment de la famille, lui écrivit une lettre anonyme que j'ai entre les mains. Elle lui proposait très sérieusement de marier la fille de Fréron puisqu'il avait marié la descendante de Corneille. Elle l'en conjurait avec beaucoup d'instance, et elle lui indiquait le curé de la Magdeleine à Paris, auquel il devait s'adresser pour cette affaire. M. de Voltaire me dit : « Si Fréron a fait *le Cid*, *Cinna* et *Polyeucte*, je marierai sa fille sans difficulté. »

2. *Année littéraire*, 1776, IV, 217-230. — Cf. Desnoiresterres (*Voltaire, son retour et sa mort*, p. 106) suppose que cette lettre pourrait être l'œuvre de Delisle de Salles, drapé par Fréron dans l'*Année littéraire* du 14 août 1774, V, 217-245. Mais c'est une simple présomption.

3. *Année littéraire*, 1760, VIII, 163-164, 10 décembre.

4. *Ibid.*, 1773, I.

incessantes n'avaient pu ni empêcher d'abord ses succès de bel esprit, ni retarder ensuite les effets de sa propagande philosophique. D'où leur vint cette impuissance dans une lutte où ils n'avaient pas toujours tort? La supériorité de Voltaire comme écrivain, son adresse à manier le sarcasme et à lancer l'injure expliquent en partie sa victoire. Aucun d'eux en effet ne pouvait combattre à armes égales contre un pareil adversaire, et la médiocrité de leur génie contribua grandement à leur défaite.

La Beaumelle avait de l'esprit par intermittence, mais assez peu de connaissances précises, encore moins de jugement, aucune conviction à l'appui de son mince talent. Aussi ses libelles furent vite oubliés. Peut-être, à l'aide d'un journal, eût-il pu mettre plus de suite dans ses idées et de continuité dans sa polémique. Mais il eût fallu pour cela qu'il se ralliât à un parti, se soumît à une discipline, s'exposât moins étourdiment aux rigueurs de la censure et du pouvoir, et surtout poursuivît un but autre que la satisfaction de ses haines personnelles.

Desfontaines, qui l'avait précédé, et dont la *Voltairomanie* lui servit de modèle au début de ses démêlés avec Voltaire, avait entre les mains cette arme précieuse, une feuille périodique, comme on disait alors, mais il ne put ni ne sut en tirer bon parti. A peine entré dans la carrière en écrivant au *Journal des Savants*, il devint en 1725 l'obligé de Voltaire, qui le tira de Bicêtre où l'avait conduit une accusation de péché contre nature qui semble bien justifiée. La reconnaissance lui faisait un devoir de ménager son défenseur, quand il dirigea pour son propre compte le *Nouvelliste du Parnasse* et les *Observations sur les écrits modernes*. C'est ce qu'il négligea assez maladroitement de faire. Mort en 1745, il n'avait du reste connu, ou peu s'en faut, que Voltaire poète, et ne pouvait guère le critiquer qu'au nom du bon goût. Voltaire philosophe s'était à peine laissé entrevoir[1]. Aussi redoutait-il seulement pour ses poésies celui qu'il appelait « l'oracle des provinces » et dont les « *Observations* se vendaient mieux qu'aucun livre[2] ». Vingt ans après on ne lisait plus Desfontaines, car l'Encyclopédie et Voltaire avaient transporté la lutte sur un autre terrain et agité profondément l'opinion plus préoccupée désormais des questions religieuses, politiques, économiques, que soucieuse des discussions sur le beau dans les lettres et les arts, qui captivaient autrefois toute son attention.

1. Cependant l'abbé Gaiyet, dans une lettre au président de Bouhier, du 13 décembre 1739, accusait Voltaire « d'en vouloir à Dieu, à la religion et aux bonnes mœurs ». Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 363.

2. Lettre à d'Argental, du 6 février 1739.

Fréron, élève et collaborateur de Desfontaines, lui succéda dans l'emploi de folliculaire en vue. Comme le dit l'abbé de Voisenon, *Zoïle genuit Mævium, Mævius genuit Guyot-Desfontaines, Guyot autem genuit Fréron*[1]. Il s'occupa donc uniquement de critique littéraire, au sens le plus étroit du mot, jusqu'au jour où il se vit obligé de défendre le trône et l'autel, l'autel surtout, contre les attaques de Voltaire, de ses égaux et de ses disciples. S'il remplit avec quelque succès la première partie de son rôle, il échoua assez piteusement dans la seconde. La largeur d'esprit nécessaire pour comprendre et traiter les questions importantes lui manquait. Cependant, avec le secours de ses « croupiers » ou associés, il tint quelquefois Voltaire en échec, et l'on n'a pas mis assez en relief son mérite relatif dans la lutte qu'il engagea courageusement contre lui[2].

Il serait néanmoins téméraire d'affirmer qu'un écrivain supérieur eût pu sauver le parti adverse des multiples dangers qui le menaçaient : Voltaire en effet dut son triomphe à la complicité de l'esprit public encore plus qu'à son propre génie. Il aimait d'ailleurs la bataille qui doublait ses forces, il s'animait devant les obstacles, « devenait plus hardi en raison des efforts qu'on faisait pour le soumettre »[3], et, quand il sentit enfin qu'une bonne partie de l'opinion était derrière lui, sans oublier les ménagements et les subterfuges conformes à sa nature, il leva davantage le masque et fit une guerre ouverte aux idées que défendaient mal les Fréron et consorts.

S. Lenel.

1. *Commentaire historique*, p. 120 : c'est Voltaire qui attribue à Voisenon ce propos.
2. Voir l'article d'Eugène Despois, dans la *Liberté de penser*, t. IV, n° 20, 15 juillet 1848, et celui de Jules Soury dans la *Revue des Deux Mondes*, 1877, 2e v., 80-112.
3. Lettre à Thieriot (en anglais), s. d. (1735).

MÉLANGES

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTAIGNE

La publication des annotations inscrites par Montaigne dans les marges de son Nicole Gilles, publication qui a été faite par notre Revue[1], nous offre une occasion excellente de mettre à jour, si je puis ainsi parler, le catalogue de sa librairie.

Aidé des travaux du Dr Payen, de M. Bonnefon et des divers commentateurs des *Essais*, j'ai essayé de dresser ce catalogue au tome I de mon étude sur *Les sources et l'évolution des « Essais »*. J'ai donné un premier supplément ici même, dans le numéro d'avril 1910 (p. 335); en voici un second. Les annotations du Nicole Gilles, qui sont de l'année 1564 ou environ, ainsi que M. Dezeimeris l'a bien montré, ne nous enseignent pas seulement, ce dont nous avions tout lieu de nous douter d'ailleurs, que certains de ses ouvrages favoris étaient dès cette époque entre ses mains; les *Vies* de Plutarque, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, les histoires de Froissard, de Commines, de Paul-Émile. Elles nous révèlent en outre cinq ouvrages qu'il a étudiés et dont nous n'avions retrouvé que des traces incertaines, ou même point de traces du tout dans les *Essais*. Et sans doute ces ouvrages ne sont pas pour nous parmi les plus instructifs puisque Montaigne ne les a pas eus en main, semble-t-il, dans le temps où il écrivait; ils le sont plus toutefois que tels autres dont seule la signature de Montaigne, inscrite au titre, nous révèle qu'ils ont fait partie de sa bibliothèque. Ceux-là du moins ont été pour lui des livres d'étude. C'est en eux qu'il a puisé ses connaissances historiques. Quand il lit chez Nicole Gilles quelque récit erroné ou contesté, leur souvenir se présente spontanément à sa pensée.

A ces cinq ouvrages qui nous sont révélés par les annotations du Nicole Gilles je joindrai les titres de deux livres dont des exemplaires ont été signalés munis de la signature de Montaigne, et ceux de quelques ouvrages dans lesquels on a récemment indiqué des sources des *Essais*.

I. — Corneille Agrippa. *De occulta philosophia libri tres.*

J'ai signalé[2] que, avant 1580, dans l'essai I, xxi, *De la force de l'imagination*, Montaigne a fait d'importants emprunts à cet ouvrage.

1. Cf. année 1909, pp. 213 et 734; 1912, p. 126; 1913, p. 133; 1914, p. 101.
2. Dans cette Revue, année 1912, p. 802.

II. — Girolamo Benzoni, *Histoire nouvelle du Mouveau-Monde... extraite de l'italien de M. Hierosme Benzoni,... par M. Urbain Chauveton, ensemble une petite Histoire d'un massacre commis par les Hespagnols sur quelques François en la Floride....* — (Lyon), E. Vignon, 1579.

Dans son ouvrage sur *L'exotisme américain dans la littérature française au XVI^e siècle* (Hachette, 1911), p. 197 et suiv., M. Gilbert Chinard a signalé dans l'essai I, xxxi, un emprunt important fait par Montaigne à cet ouvrage. A titre de preuve en voici le début :

Montaigne (I, xxxi).

Platon introduit Solon récitant avoir appris des Prestres de la ville de Sais en Égypte que jadis et avant le déluge il y avait une grande isle nommée Atlantide droict à la bouche du destroit de Gibraltar qui tenoit plus de pais que l'Afrique et l'Asie toutes deux ensemble et que les roys de cette contrée la, qui ne possédaient pas seulement cette isle mais s'estoient estendus dans la terre ferme si avant qu'ils tenoyent de la largeur de l'Afrique jusques en Egypte et de la longueur de l'Europe jusques en la Toscane, entreprindrent d'enjamber jusques sur l'Asie et de subjuguer toutes les nations qui bordent la mer Méditerranée jusques au golfe de la mer Majour, et pour cet effect traverserent les Espaignes, la Gaule et l'Italie jusques en la Grèce ou les Athéniens les soustindrent, mais que quelque temps après et les Athéniens et eux et leur isle furent engloutis par le deluge.

Benzoni (Trad. Chauveton, p. 42 à 47).

C'est Solon, l'un des sept sages de la Grèce, qui raconte cela dans les Dialogues du Timæe et du Critias où le philosophe Platon le fait parler; comme l'ayant ouy dire aux Prestres de la ville de Sais en Egypte....

C'est que jadis il y avait une grande isle nommée Atlantide, droit a la bouche de l'Estroit de Gibraltar qui tenoit plus de pays que la Libye et l'Asie ne sont toutes deux ensemble. Et que la dedans il y avait de grands Royaumes et de fort puissans Rois qui pour lors non seulement tenoyent toute l'isle, mais mesme ayant ancré bien avant dans la terre ferme, possedoyent de la largeur de l'Afrique jusqu'en Egypte, et de la largeur de l Europe jusqu'en Toscane. Si un jour prist envie à ces Rois... d'enjamber jusques sur l'Asie et mettre sous leur main toutes les nations qui bordent la mer Méditerranée jusqu'au Golfe de la mer Euxine ou Maiour qu'on appelle.... Ils traverserent les Hespagnes, les Gaules, l'Italie sans trouver aucune résistance, passans presque toujours sur leur terres jusqu'à ce qu'ils fussent en Grèce. Encore n'y eut-il la personne qui irast leur faire teste : exceptez ceux d'Athenes (qui estoit desja dez lors une puissante République et la premiere ville de la Grece) sous les ailes desquels les autres Grecs s'allèrent jetter. Car les Athéniens soustindrent eux tous seuls ce gros orage de guerre et desfirent en bataille rangée tous ces Rois d'outre-mer.... Mais de malheur quelque tems après il survint subit comme personne n'y pensait de grans tremblemens de terre; et un déluge tout ensemble; de

Il est bien vraysemblable que cet extreme ravage d'eaux ait faict des changements étranges aux habitations de la terre, comme on tient que la mer a retranché la Sycile d'avec l'Italie :

Hæc loca vi quondam et vasta convulsa ruina,
Dissiluisse ferunt, cum protinus utráque tellus,
Una foret....

Chipre d'avec la Surie; l'isle de Negrepont de la terre ferme de la Bœoce et joint ailleurs les terres qui estoyent divisees comblant de limon et de sable les fosses d'entre deux.

Sterilisque diu palus, aptа remis
Vicinas urbes alit, et grave sentit aratrum.

Mais il n'y a pas grande apparence que ce soit ce nouveau monde que nous venons de descouvrir; car elle touchait quasi l'Espaigne, et ce serait un effet incroyable de l'inondation de l'en avoir reculée, comme elle est de plus de douze cens lieues; oultre ce que les navigations des modernes ont desja preque descouvert que ce que n'est point une isle, ains terre ferme continente avecques l'Inde orientale d'un coste, et avecques les terres qui sont sous les deux poles d'autre part; ou si elle en est séparée, que c'est d'un si petit destroit et intervalle qu'elle ne mérite pas d'estre nommee isle pour cela.

manière qu'en un jour et en une nuict, la terre se fendit et engloutit tous ces braves soudars et enfans d'Athenes, et ne sceut on ce que tout cela devint.... Or présupposé que cela soit vrai, si est-il fort malaisé à croire que ces terres de l'Indie occidentale soyent ceste isle Atlantide dont parle Platon. Car combien que je ne doute point que le Deluge n'ait amené de grans changemens au monde et n'ait donné aux uns ce qu'il ostait aux aultres (comme quelques anciens auteurs l'ont laissé par escrit), que la mer ha retranché la Sicile d'avec l'Italie, Chippre d'avec la Surie, l'isle de Négrepont de la terre ferme de Bœoce, et quelques autres ; et au contraire qu'elle a joint ailleurs quelques isles a la terre ferme et comble le fosse d'entre deux, toutes fois si n'y ha-il pas grande apparence, quoique Gomara die qu'il n'en faille plus douter ny disputer, qu'une isle qui touchait presque l'Hespagne, s'en soit reculée douze cens lieues au loing, que l'on conte depuis l'Espagne, jusqu'en ce pays la. Outre ce que les navigations des modernes ont descouvert que ce n'est point une isle : ains une terre ferme et continuelle avec l'Indie Orientale d'un coste : et avec les terres qui sont sous les deux Poles d'autre part : ou si elle en est séparée c'est de si petit Estroit et intervalle qu'elle ne mérite pas d'en estre nommee isle pour cela.

III. — Alain Bouchart. *Les grandes Chroniques de Bretagne...* Paris, 1514.

Cet ouvrage a souvent été réimprimé sous les noms de Chroniques ou d'Annales de Bretagne. C'est lui que Montaigne mentionne à la 121e annotation de Nicole Gilles (voir *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1912, p. 133).

IV. — Philibert Bugnyon. *Chronicon urbis Matissinæ Phii. Bugnonius J. C. concinnavit.* Lugduni, apud J. Tornæsium, 1559. (Il paraît que l'auteur véritable de cet ouvrage serait J. Fustaillier.)

M. Auguste Salle a signalé un exemplaire de cet ouvrage muni de la signature de Montaigne.

V. — Jean du Tillet. *Chronique des Rois de France depuis Pharamond....*

Montaigne renvoie à cet ouvrage à diverses reprises dans les *Annotations* du Nicole Gilles. Voir en particulier les *annotations* 19, 56, 84. J'ignore si

Montaigne a fait usage du texte latin ou de la traduction française, qui ont été l'un et l'autre à bien des reprises réimprimés et continués jusqu'à l'époque de la réimpression. La première édition latine a paru en 1537 et la première édition française a paru en 1549. La *Chronique* de du Tillet est un des ouvrages sur l'histoire de France qui font autorité au XVI^e^ siècle.

VI. — FERRON. *De rebus gestis Gallorum.*

Montaigne a fait allusion à cet ouvrage dans deux des *Annotations* du Nicole Gilles. Cf. les *Annotations* 165 et 169. Arnould Ferron a été le collègue de Montaigne au Parlement de Bordeaux. Son ouvrage fait suite à l'histoire de Paul-Émile qu'il a continuée depuis la mort de Louis XI (1484) jusqu'à la mort de François I^er^ (1547). Montaigne lisait les deux ouvrages dans le même volume.

VII. — ROBERT GAGUIN. — *Les Grandes Chroniques des Rois de France.*

Montaigne a fait allusion à diverses reprises à cet ouvrage dans les *annotations* du Nicole Gilles. Voir en particulier les *Annotations* 5, 43, 56, 107, 158. On pouvait d'ailleurs supposer *a priori* que Montaigne connaissait *Les Grandes Chronique* de Gaguin qui faisaient autorité au XVI^e^ siècle tout autant que l'*Histoire* de Paul-Émile. La première édition latine date de 1495, la première traduction française de 1514. Toutes deux ont été, au cours du XVI^e^ siècle, constamment réimprimées et continuées.

VIII. — JEAN SECOND (ou EVERHARDT). *Élégies.*

Deux citations latines de l'essai *Sur quelques vers de Virgile* (III, V) sont empruntées aux élégies III et VII de Jean Second.

Nec mihi Deficiat calor hic, hiemantibus annis.
(Édition de la ville de Bordeaux, t. III, p. 80.)

Ense maritali nemo confossus adulter
Purpureo stygias sanguine tinxit aquas.
(*Ibid.*, p. 99.)

Nous savions déjà (cf. essai II, X) tout le cas que Montaigne faisait des *Baisers* de Jean Second. On peut supposer qu'il possédait le petit recueil des *Opera* de cet auteur dont de nombreuses éditions ont été publiées au XVI^e^ siècle.

IX. — JEAN SLEIDAN. *De statu religionis et reipublicæ, Carolo quinto cæsare, commentarii.*

Montaigne fait allusion à cet ouvrage dans la 166^e^ de ses *Annotations* au Nicole Gilles. Il a peut-être fait usage du texte latin publié pour la première fois en 1555, mais peut-être aussi de la traduction française de cet ouvrage qui parut dès 1557 et qui, comme le texte latin, en 1564, avait été déjà plusieurs fois réimprimée.

X. — *Thesoro politico, in cui si contengono trattati, discorsi, relationi, ragguagli, instruttioni, di molta importanza per li maneggi, interessi, pretensioni dispenpenze e disegni de Principi.*

J'ai montré dans le *Bulletin franco-italien* de mai-juin 1912, p. 34, que, après 1588, Montaigne a fait plusieurs emprunts importants à cet ouvrage. Voici l'un de ces emprunts à titre de preuve :

MONTAIGNE (I, XXV).

Quand les Gots ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les libreries d'estre passées au fu, ce fut un d'entre eus, qui sema cette opinion, qu'il faloit laisser ce meuble entier aus enemis, propre à les destourner de l'exercice militere et amuser à des occupations sedenteres et oisifves. Quand nostre Roy Charles huictiesme, sans tirer l'espée du fourreau, se vit maistre du Royaume de Naples et d'une bonne partie de la Thoscane, les seigneurs de sa suite attribuerent cette inespérée facilité de conqueste à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusoint plus à se rendre ingénieux et savants que vigoureux et guerriers.

Thesoro Politico (2e partie, chap. II).

Nel tempo che i Goti scorsero sacheggiando con gran spavento, et impeto la Grecia, et come impetuoso torrente si dilatarono per le fertili campagne mettendo á sacco tante Città, et Tere opulenti. Tra le molte prede cadete nelle mani loro gran numero di libri d' ogni sorte di professioni. Quali non sapendo che farne, voleano come cosa inutile abbrusciare, s'uno tra loro non s'opponeva, il quale levandosi in alto gridò, che bisognava diligentemente conservarli, et lasciare (diceva egli) questa peste tra i Greci, percioche à poco á poco li priverà del vigore martiale, com'è solito fare a quelli che troppo si trattengono nello studio di simili discipline, et scienze, rendendogli totalmente molli, effeminati, et inetti al mestiere dell' armi, in modo che inviliti di cuore caderanno più facilmente in preda della nostra fortuna, et acquisto.

Quando Carlo VIII Re di Francia traversò con un essercito così picciolo l'Italia, et senza sfodrare la spada ó abbassare la lancia s' impatronì del Regno di Napoli, et della maggior parte della Toscana; discorrendo i Signori Francesi tra loro da che poteva procedere una dapocagine cosi grande, che havevano ritrovata tra i Principi Italiani, tutti n' incolparono lo studio delle buone lettere, che rendone i cuori molli, et che in effetto non essendo appropriate che alla pace rendono l'huomo timido, et poco atto et rìsoluto alla guerra. In ogni tempo, et anche hoggidì i Turchi hanno reputati, et stimano i Christiani di poco valore nell' imprese martiali, per causa della diversità dell' arti, à quail ordinariamente sono inclinati, et attendono.

PIERRE VILLEY.

SILHOUETTES JANSÉNISTES ET PROPOS DE LITTÉRATURE, D'ART ET D'HISTOIRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1]

III

LES ARNAULD ET NICOLE (*Suite*).

Nous avons maintes fois rencontré des jugements du P. Martin, de l'Oratoire, assez rigoureux d'ordinaire et n'épargnant pas plus les jansénistes que les autres. Ceux-là du reste le lui rendaient, car à propos de l'ouvrage auquel il avait donné le titre assez arbitraire de *Ambrosius Victor*, peut-être pour déguiser le caractère de cette compilation, nous avons le verdict porté par Arnauld.

AMBROSIUS VICTOR.

M. Arnaud n'estime pas ces recueils du père Martin. Il ne ramasse que le fatras de saint Augustin et laisse les plus beaux endroits (f° 200).

Peut-être le criterium d'Arnauld entre le « fatras » et les beaux endroits était-il sujet à caution, et les seuls passages de nature à plaire à ces « Messieurs » étaient sans doute ceux où ils voyaient des justifications de leur théorie de la grâce nécessitante et de la délectation victorieuse. Mais il n'est point possible d'entreprendre la discussion de tant de témoignages qu'ils est déjà fort long de rassembler. Écoutons le même docteur nous parler de Tertullien :

TERTULLIEN

a des expressions et des traits qui approchent de ceux des anciens plus qu'aucun autre pere. Tertullien auroit mieux fait de nous donner un traité de la différence de la philosophie crestienne d'avec la payenne, que son *de Pallio*, dit Monsieur Arnaud (f° 201 v°).

ÉCRITURE.

On n'entend pas l'Ecriture, et nous ne l'entendons pas, surtout la Genèse, les Prophètes, l'Apocalypse. Un beau commentaire sur saint Paul estoit saint Jean Chrisostome. L'on n'entend pas : *Spiritus ferebatur super aquas*, ny *donec veniat qui mittendus est*, dit monsieur Arnault.

Ita le frere de monsieur Le Maistre et (*sic*) de Sacy (f° 202, v°).

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 137, et 1911, p. 421.

Un anonyme va nous renseigner sur la méthode de travail d'Arnauld, puis nous rapporter le sentiment de Nicole sur Tertullien, différent de celui de son collaborateur habituel.

M. Arnaud

sçait tout ce que traitte un auteur qu'il a lu; il estudie par analise.

Tertullien. Synesius.

M. Nicole ne sçauroit souffrir qu'on le traduise; c'est un vray déclamateur comme Synesius, dont le discours est pourtant suivy.

Tertullien et saint Cyprien disent qu'il ne faut pas teindre les laines; raisons foibles. Ce qu'ils disent contre le fard est vray, quoyque leurs raisons soient légères (f° 204 v°).

Le passage non signé où l'on reprend Arnauld de trop accorder à l'autorité de Rome, est probablement de Manessier, dont nous verrons plus loin les théories particulières. Elles jettent un jour curieux sur l'état d'esprit des « modernistes » de ce temps-là, dont plusieurs étaient oracles en Port-Royal.

Pape.

M. Arnaud donne trop au pape dans sa lettre de la responce à Claude. Le premier Président n'a nulle supériorité sur ses confrères. Il ne peut pas commander; ainsy le pape.

Gregoire le Grand reprend les evesques de France de ce qu'ils n'envoyent point d'evesques en Angleterre, parce qu'ils en sont les plus proches; et aujourd'huy on en fairoit un crime. Du temps de saint Grégoire l'autorité de Rome estoit déjà bien accrue. Saint Bernard en a parlé comme elle estoit establie de son temps. Saint Léon estoit un pape fort adroit (f° 206, v°).

On connaît les débats suscités autour du rituel d'Alet. Arnauld ne cache pas son admiration pour ce livre.

Rituel d'Alet.

M. Arnaud l'estime beaucoup, parce que c'est un corps de morale tout lumineux, accommodé à la foiblesse de nostre temps et non pas à la sévérité des canons. Il n'y a guère de meilleur livre.

Le Bon (f° 210, v°).

Voici, de nouveau, car nous en avons déjà recueilli au passage, des décisions de morale du grand Arnauld. Celle qu'il donne sur le second mariage qu'il faut tolérer en en gémissant rappelle quelque peu la déconvenue qui lui advint à lui-même, lorsque M^me^ Angran, sa dirigée, dont il préconisait, un peu trop haut, le fidèle veuvage, s'éprit du jeune comte abbé de Rouville. L'aventure a été narrée dans les *Mémoires* de Joseph Grandet.

Vieillard

qui se marie. M. Arnaud dit qu'il faut gémir quand un vieillard de

soixante ans se marie avec une femme de cinquante, mais qu'un curé doit souffrir qu'ils se marient quand il ne les peut destourner.

MARCHAND.

M. Arnaud permet qu'un marchand vende plus cher non argent comptant qu'argent comptant. BONI (*sic*, pour BAUNY)[1].

Ce qui étonnerait si on ne connaissait l'esprit étroit et systématiquement fermé à toutes les possibilités d'une existence normale de ces gens de parti, ce serait de les voir *étonnés* des prétendues concessions d'Arnauld. Voici des détails sur sa vie privée qui ne sont pas sans sel.

M. ARNAUD

respond aux difficultées (*sic*) qu'on luy propose si elles ne sont trop longues, car pour lors il dit qu'il n'a point de loisir et se retire sans cérémonie. Depuis midy jusques à trois heures il donne volontiers audience et quitte quand il n'est plus nécessaire. Il est assés sérieux et songe tousjours à d'autres choses; ainsy on n'en jouit qu'à demi. Il a affaire à des heretiques sçavants, adroits, eloquents. Il n'aime pas qu'on lise les livres des heretiques (f° 216 et v°).

Prenons en passant un détail bibliographique sur un des ouvrages attribués au traducteur de profession que fut l'un des Le Maistre.

HISTOIRE DE LA BIBLE.

M. de Sacy a dit à M. Martel qu'il n'en estoit pas l'auteur, quoy qu'en dise M. Petit. On l'attribue à M. Fontaine (f° 233).

En voici un autre, relatif à l'un des ouvrages les plus répandus alors, sous le titre d'Instructions.

INSTRUCTIONS CHRESTIENNES.

M. Arnaud dit qu'il y a quelques-uns de ses sermons (f° 233, v°).

Dans le même ordre d'attributions de livres, ramassons encore de quoi compléter la bibliographie d'Arnauld.

LA MORALE DES PAYENS

de M. de la Motte Voyer. M. Arnaud y a respondu dans un petit traitté manuscrit que M. de Brienne a eu (f° 237).

1. Sur ce Bauny, absent des dictionnaires de biographie, notre manuscrit nous fournit du moins la notice que voici : « M. Bauny a de l'esprit, aime les nouvelles habitudes. Il cherche le foible et le fort des gens; homme d'esprit et de vertu. Il estoit en garde contre les Pères de l'Oratoire, en est sorty, puis rentré, et ensuitte sorty » (f° 281, v°).

Ajoutons-y cet autre renseignement qui témoigne que Bossuet ne fut pas le seul prosateur qui s'exerça aussi en vers français.

Préface des vies des solitaires.

M. le Docteur Arnaud l'a faite en vers à la louange de la solitude.
(De Brienne, f° 238, v°.)

Le détail qui va suivre, relaté par Le Maistre de Sacy, peut, à cause de la signature, appartenir à l'article d'Arnauld et de sa famille. Il concerne au reste un membre si influent du parti, le docteur Louis Gorin de Saint-Amour, qu'il eût mérité d'être détaché sous ce nom, si ce « dévoué » qui négocia pour ses amis à Rome, puis en Hollande où il acheta les domaines de l'île de Norstrand et fut en conflit avec Antoinette Bourignon, figurait aussi souvent dans notre recueil que le P. Desmares, son compagnon de la députation romaine de 1653. On sait qu'il raconta longuement son ambassade, à sa façon d'ailleurs, dans un *Journal* in-folio, ici en cause.

Journal de Saint-Amour.

M. de Saint-Amour a dit à M. Le Maistre qu'il croyoit son livre si necessaire à l'Église que dans son passage en Hollande il eust plustost hazardé sa personne dans la mer que son livre.

Il veut servir à conduire les estudes des jeunes gens, à voir ce qu'ils font. C'est un grand bien qu'on fait à l'Église et presque l'unique.

M. Le Maistre.

Aussitôt après, et sans signature, se trouve, apparemment dû au même témoin, un détail biographique ou psychologique sur ce même Burlugay, dont nous avons rencontré le nom, ici toujours écrit Burluquet.

M. Burluquet

est fort humble, doux, civil, judicieux, ne fait point le suffisant. Il ne sçauroit souffrir Luther à cause de son impudence (f° 239, v°).

On nous accuserait d'envenimer les témoignages du reste assez intéressants pour se passer de commentaires, si nous voulions insinuer que ce doux et modeste Burlugay qui ne pouvait souffrir les propos de table de Luther et leur verdeur, eût été moins choqué du fond que de la forme et que les théories de Luther sur la corruption de la grande Babylone auraient été partagées par lui sans l'allure qu'il leur donna. Ne forçons point les témoignages, et continuons plutôt de les assembler tels quels sur le compte d'Arnauld.

La justification.

M. de Bridieu dit que ce n'est plus à présent qu'une dispute de mot (*sic*). M. Arnaud ne le croira pas.

M. Arnaud

est franc, sans ceremonie, salue peu (f° 240, v°).

A qui devons-nous ces traits minuscules, mais qui achèvent le portrait du théologien lutteur? A Dirois peut-être dont la signature revient un peu plus bas. Même anonymes, ils ont leur valeur propre. Les pages qui vont suivre sont d'un autre genre et, sans toucher d'aussi près au grand Arnauld, concernent les « littérateurs » de sa parenté. Vient d'abord une série de remarques grammaticales où le puriste Lumbert signale son intransigeance, puis succède un choix varié de jugements littéraires, dans lesquels, près de Sacy et de d'Andilly, sont *exécutés* quelques auteurs obscurs plus ou moins liés au parti janséniste et d'autres qui lui restent assez étrangers.

Mots.

M. Lombert pretend qu'il faut dire le guide et non pas la guide[1], l'histoire d'Eusèbe, non histoire; Ananias et Saphira plustost qu'Ananie et Saphire. Il ne veut pas dire : à l'ombre de votre protection, ny sous vostre protection, qu'il estime plat.

Il veut un accent grave avec e fermé è, et un autre aux e ouverts après : ê. Lombert rit de M. du Bois qui se sert du mot de manière.

M. l'abbé Le Roy s'est mocqué de plusieurs mots qui sont en usage comme envisager.

M. d'Andilly dans sa Sainte Therese a osté : manière d'agir et mis au-dessus sorte.

M. Nicole ne veut point qu'on se serve du mot de courtoisie. M. Arnaud le veut bien. M. Varillas le laisse pour indifférent.

M. Varillas se servira du mot asséner un coup; c'est le mot propre à la cour. A la cour ils (se) servoient de *tout à fait*. A présent, ils n'affectent plus cette expression.

Varillas se sert du mot bienfaicteur. Il dit qu'on y viendra.

Il n'aime pas accompagnement; il n'est pas françois.

(Il faut dire) : c'est un homme pieux; car le mot de dévot passe pour ridicule. Nantier[2].

Vacille n'est bon que quand on s'est servy des autres plusieurs fois.

Auteurs.

La préface de Pelisson sur Sarrazin est surannée.

Pelisson a deux mil écus du Roy pour faire son histoire.

Il y a beaucoup de delicatesse dans les *Bucoliques* de Virgile.

L'histoire de M. de Guise tient un peu du roman, tant pour le stile que pour les évènements[3].

M. d'Andilly n'est pas fort pur. Sa vie des Pères, son Josephe sont pourtant bons.

1. Ainsi vers les années 1670 à 1680, dates probables de ce recueil, l'archaïsme de *La Guide des pécheurs*, titre de l'ouvrage de Grenade, commençait à peine d'être signalé par quelques éplucheurs de syllabes, comme Lombert.

2. J'ai vainement essayé d'identifier ce signataire.

3. Ces mémoires de Guise occupaient beaucoup la critique du temps. Ainsi on lit plus bas : « L'Histoire de M. de Guise est de luy. C'estoit sa manière de parler et Monsieur du Bois à qui on l'attribue, a un stile tout différent, sérieux, simple, sans métaphore. De Brienne » (f° 252, v°).

M. Vaugelas, Voiture, Paschal, Scarron sont les plus purs auteurs de la langue. Les autres n'approchent pas de leur délicatesse.

M. Ménage seroit pour Ablancour contre Voiture, pour la régularité et la pureté.

L'histoire de la Bible attribuée à M. de Sacy n'est pas goustée.

M. Cerisiers a souvent mieux traduit la *Cité* de saint Augustin que Giry, mais l'un et l'autre n'ont pas reussy et souvent n'ont pas pris le sens de saint Augustin. Giry est trop estendu.

Mlle de Scudéry peu agréable, trop précieuse dans son stile; elle ne parle que d'architecture [1].

De tous les ouvrages des femmes, les Memoires de la reine Marguerite et certaines histoires d'amour de Mlle La Fayette sont les meilleures. Ita Lombert (f° 240, v°, à 242, v°).

Au risque de demeurer encore éloignés d'Arnauld, il faut recueillir d'autres jugements du même Lumbert sur ces Messienrs de Port-Royal et sur de plus « grands auteurs ». Ces sentiments d'un critique aujourd'hui oublié ne manquent pas de justesse, encore que parfois bizarres.

M. Giry, M. Varet.

Monsieur Giry s'est formé sur ces Messieurs et en a pris toutes les meschantes façons de parler, et a gasté son stile, eu lieu qu'il se fust plus fait en lisant d'Ablancourt; car comme il s'en faut bien qu'il n'ayt autant d'esprit que ces Messieurs, il en a pris les deffauts sans en prendre les vertus. Monsieur Varec a beaucoup d'esprit. Il escrit aussi bien qu'aucun de ces Messieurs. LOMBERT.

AUTEURS.

M. Lumbert estime plus Scarron pour la delicatesse que Moslière, et Moslière plus que Boisleau le satyrique, Boisleau plus que Corneille, Varec, pour son stile, plus que ces Messieurs.

Il trouve que Molière a un air fripon, qu'il n'a pas l'esprit reiglé. Il a des vers durs, mais aussi de fort beaux et de fort naturels, et a beaucoup d'esprit pour connoistre la malice de l'esprit humain.

Il trouve Boisleau trop forcé, il a de beaux vers; les sujets sont peu de chose. Il semble qu'il s'est proposé d'imiter Juvénal plustot qu'Horace. Il s'en faut bien qu'il n'égale Horace dans ce qu'il a imité.

Il (Lumbert) ne sçauroit lire une comédie de Corneille, parce que cela est trop serieux et ne divertit pas.

M. de Sacy a tousjours un air grand et un peu guindé.

Monsieur Le Nain Tilmont a une grande memoire. Il fait exactement des recueils de l'histoire, et monsieur Thomas du Fossé en fait aussi et compose l'histoire, parce qu'il savait mieux l'histoire que luy et escrit mieux (f° 243 et v°). LOMBERT.

1. Voilà qui fait songer à la critique de Boileau :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales, etc.

Des jugements de critique littéraire nous revenons aux détails de biographie sur l'oncle d'Arnauld, Robert d'Andilly, mais comme c'est Lumbert qui a la parole, il retourne sur la fin à son métier de critique et de littérateur.

M. Arnauld d'Andilly

a eu plusieurs enfans tant garçons que filles. La mere Angélique sa fille a infiniment de l'esprit. Il a traduit sainte Therese à la prière de ses filles religieuses. Il est agé de quatre vingts quatre ans [1]. Il se leve à cinq heures, quelques fois à quatre, gouste depuis peu, prend la moitié d'un biscuit, prend un verre de vin d'Espagne, travaille des cinq heures au jardin selon des temps, va deux fois par jour à l'église, ne void pas tout le monde.

Monsieur d'Andilly n'est pas delicat. Ces Messieurs n'ont pas un tour fin ni le langage de la cour et des honnestes gens.

Lombert.

Il revoit sept ou huit fois ses ouvrages avant que de les donner (f° 253 et v°). Bauny.

D'après la disposition du manuscrit, il semble que la dernière phrase, signée Bauny, se rapporte encore à d'Andilly, comme les renseignements qui précèdent, attribués à Lumbert. Au cas peu probable où ce nom, au lieu d'être une signature, serait un titre (et d'ordinaire le titre est sujet de la phrase qu'il précède, sans addition du pronom *il*), ce soin de revoir si souvent ses œuvres, avant de les publier, serait le fait de Lumbert et non de d'Andilly.

Certains jugements de Dirois nous ramènent à Nicole, à ses idées politiques et à son style.

Éducation du prince.

Dans le traité de la grandeur, M. Nicole avance que le public comme les estats n'est plus maistre de la puissance qu'il donne à un prince du moment qu'il la luy a abandonnée. Monsieur Dirois luy a dit que cette proposition n'est pas vraye, parce que Dieu a donné la puissance aux peuples et si l'on n'apprehendoit pas de grands desordres par le changement, le public pourroit disposer de cette puissance et la donner à une autre. L'exemple de Chilperie confirme; il fut deposé par Pepin, ce qui se fit sans bruit. Hugues Capet usurpa. Il gaigna les gouverneurs et s'establit.

M. de Morangis [2] dit qu'on n'aimoit pas à la cour qu'on escrivit cela.

1. Robert Arnauld d'Andilly est mort en 1674, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Cette note a donc été recueillie en 1673.

2. Sur Morangis, dont il est question dans les *Études* de Floquet sur Bossuet, pour des rapports très lointains, nous recueillerons les détails suivants rassemblés dans notre manuscrit : « M. de Morengis, Conseiller d'Estat, a 60 000 (livres) de rente. Il conte entre un de ses bonheurs de n'avoir point d'enfans. Il a des neveux qui l'honorent. Tout prospère dans sa famille. Il se croit luy mesme le plus heureux du monde. Il a l'esprit tousjours gay, vif et penetrant. Le Roy lui envoye les plus grandes affaires, comme celles de l'arrest d'Agen (arrêt obtenu par l'évêque de cette ville, Joly, contre les réguliers, et obtenu par l'inter-

M. Nicole le prit fort bien et avoua que quelques-uns luy avoient dit qu'ils ne croyoient pas toute la première partie du traité de la grandeur.

Dans l'*Éducation du prince*, M. Nicole se sert du mot de tracasserie. On y trouve à redire.

Cette remarque mesquine de purisme rapetisse singulièrement le débat qu'elle termine. Néanmoins on en remporte l'impression d'un entretien des plus suggestifs auquel prennent part comme interlocuteurs Nicole, Dirois et M. de Morangis. Les discussions sur l'origine du pouvoir et les limites de la souveraineté populaire n'attendirent pas, on le voit, les audaces de Rousseau et dès longtemps les théologiens, comme le disputeur couronné Jacques Ier combattu par Bellarmin, avaient agité ces questions que la cour n'aimait pas voir divulguer ni débattre.

A Dirois encore, dont le nom reviendra un peu plus bas en signature, doit être attribuée sans doute la remarque politico-historique qui concerne Fouquet et M. de Brienne. Par ce dernier nom elle atteint, de fort loin il est vrai, Port-Royal; mais si étrangère soit-elle à notre sujet, elle a sa valeur pour indiquer le genre de ces conversations sérieuses et parfois hardies.

M. Fouquet

estoit beaucoup sincere; son projet l'a perdu. On n'eut rien entrepris sur luy sans cela. Il travailloit infatigablement, rude un peu; dictoit à trois personnes.

Feu M. de Brienne

parloit bien, mais escrivoit mal. Il sçavoit les interests des princes et les affaires estrangeres aussi bien que homme du Royaume (f° 263).

vention de Maurice Le Tellier, alors coadjuteur de Reims), de la Refformation de l'Université, de l'Abbé de Saint-Germain avec l'archevesque de Paris. Toutes les personnes de qualité sont bien aises de l'avoir pour arbittes (*sic*); les Maistres des Requestes sont plus glorieux de son approbatiou que de celle de tout le conseil. C'est luy qui parle le mieux et le plus sensement. Touttes les personnes qui sont dans les grandes affaires l'entretiennent et sont bien aises de passer deux heures avec luy. M. de Morangis estime tout cela fade, prefere l'Escriture et les Peres à tous les hommes. Il est d'un naturel craintif. Il n'a pas la force de courage. Il parle au conseil avec dignité. Dirois (f° 327 et v°).

A la suite d'une page intitulée M. Barillon, Morangis, un court et élogieux jugement sur celui-ci est à citer encore : « M. Morangis a une descente, guay, point fier, bon politique, écoute volontiers, parle admirablement des affaires, bon sens, les prend bien » (f° 417).

Ce passage, non signé, est probablement de Dirois, à qui appartiennent les remarques qui précèdent immédiatement sur les Barillon, et que voici : « (M. Barillon) président ne voulut jamais s'accommoder avec le cardinal Mazarin, qui le poussa jusqu'à la fin et le fit mettre à Pignerolle où il mourut huit mois après (f° 416). Sa mère et Huillier (*sic*, peut-être pour *est* une L'Huillier). Ce L'Huillier a esté prevost des marchants sous Henry 4. Les Barillons ont tous de l'esprit, fiers assés. Le Président Barillon estoit dans le grand monde, avoit de la piété, et avoit besoin d'estre traversé pour son salut. Il a esté cause que la reine mère a esté régente absolument. L'abbé Barillon conçoit bien, n'invente pas; esprit femelle, non masle, parce qu'il n'est pas friand (1); parle peu, est melancholique, un air fier, bien fait. Son frère, M. de Chastelain, moins fier, plus guay, craint de se marier, et dans cette crainte, voudrait se faire sous diacre. Dirois » (f° 416, v°).

1. Ceci tient à une curieuse théorie de Dirois sur deux sortes d'esprit.

Ramassons au passage deux jugements littéraires du comte de Brienne, dont le second se rapporte à ces *Mémoires de Guise* dont l'authenticité et l'attribution réelle semblent avoir préoccupé notre cercle.

LA COMTESSE DE MONPENSIER.

C'est un petit roman fait par Mad. de la Fayette. Il n'y a rien de mieux escrit. Il y a seulement trop d'esprit. DE BRIENNE.

MÉMOIRES DE GUISE

sont de son caractère. C'est un roman. Il y a de certaines expressions d'un homme de qualité qui a dit ce qui tomboit sous sa plume (f° 265).

BRIENNE.

De cet obscur et oublié M. de Croui dont le nom figure plusieurs fois parmi les interlocuteurs de ces entretiens, nous avons quelques phrases, où se rencontrent les noms d'Arnauld et de Sacy.

COMMENTAIRE SUR LES PSEAUMES.

Van Derlinquen (*sic*) bénédictin de Flandre en a fait un petit imprimé, de tous les passages des Pères qu'il a tout à fait bien choisis. Il avoit dessein d'en faire un de mesmes sur les évangiles. Cela est court, precis, c'est comme une espece de chaisne. Il est lent.

M. DE CROUI.

CONTRE LA COMÉDIE.

M. Arnaud a fait ce traitté. CROUI.

M. DE SACY

a esté dix ans avec Monsieur l'abbé de Saint-Cyran. Il est très réservé; il a soixante-dix ans [1] (f° 267, v°).

On a remarqué maintes fois la rigueur des sentences de Lumbert contre les auteurs de Port-Royal. En voici de nouvelles preuves [2] :

TRADUCTION.

En rendant tout d'un auteur on ne rend rien. D'Ablancourt n'a pas traduit les périodes de Tacite au long, parce qu'il eust été impertinent de traduire cela en françois.

TACITE. TITE LIVE.

Monsieur de Sacy estime fort Tacite, ses discours; mais Tacite a de fausses pensées. Il fait faire des harangues de quatre periodes à des capitaines.

1. Voilà qui nous fournit encore, du moins pour cette conversation, la date de 1673, puisque Isaac Le Maistre naquit en 1613.

2. Voir plus haut, p. 220.

Tite Live escrit infiniment mieux ; ses harangues sont bien plus belles, elles sentent plus son capitaine, son homme d'affaires (f° 276, v°).

LOMBERT.

Cette harangue de Galgachus chef des Barbares est plus belle et plus brillante que celle qu'il fait faire à Agricola dans sa vie.

Les historiens en devoient moins faire, car la plus part ne sont que vrayes semblables.

M. DE LAUNAY (LAUNOY). M. NICOLE.

Ces Messieurs n'ont pas de sentiment pour les belles choses. M. Nicole sent un peu son provincial, quoyque ce qu'il fait soit fort beau.

LOMBERT.

Il n'a pas un style uni ; ses notes sur Paschal sont plus mal escrittes que ses lettres latines.

Monsieur Arnaud n'a pas d'exercice pour escrire en latin, non plus que Monsieur Nicole (f° 277). DE LA VALTERIE.

Un nommé Léonard, inconnu, dont le nom n'apparaît guère qu'en cette occasion, nous apporte un détail de bibliographie sur l'inspiration de l'opuscule qu'Arnauld et Sacy composèrent de concert.

MANUEL DES VIERGES.

M. Arnaud et M. de Sacy ont esté les auteurs de cette pensée. Cela faira un juste volume in-12 (f° 283). LÉONARD.

Écoutons Arnauld rendre bon témoignage d'un de ses amis.

M. DE SAINTE-BEUVE

a une pension de mille francs du Clergé.

Monsieur Arnaud dit que le Clergé ne fait que son devoir en donnant cette pension à monsieur de Sainte-Beuve, parce que tous les evesques le consultent, et que d'ailleurs il n'est pas accommodé (f° 286).

Cueillons un témoignage sur l'origine de la méthode de Port-Royal.

GRAMMAIRE DU PORT-ROYAL.

Monsieur Arnaud l'a faite. Comme il en disoit quelque chose à M. Lancelot, on le pria d'en escrire, et il en dicta un petit traité (f° 289).

DIROIS.

PARADOXES DE CICÉRON.

M. Arnaud les a traduites. Ils ne se vendent point et certains autres livres qu'on n'a pas aprouvés.

Ce détail est sans attribution, mais est dû sans doute à Lombert, dont on lit immédiatement après une critique assez vive du *Saint Athanase* de Godefroi Hermant, puis ces jugements sur Nicole traducteur et polémiste :

Traduction de Sénèque.

Monsieur Nicolle l'a malfaitte, aussi bien que ses reflexions. M. Dirois a raison de dire que M. Nicole suppose que Seneque tenoit l'ame mortelle, ce qui n'est pas.

M. Nicole prend plaisir à critiquer et à trouver à redire à tout.

Il n'a pas eu raison de dire, dans sa response à Claude, que saint Chrisostome eust esté le plus impertinent homme s'il se fust servy d'une metaphore si continue; mais Claude lui en produit d'aussi longue. Est (ce) que saint Chrisostome ne pouvoit pas tenir cela de l'éloquence asiatique? Il ne faut pas fonder les preuves de la religion sur ces sortes de raisonnements. Saint Chrisostome n'avoit pas les regles de l'éloquence si exactes que nous les avons (f° 300, v°).

La science

ne consiste pas dans la grande lecture, mais dans le bon sens. M. Nicole se picque de raisonner juste, mais il ne le fait pas toujours (f° 301).

Lombert.

Plusieurs décisions théologiques d'Arnauld, où le nom de Barcos se trouve mêlé, et qui par là eussent pu figurer plus haut, se rencontrent ici.

L'intention.

Monsieur Arnaud croit que l'extérieur suffit pour le sacrement, sans que la malice du ministre puisse en empescher l'effect. Tout de mesme, luy et M. de Saint-Cyran Barcos croyent que le consentement extérieur suffit pour faire le mariage.

Cathécumène.

M. Arnaud trouve un peu dure que *Cathecumenus quantacumque charitate flagret*, tandis qu'il n'est point baptisé, *sarcinam peccatorum portat*, qu'il soit obligé à la peine si Dieu ne luy remet son peché. Cependant Monsieur Arnaud avoue que saint Augustin et Hugues de Saint-Victor le disent.

Accidents de l'eucharistie.

Petrus de Alliaco soustient les accidents inseperables dans l'Eucharistie (f° 303).

M. Arnaud.

Du théologien revenons au professeur d'humanités, car Arnauld s'occupa fort activement, on le voit par notre manuscrit et on le sait d'ailleurs, des détails de la pédagogie des petites écoles.

Dictionnaire de M. Danes.

M. Lancelot y a travaillé. Ces Messieurs l'ont reveue (*sic*). M. Arnaud veut qu'on explique les mots latins. Autrement on ne sait ce qu'on veut

dire en latin et en françois. Ce n'est que le Dictionnaire de Robert Estienne plus françois (f° 315, v°).

Dirois, dont de nombreux jugements précèdent la phrase anonyme qu'on va lire, était assez exactement renseigné pour en être l'auteur. En tous cas, on lit :

M. Arnaut

se laisse gouverner par M. Nicole.

Ce ne serait pas la première fois qu'un chef de parti, même fort déterminé et impérieux, subirait une influence. Le nom d'Arnauld revient, presque aussitôt après, mais cette fois comme signature.

Godeau, Eusèbe. Actes des saints.

M. Godeau est assés utile pour le peuple. Il a marqué dans son histoire ce qui est utile dans Eusèbe. Si on vouloit adjouter des nottes critiques sur les sçavants dans Eusèbe, ce seroit un grand ouvrage. Eusèbe, livre ennuyeux. M. Cousin l'a fait (c'est-à-dire traduit) en 1675, et M. de Valois. Il n'y a pas d'Actes des Saints sur lesquels on puisse s'asseurer. M. Arnaud.

Cette signature tombe-t-elle sur tout le paragraphe, à savoir sur le jugement de Godeau et d'Eusèbe, ou seulement sur la dernière phrase, il est malaisé de le savoir. En toute hypothèse la sévérité de la sentence en matière d'actes des saints est confirmée par un autre passage d'un des frères Le Valois, qu'il convient de rappeler, à la décharge d'Arnauld [1]. Peut-être est-ce au même Arnauld qu'il convient d'attribuer le paragraphe qui suit sans attribution, d'autant que son témoignage est invoqué aussitôt après. Pour plus de sûreté, reproduisons la page entière du manuscrit susceptible de nous conserver les opinions de ce docteur.

Annales de la Chine

fabuleuses. Leur histoire n'est certaine qu'environ vers le déluge. Là leurs Roys commencent, l'un à trouver l'agriculture, l'autre d'autres arts. Est-il possible que s'ils avoient esté 3 000 ans avant cela, ils n'eussent pas inventé ces arts?

M. Flessel.

Docteur, a des sentiments particuliers. Il n'est pas bien avec M. Nicole à cause de leurs sentimente différents. Il n'estime que les escrits de M. Arnaud.

1. Actes des martyrs. Tous les Actes avant Diocletian sont assés incertaius. Ce Tyran a plus fait mourir de chrestiens que jamais on n'a tué d'hommes dans toutes les plus sanglantes batailles. Il brusla tous les livres ecclésiastiques. Les Actes de sa vie sont aussi péris. Nullis unquam magis bellis mundus exhaustus est, neque maiore unquam triumpho vicimus quam cum decem annorum stragibus vinci non potuimus.... etiam mandatæ litteræ præclara eius temporis martyrum passiones, quas connectendas non putaui, ne modum operis excederem. Sulpic., lib. 2 histor. — Peu de bons Actes des Martyrs. Valois (f° 1).

CONCILE DE TRENTE.

M. Arnaud le reçoit entièrement et il accuse d'hérésie ceux qui s'en escartent.

Or le Concile de Trente, d'après certaines intempérances de langage qui faisaient grand tort aux jansénistes et dont on accusa plus d'un, demeurait discuté, non seulement pour la discipline, que la théorie gallicane déclarait étrangère aux lois du royaume et non reçue en France, mais même, ce contre quoi s'élève Arnauld, quant au dogme et à la foi.

Nous avons déja lu la parole de Dirois à ce propos. Ajoutons cette autre citation topique du docteur Marais, un des plus audacieux docteurs de Sorbonne d'alors[1] :

CONCILE DE TRENTE.

Il n'est pas mesme universellement reçu pour la foy (f° 29).
M. MARAIS.

Mais la voix de cet excentrique n'était pas isolée sur cette question. Nous citerons plus loin les opinions de Manessier et de Hersant sur ce même objet (f° 61 du manuscrit).

Il faut relever en attendant cette courte phrase, anonyme, mais significative :

« Concile de Trente. Dans l'Italie on l'exécute selon la volonté du Pape. »

Ces mots, dans l'Italie, par l'opposition qu'ils sous-entendent, en disent assez long. Suit d'ailleurs, avec les références à l'appui, un récit anecdotique ainsi conçu :

Monsieur de la Place, jadis recteur qui a escrit a dit que monsieur de Sponde, ayant lu les Mémoires du concile de Trente au Vatican, dit que l'ouvrage de Fra Paolo estoit tres fidelle et tres admirable. On n'a osé le mettre à l'Inquisition. M. de Sponde luy a dit chés le cardinal de Richelieu (f° 170).

Un jugement littéraire de Lumbert, sévère, suivant la coutume, se rapporte à Le Maistre par deux de ses élèves, dont il aurait inspiré le style.

M. TILMONT (Le Nain de Tillemont) et DU FOSSÉ (Thomas du Fossé), élevés par Monsieur Le Maistre dans un stile enflé, ne réussirent pas à escrire (f° 326, v°). LOMBERT [LE PÈRE].

Voici, sous la signature, ici fréquente, d'un certain M. Picque[2], plusieurs renseignements biographiques qui ne touchent au grand Arnauld que par son oncle l'évêque d'Angers, mais au jansénisme par quelques-unes de ses meilleures illustrations. Cet article a trait à ce qui pourrait faire la matière

1. Il est vrai qu'on trouve dans notre manuscrit cette phrase non signée sur son compte : « M. Mares est trop hardy à decider; n'est pas asses juste » (f° 235).
2. Voir plus bas, p. 229, 233 et 240.

d'une étude intéressante sous le titre : *Les Évêques nommés par Richelieu*. Les choix de ce ministre, dont l'Eglise n'a pas eu à se louer quant à la politique extérieure pour ses alliances avec les protestants d'outre-Rhin, furent pour la plupart assez heureux. Vialart, de Châlons, fut un de ceux qu'il promut à l'épiscopat, et on en trouve d'autres dans le passage suivant de notre manuscrit.

GRANDS ÉVESQUES DE FRANCE.

La vocation de M. Arnaud d'Angers et de M. de Beauvais[1] parroist plus humaine, mais ils l'ont rectiffiée[2].

M. Perrochel de Boulongne est un tres saint evesque. Il confesse comme un simple prestre. Il a tousjours un pauvre qui mange avec luy. Il visite à pied son dioceze. Il s'est fait tailler[3]. Tous ses paroissiens le priants de revenir, il leur dit que s'il estoit infirme il se deferoit de son evesché, qu'il loueroit une petite maison à Boulongne pour les servir comme un simple prestre (f° 332). PICQUE.

M. d'Alet. C'est le plus grand évesque de France. Il a esté tres bien appelé[4].

Madame d'Aiguillon[5], luy voyant faire le cathéchisme, reconnut en luy beaucoup de pieté, en parla au cardinal de Richelieu, qui l'escrivit sur ses tablettes, luy donna l'evesché d'Alet. Il le refusa. Le cardinal dit qu'il y pensast. Après six mois, ayant consulté monsieur Vincent, faict des neuvaines, beaucoup prié Dieu, il l'accepta. PICQUE.

M. de Pamiers approche le plus de M. d'Alet. Il parroist mesme encore plus désinterressé (f° 332, v°). M. PICQUE.

Afin de revenir vers Arnauld, empruntons à Dirois une sorte de correctif à ces éloges. Dans un passage sur les décisions morales à l'ordre du jour on trouve ce qui suit :

RESTITUTION.

M. Dirois pretend qu'on n'est pas obligé de restituer dans les usures qui ne sont pas ruineuses ny injurieuses, si la loy civile n'y oblige pas.

1. Il s'agit de Choart de Buzenval, plus d'une fois signalé dans ce recueil.

2. Faut-il supposer dans cette forme de phrase : plus humaine (que de raison), comme dans la formule déjà remarquée : n'a pas toute la délicatesse (voulue), ou bien la conversation recueillie venait-elle à propos de vocations moins humaines?

3. Avant cet article sur les évêques, il était précisément question de l'opération de la pierre, et du charlatanisme qui se mêla à « cette taille », une des grandes préoccupations de l'époque. Sous la signature de Vesou, on lit : « Raul de Castres (*sic*). M. Vesou a sceu que c'estoit un fourbe qui disoit qu'il tiroit la pierre. Il supposa uue pierre au cousin de l'ambassadeur de Hollande. Il s'est retiré. Il a esté condamné à Bordeaux. Il fit semblant de tirer une pierre à Jacquet homme d'affaires et après sa mort, M. Bourdelot mesme vit que sa vessie estoit sans cicatrice. Vesou (° 332). — Ces détails de médecine, assez répandus dans le recueil, laisseraient supposer que notre collectionneur anonyme pourrait bien être un médecin, mais il faut sans doute écarter l'hypothèse de Bourdelot, à la façon dont il est nommé ici.

4. C'est-à-dire sa vocation est surnaturelle.

5. Le manuscrit porte : de Quillon, pour d'Eguillon, ce qui démontre une fois de plus que le copiste transcrit matériellement et sans comprendre.

Or les loix civiles sont les arbitres du bien. Nous n'avons par le droit naturel que le vivre et le vestir, etc. Le reste, les hommes sont égaux ; les possessions sont égales par le droit naturel. Les hommes par les loix civiles s'y sont accordés.

M. d'Alet est trop rude, plus rude que Jésus-Christ et les saints. Il a obligé M. le Prince de Conty à restituer tout le tort que ses soldats avoient fait, quoyque saint Augustin ny aucun pere n'y ayt obligé le comte Boniface et que les loix civiles n'y obligent pas, surtout après l'amnistie. Saint Augustin entendoit bien le fond des loix.

DIROIS.

Cette théorie sur les lois civiles, où les anciens amis de Dirois auraient vu sans doute du « casuisme », est intéressante à relever. Suit, avant un détail relatif à la vie privée d'Arnauld et à ses nombreux pseudonymes, une réflexion non signée, mais qui paraît être du même Dirois, sur les grands biens possédés par le futur archevêque de Reims, encore coadjuteur de ce siège, Maurice Le Tellier. Ce n'est pas sortir des silhouettes jansénistes.

M. LE COADJUTEUR DE REIMS

a 3 abbayes, un prieuré, avec son archevesché de Reims. Cela va au moins à 100 000 de rente, et autant de patrimoine (f° 339).

Mais la morale étroite permettait bien des choses à ceux qui la défendaient contre les jésuites, et il était avec la « vérité » plus d'un accommodement.

M. ARNAUD

a pris quelques fois le nom de la Motte, d'une terre qui appartenoit autrefois à son pere (f° 339, v°). DIROIS.

Nous sommes ramenés à Nicole, et par lui indirectement à Pascal, puis, par un jugement sur le ministre Claude, au grand Arnauld.

QUESTIONS DE VENDROCH.

2 questions ne plaisent pas à M. Nicole : primo, celle du meurtre, où il (Pascal?) disoit qu'il estoit permis de tuer ceux qui nous attaquent, par saint Thomas, qu'il l'entendoit mal (*sic*), et par quelques décrétales. Cela renverse tout son livre ; car les Jésuites qui estiment autant leur Suarès que saint Thomas, en diront autant. 2e question, qu'il n'y a que l'amour actuel de commandé, et suit saint Thomas comme son évangile (f° 344, v°).

PROPHÈTES.

M. Paschal remarque une chose, que les prophètes ont predit de certaines choses aux Juifs qui sont arrivées, affin d'autoriser celles qu'ils diroient de Messie. Ainsy il ne faut pas paroistre raporter tout à Jésus-Christ comme font quelques-uns (f° 345).

J'ai cité ailleurs tout au long le jugement sur le ministre Claude que contient ici notre manuscrit. Qu'il suffise d'en rappeler la phrase où il est fait allusion à ses ouvrages contre Arnauld :

MINISTRE CLAUDE

a de l'esprit, beaucoup de feu, son discours est assés naturel, voit les difficultés, les prévoit mesme, y respond par advance, mais assés foiblement. Il triomphe des choses dont il ne doit pas triompher, ne prend pas tous ses advantages, faute de science pour enclouer les arguments de M. Arnaud. Par exemple, M. Arnaud luy dit : les Grecs ne nous reprochent point la transsubstantiation; ils nous reprochent les azimes. Claude pouvoit respondre que les Grecs ne reprochent point d'autres abus de ce temps-là qui estoient plus considérables, la monarchie du pape, leurs guerres, leurs dereiglements; mais il ne sçait pas cela; il n'a lu les livres qu'autant qu'il en a eu affaire... (f° 345).

Le reste du jugement n'est plus de notre sujet. Au reste, le nom d'Arnauld ne tient ici qu'à l'attribution publique qui lui fut faite du livre de la Perpétuité, œuvre en réalité de Nicole. C'est à lui que vient notre recueil immédiatement à la suite de cette longue et sévère appréciation sur la science trop « occasionnelle » de Claude. Non signé, ce jugement littéraire n'est point du premier venu, et peut-être est-il de Dirois ou de Lebon, les interlocuteurs désignés les plus voisins de ce passage anonyme.

M. NICOLE

a beaucoup composé. Il a escrit sur des matieres avant de les avoir leues.

Ces Messieurs ont escrit de la grace avant que d'avoir lu saint Augustin. M. Nicolle n'a commencé à lire l'Eucharistie qu'en escrivant contre le ministre (f° 346).

Cette rigueur cruelle, mais informée sans doute, dénoterait facilement la plume, ou mieux la langue de Dirois, assez impitoyable pour ses anciens amis, à moins que Bridieu ne soit aussi capable de ces trahisons.

TRAITÉ DES INDULGENCES.

M. Marès y a travaillé avec quelques sçavants qui ne se communiquent à luy que par entremise. M. Arnaud n'entre pas là-dedans (f° 347).

Apparemment il s'agit de ce Marais, docteur de Sorbonne dont nous avons déjà vu mainte réflexion des plus hardies et des plus compromettantes. Est-ce la raison de la réserve du vaillant, mais toujours prudent Arnauld? En tout cas, l'auteur, non désigné, à qui nous devons ce renseignement. semble être Dirois ou Lebon, car en marge, en face du même passage, on relève des appréciations sur Godefroi Hermant, et des déiails sur l'*Art de Penser* de Port-Royal, accompagnés de ces deux signatures, et qu'il convient de reproduire ici, ce qui concerne la logique étant pleinement de notre présente matière.

Vie de saint Chrisostome.

On peut la réduire à quinze pages, dit M. Dirois, et M. Hermand en a fait 1 500.

Logique du Port-Royal.

M. Lebon a rapporté beaucoup de choses à ces Messieurs de M. de Rohaud (*sic*, pour Rohault) et ils ont fait leur Logique sur ses mémoires en partie; d'où vient qu'on l'a donnée à M. Lebon (f° 347).

Dans une conversation à laquelle paraissent avoir pris part Dirois, Flessel, docteur de Sorbonne, auteur du traité de l'Usure, et sans doute Nicole lui-même, il convient de signaler les avis échangés.

Des personnes de la Trinité.

Saint Gregoire de Naziance rejette ce que dit saint Gregoire de Nice que les trois personnes sont trois individus. Saint Gregoire de Nice estoit un bel esprit; belles pensées, mais il n'est pas exact comme saint Gregoire de Naziance, dit M. Dirois. Il y a un livre d'un heretique là-dessus.

M. Flessel a lu la mesme chose dans saint Gregoire de Nice, que les trois personnes de la Trinité estoient trois individus, trois vérités (*sic*), que les anciens ont expliqué cela de mesme, et mesme saint Augustin dans les livres de la Trinité.

M. Nicole dit que si cela est, rien n'est plus contre le sens commun que ce que l'on nous dit, et que la religion n'est pas contre le sens commun. M. Dirois dit que saint Augustin ne fonde les trois personnes que sur les relations, que si on faisoit bien on deffendroit de faire des traittés de la Trinité. Il n'est pas le premier qui ait dit cela, dit M. Flessel.

Un docteur ayant dit que Dieu estoit *unam rem summam*, l'abbé Joachim escrivit contre luy. Cet abbé fut condamné quoyqu'il expliquast la Trinité comme les anciens, dit M. Flessel (f^{os} 347 et 348).

Ce n'est point à cet entretien théologique que paraît appartenir le propos attribué à Nicole sur la philosophie de Des Cartes et ses conflits célèbres avec la théorie scolastique sur l'Eucharistie.

Cartistes.

M. Nicole a traitté d'hérétiques les sentiments des Cartistes sur l'eucharistie, en bonne compagnie.

Un des plus grands advantages de la philosophie de Des Cartes, c'est de n'admettre que ce qui est évident (f° 348).

Prenons en passant un éloge de ce Rohault qu'on nous donnait tout à l'heure comme l'auteur inconnu d'une bonne part de la *Logique* de Port-Royal.

M. Rohaut

picard, bon philosophe cartiste et mathématicien, parle exactement; stile dogmatique admirable, a peu de mémoire (f° 353).

Dirois.

Nous avons rencontré à mainte reprise la mention du « chef-d'œuvre » d'un des Le Maistre, cette vie de D. Barthélemy des Martyrs, que célébrait la critique à leur solde. Voici un propos de Santeuil recueilli apparemment par Dirois, qui associe un étranger à cet ouvrage. Cette revendication est à signaler.

D. Barthélemy des Martyrs.

Patou l'a corrigé et a dit à Santeuil de Saint-Victor que ces Messieurs avoient suivi ses corrections (f° 354, v°).

Auquel des Le Maistre faut-il rattacher l'appréciation sévère de Dirois? Est-ce même un des parents d'Arnauld? Dans le doute, je ne m'abstiens pas de signaler la note; elle est suivie d'uu jugement de Nicole sur l'auteur des cas de conscience qui glorifia toujours Port-Royal et sur Dirois lui-même.

M. Le Maistre, Docteur

avoit de l'esprit, n'a rien fait, ne sçavoit rien d'ordre. Il n'estoit reglé ny dans sa science ny dans sa vie.

M. de Sainte-Beuve

est né pour enseigner, pour résoudre des cas de conscience.

Dirois.

M. Dirois et M. de Sainte-Beuve sont toujours prests sur tout (f° 356, v°).

Nicole.

Sur le docteur Picque, déjà signalé, peu entiché de ces Messieurs, nous avons le jugement, assurément partial, mais curieux à entendre de ce hardi et téméraire Marais, autre docteur, qui l'habille de belle manière :

M. Pique,

Docteur de Sorbonne a escrit contre la *Perpétuité* où il blasme ces Messieurs de suivre l'opinion de Descartes. Il est meslé avec M. Grandin. On l'a fait solliciter à Rome contre ces Messieurs. Il a fait les cathéchismes[1], il dit luy mesme qu'il a enseigné dix ans la théologie sans avoir lu l'escriture sainte (f° 356).

1. Cette phrase signifie-t-elle que ce docteur s'adonnait au ministère des catéchismes? C'est peu vraisemblable et une interprétation conjecturale, mais non téméraire, donnerait à cette réflexion un autre sens. Ne s'agit-il pas des Catéchistes opposés par les molinistes au fameux catéchisme de la grâce de Desmares ou de Feydeau, et qui furent d'ailleurs condamnés dos à dos par l'Index?

LE LIVRE DE LA JUSTIFICATION.

Il y a beaucoup d'esprit, plusieurs répétitions. Il dit une chose est bon (*sic*) sans façons. Il monstre le sentiment des heretiques sur la justification et tire une infinité de conséquences, et conclut que ce ne sont pas des réformations (f° 357).

Il n'est pas complètement en dehors de l'histoire littéraire d'Arnauld, étant donnée sa Traduction du Nouveau Testament de Mons, de relater ici ce que contient notre manuscrit sur son rival en cette matière, le P. Amelotte, de l'Oratoire. Les renseignements, dus, paraît-il, à Renaudot, semblent sûrs, sinon bienveillants. On en jugera par cette page :

P. AMELOTTE

a demandé privilège d'imprimer une nouvelle version d'un auteur grec faite par le père Simon (Richard Simon) et a fait accorder le privilège sous son nom. Le père Simon en fut surpris et étonné de cette Tartufferie[1]. Le P. Amelotte dit que c'estoit pour se munir contre ses ennemis.

GABRIEL DE PHILADELPHIE

a escrit en 1601. Evesque schismatique de Grèce, qui estoit à Venise. Il encensoit trois fois le pain. On l'accusa d'estre idolastre. Il dit pour sa défense qu'il encensoit la première fois le pain comme une bonne créature, la deuxième fois comme une créature destinée au corps de Jésus-Christ pour estre transsubstantiée en luy; la troisième fois comme le corps de Jésus-Christ mais avec adoration.

E. RENAUDOT.

Cette fausseté a esté commencée dans le monde. Le P. Amelotte l'a fait plus par inadvertance que par malice. On n'a osé chasser le P. Amelotte de peur de déplaire à monsieur le chancelier.

Il parle trop de son marquis de Vaut (*sic*). Il sçait et entend un peu les langues. Il a des fantaisies et des préoccupations. Il a les yeux luisans et, dit-on, quelque foiblesse d'esprit et y a (*pour* il y a) plusieurs hérésies dans son Apocalipse. Il a conduit Desmares dans une retraite (f° 360).

Ce dernier trait, qui a sans doute pour objet de fortifier ce qui précède sur les yeux brillants et la probable aliénation d'esprit du P. Amelotte, se rapporte à la commission qu'il eut de conduire dans une maison de santé son ex-confrère le P. Desmares, qu'un transport au cerveau ou quelque

1. Il faut noter, pour l'histoire de la langue, ce mot significatif employé à l'époque où furent consignées ces notes, entre 1670 et 1680. D'ailleurs le nom adopté par Molière pour caractériser son *Imposteur*, a un sens déterminé, antérieur à la vogue du *Tartuffe*, et a été précisément choisi à cause de ce sens qu'il offrait déjà.

accident de ce genre força de quitter pour un temps la société des humains, avant de se retirer définitivement à Liancourt. Cette folie de Desmares, sur laquelle on glisse avec prudence dans les notices jansénistes, aurait donc eu, selon les insinuations du passage que nous venons de lire, quelque effet de contagion ou d'influence sur le P. Amelotte. N'oublions pas que le plus gros grief des jansénistes contre cet oratorien fut le livre qu'il écrivit sur les matières de la grâce et où il ne fut point de l'avis de ces « Messieurs » [1].

Nous ne retrouvons positivement le nom d'Arnauld qu'à propos d'une identification bibliographique sur laquelle il a dit son mot. Il s'agit de ce ce Monsieur Ariste, ce confesseur de Port-Royal dont nous avons déjà vu la courte notice, ou plutôt de son frère, à qui on refuse la paternité d'un écrit anonyme d'ailleurs de fort minime importance.

Traité de la civilité.

Ce n'est pas le frère de M. Ariste qui en est l'auteur, dit M. Arnaud (f° 371).

Ramassons par occasion un détail fort peu connu sur un livre perdu qui aurait eu un grand intérêt pour nous.

L'histoire de la Sorbonne.

M. Meunier l'avoit faite et l'avoit mise entre les mains de M. Porcher. Elle a été bruslée dans l'incendie qui arriva au mois de mars 1671. M. Porcher y perd cent mil livres (f° 371).

Ce M. Porcher (*alias* Porchier), dont le nom figure ici, paraît bien être celui dont il est question dans une autre note antérieure, sans signature, mais venant immédiatement avant une autre attribuée à Renaudot. Elle nous indiquerait que ce docteur n'était pas des plus défavorables au parti. Voici cette note dans laquelle intervient le nom de Bossuet.

M. de La Brunetière.

On l'esloignera par un petit evesché. M. de Paris l'a rembarré sur ce que, voyant la liste des examinateurs, il a dit que c'étoient des gens de la nouvelle doctrine. M. de Paris a dit qu'on ne parlast plus de cela. Les examinateurs, c'est M. Porchier, Vaillant, Lamet.

M. de Bossuet a demandé au Roy qu'il priast M. de Paris de retenir pour grand vicaire M. de la Brunetière. Je n'aurois pas voulu faire cette démarche (f° 367, v°) [2].

Renaudot ou l'auteur anonyme de cette réflexion n'explique point pourquoi la « démarche » de Bossuet lui semble maladroite et nous n'avons pas à le chercher ici. Il faut revenir à notre sujet d'Arnauld. On nous énumère ici le plan de ses travaux encore en projets alors contre le calvinisme.

1. Il est intitulé : *Abrégé de théologie*, in-4°.
2. M. Porcher : La cour luy a donné un bénéfice de quatre mil francs (f° 383).

M. Arnaud

donnera trois traités contre les Huguenots, un de la justification, le deuxième de leur morale, le troisième de leur politique (f° 372, v°).

Citons quelques boutades de Nicole qui le montrent tour à tour excédé des nombreuses lectures auxquelles se consumait sa vie, ouvert sur les découvertes géographiques de son temps, et rancunier contre Richelieu à qui ses amis ne pardonnèrent jamais l'emprisonnement de leur patriarche Saint-Cyran.

Bibliothèque de Ptolémée.

M. Nicole loue Dieu de ce qu'elle a esté bruslée. Il y avoit tant de philosophes qu'il eust fallu lire (f° 375).

Chemin des Indes et de la Chine.

M. Nicole et M. de Pont Chasteau ont dit à M. Gosselin qu'on avoit trouvé moyen d'aller par le détroit d'Hudson. En quatre mois on pourroit aller aux Indes et à la Chine.

Catéchisme du cardinal Richelieu.

M. Nicole demande ce qu'on y trouve tant, sinon qu'on peut tuer des gens pour calomnies (f° 375, v°).

Ainsi, pour cette doctrine morale, Richelieu aurait adopté les thèses des casuistes mis en cause par Pascal, et Nicole se souvient de sa traduction des Petites Lettres sous le nom de Wendrock. Voici, en fait de cas de conscience, des théories propres à Port-Royal que nous expose ainsi l'ancien jésuite La Valseri, souvent nommé ici : de la Valterie. Pour tout dire impartialement, il convient de citer les propos qu'il prête en ce même entretien aux adversaires des jansénistes.

P. Crasset. Briet.

Le P. Crasset, bel esprit, mystique, un peu visionnaire.

Le P. Briet dit une fois dans une assemblée de jésuites que le Concile de Trente avoit tout gasté, et que le P. Sirmond[1] luy avoit dit.

De La Valtrie.

Ministre du mariage.

Le Port Royal veut maintenant établir que les prestres sont les ministres du mariage. De La Valtrie.

Il veut encore qu'un prestre qui est tombé dans une impureté soit déposé et quitte son bénéfice (f° 380).

1. Voici un jugement de Dirois sur le P. Sirmond, utile à recueillir : « P. Sirmond n'a pas fait grand chose. Il disoit qu'un habile homme ne devoit pas faire grand estat du concile d'Orange, de quelques evesques assemblés qui font quelques canons qu'ils tirent de saint Augustin pour se rendre celebres. Le P. Sirmond sçavoit la discipline et non pas le dogme. » Dirois (f° 386).

Les jugements sur le style de M. de Sacy ont déjà figuré dans le recueil. Celui-ci est du même ordre que les précédents et ne les contredit point.

M. DE SACY.

M. Dirois dit qu'il est trop enflé pour l'escriture qu'il faut conserver en sa simplicité, qu'on ne la connoist point dans leur traduction, qu'il a un certain tour d'éloquence (f° 381).

Relevons quelques propos de Nicole sur plusieurs sujets divers :

TEMPLE DE SAUMUR.

M. Nicole dit que le Roy l'a fait demolir et le college qui a esté basty contre les ordonnances dans le temps qu'on craignoit Duplessis Mornay.

L'ABBÉ DE SESSAC.

Abbé de Clermont, puis maistre de la garde-robbe, charge de trente mil escus, se deffait par ordre du Roy de sa charge pour avoir trompé le Roy au jeu. Il l'a vendue 500 000 livres et en a desja touché 400 000[1] livres.

CLAUDE. AUBERTIN.

(Claude) a de l'esprit, mais beaucoup de malignité. Il ne sçait pas les règles du stile. Aubertin est plus sçavant que luy (f° 386, v°).

NICOLE.

PETRUS AURELIUS.

Il escrit bien, il a de belles choses. NICOLE.

M. Dirois luy conteste.

M. Dirois ne pretend pas que ce qu'il dit des conciles particuliers soit exact. M. Nicole le prétend[2].

M. COUTELIER. DU PERRON.

Du Perron estoit sçavant, mais il y a peu de choses à apprendre dans ses livres. NICOLE.

M. Coutelier est fort honneste. Il estoit autrefois paresseux. A present il aime le travail (f° 387).

1. Ce détail est donné sans signature, mais encadré entre les autres propos attribués à Nicole, il a grand chance d'être un des faits divers rapportés par lui. En tout cas il porte sa date, car la tricherie au jeu de Clermont-Cessac est connue et a provoqué cette note marginale de la main de Monmerqué : « Ce fait se passa au printemps de l'année 1671. » (Voyez la lettre de M^me^ de Sévigné du 18 mars 1671, t. I, p. 293 de mon édition in-8°.)

Voici une autre note qui semble convenir à ce même abbé de Clermont-Sessac, ou à quelqu'un des siens : « M. de Brienne. M. de Sesşac, l'abbé de Gord à present evesque de Langres, ont porté M. de Brienne à jouer et ont esté cause de sa perte. GOSSELIN » (f° 387).

2. Le texte porte : « M. Dirois le prétend. » C'est un lapsus que le sens aide à corriger.

Nicole et Dirois paraissent avoir défrayé principalement l'entretien consigné dans ces pages. Leurs noms alternent dans les signatures inscrites et il y a plaisir à voir sur quels sujets variés s'exerçait la conversation.

La famille de Condé.

M. Nicole dit que M. le Prince lit en une heure ce que d'autres ne sçauroient lire en trois. Il lit avec rapidité et Me de Longueville de mesme. Il dit qu'ils ont tous deux des esprits de feu, que M. le Prince sçait fort bien la philosophie de Descartes et qu'il fait des objections fort raisonnables. Il en parle souvent à M. Nicole. Il a l'esprit juste et beau.

M. le Prince de Conty aimoit à disputer, avoit esté bachelier et en avoit retenu l'humeur, avoit du sel dans ce qu'il disoit, quelquefois picquant. Il poussoit quelquesfois la conversation plus loin que celuy qui s'y estoit attaché ne le vouloit. Son fils aisné est son mesme esprit (f° 387, v°). Nicole.

M. de Conty avoit beaucoup d'esprit et des plus beaux de la cour. M. le prince le mesprisoit un peu, non pour son esprit, mais pour sa figure.

On donnera les livres de la Persévérance et de la Prédestination traduits par le prince de Conty.

M. le Prince a une merveilleuse pénétration d'esprit. M. Arnaud. Mme la princesse renfermée pour le reste de ses jours.

Ce parapraphe, qui ne porte point de nom, serait-il de Dirois? Ou bien faut-il croire que le nom d'Arnauld, inséré de manière inintelligible et coupant le sens de la phrase, est une référence et un jugement, compétent du reste, de celui-ci, sur la grande pénétration d'esprit de Condé. En tous cas Dirois reprend la parole sur des matières plus théologiques et confesse les difficultés qu'il trouve sur cet article.

M. Dirois

dit qu'il y a trois choses qu'il a peine de comprendre : le péché originel, la justification des enfans, l'éternité des peines.

Gregoire le Grand. Quatre conciles.

(Grégoire le Grand) n'a pas parlé exactement lorsqu'il a dit qu'il recevoit les quatre conciles généraux comme les quatre évangiles. Il veut dire que c'est la mesme foy qu'ils enseignent (f° 388).

Dirois.

Aubertin. Nicole.

Il y a quelques deffauts de critiques (*sic*) dans Aubertin. Il rejette un livre de saint Cyprien *de Operibus cardinalibus*, parce qu'il se trouve de meschants mots latins, qui sont pourtant de Cicéron.

Nicole.

M. Nicole ne sçait bien que les auteurs *mediae aetatis* (f° 388, v°).

Dirois.

A ces jugements entremêlés et réciproques de Dirois et de Nicole faut-il ajouter le détail qui vient ensuite sur le livre de Cisneros, le bénédictin qu'on a donné pour le précurseur de saint Ignace? La question devait certainement intéresser Nicole et Dirois, mais comme le propos n'est pas signé, il peut appartenir aussi à la série des détails historiques de toute nature qui occupe les pages suivantes, avec attribution à Varillas. Voici en toute hypothèse ce paragraphe anonyme :

EXERCICES DE SAINT-IGNACE.

Un avocat a dit qu'ils ne sont pas de luy, mais d'un bénédictin. M. de Montchal a envoyé l'original aux bénédictins de Paris (f° 388, v°).

Vient encore une série de jugements de Dirois, parmi lesquels large part est faite à M. Arnauld aussi bien qu'à ses amis.

M. ARNAUD

est d'une prodigieuse estendue. Il n'invente pas beaucoup, peut-estre par modestie. Dans la pénitence, il a suivy le système de M. de Saint-Cyran, comme dans la Fréquente communion qui est son meilleur livre, dans la grace le systeme de Jansenius. Il s'est trompé dans le Jugement équitable qu'il a fait, et tous les peres seroient damnés à son conte. C'est luy qui a fait la première et la dernière partie de la Logique ; la première est toute métaphysique et la dernière n'est que la méthode, et, par tout, les plus beaux endroits pris de Montagne. Cela est beau, mais cela n'est pas nouveau. Il est naturellement éloquent; il a une vivacité étonnante d'imagination (f° 391). DIROIS.

Il pouvoit par la lecture des Pères se faire un autre systeme que d'autres ont fait.

M. Arnaud a un jugement de lunettes[1] quoy qu'éclairé qu'il parroisse. Il ne voit saint Augustin que par les lunettes de Jansénius.

DIROIS.

Ce qui suit ne concerne plus que les amis ou satellites d'Arnauld, mais vaut cependant d'être relevé, même ce qui concerne le P. Ménétrier, un des prédicateurs que le bon Nicole ou Arnauld lui-même, car on ne sait auquel on a affaire, ont le mieux drapé dans une préface sur le Nouveau Testament de Mons, en rappelant son célèbre sermon sur les « différentes espèces de chiens ». Le jugement donné ici sous le nom de Méchatin comte de Lyon, un des amis de Port-Royal, fait songer à ces souvenirs de Nicole ou d'Arnauld.

CHEVALIER MÉRÉ.

Dans ses conversations, il a dédié la justesse à M^me^ la Mareschale de Clairanbault.

1. L'expression un *jugement de lunettes*, pour signifier une idée préconçue, tirée d'autre part et acceptée à l'avance d'après autrui, est des plus jolies. Le contexte d'ailleurs l'éclaire fort heureusement.

M. DE LA TRAPPE

avant que de se faire religieux a esté huit ans à faire penitence, à se purifier par la priere.

Il a refusé l'argent de M. Hardy, autrement frère François de Paul, qui a fait profession, et il a dit qu'il avoit à se deffendre de deux choses, du commerce du monde et des richesses (f° 391, v°).

M. TILMONT (Le Nain de Tillemont).

Il est inconstant et léger. M. Bourgeois l'a quitté dessein rompu. M. Guilbert qui a conduit M. Nicole ne luy conseilloit pas d'escrire si tost, parce qu'il n'avoit pas lu les Peres. L'année passée il se retira pour lire saint Chrisostome. DIROIS.

P. MENESTRIER

est propre pour les emblesmes, jeux, géographie. Il sçait l'Italien, l'Espagnol, le Grec, l'Hebreu; presche pitoyablement (f° 392).

MÉCHATIN.

Port-Royal jugé par ses amis n'est point toujours heureux et vérifie assez souvent l'adage de la trahison domestique : *inimici hominis domestici ejus*. M. de Grenoble, tant cultivé et encensé par ces Messieurs, est assez rigoureux à leur endroit.

MESSIEURS DE PORT-ROYAL.

M. le Camus dit qu'ils ne gardent pas le secret quand il s'agit de leurs affaires. Ils consacrent tout à cela; et les prudens se donnent de garde de leur communiquer leurs secrets.

Le P. Quesnel croit que le P. Mosset a persuadé à M. de Brienne de mettre les manuscrits de ces Messieurs entre leurs mains ou celles de leurs amis (f° 395, v°).

FEUILLANS. CHARTREUX.

M. Picque dit que rien n'est si descheu que l'ordre des Feuillants. Au commencement c'estoit comme la Trappe; l'abbaye se nommoit Feuillars. Voyés l'histoire.

M. Richard ni M. Arnaud, etc., ne sont portés à faire chartreux les gens. Les communautés sont assés lasches d'ordinaire (f° 396).

La haine du parti janséniste contre l'esprit des Communautés, surtout celles qu'ils jugent dévouées à l'excès au triomphe des idées romaines, est assez connue. Ils n'ont point manqué les occasions de s'élever contre les abus et les dangers de l'esprit de corps, sans s'aviser qu'eux aussi faisaient un corps et tombaient dans ces inconvénients, les Messieurs et Disciples de saint Augustin se soutenant envers et contre tous.

Le Richard dont il était question tout à l'heure près du nom d'Arnauld est apparemment l'ancien curé de Triel plusieurs fois nommé dans ce recueil et

qui fut une des illustres « victimes » de M. de Harlay à Rouen et à Paris. Il mériterait quelque jour sa monographie. En attendant nous reviendrons à Dirois et à Nicole, pour reprendre la suite de ces jugements réciproques que ces deux hommes énonçaient l'un sur l'autre.

M. Dirois

a beaucoup d'imagination, beaucoup de veue. Parce qu'il médite trop, il n'a pas de stile. Il peut donner de bons mémoires[1].

Le Vasseur.

M. Nicole dit que M. Dirois est tout plein de petits principes qui ne s'accordent pas avec saint Augustin et qui ne sont pas liés ensemble pour en faire un systeme, qu'il est relasché sur la morale, que M. Manicier, M. Flessel, M. Dirois sont hardis, que M. Dirois ne tient pas la réalité[2], disant que Jésus-Christ est dans l'eucharistie par opération, comme l'âme est dans le corps, mais cette operation suppose la réalité.

Nous ne sommes asseurés, dit M. Dirois, de la réalité des sacrements que par la tradition; les paroles de l'escriture ne sont pas si formelles.

De nouveau, une suite d'appréciations « littéraires » de la façon de Lumbert, mais dans lesquelles intervient Dirois, sans nous écarter d'Arnauld et de Nicole, nous fait revenir à Sacy. Pour les citer dans leur ensemble, nous n'en distrairons pas ce qui regarde les auteurs étrangers à Port-Royal.

Auteurs.

Balsac est pur, mais il ne pense pas bien.

M. de Sacy devroit tascher d'estre plus simple et plus naturel. Sa Vie de Dom Barthelemy des Martyrs tient un peu du roman.

Racine n'a point de naturel pour les vers[3].

L'abbé Villars fait pitié dans son conte de Gabalis. Ce livre est dangereux. Il y a des incubes et des succubes. C'est ce qu'il a déguisé sous des silphes et des silphides. M. Lombert.

Il (c'est sans doute Lumbert, l'auteur de l'appréciation) dit qu'il a vu dans son lict un incube qui se retira en faisant le signe de la croix. Il n'estime pas Saint-Evremont; ses ouvrages sont bien meslés; il y a beaucoup de deffauts.

1. Je préviens que j'ai modifié ici la ponctuation du manuscrit, ce qui est toujours délicat et conduit aisément à des interprétations qui risquent d'être arbitraires. Le recueil, au point de vue ponctuation, est des plus défectueux. Les points y sont rares, ordinairement suppléés par des virgules, presque l'unique signe usité et suivi d'ordinaire de majuscules. Voici exactement comment le recueil contient le témoignage de Le Vasseur : « a beaucoup d'imagination, beaucoup de veue par, ce qu'il medite trop, il n'a pas de stile, il peut donner, etc. » (f° 399, v°).

2. C'est-à-dire la présence réelle : cette accusation serait particulièrement grave, si l'interlocuteur lui-même n'avait comme atténué la chose en interprétant que ce mode de présence comparé à celui de l'âme, prouve au contraire la foi à la présence réelle, quelle que soit la hardiesse de certains systèmes théologipues risqués par Dirois.

3. Ce jugement étrange a arraché à M. de Monmerqué cette protestation inscrite en marge : « Voilà un singulier jugement sur Racine ».

Il estime fort l'esprit de saint Augustin, quoyque le stile soit un peu affriquain.

D'Ablancour sçavoit l'hébreu, la cabale, le grec, le latin, estoit tres sçavant. Il traduisit les mots consacrés de la Bible.

M. Lombert dit que M. Nicole n'a gueres proffité des avis de son maistre feu M. Paschal,

que M. de Sacy, sur les Proverbes, se sert des pensées de M. de Saint-Cyran et d'autres choses comme il les trouve.

M. Dirois croit que M. de Sacy n'a jamais lu saint Augustin entier. Il ne trouve pas justes les citations de saint Augustin sur le Nouveau Testament. Il a beaucoup d'affaires; il confesse à Port-Royal, il conduit (c'est-à-dire, fait de la direction suivie). Il ne peut pas achever la Bible.

M. Dirois dit que M. Arnaud est théologien, non pas M. Nicole.

Petrus Aurelius; feu M. de Saint-Cyran a fourni les pensées, son neveu, M. Barcos, les expressions. Ce livre n'est pas bien escrit, dit M. Lombert le pere. M. Barcos n'a estudié que jusques en troisième (f° 401 et v°, 402). M. Denis.

Nectarius.

M. de Launoy dit qu'il a tout (entièrement) retranché la confession. Cela est trop hardy. M. Soulet.

M. Barcos.

M. de Saint-Cyran a fait Petrus Aurelius estant jeune, la Grandeur de l'Eglise, qui est fort belle. La simple Vérité.

Son oncle, feu M. de Saint-Cyran se communiquoit à son neveu.

Costart avoit des pipes[1] de collections. Il avoit une pipe de recueils sur Horace. On en a fait imprimer qui sont peu de choses (f° 401, v°)[2].

Gosselin.

Rien de plus désagréable et contraire au goust de MM. Racine et Despréaux, qui sont les maistres de l'art, que de mettre deux épithètes dans un même vers. C'est le deffaut de Cassagne et de Chapelain, et surtout des Gascons[3]. Brienne.

M. Binet a fait le livre de l'art de vivre heureux, a traduit les Méditations de Busée. Il sçait l'espagnol, et il dit que les Espagnols se plaisent aux allégories, qu'ils sont obscurs.

1. La *pipe* ou tonneau mesurant un muid et demi servait beaucoup aux envois de livres ou papiers.

2. Voici, à cet endroit, la note marginale ajoutée de la main de Monmerqué. C'est ce que Costar appelait ses *lieux communs*. Voyez la vie de Costar à la suite des Mémoires de Tallemant des Réaux. C'était au reste l'usage du temps. Balzac en a parlé fréquemment dans ses Lettres.

3. J'ai plusieurs fois cité déjà, surtout à l'occasion du gascon Duvergier, abbé de Saint-Cyran, les curieuses observations de Dirois sur les aptitudes provinciales. En voici encore une autre qui vaut la peine d'être remarquée : « Gascons, ont de l'esprit, sont entreprenants, se disent tous gentilshommes, parviennent, deviennent fous sur la fin, au moins les Bourdelois, qui ne se disent pas gascons. Agen, vraye Gascogne. Bourdelois, gens fort incommodes » (f° 393).

Mme de Longueville a gasté M. Nicole ; elle l'a trop loué. Mal juger, c'est son air (f° 402, v°)[1]. DIROIS.

Richard Simon, qui n'était rien moins qu'un disciple de saint Augustin, et dont le molinisme, au moins autant que les audaces critiques, souleva la vigoureuse indignation de Bossuet, ailleurs mieux inspiré, va nous fournir des détails intéressants sur la valeur des ouvrages de Nicole et d'Arnauld contre les hérétiques.

RESPONCE A CLAUDE. EXAMEN.

Le p. Simon m'a dit en avoir escrit une lettre où il monstre que ceste responce est pleine de fautes.

1° On y loue un Agapitus, moine grec, comme un homme tres sçavant, qui neantmoins avoue ne sçavoir rien et compiler des escrits grecs et latins.

2° On loue une pièce traduite en trois langues, grec, syriaque, hebreu. Ce n'est que le syriaque escrit en deux sortes de caractères hebreux et syriaques parce qu'on ne connoissoit point encore cette langue.

3° On loue un evesque armenien comme tres habile et le font parler dans les termes de nos scholastiques, quoyque cest evesque de Hollande estant à Paris, ait dit au pere Simon qu'il ne connoissoit point toutes nos disputes d'accidents sans sujet, qu'ils tenoient la presence reelle sans s'informer davantage, que leur dispute en leur pays est de touchant la divinité et humanité de Jésus-Christ. Ils ne sont Nestoriens que de nom. Cependant on luy a fait transcrire quelque confession de foy conforme à la nostre.

4° On loue les moscovites. Personne n'entendent (*sic*) (pour entendoit) icy le Moscovite. Leur interprette estoit mort. Le Jacobin polonois en entendoit peu. M. Hardy n'en dechiffroit que deux lignes. On dit néantmoins qu'ils se sont expliqués chés M. de Sens sur la transsubstantiation. M. Arnaud dit : mais comment auroit esté expliquée leur commission. C'est qu'ils l'avoient double en meschant latin.

5° Il y a trop de métaphysique et des subtilités, comme quelques-uns l'ont dit à M. de La Rochefoucault, des conséquences pas bien suivies. Enfin M. Nicole est trop dialecticien et ne s'attache pas aux faits.

6° Claude ne fait que vetiller sur le livre. Il pouvoit combattre le changement insensible. Il pouvoit laisser la responce de M. Arnaud ou Nicole et dire qu'ils ont fait d'un incident leur responce, que la question des grecs n'est qu'incidente, qu'on ne sçait pas bien leur sentiment, que Claude ne la propose qu'en doutant, qu'ils se sont servis de Leo Allatius.

Le P. Simon presta cette lettre à M. de Brienne qui la fit transcrire,

1. Cette dernière partie de la phrase sur l'aptitude à juger de travers paraît bien porter sur la duchesse de Longueville, à moins qu'on ne l'attribue à Nicole, gâté par les adulations de la princesse, et amené par là à émettre des jugements contestables. Tout n'est pas de première clarté dans ces propos relevés au hasard de la plume, mais que nous n'avons guère le moyen de contrôler.

la communiqua au sieur Janet [1] qui la monstra à M. de Grenoble et à M. Barrillon. Cela fit grand bruit dans le monde. Le p. Simon demanda son congé là-dessus.

Pas six personnes à Paris qui puissent juger de la responce à Claude.

P. Simon.

Claude n'a lu qu'Arcadius et quelques livres nouveaux : Leo Allatius, et ces messieurs ne sçavent pas les affaires orientales ni les affaires d'Orient ny trop bien l'histoire.

M. Nicole cite Reynaldus sur l'histoire de France, dont M. Flechel et M. Lebon se mocquent. Il le pouvoit citer sur les mémoires qu'il raporte.

Les Grecs élevés dans nos écoles ont des sentiments de la transsubstantiation comme nous. Les autres qui ont leurs sentiments propres, ne tiennent pas que le pain s'anéantisse, mais qu'il est changé. Ainsy il y a deux sortes de Grecs.

Il y a beaucoup d'imagination dans cette responce. M. Arnaud dit bien, pourveu qu'on suppose ce qu'il doit prouver, dit Claude.

P. Simon.

Douze opinions de scholastiques sur la transsubstantiation. Concile de 30 (*sic*) en dit peu. Durant et d'autres l'expliquent comme saint Jean Damascène, admettent le changement sans destruction du pain. M. Nicole en revient un peu. Les sçavants disent qu'il est un peu trop engagé et qu'il est à craindre qu'il ne réussisse pas (f^os^ 408 à 409, v°).

A coup sûr, quelles que soient les hardiesses ou les témérités de l'ancien oratorien en matière de théologie pure, on ne lui peut reprocher de l'incompétence sur la question des langues et de la discipline des églises d'Orient. Cette lettre de quasi-condamnation motivée de l'écrit de Nicole contre Claude, qui, communiquée plus ou moins discrètement, est donnée comme l'origine ou le prétexte de la sortie de l'Oratoire de Richard Simon, porte très directement sur un des ouvrages capitaux des deux athlètes de Port-Royal contre le calvinisme. Ce qui suit des révélations fournies par le P. Simon, pour atteindre moins en face Arnauld lui-même, ne lui est pas étranger, puisqu'il y est question de son rival en traduction du Nouveau Testament, le P. Amelotte, déjà signalé. Le nom de son confrère, le P. Lecointe, est mêlé au sien.

Le P. Le Cointe. Amelotte.

(Le P. Lecointe) ne sçait point le dogme, est assez exact dans son Histoire de France, trop long, se ménage avec le P. Amelotte, parce qu'il a du crédit et les plus belles visites de l'Oratoire. Il est fin, adroit, et ne se rebutte de rien, parle bien de la spiritualité, sçait bien les scolastiques; mystérieux dans son boire et son manger; il faut luy

1. Ce Janet ne serait-il pas le parent de Bossuet qui figure en plusieurs circonstances de sa vie?

couper sa viande d'une telle façon ; certains morceaux affectés ; pain d'une forme, escuelle d'une manière particulière. A la campagne, il mange les cuisses d'un cardonneret (*sic*) et de certains oyseaux. Le nonce trouva mauvais que le pere Le Cointe fit faire une donation au pape par Charlemagne. Ils ne veullent pas que le pape ayt receu son temporel d'un autre (f° 411).

Ces détails ne sont pas signés, mais ils sont évidemment du même Richard Simon, bien placé pour les connaître, et qui continue à fournir des renseignements sur les principaux auteurs mêlés aux questions orientales. On les ajoute ici, parce qu'ils sont immédiatement suivis de propos attribués au grand Arnauld lui-même, sans qu'il soit possible de marquer de façon nette la démarcation entre les deux interlocuteurs, la signature du P. Simon précédant une réflexion sur le cardinal de Bouillon, qui semble, comme la page sur le cardinal du Bellay, provenir d'Arnauld.

HOLSTENIUS. LEO ALLATIUS. GABRIEL KELLENSIS.

Holstenius, habile, Allatius sçavoit beaucoup; Kellensis, fourbe, étoit chés les Maronites, avoit une chaire d'arabe; il pensa la perdre pour avoir mis : au cardinal Antoine (Barberini), nommé par le roy à l'evesché de Poitiers. Il (Barberini) n'avoit pas encore ses bulles. Il (Kellensis, Gabriel) eut de la peine à se maintenir, car les Romains sont délicats sur leurs droits.

M. DE LAUNOY,

dans ses lettres où il parle de la donation que nos Roys ont faitte à Rome, prend un certain tempérament qui ne plait pas aux doctes. Luy qui va souvent à l'extrémité, il prend un milieu qu'il ne devoit pas.

P. SIMON.

CARDINAL DE BOUILLON

se dit prince; mais cela n'est pas reconnu; n'est pas tant accommodé; abbaye de 50 000 livres de rente, n'en touche pas plus de 30 000.

M. DU BELLAY

a fait des histoires. Mais quand il estoit dans l'amour, n'en pouvoit sortir. Il y a des histoires sales; les événements singuliers ne sont pas mauvais, son stile n'est pas beau (f° 411, v°). M. ARNAUD.

Il alloit en Espagne, en Italie, s'informer des histoires particulières. Il ne blasme pas un gentilhomme qui se bat en duel, un homme qui deffigure le visage d'une fille et luy fait des estafillades. Son caractère est de louer la constance d'une fille qui ne change jamais quand mesme elle auroit sujet de changer ses engagements. M. ARNAUD.

PASTORAL DE SAINT GREGOIRE.

M. Arnaud en a fait retrancher cinq ou six lignes où il parle de seminifluis. M. ARNAUD.

HOMÉLIES DE SAINT CHRISOSTOME.

Il en a aussi fait retrancher plusieurs choses où il est parlé de l'amour abominable. Idem (f° 412).

On voit que, dans les entretiens sur des sujets fort divers dont ces notes sont l'écho, Arnauld n'oubliait pas de signaler le mérite de ses collaborations variées aux œuvres dont s'honore son parti. Son nom reparaît encore, après quelques propos de Dirois qu'il est hors de notre sujet de relater ici. Il y est question de la théologie du Mariage et d'un ouvrage du P. d'Oultreman, jésuite, que le patriarche des jansénistes n'a garde de condamner tout à fait, mais prend soin aussi de ne pas trop louer.

MARIAGE.

Il faudroit mettre dans les catéchismes qu'il se faut marier devant son curé. La pluspart de ceux qui se marient par amourettes manquent presque tousjours à se marier devant luy.

Il seroit à souhaitter que le mariage des mineurs qui ne se fait pas du consentement des parens fust nul dans l'Église comme il l'est dans l'estat. M. ARNAUD.

PEDAGOGUE CHRESTIEN.

Le dessein de ce livre est bon, qui est de prouver les maximes morales par des exemples. Ce dessein là est beau, mais mal exécuté (f° 413, v°) M. ARNAUD..

La tendance d'Arnauld et de ses amis à reserrer toujours les lois et à multiplier les entraves dans le désir fort louable, mais chimérique, de couper court à tous les abus, se fait jour dans son projet de législation du mariage. Il ne tend à rien moins qu'à étendre à tous cet empêchement dirimant que nombre de gallicans sollicitaient de voir établir par l'Église, au moins pour les princes du sang contractant sans l'aveu du chef de la famille régnante. Dans la question débattue : Peut-on prier avec les herétiques? Arnauld, sans distinguer, semble-t-il, entre les prières officielles et publiques, et les oraisons privées, se prononce pareillement pour la sentence la plus rigoureuse.

PRIER AVEC LES HERETIQUES.

M. Arnaud dit qu'il ne luy parroist pas qu'on le puisse (f° 419).

C'est la dernière fois, aussi bien sommes-nous à la fin de notre recueil de 420 folios, qu'apparaît le nom d'Arnauld. Peut-être, pour plus de précautions, faut-il transcrire en outre l'article anonyme qui vient après ce sentiment d'Arnauld, et qui pourrait être de lui, puisqu'il y est question de l'historien Josephe, encore un auteur traduit par Port-Royal.

JOSEPHE.

Jamais il ne s'accorde avec l'Écriture; peut-estre avoit-il des traditions des Juifs ou s'est-il veu (*sic*, pour voulu) accomoder à la manière des grecs. On travaille à un Josephe en Allemagne. Couturier (*sic*)

Genebbard l'a mal traduit, aussi bien que Ruffin, et s'il s'est attaché à cette traduction, il l'aura mal traduit. Idem (f° 419)[1].

Que ce sentiment sur les traducteurs de l'historien Josèphe émane ou non d'Arnauld, il est le dernier des témoignages à recueillir à propos de notre présent sujet. De Nicole et de son chef de file, il convient de passer, pour ne point dire de descendre, à quelques auteurs subalternes, à quelques figures plus effacées ou moins fameuses, mais aussi suggestives, croyons-nous, dans la galerie de ces Silhouettes jansénistes.

EUGÈNE GRISELLE.

1. Cet idem porte-t-il sur le nom d'Arnaud invoqué dans la phrase sur la prière avec les hérétiques, ou sur le nom de Couturier, enfermé, peut-être par une erreur du copiste, au milieu de la phrase, mais qui serait une signature, voilà ce qui demeure un problème. De plus, il faut sans doute corriger Coutelier, pour Couturier, car Coutelier est l'auteur des jugements qui suivent sur Eusèbe et un des frères Valois.

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

Ce sont là de menues trouvailles, faites au cours de recherches plus amples et saisies au passage.

Pour fragmentaires qu'ils soient, les détails nouveaux qu'elles fournissent peuvent ne pas être inutiles à ceux qui s'occuperont, dans la suite, des hommes ou des faits que ces diverses lettres mentionnent.

Et c'est pour cette raison que, sans attendre davantage et sans vouloir leur ménager un sort plus digne, on a cru devoir insérer ici ces lettres et les mettre dès maintenant à la portée de tous ceux à qui elles sont susceptibles de servir quelque jour.

Une lettre de La Monnoye.

A qui est-elle adressée? Apparemment à quelque compatriote dijonnais venu à Paris pour je ne sais quelle cause et que La Monnoye charge de diverses commissions bibliophiliques. Il débute pas des remarques de philologie qui amènent sous sa plume des comparaisons et des souvenirs dont Malherbe et Ménage font l'objet, ainsi que Furetière, dont les factums et le dictionnaire, qui faisaient grand bruit alors, sont appréciés d'une plume alerte et d'un esprit judicieux.

A Dijon, le 15 avril 1686.

Je vous remercie, Monsieur, des excellents vers que vous m'avez envoyés sur la mort de M. Nicolai. Leur auteur n'en fait point d'autres, et il y a toujours des traits d'une beauté distinguée dans toutes les pièces qui partent de lui. Quelques critiques n'ont pas approuvé ce *rabidos animi motus* de M^lle^ Nicolai, *rabidus* de même qu'*enragé* laissant une certaine idée qui ne saurait être avantageuse à personne. Malherbe dans une pièce fort estimée a pourtant donné de la *rage* à Arthémise et n'en a point été blâmé, il est vrai que le tour de son expression n'adoucit pas peu ce que le terme a de rude. Je suis bien obligé à M. Ménage de l'honneur de son souvenir. Je crois qu'il se console fort présentement de n'être point de l'Académie, la voyant bernée comme elle est. Il est bien plus heureux d'avoir affaire à celle de la Crusca qui, bien loin de lui faire un procès pour avoir entrepris sur le dessein qu'elle avait de travailler aux étymologies italiennes, lui en a fait au contraire un remercîment authentique. J'ai vu les factums de Furetière et l'échantillon qu'il nous a donné tant de son dictionnaire que de celui de l'Académie. Il y a beaucoup de fautes dans l'un et dans l'autre, mais le moyen de faire un dictionnaire sans fautes? Le meilleur ne sera pas celui où il n'y en aura point, mais où il y en aura le moins. Comme je n'ai pas coutume de refuser vos offres de service, j'accepte volontiers

celle que vous me faites pendant votre séjour à Paris. Ainsi, monsieur, si vous trouvez un Gyraldus en deux volumes in-folio, impression de Bâle *apud Guarinum* tel que vous l'avez, vous me ferez plaisir de me l'acheter. Je serais bien aise aussi d'avoir ces deux in-8°, l'un intitulé *Opuscula mythologica, ethica et physica, G.-L. Palæphatus, Heraclitus, Phornutus, Sallustius, Ocellus Lucanus, etc., Catabrigiæ*; l'autre *Historiæ Poeticæ scriptores antiqui, Apollodorus, Conon, Ptolomæus, Parthenius, etc. Paris.* Tout cela, chemin faisant et par occasion, car je ne voudrais pas que le soin de chercher ces livres fît le moindre tort à vos affaires. Je ne manquerai pas de faire vos baisemains à M. le Procureur général. Ma femme vous salue et vous remercie. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA MONNOYE.

UNE LETTRE DE LA MARQUISE DE LAMBERT.

Le paragraphe qui, ci-dessous, concerne Montesquieu a déjà été publié par Louis Vian, dans son histoire du philosophe, d'après l'original qui appartenait alors à Victor Cousin et qui fait toujours partie de la même collection. Si ce passage est le plus intéressant de la lettre, il ne s'ensuit pas que le reste doive être tout à fait dédaigné. A qui Mme de Lambert écrit-elle ainsi? Assurément à un membre de l'Académie française; mais si ce détail parait certain, on peut hésiter sur le nom de celui à qui il s'applique. Quoi qu'il en soit, les réflexions de la marquise sont curieuses à connaitre sous leur forme primitive et c'est pour cela qu'on les donne ici en leur entier.

A Paris, le 17 novembre 1727.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de la part que vous voulez bien prendre à deux événements bien différents pour moi. La joie que m'a donné l'heureux accouchement de Mme de Beuvron ne me dédommage pas de la perte que j'ai faite de M. de Sassy. C'était un homme rare, un mérite aimable, et je trouvais tout en lui, les bons conseils pour les affaires, de la consolation dans mes peines, de la nourriture et de l'amusement pour l'esprit, de la sûreté et de la sensibilité dans l'amitié, car il avait le cœur aussi bon que l'esprit. Enfin je trouvais en lui de la raison et du sentiment. Quand on se refuse aux sentiments, qu'ils ne sont pas permis, ou parce que l'âge ou la raison nous le défendent, que faire de toute la sensibilité qui est en nous? L'amitié en profite. Je pourrais vous dire ce que Pline disait à la perte d'un de ses amis : « J'ai perdu le guide et le témoin de ma vie; je crains bien que je ne me relâche dans le chemin de la vertu. » Enfin tout se répare hors la perte d'un tel ami.

M. le président de Montesquieu va le remplacer. Cela se passe très agréablement pour lui. Je voudrais bien, monsieur, que vous fussiez à portée de lui donner vos suffrages. Nous aurons au moins la consolation que notre ami sera bien loué par lui et par M. de Fontenelle qui doit le recevoir. Mais vous ne parlez pas, monsieur, de votre retour : vous

n'avez fait que vous montrer et disparaître; ce n'est pas sans nous laisser des désirs et des regrets.

Je vous prie d'être persuadé, monsieur, que personne ne connaît mieux que moi tout ce que vous valez, ne vous honore davantage et n'est plus parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

La Mis de Lambert.

Vous m'excuserez bien, monsieur, si cette lettre n'est pas écrite de ma main. Mes yeux ne me le permettent pas.

Le président Barbot, Voltaire et l'académie de Bordeaux.

L'original de la lettre qui suit fait encore partie des autographes de Victor Cousin à la Sorbonne (t. V, pièce 11). C'est une lettre adressée par le président Barbot, un collègue de Montesquieu au parlement de Bordeaux, au chevalier de Vivans, qui s'intéressait à la réception du chevalier de Jaucourt, à l'Académie de Bordeaux, une confrérie assez jeune alors, qui a fêté, il y a trois ans, le deuxième centenaire de sa fondation. Elle avait déjà des traditions pour s'agréger des associés et le président Barbot les invoque à l'égard du chevalier de Jaucourt. L'intéressant est que le cas cité soit celui de Voltaire, dont la carrière d'académicien bordelais offre quelques obscurités, dont une partie se trouve être éclairée par ce document probant.

A Bordeaux, le 14 juillet 1746.

M. l'abbé Venuty m'a montré une de vos lettres, mon très cher et très honoré confrère, dans laquelle vous paraissez inquiet de votre démarche auprès de M. le chevalier de Jaucourt. Vous devez être tranquille à ce sujet, et votre zèle pour l'Académie ne sera compromis ni rebuté. Le motif qui vous a fait agir et le mérite de M. de Jaucourt vous mettent à l'abri de tout événement désagréable; mais il faut patienter quelques jours. Vous savez que M. le chevalier de Jaucourt ayant d'abord refusé, nous ne pensions plus à lui; il s'est déterminé ensuite à accepter cette place, que vous lui aviez offerte. Mais nous avons de notre côté des formalités à remplir. Il faut avoir le consentement de tous les Académiciens absents et cela emporte quelquefois beaucoup de temps. Voltaire avait demandé, le mois de décembre dernier, d'être associé à notre Académie, et je n'ai pu lui envoyer ses lettres que depuis quinze jours. Je vous promets plus de diligence à l'égard de M. de Jaucourt, mais il faut toujours quelque temps. Vous pouvez, si vous le souhaitez, écrire à M. de Jaucourt que les formalités inévitables dans une compagnie retardent l'empressement que nous avons de l'acquérir, mais que je lui enverrai ses lettres le plus tôt qu'il se pourra. Quant à moi, j'ai déjà parlé à sept ou huit de nos messieurs, qui sont d'avis de le recevoir. J'ai écrit à quelques absents qui penseront de même, et je suis persuadé qu'avant fort peu de jours les suffrages se réuniront en sa faveur.

Je n'ai pas encore reçu de réponse au sujet de votre livre que j'ai

envoyé à Paris. Votre ouvrage est si plein de choses qu'il a besoin d'être examiné avec attention. Si je ne reçois point le jugement de ces savants, je vous enverrai le mien quoique très ignorant.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement sincère et respectueux, mon très cher confrère, votre très humble et très obéissant serviteur.

BARBOT.

Je vous prie de me mander l'adresse et les qualités de M. le chevalier de Jaucourt.

Suscription : A Monsieur monsieur le chevalier de Vivans, à Clairac.

FORMEY A ALGAROTTI.

C'est encore une lettre pleine surtout de nouvelles littéraires qu'envoie Jean-Henri-Samuel Formey, littérateur français né à Berlin de parents réfugiés pour cause de religion et qui y mourut également, après avoir fait en Prusse une carrière considérable (1711-1797). Membre de l'Académie de Berlin depuis 1744, il fut souvent l'auxiliaire des bonnes grâces de Frédéric II. Aussi ne manque-t-il pas de faire d'abondantes allusions à ce dernier en écrivant à François Algarotti, qui avait été nommé comte, puis chancelier par le roi de Prusse, et qui, éloigné de Berlin, ne cessa pas, pendant vingt-cinq ans, d'entretenir avec Frédéric une correspondance que la mort seule interrompit.

Berlin, le 3 mai 1760.

Monsieur, je puis enfin avoir la satisfaction de vous rendre compte des différentes commissions dont vous m'aviez chargé. J'ai remis, il y a environ huit jours, chez M. Splitgerber un ballot contenant les livres que j'ai pu acquérir suivant les différentes notes que vous m'avez envoyées. Il y en a qui ne se trouvent pas actuellement à Berlin, comme ces *Mémoires sur l'Armée prussienne* que vous souhaitiez, les *Institut. Hist. Eccles.* de Mosheim, et deux ou trois autres notes énoncées dans les notes susdites. Peut-être que je pourrai dans la suite les rencontrer chez nos libraires ou les faire venir d'ailleurs. J'ai été obligé encore de vous envoyer mon propre exemplaire de la dissertation de M. Meckel, que je ferai revenir de Gottingen. J'ai mis dans cette dissertation la lettre que j'avais écrite l'année passée au sujet de la mort de M. de Maupertuis. Comme mes *Principes de Morale* n'existent pas encore, j'ai mis dans le ballot mon *Philosophe Payen*, qui est une espèce de Morale anticipée, et qu'on ne sera peut-être pas fâché de recevoir, puisqu'on daigne faire quelque attention à mes ouvrages. J'ai cru enfin bien faire de vous envoyer aussi l'édition soi-disant authentique des *Œuvres du Philosophe de Sans-Souci*, qui a été faite à Berlin sous le titre de *Poésies diverses*. Vous serez sans doute bien aise ou de la comparer à votre exemplaire ou de le céder à quelque ami. La petite brochure intitulée *Relation de Phi-hi-hu*, etc., est aussi *opus regium*. Je mets ci-joint le prix de tous ces livres, et j'ai porté sur le

même compte les gouttes de Hoffmann, qui, étant empaquetées avec tout le soin possible, arriveront sans doute à bon port.

J'ai reçu la réponse que j'attendais de M. de La Condamine au sujet de mon Éloge de M. de Maupertuis, et je vais le mettre sous la presse. Ce délai ne m'a valu aucune remarque, M. de La Condamine étant comme absorbé par ses affaires domestiques. La guerre cause, à ce qu'il me paraît, de grands désagréments dans la fortune des particuliers en France, et plus grands que ceux que nous éprouvons dans nos contrées. M. de La Condamine me marque qu'il est privé actuellement de sept mille livres de rente, ce qui fait, ajoute-t-il, la moitié de son revenu. M. de la Beaumelle, qui m'a écrit de Toulouse une longue lettre pétillante d'esprit, dit aussi que cette guerre lui coûte déjà douze mille francs en effets royaux et que, si elle continue, sa petite fortune sera détruite.

Pour revenir à mon Éloge, je crois que j'y joindrai ceux des maréchaux de Schwerin et de Keith et celui du ministre d'État de Vierrecke ; de sorte qu'il en résultera un petit volume que je ne manquerai pas d'avoir l'honneur de vous présenter dès qu'il sera exécuté.

M. le comte de Tressan m'avait envoyé l'éloge de M. de Maupertuis qu'il a prononcé le 20 janvier à Nancy, d'abord en manuscrit et tel qu'il avait été lu. Il y avait commis diverses inexactitudes, mais avant l'impression il les a redressées ; et il vient de m'adresser un exemplaire de l'imprimé. Dans la lettre qui y était jointe, après avoir fait des compliments à MM. Euler et Meckel, il ajoute : *J'en dirais bien autant à M. Algarotti si je pouvais espérer qu'il se souvient de moi.* J'en conclus qu'il vous croit encore à Berlin ; je lui ai déjà répondu et lui ai marqué que je vous ferais parvenir cette salutation, comme je le fais actuellement. Le caractère de M. de Tressan m'a toujours paru excellent et vraiment cordial.

J'ai enfin reçu, monsieur, la lettre imprimée dont vous m'avez honoré, et je ne saurais assez vous en remercier. Votre estime et votre affection seront toujours des biens infiniment précieux pour moi, et je ne négligerai rien de ce qui pourra me les conserver. Je vais faire réimprimer cette lettre à Berlin afin de pouvoir la distribuer à mes amis. Je l'enverrai au *Journal Encyclopédique* dès que j'aurai des nouvelles assurées qu'il se continue à Bouillon. M. l'abbé Trublet m'a mandé que la partie du 1er janvier avait paru à Paris.

J'ai tout lieu de croire que le prix de la classe de mathématique sera adjugé cette année au Père Frisio. J'aurai pourtant l'honneur de vous mander quelque chose de plus positif à cet égard dans une lettre suivante, lorsque j'en aurai conféré avec M. Euler, aussi bien que sur les quatre candidats que vous m'avez proposés pour notre Académie. Je viens de m'allier avec M. Euler ; son fils aîné, géomètre et membre de notre Académie, a épousé une de mes nièces et j'ai béni leur mariage dimanche passé 27 avril. Comme nos maisons sont tout à fait voisines, cela me rend l'alliance doublement agréable ; la jeune épouse est une

personne très aimable, que je chéris autant que si elle était ma propre fille.

Je ne saurais assez admirer le génie actif et suffisant à tout dont notre monarque est doué. Vous en avez eu, monsieur, une preuve dont je vous félicite dans la longue lettre dont vous m'apprenez qu'il vous a honoré. Il s'est aussi occupé de la réimpression de ses œuvres et a fourni des corrections, de nouvelles strophes, etc., comme s'il n'avait pas d'autre chose à faire.

Il ne nous restait du sang royal à Berlin que Mgr le prince Ferdinand, qui en est parti le 1er de mai, avec son épouse, pour Stettin. Le reste de la Cour est, comme vous le savez, à Magdebourg. Nous gardons pourtant le margrave de Schwedt qui, en cas de malheur, ne s'exposera pas sans doute à être pris une seconde fois. Mme de Maupertuis a été dangereusement malade à Magdebourg, mais elle est, Dieu soit loué, mieux.

Il me semble toujours que j'ai encore quelque chose à vous dire et je ne saurais finir. Nous avons les beaux jours du mois de mai, qui ont eu bien de la peine à venir et qui sont encore mêlés de froids assez vifs. La campagne va sans doute s'ouvrir. Le prince Henri, que nous avons eu la satisfaction de voir à Berlin, va, dit-on, guerroyer contre les Russes; puisse-t-il les éloigner de nous, car ce sont sans contredit ceux dont la perspective est la plus menaçante. Le major Lefèvre, de notre Académie, est allé, par ordre du Roi, se jeter dans Neisse.

Les Institutions politiques de M. le baron de Brelefeld en deux volumes in-quarto ont-elles pénétré dans vos quartiers? C'est un cours de politique et de police (car ces deux objets y sont confondus) qu'on peut au moins regarder comme une table des matières de ces deux sciences. Il y a aussi des traits saillants, des caractères, par exemple ceux de M. Czernichev, de M. Andrié, etc., et d'autres ornements semblables.

C'est un vrai phénomène qu'Andrié que je viens de nommer. Vous connaissez l'individu et son genre de vie. Le voilà presque septuagénaire sans observer le moindre ménagement. De temps en temps il a des attaques d'apoplexie, mais il ne fait que secouer l'oreille et se relève aussi gaillard qu'auparavant. Bien plus : le fils de Cypris lui a décoché un trait vainqueur; il aime une belle, je ne sais quelle aventurière, et on dit qu'il l'épousera.

Il faut finir ce torrent de jaseries. Adieu, monsieur. Je vous honore, vous aime et ferai toujours gloire d'être avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

FORMEY.

RULHIÈRE HISTORIEN DE LA MARINE.

Avant de composer l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, qui a donné à son nom quelque réputation, Claude-Carloman de Rulhière (1735-1791) avait

songé à écrire une histoire de la marine française, qui paraît être restée à l'état de projet plus ou moins ébauché. Habileté ou nonchalance, Rulhière se souciait peu de mettre au jour ce qu'il écrivait et cette façon de procéder ne lui fut pas défavorable puisqu'elle contribua à établir sa notoriété, alors que son bagage littéraire était encore fort mince. C'est à l'occasion de son histoire future de la marine que Rulhière adresse la lettre qui suit, à un protecteur inconnu, probablement le ministre de la marine, qui était alors Bourgeois de Boynes, pour le prier de faciliter les recherches préliminaires au travail entrepris.

Monseigneur,

Sur la demande qu'il vous a plu de me faire, il y a plusieurs mois, j'ai eu l'honneur de vous présenter le plan d'une histoire de la Marine de France. Les recherches que j'ai faites au dépôt m'ont appris que les matériaux de la première partie ne peuvent se trouver, pour la plupart, que parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi. Il faut un ordre de M. le duc de la Vrillière pour avoir la communication de ces manuscrits. Je vous suppliai, Monseigneur, de vouloir bien me faire avoir cet ordre. Je ne l'ai point encore reçu.

Je me suis occupé depuis ce temps de lectures préliminaires, qui m'étaient indispensables parce que cet objet n'était jamais entré dans le plan de mes études. Ces lectures sont faites, et chacune a été suivie d'extraits relatifs à la marine. Je pourrais aujourd'hui, en recevant l'ordre que je vous supplie de demander à M. le duc de la Vrillière, entreprendre sérieusement cet ouvrage. Permettez-moi d'ajouter, Monseigneur, que l'état actuel de ma fortune, détruite par le renversement de l'état que j'avais aux Affaires étrangères, par les malheurs que mon père, mort depuis quelques mois, a éprouvés dans ses dernières années, et précédemment par les dépenses que m'avaient occasionnées le service et mes voyages, ne me permet ni de séjourner à Versailles pour y travailler souvent dans le dépôt, ni de mener à Paris la vie sédentaire et isolée qu'exige un travail continu.

Je vous supplie donc, Monseigneur : 1° de demander à M. le duc de la Vrillière l'ordre nécessaire pour la communication des manuscrits de la bibliothèque du Roi; 2° de m'assurer le traitement que vous avez bien voulu me faire et sur lequel vous m'avez autorisé à remettre un mémoire à M. de Rozières.

RULHIÈRE,
capitaine réformé de cavalerie.

De Paris, rue du Dauphin, ce 15 décembre 1772.

DEUX LETTRES DE LA COMTESSE FANNY DE BEAUHARNAIS.

Je ne sais si la comtesse de Beauharnais méritait le double reproche dont la poursuit une épigramme fameuse, celui de faire son visage et de ne pas faire ses vers, mais elle travaillait bien laborieusement la prose de ses billets, ce qui leur donnait un air contraint, pénible, déplaisant, et fait parfois de ses phrases de véritables logogriphes. Cette impression désagréable est

encore accrue par la vue des autographes, surchargés, biffés, tachés, dont la lourde écriture incertaine et gauche ne sait s'arrêter sur rien et cherche plusieurs fois une expression qui ne vient point. Les deux billets suivants en seront la preuve. Adressés tous les deux à deux écrivains, à Bitaubé et à Boufflers, ils offrent le même aspect lourd, le billet à Boufflers surtout, écrit sur un papier gauffré, orné d'un entourage et d'une frise élégante, marquée à sec, en relief, qui contraste singulièrement avec les lignes de la comtesse. Ce billet se trouve placé en tête de *L'Ile de la Félicité ou Anaxis et Théone, poème philosophique en trois chants, précédé d'une épitre aux femmes et suivi de quelques poésies fugitives* (Paris, Richard et Perreault, 1804, in-8), exemplaire « offert à M. de Boufflers par l'auteur ».

M^me^ comtesse de Beauharnais, avant d'avoir l'honneur de répondre à M. de Bitaubé, a cherché un moyen bien prochain de faire parvenir sa lettre à M. de M., et malheureusement elle ne l'a point trouvé, ce moyen. Un parent à lui qu'elle connaît est absent ; mais le baron de B... y mettra sûrement un zèle très véritable. Il a bien des droits à la considération ; personne ne sait apprécier mieux que lui tout le mérite de M. de Bitaubé et M^me^ de Beauharnais pense que la lettre qu'elle écrira ne peut être confiée en de meilleures, de plus sûres, de plus dignes mains que les siennes. Le comte de N. ira-t-il à Fontainebleau? Son prince n'y va point. Quel jour faut-il que M. le baron de B. ait la lettre de M^me^ de Beauharnais? M. de Bitaubé voudra-t-il bien lui dire combien elle a été fâchée de n'avoir pas eu hier l'honneur de le recevoir : elle était en affaire avec ses religieuses et désire beaucoup qu'il l'en dédommage mardi et lui donne quelques moments. Elle sent tout le prix de la confiance de M. de Bitaubé et de la lettre charmante où il l'en assure. Elle serait heureuse de réussir : du moins n'épargnera-t-elle rien pour cela. C'est avec tant de plaisir qu'elle admire les grâces et les vertus qu'il ne faut point la remercier. Il faut plus : il faut la féliciter d'y savoir rendre hommage; mais on doit lui tenir compte d'une amitié sincère, parce que si l'amitié est libre l'estime ne l'est pas. Elle se flatte que M. de Bitaubé lui fera l'honneur de la venir voir mardi; elle l'espère, et le souhaite, et l'en prie.

Suscription : A Monsieur monsieur de Bitaubé, à Paris.

Hier, monsieur, j'espérais le plaisir de vous voir, je l'espérais encore ce matin, et à l'heure qu'il est je n'ai plus que le regret d'en avoir été privée. Est-ce que ma mauvaise petite lettre aurait été perdue? Elle contenait mille excuses et venait de partir lorsque votre charmante réponse à la lettre dans laquelle je m'étais trompée est venue me promettre une fête qui ne devait avoir pour moi d'autre réalité que la douceur de l'attente. Je savais que vous ne me promettiez rien que pour le mercredi et que ma sotte distraction a tout dérangé. Mais si j'eusse été bien avec le sort, vous n'eussiez pas eu d'engagements mardi, et combien, monsieur, j'en aurais rendu grâce à vous et au sort. Je ne me plains pourtant que du dernier; vous ne pouvez avoir de torts à mes yeux.

C'est bien assez de celui que m'a fait le sort en trompant presque toujours mon empressement pour toutes les occasions d'avoir l'honneur de vous voir. Agréez du moins que j'aie celui de vous offrir le recueil de mes trop faibles vers, hélas! et qui me le paraissent plus que jamais en ce moment où je relis, où j'ai à moi, où je possède et ne cesse d'admirer le volume de vos poésies et de votre prose enchanteresse, qu'Hamilton lui-même, s'il vivait, vous aurait enviée et dont à peine il aurait pu exprimer le charme, sur lequel je me tais, parce que le silence d'admiration de mon sexe dit bien plus que ses paroles et surtout que ses écrits. Vous cependant, monsieur, vous serez indulgent pour les miens; votre supériorité m'en assure. Elle est à la fois modeste et bienveillante autant qu'aimable; elle a tous les caractères qui la font admirer en même temps que chérir. Eh! bien, quels que soient tous ses mérites et ses nombreux admirateurs, croyez, monsieur, qu'on ne peut s'honorer d'y rendre hommage plus que le fait

FANNY BEAUHARNAIS.

La défiance de soi-même est si peu faite pour M. de Sabran, le digne fils et beau-fils de M. et M^me^ de Boufflers, que je crains qu'il n'en ait des personnes qui l'apprécient le mieux.

M. de Boufflers me fera-t-il l'honneur de dîner chez moi de vendredi en huit et M. de Sabran sera-t-il revenu?

TALLIEN ET LA MORT DE BERQUIN.

Ce sont là deux noms qu'on ne serait pas tenté de rapprocher : ils le furent pourtant, et assez intimement, comme en fait foi la lettre suivante. Quelles circonstances parvinrent-elles à joindre Jean-Lambert-Tallien avec Arnaud Berquin? Je ne saurais le dire. On pourrait croire qu'elles se produisirent à Bordeaux où Berquin naquit, — et non pas ailleurs, ainsi que le disent la plupart des dictionnaires biographiques, — le 25 septembre 1747, sur la paroisse Saint-Éloi, à Bordeaux, où, plus tard, Tallien fut proconsul et se signala par ses cruautés et ses concussions? Trente-six ans séparent ces deux événements et ils sauraient d'autant moins avoir de connexion ensemble que, lors du dernier, Berquin était mort depuis deux ans. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher — et sans doute dans une circonstance fortuite et éphémère — l'origine d'une amitié qui se manifeste ici.

Monsieur,

Sans avoir l'honneur d'être connu de vous, je prends la liberté de vous écrire pour vous prier de rendre un service à la mémoire d'un de vos compatriotes. Vous connaissiez sûrement l'honnête Berquin, auteur de *l'Ami des enfans*; il étoit l'ami intime de M. votre frère. Eh! bien, monsieur, cet estimable écrivain vient d'être enlevé aux lettres et à ses amis : une maladie cruelle l'a conduit au tombeau le 21 de ce mois. J'ai recueilli ses derniers soupirs; je lui ai donné tous mes soins. Pourquoi faut-il, hélas! qu'ils aient été aussi infructueux que ceux de l'art? J'ai cru devoir, après sa mort, m'occuper encore de ses intérêts;

j'ai sur le champ, après en avoir conféré avec M. votre frère, fait apposer le scellé sur ses effets, afin qu'il ne soit rien détourné. Comme nous ignorons quels sont ses héritiers, je m'adresse à vous, monsieur, espérant que vous voudrez bien rendre ce service à la mémoire d'un de vos amis. Plusieurs personnes m'avoient assuré que madame Berquin mère étoit morte, mais M. votre frère m'a dit qu'il ne le croyoit pas : en conséquence, je lui écris par le même courrier pour lui annoncer la mort de son fils. J'écris aussi à sa sœur, mais M. Desèze n'ayant pu m'indiquer sa demeure, je joins ici sa lettre et je vous prie de la lui faire remettre. Je demande et à madame Berquin et à madame de Villeneuve de vouloir bien envoyer promptement une procuration à quelqu'un de confiance afin de pouvoir procéder à l'inventaire. Je crois les affaires de notre pauvre ami en très mauvais ordre. Je me suis offert à ces dames pour les représenter dans le cas où elles n'auroient à Paris personne de confiance. Je le ferai avec plaisir pour la mémoire de mon ami. Je pense que si ces affaires sont bien dirigées, il sera possible avec du temps de tout payer, parce que l'ouvrage de l'*Ami des enfans* sera toujours un fond très productif.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien aider de vos conseils soit madame Berquin, si elle vit encore, soit madame sa fille, afin que nous puissions, sans perdre de temps, nous occuper de faire lever les scellés et procéder à la liquidation des dettes.

Je vous prie encore, monsieur, de vouloir bien me faire un mot de réponse sur le succès de vos démarches.

Je suis avec respect, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

J.-L. Tallien,
auteur de l'*Ami des Citoyens*,
rue de la Perle, n° 17.

Paris, ce 24 décembre 1791.

Suscription : A Monsieur monsieur De Sèze, commissaire du Roi près le tribunal de Bordeaux, à Bordeaux.

L'arrière-petite-fille de Corneille a Chaptal.

Dès le 22 août 1791, la Comédie-Française avait accordé, par une délibération de ce jour, une pension viagère de 300 livres à Jeanne-Marie Corneille, arrière-petite-fille de l'auteur du *Cid*. Cette détermination avait été prise à la demande de Collin d'Harleville, qui connaissait l'existence de cette femme, parce qu'elle habitait dans la même maison que lui.

Quelque temps plus tard, le 14 germinal an IV (3 avril 1795), le Directoire exécutif accordait à J.-M. Corneille une allocation de 150 livres, toujours à la requête de Collin, dont les lettres et démarches ont été mises au jour dans la *Revue anecdotique* de Taschereau (2e série, t. VIII, 1836, p. 113-130).

Cinq ans plus tard, J.-M. Corneille fait allusion à toutes ces circonstances dans une nouvelle requête qu'elle adresse à Chaptal, alors ministre de l'Intérieur. On en trouvera le texte ci-dessous. L'original en

est conservé aux Archives Nationales (F 17ª 1021, nº 61), où il a été retrouvé par M. Marc Furcy-Reynaud, qui l'a fait transcrire à notre intention.

La généalogie dont se targue J.-M. Corneille est-elle bien authentique? Nous ne saurions dire autre chose qu'elle est embrouillée et qu'elle a varié. Ajoutons que M. Gabriel Vauthier vient de publier récemment (*Feuilles d'histoire*, du 15 août 1915) une requête d'un petit-cousin de Corneille, nommé Jean-François, qui s'adresse aussi à Malesherbes pour solliciter sa bienfaisance. Comme on le voit, à bon ou à mauvais droit, la famille Corneille était volontiers quémandeuse.

Au citoyen Chaptal, conseiller d'État, ministre de l'Intérieur.

Citoyen ministre, Jeanne-Marie Corneille, arrière-petite-fille en ligne directe du grand Corneille, a obtenu de votre prédécesseur, au mois de pluviôse l'an VIII, d'être portée sur la liste des pensions provisoires et secours accordés aux gens de lettres, pour une somme annuelle de trois cents francs, dont elle avait précédemment été gratifiée.

Sa demande se borna au rétablissement de ce faible bienfait, parce que la reconnaissance et une pure affection lui avaient fait solliciter à la même époque une pension littéraire par le citoyen Collin d'Harleville, l'ami de son ancien protecteur, le vertueux Malesherbes, qui jusqu'à sa mort l'avait chérie comme sa pupille.

L'avantage de prévenir les savants et les hommes de lettres recommandables par leurs travaux et par leur désintéressement, de les en indemniser par la munificence nationale, vous a été réservé, citoyen ministre, et mon vœu est aujourd'hui rempli.

Mais permettez-moi de réclamer cet intérêt par lequel vous vous montrez le plus juste dispensateur des bienfaits du gouvernement. Le secours annuel de trois cents francs auquel je me bornai en l'an VIII est tellement insuffisant pour m'aider dans mon infortune, que je suis forcée d'en réclamer l'augmentation.

Ma santé, altérée par le chagrin depuis la mort du sage Malesherbes, m'oblige à un régime médicinal, qui épuise toutes mes faibles ressources et le fruit de mon travail. Il serait digne de la libéralité nationale d'acquitter envers la petite-fille de Corneille ce que les lettres devront longtemps à ses chefs-d'œuvre, et j'espère à ce titre que vous voudrez bien traiter l'héritière de ce nom aussi favorablement que le talent qui mérita la célébrité sur la scène française par ces mêmes chefs-d'œuvre.

J.-M. Corneille.

Paris, 17 frimaire an IX (8 décembre 1800), rue de Tournon, nº 1144.

F.-B. Hoffman auteur dramatique.

François-Benoît Hoffman, le critique fameux du *Journal des Débats*, avait déjà produit, pour son propre compte, nombre de pièces de théâtre, lorsqu'il prit en main la férule dramatique. C'était donc un tour de bonne

guerre d'exposer, malgré lui, quelqu'une de ses œuvres scéniques au froid accueil du public, pour venger sur les épaules du dramaturge les férocités coutumières de l'Aristarque. C'est à quoi songeait un directeur de théâtre en essayant de remonter *Monténero*. Mais Hoffman était aussi malicieux que ses adversaires et on verra ci-dessous le moyen ingénieux dont il s'avise pour empêcher ce dessein de s'accomplir.

Messieurs, du moment où il a été question de la reprise de *Monténero*, je vous ai témoigné ma répugnance pour la réapparition de cet ouvrage qui est un mauvais mélodrame, écrit dans un temps où l'on était obligé d'adopter un genre et de prendre un ton qui ne conviennent plus aujourd'hui. Le goût et le sentiment des convenances doivent vous avoir fait faire ces réflexions. Il y a plusieurs années que j'ai prié M. Chénard de s'opposer à la remise de cette pièce; j'ai fait, depuis, les mêmes instances à M. Paul; plus récemment encore, j'ai manifesté, dans votre foyer, la même opposition. Enfin, M. Duverger s'est donné la peine de venir me trouver à Passy pour me dire que vous alliez commencer les répétitions. Je lui ai répété ce que j'avais dit cent fois, mais comme il ajouta que vous aviez *décidé*, je cessai de combattre inutilement. M. Duverger me fit même l'honneur de me consulter sur la distribution; je lui répondis ce que je pensais à cet égard et il répliqua de nouveau que vous aviez *décidé*. Je pouvais lui faire observer qu'il était inutile de demander un agrément sur une *décision*, mais sentant qu'il fallait souffrir ce qu'on ne peut empêcher, je ne fis plus d'objection à ce que vous aviez résolu, me réservant d'employer le seul moyen qui me reste, mais que je ne veux pas mettre en usage avant de vous avoir prévenus.

Je sais, messieurs, que je n'ai plus de droit ni pour empêcher la reprise de cet ouvrage ni pour régler sa distribution. Je sais aussi que vous êtes décidés à le jouer malgré moi. Mais il me reste un droit que vous ne pouvez pas m'enlever et qui sera plus fort que le vôtre. C'est celui dont j'ai usé envers l'administration de l'Opéra quand elle a repris, malgré moi, un ouvrage aussi mauvais que *Monténero*. Qu'a-t-elle gagné à son obstination? La lettre que j'ai écrite dans les journaux a fait fuir le peu de curieux qui auraient été tentés d'assister à la représentation. Un auteur en est toujours cru quand il déclare que sa pièce est mauvaise. On me croira bien davantage à l'égard de *Monténero*, parce que j'ajouterai des considérations que je voudrais vous épargner; vous me forceriez à dire qu'une pièce sans succès lorsque votre théâtre avait la vogue.... Je vous laisse deviner le reste.

Je vous prie de considérer, messieurs, qu'un auteur qui ne vous a jamais rien demandé, qui n'a jamais affligé vos répertoires, qui ne vous a jamais écrit pour se plaindre d'un abandon, ni pour obtenir quoi que ce soit, mérite quelque considération quand il fait la demande *rare* de n'être pas joué. Observez surtout que je ne parle pas de droit, que je ne prétends nullement faire un procès, ni vous envoyer du papier timbré; je reconnais que vous avez le pouvoir de faire ce qui

m'est désagréable, mais je vous invite à y réfléchir; soyez surtout persuadés que vous ne gagneriez rien à cette lutte. Vous m'avez oublié pendant quinze ans; faites-moi la grâce de me continuer cette faveur.

J'ai l'honneur d'être, avec considération, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

HOFFMANN.

Passy, ce 31 août 1817.

J.-L. LAYA CENSEUR DRAMATIQUE.

Dans quelles conditions la Restauration avait appelé l'auteur de l'*Ami des lois* à un poste de censeur dramatique et comment elle l'en priva, lui-même va nous le dire dans la requête suivante, qu'il adresse, sans doute, au baron de Montbel, qui succéda au comte de La Bourdonnaye, comme ministre de l'Intérieur, le 18 novembre 1829. Le 19 mai suivant, le baron de Montbel passait au ministère des Finances, et c'est en cette qualité qu'il contresigna les fameuses ordonnances de juillet 1830. S'il eut le loisir de penser à Jean-Louis Laya, la suite des événements rendit bien vite sa bonne volonté inutile et apparemment que l'écrivain ne retrouva jamais la charge dont il avait été quelque temps investi.

20 novembre 1829.

A Son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

Monseigneur,

Vous m'avez reçu deux fois avec une bienveillance qui m'inspire l'espoir que Votre Excellence s'empressera, à son avènement au ministère, de réparer un acte d'injustice que M. le comte de La Bourdonnaye a commis à mon égard, fort involontairement, comme je vais avoir l'honneur de vous l'expliquer.

M. le vicomte Martignac, à peine nommé ministre, voulut donner aux auteurs dramatiques une garantie de l'intention où il était qu'ils fussent jugés par leurs pairs. Il voulut, en même temps, se donner à soi-même, par un choix d'hommes, spécialement exercés aux effets de la scène, l'assurance que ces juges sauraient prévenir ce que la représentation des ouvrages nouveaux pourrait produire de dangereux ou de hazardé, sous le rapport de la morale, de la religion, du respect qu'on doit au Prince, aux lois, etc. En conséquence il invita notre ancien secrétaire perpétuel à passer au ministère, et le chargea de nous offrir en son nom (à M. Brifaut et à moi) une place d'*examinateur des pièces de théâtre*. M. Auger remplit sa mission; et les intentions du ministre qui nous laissait *carte blanche* dans nos jugements n'ayant pas permis d'objections, nous fûmes appelés; la commission fut formée par le ministre lui-même qui m'en nomma le président.

Je dois dire que je ne connaissais pas même de vue M. de Martignac; mais sans doute il avait pensé qu'un homme de lettres ennemi des anarchistes qui, à l'âge de vingt-six ans, avait donné quinze actes à la

Comédie Française, était propre au travail délicat qu'il voulait lui confier.

Dans nos fonctions, nous nous efforçâmes d'accorder ce qui est dû d'égards aux gens de lettres avec ce que nous nous devions à nous-mêmes pour les remplir selon notre conscience. Notre comité devint une sorte de justice de paix, où tout se traita paternellement. Nous tâchions de ne point proscrire, surtout les grands ouvrages qui sont le fruit d'un grand travail. Nous demandions seulement des sacrifices. Nous écoutions les auteurs qui nous faisaient des concessions. On s'éclairait mutuellement, et tout le monde était satisfait. Ainsi se passèrent les choses jusqu'au ministère de M. le comte de La Bourdonnaye.

Il faut croire que ce dernier ministre reçut de faux renseignements. Tout changea quelques jours après son installation. La commission composée de *cinq* membres fut réduite à *trois*. Le mode d'examen fut changé. Toute communication avec les auteurs fut interdite. Les examinateurs prononcèrent *dans le secret*; et leur décision ne devint bientôt plus qu'un simple avis. Une *contre-commission* faisait un autre travail. De là, embarras, lenteur dans la marche, mécontentement des auteurs, des directeurs, etc. Je ne parle pas du pénible effet que ce manque de confiance dut produire sur les examinateurs, tous hommes connus et justement estimés. Dans ces deux derniers mois, Monseigneur, je ne faisais que pour la forme partie de la commission, car j'étais l'un des deux membres *supprimés*.

M. le comte de La Bourdonnaye, qu'on avait trompé sur les choses, l'avait été également sur les hommes. Je n'étais pas connu de lui. Il me destitua. Depuis, il m'en a témoigné du regret, me faisant entendre qu'il avait été abusé sur l'état de ma fortune, quand je lui expliquai les charges de tout genre qui pesaient sur moi. Il m'assura que si trois examinateurs ne pouvaient suffire, il s'empresserait de me rappeler à mes fonctions.

Ce qu'il n'a pas fait, Monseigneur, Votre Excellence peut le faire, et dès ce moment. Il est très certain que trois examinateurs sont insuffisants pour prononcer sur plus de quatre cents œuvres dramatiques qui, chaque année, sont adressées à la division des théâtres. Ce travail d'examen est vétilleux et délicat. Il faut quelquefois y revenir à trois et quatre reprises, débattre en commun chaque examen particulier, et il faut pour cette fonction toute spéciale des hommes exercés.

Mes confrères (car j'ose encore ne pas me séparer d'eux) vous soumettront à cet égard leur pensée, beaucoup mieux que je ne le puis faire dans une lettre. Le but de celle-ci m'étant personnel, je me borne à prier Votre Excellence de faire en ma faveur un acte de justice, que je recevrai comme un acte de bienveillance, comme une marque d'estime, en me rendant la place dont je viens d'être dépossédé par un procédé que tout le monde, je puis le dire, trouve étrange, frappant un père de famille qui a été victime des révolutionnaires, qui a subi *une mise hors la loi* de quinze mois et perdu sa fortune dans ce temps de sa proscription.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

LAYA,

Membre et chancelier actuel de l'Académie française,
rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n° 7.

Annotation marginale au crayon : Répondre que la mesure prise par M. de La Bourdonnaye a été exigée par l'économie; qu'au surplus on l'examinera.

LE PRÉSIDENT DUPIN ET VILLEMAIN.

Le minime incident qui les mit aux prises est trop bien détaillé ici, avec toutes les circonstances qui le provoquèrent, pour qu'il soit besoin d'y insister. Une citation latine de Dupin avait amené une remarque de Villemain, et le premier se dresse contre le reproche que semble lui faire le second. On remarquera surtout l'habileté chicanière de Dupin, son art de plaider sa propre cause et d'amener insensiblement l'adversaire sur le terrain qui semble lui être le plus défavorable et le conduire plus tôt à la défaite. A cet égard, la lettre de Dupin à ses confrères de l'Académie française est un morceau savoureux de rhétorique ergotante.

Paris, ce 12 janvier 1837.

Messieurs et chers confrères, lorsque le Directeur de l'Académie française eut l'honneur de porter la parole devant le Roi au nom de l'Institut, il était loin de penser qu'une citation purement littéraire, placée à la suite du paragraphe qui se rattache plus particulièrement à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, serait reprise dans un discours politique devant *l'un des premiers corps de l'État.*

Cependant, à la séance d'hier, devant la Chambre des Pairs, un des principaux orateurs de cette Chambre, membre de notre Académie (et c'est la seule circonstance qui m'ait fait attacher de l'importance à cette partie de son discours), a fait allusion en ces termes à celui que j'avais prononcé le 1er janvier :

« Il y a longtemps, dit-il, que l'Afrique a été dangereuse et ruineuse pour de grands peuples et de braves armées. Il y a vingt siècles qu'un général, *qui n'est pas celui qu'on a nommé dans un discours récent*, débarqué en Afrique *pour assiéger une ville qui n'était pas Constantine*, éprouva un grand revers », etc.

La formule (on rit) placée dans le *Moniteur*, à la suite de ces mots *dans un discours récent*, et les commentaires qui me sont revenus, m'ont révélé le genre de critique qu'on voulait attacher à ce passage, comme si, dans mon discours, j'avais fait faire *à Calpurnius* (c'est celui que j'ai nommé) une campagne qu'il n'aurait pas réellement faite! Chose risible, en effet, dans un discours prononcé en présence de tant d'hommes savants et lettrés!

Mais ici la critique porterait à faux. Je connais très bien la part qui, dans cette funeste guerre de Numidie, a successivement appartenu à Calpurnius, au lieutenant d'Albinus, à Metellus, à Marius, et à son

lieutenant Sylla, devenu bientôt son rival et son ennemi! Mais, dans mon discours, je ne suis entré dans aucun détail, je n'ai mis le siège devant aucune place; je me suis contenté de parler en général de cette partie reculée du territoire africain, *où Rome eut le malheur d'envoyer Calpurnius et de rencontrer Jugurtha!*

Or, personne, je pense, ne contestera la vérité de cette assertion historique, que le consul Calpurnius fut envoyé en Afrique et fit la première campagne contre Jugurtha. Personne ne niera non plus, que ce choix fut un malheur pour Rome, par la raison qu'en donne Salluste, dont j'aime mieux, pour prévenir de nouvelles équivoques, vous citer le texte que de le traduire : *Calpurnius, parato exercitu, legat sibi homines factiosos, quorum auctoritate, quæ deliquisset, munita fore sperabat... nam in consule nostro, multæ bonæque artes animi et corporis erant, quas omnes avaritia præpediebat* : réflexion toute morale, et par conséquent très académique.

Je suis certain, du reste, des excellentes intentions de mon honorable confrère, et j'ose dire mon honorable ami, M. Villemain; je le remercie même d'avoir détourné de fâcheuses applications; aussi je n'ai voulu répondre qu'aux fausses inductions, que de malins esprits ont prétendu tirer de ses éloquentes paroles, et je n'entends y répondre que devant l'Académie.

Recevez, je vous prie, messieurs et chers collègues, l'assurance de mon respectueux et sincère attachement.

DUPIN.

Deux billets de Désiré Nisard.

Quand il commença à publier son *Histoire de la littérature française* l'auteur voyait bien où elle pouvait le conduire et espérait qu'elle lui procurerait, à brève échéance, un fauteuil à l'Académie française. Cette ambition est manifeste dans les deux billets suivants, adressés, à peu d'intervalle, le premier probablement à Scribe, le second certainement à Ancelot. Le piquant est de voir Nisard ménager ainsi deux écrivains de cette piètre envergure, lui qui le prenait de si haut avec Victor Hugo et montrait si peu de ménagements aux romantiques.

Monsieur, permettez-moi de vous faire hommage des deux premiers volumes de mon *Histoire de la littérature française.*

Je serais bien heureux que l'auteur et le livre vous inspirassent assez d'intérêt pour prendre sur vos si nombreuses occupations le temps de lire ces volumes. J'en demande la faveur à un auteur dramatique de la grande école, et avec la confiance que j'y ai quelquefois exprimé des opinions et des admirations qui nous sont communes.

Recevez, monsieur, l'expression bien particulière de mes sentiments les plus distingués.

DÉSIRÉ NISARD.

A Paris, ce 5 avril 1845.

Monsieur, permettez-moi de vous faire hommage des deux premiers volumes de mon *Histoire de la littérature française.* Si l'auteur de *Saint*

Louis et de tant de productions spirituelles trouvait quelques moments pour me lire, je m'estimerais bien heureux et bien récompensé du travail qu'il m'a coûté. Je le serais surtout s'il jugeait que je ne suis pas toujours resté au-dessous des doctrines et des admirations que j'y professe et qui, je me le persuade, me sont communes avec lui.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

DÉSIRÉ NISARD.

A Paris, ce 14 avril 1845.

LE LIBRAIRE CHARPENTIER A VICTOR COUSIN.

La lettre qui suit n'est pas banale : c'est celle d'un libraire qui recommande un traducteur employé par lui, pour que l'Académie couronne son travail, et qui invoque, à cet effet, la modicité de la rémunération qui a pu être accordée. Le langage en est ferme, pressant, honnête, et ce témoignage en faveur du littérateur Louandre sert aussi à faire valoir la droiture de l'éditeur Charpentier. Outre qu'elle nous fournit quelques précisions sur les conditions faites à un traducteur de Tacite, il y a soixante-dix ans, cette lettre nous apporte aussi quelques détails sur la manière dont plusieurs écrivains illustres du temps appréciaient le travail qu'il s'agissait de couronner.

Paris, 4 mars 1847.

A Monsieur Cousin, de l'Académie française.

J'apprends que vous faites partie de la commission de l'Académie pour le prix de traduction (ce qui devait être) et je viens de nouveau vous recommander de toutes mes forces la traduction de Tacite de cet excellent Louandre.

Si je n'avais la conviction profonde que cette traduction est bonne, très bonne, supérieure à toutes les autres, je me tairais auprès de vous. Loin de là, je regarde comme un devoir de vous signaler ce travail sous tous les rapports.

C'est notre regrettable ami Labitte qui m'avait désigné Louandre pour Tacite, bien qu'à cette époque ils fussent un peu brouillés pour des bagatelles entre jeunes gens, et il en était si content qu'il allait faire sur cette traduction un long article dans *la Revue* quand sa mort est survenue.

Louandre a pioché pendant quatre ans sur Tacite, et ce ne sont pas les 2 000 francs que je lui ai donnés qui peuvent l'indemniser de ce labeur. Il n'y a jamais prétendu. Il a travaillé sans avoir un titre littéraire et il y a réussi, car j'ai reçu pour lui des compliments de tous les côtés et de personnes très recommandables. En lui décernant un prix, vous seriez l'organe de l'opinion.

Sainte-Beuve pourra vous dire ce qu'il en pense. Un autre de vos collègues, M. de Vigny, me disait hier qu'il avait lu cette traduction et qu'il en avait été *extrêmement satisfait* et qu'elle aurait indubitablement son suffrage.

Voilà pour le livre. Quant à l'homme, mon compatriote Louandre est de ces francs Picards qui vont droit leur chemin et que les braves gens sont toujours sûrs de rencontrer avec eux. Je connais bien les gens de lettres, car j'ai eu des rapports d'intérêt avec la plupart d'entre eux, et c'est par là qu'on connaît le fond du cœur de l'homme; or, je peux vous assurer et vous jurer que Louandre est du petit nombre des bons.

Par le même porteur je vous envoie les poésies de ce charmant poète Alfred de Musset, le plus spirituel de tous depuis Voltaire. Cherchez à la table : *Madrid*; *Pâle étoile du soir*; *A Pepa*; *Rolla*; *les Nuits de mai, décembre, août et octobre*; *Lettre à M. de Lamartine*; *à la Malibran*, etc., et vous serez surpris ensuite de ne pas trouver l'auteur à l'Académie.

Pardonnez-moi la vivacité de mes recommandations et veuillez agréer l'expression de mon profond dévouement.

Votre très humble serviteur,

CHARPENTIER.

M. Lahure va voir le neveu Rey.

UNE CHAIRE DE DRAME AU CONSERVATOIRE.

Que pouvait valoir l'initiative prise par l'acteur Raucourt, dans la requête qui suit? Alfred de Vigny, Victor Hugo, Alexandre Dumas, George Sand, qui l'appuyèrent, semblent en penser beaucoup de bien. Sincérité ou pure politesse? Il est malaisé de le dire. Il est plus facile de pronostiquer que cette demande n'eut aucune suite, et cela d'après les dates des apostilles qu'elle porte. Le 27 mai 1850, quand Vigny la signa, c'est Baroche qui détenait le ministère de l'Intérieur, et le 5 janvier 1851, quand Alexandre Dumas signa à son tour, le même ministre n'avait pas encore pris de détermination à ce sujet, preuve évidente du peu d'intérêt qu'il éprouvait à le voir aboutir. Il faut surtout considérer cette tentative comme une marque de l'attrait que le drame romantique avait alors sur les spectateurs et du désir des auteurs dramatiques d'assurer, à l'avenir, une judicieuse interprétation de leurs œuvres.

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Depuis bien des années, le Drame est joué sur nos théâtres. Créé en quelque sorte par Diderot et Beaumarchais, il a été adopté depuis par les écrivains les plus distingués. De nos jours, Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Viennet, Adolphe Dumas, Gozlan, Lafont, Balzac, Rosier, etc., presque tous nos auteurs modernes ont reconnu qu'un genre qui réunit le gracieux au sévère, le comique aux passions énergiques et saisissantes, méritait une attention particulière et sérieuse.

Le public avait d'avance ratifié ce jugement, car depuis près de trente ans les plus grands succès ont été obtenus par les pièces écrites d'après les principes de cette école nouvelle, si gracieusement suivie en France par les Scribe, Casimir Delavigne, Mélesville, Bayard, etc.

Mais si le Drame réunit les qualités de deux genres très distincts, il exige aussi, de la part des artistes destinés à le mettre en action, des qualités qui participent à la fois de la Comédie et de la Tragédie. Eh! bien, Monsieur le Ministre, c'est là ce qui n'a jamais été suffisamment compris, ce qui n'a jamais été l'objet d'une étude véritable et spéciale.

C'est sous ce point de vue que je me suis appliqué surtout à considérer l'art d'interpréter nos auteurs modernes et si, par mes longues et studieuses observations, j'ai été assez heureux pour obtenir quelques succès sur quatre théâtres différents à Paris, je me suis convaincu que les jeunes gens qui débutent aujourd'hui dans la carrière ont besoin d'un guide qui les fasse profiter de son expérience.

Je crois donc, Monsieur le Ministre, que s'il existait au Conservatoire un *Professeur de déclamation affecté particulièrement au Drame*, notre scène se ressentirait bientôt de cette innovation heureuse.

Quinze ans d'études assidues, en dehors de mes travaux habituels, vous paraîtront peut-être un titre suffisant pour donner à des élèves des leçons pratiques en harmonie avec les exigences d'un genre nouveau.

J'oserai donc, Monsieur le Ministre, réclamer de vos lumières et de votre justice un emploi que je me crois en état de remplir, et dont la création, qui vous serait entièrement due, ajouterait encore à l'estime qu'ont pour vous tous nos hommes de lettres.

Votre équité a sans doute déjà reconnu la nécessité et l'importance de la mesure que je propose; mais si vous désiriez, Monsieur le Ministre, que j'entrasse dans de plus longs détails à l'égard de cette théorie pratique appliquée à l'étude *bien sentie* du Drame, morale et littéraire, il me serait facile de vous convaincre que sans *la Classe* que je sollicite, et dont l'existence est si vivement désirée par nos auteurs, les six théâtres de Paris, qui sont aujourd'hui les organes du Drame moderne, n'auront pas à l'avenir de sujets proprement dignes d'en être les éloquents interprètes.

Guidé surtout par le désir d'être utile à mon pays, j'accepterai, sans rétribution s'il le faut, la position que j'ai l'honneur de vous demander au Conservatoire, jusqu'à ce qu'une place devenue vacante et que mes services reconnus, il soit possible de me nommer titulaire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très respectueux serviteur.

RAUCOURT,
artiste dramatique, 13, rue Neuve-Saint-Jean.

Apostille d'Alfred de Vigny : Un nombre presque incalculable de *Tragédies* et de *Comédies* remplit le répertoire du Théâtre-Français. Le Théâtre national n'a pas *quatre Drames* en prose à représenter, tant les auteurs comme le fut Sedaine sont rares dans ce genre si difficile à bien faire que Beaumarchais nommait : *le Drame sérieux*. Les acteurs

éminents sont aussi difficiles à rencontrer dans ces rôles où tout doit être vérité et émotion. — Le projet de M. Raucourt, de fonder quelque chose de semblable à une *chaire de Drame Français*, me semble excellent et de nature à attirer de la part du gouvernement une sérieuse attention; je crois que personne ne peut mieux accomplir cette entreprise que M. Raucourt qui l'a conçue.

ALFRED DE VIGNY.

Paris, 27 mai 1850.

Apostille de Victor Hugo : Je m'associe aux observations si justes, si vraies, si irréfutables de M. de Vigny, et à sa conclusion.

VICTOR HUGO.

Apostille d'Alexandre Dumas : En créant la place de professeur de Drame au Conservatoire, Monsieur le Ministre rendra un immense service aux jeunes gens qui se vouent à l'exploitation de ce qu'on appelle l'École moderne, et qui à part la place qu'ils peuvent occuper au Théâtre-Français ou à l'Odéon, où de temps en temps encore le Drame réclame son tour, n'ont d'autre carrière ouverte que les Théâtres du Boulevard.

D'ailleurs un genre qui compte parmi ses créateurs, en Angleterre Shakespeare, en Espagne Lope de Vega et Calderon, en Allemagne Gœthe et Schiller, et en France Victor Hugo et Alfred de Vigny, a parfaitement le droit de réclamer avec insistance ses lettres de naturalisation en France.

5 janvier 1851.

ALEXANDRE DUMAS.

GEORGE SAND.

En mettant ainsi sa signature au-dessous de celle d'Alexandre Dumas, George Sand souscrit aux observations qui viennent d'être énoncées et les fait siennes.

MARIE MENNESSIER-NODIER A PROPOS DE SON PÈRE.

On sait de quelle tendresse attentive Charles Nodier était entouré au sein de sa famille. Voici une preuve que ce sentiment survécut longtemps à celui qui en était l'objet. Trente ans après la mort de Nodier, quelque jeune critique s'était permis d'en écrire avec une liberté qui parut sacrilège à sa fille, et aussitôt celle-ci prend, à son tour, une plume fort vive et très maîtresse d'elle-même pour relever ce qu'elle a jugé excessif dans la pensée d'autrui. Le sentiment est trop respectable pour ne pas s'incliner devant lui; mais on peut, sans lui manquer, souligner au passage tout ce qu'avait de spirituel et de malicieux l'émotion de cette personne qui défendait, même sur des vétilles, la réputation de celui dont elle continuait à porter le nom avec dignité.

Vous n'avez pas connu Charles Nodier, monsieur. Je vous en félicite sous un rapport. Cela prouve que vous êtes jeune, et la jeunesse est une belle chose. La vôtre, à laquelle ne manque pas l'esprit, manque

de bienveillance. Ce n'est ni M. Mérimée, ni son patron Stendhal qui auraient pu la lui apprendre. C'est d'ailleurs une qualité bête qui n'a plus cours dans ce temps-ci.

Le fond principal sur lequel repose la gaîté de votre dernier article dont *Paris-Journal* m'apporte quelques fragments, c'est le grand âge qu'a atteint mon père.

Tout est relatif. Il est certain que pour notre honoré parent et ami Joseph Droz (le perdreau)[1] celui qui avait été son élève en rhétorique n'offrait pas, malgré ses soixante-quatre ans, un exemple de longévité tout à fait sans mesure.

En général, d'ailleurs, les membres de l'Académie française n'ont plus rien à redouter de la conscription. Ce mot que j'écris me remet en mémoire d'autres pages également signées de votre nom, et contenant la révélation de cet âge mystérieux de Charles Nodier, apparemment dissimulé jusque-là, et qui me paraît vous préoccuper, je ne sais pas pourquoi. Le « document authentique » sur lequel vous appuyez avec une douce raillerie, prouve sans miséricorde qu'il a été conscrit de l'an neuf.

Je n'ai pas la prétention d'avoir étudié à fond, comme vous avez pu le faire, le calendrier républicain; je crois être sûre, cependant, que l'an IX doit se traduire en français par l'année 1802, et qu'un homme né en 1780 était nécessairement majeur et conscrit cette année-là, ce qui rend aussi inutile que peu indiscret de le dire.

Une fois l'exactitude du document reconnue sur ce point, vous me permettrez de ne pas admettre avec la même facilité une des indications du signalement.

« Taille : 1 mètre 63 centimètres. »

Encore quelques centimètres en moins et on aurait trouvé là un motif d'exemption suffisant.

Mon père avait cinq pieds neuf pouces (vieux style), mais il est assez naturel qu'un document qui prévoit et qui promulgue le système métrique quarante ans à l'avance commette une aussi légère erreur.

Croyez bien, monsieur, que je n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut, et que vous n'en attachez sûrement vous-même, à des critiques dont le public aime le côté plaisant; seulement, je regrette qu'au lieu de prendre vos renseignements auprès des amis de Charles Nodier — et si invraisemblable que ce soit, je vous jure qu'il en reste, — vous vous soyez adressé de préférence à ses ennemis, et je ne croyais pas qu'il en eût laissé.

Recevez l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

MARIE MENNESSIER-NODIER.

Nonant-le-Pin, 16 décembre 1873.

1. C'est une plaisanterie sur le nom de celui que ses compatriotes bisontins appelaient *le père Drô*.

UN CORRESPONDANT DE VOLTAIRE : DOMINIQUE AUDIBERT — LETTRES INÉDITES

(*Suite* [1].)

A M. Chabanon l'aîné, à Paris.

Le 10 mars 1777.

J'avais prévenu, mon cher monsieur, la lecture de la traduction de Théocrite *pour chérir l'écrivain qui me l'a fait connaître.* Mais c'est le moindre effet qu'elle doit produire sur vos lecteurs. On est rarement ingrat envers ceux qui vous donnent du plaisir et qui font servir leurs talents à exciter et à réveiller en nous les plus doux sentiments de l'âme. Que je vous sais bon gré de nous ramener à ce goût pur, à cette simplicité antique, si oubliée de nos jours et si précieuse à ceux qui aiment la nature! Votre ouvrage nous manquait, et il restera dans notre langue autant que son original dans la sienne. En comparant vos traductions en vers et en prose, on a du regret que vous ne les ayiez pas toutes faites dans le même style; votre choix seul décide bien de la préférence qu'on doit donner aux unes sur les autres. Mais en vérité il vous en a si peu coûté pour vaincre tant de difficultés, il vous est si aisé de varier vos tons et de les adapter aux sujets, qu'on est peu disposé, et moi moins que personne, à vous pardonner ce péché de paresse, et je ne sais même si on ne pourrait pas vous accuser d'avoir pris ce parti pour faire encore mieux juger du mérite de votre travail. Il n'y a point d'idylle qui remplisse mieux son titre que celle de l'*Enchanteresse* et on le donne volontiers à toutes les autres; *c'est proprement un charme.* Nous avons fait cette lecture dans nos petits comités secrets et elle sera reprise et souvent répétée dans nos allées de Saint-Loup. Notre cher Barthe, qui joint au rare talent de faire de bons vers celui qui ne l'est peut-être pas moins de faire valoir ceux de ses amis et de leur rendre justice, prévient souvent et partage toujours nos éloges sur les vôtres; il y a des morceaux qu'on retient sans le vouloir et vous aurez sûrement le plaisir de vous les entendre rappeler et de les voir souvent citer. L'admiration pour les anciens poètes n'est en vérité presque jamais exagérée, leurs images sont plus justes et plus vraies, l'imitation de la nature y est plus parfaite. Ils la puisaient à la source, ils écrivaient pour mieux sentir et ils n'exprimaient que ce qu'ils sentaient. Cela est au point qu'il en est presque de la poésie ce

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1915, p. 263.

que dit l'abbé de Winckelmann sur la peinture. Nous sommes si loin de la nature, si peu en état de la bien saisir que pour l'imiter dans l'un ou l'autre de ces arts, il est plus sûr de l'étudier dans les ouvrages des anciens que dans les objets même qu'ils nous peignent. Laissez-moi vous dire encore un mot de votre essai sur les poètes bucoliques. C'est la vraie poétique du genre, si comme vous l'observez fort bien, il en a besoin d'une; c'est le trait indirect le plus fort contre Lamothe et Fontenelle. Je voudrais que vous eussiez été moins sévère pour Madame des Houlières et pour Segrais et que vous n'eussiez pas oublié l'abbé Mangenot. J'ai été enchanté de tout ce que vous dites sur les causes différentes de l'influence que la philosophie a eue en Grèce ou parmi nous sur la poésie; ce morceau seul serait le texte d'un excellent discours. J'ai distribué tous vos exemplaires aux adresses indiquées et je laisse à chacun de vous en témoigner sa reconnaissance, heureux qui peut l'exprimer comme notre confrère Guys. Il a donné tout de suite ordre à Madame la veuve Duchesne de vous faire remettre un exemplaire de ses recherches sur les Grecs et ce n'est pas sa faute s'il n'a pas prévenu votre demande, qui est une nouvelle honnêteté de votre part. Je ne vous parle pas aujourd'hui d'autre chose que de Théocrite parce que j'en ai la tête pleine; c'est la conversation journalière de tout ce qui nous entoure, et surtout celle de nos dames qui s'en font un bon prétexte pour parler de vous plus à leur aise. Donnez souvent de si douces marques de votre souvenir; nous voilà en fonds pour quelque temps sans même que nous en eussions besoin. Mille tendres compliments à tous les aimables frères; le cher Dessalines a eu de mes nouvelles pour son affaire avec Germany et j'apprendrais avec plaisir qu'elle ait été conclue. Adieu, mon cher monsieur, je vous renouvelle l'assurance de tous les sentiments que je vous ai voués de cœur et d'âme pour la vie.

A M. Clavière, à Genève.

Du 1... mars 1777.

Si c'était tout autre que vous, mon cher Clavière, qui m'eut écrit je partirai tel jour de Paris, il ne serait pas trop sûr, même un mois après, d'adresser la réponse à Genève; j'en juge ainsi par ce qui m'est souvent arrivé : mais, en ceci comme en beaucoup de choses, vous êtes hors de pair. D'ailleurs, il paraît que vous avez rempli les divers objets de votre voyage et qu'il ne vous restait plus qu'à aller en jouir des fruits. Je sais que vous avez été nommé d'une commission particulière, pour la rédaction du code de votre République, et comme avant tout vous êtes citoyen, vous avez sûrement fait céder toute considération personnelle à celle d'en remplir les devoirs. Je vous félicite d'une mission très glorieuse sans doute, puisqu'elle est la preuve de l'estime de vos compatriotes, de leur confiance en vos lumières et de la justice qu'ils rendent à vos talents et à vos intentions, mais encore plus satis-

faisante pour votre cœur, puisque c'est le moyen de faire le bien qu'il aime à une patrie qui lui est chère. Si vous étiez moins rempli de cet amour du bien public, qui est supérieur à tout, qui se fortifie même par les obstacles qu'il rencontre, je vous plaindrais d'être chargé d'une tâche si difficile; mais c'est le propre de ce sentiment de trouver la gloire et le bonheur là où ceux qui n'en sont point animés au même degré que vous ne verraient que de la peine ou des sacrifices. Je ne vous parle pas du fond de votre travail, des principes sur lesquels il doit être dirigé; cette matière passe ma faible intelligence, d'autant plus que je n'ai jamais été à portée d'y appliquer mes réflexions et je me contenterai de vous dire (d'après M. de Montesquieu qui est presque l'oracle infaillible sur ce point) en maxime générale *que tout gouvernement libre, c'est-à-dire toujours agité, ne saurait se maintenir s'il n'est pas par ses propres lois capable de correction.*

Vous avez vu, mon cher ami, avec de bons yeux bien exercés, tout ce qui se passait autour de vous. Votre lettre, dont je me suis fait honneur ici auprès d'un de mes intimes anciens amis, qui, après avoir passé plusieurs années dans les bureaux de Versailles, est à présent fixé ici par une place distinguée dans le commerce, a été la confirmation de tout ce qu'il m'avait souvent dit et répété sur la situation de nos finances. L'illusion ou l'ignorance qui entretiennent le crédit ne peuvent pas toujours durer; à moins de vouloir s'aveugler, il est impossible de ne pas prévoir le moment fatal, et peut-être assez prochain, où il faudra que la bombe éclate. Je sais que l'abbé Raynal disait à une personne qui me l'a répété, qu'il n'en donnait pas pour quatre ans à tous les gouvernements endettés de faire banqueroute; et en vérité on doit croire à ses prédictions, d'après celles qui se sont si bien vérifiées pour la Suède et les colonies anglaises. Il est vrai que le terme est bien court, que d'ailleurs il a plutôt en vue l'Angleterre que toute autre puissance et qu'enfin ce qui empêchera peut-être pour jamais un pareil malheur en France, c'est que je crois qu'il n'y a rien dans le fond à gagner pour l'État. Cela exigerait plus de discussion que ne le comporte une lettre, et surtout une autre plume que la mienne. Il serait bien heureux qu'on trouvât dans l'établissement de la caisse d'escompte, telle que vous l'imaginez et sur laquelle j'aurais souhaité de votre part plus de développement, une ressource contre le danger de la situation présente. Cela prouve que le nouveau plan sera plus vaste et mieux entendu que celui dont il avait été question, et dès que Necker et vous l'avez combiné ensemble, on peut s'attendre à de la bonne besogne. L'imagination genevoise, en fait de calcul, entée sur la parisienne doit produire les résultats les plus utiles, et par un double avantage rarement réuni, elle peut être poussée fort loin, sans en être moins bien réglée. Il me paraît cependant que vous n'avez pas grand foi aux raisonnements de vos compatriotes, qui les ont décidés à se livrer si avant aux rentes et aux opérations en général sur les fonds publics. Je vous ai vu vous même fort enthousiaste de ce genre de placements; seriez-vous revenu

là-dessus au point de chercher à placer quelque partie de rentes? Ma demande n'est point pour vous offrir d'en prendre, mais au contraire pour me servir de règle de ce que je dois faire, parce que, par suite d'affaires j'en ai acquis pour une assez bonne somme. Les circonstances m'y ont amené, car mon goût et ma position m'en avaient toujours éloigné. Votre avis là-dessus dans l'occasion me fera plaisir. Il y a si longtemps que je n'ai été à Paris que toutes mes idées présentes sur ce qui s'y passe sont presque du siècle passé.

A M. Couturier de Saint-Servan, à Bordeaux.

Le 26 mars 1777.

Si je consultais moins, Monsieur, le bonheur de ma chère cousine et l'avantage de vous appartenir que nous devons à votre union avec elle et dont je sens avec toute ma famille si bien le prix, je pourrais voir avec regret, dans un événement qui nous est fort cher, une privation qui nous sera longtemps sensible; mais votre satisfaction et la sienne propre, un choix réciproque si bien assorti, tant d'heureux rapports qui vous réunissent ne me laissent d'autre désir dans cette circonstance que de vous témoigner le vif intérêt que j'y prends, en vous priant d'agréer l'un et l'autre mes plus sincères félicitations. Il ne vous arrivera jamais rien d'heureux qui ne soit prévenu par mes souhaits et que mon cœur ne partage. J'espère que, dans les doux engagements que vous avez pris avec notre chère Constance, les voyages à Marseille n'auront pas été oubliés et que vous voudrez bien vous plaire à les remplir comme tous les autres. C'est un dédommagement que personne ne peut mieux sentir que vous combien nous avons besoin, et il sera à tous égards bien agréable pour nous de vous le devoir. Je suis d'autant plus empressé en mon particulier à vous y engager, que ce sera me mettre à portée de renouveler notre ancienne liaison, dont je conserve le plus flatteur souvenir. Je me fais dès ce moment (sans rien hasarder de trop sans doute) un droit de ce nouveau titre, Monsieur et cher cousin, pour jouir de votre communauté de sentiments avec votre chère femme; son amitié me répond de la vôtre, l'une et l'autre me seront toujours fort précieuses et je vous prie de juger par mon empressement à vous la demander de celui que j'aurai en toute occasion de vous renouveler l'assurance du plus tendre et sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très dévoué serviteur.

Vous devez être dans ce moment avec notre chère Constance si occupés l'un de l'autre et si entiers à vous-mêmes, que ce serait mal s'adresser que de vous charger de me rappeler dans le souvenir de toutes les personnes qui vous entourent; mais si le moment se trouve, je vous prie de ne pas m'oublier auprès de Madame et Mesdemoiselles Peire, de Madame Tarteiron et de mon aimable filleule, Madame Leques. Je lui écrirai incessamment.

A M. d'Albertas, à Paris.

Le 11 avril 1777.

J'arrivai hier, Monsieur, de Gemenosc où j'ai passé toute la semaine, comblé des bontés de tous ceux qui l'habitent et qui savent si bien en rendre le séjour agréable. Aussi je ne peux pas mieux prendre mon moment pour vous marquer mon empressement à justifier votre recommandation pour Monsieur le prince de Salm. Je m'honorerai auprès de lui d'une distinction si flatteuse de votre part, et ce sera mon meilleur titre pour lui faire agréer mes services. Je suis revenu de chez vous avec d'Hostague qui m'y avait devancé d'une quinzaine de jours et qui s'est bien trouvé de la douce et bonne vie qu'on y mène; son état est toujours fort critique, malgré les ordonnances de Tronchin, si obligeamment sollicitées et dirigées par Madame votre mère. Il se dispose à aller aux eaux de Balaruc, à la fin du mois. J'ai fait connaissance avec grand plaisir avec Monsieur de Montullé : à vingt ans il aura vu, et bien vu, plus de choses qu'on n'en apprend toute sa vie, et à juger par lui de l'utilité des voyages, on peut assurer qu'il n'y a rien qui forme mieux et plus vite. Nous avons réchauffé beaucoup de vos jolis petits contes pour amuser les dames du château et les tromper tant bien que mal sur votre absence; mais en mon particulier je la sentais trop pour la leur faire oublier. Nos dames sont fort sensibles à votre souvenir et désirent encore plus votre retour; il y a toujours quelques-unes de vos échappées à Marseille pour elles, du moins comme elles en profitent elles sont fort disposées à le croire. Paris est en possession de désoler les provinces en attirant sans cesse tout ce qu'elles ont de mieux. C'est le seul tort que je lui connaisse et celui que nous voudrions le moins avoir à lui reprocher pour vous. Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance bien sincère du tendre et respectueux attachement avec lequel....

A MM. Joseph-André Lamande et C^ie^, à Gènes.

Le 19 avril 1777.

Je suis honoré de votre dernière lettre du 14 courant, qui me porte note et déclaration de vingt billets de l'emprunt pour le canal de Murcie, dont les numéros sont 65 401 jusqu'à 65 420, je dis depuis y compris le numéro soixante-cinq mille quatre cent un jusques et y compris le numéro soixante-cinq mille quatre cent vingt. Je vous créditerai pour leur montant de 1 440 livres et débiterai par contre de la même somme pour valeur à 96 de 1 202 livres, votre traite du 12 courant à vue et à votre ordre qui sera exactement honorée. Je suis très sensible à votre obligeante exactitude à remplir cette commission et à l'intérêt flatteur et bien exprimé que vous me témoignez prendre au sort de ces billets ; il ne peut me venir que de bonnes choses de votre part et l'intention à cet égard vaut mieux que l'événement, quel qu'il puisse être. Il ne

dépendra pas de vous que je n'aie un bon lot à moins de frais possible, et je ne dois pas vous laissez ignorer qu'il ne m'a point échappé que vous m'avez fait très honnêtement le sacrifice de votre provision sur l'achat, sans même m'en rien dire. Or, j'espère que cela se retrouvera dans les rentrées. Ne vous impatientez pas de revoir notre cher André; nous le garderons ici tant que nous pourrons et toujours moins que nous ne voudrions.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Du 11 juin 1777.

Dixi, ascendam in palmam et aprehendam fructus ejus; mais il en est du palmier d'Afrique comme du figuier maudit de Galilée : il ne porte du fruit qu'en sa saison. Cependant, par une espèce de miracle, j'en ai trouvé encore une grappe assez bien conservée et je vous prie d'en faire hommage de ma part à Madame Denis. Les dattes ne peuvent être bonnes à présent que comme remède; c'est tout ce qu'on leur demande, et si l'usage peut faire quelque bien à Madame votre nièce, je serai trop heureux de pouvoir contribuer à sa santé plus que par de simples vœux, et je répéterai avec transport l'*incanto* en lui envoyant une provision plus abondante et mieux choisie dès qu'il en paraîtra de nouvelles.

Il sera bien plus aisé de bâtir la ville de Versoy que d'y attirer des habitants; si elle acquiert quelque nom dans l'histoire elle le devra au voisinage de Ferney. Toute son ambition doit se borner à devenir quelque jour une de ses colonies et de participer ainsi en quelque sorte à la gloire de son fondateur.

On attend l'Empereur sans savoir le jour de son passage; mais l'arrivée de Monsieur est annoncée pour le premier de juillet et on n'est occupé ici et à Toulon que des préparatifs de sa réception.

Vous savez sans doute que, depuis la prise de Bassora, les Anglais ont formé un établissement à l'Isthme de Suez. Ils y ont déjà fait passer cinq vaisseaux richement chargés de toutes les marchandises de l'Inde; de là on les transportera à dos de chameaux au Caire, d'où elles descendront le Nil jusqu'à Alexandrie, qui deviendra, comme autrefois, l'entrepôt de commerce de l'Inde. Cette voie est certainement la plus courte, mais elle avait été regardée comme impraticable pour nos vaisseaux, soit par les difficultés de la navigation de la mer Rouge, au delà de Gedda, soit par les défenses rigoureuses du gouvernement turc. Mais l'industrie ou la force, ou mieux encore l'une et l'autre ensemble, surmontent tous les obstacles. Les Anglais ont fait sans doute cette tentative pour suppléer à l'interruption des caravanes et pour soustraire une partie de leurs retours des Indes aux Corsaires des insurgents qui ont poussé leurs croisières jusques sur ces parages.

M. Barthe, déjà connu par le succès de sa petite pièce des *Fausses Infidélités*, m'a lu hier une nouvelle comédie en vers et en cinq actes qui a pour titre *l'Égoïste ou l'homme personnel*. Elle me paraît devoir

ajouter beaucoup à sa réputation de poète comique; elle est sur le répertoire pour être jouée à son rang. Ce caractère, qui se mêle à tous les autres et qui les renforce, qui est de tous les temps, de tous les pays et surtout du nôtre, que chacun cache pour mieux s'y livrer, qui comme effet ou abus de l'amour-propre est le vice le plus commun, quoique très nouveau par le mot, m'a paru saisi avec beaucoup de finesse et attaqué avec beaucoup de force. Une intrigue vraiment comique en développe toutes les nuances et un dénoûment fort heureux, qui démêle les défauts, la conduite et tout le sytème de l'égoïste, les fait servir à sa punition, qui est l'abandon de tout le monde. L'auteur de cette pièce qui est l'un de vos plus zélés admirateurs désire fort que vous lui permettiez en retournant à Paris d'aller vous faire agréer le tribut de ses hommages.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Le 18 juillet.

Je viens d'expédier suivant vos intentions, à l'adresse de Messieurs Souchay et Chiffelle de Genève, les divers articles que vous m'avez fait la grâce de me demander, et dont j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le mémoire. J'étais tenté de supprimer l'huile, dans la crainte que le transport dans cette saison n'en altère la qualité; mais un habitant de Ferney qui ne veut pas plus que moi que vous manquiez de rien m'ayant dit que votre provision était à sa fin, j'en ai hasardé un baril que j'ai fait cercler de fer pour éviter le coulage, et j'aurai soin de compléter votre demande à la récolte prochaine. Il n'y a pas moyen de vous procurer de bonnes dattes avant la fin de cette année; j'en ai demandé quelques belles grappes à Tunis qui vous sont destinées. J'irais, s'il le fallait, comme Apicius, les prendre sur les lieux mêmes, pour avoir le plaisir de vous les offrir meilleures. Tous les autres effets ont été choisis et conditionnés sous mes yeux avec toute l'attention possible. Il m'est trop flatteur d'être honoré de vos commissions, en quelque genre que ce puisse être, pour en laisser le soin à d'autres. Vous savez, Monsieur, donner tant de prix aux plus petites choses, j'en mets un si grand à tout ce qui vient de votre part, que ce sera toujours ajouter à ma reconnaissance que de me fournir l'occasion de vous la témoigner, en tout ce qui dépend de moi, et vous me laisserez encore beaucoup à désirer pour me satisfaire.

Quel que soit le sort de l'établissement que les Anglais tentent de former à Suez, il ne saurait suffire actuellement à la consommatien des effets de l'Inde pour l'Europe; tous les chameaux de l'Arabie pourraient à peine en transporter la plus faible partie. On en a employé près de deux mille dans le trajet jusqu'au Caire pour la cargaison d'un seul vaisseau; cette voie n'est praticable, au défaut des caravanes, que pour l'approvisionnement particulier des Échelles du Levant, pour quelques effets de peu de volume et de grande valeur, pour établir une communication plus prompte entre l'Inde et l'Europe, et surtout pour nous

procurer directement ici du bon café de Moka sans mélange, tel que celui que je vous envoie. Voilà l'essentiel et le meilleur produit net de ce commerce. Je ne suis pas surpris que vous n'ayez point été heureux dans celui que vous avez fait et sur mer et sur terre ; il est aisé de croire qu'il vous aurait mieux réussi si vous l'aviez fait vous-même. On doit être bien sûr du moins que pour peu que vous vous fussiez occupé de cet objet, il en eût été comme de tous les autres : vous ne nous y auriez rien laissé à faire.

Les spéculateurs de Genève doivent redoubler d'ardeur et de confiance pour nos fonds publics depuis qu'ils ont en M. Necker un si bon garant de leur opération. Il y aura de moins grands profits à faire, mais ls seront plus solides : c'est l'effet du crédit que ses talents inspirent et dont sa patrie profitera autant que nous. Le panégyriste de Colbert doit s'honorer de le prendre pour modèle, et comme il n'est pas son successeur immédiat, il peut sans pécher contre l'usage prendre son administration pour règle en la modifiant suivant les circonstances. Ce qu'il y a d'heureux c'est qu'ayant défendu ses principes avant d'occuper sa place, il est en quelque sorte engagé à les adopter et à en prouver l'avantage. Il doit se garder *du facile et malheureux expédient d'emprunter et de créer des rentes* : il a pû apprendre de vous que ce grand ministre s'y opposa de tout son pouvoir, et il est surtout à désirer que M. Necker s'affermisse dans l'intention et le courage d'y suppléer par les réformes qu'il a si heureusement commencées.

Je suis avec un profond respect, etc.

A Madame de La Tour, à Saint-Aubin.

Le 19 janvier 1778.

Quelque empressement que j'eusse de me rendre ici, j'aurais eu un motif bien pressant de plus si j'avais pû me flatter d'y trouver la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'y adresser. Mon premier soin à mon arrivée est de vous en faire agréer ma reconnaissance. Les nouveaux témoignages de bontés dont elle est remplie, et qui y sont exprimés de la manière la plus flatteuse, ne me laissent à désirer que de pouvoir vous marquer combien j'y suis sensible ; ils redoublent tous mes regrets d'être privé d'avoir l'honneur de vous faire ma cour, cet hiver, et je les partage avec tous ceux qui se flattaient de la même espérance. Nous tâcherons avec nos dames, que votre souvenir honore infiniment, d'avoir soin de Monsieur de La Tour quand il viendra à Marseille ; nous n'aspirons qu'à le distraire et point du tout à le dédommager de votre absence : ce serait trop entreprendre et mal connaître tous les agréments et tout le bonheur dont il jouit dans votre société. Je suis bien heureux, Madame, que vous ayez été contente de votre petite provision de chocolat ; quelque bon qu'il puisse être, par le cas que vous voulez bien en faire, il est fort au-dessous de mon intention et de la perfection que doivent avoir les choses qui vous sont destinées. Celle-ci est du genre du fardeau d'Esope

qui va chaque jour en diminuant et qui a besoin d'être renouvellé. Je vous demande la grâce de me charger d'un soin si agréable et d'être persuadée de mon zèle à remplir toutes les commissions dont vous daignerez m'honorer. Depuis mon retour, je n'ai point encore pû voir M. Borelly; il a été fort malade et sa convalescence a besoin de grands ménagements; il est fâcheux qu'il n'en prenne pas davantage pour la conservation de sa santé, dont il est le seul à ne pas sentir tout le prix.

Je suis avec un profond respect, etc.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Du 28 janvier 1778.

J'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus la note des diverses provisions que vous m'avez paru désirer; elles ont été choisies avec soin, mais quelque bonnes qu'elles puissent être, elles seront au-dessous de mon intention et de la perfection que doivent avoir les choses qui vous sont destinées. J'ai mis, à mon retour ici, d'autant plus d'empressement à cet envoi pour Ferney, que c'était un moyen de prolonger le souvenir si flatteur des bontés dont vous m'y avez honoré et de me procurer l'avantage de vous en renouveler toute ma reconnaissance. Je sens si vivement la faveur distinguée de l'accès que vous avez daigné m'accorder auprès de vous, qu'il ne me reste à désirer, après l'avoir obtenu, qu'à vous témoigner combien j'y suis sensible, combien, après en avoir joui, je regrette d'en être privé. Mais on n'est jamais longtemps parfaitement heureux. Il n'est réservé qu'à vous seul, Monsieur, de l'être sans cesse, parce que vous l'êtes toujours par vous-même et par tous ceux que vous savez si bien rendre heureux, en les approchant de vous.

M. le marquis de Villette m'a mandé que j'ai été mal servi dans le vin de Malaga que je vous avais fait adresser ici en mon absence. Je m'en suis plaint à mon pourvoyeur, qui, sans doute, n'a rien moins de délicat que le goût puisqu'il m'a assuré que c'était du meilleur; mais comme vous n'en pensez pas de même et que d'ailleurs la quantité excède votre demande, je vous prie d'en faire mettre en réserve cinquante bouteilles que je ferai retirer, à moins que M. de Villette qui s'offre obligeamment de s'en charger, ne soit bien aise de les garder.

Je me suis enfin fait payer, à mon passage à Aix, de votre rente sur M. le marquis de Saint-Tropez. Je me féliciterais infiniment de pouvoir aussi bien réussir pour ce qui vous reste dû par Messieurs Gilly et Fornier, de Cadix; tout ce qu'on vous fait perdre ne vous manque que parce que c'est l'enlever aux emplois utiles auxquels votre bienfaisance le destine; aussi tout votre bien est un fonds public sur lequel chacun est intéressé à veiller.

Je prie Madame Denis de vouloir bien agréer l'assurance de mes respects. J'espère de pouvoir lui envoyer incessamment les dattes en grappes, que j'attends de Tunis, et ensuite sa provision d'oranges que

j'ai demandées à Malte. Après avoir eu l'honneur d'être admis aux délices de votre table, il m'est encore fort agréable de pouvoir y contribuer.

Je suis avec un profond respect, etc.

A M. le marquis de Florian, à Ferney.

Du 28 janvier 1778.

Il est bien temps, mon cher Monsieur, que je vous donne quelque signe de vie, en me rappelant à votre bon souvenir. Je serais même honteux de ce que vous pourriez pensez d'un si long silence, si je n'avais déjà éprouvé combien votre amitié est indulgente, car elle a tous les caractères qui la font rechercher et qui la rendent précieuse. Je suis infiniment sensible à celle que vous m'avez témoignée; vous y avez joint mille bontés qui m'en sont la preuve et le gage. J'en conserverai sans cesse la plus juste reconnaissance. C'est de tous les sentiments que je vous dois celui que je veux vous laisser le moins supposer et dont je vous prie de faire agréer également l'assurance à M^me^ de Florian, en lui présentant mes respectueux hommages. J'ai trouvé dans votre joli petit château ce qu'on désire partout et ce qu'on trouve si rarement réuni : la liberté, la confiance et tout le bonheur de la plus intime union que vous faites partager à tous ceux que vous savez si bien y accueillir. Je voudrais bien, presque par amour-propre, mais surtout par un sentiment plus doux, que vous puissiez venir juger aussi favorablement de notre petit ménage : ce qu'il y a de sûr, c'est que vous jouiriez, tout au moins, de tout le plaisir que lui ferait votre visite. Je prévois qu'avant de la recevoir de vous, j'irai vous en faire encore une et j'ai donné bonne envie à ma femme d'être de la partie. Tout le bien qu'elle m'entend dire de Ferney est presque un motif pour qu'elle ne soit pas disposée à m'y laisser retourner seul : elle sent qu'il est trop facile pour moi de m'y oublier; mais sa santé est si faible, si délicate, si aisément dérangée, qu'elle est contrariée par le moindre déplacement et qu'elle n'ose s'engager à rien. Je me suis fait l'honneur auprès d'elle de tous vos obligeants projets, de toutes vos aimables intentions, et c'est avec regret qu'il faut que nous nous bornions, l'un pour l'autre, à y être sensibles et à vous prier de nous les continuer, jusqu'à ce que des circonstances plus favorables nous procurent l'avantage d'en profiter. Je vous ai expédié, depuis quelques jours, à l'adresse de Messieurs Souchay et Chiffelle de Genève, le baril d'huile et de thon mariné pour votre provision. Dans la caisse qui contient ce dernier article il y a également un baril d'olives pour M. de Voltaire, que vous distinguerez aisément à sa marque D. V., et que je vous prie de faire remettre chez lui. Le thon est fort cher, mais l'huile ne l'est pas, et il ne me reste qu'à souhaiter que ces provisions vous plaisent et soient dignes de figurer avec toutes les bonnes choses qui sont servies à votre table. Je n'ai point encore pû me procurer la recette de la méthode à

suivre pour faire sécher les pêches; mais nous avons du temps devant nous, et mon empressement, qui calcule plus juste, préviendra cette époque pour remplir une commission qui vous intéresse. Je vous demande la grâce de me permettre de vous demander quelques fois de vos chères nouvelles; il me sera toujours bien flatteur d'en recevoir et de vous faire agréer l'assurance du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Je prie Mademoiselle Duchâteau d'agréer l'assurance de mon respectueux souvenir.

A M. le marquis de Villette, à Ferney.

Du 28 janvier 1778.

Je suis plus encore, Monsieur, à Ferney qu'à Marseille, et votre obligeante lettre, qui me rappelle si bien l'esprit et le ton de ce délicieux séjour, m'a fait sentir qu'il y a des pertes qui ne se réparent point, et qu'on peut, au milieu des plaisirs les plus doux, éprouver des privations bien sensibles. Il faut qu'il en coûte quand on quitte les lieux charmants que vous habitez et dont Madame de Villette augmente si bien tous les charmes, et je vous assure que ce n'est pas sur un chemin de roses que j'ai voyagé jusqu'ici. Un pauvre petit provençal comme moi, à la fibre sensible, à l'épiderme délicat, ne s'accommode guère des rigueurs du grand air dans cette saison; j'ai été englouti pendant trois jours et trois nuits dans les neiges comme Jonas dans le ventre de la baleine. J'en suis sorti moins chaud, mais à la vérité plus blême que lui, sans en être cependant plus prophète, surtout ici, où je suis dans mon pays; mais enfin me voilà presque dégelé par la douce influence de notre soleil. On commence presque à jouir du printemps; cette jouissance en embellit beaucoup d'autres. Je me trouve intéressé à vous faire les honneurs de notre climat, afin d'entretenir en vous la bonne envie de venir en tâter; cette visite réjouirait fort le petit ménage. Si comme le docteur Pangloss vous ne trouvez pas que tout y est au mieux possible, j'espère que, comme Babouc, aussi indulgent que lui, vous voudrez bien vous contenter de ce qui est passable. Vous êtes en vérité, Monsieur, bien accommodant et vos procédés, outre leur honnêteté, ont toujours le grand mérite de l'à-propos. Ne vous gênez point à garder les cinquante bouteilles de vin de Malaga que j'ai envoyées à M. de Voltaire, s'il n'est pas bon; mais, dans le fait, j'en ai goûté ici du même et je doute qu'on pût s'en procurer du meilleur. Je laisse comme de raison toute liberté à M. de Voltaire de ne pas les prendre, et comme je lui remets la note du montant de la totalité, vous voudrez bien vous entendre avec lui du montant si vous consentez à vous en charger. Mais je vous supplie de ne point y mettre de complaisance ou de gêne; votre réponse me règlera pour en disposer, et de quelque façon qu'il en soit, j'ai donné ordre qu'on expédiât à M. Tabareau, directeur des postes à Lyon, les cinquante bouteilles

de vin muscat de Frontignan pour les garder à votre disposition Usez-en, je vous prie, librement et abondamment avec moi, pour toutes les commissions grandes et petites, où je serai assez heureux de pouvoir vous être utile. Je vous demande surtout la préférence pour celles de fantaisie. Ce sera vous prêter à une des miennes les plus agréables, etc.

A M. Rilliet-Fatro, à Genève.

Du 16 février 1778.

Il me serait plus aisé, mon cher Monsieur, de me justifier auprès de vous sur mon silence que de me le pardonner à moi-même. Depuis mon retour ici, j'ai été surchargé d'occupations de toute espèce; il s'y est joint des devoirs, des plaisirs, qui ont disposé de tout mon temps et qui m'ont sans cesse entraîné hors de moi-même. J'y reviens avec joie pour me rappeler à votre bon souvenir, à celui de votre chère femme, de la digne bonne maman, pour vous témoigner à tous la douce reconnaissance que je conserve de vos précieuses bontés, de votre obligeant accueil, de vos prévenances, de toutes vos amitiés. C'était à qui mieux mieux me recevrait, chacun de vous; je vous dois le bonheur d'avoir retrouvé au milieu de vous la famille la plus tendre et la plus chérie; vous me rendiez presque plus cher à moi-même, par l'intérêt que vous vouliez bien y prendre et que vous saviez me témoigner de toutes les manières les plus flatteuses et les plus touchantes. Vous m'avez traité en véritable enfant gâté, aussi le charme de votre société m'a rendu plus difficile sur toutes les autres, et si ce n'était le pouvoir de l'habitude, la douceur d'une union qui a toujours fait le bonheur de ma vie, je vous assure que j'éprouverais ici un vide et des privations que je ne connaissais pas à Genève. Il faut convenir que votre ville est une des meilleures à habiter, par le ton d'aménité et d'instruction qui y règne, et mon choix serait bientôt décidé en sa faveur, s'il dépendait de moi; peut-être après tous les mouvements qu'il y a eu en dernier lieu, pensez-vous, mon cher ami, bien différemment dans cette circonstance, mais où n'y a-t-il pas des inconvénients? Tout autre séjour comparé au vôtre pour le civil et pour le moral en aurait bien davantage. Vous êtes libre; quoi qu'on puisse dire ou faire, quelque changement que puisse essuyer votre constitution, vous y jouirez tout au moins de l'égalité, de la sûreté de vos biens, de l'indépendance dans vos personnes, de la distinction que s'attirent parmi des hommes éclairés les qualités personnelles. Vous pouvez en tout temps y vivre à votre goût, à votre fantaisie, sans obligation, sans devoir pénible, sans craindre la guerre ou les impôts, la superstition ou le fanatisme. Ne redoutez pas les vains efforts d'une liberté qui s'agite pour se conserver, qui n'a aucune vue d'usurpation, qui ne peut jamais parvenir à une supériorité ni choquante ni dangereuse. D'ailleurs laissez faire les richesses qui s'accumulent chez vous et le luxe qui vient à la suite : elles modéreront par

leur nature tout ce qui a trop d'énergie; elles tendent à affaiblir tous les ressorts et à leur faire perdre cette élasticité qui subsiste encore. Je ne veux rien prévoir, encore moins mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce; mais soyez sûr que l'état le plus heureux d'une république n'est pas celui où elle est le plus tranquille; c'est l'agitation de la mer qui conserve la pûreté de ses eaux.

Aux affaires générales de votre république, qui vous auront sans doute occupé, il vous aura fallu joindre bien des conférences relatives à l'objet du voyage de votre cousin Lullin, de Paris. Je suis bien impatient d'en savoir le résultat et je désire fort que tout se soit arrangé à la satisfaction des deux associés, et suivant les vœux des deux familles. Notre ami Detournes me flatte de l'espoir d'une conciliation, et je vous assure que je m'en féliciterai moi-même autant que vous tous, par le vif et tendre intérêt que je prends à ce qui vous touche. Dans la relation intime où vous êtes les uns avec les autres, la moindre séparation est un déchirement réciproque. Ces deux noms vont si bien ensemble, tout a si bien prospéré par leur association et leur concours qu'il faut les tenir constamment unis par le fait comme ils le sont déjà par la nature.

Les craintes de guerre paraissent se renforcer : les opérations des particuliers se modèlent à cet égard sur ceux du gouvernement; mais ceux-ci pourraient bien se tromper en prenant l'apparence pour la réalité, parce qu'il est très probable que les préparatifs qui se font dans tous nos ports avec tant d'appareils n'ont d'autre vue que d'en imposer davantage à nos ennemis. Il serait de la bonne politique d'agir plus secrètement, si on avait des projets réels d'attaque. Il en est des nations comme des particuliers : les uns et les autres commencent à croire que c'est une folie de se battre. Enfin, quoi qu'il en soit, nous touchons au dénouement de la crise; le voile ne doit pas tarder à être levé, et, si nous gagnons du temps, nous resterons en paix, car toutes les réflexions sont contre la guerre. Adieu, mon cher Monsieur, mon digne ami, permettez-moi ce nom, c'est un titre que vos bontés m'ont acquis et dont je suis d'autant plus flatté que tous les sentiments dont je suis pénétré pour vous m'y donnent droit. Mes tendres respects à votre chère compagne et à la respectable bonne maman; recevez tous les vœux de mon cœur et les assurances d'un attachement sans réserve et sans bornes que je vous ai voué pour la vie.

A M. Paris, capitaine au Colonel-Général Dragons,
chez M. Paris de Meyzieu, ancien conseiller au Parlement,
rue Saint-Louis au Marais.

Du 23 février 1778.

C'est une nouvelle obligation que j'ai, Monsieur, à notre aimable abbé Rossy de m'avoir procuré l'avantage de recevoir de vos chères

nouvelles, et de me faire ainsi jouir de sa recommandation auprès de moi, qui n'aurait rien pu ajouter à mon empressement de profiter de votre séjour ici. Il n'a été que trop court, je m'en plains avec nos dames qui sont comme moi bien flattées de votre souvenir; nous vous devons les uns et les autres le plaisir d'une soirée charmante que nous aurions bien souhaité de pouvoir répéter et nous conservons à cet égard l'espoir d'un retour qui nous a paru entrer dans vos projets et dont il ne nous reste qu'à désirer l'exécution que vous voulez bien m'offrir de me donner. La circonstance les rend très intéressantes et elles le seront toujours infiniment en venant de votre part; je serais bien heureux de mon côté de pouvoir vous satisfaire ici sur les objets qui pourraient vous intéresser et qu'il me suffirait de m'indiquer pour les remplir avec tout le zèle dont je suis capable, et ce sera toujours une occasion bien agréable que celle que me fournira l'avantage de vous renouveler, Monsieur, l'assurance des sentiments les plus distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Je vous prie de me rappeler dans le souvenir de Monsieur de Rossy et de lui faire agréer mes plus sincères compliments. On me mande de Genève que Monsieur de Voltaire s'est rendu à Paris et qu'il loge chez M. le marquis de Villette; c'est un événement qui doit occuper toutes les têtes et produire un grand concours.

A Madame Denis, à Paris.

Du 2 mars 1778.

Il n'y a point de circonstance où j'aie plus regretté de n'être point à Paris que celle où j'aurais pu être témoin de votre bonheur de vous y retrouver avec Monsieur de Voltaire. Permettez-moi du moins de vous féliciter et de prendre part à un événement d'autant plus cher à votre cœur, qu'il fait l'objet de la joie publique; après un triomphe si flatteur, si mérité, il n'y a plus rien à ajouter à la gloire de Monsieur de Voltaire et à votre propre satisfaction, qui en est pour lui le prix le plus doux, que de vous en voir jouir et la partager longtemps ensemble. Quel avantage aussi pour Madame la marquise de Villette d'avoir été accompagnée par vous, Madame! de n'avoir point à essuyer les regrets d'une séparation si douloureuse pour l'une et pour l'autre, de pouvoir vous faire retrouver votre maison dans la sienne, et d'augmenter tous ses plaisirs par celui de satisfaire sa reconnaissance. C'est réunir tout à la fois ce qu'on peut désirer et que personne n'est plus digne de sentir qu'elle. Je vous prie de lui faire agréer l'assurance de mes respects et de dire à son mari très aimable et très aimé que j'ai fait expédier suivant ses intentions à M. Taboureau, à Lyon, les cinquante bouteilles vin muscat de Frontignan qu'il m'avait fait la grâce de me demander, et il peut lui donner ses ordres pour leur destination.

Je dois recevoir dans peu de jours, Madame, les grappes de dattes que j'ai fait venir pour vous de Tunis, et comme ce fruit est utile à

votre santé, qu'il l'est peut-être pour le moins autant à Paris qu'à Ferney, et que j'ai grand intérêt qu'il vous parvienne en bon état, je vous prie de m'indiquer une adresse pour vous en faire l'envoi avec sûreté par le courrier. A défaut, je vous l'expédierai par la diligence, qui serait la voie la plus prompte; je compte de recevoir aussi bientôt les oranges que j'ai demandées à Malte pour votre provision, et je vous serai obligé de me mander où vous souhaitez que je vous les adresse. Comme celles-ci formeront une caisse plus volumineuse, je me servirai de la voie des rouliers.

Nos dames me chargent de les rappeler à votre obligeant souvenir et de vous faire agréer l'assurance de leurs respects. Si votre santé se trouve bien du mouvement du voyage et que vous retourniez à Ferney, ce que les bons habitants de Paris qui vous tiennent à présent auront bien de la peine à vous permettre, ceux d'ici seraient bien flattés d'être honorés d'une visite de votre part.

Je suis avec le plus respectueux attachement, etc.

A M. Necker, Directeur des Finances, à Paris.

Du 2 mars 1778.

Je suis chargé par M. Delaunay, conseiller au Conseil supérieur de l'île de France, mon intime ami, de vous faire parvenir le mémoire ci-inclus, et j'ose réclamer vos bons offices en faveur de sa demande, qui me paraît juste et par conséquent digne de votre protection. Il me montre le plus grand intérêt à sortir de cette affaire à son honneur, non qu'il veuille rester dans le conseil, — il s'est même démis volontairement de sa place avant le dernier ordre du ministre pour la réception de son successeur, — mais il croirait sa réputation compromise, si, en se retirant, il restait quelque doute sur la manière dont il a rempli ses fonctions. Je puis vous assurer de toute son honnêteté et elle peut vous être attestée par tous ceux qui ont eu des relations dans sa colonie pendant l'exercice de sa charge. Le désir d'obliger est en vous, Monsieur, un sentiment si naturel, un besoin si actif, qu'il sait se faire jour à travers les plus grandes, les plus intéressantes occupations dont vous êtes chargé, et qu'il semble en être le délassement et le prix le plus doux. Je vis ici au milieu de personnes qui se louent et s'honorent de vos bontés, et c'est en me rappelant celles dont vous m'avez donné tant de preuves, que je me suis enhardi à y recourir dans cette occasion, et je serai bien flatté d'ajouter à mes obligations personnelles celle d'avoir fait rendre justice à mon ami, au gré de son opinion.

M. Delaunay m'a également chargé de mettre sous vos yeux le mémoire ci-joint sur le commerce que notre nation pourrait faire à Quiloa. Les administrateurs de l'île de France ont communiqué ces mêmes idées au ministre de la Marine, et sans discuter le fond du projet, je me borne à le soumettre à vos lumières pour l'intérêt public.

Il me serait bien doux, Monsieur, — si l'emploi de votre temps ne

méritait pas si fort d'être ménagé, — d'avoir l'honneur de vous entretenir sur des objets plus intéressants, sur ceux dont vous vous occupez avec tant de zèle et de courage, pour les vrais intérêts de la nation. Le succès répond déjà à ses vœux et étend ses espérances; il vous assure à jamais de sa reconnaissance, et il associera dans la postérité votre gloire à la sienne, qui sera votre ouvrage. Il est beau, mais il est difficile sans doute, de faire de si grandes choses, en si peu de temps et avec de si bonnes intentions, sans rencontrer beaucoup d'obstacles. Aussi ce n'est qu'un motif de plus pour les vaincre, lorsqu'on ne cherche comme vous, Monsieur, d'autre prix de ses services que le bien qui en résulte, et dans votre façon de penser, c'est presque s'acquitter envers vous que de vous devoir et d'en jouir.

Je vous demande la grâce de me rappeler au souvenir de Madame Necker et de lui faire agréer l'assurance de mes respects.

Je suis avec le plus respectueux attachement, etc.

A M. Barthe, à Paris.

Ce mercredi des Cendres.

J'attendais, mon bon ami, ta lettre avec la même impatience que tu pouvais en avoir toi-même le jour de la représentation de ta pièce, avec cette différence que je n'étais pas agité comme toi par la crainte. Nous nous livrions tous ensemble, et les uns par les autres, aux plus douces espérances d'un succès complet; nous pressentions déjà tout l'effet que devait produire telle scène, telle situation comique, tel mot plaisant, telle autre tirade piquante où porte le développement progressif du caractère principal, par le choc de celui de tous les autres personnages, le charme de ton dialogue et enfin tout ce qui nous a fait tant de plaisir dans ta comédie, que nous savons par cœur. Nous nous croyions sûrs qu'auprès des gens qui savent entendre, il suffisait qu'elle fut écoutée pour qu'elle fut applaudie. Ta lettre ne m'a pas tout à fait satisfait : l'amitié est difficile à contenter sur le succès peut-être plus encore que l'amour-propre d'un auteur. Ce n'est pas sûrement du tien dont je parle, car il faudrait se plaindre presque de l'excès de ta modestie dans le récit que tu me fais de ce qui s'est passé. Car il me semble que nos suffrages qui valent peut-être bien ceux d'un parterre mal composé ou mal disposé méritent d'être ménagés, et ils ne doivent pas souffrir des injustices de la Cabale, du mauvais choix des circonstances et peut-être encore moins du peu de justice que tu te rends. Le jour du début ne décide de rien. C'est triompher que de résister aux efforts combinés de toutes les attaques qui se réunissent pour amener une chute : ta seconde représentation fixe véritablement le sort de ta pièce et je te félicite d'avance du crescendo de succès. Je n'ai d'autre regret que de ne pouvoir en être témoin, et j'attends de ta part mille autres détails sur le cours suivi des représentations successives. Depuis que j'ai reçu ta lettre je me suis usé les yeux et les poumons à la lire; elle me fait

presque autant d'honneur qu'à toi; tout le monde veut savoir ce qui t'intéresse. Je ne sais pas si c'est une preuve de ton mérite, mais personne n'est ici indifférent pour toi, et si tu n'es pas prophète dans ton pays, tu y ferais pourtant presque révolution. Ce qui en est une grande pour notre société, c'est que tu n'y es plus, et il y a peu de moments dans la journée où ton vide ne se sente. Tu as toujours été comme cela partout, et ce qui est encore mieux, dans les endroits les plus agréables. Il nous faut beaucoup d'exemplaires de ta pièce dès qu'elle sera imprimée. Mande-nous des détails sur le séjour de Voltaire à Paris, sur quel ton il y est, dans quelles maisons il va, s'il se montre à la cour, aux spectacles. Le petit comité te saura gré de l'en instruire. Adieu, mon bon ami, je ne t'en dis pas davantage aujourd'hui, parce que j'ai veillé toute la nuit autour d'une table de pharaon. Le goût du jeu nous reprend dès que tu nous quittes; sans toi c'est une distraction contre l'ennui; avec toi c'est un plaisir de plus. Je te promets une jolie lettre de notre chère baronne, sans qu'elle s'en doute. Pour ma femme, cela dépend de sa santé, et malheureusement j'en suis moins sûr que de l'esprit de sa sœur. Le cher Bertrand est devenu notre confrère parce que cela ne pouvait pas être autrement malgré tout son esprit, etc.

A M. Boyer de Fonscolombe, à Aix.

Du 16 mars 1778.

J'ai déjà eu, Monsieur, tant de preuves de vos bontés et de l'amitié dont vous daignez m'honorer, que la recommandation toute puissante sur moi de mon bon ami Delisle ne saurait rien ajouter à mon empressement de satisfaire, autant qu'il dépendra de moi, à tout ce qui me viendra de votre part. J'ai l'honneur de connaître personnellement Monsieur le baron de Valtravers; il y a quelques mois que me trouvant à Lyon, Monsieur de Flesselles m'invita à dîner avec lui pour assister à la lecture et à la discussion d'un plan dont il est l'auteur, pour la libération des dettes de l'état. Nous admirâmes ses vues, la sagacité de ses ressources, la justesse de ses combinaisons, et surtout le zèle vraiment patriotique d'un étranger, en faveur de notre nation, et nous regrettâmes qu'un si utile projet trouvât des obstacles dans son exécution. L'idée seule suffirait pour faire honneur au mérite et au génie de Monsieur de Valtravers, s'il ne m'était déjà bien prouvé par l'attachement qu'il vous a inspiré. Je sais de plus qu'il a rempli des postes honorables avec la plus grande distinction. Aussi tout me porterait à rechercher l'occasion que vous m'offrez de lui être utile, si ma position ne s'opposait malgré moi au genre de service qu'il paraît désirer. Cependant, si dans l'objet qu'il a en vue, il s'agit seulement de recevoir les effets qu'il peut être dans le cas de me faire adresser, de les garder à sa disposition à titre de dépositaire, d'en soigner d'office la vente ici, si c'est son intention, et de lui en remettre ensuite exactement et sans frais de ma part le produit où il m'indiquera, je m'emploierai avec zèle

à toutes ces opérations, en m'aidant de vos conseils et de vos directions, pour être sûr de faire mieux. Je souhaite que cela puisse remplir son objet et qu'en agréant ma bonne volonté, il me procure l'avantage de la lui témoigner, et quoi qu'il en puisse être, je me féliciterai toujours d'avoir eu cette heureuse occasion de me rappeler à votre souvenir et de vous renouveler l'assurance du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. l'abbé Du Bignon, à Paris.

Du 30 mars 1778.

Ce n'est pas en vérité faute d'envie, mon très cher ami, si je n'ai pas plus tôt repris notre correspondance; mais, depuis mon retour ici, par l'effet des circonstances générales et particulières, j'ai été surchargé de besogne. Quand on a tenu à un grand commerce, on s'y trouve encore retenu par bien des fils, surtout quand on veut délier le nœud au lieu de le couper; joignez à cela une longue absence, qui multiplie les affaires de détails qui se sont accumulées, une famille nombreuse à cultiver, une société qui plaît à entretenir, quelques études à suivre, une santé assez faible à ménager, tout cela forme une chaîne d'obligations sans cesse renaissantes, et pour moi plus que pour un autre, parce que par caractère je n'aime pas à laisser rien en arrière, et que par principe, je ne veux manquer à personne. Ce petit préambule suffira à ma justification, si tant est que j'en aie besoin, avec un ami aussi indulgent et aussi bien disposé que vous. A notre âge et dans notre façon de penser, il est des sentiments dont on s'est fait une si douce habitude que ni le temps, ni l'éloignement, ni le défaut d'occasions ou le manque de témoignages, ne peuvent altérer. Vous savez trop bien comment on les fait naître pour ne pas les éprouver à votre tour. Il est un point où l'amitié se conserve d'elle-même, sans qu'il soit besoin de l'entretenir et j'espère que nous y sommes; c'est un bien qui ne s'use pas, on ne le met pas toujours en valeur, mais on sait qu'on le possède et on est sûr d'en jouir dès qu'on a lieu d'en faire usage.

Le nouveau voyage que je viens de faire en Italie s'est insensiblement prolongé plus que je n'avais prévu, et comment ne pas s'oublier dans des lieux si agréables, que tous les arts à l'envi ont contribué à embellir; où tous les sens sont sans cesse émus par les plus doux spectacles, où l'imagination est si vive, où tant de grands hommes se sont illustrés, où tant d'événements se sont passés, où le génie enfin a partout laissé son empreinte? J'avais autrefois parcouru avec transport ce pays délicieux, les souvenirs qui m'en restaient m'y ont rappellé, et comme je commence à être dans un âge où le repos est préférable à tout, j'ai profité encore d'un reste de jeunesse pour courir m'instruire. C'est avec vous, mon bon ami, qu'il aurait été doux de revoir cette patrie des anciens Romains que vous connaissez si bien; l'histoire critique de leur gouvernement, dont j'avais déjà vu l'esquisse,

m'a extrêmement instruit et intéressé. A quel point d'optique vous êtes vous placé pour voir ce qui a échappé à tous ceux qui ont traité cette matière? J'admire l'art et la sagacité avec laquelle vous avez rassemblé tant de matériaux épars et encroutés par la rouille du temps, pour en faire un système si bien lié dans toutes ses parties, et où la preuve réalise partout la conjecture. Que d'erreurs, que de fausses traditions, vous détruisez tout chemin faisant, que d'heureuses interprétations vous faites de passages d'auteurs défigurés par notre ignorance des choses ou par l'érudition de mots des commentateurs! Vos divers jugements sur Polybe, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse m'ont fait le plus grand plaisir; et qui peut mieux les apprécier que vous d'après le travail que vous avez fait? Il y a plusieurs digressions dans votre ouvrage, amenées tout naturellement, qui développent beaucoup de connaissances sur le ressort de tous les gouvernements. Le morceau sur la marche ordinaire des républiques m'a paru d'une justesse confirmée par tous les faits qui me sont connus, et dont j'ai été à portée de faire en dernier lieu l'application à Genève. Il n'y a rien de plus ingénieux et de plus exact que le rapport que vous établissez entre la hiérarchie ecclésiastique et le régime féodal; la ressemblance est frappante, cela explique parfaitement l'universalité de ce gouvernement qu'on retrouve dans la fondation de tous les empires établis par les barbares. J'aurais encore beaucoup d'autres choses à citer, pour me faire honneur de ce que vous m'avez appris, car ce n'est que ma reconnaissance qui peut donner quelque prix à mes éloges. Vous voudriez sans doute ceux de ma femme, ils seraient moins fades; mais pour n'en paraître jaloux et conserver un air de bonne foi, j'ai voulu la gagner de vitesse. Ce commerce entre vous de choses agréables pourrait d'ailleurs être suspect si je n'en étais pas de moitié. Pour revenir à nos Romains, connaissez-vous le dernier ouvrage de M. Gibbon? Je le lis dans ce moment. Il me paraît digne de sa réputation; il développe ce que Montesquieu s'était contenté d'indiquer : celui-ci est pour l'empire ce que l'autre est pour la république, s'ils peuvent se servir de suite. On m'a parlé aussi très avantageusement de l'immense travail du président de Brosses sur Salluste, et je ne sais pas si j'aurai le courage de parcourir ces trois volumes in-quarto. Il est vrai qu'on ne peut pas quitter les Romains, d'autant plus que j'ai envie, dans mon premier tribut à l'Académie, de lire un petit essai sur le genre, les progrès et la décadence de leur littérature. J'ai ramassé beaucoup de notes à ce sujet, il n'y a plus que la forme à y mettre, et c'est le plus difficile à faire, soit par l'abondance de la matière, soit par le manque d'habitude et le talent d'écrire. Il faut convenir que malgré tout ce qu'on peut dire, les Romains ont été d'illustres ignorants dans les sciences et les belles-lettres pendant plus de six siècles, et qu'il n'est aucun genre qu'ils aient inventé ou même perfectionné; ils ont tout pris, tout imité des Grecs, qu'ils ont vaincus; vous qui avez fouillé dans leurs premières archives, dites-moi ce que vous en pensez.

Hé! bien, nous allons donc tout de bon faire la guerre aux Anglais. J'entends déjà le canon qui gronde à mes oreilles, et ce bruit qui m'importune ne m'effraie cependant point. Tout nous annonce des succès, mais en vérité notre position était si belle, la fortune faisait tant pour nous, en livrant nos ennemis à leurs propres dissensions, qu'il aurait été bien heureux de les laisser accabler par eux-mêmes sans leur jeter la pierre; mais sans doute il a fallu des coups plus décisifs, plus déclarés, afin de voir un triomphe plus durable. Malgré les apparences et presque la certitude d'une prochaine rupture, il y a encore des incrédules sur la guerre; mais n'est-ce pas une déclaration en forme que le départ de l'ambassadeur d'Angleterre, la présentation de M. Franklin au roi en qualité de député des États-Unis, le traité connu entre les Insurgents et nous, la détention des vaisseaux anglais, l'embargo mis dans nos ports, l'avis du ministre à toutes les chambres de commerce de prévenir les armateurs de naviguer avec précaution, les armements immenses qui se font à Brest, Rochefort et Toulon, cent cinquante bataillons dispersés sur les côtes de Normandie et de Bretagne? Tous ces faits paraissent constatés; si ce ne sont pas là des symptômes de guerre, c'est dire à peu près comme Arlequin qui avait la goutte, la gravelle, la pleurésie, l'apoplexie et la très-longue kyrielle de toutes les maladies en *ie*, et qui, malgré cela, jouissait d'une bonne santé. Notre place est fort allarmée par tous ces mouvements; le marchand n'est pas plus à son aise que le militaire, lorsqu'on donne le signal des batailles, et ce n'est jamais pour leur bien qu'on se bat. Comme vous êtes à portée d'avoir des avis sûrs, vous me feriez plaisir dans l'occasion de m'en donner, en y joignant vos sages réflexions, et pour égayer tout cela joignez-y quelques détails sur le séjour de Voltaire à Paris. Il paraît que son *Irène* n'a eu qu'un succès de considération. Je crois cependant que cette pièce, si le nom et la lecture faite par l'auteur ne m'en ont point imposé, est encore, tout au moins jusqu'au troisième acte, une véritable tragédie, et qu'elle vaut infiniment plus que toutes celles qu'on nous donne depuis vingt ans, et qui ne sont pas de Voltaire. Adieu, mon très-cher ami, j'ai réparé le temps perdu en vous écrivant à perte d'haleine; c'est un plaisir dont j'avais besoin et je m'y suis livré sans réserve et sans discrétion.

A M. Boyer de Fonscolombe, à Aix.

Du 15 avril 1778.

Je m'empresse, Monsieur, de vous remettre ci-inclus ma réponse à la lettre que M. de Vautravers m'a fait l'honneur de m'adresser, sous votre couvert, et que je vous prie de lui faire parvenir, après avoir daigné en prendre lecture. Elle ne peut être que vague sur le simple exposé de son projet, dont le fond ne m'étant point connu, ne me permet pas dans cette circonstance d'entreprendre un voyage, que dans toute autre j'aurais fait volontiers, dans la seule vue de connaître plus intimement

un si galant homme et de répondre à une confiance d'autant plus flatteuse pour moi de sa part, que je ne puis la devoir qu'à celle dont vous voulez bien m'honorer et que vous lui avez inspirée en ma faveur. Je me suis bien gardé d'articuler aucune des objections qui se présentent naturellement sur l'exécution de son projet, d'autant plus que n'ayant présenté la chose que sous de simples aperçus, je pourrais fort me tromper dans les conséquences. Cependant peut-on asseoir un projet de finances bien stable, d'une combinaison sûre, d'un résultat certain, dans un pays aussi éloigné que l'Amérique anglaise, où il faudrait agir par des secondes mains, où la constitution n'est pas encore fixée, où le commerce national a tout à fait changé de relations et de débouchés, où la guerre exerce ses ravages, sans savoir quel en sera le sort, etc.? Je crains que le patriotisme de votre ami ne lui cache les difficultés et les inconvénients de son projet; car en rendant justice à ses vues et à ses motifs, on est bien sûr qu'elles sont dépouillées de tout intérêt personnel. D'ailleurs en supposant l'exécution possible de son plan, ce serait à Paris seulement qu'il y aurait moyen de le mettre en œuvre, et notre place qui a plus de commerce que d'argent, plus d'emploi actif de fonds que de fonds à mettre en valeur, n'offre aucunes ressources en ce genre. Notre situation locale même s'oppose à y trouver des participes et encore moins de directeurs de cette entreprise. J'ai crû devoir, à toute bonne fin, vous faire part de ces observations générales qui ne vous ont point sans doute échappé, non que je croie que vous fussiez disposé à vous intéresser dans cette affaire, mais je l'ai cru nécessaire à une sorte de justification de ma part auprès de vous, sur la manière dont j'ai répondu à M. de Vautravers. Je soumets d'ailleurs ma lettre à vos lumières, en la laissant ouverte, et dans le cas que vous crussiez qu'elle dût être différente, je la changerais et lui donnerais la tournure que vous voudrez bien m'indiquer et qui serait toujours la meilleure.

J'ai tiré un grand avantage de ce projet puisqu'il m'a fourni l'heureuse occasion de recevoir les témoignages les plus flatteurs de vos bontés et de vous renouveler l'assurance bien sincère du respectueux et inaltérable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Je vous prie de me rappeler au souvenir de Monsieur votre frère le chevalier et de lui faire agréer mes plus tendres compliments.

A M. de Vautravers, à Bienne en Suisse.

Du 15 avril 1778.

J'ai reçu avec le plus vif intérêt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sous le couvert de notre digne et respectable ami M. Boyer de Fonscolombe, d'Aix, qui a eu la bonté de me la faire parvenir, et je suis bien flatté de la confiance que vous voulez bien avoir en moi, en me choisissant pour la direction d'un projet que vous avez formé et sur lequel vous fondez les espérances les plus brillantes et en

même temps les plus solides, à tout événement : deux motifs bien puissants pour en faire désirer l'exécution et trouver un grand nombre de coopérateurs. Comme vous n'entrez à cet égard dans aucun développement, il serait indiscret de raisonner d'après des conjectures et de vaines suppositions, et il le serait peut-être encore plus de vous demander des détails puisque ma position me met hors d'état d'en faire usage et de concourir à une entreprise qui exigerait, dans l'instant même, un voyage auprès de vous, ensuite un à Paris, de fréquents déplacements et enfin une correspondance régulière qu'il m'est impossible de suivre. Je ne tire mes objections pour ne point me charger de la direction d'une pareille affaire, que des choses qui me sont personnelles et tout à fait étrangères au fond du projet qui ne peut être que bien conçu, puisqu'il est votre ouvrage, et la suite de vos liaisons avec des personnes d'une réputation si distinguée et dont le secours peut être d'un si grand effet dans son exécution. Recevez donc, Monsieur, mes remerciements sur l'ouverture que vous avez bien voulu m'en faire, mes justes regrets de ne pouvoir profiter d'une préférence si flatteuse, conservez-moi, je vous supplie, des sentiments si flatteurs et agréez l'assurance de tous ceux pleins du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

(*La fin ultérieurement.*)

COMPTES RENDUS

PH. MARTINON. **Les Strophes.** Étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance. Avec une Bibliographie chronologique et un Répertoire général. *Paris, Champion*, 1912, in-8, XX-616 p.

Aux quinze dernières années du précédent siècle, il ne manqua pas d'orateurs funèbres pour émettre, sur un ton qui sonnait un peu bizarre, cette déploration intéressée : « La Strophe se meurt! la Strophe est morte! » Elle suivait, selon eux, tout naturellement au tombeau le vieux Vers Français, dûment enterré par un héritier venu nul ne sait d'où, que l'on appelait le « vers-libre » ou, pis encore, le « vers-libriste ». Dans les meubles du plastique Alexandrin, et de ses collatéraux légitimes, s'installait un être polymorphe, indifféremment étréci à la plus simple expression soit d'une syllabe, soit de deux, étiré à l'infini sur seize, dix-sept, vingt pieds, au delà même. Ce vers étant, et volontiers ignorant la rime, il ne pouvait condescendre au strict groupement en d'identiques dessins. Une intention, généralement mal intelligible, peu démontrable, mariait deux ou trois vers parfois, parfois tel nombre illimité; mariages inaptes à se reproduire. Et la « laisse », ainsi, envoyait la Strophe rejoindre le Vers dans quelque monde plus heureux. — Seulement, depuis, on s'est aperçu de ceci : Vers et Strophe, censés si bien tués, se portent à merveille. Ce qui a cessé d'être n'est pas ce qui jusqu'alors avait vécu, mais ce qui était mort-né. — N'importe! Veut-on que la Strophe soit feue? Auquel cas, c'est un splendide mausolée que M. Martinon, en ce livre monumental, lui édifia.

Je ne lui voudrais peut-être pas, à ce temple expiatoire, le péristyle exactement qu'il a. C'est l'Introduction. Elle inscrit au fronton : *Genèse et Histoire des Strophes.* Pourquoi faut-il qu'à mesure qu'on la parcourt, on soit ma foi tenté d'y mettre une autre enseigne, comme : *Otez Ronsard!* ou *Ce poète orgueilleux trébuché de nouveau...*?

Jusqu'à hier, les moins avisés s'accordaient à saluer en notre grand Pierre de Ronsard le créateur de l'Ode française. M. Martinon dit que c'était là une erreur. On s'en étonne. On s'étonne plus encore quand, au lieu de Ronsard, il propose pour tant d'honneur... qui?... Marot. — « L'initiateur véritable fut Marot... Quand vint Ronsard, tout l'essentiel était fait... L'on peut dire que toute la réforme lyrique du XVI^e^ siècle est là en principe, et même en réalité. Ce n'est donc pas Ronsard qui l'a faite, puisque Marot l'avait faite avant lui... Si on admet qu'il y ait à l'époque de la Renaissance un poète qui... mérite véritablement le nom de créateur, ce poète c'est Marot. »

Marot, donc, est « le premier... le principal artisan » à qui nous devons « l'instrument définitif du lyrisme moderne ». Nous nous en doutions peu. Cette réforme dont parle M. Martinon consista, de son avis ou d'un avis qu'il adopte, notamment (il est entendu qu'il est uniquement question ici de la facture) : 1° à répudier les insipides agréments tant aimés des rhétoriqueurs d'antan, à savoir les « rimes équivoquées, couronnées, annexées », etc.; 2° à se libérer des « systèmes strophiques à forme fixe ». Nous connaissions un Marot dont l'œuvre touffue, à côté d'épîtres, d'élégies,

de récits à marche cursive non lyrique, contient près de cent rondeaux, forme imprévue aussi peu que possible, une trentaine de ballades et chants royaux, nuptiaux, pastoraux, construits comme les ballades sur de semblables sonorités aux fins de vers, répétées à travers les couplets et l'envoi, enfin une quantité décourageante de huitains et de dizains du modèle mmuable transmis par les ancêtres.

Ce même Marot, une innovation dont M. Martinon lui fait mérite étant de ne plus enchaîner les strophes les unes aux autres par une de leurs rimes, enchaîne les uns aux autres, par une de leurs rimes, non moins de soixante-neuf quatrains en sa COMPLAINTE DE MADAME LOYSE DE SAVOYE. Et précisément au cours de cette pièce, il s'adonne à des facéties de ce sel : *Cognac s'en cogne en sa poitrine blême, Amboise en boit une amertume extrême, Le Maine en mène un lamentable bruit...* Ailleurs : *La blanche colombelle belle Souvent je vois priant criant, Mais dessous la cordelle d'elle Me jette un œil friant, riant...* Et il nous conte ceci, que l'on sait bien : *En m'esbatant je fais rondeaux en rime, et en rimant bien souvent je m'enrime....* Bref, c'est chez lui que les Quicherat vont puiser leurs meilleurs, leurs plus amples exemples de toutes ces fadaises que sont les rimes « équivoquées, couronnées, annexées », etc.

Mais attendez! Aux derniers temps de sa vie, Marot traduisit cinquante des psaumes de David. Et c'est là « qu'il crée véritablement le lyrisme nouveau ». M. Martinon le tient pour assuré, le donne comme tel : « les Psaumes de Marot contiennent l'essentiel, tout l'essentiel de la lyrique moderne... les Psaumes de Marot sont une véritable révolution dans le lyrisme... » Voilà donc Marot qui, tout d'un coup (heureusement que la révélation lui est venue, sur le tard), tout d'un coup abjure ses longues erreurs passées. Brusquement illuminé par une foi artistique nouvelle, il renverse les autels sur lesquels il a toujours sacrifié; il brise, il jette à terre et foule aux pieds les vaines idoles de sa jeunesse et de son âge mûr; la flamme est descendue et danse en langues de feu au-dessus de sa tête, et, en pleine transfiguration, inspiré d'en haut, il institue le culte de l'avenir, intégral et tel qu'on le pratique encore! Croyons-le, suivant le conseil des gens experts en matière de croyance, *quia...*

Quant à Ronsard, tout son fait n'est que prétention pure! « A chaque pas nous nous heurtons aux prétentions de Ronsard, qui tenait beaucoup à convaincre tout le monde de son rôle de réformateur ou plutôt de créateur. Il aurait volontiers fait croire que tout ce qui avait existé avant lui comptait pour rien... L'Ode était sa propriété, j'entends le nom et la chose : quand il en parlait, il en avait la bouche pleine, et il n'avait pas même l'idée qu'on pût lui opposer à ce point de vue les Psaumes de Marot, dont le sujet était si différent. C'est pourtant ce qui lui arriva, et de la part d'un de ses propres amis, Peletier, qui du coup lui ferma la bouche et le rendit un peu plus modeste... Ronsard depuis cette époque se le tint pour dit. » Et voilà bel et bien le pauvre Ronsard sous la figure d'un polisson à qui l'on clôt le bec en le relevant de se rendre insupportable par son outrecuidance et sa vantardise, et qui, une bonne fois remis à sa place, n'ose plus bouger. De plus, il n'est pas bien loin de n'être simplement qu'un menteur. « Il faut aussi savoir quelque gré à Jean Lemaire d'avoir inventé le nom même de l'*Ode*, sinon la chose... On sait avec quel orgueil Ronsard revendiquait, dans les premières éditions de ses *Odes*, la paternité et du nom et de la chose, non sans quelque amertume, semble-t-il, à l'égard de ceux qui la lui contestaient... Quant au nom, il est vrai qu'il est le premier qui l'ait mis en tête d'une pièce de vers lyriques, celle qui fut insérée dans le recueil de Peletier de 1547; mais c'est à cela que se borne son invention, car le hom est déjà dans Lemaire, avec le nom *saphique* tout à côté (*Là récite-on d'invention sapphique Maint noble Dit, Cantilènes et Odes*)... Ronsard devait avoir lu et relu les poèmes de Jean Lemaire... On est donc surpris de le voir émettre

une prétention dont la fausseté ne pouvait pas échapper à tout le monde. Peut-être était-il sincère; mais comment ne s'est-il trouvé aucun Sibilet, aucun Barthélemy Aneau pour divulguer le mensonge ou l'erreur? Cela est d'autant plus surprenant qu'Aneau lui-même avait employé le mot, associé au mot *pindarique*, dans un ouvrage de 1541 (*Hymnes et vers lyriques*, *Psalmes*, *Péans et Odes pindariques*). D'ailleurs le mot *oda* n'était-il pas d'usage courant pour intituler les ouvrages des poètes latins de cette époque? Quand Ronsard serait le premier à avoir francisé *oda*, il faut avouer aussi que le mérite serait mince. » Grand mérite, si c'est Lemaire; piètre, si c'est Ronsard. En effet, il y a eu Jean Second, Conrad, Salmon Macrin. Il y avait eu non moins Horace, et Pindare, et Anacréon. Et puis? Il est certes d'une curieuse étude philologique de rechercher à quel moment ce mot d'ode apparut dans notre langue; d'autres que M. Martinon l'ont fait. Et puis? En tirer conclusion, et conclusion tendancieuse, c'est assez comme si l'on prétendait, des textes cités plus haut, inférer que Le Maire de Belges, et non Ronsard, a tenté l'ode saphique, que Barthélemy Aneau écrivit, et non Ronsard, des odes pindariques. Cette querelle n'a-t-elle pas quelque chose d'oiseux? La question demeure : est-ce, ou non, Ronsard, qui le premier nous a donné des Odes qui sont des Odes?

Ne le demandons à M. Martinon que sachant, qu'ayant ouï déjà ce qu'il répondra. — « Quand vint Ronsard, l'essentiel était fait, et Ronsard n'eut qu'à le perfectionner dans la mesure de ses moyens qui ne furent pas si étendus qu'on le croit. » Je crains même que cette expression : perfectionner, ne soit ici qu'une distraction de la plume, car, « parmi la multitude des essais » que fit Ronsard, « les mauvais sont plus nombreux que les bons ». Si, rarement, ils ne sont pas déplorables, c'est que « cela évidemment était à la portée de tout le monde », que « cela, on l'avouera, ne présentait pas de grandes difficultés ». En chaque occurrence, « la part d'invention, même très relative, est assez mince ». En outre, « à défaut » de lui, « d'autres auraient aussi bien réalisé ces formes... S'il ne l'avait pas fait, d'autres l'auraient fait certainement ». S'offre-t-il une strophe « qui ait une valeur lyrique certaine », c'est « la chance », c'est « le hasard », et « Ronsard ne s'est même pas aperçu qu'il touchait là aux sommets du lyrisme... Nous ne lui saurons donc aucun gré de cette prétendue invention. » A parler net, loin qu'il trouve, « jamais il n'a la priorité pour rien : c'est une chose très curieuse... Et... on continue à prendre Ronsard pour un inventeur incomparable! »

J'en passe autant. M. Martinon se rend-il compte qu'il y met beaucoup plus qu'une légère animosité? On jurerait qu'il a quelque grief personnel contre Ronsard. Il lui en veut d'homme à homme. Il s'acharne sur lui. Il le malmène à tout bout de champ, d'une façon qui devient vite gênante pour la galerie. — Et l'exécution tourne régulièrement à l'exaltation de Marot, grand « initiateur », de qui tout dérive.

Lorsqu'un postulat est aussi fermement établi, qu'y faire? L'ultime ressource est d'ouvrir le fameux Livre des Axiomes.

Axiome premier : *Le véritable inventeur est celui qui comprend son invention.* — Je ne dirai pas que Marot n'a pas compris; je dirai, bien mieux, que Marot, n'inventant pas, n'avait pas à comprendre. Quand le bon Marot fait œuvre d'art, c'est en ses Rondeaux, en sa *Complainte de Madame Loyse de Savoye*. Dans ses « Psaumes », il fait œuvre de parti, et comme de propagande au moins à titre d'adjuvant. Il n'a entrepris cette traduction qu'alors qu'il sentait le fagot. Il n'a écrit ces vers que pour qu'ils fussent psalmodiés entre deux prêches évangéliques, en attendant les calvinistes. Son but est complètement autre qu'un but littéraire; on ne suit pas deux chemins à la fois, et il ne pouvait faire d'une pierre deux coups. — Ronsard, au contraire, a voulu doter la France d'une poésie lyrique à l'image de celles des Grecs et des Latins. Quel que soit même le résultat, il voulait ce qu'il faisait, il ne

voulait que cela, et il savait ce qu'il voulait. Ses Odes réunissent « le nom et la chose », l'intention et le fait; et puis, la forme et le fond. — Il serait cruel pour Marot de mettre un de ses couplets en face d'une strophe de Ronsard. M. Martinon l'oublie trop tout de même! Il ne s'occupe que des formes, mais une forme ne vit que si elle a une âme.

Axiome deuxième : *Le véritable inventeur est celui qui exploite son invention.* — Voyons Marot et les Psaumes. « Qu'y a-t-il de proprement inventé dans la trentaine de combinaisons rythmiques qu'on y trouve? Pas grand chose assurément au sens rigoureux du mot invention, d'autant plus que Marot écrivit peut-être quelques-uns de ses psaumes pour les faire chanter sur des airs déjà connus. » C'est M. Martinon qui parle; je ne dirais pas : peut-être; ni : quelques-uns. C'est à peu près tous, sinon tous. Autre part, M. Martinon lui-même n'y met plus de restriction : « Ses psaumes étaient destinés à être chantés ». Et il ajoute que presque toutes les dispositions possibles de rimes et de mesures avaient été « déjà réalisées par le Moyen âge, soit dans la poésie populaire, soit dans la poésie courtoise ou savante. » Mais il attribue à Marot « l'ensemble systématique », par suite « le sens naissant et déjà presque parfait du lyrisme..., l'orientation vers les directions nouvelles, qui seront définitives ». C'est ce qui est à voir. — Une « trentaine de combinaisons »? et « dont il n'y a pas une de mauvaise »? Cependant M. Martinon commence par éliminer douze des cinquante psaumes, parce qu'ils sont en rimes plates, autant dire n'offrent aucune espèce que ce soit de combinaison rythmique. Il note ensuite de ce signe d'infamie : pur Moyen âge, les psaumes 10, 13, 22, 37, et qualifie d' « invention malheureuse » le rythme du psaume 11. Il reste bien trente-trois psaumes. Mais cela ne fait pas trente combinaisons. Maint psaume est en effet sur le modèle du voisin. La plus grande fréquence est pour les quatrains à rimes croisées, dont nous trouvons neuf exemples en vers de dix, de huit, de sept ou de six syllabes : le mètre varie, il est vrai; mais M. Martinon nous a appris, sur le dos de Ronsard, que cela n'avait point de signification. Puis il y a huit psaumes en sixains semblables, de dix, huit ou six syllabes. C'est donc là, pour dix-sept pièces, seulement deux combinaisons. Il y a d'autres emplois doubles. Aussi largement qu'on veuille compter, et en ne récusant rien de ce que M. Martinon trouve excellent ou valable, c'est avec peine que l'on arrive à une quinzaine de modes nettement distincts, au lieu de la trentaine annoncée. Tel est « l'ensemble ». Et l'exploitation en est restreinte! — Quant aux effets lyriques obtenus par le mélange des différentes mesures, ces combinaisons, qui comptent naturellement dans la trentaine, ou la quinzaine, se peuvent porter à dix ou onze. Et c'est ici qu'intervient le petit détail des « airs déjà connus ». Le soin de s'adapter à des timbres de musique populaire préexistants, voilà la déterminante. Marot a négligé d'inscrire en tête de chaque pièce : *Sur l'air de...*, ainsi que Marguerite de Navarre le faisait bonnement pour ses *Chansons Spirituelles*, non sans susciter parfois quelque rapprochement comique. Mais c'est tout comme. Tel est le dessein « systématique ». — Que l'on compare avec « la multitude des essais » de Ronsard, avec le visible effort qu'il tente. Lui, il s'est bandé à faire vibrer toutes les cordes. Lui, il a sauté d'un bond à l'extrême limite, à l'excès de son idée, en commençant son recueil par ses Pindariques avec leurs strophes, leurs antistrophes et leurs épodes. Même, et surtout là où il se trompe, il est impossible de ne pas voir la volonté créatrice d'un vaste ensemble, dressée tout d'une pièce.

Axiome troisième : *Un inventeur ne réalise jamais qu'une invention mûre pour la réalisation; il a forcément des « précurseurs », des « préparateurs » ; il n'en est pas moins le véritable inventeur.* — M. Martinon est d'accord sur ce point. En faveur de Marot, bien entendu. — Confrontons un peu Ronsard avec la Préface de l'édition originale des Odes. « J'osai, le premier des nostres, enrichir ma langue de ce nom Ode. » Il ne dit pas « le premier »; il dit « le

premier des nostres ». Cela ne doit-il pas se rapprocher de quelques lignes, en suivant de tout près, où il cite : « quelques-uns de mes amis participans de telles inventions »? Je laisse à de plus habiles que moi d'examiner s'il ne sortirait pas de là, pour Ronsard, l'absolution de ces laids péchés de hâblerie, d'ignorance et de mensonge dont il me déplaît fort qu'on le charge. En attendant, soit, il est acquis que Jean Le Maire avait employé le mot dès 1511. Pour faire la part belle, ajoutons ceux que chacun sait : Bouchet en 1520, Aneau en 1541, Jean Martin en 1544, Rabelais en 1546. M. Martinon se désole que Barthélemy Aneau n'ait pas crié : au voleur! Non seulement, quoiqu'il ne soit pas ennemi des petites chicanes, Aneau n'a pas du tout réclamé, mais encore, avec une bonne foi toute charmante, il feint d'ignorer ce terme, et il le reproche comme « incognu », « peregrin », « grec escorché, « nouvellement inventé ». Je viens de suspecter la bonne foi de Barthélemy Aneau : il ne faut jamais. Peut-être avait-il oublié qu'il s'était servi lui-même de ce condamnable mot! Passons. Il ne faut désespérer de rien, on retrouvera encore d'autres cas d'usage, avant 1547 et avant 1550. Les uns et les autres, Ronsard pouvait les connaître, ou ne les pas connaître, les avoir remarqués ou non, les avoir présents à la mémoire, ou n'y pas songer (Aneau n'y songeait plus !) au moment précis où il rédigeait sa préface. En toute de ces hypothèses, ce que sûrement on ne trouvera pas, c'est : Ode, inscrit en tête d'une Ode, au titre d'un recueil d'Odes, ni répété, comme en ces Quatre Livres, au seuil de quatre-vingt-quatorze Odes. J'appellerai cela prendre possession d'un mot, non pas le « remettre », ce que concède M. Martinon, mais le mettre en circulation, lui donner droit de cité, bref en enrichir la langue d'une façon définitive. — A mon sens, Ronsard a parlé là fort loyalement, fort lucidement aussi, comme en ce qui est de l'autre question, quand il revendique d'être proclamé « le premier auteur lirique François ». Il y a Marot et ses psaumes! M. Martinon vient d'incriminer Ronsard de n'avoir pas même eu « l'idée qu'on pût lui opposer les psaumes de Marot ». M. Martinon, pour y apporter, lui, tant d'amertume qu'on l'a vu, avait-il donc eu la négligence de ne pas remarquer le passage, tout proche, de la Préface, où Ronsard évoque ses années de recueillement et en date le début du « même tens que Clement Marot (seulle lumiere en ses ans de la vulgaire poésie) se travailloit à la poursuite de son Psautier ». Pour moi, cette phrase, j'en savoure tous les au-dessus et au-dessous de la ligne. — Il y a donc les psaumes de Marot; il y a aussi les fables de Corrozet, le *Voyage* de Des Périers, les chansons de Saint-Gelays, les chansons spirituelles de Marguerite, même les vers lyriques de Peletier, sans compter les bribes anonymes. Tout cela nous reporte, et rien de plus, aux données de l'*Axiome troisième*.

Axiome... Non! En voilà plus qu'assez sur cette Introduction... Un sentiment de vénération invétérée et comme d'adoration pour Ronsard, le réel chagrin de voir traiter de Turc à More le prince des poètes du XVI^e^ siècle et le premier des grands lyriques de France, ne doivent pas aboutir à de l'injustice, par choc en retour, envers Marot, — encore que sa version des Psaumes de David soit notoirement de l'époque de décadence de son talent. Et par quel miracle aurait-il gardé la force d'y mettre tout le germe du « lyrisme moderne »?

L'autre désastre, plus grave ici, puisqu'il s'agit, par définition, d'un compte rendu, est que voilà déjà cinq pages perdues avant que soit abordé l'examen du livre même de M. Martinon. Mais ceci aussi se produit que toute controverse entraîne force discours interminables, tandis qu'on aurait très vite fait de prononcer un éloge à peu près exempt de restrictions. Le suffrage d'acclamation prend peu de place sur le papier. Il suffit d'un mot, ou deux, si l'on n'a qu'à s'écrier : Bien! Très bien! Or, c'est le cas. Le dénombrement raisonné des innombrables variétés de types rythmiques dont nos poètes ont usé, a fourni à M. Martinon l'occasion de nous gratifier

d'un des ouvrages les plus remarquables et les plus utiles qui soient.

La méthode en est parfaite. Il y avait d'abord à tout débrouiller, et ce n'était pas une mince affaire. Naturellement l'auteur groupe les strophes, avant tout, selon le total des vers qui la composent. S'il nie, tous n'épouseront pas son avis, que le distique puisse constituer une strophe, s'il doute du tercet, un peu comme on doute de la lumière, il part du quatrain pour aller jusqu'au dizain, sans plus vouloir s'arrêter beaucoup devant les déroulements plus amples; pourtant, il en est qui sont harmonieux. Mais on est facilement de son opinion dans le principe : au-delà d'une certaine portée, l'unité du rythme échappe à la perception, et il est fatalement un point où elle se brise en plusieurs de ses éléments. La seconde division adoptée se fonde sur l'ordre des rimes. Cet ordre est le « facteur essentiel du rythme ». Par lui, croisement ou embrassement, la strophe chante; mais, isométrique, elle n'a pas encore en elle toute la musique qui va l'éloigner décidément du récitatif, dès qu'elle se module sur des mesures opposées entre elles. C'est la troisième grande division. Les analogies de ces divers mélanges de vers sont délicates à distinguer par transitions. M. Martinon y apporte un doigté très expert.

La classification obtenue, la notation est d'importance. M. Martinon se borne au système le plus bref : *aabccb*; chaque lettre représente une rime, sans spécifier si celle-ci est masculine ou féminine, comme on le voit d'un coup dans la notation, évidemment plus compliquée : *ffmf'f'm*. Ce n'est pas qu'il soit superflu d'avertir si une strophe tombe sur un ton fort ou faible ni si elle contient une majorité de sonorités pleines ou de sonorités allongées, en fins de vers. Il n'y a pas là simple variante, bien que M. Martinon paraisse incliner à le penser. Mais enfin il prévient en général, par le signe (*f*) quand la rime finale est, cas le moins fréquent, une sonore que suit une muette. Et l'on peut très bien lui accorder que le mode le plus rapide est le meilleur, pour une nomenclature aussi vaste. Enfin des chiffres précisent l'hétérométrie, parfois par raccourci, et complètent la formule schématique. Ainsi, *12.12.8.12.12.8*, ou plutôt *12.12.8.aabccb*, se lira d'un sixain mariant sur trois rimes des vers de douze à des vers de huit syllabes.

On ne saurait suivre M. Martinon pas à pas dans la revue qu'il passe de toutes les strophes. Il estime qu'il y en a bien trois milliers, produits par la combinaison des seuls éléments qui ont été signalés : le nombre des vers depuis trois jusqu'à douze et plus; puis l'ordre des rimes qui ne donne que quatre variétés de quatrains, mais pousse à trente-six celles du dizain; enfin la mesure des vers et le mélange des mesures qui, avec des coefficients de deux à douze pour les isométriques, et inappréciablement pour le second cas, multiplient les multiples obtenus. L'on ne s'étonne plus, même *a priori* et sans y aller voir, du formidable effectif. Et il faut entendre qu'il n'y a là que les formes dont il se rencontre un exemple au moins. Pour infini que soit le caprice des poètes, ils n'ont cependant pas entièrement épuisé les possibilités. Trois mille, c'est assez! C'est même de quoi faire reculer le plus brave. Or cela n'a pas le moins du monde épouvanté M. Martinon. Froidement, il a pris en mains tous les volumes de poésies lyriques qui ont vu le jour de 1543 à 1663, ceux-là (il n'en doit guère manquer) qu'il catalogue en sa *Bibliographie Chronologique*; de ce non content, il a pris en mains tous les volumes de poésies lyriques qui ont été publiés dans le courant du XIX^e^ siècle. Il s'est, le plus souvent, gardé d'en rien lire. Nul n'est tenu qu'au possible. Et il est bien évident que je parle là seulement de ceux où il ne se proposait que de faire la collecte. Des fragments, toutefois, en ont filtré de temps en temps à travers la précaution sage dont il se protégeait : ce qui aide à comprendre un peu, par instants, de méchante humeur qui se trahit par de brusques boutades à l'adresse de la gent

« moutonnière » qui enchevêtre des rimes. Mais, ces recueils, sans nombre, — en même temps qu'il faisait ce travail très suggestif d'y marquer les fréquences de telle forme ou telle, suivant les époques et les écoles, — aucune forme nouvelle, rare ou unique, viable ou éphémère, n'y évitait ses regards. Il va sans dire que le monceau de fiches de la sorte entassé était réservé pour le *Répertoire*, dont je parlerai bientôt. N'est étudié dans le corps de l'ouvrage que ce qui ne fut pas fantaisie exaspérée ou ingéniosité barbare, que ce qui méritait l'étude et valait le jugement. Il est permis de ne pas consentir exactement, en mainte occasion, à la manière de voir et d'éprouver. Ce ne sont le plus souvent que divergences d'opinions, personnelles, qui seraient à discuter, sur quoi par conséquent il n'est pas opportun d'insister, en l'absence d'absolus critères. A un point de vue plus d'ensemble, la tendance habituelle me semblerait un peu restrictive. Oui, certes, les types non contestables se comptent, et sont vite comptés. Cela admis, quel mal à ouvrir un champ presque illimité à la spontanéité des poètes? Une phrase mélodique chante en l'esprit de l'un d'eux; elle est charmante une minute; il l'oublie aussitôt après. Il n'a pas prétendu qu'elle subsiste et se répercute. Tout moyen qui saisit, qui fixe, qui transmet une impression, par un sortilège subtil, est bon, est excellent. N'importe ensuite qu'il ne soit pas conforme aux normes préétablies, qu'il enfreigne en quelque point l'une des lois de cet Hendécalogue que M. Martinon, aux pages 440-441 et 445, a intaillé rigidement comme sur la pierre. Mais, en fait, il est dans son rôle, et d'ailleurs les pages qui précèdent et suivent, en cette *Conclusion*, abondent d'idées évidentes et judicieuses.

Nous sommes arrivés au *Répertoire général de la strophe française depuis la Renaissance*. Il témoigne du labeur effrayant dont je viens de parler, mais n'ai parlé qu'insuffisamment. Ce n'était rien, ou presque rien, que d'assembler tant de spécimens et les réduire en notation. Il fallait encore coordonner ces formules, les cataloguer par un procédé impeccable qui enchaîne de proche en proche les caractères signalétiques mués en des transformations incessantes, et qui passe régulièrement du plus simple, du plus initial et du plus commun, au cas composé le plus compliqué ou le plus insolite. Pour mieux constater le prodige, prenons le rythme qui, d'apparence, inquiétera le moins, le Quatrain. Un débonnaire quatrain, l'on sait ce que c'est. Parbleu! c'est quatre vers. Oui. Mais il y a : d'abord les QUATRAINS ISOMÉTRIQUES, c'est-à-dire dont chaque vers est de même mesure; on en a fait en vers de treize syllabes, de douze, de onze, de dix, de neuf, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre et de trois syllabes; on en fait en rimes croisées, embrassées, ou suivies, et même de monorimes; on en a fait dont la rime finale est masculine, ou dont la rime finale est féminine. Chacune de ces conditions se répétera pour chacune des variétés qui vont suivre; et il vaut mieux faire l'économie de le mentionner à chaque fois. Puis, il y a les QUATRAINS A CLAUSULES, dont le dernier vers est plus court que les trois autres : les exemples enregistrés vont de 12, 12, 12, 10 à 4, 4, 4, 2 : mesurez l'intervalle. Puis, il y a les QUATRAINS SYMÉTRIQUES ; type le plus illustre : 12, 8, 12, 8; et les QUATRAINS A SYMÉTRIE RENVERSÉE, donc 8, 12, 8, 12. Il y a encore les QUATRAINS DISSYMÉTRIQUES, où un vers plus court occupe les trois places qui restent pour ne pas tomber dans le modèle dit *à clausule*; mais il se rencontre également qu'au lieu d'un vers il y ait deux vers plus courts; ils sont placés à la fin, ou l'un au commencement et l'autre à la fin, ou tous deux soit au milieu, soit en tête. Croit-on qu'il n'en est pas aussi où un seul des vers est plus long? il se met alors à volonté à l'un des quatre rangs. Est-ce tout? Non pas. Nous n'avons vu que les strophes obtenues par la fusion de vers uniquement de deux mesures. On sait des QUATRAINS A TROIS MESURES, et qui se subdivisent en *formes à demi symétriques*, *formes décroissantes* t *formes dissymétriques*. Il y a enfin les QUATRAINS A QUATRE MESURES,

dont M. Martinon ne possède heureusement que six exemples, suivis néanmoins d'un : etc., mal rassurant. Il y a même des QUATRAINS LIBRES, cette étiquette dénonçant qu'ils ne se répètent pas semblables dans la même pièce. C'est le vertige. Il dure vingt-six pages. A une trentaine de variétés par page, le total est de sept cent quatre-vingts. Je n'ai pas eu le courage de compter moins approximativement; et c'était, autant vaut l'avouer, impossible, à cause des chances d'erreur à tout instant. Je suis même persuadé que ce chiffre, proposé comme au hasard, de pas loin de huit cents, doit être au-dessous de la vraie vérité. On pourrait l'accepter tel. Il démontre, le Répertoire tenant quatre-vingt-douze pages du volume, que l'estimation de trois mille variétés connues de strophes (M. Martinon dit exactement : de deux ou trois mille) ne saurait être taxée d'exagération. N'est-il pas considérable d'avoir eu la constance de les énumérer et les authentifier, quelquefois par dix ou vingt références!

J'ai parlé d'erreurs. M. Martinon ne se dissimule nullement que « les erreurs ne sauraient manquer » dans cette partie de son ouvrage où elles ont tant d'occasions de se produire. Il serait invraisemblable en effet qu'un pareil dépouillement ait pu s'exécuter sans que plus d'une confusion ne s'y soit glissée. Il y en a donc. Ainsi, — je ne me suis pas amusé, ni ennuyé, à les chercher, j'en ai rencontré, soit en consultant le secourable Répertoire pour me renseigner sur l'état-civil d'une forme, soit qu'un souvenir flagrant m'ait induit au contrôle, — ainsi, dans cette même rubrique du QUATRAIN, page 515, la notation 12,7,12,7, CROIS (c'est-à-dire : rimes croisées, *abab*) ne convient pas au *Soir de noces* de Haraucourt; à telle enseigne que cette pièce reparaît à la page qui suit avec la formule 11,7,11,7 CROIS., qui est l'exacte. Mais la notion 12,7,12,7 EMB. (rimes embrassées, *abba*) ne s'applique pas non plus à la neuvième des *Romances sans paroles*, de Verlaine; il faudrait 12,7, 12,7 SUIV. (rimes suivies, *aabb*), et l'indication que toutes les rimes sont féminines. — Page 516, « 10,7,10,7 SUIV., assonances *m.* et *f.*, La Villehervé, *Chanson des Roses* », ferait croire à de réels quatrains. Or, M. Martinon a beau se refuser à ce que le distique soit une strophe, c'est en distiques que La Villehervé a entendu écrire *Marionnette*, et en cette forme toute particulière, singulière et charmante, dont Banville lui avait proposé le modèle dans une *Élégie* des *Stalactites*; là, un masculin rime avec un féminin (décor, encore; vert, primevère; lac, élégiaque); c'est quelque chose d'autre qu'une assonance. Mendès, dans *A celle que je n'aime pas*, d'*Intermède*, a donné une réplique en 12,8, au lieu de 10,7. Que l'on ait l'opinion que l'on veut au sujet de cette recherche de raffinés, c'est violence et abus que de souder par système deux distiques ensemble et de ranger le résultat parmi les quatrains; pourquoi fabriquer des quatrains, de préférence à des sixains? En tout état de cause, il a été omis que le vers initial est ce que M. Martinon appelle un décasyllabe moderne, soit un vers de dix syllabes césuré après la cinquième. — Page 518, les odelettes XLIX et XC de *Nous Tous*, de Théodore de Banville, ne correspondent pas à 7,3,7,3 CROIS (*f.*), mais bien à 6,4,6,4, comme cela se voit d'ailleurs à la page 519. Deux notations pour chacune de ces pièces, c'est une de trop. — Page 519, la *Chanson de ceux qui n'aiment pas*, d'Arsène Houssaye, s'inscrit à tort sous la formule 6,5,6,5 CROIS.; car elle a droit à la formule 7,5,7,5. — Page 523, on lit : « 12,12,6,6. CROIS. J. Doublet, vingt-six élégies et plusieurs épigrammes ». Méprise, multipliée donc trente et une fois. C'est par deux vers de dix syllabes suivis de deux vers de huit syllabes, 10,10,8,8, que Jean Doublet voulut suppléer à l'amplitude du Distique grec et latin, élégiaque et épigrammatique. — Page 525, le schéma 5,4,4,5, CROIS, et EMB., ne répond aucunement aux références qui le suivent; il est mis pour 12,6,12,8, ce qui ne lui ressemble en rien. — Page 528, *la Dame en pierre*, de Charles Cros dans *le Coffret de Santal*, ne peut pas se représenter par 8,6,8,4, mais bien par 8,7,8,4. Si

M. Martinon n'a pas un autre exemple pour 8,6,8,4, c'est une combinaison qui reste libre. *Rara avis*, une strophe encore vierge!

Avouant d'avance ces fautes inévitables et si vénielles, M. Martinon stipule, en toute raison, « qu'il en faudrait un nombre énorme pour atteindre seulement la proportion de 1 ou 2 p. 100, qu'on peut encore considérer comme négligeable ». Précisons : Pour mille références, il en faudrait dix ou vingt d'inexactes. — J'aime à être aussi loin du compte.

Le livre de M. Martinon est fort précieux. Aux curieux de l'histoire littéraire qu'intéresse l'étude des variations de forme de la poésie française, il fournira des enseignements et des documents qu'ils ne trouveraient nulle part ailleurs. Aux poètes, il démontrera combien il est difficile d'être original, ne fût-ce qu'en matière de rythme, et que, quoi qu'on fasse, il est hasardeux de prétendre n'avoir pas un devancier. — A tous il attestera l'exubérante activité, sauf l'atonie du XVII-XVIII[e] siècle, du génie lyrique de notre race.

JACQUES MADELEINE.

ARISTIDE MARIE. **Gérard de Nerval. Le poète, l'homme,** d'après des manuscrits et documents inédits. *Paris, Hachette*, 1914, in-8°, VI-436 p.

Nous devons les aimer plus que jamais, ces esprits de pure race française, capables de s'intéresser à tout, de courir toutes les aventures intellectuelles, sans rien perdre de leur ingénuité. Comme tant d'autres, celui-ci avait cru à la poétique et rêveuse Allemagne. Or voici que les barbares se sont abattus sur l'harmonieux pays du Valois et que Senlis est en ruines...

Le roman de Gérard a tenté souvent les biographes. C'est un admirable sujet. La variété du décor, le mouvement, le pittoresque, un héros qui n'a qu'à paraître pour être aimé, des épisodes joyeux, des scènes d'angoisse, et ce dénouement!... Les chroniqueurs n'en demandent pas davantage. On ne peut cependant paraphraser toujours *Sylvie*, *la Bohême galante*, *Aurelia*. Dans ces mémoires, la fantaisie et la réalité se confondent; le poète mêle à ses souvenirs idéalisés les rêves de son imagination; lui-même ne distingue plus très bien. Et sans doute, cela est exquis, mais à quoi bon démarquer ces petits chefs-d'œuvre? Une biographie qui n'apporte pas de précisions nouvelles est inutile. M. Marie a poursuivi la vérité avec une patience tenace qui n'empêche pas l'émotion et l'enthousiasme. De ses documents, la physionomie du poète se dégage, plus vivante, avec tout son charme pénétrant.

Je signale seulement l'essentiel de ces découvertes. D'abord, quelques manuscrits de jeunesse. Sur ces grands cahiers, ornés de vignettes à la plume, Gérard a recopié d'une main amoureusement attentive ses premiers essais : des traductions, des épîtres, des satires, des rondeaux, — des élégies nationales surtout, d'un lyrisme ingénu, mais vraies de sentiments, à la façon de Casimir Delavigne et de Béranger. Il y a quelques mois, on les aurait trouvées bien surannées. Elles ont rajeuni depuis!...

Comme tout bon libéral, Gérard est alors un classique convaincu; il se moque des prétendus novateurs; il brandit contre eux les foudres de Boileau; il en a le dogmatisme, l'humeur grincheuse, les ironies massives. — Deux ou trois ans plus tard, la conversion est accomplie. Disciple de Hugo, il tire une pièce de théâtre de *Han d'Islande*. Singulière pièce, à en juger par l'échantillon que nous donne M. Marie, une ballade horrifique à souhait :

Au fond de son antre sauvage,
Courbé sur un corps palpitant,

Ce monstre qui repaît sa rage
De cris, de larmes et de sang...
C'est Han!
C'est Han!
C'est Han d'Islande!
Han! Han! Han!...

On voudrait croire à une parodie. Mais Gérard ne songe pas à parodier. Il est terriblement sérieux!

De qualité supérieure, un morceau que M. Marie s'est contenté de signaler et qui figure dans le *Mercure* de 1830 sous ce titre alléchant : *Fragments de Guy le Rouge. Tragi-comédie, contenant le divertissement du Prince des Sots et la représentation d'un mystère.* Le morceau n'est pas signé, mais il n'est pas douteux que nous ayons là un fragment de la *Diablerie* dont parle Gautier et que refusa l'Odéon. Quand Gérard renoncera à ses premières ambitions dramatiques, la tragi-comédie du *Prince des sots* deviendra un roman, roman abandonné à son tour, mais que L. Ulbach nous a rendu en 1888. Or des fragments du *Mercure* au roman, la parenté est évidente : même sujet, thèmes identiques, développements qui se retrouvent, à peine transposés[1]... Voici un exemple. Au chapitre IX du *Prince des sots*, le duc d'Orléans réclame une jeune épousée en vertu du Droit du Seigneur; tout d'abord, les paysans veulent la défendre.

« Çà, mes archers, dit le Sénéchal à son escorte, il n'est besoin ici ni de haches ni de lances, détendez vos arcs et vos lances et frappez du bois seulement ces vilains qui sont ivres, sur ma foi.

A cette injonction soldatesque, on entendit partir du groupe des chevriers, gardeurs de vaches, laboureurs taillables et corvéables : Hé! messire Sénéchal, je n'en suis pas! — Et l'écho de la salle répéta : ni moi! ni moi!

— Ah! voici votre valeur un peu dégrisée, mes preux. Donc livrez la vassale à l'instant...

Aubert entoura la taille de Mariette de son bras gauche et, brandissant son épée, dit au Sénéchal : Viens la chercher!

— Messire Aubert, c'est trahison bien grande, répondit le Sénéchal. L'époux qui se rebelle contre un droit si ancien et si juste est, selon les anciens us, appréhendé au corps, traîné dans la cour du château seigneurial, attaché à un poteau et livré à la meute de son suzerain, pour être déchiré à belles dents... »

Dans le *Mercure* :

LE SÉNÉCHAL.

Enfants!
Ne faut lance ni hache encontre tels manants :
Détendez vos arcs, puis, en guise d'étrivières,
Frappez-en ces ribauds, qui sont saouls comme pierres!

1. Ces fragments m'ont été signalés, il y a quelques années, par un érudit bibliophile de Saint-Étienne, M. J. Dumas.

DES VOIX PARMI LES VILAINS.

Messire, oncques ne suis avec eux! — Eh! ni moi!
— Ni moi!

LE SÉNÉCHAL.

Ah! Ah! ceci vous met en désarroi,
Mes preux, votre valeur est un peu dégrisée...
Sus! pour avoir merci, me livrez l'épousée :
Autrement, ventre-bœuf! rien ne vous dirai plus...
Mais ces arbres demain porteront des pendus!

BERTREAU.

Viens la quérir!

LE SÉNÉCHAL.

Bertreau, c'est trahison bien grande :
L'époux qui se rebelle à pareille demande,
On l'attache, suivant les vieux us, au poteau,
Durant la nuit de nopce, en la cour du château,
Et les chiens de messire en font grande lippée!

Ceci, d'ailleurs, n'a guère qu'un intérêt anecdotique. Le véritable Gérard n'est pas là. En revanche, il se révèle tout entier dans cette correspondance qui nous permet de suivre son existence aventureuse. En publiant le dossier Houssaye, M. Marie apporte une contribution de premier ordre. Ces lettres inédites se rattachent à deux groupes principaux : lettres d'Orient en 1843, lettres des dernières années 1853-54. Les premières sont d'une gaîté exubérante ; lettres d'un *voyageur enthousiaste*, écrites en mer ou au hasard des étapes, ayant elles-mêmes couru les aventures, tailladées à coups de ciseaux, tachées et jaunies par les fumigations des lazarets, elles débordent de jeunesse et de vie, elles sont pleines de soleil. Dix ans plus tard, le mal a fait son œuvre et le poète s'efforce vainement d'échapper à son angoisse. Parfois un renouveau d'espérance, puis la tristesse encore s'appesantit. — M. Marie a classé et commenté ces documents avec beaucoup de sûreté. J'ai noté cependant, en comparant avec les originaux, certaines erreurs de copie. J'en relève quelques-unes seulement. P. 170, lisez l. 2 il *faut* que tu viennes; l. 8 décider *à* confier; l. 13 ma conduite *ou* mon avenir; l. 15 toutes *les* précautions; l. 32 que *tu as* donnée; l. 36 Je *sais* depuis quelques années... — P. 201, au lieu de *Je t'écris de Malte*, lisez : *Je t'ai écrit...*, ce qui est tout différent. — P. 276, la lettre du Dr Labrunie est du 6 octobre et non du 2. — De même, p. 375, la lettre à Th. Gautier n'est pas envoyée de Damiette, mais du Caire au moment de partir pour Damiette. — P. 256, il est question des *frimousses blondes* qui servent dans les cafés à la kermesse de La Haye. Gérard avait parlé simplement de *Frisonnes blondes...*; mais ceci est imputable sans doute à l'imprimeur. — P. 186, il est inexact que la lettre du 14 février soit restée inachevée; la suite du fragment donné par M. Marie est un morceau publié par A. Houssaye en 1862 et reproduit dans la *Correspondance* sous le nº XL.

Ai-je besoin d'ajouter que ces vétilles n'enlèvent rien au mérite de cette biographie très riche sans inutile surcharge. Le volume est abondamment orné de reproductions, de gravures et de portraits. Une excellente biblio-

graphie le termine. A côté des œuvres essentielles, M. Marie a reconnu une foule d'articles dispersés, le plus souvent sans signature, à travers toutes sortes de revues : c'est là un travail considérable et qui sera d'un précieux secours pour établir cette édition complète que préparait, en des temps plus calmes, l'éditeur E. Champion.

JULES MARSAN.

R. GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE. **Le Pessimisme de La Rochefoucauld.** *Paris, Armand Colin*, 1914, 1 vol. in-18.

M. R. Grandsaignes d'Hauterive a consacré, dans ce volume, à La Rochefoucauld, un travail qui ressortit uniquement au genre de la psychologie littéraire. On ne pouvait d'un soin plus opportun approprier la méthode à l'auteur. Ce livre étudie d'abord le pessimisme de la Rochefoucauld tel que le montre la première édition des *Maximes* (1665), puis en recherche la genèse, examine quelles influences sociales ont bien pu le développer, le suit enfin, après 1665, dans les corrections apportées aux éditions successives, et l'influence attribuée à Mme de La Fayette.

M. d'Hauterive distingue, en littérature, deux genres de pessimisme, l'un qui provient du tempérament et de l'expérience individuels, l'autre qui, social pour ainsi dire, agit par influence et peut se dénommer, « un pessimisme d'adoption ». Or, cette distinction, ajoute-t-il, correspond assez exactement, à la division que nous avons établie dans la vie de La Rochefoucauld « entre l'époque des luttes et des froissements, période d'action, et celle des apaisantes intimités, période mondaine ».

Comment le pessimisme de La Rochefoucauld se présente-t-il dans la première édition des *Maximes*? On le sait; l'amour-propre est le « pivot » de tout le système. Vertus et vices se ramènent à des passions, d'origine surtout physique (p. 15), et l'auteur en traite sans ménagement. On sent qu'il est convaincu que sa manière de voir n'a rien de théorique, enfin, que son écrit est l'expression de sa personnalité tout entière.

A ce pessimisme, d'ailleurs, il était prédisposé et par son temps et par sa nature, et il fut livré par sa fortune. La noblesse, remarque judicieusement M. d'Hauterive, à ce moment critique où chancelant de l'indépendance elle n'a pas consenti encore à la servitude, connut une espèce de « mal du siècle », une manière de découragement et de dégoût (p. 4). La Rochefoucauld était particulièrement propre à ressentir un tel malaise. A son cas s'ajoute l'amertume qui provient d'un grand destin manqué.

Car c'est l'éternel déçu. Tout lui craque successivement dans la main, fortune, honneurs, amour... et, promis aux plus hautes places, il se voit peu à peu réduit à ne pouvoir même obtenir un « tabouret ». « On me réduisit tout à coup », dit-il lui-même, « aux simples espérances des choses communes qui pourraient vaquer, encore, à condition que je fusse agréable quand elles vaqueraient ». Son ambition, qui se fondait sur l'orgueil, ne put supporter plus. Il se jeta dans la révolte. Il n'en retira pas davantage.

Nous le voyons, après la Fronde, se recueillir dans sa retraite de Verteuil, et sans doute par de longues réflexions, y prendre l'idée de la vie qu'il exprimera bientôt. Rentré dans le monde, il se sent plutôt encouragé dans l'opinion qu'il s'en est faite. Chacun à peu près pense comme lui, et les mémoires du temps raffinent encore sur son pessimisme. M. d'Hauterive attribue une assez large part au jansénisme dans cette « sévérité à l'égard de l'homme » (p. 111). Et il y a là une part de vérité qu'il ne faudrait pas exagérer. Il cite quelques phrases d'un livre de Caillère (*La fortune des gens de qualité*) où l'on retrouve, en effet, l'essence même de La Rochefoucauld.

Le noble duc, dans le salon de Mme de Sablé, absorbe du plus pur extrait de pessimisme, et là commence ce petit jeu de maximes qui devait lui donner l'élévation que vainement il venait de chercher ailleurs.

En concluant, M. d'Hauterive s'attache à montrer que le pessimisme de La Rochefoucauld n'a point varié dans les éditions successives de son livre. Il fut dans une parfaite communion d'idées avec Mme de La Fayette qui ne le contredit guère que sur le double sujet de l'amour et des femmes (p. 205). Les restrictions restent de simples mises au point, l'auteur ayant d'abord forcé la note pour forcer l'attention. « La philosophie de La Rochefoucauld est dès 1665 définitive. »

M. d'Hauterive soulève au passage une importante question, et la résout, me semble-t-il, un peu évasivement. Il s'agit de l'attitude religieuse de La Rochefoucauld. Nulle part l'auteur des *Maximes*, dans un sujet qui touche aux fins dernières, ne fait intervenir Dieu, dont il efface le nom là où il l'avait laissé subsister d'abord. Et M. d'Hauterive de conclure qu'il fut incrédule et de le rattacher à la lignée libertine des Gassendi, Hénault, La Mothe Le Vayer. Je ne crois pas que la chose soit si simple. On peut omettre de mentionner la divinité dans un travail littéraire ou philosophique, soit par indifférence, soit par excès de respect... En tout cas, le problème est à reprendre en son entier. Peut-être ne serait-il pas trop difficile d'en trouver les éléments, et dans l'intéressé lui-même, et dans son entourage.

Le livre de M. d'Hauterive témoigne d'un excellent vouloir. Il est écrit avec une correction élégante. Il reste à la portée de tous et apprend à chacun. Dans le genre si difficile de la psychologie littéraire pourtant, où l'on se maintient si facilement à la surface des sujets, peut-être n'évite-t-il pas le commun écueil. Peut-être aurait-il fallu chercher plus profondément dans le tempérament même de La Rochefoucauld la source de son pessimisme : Nous sommes un peu ce que nous font les choses, évidemment, aussi bien les choses nous font-elles surtout ce que nous sommes... Mais l'intention déjà, dans une telle entreprise, était louable et M. d'Hauterive mérite certes beaucoup mieux que ce premier *satisfecit*.

GONZAGUE TRUC.

GEORGES DOUBLET. **Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-72).** 1re Partie : *Jeunesse de Godeau. Paris, Picard*, 1911. 1 vol. in-8°.

M. Doublet nous a promis sur Godeau une biographie critique dont il ne nous a donné jusqu'ici que la première partie, la moindre des trois que doit comprendre l'ouvrage entier. Il suit son personnage dans le présent volume de 1605 à 1639. Les chapitres I, II et III traitent de la jeunesse de Godeau jusqu'en 1636, année de sa promotion à l'épiscopat; les dix autres décrivent minutieusement les faits et gestes du nouvel évêque dans sa résidence de Grasse.

Car M. Doublet ne craint pas le détail. Godeau naît à Dreux, dans le diocèse de Chartres, le 24 septembre 1605, est baptisé le 29, muni de deux parrains, et voilà que tout de suite, nous connaissons, comme l'ami de Pourceaugnac, « toute la parenté ». Il a un cousin calviniste, un oncle académicien qui peut s'honorer, dans la béatitude où on le souhaite, d'avoir eu Boileau pour successeur. Il montre de bonne heure, pour ses péchés, un peu pour les nôtres, le goût des vers, et celui peut-être plus innocent de la légèreté. Il éprouve une passion malheureuse et sans doute quelques autres qui le sont moins. Il arrive à la notoriété par Conrart et devient cause de la fondation de l'Académie française. Et ici je crois que M. Doublet abuse un

peu. Il semble croire d'après G. Boissier (p. 6) que Conrart rassembla sa petite compagnie littéraire uniquement pour connaître les produits de Godeau; le fait, non établi d'ailleurs sans conteste, ne se proportionne pas à ses conséquences. Les réunions, assez fréquentes avant la consécration officielle, n'ont guère pu se borner au seul plaisir de parler des mérites de Godeau.

Je ne suivrai pas Godeau avec M. Doublet qui me mènerait trop loin et par un chemin un peu aride. Qu'il nous suffise de savoir, que l'évêque sacré à la veille ou au lendemain du *Cid*, gagna presque aussitôt son diocèse en passant par Bourbon-l'Archambault, Marseille, Aix, la Sainte-Baume, Lorgues, le Muy, Fréjus et Cannes. Il s'y installe, vous pensez bien que nous pouvons suivre cette installation dans tous ses détails, et y séjourne régulièrement, à part deux voyages nécessaires à Aix et Marseille en juin et juillet 1638 et en janvier 1639. Cette même année 1639 marque la date de son premier retour à Paris. Le volume s'arrête là.

M. Doublet, dans son introduction, se réclame imprudemment de ce passage connu où Sainte-Beuve manifeste son goût pour des biographies qui ne soient plus des « notices exiguës et précises », « mais de larges, copieuses, parfois même diffuses histoires de l'homme et de ses œuvres ». L'œuvre de M. Doublet reste une œuvre d'érudition, valable en son espèce, d'une méthode suffisante, d'une documentation au moins aussi complète qu'on souhaiterait. Elle reste strictement d'érudition, dans le sens étroit du mot.

Il y a dans tout sujet des idées maîtresses, dans tout personnage une réalité psychologique dont on ne s'écarte pas sans dommage et que recherchait surtout Sainte-Beuve, sans négliger le côté documentaire. M. Doublet s'en tient exclusivement à ce dernier point, et je sais d'assez nombreux historiens dont il recueillera le suffrage, ce qui, je l'espère, pourra l'aider à se passer du mien... Mais, même à cet égard on doit lui adresser un reproche assez grave. Il ne sait point se borner ni réserver ses richesses. Il pèche par excès de détails et tombe trop souvent dans cette minutie de l'érudition locale qui fausse ou empêche la vue des ensembles. Il s'intéresse avec raison à tout ce qui touche à son sujet, mais il y fait toucher tout, et c'est effrayant. Godeau passe-t-il à la Sainte Baume : vite une histoire des reliques; rencontre-t-il un personnage épisodique : vite une esquisse biographique du dit personnage, avec dates, généalogie, événements principaux, le tout, forcément d'une richesse un peu rebutante.

Enseigner, dit-on, c'est choisir : écrire aussi, et même écrire l'histoire.

M. Doublet a montré les qualités du chercheur : patience, bonne volonté. Il lui reste à faire passer un peu d'air à travers ses trouvailles. Les réserves ci-dessus n'empêchent en rien son étude préliminaire sur Godeau de rester le fond initial où tout ami du plus « homme de lettres » des évêques, se devra de cueillir d'abord une ample moisson.

GONZAGUE TRUC.

FRÉDÉRIC LACHÈVRE. **Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626).** (Le Libertinage au XVII^e siècle. IV.). *Paris, Édouard Champion*, 1914, in-4° de XVI-604 p.

Ce titre est complété par le sous-titre suivant qui développe et détermine le plan de l'ouvrage : « Bibliographie de ces recueils et bio-bibliographie des auteurs qui y figurent donnant : 1° l'historique et la description de chaque recueil; 2° les pièces de chaque auteur (titre et premier vers) avec

une notice et une bibliographie du dit auteur; 3° une table générale des pièces anonymes avec le nom des auteurs pour celles qui ont pu être attribuées, etc.; suivies 1° du dépouillement d'un recueil satirique publié à l'étranger, *Epitaphia joco-seria;* des manuscrits 884 et 24 322 de la Bibliothèque nationale; du manuscrit Villenave, *Petit cabinet de Priape*; de partie du manuscrit Conrart 3127, *Sonnets gaillards et priapiques*; du manuscrit L'Estoile, *Recueils bigarrés du grave et du facétieux*; 2° d'une table des pièces non signées de ces manuscrits qui ne se trouvent pas à la table des pièces anonymes des recueils libres et satiriques; 3° des poésies inédites de Berthelot, Regnier et Sigogne, du manuscrit 534 du Musée Condé. »

On voit par cette énumération tout le soin qui a été apporté à ce volume et ce qu'on est en droit d'y trouver. Peut-être même serait-on tenté de penser, étant donné le sujet, que ce soin fut superflu, si on ne savait que M. Lachèvre a des visées historiques et morales. Pour lui, la bibliographie est l'auxiliaire de l'histoire des idées et son exactitude, sa minutie, servent de preuves irréfragables à la connaissance des mœurs du temps. Ce n'est donc pas pour le plaisir suspect de dénombrer des gauloiseries qu'il relève celles qui se produisent au jour, dans le premier quart du XVII^e^ siècle, mais pour en tirer un enseignement d'autant plus utile qu'il est moins attendu.

Le fait est que, de 1600 à la mort du poète Théophile de Viau (1626), on vit affluer un grand nombre de recueils où les vers gaillards s'alliaient à la pensée émancipée. *La Muse folâtre* donna l'exemple en 1600 et eut au moins quinze éditions jusqu'en 1640, preuve que le public l'accueillit avec faveur. Une autre preuve, c'est la longue suite des imitations qu'elle suscita : *les Muses gaillardes* (1609-1613), le *Recueil des plus excellents vers satyriques* (1617); le *Cabinet satyrique* (1618 et 1619), etc., jusqu'au *Parnasse satyrique* de Théophile, que le procureur général Molé faisait poursuivre et condamner de 1623 à 1625. M. Lachèvre a conté ailleurs les péripéties de ce procès fameux et dit combien l'initiative de Molé lui semble bienfaisante. Il le redit ici et c'est pour montrer que l'œuvre de Théophile fut un aboutissement, et non pas un cas isolé, que son bibliographe énumère et décrit les publications similaires antérieures qui expliquent la conduite du plus en vue des libertins. Ce sont, d'ailleurs, des livres fort rares, conservés dans les cabinets de quelques curieux, quand ils ne se trouvent pas dans les grandes bibliothèques publiques. A ce titre tout au moins, il n'est pas inutile de les faire connaître.

La leçon que M. Lachèvre prétend tirer de leur examen est moins nettement établie. Sans doute le goût de la débauche, de la crapule, engendre souvent l'esprit de libre pensée, de libre examen, ne serait-ce que pour essayer de justifier des actes que la décence ou la religion condamnent. Cet esprit se manifeste sans entraves pendant le premier quart du XVII^e^ siècle sous un prince aussi tolérant qu'Henri IV, dont les mœurs étaient le moindre souci, et alors que l'autorité de Louis XIII était encore mal établie; les poètes du temps s'en donnèrent à cœur joie, à plaisanter, à goguenarder, d'autant qu'ils avaient tout le monde pour complices, sauf quelques théologiens dont le rôle est, comme chacun sait, de vitupérer et de menacer. Le pouvoir civil intervint, non pour défendre la morale, dont il n'avait cure — même Richelieu, — mais quand cette indépendance de langage lui parut nuisible à l'unification de la pensée française, qu'il rêvait à bon droit d'établir. On mata Théophile comme on força La Rochelle, par raison d'État, et parce que le temps n'était plus aux indépendances de langage ou d'opinion. La théologie et la morale n'eurent rien à y voir, ou bien peu. Si on s'en fût soucié, d'aucuns pensent que la luxure imposante, olympienne, de Louis XIV fut d'un exemple plus pernicieux que tous les vers, voire les plus priapiques, du malheureux Théophile et consorts. *Componitur orbis regis ad exemplum.* Mais alors, il n'était plus temps de railler.

Ce n'est pas le lieu d'essayer de le montrer ici. Il nous importe seulement de montrer ce que la littérature gagna à cette poésie particulière. Tout contestable qu'il soit, le genre n'est pas à dédaigner et quelques poètes y firent preuve de vigueur et de talent. Si le dépouillement de M. Lachèvre apporte nombre de précisions fort utiles sur ce point, il ne nous révèle pas de nom qui mérite de briller d'un éclat particulier dans l'histoire des lettres françaises.

Nous allons énumérer ceux qui peuvent retenir l'attention. D'abord Jean Auvray, confondu parfois avec Guillaume Auvray, à la fois épicurien et mystique dont les satires sont pleines de malice et de sel; Guillaume Bautru, piètre poète, mais courtisan avisé; Christophe de Beaujeu, officier rimeur; Charles de Beauxoncles, cousin de Sigognes et élégant comme lui; Béroalde de Verville, dont la vie et les productions font l'objet d'une notice détaillée; Pierre Berthelot, sur lequel on trouve ici des renseignements nouveaux; Théodore de Bèze, assez inattendu parmi de tels compagnons; Boisrobert; Alexandre Bouteroue, rimeur parisien très anodin; Florent Chrestien, dont l'imitation française d'une élégie latine de Maximianus Etruscus a toute la grâce d'un original; Guillaume Colletet, pauvre hère que M. Lachèvre défend contre Boileau; Vital d'Audiguier, polygraphe incolore; Pierre Davity; Claude d'Esternod, satirique cruel et plein de verve; Des Yveteaux, épicurien et égoïste; Étienne Durand, poète dont la réputation est inférieure à ce qu'elle mérite d'être; Jacques de Fonteny; Raoul Fornier; Guy de Tours; Benjamin Jamin, un poète d'un tout autre accent, si l'on en juge par deux poèmes de lui reproduits par le *Bulletin du bibliophile* (1892, p. 115) et qui surprend en pareille compagnie; Nicolas Joubert dit Angoulevent; Isaac de Laffemas, singulier personnage dont la biographie mériterait d'être traitée de près; Nicolas Le Digne; François de Louvencourt; Marc de Maillet et Malherbe, que l'ordre alphabétique a rapprochés sans pouvoir les joindre; François Maynard; Pierre de Montgaillard; Pierre Motin, dont l'imagination ne manque ni de vivacité ni de chaleur; Racan; Mathurin Régnier, à qui l'on trouve quelques pièces restituées; Charles de Sigognes, qui a servi de modèle à la plupart des autres poètes libertins et dont la verve ne fut pas indigne de cette fortune spéciale; Claude de Trellon, d'autres encore, dont nous avons omis les noms, sans parler de Théophile lui-même, qui clôt la série alphabétiquement comme il la termine en effet dans l'ordre chronologique.

Tels sont les nombreux renseignements d'importance diverse qu'on trouve dans ce nouveau volume de M. Lachèvre. Ils sont précieux tout au moins par leur abondance et leur précision et le recueil qui les contient a l'avantage de continuer dignement une longue série, à laquelle le bibliographe apporte, depuis l'origine, toute sa diligence [1].

P. B.

Lucien Pinvert, docteur ès lettres. **Un ami de Stendhal, le critique E. D. Forgues, 1813-1883.** *Paris, Henri Leclerc*, 1915, in-4° de IV-84 p.

C'est sous l'aspect d'ami de Stendhal qu'il a plu à M. Pinvert de présenter au public le critique Paul-Émile Daurand Forgues, dont la personnalité très

1. Deux remarques en terminant. Pourquoi s'obstiner à écrire *Tamisey*, le nom de Tamizey de Larroque, si souvent cité dans ces pages? — P. 386, note 1, il n'y a pas de raison d'incriminer la note alléguée de Paulin Paris et on ne saurait confondre Jacques-Charles Brunet, le célèbre auteur du *Manuel du libraire*, avec Gustave Brunet, bibliographe bordelais de moindre envergure, mais dont les travaux ne sont pas à dédaigner. Gustave Brunet s'est précisément occupé des ouvrages disparus ou perdus.

variée offre bien d'autres aspects intéressants à saisir. A coup sûr l'exécuteur testamentaire de Lamennais et le critique des choses anglaises de son temps méritent, pour le moins également, qu'on les mette en évidence, dans le caractère de Forgues et dans ses écrits. Mais enfin il n'est pas défendu de les envisager sous le jour qui semble le plus agréable et devoir servir le mieux à les faire valoir.

Né à Paris, le 28 avril 1813, où il fit en partie ses études classiques, étudiant en droit à Toulouse, où il s'essaya dans le journalisme local, Émile Forgues s'inscrivit ensuite au stage du barreau parisien, et devint assez vite premier secrétaire de la conférence, devant laquelle il lut un éloge d'Henrion de Pansey. Malgré ces heureux débuts, il ne persista pas dans la profession d'avocat, et, stagiaire encore, il commença à collaborer à *la Revue de Paris*.

Son premier article (janvier 1835) fut une critique, avec longs extraits traduits, du fameux roman de Bulwer Lytton, *les Derniers jours de Pompéi*. C'était la véritable voie du jeune écrivain et il donna successivement plusieurs études bien informées sur des auteurs anglais contemporains, alors inconnus chez nous : Southey, Burns, Coleridge. Peu après, Forgues était chargé de la critique régulière dans le journal *le Commerce*, succédané du *Constitutionnel*, où il cumulait les fonctions de critique littéraire, sous le pseudonyme d'*Old Nick*, et celles de critique théâtral, sous celui de *Tim*. Le premier de ces masques devint célèbre et fut percé à jour, tandis que l'autre demeurait indifférent et indéchiffrable : c'est M. Pinvert qui le soulève pour nous.

Stendhal eut affaire à Old Nick : d'abord pour les *Mémoires d'un touriste*, dont Forgues entretint ses lecteurs, le 8 juillet 1838, dans un article ignoré, paraît-il, des admirateurs de Beyle, mais qui ne passa pas inaperçu de celui-ci. En 1839, *la Chartreuse de Parme* et *l'Abbesse de Castro* reçurent de même un accueil sympathique du critique, et cette bienveillance persistante ne fit que resserrer les liens qui s'étaient établis entre les deux écrivains. Quelques lettres inédites, que M. Pinvert reproduit même en fac-similé, sont les témoins de ces sentiments de cordialité, qui furent très manifestes, mais n'allèrent pas jusqu'à l'intimité. Pourtant, à la mort de Beyle, Forgues, alors rédacteur au *National*, y inséra un article d'ensemble, écrit du vivant de Beyle, mais remanié après sa fin foudroyante, qui est une oraison funèbre intelligente et équitable du romancier disparu ainsi.

Les bonnes dispositions de Forgues pour Stendhal provenaient évidemment d'un goût personnel; elles résultaient encore, pour une large part, de l'antipathie violente que le critique professa toujours pour le romantisme et pour tous ceux qui le pratiquèrent plus ou moins ouvertement. C'est un point sur lequel il aurait fallu insister. L'influence de Forgues critique fut incontestable; il eût convenu d'en mieux dégager les raisons et de les mettre en valeur. Entre Gustave Planche et Émile Montégut, dont les noms ne sont même pas prononcés, il a une place étroite, mais personnelle, qu'il eût été intéressant de marquer. Par la variété de ses connaissances, par la netteté de sa doctrine, par l'élégance de son style, il eut quelque action sur ses contemporains. Que fut-elle et jusqu'où s'étendit-elle ?

L'opposition de Forgues au romantisme est injuste et mal entendue, mais elle est un signe précurseur de la réaction qui va s'opérer et dont elle marque une des raisons. Forgues anglomane est plus curieux à suivre, encore que, sur ce chapitre comme sur d'autres, son information manque d'ampleur et de compréhension, ou plutôt parce que la variété y nuit à la profondeur. Sans bien juger l'esprit anglais, il en vit, il en dégagea bien des manifestations caractéristiques et sut les mettre à la portée des lecteurs français. Peut-être est-ce la partie la moins contestable de son œuvre intellectuelle.

Il faudrait ajouter à cela que, si les antipathies de Forgues étaient vives,

il savait admirer, et demeurer fidèle à ses affections, une fois données. Gavarni et Lamennais en sont la preuve. Forgues avait connu dans les Pyrénées, dans des conditions fort différentes, ces deux esprits si opposés, et il en était résulté des relations très dissemblables, mais également affectueuses, amicales avec Gavarni, respectueuses et cordiales avec Lamennais, sans que le temps ou les circonstances aient rien modifié de leur sincérité. On aimerait à savoir au juste les rapports de Forgues avec Lamennais, qui appréciait la sûreté de son ami au point de lui confier le soin de sa correspondance et de ses écrits posthumes. C'est un point que, ce me semble, l'étude de M. Pinvert a négligé un peu trop.

Écrit pour les bibliophiles, pour les amateurs de curiosités, d'anecdotes littéraires, ce volume est ce qui convenait : élégant et détaché, plein de nouveautés dites sans insister, de reproductions, de gravures qui égaient le texte plus qu'elles ne l'éclairent. C'est une lecture agréable et instructive. Tous les aspects de la physionomie de Forgues sont successivement abordés, sinon traités avec l'insistance qui eût importé : on l'y voit revivre sous une plume élégante et facile qui le ranime sans dogmatiser. C'est bien ce qui va le mieux à l'ami de Stendhal, de Gavarni, et qui encadre parfaitement les deux portraits, aquarelle et lithographie, que l'artiste a laissés de son compagnon et qui sont fort luxueusement reproduits ici. Mais, peint sous ce jour frivole, on risque de moins comprendre le caractère sévère, l'intolérance des doctrines du critique et aussi de méjuger le sentiment profond qui l'attacha si sincèrement à Lamennais, que le nom de Forgues est désormais inséparable de celui de l'intransigeant Breton.

P. B.

PÉRIODIQUES

Le Correspondant. — 10 juillet; Félicien Pascal, *Le pays de Jean Sbogar.* — 25 juillet; Henri Davignon, *La poésie belge et la guerre.* — A. Britsch, *Voltaire inventeur militaire.* — 10 août; L. de Lanzac de Laborie, *Pourquoi et comment Mme de Staël a-t-elle visité l'Allemagne?* — Pierre de Quirielle, *Notes et aperçus : M. Anatole France et la guerre; la désillusion de M. Romain Rolland.* — 25 août; L. de Lanzac de Laborie, *Quelques livres de circonstance.* — 10 septembre; Fernand Passelecq, *L'effort de l'Allemagne pour diviser et teutoniser la Belgique par la querelle des races et des langues.* — 25 octobre; Fortunat Strowski, *Alfred Mézières.* — 10 novembre; Henri Bremond, *De quelques jeunes écrivains morts pour la France.* — Alfred Poizat, *Paul Hervieu.* — Dr Henri Bouquet, *J.-H. Fabre, le Virgile des insectes.* — 24 décembre; Alphonse Séché, *La littérature française avant et après la guerre.*

Études (Revue fondée par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5-20 juillet 1915; Pierre Guilloux, *Saint Augustin pasteur d'Hippone.* I. *L'administrateur et l'homme d'action.* — 5-20 août; Pierre Guilloux, *Saint Augustin.* II. *Le prédicateur.* — 5 septembre; Pierre Guilloux, *Saint Augustin.* III. *Le théoricien de la prédication.* — Léonce de Grandmaison, *L'ignorance religieuse de quelques savants contemporains.* — Joseph Pra, *La conversion de Renée de France, duchesse de Ferrare.* — 5-20 octobre; Léonce de Grandmaison, « *Le sens de la mort* » (par Paul Bourget). — 5 décembre; Jules Lebreton, *Ce qu'on dit en Allemagne.* I. *A travers la presse; chez les pangermanistes; les pacifistes.* II (20 décembre). *Chez les catholiques.* — 20 décembre; Yves de La Brière, « *L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne* ».

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — 1er juillet; Arthur Chuquet, *Macaulay et la guerre; un pangermaniste alsacien.* — Eugène Welvert, *Les dernières années de Lakanal.* II. — 1er août; Gabriel Vauthier, *Trois documents littéraires : Racine et la Comédie italienne; un petit-cousin de Corneille; la famille de Michel-Ange.* — 1er octobre-1er décembre; Gabriel Vauthier, *Les membres de l'expédition d'Égypte.* — 1er octobre; Arthur Chuquet, *Thiers et Ranke en 1870.* — 1er décembre; Marc Citoleux, *Vigny et le* XVIIIe *siècle.* — Arthur Chuquet, *Doudan et la Prusse* (La Revue suspend momentanément sa publication).

Le Figaro. — 6 juillet; Pierre de Lanux, *Mort de Gaston Gravier.* — 7 juillet; Francis Chevassu, *Une matinée au Conservatoire.* — Régis Gignoux, *Les concours du Conservatoire : tragédie.* — Intérim, *Les Théâtres : au Vaudeville, « Un Divorce », par Paul Bourget et André Cury.* — 8 juillet; Régis Gignoux, *Les concours du Conservatoire : comédie.* — 10 juillet; D. R., *Un critique d'art russe : Nicolas Wrangell.* — 14 juillet; *Les cendres de Rouget de Lisle aux Invalides.* — 15 juillet; Georges Grison, *La translation des cendres de Rouget de l'Isle.* — Paul Gaulot, *L'orthographe des noms : Lisle ou l'Isle?* — 17 juillet; André Beaunier, *Le poète des Flandres* (Verhaeren). — 11 août; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Les Grandes Heures », par Henri Lavedan; « En campagne », par Marcel Dupont; « La guerre et les neutres », par René Moulin.* — 15 août; Arsène Alexandre, *Daniel de Losques.* — 23 août; Henri Quittard, « *Pelléas et Mélisande* » *à Saint-Wandrille.* — 24 août; Émile Bergerat, *Quatre-vingt-dix mille mots* (la langue française). — 26 août; Francis

Chevassu, *La littérature dans les tranchées.* — 27 août; Julien de Narfon, *Notre confrère l'abbé Sertillanges.* — 30 août; Julien de Narfon, *Un renégat* (dom Germain Morin). — Charles Dauzats, *Mort de M. René Bérenger.* — 7 septembre; *Courrier des théâtres : au Théâtre Michel, « Plus ça change », de Rip, et « Léonie est en avance », de Georges Feydeau.* — 8 septembre; André Beaunier, *Le souvenir d'Édouard Rod.* — 14 septembre; Alexandre Hepp, *La joie de lire.* — 15 septembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « La guerre de 1870 », par Émile Ollivier.* — 21 septembre; *Courrier des théâtres : les matinées nationales.* — 26 septembre; Julien de Narfon, *Le centenaire du cardinal Pie.* — 30 septembre; *Courrier des théâtres : Camille de Sainte-Croix.* — 3 octobre; R. G., *Courrier des théâtres : Théâtre de la Renaissance, « Fred », par A. Germain et R. Trébor; « Séance de nuit », par Georges Feydeau.* — 6 octobre; Alfred Capus, « *Le sens de la mort* » (par Paul Bourget). — 7 octobre; E. B., *François Fertiault.* — R. G., *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine, « La nouvelle Revue », de Rip.* — 12 octobre; W., *J. H. Fabre.* — 13 octobre; André Beaunier, *Alfred Mézières.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « La Guerre », par Francis Charmes; « l'Heure vengeresse », par Juliette Adam; « l'Indépendance européenne », par André Sardou.* — R. G., *Courrier des théâtres : « la Belle aventure », par de Caillavet, de Flers et Étienne Rey; Gymnase, « A la française! », par L. Boyer et D. Bonnaud.* — 15 octobre; R. G., *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « Pour la couronne », de François Coppée.* — 16 octobre; Régis Gignoux, *Un ami* (Johan Bojer). — 19 octobre; R. G., *Courrier des théâtres : Théâtre Déjazet, « les Fiancés de Rosalie », par A. Mouëzy-Éon et Ch. Daveillans.* — 23 octobre; Robert de Lezeau, *Un zeppelin chez La Fontaine.* — 26 octobre; R. de F., *Paul Hervieu.* — Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique des cinq Académies.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : la petite censure ou pas de « Coup d'aile! »* — 27 octobre; R. G., *Courrier des théâtres : Capucines, « On rouvre », par Xavier Roux; « Passe-Passe », par René Montet; « Paris quand même », par Michel Carré.* — 31 octobre; R. G., *Courrier des théâtres : Bouffes-Parisiens, « Kit », par Woraald et Terry; adaptation de W. P. Périer et Warney.* — 2 novembre; Gustave Voulquin, *Au champ d'honneur : poètes, romanciers, auteurs dramatiques, écrivains.* — 7 novembre; Régis Gignoux, *La rentrée de Sarah-Bernhardt.* — Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — R. G., *Courrier des théâtres : Palais-Royal, « Il faut l'avoir », par Sacha Guitry et A. Willemetz.* — 8 novembre; Régis Gignoux, *Les théâtres : Sarah-Bernhardt, « l'Enfant vainqueur », par Joseph Schwœbel; « l'Impromptu du paquetage », par Maurice Donnay; « les Cathédrales », par Eugène Morand.* — 11 novembre; André Beaunier, *Fin du renanisme.* — 15 novembre; Mme Noémi Renan, *La « Fin du renanisme ».* — 17 novembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Deux jeunesses », par Henry Bordeaux; « Contes de la guerre », par Léon Frapié; « la Formation de l'esprit public allemand », par Jacques Flach.* — 20 novembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions.* — 24 novembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Maladies des caractères », par le Dr Fissinger; « La journée des malades », par Henri Perreyve; « Notes d'une infirmière », par Mme Eydoux-Demians.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Variétés, « Ceux de chez nous », par Sacha Guitry.* — 26 novembre; André Beaunier, *Pascal et les Boches.* — Henri Quittard, *Michel Bréal.* — Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie française.* — 8 décembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « La vieille Serbie », par E. Denis; « l'Alliance balkanique », par Z. E. Guéchoff.* — 9 décembre; *Trois lettres inédites : le président Schneider, Gambetta, Victor Hugo.* — 12 décembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 13 décembre; *Courrier des théâtres : Théâtre du Châtelet, « les Exploits d'une petite Française », par V. Darlay et Henri de Gorsse.*

— 15 décembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « l'Orgueil allemand », par Maurice Muret; Gilbert-Augustin Thierry et son œuvre; « Parmi les ruines », par Gomez Carillo,* — 20 décembre; André Beaunier, *L'affaire Lavoisier.* — 22 décembre; Francis Chevassu, *L'Esthète* (M. Romain Rolland). — Julien de Narfon, *Mgr Fuzet.* — 23 décembre; *Les théâtres : Comédie-Française, « la Première Bérénice », par Adrien Bertrand et Gaston de Bar.* — 24 décembre; René Boylesve, *Guerre et littérature. — Les théâtres : Gymnase, « les Deux Vestales », par Philippe Maquet; les Capucines, « En franchise », par Hugues Delorme et C.-A. Charpentier.* — 28 décembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.* — 29 décembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Gaspard », par René Benjamin; « l'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne », par Mgr Baudrillart.*

Le Gaulois. — 1er juillet; Louis Schneider, *Le Conservatoire et l'Année terrible.* — 7 juillet; Paul Adam, *La vie des idées.* — Louis Schneider, *Conservatoire : concours de tragédie.* — 8 juillet; Louis Schneider, *Conservatoire : concours de comédie.* — 14 juillet; Émile Faguet, *Bacheliers de la classe 17.* — Louis Schneider, *Le projet de réforme des études au Conservatoire.* — 23 juillet; *Rudyard Kipling et la Duse jugés ingrats par les Allemands.* — 5, 12, 19 et 26 juillet; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915* (suite). — 3 août; Nicolet, *Les théâtres pendant la guerre.* — 4 août; Frédéric Masson, *Les intellectuels* : ense et calamo. — 14 août; Frédéric Febvre, *Journal d'un comédien.* — 18 et 24 août; Frédéric Masson, *Sganarelle, Martine et M. Romain Rolland.* — 22 août; Jules Delafosse, *La fin* (*l'Empire libéral*, par Émile Ollivier). — 2, 9, 16, 23 et 30 août; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre 1914-1915.* — 1er septembre; R., *Shakespeare sur le front.* — 6 septembre; Frédéric Febvre, *Le journal d'un comédien.* — 8 septembre; Louis Schneider, *Édouard Rod : à propos de l'inauguration de sa statue.* — 10 septembre; René Doumic, *Le monument d'Edouard Rod.* — 13 septembre; Georges Wulff, *La prescience de Balzac.* — 14 septembre; René Doumic, *Le retour à la culture française.* — 6, 13, 20 et 27 septembre; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915.* — 29 septembre; Frédéric Masson, *M. Maurice Barrès et l' « Union sacrée ».* — 2 octobre; Louis Schneider, *Ce que sera la saison théâtrale de 1915-1916.* — 5 octobre; René Doumic, *L'écolier de 1915.* — 6 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Antoine, « la Nouvelle revue 1915 », par Rip.* — 8 octobre; Émile Faguet, *Hellénisme.* — 12 octobre; G. de Lamarzelle, *« Le Sens de la Mort »* (par Paul Bourget). — 13 octobre; Émile Faguet, *Alfred Mézières.* — Louis Schneider, *Les Premières : Gymnase, « A la Française! » par L. Boyer et Dominique Bonnaud.* — 15 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « Pour la couronne », par François Coppée.* — 22 octobre; J. d'Orliac, *Le précurseur* (Chaderlos de Laclos). — 4, 11, 18 et 25 octobre; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915.* — 26 octobre; Émile Faguet, *Paul Hervieu.* — 27 octobre; Louis Scheider, *Dans les théâtres.* — 30 octobre; Louis Schneider, *Les Premières : Bouffes-Parisiens, « Kit », par Worral et Terry, adaptation de W.-B. Périer et Verney.* — 5 novembre; Louis Schneider, *A propos des « Cathédrales » : ce que dit Sarah Bernhardt.* — 6 novembre; Louis Schneider, *Dans les théâtres : Palais-Royal, « Il faut l'avoir », par Sacha Guitry et A. Willemetz.* — 7 novembre; G. Pelca, *A l'Institut : séance annuelle de l'Académie des sciences morales.* — Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Sarah-Bernhardt, « l'Impromptu du paquetage », par Maurice Donnay; « les Cathédrales », par Eugène Morand.* — 26 novembre; G. Pelca, *Académie française : les prix de vertu.* — 27 novembre; Frédéric Febvre, *Journal d'un comédien.* — 1er, 8, 15, 22 et 29 novembre; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915.* — 1er décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Athénée, « l'École des civils »,*

revue par Rip. — 3 décembre; Adrien Vely, *Un administrateur provisoire à la Comédie-Française* (Émile Fabre). — 12 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Châtelet, « les Exploits d'une petite Française », par Victor Darlay et Henry de Gorsse.* — 24 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « la Première Bérénice », par Adrien Bertrand et Gaston de Bar.* — 25 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Gymnase, « les Deux Vestales », par Philippe Maquet.* — 6, 13, 20 et 27 décembre; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915* (fin). — 31 décembre; Frédéric Febvre, *Journal d'un comédien.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 juillet; *Paul Acker.* — 3 juillet; Marc-V. Grellet, *Le « Gœthe gris-vert ».* — 5 juillet; Henry Bidou, *Le Semaine dramatique : « Phèdre » à la Comédie-Française.* — 10 juillet; Alexandre Masseron, « *La Guerre* », *poème pour prisonniers français.* — 12 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire, le concours de tragédie.* — 15 juillet; Z., *Rouget de Lisle.* — 16 juillet; Z., *La chance de Rouget de Lisle.* — 17 juillet; Y., *Croquis de Paris : les écrivains.* — 19 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire, la comédie.* — 20 juillet; *Il y a quarante-cinq ans : extraits des notes de M. Ludovic Halévy.* — 24 juillet; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 26 juillet; Paul Muller, *La distribution des prix au lycée de Colmar en 1867.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire, comédie.* — 1er août; Camille Jullian, *Le sentiment français.* — Ernest Seillière, *Le Saint-Simon de Boislisle* (t. XXVII). — 2 août; Henri Bidou, *La Semaine dramatique : les recettes du théâtre et les crises politiques.* — 7 août; *Le rôle de la presse.* — 9 août; P.-P. P., *Une « Marseillaise » de treize couplets.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les recettes du théâtre et les crises politiques.* — 15 août; Antoine Albalat, *Le livre pendant la guerre.* — 16 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville « Vieux Thann », par Louis d'Hée.* — 17 août; Marc V. Grellet, *La propagande allemande par le journal et par le livre.* — 18 août; Maurice Vernes, *Jules Soury.* — 23 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : les crises politiques et les recettes des théâtres.* — 24 août; Maurice Spronck, *Un précurseur du pangermanisme : le comte de Hertzberg.* — 30 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : les crises politiques et les recettes des théâtres.* — 31 août; Z., « *Dans l'espoir de la revanche* » (par François Coppée). — 3 septembre; Y., *L'ouverture de la Comédie.* — 6 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : les crises politiques et les recettes des théâtres* (fin). — 8 septembre; André Michel, *Le monument d'Édouard Rod.* — 10 septembre; *Rabelais artilleur.* — 11 septembre; M. M., *L'inauguration du monument d'Édouard Rod.* — 13 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Michel, « Plus ça change », par Rip.* — 20 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville, « les Visions de gloire ».* — 21 septembre; Henri Welschinger, *La fin de « l'Empire libéral »* (par Émile Ollivier.) — 24 septembre; Antoine Albalat, *Le livre et la guerre.* — 27 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Folies Dramatiques, les veillées nationales d'Yvette Guilbert; le théâtre de demain.* — 28 septembre; Maurice Muret, *M. Guglielmo Ferrero et la guerre.* — 30 septembre; H. A., *Rémy de Gourmont.* — 3 octobre; Z., *La maison de Buffon* (à Montbard.) — Varagnac, *Gœthe avait-il des ancêtres italiens? — Le poète Angellier et le pacifisme.* — 4 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « Mlle de La Seiglière ».* — 7 octobre; Pierre de Quirielle, *M. Kristoffer Nyrop et la France.* — 9 octobre; Henri Welschinger, *L'anniversaire de la mort de M. de Mun.* — 11 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Antoine, « La Nouvelle Revue », par Rip; Renaissance, reprise de « Fred »; Mme Vera Sergine dans « la Flambée ».* — 13 octobre; Z., « *Adélaïde de Monville* » (par Rouget de Lisle). — Henry de Varigny, *J.-H. Fabre naturaliste.* — 14 octobre; H. C., *Alfred Mézières.* — 18 octobre; Henry Bidou, *La semaine*

dramatique : Comédie-Française, « Pour la couronne », par François Coppée. — 22 octobre; *J.-H. Fabre et Pasteur.* — 25 octobre; Pierre de Quirielle, « *Le Sens de la mort* », *de Paul Bourget.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : « Fred », par A. Germain et R. Trébor.* — 26 octobre; *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 27 octobre; Henry Bidou, *Paul Hervieu.* — Henri Chantavoine, *A l'Institut.* — 29 octobre; *Les obsèques de Paul Hervieu.* — 1er novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Bouffes-Parisiens, « Kit », par Worral et Terry, adaptation de W. B. Périer et Verney.* — 2 novembre; Antoine Albalat, *Le livre et la guerre.* — 3 novembre; Maurice Spronck, *La renaissance du genre épistolaire.* — 7 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 8 novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt, « les Cathédrales », par E. Morand, « l'Impromptu du paquetage », par M. Donnay; Palais-Royal, « Il faut l'avoir », par Sacha Guitry.* — 9 novembre; Henry Welschinger, *Chateaubriand et la Censure.* — 15 novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Lionel des Rieux.* — 16 novembre; *A propos de Renan.* — 20 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — M. Wilmotte, *Un article de John Lemoinne sur la Question d'Orient.* — 22 novembre; S., *Après une lecture* (de Renan.) — Henry Bidou, *La semaine dramatique : le théâtre de Paul Hervieu.* — 26 novembre; A. Albert Petit, *Michel Bréal.* — *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 27 novembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 29 novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Vaudeville, « Cabiria ».* — 3 décembre; R. N., *Le pangermanisme et la philosophie de l'histoire.* — 6 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Athénée, « L'École des civils », par Rip.* — 7 décembre; J. Kessel, *Un anniversaire : souvenir de la mort de Tolstoï.* — 8 décembre; Lucien Pinvert, *Victor Hugo et l'idée de revanche.* — 9 décembre; Henri Chantavoine, « *L'étang de Berre* » (par Charles Maurras.) — 10 décembre; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 12 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — S. Rocheblave, *Au pays de Potterat.* — 13 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Une chaîne » de Scribe.* — 17 décembre; J. Bourdeau, *L'orgueil allemand.* — 18 décembre; Ph. G., *Le procès de la « Bibliothèque universelle ».* — Henry de Varigny, *Hommage de Berthelot à l'Académie de Médecine.* — 20 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « les Précieuses ridicules », « Le Monde où l'on s'ennuie ».* — 21 décembre; A. Meillet, *Michel Bréal.* — 27 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Gymnase, « Les deux Vestales », par Philippe Maquet.* — 28 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.* — 29 décembre; Maurice Spronck, *Le cas de M. Romain Rolland.* — 30 décembre; Raoul Narsy, « *Le voyage du centurion* » (par Michel Psichari.) — 31 décembre; Z., *Un sermon de Mirabeau.*

Mercure de France. — 1er juillet; Saint-Alban, *Les pacifistes français et la guerre.* — Paul Dermée, *L'Allemagne jugée par ses grands hommes.* — 1er août; Pierre Lasserre, *La jeunesse d'Ernest Renan : le Voyage en Italie; « Patrice ».* — G. Vacher de Lapouge, *Le paradoxe pangermaniste.* — David Alec Wilson, *Carlyle et l'empire allemand.* — Péladan, *Revision des valeurs philosophiques allemandes.* — 1er septembre; Georges Batault, *Les écrivains militaires français et la guerre.* — Paul Voivenel, *Les Allemands et la science de l'esprit malade.* — 1er octobre; Charles Morice, *L'âme allemande par l'art allemand.* — J. Mc Cabe, *Les idées et l'influence de Treitschke.* — 1er novembre; Louis Dumas, *Rémy de Gourmont.* — 1er décembre; Pierre de Lanux, *Poèmes héroïques de la Serbie.* — Louis Courthion, *Le front des langues en Suisse.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 26 juin-3 juillet; Paul Flat, *La sensiblerie française.* — Paul Gauthier, *La vie littéraire.* — 10-17-24 juillet; Ibanez de Ibero, *L'opinion allemande et la guerre.* — 31 juillet-7 août; Léon Bocquet, *Les poètes et la guerre, l'holocauste.* — M. Kufferath, *Les déments*

du pangermanisme : Houston Stewart Chamberlain. — L. Mayer, *Pour qu'on relise Renan.* — 14-21 août; Paul Gauthier, *Le réquisitoire d'un catholique germanophile contre les catholiques allemands.* — Léon Bocquet, *Les poètes et la guerre : l'holocauste* (fin). — Maurice Lange, *En lisant Bourdaloue.* — 28 août-4 septembre et 11-18 septembre; Pierre Lasserre, *Le germanisme et l'esprit humain.* — 25 septembre-9 octobre; Paul Flat, *La mobilisation de M. Maurice Barrès.* — 16-23 octobre; Paul Flat, *Quelques directions morales issues de la guerre : la leçon de Charles Péguy.* — Firmin Roz, *L'opinion américaine et la guerre.* — 30 octobre-6 novembre; Paul Flat, *Quelques directions morales issues de la guerre : de la petite et de la grande patrie.* — Ernest Seillière, *L'Allemagne nouvelle dans l'œuvre de M. Marcel Prévost.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « Pour la couronne », par François Coppée.* — Fernand Henry, *L'amour de la France dans la poésie anglaise contemporaine.* — 13-20 novembre; Édouard Schuré, *Le germanisme de Gobineau.* — Frédéric Rochez, *La source empoisonnée, chansons et littérature scolaire allemandes.* — 27 novembre-4 décembre et 16-18 décembre; Louis de Royaumont, *Les récits de guerre dans Balzac.*

Revue de Paris. — 1er juillet; Louis Piérard, *Chansons populaires belges.* — Paul Gsell, *A propos de la Censure.* — 15 juillet; A. Chaboseau, *Légendes épiques des Serbes.* — 1er août; Ferdinand Brunot, *La civilisation française en Allemagne au XVIIe siècle.* — 1er octobre; Félicien Pascal, *Les Cosaques et la Littérature.* — 15 octobre; L. Guerrini, *Lamartine, secrétaire de légation.* I. — Martine Rémusat, *Christine de Suède en Pologne.* — 15 novembre; L. Guerrini, *Lamartine, secrétaire de légation.* II. — 1er décembre; colonel de Foissy, *Souvenirs* (1814-1830).

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet; Jacques Flach, *Les affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV.* — André Beaunier, *Revue littéraire : l'un de nos morts, André Lafon.* — 15 juillet; Victor du Bled, *L'idée de Patrie à travers les siècles.* II. *La France, moyen âge et temps modernes.* — Paul Renaudin, *Une dame de Saint-Cyr : Madame de La Maisonfort.* — 1er août; André Beaunier, *Revue littéraire : France et Allemagne.* — Camille Bellaigue, *Un grand tragique français, Gluck.* — 15 août; Gabriel Faure, *Les six voyages de Chateaubriand en Italie.* — René Doumic, *Revue dramatique : Alexandre Dumas fils et la guerre de 1870.* — T. de Wyzewa, *La faillite de la littérature et de l'art allemands.* — 1er septembre; André Beaunier, *Revue littéraire : récits de combattants.* — 15 septembre; André Beaunier, *L'historien de « l'Empire libéral ».* — René Doumic, *Revue dramatique : le théâtre de Jules Lemaître.* — 15 octobre; René Pichon, *Mommsen et la mentalité allemande.* — Ferdinand Bac, *Théodore Körner et la Prusse : la fin du Parnasse.* — Avesnes, *Émile Nolly* (*capitaine Détanger*). — René Doumic, *Revue dramatique : le théâtre indésirable.* — 1er octobre; André Beaunier, *Revue littéraire : chroniques de la guerre.* — 1er novembre; Henri Joly, *René Bérenger.* — Maurice Muret, *La querelle de Strauss et de Renan* (1870-1871). *Lettres inédites.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Rémy de Gourmont.* — 15 novembre; René Doumic, *Paul Hervieu.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : la « germanisation » d'une grande cité belge.* — 1er décembre; Imbart de La Tour, *Le Pangermanisme et la philosophie de l'histoire.* — André Beaunier, *Revue littéraire : la science française.* — 15 décembre; René Doumic, *Alfred Mézières.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : les souvenirs de guerre d'un attaché d'ambassade américain.*

Revue hebdomadaire. — 3 et 10 juillet; H. Limbourg, *Le duc d'Aumale et la troisième campagne d'Afrique : la Smalah* (novembre 1842 à juin 1843). — 10 juillet; Arthur Chuquet, *Max Schneckenburger, l'auteur de la « Wacht am Rhein » ou « Garde du Rhin ».* — Léandre Vaillat, *Dix lettres inédites de Henri Heine.* — F. L., *Paul Acker.* — 17 juillet; François Le Grix, *Sur quelques livres de la guerre.* — 7 août; Henry Jaudon, *Ma rencontre avec Déroulède.* — 28 août; Fernand Laudet, *Octave de Barral.* — 11 septembre; Charles

Maurras, *La sagesse de Mistral.* — 25 septembre; Henri Joly, *Félix Voisin.* — Louis Léger, *Les Slovènes dans leurs rapports avec notre histoire.* — 2 octobre; Rouget de Lisle, *Adélaïde et Monville* (nouvelle publiée par Henri Welschinger). — 16 octobre; Frédéric Masson, *Gobineau.* — Angot des Rotours, *Fénelon et les âmes anglaises.* — 23 octobre; Henri Welschinger, « *Pour la couronne* » : *à propos de la reprise au Théâtre-Français du drame de François Coppée.* — Émile Magne, *Une Française reine de Pologne* (Marie de Gonzague de Clèves). — 6 novembre; Arthur Chuquet, *Deux chants de guerre : I, L'Allemagne, l'Allemagne par-dessus tout; II, Le chant de haine contre l'Angleterre.* — 27 novembre, 4 et 11 décembre; Frank Marcet, *Un voyage en Grèce en 1827* (extraits de son journal publiés par Guy de Pourtalès). — 4 décembre; Pierre Lasserre, *Les études classiques et la vie nationale.* — 11 décembre; Pierre de Nolhac, *Les poètes italiens contre l'Allemagne.* — 18 décembre; Arthur Chuquet, *Le mot de Gœthe au soir de Valmy.* — 25 décembre; Armand Dayot, *A travers la Montagne Noire : roi, poète et soldat.* — A. Mécrin, *Les publicistes suédois et la guerre.*

Revue universitaire. — Janvier 1915; Léon Cury, *La guerre et les humanités.* — Mai; Jean Giraud, *L'Université au feu.* — Léon Cury, *Les Allemands en France au XVI^e siècle.* — H. Guénot, *Montaigne et la guerre.* — Juin; Jean Giraud, *Alfred de Vigny écrivain militaire.* — Juillet; T. Suran, *Le mot Boche.* — Octobre; Charles Adam, *Encore Rouget de Lisle et la « Marseillaise ».* — Décembre; Émile Besch, *L'enseignement de l'histoire littéraire dans les classes de seconde et de première.* — Paul Crouzet, *La guerre et la culture classique.*

Le Temps. — 2 juillet; *Paul Acker.* — 5 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : un drame symbolique et patriotique, « la Vierge de Lutèce », pièce en cinq actes par Auguste Villeroy, représentée au théâtre Sarah-Bernhardt.* — 6 juillet; *Le manifeste des intellectuels espagnols.* — 7 juillet; P. S., « *Plein ciel* » (de Victor Hugo). — 12 juillet; Jules Bertaut, *David d'Angers chez Rouget de Lisle.* — 15 juillet; *Translation des cendres de Rouget de Lisle.* — C., « *Allons, enfants de la patrie!...* » *Comment le chant de guerre de l'armée du Rhin devint la « Marseillaise », grâce au médecin Étienne-François Mireur.* — 16 juillet; Lucien Delabrousse, *David d'Angers et Rouget de Lisle.* — 17 juillet; G. Lenôtre, *Le miracle de la « Marseillaise ».* — 18 juillet; Paul Souday, *Les Livres : « Sur la voie glorieuse », par Anatole France; « Eux et nous », par André Suarès; « Vers d'autrefois », par Georges de Porto-Riche; « les Offrandes blessées », par Robert de Montesquiou; « Haut les ailes », par Marc Gouvieux.* — 19 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : hypothèses sur le théâtre de demain; à propos des concours du Conservatoire.* — 20 juillet; Pierre Mille, *Wells et Bernhardi.* — 23 juillet; P. S., *Une ombre* (M^me^ de Staël). — 25 juillet; P. S., *Schopenhauer et les cathédrales.* — 28 juillet; P. S., *On demande un poète national.* — 30 juillet; P. S., *Le cas de M. Romain Rolland.* — 31 juillet; Paul Souday, *Les Livres : « la Grande Barbarie », par Pierre Loti; « Notre patrie », par Charles Péguy; « Méditations sur la guerre », par A. Clutton-Brock; « Quelques vers d'autrefois », par Georges de Porto-Riche; « les Offrandes blessées », par Robert de Montesquiou.* — 1^er^ août; G. D., *Gabriel d'Annunzio aviateur.* — 5 août; P. S., *La mystique de la guerre.* — Joseph Galtier, *En déjeunant avec H. G. Wells.* — 7 août; P. S., *Un problème historique* (pourquoi les Allemands ont eu des écrivains, des philosophes et des artistes éminents). — 8 août; Paul Zahori, *Les éphémères de la guerre.* — 9 août; Jean Carrère, *Luigi Lucatelli.* — 10 août; Gabriel Maurel, *Quelques souvenirs sur Jaurès professeur.* — 15 août; G. D., *Une voix d'Espagne* (Pérez Galdos). — René Brancour, *Quelques chants patriotiques de la Révolution française.* — 16 août; P. S., *Un polygraphe* (Jules Soury). — *La Bibliothèque Nationale et la guerre.* — 17 août; Paul Souday, *Les Livres : « Pratique et doctrine allemandes de guerre », par Ernest Lavisse et Andler; « les Crimes*

allemands d'après les témoignages allemands », « *Comment l'Allemagne essaye de justifier ses crimes* », *par Joseph Bédier;* « *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie* », *par R. A. Reiss;* « *Qui a voulu la guerre?* », *par E. Durkheim et E. Denis;* « *la Violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne* », *par André Weiss;* « *1815-1915, du congrès de Vienne à la guerre de 1914* », *par Charles Seignobos;* « *l'Allemagne au-dessus de tout, la mentalité allemande et la guerre* », *par E. Durkheim.* — 20 août; P. S., *Auteurs et lecteurs.* — 24 août; M^me^ *de Kœnigsmark et George Sand.* — 29 août; P. S., *Le prix Robichon* (et Charles Péguy). — 30 août; Paul Souday, *Les Livres :* « *les Grandes Heures* », *par Henri Lavedan;* « *la Guerre* », *par Francis Charmes;* « *Heures de guerre de la famille Valadier* », *par Abel Hermant;* « *Cahiers d'un artiste* », *par Jacques-Émile Blanche;* « *Visions de guerre et de victoire* », *par Enée Bouloc;* « *En campagne* », *par Marcel Dupont.* — 31 août; Marie-Louise Pailleron, *La famille Kœnigsmarck.* — *René Bérenger.* — 1^er^ septembre; P. S., *L'avant-dernier inamovible* (R. Bérenger). — 7 septembre; Aurore Lauth-Sand, *Les Kœnigsmarck et George Sand.* — 8 septembre; G. Lenôtre, *Gœthe reporter militaire.* — 10 septembre; P. S., *Hommage à Édouard Rod.* — 12 septembre; P. S., *La défense de la langue.* — Th. L., *Le banc d'Édouard Rod.* — 13 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réouverture de la Comédie-Française; son programme; les matinées du jeudi; les chefs-d'œuvre du théâtre au XIX^e^ siècle.* — 15 septembre; P. S., *Fabrique de grands hommes.* — 19 septembre; T. de Wyzewa, *Un roman populaire allemand.* — 21 septembre; Paul Souday, *Les Livres :* « *l'Ame française et la guerre* », « *l'Union sacrée* », *par Maurice Barrès.* — 28 septembre; A. Jeanroy, *Le grammairien Nyrop.* — 29 septembre; *Mort de Rémy de Gourmont.* — 1^er^ octobre; P. S., *Le centenaire d'un évêque* (le cardinal Pie). — 2 octobre; Ad. Ad., *La réforme du Conservatoire.* — 3 octobre; P. S., *Au Conservatoire.* — 4 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à propos de* « *l'Assommoir* »; *le réalisme et le romantisme d'Émile Zola.* — 5 octobre; Paul Souday, *Les Livres :* « *Le Sens de la mort* », *par Paul Bourget.* — 8 octobre; P. S., *L'opinion de Lamartine.* — 10 octobre; P. S., *Un centenaire* (François Fertiault). — Léon Charpentier, *La* « *germanolâtrie* », *dans les sciences philologiques.* — 12 octobre; Albert Cim, *François Fertiault, le doyen des gens de lettres.* — 13 octobre; Jules Claretie, *Alfred Mézières.* — Edmond Perrier, *J.-Henri Fabre.* — 17 octobre; Édouard Chapuisat, *Une visite à Charles Spitteler.* — 18 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la gaieté et l'esprit d'observation d'Eugène Labiche* (*à propos de* « *la Cagnotte* »); *quelques revues; reprises diverses.* — 22 octobre; P. S., *Celui qui a lu Gobineau.* — Jules Bertaut, *La leçon d'Henri Fabre.* — 26 octobre; *Séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France.* — 27 octobre; *A l'Institut.* — Paul Souday, *Paul Hervieu.* — 28 octobre; Jean Carrère, *D'Annunzio sur Venise.* — 29 octobre; P. S., *La crise de la librairie.* — 1^er^ novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le pessimisme et l'optimisme de Paul Hervieu; les idées directrices de son théâtre;* « *Kit* », *comédie policière, aux Bouffes-Parisiens.* — 3 novembre; P. S., *Strauss et Renan.* — 5 novembre; Paul Souday, *Les Livres : Rémy de Gourmont.* — 7 novembre; P. S., *L'Institut et la guerre.* — *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 9 novembre; J. B., *Le rire et les larmes.* — 10 novembre; *Le cas Romain Rolland.* — 12 novembre; P. S., *L'art fragile.* — 15 novembre; P. S., *Wagner et Nietzsche.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : M^me^ Sarah Bernhardt dans les* « *Cathédrales* », *un acte par Eugène Morand;* « *l'Impromptu du paquetage* », *par Maurice Donnay;* « *l'Enfant vainqueur* », *par Joseph Schwœbel.* — 17 novembre; P. S., *Le patriotisme de Renan.* — 20 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 24 novembre; *Un procès de presse* (à la *Bibliothèque universelle* de Lausanne). — 26 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie française.* —

27 novembre; Paul Souday, *Prix littéraires et prix de vertu.* — 28 novembre; P. S., *Les idées de M. Blasco Ibanez.* — 2 décembre; Paul Souday, *Les Livres : « Trois poèmes de guerre », « Corona benignitatis anni Dei », par Paul Claudel; « Péguy », par André Suarès; « Le lieutenant Conrad », par Carl Spitteler.* — 3 décembre; P. S., *Le prix Goncourt.* — Adolphe Aderer, *L'heure du théâtre.* — 4 décembre; Gaston Deschamps, *Les Philhellènes.* — 6 décembre; P. S., *Sur la tombe d'un poète* (Stuart Merrill). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à la Comédie-Française.* — 7 décembre; J. B., *Une littérature spéciale* (journaux de modes). — 12 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 13 décembre; Pierre Mille, *Potterat et la guerre* (par Benjamin Vallotton). — 19 décembre; P. S., *La Hollande d'hier et d'aujourd'hui.* — 20 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le théâtre gai.* — 22 décembre; P. S., *Question de mot* (Poilu). — 28 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.*

LIVRES NOUVEAUX

Albalat (Antoine). — *Comment il faut lire les auteurs classiques français* (de Villon à Victor Hugo). *Paris, A. Colin.* In-16, de XI-397 p. Prix : 3 fr. 50.

Almanach *des spectacles* continuant « l'Ancien Almanach des spectacles 1752 à 1815 ». Table duodécennale (1902-1913); par Albert SOUBIES. Une eau-forte, par Laguillermie. *Paris, Flamarion.* Petit in-12, de III-218 p.

Aulard (A.). — *La Paix future, d'après la Révolution française et Kant.* Conférence faite à la Sorbonne pour les Amis de l'Université de Paris, le 7 mars 1915. *Paris, A. Colin.* In-16, de 35 p. 50 cent.

Auteurs (les) *célèbres au bivouac.* I, Corneille. Molière. Horace, tragédie en cinq actes, de Corneille. Les Fourberies de Scapin, comédie en trois actes, de Molière. Quelques pointes et reparties célèbres du siècle de Louis XIV. La Situation militaire au 1er juin 1915. Les Communiqués, avec cartes des fronts. *Paris, Berger-Levrault.* In-16, de 128 p. 60 cent. (Bibliothèques des poilus. I.)

Auteurs (les) *célèbres au bivouac.* II, Alfred de Vigny. Victor Hugo. Erckmann-Chatrian. Waterloo. Extraits des « Châtiments » et des « Misérables », de Victor Hugo (avec deux gravures et une carte). Extrait du roman de « Waterloo », d'Erckmann-Chatrian. Laurette ou le Cachet rouge, nouvelle d'Alfred de Vigny. Quelques pointes et reparties de l'époque napoléonienne. La Situation militaire au 18 juin 1915. Les Communiqués, avec deux cartes des fronts. *Paris, Berger-Levrault.* In-16, de 120 p. 60 cent. (Bibliothèques des poilus. II.)

Auteurs (les) *célèbres au bivouac.* III, Alfred de Musset. Lamartine. On ne badine pas avec l'amour, comédie en trois actes. Le Rhin allemand. Simone. La Nuit de mai. L'Espoir en Dieu, d'Alfred de Musset. Le Lac. Le Père Dutemps. Le Journal de ma mère, de Lamartine. La Situation militaire au 1er juillet 1915. Les Communiqués avec cartes des fronts. *Paris, Berger-Levrault.* In-16, de 128 p. 60 cent. (Bibliothèques des poilus. III.)

Auteurs (les) *célèbres au bivouac.* IV, Frédéric Soulié. La Closerie des genêts, drame en cinq actes, huit tableaux et un prologue. Chansons de route et de bivouac. Six chants de nos soldats de France : Chanson des volontaires de 1792; Chanson des soldats de Dumouriez; Fanfan la Tulipe; Te souviens-tu? Le Départ du Guernadier; Chant des Girondins, de Frédéric Soulié. La Situation militaire au 10 juillet 1915. Les Communiqués, avec cartes des fronts. *Paris, Berger-Levrault.* In-16, de 132 p. 60 cent. (Bibliothèques des poilus. IV.)

Avec *Maurice Barrès, de l'Académie française, sur la Colline inspirée Sion-Vaudémont.* Pages extraites de ses œuvres avec notes, par P. HURIET, chapelain de Notre-Dame de Sion. *Nancy, ancienne impr. Vagner.* In-8, de 55 p.

Barrès (Maurice). — *Pages choisies. Paris, Larousse.* In-8, de 152 p. avec planche.

Beaunier (André). — *Les Idées et les Hommes.* 2e série. « Après la guerre. » Essais de critique : France, Belgique, Allemagne. Une France nouvelle. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 349 p. Prix : 3 fr.

Benoist (Charles). — *Le Machiavélisme de l'Anti-Machiavel. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 160 p. Prix : 2 fr.

Benoist (Philippe). — *Souvenirs d'un Ardéchois, prisonnier de guerre en Russie*, 1812-1814, Philippe Benoit, d'Alissas, publiés par son petit-fils. *Aubenas, impr. Habauzit.* In-8, de 72 p.

Bergson (Henri). — *La Philosophie. Paris. Larousse.* Petit in-8, de 48 p., avec planches. 50 cent.

Bibliographie *générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, par Robert de LASTEYRIE, avec la collaboration d'Alexandre VIDIER. T. VII. Première et deuxième livraison. (Nos 106782 à 120127.) *Paris, Ernest-Leroux.* Grand in-4, à 2 col. de 400 p. Prix de chaque livraison, 4 fr.

Bordeaux (Henry). — *La jeunesse nouvelle.* Deux héros de vingt ans. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 184 p. Prix : 1 fr. 50.

Boutroux (Émile). — *Pages choisies. Paris, Larousse.* In-8, de 140 p., avec grav.

Bulletin *de la bibliothèque et des travaux historiques de la Ville de Paris*, publié sous la direction de M. Marcel POËTE, inspecteur des travaux historiques, conservateur de la bibliothèque de la Ville de Paris. VIII-IX. Gabriel HENRIOT et Jean DE LA MONNERAYE : *Répertoire des travaux publiés pour les sociétés d'histoire de Paris*, depuis leur fondation jusqu'au 31 décembre 1911. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de VII-538 p.

Carlova (Michel-Pline). — *La propriété de la correspondance privée en droit civil. Paris, Édouard Duchemin.* In-8 de 132 p.

Casset (Henri-Maurice). — *Anatole France.* Ses origines angevines et son œuvre. *Angers, impr. et libr. G. Grassin.* In-8, de 18 p. (Extrait de la « Revue de l'Anjou ».)

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LXI. Gisaide-Gonchon. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. 1 à 1216.

Cham (L.). — *Les Nouveaux Maîtres de la pensée allemande.* Les écrivains qui ont créé la mentalité du peuple allemand. *Paris, Libr. des publications pratiques,* 52, rue des Saints-Pères. In-18, de 114 p. 95 cent. (Choses de guerre. 3.)

Chatin (docteur P.). — *A. M. Ampère*, 1775-1836. Conférence faite, le 14 juin 1914, aux élèves de l'école Ozanam et du lycée Ampère. *Lyon, impr. A. Rey.* In-8, de 32 p.

Conservatoire *national de musique et de déclamation.* Année 1914-1915. Distribution des prix pour le cours d'études de l'année 1914-1915. Séance publique annuelle du mardi 13 juillet 1915, présidée par M. DALIMIER. *Paris, Impr. nationale.* In-4, de 82 p.

Coppée (François). — *Dans l'espoir de la revanche.* Pages patriotiques. Préface de Jean MONVAL. *Paris, Bloud.* In-16 de 224 p.

Cordier (Henri) — *Bibliotheca indosinica.* Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à la péninsule indo-chinoise. Volume IV. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. 2281 à 3038. Prix : 40 fr. (Publications de l'École française d'Extrême-Orient. Volume XVIII.)

Cornillon (J.). — *Un poète soldat au commencement du XIXe siècle.* Jean-Baptiste Barjaud de Montluçon. L'Écolier Le Poète. Le Soldat. *Nevers, impr. de la Nièvre.* Petit in-8, de III-64 p. Prix : 2 fr.

Correspondance *diplomatique du comte de Montaigu*, ambassadeur à Venise (1743-1749), publiée par Joseph SOUCHON. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de LXX-605 p. avec planches.

Dartigue (Henry). — *L'influence de la guerre de 1870 dans la littérature française. Paris, Fischbacher.* In-8, de 46 p.

Degert (Antoine). — *Le Chapeau du cardinal de Richelieu. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 64 p. (Extrait de la « Revue historique ». T. CXVIII. Année 1915.)

Delavaud (L.). — *Quelques collaborateurs de Richelieu. Nogent-lè-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 266 p. (Extrait des « Rapports et Notices sur l'édition des mémoires du cardinal de Richelieu ». T. II. Fascicule 4 et 5.)

Faguet (Emile). — *En lisant Molière.* L'Homme et son temps. L'Écrivain et son œuvre. *Paris, Hachette.* In-16, de 325 p. Prix : 3 fr. 50.

Gache (Ferdinand). — *Racine*, à propos du livre de M. Masson-Forestier. *Nîmes, impr. A. Chastanier.* In-8, de 38 p.

Gazier (Augustin). — *Jeanne de Chantal et Angélique Arnauld*, d'après leur correspondance (1620-1641). Étude historique et critique, suivie des lettres de ces deux mères et d'une lettre de Saint-Cyran à Mme de Chantal, rassemblées et classées pour la première fois, avec trois portraits en similigravure. *Évreux, impr. de l'Eure.* Petit in-8, de 204 p.

Graillot (Henri). — *Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au XVIe siècle. Paris, Auguste Picard.* In-8, de XXXII-397 p. Prix : 10 fr. (Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, 2e série. T. XVII.)

Grandvilliers (Jean de). — *Essai sur le libéralisme allemand. Paris, M. Giard et E. Brière.* In-18, de 377 p. Prix : 4 fr.

Guillemare (Ernest). — *Tables des matières contenues dans les trente-six volumes du Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, fondée en 1807, reconnue d'utilité publique en 1832, parus de 1861 à 1912. Précédées d'une introduction, par Albert Doucerain. *Évreux, impr. Paul Hérissey.* In-8, de XVI-351 p.

Guillot de Saix et **Bernard Lecache**. — *Le Théâtre de demain.* Préface de Adolphe Brisson. Opinion de MM. Brieux, Alfred Capus, Maurice Donnay, Émile Faguet, Henri de Régnier, de l'Académie française; Théodore Dubois, Salomon Reinach, Henri Welschinger, de l'Institut; Mme Juliette Adam, MM. Adenis, Ad. Aderer, André Antoine, Armory, Artus, Em. Bergerat, Henry Bidou, Em. Blémont, Jean de Bonnefon, Henry Bordeaux, etc. *Paris, Editions de la France.* In-12, de XI-175 p. Prix : 3 fr. 50. (Au profit du Comité central de secours aux victimes de la guerre.)

Halphen (Louis). — *L'histoire en France depuis cent ans. Paris, Colin.* In-16, de 220 p. Prix : 3 fr.

Hogu (Louis). — *Hypothèse sur un jeu de Gargantua. Angers, impr.-édit. G. Grassin.* In-8, de 6 p. (Extrait des « Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers ».)

Hugo (Victor). — *La Belgique. Paris, Delagrave.* In-8, de 61 p. et gravures. Prix : 2 frs.

Imbart de la Tour (P.). — *Les Origines de la Réforme*; t. III. L'Évangélisme (1521-1538). *Paris, Hachette.* In-8, de XI-631 p. Prix : 7 fr. 50.

Isnard (Émile). — *Essai historique sur le chapitre de Digne et sur Pierre Gassendi, chanoine et prévôt* (1177-1790). *Digne, impr. Chaspoul.* In-8, de 210 p. (Extrait du « Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes ». (1913-1914.)

Jacob (Louis). — *La Clause de livraison des archives publiques dans les traités d'annexion.* Thèse pour le doctorat (sciences politiques et économiques). *Paris, Giard et Brière.* In-8, de 120 p.

Jaufré Rudel. — *Les Chansons de Jaufré Rudel*, éditées par Alfred Jeanroy. *Paris, Édouard Champion.* Petit in-8, de XIII-37 p. Prix : 1 fr. (Les Classiques français du moyen âge publiés sous la direction de Mario Roques.)

Joies (les) *du gai savoir.* Recueil de poésies couronnées par le consistoire de la gaie science (1324-1484), publié avec la traduction de J.-B. Noulet, revue et corrigée, une introduction, des notes et un glossaire; par Alfred Jeanroy. *Paris, Auguste Picard.* Petit in-8, de XXIX-321 p. Prix : 7 fr. (Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres. 1re série. T. XVI.)

Lagriffe (docteur). — *Le Théâtre héroïque de M. Gabriel Letainturier, préfet de l'Yonne. Auxerre, impr. A. Gallot.* In-8 de 11 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des sciences historiques et natu es de l'Yonne ». 1er semestre 1914.)

Lamy (Étienne). — *Du XVIII^e siècle à l'Année sublime. Paris, Bloud et Gay.* In-16, de 46 p.

Lauzun (Philippe). — *Excursion au château de Pibrac, le 11 juin 1914, Auch, impr. Léonce Cocharaux.* In-8, de 16 p. avec une grav. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique du Gers.)

Legrand (René). — *Jean Jaurès.* Quelques notes. *Paris, bibliothèque « la Clameur ».* In-16, de 32 p.

Léon Bloy, *sa doctrine, son paraclétisme, ses blasphèmes, ses outrages envers la papauté, ses insultes à S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris et son apothéose à la Semaine sociale de Versailles.* Léon Bloy et ses disciples au sein de l'école néo-chrétienne. *Nice, impr. J. Ventre.* In-8, de XIX-405-XXIV p. 75 cent. Franco, 90 cent.

Limbourg (H.). — *Le duc d'Aumale et sa troisième campagne d'Afrique.* La Smalah (novembre 1842 à juin 1843). Avec un portrait et une carte. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 67 p.

Maignien (Edmond). — *Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la bibliothèque municipale de Grenoble.* Tome IV. *Grenoble, impr. Allier frères.* In-8, de IX-674 p.

Mallet (E.). — *Thaumas de la Thaumassière, commentateur des coutumes de Berry* (thèse). *Paris, Édouard Duchemin.* In-8, de 456 p.

Marchand (chanoine Ch.). — *Un traité pacifiste du temps de Louis XIII* (le Nouveau Cynée). *Angers, impr. et libr. G. Grassin.* In-8, de 8 p. (Extrait des « Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers ».)

Mercoyrol de Beaulieu (Jacques). — *Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu*, capitaine au régiment de Picardie (1743-1763), publiées d'après le manuscrit original pour la Société de l'histoire de France; par le marquis de VOGUÉ et Auguste LE SOURD. *Paris, Laurens.* In-8, de VII-457 p.

Molière — *Le Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet de Molière, publiée conformément au texte de l'édition des grands écrivains de la France, avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes; par MM. G. LANSON et D. MORNET. *Paris, Hachette.* Petit in-16 de 175 p. Cartonné, 1 fr.

Monnier (Henri). — *Le Dieu allemand et la Réforme. Paris, Fischbacher,* In-8, de 16 p.

Navarre (Docteur Just). — *La Mentalité teutonne à la lumière des idées de Pascal. Lyon, impr. Rey.* In-8, de 27 p.

Nusslé (Paul). — *Essai sur l'histoire du protestantisme dans le Blayais et le Jonzacais depuis la Réforme à l'édit de tolérance.* Thèse présentée en juin 1915 à la Faculté libre de théologie protestante de Montauban. *Cahors, impr. Coueslant.* In-8, de 105 p.

Omont (Henri). — *Nouvelles Acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914. Paris, Ernest Leroux.* In-8, de 178 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'École des Chartes ». Année 1915. T. LXXVI.)

Pellot. — *Notes du premier président Pellot sur la Normandie.* Clergé. Gentilhommes et terres principales. Officiers de justice (1670-1683). Éditées par G.-A. PROVOST. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de XXXIV-400 p. (Société de l'histoire de Normandie.)

Poètes (les) *de la guerre.* Recueil de poésies parues depuis le 1^er août 1914. Préface en vers de Hugues DELORME. (Jean Aicard. Maurice Allou. Émile Bergerat. René Berton. Albert du Bois. Dominique Bonnaud. Théodore Botrel. Maurice Bouchor. Lucien Boyer. Cami E. Couteau. Hugues Delorme. Georges Docquois. Auguste Dorchain. François Fabié. René Fauchois. Paul Ferrier. Paul Fort. Pierre Frondaie. Félix Galipaux. Émile Hinzelin. Charles-Henry Hirsch. Eugène Lemercier. Maurice Levaillant. Stephen Liégeard. Maurice Magre. Georges Maître. L. Marsolleau. Armand Masson. Urbain Mo. Comtesse

Mathieu de Noailles. Jacques Normand. Robert Oudot. Raoul Ponchon. Jean Rameau. Rip. J. Redelsperger. Edmond Rostand. H. Siret. G. Trouillot. Miguel Zamacoïs). *Paris, Berger-Levrault.* In-12, de 136 p. 75 cent.

Poggi (Henry). — *L'opinion publique en Suisse.* Idées et impressions d'un neutre; avec une lettre-préface de M. Paul Deschanel, et les appréciations de MM. Maurice Barrès, René Bazin, Léon Bourgeois et Émile Faguet. Cette étude, qui a paru dans la « Revue des Deux Mondes » du 15 avril 1915, a été depuis notablement augmentée. *Paris, Colin.* In-16, de 32-xiv p. 50 cent.

Puis (Auguste). — *Les Lettres de cachet à Toulouse au XVIII^e siècle*, d'après les documents conservés aux archives départementales. Orné de deux facsimilés et de dix similigravures en noir. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 333 p. Prix : 5 fr.

Rappoport (Charles). — *Jean Jaurès.* L'Homme. Le Penseur. Le Socialiste; avec une préface d'Anatole France; une photographie et une lettre autographe de Jaurès. *Paris, l'Émancipatrice* (Impr. coopérative). In-8, de x-435 p. Prix : 5 fr.

Rapports *et Notices sur l'édition des Mémoires du cardinal Richelieu*, préparée pour la Société de l'histoire de France, sous la direction de MM. Jules Lair et le baron de Courcel. Fascicule 5 (Deuxième et dernier fascicule du t. II.) *Paris, Laurens.* In-8, p. 18 bis à 354 et pl.

Roberty (J.-Emile). — *La Déviation matérialiste de la civilisation chrétienne.* Les idées du général Von Bernhardi. *Paris, Fischbacher.* In-8, de 16 p.

Rocheblave (S.) — *Le Goût en France.* Les Arts et les lettres de 1600 à 1900. Avec seize planches hors texte. *Paris, Colin.* In-16, de 349 p. Prix : 4 fr.

Roland (M^me^). — *Lettres de Madame Roland*, publiées par Claude Perroud, recteur honoraire, avec la collaboration de M^me^ Marthe Conor. Nouvelle série (1767-1780). Tome second. *Paris, Leroux.* Gr. in-8, de xx-590 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministère de l'Instruction publique.)

Roman de Kermené. — *Camille Le Mercier d'Erm.* Étude biographique et critique, suivie d'une bibliographie et d'un choix d'appréciations, avec un portrait-charge par Jac. Pohier. *Niort, impr. Chebrou.* In-18, de 34 p.

Ruplinger (A.). — *Un contradicteur de J.-J. Rousseau.* Le Lyonnais Charles Bordes. *Lyon, impr. A. Rey.* In-8, de 19 p. (Extrait de la « Revue d'histoire Lyon ». Fascicule 5; septembre-octobre 1914.)

Saint-Hilaire. — *Mémoires de Saint-Hilaire*, publiés pour la Société de l'histoire de France, par Léon Lecestre. Tome V. 1707-1710. *Paris, Laurens.* In-8, de 346 p.

Servois (G.). — *Notes sur les fondateurs de l'Institution de l'Oratoire au faubourg Saint-Michel. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 17 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ». Tome XLI. 1914.)

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique*; avec une préface par M. Abel Hermant. 39^e^ année. *Paris, Paul Ollendorff.* In-16, de xv-519 p. Prix : 3 fr. 50.

Suarès (André). — *Péguy. Paris, Émile-Paul.* In-8, de 103 p.

Téry (Gustave). — *Jaurès. Paris, impr. F. Chantenay.* In-16, de viii-294 p. Prix : 3 fr. 50.

Tous *les journaux du front.* Préface de Pierre Albin. L'Écho de l'Argonne. Le Poilu. L'Écho des marmites. Le Cri de guerre. L'Echo des tranchées. Le Poilu enchaîné. Le Petit Écho du 18^e^ régiment territorial. Marmita. L'Écho du carrefour. Ah! bath. Les Poilus de la 9^e^. L'Écho du ravin. Le Petit Voisognard. L'Écho des gourbis. Poilus et Marie-Louise. L'Écho des guitounes, etc. Avec nombreux fac-similés et une planche hors texte. *Paris, Berger-Levrault.* Grand in-8, de 112 p. Prix : 3 fr.

Uzureau (F.). — *Le mouvement religieux en Maine-et-Loire après le 18 brumaire. Angers, impr.-édit. G. Grassin.* In-8, de 139 p.

CHRONIQUE

— Dans la *Revue des bibliothèques* (1915, fasc. 1-3), M. Émile CHATELAIN signale *Deux éditions des « Amours » de Ronsard datées du 24 mai 1553*. L'une d'elles est une contrefaçon manifeste, et les preuves fournies en abondent. M. Chatelain estime probable que cette contrefaçon est une nouvelle composition du volume exécutée dans l'atelier même qui avait conservé les caractères de la première édition des *Amours* de Ronsard, avec le commentaire de Muret. Elle aurait été faite après l'expiration du privilège, sans doute pour éviter d'en demander un nouveau, qu'on aurait obtenu ou non. En tout cas, le fait n'avait pas été signalé encore et on ne connaît qu'un exemplaire de cette contrefaçon, conservé actuellement dans la bibliothèque de l'Institut.

— Dans son travail sur *Ramus et Dorat* (*Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. LXIII, et tirage à part), M. A. MAURAT-BALLANGE montre que Ramus n'eut pas seulement pour adversaire irréductible son collègue Jacques Charpentier, mais aussi son autre collègue Jean Dorat, qu'on connaît surtout comme poète de cour et qui fut un catholique intransigeant et un ligueur acharné. M. Maurat-Ballange croit qu'il faut assigner la date de 1502 à la naissance de Ramus et celle de 1517 à la naissance de Dorat.

— Le 13 octobre 1915, il y a eu deux cents ans que Nicolas Malebranche est mort, et cet anniversaire eût été commémoré comme il convenait, si les circonstances l'avaient permis. Malgré les émotions de l'heure, M. l'abbé A. M. P. INGOLD a su trouver le moyen de rappeler à nos contemporains le souvenir de son ancien confrère de l'Oratoire, en réimprimant un rarissime opuscule de Malebranche, *Méditations pour se disposer à l'humilité et à la pénitence, avec quelques considérations de piété pour tous les jours de la semaine*. Malebranche écrivain d'édification est moins connu que Malebranche philosophe : il ne lui cède pourtant pas et c'est, ici comme là, la même vigueur de pensée sous le même style agréable et net.

— Pour commémorer ce même second centenaire, la *Revue de métaphysique et de morale* a consacré à Malebranche tout son premier fascicule de 1916. Il est composé d'une demi-douzaine d'études importantes, toutes relatives aux idées de Malebranche et à leur influence, études dont voici l'énumération : *l'Anti-cartésianisme de Malebranche*, par Maurice BLONDEL; *l'Intellectualisme de Malebranche*, par Émile BOUTROUX; *l'Optique de Malebranche*, par Pierre DUHEM; *le Traité de morale de Malebranche*, par René THAMIN; *Comment Malebranche conçoit la psychologie*, par E. VAN BIEMA; *Malebranche et Maine de Biran*, par Victor DELBOS; *Pour une édition de Malebranche*, par Désiré ROUSTAN. Nous nous bornons à énumérer maintenant ces divers travaux sur lesquels nous espérons avoir l'occasion de revenir.

— L'article que M. Ernest DUPUY a consacré, dans la *Revue internationale de l'Enseignement* (15 octobre et 15 décembre 1915) à la *Poésie de Molière*, après le livre de Maurice Pellisson sur les ballets de Molière, est ingénieux et séduisant. La question de savoir si Molière fut poète est examinée ici par

un critique qui a le don de la poésie et qui sait, pour l'avoir pratiquée heureusement, les qualités qui conviennent à ceux qui s'en réclament. Poète, Molière l'a été par sa fertilité d'invention, par la fantaisie de ses propos, et lyrique aussi par l'agrément du dialogue, l'adresse des jeux de scène, l'habile alternance des rythmes, tantôt symétriques quand il le faut, puis imprévus, pittoresques dès qu'il convient de séduire l'esprit du spectateur. Toutes ces qualités se manifestent surtout dans des œuvres qu'on ne joue guère, ou quand on les joue, qu'on ampute de quelque partie de chant ou de spectacle. Œuvres secondaires, sans doute, mais amusantes, brillantes, séduisantes, et instructives pour comprendre tout un côté de la physionomie de l'immortel comique, que, sans elles, on saisit mal et qu'on ignore à peu près.

— Dans la nouvelle brochure qu'il a publiée sous ce titre : *Encore deux mots sur Bossuet, prieur de Gassicourt-lès-Mantes, et Pierre du Laurens*, M. Ernest Jovy revient, pour le compléter, sur un sujet qu'il a déjà traité. En 1891, il mettait au jour, en le commentant, un premier factum de Pierre du Laurens contre Bossuet, et, en 1898, dans une seconde brochure, poussant plus avant ses recherches, il y joignait trois autres factums qui complètent plus ou moins le premier. Aujourd'hui M. Jovy, qui a soutenu ses recherches avec persévérance, résume l'affaire et la présente sous un aspect plus ample, à l'aide de quelques trouvailles qui la précisent encore. Car il y eut une affaire, et qui fit quelque bruit en son temps. Pierre Bédacier, qui jouissait du prieuré de Gassicourt et qui, mourant, voulait le laisser à Bossuet, avait dû, pour se conformer à certaines règles canoniques, user de quelques subterfuges, qu'on dit inspirés ou conseillés par Bossuet. Pour les besoins de la cause, celui-ci alla-t-il jusqu'à recéler le corps de Bédacier, mort au château du Charmel, village du canton de Fère-en-Tardenois, dans l'Aisne ? On l'en accuse, et M. Jovy, qui a eu la curiosité de rechercher et d'examiner le registre de l'état-civil sur lequel le décès de Bédacier devait être mentionné, a constaté que cette inscription avait été faite dans des conditions anormales. Le principal adversaire de Bossuet était un homme considérable, issu d'une famille parlementaire de Paris, Pierre du Laurens, qui, religieux de l'ordre de Cluny, devait s'élever au siège épiscopal de Belley. Il avait derrière lui l'ordre entier de Cluny, intéressé à se défendre contre les prétentions de Bossuet. C'est pourquoi celles-ci furent vivement combattues et la procédure, retardée pendant huit ans, aboutit à une solution qu'on est étonné de ne pas voir se produire plus tôt. Un second bénéfice ayant été offert à Pierre du Laurens, celui-ci l'accepta et se désista de ses prétentions au premier, et ainsi finit une querelle de prêtres fort obstinés, qui ne voulaient céder ni l'un ni l'autre.

— M. Ferdinand Brunot résume et coordonne, dans la *Revue de Paris* (1er août 1915), l'action de la *Civilisation française en Allemagne au XVIIe siècle*. Par des exemples choisis il montre pourquoi et comment on imita les modes, les façons françaises de parler et de vivre, et quels effets produisit cette imitation, souvent maladroite, quoique bien intentionnée. D'abord la partie rhénane de l'Allemagne, ensuite les régions de l'intérieur essayèrent de se modeler sur les Français d'alors. On étudia notre langue pour se familiariser avec nos mœurs et aussi parce qu'elle était l'expression d'une littérature sans égale, qui offrait en tout des modèles de clarté et de jugement. Presque aussitôt, pour se mettre en garde contre ce sentiment, des attardés protestèrent, des sociétés se fondèrent pour réagir; mais le mouvement n'en tinua pas moins très ostensiblement, et l'Allemagne y prit une certaine compréhension de la bonne grâce sociale, qu'elle entendit mieux sans réussir à la pratiquer.

— Sous ce titre : *Fénelon et les âmes anglaises*, le baron ANGOT DES ROTOURS analyse, dans la *Revue hebdomadaire* du 16 octobre, l'influence que l'archevêque de Cambrai exerça sur les Anglais, de son vivant ou après sa mort. Vivant, Fénelon montra de la sympathie aux Anglais que les hasards de l'existence lui amenèrent et son premier biographe fut un écrivain écossais, Ramsay, qu'il avait converti au catholicisme. Plus tard, sa pensée n'a guère cessé de se faire sentir dans les milieux religieux anglais, catholiques ou protestants, et tous ont goûté le mélange de tendresse et de piété qui donne à la doctrine de Fénelon un charme si prenant.

— La fortune de *Rousseau en Suède* est retracée par M. Virgile PINOT dans la *Revue du Dix-Huitième Siècle* (1914, fasc. 4). Elle fut considérable : non pas qu'on ait beaucoup traduit ses œuvres, mais tous les « honnêtes gens » les lisaient d'original. Dans *la Nouvelle Héloïse* surtout, les Suédois retrouvèrent quelques-unes de leurs qualités, qu'ils s'efforcèrent moins de cacher dorénavant. Ce n'est pas que les doctrines de Rousseau n'aient rencontré des adversaires, mais cette opposition semble avoir contribué à les répandre.

— Les *Lettres adressées à Marc-Michel Rey, libraire à Amsterdam*, publiées par M. A. FRANSEN dans la *Revue du Dix-Huitième Siècle* (1914, fasc. 4), peuvent servir aussi bien à l'histoire du commerce des livres en Hollande qu'à celle des relations littéraires avec la Russie. Elles sont d'un professeur de français à Moscou, nommé Hernandez, qui joint à cette profession le commerce de quelques livres français, et elles montrent par un exemple les conditions d'existence de ceux qui s'expatriaient pour aller enseigner notre langue à l'étranger.

— Mettant sans doute à profit le regain d'actualité que la translation des restes de Rouget de Lisle aux Invalides a donné au nom de celui-ci et l'héroïque action de *la Marseillaise* sur les admirables soldats de la troisième République, M. Henri WELSCHINGER a jugé bon de reproduire, dans la *Revue hebdomadaire* du 2 octobre, une nouvelle, *Adélaïde et Monville*, perdue dans un volume fort rare d'*Essais en prose et en vers* (1796) de l'auteur de *la Marseillaise*. Ce récit anodin semblerait plutôt avoir été écrit par la plume de celui qui composa les paroles de *Partant pour la Syrie* que par le poète enflammé qui fit jaillir les strophes du *Chant de l'armée du Rhin*, devenu bientôt après *la Marseillaise*, et qui, sous ce nom, a parcouru le monde. L'anecdote qui a fourni matière à cette nouvelle est vraie, paraît-il; mais, imaginaire ou réelle, elle n'offre d'autre intérêt que celui de servir d'exemple de la sensiblerie d'un temps dont le courage ne détestait pas le poncif.

— Sous ce titre : *Le vrai « Journal intime » de Benjamin Constant*, M. Gustave RUDLER publie, dans la *Revue des Études Napoléoniennes* de janvier-février 1915, un important fragment de cette œuvre, qui s'étend du 19 octobre 1814 jusqu'au 19 juillet 1815. Le texte en a été transcrit par Emilie de Rebecque, belle-sœur de Benjamin. Est-ce bien là celui que Benjamin avait composé? C'est vraisemblable, quoiqu'on ne puisse le démontrer absolument. En tout cas, ce texte apporte de nombreuses dates et elles sont exactes, permettant ainsi de suivre les agitations de la vie fiévreuse de Constant à une époque particulièrement troublée de sa vie. On y trouve aussi des précisions sur le manège de coquetterie de Mme Récamier avec Benjamin et sur les péripéties de la passion que celui-ci en éprouva.

— Au cours de son existence, Chateaubriand s'est rendu maintes fois en Italie et ce sont ces voyages que M. Gabriel FAURE analyse (*Les six voyages de Chateaubriand en Italie. Revue des Deux Mondes*, 15 août 1915). La première fois qu'il y alla, en 1803, c'est Rome qui l'attire et qui l'enthousiasme. Deux

ans plus tard, il voit Venise et cette ville *contre nature* lui déplaît. Seize ans plus tard, en 1822, long séjour à Vérone comme membre du Congrès. Encore six ans, ambassade à Rome, nouveau séjour qui montre la ville éternelle sous un aspect autre : toujours séduisante, moins pourtant que ses environs. En 1832, courte apparition dans l'extrême nord de l'Italie, en attendant que, l'année suivante, la duchesse de Berry lui donnât rendez-vous à Venise. Cette fois-ci, la ville est à la mode et l'écrivain est séduit par ce qui l'avait choqué jadis, impression qui se confirme dans un nouveau séjour, au printemps de 1845, auprès du comte de Chambord. Voyageur éloquent et personnel, Chateaubriand a cherché, en Italie comme ailleurs, des cadres à ses propres sentiments, et suivant ce qu'ils furent, sa vision des choses change, tour à tour somptueuse ou ennuyée, non pas parce que la nature a changé, mais parce que son humeur est diverse et portée aux évocations où elle prête ses dispositions aux choses qui l'entourent.

— Le principal incident de l'existence de *Lamartine, secrétaire de la légation* à Florence fut son duel avec le colonel napolitain Gabriel Pepe; aussi est-ce cet événement que M. L. Guerrini élucide surtout dans les deux articles publiés par lui dans la *Revue de Paris* (15 octobre et 15 novembre 1915). Les causes en furent une fausse interprétation d'une tirade du *Dernier chant de Childe Harold*. Le napolitain s'en était ému et avait relevé vivement les assertions du poète. Un échange d'explications s'en suivit, puis un duel, qui, retardé d'abord par un accident de cheval de Lamartine, fut précipité ensuite par les tracasseries de la police florentine. Lamartine, blessé au bras, devint ensuite l'ami de son adversaire, dont la conduite est exposée dans le travail de M. L. Guerrini. Le poète y revit aussi tel qu'il se montra dans cette circonstance, loyal, ferme, courageux, aussi décidé vis-à-vis de son adversaire, qu'il se montra généreux dans la suite.

— On trouvera dans le numéro de juillet-décembre de la *Rassegna bibliografica della Letteratura italiana*, quelques pages judicieuses, et qui nous paraissent devoir être signalées ici, de M. Lide Bertoli, sur l'*Aymerillot* de Victor Hugo. Elles ont été écrites à l'occasion d'un médiocre opuscule de M. Celestino Fontanella, intitulé *L' « Aymerillot » de Victor Hugo en soi-même et par rapport à la chanson de geste « Aymeri de Narbonne »*, publié à Livourne, en 1915. M. Bertoli est au courant de la littérature du sujet autant que M. Fontanella l'est peu. Il a mis à profit, notamment, l'article fondamental de M. Rigal, paru ici-même, en 1900, *Comment ont été composés Aymerillot et le Mariage de Roland*.

— M. Ernest Seillière a donné communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, dans la séance du 10 octobre 1915, d'une étude sur *Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau*, qui a été publiée depuis lors dans les travaux de cette compagnie (1916, p. 198). En 1843, Gobineau fut choisi pour secrétaire par Tocqueville, et cette circonstance fit qu'en 1849, lorsque celui-ci fut chargé du ministère des Affaires étrangères, il prit son collaborateur pour chef de cabinet. Mais les événements et surtout des divergences d'idées vinrent plus tard écarter de plus en plus ces deux esprits fort différents. Aussitôt que Gobineau commença à écrire et à publier, Tocqueville fit des réserves sur ses doctrines : la netteté des objections, le bon sens des restrictions frappa Gobineau au point délicat, et, s'il ne s'y rendit pas, il semble bien qu'il en ait gardé quelque rancune à son contradicteur.

— L'article sur *la Jeunesse de Renan*, inséré par M. Pierre Lasserre au *Mercure de France* du 1er août 1915, analyse surtout la transformation de Renan, du philosophe âpre et absolu de *l'Avenir de la science*, en artiste

sensible à la beauté des choses, en écrivain élégant et gracieux dont la pensée sait prendre tour à tour la forme la plus aisée et le plus séduisante. Cette transformation se produisit lors du premier voyage de Renan en Italie, en 1849, et elle se manifeste dans un petit récit romanesque, d'allure autobiographique, *Patrice*, écrit à Rome à cette date et qui n'a vu le jour qu'après la mort de l'auteur. Jusqu'à quel point *Patrice* est-il l'image de Renan? M. Lasserre essaie de le déterminer et les traits qu'il dégage semblent bien former un portrait du jeune écrivain, à l'époque de ses débuts.

— M. Maurice Muret retrace, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre, *la Querelle de Strauss et de Renan (1870-1871)*. Les deux philosophes avaient été mis en rapports, au début de 1870, par l'honnête Charles Ritter, traducteur de l'un et correspondant de l'autre. Les hostilités vinrent bientôt troubler la sérénité de la discussion, non pas de la part de Renan, qui ne se départit jamais de la courtoisie qui était le fond de sa nature, mais de la part de Strauss qui se montra bien vite ce qu'il était, arrogant et grossier. A une lettre particulière de Renan, il répondit par une épître publique, qu'il imprima même en brochure, en y ajoutant la réplique de Renan, sans l'assentiment de celui-ci, et en l'agrémentant d'une seconde lettre plus brutale que la première où la suffisance du personnage s'étalait à nu. Renan ne put connaître qu'après le siège de Paris ce que disait son contradicteur et il n'y répondit lui-même qu'en septembre 1871, avec une modération, une ironie qui n'étaient pas faites pour un adversaire aussi infatué de soi-même et de ses doctrines.

— Sous ce titre : *Doudan et la Prusse*, M. Arthur Chuquet analyse les sentiments que le subtil psychologue laisse percer dans sa correspondance à l'endroit de Bismarck et de la politique qu'on lui a permis de suivre (*Feuilles d'histoire*, novembre-décembre 1915). L'esprit avisé de Doudan avait prévu dès 1866 l'agression de la Prusse contre la France, et c'est d'un œil sans illusion qu'il avait suivi tous les incidents qui devaient la rendre inévitable. Quand la guerre éclata, Doudan, quoique sans chimère, l'accepta comme inéluctable et se montra indulgent au changement de pouvoir qui suivit la chute du second empire. Ce qu'il eut à endurer alors n'altère pas la netteté de son bon sens et Doudan est plus instructif encore par la leçon qu'il dégage des événements que par la manière dont il les observe.

— Les extraits des notes quotidiennes de Ludovic Halévy publiés par sa famille, dans le *Journal des Débats* du 20 juillet 1915, sous ce titre : *Il y a quarante-cinq ans*, s'étendent du 7 au 15 juillet 1870. C'est une semaine particulièrement dramatique, et à côté des événements si graves d'ordre général qui se préparaient, l'écrivain était particulièrement atteint par le suicide de son intime ami, Prévost-Paradol, dont la nouvelle fait tomber la plume de ses doigts.

— *Le Figaro* du 9 décembre a publié, d'après le livre de M. Julien Delabrousse : *Joseph Magnin et son temps*, une curieuse lettre que Victor Hugo adressa, le 29 décembre 1870, à Joseph Magnin, alors ministre du Commerce du gouvernement de la Défense nationale. On venait d'ordonner la réquisition de tous les chevaux de Paris pour la boucherie. Hugo sollicita une exception en faveur du cheval de Théophile Gautier, et cette requête ne fut pas, dit-on, accordée.

— La Bibliothèque nationale qui eut, il y a vingt-cinq ans, l'occasion d'acquérir le cartulaire de la Nation d'Angleterre et d'Allemagne de la Faculté des Arts de l'ancienne Université de Paris, a vu se reproduire, il y a peu de temps, une circonstance aussi favorable qui lui a permis de s'enrichir

du « Livre » ou « Cartulaire » de la Nation de France. C'est une source précieuse de renseignements, car les procureurs, à leur entrée en fonctions, ne se contentaient pas de mentionner leur élection, mais y ajoutèrent souvent des renseignements historiques. Tous ces faits ont été publiés par M. Henri Omont dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1914) et, groupant dans une seule liste alphabétique par noms de procureurs, les détails qui se lisent dans ce manuscrit et dans un autre qui lui fait suite, conservé à la Bibliothèque Mazarine, il a mis ainsi à la portée des chercheurs une ample série de mentions qui, sans cela, seraient fort difficiles à rencontrer.

— M. J.-J. Olivier, l'auteur bien connu de plusieurs volumes importants sur l'histoire du théâtre français au XVIII^e^ siècle, vient de faire un don à la Comédie-Française. C'est d'abord un portrait de Le Kain, provenant de la collection Bournonville, où il figurait comme une œuvre de Roslin; puis sept gouaches de Foëch ou de Whinsker, ces artistes du XIX^e^ siècle qui dessinèrent d'après nature les comédiens de leur temps. Ces gouaches représentent Brizard, Dauberval, Dessessart, Le Kain, Molé, Fréville, M^lles^ Dumesnil et Vestris.

En outre, la Comédie-Française a reçu de M. Paul Ollendorff un portrait de Samson, très ressemblant, dessiné par G. Jacquet, en 1881, pour illustrer le volume des mémoires de l'ancien doyen, qui était mort depuis dix ans.

— On lit dans la chronique du *Mouvement félibréen* de M. J. Anglade, dans *Les Annales du Midi* (juillet 1914) : « Le D^r^ J. Pélissier a étudié, dans la *Cigale Narbouneso*, les origines de la légende du curé de Cucugnan, que Roumanille et Daudet ont rendue populaire. Il résulte de ses renseignements que le sermon fut vraiment prononcé par le curé de Cucugnan, et que l'auteur qui le rapporta le premier fut le Narbonnais Hippolyte Birat. L'article de M. Pélissier, paru en brochure (Narbonne, imp. Vinches), rectifie sur quelques points l'article de M. C. Pitollet paru dans le *Mercure de France* du 1^er^ février 1914 et intitulé : « Le vrai curé de *Cucugnan* ».

— Au cours de la longue guerre qui absorbe le plus net de notre énergie nationale, les soldats qui luttent avec une si robuste vaillance ont imaginé, pour se renseigner et pour se distraire, quelques feuilles plus ou moins périodiques qu'ils alimentent et qu'ils publient eux-mêmes. Cette littérature spéciale ne sera pas un des moindres témoignages du temps où nous vivons. Déjà on a essayé d'en dresser la bibliographie, en attendant de pouvoir la composer avec tout le soin requis. Maintes fois aussi la presse ordinaire s'est occupée de ses confrères du front. Nous avons mentionné, au fur et à mesure des rencontres, les articles ainsi composés. Ajoutons-y aujourd'hui un travail de M. Jacques Bompard sur *les Journaux du front*, dans la *Grande Revue* de décembre, et qui, sans prétendre épuiser la matière, en dégage quelques indications utiles.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE RETOUR DE LA POÉSIE FRANÇAISE A L'ANTIQUITÉ GRECQUE AU MILIEU DU XIXe SIÈCLE

LECONTE DE LISLE ET LES « POÈMES ANTIQUES [1] »

Les *Poèmes Antiques*, publiés en 1852 chez Marc Ducloux et signés d'un nom inconnu, ne passèrent point inaperçus. L'Académie, tout en couronnant les *Poèmes évangéliques* de M. de Laprade et la *Petite Jeanne* de Mme Carraud, « regrettait de ne pouvoir étendre la même distinction à d'autres essais poétiques où le talent ne s'annonce pas sans éclat, à quelques beaux vers dus à la plume savante de M. Leconte, de Lisle [2] ». Sainte-Beuve, à qui

1. L'auteur de cette étude, Jean Ducros, est né le 5 décembre 1885 à Orléansville (Algérie). Après des études brillantes au lycée de Limoges et au lycée Henri IV, il concourut pour l'École Normale, où il entra second en 1904. Agrégé en 1909, il enseigna un an au lycée de Carcassonne; puis il fut admis à la Fondation Thiers (1910). En 1913, il fut invité par M. Bargy à venir le seconder dans l'enseignement du français au Normal College de New-York. Mobilisé en août 1914, il fut d'abord adjudant au 91e régiment territorial; puis, sur ses réclamations pressantes, on le fit passer dans l'active, au 158e. Il prit part à la bataille de la Marne, et se battit ensuite en Artois et en Belgique. Nommé sous-lieutenant en octobre 1914 et bientôt chargé du commandement de sa compagnie, il tomba le 11 novembre à Saint-Éloi (Belgique), sur les bords du canal d'Ypres, frappé « d'une balle à la tête, tandis qu'il donnait ses ordres, debout » : ce sont les termes de sa citation à l'ordre du jour de l'armée. — L'essai qu'on va lire est le mémoire écrit par Jean Ducros pour l'examen du Diplôme d'études supérieures. Il cherchait une thèse de doctorat dans la même direction. A la Fondation Thiers, il s'occupa de Louis Ménard, et fit des recherches sur la conception de l'épopée chez les romantiques français. Aux mêmes préoccupations se rattachent les notes publiées ici même (1914), sur diverses sources des *Poèmes Antiques* : elles sont comme un appendice au travail que nous publions. — Après avoir lu ce premier travail d'un jeune homme de vingt-neuf ans, le lecteur connaîtra la perte que l'Université et les lettres ont faite en Jean Ducros, mort pour la France. (G. L.)

2. Villemain, *Rapports académiques sur les concours*, 1853.

le jeune poète avait été présenté, lui consacra quelques lignes élogieuses[1]. Les grandes revues parlèrent du recueil. Les critiques adressèrent à l'auteur des reproches contradictoires.

Les uns, reconnaissant aux *Poèmes Antiques* un certain mérite de beauté plastique, regrettaient que ces fables mortes ne fussent pas animées par une pensée moderne. « Ces réveils d'un monde fini avaient besoin de l'éclair du symbole. Lorsque Edgar Quinet a fait son *Prométhée*, il a rendu moderne cette fable antique. M. Leconte de Lisle craindrait d'émouvoir s'il ajoutait une réflexion[2]. » On retrouve chez lui un peu de la grâce d'André Chénier; mais il ne saurait, comme l'auteur de *La Jeune Captive*, se laisser aller à la tendresse.

D'autres au contraire, quoiqu'ils accusent l'auteur de parler grec en français, d'être trop érudit pour les gens du monde sans l'être assez pour les savants, estiment qu'il lui a manqué de tenir compte des temps et des lieux. Leconte de Lisle a, suivant G. Planche, altéré la tradition grecque. « Il l'encadre de sa pensée personnelle et lui prête un sens qu'elle n'a jamais eu pour les païens. Dans *Hélène*, il fait jouer au Destin un rôle trop important. Le Centaure parle comme un homme qui aurait lu Herder et Spinoza. Donc Leconte de Lisle défigure l'antiquité, quoiqu'il la connaisse. Il a le sentiment du passé, et cependant les poèmes qu'il vient de publier sont entachés d'un perpétuel anachronisme. Il met sous des noms grecs des pensées qui n'ont pu éclore que parmi nous, sous le ciel brumeux qui nous abrite[3]. »

D'une part, on reproche au poète d'être impassible, de nous présenter une antiquité exacte, mais froide; de l'autre, on regrette qu'il mette trop de lui-même dans son œuvre et qu'il modernise la Grèce. La première de ces deux critiques fit fortune. Le soin jaloux que Leconte de Lisle mit à exclure de ses éditions définitives tout ce qui, dans ses premières poésies, avait jailli de sentiments intimes, tout ce qui n'était pas lié uniquement à des préoccupations artistiques, la réserve distante qu'il sut toujours garder vis-à-vis du public et l'absolu détachement qu'il ne cessa de montrer à l'égard de ses faveurs, l'impersonnalité toujours plus hautaine et plus voulue de son œuvre, tout contribuait à perpétuer

1. Sainte-Beuve, De la poésie et des poètes, en 1852, *Lundis*, V.

2. *Revue de Paris*, août 1853, Compte rendu de Jean Verdun. Cf. Flaubert, *Corresp.*, t. II, p. 313 : « Décidément l'article de Jean Verdun (que je crois de Jourdan, c'est une idée que j'ai) est plus bête qu'hostile... »

3. *Revue des Deux Mondes*, 1853, III.

un jugement, dont Louis Ménard en 1887[1] devait le défendre encore et dont Brunetière a fait justice[2].

Il n'est plus besoin de démontrer que Leconte de Lisle n'est pas un impassible. C'est surtout depuis sa mort qu'il s'est révélé au public, non seulement dans son œuvre et sa personnalité d'artiste, mais dans son intimité quotidienne. Successivement les souvenirs de J. Dornis, de Calmettes, le recueil de Guinaudeau, la publication de M.-A. Leblond, ont permis de mieux connaître l'homme. Sans doute l'œuvre vit toujours de sa vie propre, indépendante, objective. De plus en plus cependant il apparaît que, pour la comprendre, il faut atteindre sous son impassibilité apparente, sous son impersonnalité réelle, la sensibilité douloureuse et les aspirations ardentes qu'elle trahit. A mesure qu'on l'étudie de plus près, on y découvre l'auteur, qui a profondément vécu la vie de son temps, qui en a partagé les rêves et les déceptions.

A être mieux connu, l'auteur ne perd rien, et l'œuvre s'enrichit d'un sens nouveau. Il y a plus de vérité dans le reproche de modernisme que dans celui d'impassibilité. Les *Poèmes Antiques* s'éclairent d'un jour plus vif, si on les rattache au poète, et le poète à son époque.

Il n'y a pas à reprendre la biographie de Leconte de Lisle, qui est faite[3]. On a raconté son enfance rêveuse et élégiaque à l'île Bourbon, le séjour à Rennes, les démêlés du jeune étudiant en droit avec sa famille, la régularité des études sacrifiée à la vocation littéraire[4]. Rappelons pourtant une confidence du poète, transmise par J. Dornis : « Ceci pourrait s'intituler : *Comment la poésie s'éveilla dans le cœur d'un enfant de quinze ans.* C'est tout d'abord grâce au hasard heureux d'être né dans un pays merveilleusement beau et à moitié sauvage, riche de végétations étranges, sous un ciel éblouissant. C'est surtout grâce à cet éternel *premier amour*, fait de désirs vagues et de timidités délicieuses : cette sensibilité naissante, d'un cœur et d'une âme vierge, attendrie par le sentiment inné de la nature, a suffi pour créer le poète que je suis devenu, si peu qu'il soit... »

Ces premières effusions d'une sensibilité naissante s'épanchent dans ses lettres à Rouffet, dans ses vers à M^lle^ Beamish[5]. On y sent l'influence de Lamartine, celle de Brizeux, la gloire locale, le grand poète des cercles dinanais. Leconte de Lisle était roman-

1. *Critique philosophique*, 1887, I.
2. Brunetière, *Évolution de la poésie lyrique*, II, 1893.
3. Cf. Marius-Ary Leblond, *Leconte de Lisle*, 1906.
4. Cf. surtout J. Dornis, Tiercelin, M.-A. Leblond.
5. Cf. Leconte de Lisle, *Poésies et Lettres intimes*, publiées par Guinaudeau, 1902.

tique en 1840, comme à Paris on avait cessé de l'être depuis dix ans. Amour idéalisé, religiosité vague, aspirations indécises, forme harmonieuse et chantante, voilà ce qu'on trouve dans ses poésies de cette époque. Il méritait d'être englobé dans l'anathème dont Th. de Banville accablait les bardes pleureurs et les élégiaques aux rimes pauvres : « Pour Dieu! commencez par mettre un terme aux élégies quotidiennes que vous versez à pleines corbeilles sur la tombe de notre grand Hégésippe Moreau; économisez Gilbert; ne nous jetez pas Chatterton à la tête. Cessez cela et les autres jérémiades[1]... » Leconte de Lisle pleurait, lui aussi, sur Hégésippe Moreau, « pauvre jeune homme et noble poète[2] ».

Il y a loin du recueil Guinaudeau aux *Poèmes Antiques*. En 1852, Leconte de Lisle se pose en adversaire déterminé du romantisme de Byron, de la religiosité de Chateaubriand, de la rêverie mystique d'outre-Rhin, de la poésie écho banal des souffrances personnelles[3].

D'où vient une transformation aussi radicale, et quelles en sont les étapes? Comment s'explique l'amour fervent que Leconte de Lisle a voué à la Grèce antique? Quelles préoccupations, quelles influences l'ont amené à y transposer son idéal? Quelle est, dans cet idéal grec, la part des idées contemporaines, des sentiments personnels? Quel rapport y a-t-il entre l'inspiration antique et la personnalité de l'art? Telles sont les questions principales que cette étude a pour objet d'éclaircir.

I. — La Formation romantique.

Nous sommes mal renseignés sur les études de grec et de latin que Leconte de Lisle fit à Dinan et à Rennes. Il passa son baccalauréat en novembre 1838, se montrant « médiocre en grec (Homère), et assez bon en latin (Cicéron)[4] »; encore rendait-il hommage à la bienveillance de ses examinateurs. « Pendant les quelques années passées à Rennes, dit Calmettes, Leconte de Lisle fit une étude approfondie du grec, lut beaucoup d'histoire, visita la Bretagne, apprit l'italien[5]. » Que vaut cette indication? Il est peu probable qu'il ait fait du grec pendant les premières années de son

1. Th. de Banville, préface des *Cariatides*, 1842.
2. Guinaudeau, p. 64.
3. Préface des *Poèmes antiques*, 1852 (*D. P.*, p. 215).
4. Cf. M.-A. Leblond, p. 77.
5. Calmettes, *Leconte de Lisle et ses amis*, p. 5.

séjour en France. La préparation du baccalauréat, le temps donné à la vie mondaine, à l'amitié, à la poésie, aux lectures contemporaines, un peu plus tard la collaboration à *La Variété*, dont il devint bientôt directeur, collaboration active et variée, durent absorber ses loisirs. De grec et de latin il savait donc en 1840 ce qu'on en demandait pour le baccalauréat, rien de plus, c'est-à-dire peu. S'il en approfondit l'étude, ce ne fut qu'à partir de 1841, au moment où *La Variété* cessa de paraître, quand il abandonna définitivement le droit, « ignoble fatras », qui, comme à Flaubert, « lui fait monter le dégoût à la gorge », pour être assidu aux cours de la Faculté des Lettres. Il n'en eut même pas le temps, car il ne tarda pas à quitter Paris, où il ne rentrera qu'en 1845.

Mais s'il ne pratiqua pas à Rennes les auteurs grecs, il se mêla avec ardeur au mouvement littéraire de son époque. Jusqu'à quel point a-t-il profité pour sa culture personnelle des idées qui s'agitaient autour de lui? Jusqu'à quel point a-t-il puisé dans l'atmosphère contemporaine les éléments de la rénovation qu'il fit de l'idéal grec?

Vers 1840, les critiques sont unanimes à déplorer le désordre littéraire de l'époque. Ils constatent une « lassitude générale » en fait de poésie [1], et en voient la cause dans l'influence néfaste de la presse industrielle aussi bien que dans les excès du romantisme.

De bien des côtés on signale ces excès. Le fameux manifeste de Nisard contre la littérature facile en avait donné l'exemple. Depuis, on va répétant que « le public est fatigué de tant d'apothéoses personnelles, fatigué d'ouïr tant de voix de plus en plus intérieures [2] »...

Les romanciers ne visent qu'à la production intensive. « Ce qui convient, selon les grands génies contemporains, c'est de servir le public selon son goût, tout de suite, de lui en donner pour son argent... L'argent, voilà l'idéal de cette littérature bâtarde que nous accusons [3]... » Voilà pourquoi « sous prétexte de fantaisie on invente l'histoire; on fait de Louis XI un tigre et tous les prêtres amoureux. Même exagération dans la peinture de la vie privée. La vérité devient ici la réalité horrible et vulgaire de *La Gazette des Tribunaux* [4]. » Et sans doute Dumas et Süe, sinon G. Sand ou Mérimée, méritaient bien ces critiques. Quant au drame, il a pour but « de démontrer la supériorité du laid sur le beau »...

1. *Revue de Paris*, 1840, I.
2. *L'Artiste*, 1840, I (Chaudes-Aigues, *L'état présent de la littérature*).
3. *Id.*, 1842, I (*De la décadence du roman contemporain*).
4. *Id.*, 1840, I (Chaudes-Aigues, *L'état présent de la littérature*).

Ces plaintes ne datent pas de 1840. A ce moment elles étaient déjà anciennes. Après avoir signalé le mal, quel remède indique-t-on?

Le voici : donner à l'art un autre but que l'égoïsme et la fantaisie. Comment? Par un retour aux études classiques.

« Après les abus que l'on a faits, après les échauffements de pensée et de style que l'on s'est donnés, ce serait un excellent système que de revenir un peu à la simplicité par le chemin de l'étude. Après l'excès, le régime[1]. » On ne reviendra à cette simplicité qu'en revenant à la culture classique et au goût du XVII^e^ siècle. « Il conviendrait de retourner vers Corneille ou vers Racine, vers Bossuet ou vers La Fontaine, non pour les imiter ou les reproduire, mais pour savoir comment on a fait fausse route. La ligne! la ligne! le dessin! l'harmonie[2]! » On le voit : ce sont là les conseils de classiques attardés; ils renvoient à Racine ou à Bossuet, non aux Grecs ou aux Latins. La simplicité qu'ils préconisent risquera fort d'être celle de Ponsard : « Selon moi, dit-il dans la préface de son poème homérique, la traduction de Madame Dacier est un chef-d'œuvre. Ses phrases ont l'ampleur et la facilité du style grec; ses négligences même ne sont pas sans charme, enfin l'esprit d'Homère y revit dans sa grâce ingénue[2]... »

Un peu plus précis est le conseil que *Le Constitutionnel* donne à V. Hugo au lendemain de son échec à l'Académie. « Si j'avais quelque influence sur M. V. Hugo, qui s'est trompé sur la nature et la portée de son talent, je lui conseillerais, dans l'intérêt de sa renommée, de s'associer au mouvement littéraire dont la tendance est de nous ramener vers l'étude des antiques modèles, l'imitation d'une nature choisie, le culte du beau, qui n'a jamais cessé, à certaines époques privilégiées, d'être la religion des artistes[3]. »

Sainte-Beuve met en relief[4] les deux événements littéraires de l'époque : le succès de Rachel, le succès de *Lucrèce*. En même temps il se remet à l'étude des Alexandrins, de Méléagre, d'Apollonius de Rhodes. Il réfute l'auteur d'un factum contre André Chénier. Il détermine le sens de ce retour à l'antique : tandis que le succès de Talma était dû à l'allure romantique, « à la réalité à demi shakespearienne » qu'il savait donner aux personnages de la tragédie classique, on a surtout applaudi chez Rachel « au retour à l'antique, à la pose majestueuse, à la diction pure, à la

1. *L'Artiste*, 1840, I (Chaudes-Aigues, *L'état présent de la littérature*).
2. Cf. Cuvilier-Fleury, De la simplicité homérique, *Débats*, 10 et 24 oct., 21 nov. 1852.
3. *Constitutionnel*, 5 mars 1840.
4. Sainte-Beuve, Quelques vérités sur la situation en littérature, *Portraits contemporains*, II (Article de 1843).

passion décente et à la nature ennoblie, à ce genre de beauté enfin qui rappelle les lignes de la statuaire ». Dans l'œuvre de Ponsard et dans son succès, Sainte-Beuve voit « une sorte d'hommage rétrospectif à des formes abolies ».

Cette réaction classique n'est pas spéciale au théâtre. Elle s'étend à la poésie, où l'on surprend, à côté des imitations si fréquentes de Lamartine, de Musset, de Hoffmann, des imitations de Chénier dans les recueils de A. Houssaye, de Charles Coran, d'Amédée Renée. Elle envahit la peinture, où apparaissent les néo-grecs, les néo-latins, les pompéistes, qui restituent dans leurs toiles des scènes de la vie antique, en s'inspirant des fouilles d'Herculanum et de Pompéi. Gérôme peint la maison grecque et les temples de Pœstum. Et Pœstum est très à la mode en poésie comme en peinture.

Ce retour au classicisme, marqué par la chute des *Burgraves*, résulte de la lassitude provoquée par les excès du romantisme. Il est en majeure partie l'œuvre de l'école du bon sens. Il n'est en aucune manière un retour à l'inspiration antique. Ponsard choisit un sujet romain parce qu'il veut faire une tragédie classique, absolument comme les romantiques, vingt ans plus tôt, se tournaient vers le moyen âge par dégoût du classicisme. Il n'y a pas dans son œuvre le moindre rajeunissement de l'antiquité. Il la voit à travers un idéal faussement classique de beauté abstraite et moyenne. Elle reste pour lui le modèle conventionnel, imposé par la tradition de Racine et de Voltaire, et il l'imite à son tour, précisément dans ce qu'il a de conventionnel. Il lui emprunte des règles, des procédés, des formules.

Il faut se garder pourtant de négliger tout à fait l'œuvre de Ponsard. L'éclat de son succès prouve qu'elle répondait à un besoin du public. Après les outrances romantiques, on éprouvait la nécessité de revenir à un art plus sobre, plus serré. Si on bannit la couleur, on réclame du moins la ligne et le dessin. Avec le classicisme apparaît de nouveau le souci de la composition régulière et de la forme achevée.

A part ce souci, rien de commun entre la réaction classique de 1843 et l'œuvre de Leconte de Lisle. Faisant allusion aux *Burgraves*, il disait plus tard : « La grandeur et la beauté de cette légende tragique ne furent pas comprises. Une réaction passagère, insignifiante en elle-même et quant à ses résultats prochains, sévissait à cette époque et pervertissait le goût public[1]. » C'étaient là les sen-

1. *Discours sur V. Hugo*, prononcé à l'Ac. fr. le 31 mars 1887. Cf. *D. P.*, p. 302.

timents de l'étudiant de Rennes; et il n'était pas le seul à juger ainsi[1].

Mais les romantiques eux-mêmes se réclamaient des Grecs et des Latins.

Si le romantisme s'était présenté à l'origine comme une réaction violente contre l'imitation des anciens, c'est que les anciens représentaient la tyrannie des règles. Tandis que les attardés et les timides, Lemercier, Ancelot, Lebrun, Casimir Delavigne, cherchent par une théorie de juste milieu à élaborer un système dramatique, où « l'audace serait réglée par la raison », tandis que Talma soutient vainement de son génie les pièces d'Arnault, de Joüy, de Pichat ou de Viennet, les romantiques se délivrent de la servitude du goût classique en proclamant la liberté de l'art. Ils brisent les cadres dans lesquels il fallait jusqu'alors que, pour être bonne, une production littéraire dût entrer. Du même coup ils repoussent les vieux modèles.

Au fond cependant ils combattaient moins les anciens que la manière dont on les imitait. Cette imitation était devenue purement formelle[2]. Certains chefs-d'œuvre étaient considérés comme les types invariables du beau, et tout écrivain était tenu de suivre les préceptes que les critiques avaient tirés de l'étude de ces chefs-d'œuvre. Les anciens symbolisaient pour les romantiques un goût étroit, minutieux et gênant, des entraves qu'ils avaient brisées. Comme en même temps les littératures étrangères envahirent la France de tous côtés, on put croire que le romantisme se définissait par l'imitation des étrangers ou du moyen âge, le classicisme par l'imitation des Grecs ou des Latins, de Boileau ou de Racine.

Mais Musset faisait remarquer déjà dans les lettres de Dupuis et Cotonet que le mélange du grotesque et du sublime, du tragique et du bouffon, et bien d'autres nouveautés se trouvaient déjà dans Aristophane. Le premier moment d'effervescence une fois passé, les romantiques s'en aperçurent à leur tour. Longtemps avant que Philoxène Boyer donnât, en collaboration avec Banville, son *Feuilleton d'Aristophane* (1852), Meurice et Vacquerie faisaient jouer à l'Odéon (21 mai 1844) une traduction en vers de l'*Antigone* de Sophocle. Dans la préface de la pièce, publiée quelques mois après, ils combattaient au nom de Sophocle les prétendus imitateurs de Sophocle, et ils révélaient le vrai sens des tragédies grecques.

1. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1843, IV : « Mlle Rachel, le poète inspiré, et, il faut bien le dire, le seul vrai poète qu'ait produit jusqu'ici la réaction classique... » (Ch. Magnin, reprise de l'*Oreste* au Théâtre-Français.)

2. Cf. Louis Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique*, 1897.

« La pire de toutes les erreurs où l'on pût tomber à l'endroit des tragédies grecques, disent-ils, ce serait de les prendre pour des tragédies. » La simplicité traditionnelle, qui fait asseoir Cinna sur un tabouret, est peu dans le goût et les habitudes antiques. « Toutes les curiosités de la mise en scène antique », la thymélé, le proscenium, les évolutions du chœur, dépassent de beaucoup le « matérialisme » et le « spectacle » qu'on a si vivement reprochés au drame moderne. Comme le drame moderne, le drame antique mêle la comédie à la tragédie dans la même action; il a créé les personnages de Pélée dans *Andromaque*, du portier dans les *Choéphores*. Ce mélange n'existe pas seulement du fait que des personnages de conditions diverses se coudoient dans la même pièce; il se rencontre jusque dans un même personnage qui est à la fois comique et tragique, comme il y a chez V. Hugo du bouffon dans *Cromwell*; tel est Hercule dans *Alceste*, et Cadmus dans les *Bacchantes*. La même analogie se retrouve dans la familiarité des figures et du style, dans l'étalage des souffrances physiques.

D'une façon générale, tout ce qu'on a reproché au théâtre du XIX^e^ siècle, profusion de meurtres et de suicides, entassement de cadavres sur la scène, tout peut s'autoriser du théâtre antique. « Nous voulons, disent les auteurs de la préface, constater une chose : l'intime parenté de la forme actuelle et de la forme grecque sur tous les points où on a nié la forme actuelle. »

Voilà la littérature grecque devenue littérature romantique, accueillie à titre de littérature étrangère : on va à ses poètes et à ses dramaturges, comme à Byron ou à Shakespeare. Gérard de Nerval, un autre romantique non moins ardent, montre le même enthousiasme. Il écrit, à son retour de Grèce : « Oui, c'est un siècle intelligent que celui où l'on préfère Homère à Virgile, Aristophane à Térence, Sophocle à Sénèque le tragique. Si grande que soit en elle-même l'époque de Louis XIV, elle n'a pu laisser, en qualité d' « inimitable », qu'une école amoindrie ou forcément stérile. Mais n'est-ce pas un progrès immense dans l'éducation de notre public que de pouvoir apprécier directement les beautés antiques, sans le secours d'une imitation appropriée au goût français? Le goût français nous a montré longtemps des déesses en tonnelet et des héros en catogan; il a plaqué les amourettes de la cour du XVII^e^ siècle sur le canevas grandiose des drames de l'antiquité; il a fait Hippolyte galant, Oreste sensible, Achille langoureux. Oh! de grâce, désormais tâchons de n'avoir pas plus de goût que le peuple dont nous n'avons encore égalé ni la

sculpture, ni l'architecture, ni probablement les tragédies[1]... »

Ainsi le romantisme, après avoir fait le tour des littératures étrangères, revenait à la littérature antique. Mais, au lieu de l'accepter comme un héritage que lui léguaient les classiques, il la faisait sienne. Il allait aux Grecs plutôt qu'aux Latins, à Homère plutôt qu'à Virgile, et il allait aux sources directement. Heureux de donner un passé à sa bruyante révolution littéraire, il se rattachait aux anciens : « On peut reconnaître si c'est le drame qui est un art de rencontre sans racines dans le sol. L'œil le moins ouvert peut voir si c'est la tragédie qui descend des tragiques grecs, et si l'étiquette fait le vin. Le drame et la tragédie sont une bonne fois en présence : d'un côté, Eschyle, Sophocle, Euripide, Shakespeare, Calderon, Gœthe, Schiller, Hugo; — de l'autre, Racine. Lequel des deux est l'accident[2]? »

Si les romantiques pouvaient ainsi reconnaître leur idéal dans l'idéal grec, c'est que la conception de la Grèce avait été entièrement renouvelée. Meurice et Vacquerie, en parlant du décor des Grecs, ne surprenaient pas les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, à qui Ch. Magnin[3] avait révélé les détails de la mise en scène chez les anciens. Les savants français[4] familiarisaient le public avec une antiquité plus colorée, plus vivante, dont la révélation était due surtout au romantisme allemand.

Wolf avait apporté dans ses *Prolégomènes* l'idée essentielle qui révolutionna les études grecques : l'idée que l'antiquité est un tout organique, complet et harmonieux dans ses parties, et qu'il faut la restituer dans son ensemble. Pour étudier ce qui reste des littératures grecque et latine, il montrait que la critique doit avoir dans l'esprit une idée générale du monde ancien, que c'est le seul moyen de les comprendre. Cette idée devint l'idée directrice de

1. *L'Artiste*, 1844, II.

2. Meurice et Vacquerie, préface d'*Antigone*.

3. *Revue des Deux Mondes*, 1840. Série d'articles de Ch. Magnin sur la mise en scène chez les anciens.

4. Il n'y a pas d'histoire de l'hellénisme au XIX^e^ siècle. On trouve des indications dans :

Hillebrand, préface à la traduction de la *Litt. grecque* d'O. Müller, 1865.

Egger, *L'Hellénisme en France* (cf. surtout les deux appendices : « D'une renaissance nouvelle des études grecques et latines au XIX^e^ siècle », p. 397 et suiv., et « De l'état des études de langue et de littérature grecques en France dans les trente dernières années », p. 441 et suiv.).

Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique*, 1904. Introduction (sur l'histoire de la philologie au XIX^e^ siecle).

Georges Radet, *L'Histoire et l'Œuvre de l'École française d'Athènes*, 1901. Cf. les *Revues* et, en premier lieu, le *Journal des Savants*, les travaux d'édition et au premier rang ceux de Firmin-Didot.

toute l'école historique, de Niebuhr, de Bœckh et d'O. Müller. Par l'examen et la comparaison des documents littéraires, ces savants cherchèrent à reconstituer la vie religieuse, morale et sociale des nations disparues.

De là une manière tout à fait neuve de lire les anciens. On ne se contentera plus d'admirer chez eux un langage harmonieux, de belles sentences ; on verra dans leurs œuvres autre chose que le caractère d'art; on les considérera comme des expressions de la vie antique. On voudra se refaire à leur contact une âme antique; on voudra surtout retrouver le sentiment religieux de l'antiquité pour goûter une poésie essentiellement religieuse. On sera aidé dans cet effort par la révélation qu'apportait sur la production poétique l'essor d'une poésie originale. On se rendra compte que le mystère de cette création échappe à l'intelligence analytique. On pénétrera ainsi dans l'intimité de ces littératures primitives, qui était restée fermée à la culture classique du XVIII[e] siècle français.

M[me] de Staël[1], et plus encore Benjamin Constant[2] vulgarisèrent en France ces idées. Ce dernier insiste sur la nécessité de distinguer, pour éclaircir l'histoire des religions, entre le sentiment religieux, inhérent à la nature humaine, et les formes religieuses, changeantes et perfectibles. « La religion est la langue universelle de la nature, exprimée par différents signes, différents symboles et rites[3]... » Il profite largement des travaux allemands et reconnaît tout ce que la mythologie leur doit : « On leur doit de connaître l'antiquité dans sa profondeur et dans son charme. Nos érudits avaient étudié les monuments et les traditions des temps écoulés, comme les couches d'un monde sans vie, ou les squelettes d'espèces détruites. Les Allemands ont retrouvé dans ces traditions et ces monuments la nature de l'homme... La Grèce et l'Orient, dans les écrits de Fréret, de Dupuis, de Sainte-Croix, ressemblent à des momies desséchées. Sous la plume de Creuzer et de Görres, ces arides momies deviennent d'élégantes et admirables statues, dignes du pinceau de Phidias et de Praxitèle[4]... » Et il annonce, « non sans une satisfaction véritable », la traduction par Guigniant de *La Symbolique* de Creuzer.

Si la mythologie de Dupuis ressemblait à une « momie desséchée » (elle interprétait pourtant à la façon stoïcienne les mythes grecs, comme des phénomènes physiques), c'est qu'elle était un système

1. M[me] de Staël, *De l'Allemagne*, 1813.
2. B. Constant, *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, 1824-1831.
3. *Ib.*, I, p. 135.
4. *Ib.*, I, p. 136.

intellectuel. Sous la poussée du romantisme allemand, on comprit que les religions n'étaient pas des produits de l'intelligence, mais l'expression d'un sentiment créateur et spontané, plus fécond que toute analyse et toute dialectique, le sentiment religieux.

On devrait beaucoup à B. Constant pour avoir ruiné le système de Dupuis, « qui semblait avoir décidé des idées en France sur cette matière, et pour qui tous les dieux et les héros, depuis Osiris jusqu'à Mahomet, n'ont été que le soleil et les astres[1] »... Mais le détail même du livre est riche d'idées suggestives.

Nécessité de distinguer les époques dans l'étude des religions, de ne pas confondre celle d'Homère avec celle de Pindare, celle des Grecs et celle des Romains, de reconnaître sous la similitude des noms la différence des caractères moraux et des attributs religieux, — importance des traditions et des fables populaires, plus révélatrices que les hypothèses des savants ou les doctrines des philosophes, « car elles ont décidé de la vie morale des peuples, elles ont préparé et amené toutes les luttes, toutes les guerres[2]... », — intérêt qu'il y a à suivre de près les modifications constantes que le progrès de la civilisation apporte au sens des allégories et des mythes, — indépendance du polythéisme grec à l'égard de la tyrannie sacerdotale, — autant d'idées qui ne se perdront pas, dont Louis Ménard recueillera la substance, et dont sera imprégné Leconte de Lisle.

Ces idées se répandirent d'autant plus vite que les intermédiaires devinrent plus nombreux. Ce furent d'abord les hellénistes et les mythologues français[3]. Ce furent aussi ceux qui, comme Quinet, subirent profondément l'influence allemande. Elles se traduisirent par un mouvement très net de retour aux poésies primitives et populaires.

M^me^ de Carlowitz, qui traduisait en 1844 l'*Histoire de la poésie des Hébreux*, de Herder, écrivait dans sa préface : « Cet ouvrage, ainsi que tous ceux dont Herder a doté l'Allemagne, prouve que le zèle infatigable avec lequel il sondait les mystères de la langue hébraïque, tenait moins à son amour pour elle qu'à son penchant inné pour l'étude de tout ce qui concerne le monde primitif, l'origine des connaissances des hommes, et leur marche à travers l'enfance et la première jeunesse de l'esprit humain. Cette étude devait nécessairement le faire remonter à celle de la Bible... »

« Fait curieux de l'histoire littéraire », dit Renan, « que la vraie

1. B. Constant, *op. cit.*, I, p. 180.
2. *Ib.*, I, p. 201.
3. Cf. p. 18, note 1.

fureur qui s'est emparée du goût de notre temps pour les époques non classiques. Non qu'on ne porte quelque intérêt aux littératures grecques, latines, françaises, mais c'est surtout aux époques anté-classiques et post-classiques qu'on les cultive. Cela seul a vogue [1]... »

Même tendance à la Sorbonne ou au Collège de France. Ampère, Philarète Chasles étudient les littératures du Nord ; Quinet parle de la Renaissance dans l'Italie méridionale et écrit dans la *Revue des Deux Mondes* [2] une série d'articles sur les épopées indiennes, grecques, romaines et françaises. Que Saint-Marc Girardin, en compagnie des critiques spirituels et académiques, continue la tradition de La Harpe et des Geoffroy, Ampère et Fauriel se font une autre idée de leur tâche. Ils remplacent la critique esthétique par l'étude historique des textes. Au lieu d'en tirer des règles de grammaire ou des canons de beauté littéraire, ils les interrogent sur ce qu'ils révèlent du passé. De ce point de vue, la littérature intéressante n'est plus la littérature portée à son point de perfection, c'est la littérature dans ses origines ou sa décadence.

On s'attache de préférence aux origines, car les races y apparaissent dans la verdeur puissante de la jeunesse. *L'Avenir de la Science* reflète bien tout ce qui avait alors filtré chez nous du romantisme allemand. Renan y insiste sur la distinction « entre l'âge primitif, âge de spontanéité, où les facultés, dans leur fécondité créatrice, sans se regarder elles-mêmes, par leur tension intime, atteignaient un objet qu'elles n'avaient pas visé ; et l'âge de réflexion, où l'homme se regarde et se possède lui-même, âge de combinaison et de pénibles procédés, de connaissance antithétique et controversée... L'histoire primitive, les épopées et les poésies des âges spontanés, les religions, les langues n'auront de sens que quand cette grande distinction sera devenue monnaie courante [3]... »

Cette littérature première, toute belle, toute naïve, a deux caractères propres. Elle est collective. L'homme s'efface devant l'humanité. L'épopée, la vraie, n'est pas la création artificielle d'un individu, mais l'expression de tout un peuple. « Elle existe avant d'être faite. » Idée familière à Quinet et aux esprits originaux de ce temps. En matière épique, le génie de la nation est le véritable auteur, et le poète n'est que « le scribe qui écrit sous la

1. Renan, *Cahiers de Jeunesse*, 1845-46.
2. *Revue des Deux Mondes*, 1843.
3. Renan, *L'Avenir de la Science*, pensées de 1848, p. 259. — Renan doit peut-être cette distinction aux Allemands : mais elle est de Condillac qui reconnait trois époques : spontanéité sans réflexion, époque barbare; spontanéité et réflexion, époque classique; réflexion sans spontanéité, décadence. (G. L.).

dictée du peuple, qui lui raconte de toutes parts ses beaux rêves[1] ».

Cette poésie collective est en même temps une poésie religieuse. Quinet consacre tout un livre, *Le Génie des Religions* (1842) à le démontrer. Il aspire à dépouiller l'homme moderne et à retrouver en lui-même « le fond encore vivant » des vieilles croyances. I voit dans la religion l'élément le plus profond et le plus intime de tous les peuples. Elle détermine à ses yeux et elle explique la constitution politique et sociale, les arts, les lettres, les systèmes philosophiques. Elle est « ce génie éternellement présent, dont se forme la substance même des peuples ». Dans *Prométhée* (1838), il peint la figure de l'humanité religieuse, « qui se crée des dieux nouveaux à mesure qu'elle progresse ».

L'épopée en effet n'est pas morte avec les civilisations disparues. Ballanche dans *Antigone* et dans *Orphée*, Lamartine dans *Jocelyn* et dans *La Chute d'un Ange*, Quinet dans *Ahasvérus*, Laprade dans *Psyché*, écrivent le poème de l'humanité souffrante et tourmentée d'idéal. Al. Soumet, dans la *Divine Épopée*, œuvre à la fois humanitaire et cosmogonique, prétend « animer la matière, lui donner une voix, faire converser l'étoile et le brin d'herbe, l'ogive et le plein-cintre, supprimer le temps, habiter l'infini[2] »... Un peu partout on sent une infiltration de panthéisme, qui vient des spéculations allemandes, et dont les bons esprits s'inquiètent[3]. La notion du divin tend à quitter le ciel théologique, pour devenir immanente à l'univers et à l'histoire humaine.

Ainsi la philosophie de l'histoire agrandissait le passé, présentait l'humanité sous un jour nouveau. Comment la Grèce n'aurait-elle pas profité de cette rénovation?

« Dans un temps où les sujets tirés de l'antiquité sont livrés à un discrédit presque universel, dit Quinet dans la préface de *Prométhée*, comment oser représenter à des lecteurs sensés les dieux usés de l'Olympe? » Mais il ajoute : « Je pourrais dire à cet égard que la connaissance des sociétés anciennes ayant été transformée par diverses découvertes ou par des interprétations plus profondes, c'est, en quelque sorte, une antiquité nouvelle qui

1. Renan, *Cahiers d'Enfance et de Jeunesse*, 1845-46.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1844, I. Paulin Limayrac, *De la poésie symbolique sociale.*

3. *Revue de Paris*, déc. 1836 : « Si vous voulez que je passe en revue nos forces intellectuelles, je vous montrerai l'Allemagne en France, et le mysticisme hégélien prêché, non sans succès..., le panthéisme classique de Gœthe arboré par quelques adeptes. » (Philarète Chasles.) — Et. Saisset, *Essais sur la philosophie et la religion au XIX^e siècle*, Paris, 1845. « Le clergé s'inquiète beaucoup de l'invasion récente des spéculations allemandes dans notre pays. Derrière le panthéisme de Schelling et de Hegel, il voit l'exégèse de Strauss... » — Cf. Baldensperger, *Bibliog. critique de Gœthe.*

s'offre à l'imagination des hommes de nos jours... » Il prêchait d'exemple, et Laprade, dans sa *Psyché*, l'imitait bientôt.

Cette antiquité nouvelle est celle dont Meurice et Vacquerie se réclamaient au nom du romantisme. Renan disait avec eux[1] : « C'est une erreur de mouler l'idée qu'on se fait de la littérature grecque sur le type froid et compassé qu'on se fait des littératures classiques. Cette littérature est vraiment originale et primitive ; production naïve de l'humanité, représentant une de ses faces à son enfance. Aussi rien de moins classique que ses chants spontanés, primitifs, ses odes, etc. » La vraie littérature grecque est celle d'Eschyle, d'Homère, de Pindare, non celle d'Euripide et des Alexandrins. Elle ressemble à notre vieille littérature du moyen âge, non à celle du XV^e^ siècle : « L'*Odyssée* d'Homère, le lotus, Scylla et Charybde, tout cela se retrouve identiquement dans le voyage de Saint Brandan. Tout cela également mythique, fables primitives, de même couleur, sauf la différence de climat... » On n'oppose plus l'inspiration antique à l'inspiration du moyen âge ; on est frappé au contraire des ressemblances qu'offrent entre elles les poésies primitives. On oppose Homère, la Bible, la poésie chevaleresque, toute littérature qui reflète l'idéal des races jeunes, aux littératures réfléchies des âges critiques.

On ne peut douter, en lisant la Préface des *Poèmes Antiques*, qu'elle ne soit inspirée de cet esprit et nourrie de ces idées.

Par quel développement intérieur de sa pensée, sous quelles influences extérieures le poète en a-t-il pris conscience? Ainsi se pose le problème de sa formation intellectuelle et de son éducation artistique. Et d'abord, jusqu'à quel point s'en est-il imprégné à Rennes?

Les vers, les contes, les articles de critique, qu'il a publiés dans *La Variété*, révèlent une très vive curiosité d'esprit. Il connaît de la littérature allemande Schiller, Gœthe, Jean-Paul Richter, à qui il emprunte des épigraphes pour ses pièces, Henri Heine, dont il admire « les remarquables études sur le génie de l'Allemagne », — de l'Angleterre Walter Scott, dont les romans ont passionné son enfance, Byron, Sheridan, — de l'Italie Pétrarque, Tasse, Dante, qui fait à la Faculté l'objet des cours de M. Ch. Labitte.

Ce sont les lectures courantes d'une romantique. Il y apporte un esprit personnel et des tendances précises, unissant à une grande ardeur de curiosité un sens assez juste des pays et des

1. Renan, *Cahiers de Jeunesse*, 1845-46.

époques. Il rapproche Sheridan et Hoffmann, en qui il voit les instruments d'une même réforme intellectuelle, celui-ci essayant de « ramener la mélancolie outrée qui caractérise les Allemands aux beautés plus réelles d'une pensée sévère[1] », celui-là faisant de son côté la guerre à l'artificiel[2]. De ces deux écrivains, qui font la transition entre le XVIII[e] et le XIX[e] siècle, il rapproche André Chénier.

Il regrette de ne pas trouver chez lui une inspiration chrétienne, un souffle spiritualiste et religieux; il salue M. de Lamartine, « l'esprit puissant et harmonieux qui lui a succédé pour la gloire de notre France »... Mais il admire dans l'œuvre de Chénier comme dans celle de Ronsard une renaissance du lyrisme. « La poésie, inspiration créatrice et spontanée, sentiment inné du grand et du vrai, n'existait plus alors, nous le croyons... Elle était morte dans les dernières années du XVII[e] siècle. A l'énergie avait succédé l'inerte timidité académique, à la spontanéité du génie la lente réflexion, à Corneille Racine... L'intelligence primitive qui enfanta *Le Cid* et *Polyeucte* n'eut point de successeur »... Si André Chénier fut à son tour un vrai lyrique, c'est qu'il puisa chez les Grecs, « chez Pindare et Anacréon, à la source d'une poésie vive et primitive[3] »...

Leconte de Lisle goûte dans George Sand la fraîcheur, l'élan instinctif du sentiment, une certaine naïveté d'idéalisme et le besoin de concevoir dans l'homme et dans l'univers une souveraine harmonie. Il a comme elle « une intelligence ardente, de bons et généreux instincts, le désir du bien et du beau ». Mais il souffre de la vie, il craint pour l'avenir, il ressent parfois « l'ennui profond des hommes et des choses ». L'égoïsme du siècle le révolte, « de ce siècle qui ne reconnaît que l'or pour Dieu et qui foule aux pieds tout adorateur du vrai et du beau, ne pliant pas le genou devant l'infâme idole et ne sacrifiant pas à la vénalité la pureté intérieure de son âme ». Mais il garde, malgré les froissements de ses dégoûts, la conscience de son devoir humain, et il considère « le découragement de la vie comme un suicide moral[4] ».

Son idéal républicain se confond avec les aspirations d'un christianisme humanitaire. Il adresse des strophes vibrantes à Lamennais, qui, par l'espoir et l'amour, « a réveillé d'un éclair

1. *La Variété*, article sur Hoffmann, p. 48.
2. Allusion au *Critic*, parodie des faux imitateurs de Shakespeare.
3. *La Variété*, article sur Chénier, p. 129.
4. Cf. Guinaudeau, *passim*, p. 90, 65, 23, 216.

ardent le monde enseveli dans sa tristesse », qui l'a sauvé en lui montrant dans les ténèbres l'étoile de la liberté, qui l'a rajeuni : grâce à lui, la nature est redevenue vivante; l'Océan a de nouveau fait entendre sa forte voix. Prophète, il a fait jaillir dans les jours sombres

> Un radieux soleil de jeunesse et de fête
> Sur notre vieille humanité[1] !

Leconte de Lisle trouve aussi dans *Lélia*, comme dans *La Chute d'un Ange*, œuvres pour lesquelles il a une secrète préférence[2], comme dans l'*Ahasvérus* et le *Prométhée* de Quinet, comme dans l'*Orphée* de Ballanche[3], comme dans le *Faust* de Gœthe, l'angoisse de l'humanité en proie au doute, le tourment de l'esprit humain à la recherche de Dieu[4]. Il aime à y suivre « la métempsycose de l'esprit, les phases que l'esprit humain parcourt pour accomplir ses destinées perfectibles et arriver à ses fins par la voie de la Providence et par ses épreuves sur la terre[5] ». L'auteur des « Trois harmonies en une » approfondit à leur contact cette religiosité un peu vague qui dans *La Variété* pouvait passer pour chrétienne, et qui se précisera bientôt dans un sens humanitaire et social.

Mais n'est-il pas permis de croire qu'il dut beaucoup à Ch. Labitte? Nous savons qu'il suivait assidûment ses cours. Peut-être le professeur de Rennes fut-il pour lui le premier initiateur. Esprit très ouvert aux suggestions du dehors, appliquant lui aussi la méthode historique à la critique littéraire, il s'intéressait plus que personne aux littératures primitives. Il signale les voyages de M. Marmier, qui « se dévoue en poète et avec amour à ces lointaines études[6] » (les poèmes du Nord); il rappelle comment, depuis Ampère, l'attention de la France s'est portée vers les littératures de l'Islande, de la Suède, du Danemark et de la vieille Allemagne.

Ch. Labitte faisait à Rennes un cours sur Dante. N'y a-t-il pas

1. *La Variété*. La pièce manque dans la collection de la B. N. Elle est citée par Baguenier-Desormeaux, *Ouest artistique et littéraire*, 15 sept. 1894.

2. Comme en témoignent le recueil de Guinaudeau et les articles de *La Variété*.

3. On sait combien Ballanche était lu alors. Cf. *Revue de Paris*, 1844, IV, à propos de la réception de Saint-Marc Girardin à l'Académie : « On aurait pu choisir le successeur de M. Campenon parmi des écrivains philosophiques tels que M. Michelet et Quinet, tous esprits créateurs et féconds dont le talent a reçu la consécration de l'opinion. Mais l'Académie a cela de particulier qu'elle ne reçoit jamais ses influences de la sympathie publique... » On voit que Quinet était, lui aussi, très en vogue.

4. Cf. *La Recherche de Dieu* dans *La Phalange*, 1846, I.

5. Cf. la Préface de *Jocelyn*.

6. *Revue des Deux Mondes*, 1840, III.

un souvenir de ses leçons dans les vers que Leconte de Lisle adresse au poète italien, et qui manifestent, avec le dégoût de son époque avilie par l'industrie, le regret des époques créatrices d'art et de génie :

Ils dorment pour toujours, ces siècles de splendeurs,
Dont le génie enfant domine nos grandeurs;
Où Dante, où Raphaël, l'aigle à côté de l'ange,
Où le sculpteur géant qu'on nomma Michel-Ange,
Se partageant enfer, cieux, larmes et rayons,
Semblent dans le passé d'immenses visions!
Ils dorment pour toujours dans le divin abîme,
Ces temps miraculeux où régnait l'art sublime.
. . . . . .
. . . . . .
Sans force, sans beauté, notre âme dépendante
A rêvé le retour de l'épopée ardente,
Oublieuse qu'un jour le sombre Alighieri,
Cet immortel torrent, de pleurs amers nourri,
L'emporta dans l'enfer en sa funèbre course,
Puis, comme épouvanté, remonta vers sa source,
Et, glorieusement gonflant ses flots hardis,
Se perdit avec elle au divin paradis[1]...

Rien d'étonnant à ce qu'un poète, qui croit si profondément à la vertu de l'inspiration, n'estime pas que la forme se suffise à elle-même. Aussi n'aime-t-il pas les écrivains qui, comme Gautier, « font de l'art pour l'art à l'aide d'un style plus ou moins original »; il réserve à Casimir Delavigne l'ironie qu'un pur romantique ne ménage pas au poète « académicien et correct », qui « a prodigieusement d'esprit, mais à qui un peu de génie vaudrait mieux[2] ». « Racine lui-même avec *Phèdre* et *Athalie*, ces deux magnifiques expressions antiques, ne révèle qu'une prodigieuse puissance de forme, rien de plus[3]. » Or la poésie ne se rénovera point par la forme. Si Chénier est apparu à la fin du XVIII[e] siècle « comme un phare sauveur, comme l'admirable écho de chants merveilleux et séculaires, c'est qu'il a réveillé l'inspiration pleine de sève et de feu, mille fois plus fraîche et plus vivante qu'elle ne l'avait jamais été[4] ». Il le compare à Corneille : tous les deux sont au même titre des intelligences originales et primitives.

Par tous ses goûts, Leconte de Lisle se rattache manifestement

1. *La Variété*, A Rouffet, La gloire et le siècle, p. 170.
2. *La Variété*, article sur Sheridan, p. 66.
3. *Ibid.*
4. *La Variété*, article sur Chénier, p. 129.

à la génération romantique, dont il partage les croyances littéraires et la foi sociale. Il est en un mot tout justement le contraire d'un « formiste[1] ». On sentirait mieux pourtant les liens qui rattachent le romantique de Rennes au Parnassien qu'il sera plus tard, si on remarquait que déjà en 1841 il pousse loin le souci de la forme, et que des préoccupations d'art, de métier même, se font jour à travers l'inspiration lamartinienne.

Il est vrai que si le critique de 1864[2] reproche à Lamartine de n'avoir pas eu le respect religieux de l'art, le critique de 1840[3] le déclare « grand par le sentiment comme par la forme ». Mais Lamartine ne le satisfait pas entièrement. Il trouve, que dans *Jocelyn*, l'auteur « a sacrifié souvent la douce et gracieuse peinture que comportait un tel sujet au vague prétentieux qui abonde dans ses plus beaux ouvrages », que « bien des longueurs affadissent de beaucoup le charmant et incorrect ouvrage », et il ajoute que Brizeux en eût fait « un poème délicieux[4] ». Tandis que Lamartine lui déplaît par ses négligences, V. Hugo le choque par ce qu'il a de démesuré, d'excessif. Il écrit à Rouffet, après la lecture de *Ruy-Blas* : « Du génie toujours, mais peu ou point de règles[5] ». On devine à travers ces jugements le désir d'une forme plus simple et plus sobre, la conscience que la poésie est un art et qu'elle exige de l'application et des règles.

S'il critique les autres, il s'amende lui-même. Il écrit à Rouffet pour lui demander son avis sur un sonnet où il a essayé d'exprimer l'élan de l'âme vers Dieu : « Que dites-vous de mon œuvre?... C'est bien vague, n'est-ce pas? Je le sais... Les idées en sont unes, il ne reste à changer que l'expression, et c'est là que doit tendre l'effort du poète, en tout et pour tout. Maintenant, le plus ou moins d'études pose l'inégalité en cela comme en toute autre

1. On a quelquefois comparé les Parnassiens aux classiques décadents du XVIIIe siècle. « La littérature des Parnassiens s'est formée sous l'influence de l'idéologie de Taine, de la sophistique et du dilettantisme de Renan, comme celle de la fin du XVIIIe siècle et de l'Empire, sous l'influence de l'idéologie des encyclopédistes et de la sophistique de Diderot et de ses émules. Pour les Parnassiens comme pour les pseudo-classiques, l'art est avant tout une question de forme et de style... Avec le sens du lyrisme, ils ont perdu le grand sens poétique des choses que nos symbolistes s'efforcent de retrouver. » (L. Bertrand, *loc. cit.*, p. 401, note 1.) Que telle soit devenue la littérature parnassienne, il est possible : mais il est certain que l'œuvre de Leconte de Lisle s'est formée autrement. Dira-t-on que s'il est devenu l'auteur des *Poèmes Antiques* et des *Poèmes Barbares*, c'est pour avoir renié à trente ans le poète qu'il était à vingt-cinq? Peut-être. Mais il est assez difficile de croire à une révolution psychologique qui aurait fait de lui en quelques années un homme entièrement différent.

2. Cf. *Nain jaune*, 1864. Cf. *D. P.*, p. 250.

3. Cf. *La Variété*, p. 132.

4. Guinaudeau, p. 51.

5. *Ibid.*, p. 60.

chose[1]... » On ne saurait mieux se rendre compte que, seuls, l'étude et le travail achèvent l'artiste. La distance paraît déjà moins grande entre l'auteur des *Lettres intimes* et l'auteur des *Poèmes Antiques*. Celui-là se corrigeait sans cesse. *La Revue des Deux Mondes* lui refuse en 1839 une *Lélia dans la Solitude*, qu'une lettre à Rouffet nous a conservée[2]. Il ne l'imprime dans *La Variété*[3], l'année suivante, qu'après l'avoir refondue. La pièce est refaite tout entière. Comparons seulement deux passages.

On lit dans le recueil de Guinaudeau (1839) :

> Lélia, c'est le soir, c'est le crêpe immortel,
> Le sombre et beau linceul dont se couvre le ciel,
> Le soir majestueux dont les splendides voiles
> Semblent de noirs velours que percent les étoiles!...
> Lélia, voici l'heure où le Monteverdor,
> De rayons inconnus s'illuminant encor,
> Antique et fier géant aux épaules charnues,
> A la pose d'airain, dans l'infini des nues
> Dresse ses cheveux blancs et son front dévasté,
> Roi des déserts glacés et de l'immensité!

Il y avait dans les premiers vers une certaine monotonie de construction : deux appositions successives au mot *soir*, la reprise de ce mot; des épithètes vagues, morales autant que descriptives : *beau*, *sombre*, *majestueux*, *splendide*. Leconte de Lisle les partagera en deux distiques, dont chacun se termine avec plénitude sur le mot « immortel » et sur le mot « étoiles », substituant ainsi à des groupes de mots juxtaposés une période poétique large et sonore; en même temps il donnera à l'image plus de couleur et plus de relief en faisant *jaillir* les étoiles, qu'il compare à des yeux *d'or*. Et il écrira :

> Voici l'heure divine où le linceul du ciel
> L'enveloppe des plis de son crêpe immortel!
> Ainsi que des yeux d'or qui luisent sous leurs voiles,
> Sous le manteau du soir jaillissent les étoiles!

Il transformera de même les vers suivants, en leur donnant une précision plus grande et une articulation plus nette. Au lieu d'un « antique et fier géant », trois mots qui ne peignent pas, il campe un « nerveux athlète »; il garde le mot « fier » pour caractériser

1. Guinaudeau, p. 25.
2. *Ibid.*, p. 166.
3. *La Variété*, p. 108.

son attitude ; il efface la « pose d'airain », alliance de mots moins heureux que hardie; il efface les « rayons inconnus », « l'infini des nues », évocations vagues, et il les remplace par les « suprêmes clartés » qui nous ramènent à la vision du crépuscule, par le « calme des nues », qui nous ramène au sentiment du morceau. Il trouve enfin l'avant-dernier vers, qui fait songer à ceux des *Poèmes Barbares* :

> Lélia, voici l'heure où le Monteverdor,
> Des suprêmes clartés s'illuminant encor,
> Comme un nerveux athlète aux épaules charnues,
> Déplore avec fierté, dans le calme des nues,
> L'éternelle splendeur de son front dévasté,
> Roi des déserts glacés et de l'immensité!

Il est bon de noter ce souci d'art à un moment où Leconte de Lisle n'a pas encore pratiqué les auteurs grecs. On serait tenté, montrant d'une part les premières poésies, de dire : Voilà le fruit de l'éducation romantique; montrant d'autre part les *Poèmes Antiques*, d'affirmer : Voilà le fruit de la culture grecque. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que dès 1845 il y a dans certains poèmes de *La Phalange* une perfection de forme qui ne sera guère dépassée. Sans doute la Grèce donnera à Leconte de Lisle des leçons d'art. Mais ce n'est pas l'art qu'il y cherchera d'abord. Comme les romantiques de sa génération, il aimera cette littérature pour ce qu'elle a de jeune, de spontané, de primitif et de romantique.

II. — L'Évolution fouriériste.

Du romantique qui a quitté Rennes en 1843 comment se dégagera l'auteur des *Poèmes Antiques?* Le fouriérisme est la première étape de la transformation. *La Phalange* contient plus de 2 500 vers, dont la moitié seulement ont été réimprimés, et qui dormaient dans les colonnes de la revue, aussi oubliés que les théories de Fourier sur l'organisation sériaire ou celles de Doherty sur la question religieuse, quand MM. M.-A. Leblond en firent de larges citations dans leur étude. Ces œuvres délaissées, contemporaines de *Niobé* ou de *La Vénus de Milo*, *Niobé* même ou *La Vénus de Milo* dans leur forme primitive, révèlent le secret des poèmes postérieurs, que de prime abord on penserait si peu à en rapprocher. Elles permettent de suivre le passage de la poésie humanitaire à la poésie impassible. On se convainc à les lire que dans la curiosité

de Leconte de Lisle pour la Grèce comme pour l'Inde, il y a autant de l'inquiétude d'un homme qui cherche une religion, que de l'amour d'un artiste pour la civilisation et pour la beauté.

Rendu à son île natale en 1843, Leconte de Lisle s'y retrouva dans une complète solitude morale. Personne autour de lui ne comprenait rien à cet idéaliste si peu pratique, à cet avocat qui rabrouait les clients. On le jugeait avec raison inapte aux affaires, incapable de se plier aux nécessités ou de s'abaisser aux complaisances qu'exige la vie sociale. On l'en méprisait. Rebuté par une société toute prisonnière de ses intérêts matériels, dégoûté de son égoïsme terre-à-terre, indigné des traitements infligés aux nègres esclaves, ils se replie douloureusement sur lui-même, seul avec « ses livres, son cœur et sa tête[1] ». Pas plus ici qu'à Rennes, pourtant, il ne renonce à son devoir social, il ne se désintéresse de la « masse ». Avec elle au contraire il veut vivre, agir, il veut souffrir de ses vices, de ses misères; il rêve pour l'humanité le bonheur universel. Il a beau détester le bruit que font les hommes et s'être aperçu que c'est une race maudite. « La tâche sainte est de les ramener dans l'Eden, si faire se peut. »

Mais pour jouer un rôle dans la mêlée sociale, il faut un tempérament actif, énergique. Leconte de Lisle est un rêveur, un contemplatif. Il craint de troubler le calme de son âme par les incertitudes de la lutte. « Le calme, oh! qu'il est de courte durée! Mais s'il m'abandonne souvent, il revient aussi; et j'oublie qu'il doit bientôt disparaître! Le calme! Ce serait vraiment une grande folie que d'espérer son repos lumineux dans notre ombre et dans notre bruit. » Et il ajoute à propos d'un projet de voyage à Paris : « Ce que je désirerais, c'est une vie plus calme que celle-ci, plus propice à l'étude, et non plus bruyante[2]. »

L'opposition est déjà violente, aiguë, inconciliable, entre l'apôtre d'une foi sociale et le poète épris de solitude et de paix. « Tu me dis, mon ami, que j'ai découvert les vrais principes du bonheur et qu'il en est résulté pour mon âme une grande quiétude. Ce sont bien là ces principes tant et si vainement cherchés où ils ne furent jamais par beaucoup d'intelligences fort belles sans doute, mais trop préoccupées d'intérêts contingents; mais pour qu'ils m'ai-

1. Lettres écrites de la Réunion, publiées par M. A. Leblond, *Revue des Revues*, janvier, août, septembre 1899.

2. Lettres écrites de la Réunion. Cf. G. Sand, Lélia : « Le calme, dit Trenmor en levant vers le ciel un regard sublime, le calme, c'est le grand bienfait de la divinité, c'est l'avenir où tend sans cesse l'âme immortelle, c'est la béatitude! le calme, c'est Dieu! »

dassent à conquérir cette heureuse quiétude dont tu parles, il faudrait que je puisse m'abstraire d'un monde aveugle et de mauvaise volonté! Or un homme, quel qu'il soit, peut-il s'abstraire incessamment de l'humanité[1]! » L'histoire des *Poèmes Antiques* est en grande partie l'histoire de cette crise morale.

Leconte de Lisle quitta la Réunion en 1845 pour se joindre aux fouriéristes groupés autour de V. Considérant. Il croyait alors à la mission humanitaire du poète, telle que la définissait son ami Laverdant, qui l'avait introduit à la *Démocratie Pacifique*. « L'art exprime, dans son essor le plus élevé, les tendances sociales les plus avancées : il est précurseur et révélateur... L'art doit, par son action constante, se rallier à la destinée humaine. Le beau (objet de l'art) est d'autant plus parfait qu'il reflète mieux l'idéal du bien[2]. »

Il ambitionne pour le poète la gloire d'être « l'Amphion, qui bâtira de ses chants la Thèbe éternelle[3] ». C'est son devoir, de ne pas abandonner la lutte, de mettre son génie au service des hommes. Empédocle[4], las de vivre, demande au volcan la paix éternelle de la mort :

> Comme un son qui finit, comme un écho qui passe,
> Affranchis-moi du temps, du nombre et de l'espace,
> Et, rejetant sur moi ton poids amoncelé,
> Que je rentre au repos que la vie a troublé[5]!

Mais la terre n'accepte pas une pareille désertion :

> Ah! si l'enfant, bercé sur ton sein maternel,
> Veut descendre avant l'heure au repos éternel,
> Le cœur chargé d'ennuis, las d'un songe sublime,
> Avare, s'il emporte avec lui dans l'abîme,
> Effaçant de ses pas la trace en tout endroit,
> L'héritage de gloire auquel le monde a droit...
> O mère! qu'un volcan expiatoire gronde,

1. Lettres de la Réunion.
2. *La Phalange*, 1845, I. Cette conception n'est pas particulière aux fouriéristes. C'est celle des saint-simoniens et en général des partis avancés, qui font de l'artiste le prêtre de l'avenir. (Cf Weill, *Histoire du parti républicain en France*; A. Cassagne, *La théorie de l'art pour l'art.*)
3. Hélène, *La Phalange*, 1845, II.
4. Les Sandales d'Empédocle, *La Phalange*, 1846, I.
5. Cf. *Poèmes Antiques*, Dies iræ,

> « Et toi, divine mort, où tout rentre et s'efface,
> Accueille tes enfants dans ton sein étoilé;
> Affranchis-nous du temps, du nombre et de l'espace,
> Et rends-nous le repos que la vie a troublé! »

Et, déchirant ton sein d'une flamme profonde,
Rende à l'humanité, de tout repos bannie,
Le souvenir du sage et les chants du génie !

Ce sentiment profond de la valeur sociale de l'art, comme expression de l'idéal d'une époque, inspire encore *Architecture*[1]. Dans ses invectives aux « amants du badigeon », dont la main trafiquante salit en les restaurant les cathédrales gothiques, le poète n'exprime pas sa haine des siècles de féodalité, de foi tyrannique. Les cathédrales gothiques furent belles, parce qu'elles traduisaient l'idéal des hommes qui les bâtirent. Les restaurateurs sont sacrilèges de prétendre toucher au marbre, au granit que les dieux ont habité. Les architectes qui refont les vieilles églises ont tort comme les peintres qui représentent les Muses ou Apollon.

Ainsi l'art doit répondre aux besoins contemporains. L'artiste doit guider l'humanité. Mais, « pour savoir si l'art remplit dignement son rôle d'initiateur, si l'artiste est bien à l'avant-garde, il est nécessaire de savoir où va l'Humanité, quelle est la destinée de l'Espèce[2] »... Sa destinée est de réaliser l'idéal phalanstérien.

Il est vrai que la doctrine de Fourier a été longtemps méconnue, et l'organisation de la terre en marchies, duarchies, triérarchies, semble bien lointaine. Tantale[3], qui voit jaillir près de lui éternellement la source où il ne peut apaiser sa soif, est le symbole de l'humanité misérable et altérée d'un impossible bonheur. Mais un jour viendra où ses chaînes tomberont et où elle glorifiera Fourier, son libérateur :

Vulgaire ! un jour viendra, que tout grand cœur devine,
Où puisant au cristal de la source divine,
Et décernant au maître un immortel honneur,
Tu renaîtras au monde, ivre de ton bonheur !
Cette aube à l'horizon montera plus dorée
Que l'aurore polaire aux palais de Borée,
Et ta lèvre, rougie aux morsures du feu,
Plongera, frémissante, en la fraîcheur de Dieu !

Si l'humanité est restée si longtemps aveugle, c'est que les religions lui ont présenté le travail comme un châtiment, la vie comme une expiation. Or le bonheur est à la fois le désir naturel de l'homme et le but qui est dans la destinée des êtres. Ce désir

1. *La Phalange*, 1845, II. — Il explique aussi la prééminence que les fouriéristes accordaient à l'Architecture. Elle était pour eux — comme pour Ruskin vers la même époque et pour les mêmes raisons — l'art par excellence.
2. Laverdant, dans *La Phalange*, 1845, I.
3. *La Phalange*, 1846, I.

est réalisable, puisque Dieu, qui est grand et bon, l'a déposé dans nos cœurs. La croyance au bonheur s'est obscurcie au cours des siècles, sous la pression des douleurs accumulées, sous l'influence des prêtres, intéressés à faire triompher le dogme du mal. Mais ce dogme même est en contradiction avec le christianisme, qui a voulu unir les hommes par l'amour[1].

L'artiste sera le premier à le répudier. Il ne dira point que la terre est un lieu d'exil et une vallée de larmes. Il sait que le bonheur se trouve dans la libre expansion des facultés humaines, dans leur jeu utile, harmonique. C'est là le sens du poème des *Ascètes*[2], publié la même année que *Tantale*. Les Ascètes ont fui le monde, macéré leur chair, creusé leur tombe au fond des cavernes sauvages. Or la conduite des Ascètes est criminelle :

> Ah! fuir le toit natal, les tendresses premières,
> Étouffer dans nos cœurs les souvenirs amis,
> L'amour et la beauté, ces divines lumières,
> C'était commettre un crime, et vous l'avez commis!

On ne brise pas les liens terrestres. On n'efface pas les chères images qui vivent dans le cœur; sans cesse l'amour renaîtra dans l'âme flétrie.

Cet idéal de bonheur individuel s'unit étroitement à l'idéal social. Le bonheur de l'homme est inséparable du bonheur de l'humanité. Leconte de Lisle, en même temps qu'à *La Phalange*, collabore à la *Démocratie Pacifique*, qui est le journal politique et quotidien du parti. La société actuelle nie le droit de vivre pour tous par la concentration de la richesse aux mains d'une minorité, nie la liberté par le salariat, et par suite nie la justice et le bonheur. Il appartient aux partis avancés, aux fouriéristes, de rétablir ces droits. Ils se réclament d'ailleurs du vrai christianisme, du christianisme primitif et de celui des hérétiques. Jésus, en prêchant aux hommes un idéal d'amour et d'union, en annonçant la solidarité fondée sur la charité, a préparé l'avènement de la solidarité fondée sur le droit. Si la vieille société résiste, « si

1. Cf. V. Considérant, *Destinée sociale*, 1838, II, p. xxviii. « C'est grâce à la longue influence du mal sur la terre, grâce à des principes faux, à des dogmes malfaisants, promulgués dès le berceau du monde par les théocraties dont ils servaient la domination, acceptés par l'ignorance des peuples,... que l'intelligence refuse encore de croire à la Destinée. C'est en vain que le génie de l'Humanité, gravitant par les vertus intérieures de sa nature vers la sphère dont les harmonies l'attirent, a élevé dans les trois derniers siècles à la gloire et à la puissance humaine de superbes trophées... »

2. *Revue indépendante*, sept.-oct. 1846. Poème très différent du poème définitif, Cf. *Poèmes Barbares*, p. 300.

les avertissements étaient éternellement vains..., souvenons-nous que nos pères ont combattu et sont morts pour le triomphe de la justice et du droit, et que nous sommes leurs héritiers[1] ».

Le fouriérisme, doctrine sociale, était aussi une doctrine métaphysique. Il se présentait à ses adeptes sous un aspect religieux où pouvait se prendre le panthéisme latent, qui était au fond des aspirations du poète vers Dieu ou vers la Beauté.

Leconte de Lisle avait touché à la religion saint-simonienne par la lecture de G. Sand. A Saint-Denys il se demandait déjà : Qu'est-ce que Dieu? Il ajoutait dans la même lettre à un ami : « As-tu lu *Les Sept Cordes de la Lyre?* Une part de vérité est contenue dans ce poème magnifique[2]. » L'âme est une lyre dont il ne faut pas seulement conserver la beauté extérieure : si on ne fait pas vibrer toutes ses cordes, elles se détendent ou se brisent. Telle est l'idée essentielle et probablement « la part de vérité » de ce poème, qui, rompant avec le dualisme chrétien de l'esprit et de la matière, revient à l'unité d'un Dieu universel, Amour infini[3].

A la même époque, il préférait au spiritualisme éclectique de Cousin les légendes populaires de l'Allemagne. Il raconte celle d'un jeune novice qui sortit un jour du cloître et s'oublia sous les arbres de la forêt à contempler les choses sublimes du monde. En rentrant au couvent, il ne reconnut personne. Cent ans s'étaient écoulés, pendant lesquels il avait cru ne vivre qu'un jour. Une voix explique le mystère : « Un de tes jours a duré cent ans, car tu as vécu ce jour en Dieu. » Leconte de Lisle trouvait à cette légende « un sens métaphysique sublime ». Il avait foi lui-même dans les joies inaltérables que donnent « l'amour de la beauté impérissable, l'ambition des richesses inamovibles de l'intelligence et l'étude sans terme du juste, du bien et du vrai absolu..., qui nous mènent au vrai bonheur, qui est l'oubli des choses périssables et le désir de l'infini[4] ».

Revenu à Paris, il a rompu définitivement avec le romantisme. Au-dessus des sentiments égoïstes, au-dessus même des inquiétudes sociales, saigne en lui le mal de croire. Avant d'évoquer les

1. La justice et le droit, *Démocratie Pacifique*, 24 oct. 1846. Cf. M.-A. Leblond, *loc. cit.*, p. 193 et suiv.

2. Lettres de la Réunion.

3. L'épigraphe, tirée d'un chant slave, indique le caractère mystique de ce livre qui fit une grande impression sur Leconte de Lisle : « Eugène, souvenez-vous de ce jour de soleil où nous écoutions les fils de la lyre, où nous avons surpris les sept Esprits de la Lumière s'enlaçant dans une danse sacrée, au chant des sept Esprits de l'Harmonie. Comme ils semblaient heureux! »

4. Lettres de la Réunion.

religions comme des formes de l'idéal humain, il a cherché une religion dont il pût être le disciple fervent. Il s'est attaché au fouriérisme moins pour ses doctrines sociales que pour ses principes métaphysiques.

Ni la classification des passions en distributives, sensitives et affectives, ni le détail de l'organisation sériaire ne l'ont séduit, mais le rêve d'une humanité parfaite dans sa nature, unie au monde et à Dieu dans une harmonie souveraine.

Fourier avait emprunté à Rousseau la conception de cette humanité primitive, jeune, belle, vigoureuse, exempte de préjugés et de vices. Voici comment il se représente l' « Édénisme », point de départ de l'évolution sociale : « Les races humaines, placées dans les zones tempérées, loin des animaux féroces et malfaisants, créés les uns comme les tigres et les serpents sous la zone torride, les autres comme les loups et les ours dans les latitudes froides, trouvèrent en abondance les meilleurs animaux et végétaux de la création. Au milieu de ces richesses que la nature leur fournissait comme un lait nourricier, elles formèrent une société primitive dont le souvenir s'est vaguement conservé chez tous les peuples des latitudes tempérées sous les noms d'âge d'or, de paradis perdu, d'Eden[1]. »

Ainsi commence la vie des peuples, par le bonheur des hommes, qui, étant encore tout près de la nature, la comprennent et lui obéissent. Il n'y a pas en effet dans l'homme un principe de bonheur et un principe de malheur, des vices et des vertus — pas plus qu'il n'y a dans les choses des forces bienveillantes et des forces contraires. Toutes les passions sont bonnes; il suffit de les bien employer.

Mais l'homme n'est qu'un anneau dans la chaîne des êtres animés, qui vont de lui jusqu'à Dieu. Notre planète, qui est douée de volonté et d'intelligence, est elle-même soumise à un être supérieur, raisonnable et volontaire, le soleil. Toutes les planètes sont animées comme la terre, si bien que d'univers en univers on arrive à l' « infinivers ». La série se prolonge de même au-dessous de l'homme; elle va jusqu'au néant. Entre tous les êtres l'analogie universelle établit des harmonies. Il y a une correspondance secrète, mais réelle, entre le développement des passions dans l'homme et le développement des plantes : le bouton répond à l'amitié, la fleur à l'amour, le fruit à l'ambition, la graine au « familisme ». Les mêmes rapports unissent entre eux les êtres

1. V. Considérant, *Destinée sociale*, 1834, I, p. 146.

et les mondes, et y établissent un ordre intérieur et divin.

Que la profonde intelligence de Leconte de Lisle, qui nous apparaît comme dominant de si haut les formes changeantes et misérables des religions humaines, ait pu s'arrêter un instant à ces chimères, voilà de quoi nous surprendre. C'est que la religion fouriériste était à la fois pour lui une explication du monde et une religion de la beauté.

La *Recherche de Dieu*[1] est le poème de l'humanité qui cherche son Dieu, et dont le long pèlerinage à travers les siècles n'est qu'un douloureux effort pour apaiser son désir éternel. Le « Génie de l'Humanité » s'est tourné d'abord vers les sages antiques : ils n'ont pas répondu; ils n'ont pas révélé le secret de la paix conquise. Alors il a fait appel à l'infinité de la nature, et tandis qu'il montait vers la lumière, il s'est heurté aux bornes infranchissables d'un ciel muré. Séduit à Saint-Pierre de Rome par la splendeur de la basilique et la magnificence du culte, il a crié au Christ son angoisse; le Christ s'est tu. L'Allemagne, où il a cherché une religion de la famille, « du foyer paternel », de « ses douces fêtes », ne lui a pas révélé non plus le sens de la vie.

La solution du problème religieux, en 1846, ce n'est ni le polythéisme grec, ni le christianisme catholique de Rome, ni le christianisme protestant et mystique de l'Allemagne qui l'apporte : c'est le fouriérisme qui la donne par la voix de la Terre :

> Cesse ta morne plainte et songe, Humanité,
> Que les temps sont prochains où de l'iniquité,
> Dans ton cœur douloureux et dans l'univers sombre,
> Les rayons du bonheur s'en vont dissiper l'ombre ..

Mais l'aspiration à la vérité religieuse se confond avec le culte du beau. Écoutons l'Esprit de la Terre :

> Vois! tel je souffre aussi, tel que toi je soupire
> Vers la sainte beauté d'un idéal empire...

Au fond du désir métaphysique, il y a un élan vers la beauté. La beauté est loin de nous parce que nous nous trompons sur elle. Il n'est pas permis de la rechercher pour soi, de se faire un idéal individuel, de ne sentir que ses propres joies, ses propres souffrances :

> Silence, ou sache mieux, dans ta plainte élargie,
> Des maux universels déplorer l'énergie...

1. *La Phalange*, 1846, I.

Il faut, renonçant à l'égoïsme romantique, prendre résolument notre part de « la charge du monde », et contribuer par notre effort à créer le monde harmonieux qui remplira nos désirs. Au lieu d'imaginer le beau en artiste, il faut le réaliser dans l'univers. Ainsi se résoudra dans le sein de Dieu la contradiction entre l'action et le rêve, quand nous jouirons de la beauté du monde, tout en y participant. Alors le poète atteindra le bonheur qu'il cherchait à Saint-Denys « dans la contemplation interne et externe du beau infini de l'âme universelle du monde, de Dieu dont nous sommes une des manifestations éternelles[1] ».

Plus tard, Leconte de Lisle n'aura de culte que pour le Beau. « Le Beau n'est pas le serviteur du vrai, car il contient la vérité divine et humaine. Il est le sommet commun où aboutissent toutes les voies de l'esprit. Le reste se meut dans le tourbillon illusoire des apparences[2]. » Le Beau a une valeur métaphysique : il est le principe suprême, fin des choses, idéal de l'homme. Il est ce qu'il était en 1846 pour le poète qui soupirait « vers la sainte beauté d'un idéal empire ».

Mais si sa valeur métaphysique est restée la même, sa matière a changé. En 1852 Leconte de Lisle se détourne du monde moderne, anarchique et stérile, pour reporter ses regards sur la civilisation ancienne, qui a su réaliser en elle l'harmonie. En 1845 il y cherche l'image de la société harmonique future.

L'idéal grec est pour lui, dans les poèmes de *La Phalange*, comme l'ébauche de l'idéal fouriériste, dont il rêve l'avènement. L'un et l'autre se mêlent dans ses vers au point de se confondre.

Le monde grec a réalisé l'idéal du fouriérisme. C'est un monde où les hommes sont près de la nature, où les dieux sont près de l'homme et répondent à son appel. Là point de contradiction, point de lutte entre la matière et l'esprit, entre la forme et l'idée. La Grèce est l'Archipel enchanté,

> Le paradis païen, la contrée immortelle,
> Où rayonne Aphrodite au cœur de Praxitèle[3];

le saint Archipel

> Aux siècles glorieux où la Terre inspirée
> Voyait le ciel descendre à son premier appel[4].

1. Lettres de la Réunion.
2. *Nain Jaune*, 1864, Les Poètes contemporains, Avant-propos. Cf. *D. P.*, p. 240.
3. Hélène, *Phalange*, 1845, II.
4. Vénus de Milo, *Phalange*, 1846, I.

La Grèce est le monde resplendissant encore du feu que déroba Prométhée, le monde où la lyre vibre d'elle-même sous les doigts de l'artiste, où la statue s'anime entre les mains du sculpteur :

> O vous qui saisissez la vivante harmonie
> De la forme parfaite alliée au génie,
> Apôtre épris d'amour pour l'antique beauté...

Cette « antique beauté », deux poèmes nous la révèlent : *Hélène* et *La Vénus de Milo*.

Hélène ne prend point les hommes par un charme sensuel. Elle est la beauté, « révélée dans le sein fécond de la nature », et dont la nature porte l'empreinte :

> Terre et Cieux ! c'est à vous que la fille du Cygne
> De sa race divine a révélé le signe.
> Victorieuse et nue en sa vivace ardeur,
> Vous avez la beauté que revêt la pudeur !

Le monde, aujourd'hui, ne veut plus la voir. C'est dire que les modernes ont perdu le secret de l'harmonie et de la beauté du monde. C'est que nous vivons à une époque où on peut croire que « Pygmalion et Phidias ont rêvé », où la forme insensible

> Ne contient plus son Dieu dans sa beauté visible.

Mais l'idéal fouriériste nous rendra le secret perdu, si, nous arrachant au rêve antique, nous cherchons « l'Hélène universelle ».

> La multiple beauté dont l'attraction lie
> D'un lien d'amour le ciel à la terre embellie.

Hélène dissipera l'ombre où gémit le monde. Elle est à la fois l'expression intelligible des rapports qui existent entre les sphères et la réelle attraction que traduisent ces rapports. Si toutes choses en effet se correspondent et s'accordent, c'est que les étoiles ont véritablement des amants au ciel, et que « les soleils fécondants aux baisers radieux » s'unissent aux étoiles. Hélène est tout ensemble lumière et amour, harmonie des sphères, langue des dieux,

> Toujours inépuisable en flots mélodieux.

Lorsque la vague du Pirée

> Murmure doucement une plainte inspirée,
> Qui roule dans nos cœurs, profond, mélodieux,
> Le poème éternel des héros et des dieux...,

C'est elle qui inspire cette plainte. Elle est une et multiple, elle est la lyre dont toutes les cordes vibrent, et elle verse,

Comme en deux cœurs touchés par sa voix inspirée,
Entre l'homme et la terre une amitié sacrée.

Le même symbole est repris dans la *Vénus de Milo*. Le poète énumère d'abord ce qu'elle n'est pas, et elle n'est rien de ce que les Grecs ont conçu — ni Aphrodite, ni Kythérée, ni Astarté :

Non, déesse! semblable à la fleur intégrale
En qui règnent l'éclat, l'arome et la couleur,
Tu contiens leurs beautés dans ta beauté royale,
Et tu n'as point connu le trouble et la douleur!

Elle ne participe pas aux agitations du monde sensible. Elle ne se confond pas avec les formes particulières de la beauté : elle les exprime toutes, étant elle-même la beauté intelligible et harmonieuse des mondes :

Ton cortège est formé d'étoiles cadencées,
Et les globes en chœur s'enchaînent sur tes pas
. . . . . .
. . . . . .
Tu marches, fière et nue, et le monde palpite,
Et le monde est à toi, Déesse aux larges flancs!

Le sens de ces strophes est éclairé par d'autres, qui ont disparu dans le recueil des *Poèmes Antiques* :

Force génératrice, en univers féconde,
De l'ombre et de la mort souffle toujours vainqueur.
O reine, nudité sublime, âme du monde,
Salut! ta gloire ardente illumine mon cœur!
. . . . . .
. . . . . .
Déesse! fais surtout qu'embrasé de ta flamme,
A ton culte éternel je consacre mes jours,
Que je n'étouffe pas sur les autels de l'âme
La forme, chère aux dieux, la fleur de leurs amours!

Sur le sol altéré de ta sainte caresse
De l'Olympe infini daigne abaisser les yeux :
Sois de l'humanité la divine maîtresse,
Et berce sur ton sein les mondes et les cieux!

On sent que c'est là l'hymne d'un fidèle à son Dieu, à cette Beauté, invoquée encore dans « Hypatie[1] ».

1. *Phalange*, 1847, II.

Elle seule survit ! seule elle est éternelle !
La mort peut disperser les univers tremblants,
Mais la beauté flamboie, et tout renaît en elle,
Et les mondes encor roulent sous ses pieds blancs.

Religion fouriériste, religion de la Grèce, religion de la Beauté, on voit comment toutes les trois se tiennent. Leconte de Lisle a commencé par distinguer l'Hélène grecque de l'Hélène universelle. Il s'adresse au contraire à la Vénus victrix, à la déesse grecque, dont le berceau flotta sur les mers antiques, pour glorifier en elle la puissance génératrice et l'âme du monde. Il conçoit l'idéal des temps à venir comme une sorte de retour aux temps anciens. L'évocation du monde grec se confond avec l'évocation de la société future : toutes les deux à leur tour sont une évocation de la Beauté, dont le sentiment a disparu de la terre avec le paganisme, et qui n'en continue pas moins à régir les mondes.

Mais en même temps que la notion de la Beauté s'épure en quelque manière et se vide de tout contenu particulier, qu'elle se réduit à une idée générale d'ordre, d'harmonie, elle prend un sens plus formel. Elle se personnifie dans l'œuvre d'un statuaire. Si elle anime le monde, elle inspire plus particulièrement l'artiste, dont, grâce à elle, la pensée ruisselle en rythmes d'or. Et l'artiste, à son tour, aime à donner des formes plastiques à la Beauté universelle qui naît du concert des êtres et des mondes.

Aussi Leconte de Lisle passe-t-il naturellement, inconsciemment, du concret à l'abstrait, de la beauté des formes à l'harmonie intelligible. Défend-il l'architecture, salie par les « piteux restaurateurs », il n'évoque pas un temple de pierre ou de marbre, mais le temple symbolique de la cité phalanstérienne. L'évocation de la beauté abstraite le conduit au contraire à évoquer la beauté matérielle qui rayonne dans les œuvres de la Grèce. Il va aisément de l'une à l'autre. Au fond il est permis de supposer que l'idéal fouriériste n'est pas à ses yeux tellement assuré contre le doute qu'il ne doive se fortifier par d'autres inspirations. Si le sociologue vient à hésiter, « l'harmonieux amant de la sainte beauté » croira. La Beauté gagne à cet échange un support et une réalité métaphysique, qui lui permet de devenir pour Leconte de Lisle un objet de foi.

Était-il possible cependant de concilier par la magie du fouriérisme des éléments aussi irréductibles que l'idéal naturaliste du paganisme et l'idéal du spiritualisme chrétien? L'*Églogue har-*

monienne[1] fait ressortir la contradiction. Pulchra représente la Grèce, pays d'amour, d'art et de volupté :

Dans l'Attique sacrée aux sonores rivages,
Dans la douce Ionie aux souffles amoureux,
Partout où le soleil éclaire un monde heureux,
La volupté divine a reçu mes hommages !

. . . . . .

. . . . . .

Moi, je suis la beauté, la forme enchanteresse,
Chère à tout cœur gonflé par de chauds battements ;
Et je n'ai point d'égale, et, comme une maîtresse,
J'enveloppe le monde entre mes bras charmants !

. . . . . .

. . . . . .

Comment cet idéal de volupté païenne s'accorde-t-il avec l'idéal chrétien ? Leconte de Lisle a profondément senti tout ce dont le christianisme avait enrichi l'âme humaine. A Pulchra, qui chante l'hymne de l'amour et de la beauté, répond Casta, la vierge voilée, née sous les larmes d'un Dieu, idéal de la pureté intérieure et du sacrifice. Elle enseigne la vertu des larmes et de la prière :

Partout où l'on gémit, où murmure un adieu,
Partout où l'âme humaine a replié son aile,
J'ai fait germer toujours l'espérance éternelle,
Et j'ai guidé la terre au-devant de son Dieu !

. . . . . .

. . . . . .

Je suis l'amour sans tache, impérissable flamme !
Aurore du seul jour qui n'ait pas de déclin !
Les yeux ne m'ont point vue, et je veille dans l'âme
En y parlant du ciel à ce monde orphelin !

Entre ces deux formes d'idéal, manifestations diverses de Dieu, le poète ne choisit pas : il conclut.

O beauté, que le sage et l'artiste ont aimée !
Rayon des jours anciens qui dores l'avenir !
Et toi, sainte pudeur, ô lampe parfumée,
Que rien ne peut jamais ternir !

Divin charme des yeux, — ô chasteté bénie !
Double rayonnement d'un immuable feu !
Sur ce monde échappé de sa main infinie
Vous êtes la lumière et l'empreinte de Dieu !

1. *Phalange*, 1846, I. Cf. Chant alterné, *Poèmes Antiques*, p. 270 (variantes importantes).

Il ne choisit pas, mais si l'idéal chrétien répond davantage à la religiosité lamartinienne de la première jeunesse, l'idéal païen l'emporte de plus en plus. Il disait déjà dans *La Vénus de Milo* :

> Que je n'étouffe pas sur les autels de l'âme
> La forme chère aux Dieux, la fleur de leurs amours...

Dans *Hypatie* — sans qu'il apparaisse encore la moindre haine du christianisme [1] — le regret significatif de la grâce et de la beauté indique que le poète a fait son choix.

C'est que le fouriérisme auquel il s'est attaché avec une ardeur d'apôtre n'a calmé que pour un temps ses angoisses métaphysiques. Bientôt les solutions apportées par l'Esprit de la Terre ou le Thérapeute ne vaudront plus pour l'esprit tourmenté qui a vu chanceler devant lui la sagesse antique et la religion chrétienne. Après l'écroulement de la doctrine, quand l'attraction passionnelle de Fourier aura rejoint les paraboles du Christ, il ne restera que le désir éternel, le besoin du cœur, vide de croyance. Le Thérapeute,

> Des cultes de ce monde apostat éternel,
> Du désir infini martyr héréditaire [2],

reprendra sa route pour de nouveaux pèlerinages. Leconte de Lisle, subissant d'autres influences, se laissera attirer de plus en plus par la Grèce et l'Inde, et par l'Art pur.

Il suffit de lire les poèmes de *La Phalange* dans l'ordre chronologique pour voir comment l'évocation grecque se substitue peu à peu à la prédication sociale. Les premières pièces ont toutes une intention et une portée sociales. En 1845, c'est *Hélène*, où le rêve grec est sacrifié au rêve humanitaire ; *Architecture*, où les anathèmes contre les maladroits restaurateurs sont un prétexte pour peindre l'humanité régénérée par le phalanstère ; *La Robe du Centaure*, où s'exprime la métaphysique fouriériste de la passion ; *Les Épis*, où se déroule l'histoire chimérique de l'homme, conçue selon les principes du maître. — En 1846, à côté des pièces dont les conclusions sont nettement métaphysiques ou fouriéristes, comme *La Recherche de Dieu*, *Les Sandales d'Empédocle*, *Tantale*, *Le Voile d'Isis*, apparaissent cinq pièces où l'inspiration païenne domine si bien que la

1. Le texte de 1847 donne en effet (strophe 16) :

> L'homme en son cours fougueux t'a frappée et maudite.

La correction : « Le vil Galiléen t'a frappée et maudite » n'apparaît qu'en 1874.
2. Le voile d'Isis, *Phalange*, 1846, II.

bonne doctrine est presque oubliée : *La Vénus de Milo*, *L'Idylle antique*, *L'Églogue harmonienne*, *Hylas*, *Thyoné*. Enfin les poèmes de 1847 seront presque tous reproduits, quoique avec des variantes importantes, dans le recueil de 1852 et, à les lire dans l'édition définitive, on oublie qu'ils ont paru dans *La Phalange*. Ce sont : *Niobé*, *Orphée et Chiron*, *Hypatie*, *Glaucé*, *La Fontaine aux lianes*.

On peut donc noter avant 1848 l'attrait grandissant que la Grèce exerce sur Leconte de Lisle. L'idéal d'art et de beauté gagna ce que perdait l'idéal humanitaire. Vivant au milieu des fouriéristes, le poète avait associé naïvement ses rêves politiques et ses conceptions d'artiste. Il voulait révolutionner le monde pour y faire régner à la fois la justice sociale et la beauté universelle. Il rêvait d'agir, par amour de la contemplation inactive. Mais le désir de l'action n'était pas assez fort chez lui, et trop profond était le besoin de calme intérieur, pour qu'il pût résister aux déceptions de la vie réelle. Il avait apporté de l'île Bourbon une théorie de l'art humanitaire : quand il s'apercevra que l'humanité est irrémédiablement égoïste, insensible au beau, quand il ne croira plus au triomphe de la justice, alors se dénouera la crise morale d'où est sorti son idéal définitif.

Cette crise fut déterminée par les événemenis de 1848 et de 1852. On sait le rôle que joua Leconte de Lisle comme délégué du Club des Clubs, chargé d'assurer des élections démocratiques en Bretagne. Il s'efforça en vain de remplir sa mission. Ni le peuple, ni les gouvernants n'étaient prêts pour le nouveau régime. La déception fut pour lui soudaine et cruelle : « Que l'humanité est une sale et dégoûtante engeance », écrivait-il à L. Ménard. « Que le peuple est stupide! c'est une éternelle race d'esclaves qui ne peut vivre sans bât et sans joug. Aussi ne sera-ce pas pour lui que nous combattrons, mais bien pour notre idéal sacré. Qu'il crève donc de faim et froid, ce peuple facile à tromper, qui va bientôt se mettre à massacrer ses vrais amis[1]! » Mais l'idéal sacré lui-même chancelle. « Va, le jour où tu auras fait une belle œuvre d'art, tu auras plus prouvé ton amour de la justice et du droit qu'en écrivant vingt volumes d'économie... Agir, mon cher ami, c'est disperser tes forces, c'est répandre ton esprit en libations stériles, c'est appeler en toi avant l'âge la lassitude de l'intelligence et le dégoût de la vie. » Il ne reste désormais du rêve fouriériste que l'idéal de beauté.

Outre l'attrait grandissant de l'hellénisme, la déception de Bre-

1. Cité par M.-A. Leblond, *Leconte de Lisle*, p. 230, 245. Cf. *ibid.*, 1848, p. 209 et suiv.

tagne, celle des journées de Juin, outre le besoin de calme qui paralyse en lui le devoir de lutter, le bouddhisme eut aussi sa part dans l'évolution qui conduisit le poète au renoncement final. Dans les réunions de la rue de Beaune, il avait fait la connaissance de Ferdinand de Lanoye, un disciple de Burnouf, qui se consacrait avec passion à l'étude des civilisations orientales. Leconte de Lisle, si épris de vie contemplative, était bouddhiste d'instinct. Il avait vainement démandé au Désir le bonheur par la certitude, à l'action *l'apaisement par l'apaisement* des souffrances collectives. La vraie sagesse n'était-elle pas de renoncer à l'action et d'anéantir le désir? Tout de cette nouvelle religion devait le séduire : la splendeur d'une poésie où Dieu se révèle dans les formes multiples de la nature, le dégoût de l'action qui envahissait son âme. Dans « le tourbillon illusoire des apparences », l'art garda seul une valeur absolue.

Leconte de Lisle était dès lors à l'opposé du fouriérisme. Il avait renié la doctrine du maître, pour emprunter au bouddhisme la doctrine du mal né du désir — en y ajoutant celle de la Maya.

« J'ai l'habitude de me concentrer dans le passé ou dans l'avenir et presque jamais dans le présent », écrivait-il à l'île Bourbon. Désespérant de réaliser dans le monde son idéal d'harmonie, ne croyant plus à l'avenir, il se tourna vers le passé. Il aima la Grèce pour elle-même. S'il n'avait pas attendu jusque-là pour lire les auteurs grecs, les circonstances lui firent alors une obligation de les pratiquer. Après sa requête en faveur de l'abolition de l'esclavage, il se trouva réduit à la misère, ou plutôt à la nécessité de vivre de son travail. C'est alors, suivant J. Dornis, qu'il s'attela au labeur ingrat des traductions[1]. Calmettes raconte qu'il livrait en 1852 à Marc Ducloux le manuscrit d'une traduction de l'*Iliade*, que l'éditeur perdit le manuscrit, et qu'en compensation il imprima les *Poèmes Antiques*.

On peut juger par ce recueil de l'énergie avec laquelle Leconte de Lisle renia ses anciens dieux. Il abandonna 1 200 vers des poèmes parus dans *La Phalange*. Il y laissa des pièces de belle venue, parfois de forme impeccable, comme *Le Voile d'Isis* et *La Recherche de Dieu*. Il y laissa *Hélène*, *Architecture*, *Les Épis*, *Les Sandales d'Empédocle*, *Tantale*. Si on excepte *La Fontaine aux Lianes*, il ne garda,

1. Cf. Lacaussade, *Poèmes et Paysages*, 1852 : A Leconte de Lisle :

N'écoutons point ce monde aux intérêts sordides ;
En nous sont des ardeurs qui ne sont point en lui :
L'art seul est vrai, l'art seul et les songes splendides
Peuvent de notre cœur tromper l'ardent ennui !
Puisque le sort qui tient nos ailes enchaînées
Nous refusa les biens qui font la liberté,
Au travail demandant le pain de nos journées,
Luttons, résignés, fiers, contre la pauvreté.

de toute sa collaboration à *La Phalange*, que les poèmes d'inspiration antique : encore exclut-il ceux qui, comme *Les Sandales d'Empédocle*, comme *Tantale*, révélaient trop visiblement les convictions mortes et les espérances déçues.

Mais même dans ceux qu'il gardait, l'inspiration fouriériste se trahissait tantôt par un terme d'École, tantôt par une conclusion sociale. Aussi ne les réédite-t-il pas sans les corriger et les remanier de manière que rien ne subsiste plus des intentions primitives.

La Robe du Centaure glorifiait dans la passion une source de bonheur et une force de progrès social :

> Passions, passions, ô robe expiatoire!
> Tunique dévorante et manteau de victoire!
> Passions faites chair, de vos replis brûlants
> Vous étreignez ainsi les forts lutteurs aux flancs,
> Et vous aiguillonnez de vos flammes cuisantes
> L'universel concert de leurs douleurs puissantes!
> . . . . . .
> . . . . . .
> Passions, passions, enivrantes tortures!
> Langes divins, linceul des fortes créatures,
> Gloire à vous qui toujours, sous notre ciel terni,
> Chauffez l'autel glacé de l'amour infini....

La même pièce n'exprime plus en 1852 que la souffrance du désir, rançon du génie.

De *La Vénus de Milo* disparaissent les strophes qui précisaient dans un sens fouriériste l'idéal grec.

L'Églogue harmonienne était une conciliation optimiste de l'idéal païen et de l'idéal chrétien. Elle s'intitule dans les *Poèmes Antiques* : *Chant alterné*, et la conclusion, d'un amer désenchantement, est que nous ne connaissons plus ni la beauté grecque, ni le renoncement mystique : l'autel de la Vierge galiléenne est déserté comme celui de la déesse antique.

Niobé était primitivement le symbole de l'humanité, victime de la superstition :

> Quand mon père tomba sous ta force usurpée,
> Impuissant ennemi, que ne m'as-tu frappée?
> Telle que lui pourtant, hôtesse de tes cieux,
> J'eusse voulu blesser ton orgueil odieux,
> Et, d'un forfait si beau glorieuse et ravie,
> Désaltérer tout homme à la coupe de vie!

Elle secouera un jour ses chaînes, lorsqu'enfin la raison aura le droit de parler :

Ton palais couvrira la surface du monde.
Et tes enfants, frappés par des dieux rejetés,
Tes enfants, ces martyrs des cultes détestés,
Seuls dieux toujours vivants, que l'amour multiplie,
Guérissant des humains l'inquiète folie,
Chanteront ton orgueil sublime et ta beauté,
O fille de Tantale, ô mère Humanité!

En 1852, *Niobé* « n'est que le symbole d'une lutte fort ancienne entre les traditions doriques et une théogonie venue de Phrygie[1] ».

La pièce des *Ascètes*[2] est entièrement remaniée dans l'édition de 1855[3]. Le poète est loin de leur faire un crime, comme jadis, d'avoir renoncé aux devoirs et aux tendresses humaines. Ils ont bien agi au contraire en quittant les cités, en fuyant au désert, en cherchant la mort :

Vous disiez vrai : la vie est un mal éphémère,
Et la femme bien plus que la tombe est amère!

Il est curieux du reste de constater que si la pièce a changé de sens, elle n'en est pas devenue plus objective.

Même après les suppressions et les remaniements, il reste dans le recueil de 1852 et dans les éditions définitives des traces nombreuses de l'inspiration fouriériste. Leconte de Lisle a fait néanmoins pour l'éliminer un effort violent et sincère. En même temps que les *Poèmes Antiques* se sont formés en se dégageant de la prédication sociale, s'est organisée la théorie de l'art pur, de la poésie impersonnelle.

Leconte de Lisle avait-il renoncé pour jamais à cette idée si chère, que l'art est essentiellement collectif, qu'il doit exprimer les aspirations de l'humanité qui souffre et qui désire? Même dans la préface des *Poèmes Antiques*, il ne croit pas au renoncement définitif du poète. La discipline imposée à l'art : culte exclusif de la beauté, oubli des passions individuelles, indifférence à l'action sociale, n'est qu'une discipline momentanée, provisoirement nécessaire : « Ces épreuves expiatoires une fois subies, la langue poétique une fois assainie, les spéculations de l'esprit, les émotions de l'âme, les passions du cœur perdront-elles de leur vérité et de leur énergie, quand elles disposeront de formes plus nettes et plus précises?... Dans un siècle ou deux, si toutefois l'élaboration de temps nouveaux n'implique pas une gestation plus

1. Préf. des *Poèmes Antiques*, cf. *D. P.*, p. 224.
2. *Revue indépendante*, sept.-oct. 1846.
3. *Poèmes et Poésies*, 1855. Cf. *Poèmes Barbares*, p. 300.

lente, peut-être la poésie redeviendra-t-elle le verbe inspiré et immédiat de l'âme humaine[1]... » Il est vrai que pour le moment le poète doit se recueillir, se réfugier dans une vie contemplative et savante; mais, par là même, « il rentre dans la voie intelligente de l'époque [2] ». Par là il redevient l'instituteur du genre humain, dont il satisfait l'indestructible aspiration religieuse en le guidant à la recherche de ses traditions idéales.

« Tu me parles, écrit en 1853 Flaubert à Louise Colet, de la mine triste de de Lisle et de la mine triomphante de Bouilhet, effet différent de causes pareilles, à savoir : l'amour, le tendre amour, etc., comme dit Pangloss. Si de Lisle prenait la vie ou pouvait la prendre par le même bout que l'autre, il aurait ce teint frais et cet aimable aspect qui t'ébahit; mais je lui crois l'esprit empêtré de graisse. Il est gêné par des superfluités sentimentales bonnes ou mauvaises, inutiles à son métier. Je l'ai vu s'indigner contre des œuvres à cause des mœurs de l'auteur; il en est encore à rêver l'amour, la vertu[3]... »

N'est-ce pas pour avoir rêvé l'amour, la vertu, pour avoir toujours souffert de la plainte universelle du monde, qu'au lieu de faire, comme la plupart de ses contemporains dans leurs imitations antiques, des pastiches d'André Chénier, il a su retrouver « le feu créateur », que dans son œuvre « la forme parfaite s'est alliée au génie », et qu'une âme palpite encore dans les marbres qu'il a sculptés?

JEAN DUCROS.

(*La suite prochainement.*)

1. Préface des *Poèmes Antiques*. Cf. *D. P.*, p. 221.
2. *Ibid.*; cf. *D. P.*, p. 218.
3. Flaubert, *Corresp.*, II, p. 392.

BOILEAU ET COLLETET
A PROPOS DE DEUX VERS DE LA SATIRE PREMIÈRE

Ces deux vers de Boileau de la *Satire première* sont bien connus :

> Tandis que Colletet crotté jusqu'à l'échine
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine

et on les applique, d'après les commentateurs de presque toutes les éditions des *Œuvres* du satirique, à François Colletet. Cette assertion est-elle exacte, ne s'agirait-il pas de Guillaume Colletet, son père, l'académicien? Faisons un peu l'historique de la question.

I

Présentons le texte de Boileau dans l'ordre chronologique :

La Satire I a paru pour la première fois dans l'édition dite « monstrueuse » de 1665 ou 1666 : *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux en vers, et un jugement en prose*[1] *sur les sciences où un honneste homme peut s'occuper. M.DC.LXVI.* (*1666*), sous le titre : *Deuxième discours contre les meours* (*sic*) *de la ville de Paris,* elle porte :

> Tandis que C..... crotté jusqu'à l'échine

Le nom de Colletet s'étale tout au long dans un recueil collectif publié à l'étranger : *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en Prose qu'en Vers. Seconde partie. Cologne, Pierre Marteau,* 1667, p. 64 :

> Tandis que Colletet crotté jusqu'à l'échine...

qui reproduit l'édition « monstrueuse »; on lit encore C.... dans le *Recueil des meilleurs contes du sieur de la Fontaine, les Satyres de Boileau et autres pièces curieuses. Amsterdam, chez Jean Verhœven, 1668* (*ou 1669*).

Il en est tout autrement dans les éditions françaises :

1. Par Saint-Evremond.

L'édition originale due à Boileau : *Satyres du sieur D***. A Paris, chez Louïs Billaine, dans la Grand' Salle du Palais à la Palme, et au grand César. M.DCLXVI (1666), Avec privilège du Roy* a suivi à quelques mois l'édition monstrueuse, elle ne donne plus Colletet mais Pelletier (Du Pelletier) :

Tandis que Pelletier crotté jusqu'à l'échine...

Cette seconde version est admise dans toutes les éditions originales — nous disons originales c'est-à-dire revues par Boileau — et dans les contrefaçons de 1667 à 1693, mais l'édition originale de 1694[1] revient au C.... de l'édition monstrueuse présentant cependant le nom en entier :

Tandis que Colletet. . . . . .

Cette version définitive sera suivie jusqu'à l'édition posthume de 1713 que l'on croit avoir été préparée par Boileau. Cette dernière se distingue de toutes les précédentes par de courtes notes mises en marge des noms propres. Voici celle relative à Colletet : *Poète fort gueux dont on a plusieurs ouvrages.*

Avant d'aller plus loin une interrogation se pose : Pourquoi le *C....* de l'édition monstrueuse s'est-il transformé en *Pelletier* dans le texte de l'édition originale de 1666? La réponse est facile et décisive, Brossette, le confident de Boileau et son commentateur, nous l'a fournie :

Tandis que Colletet... Il y avoit ainsi dans la première édition (inexact) mais depuis à la prière de M. Ogier, ami de Colletet, on mit Pelletier pour Colletet....

En effet, François Ogier, compagnon d'études de Guillaume Colletet, était le parrain de son fils François. La démarche qu'il a tentée auprès de Boileau pour qu'il supprimât le nom de Colletet s'explique fort bien et se justifie; il est non moins naturel que Boileau, ami d'Ogier, y ait fait droit. Quand Boileau a rétabli le nom de Colletet (1694), François Ogier était mort depuis 24 années (1670).

1. Œuvres diverses du sieur D... avec le traité du sublime, ou du merveilleux dans le discours. Traduit du grec de Longin et les réflexions critiques sur le Rhéteur : où l'on répond aux objections faites contre quelques anciens. Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Denys Thierry, 1674. 2 vol. in-8. Le premier volume sans tomaison.

II

Après la mort de Boileau, ses œuvres ont été la proie des commentateurs. Le premier en date, et le plus célèbre, est Brossette qui avait tenu à cœur de se renseigner directement près du satirique, dont il était l'admirateur et l'ami, dans le but de préparer une édition de ses Œuvres en quelque sorte définitive. Brossette était entré en relations avec Boileau vers 1701; jusqu'à sa mort il a entretenu avec lui une correspondance suivie, sans compter qu'il profitait de ses voyages à Paris pour recueillir, de la bouche même du poète, les explications qu'il provoquait et qu'il s'empressait de copier sur des cahiers[1]. De ces cahiers est sortie la magnifique publication de 1716 : *Œuvres de M. Boileau Despreaux. Avec des éclaircissements historiques donnez par lui-même. Tome premier* (*et second*). *A Geneve, chez Fabri et Barillot, M.DCCXVI* (*1716*).

Voici la fin de la note de cette édition visant le vers 77 :

Tandis que Colletet..... Ce n'est que dans les dernières éditions des Satires, que M. Despréaux a remis le nom de Colletet; et c'est François Colletet, fils de Guillaume, qu'il a voulu désigner. Ils ont été poètes tous les deux, Guillaume Colletet étoit mort dès l'année 1659. et sa place à l'Académie françoise avoit été remplie par Gilles Boileau, frère de notre auteur.

Il semble, d'après ce que nous venons de dire de Brossette, que la question soit entendue, il n'en est rien. Brossette s'est trompé cette fois, voilà tout.

Après Brossette presque tous les éditeurs de Boileau l'ont copié ou ont accepté son identification. Citons pour la période comprise entre Saint-Marc (1745) et Berriat-Saint-Prix (1830), les éditions de : Daunou (1809), Amar (1821), Saint-Surin (1821), et pour la période de 1831 à 1915 : Jules Travers (1844), Aimé Martin (1845), Geruzez (1853), Louandre (1855), Chéron (1861), Aubertin (1867), Poujoulat (1870), Gidel (1870), Ed. Fournier (1873), Pauly (1875), Godefroy (1881), Gazier (1887), Georges Pellissier (1891), Coquelin (1910), Des Granges (1914).

1. Un de ses cahiers est à la Bibliothèque nationale. Il en a été publié un extrait, sous le titre : *Mémoires de Brossette sur Boileau-Despréaux d'après les fragments originaux conservés à la Bibliothèque nationale*, dans l'édition de la *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette, avocat au parlement de Lyon, publiée d'après les manuscrits originaux, par Auguste Laverdet*, Paris, 1858.

Parmi ces éditions une seule mérite une mention spéciale; heureusement — et c'est un heureux hasard — elle n'a pas été suivie jusqu'ici, c'est celle de M. Georges Pellissier, 1891. Dans cette édition la note relative au vers 77 de la satire I, porte :

François Colletet, poète fort gueux dont on a plusieurs ouvrages (Boileau).

Si cette note était exacte, notre article serait encore sans objet. Par inadvertance sans doute, M. Pellissier a mal placé le nom de *François Colletet*, il a voulu simplement écrire :

Poète fort gueux dont on a plusieurs ouvrages (Boileau). — François Colletet.

L'équité nous oblige — et c'est pourquoi nous avons écrit *presque tous les commentateurs* — à reconnaître que quatre d'entre eux ont désigné Guillaume Colletet, ou Colletet sans le prénom de François; ce sont l'abbé Souchay (1735), Ponce-Denis Ecouchard Le Brun, dit Lebrun-Pindare, le célèbre lyrique (1808), L.-S. Auger (1815) et le critique Brunetière (1893); ce dernier, à l'encontre de M. Pellissier, reproduit la note de 1713 sans y joindre aucun prénom.

A ces quatre, il convient d'ajouter J.-M.-B. Clément qui n'a pas pensé un seul instant à François Colletet dans son article sur la satire (*Nouvelles observations critiques sur différens sujets de littérature. Amsterdam et Paris, 1772*) :

Parmi tant de gens scrupuleusement attentifs à lui (Boileau) chercher des torts de toute espèce, on n'a pu parvenir à lui reprocher qu'une seule chose, que l'on regarde comme une personnalité offensante; ce sont ces vers de la première satire, qui touchent à la pauvreté de Colletet :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine

Il faut se souvenir que *pauvreté n'est pas vice*; et que, par conséquent, Boileau ne vouloit ni ne pouvoit en faire un reproche à Colletet. Si l'on dit qu'il n'y a aucune indélicatesse à railler un homme sur sa pauvreté, je répondrai que Colletet étoit mort avant que Boileau donnât sa première satire; et que la pauvreté de Colletet étoit passée en proverbe. J'ajouterai que ces vers ne sont point une raillerie, et que, si l'on prête attention à la manière dont il sont amenés, ils ne faisaient aucune insulte à la mémoire de Colletet. Celui que Despréaux fait parler dans cette satire, est un pauvre auteur qui *s'enfuit chargé de sa seule misère*; qui déclame contre les mœurs de son temps et surtout contre la disette où l'on laisse languir les Muses, tandis que la fortune favorise les moins

honnêtes gens. Pour exemple, il rapporte ce Traitant qui *jouit du ciel même irrité contre lui*, c'est-à-dire du fruit de ses bassesses et de ses rapines; et il lui oppose Colletet dans l'indigence. Boileau l'a nommé pour animer sa comparaison; car le genre satirique ne peut vivre que de ces applications. Colletet est pris là pour tout poète que son talent laissait alors dans l'infortune; car on n'avoit encore versé que peu de récompenses sur les gens de lettres...

III

Après cet exposé, abordons la solution du problème. Cette solution, Boileau lui-même la fournit dans les termes les plus explicites. Nous n'avons qu'à copier le texte écrit de sa main sur le commentaire de Le Verrier des vers 77 et 78, texte publié dans notre édition des Satires en 1906 : *Les satires de Boileau commentées par lui-même et publiées avec des notes par Frédéric Lachèvre, Reproduction du commentaire inédit de Pierre Le Verrier avec les corrections autographes de Despréaux.*

Le Verrier avait écrit : *Colletet estoit un misérable Poëte dont on ne sçauroit point le nom si nostre Autheur et La Fontaine ne luy avoient jamais porté de coups.*

Boileau a rectifié : *Colletet estoit un poëte fort gueux et d'un mérite assez médiocre. Il a pourtant faict quelques pièces passables et il n'estoit pas sans génie. Voiés Pellisson. Relation de l'Académie.*

On remarquera le *Voiés Pellisson. Relation de l'Académie.* Il s'agit de la *Relation contenant l'Histoire de l'Académie françoise* (Paris, Augustin Courbé, 1653) qui contient une notice (p. 541) sur Guillaume Colletet, dans laquelle le nom de François Colletet n'est pas prononcé.

A ce témoignage sans appel, aucun commentaire n'est nécessaire. Cependant il n'est pas inutile de rappeler ici que Boileau fixe la date de la première rédaction de la satire I à 1657[1] :

Texte de Le Verrier : L'autheur n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il commença cette satire. Ce fut en 1657. Elle est toute entière dans l'air de Juvénal. Car tantost il s'habille à la manière de ce poète, tantost à celle d'Horace.

Texte rectifié par Boileau : L'autheur n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'il commença cette satire. Ce fut en 1657. Elle est toute entière dans l'air de Juvénal. Car *dans ses ouvrages il a tenté plu-*

1. Brossette donnait 1660, mais l'édition de 1713 portait déjà 1658.

sieurs styles et tantost il s'habille à la manière de ce Poëte, tantost à celle d'Horace.

En 1657, François Colletet était à peu près inconnu tandis que Guillaume Colletet et Saint-Amant, dont il est parlé un peu plus loin dans la même satire, appartenaient à la même génération; Colletet ayant vu le jour en 1598 et Saint-Amant en 1594, le rapprochement s'imposait, tandis que le nom de François Colletet au regard de celui de Saint-Amant n'eût été compris par personne.

IV

On remarquera que les deux éditions de Boileau postérieures à 1906, c'est-à-dire à la publication de notre édition des *Satires de Boileau commentées par Le Verrier avec les corrections autographes de Despréaux*, n'ont tenu aucun compte de la rectification de Boileau. Bien certainement MM. Louis Coquelin et Ch. M. Des Granges ont ignoré cette rectification. Et cependant l'ouvrage en question a été ici même l'objet d'un compte rendu, la *Revue universitaire* en a également parlé, etc., etc.

Cette nouvelle note aura-t-elle plus de résultat que notre édition de 1906? Nous en doutons.

En tout cas profitons de l'occasion qui nous est offerte de raconter l'histoire de l'exemplaire interfolié qui renferme le copieux commentaire de Pierre Le Verrier et les corrections de Boileau; nous la trouvons dans l'excellente édition de la *Correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette* publiée par M. P. Bonnefon[1]. Brossette nous apprend dans sa lettre à J.-B. Rousseau du 1er mars 1731 que l'exemplaire de Le Verrier est resté entre les mains de Boileau, celui-ci après l'avoir corrigé ne l'a jamais rendu à son auteur. Il a passé, à la mort du satirique, avec ses autres papiers, dans la bibliothèque de l'avocat lyonnais :

> Au reste, monsieur, je ne me dédis point de ce que je vous ai mandé sur vos propres ouvrages : ils ne méritent pas moins d'être commentés que ceux des trois auteurs célèbres qui m'ont passé par les mains, et auxquels, selon mon avis, les vôtres ne sont pas inférieurs. Mais, à vous parler franchement, je ne crois pas qu'un tel commentaire doive partir des mains de l'auteur même. Un auteur est trop gêné en parlant

1. *Correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette publiée d'après les originaux*, avec une introduction, des notes et un index par Paul Bonnefon. 2 vol. in-8°, Paris, Edouard Cornely et Cie, éditeurs, 1911 (Société des textes français modernes).

de soi et de ses ouvrages ; il n'oserait hasarder presque rien de personnel ; il ne peut lâcher tout au plus que quelques éclaircissements étrangers et indirects, et ce ne sont pas ceux-là qui sont les plus intéressants pour le public et pour lui-même. Je suis persuadé que si M. Despréaux, par exemple, avait voulu donner des éclaircissements sur ses œuvres, toute la besogne aurait été réduite peut-être à la valeur d'une feuille d'impression. Voyez quelle sécheresse ! J'en puis parler avec quelque sorte de certitude, car j'ai en mon pouvoir un exemplaire de ses œuvres, sur lequel M. Le Verrier avait commencé à barbouiller quelques observations fort mal digérées. M. Despreaux en fut indigné, et les ayant toutes effacées de sa main, il y substitua d'autres notes de sa façon dont la plus longue n'a que trois ou quatre lignes [1], mais il ne voulut jamais rendre l'exemplaire à M. Le Verrier, disant qu'il l'avait jeté au feu. Cependant, après la mort de M. Despreaux, ce livre m'a été remis avec la plupart de ses autres papiers, suivant son intention. De là je conclus que c'est à l'auteur même à donner les matériaux du commentaire, mais que c'est à l'ami à les mettre en œuvre.

Les corrections de Boileau rectifient sur bien des points Brossette et les autres commentateurs, il sera indispensable d'en tenir compte le jour où l'on se décidera à publier une édition à peu près définitive des *Satires* du *Législateur du Parnasse*.

F. Lachèvre.

1. Brossette se trompe, la note sur l'abbé Cotin a quatorze lignes et nombre d'autres ont plus de quatre lignes.

LA CRITIQUE ET LES POÉTIQUES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

La critique, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, rattache toutes ses observations à quelque chef-d'œuvre d'après lequel elle approuve ou désapprouve les écrits contemporains. Pour assurer la solidité de son propre jugement, elle le base sur l'opinion de ses prédécesseurs. Elle ordonne d'imiter servilement les modèles du grand siècle, de respecter les habitudes, les convenances, et creuse profondément l'ornière où tous se traînent les uns derrière les autres.

Dans la seconde moitié du siècle, Diderot, Marmontel, Mercier, Cubière, Beaumarchais, tous bourgeois ou provinciaux abjurent le culte des classiques; ils rêvent de rendre la littérature populaire et utile aux mœurs. Ils se libèrent de la contrainte des règles et, pour affirmer leur indépendance et leurs pouvoirs, renversent les lois jusqu'alors en vigueur. Las d'admirer d'impeccables modèles, rassasiés de ces invariables beautés dont la copie les ennuie et dont le souvenir les humilie, ils mettent à la mode des genres nouveaux, une forme nouvelle.

Mais, classique ou anti-classique, la critique au XVIII[e] siècle suit toujours, au lieu de la diriger, l'opinion générale de la société mondaine.

Au XVI[e] siècle, les humanistes, frappés par la structure et l'ordonnance des ouvrages de l'antiquité, réduisaient la beauté en formules et recettes; les anciens ayant épuisé toutes les ressources de l'art, qui ne les suivait pas devait fatalement s'égarer; en chaque genre une sorte de canon idéal avait été établi d'après les préceptes d'Aristote et d'Horace. Scaliger admet un plan parfait pour la tragédie[1]. Plus tard l'abbé d'Aubignac qui réduit en règles les principes du sens commun, écrit une tragédie de *Zénobie* selon toutes les lois qu'il avait magistralement données d'après Aristote; mais les leçons de sa *Pratique du théâtre* n'étaient point fort déplacées pour le temps où il écrit. Celles de Chapelain témoignent surtout de l'admiration qu'il se vouait, et l'on croi-

1. Voir le plan qu'il trace de la tragédie d'*Alcione*.

rait, à l'écouter, qu'il cherche une récompense du travail qu'il lui en a coûté pour entendre les anciens, dans le vain plaisir de les préférer aux auteurs modernes.

Boileau, que cinq ou six générations ont promu au titre de législateur du Parnasse, offre également les anciens comme des modèles intangibles et inamovibles; il ne doute pas de trouver en eux les principes du beau absolu, et, par conséquent, les règles d'après lesquelles tout ouvrage doit être jugé. Il traitera d'abject — lui, le champion de la raison et de la vérité — l'auteur qui fait parler ses bergers comme on parle au village; il recommande de feuilleter jour et nuit les tendres écrits, par les grâces dictés, de Théocrite et de Virgile. Les anciens présentaient la nature par ses caractères agréables et plaisants, et montraient la vérité sous son aspect le plus propre à procurer un plaisir; de même en littérature le vrai doit être, selon Boileau, pompeux ou fin, toujours noble; le bizarre, l'accidentel sont exclus comme non vraisemblables. L'artiste dédaignera les particularités qu'il doit à son imagination, à son tempérament propres, d'avoir aperçues : il retiendra seulement les caractères communs et stables. Mais comment embellir un sujet dont on ne montre que les propriétés généralement constatées et admises? Par la perfection de la forme : et l'observation stricte des règles et des préceptes amènera à cette perfection le poète né sous une heureuse étoile.

Boileau était un artiste. Son instinct le guida plus sûrement que les lois des poétiques, pour départager les Racine d'avec les Cotin; et si les règles de la bienséance l'incitaient à blâmer les tours de sac de Scapin, il n'en proclamait pas moins l'auteur de *Tartuffe* comme le plus grand écrivain du siècle. Il fit valoir, en le conduisant avec sûreté le génie des grands auteurs de son époque; il ne leur apprit point à créer, mais bien à ordonner l'œuvre créée. Les critiques qui pas à pas, le suivaient, retranchèrent simplement de ses leçons la part de liberté laissée au génie; au-dessus de ce génie qu'ils affectèrent de regarder comme une heureuse disposition naturelle, ils placèrent « la raison éclairée qui examine les objets et les voit comme doit les voir tout être instruit et raisonnable ».

Durant un demi-siècle Boileau sera le critique souverain, le maître incontesté, aux jugements sans appel; s'il est le chef des partisans des anciens, son œuvre, d'autre part, justifie les prétentions des partisans des modernes, qui fondent leur poétique sur la raison Les uns et les autres, les Dacier, les Dubos, comme les La Motte et les de Pons, professent d'ailleurs une égale admiration pour les grands écrivains du XVII[e] siècle, quoique aucun de

ces critiques ne se fût avisé de remarquer que le sonnet d'Oronte est délicieux et comparable aux plus jolies poésies légères de Voltaire. Boileau s'est moqué des tragédies et comédies de Quinault et lui a pardonné ses opéras (on se le persuade du moins, pour les pouvoir admirer à l'aise) : au XVIII[e] siècle, on ignorera l'excellente comédie de la *Mère Coquette*, mais tout Paris pour Armide a les yeux de Renaud.

Selon Boileau il existe donc une beauté immuable, un goût parfait sur lesquels s'accordent tous les hommes instruits et bien élevés ; la critique, au XVIII[e] siècle, offre en exemple le même idéal de beauté absolue. Bayle se moquait de cette perfection arbitraire, « jeu de notre imagination qui change selon les pays et les siècles », mais ses contemporains croyaient bien avoir défini et fixé à jamais le vrai et le beau de tous les temps et de toutes les nations.

Les genres, bien séparés, ont chacun leur domaine spécial et leurs *convenances*. Selon le genre et la matière qu'il traite, l'auteur sera *sublime*, *héroïque*, *pathétique* ou *simple*. Le style est loué ou critiqué selon le mérite ou le défaut de convenance, comme si l'harmonie des plus beaux vers n'était que l'assemblage de toutes les convenances du discours, jointes aux règles de la versification. Ainsi la hardiesse du langage et des images est un caractère de l'ode, et lui est commune avec le poème épique ; le poète y est poète de profession et ne parlera pas comme un simple mortel ; dans les autres genres, où il emprunte des sentiments étrangers, il se montrera plus sobrement élégant. Dans l'ode, le début doit être brillant, pompeux, et dans l'épopée, simple et modeste. Pourquoi ? Parce que Pindare, au début de la sixième Olympique compare l'ode à un palais au superbe portique, tandis que Boileau a raillé le début emphatique d'*Alaric*.

Il existe également une hiérarchie entre les genres, l'épopée étant généralement considérée comme le premier et le plus difficile de tous. Marmontel, comparant le *Tartuffe* et l'*Iliade*, conclut que des deux genres l'épopée suppose « le génie le plus élevé et le plus de talents réunis[1] ». Diderot, au contraire, examinant quel est le plus difficile, du plan d'une comédie et du plan d'une tragédie, estime que dans la tragédie, comme dans l'épopée, le poète ajoute à l'histoire, tandis qu'il invente tout dans la comédie ; d'où il conclut : « Le poète comique est le poète par excellence[2]. » La Harpe trouve l'art de la tragédie plus difficile que l'art de la comé-

1. *Poétique*, De l'Invention.
2. *De la Poésie dramatique.*

die, parce qu'il est composé « de parties plus nombreuses, plus diverses et plus importantes que celui de la comédie[1] ». Mais on lui répond : trois hommes se disputent la palme tragique; Corneille, Racine et Voltaire sont parvenus tous trois aux plus grandes beautés, aux plus grands effets de leur art. Molière seul a pu atteindre au plus haut degré du sien et a laissé loin de lui tout ce qui l'a suivi : ne doit-on pas en inférer que l'art le plus difficile est celui où un seul homme a excellé?

Dans chaque genre, l'on donne des numéros, on range par ordre de grandeur : Molière est le premier de sa classe et Régnard le second; Corneille et Racine sont premiers *ex æquo*. Qui sera troisième, Crébillon ou Voltaire? Pour en juger on fait traiter à Voltaire les thèmes de son rival, comme on avait organisé un concours de *Bérénices* entre Corneille et Racine.

La critique reconnaît un type parfait en chaque genre; peu importe à quel signe se reconnaît la supériorité de chacun. Lemierre dira sans hésiter que « Despréaux a mis dans ses vers toute la correction que *Léonard de Vinci* mettait dans ses tableaux[2] » et Batteux, que « les tableaux de Chaulieu dureront plus longtemps que ceux du *Titien*[3] ». Ils eussent aussi bien cité les noms de Virgile, d'Apelles ou de Rameau, il n'importe. Un génie est un modèle indiscutable, qu'il se nomme Homère ou Quinault. Il n'existe qu'une épopée : l'action que raconte une Muse et qui se passe chez les hommes, mais est conduite par des êtres supérieurs; il n'existe qu'une tragédie : en cinq actes et en vers, sur un sujet de la mythologie ou de l'histoire ancienne; et qu'une grande comédie : celle qui décrit sous toutes ses faces un caractère inédit. L'ode pindarique doit s'élancer en bondissant au gré des formules de transport *où suis-je? où vais-je? quels accents frappent mes oreilles?* qui ne sont qu'au bout de la plume et ne se rapportent à rien. Hors des limites établies par les règles immuables de chaque genre, pas de succès possible. Le roman est en progrès au XVIII^e^ siècle — tout d'abord parce qu'il décrit les effets au lieu de les produire, et l'on peint plus facilement un personnage qu'on ne l'amène à se peindre lui-même, — et surtout parce que le XVII^e^ siècle n'offrait aux romanciers aucun modèle consacré, Boileau ayant fait justice des Gomberville, Scudéry et La Calprenède. Le titre de roman est si décrié même qu'on lui substitue celui d'*histoire*, de *vie*, de *mémoires* ou d'*anecdote*.

1. *Lycée*, tome XI, chap. v.
2. *La Peinture*, Avertissement.
3. *Eléments de littérature*.

L'unique ambition des auteurs est de marcher docilement après les grands maîtres dans l'ordre des écrivains de mérite. Chercher une autre beauté que la beauté parfaite semble outrecuidant; vouloir l'atteindre par des moyens inconnus aux classiques est ridicule; s'écarter de la grande route, c'est déclarer que l'on ne peut plus suivre ses guides : aveu d'impuissance; ou qu'on les veut dépasser : folle témérité. Et comment trouverait-on de nouvelles beautés? Tout n'a-t-il pas été dit déjà? « Quand un artiste tel que Molière aura peint un avare, un faux dévot, un philosophe outré comme le Misanthrope, un bourgeois possédé de la manie de faire le grand seigneur comme Jourdain, des femmes entichées du bel esprit; quand il aura peint ces originaux à grands traits, il n'y aura plus à y revenir; un homme d'un vrai talent ne l'essaiera même pas, et c'est ainsi que les sujets principaux saisis par un homme supérieur, ne laisseront plus à ceux qui viendront après lui que le second rang... Donc, à talent égal, un autre Molière n'égalerait pas aujourd'hui les productions du premier[1]. » Il est donc également présomptueux de traiter un des grands sujets abordés par les classiques, ou en traitant un sujet secondaire, de le traiter autrement que n'eussent fait les classiques :

Rien de nouveau ne se pense aujourd'hui,
Vous n'êtes plus que les échos d'autrui[2]

Le prologue d'une pièce de Dufresny nous montre plaisamment la triste situation des auteurs vis-à-vis des critiques :

ORONTE. Revenons à votre comédie : voulez-vous que je vous dise sincèrement ce que j'en pense?

LE POÈTE. Oui, monsieur, et sans me flatter.

ORONTE. Elle n'est point de mon goût.

LE POÈTE. Tant pis pour vous; qu'y trouvez-vous donc de si mauvais, monsieur? La diction n'en est-elle pas pure et concise?

ORONTE. Oui.

LE POÈTE. Le dialogue naturel?

ORONTE. D'accord.

LE POÈTE. Et l'intrigue?

ORONTE. J'avoue qu'elle est singulière et assez bien conduite.

LE POÈTE. Qu'y manque-t-il donc?

ORONTE. Des caractères, monsieur, des caractères nouveaux et des portraits.

1. La Harpe, *Lycée*, tome XI, chap. v.
2. La Chaussée, *Épître à Clio*.

LE POÈTE. Ah! ah! nous y voilà! des caractères, des portraits; votre discours me fait soupçonner...

ORONTE. Quoi?

LE POÈTE. Que vous êtes un peu Moliériste.

ORONTE. Je ne m'en défends point; et je tiens qu'on ne peut réussir sur le théâtre qu'en suivant Molière pas à pas.

LE POÈTE. Tant pis pour moi de ce qu'il y a eu un Molière et plût au ciel qu'il ne fût venu qu'après moi!... Molière a bien gâté le théâtre. Si l'on donne dans son goût : bon, dit aussitôt le critique, cela est pillé, c'est Molière tout pur; s'en écarte-t-on un peu? — Oh! ce n'est pas là Molière[1]!...

Les classiques étaient devenus les tyrans de la littérature. Sans distinguer les éléments vitaux de leurs œuvres, sans en dégager l'esprit on en extrayait les règlements que l'on observait à la lettre. Gaullyer, le P. Buffier, Batteux, Ramsay, et tous les Chrysostome Mathanasius dont Saint Hyacinthe s'est agréablement moqué dans *Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, compilaient inlassablement les recettes pour chefs-d'œuvre. Ayant vu certains incidents produire de grands effets, ils ordonnent aux poètes d'employer les mêmes moyens pour obtenir les mêmes résultats. Dans le discours qui précède ses *Fables*, La Motte démêle patiemment le principe et la fin de l'artifice caché dans l'apologue; traitant de la justesse et de l'unité de l'allégorie, de la vraisemblance des mœurs et des caractères, du choix de la moralité et des images, il trouve le type parfait de la fable régulière chez La Fontaine, qu'il proclame inimitable : Preuve absolue qu'il l'admire de confiance, puisque les raisons qu'il donne de son admiration le rendraient lui-même plus admirable que son modèle?

Les rares auteurs qui, timidement, tentent quelque innovation, demandent pardon, dans leurs préfaces, aux grandes ombres de Molière et Racine, s'adressent à eux-mêmes de sévères critiques, voulant désarmer leurs censeurs. Pour faire excuser leur audace, ils s'efforcent de prouver qu'ils innovent moins que l'on ne pourrait croire; des règles admises ils essaient d'en tirer d'autres. La Motte, dans ses *Discours sur la Tragédie*, attaque les unités, les récits, la versification, qu'il respecte scrupuleusement en ses pièces; Crébillon s'excuse de procurer un frisson nouveau; Voltaire, dans la préface de l'*Enfant Prodigue* justifie plus courageusement le mélange des tons comique et pathétique, mais il fait scandale et n'ose signer sa pièce. Fontenelle défend ses poésies pastorales en un *Discours sur la nature de l'églogue*, et plus tard, Diderot

1. *Le Négligent*, Prologue, sc. III.

accompagnera *Le Fils naturel* et *Le Père de famille* de ses *Entretiens sur la Poésie dramatique*, tandis que Florian écrira un *Essai sur la Pastorale* en tête de son *Estelle*. Le précepte est plus aisément donné que l'exemple.

En obéissant aux règles, sans paraître gênés par elles, les auteurs veulent avant tout montrer leur talent et la fécondité de leurs ressources : elles leur plaisent par les difficultés mêmes qu'elles proposent tout comme la poésie, née de ce plaisir même : les vers, n'ajoutant d'autre mérite aux pensées que la peine de les exprimer clairement, malgré les obstacles qu'ils dressent devant elles.

Le critique ne s'avance pas à la rencontre de l'auteur pour lui tendre la main; il ne cherche pas à comprendre ou à expliquer : impassible, il juge. Les auteurs parlent à juste titre du « tribunal » devant lequel ils comparaissent. L'œuvre n'est jamais replacée dans son milieu; de son origine, des influences qui l'ont façonnée, des raisons extérieures qui l'ont pu modifier, le critique n'a cure; la personnalité de l'auteur reste inconnue. L'œuvre est un devoir bon ou mauvais; la critique, un surveillant qui fait observer les règles du manuel de classe, et chasse les élèves indisciplinés; lorsqu'un écolier commet un contresens, on ne se demande pas pourquoi il l'a commis, on lui donne une mauvaise note. Le digne abbé Trublet qui faisait ses visites de candidat à l'Académie avant que Marivaux fût enterré, disait : « M. de La Motte est un des meilleurs critiques qui ait encore paru. Personne ne connaissait mieux les règles et les raisons des règles[1]. » Les auteurs, sous cette direction, composent leurs ouvrages comme, au collège, on écrit des vers latins.

Si les critiques s'attachent ainsi aux idées reçues et consacrées, s'ils reflètent l'opinion générale, au lieu de l'éclairer, c'est qu'ils se défient de la justesse de leur goût particulier; n'osant imposer des jugements personnels fondés sur une fugitive impression, ils les appuient sur des articles de code, arguments irréfutables en cas d'attaque. Guidés par Horace et Boileau, ils ne s'égareront pas et garderont la confiance du grand public; ils sauvegardent leur dignité par ces discours de parade et de cérémonie. Le respect qu'ils doivent au public ne va point à leur faire examiner plus sévèrement leurs pensées pour les y affermir ou pour les en détacher, mais leur impose une prudente circonspection; ils trahiraient leurs sentiments pour ne pas blesser le parti le plus

1 *Lettre sur M. de La Motte.*

nombreux, aimant mieux paraître judicieux que de l'être en effet. Ainsi le parti de l'erreur se grossit de ceux-mêmes qui l'ont reconnue et qui deviennent une nouvelle autorité pour en abuser d'autres. Lorsque La Motte donna sa tragédie des *Macchabées* sans se faire connaître, on ne cessa d'en louer la versification; « cela est racinien », dit quelqu'un, et sur cette prétendue conformité de style, voilà aussitôt l'opinion répandue que la tragédie était de Racine même; lui seul pouvait se ressembler si parfaitement[1]. Lorsque La Motte se fit connaître, le concert d'éloges cessa soudain; les phrases « sublimes » devinrent le « comble du ridicule », et les critiques n'éprouvèrent aucune honte de leur méprise.

Lorsqu'on juge avec le seul souci de ne pas léser ses intérêts, la grande affaire est de paraître sûr de soi, de son infaillibilité, comme si jamais les reproches adressés à d'autres ne devaient vous atteindre. Le public moutonnier n'ose juger celui qui juge : dans leurs remarques si vagues et imprécises, les critiques désiraient surtout que l'on trouvât la preuve de l'excellence de leurs propres ouvrages. Au demeurant, ils seraient probablement fort embarrassés de définir les termes qu'ils emploient. « Une nouvelle compagnie vint nous joindre, dit l'auteur d'un *Voyage au Parnasse*; c'était une légion de critiques. Ils n'épargnaient pas les censures aux passants, surtout à ceux qui leur paraissaient faire plus de figure que les autres. On les entendait sans cesse répéter ces mots : *Diction, Goût, Harmonie*; ils en accablaient les voyageurs. Je leur demandai ce que ces mots signifiaient; je les vis embarrassés; ils me lancèrent un regard affreux qui me fit prendre la fuite[2]. »

Cette critique comparative, dogmatique, et point exégétique, point impressionniste, — car elle supposerait alors un sentiment personnel en désaccord peut-être avec le goût général, — cache sous ses doctorales affirmations une incurable pusillanimité. Elle regarde tout de suite, en une épopée, si l'exposition contient bien le début, l'invocation et l'avant-scène, et si, d'aventure, elle ne les y trouve pas, la voilà ravie de pouvoir chercher noise à l'auteur; elle examine, dans un drame, si les principaux personnages sont montrés ou nommés durant le premier acte, si le même personnage n'entre pas en scène plusieurs fois dans un même acte, si les actes sont à peu près de la même longueur; elle compte les pages et les lignes et n'écoute un ouvrage que la montre à la main. Elle attend qu'on lui dicte l'opinion qu'il faut avoir; prétentieuse, étroite, elle sert de porte-parole aux lettrés routiniers, esclaves de leurs pré-

1. Trublet, *Lettre sur M. de La Motte.*
2. Traduit d'une *Lettre à l'auteur du World.*

jugés, de leurs admirations, ou plutôt de ceux qui leur ont été inculqués ; elle se rend difficile afin d'être tenue pour délicate ; « comme une mouche qui voltige une heure autour d'un beau corps, cherchant une petite égratignure où se reposer », elle se livre au plaisir malin de découvrir des défauts parfois inévitables et condamne afin de paraître redoutable. L'orgueil et l'envie lui inspirent une sorte de mécontentement qu'elle rejette sur tout ce qui attire son attention. Seul, La Motte, dans les disputes les plus vives, conserva toute son amabilité, car jamais la force de ses raisons ne prit rien sur la politesse qui les accompagnait.

Hommes de collège jouant aux mondains, ou mondains singeant les pédants, les critiques ont le ton trivialement profond et opiniâtrement spirituel, la sévérité de jugement, le respect des choses convenues, la vanité des opinions préconçues, le désir d'éblouir et le mépris de ce qu'ils n'entendent point. Ils endoctrinent ces auteurs qui n'écrivent que pour se donner la réputation d'avoir écrit, et guident ces gens qui lisent pour se donner celle d'avoir beaucoup lu. Plus pressés de décider que de s'instruire ; ils saisissent l'occasion que leur offre un ouvrage nouveau pour se pousser eux-mêmes en avant, se donnent un air de supériorité sur l'œuvre qu'ils censurent et sur le public qui s'est laissé séduire. Ils cherchent à saisir les ridicules pour en faire trophée et les convertir — à leur profit — en quolibets. Leurs préceptes s'appliquent à tout le monde, et à personne en particulier : « Que le désir d'écrire soit un instinct et non un projet... » « Si la flamme du génie ne t'éclaire pas, laisse là la plume, le pinceau... » Chacun les répète pour les autres, les applique à son voisin, et se persuade de les avoir observés : le rimeur le plus plat croit avoir une muse.

Habiles à découvrir les fautes d'expression ou d'harmonie, ils induisent le lecteur à penser que ces défauts épars forment le caractère dominant de l'ouvrage ; prompts à vous faire tomber dans le ridicule qu'un élan trop vif vous a fait côtoyer, ils proscrivent l'enthousiasme, méprisent la gaîté ou la douleur irraisonnées, sentiments qu'un paysan peut éprouver autant qu'un intellectuel, et se gaussent des idées originales dès qu'ils sont assez heureux, à force de déguisements, pour les pouvoir offrir sous un aspect grotesque. Sous les noms de nature et de vérité, ils n'entendent que la médiocrité et le plus insipide sens commun.

Les critiques recommandent l'usage fréquent du monde et le respect des convenances. Tout auteur, disent-ils, doit se former, au moins en idée, un auditoire composé de la classe d'hommes pour laquelle il écrit ; les convenances, qui consistent dans le

rapport d'un caractère avec l'idée que l'on a de ses mœurs, seront ainsi observées; mais comme les mondains ne portent pas leurs regards au delà du cercle des idées reçues, les auteurs s'interdiront l'emploi de circonstances qui ne sont pas dans les mœurs actuelles. « Qui oserait, écrit Diderot, étendre de la paille sur la scène et y exposer un enfant nouveau-né? Si le poète y plaçait un berceau, quelque étourdi du parterre ne manquerait pas de contrefaire les cris de l'enfant, les loges et l'amphithéâtre de rire, et la pièce de tomber[1]. » Et l'auteur malheureux ne doit pas se croire supérieur au public : « S'il avait vu qu'il devait déplaire, il n'aurait sûrement pas hasardé un ouvrage qu'il ne donne que pour sa gloire[2]. » — Mais la *Phèdre* de Pradon a triomphé de celle de Racine? Aussi le goût n'était-il pas formé en 1677. Depuis Boileau, on ne se trompe plus en matière de goût; le goût actuel est le goût parfait : il n'en faut pas chercher ou supposer un autre.

Pour La Motte et ses contemporains, la bonté d'un ouvrage réside uniquement dans la justesse et l'élévation des pensées liées entre elles heureusement et adroitement, dans l'arrangement des tours qui expriment les sentiments proportionnés à la nature des choses, et dans le choix des expressions les plus nobles et les plus claires. L'œuvre parfaite possédera ces qualités au plus haut degré. Quelle différence y a-t-il entre un bon et un mauvais poète? « Tous deux sont sujets au hasard[3] », dit La Motte, mais le mauvais en est l'esclave : il adopte trop vite, faute de goût, ce que le hasard lui présente : au lieu que le bon s'en rend l'arbitre et rejette ce qui ne mérite pas d'être dit; il écrit quatre mots et en efface trois; il est en définitive son propre critique.

Le goût, ce sentiment délicat de ce qui doit plaire ou déplaire, ne s'enseigne point, mais s'acquiert par la fréquentation des gens qui le dirigent. L'habile homme observe la direction du vent, afin de se mettre à la tête du courant qu'il paraît mener et qui le pousse. Au lieu d'éduquer le public, il le flatte en vue d'un succès immédiat : de là le mépris professé à l'égard de toute production déconcertante, indisciplinée, bruyante, farces de la foire, turlupinades.

Entre les critiques et les mondains un accord tacite est conclu : les premiers pérorent dans les salons et cherchent des protecteurs puissants pour se garantir des attaques d'auteurs mécontents; les seconds qui aiment à discuter savamment des derniers écrits

1. Diderot, *De la Poésie Dramatique.*
2. La Motte, *Suite des Réflexions sur la Tragédie d' « Œdipe ».*
3. *Id.*

parus, mais qui, moitié paresse, moitié manque d'intelligence, ne lisent qu'avec ennui, écoutent volontiers les maîtres de l'opinion; ils apprennent ainsi que le *Catilina* de Crébillon est un chef-d'œuvre, et ils applaudissent de confiance; que le *Petit Maître corrigé* de Marivaux est pitoyable, et ils sifflent à quadruple carillon. Ils amplifient, exagèrent, pour ne pas paraître ignorants, les jugements qu'ils ont servilement accueillis, et ils passent le but, ne sachant se tenir entre le mépris et l'admiration : une opinion moyenne ou mitigée suppose en effet un raisonnement et la connaissance de l'objet en cause. Sur la foi des reproches adressés à un auteur, ils en viennent facilement à conclure qu'ils ont plus d'esprit que lui : « Où vous voyez cesser la louange, dit Moncrif, vous pouvez dire : C'est ici que l'ignorance et le défaut d'esprit commencent. » La fameuse querelle nous en offre une preuve : les partisans des anciens, ravis d'étaler une érudition de bon ton, établissent, en citant Horace, qu'Homère est un demi-dieu; les partisans des modernes, affectant une délicatesse de goût qui ne se peut accommoder des grossièretés antiques, prouvent par géométrie et démonstration qu'il n'est qu'un radoteur. Fontenelle dit, en un discours lu devant l'Académie : « Le défaut le plus essentiel de l'*Iliade* de M. de La Motte, c'est d'être l'*Iliade*[1] »; et tandis que Mme Dacier injuriait le pauvre rimeur qui traduisait Homère sans entendre le grec, l'abbé Cartaud de la Vilate[2] reprochait à cette savante dame d'être peu propre à faire naître une passion et d'avoir « un certain air de bibliothèque peu galant ».

Constamment soucieux de la noblesse de la forme, les critiques, en dépit des préceptes de Boileau, séparent l'art de la nature. Sous leur férule, les poètes s'efforcent de corriger, d'embellir la nature, et d'adjoindre à la vérité un élément de merveilleux; la fiction devient ainsi l'inséparable compagne de la poésie. « Le don de feindre est un talent essentiel au poète, par la raison qu'il peut, à chaque instant, avoir besoin d'embellir son objet[3]. » Scaliger avait partagé les poètes en deux classes : « *Aut addit ficta veris, aut fictis vera imitatur* ». Selon Marmontel, le poète qui, avec les couleurs de la nature, peint le soleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or et de pourpre au-dessus des vagues enflammées, est moins ingénieux — entendez moins délicat, moins artiste, — que celui qui montre le soleil allant se reposer dans le sein de Thétis, après avoir parcouru sa carrière. Le second aura sur le

1. Réponse de Fontenelle au discours de l'Évêque de Luçon.
2. *Essais historiques et philosophiques sur le goût.*
3. Marmontel, *Poétique*, chap. I.

premier l'avantage du génie créateur sur le génie imitateur. Qu'un physicien explique en termes vulgaires l'émanation des odeurs : un poète feindra que les zéphyrs agitent dans l'air leurs ailes humectées des larmes de l'aurore. Donner un tour poétique et noble aux idées communes, telle est la tâche du poète. Une des choses, dit-on, qui flattaient le plus Boileau, était d'avoir exprimé poétiquement la perruque.

Les critiques enseignent l'art de plaire, et ne cherchent que les moyens d'affecter le public d'une certaine manière, sans s'inquiéter un instant de l'unité de l'œuvre, du but que s'est proposé l'auteur, ou de la situation des personnages. « Ceux qui ont écrit de l'art dramatique, dit justement Diderot, ressemblent à un homme qui, s'occupant des moyens de remplir de trouble toute une famille, au lieu de peser ces moyens par rapport au trouble de la famille, les pèserait relativement à ce qu'en diront les voisins[1]. » D'autre part les poètes s'adressant le plus souvent à des personnages illustres, aux yeux desquels les petites choses doivent être anoblies, adoptent un ton uniformément soutenu, et rejettent les termes familiers et les expressions hardies susceptibles de choquer quelque esprit délicat. Pour un mondain, même partisan d'Homère, la grossièreté d'Ajax, les gigots et la marmite de Patrocle, la lessive de la princesse Nausicaa, sont des détails insupportables. Florian, le plus fervent admirateur de Cervantès, ne traduira pas *Don Quichotte in extenso* : il l'abrège, l'édulcore. « Don Quichotte a des traits de mauvais goût qu'il fallait retrancher sans craindre le reproche de n'être pas exact[2]. »

Les voiles des bienséances dissimulent les formes de la simple nature. Craignant d'arrêter la pensée du lecteur sur quelque image étonnante ou désagréable, les auteurs laissent à chacun la liberté de se peindre selon sa fantaisie l'objet présenté. Ils disent d'une bergère : « sa beauté eût rendu Vénus elle-même confuse »; Vénus vous étant inconnue, imaginez le type de beauté qu'il vous plaira. Les circonlocutions écartent les idées basses que rappellerait une simple désignation, et les termes avilis par l'habitude et les préjugés; les images servent de fard aux remarques trop humbles; les phébus, les pensées banales et rutilantes, les comparaisons nobles distraient l'esprit au lieu de l'arrêter sur l'objet. Homère comparait Ajax, assiégé par une foule de combattants et se retirant à regret du champ de bataille, à un âne que des enfants chassent d'un pré à coups de pierres, et qui mange encore l'herbe en se

1. *De la Poésie Dramatique.*
2. *Des Ouvrages de Cervantès.*

retirant : un auteur serait maintenant mal venu à comparer la valeur d'un héros à la gourmandise d'un âne. Si le vrai seul est aimable, il ne l'est pas toujours; le style poétique lui offre la parure de ses phrases incolores, propres à vêtir toutes les impressions qui naissent avec les idées et dont il semblerait malséant de s'abstenir, puisque aussi bien le lecteur les attend! Aucun ruisseau qui ne roule des ondes de *cristal*, aucune prairie sans sa parure d'*émail*; ces tropes ou figures de mots se présentent naturellement à l'esprit lorsque l'heureux emploi qu'en a fait un auteur les a mises à la mode; elles n'imposent à l'esprit aucune image distincte, n'éveillent en l'âme ni sentiment ni lumière, mais elles cachent le vide de la pensée; aisément entendues par les lecteurs, elles distinguent, sans la rendre rebutante, la poésie de la conversation courante. On ne se doute pas alors que la justesse de la métaphore et de l'hyperbole consiste à ne pas laisser soupçonner ce qu'elles ont d'exagéré, à persuader que celui qui les emploie a vu l'objet comme il le peint, et le conçoit comme il l'exprime; une expression semble juste en elle-même, indépendamment du caractère, de la situation, de la condition de celui qui parle. Il est entendu que l'on exprime le rapport de deux extrêmes par l'image du cèdre et de l'hysope; et pourtant, cette comparaison convient-elle à d'autres peuples qu'à ceux de l'Orient?

Quel que soit le sujet traité, la forme doit produire une impression d'harmonieuse beauté; la description des pires tourments de l'Enfer devrait ne point blesser la délicatesse du lecteur. Marmontel relève ce vers de Boileau :

Droite et roide est la côte, et le sentier étroit.

Il le trouve raboteux et rude, dans le style de Chapelain. Pourtant ce vers évoque ce qu'il exprime? Peu importe, il n'est pas harmonieux. Le pesant abbé Dubos se moque des vers imitatifs de Ronsard, décrivant le vol de l'alouette :

Elle, guidée du zéphyre,
Sublime en l'air, vire et revire,
Et y déclique un joli cri...

« Pour réussir, dit-il, dans ces tentatives d'harmonie imitative, il faudrait avoir des règles établies qu'on pût consulter dans la chaleur de la composition[1]. » Nous aurions certainement désiré connaître ces règles.

1. *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture*, Section XXXV.

Ainsi le goût consiste à bien choisir, tout d'abord, l'objet à peindre, puis le point de vue le plus favorable à l'effet qu'on se propose, ensuite le moment le plus avantageux à l'objet, enfin les traits qui l'élèveront et l'approcheront le plus de la beauté parfaite.

Lors de la querelle des *Gluckistes* et des *Piccinistes*, les critiques, Marmontel et La Harpe en tête, déclarèrent que la musique de Gluck, avec son orchestre bruyant ou gémissant, ses harmonies déchirantes ou terribles, ne représentait point la musique théâtrale, et que l'opéra, privé de la mélodie était digne des Iroquois. Séparant la nature de l'art qu'ils voulaient rendre agréable au plus grand nombre, ils se fussent contentés d'un chant mélodieux, d'une modulation facile, claire, élégante et pure. Pour eux l'objet de l'art n'est pas seulement l'émotion, mais surtout le plaisir qui l'accompagne, et quelque forte que soit l'émotion, elle n'est artistique qu'autant qu'elle est agréable. On peut dire qu'ils nient la beauté de la douleur, en défendant à la douleur d'altérer les traits de la beauté; la beauté doit agréer, réconforter, rasséréner ou doucement émouvoir; la force n'est rien, sans l'élégance et la grâce aimable; la pointe de l'émotion doit laisser, dans l'égratignure qu'elle produit, le baume d'une expression voluptueuse. Cette beauté conventionnelle, assemblage de diverses beautés naturelles réunies en une ennuyeuse et banale perfection est facilement obtenue par la stricte observation des règles édictées par le goût mondain. Cette conception de l'art mène au triomphe de l'interprète, à l'esclavage de l'auteur obligé de prodiguer les traits qui font briller le chanteur ou l'acteur.

Pour oser se présenter devant leurs juges, les auteurs — car l'art de se faire valoir donne plus souvent la réputation que ce qu'on vaut — s'empresseront donc d'attifer leur muse à la dernière mode, pareils à ces dames dont Marivaux parle dans sa *Marianne*, qui « de la meilleure foi du monde, prennent leur coquetterie pour un joli visage ». Ne pas suivre la mode serait s'écarter soi-même de la carrière, s'opposer à l'unanimité des suffrages et renoncer à se les voir décerner. Ceux qui se livrent à leur fougue se sentent visés par un sourire narquois et moqueur, et on les voit hésitants, s'arrêter pour réparer le désordre de leur toilette, un peu confus d'avoir été surpris en négligé.

Les critiques, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, furent des médiocres assez spirituels pour exprimer agréablement les opinions moyennes du public, assez souples pour s'y conformer, et les suivre en leurs divers changements, sans paraître eux-mêmes changer d'avis. Grâce à quelques mots latins, quelques

théorèmes, quelques aphorismes doctement énoncés, ils se créaient une réputation de savoir, propre à établir leur autorité. Ils se disputaient vivement entre eux, écrivaient des « lettres à l'auteur de *** », des « réponse à la lettre », des « réplique à la réponse à la lettre », mais — car ils puisent aux mêmes sources leurs arguments — de toutes leurs querelles ne découlent que les preuves de leur suffisance, de leur morgue et de leur vanité.

Le premier des critiques-journalistes, Desfontaines, était un gros homme assez méchant et vicieux, jésuite, puis curé, puis collaborateur au *Journal des Savants*; il fit de mauvais vers, de médiocres traductions de Virgile et de Swift, un *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle*. Ses extraits, insérés dans le *Journal des Savants*, lui donnèrent une réputation. Pauvre, inquiet, caustique, il prêtait sa plume et son nom à diverses productions dont il partageait le fruit. « La stérile fécondité de son génie, la variété de ses connaissances, quoique superficielles, la promptitude avec laquelle il concevait et exécutait des plans d'ouvrages, et surtout son intelligence à tirer parti de ceux des autres[1] » lui assurèrent une sorte de principat dans le monde des lettres. Il obtint en 1735 un privilège du roi pour publier ses *Observations sur les écrits modernes*, dans lesquelles il exerce un genre de critique exclusivement littéraire, lançant des pointes malignes aux ouvrages nouveaux qu'il présente avec un aimable pédantisme, et prenant soin de faire admirer la souplesse de son esprit.

Fréron, son collaborateur, continua la tâche commencée; son aigre caractère lui attira autant d'ennemis que ses critiques pointilleuses, mais désintéressées. Le plus grand plaisir de Voltaire et de ses disciples consiste à couvrir de horions et de brocards le pauvre diable, et à le traiter de serpent, de voleur ou d'empoisonneur. Derrière Desfontaines et Fréron, une foule d'autres critiques de moindre importance se bornaient, faute d'invention et d'idées, à disserter sur celles des autres. « On a vu des gens, écrit Diderot, qui se sont établis critiques de profession, comme on crée des langueyeurs de porcs pour examiner si ces animaux qu'on amène au marché ne sont pas malades[2]. » L'abbé de Pons et son acolyte La Barre, les abbés Terrasson, Vatry, Batteux, Joannet; Louis Racine, Ramsay, d'Argens, tous commentateurs d'Aristote et d'Horace, croyaient avoir reçu leur mission d'Apollon pour révéler aux hommes ses secrets. Seul, l'abbé Dubos con-

1. *Querelles littéraires*, t. II, p. 60.
2. *De la critique.*

seillait timidement de juger du mérite d'un ouvrage d'après l'impression causée et le sentiment éprouvé.

Mais peu à peu, et surtout à partir des succès de La Chaussée, le public remarque que les critiques, acquinés à l'observation des préceptes et au respect des modèles, font la part bien mince à ses goûts de changement, de variété. Le mérite où il est accoutumé se transforme avec le temps en une ennuyeuse habitude. Lorsque Desfontaines, en ses feuilles, dénonçait la corruption du goût, le renversement des lois et l'avilissement de l'art, le public, à ces invectives, faisait la seule réponse convenable : il les réfutait par le prodigieux succès de *Mélanide* et de *l'École des Mères*. Les règles, usages, raison, bon goût, ne tiennent bientôt plus contre l'expérience. Le nouveau genre plaît, tout Paris raffole de la comédie larmoyante, et Desfontaines lui-même, pour n'être pas abandonné, dut convenir que le nouveau genre avait reçu son passeport.

Les esprits se polissent, les œuvres se répandent, les domaines de la littérature s'agrandissent, et l'insuffisance éclate, des ouvrages élémentaires dès lors négligés. L'esthétique étant réduite en une suite de procédés, et l'art littéraire assimilé à une machine dont les rouages et les ressorts produisent un rendement connu, cette machine se perfectionne, et bientôt son inventeur sera considéré comme un grand homme un peu naïf. Les poétiques raisonnées sont excellentes, mais ne doivent pas faire oublier les exigences du public. Dès 1749, Gaillard, dans une *Poétique à l'usage des Dames*, raille galamment les critiques qui jugent d'après des préceptes admis et consacrés. Quelques incorrections de langage qui ne sont pas du bel air, quelques naïvetés relevées chez les grands auteurs du XVII^e^ siècle, l'idée surtout que l'on en sait plus long qu'eux, donnent insensiblement l'audace de les juger, de séparer chez eux le bon d'avec le moins bon. « Quant à l'espèce de présomption, écrit Marmontel, qu'il peut y avoir à prétendre ajouter aux lumières de nos maîtres, il me serait facile d'en éluder le reproche en disant... que j'ai usé du droit acquis en fait de recherches et d'observations, de vérifier les témoignages et de ne juger sur la foi d'aucun. Je me flatte d'avoir quelquefois mieux vu que ces grands hommes, parce que je viens après eux, que je les ai étudiés, qu'aucun n'a vu seul tout ce qu'ils ont vu séparément, et que tous ensemble, ils m'ont appris à les rectifier l'un par l'autre. J'ai de plus qu'eux encore l'expérience de tous les temps qui se sont écoulés d'eux à moi, et dans cet intervalle je compte pour beaucoup un demi-siècle de philosophie[1]. »

1. Marmontel, *Poétique*. Avant-Propos.

Les attardés, qui combattent cet esprit de réforme, ne sont bientôt plus écoutés. Ils cèdent eux aussi, peu à peu aux autorités incontestables de la raison, du sentiment et de la nature. Ils admettront que si les auteurs doivent toujours prendre leurs modèles dans le monde poli et cultivé, certains mouvements du cœur humain pourront être observés chez des hommes incultes; l'âme étant plus libre et plus franche parmi le peuple qu'à la cour, les sentiments y seront plus naïfs, et la passion plus énergique. Bien entendu, ce naturel sera bienséant, afin de plaire au monde qui décide du succès d'un ouvrage. Si l'on se permet parfois d'emmener son lecteur dans une mansarde, et de lui donner le spectacle de la misère, c'est à condition de ne l'y pas laisser longtemps, et de lui faire goûter, par comparaison, le charme d'une existence qu'il eût moins appréciée s'il n'avait jamais vu de malheureux.

Marmontel, un des premiers, a dénoncé la petitesse d'esprit qui consiste à trouver basses les idées relatives à d'humbles objets; choisies et exprimées avec goût, elles peuvent être décentes et gracieuses. Il propose aux auteurs de se régler, non sur les idées philosophiques, mais sur l'opinion populaire. L'art devra moins embellir son sujet que le rendre capable d'effets vifs et touchants; il ne rejettera pas, faute de moyens pour les anoblir, des détails intéressants.

« Dans tout l'éclat des fêtes qu'on a données pour la convalescence du Roi, écrit Marmontel, y a-t-il rien de si beau que le tableau du Peuple de Paris baisant la botte du courrier qui lui rendait l'espérance, et embrassant dans l'ivresse de sa joie et de son amour les jambes mêmes du cheval qui portait ce courrier désiré? Y a-t-il rien de plus touchant que de voir, au milieu des illuminations publiques, l'un de ces enfants qui, dans le plus vil emploi, jouissent de la confiance des citoyens, et la méritent, un Savoyard, Français par le cœur, partager une chandelle en quatre, et faire ainsi, selon ses moyens, une illumination sur les quatre coins de sa sellette, le seul espace qui fût à lui? La poésie héroïque ne dira rien de plus digne d'attendrir la postérité; mais une botte, un cheval de poste, une chandelle, une sellette de Savoyard, ne sont pas des mots, des détails dignes d'elle : à peine osera-t-elle les indiquer vaguement[1]. » Remarquez bien que Marmontel lui-même n'ose écrire en toutes lettres le nom du métier qu'exerce son Savoyard.

L'esprit d'indiscipline qui agitait le monde depuis la Régence,

1. *Poétique française*, chap. IV.

pénètre la littérature et en disjoint la vieille forme classique. Voltaire, qui, dans sa vieillesse, se révolta contre la tyrannie des modèles, et aux yeux duquel Racine seul trouva grâce, écrit : « Osez avouer avec courage que beaucoup de nos petites pièces comme le *Grondeur*, le *Galant Jardinier*, la *Pupille*, le *Double Veuvage*, l'*Esprit de Contradiction*, la *Coquette de Village*, le *Florentin*, sont au-dessus de la plupart des petites pièces de Molière; je dis au-dessus, pour la finesse des caractères, pour l'esprit dont la plupart sont assaisonnées, et même pour la bonne plaisanterie [1]. » Le respect timoré des modèles se heurtait à la fierté qu'inspiraient les découvertes récentes, les progrès de la civilisation, de la science, de la mécanique et de la philosophie. La forme noble, ordonnée, pompeuse et harmonieuse du XVII[e] siècle, convenait mal aux esprits vifs, superficiels, frondeurs du XVIII[e], qui n'employaient ces périodes longues, oratoires, démodées, que faute de génie pour créer un style adéquat à leur pensée. Des traductions anglaises, allemandes, fort édulcorées à la vérité, paraissent de tous côtés, et Fréron même ne leur est pas hostile. L'abbé Yart, traducteur de poésies anglaises, accorde, dans ses études préliminaires, une liberté complète au génie, à la seule condition pour celui-ci de songer uniquement à plaire. Les pièces du théâtre anglais, rudes, populaires, secouent fortement les nerfs et excitent une émotion inconnue, appréciée par les petits bourgeois aussi bien que par les gens cultivés. Une réaction se produit contre les classiques en faveur du sens commun et de la nature non plus embellie, mais approchée de nous; la tragédie, trop éloignée de la vie prosaïque et bourgeoise, apparaît comme une ridicule rodomontade. Les classiques ne reprendront leurs positions et leurs avantages qu'au commencement du XIX[e] siècle, grâce à La Harpe, à Geoffroy, à Népomucène Lemercier, et à la *Littérature* de M[me] de Staël.

La secte nouvelle cherche uniquement à ne pas ressembler aux modèles et à les abaisser. Boileau est attaqué sournoisement ou de front par Voltaire, d'Alembert, Marmontel, Cubières, Mercier, et ne trouve pour le défendre en de plates épîtres que Palissot ou Clément. Dans leurs jugements partiaux et leurs persiflages, les critiques ne comprennent pas mieux les classiques, que leurs devanciers en leur dévote admiration; pas plus qu'eux, ils ne se les « convertissent en substance ». Ce sont des révoltés, bruyants dans les salons et muets dans la rue; ils démolissent les idoles anciennes et ne s'avisent pas de rechercher pourquoi on les adorait. Quelques termes désuets, quelques locutions obscures ou

1. *Conseils à un journaliste.*

vicieuses suffisent à Voltaire pour exterminer les trois quarts de la production de Corneille. « Corneille devait naître en Angleterre », dit Mercier.

Plus intelligents, plus vigoureux aussi que leurs prédécesseurs, ces critiques suivent bien le mouvement général des esprits; mais comme ils ont prévu la direction que donneraient au mouvement les désirs latents de la société c'est eux qui paraissent la donner. Las d'admirer une littérature qu'ils comprenaient mal, rassasiés des fades beautés autorisées par le bon goût, ils demandent des écrits pour la petite bourgeoisie, pour le peuple, pour cette multitude « où repose une foule d'âmes neuves et sensibles qui n'attendent pour s'émouvoir que le cri de la nature[1] ». « Un drame, dit Diderot, est fait pour le peuple, et il ne faut supposer au peuple ni trop d'imbécillité, ni trop de finesse[2]. » Ils rêvent de donner à l'art, jusqu'alors considéré comme un amusement pour gens bien élevés, un rôle dans la société, et de lui rendre l'énergie et la force que des bienséances factices lui ont enlevées. « La poésie veut quelque chose d'énorme, de barbare et de sauvage[3]. » Elle doit peindre la nature brute, préférer l'horreur d'une nuit obscure à la beauté d'un jour serein, les ruines désolées aux palais resplendissants, les cataractes et les torrents aux nappes d'eau et aux bassins. Elle doit aussi être *naïve*, c'est-à-dire ignorer le ratiocinage, le décorum et les poétiques. Un homme de génie peut enfreindre avec succès toutes les règles, sauf celle de l'unité d'intérêt. Pour rendre le vers plus libre en sa marche, les poètes ne s'assujettissent plus aux césures lourdes; ils se permettent les enjambements, les rejets, et non pas pour obtenir l'effet qu'ils en pourraient attendre, mais par esprit d'indiscipline.

Diderot surtout, luttant contre ce principe de l'embellissement de la nature dans l'art, et de la beauté de l'art en soi, en dehors de la nature, cherche à rendre la réalité plus sensible, plus proche. Il engage l'auteur dramatique à s'effacer parfois derrière l'acteur qui, au lieu de réciter des tirades où l'art brille au détriment de la passion, n'écoutera que son cœur. En une action violente, nul discours suivi ne devra comprimer la passion des personnages : des exclamations, des monosyllabes, des lambeaux de phrase donneront l'illusion de la réalité.

Mais en son amour de la nature, indigné de la voir resserrée dans les limites d'un art trop étroit, Diderot la souffle, la gonfle,

1. Mercier, Préface de *Jenneval*.
2. *De la Poésie Dramatique*.
3. *Id.*

l'exagère pour la mieux faire valoir. Par réaction contre la correction et la dignité des classiques, il pose pour le débraillé; son enthousiasme renverse sans distinction les conventions utiles avec les inutiles : il admire les manifestations les plus saugrenues de la nature en délire, et pour prouver qu'elle a tous les droits, il ordonne aux poètes de la montrer étrange, horrible, pénible. Les modèles qu'il propose, ce sont « des enfants s'arrachant les cheveux autour du lit d'un père moribond, des veuves échevelées se déchirant le visage de leurs ongles, des Pythies écumantes par la présence d'un démon qui les tourmente, faisant mugir de leurs cris prophétiques le fond obscur des antres, des femmes se découvrant sans pudeur, ouvrant les bras au premier qui se présente. »

Or en cette époque frivole de luxe et de paix, aucun spectacle grandiose ou terrible n'ébranle les imaginations et n'échauffe le génie des poètes; les esprits sont ironiques, les mœurs faibles et relâchées; l'auteur devra donc chercher les circonstances capables d'étonner et de remuer les foules; ces circonstances réelles, il les embellira afin d'atteindre son but; il supposera les autres, et en dépit de ses théories, s'écartera lui aussi de la réalité, en la rendant romanesque. D'autre part, pour flatter le public cultivé, ce réalisme restera littéraire, et deviendra emphatique, pour donner l'impression de la grandeur. Les personnages de Diderot et de Mercier, bien qu'en robe de chambre et au coin de leur feu considèrent leur simple condition comme un sacerdoce, et s'apellent, lorsque ils se parlent à eux-mêmes, du nom de leur condition : « O commandeur, quelle journée pour toi !... » « O cœur trop sensible d'un père, ne peux-tu te calmer un moment? » Ils officient en leurs rôles comme de dignes pontifes, avec une gravité fort opposée à la nature, et n'évoquent en aucune façon la douceur des joies du foyer. Tandis que le Commandeur et Cécile, sur le devant de la scène, jouent au tric-trac, disant : « Six, cinq, je couvre l'une et je passe l'autre », le père de famille se promène, les bras croisés, en déclamant : « Est-ce pour leur bonheur, est-ce pour le nôtre qu'ils sont nés?... Hélas, ni l'un ni l'autre[1]. »

Ainsi, malgré les injonctions d'une critique qui juge de la grandeur du génie par les licences qu'il se permet, cet art où s'épanouit un optimisme béat et paisible rejette ce qui dépasse le cercle de la vie bourgeoise et des idées reçues, les visions originales et neuves, les tableaux hardis ou cruels; les héroïnes pauvres se trouvent subitement riches au dernier acte, et le

1. *Le Père de famille*, I, 3.

vinaigrier de Mercier pousse une brouette pleine de sacs d'écus. Auparavant l'art embellissait la nature; maintenant il l'améliore et n'en donne pas d'ailleurs une plus vive impression.

Aussi les œuvres ne témoignent-elles guère de l'excellence des leçons de la nouvelle école. Quelles nouveautés, Diderot ou Mercier, si hardis en propos, hasardent-ils en leurs pièces, sinon celles que le public a acceptées déjà? *Le Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro*, comédies purement classiques, ont illustré le nom de Beaumarchais, mais *Eugénie*, *Les Deux Amis* ou la *Mère Coupable* n'ont pas illustré ses théories. Tous ces novateurs agissent comme La Motte qui, révolutionnaire en ses préfaces, était le plus timide et le plus routinier des poètes tragiques; de même Helvétius qui écrit ces lignes : « Le sentiment est l'âme de la poésie; on ne peint jamais bien les passions si l'on n'en est soi-même susceptible, et l'on rend toujours mal ce que l'on sent faiblement », Helvétius n'a jamais écrit un vers.

Les œuvres de la nouvelle école ne diffèrent des précédentes que par des détails de forme. Le style de Baculard d'Arnaud, allégé des points de suspension, des exclamations, des silences, ressemblerait à celui de M^lle^ de Lussan, et le *Père de Famille*, sans les indications des jeux de scène et de la pantomime, pourrait appartenir au père Du Cerceau. Les théories nouvelles se butent contre le respect dont les auteurs, « malgré eux, malgré leurs dents », témoignent pour le public instruit. L'œuvre littéraire reste confite en sa dignité. Quant à la sensation de la vie, on prétend la donner par l'expression timide de quelques sentiments médiocres, par le tableau conventionnel d'intérieurs bourgeois ou pauvres, et par l'abandon des vers pour la prose, déjà réclamé par La Motte et l'abbé Trublet.

C'est l'esprit indiscipliné, mais facile à duper, du public bourgeois, qui influencé par le souci de la dignité littéraire, gardé par le public cultivé, donna naissance à cette *sensibilité* prônée avec enthousiasme par les critiques. Bourgeois et intellectuels veulent être amusés, distraits, mais de façon galante, honnête et profitable; ils méprisent ceux qui se bornent à faire rire, comme rit le peuple. Chercher à émouvoir le spectateur, c'est lui reconnaître du goût, du tact, des sentiments élevés; c'est le flatter. Il sympathisera délicieusement avec les personnages qui, par leurs nobles attitudes et leur constance dans le malheur lui inspirent une douce pitié; il ne rougira pas d'être sensible aux misères d'êtres semblables à lui. La comédie moliéresque ne saurait lui plaire : « L'honnête, l'honnête! » s'écrie Diderot. Il nous touchera d'une manière plus

intime et plus douce que la chose qui excite nos mépris et nos ris. Poètes, êtes-vous nés sensibles et délicats? Pincez cette corde et vous l'entendrez résonner et frémir dans toutes les âmes [1]. » Le temps n'est plus où Castelvetro demandait au poète de se montrer témoin impartial et désintéressé ; le poète, le dramaturge, le romancier, s'émeuvent, gémissent, tremblent, comme de simples lecteurs. Mais cette unanime sensibilité, dictée et guidée par l'opinion, n'est qu'un penchant auquel se livre la foule frivole. Les moyens de l'exciter sont nobles, comme son expression ; elle n'éveille au fond de l'âme qu'un sentiment de satisfaction et de vain orgueil. L'auteur habile, qui conduit ses héros coupables jusqu'au bord de l'abîme, ne les y laisse jamais tomber ; s'il leur prête de méchantes intentions, il leur ouvre au bon moment le chemin qui les ramène à la vertu.

Car de plus en plus, il appert que l'ouvrage littéraire doit être utile aux mœurs. Une douce émotion dispose les spectateurs à la charité, au bien, à l'amour universel, pourvu qu'elle leur procure un agrément assez vif pour qu'ils ne pensent pas avoir reçu une leçon. Lorsqu'on leur demande de s'attendrir seulement, les hommes seraient tout prêts à agir. « L'Art dramatique, écrit Mercier, est une espèce d'instruction publique qui est de la plus grande conséquence dans ses effets [2]. » L'abbé de Saint-Pierre ne jugeait-il pas l'œuvre d'art uniquement d'après l'influence morale qu'elle exerçait? De même La Motte disait que pour composer une églogue, il faut choisir une vérité digne d'intéresser le cœur, de satisfaire ou de redresser l'esprit; et ensuite imaginer un événement pastoral, une conversation de bergers où se développe cette vérité. Il ne voyait pas que la seule vérité convenable au dessein et à l'intérêt de l'églogue : l'avantage d'une vie paisible, telle qu'on la peut goûter en se rapprochant de la nature, sur une vie troublée par de vains désirs et de faux intérêts, il ne voyait pas que cette vérité doit se dégager elle-même du tableau; ses églogues sont des apologues champêtres et moralisateurs.

Cet enseignement prosaïque et direct méconnaît la plus haute fonction de l'art, qui est d'enrichir l'esprit et l'âme, d'élever chacun jusqu'au degré de beauté qu'il peut entrevoir ; la morale corrige l'homme : l'art le développe et le renouvelle. Molière s'est-il adressé à quelques êtres dispersés pour les corriger de leur avarice ou de leur hypocrisie? Non; s'il montre un homme qui s'écarte du bon sens et de la morale, il lui oppose d'autres person-

1. *De la Poésie Dramatique.*
2. Préface de *Molière.*

nages; entre les excès des caractères opposés, entre Harpagon et Cléante, entre Tartuffe et Orgon, s'élève et se développe la modération et la sagesse de l'honnête homme qui n'est point sur la scène, mais que le spectateur intelligent crée en lui-même, en sa pensée. Les poètes comiques du XVIII^e^ siècle, voulant agir vite et directement, ont subordonné chaque comédie à un caractère ou à une condition; de même les critiques, dans leurs enseignements, ne cherchant qu'à convaincre les auteurs du défaut qu'ils ont eu le bonheur de découvrir, s'agrippent aux petites aspérités et n'étendent pas leur regard sur le monument entier : Ils méconnaissent les droits du génie, et surtout son premier droit, celui d'imposer la forme du sujet qu'il crée, telle que la conçoivent sa pensée ou son imagination — tout comme l'inventeur a le droit de donner son nom à sa découverte ; — ils ne dégagent pas d'une œuvre sa portée, son inspiration, les leçons d'énergie, de volonté, ou de charité qu'elle enferme; ils éduquent tous les auteurs, comme un maître d'école morigène ses élèves en leur appliquant à tous la même règle de discipline.

Une critique aussi dogmatique, impérieuse et méthodique cherche moins à examiner les œuvres créées qu'à créer les œuvres; elle juge moins une œuvre achevée que l'œuvre à faire. Elle part d'un principe : l'asservissement aux modèles classiques, ou la révolte contre ces modèles; et de même qu'elle approuve ou blâme sans explication, écoutée et crue sur parole, de même elle ordonne ou défend, assurée de diriger le mouvement littéraire. Elle ne se borne pas à constater ou distinguer, à accélérer ou enrayer un mouvement existant déjà ; elle précède l'œuvre, l'annonce, la provoque, et l'œuvre la trahit et périt avant elle. D'une pièce imparfaite peut-être, mais originale. un critique intelligent peut extraire la poétique d'où naîtront d'autres pièces plus parfaites; mais ici l'ouvrage original n'est qu'une expérience tentée pour justifier une théorie. Comme si le génie avait besoin de fournir ses preuves!

D'ailleurs ce perpétuel souci de justifier, de défendre leurs hardiesses, montre quelles craintes inspire aux auteurs la feuille littéraire; ils préviennent l'attaque : Vous me lancez au nez les règles d'Aristote; je les connais aussi bien que vous; tenez, voilà ce que vous m'allez dire. Ils restent néanmoins timorés, hésitants devant leur inspiration. L'écrivain de génie a le courage de ses sentiments, de son enthousiasme; de tous les hommes qui ont senti plus ou moins ce qu'il exprime, aucun ne l'avait encore avoué, crainte d'être traité de fou, ou qui pis est, de ridicule. Lorsqu'il ose aller

jusqu'au fond de son être, et en extirper la sensation, l'impression pure que les autres hommes souffrent de ne pouvoir exprimer, il éveille les pensées vivifiantes, les joies consolatrices, les passions fécondes, jusqu'alors endormies, et sans lesquelles, sitôt qu'il les a entrevues, l'être ne saurait plus vivre. L'écrivain de génie enrichit l'humanité, il lui dévoile le trésor caché qu'elle porte en elle. Mais l'absolue sincérité est la première condition du génie. La critique du XVIII[e] siècle, en leur enlevant toute confiance en eux a paralysé les poètes : le génie leur a fait peur.

PAUL CHAPONNIÈRE.

ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LE « DE REBUS GESTIS ALEXANDRI MAGNI » DE QUINTE-CURCE

Avant-Propos.

Le Quinte-Curce dont s'est servi Montaigne est celui imprimé chez Froben en 1545, in-folio. En voici le titre :

Q. Curtii Historiographi | luculentissimi | DE REBUS GESTIS | Alexandri Magni Regis Mace | donum opus, ita demum emendatum atque | illustratum, ut posthac vix quicquam in | eo desiderari possit. | Accesserunt enim antehac nunquam visa, | Duorum in principio librorum, qui desiderantur, Supple | mentum compendiosum. | Finis in quinto libro, Atque fragmentorum in decimo restitutio. Rerum memorabilium Index copiosissimus. | Omnia summa fide atque diligentia, in laudem, | gloriam, atque honorem, | Illustiss. Principis ac Domini | D. Alberti, Comitis Palatini Rhe | ni, Ducis utriusque Bavariae, | domini sui clementissimi, congesta, per | Christophorum Brunonem. I. V. Licentia | tum ejusdemque ac bonarum literarum professo|rem, apud inclytum Monachum. | Basileae, in Officina | Frobeniana, M. D. XLV | Cum Imp. Majest. privilegio ad quinquennium.

L'exemplaire que Montaigne a lu et sur les marges duquel il a noté ses remarques est conservé actuellement parmi les livres de la bibliothèque du château de La Brède, l'ancien domaine de Montesquieu.

Le volume contient, un peu partout, des marques tracées dans la marge, à la sanguine. Ces marques, très distinctes des autres par leur aspect même, ne sont pas de Montaigne, et je n'en ai pas tenu compte. Elles sont si bien étrangères à Montaigne qu'on trouve douze de ces indications dans la partie du volume (*suppléments* des deux premiers livres) que le philosophe[1] déclare n'avoir pas lue. Par contre, il y a un certain nombre de ces marques qui se trouvent tout à côté des annotations de Montaigne.

1. Dans sa 169e annotation.

A la page 13, ligne 23 (III, III, 13), se rapportant avec renvoi au mot du texte *immortales*, on lit, en marge, cette note à l'encre d'une écriture qui n'est pas celle de Montaigne :

Cœl[*ius*] *Rhodig* [*inus*] *lib. 25 l* [ ]*cap. 1.*

Toutes les autres notes marginales sont de l'écriture de Montaigne, et ses marques ou traits à la plume ont un caractère personnel facile à reconnaître pour qui est un peu familiarisé avec sa façon d'annoter les livres. On verra d'ailleurs quelle concordance constante existe entre ces marques, et les citations de Quinte-Curce faites dans les *Essais*.

Un relieur du XVIII[e] siècle, pour recouvrir ce livre précieux d'une affreuse basane, a violemment rogné les marges et tranché la plupart des annotations manuscrites. Dans mes notes, j'ai placé entre crochets les conjonctures que je propose pour combler ces mutilations.

Observations préalables.

Comme je l'ai fait pour le Nicole Gilles de 1562, j'ai, pour le Quinte-Curce de Froben 1545, établi une réglette me permettant de noter le numéro d'ordre de chaque ligne dans chaque page supposée pleine, c'est-à-dire devant contenir les 44 lignes de son cadre de justification, sans compter le titre courant.

Pour permettre à tout lecteur, qui ne posséderait pas l'édition de Froben, la vérification du passage allégué de Quinte-Curce, j'ai marqué, en tête de chaque annotation, le livre, le chapitre et le paragraphe du texte latin où se trouve le passage visé par Montaigne, dont je reproduis d'ailleurs les lignes essentielles. Pour ces renvois aux chapitres et paragraphes, je me suis reporté aux éditions de Quinte-Curce antérieures à celle de Zumpt, éditions qui sont de beaucoup les plus nombreuses, et pour ainsi dire dans les mains de tous. Les éditions postérieures à celle de Zumpt contenant presque toutes des tableaux ou des manchettes de concordance, mes renvois seront faciles à appliquer même à ces divisions nouvelles. Celle du P. Le Tellier seule (1678), *ad usum Delphini*, a des coupures différentes du texte; mais, munie qu'elle est d'un index des mots très complet, elle permet de retrouver aisément sur elle-même les passages du texte que j'ai cités en tête de chaque annotation[1].

Quant aux renvois que j'ai faits aux *Essais*, ils se rapportent à l'édition d'Amauri Duval, et j'ai dit, en tête des *Annotations* de Montaigne

1. L'édition de Rader, in-folio (1628), a, elle aussi, des coupures de chapitres différentes; mais elle est devenue fort rare et n'a pas conservé de mérites assez particuliers pour qu'on doive se préoccuper de sortir, en sa faveur, des concordances vulgairement adoptées.

sur Nicole Gilles (*Revue d'Histoire Littéraire*, t. XVI, p. 214), le motif qui m'a porté à faire ce choix.

1. — Frob., p. 12, l. 11.

Quinte-Curce, livre III, chapitre II, paragraphes 10 et 11. — Édition de Froben, page 12, livre II. — Darius, fier de la masse brillante de son armée, demande à un athénien exilé, Charidémus, s'il croit la victoire assurée par une telle force militaire. Charidémus répond en spécifiant les causes de supériorité des soldats Macédoniens... Darius l'envoie au supplice, ne voulant pas entendre de judicieuses indications qui le contrariaient dans son orgueil.

« *Percontari cœpit* [*Darius*] *:* « *Satisne ei* [*Charidemo*] *videretur instructus ad obterendum hostem?* » *At ille, et suæ sortis et regiæ superbiæ oblitus :* « *Verum*, inquit, et tu *forsan audire nolis, etc.* »

Mont. —

Montaigne, qui allait dire, à ce moment même (1587-1588 — *Essais*, II, 17, t. IV, p. 48) : « Les Princes n'aiment guères les discours fermes; ny moy à faire des contes », Montaigne a pu être frappé par la cruauté de Darius envers un exilé auquel ce roi avait lui-même demandé un avis; mais il l'a été aussi par l'imprudence de celui qui, dans une situation précaire, avait la naïveté de croire que le monarque persan, orgueilleux, tout-puissant encore, était homme à entendre une vérité déplaisante déduite de façon si catégorique.

D'autre part, Montaigne devait se souvenir d'une scène analogue rappelée par un récit de Plutarque (*Vie de Solon*, chap. 28) où Crésus et Solon avaient un entretien de même nature que celui de Darius et de Charidémus, et où Esope, voyant la mauvaise humeur du roi de Lydie, formulait cet axiome d'excessive prudence : « O Solon, il ne faut point du tout approcher les princes, ou il leur faut complaire et agréer. » A quoi, fièrement Solon répliquait : « Mais, au contraire, il ne faut point s'en approcher, ou il leur faut dire la vérité et les bien conseiller. » — Crésus valait peut-être mieux que Darius, mais, en tout cas, Solon, qui n'était pas l'obligé de Crésus, avait plus de finesse que Charidémus, et Montaigne voyait les choses comme Solon. On en trouvera la preuve dans un passage des *Essais* (III, 13; t. IV p. 99, éd. Amaury Duval), passage cité plus loin, à propos de la 106e annotation sur Quinte-Curce.

Ce discours de Charidémus était resté dans la mémoire de Fénelon qui l'a cité dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*, ch. VIII.

Dans la suite de son récit, Quinte-Curce montre Darius exaspéré par la réponse de Charidémus et le faisant conduire au supplice. Au moment de mourir, ce dernier, dans une courte et vive apostrophe, prédit les désastres exemplaires du roi de Perse et prononce cette sentence : « *Documentum eris posteris. Homines, quum se permisere fortunæ, etiam naturam dediscere.* » — Montaigne n'a rien noté sur la marge de son Quinte-Curce à ce passage, mais il a introduit directement la phrase latine dans les *Essais* (III, 10; t. V, p. 397), en l'ajustant à son propre texte sous cette forme : « *Tantum se fortunæ permittunt, etiam ut naturam dediscant.* »

Dès cette première annotation, je ferai une remarque générale. Quand, au moment de sa lecture de Quinte-Curce, en 1587, Montaigne se souvenait d'un passage des *Essais*, soit imprimé, soit encore manuscrit, auquel le texte de l'historien s'ajustait à souhait, il recherchait son propre texte et y intercalait la sentence latine ou l'histoire, sans inscrire rien, en ce cas, sur la marge du Quinte-Curce. Voir mes notes sur les annotations 3, 37, 42, 67, 68, 83. — Il résulte de cette observation que les emprunts faits par Montaigne à Quinte-Curce sont infiniment plus nombreux que ne l'indique le chiffre numérotage que j'ai appliqué aux notes inscrites sur les marges du volume de Froben.

2. — Frob., p. 16, l. 31.

Q.-C., III, VI, 7-8. [Dénonciation contre Philippe, médecin d'Alexandre, qu'on accuse d'être corrompu par Darius, Alexandre n'en tient pas compte et avale le breuvage préparé par Philippe] ... *epistolamque sigillo annuli sui impressam, pulvino cui incubabat subjecit. Inter has cogitationes... illuxit a medico destinatus dies... Epistolam a Parmenione missam, sinistra manu tenens, accipit poculum, et haurit interritus; tum epistolam Philippum legere jubet...* »

Mont. —

Montaigne, aussitôt après avoir lu ce passage de Quinte-Curce, en 1587, l'a utilisé dans les *Essais* (I, 23, t. I p. 206) : « Alexandre... ayant eu advis, par une lettre de Parmenion, que Philippus, son plus cher médecin, estoit corrumpu par l'argent de Darius pour l'empoisonner, en mesme temps qu'il donnoit à lire sa lettre à Philippus, il avala le breuvage qu'il luy avoit présenté. Feut-ce pas exprimer cette résolution, que, si ses amis le vouloient tuer, il consentoit qu'ils le peussent faire? Ce prince est le souverain patron des actes hasardeux; mais je ne scay s'il y a acte en sa vie qui ait

plus de fermeté que celuy-cy, ny une beauté illustre par tant de visages. »

Montaigne cite cet exemple dans un chapitre des *Essais* sur la diversité des effets pouvant provenir d'un même conseil. Quelques lignes plus haut, il avait dit, dès 1580 : « En cette incertitude et perplexité que nous apporte l'impuissance de voir et choisir ce qui est le plus commode pour les difficultez que les divers accidens et circonstances de chaque chose tirent quant et elle, le plus seur, quand autre considération ne nous y conduiroit, est à mon avis de se rejetter au party où il y a plus d'honnesteté et de justice; et, puisqu'on est en doute du plus court chemin, tenir toujours le droit. » — En 1587-1588, après la lecture de Quinte-Curce, il a ajouté l'histoire d'Alexandre et de son médecin; puis, après avoir formulé cet axiome que « Rien de noble ne se faict sans hazard », il introduisait une exhortation indirecte à Henri III tendant à lui faire entendre que malgré tout ce qu'on peut lui dire pour l'en détourner, un accord avec le roi de Navarre serait à risquer : « Je sçay un grand de qui tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles persuasions : qu'il se resserre entre les siens; qu'il n'entende à aucune réconciliation de ses anciens ennemys, se tienne à part et ne se commette entre mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face, quelque utilité qu'il y voye. » — Le mot « grand », dans ce passage, avait pour but de masquer un peu une apostrophe directe adressée au roi de France. Après la mort d'Henri III, Montaigne a supprimé le mot, et dit : « J'en sçay un... » Le mot « un » s'est alors rapporté au mot « prince » qui était plus haut dans le texte, et le passage a pris la valeur réelle qu'il avait dans la pensée de Montaigne. En même temps, pour ne pas être tout à fait ingrat envers le triste « prince » qui pourtant avait été valeureux à Moncontour, le philosophe avait mis dans sa phrase comme un souvenir affectueux : « J'en sçay un, avait-il dit, *de courage très martial de sa complexion et entreprenant* de qui... » — Enfin, de 1589 à 1592, faisant avec joie allusion à cette hardiesse qu'il avait recommandée et qui réussit si bien à Henri IV, il ajoutait à cette page ainsi remplie de souvenirs historiques : « J'en sçay un autre qui a inespérément avancé sa fortune pour avoir pris conseil tout contraire. La hardiesse de quoy ils cerchent si avidemment la gloire se représente, quand il est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en armes, en un cabinet qu'en un camp, le bras pendant que le bras levé. » — Quel portrait superbe et ressemblant, bien que, cette fois encore, des artifices de style aient su éviter l'inconvénient de familiarité aussi bien que

celui de flatterie. Henri de Navarre, dès lors, est l'Alexandre de Montaigne, mais un Alexandre avant les crimes ultérieurs du conquérant macédonien.

J.-J. Rousseau a, on le sait, dans l'*Émile* (l. II), développé l'anecdocte d'Alexandre avec son médecin, il conclut ainsi : « Quelques lecteurs demanderont ce que je trouve enfin de si beau dans l'action d'Alexandre. Infortunés ! S'il faut vous le dire, comment le comprendrez-vous? C'est qu'Alexandre croyait à la vertu; c'est qu'il y croyait sur sa tête, sur sa propre vie; c'est que sa grande âme était faite pour y croire. O que cette médecine avalée était une belle profession de foi ! »

Malgré la leçon faite aux *infortunés lecteurs* qui ne comprennent pas, il est permis de trouver le raisonnement de Montaigne plus juste que la tirade emphatique de Jean-Jacques.

Après avoir inscrit le second *nota* sur les marges de son Quinte-Curce, Montaigne, peu accoutumé encore à la manière de son auteur, a lu quelques pages sans y rien souligner comme digne de remarque à son point de vue. Puis, il est arrivé à la phrase (III, XI, 12. p. 23, l. 5, Frob.) *adeo pavor etiam auxilia formidabat.* Cela lui a rappelé son XVII^e^ chapitre du premier livre des *Essais* (t. I, p. 95, éd. A. D.) et il y a intercalé de suite la sentence de l'auteur latin, sans mettre aucune soulignure au texte ou à la marge de son volume de Froben; mais en faisant au texte latin, pour mettre le verbe au temps général du récit (*formidat* au lieu de *formidabat*), une correction instinctive dont, plus tard, Tanneguy Le Febvre a pris l'initiative, correction que de nouvelles collations de manuscrits ont confirmée, et qui se trouve adoptée maintenant dans toutes les éditions critiques.

D'après M. Cuvillier-Fleury (dans un article sur le César du duc d'Aumale), Montaigne avait souligné cette phrase des *Commentaires de la guerre des Gaules*, VII, 26, p. 145 de l'éd. de Plantin : « *Plerumque in summo periculo timor misericordiam non recipit.* »

3. — FROB., p. 24, l. 19.

III, XII, 6-7 [Désespoir de la famille de Darius à la fausse nouvelle de sa mort. Alexandre en est ému et en pleure]. « *Hoc mulierum errore comperto, Alexander fortunæ Darii et pietati earum illacrymasse fertur.*

MONT. —

On peut croire que Montaigne avait noté ce passage en vue de le

faire figurer dans le chapitre XXXVII du Premier livre des *Essais* (« Comme nous pleurons et rions d'une mesme chose »), en compagnie des exemples, de César, de Jean de Montfort et de René de Lorraine. Puis, il a jugé sans doute que son texte était assez rempli.

Mais comme le philosophe était surtout porté à signaler les contradictions de l'âme humaine, il a pu se demander aussi pourquoi Alexandre, si accessible à l'attendrissement, en présence de la douleur de ses captives, ne songeait pas à les placer en lieu de sûreté ou à rendre la liberté à ces infortunées, au lieu de les traîner à la suite d'une armée qui avait pour objet la défaite et la mort même de Darius.

4. — FROB., p. 25, l. 6.

III, XII, 17-18. — [Méprise de la mère de Darius qui, trompée par la superbe prestance d'Hephestion, le prend pour Alexandre]. — « *Quam manu allevans rex* : « *Non errasti, inquit, Mater; nam et hic Alexander* « *est* ». *Equidem, si hac continentia animi ad ultimum vitæ perseverare potuisset,... feliciorem fuisse crederem quam visus est esse, cum Liberi patris imitaretur triumphum*, etc. »

MONT. —

La marque de Montaigne a pu être apposée moins à cause de l'incident fameux, rapporté par d'autres historiens, que comme une approbation de la juste remarque de Quinte-Curce. (L'excellent Sainte-Croix cite le même passage comme un exemple des bonnes parties de Quinte-Curce, p. 261.) Cependant l'intérêt que Montaigne a trouvé à la lecture de ce passage de Quinte-Curce a pu provenir d'un motif plus personnel. Dès la première édition des *Essais*, Montaigne avait insisté (chap. XVII du II[e] livre) sur l'ennui que lui causait parfois sa petite taille : « C'est un grand despit qu'on s'adresse à vous, parmy voz gens pour vous demander : Où est Monsieur? et que vous n'ayez que le reste de la bonnetade qu'on faict à vostre barbier ou secrétaire. » Il a dû se consoler momentanément en voyant que tel inconvénient n'avait même pas été épargné à Alexandre, bien que ni la stature ni la gloire ne lui fissent défaut. La rencontre était bien de nature à faire sourire l'aimable philosophe. — Voir la note à la 89[e] annotation.

5. — FROB., p. 25, l. 18.

III, XII, 22. — [Respect d'Alexandre à l'égard de *la femme de Darius*] : *Conjugem ejusdem quam nulla ætatis suæ pulchritudine corporis vicit, adeo ipse non violavit, ut summam adhibuerit curam ne quis captivo corpori illuderet, etc.*

Mont. —

Dès la première édition des *Essais* (1580), Montaigne avait tiré d'un historien qui l'intéressait beaucoup, Ammien Marcellin (liv. XXIV, ch. viii), ce passage concernant l'empereur Julien (l'Apostat) : « En chasteté (de laquelle le cours de sa vie donne bien clair tesmoignage) on lit de lui un pareil traict à celui d'Alexandre et de Scipion, que, de plusieurs très-belles captives, il n'en voulut pas seulement voir une, estant en la fleur de son aage ». (*Essais*, II, 19; t. IV, p. 120.) En 1587, il retrouve dans Quinte-Curce l'acte d'Alexandre auquel Ammien Marcellin avait fait allusion, et il en souligne la rencontre.

Montaigne avait pu lire dans la *Cyropédie* qu'il connaissait à merveille (livre V, ch. i), l'histoire de la réserve de Cyrus à l'égard de la reine Panthée, femme du roi de Susiane, et il avait dû faire mentalement un rapprochement entre Cyrus et Alexandre, à l'occasion d'une situation identique. Mais lors même qu'il ne se serait pas souvenu de ses lectures de Xénophon, son cher Plutarque (de la Curiosité, ch. xiii) lui aurait fourni cette intéressante comparaison.

Longtemps après avoir écrit cette note, j'ai trouvé dans les *Essais* (III, 10; t. V, p. 407), un passage qui la confirme. Montaigne a, en effet, cité l'endroit indiqué de la *Cyropédie*, et il l'a introduit dans son livre entre l'année 1583 et 1592. Cela ne veut pas dire que, dans cette période finale, il ait recommencé à lire Xénophon et Plutarque; mais il s'est souvenu que, sur les marges de l'un de ces auteurs, ou de quelque autre, il avait fait des renvois aux faits de cette nature. Et voilà un exemple de l'emploi de ces notes marginales aux trois étapes de la constitution de son livre.

Dans son XIV^e^ *Dialogue des Morts*, l'un des plus mordants de ces petits chefs-d'œuvre, Lucien, qui charge Philippe de Macédoine de faire la critique d'Alexandre, ne trouve guère que ce seul acte de continence du conquérant qui, parmi tous ses « gestes » soit à mentionner à l'honneur de celui-ci. Le Philippe de Lucien est vraiment un peu sévère.

6. — Frob., p. 26, l. 10.

III, xiii, 7. — [Capitulation du Gouverneur de Damas; il livre les trésors de Darius] : *Gangabas Persæ vocant humeris onera portantes; hi cum frigus tolerare non possent (quippe et procella subito nivem effuderat, et humus rigebat gelu) tum adstrictas vestes, quas cum pecunia porta-*

bant, auro et purpura insiques, induunt, nullo prohibere auso, cum fortuna regis etiam humillimis in ipsum licentiam faceret.

MONT. —

Ces portefaix endossant les costumes royaux pour se garantir du froid sont un emblème assez frappant de la fragilité des grandeurs humaines, et du mépris des foules à l'égard de ceux qui ont perdu ces grandeurs. D'autre part, il était difficile que Montaigne ne fît pas à Henri III une application mentale de la réflexion finale de Quinte-Curce : *cum fortuna regis etiam humillimis in ipsum licentiam faceret.* On était en 1587; d'innombrables pamphlétaires, la foule même se permettaient toutes les injures; Henri de Guise avait toutes les audaces; on pressentait les Barricades, et Montaigne estimait sans doute que la situation du dernier des Valois ne valait guère mieux que celle de Darius, après la bataille d'Issus.

7. — FROB., p. 26, l. 44.

III, XIII, 17. — [Ce traître est trahi à son tour et tué par un de ses complices; ce dernier apporte la tête du misérable à Darius, lequel reçoit la triste dépouille comme une consolation dans son infortune.] *Namque unus e consciis ejus... interfecti proditoris caput ad Darium tulit, opportunum solatium prodito : quippe et ultus inimicum erat; et nondum in omnium animis memoriam majestatis suæ exolevisse cernebat.*

MONT. —

La place de la marque marginale se rapporte aux lignes où Quinte-Curce explique ce qu'il a appelé *opportunum solatium prodito.* Montaigne s'est arrêté fort souvent avec répulsion, à la mention de ces têtes tranchées offertes comme présent à l'adversaire d'un guerrier vaincu (voy. plus loin, *Annotations* 24, 70, 98); il n'a pas pu admettre qu'un objet pareil fût susceptible d'être envisagé comme un sujet de consolation même pour la victime du traître. Montaigne a pu d'ailleurs noter le passage à cause de l'acte mentionné de perfidie. Voyez à cet égard, la 78e annotation sur Quinte-Curce.

8. — FROB., p. 28, l. 15.

IV, I, 19. [Deux jeunes notables de Sidon proposent Abdolonyme, pour qu'il en soit fait un roi de Sidon] : *Neminem esse potiorem quam Abdolonymum quemdam, longa quidem cognatione stirpi regiæ annexum sed ob inopiam suburbanum hortum exigua colentem stipe, causa ei paupertatis, sicut plerisque, probitas erat, etc.*

MONT. —

Montaigne avait pu, antérieurement, lire ailleurs l'épisode d'Abdolonyme. Mais le récit de Quinte-Curce a dû le frapper par une forme singulièrement heureuse et vivante. Sainte-Croix, dans son *Examen critique*, p. 275, a ressenti la même impression.

9. — FROB., p. 28, l. 35.

V, I, 25. — [Suite de l'histoire d'Abdolonime] : *Admitti eum* [*Abdolonimum*], *rex* [*Alexander*] *protinus jussit, diùque contemplatus, « corporis, inquit, habitus, famæ generis non repugnat; sed libet scire inopiam qua patientia tuleris? » Tum ille : « Utinam, inquit, eodem animo regnum pati possim! Hæ manus suffecere desiderio meo : nihil habenti nihil defuit. »*

MONT. —

La conclusion morale de ce passage (*utinam, etc.*) était pour plaire à Montaigne, surtout sous la forme vive que lui avait donné Quinte-Curce. Montaigne s'en souvenait, selon toute apparence, lorsqu'il disait, après 1587, que le contentement « se trouve plus facilement encore en la disette qu'en l'abondance ». (*Essais*, II, 17, t. IV, p. 62.)

Maintes fois, au point de vue de l'impression littéraire, et surtout lorsqu'il s'agit de grandeur ou de simplicité, Rollin se rencontre, sans le savoir, avec Montaigne, et à propos de ce passage de Quinte-Curce, Rollin (t. VI, p. 89, éd. Letronne) ne résiste pas au plaisir d'écrire une sous-note pour signaler la beauté de la pensée et le bonheur de l'expression : *regnum pati!*

10. — FROB., p. 33, l. 10.

IV, III, 22. — [Les Tyriens assiégés apprennent que l'un des leurs, a vu en songe, Apollon, qu'ils honoraient d'un culte particulier, abandonnant lui-même leur ville, aussitôt on fait enchaîner l'image du dieu à l'autel d'Hercule] : « *Ad deteriora credenda proni metu, aurea catena devinxere simulacrum, aræque Herculis, cujus numini urbem dicaverant, inseruere vinculum, quasi illo deo Apollinem retenturi.*

MONT. —

Montaigne a pu noter le passage de Quinte-Curce, à cause de l'appréciation de cet auteur à l'endroit de la valeur des songes (*ad deteriora credenda proni metu*). Toutefois lui-même n'en riait pas absolument, et au 13e chapitre du IIIe livre des *Essais*, (t. VI, p. 147, A. D.), il disait : « Platon dit que c'est l'office de la

prudence d'en tirer [des songes] des instructions divinatrices pour l'advenir; je ne vois rien à cela, sinon les merveilleuses expériences que Socrate, Xénophon, Aristote en récitent, personnages d'auctorité irreprochable. »

Toutefois la place occupée par le *nota* de Montaigne se trouvant plus voisine de la mention de la chaîne imposée à Apollon, il pourrait se faire que ce fût un souvenir de Plutarque qui eût ici éveillé son attention. En effet, dans les *Questions romaines* (ch. LXI), le moraliste grec, parlant de certaines coutumes ou superstitions religieuses des Romains, au sujet des Dieux tutélaires que les ennemis pouvaient évoquer et faire venir à eux, rappelle l'exemple des Tyriens enchaînant Hercule pour qu'il ne pût abandonner leur ville assiégée.

Enfin, il est possible que la pensée qui a traversé l'esprit de Montaigne fût celle même que le bon Rollin a exprimée à cet endroit de son histoire (t. VI, p. 103, éd. Letronne) : « Quelle idée les payens avaient de leurs Dieux! » Voir ailleurs les *Essais*, livre II, ch. XII, t. III, p. 191, éd. A.D.

11. — FROB., p. 33, l. 16.

IV, III. 23. — [Autre proposition des Tyriens, consistant a sacrifier un enfant de condition libre, en vue de sauver leur ville] : « *Sacrum quoque... multis seculis intermissum repetendi auctores quidam erant, ut ingenuus puer Saturno immolaretur, quod sacrilegium verius quam sacrum, Carthaginenses, a conditoribus traditum, usque ad excidium urbis suæ fecisse dicuntur.* »

MONT. —

Au chapitre XII[e] du II[e] livre des *Essais* (t. III, p. 202) Montaigne parle des sacrifices d'enfants, et notamment de ceux des Carthaginois. Dans une addition postérieure à 1588, il a lancé ce mot décisif : « Justice affamée du sang de l'innocence! » Antithèse bien voisine de celle de Quinte-Curce : *sacrilegium verius quam sacrum!*

D'ailleurs, en voyant l'usage que Montaigne a fait du *Traité de la Superstition*, de Plutarque, dans l'*Apologie* de Raymon Sebonde, (II, 12), on comprend que sur la marge de la traduction d'Amyot (correspondant au tome XIV, p. 280 de l'édition de Clavier, 1802), il avait dû mettre une annotation en relation avec celle qu'il inscrivait ici sur Quinte-Curce. Tout ce passage des *Essais* montre qu'il avait, sur ce sujet, de grandes provisions en réserve.

Après 1588 (*Essais*, III, 18; t. VI, p. 84), il dira, usant de la même figure : « Combien ai-je veu de condamnations plus criminelles que le crime? »

12. — Frob., p. 33, l. 34.

IV, iv, 2. — [Alexandre se lasse des lenteurs du siège de Tyr] : *Cæterum, tam discedere irritum quam morari pudebat; famam quoque, qua plura quam armis everterat, ratus leviorem fore, etc.*

Mont. —

Ce que Montaigne a voulu souligner est, sans doute, le calcul prêté par Quinte-Curce à Alexandre à l'endroit de la valeur réelle des précédentes victoires de celui-ci; et puis Montaigne, très probablement, se souvenait du célèbre jugement de Tite-Live sur Alexandre (IX, 19) où il est dit : « *Uno proelio virtus Alexander bello virtus esset.* »

Bayle (*Dictionnaire*, art. Macédoine, note L) s'est arrêté comme Montaigne à ce passage de Quinte-Curce et en a développé la pensée dans tout cet article sur Alexandre.

Montesquieu (*Esprit des Lois*, liv. X, ch. xiv) a repris la même pensée : « Dans le commencement de son entreprise, c'est-à-dire dans un temps où un échec pouvait le renverser, il mit peu de choses au hasard; quand la fortune le mit au-dessus des événements, la témérité fut souvent un de ses moyens. »

13. — Frob., p. 34, l. 43.

IV, iv, 17. — [Sac de Tyr, dirigé par Alexandre] : « *Triste deinde spectaculum victoribus ira præbuit regis : duo millia, in quibus occidendi defecerat rabies, crucibus affixi, per ingens litoris spatium pependerunt.* »

Mont. : **F]aute.**

Montaigne qui n'a lu que vers la même époque les livres de Diodore contenant l'histoire d'Alexandre, a dû ignorer, avant ces deux lectures, cet acte cruel du conquérant. Cela a été pour lui le commencement de révélations auxquelles ne l'avait pas préparé la lecture de Plutarque, faite avant la première édition des *Essais*.

Mais, pour qualifier ce crucifiement horrible, le mot « faute » semble bien insuffisant. Montaigne ne serait pas le seul qui s'en fût contenté cependant, et c'est ce qui a fait écrire par mon vénéré maître, Victor Duruy, dans son *Histoire de la Grèce ancienne* (t. II, p. 350, éd. de 1862) : ... « Depuis deux mille ans le monde

s'arrête et s'incline devant le nom de ce jeune victorieux, en oubliant ce que l'histoire, trop complaisante pour la jeunesse et le génie, se contente d'appeler *ses fautes*. »

Singulier phénomène de transformation de l'appréciation des hommes les plus éminents au sujet d'Alexandre. C'est dans une refonte de sa première *Histoire grecque* que Duruy a ajouté la phrase « en oubliant ce que l'histoire, etc. ». Il a fait comme Montaigne et Montesquieu, et sous une forme digne d'eux.

Bayle, citant le même passage de Quinte-Curce (*loc. cit.*) ajoute : « Il n'y a point aujourd'hui de Prince que mille volumes ne dégradassent de toute gloire, s'il faisait la vingtième partie de ce que fit alors Alexandre. »

Sainte-Croix (p. 273) reproche à Arrien un coupable silence sur cet acte cruel. Il aurait pu, plus justement encore, le reprocher à Plutarque qui relate avec détail les prédictions concertées du devin Aristandre, et profite du développement donné au récit de ces singeries pour passer sous silence les massacres de Tyr, moins agréables à raconter.

Plutarque trouve volontiers de ces sujets merveilleux de digression, lorsqu'il s'agit de dissimuler un acte blâmable d'Alexandre ; on va le constater, à l'occasion de la 15e annotation.

Étrange coïncidence ! c'est au moment même où il lisait le récit de ces cruautés inutiles d'Alexandre, que Montaigne venait d'écrire son éloquent réquisitoire contre les abominations commises par les Espagnols en Amérique (III, 6) ; à certain endroit (t. V, p. 175), il s'écrie : « A une autre fois, ils meirent brusler pour un coup, en mesme feu, quatre cent soixante hommes touts vifs », et après avoir donné libre cours à son indignation, il s'écriait (*ibid.*) : « Dieu a méritoirement permis que ces grands pillages se soient absorbez par la mer en les transportant, ou par les guerres intestines de quoy ils se sont mangez entre eulx ; et la plus part s'enterrerent sur les lieux, sans aucun fruict de leur victoire. » Eh ! bien ! et les deux mille crucifiés de Tyr, n'équivalent-ils pas aux 460 hommes du nouveau monde ? et les successeurs d'Alexandre ne se sont-ils pas, aussi, « mangez entre eux » par « guerres intestines » ? Évidemment de tels rapprochements ont dû s'imposer à la pensée loyale de Montaigne, et je n'opposerais aucune résistance à celui qui me dirait que le mot incomplet écrit ici en marge par Montaigne devait porter un accent sur la finale (accent que Montaigne négligeait le plus souvent) et être ainsi restitué : [*Cru*]*auté*.

14. — Frob., p. 37. l. 3.

IV, VI, 6. — [Alexandre cherchant à découvrir de quel côté s'était dirigée l'armée de Darius, se heurte au silence des populations.] « *Non metus, non spes elicit vocem, qua prodantur occulta. Vetus disciplina regum silentium vitæ periculo sanxerat. Lingua gravius castigatur quam ullum probrum; nec magnam rem sustineri possie credunt ab eo cui tacere grave est, quod homini facillimum voluerit esse natura.*

Mont. —

Le *nota* se rapporte à la fin du texte cité ici. Quinte-Curce semble dire que l'effort du silence n'est pas, en somme, un effort bien pénible. Montaigne n'était pas de cet avis. Il a dit dans les *Essais* (III, I, t. IV, p. 390) : « Ce qui est fié à mon silence, je le cele religieusement; mais je prends à celer le moins que je puis : c'est une importune garde du secret des princes, à qui n'en a que faire », et la suite. Cf. annot. 87. (Q.-C.).

Montaigne a pu aussi noter ce passage à cause de la mention relative à la fermeté des soldats et des sujets de Darius dans l'observation de leur consigne. Le philosophe, au XXXII[e] chapitre du II[e] livre (t. IV, p. 239 et suiv.) a réuni des exemples pareils de son temps à la suite d'autres exemples de l'antiquité. — On peut conjecturer que, sur la marge de son Ammien Marcellin, il avait noté ce passage du chapitre XIII du XXI[e] livre : « *Apud Persas nemo consiliorum est conscius, præter optimates taciturnos et fidos, apud quos silentii quoque colitur numen.* » Ammien Marcellin était très familier à Montaigne. Voyez le chapitre XIX du second livre des *Essais*.

Entre la précédente annotation et celle qui va suivre, Montaigne avait remarqué dans Quinte-Curce (IV, VI, 14. Frob., p. 37, l. 30-31) et immédiatement inséré dans les *Essais* (II, 9; t. II, p. 403) la mention du dédain ordinaire d'Alexandre à revêtir sa cuirasse : *loricam, quam raro induebat, amicis orantibus, sumpsit.* L'insertion de ce détail dans les *Essais* date en effet de l'édition de 1588 où apparaissent pour la première fois les extraits de Quinte-Curce. — Dans l'explication d'une annotation ultérieure (la 40[e]) nous aurons occasion de rappeler que ce passage de Quinte-Curce avait été remarqué par Montaigne.

15. — Frob., p. 38, l. 20.

IV, VI, 28. — [Alexandre réduit la ville de Gaza et rencontre Betis qui l'avait défendue] : « *Ira quoque accensus* [*Alexander*], *quod duo in*

obsidione urbis... acceperat vulnera. Betim, egregia edita pugna, multisque vulneribus confectum deservierat sui : nec tamen segnius prœlium capessebat, lubricis armis suo pariter atque hostium sanguine. Sed cum undique[1]*... adducto, insolenti gaudio juvenis elatus, alias virtutis etiam in hoste mirator : « Non ut voluisti, inquit, morieris, Beti, sed quidquid tormentorum in captivum inveniri potest, passurum esse te cogita ». Ille, non interrito modo, sed contumaci quoque vultu intuens regem, nullam ad minas ejus reddit vocem. Tum Alexander : « Videtisne obstinatum ad tacendum? inquit. Num genu posuit? num supplicem vocem misit? Vincam tamen silentium, et si nihil aliud, certe gemitu interpellabo! » Ira deinde vertit in rabiem.... Per talos enim spirantis lora trajecta sunt, religatumque ad currum traxere circa urbem equi... »*

MONT. : **Vile[in] acte d'Alex.**

Cette note est placée en face de la ligne où se trouvent les mots : *num genu posuit ?*

Il faut remarquer, en ces premières observations de Montaigne, la propension qu'il a à qualifier d'une façon manifestement réservée, presque timide, les actes les plus cruels d'Alexandre. A la 13e annotation, il trouvait le mot « faute » sous sa plume, quand il s'agissait de noter la mise en croix de deux mille Tyriens en interminable file le long du rivage. Ici, il devient un peu plus sévère, et il va jusqu'à reconnaître un « vilain acte ». Les mots manqueront bientôt, et il n'en cherchera plus, tant il aurait de déplaisir à les écrire; mais, *in petto*, il jugera.

Comparer la note sur la 52e annotation sur Quinte-Curce.

Dans l'édition des *Essais* de 1588, Montaigne a utilisé ce passage de Quinte-Curce. Voici l'excellente traduction qu'il en donne (liv. I, ch. 1) : «... Le plus courageux homme qui fut onques et le plus gracieux aux vaincus, Alexandre, forceant, après beaucoup de difficultez, la ville de Gaza, rencontra Betis qui y commandoit, de la valeur duquel il avoit pendant ce siège senti des preuves merveilleuses, lors seul, abandonné des siens, ses armes despecees, tout couvert de sang et de playes, combattant encore au milieu de plusieurs Macédoniens qui le chamaillaient de toutes parts; et luy dict, tout picqué d'une si chere victoire (car, entre autres dommages, il avoit receu deux fresches bleceures sur sa personne) : « Tu ne mourras pas comme tu as voulu, Betis. Fais estat qu'il te faut souffrir toutes les sortes de torments qui se pourront inventer contre un captif. » L'autre, d'une mine non seulement asseurée, mais rogue et altiere, se teint

1. Lacune à remplir avec le texte de Froben.

sans mot dire à ces menaces. Lors Alexandre, voyant son fièr et obstiné silence : « A il flechi un genouil? luy est il eschappé quelque voix suppliante? Vrayment, je vaincquerai ta taciturnité; et, si je n'en puis arracher parole, j'en arracherai au moins du gemissement! » et, tournant sa cholere en rage, commanda qu'on luy perceast les talons; et qu'on y traversast une corde, et le feit ainsi traisner tout vif, deschirer et desmembrer au cul d'une charrette. » Et Montaigne, d'abord grand admirateur d'Alexandre, ajoute, car le « vilein acte » conquérant lui tient au cœur : « Serait-ce que la force de courage luy feut si naturelle [à Alexandre] et commune, que, pour ne l'admirer point, il la respectast moins? » et il ajouta plus tard (édition de 1595) : « ou qu'il l'estimast si proprement sienne [la force de courage], qu'en cette hauteur il ne peut souffrir de la voir en un autre, sans le despit d'une passion envieuse? ou que l'impetuosité naturelle de sa cholere fust incapable d'opposition? » Il faut remarquer combien ces dernières explications du philosophe sont moins favorables à Alexandre que la première : il y a progression manifeste dans les réserves apportées à l'enthousiasme primitif, et partout où il avait d'abord écrit *courageux* et *courage*, en parlant d'Alexandre, il a corrigé, après 1588, et écrit *hardi* et *hardiesse*. « Courage », en effet, n'était pas le mot juste, dans un récit de cette nature. Mais on trouvera dans la suite de ces remarques (voyez mes notes sur la 95e annotation) le vrai motif qu'avait Montaigne d'amoindrir, après coup, l'expression de son admiration au sujet d'Alexandre.

L'avocat général Servan, qui a écrit ses observations souvent judicieuses sur les *Essais* de Montaigne, a dit, à propos de ce supplice de Bétis : « Il est très permis de douter de cet acte de cruauté imputé à Alexandre sur la foi de Quinte-Curce, historien très suspect; Plutarque, qui dans la vie d'Alexandre ne l'a point ménagé, se tait sur le supplice de Betis, si infâme pour celui qui l'aurait ordonné. »

Servan a fait ici de la critique de sentiment et de parti pris. Il ne s'était pas donné la peine de recueillir tous les témoignages, et s'il avait consulté Denys d'Halicarnasse (*De Compositione verborum*, XVIII, p. 248, éd. de Schæfer), il aurait vu que cet auteur et Hégesias, au moins, avaient suivi la même tradition que l'historien latin[1].

1. On s'étonnerait aussi du silence d'Arrien, si l'on ne savait combien il était pénible à cet historien de constater les fautes ou les crimes de son héros. Il reconna tra cependant certaines des folies d'Alexandre à l'occasion de la mort d'Héphestion, par ce motif qu'Alexandre voulait, en cette occasion, imiter le désespoir d'Achille aux funérailles de Patrocle. Si c'est là un critérium suffisant pour sa cri-

En bonne justice, le silence de Plutarque (qui n'a fourni aucun détail sur le siège de Gaza, si ce n'est l'augure tiré du vol d'un oiseau (*Vie d'Alex.*, ch. XXV), le silence de Plutarque ne saurait être suffisant pour infirmer les autres dépositions et faire accuser Quinte-Curce de mensonge, en sorte que la fin du verdict sévère de Servan se retourne contre celui que cet habile magistrat avait l'intention de faire acquitter. Avait-il donc envisagé les meurtres de Clitus, de Philotas, de Parmenion, de Callisthènes comme des faits sans importance, n'entachant pas la gloire de son client? Montaigne, avec plus de simplicité, a mieux jugé; et ses préventions favorables pour le conquérant ne l'ont point empêché d'enregistrer tout au long, lorsqu'il les a rencontrées, les dépositions à charge, au risque de faire estimer trop bienveillantes et insuffisamment étudiées ses conclusions primitives. — (Voir les remarques de Grote, *Histoire de la Grèce*, t. XVIII, p. 45 et 92 — en notes — trad. de M. de Sadous.)

Les premiers mots de cet extrait de Montaigne (Alexandre *si gracieux aux vaincus*), sont empruntés au Plutarque d'Amyot, à la fin du premier traité *sur la fortune d'Alexandre* (ch. II), ils traduisent le grec δυστυχοῦσιν ἡμερώτατος, et constituent une des heureuses trouvailles d'Amyot; mais, en désaccord comme ils le sont avec la fin du récit, on est obligé de tirer cette conséquence, ou bien que Montaigne se souciait vraiment très peu d'être en contradiction avec lui-même à dix lignes de distance, ou bien que, lorsqu'un mot charmait son goût, il ne se décidait pas aisément à l'abandonner, et trouvait une raison pour le maintenir; la raison ici, c'est qu'une épithète de si bonne grâce une fois accordée à son ancien héros, *honoris causa*, il était mis à l'aise pour faire ensuite les réserves les plus graves. N'était-ce pas une manière de démontrer en souriant combien l'homme, même lorsqu'il est grand homme, reste « ondoyant et divers »?

16. — Frob., p. 38, l. 40.

[Alexandre entre en Égypte. Memphis lui est livré, et le reste du pays se soumet] : *Astaces prætor Darii... octogenta talenta Alexandro, omnemque regiam suppellectilem tradidit. A Memphi, eodem flumine vectus, ad interiora Ægypti penetrat, compositisque rebus, ita ut nihil ex patrio Ægyptiorum more mutaret, adire Jovis Hammonis oraculum statuit.* »

tique historique, pourquoi ne pas l'avoir mis en pratique à propos de Bétis? car il est bien évident que le supplice infligé à celui-ci est aussi une lamentable parodie du supplice infligé par Achille à Hector, dans l'*Iliade* (XXII, 395-403).

Mont. —

[La marque est placée à peu près en face de la ligne : — *xandro omnemque.... eodem flumine.*]

L'annotation peut se rapporter au fait historique de la reddition si facile de l'Égypte.

Mais, si l'on suppose que le trait à l'encre de Montaigne a été placé un peu trop haut, il se rapporterait à la phrase : « *nihil ex patrio Ægyptiorum morem utaret* », et rappellerait la formule que Virgile applique aux conquêtes du peuple Romain :

Parcere subjectis et debellare superbos.

C'est la méthode que Montaigne a notée dans Nicole Gille (annotation 148[e] à propos de la rentrée en possession de la Guyenne par Charles VII.

A la page 39, ligne 41, de l'éd. de Froben (IV, vii, 22) à propos de la source changeant de température, dans la forêt d'Hammon, on lit : « *donec sub ipsum dici ortum assueto tempore languescat* ». — Sur l'exemplaire de Montaigne l'*m* de *tempore* a été barrée, de façon à restituer le mot *tepore*, ce qui est la leçon admise partout. Je ne crois pas que cette correction soit de Montaigne, car je l'ai retrouvée sur deux autres exemplaires, exécutée d'une façon identique. — Elle a dû être faite, par les soins de Froben ou de Christ. Bruno sur la plupart des exemplaires de l'édition de 1545.

17. — Frob., p. 39, l. 44.

IV, vii, 23. — [Le simulacre de Hammon ne se rapportant à aucune figuration ayant analogie avec la nature humaine.] « *Id quod pro Deo colitur, non eamdem effigiem habet quam vulgo Diis artifices accomodaverunt : umbilico maxime similis est habitus, smaragdo et gemmis coagmentatus, etc.* »

Mont. —

Ce qui, certainement, a intéressé Montaigne, dans ce passage, c'est la mention, chez les paysans, d'un emblème de dieu, au lieu d'une représentation figurée de ce dieu. Il se souvenait d'un passage de Plutarque, dans la *Vie de Numa* (ch. viii), très probablement aussi d'une longue discussion de Lactance (*Institut. div.*, l. II, ch. ii). Tout cela, en effet, répondait à ce qu'il avait dit dans la première édition des *Essais* (II, xii ; t, III, p. 181 et suiv.) : « De toutes les opinions humaine et ancienne, touchant la religion, celle-là me semble avoir eu plus de vray-semblance

et plus d'excuse qui reconnaissait Dieu comme une puissance incompréhensible, origine et conservatrice de toutes choses, toute bonté, toute perfection, recevant et prenant en bonne part l'honneur et la reverance que les humains luy rendoient, sous quelque visage, et en quelque maniere que ce fut. Car les deitéz auxquelles l'homme, de sa propre invention, a voulu donner une forme, elles sont injurieuses, pleine d'erreur et d'impiete. Voyla pourquoi, de toutes les religions que Saint-Paul trouva en credit à Athènes, celle qu'ils avoyent desdiée à une divinité cachée et inconnue luy sembla la plus excusable. De celles ausquelles on a donné quelque corps, comme la necessité l'a requis, pour la conception du peuple, parmy cete cecité universelle, je me feusse, ce me semble, plus volontiens attaché à ceux qui adoraient le Soleil. »

Comme la fontaine d'Hammon était, d'après Quinte-Curce lui même, la *Fontaine du Soleil*, on voit combien le texte de notre auteur rappelait précisément à Montaigne ce qu'il avait dit en ces premiers *Essais*; et il devait marquer, je suppose, d'un pareil *Memento*, la marge de son Hérodien (IV, III, segm. 10-11) dont il possédait et lisait la traduction de Jacques de Vintimille, ainsi que je le démontrerai plus loin. Hérodien, en effet, à propos d'Héliogabale, faisait en détail la description d'un simulacre religieux consacré au Soleil (la pierre d'Emèse), emblème tout pareil à celui dont parle Quinte-Curce, à propos de la promenade militaire d'Alexandre au temple d'Hammon (comparez encore Tacite, que Montaigne lisait en ce moment, *Hist.*, II, 3, et V, 5)[1].

Très probablement, lorsque la première édition des *Essais* passa sous l'examen des « docteurs moines » de l'*Index*, à Rome, Lactance ne dut pas sembler une garantie suffisante pour laisser passer une doctrine catholique aussi relâchée, malgré le bon vouloir que mettait le Maître du sacré palais à excuser Montaigne contre l'avocat du Diable. Mais celui-ci (je parle de Montaigne) ne s'empressa pas de faire acte de résipiscence, et, en 1588, les *Essais* restèrent tels quels à cet endroit. Tout ce que fit l'auteur, fut de ne pas ajouter à son premier cas pendable tout ce que lui avaient fourni, après coup, Hérodien, Quinte-Curce et Tacite.

Dans ses dernières années, pourtant, de 1582 à 1592, soit que d'Ossat ou Du Perron l'eussent éclairé, soit qu'un motif spécial

1. Un des témoignages les plus intéressants de l'antiquité sur l'absence de représentation figurée de Dieu, dans la loi de Moïse, est un passage de Strabon (XVI, II, 35) que je citerais si j'étais bien certain que Montaigne eût lu Strabon avec quelque suite. Il semble du moins l'avoir consulté accidentellement pour un détail sur les froids intenses (*Essais*, I, 35; t. I, p. 412). C'est surtout à Strabon liv. II, I, 16) que les commentateurs de Montaigne auraient dû renvoyer, pour ce (passage.

ou une conviction tardive l'aient touché, il ajoutait ce correctif à son opinion première : « Si Numa entreprit de conformer à ce projet la devotion de son peuple, l'attacher à une religion purement mentale, sans object prefix et sans meslange materiel, il entreprit chose de nul usage : l'esprit humain ne se sçauroit maintenir, vaguant en cet infini de pensées informes : il les luy faut compiler en certaine image à son modèle, etc. »

On voit combien le point de vue primitif s'est modifié. Un certain anthropomorphisme utilitaire était cependant en germe dans ces mots de la première édition : « pour la conception du peuple » qui ont été supprimés comme étant remplacés par le développement que je viens de citer.

18. — Frob., p. 40, l. 18.

IV, vii, 29-30. —[Alexandre se fait appeler fils de Jupiter] «... *Fortuna, quos uni sibi credere coegit, magna ex parte avidos gloriæ magis quam capaces facit. Jovis igitur filium se non solum appellari passus est, sed etiam jussit : rerumque gestarum famam dum augere vult tali appellatione, corrumpit.* »

Mont. [en face de la ligne où se trouve : *Jovis igitur filium*] : **[Van]ite d'Alex.**

Au chapitre xlii du premier livre des *Essais* (t. II, p. 101, A. D.) et dès sa première édition, Montaigne avait rapporté ce trait, tiré de Plutarque (*Apophtegmes*, t. XV, p. 298, de la trad. d'Amyot, éd. Clavier) : « Les flatteurs du grand Alexandre luy faisoient accroire qu'il estoit fils de Jupiter. Un jour, estant blecé, regardant escouler le sang de sa playe : « Eh bien! qu'en dites-vous, feit-il, « est-ce pas icy un sang vermeil et purement humain? il n'est pas « de la façon de celuy qu'Homere faict escouler de la playe des « Dieux. » —En marge de ce passage de Plutarque[1], Montaigne

1. Ou de celui qui se trouve dans la *Vie d'Alexandre*, ch. xxviii. Il faut remarquer, en effet, que la traduction d'Amyot (dans les *Apophtegmes*) est assez différente; et, comme elle manquait un peu de précision, Montaigne s'est servi des deux passages de Plutarque pour rédiger une paraphrase qui est juste. Son expression « un sang vermeil » (expression qui n'est pas d'Amyot) montre qu'il a voulu faire sentir l'opposition existant entre les mots grecs αἷμα (sang vermeil) et ἰχῶρ (fluide incolore, prétendu sang des Dieux). Sans être, à proprement parler, un helléniste, il connaissait assez l'*Iliade* pour se rappeler le combat de Diomède contre Vénus et la blessure de la déesse; il a même, dans les *Essais* (III, 8, t. V, p. 188) fait à ce passage du poème une allusion singulièrement fine et conforme au texte d'Homère. Il ne se moque pas de lui-même lorsqu'il affirme qu'on a tort de supposer qu'il soit fort en grec, car, mentalement, il se compare à La Boétie qui fut un helléniste hors ligne; mais il se moque de nous quand il se donne l'air de n'y rien entendre. Et les inscriptions des solives de sa bibliothèque?

avait dû écrire sur son exemplaire : « Modestie d'Alex. » Sur son Quinte-Curce, vingt-cinq ans plus tard, et à propos de cette même descendance de Jupiter, il l'accuse de « vanité ». C'est qu'Alexandre, comme les autres hommes, lui paraissait « ondoyant et divers », et que les historiens d'Alexandre ne l'étaient pas moins en présentant sous des aspects différents les mêmes incidents : c'était là pour Montaigne du butin de premier ordre pour sa thèse favorite.

Quant à l'antithèse de Quinte-Curce : *famam, dum augere vult, tali appellatione corrumpit*, Montaigne s'en est évidemment souvenu et l'a simplement mais ingénieusement retournée dans les dernières lignes des *Essais* (t. VI, p. 187, éd. A. D.) : « Je ne trouve rien si humble et si mortel en la vie d'Alexandre que ses fantasies autour de son immortalisation. » — C'est un jugement en seconde manière; l'influence de Quinte-Curce l'emporte cette fois sur celle de Plutarque; mais le changement n'a eu lieu qu'après la lecture complète de l'auteur latin.

19. — Frob., p. 40, I, 44.

IV, VIII, 6. — [Augures sur les destinées de la ville d'Alexandrie.] « *Fama est, cum Rex urbis futuris muris polentam, ut Macedonum mos est, destinasset, avium greges advolasse, et polenta esse pastas, cumque id omen pro tristi a plerisque esset acceptum, respondisse vates magnam illam urbem advenarum frequentiam culturam, multisque eam terris alimenta præbituram.* »

Mont. —

Ce passage avait dû intéresser Montaigne, au point de vue de l'histoire des *Pronostications*, sujet du XI^e^ chapitre du premier livre des *Essais*. Au XII^e^ chapitre de son II^e^ livre, dans la 1^re^ édition (t. III, p. 77), il disait : « De toutes les prédictions du temps passé, les plus anciennes et les plus certaines estoient celles qui se tiroient du vol des oiseaux : nous n'avons rien de pareil, ni de si admirable. Cette règle, cet ordre du bransler de leur aisle, par lequel on tire des conséquences des choses à venir, il faut bien qu'il soit conduict par quelque excellent moyen à une si noble opération, etc. ». Ce n'est qu'en 1588 que Montaigne dit (au chap. XI, du I^er^ livre) : « J'aymerois bien mieux regler mes affaires par le sort des dez que par ces songes. » — D'ailleurs Montaigne a pu noter ceci comme un exemple des interprétations qu'Alexandre faisait donner pas ses augures, lorsqu'une impression défavorable dominait l'esprit de ses soldats. Voyez ci-après

l'annotation 120e. Enfin il retrouvait en ce récit de la fondation d'Alexandrie ce qu'il se souvenait bien d'avoir lu dans Ammien Marcellin (XII, 16, 7), p. 576 des *Vitæ Cæsarum*, en ce volume qu'il avait si souvent feuilleté, et en cette histoire de Julien l'Apostat dont il avait tiré tant de matériaux pour les *Essais*.

20. — Frob., p. 41, l. 38.

IV, IX, 3. [Détails sur l'armée de Darius au moment de la bataille d'Arbelles.] « *Equitibus equisque tegumenta erant ex ferreis laminis serie inter se connexis; etc.* »

Mont. : **Bardes.**

Déjà, dans les *Essais* (II, 9, t. II, p. 409, A. D.), et à propos de ces vers de Claudien (*in Ruf.*, II, 358 et suiv.) :

Flexilis inductis animatur lamina membris, etc.

Montaigne avait fait cette réflexion : « Voylà une description qui retire bien fort à l'équipage d'un homme d'armes françois, atout ses *bardes* ». — Dans mes notes sur la 160e annotation à Nicole Gilles, j'ai rappelé que Montaigne avait écrit, pour les *Essais*, un chapitre sur l'armement chez les anciens et chez les modernes. Ce chapitre lui fut volé en manuscrit. Il en a çà et là reconstitué certaines parties dans d'autres chapitres, et c'est sans doute en vue de continuer ces restitutions partielles de sa première dissertation qu'il a noté chez Quinte-Curce ces « bardes », et, quelques lignes plus loin, les « charriots armez ».

21. — Frob., p. 41, l. 44.

IV, IX, 4. — [Même sujet.] « *Ingensque (ut crediderat [Darius]) terror hostium : ducentæ falcatæ quadrigæ, unicum illarum gentium auxilium, secutæ sunt. Ex summo temone hastæ præfixæ ferro eminebant; utrinque a jugo ternos direxerant gladios; et in radiis rotarum plura spicula eminebant in adversum; aliæ deinde falces summis rotarum orbibus hærebant, et aliæ in terram surmissæ, quidquid obvium concitatis equis fuisset amputaturæ.* »

Mont. : **Charriots armez.**

Voyez la note précédente et celle dont j'ai accompagné la 160e annotation sur Nicole Gilles. Voyez aussi, plus bas, la 108e annotation sur Quinte-Curce.

« Si j'en avois la mémoire suffisamment formée (on sait que

ses notes sur ce sujet lui avaient été dérobées) je ne plaindrois mon temps à dire ici l'infinie varieté que les histoires nous presentent de l'usage des coches, au service de la guerre; divers, selon les nations, selon les siecles; de grand effect, ce me semble, et necessité; si que c'est merveille que nous en ayons perdu toute cognoissance. J'en diroi seulement cecy, que, tout freschement, du temps de nos peres, les Hongres les mirent tres utilement en besongne contre les Turcs, etc. » MONTAIGNE, *Essais*, III, 6, t. V, p. 147 et suiv.

22. — FROB., p. 42, l. 38.

IV, IX, 17-18. — [Alexandre franchit le Tigre, le passage est très difficile pour l'armée.] « *Igitur pedes... ad ipsum alveum penetrat. Primus inter pedites rex egressus in ripam, vadum militibus manu, quando vox exaudiri non poterat, ostendit, etc.*

MONT. : [**? hard**]**iesse d'Alex.**

Montaigne a pu vouloir noter le courage personnel d'Alexandre, surtout pour le rapprocher en son esprit du courage de César. Dès la première édition des *Essais*, il avait dans le XXXIV^e^ chapitre du second livre (t. IV, p. 272), cité un passage de Suétone où se lisent ces mots (*Cæsar*, c. 58) : « *si flumina morarentur, nando trajiciens* (*il s'agit de Jules César*) *vel innixus inflatis utribus, ut persæpe nuntios de se prævenerit* ». — En dehors du rapprochement, intéressant pour lui, des mérites de ces deux grands guerriers, Montaigne avait conservé du texte de Suétone le souvenir de l'utilisation des outres pour le passage des rivières, et à la 77^e^ annotation ainsi qu'à la 88^e^, il recueillera dans Quinte-Curce des mentions de la même pratique militaire.

Du reste la nature de l'annotation qui va suivre pourrait indiquer que Montaigne a voulu aussi mettre en évidence, presque en opposition, les témérités du général et l'heureuse fortune qui les suit.

Dans le texte de Quinte-Curce, un peu plus loin (sect. 19) les mots *incommodo onere* manquent de précision. Je lirais *immodico onere*, ce qui s'expliquerait par une confusion facile et serait confirmé par l'expression *immodico labore vincente* employée au livre VIII, ch. II, sect. 34.

23. — FROB., p. 43, l. 7.

IV, IX, 22-23. — [Danger de cette traversée.] « *Deleri potuit exercitus, si quis ausus esset vincere; sed perpetua fortuna regis avertit inde hostem* » [suivent d'autres exemples de l'audace d'Alexandre, toujours

secondée par la fortune, puis] : « *Audaciæ quoque, qua maxime viguit, ratio minui potest, quia nunquam in discrimen venit an temere fecisset.* »

MONT. : **Heur d'Alex.**

Dès la première édition des *Essais*, alors que Montaigne ne connaissait Alexandre que par Plutarque et, peut-être, Arrien, il avait touché juste en disant (*Essais*, II, 36) : « La faveur extraordinaire dequoy la Fortune embrassa et favorisa tant de siens exploits hasardeux, et à peu que je ne die temeraires... » et il continue par les éloges les plus convaincus. Après la lecture de Quinte-Curce, il accentue un peu son premier jugement sur la témérité d'Alexandre (*Essais*, I, 23, t. I, p. 206) : « Ce prince est le souverain patron des actes hasardeux... » et il n'ajoute plus aucun éloge comparable aux premiers; mais il commence à articuler de graves critiques qu'il complétera ailleurs. Comparez, dans les éditions vulgaires le chapitre XXXVI au livre II (t. IV, p. 305, et t. IV, p. 273).

24. — FROB., p. 43, l. 18.

IV, IX, 25. — [Succès d'une charge de cavalerie dirigée par Ariston, qui tue Satropate, commandant pour Darius et offre à Alexandre la tête tranchée de ce guerrier] : *Insignis eo die pugna equitum et præcipue Aristonis fuit : Fugientem per medios hostes consecutus, ex equo præcipitavit, et obluctanti caput gladio demsit; quod relatum magna cum laude ante regis pedes posuit.* »

MONT. : **Ariston.**

Ce seul nom d'Ariston, mis en marge, était, pour Montaigne, un indice explicite. Il avait déjà fait connaissance avec ce personnage en lisant Plutarque (*Vie d'Alexandre*, ch. XXXIX) qui a eu la malencontreuse idée de commencer une nomenclature de bons mots d'Alexandre par celui qu'aurait prononcé le conquérant en recevant gaiement ce présent odieux.

En lisant Quinte-Curce, Montaigne a retrouvé ce même Ariston, et il lui a suffi de mettre ce nom en marge pour rappeler l'affreuse coutume. La 7e annotation, ci-dessus, la 70e, ci-dessous, rapprochées de celle-ci, montreront qu'un sentiment de répulsion l'a saisi à chacune de ces mentions. Dès la première édition des *Essais* (I, 37, t. II, p. 2), il avait dit : « Quand on présenta à César la teste de Pompeius, les histoires disent qu'il en destourna sa veue, comme d'un vilain et malplaisant spectacle. » — Il est plus que probable que, sur son exemplaire du Plutarque d'Amyot, Montaigne avait

marqué en marge le passage de la *Vie de Pyrrhus* (à la fin) où est mentionnée l'indignation ressentie par Antigonus contre son propre fils qui lui apportait la tête du vaillant roi d'Épire.

Longtemps après avoir écrit ces dernières lignes, je me suis aperçu que Montaigne a précisément cité l'exemple d'Antigonus dans le XXXVII^e^ chap. du I^er^ livre des *Essais*.

Tout porte à croire que, sur son Tacite (*Annales*, liv. XIV, 57 et 59) Montaigne avait noté les odieuses paroles de Néron, lorsqu'on porta à ce monstre la tête de Sylla d'abord, puis celle de Plautus qu'il avait fait abattre. Un axiome tiré d'un discours de Cassius et cité dans les *Essais* (t. IV, p. 132) montre que Montaigne avait suivi avec une attention particulière ces pages de Tacite.

25. — FROB., p. 43, l. 25.

IV, x, 2, 3 et 4. — [Éclipse de lune — émotion de l'armée — plaintes contre Alexandre] : « *Diis invitis in ultimas terras trahi se querebantur. Iam nec flumina posse adiri; nec sidera pristinum præstare fulgorem... In unius hominis jactationem tot millium sanguinem impendi, etc.* »

MONT. : **Pleintes des soldats.**

La place occupée par l'annotation porterait à croire qu'elle visait surtout les dernières lignes de ce passage, lignes qui rappelaient plus d'une page de la *Servitude volontaire* et notamment ces lignes du commencement : « Comment se peut-il faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'on lui donne..... Grand'chose certes et toutes fois si commune qu'il s'en fault d'autant plus douloir et moins esbahir de voir un million de million d'hommes servir misérablement, ayants le col sous le joug, non pas contraints par une plus grande force, mais aucunement, ce semble, enchantez et charmez par le seul nom d'*UN*, etc. »

Mais, si l'on suppose que l'annotation de Montaigne se rapporte à l'ensemble du passage, il devient naturel de penser que le philosophe qui, à ce moment même lisait Tacite, a rapproché l'impression des soldats d'Alexandre, dans Quinte-Curce, de celle très analogue des soldats de Drusus, dans les *Annales* (I, 28).

25^bis^. — FROB., p. 43, l. 36-38.

IV, x, 7. — [Puissance de la superstition sur les foules] : « *Nulla res efficacius multitudinem regit quam superstitio; alioquin impotens, sæva, mutabilis; ubi vana religione capta est, melius vatibus quam ducibus suis paret.* »

MONT. —

Il était bien naturel qu'un passage tel que celui de Quinte-Curce fût souligné par l'homme qui, dès ses premiers *Essais*, avait écrit un chapitre *des prognostications* (I, 11), et un chapitre *de la peur* (I, 17). Montaigne d'ailleurs avait présents à l'esprit les faits analogues racontés par Plutarque, dans les *Vies* de *Périclès* et de Nicias (Voyez Bayle, *Dictionnaire hist.*, art. PÉRICLÈS). Mais l'observation si catégorique de Quinte-Curce deviendra le point de départ de plusieurs des annotations de Montaigne (Voyez *Annot.* sur Q.-C., 83 et 120).

Un autre motif devait faire remarquer par Montaigne ces lignes de Quinte-Curce; c'est qu'elles lui rappelaient, jusqu'à la forme même d'un passage de ses premiers *Essais*, publiés avant la lecture de l'historien latin (*Essais*, II, 12; t. III, p. 144-145) : « C'est l'orgueil qui jette l'homme à quartier des voyes communes, qui luy faict embrasser les nouvelletez, et aymer mieux estre chef d'une troupe errante et desvoyée au sentier de perdition, aymer mieux estre regent et precepteur d'erreur et de mensonge que d'estre disciple en l'escole de vérité, se laissant mener et conduire par la main d'autruy à la voye batue et droiturière. C'est, à l'avanture, ce que dit ce mot grec ancien, que la superstition suit l'orgueil et luy obéit comme à son pere : ἡ δεισιδαιμονία, καθάπερ πατρί, τῷ τυφῷ πείθεται. »

La sentence grecque que Stobée (XXII, 36) attribue à Socrate avait évidemment suggéré la paraphrase originale et juste de Montaigne; mais combien devait-il lui être agréable de trouver après coup la même paraphrase chez celui qu'il estimait « un grand homme » aussi bien que Tacite?

26. — FROB., p. 44, l. 17-18.

IV, x, 17. —[Des lettres de Darius sont interceptées, qui excitaient les Grecs à trahir et tuer leur roi. Alexandre veut les lire à son armée; mais Parménion l'en dissuade.] « *Parmenio deterruit : non esse talibus promissis imbuendas aures militum; patere vel unius insidiis, nihil nefas esse avaritiæ.* »

MONT. —

Je ne mets pas en doute que Montaigne, par la marque mise en marge, ait voulu signaler à sa propre attention cet endroit de Quinte-Curce pour l'utiliser, comme celui de sa 2e annotation, dans le chapitre XXIII du 1er livre des *Essais*. Montaigne était de l'avis d'Alexandre, contre celui de Parménion. Tout ce

chapitre le démontre. Il me suffira d'en citer ces quelques mots : « c'est un excellent moyen de gaigner le cœur et la volonté d'autruy que s'y aller soumettre et fier,... pourvu qu'on y porte une fiance pure et nette, le front au moins desgagé de tout scrupule ». Et il raconte comment lui-même, en une circonstance un peu aventureuse fut d'avis de passer en revue, sans aucune crainte, des troupes plus que suspectes et armées. L'épreuve réussit à souhait. Il ne dissimule pas cependant qu'un résultat contraire eût pu se produire et il cite le tragique exemple du malheureux gouverneur de Bordeaux, Tristan de Moneins. Aussi le chapitre est-il intitulé : « Divers événements de mesme conseil .» — Les divers passages que je viens de citer ont été écrits postérieurement à la lecture de Quinte-Curce par Montaigne.

Il me paraît très probable que, sur son Plutarque Amyot (*Vie de Publicola*, chap. II de la division de Reiske), Montaigne ait inscrit, en marge, une marque analogue à celle de son Quinte-Curce, à l'occasion d'une opinion de Publicola conforme à celle de Parménion. Mais comme dans ce cas Publicola n'avait pas pour contradicteur un Alexandre, il est possible que Montaigne ait jugé qu'il avait raison.

27. — Frob., p. 44, l. 25.

IV, x, 20. — [Mort subite de la femme de Darius, qui est prisonnière d'Alexandre.] « *Et rex, haud secus quam si parentis suæ mors nuntiata esset, crebos edidit gemitus, lacrymisque obortis, quales Darius profudisset, in tabernaculum, in quo mater erat Darii, defuncto assidens corpori, venit; etc.* »

Mont. : [**Douce**]**ur de sa nature.**

A ce point de sa lecture de Quinte-Curce, Montaigne en était encore, à peu près, à son impression primitive sur Alexandre, ainsi exprimée dans la première édition des *Essais* :

Essais (II, 36, t. IV, p. 307) : « C'était de soy une complexion excellement formée a la bonté. »

Sur les dernières marges de Quinte-Curce, après avoir lu le livre tout entier, Montaigne, dans sa 157e annotation, dira à peu près le contraire.

28. — Frob., p. 44, l. 36.

IV, x, 24. — [Respect qu'avait observé Alexandre à l'égard de la femme de Darius.] « *Semel omnino eam viderat, quo die capta est; nec ut ipsam, sed ut Darii matrem videret, eximiamque pulchritudinem formæ ejus non libidinis habuerat invitamentum, sed gloriæ.* »

Mont. [en face des dernières lignes] : =

Montaigne, comme je l'ai dit dans la note sur la 5e annotation, se souvient probablement d'un passage de Plutarque (*de la Curiosité*, t. XIII, p. 403 de l'éd. de Clavier). Il se souvient aussi de la *Cyropédie* (V, 1), de la *Cyropédie* qu'il considérait plutôt comme une histoire réelle que comme un roman moral. (Voyez *Essais*, III, 10, t. V, p. 407, éd. A. D.) Mais il y avait une raison de plus pour qu'il s'arrêtât à un tel passage : c'est que, dès la première édition des *Essais*, et sur le témoignage d'Ammien Marcellin, il avait, en termes très voisins, rappelé la continence de Julien l'Apostat en semblable occurrence, avec rappel de celles d'Alexandre et de celle de Scipion. (*Essais*, II, 19, t. IV, p. 120.) Montaigne, on le voit, était armé jusqu'aux dents sur ce chapitre ; et il ne lui déplaisait pas de se montrer paré de sa cuirasse, au milieu de ces guerriers, pour esquisser un galant mais respectueux salut aux dames.

29. — Frob., p. 44, l. 43.

IV, x, 26. — [Paroles prononcées par Darius, pour décider à parler celu qui lui apportait le triste message] : « *Sæpe calamitatis solatium est, nosse sortem suam.* »

Mont. [a souligné la phrase].

C'est à peu près ce que Montaigne a dit dans son édition de 1588, c'est-à-dire au moment même ou il venait de lire Quinte-Curce : « J'ayme les malheurs tout purs, qui ne m'exercent et tracassent plus après l'incertitude de leur rhabillage. » (*Essais*, II, 17, . IV, p. 65, éd. A. D.)

30. — Frob., p. 45, l. 22.

IV, x, 34. — [Exclamation de Darius, apprenant le respect dont Alexandre avait entouré sa femme ; il estime que, si c'en est fait de lui, Darius, la Perse ne saurait trouver un roi plus juste qu'Alexandre] : « *Dii patrii, inquit, primum mihi stabilite regnum; deinde, si de me jam transactum est, precor ne quis potius Asiæ rex sit quam iste, tam justus hostis, tam misericors victor.* »

Mont. : **Paroles de Dariu[s]**.

Si ces « paroles de Darius » n'étaient rapportées que par Quinte-Curce, on dirait, et non sans apparence de vérité, qu'elles sont une amplification de rhéteur, tout à fait invraisemblable. Or, elles sont citées par Arrien, par Plutarque, et sous une forme plus exagérée

encore, dans le second traité de *la Fortune d'Alexandre* (II, 6, t. XVII, p. 194 de l'éd. de Clavier), puis, une seconde fois par Plutarque, dans sa *Vie d'Alexandre*, avec cette remarque de Plutarque que la plupart des historiens prêtaient à Darius le même discours. Montaigne connaissait donc ce détail par son auteur favori; Quinte-Curce ne lui a rien appris de nouveau, mais a été peut-être l'inspirateur d'une réflexion nouvelle. On peut croire, en effet, que la seconde partie du vœu de Darius a pu paraître au philosophe un peu excessive pour la mesure humaine. A ce moment même, il terminait son chapitre des *Vers de Virgile* (III, 5), il y avait introduit (t. V, p. 63) Vulcain « parlant d'Aeneas[1] avecque honneur... d'une humanité à la vérité plus qu'humaine... » « cet excès de bonté, ajoutait-il, je consens qu'on le quitte aux Dieux ».

On voit la disposition d'esprit de l'homme quand il écrivait cette annotation laconique : « paroles de Darius »; il jugeait celles-ci « d'une humanité plus qu'humaine », et telle qu'il vaut mieux la « quitter aux Dieux ».

31. — Frob., p. 45, l. 42.

IV, xi, 8. — [Passages d'un discours des envoyés de Darius, proposant la paix à Alexandre] : « *Periculosum est prægrave imperium* ».

Mont. [a souligné la sentence].

Le moment où Montaigne lisait ce passage de Quinte-Curce était celui où il écrivait lui-même (*Essais*, III, 9; t. V, p. 281), à propos de l'Empire romain : « Si l'estendue de la domination est la santé d'un Estat (de quoy je ne suis aucunement d'advis : [et me plaist Isocrates qui instruit Nicocles non d'envier les princes qui ont des dominations larges, mais qui scavent bien conserver celles qui leur sont eschues]) — celuy là ne fut jamais si sain que quand il fut le plus malade...; à peine reconnaist on l'image d'aucune police sous les premiers empereurs[2], c'est la plus horrible et la plus espesse confusion qu'on puisse concevoir, toutesfois il la supporta et y dura conservant non pas une monarchie resserrée en ses limites, mais tant de nations si diverses, si esloignées, si mal affectionnées, si désordonnément commandées et injustement conquises. » — Ce

1. On se souvient qu'Énée était fils de Vénus, mais pas de Vulcain, époux de Vénus.

2. Dans ce passage des *Essais*, il y a, ce me semble, allusion à un passage de Tacite (*Annales*, I, 11), que les annotateurs de Montaigne n'ont pas cité; il s'agit d'un projet d'Auguste : *concilium coercendi intra terminos imperii.*

qui fut vrai de l'Empire romain quant à l'étendue de la domination, l'était de l'Empire d'Alexandre qui, lui, ne dura pas, parce qu'il était une improvisation.

Parménion n'aura pas eu tort, dans ses conseils de paix et de limitation de la conquête, et Montaigne petit à petit finira par lui donner raison.

Mais il est particulièrement intéressant de comparer aux vues de Montaigne les vues concordantes de Montesquieu, exposées dans le XVII[e] chapitre du VIII[e] livre de l'*Esprit des Lois*, et dans le XIII[e] chapitre de la *Grandeur et Déc. des Romains*.

32-33. — FROB. p. 46, l. 1.

IV, XI, 9. — [Même discours] : « *Facilius est quædam vincere quam tueri. Quam, hercule, expeditius manus nostræ rapiunt quam continent!* »

MONT. [a souligné les deux sentences].

Ce passage de Quinte-Curce remémorait à Montaigne un apophtegme de César qu'il avait lu dans Plutarque (*Apophtegmes des Romains*, vers la fin, et à côté d'un autre utilisé dans les *Essais*), apophtegme dans lequel César jugeait Alexandre : « Entendant comme Alexandre, en l'âge de trente deux ans, ayant fait la plus part de ses conquestes, estoit en peine de sçavoir ce qu'il feroit plus désormais, il [César] dit qu'il s'esbahissoit si Alexandre estimoit qu'il y eust moins d'affaire à bien ordonner, regir et conserver un grand empire, quand il est tout acquis, qu'à le conquérir. »

Ce que Montaigne voyait, de ses propres yeux, en 1587, l'état des partis, le résultat incertain des batailles, même pour ceux qui les gagnaient, tout lui montrait la justesse de la remarque de l'historien; mais la forme littéraire avait dû le frapper vivement aussi[1], et peut-être s'en est-il souvenu après 1588, en écrivant cette pensée insérée dans l'édition posthume des *Essais* (I, 40, t. II, p. 79) : « Tout compté, il y a plus de peine à garder l'argent qu'à l'acquérir. »

On pourrait croire aussi que la sentence de Quinte-Curce ou celle de Plutarque n'a pas été étrangère à l'axiome que Bossuet (*Hist. Univ.*, V, part. III, ch. 5) a formulé à propos même d'Alexandre : « Celui qui sait conserver et affermir un état a trouvé un plus haut

1. Sans compter qu'il pouvait se souvenir également de ce précepte si voisin d'Ovide (*Art d'aimer*, II, 13) :

Nec minor est virtus quam quærere parta tueri.

point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner des batailles. »

Si sévère que soit la boutade que Montesquieu (à une époque de sa vie qu'il est difficile de préciser) a lancée contre Quinte-Curce (voyez à la fin de ce volume), il est difficile de ne pas voir dans le dernier alinéa de son chapitre IV de la *Grandeur et Décadence des Romains* un développement inspiré par les passages (31, 32, 33) de l'écrivain latin que nous venons de citer :

« Ce furent les conquêtes mêmes d'Annibal qui commencèrent à changer la fortune même de cette guerre... *Les conquêtes sont aisées à faire*, parce qu'on les fait avec toutes ses forces ; *elles sont difficiles à conserver*, par ce qu'on ne les défend qu'avec une partie de ses forces. »

Et comme Montesquieu se servait de l'exemplaire de Quinte-Curce que Montaigne avait annoté, il n'est pas improbable que ce soient les trois soulignures de l'auteur des *Essais* qui aient appelé sur ce passage l'attention de l'auteur des *Considérations* et de l'*Esprit des Lois*.

Vers l'époque où Montaigne soulignait ces sentences de Quinte-Curce, mais un peu plus tard, de 1588 à 1592, il soulignait aussi dans son Isocrate (*Discours à Nicoclès*, ch. VII, p. 17 de l'éd. de Coray) et introduisait dans les *Essais* le passage qui, en 1595 a paru dans l'édition posthume et qui est cité dans mes notes à l'annotation précédente. — Ce n'est, en effet, qu'après 1588 que Montaigne a parcouru Isocrate, et il n'en a lu que l'*Instruction à Nicoclès*. Cela ressort des diverses citations qu'il a faites de cet auteur et qui sont toutes des additions de l'édition posthume.

34 — FROB., p. 46, l. 12.

IV, XI, 13. — [Conseils de Parménion à Alexandre. Il accepterait le rachat proposé par Darius de sa mère et de ses filles captives, moyennant trois mille talents d'or.] « *Nunc magnopere censere ut unam anum et duas puellas, itinerum agminumque impedimenta, trigenta millibus talentum auri permutet. Opimum regnum occupari posse conditione, non bello.* »

MONT. [a souligné les mots : *occupari posse conditione, non bello*].

Quinte-Curce me paraît avoir ici, avec une grande habileté, appliqué des formules de langage appropriées à la personne d'un militaire pratique avant tout : « Une vieille femme et deux petites filles constituant un encombrement insupportable dans les mouve-

ments de l'armée : comme cela serait heureusement compensé par une rançon énorme! Et, en présence d'un homme acculé aux derniers expédients, comme Darius, l'acquisition par traité, par mariage d'un fertile et immense royaume! Combien cela vaudrait mieux que continuer la guerre! D'ailleurs, la conquête n'en serait pas moins glorieuse, ne constituerait pas moins des « dépouilles opimes » sans précédent. » Le mot romain, le mot triomphal, est mis là avec toute sa valeur spéciale, à coup sûr, au risque d'une infraction à la couleur locale.

Montaigne a senti toutes ses nuances, à coup sûr; mais, sans méconnaître le bon sens de Parménion, il a estimé, probablement qu'Alexandre n'était pas allé si loin pour oublier la gloire et conclure un marché dont la clause fondamentale consisterait dans la remise au vaincu de trois femmes prisonnières. Il a dû, en un mot, car il en était bien capable, faire en lui-même le Discours que Quinte-Curce va mettre dans la bouche d'Alexandre, et Montaigne ne manquera pas, — on va le voir, — de marquer par un bon trait de plume combien Alexandre, en cette circonstance, lui plaît mieux que son général.

D'ailleurs, il y avait ici pour notre philosophe un motif secret de s'enorgueillir. Avant de lire Quinte-Curce, et dès la première édition des *Essais*, il avait dit (I, 40; t. II, p. 90, éd. A. D.) : Les sages disent « que, des actions egalement bonnes, celle-là est la plus souhaitable à faire où il y a plus de peine. Et, à ceste cause il a esté impossible de persuader à nos peres que les conquestes faictes par vive force, au hazard de la guerre ne feussent plus advantageuses que celles qu'on faict en toute seureté par practiques et menées. » — Avoir été par avance contre Parménion avec Alexandre, cela pouvait bien caresser l'amour-propre de Montaigne.

Mais, d'autre part, cela ne l'avait pas empêché, à l'occasion (*Essais*, II, 34, t. IV, p. 272) d'admirer César « qui avoit accoustumé de dire qu'il aimait mieux la victoire qui se conduisoit par conseil que par force ». — Arrivé au bout de l'*Histoire* de Quinte-Curce, il ne sera pas éloigné de rendre plus pleine justice à Parménion. Que voulez-vous? en fait d'art militaire c'est quelque chose aussi d'embrasser une opinion qui est celle de César! Et c'est ainsi que, comme l'avait dit l'auteur de l'épitaphe latine de Montaigne, ce grand contempteur des doctrines absolues ne se défendait pas d'être *in utramque partem juxta paratus*.

Il ne voulait jurer par les paroles de personne, pas même par les siennes. Ainsi, bien qu'il eut dit en 1580 (*Essais*, II, 11; t. II, p. 447), en utilisant un souvenir d'Hésiode :

« La vertu refuse la facilité pour compaigne; et cette aysée, douce et panchante voie par où se conduisent les pas reglez d'une bonne inclination de nature n'est pas le propre de la vraye vertu. Elle demande un chemin aspre et espineux; elle veut avoir ou des difficultés estrangieres à luiter... par le moyen desquelles fortune se plaît à luy rompre la roideur de sa course, ou des difficultez internes que lui apportent les appétits desordonnés de nostre condition », bien qu'il eut dit cela, il n'hésitait pas à dire, après 1588 (*Essais* I, 25, t. I, 277) :

« La vertu n'est pas, comme dit l'eschole [Hésiode et ses commentateurs] plantée à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine, fertile et fleurissante, d'où elle void bien souz soy toutes choses; mais si peut-on y arriver, qui en sçait l'adresse, par des routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes, plaisamment, et d'une pante facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette vertu supreme, belle, triomphante, amoureuse, delicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes, ils sont allez, selon leur foiblesse, faindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite, menaceuse, mineuse, et la placer sur un rocher, à l'escart, emmy des ronces : fantosme à estonner les gents. Mon gouverneur [c'est-à-dire le précepteur que Montaigne souhaite à un jeune gentilhomme] qui cognoist devoir remplir la volonté de son disciple autant ou plus d'affection que de reverence envers la vertu, luy scaura dire que les poëtes suivent les humeurs communes, et luy faire toucher au doigt que les dieux ont mis plustost la sueur aux advenues des cabinets de Venus et de Pallas. Et, quand il [le disciple] commencera à se sentir, luy presentant Bradamante ou Angelique pour maistresse à jouïr, et d'une beauté naïve, active, genereuse, non hommasse, mais virile, au prix d'une beauté molle, affettée, delicate, artificielle; l'une travestie en garçon, coiffée d'un morrion luisant; l'autre vestue en garce, coiffée d'un attiffet emperlé; il jugera masle son amour mesme, s'il choisit tout diversement à cet effeminé pasteur de Phrygie. »

L'équivoque polissonne établie sur un mot d'Hésiode (ἰδρῶτα), l'éclat vif et osé du langage, tout indique que cette page a été écrite peu de temps après la rédaction primitive du chapitre *des Vers de Virgile*, vers 1589. Au seuil de la vieillesse, Montaigne subissait une crise aiguë de regrets; regrets des joies crayonnées

par l'antiquité payenne et par le néoplatonisme de la Renaissance.

Peu lui importait de se contredire si, en faisant sa confession, il pouvait apporter un dernier souvenir au Dieu envolé.

35. — FROB., p. 46, l. 13-15.

IV, XI, 14. — [Réplique d'Alexandre à Parménion] : « *Ingrata oratio regi fuit... Et ego, inquit, pecuniam quam gloriam mallem, si Parmenio essem. Nunc, Alexander, de paupertate securus sum, et me non mercatorem memini esse, sed regem.*

MONT. —

Dans le ton dédaigneux et blessant de ces réponses, il est aisé de reconnaître, de la part d'Alexandre, un commencement d'humeur contre les opinions de Parménion. La persistance de Montaigne à souligner les passages dénotant cette tendance doit faire supposer que c'est là ce qu'il voulait signaler lui-même à sa propre attention, au moins en ces premières pages. Il avait lu Arrien ; or, quand on lit attentivement Arrien, il est impossible de ne pas remarquer la tendance qu'a son Alexandre à contrecarrer de parti pris, et d'une façon autoritaire et théâtrale, les observations, ordinairement judicieuses, de ce capitaine expérimenté. Une fois ou deux, Arrien estime même qu'en ses répliques Alexandre n'a pas raison — ce qui est un grand effort d'indépendance de la part d'Arrien ; — on va voir, à l'annotation suivante, ce qui a pu être la cause de cette préoccupation des deux historiens.

Je viens de dire que Montaigne avait lu Arrien. Au livre II des *Essais*, chapitre XII (t. III, p. 66), dans un passage ajouté entre 1582 et 1588, il avait écrit : « J'ay veu, dit Arrius (*sic*), aultresfois un elephant ayant à chascune cuisse un cymbale pendu, et un autre attaché à sa trompe, au son desquels tous les autres dansoient en rond, s'eslevants et s'inclinants à certaines cadences, selon que l'instrument les guidoit, et avoir plaisir à ouïr cette harmonie. »

Or, ces lignes transcrivent, même en ses inexactitudes relatives, la version d'Arrien (*Indic.* XIV, 5) donnée, en 1581, par Claude Vuitard. Le nom d'Arrius, au lieu d'Arrianus, a pu être, et a été, je crois, une inexactitude du typographe de Montaigne qui aura négligé un signe abréviatif représentant la syllabe *an*. Mais il est à remarquer que, dans la notice sur Arrien que Vuitard a mise en tête de sa traduction, il a mentionné l'opinion de certains

auteurs qui attribuaient à l'historien des œuvres de jurisprudence, le confondant avec *Arrius-Menander*. — J'ajoute que dans son emprunt à Vuitard, Montaigne, trouvant défectueuse la répétition du mot *cadence* en deux lignes consécutives, a, en artiste, corrigé la négligence.

35bis. — Frob., p. 46, l. 16-17.

IV, xi, 15. — [Suite de la réplique d'Alexandre : la fortune qu'il ambitionne n'a rien de commun avec un trafic] : *Nihil quidem habeo venale; sed fortunam meam utique non vendo. Captivos, si placet reddi, honestius dono dabimus quam pretio remittemus.*

Mont : **[Répliq]ue d'Alex.**

Un illustre commentateur de Quinte-Curce, Freinshemius, estimait que cette conclusion quelque peu vulgaire (et la phrase *Nunc Alexander*, etc.) déparait le petit discours d'Alexandre. L'observation de Freinshemius ne manquait pas de délicatesse et Montaigne avait bien pu la faire de son côté.

D'ailleurs il connaissait trop bien son *De Officiis*, et citait trop volontiers Ennius d'après Cicéron, pour ne pas se souvenir des beaux vers que le vieux poète avait mis dans la bouche de Pyrrhus, et que Cicéron rapporte avec admiration :

Nec mi aurum posco, nec mi pretium dederitis;
Nec coponantes bellum, sed belligerantes,
Ferro, non auro vitam cernamus utrique...

Ces vers et ceux qui suivent, dans leur rude archaïsme, sont autrement dignes et justes que la phrase brutale de Quinte-Curce. Est-ce donc à dire que ce dernier ait commis une maladresse de style? Je ne le pense pas; et je crois que c'est volontairement qu'il a prêté à son héros ce trop rude langage.

On sait qu'Alexandre s'était proposé pour modèle l'impétueux Achille qui, dans Homère, ne se privait pas de paroles insolentes. Or, Quinte-Curce et Arrien savaient par tradition, et, sans doute par les poètes cycliques, perdus maintenant, qu'après la mort d'Hector, sous les murs de Troie, Ulysse et Achille avaient eu entre eux une violente altercation : Ulysse voulant avoir raison des Troyens par habileté, Achille, par la seule force des armes (voyez les *Scholies sur Odyssée*, VIII, 75). La situation était analogue. Il était naturel qu'Alexandre affectât le rôle et les paroles blessantes d'Achille, accordant ainsi à Parménion l'honneur

momentané de le comparer au prudent Ulysse... en attendant qu'il le fît assassiner.

Si cette conjecture est exacte, les deux historiens d'Alexandre étaient ou devaient se croire dans la vérité du caractère de leur héros, en lui prêtant cette attitude provocante à l'égard de Parménion. — Voyez ci-après les annotations 129, 159.

36. — Frob., p. 48, l. 26.

IV, xiii, 3-4. — [Avis de Parménion, en conseil, sur la manière d'engager la bataille, à Arbelles. Il userait volontiers de ruse.] « *Consilium* [*Alexander*] *adhibet. Parmenio, peritissimus inter duces artium belli furto, non prælio opus esse censebat, etc.* »

Mont. : [**Par**]**menion.**

Montaigne a dû noter ce passage en vue d'additions à faire à son chapitre 5e du Ier livre des *Essais*, où il a traité de la loyauté antique dans les combats. De 1588 à 1592, il a rédigé ces additions. Le texte de Quinte-Curce n'y est pas directement introduit, mais on voit bien la pensée qui avait porté le philosophe à noter ici, avec quelque défaveur peut-être, le nom de Parménion. Alexandre l'entraînait.

Les mots du texte : *furto, non prælio opus esse censebat* me paraissent se rapporter très exactement à la tradition Alexandrine relative au conflit proverbial entre Achille et Ulysse, selon le scholiaste de l'*Odyssée* (voyez la note précédente). Quinte-Curce, probablement, faisait ici une allusion que ses contemporains lettrés devaient comprendre à demi-mot.

37. — Frob., p. 48, l. 31.

IX, xiii, 5. — [Suite des avis de Parménion.] « *Vanis et inanibus militem magis quam justis formidinis causis moveri.* »

Mont. [a souligné la sentence].

Cette fois-ci, bien que venant de Parménion, l'axiome est noté comme juste par Montaigne.

Comme juste, ai-je dit, car neuf ans auparavant, lisant César, et arrivé au xle chapitre du Ier livre de la guerre des Gaules, à ces mots : *Quos aliquandiu inermes sine causa timuissent, hos postea armatos ac victores superassent*, il résuma ainsi sur la marge de César cette impression morale : « On craint souvent les ennemis plus par réputation que par l'effet »; ce qui est aussi près que

possible de la phrase de Quinte-Curce soulignée ici par Montaigne.

Voyez ma note sur la 135e annotation de Montaigne sur Nicole Gilles. Au commencement du chapitre *De la Peur* (*Essais*, I, 17) Montaigne s'est souvenu de ce passage de Quinte-Curce et d'un autre, du même auteur (III, XI, 12), qu'il n'avait pas noté sur son exemplaire de l'historien d'Alexandre, mais intercalé directement dans le texte des *Essais*, comme il a fait en beaucoup d'endroits. Voyez mes notes sur la 3e annotation et sur la 41e.

38. — FROB., p. 48, l. 41.

IV, XIII, 9. — [Réponse d'Alexandre aux avis de Parménion et de Polysperchon qui lui conseillaient de surprendre Darius pendant l'obscurité de la nuit; il veut combattre à ciel ouvert, non par fraude] : *Palam luce aggredi certum est : « Malo me fortunæ pæniteat quam victoriæ pudeat. »*

MONT. [a souligné la dernière sentence].

Montaigne, dans l'édition de 1588 a utilisé ce passage (*Essais*, I, 6, t. I, p. 45). « Et, plus genereusement encore, ce grand Alexandre, à Polypercon, qui luy suadoit de se servir de l'advantage que l'obscurité de la nuit luy donnoit pour assaillir Darius : Poinct! dict-il, ce n'est pas à moy de cercher des victoires desrobees : *malo me fortunæ pæniteat quam victoriæ pudeat.* »

Le mot est tout à fait royal; mais Montaigne oublie ou ne sait pas encore (car c'est surtout la suite du livre de Quinte-Curce qui doit l'édifier), Montaigne oublie nombre de victoires ultérieures, quelquefois obtenues par la ruse, et suivies de massacres gratuits dont Alexandre dut avoir à rougir et qui, en ternissant sa gloire, ont amoindri la valeur de ses mots de générosité solennelle.

Poussé plus tard, par la lecture même de Quinte-Curce, à reviser son premier jugement sur Alexandre, Montaigne se sentira obligé de mentionner dans les *Essais* un acte ignoble de son ancien héros. Pour venir à bout de vaillants et dangereux adversaires, Alexandre leur donna un sauf-conduit, afin de les faire sortir de leurs murailles, et il les fit exterminer à la faveur de cette trahison. Est-ce là une victoire dont on puisse penser qu'il n'ait pas eu à être honteux? *victoriæ pudeat?*

Ce fait, raconté par Plutarque, le grand panégyriste d'Alexandre (*Vie d'Alexandre* ch. LIX), est probablement l'un de ceux qui ont le plus ému Montaigne, qui lui ont le plus fortement fait sentir la nécessité de réformer son jugement primitif sur le conquérant macédonien. Cela lui fut dur, sans doute, car il était

trop lettré pour ne pas sentir ce que, malgré toutes les ressources de la forme, il resterait d'étrange dans la mention faite après coup du « meurtre d'une troupe de soldats indiens, non sans interest de la parole d'Alexandre », après avoir vanté, dix lignes plus haut (II, 36; t. IV, p. 306), la « justice » d'Alexandre et « sa foy en ses paroles ». Cet ingénieux « non sans interest » indique trop éloquemment l'embarras de l'écrivain, qui, d'abord, avait écrit (1588) : « contre sa parole ». Mais d'un autre côté, il faut bien reconnaître que Montaigne, par cet aveu final, a fait acte d'honnêteté, même de magnanimité philosophique et littéraire, car pas un lecteur ne pouvait manquer de constater le flagrant délit de contradiction. Il en fut « despit », sans doute, mais, après tout, il avait un motif souverain de se consoler de pareilles variations : en se contredisant, il se confirmait. N'était-ce pas, en effet, par l'exemple d'Alexandre, et aussi par celui de Plutarque, par celui de Montaigne enfin, que, selon les temps et les circonstances, l'homme apparaissait là comme un sujet merveilleusement ondoyant et divers?

Voyez comment il raconte (III, 1, t. IV, p. 381) un trait tout pareil, mais un trait de Tibère. On propose à celui-ci d'empoisonner Arminius, le plus redoutable adversaire de Rome. Tibère répond : « que le peuple romain avoit accoustumé de se venger de ses ennemis par voie ouverte, les armes à la main, non par fraude et en cachette ». Et Montaigne ajoute : « Il quitta l'utile pour l'honneste. C'estoit, me direz-vous, un affronteur (Tibère) : je le crois; ce n'est pas grand miracle à gens de sa profession; mais la confession de la vertu ne porte pas moins en la bouche de celuy qui la hayt; d'autant que la verité la luy arrache par force, et que, s'il ne la veut recevoir en soy, au moins il s'en couvre pour s'en parer. »

Voici donc Tibère démasqué dans son hypocrisie, à l'occasion d'un mot identique à celui prononcé par Alexandre, mot grandement loué par le philosophe, lorsqu'il le recueille sur les lèvres du héros d'Arrien.

Est-ce à dire que, ces petites contradictions, Montaigne, les commettait à son insu? Pas le moins du monde. Écoutez plutôt cette adorable page (*Essais*, II, XII; t. III, p. 306 et suiv.) : « En la chicane de nos palais, ce mot est en usage qui se dit des criminels qui rencontrent les juges en quelque bonne trempe, douce et debonnaire : *gaudeat de bona fortuna*, car il est certain que les jugements se rencontrent parfois plus tendus à la condamnation, plus espineus et aspres, tantost plus faciles, aysés et enclins à

l'excuse... Quelque bon desseing qu'ayt un juge, s'il ne s'escoute de prez, a quoy peu de gens s'amusent, l'inclination à l'amitié, à la parenté, à la beauté, et non pas seulement choses si poisantes, mais cet instinct fortuite qui nous faict favoriser une chose plus qu'une autre... peuvent insinuer insensiblement en son jugement la recommandation ou desfaveur d'une cause, et donner pente à la balance. Moy, qui m'espie de plus prez... à peine oserois-je dire la vanité et la foiblesse que je trouve chez moy : j'ay le pied si instable et si mal assis..., qu'à jeun je me sents autre qu'apres le repas; si ma santé me rid, et la clarté d'un beau jour, me voyla honneste homme; si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voylà malplaisant et inaccessible : un mesme pas de cheval me semble tantost rude, tantost aysé... En mes escripts mesmes, je ne retrouve pas toujours l'air de ma première imagination... Maintesfois (comme il m'advient de faire volontiers) ayant pris pour exercice et pour esbat à maintenir une opinion contraire à la mienne, mon esprit, s'appliquant et tournant de ce costé-là, m'y attache si bien que je ne trouve plus la raison de mon premier advis et m'en despars... etc. »

Quand Montaigne suivait dans Quinte-Curce Alexandre à Arbelles, c'était en juin 1587; sa santé lui « riait », sans doute, *et la clarté d'un beau jour.*

Il faut remarquer que cette historiette sur Tibère, tirée de Tacite (*Annales*, II, 88), fait partie du III[e] livre des *Essais*, c'est-à-dire du livre qui, en 1587, était en préparation, en vue de l'impression dans l'année suivante. Il faut remarquer aussi qu'au moment où Montaigne lisait Quinte-Curce pour la première fois, il relisait Tacite tout « d'un fil ». La rédaction des deux passages, l'un sur Tibère, l'autre sur Alexandre, fut donc d'époques fort voisines, et Montaigne pouvait songer à les rapprocher, tant est grande leur analogie. Mais comme, dans son enthousiasme primitif pour le héros de Quinte-Curce, il se disposait à donner aux deux faits semblables des interprétations différentes, il les a séparés, au contraire, de toute l'épaisseur de son ancien volume, et a reporté celui relatif à Alexandre tout en tête des *Essais*, dans un de ces premiers chapitres où lui-même, plus novice, s'était *essayé*, non pas avec timidité, certes, mais avec moins d'assurance dans sa critique et plus de vénération confiante pour les grands noms de l'antiquité. D'ailleurs un magnifique passage de Virgile (*Énéide*, X, 732-734) était spontanément venu à sa mémoire. On ne se prive pas aisément du plaisir de faire une pareille citation, et rien ne pouvait aussi justement que le grand nom du macédonien justifier le

rappel de si beaux vers. Il venait de faire du philosophe grave contre cet « affronteur » de Tibère; par compensation, il crut pouvoir se donner le plaisir de faire de l'artiste avec Alexandre : que l'Alexandre d'avant les crimes[1] *gaudeat de bona fortuna*.

Je viens de citer cette ligne exquise : « Si la santé me rit, et la clarté d'un beau jour. » Ce n'est pas un hasard heureux de plume, c'est, au contraire un parti pris de forme consistant à séparer, dans une phrase, les éléments d'énumération pour les mettre en vedette, les traiter isolément, et, s'il est besoin, spécialiser les nuances de l'idée. Ce tour se retrouve à tout instant dans les *Essais*, et souvent avec un succès pareil, par exemple (III, 5, t. V, p. 99) : « Hé, pauvre homme..., les regles de ton invention t'occupent et t'attachent, *et les règles de ta paroisse* : celles de Dieu et du Monde ne te touchent point! » Expression aussi profonde et ironique dans son opposition que l'autre est riante dans son énumération à nuances distinctes. — Voir plus loin, à l'annotation 67, ma note sur un passage de Montaigne où le même artifice de style produit un effet pareil.

39. — Frob., p. 49, l. 12.

IV, xiii, 15-16. — [Émotion d'Alexandre, avant la bataille d'Arbelles] : « *Alexander, non alias magis territus, ad vota et preces Aristandrum vocari jubet, etc.* »; et ensuite : « *Sacrificio rite perpetrato, reliquum, noctis acquieturus, in tabernaculum rediit; sed nec somnum capere, nec quietem pati poterat.* »

Mont. : **Alex. en ceruelle.**

En cervelle, c'est-à-dire : en émoi, en éveil, en état de préoccupation. Voyez *Essais*, II, 31; t. IV, p. 230. Le mot en ce sens est aussi dans Ronsard (t. VI, p. 439 et 446). Voir la table des mots et le renvoi de Marty Laveaux, et on le retrouve encore dans Regnier. Voyez Henri Estienne, *Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, t. I, p. 134-135, éd. de P. Ristelhuber. Montaigne était sans doute très satisfait d'avoir employé cette expression à propos d'Alexandre, car, après 1588, il l'a substituée à celle de « en émotion » qu'il avait employée d'abord dans un passage des *Essais* (I, 44; t. II, p. 122) où il était précisément question du sommeil de Caton, dans la nuit précédant un événement grave.

Quant à l'incident du sommeil d'Alexandre qui va suivre, Mon-

1. Je ne parle que des crimes mentionnés au cours de l'expédition asiatique. Malheureusement il y en avait eu d'autres commis par Alexandre.

taigne l'a cité dans les *Essais*, I, 44; t. II, p. 120. Mais il ne l'avait pas tiré de Quinte-Curce, puisque, en 1580, date de la première édition des *Essais*, il n'avait pas lu encore l'auteur latin. Montaigne avait pris ce récit dans Plutarque (il se sert des termes d'Amyot); et il n'aurait pas affirmé qu'Alexandre se tint si entier en son assiette qu'il n'en accourcit pas seulement son sommeil, s'il avait eu plus tôt l'occasion de voir « Alexandre en cervelle », et, comme dit Quinte-Curce, ne pouvant prendre du repos.

40. — Frob., p. 49, l. 38.

IV, XIII, 25. — [Alexandre qui s'était endormi quelques heures avant la bataille, sans qu'un conseil eût été réuni pour en discuter l'ordre, donne le signal du combat et se met immédiatement à la tête de ses troupes]: *Raro admodum admonitu amicorum, quum metus discriminis aderat, uti solebat; tunc quoque munimento corporis sumpto, processit ad milites.*

Mont. : **Commandoit de sa teste.**

Les estimables éditions de Zumpt, de Mützell, de Vogel, à cet endroit de Quinte-Curce, et sans autorité de manuscrits, ajoutent des mots, en changent d'autres, supposent les ellipses les plus inadmissibles, pour aboutir à un détail puéril et contradictoire, et faire répéter par Quinte-Curce, en situation toute différente, un mot qu'il a dit plus haut (IV, VI, 14) et que Montaigne a précisément cité dans les *Essais* (Voyez plus haut ma note après la 14e annotation). Dès le temps de Vaugelas qui suivait le commentaire de Freinshemius, cette interprétation erronée avait cours; il traduit ainsi : « Il [Alexandre] ne s'armoit que très rarement, et encore était-ce à la prière de ses amis, plutôt que pour la crainte du danger; mais alors il prit ses armes, etc. » Cela est de la pure fantaisie.

Montaigne, au contraire, me paraît avoir parfaitement bien saisi le sens naturel de la phrase. Guidé par un sentiment précis du génie de la langue latine et par les liaisons du bon sens, il a ainsi compris la pensée de Quinte-Curce : Alexandre, en face d'une décision à prendre sur-le-champ, ne recourait pas volontiers aux conseils de ses amis, lorsqu'il pensait devoir les trouver en opposition avec son opinion personnelle; ainsi fit-il, en cette circonstance, et, ne prenant que le temps d'endosser sa cuirasse, il se mit à la tête de ses soldats.

En somme, Montaigne a bien traduit d'un mot, en disant qu'*Alexandre commandoit de sa teste*. Dans les *Essais*, d'ailleurs,

il a constaté que c'était aussi la méthode de César (*Essais* II, 34, t. IV, p. 266). Voir Végèce, III, 26.

La phrase qui est plus haut dans Quinte-Curce : *hujus consilii* (il s'agit du sien exclusivement) *ratio postea reddetur*, cette phrase confirme tout à fait l'interprétation de Montaigne.

Louis XI disait que « *tout son conseil estoit dans sa teste* » parce qu'en effet, il ne consultait personne. (Président Hénault, *Abrégé chronologique*, an 1483, d'après Commines.)

Par contre, Paul Émile disait (Tite-Live, XLIV, 22) : « Je suis bien éloigné de croire que les généraux ne doivent pas recevoir d'avis; au contraire, je pense qu'il y a plus d'orgueil que de sagesse à vouloir tout faire de sa tête. » Rollin, en traduisant ce passage de l'historien latin (*Traité des Études*, t. XXVIII, p. 13, éd. Letronne) se sert, on le voit, de l'expression même que Montaigne avait jetée sur la marge de son Quinte-Curce.

La phrase de Quinte-Curce, telle que la comprenait Montaigne, avait laissé dans l'esprit de celui-ci jusqu'au souvenir de ses termes : *raro admodum admonitu amicorum uti solebat;* il l'a littéralement mise en français pour lui-même, après 1588 (*Essais*, III, 2, t. IV, p. 442) : « Je me sers rarement des advis d'autruy... ez choses où je n'ay à employer que le jugement; les raisons estrangieres peuvent servir à m'appuyer, mais pas à me destourner. » En un mot, lui aussi, il voulait juger « de sa teste ».

Quant à la fameuse cuirasse, il est bon de remarquer que c'est précisément à propos de la bataille d'Arbelles que Plutarque (*Alexandre*, ch. XXXII) en fait la description détaillée.

(*A suivre.*) R. DEZEIMERIS.

LES DÉBUTS D'ELME CARO

LETTRES INÉDITES

Si la fin de la carrière d'Elme Caro est bien connue, les débuts du philosophe le sont moins, et pourtant ils aident grandement à comprendre sa destinée et comment il la remplit. Nous portons en nous tant de germes que la Nature fait éclore si diversement, qu'il n'est pas surprenant qu'un travers d'esprit vienne à se muer en qualité, ou, qu'à l'inverse, une qualité devienne un défaut. Ces cas d'hybridation morale sont toujours intéressants à étudier et ils aident à comprendre des phénomènes qui sans eux demeureraient inexpliqués. Pourquoi l'existence de Caro, si constamment heureuse, le devint-elle moins quand elle fut à son point culminant? L'homme avait-il changé? ses talents et ses convictions ne justifiaient-ils pas les dignités qui lui étaient échues? Non assurément, mais la persistance de la bonne fortune avait accentué ce qui faisait la force ou la faiblesse de son caractère, et la fermeté philosophique paraissait n'être plus que confiance en soi, l'élégance de la pensée et de la forme affectation et mièvrerie. Le don de plaire, qu'il portait en lui naturellement, devenait pure coquetterie, pour des yeux prévenus, et le légitime désir de convaincre agréablement le plus grand nombre possible d'intelligences n'était, aux mêmes yeux, que la recherche d'une popularité déplacée en la personne d'un philosophe trop sensible aux grâces extérieures. C'était excessif et injuste, comme tous les reproches que l'opinion publique adresse aux hommes en vue. Mais cette injustice, excessive dans sa forme et par son manque d'analyse, contenait pourtant quelque part de vérité : elle grossissait les défauts et dénaturait les qualités. Est-il bien certain que Caro lui-même ne lui en eût pas fourni le premier exemple, et que, pour mieux plaire, il n'eût pas exagéré sa propre personnalité? C'est ce qu'on voudrait dire ici à l'aide de quelques documents, qui, émanant du philosophe, contiennent donc l'exacte expression de sa pensée.

Issu d'une famille bretonne originaire des environs de Josselin, en Morbihan, Elme-Marie Caro naquit à Poitiers, le 4 mars 1826,

tandis que son père y enseignait la philosophie. Car ce professeur est fils d'un professeur, qui, après avoir publié quelques livres pour les classes et dirigé celles de philosophie de Poitiers et de Rennes, acheva sa carrière universitaire comme inspecteur d'académie à Dijon. C'était un homme consciencieux, tout dévoué à sa profession et à l'instruction de la jeunesse, comme le prouve un de ses ouvrages, un recueil de documents destinés aux étudiants, *Documenta philosophica studiosae accommodata juventuti*. On peut dire que de cet exemple le fils tira naturellement le culte de la philosophie et aussi l'amour de la terre bretonne, où la famille Caro — un pluriel breton qui signifie *cerfs*, — avait ses racines et que le dernier représentant ne négligea pas. Guidé d'abord par son père, Elme Caro vint achever ses études au Collège Stanislas, alors dirigé par l'abbé Gratry, et s'y montra un élève hors ligne. Ses études finirent pourtant sur une mésaventure longtemps fameuse à la Sorbonne. Après avoir remporté dans le même trimestre les deux prix de philosophie au concours général, été admis avec éclat à l'École normale, Caro fut refusé net au baccalauréat. Si Jules Simon a évoqué l'incident, en parlant de Caro devant l'Académie des Sciences morales, c'était surtout pour rappeler que pareille déconvenue faillit lui arriver à lui-même, devant la Faculté de Rennes, et que le professeur qui avait manqué le faire échouer n'était autre que le père de Caro.

Peut-être est-ce là la première épreuve que le jeune homme ait due à la fermeté de sa conviction philosophique. Quand il entra à l'École normale, en 1845, déjà son talent paraissait mûr, son esprit formé. Dans l'élève on entrevoyait le maître, au dire d'un de ses camarades, Gaston Boissier, son ancien de deux ans, et sans hésiter, Caro se tourna vers la voie qu'il devait suivre jusqu'au bout. La révolution de février 1848, qui éclata au milieu de sa troisième année d'école, le surprit sans l'émouvoir. Du moins la chronique ne dit pas qu'il se soit distingué par quelque excès de zèle militaire ou administratif, et le trouble passé, il subit sans défaveur l'épreuve de l'agrégation de philosophie. Admis brillamment, il acceptait aussitôt un poste dans l'enseignement secondaire et partait débuter à Alger. C'était le premier échelon d'une carrière qui devait gravir les autres assez allégrement. Il enseigna successivement à Angers, à Rennes, à Rouen, et, universitaire soigneux de son avenir, soutenait, entre temps, ses thèses de doctorat ès lettres, comme il assurait son bonheur domestique en épousant une jeune fille charmante, qui devint une femme remplie de tact et d'esprit, M^lle^ Pauline Cassin, fille du

professeur de philosophie de Caen. Ce labeur si divers n'absorbait pourtant pas toute l'activité du jeune professeur, qui se répandait encore dans d'autres travaux littéraires. Deux fois il concourut au prix d'éloquence de l'Académie française, en 1851, pour l'éloge de M^me^ de Staël, et en 1852, pour celui de Bernardin de Saint-Pierre, et chaque fois obtenait un accessit.

A Rennes, Elme Caro eut la fortune d'occuper la chaire où son père avait enseigné si longtemps, et pour y monter, il n'avait pas manqué de recourir à la protection de Victor Cousin, qui dirigeait de haut, avec une autorité rude, le bataillon des professeurs de philosophie des collèges. Le 22 septembre 1850, Caro écrivait de Josselin une longue lettre au fondateur de l'éclectisme, pour se mettre sous sa sauvegarde et exposer les raisons qui devaient la provoquer. La voici :

Monsieur le conseiller, l'intérêt que vous m'avez témoigné, quand j'ai eu l'occasion de me présenter devant vous, et la bienveillance des encouragements que vous avez bien voulu me donner dans cette occasion, m'autorisent peut-être à vous écrire cette lettre. Je tenais à vous dire combien je suis heureux et fier de l'accueil favorable que vous avez fait à la demande du lycée de Rennes que M. Simon vous a adressée pour moi. Je n'ai pu moi-même vous adresser cette demande, n'ayant appris que fort tard la vacance de cette chaire. Vous comprendrez, monsieur le conseiller, combien mon désir est légitime, quand vous saurez que mon père en retraite habite les environs de Rennes, et que, dans les travaux auxquels je voudrais consacrer ma vie, si j'étais nommé à Rennes, je puiserais mes inspirations et mon courage à cette source sacrée de la famille, où l'âme s'épure et où se retrempe la volonté.

Je sais, monsieur le conseiller, et je n'oublierai jamais que c'est à vous que j'ai dû la chaire du lycée d'Angers. Il me serait doux de vous devoir encore celle du lycée de Rennes. Ce serait pour moi un nouveau sujet de reconnaissance, et un nouvel encouragement dans cette carrière où vous m'avez accueilli avec une bienveillance que j'ai à cœur de mériter et de justifier un jour.

Mon père à été très sensible au bon souvenir que vous avez conservé d'un des plus anciens et des plus dévoués serviteurs de l'Université. Il me charge de vous offrir l'hommage de son inaltérable attachement, et de sa sympathique admiration pour les beaux travaux, dont vous avez dans ces derniers temps enrichi notre littérature philosophique.

Ce langage nous semble un peu solennel et obséquieux, maintenant que le respect a pris des formes plus aisées. Il ne pouvait déplaire à Cousin qui se vantait de conduire militairement son

personnel enseignant. D'ailleurs, l'effet escompté ne se fit pas attendre, et après quelques jours à peine, Caro n'avait qu'à remercier. C'est ce qu'il fit de la manière suivante, le 4 août 1850 :

Monsieur le conseiller, je viens de recevoir ma nomination pour le lycée de Rennes, et ne doutant pas de l'influence toute bienveillante et favorable que vous avez eue sur cette nomination, je ne veux pas tarder plus longtemps à vous faire part de ma joie et de ma reconnaissance. Merci pour moi, monsieur le conseiller, pour moi qui vous devais tant déjà pour la bienveillance de votre accueil et de vos encouragements. Merci surtout pour mon père, dont la retraite prématurée va être consolée par la présence presque assidue de son fils. Je pars à l'instant même pour Rennes, où ma position sera quelque peu délicate peut-être au milieu des préjugés hostiles à l'enseignement dont je suis chargé; mais je ferai tous mes efforts pour y faire connaître sous son vrai jour, c'est-à-dire pour y faire aimer cette grande philosophie spiritualiste qui est l'honneur de notre siècle et dont vous avez été le promoteur si éloquent et si dévoué.

A Rennes, Caro prépara ses thèses de docteur, qu'il soutint en Sorbonne le 9 août 1852. La thèse française, dont Jules Simon lui avait indiqué le sujet, était consacrée à Saint-Martin, *Le Philosophe inconnu*. Elle fut remarquée d'abord pour la netteté du style et pour l'ordonnance de la matière, et aussi parce qu'on y trouvait quelques-unes des qualités de psychologue de Caro et cette orthodoxie du sens commun qui fut toujours sa principale force. Il débutait comme il devait poursuivre, c'est-à-dire en choisissant l'œuvre d'un homme mort depuis cinquante ans à peine et en l'étudiant pas à pas, avec cette logique d'analyse qu'il devait employer toute sa vie à l'égard des philosophes et des systèmes qu'il souhaitait éprouver. La méthode restera la même que celle dont il use ici envers Saint-Martin : plein de sympathie pour l'homme, dont la vie fut simple et modeste, le caractère doux et sociable, Caro juge le système en philosophe et en chrétien, avec une décision dont il ne se départira plus. Il rejette sans faiblir ce qu'a de chimérique une doctrine qu'il appelle « une sorte de compromis entre la religion et la philosophie », et toute la bonne grâce de l'homme ne lui inspire aucune concession au théoricien. Ce n'est pas ainsi que Saint-Martin avait été jugé jusque-là. Joseph de Maistre, M^me^ de Staël, Chateaubriand, séduits par la beauté de l'âme, se montrent indulgents à l'œuvre, et après eux, Victor Cousin et Sainte-Beuve, quoique pour d'autres raisons, gardent la même sympathie. Sans nier que cette faveur soit

méritée, le jeune docteur ès lettres ne voulait pas qu'elle s'étendit là où elle n'avait que faire et qu'elle obscurcit la critique d'un système auquel importe peu la personnalité morale de celui qui l'établit.

Ainsi donc une réelle puissance d'analyse, un sens très vif des besoins de la philosophie au moment même où il écrit, un style simple, clair, pressant par endroits, tels sont les dons intellectuels qui se manifestent dans ce premier livre d'Elme Caro. Avec de pareilles dispositions d'esprit il devait tourner du côté de la presse périodique, celle des revues surtout, et il y tourna assez vite tout en poursuivant sa carrière de professeur. C'est à la presse universitaire qu'il se donna d'abord, avec l'intention de collaborer à des recueils d'ordre plus général. Le plus répandu des journaux d'enseignement était alors *La Revue de l'Instruction publique*, qui, fondée depuis dix ans par un ancien normalien devenu éditeur, Louis Hachette, après avoir été pendant ce temps-là un organe d'actes administratifs et de renseignements professionnels, allait prendre maintenant une allure plus ample et plus variée, sous l'influence des jeunes professeurs que la politique tracassière de l'Empire éloignait de l'Université. Ce n'est pas cette dernière raison qui y conduisit Elme Caro; mais sans fortune et n'ayant d'autres ressources que celles que pouvait lui créer son activité littéraire, il avait le désir légitime de l'employer à satisfaire aux besoins de son jeune ménage.

Caro débuta dès 1853 à *La Revue de l'Instruction publique* et pendant plusieurs années, sa collaboration fut très assidue. Il y traite les sujets les plus divers, cherchant à attirer l'attention sur les nouveaux poètes qui se montrent ou sur les romanciers qui s'inspirent des mœurs du temps, mettant partout son soin à souligner le talent, à tirer quelque leçon philosophique des sujets qui semblent le moins en contenir. Il se trouve là entouré des esprits les plus variés, Hippolyte Rigault, Prévost-Paradol, Taine, About, universitaires comme lui, mais en rupture de classes, et que l'avenir va pousser vers d'autres destinées. Caro, lui, reste fidèle à l'Université, et c'est là son caractère propre. Il subordonne sa production littéraire à son métier de professeur, qu'elle prolonge, pour ainsi dire. D'ailleurs le nouvel ordre des choses instauré par l'Empire ne pèse pas à son humeur ordonnée et amie de la hiérarchie. Il s'accommode de l'autorité trop souvent brutale, toujours maladroite, qui régente l'Université, et en marge du lycée, s'arrange une existence d'homme de lettres laborieux et averti.

L'Empire, qui avait senti bien vite de quel appui lui pouvait

être la presse quotidienne, n'avait pas tardé à comprendre quel secours lui apporterait quelque recueil périodique, inféodé à sa doctrine et destiné à un public plus choisi et plus restreint. Depuis plus de vingt ans qu'elle existait déjà aux mains de François Buloz, *La Revue des Deux Mondes* n'avait pas cessé de soutenir des doctrines libérales peu faites pour plaire au gouvernement d'alors et le gênait d'autant plus que la rédaction du recueil ne manquait ni d'autorité ni de courage. A un autre point de vue, *Le Correspondant*, de dix ans moins âgé que *La Revue*, s'efforçait de répandre, avec non moins de talent et de conviction, les idées catholiques et libérales que ses fondateurs, Montalembert et Falloux, avaient tâché de réaliser en politique avec une énergie qui n'avait pas été du goût de Louis-Napoléon. Devenu empereur, il n'était donc pas surprenant que celui-ci eût envisagé favorablement l'éventualité de posséder un recueil périodique à sa dévotion, confié à quelques rédacteurs cultivés, mais gouvernementaux, et dont le loyalisme se bornerait à présenter au public, sous une forme attrayante, des doctrines ou des problèmes qui ne pouvaient inquiéter le pouvoir établi. Le gouvernement impérial jeta son dévolu sur *La Revue contemporaine*, qui, fondée le 25 avril 1852 par le comte de Belleval, pour être un organe royaliste, avait dû, après avoir coûté une centaine de mille francs à son directeur, passer aux mains de l'un de ses rédacteurs, le publiciste Alphonse de Calonne. C'est lui qui allait en faire un soutien du pouvoir qu'elle devait d'abord combattre.

Au surplus, cet avatar était bien dans la destinée d'Alphonse de Calonne. Lui aussi légitimiste d'origine, il s'était mué aisément en journaliste impérial, au cours d'une carrière mouvementée dont il n'est pas superflu de dire un mot. Trois écrivains du nom de Calonne jouissaient alors d'une certaine notoriété qui peut les faire confondre : le professeur Pierre-Fabius de Calonne, qui enseigna longtemps au collège Henri IV, fit des traductions pour Panckoucke et aussi des chansons voltairiennes pour le Caveau; son fils, Ernest de Calonne, professeur aussi et littérateur, qu'une mystification littéraire rendit un instant fameux, en faisant jouer à l'Odéon, sous le nom de Molière, un habile pastiche, *Le Docteur amoureux*; enfin Alphonse de Calonne qui nous occupe, homonyme, mais non parent des deux précédents. Né à Béthune, le 17 mai 1818, Alphonse-Bernard de Calonne avait déjà, à cette époque, un long passé de journaliste derrière lui. Collaborateur du *Lampion*, de *L'Opinion publique*, du *Henri IV, journal de la réconciliation*, il s'était d'abord confiné, après le coup d'État de décembre, dans des

travaux littéraires, qu'il avait poursuivis dans *La Revue contemporaine*, où il publia, en septembre 1852, sous le titre de *Voyage au pays de Bohême*, une violente diatribe contre les écrivains quémandeurs et souleva ainsi quelque émotion. Mais devenu directeur de ce recueil, destiné à propager les idées de l'ancienne droite parlementaire et à qui Guizot, Villemain, Salvandy, et d'autres adversaires non moins notoires du pouvoir impérial n'avaient pas ménagé leurs auspices, Alphonse de Calonne ne tarda pas à le transformer complètement et, avec le patronage de ceux qu'il devait combattre, à en faire une revue du gouvernement, prétendant à supplanter les organes de l'opposition. Sous cette inspiration, la rédaction fut variée, compétente, et, jugée à distance, l'action de Calonne semble intéressante, à cette réserve qu'il mit lui-même trop souvent la main à l'œuvre et que sa plume trop facile s'y employa trop sous des pseudonymes divers, *A. de Bernard*, *Max Berthaut*, d'autres encore sans doute qui cachent mal un seul et même individu.

Dès 1853, Caro comptait au nombre des rédacteurs de *La Revue contemporaine*. Le 15 décembre de cette année, il y avait publié un article sur *l'Idolâtrie humanitaire*, et le 15 mai 1854, un second sur *le Sensualisme dans la littérature*. Il était donc naturel que la nouvelle direction gardât avec elle cet écrivain délicat, dont la pensée était déjà appréciée des lecteurs. C'est ce qu'elle fit, et les bases de la collaboration sont posées dans la lettre suivante, écrite, le 7 octobre 1854, par Caro à Calonne, pour fixer les points essentiels de sa coopération et éviter ainsi les motifs de dissentiment pour l'avenir.

Monsieur et cher directeur, je recevais, précisément au moment de partir, les livres que vous avez bien voulu m'envoyer; dès mon arrivée, je me suis empressé de feuilleter les deux volumes de Lamartine et j'espère vous envoyer dans une huitaine l'article *turc*.

Je vous suis obligé, mon cher monsieur, d'avoir abordé avec franchise le point délicat qui touche au régime financier de *La Revue*. J'accepte, comme une nécessité transitoire, la réduction du prix de ma collaboration de 150 francs à 125, bien persuadé d'avance que vous tiendrez à faire cessez le plus tôt possible cette situation anormale et à rétablir le niveau primitif.

Permettez-moi, puisque nous en sommes aux points délicats, d'en aborder deux autres avec une égale franchise.

La Revue me reste redevable d'un article publié au mois de décembre dernier sous le titre : *Études morales sur le XIX^e^ siècle, l'Idolâtrie humanitaire*. Il n'entrait nullement ni dans mes idées ni dans les

intentions de M. de Belleval que ce premier article fut uniquement honorifique, et j'en ai pour preuve que, dans un voyage que je fis à Paris, vers Pâques dernier, M. de Belleval me proposa de régler ce petit compte. Je préférai attendre et la proposition se trouva ainsi ajournée. Ce ne peut donc être absolument qu'un oubli, mais c'est un oubli. Vous comprendrez ma répugnance à traiter cette petite question financière avec l'ancienne direction. Mais cela ne pourrait-il pas être l'affaire du caissier de la *Revue?* Qu'en pensez-vous?

Encore un mot, mon cher directeur, mais cette fois, c'est une question relative aux livres, à leur usage et à leur destination. Vous me priez de réserver à la *Revue* l'*Histoire* de Lamartine et les *Œuvres* de Chasles. Est-ce une condition spéciale pour ces deux auteurs, ou une condition générale pour tous les livres qui seront l'objet d'un travail de ma part? Vous comprenez à merveille, je suis sûr, et vous avez éprouvé que le critique attache un certain prix à la possession des livres dont il rend compte. On aime à garder ces auteurs dans la familiarité desquels on a vécu quelques semaines. Pour mon compte, c'est une nécessité intellectuelle si forte, que je vous serais obligé de m'éclairer sur ce point de la possession des livres et de me dire quelle est votre manière d'agir à cet égard, avec vos collaborateurs. Pour l'*Histoire* de Lamartine, c'est chose bien entendue. Je vous renverrai les deux volumes dès que l'article sera fait. Je n'émets ma question que pour les *Œuvres* de Chasles, et surtout pour l'avenir.

Vous comprendrez, mon cher directeur, l'importance toute particulière que je mets à bien éclaircir d'avance tous les détails, et à écarter toute occasion de malentendu de ma part. Quand j'aurai l'honneur d'être connu de vous, j'espère que vous me rendrez cette justice qu'il n'y a personne avec qui les rapports soient plus aisés et plus coulants qu'avec moi. Il ne s'agit, je crois, pour cela, entre gens bien élevés, que de bien s'entendre au début.

Pour laisser là toutes ces misères, je vous dirai que je suis tout disposé à apporter à votre œuvre naissante, mais pleine d'avenir, tout le courage intellectuel et la bonne volonté dont je peux disposer.

Caro tint sa promesse, car le 31 octobre suivant, la revue publiait un article de lui sur l'*Histoire de la Turquie* de Lamartine, bientôt suivi d'une série d'autres travaux sur les sujets les plus divers. L'année 1855 marque une véritable prise de possession de *La Revue contemporaine* par Caro, qui insère dans ses colonnes au moins quatre articles, dont une importante étude sur Stendhal, mêlée à quelques dissertations de philosophie spiritualiste. C'est d'ailleurs une année particulièrement remplie pour l'écrivain, qui, en outre de sa collaboration aux périodiques, vient de mettre au jour deux petits volumes d'histoire religieuse, l'un en 1855 sur *Saint Dominique et les Dominicains*, et l'autre, en 1854, sous le

pseudonyme de Saint-Hermel, sur le pape *Pie IX*. Cette activité, au surplus, vient d'être récompensée, et Caro a quitté l'enseignement secondaire pour l'enseignement supérieur, où l'appellent ses qualités d'esprit et de véritables dons oratoires. Il était vraiment né orateur, et brûlait de se faire entendre dans une enceinte moins étroite que la classe d'un lycée. Aussi quand l'Empire, qui s'efforçait d'augmenter le nombre des Facultés des lettres de province, en créa une nouvelle à Douai, en 1854, Caro accepta avec empressement de venir y enseigner la philosophie. Ce n'était pas un théâtre bien en évidence que cette faculté, installée à Douai en souvenir de l'ancienne Université, établie jadis par Philippe II, où l'on avait si fort imprimé et disputé, sous l'inspiration des Jésuites. Cette vieille ville parlementaire, avec ses demeures riches et sévères, recueillie dans le frais silence d'un grand village de Flandre, manquait de bruit, mais non d'écho, et celui que la parole de Caro y éveilla fut suffisant pour porter plus loin le son des deux syllabes d'un nom bien fait pour l'oreille.

Cette ville pittoresque, monotone de ses verdures et de ses eaux, cachait d'ailleurs, sous l'uniformité de sa parure de feuillages, un esprit littéraire, peu capable de produire, mais apte du moins à comprendre et prêt à goûter les raffinements de la pensée. C'est la double patrie de Marceline Desbordes et de Ximénès Doudan, qui vécurent tous deux loin de leurs origines, mais en gardèrent assez bien les qualités essentielles pour que l'évocation de leurs noms serve aussi à éveiller l'image de leur région commune et de leur temps. Dans ce milieu austère et grave, la voix de Caro ne perdit rien de son accent. On y apprécia la distinction élégante de l'homme, le charme de l'élocution, la hardiesse prudente de la pensée. Le cours de philosophie eut très vite du succès et le professeur en fut ravi. Lui-même en fait part à Victor Cousin, dans le billet suivant, du 9 février 1855, qui a toute la bonne grâce d'un jeune vainqueur qui essaie mal de se diminuer.

Monsieur et cher maître, permettez-moi de vous dire combien j'ai été touché de votre suffrage. J'aurais voulu prendre pour épigraphe de mon cours cette lettre si parfaitement aimable dont vous avez honoré ma leçon d'ouverture. En tout cas, cette lettre m'a porté bonheur et vous avez bien auguré de mon succès. Il est aussi grand que possible. Dans une ville de vingt mille âmes, j'ai pu réunir trois cents auditeurs qui semblent enchantés de voir que la philosophie n'est pas si satanique et que le spiritualisme a du bon. Permettez-moi de

reporter tout l'honneur de ce succès à vos leçons, à vos livres, à vos encouragements, et veuillez me croire toujours votre très humble et très dévoué.

C'est ainsi que, par une habile flatterie, on pouvait faire remonter sa réussite à l'homme de qui tout dépendait dans la philosophie d'alors. L'encens était doux à ses narines, et si parfois on n'avait pas été assez empressé pour l'y brûler au moment opportun, vite on s'en expliquait par quelque formule adroite, à preuve ce billet du 9 février 1855, où Caro s'excuse auprès de Cousin de manquer l'occasion de célébrer comme il conviendrait la publication des ses *Premiers essais de philosophie.*

Monsieur et cher maître, j'avais lu avec bonheur vos *Premiers essais* et je m'apprêtais à dire modestement, dans *La Revue* de M. Hachette, ce que je pensais de cette intrépide jeunesse et de cette vive éloquence si heureusement retrouvée par vous et ressuscitée avec tant d'éclat, lorsque j'ai appris que mon article commencé avait été devancé par un autre travail qui va paraître incessamment dans cette *Revue* et qui me force au silence. Je ne vous dirai pas combien ce contre-temps m'a causé de chagrin; mais je vous prie de l'imaginer.

La réputation de Caro, à Douai, passa assez vite la frontière voisine, et on souhaita l'entendre à Anvers, dans la chaire de littérature indépendante qui servit successivement de refuge à deux proscrits fameux du régime impérial, Challemel-Lacour et Émile Deschanel. Ce ne fut pas à titre de proscrit que Caro put s'y rendre. Bien au contraire; soucieux sans doute de montrer que l'Université de France avait su garder pour elle des professeurs de philosophie diserts et raisonnablement audacieux, le ministre Fortoul, valétudinaire ambitieux rêvant de concilier les systèmes les plus divers sous l'égide bonapartiste, dépêcha Caro pour exposer la doctrine universitaire d'alors et faire entendre, par l'exemple, que tout talent n'était pas banni des chaires professorales françaises. La mission était singulière. Le jeune maître y réussit pourtant, dans les quelques leçons qu'il eut à donner, et son succès lui valut, au retour, la croix de la Légion d'honneur, juste récompense d'un mérite qui savait si bien servir les intentions du pouvoir établi.

Loin de détourner Caro de ses devoirs de publiciste, ces excursions semblaient au contraire l'y ramener. Sa collaboration à *La Revue contemporaine* reste aussi abondante que précédemment et tout aussi variée : il aborde tous les sujets desquels il croit

pouvoir tirer quelque enseignement moral et les traite dans la tendance de son esprit, qui est bien celle du recueil lui-même. A cette collaboration, de bons rapports se sont établis avec le directeur, qui devient un conseiller amical, et l'écrivain cherche à gagner d'autres rédacteurs à une œuvre dont il partage les ambitions. C'est ainsi qu'il annonce un article sur *Les Contemplations* de Victor Hugo, inséré dans le fascicule du 15 juin 1856, tout en préparant la voie à des communications de quelques camarades.

Mon cher rédacteur,

L'Apocalypse humanitaire.

Contemplations par M. Victor Hugo.

N'est-ce pas là un vrai titre, drôle, gigantesque, exprimant bien le sens général de l'article?

J'ai changé différentes choses sur l'épreuve. Vous m'obligerez beaucoup en veillant de près à ce que les corrections se fassent bien. (La page 28 surtout étant surchargée de corrections, je l'ai recopiée entièrement.)

Je suis enchanté que l'article vous plaise. Les rencontres avec Pontmartin et Vallery-Radot n'étaient-elles pas inévitables? Je me suis défendu le plus possible contre certaines impressions ou certaines idées qui ressemblaient trop à celles de mes *devanciers*. J'aurais bien voulu m'en défendre tout à fait. Mais comment cela était-il possible, à moins de ne pas parler de ces pièces flamboyantes : *la Chouette*, *les Mages*, *la Bouche d'ombre*? Il reste encore bien des points de vue nouveaux, et je crois en avoir saisi quelques-uns. Du reste mon plan est très différent de celui de ces messieurs. Quel dommage que l'article n'ait pas paru il y a un mois. Tel qu'il est je le livre à sa fortune et à la critique indulgente du boudoir bleu.

Votre lettre et votre description du pachalick de Jersey nous ont bien amusés. Je savais cela en gros; mais les détails ont un prix infini.

Mille remerciements affectueux de vouloir bien entretenir le feu sacré chez les Vestales de la rue de Grenelle. Et s'il y a près de vous, comme vous me le dites, *quelqu'un* qui l'entretienne chez vous, veuillez dire à ce *quelqu'un* inconnu qu'on le remercie vivement de sa bonne pensée et qu'on lui baise les mains avec beaucoup de reconnaissance et une affection bien vraie.

Soyez assez bon pour m'écrire un mot sur le sort de cet article, quand il aura paru.

Mon ami Delondre que vous connaissez un peu et qui est très fort sur certaines parties de la philosophie, spécialement sur les rapports très intéressants de *la physiologie* et de *la psychologie*, m'écrit de Tou-

louse pour savoir si un travail (dont je lui ai conseillé le titre et le sujet) vous conviendrait. Ce serait quelque chose comme ceci : *De l'état actuel de la science et des derniers travaux sur la folie.* C'est un sujet qui me semble très intéressant. Qu'en pensez-vous? Quand vous aurez le temps, écrivez-moi un mot à ce sujet.

Dauber sur Victor Hugo exilé ne pouvait déplaire à l'Empire; souvent il était plus malaisé de parler des écrivains de l'opposition sans éveiller les susceptibilités du pouvoir. Une première difficulté à cet égard se présenta pour *La Religion naturelle* de Jules Simon. Celui-ci avait été le maître de Caro à l'École normale et l'élève ne pouvait l'oublier : il revendique donc son indépendance de critique, dans une lettre du milieu de juillet 1856, où il est également question d'autres projets d'articles et aussi de la mort de Fortoul, survenue quelques jours auparavant, à Ems, où le ministre prenait les eaux.

Mon cher rédacteur, je comprends très bien la délicatesse de vos raisons à l'égard de MM. Rigault et Nourrisson et je tiens essentiellement à ne pas vous désobliger. Qu'il n'en soit plus question.

Quant à M. Tachet de Barneval et à son *Histoire légendaire de l'Irlande*, le livre est tout récent, l'auteur vit à Douai, au lycée, et ce ne peut être qu'un retard de son éditeur Plon qui peut vous empêcher d'avoir reçu son livre. Vous l'aurez avant peu de jours. Je vous prie donc de l'excepter de l'anathème et de l'admettre dans le sanctuaire du compte rendu.

Ainsi voilà qui est réglé et à votre satisfaction, n'est-ce pas? Je suis, presque autant que vous, jaloux de la situation littéraire de *La Revue* et je tiens à ce qu'on la respecte.

Quant à l'article Jules Simon, il est bien convenu, n'est-ce pas? que vous me laissez la liberté habituelle de mon jugement. Le voici en deux mots : les trois premières parties sont bonnes et distinguées, la quatrième, celle du *culte*, repose sur une impossibilité et aboutit à des inconséquences. Mon article sera le développement de ces deux idées. — L'admettez-vous ainsi? — Vous m'avez habitué à l'indépendance, je trouve l'habitude bonne et je la garde. Je ne comprends la critique qu'à cette condition.

J'ai été navré en apprenant la mort de ce pauvre et excellent M. Fortoul. Je perds beaucoup en le perdant. Il avait des vues très favorables à mon avenir. Et surtout il était bon. Quel malheur! Et voici l'inconnu qui commence avec son successeur.

Nous avons été désolés d'apprendre les souffrances de M^me^ de Calonne. Le mal est donc devenu si sérieux? Avez-vous donc des craintes? Je ne saurais vous dire quelle part vive nous prenons à votre

chagrin. Veuillez bien protester à Mme de Calonne de notre sympathie affligée et de notre inquiétude bien affectueuse.

Je remplacerai les deux premiers bulletins auxquels je renonce par un bulletin sur un excellent livre de *Philosophie élémentaire, Notions de logique*, que vient de publier M. Jourdain, chef de division à l'Instruction publique. Vous en recevrez bien sûr un exemplaire, car M. Jourdain vous connaît et vous apprécie.

Caro tient absolument à son indépendance de critique, et c'est un point sur lequel il aura encore à s'expliquer, avec la même netteté. A cet égard, il ne transige pas, et c'est tout à son honneur. Déjà il se fut mis au travail, si un deuil domestique ne fut venu le détourner, et il fait part de cet événement au directeur de *La Revue contemporaine* par la lettre suivante, datée du 28 août 1856 :

Mon cher directeur, je viens de traverser une quinzaine bien douloureuse. Nous sommes partis de Douai sur une dépêche télégraphique qui nous mandait la maladie d'un frère de ma femme, jeune homme de vingt-trois ans, plein de santé et d'avenir. Trente-six heures après nous étions à Napoléon-Vendée, où nous avons eu la triste consolation de recevoir le dernier soupir de ce malheureux jeune homme. J'ai emmené ma femme désolée et malade, dans ma famille, à Josselin, où le repos, le calme et le temps finiront par détendre ses nerfs et calmer un peu sa pauvre âme. Mais le remède du temps n'a pas encore agi suffisamment et elle est encore sous l'impression de ce coup de foudre. Nous avons vécu là de tristes jours et je n'y pense encore qu'avec angoisse.

Vous comprenez, mon cher rédacteur, que je n'ai pas eu encore la liberté d'esprit suffisante pour m'occuper d'un article. Quand j'aurai repris un peu de tranquillité, je tâcherai d'acquitter ma promesse et je ferai l'étude promise sur *La Religion naturelle*. Mais je suis encore tout bouleversé.

Dites bien je vous prie à Mme de Calonne combien je suis sensible à son affectueux souvenir et que je ne manquerai pas d'aller la voir à Trouville si elle y reste pendant la première quinzaine d'octobre. Je serai bien heureux d'aller lui serrer la main sur le bord de la mer et passer, en causant avec elle, une de ces bonnes heures auxquelles cette vive et gracieuse intelligence sait donner tant de charme. En attendant, vous seriez aimable de me donner son adresse pour que je puisse la remercier elle-même. Je serai en Normandie vers le 8 ou le 9 octobre et je profiterai bien certainement du voisinage.

Dites-moi, mon cher rédacteur, si mon article Ozanam a réussi dans le cercle de *La Revue*. Je vous dirai qu'il n'y a pas de travail qui m'ait valu autant de lettres et de suffrages chaleureux. Je serais bien aise d'apprendre qu'il a réussi auprès de vous et de vos amis.

Calonne est préoccupé lui aussi de la santé de sa femme, une personne fine et délicate, dont l'état valétudinaire est permanent et dont le peintre Louis-Gustave de Ricard nous a laissé un portrait fameux. Il est impossible d'oublier, quand on l'a vu, ce visage d'une blancheur laiteuse et nacrée que le pinceau de l'artiste a caressé amoureusement, ces yeux lumineux qui traduisent au dehors la flamme secrète dont brûle le modèle. C'est une effigie féminine faite de grâce et de vigueur, car le peintre a mis toutes les ressources de son art à rendre la personnalité d'un modèle dont le charme était singulièrement prenant, si on en juge par la séduction de l'image. Il est certain que M^me^ de Calonne contribua par son agrément et par son tact à la réussite des groupements littéraires de son mari. Caro avait été gagné par cette bonne grâce, et maintes fois, au cours de sa correspondance, il revient sur la santé ou sur les procédés délicats d'une personne dont il apprécie les qualités. Mais, à l'heure actuelle, quelques préoccupations de carrière viennent se mêler à ses ordinaires soucis d'écrivain, qu'il détaille à Calonne dans la lettre qui suit, du 26 octobre 1856.

Mon cher monsieur, je ne veux pourtant pas que vous me croyiez tout à fait mort. Je ne l'étais pas du moins, il y a quinze jours, à Trouville, où nous avons passé avec M. Cordier et ces dames une des plus folles soirées que vous puissiez imaginer. J'étais parti de Trouville avec de magnifiques projets pour le reste de mes vacances. Je n'ai rien fait, absolument rien fait. Voilà ma confession finie. Grondez-moi, mais donnez l'absolution. D'ailleurs ce sont là des crimes pour lesquels vous devez être indulgent, car c'est votre ami le plus intime qui m'écrivait, il y a quelque temps, cette phrase mémorable : On ne fait jamais moins que quand on n'a rien à faire. C'est l'axiome des grands travailleurs.

J'irai dans quelques jours causer avec vous et me remonter l'esprit. J'ai des projets en tête. Nous en dirons deux mots.

Mais je peux bien vous dire tout de suite qu'une des causes les plus douloureuses de mon inaction, c'est l'incertitude où j'ai été toutes ces vacances sur mon sort universitaire. Il y a un mois, je sortais du cabinet du ministre avec des espérances très légitimes et que je croyais prochaines. Je n'ai rien vu venir au bout, et je commence à comprendre que je vais regagner votre patriarcal Douai, pour cette année au moins.

Si vous saviez quelque chose qui différât de ces tristes pressentiments, vous seriez bien aimable de m'en toucher un mot. Cela me rendrait du cœur et je serais capable de vous porter un article le 5 ou le 6 à Paris.

L'incertitude se prolonge encore et Caro s'en affecte davantage, comme le montre cette lettre sans date, mais selon toute apparence postérieure de peu à celle qui précède. Au reste le sort du professeur ne tarde pas à être fixé : il doit rester encore à Douai, et quand la chose est certaine, il se remet aussitôt au travail.

Mon cher directeur, si je n'ai encore rien fait, pardonnez-moi : vous ne savez pas ce que c'est que l'indécision. On croit toucher Paris. C'est un mirage. Il s'éloigne encore! Enfin, maintenant que mon sort est décidé, je n'ai plus qu'un parti, c'est de me remettre à travailler. Ce n'est pas sans regret que je vois Paris m'échapper. Comment se fait-il que M. Rouland ne veuille pas me donner l'École normale, s'il ne peut absolument pas me donner le Collège de France? Croyez-vous que je pourrais changer quelque chose à cette décision? Si j'allais deux jours à Paris et que je visse le ministre, croyez-vous que ce serait inutile? Les nominations ne sont pas encore faites.

Pour l'année prochaine? Mais que serait-ce? que me destine-t-on? Croyez-vous que cela ne soit pas une consolation vague? Et puis, l'année prochaine, il est bien probable que M. Rouland sera dans un autre ministère, et son successeur ne sera pas engagé par ses promesses. Dans tout cela, je vois Paris qui m'échappe irrémédiablement, et cela m'attriste beaucoup.

Je vais pourtant me remettre à un rude régime de travail. Je fais un cours très sérieux, un cours *fort* qui n'en a pas moins un très grand succès : l'examen critique de la philosophie française au XVIII^e^ siècle. Je vais vous faire une série d'articles corsés : *La Religion naturelle*, *Lamennais*, *Balzac;* j'ai envie de vous faire un très solide article sur *Kant*. N'est-ce pas héroïque?

Pour Balzac, il y a une autre grande édition que celle qui vous a été refusée. C'est celle qui a pour titre : *La Comédie humaine*, et qui se publie, je crois, dans la rue Richelieu, chez Hetzel. Cette infâme édition de la Librairie nouvelle est bien laide.

Je n'ai encore rien fait; mais vous allez voir. Je vous promets *La Religion naturelle* pour le 18 ou le 19 de ce mois. Et puis après, vous verrez s'il y a chômage.

En attendant, présentez mes plus affectueux hommages à M^me^ de Calonne et à votre belle cousine. Je regrette bien que vous traversiez Douai sans nous serrer la main. Si au moins vous m'aviez dit l'heure de votre convoi! Ma femme vous envoie à tous deux son meilleur souvenir.

Faut-il aller voir le ministre? Cela changerait-il quelque chose? Et dans ce cas pouvez-vous me lancer au vol un billet d'aller et retour?

Des articles publiés ainsi dans les revues, Caro avait extrait un choix et composé un volume sous ce titre : *Études morales sur le*

temps présent. C'était une suite de morceaux variés qui passaient de l'examen d'un roman philosophique de Jean Reynaud à celui des doctrines d'Auguste Comte, de Lanfrey à William Channing, en s'arrêtant en route avec Stendhal ou Henri Heine, morceaux éloquents, habiles, où la littérature s'alliait à la philosophie pour la parer et la guider dans l'analyse psychologique si heureusement pratiquée par ce disciple de Cousin. La grâce essaie de s'y faire la compagne de la sagesse, et le style, tout plein de verve, d'éloquence, de logique, d'ardeur persuasive, s'enroule autour de l'idée, l'enveloppe, comme une séduction de plus. Grand fut le succès de ces pages, si diverses de sujet et d'origine, que reliait entre elles une pensée commune et un même idéal : le spiritualisme, dont Caro se fait le champion énergique et convaincu. C'est là d'abord ce qu'il se propose de défendre, parce qu'il y voit la cause de la raison et de la justice. Mais il ne lui déplaît pas que sa défense soit goûtée de tous ceux à qui elle s'adresse et il s'efforce de tirer de son attitude le bénéfice qu'il en espère. Le volume sera présenté aux suffrages de l'Académie française, qui, fort justement, ne manqua pas de le couronner, et l'auteur, habile et modeste tout ensemble, ne perd pas l'occasion de pousser son œuvre. La lettre qui suit, adressée à Salvandy, montre par un exemple la fertilité d'esprit du jeune philosophe. Par malheur, les jours de Salvandy étaient comptés — il mourut à la fin de 1856, — et rien n'indique que son patronage, si gracieusement invoqué, ait pu s'exercer utilement en faveur de celui qui le sollicitait ainsi.

Monsieur le comte, j'aurais tenu à grand honneur de vous offrir moi-même les *Études morales* que je viens de publier et que je présente au concours ouvert à l'Académie pour le prix de l'ouvrage le plus utile aux mœurs. J'avais quelque espérance de me recommander à votre précieux suffrage par la cause même que je défends dans ces études variées et qui est celle du spiritualisme chrétien dans la philosophie, dans la littérature et dans l'art. Permettez-moi en même temps, monsieur le comte, d'invoquer un souvenir que je n'ai pas eu le droit d'oublier. C'est sous votre haut patronage que je suis entré, il y a dix ans, dans l'Université. Un succès particulièrement heureux au Concours général que vous présidiez alors, me valut de votre part quelques-unes de ces bonnes paroles, comme vous saviez en dire aux jeunes gens, et qui sont l'encouragement de toute une carrière. C'est à l'ancien et cher ministre de l'Université que je m'adresse pour me recommander à la bienveillance de l'Académicien éloquent.

Mais Caro ne ralentissait pas sa collaboration à *La Revue contemporaine*, quels que fussent les incidents qu'elle y provoquât. Son

article sur *La Religion naturelle* de Jules Simon fut inséré dans le fascicule du 31 décembre 1856 et souleva, paraît-il, quelques objections, de la part de gens mécontents, sans doute, qu'on parlât d'un adversaire avec compétence et équité. Les mêmes objections se produisirent à l'occasion du livre d'Hippolyte Rigault, sur *La Querelle des anciens et des modernes*, dont le sujet n'était pas pour passionner les esprits, mais dont l'auteur, collaborateur assidu du *Journal des débats*, avait suscité des antipathies plus ou moins justifiées. Caro, et c'est son droit, se défend d'en parler autrement qu'il n'en pense, et se refuse, pour cela, à toute concession qu'il n'estime pas juste. Il a une haute idée de la critique, à laquelle il ne veut pas faillir et qu'il expose très nettement dans cette lettre, envoyée à Calonne le 5 février 1857.

Mon cher directeur, un mot sur votre dernière lettre. Mais, au préalable, il est bien entendu, n'est-ce pas, qu'une discussion théorique n'enlèvera rien aux sentiments affectueux et que l'amitié reste en dehors du débat.

Vous m'assurez que mon article très consciencieux et très étudié sur Jules Simon m'a fait du tort. Je vous prie instamment de me dire auprès de qui. Vous ne m'aviez jusqu'à présent transmis que de bonnes paroles à ce sujet. En tout cas, si un article où je discute vigoureusement sur certains points un livre que je loue sur d'autres, si un travail où toute ma conscience philosophique s'est exprimée, m'a fait du tort, auprès de certaines personnes, je le regrette sincèrement; mais je dois prendre mon parti de ces accidents-là. Vous me dites que *La Revue des Deux Mondes* n'a pas parlé de cet ouvrage. Vous savez très bien que Jules Simon est à l'index de la rue Saint-Benoît. Est-ce une raison pour qu'il soit à l'index de la rue d'Aumale? Je mets la philosophie et la littérature désintéressée en dehors des partis. Ai-je tort? Je ne vous ai jamais, d'ailleurs, laissé ignorer la nuance de mes convictions philosophiques. Ont-elles varié? Tout est là.

J'arrive au livre de Rigault. Il avait été question, en effet, tout d'abord, d'un petit article pour la *Revue critique*. A mon dernier voyage, vous m'avez dit que la chose vous était indifférente, grand ou petit article. Je me suis cru en droit de choisir. Comme j'avais à ma disposition des idées et des documents qui avaient échappé à Rigault, j'ai cru pouvoir donner à cet article un peu plus de dimension que je ne comptais d'abord.

Voilà pour la question d'étendue. Il s'y joint une autre et plus grave : la question d'appréciation.

Vous me mettez bien à l'aise en avouant que vous n'avez pas lu le livre et en me disant qu'on vous assure que le livre est *l'œuvre médiocre d'un byzantin moderne*. Ce jugement est d'une sévérité qui touche à l'injustice. L'ouvrage de M. Rigault est plein de science et écrit avec

un soin infini du détail. Ce jugement est très sincère et vous me rendrez cette justice qu'il est éclairé.

Si le livre est mauvais et si, comme vous le dites, son succès n'est que l'œuvre d'une coterie, pourquoi donc *Le Constitutionnel* et *Le Moniteur* l'ont-ils accueilli à bras ouverts, dès les premiers jours? Le livre était à peine publié que M. Sainte-Beuve lui faisait (ce qu'il ne fait jamais pour les livres contemporains) l'honneur d'un article très étendu et beaucoup plus élogieux que le mien. M. Sainte-Beuve se serait-il mépris à ce point sur une œuvre médiocre? Ai-je ou n'ai-je pas le même droit de libre appréciation que M. Sainte-Beuve?

Je pense très sincèrement tout ce que j'ai dit du livre de Rigault. Je ne peux donc rien retrancher ni rien changer à mon article. Mais je vous laisse parfaitement libre de l'insérer ou non. Cela est trop visiblement votre droit pour que j'y fasse la moindre opposition. Vous êtes seul juge de ce qui convient ou de ce qui ne convient pas à la *Revue*. Si donc mon article fait tache, ne l'insérez pas. Mais je suis seul juge du mérite des livres que j'analyse, et je ne peux penser autrement que je le fais de l'œuvre en question. Si mon travail ne paraît pas, soyez assez bon pour me le renvoyer. Je ne veux pas perdre ces pages qui m'ont coûté quelque peine et qui ont quelque prix à mes yeux.

La question de ma complète indépendance de jugement est une question sacrée pour moi. Je veux bien me taire quand il ne vous convient pas que je parle; mais quand je parlerai, je ne dirai jamais que ce que je pense et dans la mesure où je le pense. J'ai pensé du bien des livres de M. Simon et de M. Rigault, je l'ai dit. J'ai toujours jusqu'à présent trouvé en vous les dispositions les plus favorables à la libre expression de ma pensée. Le contraire me surprendrait.

L'article fut publié le 15 février 1857. Aussitôt l'auteur songe à composer d'autres morceaux moins susceptibles d'échauffer les esprits. Et pourtant l'un d'eux se rapporte au théâtre. C'est lui dont il est question dans la lettre ci-dessous. On le rédige sans encombres et il voit le jour le 31 mars suivant, sous ce titre : *Les mœurs contemporaines au théâtre*, tandis que le second article dont il est parlé, sur *Leibniz inédit*, est imprimé un mois plus tard. En même temps que ce dernier article, *La Revue contemporaine* insère un travail du moraliste Constant Martha, alors collègue de Caro à la Faculté de Douai, et que celui-ci a amené à *La Revue*, comme il y a fait admettre également le philosophe Adrien Delondre, qui devait lui succéder dans la chaire de Douai et mourir prématurément sans avoir rempli sa mesure.

Mon cher directeur, veuillez excuser la franchise de ma dernière lettre. Je ne doutais pas de vos dispositions très favorables. Mais je ne m'étais pas trompé en soupçonnant quelques mécontentements puis-

sants, dont vous aviez bien voulu vous faire amicalement l'interprète. Il faudrait pourtant bien que ces personnes comprissent qu'il y a toute autre chose que de la camaraderie dans des articles sincères où la critique et l'éloge se tempèrent. Il faudrait aussi qu'elles sentissent bien qu'il faut, avant tout, de la *justice* et de la *justesse* dans la critique, et qu'aux yeux du grand public, l'aurorité d'un écrivain se fonde, avant tout, sur son impartialité. Or, je crois consciencieusement qu'il n'y aurait pas d'impartialité à juger les livres de MM. Simon et Rigault plus sévèrement que je l'ai fait. On pourrait faire des articles piquants, mais qui ressembleraient trop à des attaques de parti pris pour avoir la moindre influence sur la masse des lecteurs sérieux. Croyez-vous qu'on puisse faire quelque chose dans la grande critique à moins de cette impartialité courageuse, qui sait reconnaître les qualités d'un adversaire ou les torts littéraires d'un ami? Je sais très bien que c'est là votre manière de voir et que vous approuvez cette résolution d'impartialité. Maintenant que cette résolution ne soit pas toujours conforme à mes intérêts du moment, c'est possible. Qu'y faire? Je déteste la critique de camaraderie; mais ni vous ni moi nous n'aimons la critique de dénigrement. Au demeurant, je vais entrer maintenant dans une série d'articles qui ne prêteront pas matière à ces difficultés : 1° *le Théâtre contemporain*; 2° *Leibniz inédit*, deux grands articles de littérature et de philosophie. Que dois-je faire à l'égard de cette diablesse de *Question d'argent*? Est-elle imprimée? Je ne peux me dispenser d'en parler et je ne la connais pas, et je commence mon article cette semaine. Voulez-vous l'article pour la livraison de la fin du mois? J'y ferai mon possible. Vous l'auriez dans ce cas pour le *20* au plus tard.

Vous ne m'avez rien dit pour le grand article de Martha. Je ne saurais trop vous prier d'apprivoiser cette intelligente paresse, et cette sauvagerie d'un talent distingué. Vous pourrez l'appliquer avec beaucoup de convenance et de profit, je crois, à une spécialité qui n'est pas représentée à la *Revue*, et qui l'est à la *Revue des Deux Mondes*, *la Littérature ancienne* (grecque et latine). Il la connait admirablement et finement. Il connaît aussi très bien le XVII^e^ siècle. Enfin, voyez; provisoirement j'ai pris sur moi de lui dire qu'il peut commencer le grand article dont je vous ai parlé et sur lequel il a des renseignements curieux. Mais tout cela, sous toute réserve de votre aveu.

Encore une fois, excusez-moi d'avoir provoqué dans ma dernière lettre une petite explication que vous m'avez fournie avec la bonne grâce de votre amitié et dont je vous suis très sincèrement reconnaissant. Vous me dites de bonnes et affectueuses paroles qui m'ont fait grand bien.

Mon cours ici se poursuit avec un très grand succès et dans les conditions les plus *sérieuses* pour le sujet et la manière dont je le traite. Sur ce point, le Ministre pourra être content, s'il est renseigné.

J'ajoute un mot à ce bavardage : vous ne sauriez croire combien cet article incriminé sur Jules Simon m'a valu de suffrages, et de juges

très désintéressés. Je reçois encore à l'instant même une lettre d'un philosophe distingué qui me dit expressément : « Vous vous êtes tiré à merveille d'une position délicate à l'égard de M. Jules Simon. Impossible d'apporter plus de *droiture* dans la critique et dans l'éloge. » Je force ma modestie à copier ce passage, parce qu'il est le résumé fidèle des impressions que l'on m'a communiquées sur cet article et qui sont conformes, ou à peu près, aux vôtres.

L'article de Delondre sur *le Sommeil* est très curieux et doit avoir du succès. Faites-lui donc disséquer fortement ce sensualiste de Taine. Il a beaucoup de dialectique et connaît bien les sciences exactes dont Taine abuse. Je crois qu'il se tirera à merveille de ce travail.

Comme on l'a vu, il se mêle quelque impatience à tous les motifs que Caro a d'être satisfait. D'abord, il trouve que la fortune qui l'a conduit à Douai si rapidement et par des voies si bien aménagées, — il n'avait pas trente ans quand il y débuta, — l'y retient un peu trop longtemps. Ensuite, il estime que ses efforts de critique sincère ne sont pas assez reconnus. Le silence de Sainte-Beuve à son endroit lui pèse. Nous y reviendrons. En attendant, poursuivons la suite de cette correspondance et recueillons ici la lettre suivante, sans date, mais qui se place évidemment à peu de distance de la précédente, et apporte quelques renseignements de plus sur l'état d'esprit de son auteur.

Mon cher directeur, je vous envoie les épreuves. Je suis enchanté que mon article vous plaise et je désire qu'il plaise au public. S'il ne réussit pas, je tiens mon serment et j'abdique. Le métier d'honnête critique et d'écrivain moraliste n'est pas bon. Parlez-moi de ceux qui cassent les vitres du bon Dieu, comme M. Taine! M. Sainte-Beuve chante leur apothéose. Il est bien juste qu'on donne la place de Dieu à ceux qui le nient. Tout est dans l'ordre dans le meilleur des systèmes possibles. Nous voici donc amenés à une période nouvelle de la Philosophie : *le Tainisme*, proclamé dans *Le Moniteur*! Franchement j'aime mieux le spiritualisme. Mais il y a quelque courage à le dire. On est sûr, en toute occasion, d'être passé sous silence par M. Sainte-Beuve. Le profit n'est pas grand d'avoir de tels amis qui ne savent louer que les adversaires. Il me prend des envies féroces, de temps en temps, de casser les vitres à ma manière et de dire tout haut le secret de toutes ces comédies. J'ai dans ma tête un livre là-dessus que je ferai bien paraître un jour. Je referai à ma manière *les Philosophes français du XIX^e^ siècle*. Est-ce qu'il s'agit dans tout cela d'éclectisme et de M. Cousin? — Pas le moins du monde. — C'est là l'occasion et le prétexte. Mais sous cette apparence il se joue un jeu plus grave, dont le spiritualisme est l'enjeu. Et je ne veux pas pour mon compte être la dupe de ce jeu-là, n'en déplaise à M. Sainte-Beuve qui se trouve être

de l'avis de ces illustres philosophes, admirateurs du Tainisme, MM. Nefftzer, Louis Jourdan, Taxile Delort et Peyrat. A merveille!

Pardonnez cette sortie à mon amitié bavarde. — J'ai ajouté, à propos de Feuillet, une petite observation critique qui est une concession bien juste à la vôtre. Il y a de la miévrerie, c'est vrai : mais quelle grâce! Et puis, pour *la Crise*, je ne juge pas que la maladie soit de l'invention de Feuillet. Elle existe sous d'autres noms, mais elle existe.

Je cède définitivement *la question des esprits* à M. Delondre, qui s'en tirera à merveille. Je lui ai écrit à ce sujet, Martha travaille, mais lentement. Avouez, mon cher directeur, je vous ai amené trois bonnes recrues dans Delondre, Bouton et Martha! Je vous en amènerai peut-être encore une autre, si vous voulez, qui a beaucoup de valeur à mes yeux.

Je vais entamer maintenant un article de forte philosophie : *Leibniz inédit*. Ce sera une feuille et demie environ, que j'espère vous envoyer d'ici douze ou quinze jours.

Je compte aller à Paris vers le 6 ou 7 avril et je resterai jusqu'au 18 environ. Je vous serais même très reconnaissant de me procurer des billets de chemin de fer.

Je ne sais plus où en est le ministère ni sa bonne volonté. Je crois que je finirai par mourir de vieillesse en province. C'est une fin comme une autre.

Que je n'oublie pas de vous faire mon très vif et très sincère compliment sur *Le Portrait de la marquise* (un roman de Calonne lui-même). Il y a de bien excellentes parties, tout à fait réussies et prises dans la réalité vivante. Cela vient rompre bien agréablement les colonnes de statistique et de géographie politique dont la *Revue* use si libéralement depuis quelques mois.

Mais Caro va entreprendre le combat dont il rêve, et qu'il a déjà laissé entrevoir, contre les doctrines diverses opposées au spiritualisme. Il ne méconnaît certes pas la valeur des adversaires qu'il aura devant lui : aussi s'arme-t-il lui-même de la meilleure façon. C'est l'idée de Dieu qu'il va dégager et définir dans un article qu'il prépare pour *La Revue contemporaine*. C'est de cet article qu'il s'agit dans cette lettre du 2 juin 1857, où il est question de tous les motifs qui empêchent l'auteur d'y travailler comme il le souhaiterait.

Mon cher directeur, mille fois merci pour votre aimable et affectueuse lettre de l'autre jour. Vous nous avez donné une demi-journée bien charmante et c'est à nous de vous remercier. Seulement vous êtes partis trop tôt. Si vous nous aviez donné deux ou trois heures de votre soirée, vous auriez pu encore arriver à temps à Calais, et nous aurions

causé, au lieu de nous apercevoir. Le regret était surtout vif pour ma femme qui vous avait à peine vu dans la journée.

Depuis votre départ, j'ai essayé à diverses reprises de faire mon article dont tous les éléments sont préparés. Je ne l'ai pas pu. J'ai vraiment une sorte d'atonie intellectuelle et d'engourdissement du cerveau qui me rend maintenant tout travail pénible, quand autrefois tout travail m'était facile et léger. Si je reste encore un an en province je suis un homme fini. Hier pourtant, j'ai fait un effort surhumain et j'ai commencé mon travail. J'ai écrit les premières pages, et si l'abrutissement ne revient pas, je l'aurai fini vers dimanche prochain. Vous pouvez donc y compter pour le 6 ou le 7 courant, et je suppose qu'il sera encore temps. Je vais faire mon possible pour cela.

Charles vous enverra son article pour demain ou après-demain. Je stimule beaucoup Martha et je ne désespère pas de son activité ainsi aiguillonnée. L'idée de la trilogie sur *les femmes* lui plaît et ce qui lui plaît, il le fait à merveille.

En dépit de toutes ces traverses, l'article n'en est pas moins mis sur pied assez rapidement, et Caro, si peu satisfait du début, se montre au contraire très content de la fin. Il faut que cette prose ne demeure pas enterrée dans les colonnes de *La Revue*, à qui elle va désormais donner la note philosophique qui lui convient. Et puisqu'on discutera sans doute ces idées, au moins faut-il les répandre le plus largement possible.

Mon très cher directeur, je vous envoie les épreuves corrigées et le reste du manuscrit. Envoyez-moi aussitôt que possible les épreuves de la dernière partie. Je vous les enverrai par le premier courrier. Mais il faut absolument que je les voie.

Voilà l'article lancé. Ce qu'il m'a coûté de peine pour l'amener à cette forme définitive, vous pouvez à peine le deviner. Je ne crois pas avoir produit de pages plus soignées dans les nuances et dans le choix des arguments qu'il fallait faire vifs, courtois et populaires sans cesser d'être très scientifiques. Y ai-je réussi? Je l'espère et vous me le direz. Mais soutenez l'article, je vous en prie, *par la plus grande publicité*. Vous avez bien voulu me dire que vous le feriez reproduire. Faites-le, je vous en serai reconnaissant. Cet article me fera beaucoup d'ennemis. Il faut au moins que j'aie le plus grand public possible pour juger. D'ailleurs nous marquons par là notre nuance de *spiritualisme chrétien* qui doit être la nuance philosophique de la *Revue* et dont celle des *Deux Mondes* est tout l'opposé. Soutenez et poussez l'article. Et puisse votre *assurance de Paris* n'être pas le rêve de votre amitié! On me l'a promis tant de fois rue de Grenelle que je ne sais plus quand on y pensera sérieusement. Et pourtant il me faut Paris, il me le faut absolument.

Et mon *Balzac*, cher directeur? Je ne l'ai pas encore et j'en ai grand besoin. Quand voulez-vous que je fasse l'article? Je vous en prie, faites-le moi envoyer le plus tôt possible.

Vous seriez bien aimable de m'envoyer en même temps, si vous approuvez l'idée, la traduction récente de *Lucien* par M. Talbot (deux volumes). Ce serait l'occasion d'un délicieux article dont notre ami Martha caresse l'idée à peu près sous ce titre : *le Voltairianisme dans l'antiquité*. Il vous ferait là son *Qu'il mourut!* Il s'occupe toujours des *Femmes grecques*. — Est-ce que M^me^ de Calonne est encore malade? Vous me dites qu'elle va à Plombières? Ne la verrons-nous donc pas à Trouville, et faut-il renoncer à ce gracieux espoir?

Le morceau fut inséré dans le fascicule du 30 juin 1857, sous ce titre : *L'idée de Dieu dans une jeune école*. Aussitôt Caro avisait Cousin de ce qu'il venait de faire, en lui signalant son initiative contre les théories de Taine et en lui demandant une sorte d'approbation philosophique, que sans doute le vieux maître s'empressa de donner.

Monsieur et cher maître, il paraîtra, dans le numéro de *La Revue contemporaine* de demain, un article énergique sur le dernier livre de M. Taine. Je prends la liberté de vous l'indiquer, parce que j'espère que vous n'en serez pas mécontent. Je n'ai pas pris la peine de défendre les plus grands personnages philosophiques de ce siècle contre les brillantes insolences de ce jeune écrivain; j'ai pris seulement à partie cette ombre de doctrine qui se montre dans son livre et qui n'est que le fantôme du vieux matérialisme. J'aime à croire que les amis de la philosophie française me sauront quelque gré de cet acte décisif. De tous les suffrages, le plus cher et le plus glorieux pour moi serait le vôtre.

Avec les qualités de style et d'analyse de Caro, son talent de polémiste, l'article ne pouvait manquer d'avoir du retentissement. Il produisit aussi l'effet que l'auteur en attendait, de lui procurer une chaire à Paris. Sans doute ce ne fut pas celle qu'il ambitionnait, ni dans les conditions qu'il escomptait, mais enfin la partie se gagnait, et comme Calonne avait eu sa part aux démarches, il n'est pas surprenant que Caro l'en remercie dès le 10 juillet suivant.

Mon cher directeur je vous écris à tout hasard, ne sachant pas si vous êtes revenu de Plombières. Il me revient de toutes parts, et des sources les plus opposées, que mon article a pleinement réussi, et j'en suis enchanté vraiment pour la *Revue*, et pour moi-même. Ne comptez-vous plus le faire reproduire dans quelques-uns des grands journaux?

Je croyais que c'était chose arrangée. *Le Constitutionnel* n'a donné que le plus froid et le plus sec sommaire du numéro.

Dans les dispositions excellentes où se trouvent le Ministre et son fils, j'aurais bien envie de faire vers le 20 juillet une petite excursion à Paris ; croyez-vous que cela serait opportun ? Je désirerais, pour arranger mon année prochaine, avoir quelques détails bien précis sur la place, sur le cours, sur les appointements. Une entrevue avec M. Gustave Rouland ne serait-elle pas utile? Si vous le croyez, mon cher directeur, envoyez-moi des passes avec votre réponse et je serai le 20 juillet à Paris.

Le philosophe avait rêvé le Collège de France et on lui attribuait l'École normale, fermée au public, mais ouverte à une élite bien faite pour stimuler la pensée d'un jeune maître éloquent. Celui-ci, tout d'abord, aurait préféré le nombre à la qualité, et c'est une faiblesse qu'il montre à son correspondant ordinaire.

Mon cher ami, votre lettre a couru après moi à travers les grandes routes et les chemins de fer. J'ai été très nomade tous ces jours-ci. J'ai quitté Douai il y a huit jours avec ma petite colonie, et après quelques courses errantes, j'ai fixé mon quartier général dans le pied-à-terre que ma belle-mère possède à Caen; de là nous rayonnons sur Luc, Courseulles, Arromanches, et autres lieux baignés de la mer. D'ici je compte bien faire, un de ces jours, une pointe sur Trouville et je serai heureux d'y serrer la main à M^me^ de Calonne. Mon bonheur serait complet si je pouvais faire coïncider mon excursion avec une des vôtres. J'ai toujours un vif plaisir à vous rencontrer. J'en aurais un plus vif encore à la veille de notre grande organisation d'une vie nouvelle à Paris, une vie très littéraire comme je l'entends, et dévouée à la *Revue*.

Ma vie errante me rend bien paresseux. Je rumine cependant mon Balzac. Mais je voudrais enfin une pièce triomphante et voilà ce qui me rend timide au moment de prendre la plume.

J'aurais bien aimé à vous faire le *Sacy*. Mais il paraît que Téchener ne s'est pas encore décidé à livrer les *Lettres spirituelles* de Bossuet puisque j'avais prié M. Améro de me les expédier immédiatement et que je ne les ai pas encore reçues. Je vais lui écrire encore un mot à cet égard.

J'ai lu l'article de Martha avant de partir. Il vous charmera. C'est élégant, discret, très littéraire et très curieux.

Envoyez-moi par la poste le livre de Poitou sur *Le Roman et les mœurs contemporaines*. Ce littérateur grave a pris beaucoup de mes idées et sans le dire. Je serai bien aise d'avoir à dire mon mot sur son livre. — Pour le *Bacon* de Rémusat, j'en ai rendu compte dans le petit journal de M. Hachette. *Non bis in idem*

Je n'ai pas encore eu le temps, mon cher ami, de vous envoyer le compliment cordial de ma femme et le mien pour votre décoration.

Mais vraiment c'était là chose si naturelle et si *dûe*, et il était si juste de décorer celui qui en a fait décorer tant d'autres sans penser à lui, que je croirais presque faire une sottise en insistant. Mais vous me permettrez du moins de serrer bien cordialement votre main. Voilà notre cher Étienne décoré lui aussi! Tant mieux : c'est un acte de justice et pour lequel vous avez eu autant à faire que si ç'eût été une faveur.

Vous seriez bien aimable de m'écrire un mot le plus tôt possible pour me dire si vous avez revu Gustave Rouland et dans quelles dispositions vous l'avez laissé à mon égard depuis cette fameuse soirée où j'ai été un peu fou pour un philosophe. Mais nous l'étions tous (pas philosophes, mais gais).

Malgré les quelques inconvénients de la situation, Caro l'accepte pourtant, non sans faire part de ses doléances à Calonne. Son écriture qui est d'ordinaire facile, nette, est cette fois-ci embarrassée et pesante. Caro veut dire ses raisons sans paraître en exagérer la portée; aussi rature-t-il l'expression jusqu'à ce qu'elle traduise parfaitement la forme et le fond du grief. Évidemment, quand il compare sa situation à celle de Pasteur, c'est uniquement au point de vue universitaire qu'il se place. Il n'empêche : le rapprochement nous semble maintenant téméraire et plaide plutôt contre celui qui l'a risqué. D'ailleurs, il prend si bien son parti de sa situation nouvelle qu'il a déjà fait choix d'un appartement parisien, où il va s'installer bientôt et s'accommoder en vue de ses travaux.

Mon cher ami, je vous mentirais si je vous disais que je suis très heureux de la solution de toute cette affaire. Tant que j'ai espéré un supplément quelconque, une place quelle qu'elle fut, comme bibliothèque ou commission scientifique, je me résignais à me passer de suppléant. Mais quand il est devenu bien avéré pour moi que je serais réduit à ma place sèche de l'École normale, j'ai dû me raviser. Et voilà pourquoi j'avais si vite accepté votre proposition de samedi matin.

Mais voyez comme je n'ai pas de chance: j'ai eu pendant trois ans un très brillant succès dans une chaire publique, et l'on me relègue dans une chaire sans écho, sans publicité. La moitié de moi-même est supprimée, la parole.

J'avais une place de près de six mille francs en province, et on me donne une place de quatre mille à Paris.

Faut-il que je désire venir à Paris, pour accepter à des conditions pareilles! Comparez donc la position que l'on me fait à celle que l'on fait aux autres, à Pasteur, par exemple, qui a dans les sciences une situation assez analogue à la mienne dans les lettres et auquel on fait une place de huit mille francs à l'École, avec logement. Martha, qui ne demandait rien, a mieux que moi.

Quant aux promesses pour l'année prochaine, c'est bien éventuel. D'abord M. Rouland, dans un an, sera peut-être à l'Intérieur ou à la Justice. Puis, celui qu'on va nommer à la Sorbonne peut réussir, et s'il réussit, adieu paniers, vendanges sont faites.

Laissons cela, mon cher ami, mais dans mon bonheur d'arriver à Paris, il y a un peu d'ombre. Tous mes amis m'écrivent et s'étonnent qu'il n'y ait pas eu de chaire publique pour moi.

Tout cela a son bon côté sans doute. Je serai bien plus libre de travailler à la *Revue*. Mais j'aurais bien voulu les deux sortes de succès que je puis avoir. J'aurais voulu surtout une position moins mesquine.

Mille excuses, mon cher ami, pour toute la peine que je vous ai donnée. Mille remerciements bien sincères pour votre bonne amitié, si dévouée et si persévérante.

Je regrette bien vivement votre charmant petit appartement. Mais l'autre jour, en vous quittant, j'en ai arrêté un dans le quartier que je vais habiter pour mes fonctions, dans la rue Bonaparte. Il est assez haut perché; mais il faut se faire un *appartement conforme à sa position* et il a l'avantage d'être à la portée de l'École.

Mes amitiés bien cordiales et celles de ma femme à M^me^ de Calonne. — J'irai à Paris vers le 2 novembre, seul, me faire installer dans mes fonctions nouvelles; puis, vers le 8 ou le 9, je demanderai un congé de quinze jours pour aller faire avec ma femme notre déménagement. Je reviendrai vers le 25 à Paris et le 1^er^ décembre je prendrai ma vie nouvelle. Voilà mon plan.

Pour accroître les ressources que l'administration lui a mesurées, le philosophe s'avise alors d'augmenter sa production littéraire. Il se met à collaborer d'une façon assez active, à partir de juillet 1858, au *Constitutionnel*, le vieil organe libéral, qui, fondé au début de la seconde Restauration pour combattre les tendances du pouvoir absolu, s'était maintenu depuis lors, avec des rédactions diverses et en partie sous la direction du docteur Véron, sur cette voie nette et largement ouverte. Mais le second Empire n'était plus le temps où l'on pouvait discuter avec passion les idées indépendantes, et Véron dut passer la main à Mirès, qui fit du *Constitutionnel* une feuille où le talent abondait, surtout pour traiter les questions littéraires et les présenter habilement au public. Caro s'y employa de son mieux, et pendant quelque temps, jusqu'au début de 1859, son nom y figure maintes fois au bas des articles les plus variés, surtout des articles de philosophie chrétienne. Ce n'est pas que, durant ce temps, il ne contribuât à alimenter de sa prose *La Revue contemporaine*, qui publiait entre autres articles de lui, le 31 janvier 1858, un article sur Béranger, et le 30 septembre, un autre sur George Sand, dont il est question dans la

lettre qui suit, du 6 septembre 1858. Mais si le zèle pour cette œuvre subsiste encore, il s'est attiédi, quoique rien ne se laisse deviner dans ce que Caro écrit ci-dessous à Calonne.

Mon cher directeur, je vous envoie un article pour la *Reveu critique* promis il y a trois mois déjà, chez vous, à M. René et que mon *George Sand* avait complètement empêché jusqu'à ce jour. Vous me feriez bien plaisir, mon cher rédacteur en chef et très aimable Max Berthaud, de le faire passer dans le numéro prochain et de m'en envoyer ici l'épreuve le plus tôt que vous le pourrez.

Il m'arrive, ces jours-ci, un accident des plus fâcheux. Ma petite fille est tombée malade, sans gravité inquiétante, mais avec des souffrances assez vives. J'ai bonne envie d'utiliser au profit de la *Revue* cette prolongation de séjour à Josselin en m'occupant à fond d'un grand article dont je vous ai parlé au mois d'août dernier : *les Théories récentes sur la vie future*. Le sujet me semble noble et beau. Mais pour le traiter complètement, quelques documents me manquent ici, en particulier l'article du 1er avril de Renan, où il trahit à mots couverts son scepticisme réel sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Si vous pouviez y joindre le troisième volume des *Annales de Théologie et de Philosophie* qui doit être déposé au bureau de livres de la *Revue* et que le libraire Julien Lasnier (rue de Buci) donnerait très facilement si on ne l'avait pas, je trouverais dans ce volume un travail qui me serait utile sur *les Doctrines orientales de la vie future*.

Pourriez-vous, mon cher directeur, m'envoyer ce troisième volume des *Annales de Théologie et de Philosophie*, et surtout, surtout le numéro du 1er avril des *Deux Mondes*? Je me sens assez en veine de travail et d'idée; je crois que je ferais bien d'en profiter.

Saisissez l'occasion pour m'envoyer tous les manuscrits que vous voudrez.

Vous seriez bien aimable aussi de me donner des nouvelles de ma *George Sand*. Je vis ici au bout du monde et dans une solitude complète, presque sans journaux, ce qui est parfois incommode. Et pourtant je voudrais savoir si cet article réussit. Il est dans une nouvelle manière de critique condensée et simple qui m'a donné beaucoup de peine et que je voudrais voir réussir pleinement.

Mais bien plus que des nouvelles de ma *George Sand*, ce sont de bonnes nouvelles de Mme de Calonne que je désire. Est-elle mieux enfin, après ces trois mois de souffrances? Est-elle restée à Paris?

Mille compliments sur *Les Stations d'un Touriste*. Ce que j'envie à Max Berthaud son aisance et le secret de cette grâce souriante, émue, qui est son charme!

Cette lettre est la dernière que nous ayons adressée à Alphonse de Calonne. Un danger le menaçait, et, après avoir été, pendant

plusieurs années, un personnage de confiance pour l'Empire, Calonne allait cesser de l'être brusquement. Pourquoi? Il est malaisé de le dire avec certitude, mais il ne l'est pas de le deviner. La manière dont il avait jadis mis la main sur *La Revue contemporaine* montrait en lui un homme de ressources. Aussitôt assuré de l'appui gouvernemental, il avait fait couvrir tous les murs de placards monstrueux, qui annonçaient, en grosses lettres, la collaboration des *hommes d'État* et des publicistes les plus éminents. Cette réclame démesurée avait fait sensation en un temps où la publicité littéraire avait des pudeurs qu'elle a perdues depuis. Les petits journaux se moquèrent des *hommes d'État* de M. de Calonne; quelques-uns de ses rédacteurs, tels Alfred Nettement et Armand de Pontmartin, se séparèrent de lui non sans fracas; mais le public, pris à l'annonce, répondit à cet appel sans scrupule et assura quelques années le succès de cette publication dont on voulait faire la rivale heureuse de *La Revue des Deux Mondes*. Mais Calonne était meilleur organisateur que souple courtisan. On se plaignit des difficultés de son caractère, de l'impatience avec laquelle il supportait la contradiction, et on prétendit lui adjoindre un comité de rédaction, que Calonne eut tôt fait de mettre de côté. Ceci se passait dans le courant de janvier 1859. Aussitôt on s'évertue pour organiser une concurrence officielle à *La Revue contemporaine*, si bien que, quelques jours après, *La Revue européenne* était fondée et son premier fascicule voyait le jour le 1er février suivant.

C'était un véritable tour de force qu'avoir réussi en si peu de temps à tracer le plan, préparer la matière et mettre sous presse ce premier numéro. Le fameux comité de rédaction y était parvenu, et, naturellement, il devait présider désormais aux destinées de la publication nouvelle, avec le poète Auguste Lacaussade pour secrétaire général, c'est-à-dire, en fait, pour rédacteur en chef. Les attaches du périodique étaient manifestes : son organisation matérielle était celle du *Moniteur* lui-même, dont les machines l'imprimaient, et grâce à tous ces concours, à toutes ces influences, il avait pu débuter par un coup d'éclat, par un fascicule aussi gros, aussi bien imprimé, composé avec autant de variété que ceux des autres recueils qu'il prétendait supplanter; car on avait recruté pour collaborateurs, parmi les fonctionnaires publics, tous ceux qui pouvaient savoir tenir une plume. Restait à prouver qu'une force capable de créer ainsi de toutes pièces, pour ainsi dire en se jouant, un organisme littéraire complet était aussi capable de lui fournir la force de vivre, l'inspiration qui anime un recueil pério-

dique et le fait prospérer. Calonne ne s'émut point de cette rivalité subite : « Elle me reviendra », dit-il, en parlant de la revue nouvelle. Et de fait, après deux ans et demi d'une existence précaire, qui avait coûté de nombreux sacrifices pécuniaires, cette affirmation prophétique se réalisait, et, en décembre 1861, *La Revue européenne* tombait aux mains d'un directeur digne, par sa confiance en soi, de mieux assurer sa fortune.

Caro avait été l'un des premiers, et resta l'un des plus fidèles collaborateurs de *La Revue européenne*. Au cours de sa brève existence, il lui donna une douzaine de grands articles, très variés de sujets, qui passent de Balzac à Taine, en s'arrêtant à M^me^ Swetchine, à Alfred Tonnellé et à Maurice de Guérin. Mais il ne semble pas, qu'à la disparition de ce recueil, Caro soit revenu, avec lui, sous l'autorité de Calonne et ait reparu à *La Revue contemporaine*. D'ailleurs, il avait goûté le charme particulier de la presse quotidienne, et c'est de ce côté que, tout en poursuivant sa carrière universitaire, il va surtout se tourner pendant quelque temps. Un moment, il avait essayé de se faufiler au *Moniteur*, où Sainte-Beuve trônait alors tous les lundis. Il avait réussi à y faire insérer au moins deux articles, l'un sur Balzac, le 16 octobre 1859, l'autre sur la traduction de Dante par Ratisbonne, le 12 mai 1860. Mais le vieux critique veillait : lui qui laissait volontiers de jeunes écrivains sans conséquences exercer leur esprit dans son voisinage, il s'alarma qu'un philosophe spiritualiste pût venir s'installer ainsi tout près de lui, et il le prit aussitôt à partie, dans *Le Moniteur* même du 26 mars 1860, pour lui reprocher d'avoir une doctrine « un peu trop idéale ». C'était un avertissement préventif et Caro se le tint pour dit, se contentant du *Constitutionnel*, d'où, au surplus, Sainte-Beuve allait encore bannir tout critique étranger, en y transportant, au mois de septembre 1861, ses pénates littéraires qui avaient déserté *Le Moniteur*.

Malgré ces petits inconvénients, c'est à la presse quotidienne que Caro garda quelque temps ses préférences. Après l'insuccès de *La Revue européenne*, le gouvernement impérial n'avait certes pas renoncé à patronner quelque revue nouvelle qui lui fût dévouée, et Sainte-Beuve l'y incitait vivement. Quoique ses relations avec *La Revue des Deux Mondes* se fussent renouées depuis peu, le critique ne voulait pas laisser Buloz maître de la situation littéraire ni les jeunes écrivains à sa merci. Pour coordonner l'esprit public et l'empêcher d'aller, comme il disait, à tous les diables, Sainte-Beuve multipliait ses efforts, auprès du ministre d'État,

auprès de la princesse Mathilde, pour qu'on chargeât Calonne de grouper et de diriger les publicistes dévoués à l'Empire. Mais tous ces efforts n'aboutirent pas. On ne put réussir à mettre de nouveau sur pied une revue gouvernementale ; mais on laissa s'établir un journal de plus, *La France*, inspiré et dirigé par La Guéronnière, avec Saint-Poncy pour rédacteur en chef, dont le premier numéro parut le 8 août 1862 et qui devait faire une large place à la littérature. Caro fut un des premiers et des plus fervents collaborateurs de ce recueil qui ne tarda pas à devenir l'organe de ce qu'on nommait alors la littérature d'État. Sa plume, depuis longtemps habituée aux habiletés de l'analyse psychologique et aux élégances de la phrase, trouva fréquemment l'occasion de faire montre de ses qualités et ne se fit pas faute d'en profiter. C'est dans ces nombreux articles qu'il faudrait chercher les nuances de sa pensée. Sa correspondance, au contraire, ne nous fournit pas grand'chose à cet égard. Du moins n'avons-nous trouvé que trop peu de lettres de cette époque pour qu'elles soient significatives. Ce sont trois billets adressés à quelque compagnon de journalisme, sans doute le critique Jules Levallois, ancien secrétaire de Sainte-Beuve et pour le moment l'une des chevilles ouvrières de *L'Opinion nationale*, un grand journal fondé et dirigé par Adolphe Guéroult. Le premier de ces billets remonte au 31 décembre 1860.

Monsieur et cher collaborateur, je vous remercie bien cordialement non pas tant de l'aimable mention que vous avez bien voulu faire de mes travaux, que de la justesse ingénieuse et profonde de vos remarques critiques sur la triste philosophie *à la mode*. Vous avez analysé avec bien de la finesse et de l'à-propos les causes multiples de l'engouement des *badauds* et des *blasés* pour cette philosophie nouvelle qui ôte Dieu à notre raison, la liberté à notre conscience, le principe et la condition de la vie morale à tout notre être. Vous avez touché à cela sans anathème et sans déclamation, mais comme un homme qui ne veut pas être dupe. C'est l'œuvre que je poursuis de mon côté, de toutes mes forces, depuis bientôt six ans que j'écris sans relâche. De tout cela il résultera cette année même un livre auquel j'attache tout le prix d'un long effort et d'une méditation assidue. Vous serez certainement un des premiers à qui j'offrirai *L'Idée de Dieu dans la Philosophie contemporaine*. Je vous l'offre d'avance en intention. Il y aura là surtout trois longs chapitres sur les négations dissimulées de M. Renan, sur *la géométrie des forces* de M. Taine remplaçant l'admirable épanouissement de la personnalité libre, sur *l'Hégélianisme* mis à la mode française par M. Vacherot.

Vous rendez un vrai service à la littérature, monsieur, en élevant la critique à cette hauteur et surtout en disant librement le mot que trop

de personnes disent tout bas sur le peu de nouveauté et sur le péril moral de cette philosophie, qui tient surtout à ce que vous appelez spirituellement *le courant rencontré plutôt que créé* et aussi (car nous devons être justes et nous le sommes sincèrement, vous et moi) au grand talent des vulgarisateurs de cette philosophie.

Je voulais aussi vous parler de quelque chose qui est infiniment plus dans mes sympathies, des admirables *Reliquiæ* de Maurice de Guérin. Je vous raconterai par quel événement je me trouve sinon mêlé à la publication, du moins intéressé vivement à son succès. Je l'ai promis à M. Trébutien. Le bel article de M. Sainte-Beuve y aidera puissamment. Je compte beaucoup sur le vôtre. Le mien sera fait de tout cœur.

J'avais écrit à M. Trébutien de m'envoyer un certain nombre d'exemplaires, pour que ces exemplaires fussent remis par moi-même aux destinataires sérieux et ne se perdissent pas dans les antichambres des journaux. M. Trébutien m'a répondu que pour vous, vous aviez reçu le vôtre. Vous étiez le premier sur ma liste. M. Chesneau m'a dit d'autre part que vous n'aviez pas reçu l'exemplaire en question. Se serait-il définitivement perdu? Veuillez m'en dire un mot, cher monsieur, et me croire votre tout dévoué.

La seconde lettre est postérieure de près d'une année. Après quelques allusions à un mécompte qui venait de traverser sa carrière professorale, Caro s'occupe de la manière la plus convenable pour obliger un homme de lettres dont il vient d'être question.

Cher monsieur, merci pour vos bonnes et affectueuses paroles. Elles consolent des échecs les plus lamentables et les plus imprévus. Ce que vous avez surtout mis en lumière dans votre aimable lettre, c'est le manque brutal de procédés. Là est la véritable blessure, la blessure incurable. Quant au fond de l'histoire, c'est l'éternelle victoire des habiles en ce monde, l'éternelle défaite des spéculatifs et des naïfs.

J'ai, en effet, et dernièrement encore, parlé avec une vraie sympathie de notre cher collaborateur M. Chesneau. Mais c'était à un moment où mes affaires étaient tellement désespérées que je ne pouvais me faire illusion sur le résultat de mes efforts.

Je souhaiterais vivement que sans abandonner la critique d'art à *L'Opinion nationale*, M. Chesneau rattachât son existence par des liens plus positifs, à une situation régulière et stable. Votre idée d'une place dans l'administration des Beaux-Arts me semble se concilier à merveille avec la spécialité des goûts et des aptitudes de votre ami. C'est donc en ce sens qu'il faut travailler. M. Sainte-Beuve me semble l'intermédiaire tout-puissant et tout indiqué. Il est dans d'excellents rapports avec la princesse Mathilde; il rencontre chez elle M. le comte de Nieuwerkercke, directeur de cette administration. C'est de lui que ces places dépendent; c'est certainement à lui qu'il faut s'adresser. Quand

vous aurez obtenu une démarche positive de M. Sainte-Beuve, j'y joindrai volontiers une lettre pour M. de Nieuwerkercke que je connais un peu, mais trop faiblement pour que ma recommandation se présente isolée. Comme appoint, elle peut n'être pas inutile, mais seulement comme appoint.

Personne ne désire plus sincèrement que moi de vous voir réussir dans votre dévouement d'amitié.

M. Hachette vous a-t-il fait parvenir, comme je l'en avais prié, un exemplaire de mes *Études morales?*

Enfin, la troisième lettre, encore postérieure d'un an, décembre 1862, est un peu énigmatique; elle n'en est pas moins une preuve de plus des bons sentiments que Caro gardait à ses confrères de lettres.

Je reculerais, mon cher monsieur, devant l'idée de me mêler à la foule banale qui va vous assiéger de compliments, si vous ne saviez depuis longtemps déjà en quelle estime singulière je tiens votre goût, votre sentiment élevé des choses de l'esprit et de l'art, toutes ces facultés diverses dans leur emploi, mais réunies par leur tendance : vous aimez le beau, le vrai beau et vous le faites aimer au public.

Sur le grand théâtre qui leur est ouvert aujourd'hui, ces facultés vont se développer avec un éclat nouveau. De grands succès vous attendent, je n'en doute pas, et personne plus que moi ne s'en réjouira, en songeant au temps de notre trop courte collaboration littéraire.

Je ne sais si vous savez que le journal *La France* où je fais la littérature est la transformation du projet primitif d'une *Revue* qui devait recueillir nos débris. Nous sommes plusieurs collaborateurs de l'ancienne *Revue* réunis dans ce nouveau journal, qui du reste a un grand grand succès. Et je n'ai pas besoin de vous dire combien votre nom est aimé parmi nous.

Mais, tout en répandant au dehors les résultats d'une activité si bien réglée, Caro n'avait pas négligé sa carrière professorale. Son enseignement à l'école normale avait été fort goûté, et s'il ne parvint pas à convaincre tous les élèves qui le reçurent, tous du moins en apprécièrent la solide élégance et l'art que le maître avait d'exciter les esprits et de les pousser à la réflexion. Un public si restreint convenait moins, il est vrai, à Caro qu'un auditoire plus ample pour étaler les ressources de sa nature oratoire. Il aspirait visiblement à la Sorbonne, où il pourrait donner toute sa mesure. On lui en faisait attendre l'occasion et il s'en dépitait, comme on l'a vu. En 1861, il était nommé inspecteur de l'Académie de Paris et peu après chargé de la suppléance du philosophe Adolphe Garnier, que la maladie tenait éloigné de sa chaire.

C'était l'assurance d'une installation définitive qui ne devait pas trop tarder. C'était surtout la prise de contact avec le public parisien et on va voir, dans une lettre écrite à Cousin à la fin de 1862, comment Caro y avait réussi. Peut-être y sent-on un peu trop l'assurance d'un homme qui ne doute pas de ses moyens d'action et qui brave aisément le danger parce qu'il se croit certain de le vaincre. On y sent aussi la satisfaction que le philosophe a goûtée à se mêler aux plaisirs d'une villégiature à Compiègne, où l'a convié la bienveillance impériale.

Mon cher maître, j'ai ouvert, mercredi dernier, le cours de philosophie, au milieu d'une affluence d'auditeurs très ardents pour le spiritualisme, si j'en juge par les manifestations bruyantes et répétées, qu'ils m'ont données de leurs sentiments.

A peine si quelques manifestations hostiles ont essayé de se faire jour : elles ont été immédiatement réprimées, écrasées par les témoignages presque unanimes de cet auditoire, que je n'osais pas espérer si favorable pour l'homme et pour la doctrine. Cependant, il y avait une agitation, une émotion visible et je ne jurerais pas que nos adversaires communs ne fussent tentés de prendre quelque revanche; mais j'en doute après le succès de l'autre jour.

Je vous devais ces détails, mon cher maître, parce que je suis très fier, très heureux d'avoir pu faire applaudir unanimement votre nom et le souvenir de votre incomparable enseignement, sous ces vieilles voûtes, habituées à votre gloire.

L'Empereur m'a dernièrement invité à passer huit jours à Compiègne : j'ai beaucoup causé avec lui de choses littéraires et académiques; il s'est entretenu avec moi de façon à me laisser le plus gracieux souvenir de son affabilité. Nous avons causé de vous. Il m'a exprimé pour vous des sentiments que vous devez connaître et qui m'ont touché.

Si les préoccupations de mon cours ne m'en empêchent pas, je vais préparer quelque solide lecture pour l'Académie, et jusqu'au bout, suivre vos excellents conseils.

Reprenez, sous ce beau soleil, un peu de force et de santé : c'est le vœu le plus cher de votre tout dévoué et bien respectueux.

Peu de temps après, Émile Saisset mourait et Caro ne manque pas d'exprimer ses condoléances à Cousin, le 17 janvier 1864, dans une lettre qui évoque discrètement les visées personnelles de celui qui l'a écrite.

Monsieur et cher maître, j'ai bien pensé à vous dans cette triste cérémonie que vous savez. Saisset était, je crois, un de vos plus chers fils intellectuels, et j'ai mesuré par là votre douleur.

Un de mes amis, professeur très distingué de faculté, qui collabore avec moi à la partie littéraire de *la France*, va, sur mon conseil, publier bientôt quelques pages sur le *Libéralisme de M. Cousin*. J'ai mieux aimé lui laisser cet honneur. Il y a entre nous des liens d'amitié philosophique de votre part, de déférence intellectuelle de la mienne, qui auraient pu rendre suspect un pareil article, signé de mon nom. Je crois que vous serez content du travail de M. Aubertin. Je sais que sur bien des points votre esprit juste, large, conciliant, pense comme nous, et que comme nous vous croyez la société française bien malade, si elle ne donne pas, comme contrepoids à la démocratie envahissante, l'idée spiritualiste et le sentiment chrétien, qui contiennent le vrai libéralisme.

Vous recevrez bientôt un volume sur *L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques* qui résume bien des années d'études, et dans lequel je crois avoir réfuté d'une manière définitive : la Philosophie critique de M. Renan, le Naturalisme de M. Taine et l'Idéalisme de M. Vacherot.

Je serai heureux que vous en jugiez ainsi.

Guérissez-vous, mon cher et illustre maître, sous le beau soleil de Cannes et revenez-nous bientôt à Paris avec quelque nouveau chef-d'œuvre.

Trois mois plus tard, au début de mai, c'est Adolphe Garnier qui meurt. Nouvelle lettre à Cousin pour prendre part à ce second deuil.

Mon cher maître, j'avais envoyé au journal *La France* quelques pages consacrées à la mémoire de ce pauvre M. Garnier. On les a imprimées sans m'envoyer les épreuves et il en est résulté un véritable massacre de mots tronqués et de noms propres estropiés. Les malheureux! Ils m'ont gâté un passage où je rappelais l'éclat de votre enseignement. C'est ce que je leur pardonnerai le moins. Ne prenez de ce passage que l'intention et croyez-moi toujours, mon cher maître, votre tout dévoué.

La fin de l'auteur du *Traité des facultés de l'âme* laisse définitivement vacante la chaire qu'il occupait à la Sorbonne. C'est le moment pour Caro de poser nettement sa candidature à une succession qu'il exerce en fait depuis quelque temps avec succès. Il s'y détermine, après avoir consulté Cousin, ainsi que le montre cette lettre du 29 mai.

Mon cher maître, j'ai longuement médité toutes les paroles que vous m'avez dites et tous les conseils que vous m'avez donnés dans notre dernière conversation. Mon parti est pris et je me range à votre opinion. Je poserai très décidément ma candidature pour la chaire de philosophie à la Sorbonne, aussitôt qu'elle sera déclarée vacante, et je vais faire dès cette semaine ma démarche officielle auprès de M. le Doyen.

Si j'obtiens cette chaire, je verrai dans l'enseignement qui me sera confié un moyen de servir par la parole, comme j'ai résolu de la servir par la plume, la cause à laquelle j'ai voué ma vie. Voilà donc ma décision bien arrêtée et j'aime à vous en rapporter, qu'elle réussisse ou non, la bienveillante inspiration.

A mon premier moment de liberté, j'irai causer de tout cela avec vous et vous demander vos conseils sur l'ordre de deux lectures que je veux faire à votre Académie : l'une, dans le courant du mois de juin ; l'autre, dans le mois d'octobre.

Jusqu'alors, si Caro avait beaucoup écrit, ce n'était que des articles de revue ou de journal et la diversité de ces morceaux pouvait cacher l'unité de la pensée qui les inspirait. Déjà son premier volume, après sa thèse de doctorat, avait été un recueil de pages composées pour la presse et choisies parce qu'elles traitaient de sujets moraux contemporains. Encore une fois, l'auteur procède de même et sous ce titre *L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, rassemble des études qui avaient pour objet l'examen et la discussion de quelques théories nouvelles. C'est ainsi que la pensée de Renan, de Taine, de Vacherot, eut à supporter l'assaut de sa critique, courtoise et élégante, mais pressante aussi et bien décidée à atteindre l'adversaire au point faible. Ce livre posait Caro en champion du spiritualisme dans la littérature, comme il l'était déjà dans l'enseignement. Il eut du succès, autant pour l'agrément du style que pour la bonne grâce de la discussion, et la presse catholique le salua comme une solution à l'éternelle crise qui met sans cesse aux prises l'esprit critique et la foi. Pontmartin appelle l'auteur un Platonicien éclairé d'un rayon de l'Évangile et dit de l'œuvre que, préparée par le spiritualisme, elle s'achève aux pieds de la chaire chrétienne. Le brillant Barbey d'Aurevilly lui-même tira, en l'honneur de Caro, quelques-unes des fusées les plus étincelantes de son esprit : c'est un chrétien, disait-il avec emphase, qui derrière sa foi a sa métaphysique, comme derrière un salon dans lequel on vit peu, on a un cabinet de travail dans lequel on se tient toujours. Et cela pétaradait ainsi pendant plusieurs pages, car Barbey aimait faire jouer ses paradoxes sous les yeux d'un philosophe dont la simple logique embarrassa parfois sa dialectique trop savante.

Seul, Sainte-Beuve ne souffla mot de *L'Idée de Dieu*. Par ses principes comme par ses conclusions, le livre choquait trop ses propres opinions pour qu'il en pût parler à son aise. De plus, ses amis Taine, Renan, Vacherot, y étaient pressés trop vivement pour que le critique pût reconnaître en public quelque mérite à

celui qui les traitait ainsi. Pour cela, et pour bien d'autres raisons, Sainte-Beuve n'aimait pas le spiritualisme et ne se souciait guère de vanter celui qui s'en faisait le défenseur. « Quant à Caro, écrivait-il, le 27 janvier 1863, à la princesse Mathilde, c'est un aimable garçon, beau parleur, doué d'élégance, de facilité, d'aménité; ses opinions morales et religieuses me semblent d'accord avec son éducation philosophique, ses idées à la Cousin, et sa nature qui aime mieux plaire et se dérouler qu'enfoncer et pénétrer. Quand on s'exprime si aisément et avec autant de rondeur, on n'a pas besoin de creuser, et n'en ayant pas besoin, on s'en abstient volontiers, témoins Berryer et ces natures oratoires à la bouche ronde et harmonieuse. Il est donc sincère (sauf quelques complaisances); il obéit à sa pente. Nous y obéissons tous plus ou moins ». Il concluait ainsi : « De même pour les opinions religieuses : Renan est d'un autre ordre, selon moi, que Caro; mais celui-ci est bien d'accord avec lui-même au total, et il aime naturellement à se tenir dans la région un peu vague où son talent et son beau dire trouvent leur compte et où d'ailleurs les universitaires qui veulent remplir toute leur carrière sans encombre et sans naufrage habitent volontiers. »

Voilà qui est d'une bien fine psychologie et qui, pour être parfaite, n'aurait eu besoin que d'un peu plus d'indulgence. Mais vraiment les natures étaient trop dissemblables et les idées trop opposées pour s'entendre pleinement. Ajoutons qu'avec Sainte-Beuve, Caro eut le dernier mot. Il n'avait gardé nulle humeur du manque de sympathie du critique, qui pourtant l'agaça parfois, et, le 5 octobre 1869, il publia dans *La France* un article plein de bonnes choses, à l'occasion de la réimpression des *Portraits contemporains*. Sainte-Beuve était alors mourant. Néanmoins on lui lut l'article, et il rassembla ses forces pour dicter ce billet, digne de Voltaire : « Le malade est à bas d'esprit : il ne peut rien entendre, rien supporter; mais tout à coup on apporte un certain extrait de Caro et goutte à goutte on commence... Quelle douceur! quel apaisement! que de vérités tamisées qui se font jour, non sans quelques petits remords!... Mon cher Caro, vous êtes bien aimable. » On ne pouvait s'excuser avec plus d'esprit. Le surlendemain Sainte-Beuve mourait.

C'est à cette même époque que Caro parvint à débuter à *La Revue des Deux Mondes,* qu'il ambitionnait manifestement. En dépit des tracasseries, de l'hostilité du pouvoir, François Buloz avait réussi à faire de son recueil comme une institution publique de notre pays. Le mot est de Jules Simon, à propos de Caro lui-même. Par sa ténacité, par sa ferme volonté d'aboutir, Buloz avait tenu

tête à tous les orages, et tantôt larguant les voiles, tantôt les resserrant, il avait surmonté bien des grains sans trop en souffrir. « Vous avez de l'idéal dans le positif, lui écrivait Sainte-Beuve; vous êtes tout entier là où vous êtes. » Cette conscience de bon ouvrier appliqué à son ouvrage et le voulant le mieux qu'il puisse être, cette ambition de mener à bien une entreprise dont il sait toute la difficulté et la mesure avec justesse, avait fait de la revue comme l'organe du bon sens et de la raison du pays. Sans doute, pour y parvenir, le directeur avait dû user de bien des habiletés, de bien des mesures : plus le pouvoir penchait vers l'autoritarisme et plus lui penchait vers un sens libéral. Il avait offert asile aux jeunes professeurs que gênait une administration trop ombrageuse et que leur talent poussait à s'adresser directement au public. En ce temps, spiritualisme fut trop souvent synonyme d'impérialisme, et Buloz ne voulait pas prêter la main à pareille confusion. C'est ainsi que, tandis qu'il accueillait des esprits audacieux, il tenait à l'écart des plumes sages, dont la retenue lui paraissait trop bienveillante aux Bonaparte. Caro fut-il de ce nombre? C'est fort possible. En tout cas, il débuta tardivement à la revue et n'y vint pas directement. Avant lui M^me^ Caro y avait fait paraître un récit anonyme, romanesque et touchant, qui, publié le 15 mars 1864, sous le pseudonyme de P. Albane, provoqua bien des émotions et piqua bien des curiosités. L'auteur du *Péché de Madeleine* ne demeura pas longtemps inconnu, quoiqu'il eût souhaité le rester et que beaucoup de gens, par discrétion, feignissent de l'ignorer — excellente condition pour intriguer davantage. — Un an plus tard, Caro lui-même débutait par un article vigoureux et éloquent sur Théodore Jouffroy, et le fascicule du 15 mars 1865 offrait ce spectacle peu banal de s'ouvrir par une nouvelle de la femme, *Flamen*, pour se continuer par une étude critique du mari. Mais à dater de ce jour, le philosophe fut bien de la maison, et, pendant plus de vingt ans, sa collaboration s'y montra aussi constante que variée, embrassant tous les sujets et toutes les époques, la philosophie pure et la critique littéraire.

Pour compléter le *cursus honorum* de l'écrivain, il n'était guère plus besoin que d'y joindre l'Institut, et c'est dans ce sens que son ambition s'exerce désormais. Il songe tout d'abord à occuper le fauteuil laissé vacant par la mort de Saisset à l'Académie des sciences morales et s'ouvre de son projet à Cousin par la lettre suivante, datée de Josselin, le 10 octobre 1864.

Mon cher maître, au fond de ma retraite bretonne où, depuis deux mois bientôt, je me repose des fatigues de l'année dernière en me préparant énergiquement au rude labeur de l'enseignement public pour l'année prochaine, peu de nouvelles n'arrivent de Paris.

Cependant je viens de lire dans le journal *La France* que vous devez partir pour Cannes dans les premiers jours du mois de novembre.

Cette nouvelle a été loin de m'être indifférente. Vous parti, il n'y a pas d'élection possible à l'Institut, dans la section de philosophie. Tous vos confrères le savent et le disent; et le public est de l'avis de vos confrères.

L'élection aurait donc lieu dans les derniers jours d'octobre ou dans les premiers jours de novembre? Voilà ce que je désirerais vivement savoir et ce qui me rend fort inquiet. Je ne croyais pas que la place du regrettable M. Saisset fut déclarée vacante et je n'ai pris aucune mesure officielle pour annoncer ma candidature avant mon départ de Paris.

Je pensais avoir encore quelque temps devant moi pour accomplir les dernières formalités.

Serait-il donc indiscret, mon cher maître, de vous demander si la nouvelle insérée dans *La France* est vraie et pourrais-je savoir par vous si l'élection doit avoir lieu avant votre départ?

Ai-je besoin de vous rappeler quel prix j'attache à cette candidature et combien je serais désolé de ne pas arriver en temps utile pour la poser devant l'Institut? J'ajoute (en tremblant un peu) que j'ai à cœur que cette candidature vous soit encore agréable, comme elle paraissait l'être il y a quelque temps.

Ce projet n'aboutit pas, et, tout en continuant à le poursuivre, Caro travaille à augmenter ses titres académiques. Il publie un livre sur la *Philosophie de Gœthe*, qui a d'abord paru, par fragments, dans *La Revue des Deux Mondes*, et dont il est question dans les deux billets suivants à Victor Cousin. Le premier est du 24 novembre 1865.

Monsieur et cher maître, permettez-moi de mettre sous vos yeux une page curieuse de Gœthe, que j'ai citée dans mon troisième article sur la Philosophie du grand poète, et dans laquelle il reproduit à sa manière votre théorie des *quatre systèmes*. J'ai appris que ce léger plagiat du poète avait paru assez piquant à certains bons juges et j'ai pensé que vous liriez cette page avec intérêt (page 337 du numéro que je vous envoie).

J'ai causé hier une heure avec M. Nisard et je l'ai trouvé tout à fait ébranlé à l'endroit de M. Aubertin. Ses préventions littéraires contre votre heureux client avaient en grande partie disparu et ses dispositions semblaient excellentes. Il était sensible que votre influence avait passé par là.

Le deuxième billet date du 8 juin 1866 et il traite aussi d'une candidature à l'Institut.

Monsieur et cher maître, je n'ai pas voulu vous fatiguer de la présence d'un candidat, dans ces dernières journées; mais j'ai agi, selon votre bienveillant programme, auprès de MM. Franck, Lévêque et Janet, les seuls membres de la section de Philosophie qui soient présents à Paris en ce moment.

J'ai fait valoir auprès d'eux la circonstance d'une publication nouvelle que j'ai ajoutée à mes titres et j'ai quelque espoir que cet argument sera de quelque poids dans leur opinion.

Du reste mon livre trouve un bon accueil auprès du public. Les paroles de bon augure que vous avez prononcées sur son berceau semblent lui porter bonheur. Puissent-elles lui porter bonheur à l'Institut!

C'est le dernier billet adressé à Cousin que nous connaissions. Six mois après, le chef de l'éclectisme mourait à Cannes et Caro se mit sur les rangs pour obtenir son fauteuil académique. Il ne l'obtint pas et c'est Vacherot qui fut élu. Caro n'entra à l'Institut qu'un an plus tard, le 6 février 1869, comme membre de la section de Morale de l'Académie des sciences morales, en remplacement du vicomte de Cormenin, le vieux Timon. Son action y fut grande et soutenue autant par sa plume que par sa parole, qui continuait à faire l'agrément de la Sorbonne, ainsi qu'en témoigne cette courte lettre, du 2 juin 1867, adressée à un journaliste qui voulait étudier l'orateur chez Caro.

Vous avez mille fois raison, monsieur, pour l'observation que vous me faites sur le débit un peu trop rapide de mon élocution. Je sens moi-même profondément la justesse de cette critique : mais je me laisse toujours emporter par le mouvement intérieur de la pensée auquel je m'abandonne avec une sorte d'*inconscience*. Je ferai cependant de sérieux efforts pour modérer la rapidité de ma parole et je comprends à merveille combien elle gagnerait à une allure plus lente. Je vous remercie de m'avoir indiqué ce défaut qui est grave, quoique vous en disiez, et n'eussé-je retiré que cet avantage de l'idée que je croyais vous donner (et que vous aviez déjà) d'une étude de *psychologie comparée sur les orateurs et les auditoires*, je m'applaudirais de m'en être ouvert avec vous. Votre idée de deux ou trois articles de *variétés* sur ce sujet peut prêter à un travail des plus piquants (pourvu qu'il ne le soit pas trop). Cela a été tenté deux ou trois fois par la petite presse, mais avec une incompétence qui touchait au ridicule. Vous seul êtes en mesure de faire cela à merveille.

Caro visait plus haut encore, à l'Académie française, où son talent devait le conduire fatalement. Son nom était prononcé alors que quelque compétition venait à s'ouvrir, et il éveillait ainsi, dans le public, ces discussions qui sont l'accessoire de toute réputation littéraire en évidence. Celui qui en était l'objet s'y montrait sensible, et ne perdait pas de vue les mouvements de l'opinion à son égard, bien décidé à en tirer profit à l'occasion.

Cher monsieur, écrivait-il, le 3 février 1870, à un correspondant anonyme, peut-être Jules Levallois, je suis bien sensible au témoignage d'affection et de si précieuse sympathie que m'apporte votre lettre, et je fais grand cas, je vous assure, du *vote* spontané que vous m'adressez pour une des élections académiques qui vont se faire. Mais, hélas! je crains, comme vous le dites, que ce ne soit là un *vote tout platonique*. Les Bohêmes qui occupent aujourd'hui les trois quarts de la presse s'irriteraient à mon nom seul, le nom d'un philosophe, et d'un spiritualiste encore! Il y aurait depuis Sarcey jusqu'à Rochefort, sur ce fait unique, une coalition formidable au nom des lettres indépendantes et de la science athée!

Quant aux juges de l'Académie, bien que j'aie la bonne fortune de compter parmi eux de nombreuses et honorables sympathies, mon élection récente à l'Académie des sciences morales et politiques pourrait être à leurs yeux une objection sérieuse.

Tout cela n'empêche pas que si un groupe nombreux prenait à l'Académie l'initiative de ma candidature, j'en serais fort heureux et très fier. Mais je crois bien que pour cela, il faut que j'attende encore. On ne voudrait peut-être pas accumuler si rapidement deux élections académiques sur une tête qui n'a pas encore entièrement blanchi au service de la science.

Croyez cependant que je suis extrêmement satisfait que des pensées aussi flatteuses pour moi viennent à éclore spontanément chez d'aussi bons juges que vous. Cela est pour moi d'un grand prix et d'un merveilleux *réconfort* dans les luttes intellectuelles que je soutiens, et qui ne cesseront probablement qu'avec ma vie.

J'accepterais de grand cœur *le mardi 15 février* votre aimable invitation, si le mardi n'était pas dominé par *le mercredi*, c'est-à-dire par ma leçon à la Sorbonne, à laquelle je me consacre entièrement *la veille, du matin jusqu'au soir*. Vous serait-il indifférent de changer *le mardi* pour *le mercredi*, ou tout autre jour de la semaine? Je viendrais alors à vous l'esprit libre. Après une leçon faite ou avant la leçon, je ne suis plus le même homme : il vaut mieux me prendre après. Qu'en pensez-vous?

Le 29 janvier 1874, Caro succédait à Vitet à l'Académie française, précédant de quelques années sous la coupole ses adver-

saires philosophiques, Renan et Taine, pour qui il se montra bon prince, en les aidant à venir s'asseoir auprès de lui. La sagesse de son esprit l'avait mieux servi que ne le firent leurs audaces pour ses contradicteurs, et grâce à l'égalité de son humeur et de sa doctrine, sa carrière n'avait pas connu les obstacles qui, d'ordinaire, se trouvent sur le chemin de toute nature indépendante. Plus tard, on lui a fait compliment, non sans ironie, d'avoir négligé la politique et de n'avoir jamais songé à elle. Pourquoi y eût-il songé? Elle ne lui eût rien apporté, et sans doute sa délicatesse d'observateur psychologique se fût mal trouvée de se mêler à d'aussi âpres ambitions. Il procédait surtout dans la littérature et dans le monde, cherchant dans les livres quelque talent nouveau à faire valoir, et dans les salons quelque cas dont il pût tirer une leçon. Caro était trop amoureux de la philosophie pour la vouloir asservie aux conditions de la politique : il l'eût rêvée plutôt dominant la politique, lui étant tout au moins un conseil et un guide. Quand l'*Histoire de César* fut imprimée, l'auteur en réserva un exemplaire à Caro qui ne manqua pas d'en remercier. Dans le premier volume, il crut seulement entrevoir que Montesquieu était passé par là; mais, à propos du second, il pensa pouvoir se permettre un parallèle entre le temps présent et celui que l'historien impérial avait évoqué. Est-il besoin d'ajouter que ce parallèle est tout à l'avantage de l'époque moderne et que celle-ci eût été plus avantagée encore si elle s'était mieux mise à l'école de la philosophie? Professeur, écrivain, polémiste, Caro s'employa tout entier à la faire régner sans conteste, surtout sous la forme du spiritualisme, qui l'incarnait seule à ses yeux. Il lui dut sa fortune et ses revers, et peut-être fut-il plus sensible à ceux-ci qu'à celle-là, car il ne suffit pas, pour être philosophe, de rechercher les principes et les causes, de les dégager, de les défendre; il faut aussi apprendre à affermir son âme, à la rendre peu soumise aux conditions extérieures, et, à ce point de vue, Caro fut peut-être moins philosophe qu'il aurait pu l'être, si sa nature se fût montrée plus méditative qu'oratoire, plus spéculative que polémiste.

Paul Bonnefon.

UNE RECTIFICATION
UN AMOUR INCONNU DE DIDEROT

Si la vie sentimentale de Diderot est encore si mal connue aujourd'hui, c'est, comme l'écrit Gœthe, dans la Préface de sa traduction du *Neveu de Rameau*, « qu'il y a en France peu de voix et beaucoup d'échos... ».

Un des biographes de Diderot, mal renseigné, ayant expliqué à sa façon le voyage que fit le philosophe à Bourbonne, tous ceux qui le suivirent, quels que fussent d'ailleurs leur talent et leur notoriété, reproduisirent — sans la « contre-rôler », comme eût dit Montaigne — la version erronée.

Si Diderot « se rapprocha de la frontière[1] », en août 1770, ce ne fut pas plus, comme, le croyait Bachaumont, « pour se mettre à l'abri du danger que lui faisait courir la publication du *Système de la Nature*, dont on le croyait l'auteur », que pour aller faire une cure d'eaux ou pour « aller retrouver *Madame de Prunevaux*, dont il était amoureux[2] ».

Or Diderot ne fut jamais sérieusement épris de cette jeune femme, qui occupe ainsi, devant la postérité, une place à laquelle elle n'a aucun droit, au détriment de sa mère, M^me^ de Maux, qui, bien qu'ayant joué un rôle important dans la vie sentimentale de l'Encyclopédiste, est à peine mentionnée par ses biographes.

La correspondance de l'écrivain ne laisse aucun doute à ce sujet.

Peut-être Diderot fleureta-t-il avec M^me^ de Prunevaux; cela est même quasi certain; mais il est indéniable qu'il fut, pendant longtemps, passionnément, douloureusement même, épris de sa mère.

L'attrait du couple charmant formé par une mère encore séduisante et une fille déjà très femme, toutes deux jolies, élégantes et cultivées, ne pouvait échapper à Diderot. Subit-il

1. Note de MM. Assézat et Tourneux, t. XVII, p. 329. — Pour éviter les redites, nous prévenons le lecteur que, pour toutes les citations des œuvrès de Diderot et de Grimm, nous nous sommes servi de l'édition Assézat et Tourneux.

2. Cette dernière erreur, capitale, que nous voulons rectifier aujourd'hui, a été admise jusqu'ici par tous ceux qui s'occupèrent de la vie de Diderot. On la retrouve chez MM. Assézat et Tourneux, Faguet, Reinach, Duclos, Bersot, Roserkranz, Morley, etc.

l'attirance un peu équivoque de ce dualisme, nous l'ignorons, car il ne serait pas impossible que Mme de Prunevaux ait été la muse inspiratrice du « Madrigal à une jeune dame qui, dans une pièce, de théâtre avait fait le rôle de la prêtresse du Temple de l'Amour [1] » :

A la tendre amitié j'ai consacré ma lyre;
Hier encore j'embrassais son autel
Et j'allais, transporté d'un sublime délire,
Entonner à sa gloire un cantique immortel.
Mais lorsque je vous vis, si touchante et si belle,
Sous mes doigts tout à coup la lyre fut rebelle
Et l'amitié n'eut pas les honneurs du jour :
A chaque vœu que je formais pour elle
Mon cœur payait un soupir à l'amour.

Si cette hypothèse est exacte, on en pourrait déduire que parfois les sens et le cœur de l'homme mûr furent troublés par le charme de la jeunesse, mais on verra que, malgré ce marivaudage — problématique d'ailleurs, — Mme de Maux régnait seule dans le cœur du philosophe.

Ce fut peut-être parce que Diderot trouva, au milieu des multiples occupations qui surchargeaient sa vie, le temps d'écrire une charade assez longue pour Mme de Prunevaux, que ses biographes estimèrent avec Grimm « qu'il fallait que le vieux philosophe ait été subitement, comme il est écrit au chapitre des *Malédictions*, privé du goût des choses sensées et profondes [2] » pour se livrer à de semblables passe-temps et que l'amour seul pouvait opérer de tels prodiges.

L'explication du miracle est tout autre. A cette époque (mai 1770), dans tous les milieux littéraires, sans en excepter l'entourage de Voltaire, la fureur des charades sévissant. Diderot fut ravi de distraire de cette façon la fille de sa très chère amie, alors gravement malade des suites fâcheuses d'une première maternité, et d'offrir à la jeune malade, pour laquelle il avait une grande affection [3], la charade suivante que Grimm, non sans partialité, n'hésite pas à déclarer « le chef-d'œuvre du genre [4] ».

1. Ces vers sont « L'Envoi » d'un Hymne à l'amitié (t. IX, p. 35, Diderot). « L'Envoi » seul a été publié par Auguis dans les *Révélations Indiscrètes*.
2. *Correspondance littéraire de Grimm*, t. IX, p. 13, mai 1770.
3. Voir la lettre de Mme de Prunevaux « au petit frère » dans Diderot, t. XVII, p. 330.
4. Grimm, *Correspondance littéraire*, mai 1770.

Ma première enivre le monde.
Pour la traiter avec mépris,
Il faudrait être la seconde,
Et mon ensemble a quelque prix.

De ma première on fait un cas extrême :
Vous l'avez souvent à la main.
Ma seconde est en vous; ma seconde est vous-même,
Et mon tout partagé formerait votre sein.

Si l'on s'en tient au lot de ma dernière,
Il faut s'attendre à des jaloux,
Mais au défaut de la première
L'esprit languit dans la poussière,
Et la beauté se fane sans époux.

Utile en paix, utile en guerre,
Désir et poison des humains,
Un insensé me tira de la terre :
Je corrompis son cœur et je souillai ses mains,
Voilà ma syllabe première.
Ma seconde habite les cieux,
Voltige autour de vous, se montre dans vos yeux,
C'est un pur esprit de lumière.

Lorsque le Tout-Puissant, bien ou mal à propos,
Sortant un jour de son repos,
Visita la nuit éternelle,
Il était porté sur son aile,
Et tandis que sa main posait les fondements
De la machine immense,
Mes chants unis à mille instruments
De la nuit increée écartaient le silence.
Vous ne me nommez pas, et l'énigme vous fuit?
Eh bien, lisez donc ce qui suit.

Jeune homme, arrête et souffre qu'un moment
Je demeure où j'ai pris naissance.....
Mais il ne m'entend pas : l'homme est capricieux.
Tous les jours son impatience,
Pour une courte jouissance,
Détruit de l'avenir l'espoir délicieux.

Bientôt, hélas! sa main légère
M'a séparé d'avec mon père,
Et va m'attacher au lacet
Qui serre le joli corset
De sa jeune et tendre bergère.

Las! si mon règne fut charmant,
Il fut bien court : presqu'avant que de naître
Je mourus, où le jeune amant
Se mourait, lui, de ne pas être.

Ainsi l'homme, jouet de sa folle pensée,
Court après le plaisir, n'atteint que la douleur
Sous son vêtement déguisée,
Et de son ardeur insensée
Perd le fruit, pour cueillir la fleur.

Y êtes vous enfin? Non. — La chose est étrange
Car vous avez de l'esprit comme un ange
Et votre bourse est pleine d'or.
M'entendez-vous? — Non, pas encor. —
Mais j'ai tout dit. — Il est vrai, c'est.... orange.

Mme de Prunevaux, très férue de littérature, montra à Diderot, aussitôt qu'il vint la voir à Bourbonne, où sa mère l'avait conduite pour essayer de la rétablir, un conte qu'elle venait d'écrire : *Les deux amis de Bourbonne* [1].

L'année avait été fatale à l'Amitié, disait Grimm [2], car successivement Beaumarclas, Saint-Lambert, au lendemain de sa réception à l'Académie Française, et Sellier de Morainville venaient de « l'abîmer » par les œuvres par lesquelles ils prétendaient la chanter.

Autant pour réparer le mal fait à un sentiment dont il était dévotieux que pour faire sa cour à la jeune malade, Diderot « arrangea » le conte pendant les quelques jours qu'il alla passer à Langres, et à son retour à Bourbonne, Mme de Prunevaux s'empressa de l'adresser, ainsi revu et corrigé, à ses amis parisiens, comme étant absolument de son cru.

Personne ne soupçonna la supercherie, quoique, parmi les lecteurs, certains se prétendissent capables de reconnnaître entre mille une ligne écrite par Diderot, et la petite société bourbonnaise se divertissait fort de la crédulité de ces lettrés, auxquels « on pouvait faire croire tous les fagots qu'on voulait... ».

Cette innocente mystification littéraire fut d'ailleurs dévoilée ultérieurement, et le fameux conte [3] parut plus tard, avec grand succès, dans les *Nouvelles Idylles* de Gessner, où il fit, dit l'abbé de Vauxelles, « l'effet de satyres au milieu de nymphes ».

1. Diderot, t. XVII, p. 263 et suiv.
2. Grimm, *Correspondance littéraire*, 15 décembre 1770.
3. T. V, p. 264, *Œuvres complètes* de Diderot.

C'est ce petit épisode balnéo-littéraire et cette pseudo-collaboration qui donnèrent naissance à la légende erronée d'un « sentiment », comme on disait alors, entre l'Encyclopédiste et Mme de Prunevaux.

Lorsque Diderot arriva avec Grimm à Bourbonne, ces dames venaient d'y faire la connaissance d'un écuyer du duc de Chartres, M. de Foissy[1], qui était venu là soigner « une sciatique gagnée au service des grands »[2].

C'était, d'après le portrait qu'en a tracé Diderot, « un homme de trente-cinq ans, mais avec la raison et le jugement de quarante-cinq, plein d'égards, de douceur, de politesse, d'agrément et de gaieté[3]... ».

Une sympathie réciproque l'avait rapproché de Mmes de Maux et de Prunevaux, et, grâce à la facilité de rapports des stations thermales, on vit bientôt : « Monsieur l'Écuyer installé entre la mère et la fille, toutes deux convaincues qu'il en voulait à l'une ou à l'autre, et cependant appelant ses visites, le retenant à souper tous les jours[4]... »

Ce flirt amuse énormément la jeune femme, qui écrit au correspondant anonyme qu'elle appelle *petit frère*[5] : « ... l'avenir qui se mitonne ici pour nous devient bien leste. Il (M. de Foissy) sort à présent; il vient passer des six soirées auprès de nous... nous sommes bien gaies, mais rira bien qui rira le dernier... Voyez comme les hommes sont différents les uns des autres, celui-ci recherche la société des femmes et vous voulez la fuir... » Dans cette lettre elle parle beaucoup aussi de Diderot, qui vient de les quitter « *après avoir bien embrassé maman* ».

La fin de la cure marquera-t-elle le terme de cette liaison estivale? Non pas, M. de Foissy a retardé son départ pour le faire coïncider avec celui de ces dames; il cède sa chaise de poste à la femme de chambre de Mme de Prunevaux, pour prendre la place de celle-ci dans la voiture de Mme de Maux, et ces

1. D'après une pièce trouvée aux Archives (carton Y 419, fol. 206 verso), M. de Foissy (Pierre) était « écuyer, receveur général des finances de Metz en Alsace et demeurait à Paris, paroisse de St-Eustache. L'acte qui nous a fourni ce renseignement est une donation notariée, faite le 31 mars 1769, par laquelle il constitue une rente viagère de 800 livres au profit de la petite Marie Fontaine, âgée de quatre ans, retirée des Enfants-Trouvés, et à demoiselle Bailleul « pour leur prouver son affection et récompenser la seconde des soins qu'elle donne à la première ». Cette libéralité était garantie par tous les biens du donateur, « sa maison de campagne de Sceaux demeurant seule déchargée de toute hypothèque concernant la susdite donation ».

2. Lettre à Mlle Volland, de Paris, 12 octobre 1770.

3. Lettre à Mlle Volland, 12 octobre 1770.

4. Lettre à Grimm, 21 octobre 1770.

5. Lettre de Mme de Prunevaux, précédant le conte des *Deux Amis*, t. XVII, p. 330, *Œuvres* de Diderot, même éd.

dames l'emmènent à Vandœuvre, chez M. de Provenchères, « où il n'est pas connu », et il les accompagnera, encore à Châlons dans la famille Duclos « où il ne l'est pas davantage[1] ».

Là, elles retrouvent Diderot, un peu étonné de cette intimité inattendue.

Le philosophe commence à trouver l'écuyer encombrant, mais il n'en laisse rien paraître et accepte, sans enthousiasme, ses voitures et le gibier qu'il offre, et dont il mange « en s'en voulant de le trouver excellent[2]... » il patiente, pensant qu'à Paris ce gêneur disparaîtra.

Il ne savait pas alors à laquelle de ses amies s'adressaient les assiduités de M. de Foissy, mais en supposant que seuls les vingt printemps de Mme de Prunevaux le captivaient; sa psychologie était grandement en défaut, car c'était au contraire la maturité savoureuse de Mme de Maux qui le retenait, et l'avait rendu amoureux comme « trente-six fous[3] ».

Diderot est stupéfait! il voudrait douter... il ne le peut pas longtemps et, quand l'évidence s'impose, il s'adresse à Grimm pour avoir l'explication de ce « petit logogriphe[4] ». Celle qu'il reçoit ne le satisfaisant pas, il invective son ami et lui déclare que « quelque fin et[5] délié qu'il soit, il n'a pas en l'occurrence les mêmes bésicles que lui...; mais cependant il veut encore *la* « croire plus inconstante que malhonnête... » et il espère toujours « en la raison de ses quarante-cinq ans[6] ».

Voilà qui nous fixe sans l'ombre d'un doute sur l'objet de la flamme de Diderot.

Sa jalousie ne sert à rien, ses remontrances sont vaines, et chaque jour une intimité plus grande s'établit entre Mme de Maux et M. de Foissy[7]. « Quoiqué rien n'empêche celle-ci de le recevoir chaqué jour chez elle, elle le voit en outre dans une maison tierce, elle a organisé une présentation au Louvre; pour que cela eût lieu trois fois par semaine, on lui a donné la permission d'écrire et par conséquent on s'est engagé à répondre... »

Diderot propose de soumettre ces agissements qui le blessent à Grimm[8]... Mme de Maux y consent... on lui montre la lettre dans laquelle les griefs sont exposés, après qu'elle s'est engagée à ne

1. Lettre à Mlle Volland (12 octobre 1770).
2. Lettre à Grimm, du Grandval (21 octobre 1770).
3. Lettre à Grimm, du Grandval (2 novembre 1770).
4. Lettre à Grimm, du Grandval, 15 octobre 1770.
5. Lettre à Grimm du 21 octobre 1770.
6. Lettre à Grimm du 21 octobre 1770 et du même au même le 29 octobre 1770.
7. Lettre à Grimm du 29 octobre 1770.
8. Lettre à Grimm du 15 octobre 1770.

s'en fâcher point, quels qu'ils soient... « à peine l'a-t-elle lue qu'elle s'est offensée »... et la lettre est déchirée.

Diderot est bouillant d'indignation, mais il se maîtrise et dit philosophiquement[1] « ... cela n'a au fond aucune importance, je touche à ma libération, je suis bien, je ne souffre pas, je ne souffrirai pas... » Puis, cherchant à se donner le change, sous couleur de convaincre Grimm, il semble ne plus s'occuper que d'elle et du malheur certain auquel elle va, dont il l'a prévenue... et elle a quarante-cinq ans!... sera-t-elle donc enfant toute la vie!... »

Une solution lui paraît indispensable, et ne pouvant l'obtenir de celle à laquelle il a le droit de la demander, il se décide à s'adresser « à l'homme » et à l'interroger[2].

« ... L'homme simple et doux m'a fait sa confession depuis *Gloria Patri* jusqu'à *Amen*!... » Le voilà bien avancé de savoir... « qu'il s'était écarté, mais qu'on l'a rappelé, qu'il a fait sa déclaration, qu'il a pleuré! qu'on a exigé qu'il soit bien sage et bien tranquille... qu'il a promis comme de raison... et vous devinez comme on est sûr de lui et de soi!... »

Que va faire le philosophe?... de l'altruisme et de la délicatesse... il se retirera et « les pousse l'un vers l'autre à toutes jambes[3]... »

Voilà qui ne fait pas du tout le compte de la coquette M^me^ de Maux! elle tient absolument à garder son jeune amoureux sans perdre son vieil ami... Il est philosophe, donc il doit tout comprendre! elle lui explique qu'elle a besoin de lui pour l'aider à se défendre de l'autre, car « ... Il a des désirs... mais des désirs... — Eh! oui, madame. — Mais ce n'est pas notre arrangement... » Et le contentement de se savoir si désirable et si désirée « de se répandre sur tout son visage[4] ». Cela n'échappe pas à Diderot... il ose le dire... on le rabroue... et « si tout cela n'est pas à bonne fin avant quinze jours le philosophe y perdra son latin[5] ».

C'est ici que doit, selon nous, se placer une lettre transcrite sans date et sans suscription dans l'édition de Diderot qui nous a servi[6] ainsi que dans les *Révélations indiscrètes* d'Auguis[7].

Nous ne résistons pas au désir de la reproduire *in extenso*, car elle nous paraît de nature, examinée à la lueur de ce qui précède, à être

1. Lettre à Grimm, 15 octobre 1770.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. *Idem.*
5. *Idem.*
6. Éd. Assézat et Tourneux. *Correspondance générale* : une lettre « sur l'épithète qu'on peut lui donner ». — N. B. Par suite d'un erratum de la table des matières, le lecteur est renvoyé *inutilement* au tome VIII, p. 428 : cette lettre n'y figure pas.
7. . 508.

des plus révélatrices — une fois de plus — du triste état d'âme de Diderot à cette époque. Le badinage mythologique auquel il se livre cache mal, pour le lecteur averti, toute la profondeur de la blessure de son vieux cœur meurtri. Personne ne s'y trompera, car sous son verbiage de collégien de rhétorique, il est facile de percevoir toute sa pudeur sentimentale qui cherche à dissimuler sous l'ironie sa jalousie réelle :

Madame,

Je crains *toute épithète et ne mérite point celle de philosophe* : je ne suis ni d'âge ni d'étoffe à faire un Caton et il est cent occasions où je serais bien fâché qu'une femme aimable n'eût à louer que ma sagesse.

Pour poète, je ne me souviens pas d'avoir sommeillé sur le Parnasse assez longtemps pour être à mon réveil salué de ce nom.

Pour faire un vers mauvais ou bon,
Je ne vais point à la fontaine
Qui baigne le sacré vallon ;
J'aime la jeune Célimène.
Sa gorge fait mon Hélicon :
Or devinez mon Hippocrène.

Le titre de musicien ne me va plus. Il y a cinq ou six ans que j'ai perdu le peu de voix que j'avais par la raison que nous ne pratiquons pas en France la méthode de la faire durer, existant en Italie.

La stérilité de menton est donc la seule qualité qui soit commune entre Phébus et moi. Aussi ses malheurs ne me touchent-ils guère, mais je vous jure que si j'avais vécu, comme lui, entre neuf pucelles et qu'elles eussent eu la même bonne volonté pour moi, mortel chétif, j'aurais mieux employé mon temps que ce dieu.

Quant à Daphné, vous conviendrez que cette fille était de mauvais goût et qu'avec toutes les raisons qu'elle avait de se défier d'un chanteur qui allait jusqu'en A-mi-la, il valait mieux risquer d'être déesse que s'exposer à devenir laurier et faire la récompense de l'amant que la couronne du poète.

Enfin, Madame, je n'ai ni les vices ni les vertus d'Apollon, seul de ses frères à qui leur père ait accordé un équipage et même assez brillant [1]. Il tranchait du petit maître et personne ne l'est moins que je le suis. Né jaloux jusqu'à la fureur, il fit à Vénus une tracasserie dont je suis incapable, car si je ne parviens pas à me procurer le bonheur de Mars, je ne suis pas homme à donner à Vulcain avis de son malheur.

1. La fin de cette épître nous paraît viser clairement le train brillant de M. de Foissy, son élégance, qui, selon Diderot, fascinait et attirait Mme de Maux. Elle corrobore les lettres à Grimm qui précèdent et suivent.

On voit qu'il ne sait déjà plus quel parti prendre ni à quel saint se vouer : « ... une éclipse soudaine marquerait[1]... » et quand il essaie d'espacer ses visites « l'enfant chéri » (Mme de Prunevaux) intervient. « — Eh, moi philosophe, pourquoi ne venez-vous pas me voir? — Venez me voir... — » et devant cette insistance qui ne répond que trop au désir de son cœur, Diderot cède et s'affole... Il perd la tête... Mme de Prunevaux est-elle dépitée de voir le séduisant écuyer lui préférer sa mère?... veut-elle se venger... ou n'est-elle que l'écho de l'autre?

Toutes ces subtilités féminines sont des problèmes bien complexes pour son cerveau d'encyclopédiste, il s'y empêtre et comprendrait bien que Grimm se moquât de lui!... et « cependant il n'est ni fou ni injuste » mais il se pourrait bien qu'il devînt prochainement l'un et l'autre[2]!...

En somme, que souhaiterait-il donc? Que Mme de Maux choisît... et c'est précisément ce qu'elle se refuse à faire. Ses deux soupirants se complètent trop parfaitement pour qu'elle consente à se priver de l'un ou de l'autre. L'élégance, la douceur de l'homme de Cour font agréablement ressortir la rusticité intelligente de l'écrivain. Il est aussi flatteur d'être admise dans l'intimité du Louvre, qu'agréable de recevoir journellement un érudit célèbre... L'ardeur de M. de Foissy l'enivre, mais l'affection éprouvée et sûre de Diderot lui est indispensable... N'est-il pas le plus beau fleuron de sa couronne de femme à la mode et le plus glorieux ornement de son salon? N'est-ce pas lui qui corrige, met au point les productions littéraires dont elle est fière : ne se rend-elle pas compte que la réponse que Diderot fit à sa critique sur l'*Éloge de Fénelon par La Harpe*[3] donna sa seule valeur à son Essai... et enfin n'était-elle pas la nièce de ces femmes qui, à en croire cette mauvaise langue de Grimm, se donnèrent plus de mal et firent plus d'efforts pour attirer et retenir chez elles quelques hommes célèbres et quelques gens de bon air que Cromwell pour conquérir l'Angleterre[4]?

Si même on faisait abstraction de ces considérations mesquines et pratiques et du snobisme de Mme de Maux, dont Diderot semble

1. Lettre à Grimm, 15 octobre 1770.
2. *Idem.*
3. MM. Assézat et Tourneux, après avoir attribué cette pièce à Mme de Maux dans le t. XX, p. 35 de Diderot, en accordent la *maternité* à Mme d'Epinay dans le t. IX, p. 383. Nous inclinons, quant à nous, à penser que Mme de Maux en fut l'auteur (à cause de la réponse de Diderot) ainsi que celui des autres pièces de critique théâtrale qui le suivent (Grimm). Mme de Maux, fille de Quinault-Dufresne, était infiniment plus mêlée aux choses de théâtre que Mme d'Epinay.
4. Voir à la suite la généalogie de Mme de Maux.

bien, dans ses lettres à Grimm, tenir compte, il ne faut pas oublier qu'il était charmant, très séduisant et que toutes les femmes « sensibles » — et Dieu sait si elles l'étaient à cette époque! — eussent été touchées de cette affection profonde, éprouvée... et avantageuse dans toutes les acceptions du mot, affection qui semble bien avoir déjà, en 1770, époque à laquelle nous nous plaçons, avoir eu le temps de faire ses preuves depuis plusieurs années. Aussi la belle infidèle ne peut-elle supporter la pensée du malheur de son ami, car elle sait combien, malgré ses rodomontades philosophiques et sa résignation affectée, il est peu stoïque sentimentalement; elle n'est pas dupe de ce mensonge : « je ne souffre pas, je ne souffrirai pas », qui revient comme une douloureuse litanie dans toutes ses lettres; elle connaît bien ce cœur « dont l'accès n'est pas facile et dont on ne peut sortir sans le déchirer, faisant ainsi une plaie qui ne se cautérise jamais bien[1].

Diderot nie tout cela; il cache sa jalousie comme une tare et prétend ne réclamer que le droit de fuir un importun. Qu'irait-il faire dans une maison où il trouve toujours « M. l'Ecuyer s'interposant[2] »... il ne veut plus être forcé de profiter des amusements qu'il offre — il n'a pas encore digéré le gibier de Châlons! — « il y a dans tout cela quelque chose de vil et de bas qu'il ne peut admettre »... — « Qu'on aime M. de Foissy tant qu'on voudra! mais pour Dieu qu'on cesse de lui imposer, à lui, un spectacle qui pourrait finir par le tourmenter; il est certain qu'il ne souffre pas, qu'il ne souffrira pas, mais qui le lui a dit? »... il a droit à « sa chaise de paille[3] », qu'on la lui renvoie et lui donne le loisir de travailler... — Oui, mais alors le plaisir de M^me^ de Maux sera tronqué... aussi, tout en maugréant, parce qu'il aime, il cède et... « dîna hier (chez l'infidèle) » avec l'homme « et y fut fou à ravir... et sans effort, je vous jure[4]... ».

Sous prétexte d'affaires à régler avec d'Holbach, il part pour le Grandval. Là, loin de l'objet aimé, il se ressaisit un peu. L'analyste envisage les différentes faces de la question : tout le monde est à plaindre. Il est incompréhensible que « cette femme si franche, se résolve de gaieté de cœur à rendre un galant homme parfaitement malheureux, si elle est vraiment décidée à lui refuser tout ce qu'elle semble l'encourager à demander[5]... » — voilà pour M. de Foissy. Quant à lui, « elle est en train de le rendre complètement

1. Phrase dite en 1765 par Diderot en parlant de Jean-Jacques Rousseau.
2. Lettre à Grimm, du Grandval, 2 novembre 1770.
3. Allusion à celle de Grimm.
4. Lettre à Grimm, 15 octobre 1770.
5. A Grimm, 21 octobre 1770.

fou et, comme Grimm ne survivrait pas à la perte de la raison de son ami », que deviendra-t-elle, elle[1]?... déjà elle ne peut supporter l'idée qu'il soit mécontent et souffre de sa peine... elle ne veut pas qu'il la quitte... elle n'aime que lui! — mais elle prétend se conduire à sa guise. — S'il s'en allait, quoique « se portant bien elle peut devenir malade, — lisez infidèle — et elle ne s'aperçoit pas « que cette espèce de maladie est fort avancée quand on craint de la prendre »... Bref « sage ou folle, fidèle ou infidèle, heureuse ou malheureuse, traîtresse ou trahie, il faut qu'il soit à ses côtés[2] »... et devant ce despotisme féminin contre lequel il est sans force Diderot ne trouve rien à répondre... il ne sait que crier à Grimm « ... et voilà les propos et les procédés d'une femme qui n'est ni légère ni fausse ni idiote! dites-moi donc ce qu'elle est[3]?... » et après ces explosions... toujours revient le leitmotiv : « tout cela n'est rien; je ne souffre pas, je ne souffrirai pas[4]... ».

Jusqu'ici cette correspondance fut si discrète qu'on pouvait se demander si le « clou d'or » de Sainte-Beuve avait rivé cette liaison, ou s'il ne s'agissait que d'une de ces amitiés-passions, si fréquentes au XVIII^e^ siècle. L'insistance de Grimm à persuader Diderot que leur amie est innocente, qu'elle n'est que légère et qu'elle n'aime *encore* que lui pourrait déjà être significative, mais certaines interrogations de Diderot nous semblent d'une éloquence absolument précise. « Y a-t-il d'autres règles pour une femme que pour une maîtresse[5]? » Quoique le sens de ce dernier vocable n'ait pas été aussi clair au XVIII^e^ siècle qu'aujourd'hui, il différait déjà profondément de celui d'amie. — « Si votre femme se comportait ainsi, écrira-t-il ailleurs, ne lui diriez-vous pas un mot? convenez que vous agiriez comme moi. Puisque l'étude et la pratique de la justice ont été le travail de votre vie, soyez juste... » On lui affirme « qu'elle est sûre d'elle-même », cela n'empêche pas qu'il ne se trouve traité « très légèrement et qu'il n'y a pas, dans cette conduite, une ombre de délicatesse... ».

De tout ce qui précède on peut, nous semble-t-il, déduire que les rapports de Diderot et de M^me^ de Maux ne furent pas simplement amicaux.

Ce fait serait capital pour éclairer les relations, encore mal connues, à ce point de vue, du philosophe avec M^lle^ Volland.

Si celles-ci n'avaient pas été purement platoniques — ou du

1. Au même, 2 novembre 1770.
2. Au même, 2 novembre 1770.
3. A Grimm, 2 novembre 1770.
4. Cette phrase est le leitmotiv qui se retrouve dans toutes les lettres citées.
5. A Grimm, 21 octobre 1770.

moins qu'elles le fussent devenues depuis longtemps en 1770 — Diderot n'eût pas osé écrire comme il fit à Grimm qui connaissait toute sa vie. Eût-il pu dire : « Que penseriez-vous de moi si j'étais *aimé* d'une autre et que je me permisse ce qu'elle fait[1]?... » La réplique eût été trop facile pour le défenseur de M^me^ de Maux : le nom seul de Sophie eût suffi à convaincre l'impudent, si les deux sentiments eussent été semblables... car de M^me^ Diderot il n'était plus question; il y avait prescription... personne ne pensait plus à elle!

Comment Diderot, d'ailleurs, n'eût-il pas été pleinement conquis par M^me^ de Maux telle que nous la devinons au travers de la correspondance, charmante, habile... et surtout « femme »...

Quoique Brunetière ait exagéré en disant qu'un vent de luxure anime toute l'œuvre de l'Encyclopédiste, on sait de reste qu'il n'était pas un chaste, bien que la sensibilité, la sentimentalité aient toujours été prédominantes chez lui. Le petit incident raconté par M^me^ de Vandeuil, sur l'attrait qu'exerça sur son père la Lionnais, est assez révélateur de sa cérébralité pour l'attester si on en doutait encore[2]. Si, assez indifférent aux hommages journellement déposés aux pieds de son amie pour n'en éprouver aucune jalousie, il souffre si cruellement de la préférence accordée à M. de Foissy, c'est que les autres adorateurs de M^me^ de Maux n'étaient que des *flirts*, tandis que l'écuyer était un *amoureux* comme lui-même.

En effet, rien, dans sa Correspondance connue jusqu'ici, ne permet de le ranger dans la catégorie des Othellos. Bien que les lettres révélatrices de sa passion pour la mère de M^me^ de Prunevaux soient toutes de 1770, il est permis de supposer qu'il était déjà de ses fidèles, comme leur ami commun Grimm jusqu'en 1763. Or ce dernier rapporte plusieurs piécettes de vers, adressées à M^me^ de Maux à l'occasion de sa fête, qui ne semblent avoir en rien importuné Diderot : n'était-il lui-même en 1763 qu'un flirt? était-il à ce moment un amant si heureux que ces déclarations lui aient paru négligeables? il ne nous a pas été possible de l'établir jusqu'ici.

Voici les vers auxquels nous faisons illusion :

De quelque ambition toute Jeanne est éprise.
L'une sans posséder ce qu'il faut pour cela
Voulut, nous dit l'histoire, être chef de l'Église;
Dans sa plus haute entreprise
Une autre encore se signala :

1. A Grimm, le 21 octobre 1770.
2. Diderot, t. XVIII p. 340.

On la vit dans une cuirasse,
D'un grenadier montrant l'audace
Rosser partout de fiers Anglais.
Et ce qu'on met au rang des plus célèbres faits
Qui manifestent son courage :
Au milieu d'un camp de Français
Elle garda son pucelage.
Les Jeannes du vieux temps ont un fort grand renom,
J'en conviens et leur rends hommage,
Mais j'aime cent fois mieux jeunesse de notre âge.
Sans avoir eu l'ambition
De porter la tiare ou de rester pucelle,
Elle a voulu jouir d'une gloire plus belle :
Paisiblement et sans orgueil,
Par les grâces dont elle abonde,
Elle veut plaire à tout le monde..
Et c'est l'ouvrage d'un coup d'œil[1].

Mme de Maux ne manquait pas, semble-t-il, d'adorateurs littéraires ; car Grimm ne résiste pas au désir de reproduire, quelques mois plus tard[2], au autre envoi dans le même goût. Celui-ci nous apprend en outre que l'anniversaire de cette charmeuse fut célébré par une fête nocturne, puisque les vers assez piètres qui méritèrent, selon Grimm, l'honneur de la reproduction furent inspirés autant par les séductions d'un « bosquet illuminé » que par les attraits de celle qui minaudait sous ses ombrages.

Dans l'obscurité de la nuit
Ici Cecile, loin du bruit,
Vous aimiez à rêver tranquille et solitaire ;
Mais ne prétendez pas aujourd'hui vous soustraire,
A l'empressement délicat
D'un cœur qui cherche surtout à vous complaire ;
Entrez dans ce bosquet puisqu'il a su vous plaire ;
Ne redoutez point son éclat :
C'est le sentiment qui l'éclaire.

On comprend évidemment qu'à cinquante-huit ans[3] l'amant de l'éclectisme que fut Diderot ait été affolé par la séduisante

1. Ces vers furent faits, dit Grimm (t. V), par M. Rossignol. Qui est ce M. Rossignol? Il y eut au XVIIIe siècle un calligraphe célèbre de ce nom, mais Bouillet affirme qu'il mourut en 1736..... L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* en a découvert un autre qui fut, vers 1795-1796, directeur d'atelier d'imprimerie à Tulle et à Ussel..... il ne serait pas surprenant que cet imprimeur ait été en rapport avec les Encyclopédistes, mais nous ne savons rien de certain à ce sujet.

2. Grimm, t. V, p. 392.

3. Nous nous plaçons en 1770, à l'époque où la passion pour Mme de Maux bat son plein.

M^me^ de Maux. Les « menottes sèches » de Sophie ne pouvaient retenir à jamais ce dilettante, ce raffiné cérébral, ce jouisseur, et il n'est pas étonnant de le voir, à la veille de la soixantaine, devenir sérieusement amoureux comme un vieillard, follement épris comme un collégien pour avoir rencontré sur sa route, réunis les charmes physiques et intellectuels... N'a-t-il pas toujours été le plus prime-sautier des hommes? C'est avec toute la tendresse indulgente de l'un qu'il affirmera qu'il n'a aucun ressentiment contre elle, et qu'il serait « désolé de la dépriser aux yeux de Grimm[1] », que « si elle s'en va il la perdra sans regret et que si elle revient il la recevra avec transport »... « qu'elle s'en aille ou qu'elle reste, je m'occuperai sûrement de son bonheur, l'estime que je faisais d'elle n'en sera pas atteinte et je lui conserverai tout mon attachement... ». C'est l'enfantillage de la jeunesse qui lui fait écrire presque simultanément : « Je n'ai d'ailleurs aucun mérite à votre belle résignation... cela ne me coûte rien, mais rien du tout, et si je la faisais souffrir ce serait méchanceté pure, car ni le cœur ni l'amour-propre ne sont en jeu... »

Diderot est à bout. Elle a eu beau lui écrire : « Que votre travail ne soit pas troublé par l'idée d'une peine qui *n'existe encore*[2] que dans votre tête »; et ailleurs « Personne n'a *encore* le droit de tracasser mon âme », ce qu'il commente en écrivant à Grimm : « Je ne sais pas lire ou ce n'est pas là le langage d'une femme sûre d'elle; je n'entends rien de rien ou cela signifie : « Attendez »... Il faut qu'elle prenne le parti « qu'elle dicterait sûrement à une autre »; on prétend être sage mais, « je suis bien assuré qu'on jugerait autrement sa voisine et qu'on ne balancerait pas à dire qu'elle est fausse et folle »... « et je déteste ces f.... balances-là où les actes d'autrui pèsent comme du plomb et où les nôtres sont légères comme des plumes.... » « Et puis, mes amis, restez moi, vous suffirez au bonheur de ma vie, entre vous je défie le destin de m'attaquer[3] »..... et puis il se trouve un beau jour « où tout cela n'est que verbiage ».

Les lettres de Diderot à Grimm sont presque des dialogues, car il reprend si nettement les arguments que lui oppose son correspondant, qu'on croirait avoir sous les yeux les lettres de ce dernier. Naturellement, Grimm, l'ami commun des deux, essaie d'aplanir les difficultés et, pour y parvenir, il rejette sur Diderot sa part des responsabilités : il a été maladroit; il a trop vanté son rival, a eu en lui une confiance un peu outrecuidante, et ses pro-

1. Lettre du 21 octobre 1770 à Grimm.
2. Souligné dans le texte original.
3. Lettre à Grimm du 10 novembre 1770.

testations de stoïcisme et d'indifférence ont pu tromper sur ses sentiments véritables... Diderot se cabre, proteste, réfute : jamais il ne consentira à dénigrer un rival dont il ne pense que du bien... il a fait ce qu'il devait... elle seule n'a pas tenu son rôle comme elle le devait... jamais il ne suivra ce conseil d'imiter celle qu'il blâme... Non « il ne lanternera pas jusqu'à ce que l'amour-propre s'en mêle et que les punis soient plus à plaindre que lui... » Non, il ne reprendra pas sa liberté, parce qu'on reprend la sienne, il ne veut pas être accusé de n'avoir pas tenu ce qu'il a promis... son temps et sa vie sont peu de chose s'ils ne suffisent pas « à rendre honnête », et il faut évidemment que « le Seigneur ait fait descendre l'esprit de vertige sur son prophète Grimm pour le punir de quelque grand crime » pour qu'il ose écrire « qu'à son âge elle ne connaît ni l'amour ni ses ombrages... ». D'ailleurs peu importe... c'est fini, il ne peut plus supporter cette vie où on le fait mourir à coups d'épingle, cette succession de querelles, de raccommodements suivis de nouvelles querelles... « Vraiment il est *encore seul*[1] dans son âme... » Que lui importe! il ne souffre pas, il ne souffrira pas! « mais il faudrait être une bûche pour tolérer cette attitude ».

Et cet homme fort, qui déclare que « la saison du besoin est bien loin[2]..., qu'il est heureux et tranquille et n'a que faire de la solitude pour sentir le prix de la liberté qu'on lui rend », recommande à Grimm de « bien l'aimer, car il est affreux de n'être aimé de personne » et se sent « le matin, quand il se lève, le cœur dur comme un caillou au point qu'il craint qu'on lui ait volé pendant la nuit celui qu'il avait et qu'on lui en ait donné un autre dont il n'est pas plus content, car il tenait beaucoup au sien[3]... »

Rien ne le préoccupe! mais « il est trop endolori pour s'intéresser aux affaires du roi de Pologne » dont l'entretient Grimm... « Qu'on lui envoie les documents nécessaires pour travailler aux *Deux Amis* de Bourbonne » — voilà qui répondra mieux à l'état de son esprit, car cela touche à celle qui l'occupe constamment... « Il cherche l'oubli dans le travail et devrait être malade..., mais il se porte bien... ; personne ne se souciant de lui à Paris, il restera au Grandval jusqu'après la Saint-Martin... » ; et le post-scriptum ajoutera qu'il vient de recevoir des lettres furieuses en réponse à celles envoyées au Grandval, dans lesquelles il n'avait mis que « de la raison, de la tendresse, de l'honnêteté... ». Il voudrait bien que la

1. Souligné dans le texte.
2. 2 novembre 1770.
3. 2 novembre 1770.

dernière soit soumise au tribunal de Grimm : il l'a demandé, mais n'espère pas obtenir satisfaction.

Quelques jours se passent sans lettres. Voilà Grimm inquiet, Diderot le rassure : « La santé du corps et de l'âme sont excellentes, la maison est en parfait état. Pour Dieu croyez ce que je vous dis et n'en rabattez pas un iota[1]... » — Jamais il n'a eu une heure d'inquiétude... — « La chaleur qu'on a pu remarquer dans ses lettres fut causée seulement par son ardent désir d'excuser une conduite inqualifiable » et son seul regret est d'avoir été assez absorbé pour n'avoir fait aucun travail utile à Grimm « pour le dédommager quelque peu de l'ennui qu'il lui causa avec ses affaires de cœur... ».

Voilà qui est parfait et notre philosophe est guéri !... Hélas non ! car le ton des lettres précédentes revient... « Dites-moi un peu ce qu'on pourrait faire de mieux pour déranger une autre tête que la mienne? je vous le dis et je vous le répète, j'aimerais mieux qu'il y eût une passion bien formée ; — si elle n'y est pas, — que les motifs secrets qu'on n'avoue pas parce qu'on en rougirait... Homme équitable, j'avais sacrifié à cette femme-là tout mon avoir, qui est de quelque prix apparemment, puisque cette perte a fait souvent le sujet de vos doléances ; croyez-vous qu'il y eût eu de trop à ce qu'elle avait à mettre là-contre? Vous avez beau plaider pour elle, vous ne changerez ni mon opinion ni la sienne, vous ne mettrez jamais son cœur à l'aise ; soyez sûr qu'elle est mécontente d'elle-même et si mécontente que quoique j'aie fait l'impossible pour la tranquilliser, l'encourager, la rassurer, sur mon estime, sur mon amitié, sur mon repos, en mettant les choses au pis aller, je n'ai pu encore y réussir. C'est qu'il ne faut pas se donner pour merveilleuse quand on ne l'est pas, c'est que, quand on vient à découvrir qu'on n'est ni pis ni mieux que les autres, il faut tout doucement baisser la tête et s'épargner à soi-même et à un galant homme, qui n'y met pas la moindre importance, tous ces efforts inutiles, pour trouver et faire trouver ses patins aussi hauts qu'on le croyait... Imaginez que je lui écrivais d'ici : « Si vous « vous trouviez entre le désir et le scrupule, appelez-moi vite et je « me joindrais au désir pour prouver au scrupule qu'il n'est qu'un « sot »... J'ignore ce que l'avenir me prépare, mais, pardieu ! s'il m'arrive quelques-uns de ces essais scabreux, où je sois forcé de déchanter sur mon compte, hé, pardieu ! j'en déchanterai bien franchement, et attendez-vous que je dirai comme l'abbé La Porte :

1. 10 novembre 1770.

« Je me croyais quelque chose et j'ai découvert que je n'étais qu'un plat bougre comme un autre... » Ça n'est sûrement pas encore pour cette fois-ci... « Bonsoir, mon ami, aimez-moi bien, vous, car c'est sur cette infidélité-là que je n'entendrais pas raison[1]... »

Il s'emble s'apaiser... et compter sur l'amitié paisible et solide de la famille Volland pour lui rendre le calme et cicatriser la blessure.

D'ailleurs, pour se rendre exactement compte de l'état sentimental de Diderot, il est indispensable de résumer sa correspondance avec Sophie pendant cette période agitée.

On se souvient que, longtemps avant cette époque (1770), les lettres adressées à cette dernière étaient devenues collectives et débutaient régulièrement par « Mesdames et bonnes amies ». De Bourbonne, où il est allé retrouver celle qu'il aime, il leur écrira : « ... de Mme de Maux et de sa fille que vous ne connaissez pas et qui ne peuvent nous intéresser je ne vous parlerai pas[2]... ».

Croit-il sincèrement que Mme de Maux n'eût pas intéressé Sophie si celle-ci avait connu le rôle qu'elle jouait dans la vie de son ami?... Le silence gardé à ce sujet par Diderot est absolu, et rien dans sa correspondance avec les Volland ne peut leur porter ombrage et diminuer la portée des lettres exquises, tendres, câlines et sûrement sincères qu'il leur adressait par ces mêmes courriers qui en portaient à Grimm de si trépidantes de passion... pour une autre.

.... « Je[3] vous embrasse toutes de tout mon cœur. Je commence par maman. Ne m'accusez pas, ni elle non plus, d'avoir oublié le jour de ma naissance; ce jour-là ce fut celui de sa fête et celui où on lui préparait au loin un joli enfant qui l'aimera, la respectera et lui restera attaché toute sa vie. Après maman, c'est mon amoureuse. Si je voulais, je ne lui dirais pas la moindre petite douceur parce qu'elle me connaît, qu'elle est sûre de moi et que mon éloignement, mon silence, mon absence ne peuvent lui donner aucun souci sur ses sentiments. Pour vous, mademoiselle Volland, rendez-vous justice à vous-même et tout sera dit, et puis vous prenant toutes les trois je vous réitérerai ce que je vous ai promis mille fois : que vous m'êtes infiniment chères, autant que jamais, que vous ne pouvez cesser de me l'être et que j'ai résolu, oh ! non, ce n'est pas une résolution, c'est un penchant très vrai, très ancien, toujours le même qui me pousse vers vous, auquel je ne résiste pas

1. 10 novembre 1770, à Grimm.
2. Lettre de Bourbonne à Mlle Volland, 15 juillet 1770.
3. Lettre de Paris à Mlle Volland, 12 octobre 1770.

ni ne cherche à résister. Revenez, revenez et vous me trouverez tel peut-être que vous ne me supposez pas, mais tel que j'ai toujours été. Bonjour, mes tendres et bonnes amies, bonjour. »

Dans une autre écrite du Grandval le 2 novembre et dans laquelle il prétend rendre à ses amies « un petit compte de sa conduite », il ne souffle mot de ses agitations... il ne parle que de sa santé, de son indigestion de pain, de ses travaux. « ... Je m'étais si bien fait à la vie de province que je l'ai regrettée. Je suis si bien fait à la vie de campagne qu'il ne m'en coûterait rien pour renoncer à la ville, surtout que vous n'y êtes pas — (et que Mme de Maux s'y promène avec M. de Foissy). — Combien on y a de temps et comme on l'emploie! De ce temps que j'ai ici à profusion j'en ai donné à Grimm quelques moments.... » — pour lui parler de Mme de Maux uniquement! — « Adieu, mes bonnes, tendres et respectables amies, ne soyez inquiètes ni de ma santé ni de mon amitié[1]. »

Plus sa situation est désespérée auprès de Mme de Maux, plus il se rattache à l'amitié ancienne. « ... Écoutez bien, je ne suis ni injuste ni fou. Je vous aimerai toute ma vie, toute la vôtre. Il faudrait pour le mieux mourir tous le même jour, mais comme il ne faut pas s'y attendre, je jure de rester, aux deux qui auront le malheur de survivre, je jure de rester à celle qui survivra. Bonjour, mademoiselle Volland, mon cœur est le même. Je vous l'ai dit et je ne mens pas... » Après la Saint-Martin il est enfin rentré à Paris comme il l'avait annoncé à Grimm et le 20 novembre, alors qu'il semble avoir franchi la dernière étape de son calvaire amoureux, il leur écrit : « ... Si j'étais homme à pressentiments, je vous dirais que j'en avais. Il est inouï, tout ce que j'ai souffert depuis mon retour; sans la distraction d'un travail forcé, je crois que je serais devenu fou... » — Aucun détail sur les motifs de cette souffrance ne sont donnés, elle peut être attribuée à une scène avec le Baron, à des commissions déplaisantes de Galitzin, de Grimm et d'autres, à des attaques néphrétiques, toutes choses sur lesquelles il s'étend et... « quatrièmement, et cela est à la lettre, au remords continuel de me dire perpétuellement : il faut écrire à mes amies, elles sont inquiètes, ce silence les trouble, et d'arriver d'un jour à l'autre sans l'avoir fait... ».

1. Lettre du Grandval à Mlle Volland, 2 novembre 1770.

*
* *

Quelques années plus tard, en janvier 1778, il adresse à M^me^ de M... les vers suivants[1], tout vibrants encore de passion, et qui sont l'épilogue de ce dernier amour.

Mon portrait et mon horoscope[1]
Envoyé à M^me^ de M....
Le 1^er^ jour de l'an 1778.

De la nature enfant gâté,
Tel on m'a fait je crois dans un moment d'ivresse,
Tel sans remords je suis resté !
De la triste raison, de l'austère sagesse,
Remettant les conseils du jour au lendemain,
A soixante ans passés, la marotte à la main,
De sa rivale turbulente
Je suis, le dos courbé, les bataillons falots,
Et quelquefois dans ma tête tremblante
De Momus on entend sonner les grelots.
Près de vous j'aurais pu connaître
Un rôle plus décent, s'il n'est pas aussi doux :
C'est celui de rire des fous,
Quand il n'est plus saison de l'être;
Mais, pour ce rôle, il faut peut-être
Avoir un grand sens, être vous.
A mon âge il est difficile
De passer sous une autre loi
Et vous avez, sage Lucile,
Du moins quinze ans encore à vous moquer de moi;
Oui, quinze ans, soyez-en certaine,
De vieux soupirs gonflé, brûlé de vieux désirs,
Je sentirai ce cœur à la quatre-vingtaine
Battre pour vos menus plaisirs;
Mais, lorsque sur mon sarcophage
Une grande Pallas qui se désolera,
Du doigt aux passants montrera
Les mots gravés : *Ci-gît un sage*[2],

1. Le titre de cette pièce de vers, publiée pour la première fois par Auguis dans les *Révélations indiscrètes* a été complété par MM. Assézat et Tourneux d'après une copie en leur possession, t. IX, p. 57.
2. Souligné dans le texte.

N'allez pas d'un rire indiscret,
Démentir Minerve éplorée,
Flétrir ma mémoire honorée,
Dire : *ci-gît un fou....* Gardez-moi le secret.
. . . . . .

Il a été bien gardé!... Cent cinquante ans ont passé : on peut le révéler sans profanation.

*
* *

Maintenant qu'il est établi de façon irréfutable que M^me^ de Maux peut figurer en bonne place, à côté de Sophie Volland, dans l'histoire intime de Diderot, il n'est peut-être pas inutile de fournir sur elle quelques précisions.

M^me^ de Maux, qui naquit en 1725, était la fille naturelle de Quinault-Dufresne et de M^lle^ de Seine, fille de Claude du Pré, écuyer de Monseigneur le duc de Gaffé, celle-là même que Voltaire appelait la « petite de Seine » à cause de l'exiguïté de sa taille.

La sœur de Quinault-Dufresne, que nous verrons signer au contrat de mariage que nous reproduisons ci-contre, à côté de François Mazarini-Mancini, était une femme assez répandue à Paris, qui tenait, comme beaucoup d'autres, « bureau d'esprit » et avait même fondé la Société littéraire bien connue qui se réunissait aux « dîners du bout du banc », « assommants », si nous en croyons Grimm.

Elle avait commencé par jouer les soubrettes à côté de son frère et de sa sœur cadette, mais avait été vite enlevée aux planches par le duc d'Orléans. Lorsque ce protecteur illustre l'abandonna pour se livrer tout à la dévotion, le vieux duc de Nivernois [1] prit sa succession galante et épousa, dit-on, secrètement M^lle^ Quinault-Dufresne [2].

Celle qui devait être plus tard l'amie de Diderot fut mariée à douze ans.

Voici la copie de son contrat de mariage [3] :

1. Père de celui qui signa au contrat de M^me^ de Maux.
2. Grimm, *Correspondance littéraire*, février 1767.
3. C'est grâce à un précieux renseignement bibliographique de l'érudit M. Maurice Tourneux, que nous avons trouvé cette pièce dans la *Galerie historique de la troupe de Voltaire*, par M. de Manne. Nous tenons à lui exprimer ici tous nos remerciements pour le bon accueil qu'il a bien voulu faire à notre étude, qu'il a pleinement ratifiée lorsque nous la lui avons soumise en juin 1914, bien qu'elle soit en contradiction formelle avec plusieurs de ses affirmations antérieures, donnant ainsi un bel exemple de probité historique et de désintéressement confraternel.

Ce dit jour 19 octobre 1737, a été célébré le mariage de M. François Alifand de Maux, avocat au Parlement, âgé de vingt-trois ans, fils de Messire Jacques Alifand de Maux, lieutenant général au bailliage-pairie de Nevers, et de M^me^ Claude-Magdeleine Vaillant, consentants, de la paroisse de St-Jean de Nevers, avec demoiselle Jeanne-Catherine Quinault-Dufresne, âgée de douze ans, fille d'Abraham-Alexis Quinault-Dufresne [1], officier du Roy, et de Catherine-Jeanne Dupré, consentants, de cette paroisse, rue des Fossés, et Germain...

Fiançailles faites hier. Témoins : Gilbert Alifand, bourgeois de Paris, M^e^ Simon Alifand, avocat au Parlement, oncle de l'épouse; Marie-Anne Quinault, tante de l'épouse, Jean-Étienne de St-Hilaire, receveur des tailles du Roy, conseiller du Parlement, Intendant des affaires de M. le duc de Nevers, ami de l'épouse.

Le présent mariage fait en présence de très hauts et très puissants seigneurs Jules-François Mazarini-Mancini, duc de Nivernois et de Donziois, Pair de France, Grand d'Espagne de 1^er^ ordre, etc., etc.

Fut signé Mazarini Mancini, duc de Nivernois et de Donziois, le Prince Charles de Lorraine, de St-Hilaire et les Membres des deux familles...

Extrait des registres de St-Sulpice...

De cette pièce il résulte donc clairement que M^me^ de Maux, née en 1725, avait en 1770 exactement quarante-cinq ans, comme l'écrit Diderot, et dix de plus que M. de Foissy.

Grâce à l'obligeance de M. de Lespinasse, le distingué Président de la Société Nivernaise des lettres, arts et sciences, nous avons pu, après d'infructueuses recherches faites à Paris, aux Archives et à la Bibliothèque de l'ordre des avocats, recueillir les précisions suivantes sur la famille de Maux.

M. de Lespinasse nous a appris que c'était par une de ces corruptions orthographiques si fréquentes dans les actes publics d'autrefois qu'on a écrit *Alifand*, alors que le véritable nom patronymique de la famille est *Alexand*, seigneurs de Maux. C'était, paraît-il, une famille bourgeoise, mi-nivernaise, mi-parisienne qui pendant le XVIII^e^ siècle eut une foule de représentants surtout à St-Pierre-le-Moutier, parmi lesquels plusieurs avocats qui, selon

1. Comme l'acte de mariage ne donne pas à la mère de la mariée la qualité d'*épouse*, M. de Manne suppose avec vraisemblance que l'enfant était naturel, car dans l'acte de naissance de son dernier frère Jacques-Alexis Quinault-Dufresne, né en 1759, Jeane Labat, sa mère, est indiquée *comme épouse* de Quinault-Dufresne.

la coutume locale, se disaient toujours « avocats au Parlement » quand ils avaient ce grade, même lorsqu'ils n'avaient jamais quitté leurs castels.

L'identité de M^me^ de Maux est encore confirmée par le mariage de sa fille, qui épousa également un gentilhomme nivernais, Prunevaux étant une terre et une seigneurie qui avait été érigée en marquisat en septembre 1688 en faveur de Hyacinthe-Guillaume Foullé de Mortangis et qui fut, au XVIII^e^ siècle, occupée par les Le Roy, dont l'un fut grand bailli d'épée à cette époque.

J. LORTEL.

MALEBRANCHE : RÉFLEXIONS DE PSYCHOLOGIE CRITIQUE SUR LA DOCTRINE ET SUR L'HOMME

Le deuxième centenaire de sa mort ramène heureusement au jour de l'actualité le P. Malebranche. Souhaitons-lui de gagner, à cet usage des commémorations, de prendre place parmi les auteurs qu'on lit, il le mérite, et souhaitons surtout à ses futurs lecteurs de le pouvoir aborder bientôt dans une édition à la fois accessible et suffisante.

Car il n'est point gâté à cet égard, et, comme tous les philosophes à qui la postérité accorde surtout un succès d'estime, ou qu'elle se flatte de connaître d'après les résumés de seconde ou de troisième main de leur doctrine, il n'a guère suscité le zèle des commentateurs et des libraires. En quelques pages substantielles du numéro spécial que la *Revue de Métaphysique et de Morale*[1] a consacré à l'oratorien, M. Roustan dit que non seulement, « nous ne possédons aucune édition moderne, correcte et complète de Malebranche », mais aussi « qu'on étonnera peut-être en affirmant qu'il est déjà fort malaisé de dresser une liste complète de ses œuvres imprimées ». Il a raison, amplement. Les nombreux matériaux à utiliser pour l'étude et l'histoire de cet auteur, disjoints encore et non coordonnés, subsistent à peu près à l'abandon par les recueils divers, et, pas plus que d'édition critique, il n'y a de *Vie* ou de *Bibliographie* critique de Malebranche, qu'on doit aller chercher, pour le connaître avec quelque exactitude, dans l'infini détail des éditions ou compilations originales ou contemporaines, de valeur bien inégale, ou à travers l'apologétique enthousiaste et un peu naïve du Père André.

La sagesse voudrait donc qu'on attendît pour parler de Malebranche, que le terrain soit au moins déblayé, que M. Roustan avance les recherches qu'il paraît entreprendre et que les quatre mille francs votés en la circonstance par l'Institut portent leurs premiers fruits. Nous n'irons point jusque-là. Malebranche reste après tout un auteur français, et, si défectueux que son texte nous arrive quant à l'impression, quant à l'ordre, quant aux lacunes

1. Janvier 1916, p. 164 et 166.

mêmes, que nous pouvons combler, il ne se peut guère que la pensée y soit systématiquement altérée jusqu'au faux.

Par une singulière malechance, l'édition d'ensemble la plus accessible quoique incomplète de beaucoup et que je devrai le plus souvent citer, est celle de Genoude et Lourdoueix, épuisée d'ailleurs. Or, le premier de ces noms, au moins, éveille toujours une insurmontable méfiance, trop justifiée dans l'espèce. Si Genoude n'a pu ée permettre de traiter aussi facétieusement Malebranche que les Pères Grecs ou Latins qu'il a traduits, il a su accumuler en fait de fautes d'orthographe, d'impression, de pagination, comme en omissons (il tronque jusqu'à des chapitres), à peu près tout ce qu'on peut imaginer. Nulle sévérité ne saurait donc être excessive à son égard et M. Roustan l'a trop encore ménagé. Tant d'imperfections toutefois et tant de difficultés ne nous empêcheront point de nous attacher à saisir la physionomie de Malebranche et la partie d'ensemble, la valeur littéraire et de culture de son œuvre.

Car c'est là ce que nous voudrions. Il faudrait des volumes, et on en a écrit quelques-uns, pour commenter un tel écrivain ou seulement connaître des points essentiels que sa philosophie souligne. Mais déjà un essai sur l'aspect général, la genèse et l'économie de la doctrine, une appréciation, nous l'espérons impartiale et compétente, sur sa portée, une mise en relief de la forme qu'elle a su revêtir, permettront de dégager la pensée, puis l'auteur, de les éclairer l'un par l'autre, et de substituer, ce qui doit rester le but de toute critique, à l'admiration un peu distante dont on les entoure le désir de les pratiquer d'une façon plus efficace et plus réelle.

PREMIÈRE PARTIE

I

Les systèmes se manifestent principalement de deux manières. Ou bien, *a priori*, ils se placent à la base de la construction intellectuelle et s'incorporent avec plus ou moins d'aisance les données positives, — c'est le cas de Platon, surtout de Plotin, — ou ils interviennent au cours de la pensée, canalisant l'acquis de l'étude et les résultats d'une certaine méthode, comme il se voit par l'exemple d'Aristote et par celui-ci.

Malebranche, en effet, a été conduit à sa fameuse théorie de la vision en Dieu, plus qu'il ne l'a imaginée. A coup sûr, il n'en part

point. Cartésien, quoi qu'on en ait, — je reviendrai là-dessus, — cartésien, catholique, et, quoi qu'il en ait lui-même, théologien, il s'efforce d'accorder ces deux directives sans rien sacrifier ni du dogme ni de la nouvelle philosophie. Son dessein, c'est la recherche d'une vérité, non d'abord systématiquement mise en doute, mais d'une vérité donnée déjà et qu'il ne s'agit plus que d'éclairer dans son mécanisme, de la vérité chrétienne, une marche rationnelle vers les données de la révélation par une méthode inédite et non plus par les moyens désuets de la scolastique, un accommodement intégral, enfin, entre Descartes et le dogme.

Aussi reste-t-on surpris, dès qu'on se met à parcourir les pages de la *Recherche*, des *Entretiens* ou des *Méditations* de ne point y rencontrer d'abord la subtile hypothèse qui fit la fortune de son auteur et d'y suivre plutôt une sorte d'exposition, d'apologie et de mise au point des doctrines qu'il a reçues. Déjà les *Méditations Métaphysiques*, où je verrais volontiers avec M. Roustan un « essai de jeunesse » d'originalité « médiocre » et que je daterais comme lui de 1669[1], se bornent à un développement servile encore de la méthode et des idées cartésiennes, et gardent l'invention personnelle à un état tout embryonnaire. L'impression ici, et on la garde longtemps, est celle d'un disciple intelligent, zélé, qui pourra bien finir par trouver lui-même quelque chose.

Nous classerions de nos jours Malebranche parmi les philosophes scientifiques. Il possédait en plus cette culture de l'Église que rien ne remplace et envers laquelle il n'a point manifesté une suffisante gratitude. Mais il est vrai qu'il fut très curieux de ces amusements philosophiques, dont Bossuet ne consentait à se divertir qu'à la campagne, et qu'il se plut à pénétrer aussi loin que possible, par les règles de la discipline à la mode, dans l'économie de la nature. Comme spécialiste, c'était plutôt un mathématicien et il nous manque un bon travail l'appréciant comme tel. La logique mathématique conduit souvent son argumentation que plus d'une fois elle vicie; les exemples techniques illustrent certaines parts de la *Recherche* et se retrouvent presque dans les *Entretiens* qui pourtant visent le grand public. Le savant n'hésite pas enfin à introduire de véritables monographies dans le corps de l'œuvre et cette même *Recherche* s'achève, avec la *Réponse à M. Régis*, par un *Traité sur les lois générales de la communication des mouvements*, et nous négligeons là les points de détail qu'une polémique involontaire a contraint l'auteur d'exposer jusqu'à la minutie.

1. *Méditations Métaphysiques* et *Correspondance avec Dortous de Mairan* (*1841*) et Roustan, art. cité, p. 170.

On trouve donc beaucoup plus dans Malebranche qu'on ne l'espère et les rencontres y sont souvent des plus heureuses. Il écrit dans un siècle où on a le temps d'écrire et surtout de lire. Cartésien avec une sorte de délectation, il passe et repasse sur la doctrine du maître, l'illustrant, la développant, la complétant. S'agit-il de l'âme des bêtes, il ne craint point des conséquences sur lesquelle on avait gardé jusqu'à lui une réserve prudente; lui objecte-t-on une théorie hasardeuse comme celle des tourbillons, il consacre à l'établir des chapitres entiers suivis de non moins longs éclaircissements[1]. Et surtout, il laisse toujours ouvert le trésor d'une documentation toute scientifique, mais des plus sûres et des plus étendues pour l'époque.

On a justement fait observer que la *Recherche* constituait d'abord un « Traité des Erreurs[2] ». Malebranche, pour fonder une vérité neuve, au moins quant à la façon d'y atteindre, devait montrer comment on s'était trompé jusqu'à lui sur la méthode, et, désireux de rendre toute connaissance à l'esprit, convaincre les sens d'une perpétuelle impuissance. Il s'y emploie longuement. Or, c'est toute la vie physique, dans ses effets matériels et moraux, qui se trouve ainsi soumise à sa critique. Il traite des illusions diverses par lesquelles les sens nous leurrent et se découvrent incapables de nous renseigner par eux-mêmes sur la réalité des objets, des méprises de la vue et des confusions du toucher. Et cela lui donne l'occasion d'expliquer la perspective[3] ou l'anatomie nerveuse, telle qu'il se la figure[4]. L'analyse de l'imagination qui, en partie du moins, « dépend du corps[5] », le mène bien plus loin. Il étudie, à ce propos, et la liaison des idées et la mémoire et l'habitude. Il explique physiologiquement, et les envies des femmes grosses et la genèse des monstres[6]. Il donne son avis sur la pédagogie infantile[7]. Il compare la force imaginative chez la femme, chez l'homme, chez le vieillard[8]. Il en apprécie l'influence par Sénèque, Tertullien, Montaigne[9]. Et ce religieux, pour rester religieux, manque ces auteurs profanes ou le profane de ces auteurs. Que sais-je enfin? Il détaille de même les phénomènes de la morale, de l'amour de Dieu et de la grâce. Il puise, pour illustrer ses thèmes et ses théo-

1. *Recherche de la Vérité*, l. VI, ch. IV, et XVI^e Éclaircissement.
2. N° cité.
3. *Recherche*, l. I, ch. VII et XV.
4. *Id.*, l. I. ch. X.
5. *Id.*, l. II, ch. I, 1.
6. *Id.*, l. II, ch. VII.
7. *Id.*, l. II, ch. VIII.
8. *Id.*, l. II, 2^e^ partie.
9. *Id.*, l. II, 3^e^ partie.

ries, dans le fonds de ses connaissances positives. Il tâche même d'accommoder le dogme à ce régime ultra-moderne.

Ce n'est là certes qu'un côté ou un à côté, mais déjà plein d'intérêt, de Malebranche. Dans cette abondance de détails, pour la plupart si complaisamment fouillés, on peut prendre idée de ce qu'était la science du temps dans une tête solide et, je le répète, il serait fructueux d'isoler, dans notre auteur, le mathématicien, le physicien, voire le pédagogue et le critique littéraire[1]. Si intéressantes pourtant que ces vues fragmentaires fussent pour nous et de quelque contribution que nous enrichissions ainsi l'histoire des sciences, nous avons mieux, dès ici, par l'ensemble, une ouverture sur un esprit libre, original et plein de vie. Malebranche va vers tout ce qui peut accroître sa connaissance des choses avec une ferveur candide et hardie. Il use de la méthode intellectuelle, qui lui paraît convenir le mieux à sa condition d'homme, sans avoir l'air de se douter qu'elle se puisse jamais retourner contre sa foi de chrétien et, de fait, il réussit, du moins pour lui, sur un point essentiel, à unir le dogme et la raison ; il circule dans le monde des phénomènes en toute liberté d'esprit et prêt à l'interpréter selon son esprit ; il accepte toute nouveauté, parfois assez à la légère, et chicane ou s'indigne contre toute vieillerie. Ce catholique, détaché, un peu trop, et il l'expiera, comme on l'expie toujours, de la philosophie de l'École, est bien un cartésien, un homme moderne, et il fait penser avec une surprise inquiète au XVIII[e] siècle, sur lequel il anticipe presque par le ton.

II

Malebranche, ai-je dit, a rencontré son système plus qu'il ne l'a imaginé. Aussi ne connaît-on à fond l'auteur que pour le suivre dans la genèse de sa doctrine. Désireux de résoudre le problème de la connaissance, ce mystère initial de la vie, il ne l'abordait pas autrement qu'on ne l'a toujours fait et qu'on ne peut le faire, dans cette fatale dualité de la matière et de l'esprit qu'il allait à son tour tâcher de réduire.

Au premier coup d'œil qu'il jette sur lui, en effet, l'homme s'apparaît comme un inconcevable prodige. Formé de chair, pétri de chair, incapable sans la chair de sentiment et d'idée, il n'y

1. M. Van Biema recherche, à un certain point de vue dans la *Revue de Métaphysique*, n° cité, *Comment Malebranche conçut la Psychologie*.

trouve rien qui justifie, qui explique, ces émotions et cette pensée qu'elle conditionne. L'intelligence ordonne le tribut des sens et lui reste hétérogène, s'avoue d'un autre ordre, ne montrant rien de commun avec un organisme dont cependant elle ne se passe pas. Pourquoi la sensation pour remonter à la racine des choses se différencie-t-elle en conscience et en connaissance? Nous n'en savons rien et il y a des chances pour que nous touchions ici à un fait irréductible, qui nous dépasse et que nous ne saurions dépasser. Mais les philosophes veulent répondre encore.

Tout ce qu'on peut dire, d'un point de vue positif, c'est qu'à la sensation ou même à l'idéation correspond, dans le cerveau, une activité définie par la mécanique ou la chimie et que, selon une formule désormais classée : tout fait psychologique a un concomitant physiologique. Mais cela ne résout rien. Deux effets ne s'expliquent pas pour se conditionner mutuellement et on n'a rien dit, par exemple, quand on a démontré le jeu de la mémoire par la théorie des résidus. Le corps et l'esprit, pour ne pas aller, du moins pour nous, l'un sans l'autre, se montrent de nature si diverse qu'on ne les imagine point se ramenant l'un à l'autre, et, faute de consentir à l'ignorance, il nous faut suivre, pour les accorder ou les désunir, la chance hasardeuse des interprétations.

Ces interprétations sont limitées par le nombre et le caractère des éléments qu'elles travaillent. Il n'y a guère que deux ou trois moyens de supprimer la contradiction pensée-matière : ou ne voir dans la pensée qu'un effet instable et passager des forces inéluctables qui mènent la matière, une espèce de floraison surérogatoire de celle-ci, et comme on dit, un simple épiphénomène — c'est le matérialisme, — ou restituer à l'intelligence une autonomie absolue, la séparer des organes auxquels ne l'aurait unie qu'un accident malheureux et la loger dans un immatériel, parfaitement inconcevable d'ailleurs, et c'est l'idéalisme pur.

Il existe bien une solution mitoyenne. Elle suppose un principe immatériel organisant la matière amorphe et, dans l'espèce, indépendant, formant avec elle un composé qui dégage par l'abstraction des données des sens une *idée* des choses conforme toutefois à la réalité ontologique. Et cette solution, ingénieuse et curieusement ouvragée, qui ne fait que reculer jusqu'à un Dieu inconcevable et que pourtant on définit par des voies toutes humaines une difficulté sans issue et, d'ailleurs, raisonnable, trop raisonnable, ne pouvait convenir à Malebranche, anti-scolastique et cartésien.

Il se trouva donc rejeté vers l'idéalisme qu'il aggrava. Car c'est le propre des partis extrêmes, en philosophie comme autre part,

que de couper les ponts. Loin de chercher quelque lien du corps à l'intellect, Malebranche, en effet, approfondit encore l'abîme entre ces frères ennemis, et, à cette tâche, un facteur décisif vint l'aider.

Il applique à la faculté de connaître le mécanisme d'une méthode qu'il outre encore, et, l'analyse faite, considère, sans souci de leur jonction préalable, les éléments qu'il vient d'isoler. Non seulement par sa distinction entre la substance pensante, propre au seul esprit, et la substance étendue, source des corps, il renforce ce dualisme, mais encore il distingue dans l'âme si violemment séparée. Elle lui paraît susceptible de « perceptions pures » qui ne la pénètrent et ne la modifient pas sensiblement; entendez qu'il s'agit là des concepts, et d'autres, « qu'on appelle sensibles », qui « la pénètrent plus ou moins vivement ». Et ne croyez pas que ces dernières pour éprouver ainsi le corps viennent du corps... « Car on fera voir, ajoute-t-il dans la suite, que les sensations ne sont rien autre chose que des manières d'être de l'esprit, et c'est pour cela que je les appellerai des modifications de l'esprit[1]. »

Centre déjà du système. Malebranche examine la double donnée pensée-matière. Il ne trouve rien dans celle-ci qui puisse convenir à celle-là et démontre, ou croit démontrer, au cours de ses deux premiers livres, en traitant des erreurs des sens, que c'est en nous et non dans les choses que sont les qualités que nous attribuons aux choses[2]. L'âme donc, et non le corps, reçoit toute chose, et c'est cette capacité de tout recevoir qui constitue « l'entendement[3] ».

L'étendue, ce même corps, apte seulement à recevoir des modifications d'ordre physique ou mécanique, la pensée devra suffire à la pensée. C'est bien ce qu'entend Malebranche, et voici dès lors les diverses alternatives où il se trouve réduit. « Nous assurons, lit-il, qu'il est absolument nécessaire que les idées que nous avons des corps et de tous les autres objets que nous n'apercevons point par eux-mêmes viennent de ces mêmes corps ou de ces objets, ou bien que notre âme ait la puissance de produire ces idées, ou que Dieu les ait produites avec elle en la créant, ou qu'il les produise toutes les fois qu'on pense à quelque objet, ou que l'âme ait en elle-même toutes les perfections qu'elle voit dans ces corps, ou enfin qu'elle soit unie avec un être tout parfait et qui

1. *Recherche*, l. I, ch. I, § 1.
2. *Id.*, l. I, ch. XVI, § 1.
3. *Id.*, l. I, ch. I, § 1.

renferme généralement toutes les perfections intelligibles ou toutes les idées créées[1]... »

Or, les idées ne pouvant sortir ni du corps ni de l'âme qui ne saurait créer, d'autre part, ne pouvant paraître et disparaître tour à tour avec l'objet, il reste que nous les voyions en Dieu, ce à quoi deux conditions suffisent : « Que Dieu ait en lui-même les idées de tous les êtres qu'il a créés » — ce qui est indéniable, — « qu'il est étroitement uni à nos âmes par sa présence, de sorte qu'on peut dire qu'il est le lieu des esprits, de même que les espaces sont, en un sens, les lieux des corps[2]... »

Telle est la fameuse théorie de la vision en Dieu. Ce que veut dire exactement Malebranche, si l'on doit parler d'exactitude dans ce domaine de la haute fantaisie, c'est que l'intelligence, ordonnatrice des idées des choses et incapable d'atteindre les choses, reçoit ces idées toutes faites, les contemple dans la sorte de prolongement du monde divin où elle baigne, les voit en Dieu, comme nous voyons, ou croyons voir, les objets dans la lumière des jours, avec cette différence que cette lumière-ci ne donne que le milieu éclairant où se situent les formes, alors que l'autre, intelligible, produit dans leurs plus minutieux détails les idées en même temps qu'elle les manifeste. Ce que veut dire Malebranche, c'est que Dieu, pour la pensée comme pour toute vie, opère en nous, non point *par* nous, mais par lui-même.

Par sa conception des idées-images Malebranche ne s'écarte pas sensiblement de l'idéalisme tel qu'il s'est propagé ou transformé de Platon à Plotin, de Plotin à saint Augustin et à saint Thomas. Ce qu'il imagine en propre c'est cette vision, cette connaissance en Dieu de « l'essence de chaque objet matériel, en particulier par une idée qui lui est propre ». Sans aller jusque-là, en plus d'un endroit, saint Augustin a des traits qui permettent de trouver Dieu partout et seul actif. M. Gaouach, qui fait la remarque, pense que Malebranche aura cru le maître gêné d'aller plus loin par la peur d'introduire en Dieu « quelque chose d'incompatible avec son essentielle spiritualité ». « Il estime, ajoute-t-il, que cette difficulté n'existe plus depuis que Descartes a mis en évidence la différence qu'il y a entre les propriétés premières et les propriétés secondes de la matière, dont les unes représentent ce que celle-ci a d'objectif (au sens moderne) et d'intelligible, et les autres, ce qu'elle a de subjectif et de sensible[3]. »

1. *Recherche*, l. III, 2e partie, ch. I, § 2 (p. 103).
2. *Id., ibid.*, ch. VI, p. 108-109.
3. Gaouach, *La Théorie des Idées dans la philosophie de Malebranche* (thèse de doctorat pour la Faculté de Rennes), 1908, ch. VI et VII, p. 159-160.

Le R. P. Lagrange porte sur saint Augustin et son influence ce jugement plein de finesse :

Encore une fois, le sens de la tradition ecclésiastique, une étude très approfondie de l'Écriture, tous les dons de la nature et de la grâce ont fait d'Augustin un docteur incomparable, mais, précisément, à cause de son génie unique, il exerce sur ceux qui ne lisent que lui une sorte de fascination, et, s'ils sont naturellement enclins à exagérer, ils seront tentés d'ériger toutes ses formules en systèmes, toute son exégèse en vérité de foi [1].

Malebranche sait fort bien qu'il doit garder pour lui la responsabilité de la vision en Dieu et ne prétend point entraîner saint Augustin jusque-là. Toutefois, la nécessité aidant, il a trouvé dans plus d'une de ces formules dont parle le P. Lagrange, le fonds et jusqu'à l'expression de son système. Lisez plutôt celle-ci qu'il reproduit en son *Traité de l'amour de Dieu* et qui pourrait servir d'épigraphe à son œuvre.

Il n'y a que la substance de Dieu qui puisse agir directement dans les esprits, les éclairer, les animer, les rendre heureux et parfaits : « *Insinuavit nobis animam humanam et mentem rationalem, non vegetari, non beatificari, non illuminari nisi ab ipsa substantia Dei* [2]. »

Et pensez à la grande parole de saint Paul qui devait hanter une telle imagination : « *In ipso vivimus, movemur, sumus*... C'est en Dieu que nous vivons, que nous nous mouvons, que nous sommes [3]. »

Mais il faut chercher plus loin, et jusque dans cette même nécessité, la source de Malebranche. Par sa façon d'isoler la pensée de la matière, il se condamne à ne trouver ni dans l'une ni dans l'autre, ni dans l'une et l'autre, aucun principe de la connaissance. Ennemi, jusqu'à l'aveuglement, de la scolastique, il lui suffit qu'elle propose sa réponse pour qu'il en prenne le contre-pied. Il peut se flatter enfin de l'appui de quelques textes illustres. Ni par le corps, dira-t-il, incompatible avec tout esprit, nous ne saurons rien, ni par l'esprit seul qui ne crée point, ni par nul *principe* gratuitement imaginé par des théologiens. Il reste donc que si c'est en Dieu que nous sentons, que nous vivons et que nous nous

1. *Revue Biblique Internationale*, janvier-avril 1916, p. 99-100.
2. Éd. citée, t. II, p. 249.
3. Malebranche lui-même cite le passage : *Méditations pour se disposer à l'Humilité et à la pénitence* (Gigord, 1915), p. 13; et le contexte est des plus significatifs pour l'hypothèse que je soulève.

mouvons, c'est aussi en lui, et par une subtile distribution de son essence appropriée à nos faibles forces, que nous voyons, que nous connaissons, que nous jouissons.

Malebranche, homme de science et chrétien de bonne volonté, de la meilleure foi du monde, entrepris cette accommodation du cartésianisme et de la théologie. C'est un esprit *moderne*. Or, un esprit *moderne*, en ce temps-là et encore aujourd'hui, d'abord se persuade que les anciens n'ont à peu près rien fait qui vaille, et qu'on obtient tout des méthodes récemment arrivées et partant de la raison. Comme si jamais une philosophie sérieuse était partie d'ailleurs! Malebranche, cartésien et spécialiste en mathématique, raye d'un trait de plume tout ce qu'une tradition illustre avait pu ou cru découvrir sur la nature de l'intelligence, et propose en sa place, avec l'assurance des inventeurs et des néophytes, un système original peut-être, mais trop ingénieux et personnel pour atteindre une insondable réalité.

III

Et d'abord ce système se condamne, autant que par les principes, par les conséquences. Travaillant sur la matière, la scolastique avait dépensé des siècles et des trésors de sagesse pour éviter seulement les grands écueils des esprits neufs, le panthéisme ou l'atomisme, et situer dans une subordination plausible la créature par rapport à Dieu. Pour méconnaître les résultats obtenus et reprendre la question avec ses seules forces et le secours d'une méthode au moins singulièrement étroite, pour exploiter un terrain de culture millénaire comme s'il venait de le défricher, Malebranche donna droit dans les pièges inévitables et rétablit de nouveau les oppositions avec tant de peine accordées.

Toute relation rompue entre le corps et l'esprit, il faut bien faire intervenir Dieu pour expliquer leur indéniable union. Ce surnaturel que la saine théologie invoque au seul propos des mystères et de la raison défaillante, nous allons ainsi le voir résoudre des difficultés jusque-là ressortissant à la raison et s'introduire dans l'économie usuelle des jours. Déjà, dans l'entendement humain il n'y a plus que lui. Qu'est-ce à dire au juste? Nous percevons les choses grâce aux idées que Dieu nous en communique par son essence. Et, certes, on nous affirme que cette connaissance nous reste appropriée, n'a rien de commun avec celle que se réserve de soi la source d'où elle nous vient. Ces *idées*, cependant, ne sont

ni de nous, ni élaborées par nous, comme le veut la scolastique, au gré d'une force, d'une faculté initiale reçue avec l'essence, avec l'être, et qui se développe dépendante quant à l'origine, mais autonome. Elles sont donc de Dieu. Notre esprit est littéralement *habité* par l'esprit de Dieu, bien plus, *puisqu'il ne se manifeste que par lui, notre esprit est l'esprit de Dieu.* Affaibli? Comment Dieu s'affaiblirait-il, non pas même en se communiquant, en s'*instaurant* dans l'homme pour que l'homme pense? Tel est le terme logique du système de Malebranche, et on n'y a pas assez pris garde : une forme du panthéisme, un panthéisme intellectuel. Il y paraît assez par le jugement que porte le philosophe sur Spinoza dans sa *Correspondance* avec Dortous de Mairan. Il lui reproche de prendre les choses pour les idées des choses et sans doute de faire de la substance, une et universelle, une réalité ontologique. N'eût-il point cependant admis cette substance pour entendre qu'elle reste le lien des idées divines?

L'*étendue*, d'autre part, le mène à l'atomisme le plus net. Loin d'en faire, en effet, une qualité des choses, ou l'espace qui les contient, il y découvre, nous allons voir comment, leur essence, et la résout en une possibilité de dispositions diverses engendrant le monde sensible au gré de Dieu, qui dans elle seule, écrit-il, « produit tout ce que nous voyons d'admirable dans la nature et même ce qui donne la vie aux animaux[1] ». Voici d'ailleurs plus explicite :

> Mais il faut que je dise ici, en passant, que je ne trouve rien à redire à ces termes de formes et de différences essentielles. Le miel est sans doute miel pour la forme et c'est ainsi qu'il diffère essentiellement du sel, mais cette forme ou différence essentielle *ne consiste que dans la différente configuration de ses parties.* C'est cette DIFFÉRENTE CONFIGURATION QUI FAIT QUE LE MIEL EST MIEL ET QUE LE SEL EST SEL : et quoiqu'il ne soit qu'accidentel à la matière en général d'avoir la configuration des parties du miel ou des parties du sel, et ainsi d'avoir la forme du miel ou du sel, on peut dire cependant qu'il est essentiel au miel et au sel, pour être ce qu'ils sont, d'avoir une telle configuration dans leurs parties[2].

Évidemment, ce jeu unique et varié dans la formation des corps des *parties de l'étendue*, c'est de l'atomisme, un atomisme moins parfait que celui d'Épicure, encore déterminé par quelque force propre : le *clinamen*, moins parfait surtout que celui de Leibniz, tout intellectuel.

Remarquez de plus que ce farouche ennemi de la scolastique

1. *Recherche*, l. III, 2e partie, ch. VI (t. I, p. 109, édit. citée).
2. *Id.*, l. I, ch. XVI, § 3, p. 37, t. I.

use d'une terminologie et d'un tour de la scolastique pour établir sa proposition : que l'étendue est l'essence de la matière des corps. Qu'est l'essence? Ce par quoi une chose est ce qu'elle est, et elle se distingue de l'accident en ce que, avec elle, disparaît la chose qui subsiste, même si l'accident vient à défaillir. Or, l'étendue répond admirablement à cette distinction et à cette définition. Car « si on l'ôte de la matière, on ôte tous les attributs et toutes les propriétés que l'on conçoit distinctement lui appartenir ».

L'essence, enfin, n'est pas la manière de l'être, mais l'être même :

> Pour prouver maintenant que l'étendue n'est pas la manière d'un être, mais véritablement un être, il faut remarquer qu'on ne peut concevoir la manière d'un être qu'on ne conçoive en même temps l'être dont il est la manière. On ne peut concevoir de rondeur, par exemple, qu'on ne conçoive de l'étendue, parce que la manière d'un être n'étant que l'être même d'une même façon, la rondeur par exemple de la cire n'étant que la cire même d'une même façon, il est visible qu'on ne peut concevoir la manière sans l'être... Si donc l'étendue était la manière d'un être, on ne pourrait concevoir l'étendue sans cet être, dont l'étendue serait la matière. Cependant on la conçoit fort facilement toute seule. Donc, elle n'est point la manière d'aucun être, et, par conséquent, elle est elle-même un être[1].

N'est-ce point un de ces jeux logiques où excella longtemps et parfois, ici non, si profondément l'École?...

Mais Malebranche marche encore par des arguments plus fâcheux. Il divise, subdivise, sépare et partage encore les divisions que désormais il juxtapose sans lien. Rappelez-vous que, non content de distinguer le corps de l'âme, dans celle-ci que pourtant il déclare indivisible, il isole encore deux « parties », l'une, purement passive, et l'autre, passive et active tout ensemble[2]; il part d'une double négation : l'idée de l'infini, et qu'elle n'est pas en nous, pour venir à une nécessité : elle nous vient de Dieu; il postule. Nous avons vu les deux conditions préalables qu'il mettait à la vision en Dieu. Dans une discussion toute scientifique, à propos de la théorie des tourbillons, posant l'impénétrabilité de l'étendue, il maintiendra sa confusion mathématique avec les corps, et il conclura au mouvement naturel en ligne droite de ce que « Dieu agit toujours selon les voies les plus simples[3] », ce qui est un anthropomorphisme, et par conséquent une naïveté.

1. *Recherche*, l. III, 2e partie, ch. x, p. 116.
2. *Id.*, l. III, 2e partie, ch. xii, p. 123.
3. *Id.*, l. VI, 2e partie, ch. iv, p. 224, et *Réponse à M. Regis*, p. 283, t. I.

Et je passe, pour les savoir trop connues, sur des conséquences plus graves. De ce que Dieu se place ainsi, non pas même à la racine, mais dans la pleine fleur des choses, suit que toute action, en dehors de la sienne, n'est qu'accessoire, de circonstance, sans nécessité rigoureuse, et que, s'il enchaîne des événements et des concepts, par eux-mêmes, ni concepts, ni événements ne peuvent rien l'un sur l'autre et c'est la théorie des causes occasionnelles avec ses fruits : la dislocation de l'univers, sensible ou mental, et la relégation de la liberté dans le mystère. Ce Dieu, maître de toute pensée et de toute sensibilité, ne pouvant avec décence opérer chez les animaux comme chez nous, il convient que les « brutes » ne pensent point, ne sentent pas davantage, et figurent des sortes de machines ingénieusement agencées. Malebranche ne se dérobe pas à ces hardiesses.

Tel quel, ce système évidemment abusif, d'ailleurs curieux et semé de détails profitables, domine l'œuvre, et peut-être la vie, la vie morale de Malebranche... Si son auteur y a d'abord été conduit, il s'y est ensuite assujetti dans toutes les démarches de son esprit ou de son cœur. Il l'a longuement expliqué, développé, commenté, le mot pris dans un bon sens, vulgarisé, dans les *Entretiens* et les *Conversations*, il s'en est nourri pour en nourrir les autres dans ses *Méditations*, il l'a exploité dans son *Traité de Morale*, il l'a mis à la base de sa science, de sa théologie et des différends qu'elles lui ont suscités. Il lui a dû de se faire janséniste, au moins sur la question de la grâce. Il l'a tellement uni à sa foi qu'il ne l'en a plus distingué. En Malebranche enfin, le malebranchiste, si l'on ose dire, et le chrétien ne font qu'un... et l'homme!

Une direction si générale et si constante détermine dans leur valeur et leur portée l'œuvre et le destin qu'elle commande. Aussi convient-il, pour l'apprécier pleinement, de la saisir dans sa source première, son double caractère cartésien, avons-nous dit, et anti-scolastique.

IV

Ce cartésianisme de Malebranche sur quoi tout le monde s'accorde, un de nos plus subtils philosophes vient de le mettre en doute, voire de le transformer en son contraire[1]. Quels arguments M. Maurice Blondel invoque-t-il pour opposer au maître

1. *L'anti-cartésianisme de Malebranche*, Revue et n^os^ cités.

son plus fervent disciple? Sans les suivre en leur détail, en voici à peu près l'essence.

Il lui paraît que Descartes et Malebranche partent de conceptions opposées en voulant, l'un, séparer la philosophie de la religion, l'autre, par contre, tirer la théologie de la science nouvelle[1]. Or, je voudrais à ce propos qu'on se souvînt que les *Méditations* de Descartes ont pour but explicite d'asseoir sur la raison les vérités premières de l'Église et que, si leur auteur resta chrétien sincère, ce dont on n'a pas lieu de douter, la foi ne dut pas perdre ses droits dans une entreprise où il s'agissait de la glorifier et de la justifier par des voies humaines jusqu'en des sacrements tels que l'Eucharistie. Mais surtout Malebranche compléta, développa la doctrine qu'il recevait et en tira un système original, qu'on y prenne garde. Il commente ou élucide des points techniques tels que la théorie des tourbillons. Il vise à fournir des rapports de l'homme et de Dieu, que le remaniement cartésien de la preuve ontologique ne faisait que poser, une explication intégrale. Or, qu'y emploie-t-il? A la lettre, et dans leur esprit, les notions de substance pensante et de substance étendue distinguées par Descartes, les divisions et subdivisions préconisées par le *Discours de la Méthode*, les découvertes mêmes de la *Dioptrique* ou des *Météores*. Et son système n'est que l'aboutissant rigoureux du séparatisme ou du dualisme cartésien. Les différences viennent des seules fins poursuivies qui ne se contredisent nullement. M. Blondel dans sa thèse, d'ailleurs intéressante et suggestive, abuse donc. « Méthode scientifique et rationaliste d'une part, écrit-il, méthode ascétique et spéculative d'autre part[2]... » Si l'on veut, mais spéculation encore rationnelle, qui part ou veut partir de données positives, et rompt avec tout ce qui a été jusque-là spéculation. Comme Descartes et son esprit, je ne dis pas sa méthode, qui, au fond, n'a rien de neuf, Malebranche et la vision en Dieu, si étrange que cela puisse paraître, sont des fruits d'une même sorte d'arbre, d'une même science neuve, des fruits du monde moderne.

Il n'y a point de quoi s'en glorifier ni les en glorifier tant. Le monde moderne paye encore sa rupture avec les disciplines anciennes. Sa philosophie, particulièrement, doit à l'ignorance de ce qui l'a précédée de notables folies, et Malebranche, pour prendre le contre-pied d'une doctrine qu'on lui avait peut-être mal ensei-

1. *L'anti-cartésianisme de Malebranche*, Revue et n^os^ cités, not. p. 4, 20.
2. *Id.*, p. 18.

gnée, court à ses plus candides abus. On risque gros et on ne gagne pas toujours beaucoup à vouloir tout dater de soi.

Ces mêmes questions, la scolastique n'avait point manqué de se les soumettre et, pour les méditer longuement, elle avait évité les inconvénients où Malebranche et d'autres tombèrent en les voulant trop vite résoudre. Elle manœuvre avec le plus grand soin entre ces écueils de la spéculation humaine : le panthéisme et l'atomisme. Elle sait isoler Dieu et toutefois y rattacher le monde, elle prouve que la simple juxtaposition des parties ne constitue pas le tout. Elle voit bien dans l'étendue ou la quantité des propriétés essentielles du corps, elle nie que ces propriétés en soient l'essence propre qu'elle place dans la matière « incapable par elle-même d'exister », mais organisée par des forces-principes, par les « formes » et rendue « actuelle ». Loin d'opposer l'âme et l'organisme, elle les joint si étroitement qu'on se demande comment un jour ils pourront se comporter l'un sans l'autre[1]. Elle montre la sagesse première animant la matière d'une sorte de germe spirituel, source de vie d'un tout qui pourra bien s'accroître selon ses sacrés desseins, mais n'aura pas besoin de se mouvoir en elle et, sous sa dépendance, gardera de quoi se suffire. « Pour Gerdil et Malebranche, enfin, dit le P. Kleutgen[2], la transformation du matériel en spirituel n'est rendue possible que par l'interposition de l'essence divine; pour les scolastiques, c'est l'opération de la « faculté intellectuelle » donnée par Dieu, une « modification de l'esprit connaissant » produite dans la « substance de l'esprit[3] ». Disons-le d'un mot. Là où Malebranche met Dieu, l'École montre l'homme et le monde se développant, autonomes, sous la haute souveraineté de Dieu.

Malebranche reprend contre la scolastique les griefs classiques et lui reproche avec les plaisanteries d'usage, le vague, le verbalisme, et une réalisation indue de l'abstrait. Et je me demande si c'est illusion ou mauvaise foi, car il l'a connue et j'ai montré même combien dangereusement il s'en est servi. A l'entendre, la philosophie officielle, qu'il a dû absorber comme tant d'autres, se borne au vain appareil d'une logique ridicule et désuète. De nos jours encore les profanes admettent volontiers que la scolastique, dégénérée dès la fin du moyen âge, n'a fait que se survivre en argutie niaise et parfois odieuse. Je me méfie de ces lieux communs et me permets de souhaiter, faute de loisir pour aller

1. Kleutgen, *La Philosophie scolastique*, t. IV, p. 127.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 89.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 246 et *passim*.

mieux y voir, que des écrits à la manière de ceux de M. Féret[1], plus spéciaux, peut-être, ou quelques rééditions de manuels courants nous renseignent avec compétence et impartialité sur l'enseignement ecclésiastique au XVI^e^ ou au XVII^e^ siècle. On aura sans doute des surprises. Car je conçois mal qu'une doctrine qui a connu la fortune de son beau temps, pousse encore au nôtre des rejetons vigoureux et montre à qui l'approche tant de richesse de fond et de manière, ait pu en venir un moment aux seules pauvretés qu'on nous signale. Pour savoir du reste avec quelle sorte d'exactitude ses adversaires en parlent, il suffit de voir ce qu'en deviennent les points principaux dans l'exposé polémique de Malebranche.

Il reproche avant tout aux philosophes de l'École de se servir de notions vagues et de termes équivoques : Dieu sait pourtant si distinctions et définitions manquent, par exemple dans saint Thomas, qui consacre toute une part du simple *De Ente*[2] à classer les divers sens des mots être, essence, quiddité, forme ou substance. Il s'imagine que de ce que les scolastiques « ont des sentiments essentiellement de certaines qualités, ils jugent qu'il y a génération de formes nouvelles qui produisent ces différences imaginaires de qualité[3] », qu'une différence spécifique sépare le blé de la farine, etc. « Car les philosophes ne se contentent pas de se servir de termes généraux et d'idées vagues qui y répondent, ils veulent outre cela que ces termes signifient certains êtres particuliers[4]. »

Que non pas! C'est *certain être particulier*, qu'il aurait fallu dire, non *certains êtres*. Oui, la philosophie scolastique est une philosophie de l'être. Mais si elle sait que le concept d'être, en un sens — et Malebranche ne le lui impute qu'en ce sens[5] — reste un des plus vagues, elle le définit aussi par l'actuel, le fond premier, la raison dernière qui fait qu'une chose est ce qu'elle est. Et c'est sur cet absolu réalisé qu'elle joue. De même, loin de placer à la base des objets les plus proches *des* substances diverses et incommunicables, elle admet en chaque substance des possibilités qui la transforment. Pour établir enfin dans la créature une causalité réelle elle ne compromet nullement la souveraineté du créateur et tourne de plus d'une voie le pas difficile.

Je veux bien qu'un tel système qui revient à organiser l'univers

1. Feret, *La Faculté de théologie de Paris*.
2. Ch. I.
3. *Recherche*, l. IV, 2^e^ part., ch. II, p. 217, t. I.
4. *Id.*, l. VI, 2^e^ part., ch. II, p. 218.
5. *Id.*, l. III, 2^e^ part., ch. VIII.

au gré de forces intellectuelles plus ou moins directement issues d'une Intelligence première, je veux bien qu'un tel système reste aussi quelque chose d'humain. Mais c'est celui qui s'approche le plus de la vraisemblance. Et, surtout, c'est le plus sage. Entre ces deux termes inconciliables, la matière et l'esprit, il adoucit les contrastes jusqu'à donner l'illusion du fondu. Malebranche, violemment, détruit l'édifice et ramène l'opposition dans sa crudité. Au juste, loin de marquer un progrès, il recule plutôt.

V

La pensée de Malebranche appelle donc d'importantes réserves. Plus spécieuse que solide, malgré d'heureux détails, elle ne réussit que médiocrement dans l'essai de théologie cartésienne qu'elle tente. Il lui manque l'ampleur, la profondeur et, si étrange que cela paraisse, le sens de la métaphysique, ce qui manque à la pensée moderne. Elle figure une sorte de compromis entre une scolastique mal saisie et la méthode des sciences exactes. Elle applique sans réserve une logique spéciale à l'ensemble de la vie intellectuelle. Elle inaugure, à peu près la première, ouvertement, cette série d'essais qui pour philosopher répudieront d'abord les usages de la philosophie. Elle se révèle en son fond un peu bizarre et fragile.

Elle n'est pas médiocre. Non que la théorie même de la vision en Dieu, ce panthéisme adouci, présente une vive originalité. Mais Malebranche y est conduit par une suite si naturelle de ses principes qu'on s'amuse à le suivre, et d'autre part il déploie une bonne volonté qui retient.

Puis, çà et là, il excelle. C'est une bonne tête, solide, si un peu spécialisée. La science du temps trouve son compte à sa mathématique et à sa physique et, dans un tour parfois admirable de simplicité claire, il rend accessible à chacun sans les diminuer les discussions et les vérités scientifiques. Le cartésianisme lui doit beaucoup, l'esprit humain assez. On a relevé la valeur littéraire et foncière de son *Traité de Morale*[1], on a parlé avec des éloges mérités de sa psychologie. Enchaîné par sa croyance et son système, il reste fin et délié jusqu'à ravir. On a vu par quel biais il savait prendre la scolastique pour l'accabler. Venant d'apprécier Sénèque et Tertullien, il manque Montaigne comme le devait manquer un religieux, mais non sans à-propos ni sans sel[2]. Il

1. *Revue de Métaphysique*, n° cité.
2. *Recherche*, l. II, ch. v.

traite des passions et des caractères avec le goût de son temps joint à son génie propre et il y aurait de curieuses pages à écrire sur Malebranche moraliste. Il a enfin l'esprit géométrique, un peu trop puisqu'il est géomètre. Il n'est pas dépourvu de l'esprit de finesse. Par un tour subtil et pour une mauvaise cause il imagine, pour prouver que les animaux ne sentent point, que : « s'ils étaient capables de sentiment, il arriverait que sous un Dieu infiniment juste et tout-puissant, une créature innocente souffrirait de la douleur qui est une peine et la punition de quelque péché[1]... ». Et il place en ces termes dans notre inclination pour le bien, la source de notre inquiétude :

> Cette vaste capacité qu'a la volonté pour tous les biens qui renferme en soi tous les biens, ne peut être remplie par toutes les choses que l'esprit représente, et cependant ce mouvement continuel que Dieu lui imprime vers le bien ne peut s'arrêter. Ce mouvement ne cessant jamais donne nécessairement à l'esprit une agitation continuelle[2]...

Ces données tout objectives décèlent déjà le tempérament intellectuel de Malebranche. Nous avons l'impression d'un esprit subtil, rigoureux, un peu trop contraint par une discipline spéciale, plein de bonne volonté, profondément intègre et amendé d'une certaine malice. Mais surtout nous sentons l'auteur de la *Recherche*, tout près, trop près de nous. C'est, en beaucoup plus fort, un de ces philosophes comme nous en rencontrons chaque jour, notre temps n'en reconnaît plus d'autres, imbus des méthodes et des apports de la science, dédaigneux de toute spéculation qui ne suit point la leur, et acculés quand ils veulent sortir de l'agnosticisme où leurs procédés les confinent, à des théories courtes et puériles. Et lui-même ne se sauve de la médiocrité dans ses conceptions générales que parce qu'il veut être théologien et maintenir à sa pensée un but qu'il lui refuse quant aux moyens.

Depuis longtemps déjà, la matière sacrée accessible à la langue vulgaire, le public s'initiait jusqu'aux polémiques touchant le dogme, et on ne se faisait pas faute de le prendre à témoin. Ainsi naquirent les *Provinciales*, le *Traité de la Fréquente Communion* d'Arnauld, les écrits du P. Lamy. Dans ce genre qu'on n'a peut-être point assez bien vu d'ensemble, Malebranche tient un premier rang. Son maître n'avait touché qu'aux principes d'une méthode audacieuse. Il entend, lui, justifier de la même sorte l'ensemble de

1. *Recherche*, l. IV, ch. XI, p. 157.
2. *Id.*, l. IV, ch. II, p. 127.

la religion, et en somme, sans trop le dire ou se le dire et sans le trop cacher aussi, mettre en la place de la scolastique, honnie, une véritable théologie cartésienne.

Il y apporte un talent d'écrivain considérable et qui l'apparente, sinon toujours l'égale, aux plus grands. A première vue le style de Malebranche, non uniforme d'abord et meilleur, pour l'ensemble, dans certains *Entretiens* ou quelques *Méditations* que dans la *Recherche*, semble un peu austère, un peu tendu, presque triste. Mais c'est là une impression qu'une lecture attentive dissipe. Malebranche traite une matière spéciale et difficile avec clarté, minutie et non sans agrément. Sa langue qui pour l'ordinaire ne dépasse pas l'excellente moyenne du temps, probe, solide et souple, parfois dans l'élévation se contourne pour ainsi dire et s'allonge implorante avec un ton tout personnel. Et il lui arrive aussi de trahir une jalouse réserve et de découvrir un tour d'esprit assez inattendu et piquant. Malebranche, polémiste ou disputeur, ne montre point la naïveté à notre sens, qu'on pourrait conclure de son enthousiasme catholico-cartésien. Il n'attaque guère autrement qu'on ne l'attaquera cinquante ans plus tard, ce qu'il attaque, et des morceaux comme celui-ci font penser à qui vous pensez :

Il y a de bonnes choses dans l'Alcoran et l'on trouve des prophéties véritables dans les coutumes de Nostradamus. On se sert de l'Alcoran pour combattre la religion des Turcs et l'on peut se servir des prophéties de Nostradamus pour convaincre quelques esprits bizarres et visionnaires. Mais ce qu'il y a de bon dans l'Alcoran ne fait pas que l'Alcoran soit un bon livre et quelques véritables explications des centuries de Nostradamus ne feront jamais passer Nostradamus pour un prophète[1]...

D'où cela est-il extrait, de la *Recherche* ou du *Dictionnaire philosophique*? D'autre part, voyez à quelle perfection l'emporte son zèle pour la philosophie nouvelle :

Car, si la religion nous appreud qu'il n'y a rien qu'un vrai Dieu, cette philosophie nous fait connaître qu'il n'y a qu'une véritable cause. Si la religion nous apprend que toutes les divinités du paganisme ne sont que des pierres et des métaux sans vie et sans mouvement, cette philosophie nous découvre aussi que toutes les causes fécondes ou toutes les divinités de la philosophie ne sont que de la matière et des volontés inefficaces. Enfin, si la religion nous apprend qu'il ne faut point fléchir le genou devant des Dieux qui ne sont point Dieu, cette

1. *Recherche*, l. II, p. 88, éd. citée.

philosophie nous apprend aussi que notre imagination et notre esprit ne doivent point s'abattre devant la grandeur et la puissance imaginaires des causes qui ne sont point causes, qu'il ne faut ni les aimer ni les craindre, qu'il ne faut point s'en occuper, qu'il ne faut penser qu'à Dieu seul, voir Dieu en toutes choses, craindre et aimer Dieu en toutes choses[1]...

Quel était donc cet homme si divers et si original sous une allure uniforme et modeste?

DEUXIÈME PARTIE

I

Si le moral se modelait toujours sur le physique et s'il suffisait de voir le corps pour saisir la personne, nous n'aurions pas à chercher bien loin pour connaître à fond Malebranche. Sans compter ses portraits, nous avons sur lui plus de renseignements d'ordre matériel que nous ne voudrions, et le médecin ou l'anatomiste pourrait presque l'étudier aussi bien que le psychologue. Le P. André, ramassant de toute main la documentation propre à construire la vie de son héros, dut adoucir ou négliger nombre de détails trop techniques, pour ainsi dire, qui lui parvenaient. Nous les reproduirons, et pour la beauté du cas et pour montrer quels idolâtres et minutieux fidèles l'oratorien se suscita, certes sans le vouloir. Voici donc comment le P. Lelong en parle, après nous avoir dit qu'il avait au juste six pieds de haut. On nous excusera de la crudité du détail sur la verdeur d'un réalisme qui, sans fracas, ne s'effrayait pas de mots.

Il était fort agile et fort adroit de son corps dont il faisait tout ce qu'il voulait. Je vous marque ici en passant qu'il passait la jambe pardessus son cou sans se faire violence. Il était fort adroit de la main, il a été de son temps un des meilleurs joueurs de billard; pour la paume, il n'y jouait pas volontiers, car les grands mouvements de ce jeu ne l'accommodaient pas.

Il avait la tête grosse et étroite, à la parisienne, le visage long et étroit, le front fort découvert, le nez long et les yeux assez petits et assez enfoncés, de couleur bleue, tirant un peu sur le gris, fort vifs; c'était la partie de son visage qui marquait le plus d'esprit. Il avait la

1. *Recherche*, l. II, p. 222.

bouche grande et fort fendue, le menton un peu pointu, le col haut et long, la couleur du visage avait été d'un blanc pâle, mais il était devenu fort rouge et même avait le nez violet.

Il faisait paraître une grande douceur ordinairement sur son visage et il savait le mettre dans la situation qui convenait aux personnes avec qui il était. Il avait la propriété de fermer la conduite qui va du palais au nez en sorte que, quand il voulait, il ne sentait pas les mauvaises odeurs, aussi n'en avait-il pas d'aversion. Il avait la voix gresle, les poumons faibles, c'est ce qui l'obligeait d'élever la voix dans la dispute, surtout lorsqu'il avait à faire à des personnes qui avaient de bons poumons. Il paraissait même quelquefois en colère à cause de son ton de voix, mais à peine avait-on fini la dispute qu'il se trouvait sans aucune émotion. Il avait la démarche grande, mais elle n'était pas majestueuse, à cause qu'il paraissait tout d'une venue tant il était maigre. Il aimait la dispute lorsque le sujet était intéressant, comme lorsqu'il regardait la religion ou les sciences; pour les faits, il ne prenait jamais parti pour les défendre ou les combattre, car il ne s'en souciait pas, regardant ces connaissances comme inutiles pour former l'esprit et le cœur [1]...

Dans son *Mémoire*, après avoir signalé chez Malebranche une déviation de la colonne vertébrale, d'ordre rachitique, il ajoute :

Ses bras n'étaient point attachés à l'ordinaire; comme son corps était fort large par le haut, ses bras n'étaient pas en devant comme les nôtres, mais comme pendant des deux côtés du coffre.

Cette disposition de machine jointe à un acide extraordinaire qu'il avait dans l'estomac était cause de la plupart de ses infirmités. Il était si faible qu'il a été obligé pendant plus de vingt ans, depuis environ vingt-cinq ans jusqu'à quarante-cinq, à rejeter par la bouche son dîner quatre heures après avoir mangé, et ce qu'il rendait était si aigre, qu'il avait le gozier tout déchiré. Cependant, il ne pouvait adoucir cet acide, quoiqu'il ne but que de l'eau et en fort grande quantité; l'aigre de la pomme de cerise l'incommodait, le vin, à moins qu'il ne fut doux et fort vieux, s'aigrissait dans son estomac, à plus forte raison le vinaigre et presque tous les acides. Il ne pouvait souffrir l'oignon, aussi prenait-il fort garde d'en avaler, ce qui lui rendait les jours maigres fort incommodes, et lorsqu'il lui arrivait d'en avaler sans y prendre garde, il fallait le rendre, tant il causait de convulsions à son estomac. Il avait pour cela une grande commodité, car, soit, que ce fut disposition de machine ou habitude, il rejetait aisément ce qu'il avait dans l'estomac [2]...

Suit l'usage excessif qu'il faisait du café, au beurre, à l'huile

1. Cousin, *Fragments de Philosophie moderne*, 2e partie (1866), p. 516-517.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 487-88.

ou à l'eau, et du tabac en mastication. Le P. Malebranche chiquait comme un simple matelot!

Une maigre iconographie nous confirme l'idée peu flatteuse que nous prenons de ce physique. Un portrait subrepticement obtenu, et complété après coup, nous montre, au-dessus de la soutane et du collet ecclésiastiques, une tête de vieille femme, au front découvert, aux larges méplats et aux longues peaux. Il semble impossible qu'une telle physionomie ait jamais dû être touchée par les émotions qui ressortissent de près ou de loin à la matière. Et de fait, en dehors de la religion et de la pensée, le P. Malebranche n'a pas d'histoire.

Les mêmes témoins ont vanté son humilité, sa douceur, et en même temps sa vivacité d'esprit. Ils nous ont laissé une description sans doute fidèle de sa façon d'écrire ou de méditer.

Il avait une imagination, dit toujours le P. Lelong, vive, nette, réglée par la raison et encore plus par la religion. Il raillait quelquefois, mais jamais jusqu'à offenser. Son imagination était si fertile qu'il disait quelquefois que s'il avait voulu faire des contes, il en aurait fait de plus plaisants que la plupart de ceux qu'on a. Il en fournissait des exemples dans ses conversations. Il reconnaissait que l'imagination, selon son expression, était la plus méchante pièce de notre sac et qu'il fallait la mater lorsqu'elle voulait se révolter et l'assujettir toujours à la raison. La beauté et la justesse de ses expressions sont des preuves de la beauté et de la justesse de son imagination. Il méditait beaucoup avant que de coucher par écrit ce qu'il avait médité. Il s'était rendu si facile la méditation qu'il s'en faisait un jeu. La composition lui coûtait bien davantage, surtout écrivant sur des matières de morale dont les termes ordinaires sont fort équivoques. Il tâchait toujours d'exprimer nettement sa pensée et ce n'est pas sa faute si on ne l'a pas toujours entendu...

Lorsqu'il voulait composer quelque ouvrage, il voulait être seul, le bruit du dehors ne l'interrompait point, mais il était inquiété par la présence de ceux qui étaient avec lui et dont il appréhendait d'être interrompu... Comme il remontait aux premiers principes de nos connaissances qui sont métaphysiques et par conséquent fort abstraits, il se trouvait obligé de les répéter, mais en les mettant toujours dans un nouveau jour et les rendant plus lumineux [1]...

Nul doute que ces copieuses contributions ne laissent apercevoir un Malebranche véridique. Ce fut un homme doux, modeste, d'un commerce agréable, et à la pratique, plus agréable et plus divers qu'on ne devait l'espérer d'abord. Nous le retrouvons, nous

1. Cousin, *Fragments de Philosophie moderne*, 2e partie (1866), p. 497-499.

semble-t-il, portrait lointain, un peu effacé dans l'inventaire de son testament, un tout simple testament de religieux : « ... un bois de lit à pilier avec des rideaux de serge violette, les rideaux des fenêtres et les deux fauteuils de même étoffe... Six pièces de jonc d'Angleterre couvraient les murs aux endroits que n'occupaient pas les livres[1]... » Ces livres, dignes parfois du bibliophile, naturellement comprennent des éditions de Descartes, des ouvrages de piété ou de science. Ils admettent aussi Boileau, Pascal et quelques poètes latins, des techniciens de la langue comme Bouhours et Vaugelas, les *Curiosités inouyes de Gaffarel sur la culture talismanique des Persans, horoscopes des patriarches et lecture des estoilles.* C'est bien là Malebranche...

II

Car on glisserait peut-être sur lui pour s'en tenir à ces abondantes apologies. Ses fidèles le traitent avec une vénération qui exclut toute critique; son biographe, entre autres, le P. André, n'en parle qu'avec piété ou, dans le discours direct, se fond en périodes reconnaissantes et admiratives. « J'ai toujours trouvé en lui, écrit-il à l'abbé Marbœuf, un ami, un père, un oracle dans mes doutes et une consolation dans mes peines[2]... » et à lui-même : « Cette douceur avec laquelle vous écoutez nos difficultés, la sincérité qui paraissait dans vos réponses, cette charité qui m'a souvent épargné la confusion de mon ignorance, tant de bonté, enfin, tant de modestie avec tant de mérite m'ont toujours plus charmé que la pénétration, la justesse, l'étendue d'esprit, la délicatesse et l'agrément qui brille partout dans vos livres...[3] ». Mais le P. André est une nature ardente, un peu chimérique et verbeuse. Il se peut, dans cette amitié, qu'il donne surtout. A parcourir les réponses assez brèves et assez espacées de son correspondant, on s'étonne de trouver celui-ci un peu sommaire et comme gêné de son enthousiasme. Toujours affable, il laisse percer quelque hâte et quelque lassitude. Là et ailleurs, par exemple dans ses lettres à Dortous de Mairan, il donne l'impression d'un esprit sérieux et compétent, qui sait le travail fourni pour l'acquisition de résultats définitifs, souffre malaisément les légèretés de la critique, de la

1. *La Mort, le Testament et l'Héritage du P. Malebranche*, par le P. Ingold (Paris, 1884).
2. Cousin, *o. c.*, p. 211.
3. *Id., ibid.*, p. 426.

gloire, de la mode, ou des soucis personnels, et ne semble aimer, enfin, ni la dispute, ni les propos frivoles.

Le P. Malebranche appartient à l'espèce assez nombreuse de timides résolus. Sûr de ses positions, il se fie à elles seules pour leur défense et n'intervient qu'avec répugnance s'il les voit menacées de près. Tantôt il écarte la discussion écrite au profit de l'entretien oral, et tantôt, l'entretien possible, il prend l'attitude contraire. Au fond il ne veut pas plus de l'une que de l'autre et se gare de l'une par l'autre; il estime que des arguments jaillis au hasard et pour les besoins de la controverse, ne sauraient prévaloir contre les méditations de toute une vie. Et il est curieux de le voir dépister les poursuites les plus honorables et les plus pressantes et, par exemple, se dérober aussi longtemps que possible à la rencontre de Bossuet[1].

Mais il touchait, ou on le faisait toucher, aux points les plus délicats des problèmes débattus par son temps et ce grand jour qu'il fuyait, de la polémique, venait l'illuminer jusque dans sa retraite. Bon gré, mal gré, il dut prendre position, sinon parti, dans la question de l'amour de Dieu ou sur l'efficacité de la grâce. Il le fit avec une sorte de courage chagrin dont sa rétractation, après un abandon momentané du point de vue port-royaliste, reste un illustre exemple[2]. Et il se découvrit, et il se découvre encore pour nous plus qu'il n'aurait voulu.

Le tour d'esprit du savant moderne, cet orgueil d'une science neuve qui ne conçoit pas de méthode valable en dehors de la sienne, suscite une critique acerbe du passé ou de la contradiction et il y paraît par le génie propre du XVIII[e] siècle, la pleine jeunesse du monde actuel. Malebranche appartient à cet ordre et à ce temps. Je ne veux point dire qu'il soit « un philosophe ». Mais lui aussi a visé à démolir quelque chose, rien moins que la philosophie officielle de l'Église; lui aussi, pour traiter de Dieu, part de la *raison*, lui aussi taxe volontiers d'ignorance et d'obscurantisme les survivants où essayent de survivre les traditions. Prêtre, et d'une génération encore polie, il n'use pas de mots trop vifs et observe sérieusement, dans la chaleur de la lutte, les préceptes de la charité chrétienne. Son ironie, toutefois, pour garder la mesure et ne point trop faire contraste avec le sacerdoce, ne perd rien d'une force et d'une virulence parfois singulières. J'allais dire : au contraire. Admirables de courtoisie et de maligne ingéniosité,

1. Cousin, *o. c.*, p. 432-434. *Correspondance avec Dortous de Mairan*, éd. citée, *passim*. Bossuet, *Correspondance générale*, t. III, lettre 428 et *passim*.
2. Cousin, *loc. cit.*, p. 244, n. 1.

ses trois *Lettres* au P. Lamy sur l'amour de Dieu, mettent toute chose au point, et, poliment, ne laissent rien passer à l'adversaire. Avec Arnauld, il se moque franchement, puis se fâche. Qu'on me permette de mettre sous les yeux du lecteur ces quelques lignes aussi peu connues que le Malebranche qu'elles révèlent.

J'aime mieux que M. Arnaud ait le plaisir de me voir plaindre, que d'augmenter ma douleur par une contenance trop fière et qui me paraît indigne d'un enfant de l'Église. Car il me semble que je me console, que je me rassure, que je dissipe en partie la honte dont on me couvre lorsque j'avoue que j'ai peur de moi-même et que je suis tout honteux de me voir tel qu'on me représente[1].

Plus direct ceci :

Cet air de confiance que vous prenez lorsque vous sentez votre faiblesse n'impose qu'à ceux qui vous sont déjà acquis. On vous connaît depuis longtemps en qualité d'auteur. Vos manières sont usées et la hardiesse avec laquelle vous avancez les faussetés les plus notoires, font que depuis longtemps les gens sages ne vous croyent jamais sur votre parole[2].

Et enfin :

Ainsi, Monsieur, reconnaissez publiquement que vous m'avez pris pour un autre et faites en sorte que j'en puisse dire autant de vous afin que vos critiques ne soient point la cause de votre damnation et pour moi un sujet triste et fâcheux qui me pénètre de douleur[3]...

On nous a parlé d'un Malebranche qui s'animait dans la dispute et on nous a dit qu'il parlait fort parce qu'il devait forcer sa voix. Nous admirons l'excuse, mais cette fois, en souriant un peu.

III

Et il ne faudrait pas non plus s'attarder sur cette autre impression. Par le fond de son caractère et de son œuvre, Malebranche reste un philosophe, un chrétien, essentiellement, peut-être un chrétien philosophe.

Un chrétien d'abord. C'est en fonction de sa foi, vraiment, qu'il compose sa théorie et sa parole ne doit pas être mise en doute. « Pour moi, dit-il, je ne bâtis que sur les dogmes de la foi

1. *Recueil de toutes les Réponses du P. Malebranche, prestre de l'Oratoire, à M. Arnaud, docteur de Sorbonne* (Paris, 1709), t. II, p. 256-257.
2. *Id.*, t. IV, p. 365.
3. *Id.*, t. III, p. 495.

dans les choses qui la regardent, parce que je suis certain, par mille raisons, qu'ils sont solidement posés. Et si j'ai découvert quelques vérités théologiques, je le dois principalement à ces dogmes sans lesquels je me serais égaré comme plusieurs autres qui ne se sont assez défiés d'eux-mêmes[1]... »

On le voit, la croyance persiste intacte à la base. Il s'en arrange et il l'arrange un peu à sa manière; il ne touche pas, quant à leur nature, aux principes ou aux sentiments fondamentaux. Il médite de façon nouvelle sur des données millénaires : il accepte une tradition à laquelle il cherche des titres inédits... L'homme moderne, que l'expérience moderne n'a pas encore privé de la foi.

Mais tout chrétien enclôt un mystique et la réalité religieuse demande autre chose que des idées, et le mystique découvre l'homme. Or, Malebranche dut prendre parti sur un point essentiel de la vie chrétienne sentimentale, sur la controverse engagée par son temps à propos de l'amour de Dieu. Il se trouvait en présence de ces étonnants dévots qui se refusaient au plaisir d'aimer, sous prétexte d'aimer purement, et voulaient éliminer de leurs rapports avec le ciel toute émotion humaine. Homme de bon sens et psychologue, il eut tôt fait de percer à jour cette erreur psychologique.

En quelques pages solides, dans son Traité, il montra que Dieu n'a pas entendu se servir de l'homme autrement que par les moyens de l'homme, que la tendance au plaisir n'a rien d'illégitime, qu'elle vise aussi les fins dernières et qu'il n'est pas nécessaire pour obtenir la béatitude de la désirer sans passion. « On n'aime donc l'être que pour le bien-être, dit-il, Dieu nous a faits ainsi, afin que nous ne nous aimassions que pour lui qui seul peut faire notre bien-être[2]... » C'était répondre par une subtilité d'un autre genre et plus plausible, c'était surtout résoudre la question par des considérants positifs.

Le philosophe détermine, au moins dans la manière, l'être moral de Malebranche. Il semble né pour la spéculation et croit évidemment que le but des jours terrestres se place dans une attente méditative et sans relâche du jour éternel. Le livre de Descartes, qui à lui-même le révéla, l'émut jusqu'à l'impression physique. Je le conçois et me figure volontiers cet homme débile de « machine » et vigoureux de cerveau, d'ailleurs retiré du monde et délimité par un appareil dogmatique, appliquant à

1. *Méditations Métaphysiques*, etc., éd. citée, p. 176.
2. Éd. citée, p. 249, t. II.

son dogme ses forces intellectuelles intactes et faisant de ce jeu supérieur de son esprit le tout de son destin.

Le mystique vit sa vie de chrétien. Malebranche la pense. Pour lui, tout vient de la méditation et tout s'y résout, Dans l'idée, plus que dans le sentiment, il trouve sa nourriture intime, de sa doctrine même il tire ses effusions de fidèle. Le cas est curieux. et des plus rares. Ordinairement l'âme religieuse s'ébranle par l'image et à la lettre, par exemple, suit Jésus dans sa passion. Ici, peu ou point de figures. La réflexion philosophique seule se livre à la foi qui l'échauffe et la transpose au point d'en pouvoir remplir une carrière de croyant.

Un petit livre de Malebranche, non des meilleurs quant au style, caractérise parfaitement cette manière. Je veux parler des *Méditations pour se disposer à l'Humilité et à la Pénitence*, qu'on vient de rééditer avec goût[1]. Le dispositif en est tel qu'à une ou deux *Considérations* analytiques, creusées, fouillées parfois subtilement, succède une *Elévation* plus brève. Tout serait à citer ou commenter dans ces courtes pages. Prenons au hasard.

L'homme n'est qu'un pur néant par lui-même : il n'est que parce que Dieu veut qu'il soit, et si Dieu cessait seulement de vouloir que l'homme fût, l'homme ne serait plus. Car si Dieu peut anéantir ses créatures, ce n'est pas en voulant positivement qu'elles ne soient pas, puisque Dieu ne peut pas aimer ou vouloir positivement le néant qui n'a rien de bon. Mais il peut les détruire parce qu'il peut cesser de vouloir qu'elles soient. Car, comme les créatures ne renferment pas toute la bonté, elles ne sont point invinciblement ni nécessairement aimables : outre que Dieu se suffit à lui-même et possède tout ce que les créatures ont de réalité et de perfection...

... Mon Dieu, faites-moi continuellement sentir la dépendance où je suis de votre volonté toute-puissante. Mon être est à vous, et la durée de mon être ou mon temps est aussi à vous[2]...

Riche substance. Sous des termes à peine voilés sont résolues les questions de la création et de la conservation du monde, de sa nécessité, de sa contingence et de l'indépendance du créateur. Et l'on voit quelle morale appropriée sort de cette rapide synthèse. Plus loin, Malebranche ne craint pas de puiser directement, cette fois dans sa doctrine propre, il justifie comme dans son traité le plaisir d'aimer Dieu[3]. Il fait intervenir sa théorie de la vision : « Et la philosophie m'apprenant que les objets ne peuvent pas

1. Paris, Gigord, 1915.
2. P. 9, 10, éd. citée.
3. P. 37 et suiv., *id.*

former dans l'esprit les idées qui les représentent, il faut reconnaître qu'il n'y a que Dieu qui puisse nous éclairer[1]. » Belle occasion pour conclure : « Mon Dieu, puisque je ne vis que par vous, que je ne vive que pour vous, que je sois insensible à tout, hormis à votre amour[2]. »

Le subtil chrétien demande ainsi à l'intelligence toute justification de sa foi et ne craint pas d'abuser. Car, le voici qui explique jusqu'à ce douloureux mystère des peines éternelles « ... Si le pécheur était anéanti, il serait trop heureux : il faut qu'il soit pour être puni, et il ne peut se haïr comme il devrait se haïr : *il n'y a que Dieu qui puisse le haïr autant qu'il est digne de haine*[3]... »

La pensée, la pensée toujours. C'est elle qui mène l'homme dans ses voies louables et, dans ces excès, c'est d'elle encore qu'il use s'il feint d'y renoncer :

> Ma philosophie n'est pas suffisante pour régler mon amour, elle n'est bonne qu'à me rendre inexcusable devant vous. Elle m'apprend que je me sers de l'ordre pour renverser l'ordre, que j'abuse de vos bontés pour favoriser le mal, que je me sers de l'immuabilité de vos décrets pour récompenser la rébellion et le crime[4]...

Décidément, c'est bien là une tête philosophique. Retiré en lui-même, hors de tout souci, peut-être de tout contact mondain, affranchi par sa fonction et son tempérament de la vie commune des hommes, ce religieux, dans une solitude morale constante, marche paisiblement et non sans plaisir à Dieu par les chemins de l'intellect. Sage et simple, il jouit à sa manière des jours d'ici-bas et ne leur demande que de la quiétude. S'il aimait, comme le rapporte son biographe, à partager le jeu des enfants, c'est que cet amusement « ne laisse, disait-il, dans l'esprit aucune trace désagréable et rien qui puisse troubler dans le travail qui lui succède[5] »...

On ne saurait mieux se définir et se peindre.

IV

Je me persuade que Malebranche peut, de nos jours encore, charmer un honnête homme et qu'il en faut étendre la lecture au delà

1. P. 13, *id.*
2. P. 15, *id.*
3. P. 30, *id.*
4. P. 45, *id.*
5. *La vie du P. Malebranche*, par le Père André, éd. de la Bibliothèque oratorienne, p. 408.

des spécialistes de la philosophie. Son œuvre, agréable par le style et la manière, instructive pour l'histoire des idées, vaut d'elle-même et de son fond propre. Évidemment, la théorie de la vision en Dieu n'est qu'une subtile curiosité. Toutefois, le dessein de fonder une théologie cartésienne, dans sa candeur, ne manquait pas d'audace et là aussi le contact de la pensée chrétienne a relevé des intentions et des moyens peut-être élémentaires. Ce n'est jamais en vain qu'on se repose sur ce que l'on croit le fond des choses.

Malebranche manie avec une souple vigueur une dialectique moderne, tout aussi dangereuse que l'autre. Je ne le conseillerai point à de trop jeunes gens : un long usage d'antidotes se recommande contre les séductions du rationalisme. Mais il se pourrait qu'un vieux scolastique, pour savoir faire le départ de l'inexpérience et de l'erreur, y prît du plaisir.

Il y trouverait une piquante façon d'aborder Dieu, une méthode ingénieuse et vive, une science honnête, un loyal effort de n'être pas dupe des mots. Il s'y mettrait au courant du progrès des sciences exactes et d'observation, ce qui est indispensable, même à un théologien. Et surtout, esprit, il rencontrerait un esprit.

Le caractère de Malebranche, philosophe, en effet, c'est l'originalité. Or, rien de plus fructueux pour une pensée que d'en poursuivre une autre, vivace et personnelle, de l'étudier, de la contredire et toujours de s'en nourrir et de s'en grandir en quelque sorte. Et c'est le propre des grands de l'intelligence que de présenter aux générations, sous une forme ou une contexture inoubliables, les réponses et les hypothèses que leur suggèrent les éternels problèmes, l'éternel problème, qui hante les jours de l'homme. En Malebranche, la pensée s'identifie avec la personne, ou plutôt, la personne est pensée. Il entre naturellement dans la culture de tout homme soucieux de quelque culture.

Il le faudrait typographiquement plus familier et plus accessible, et je m'en vais finir par mon vœu de début. Il est à prendre par tranches un peu espacées, pour ainsi dire, à petites doses. Rien n'y servirait mieux que cinq ou six tomes maniables, d'un texte correct, isolant, outre la *Recherche*, tout ou partie des *Entretiens*, des *Conversations*, ce petit bijou qu'est l'*Amour de Dieu*, et un choix tout au moins des réponses à M. Arnauld. Ajouterai-je qu'une bonne édition critique ne gâterait rien? Mais à cet égard tout reste à faire...

Souhaitons enfin que le bi-centenaire de Malebranche lui redonne quelque vie. Il en eut de son vivant plus qu'on ne pense et je dési-

rerais que cela ressortît de ces pages. J'y ai voulu traiter, non pas de l'auteur incolore et de la spéculation morte que trop communément on se figure, mais d'un homme et d'une pensée toute vivace et personnelle. Malebranche, certes, est esprit, tout esprit. Il ne laisse pas de rester pourtant individuel et concret. Bon chrétien, bon catholique, bon prêtre, intelligence prompte, audacieuse et novatrice, il se place au seuil qui sépare l'âge de la foi et l'âge de la raison et tâche de les rejoindre sans en soupçonner d'ailleurs l'opposition. Dans cette vue, sans effort, il tire de lui-même un système qu'il vit. Et c'est peut-être sa plus grande originalité, cette fructification suprême de ses forces mentales et cette synthèse où s'épanouit sans réserve un tempérament.

Gonzague Truc.

MALTE-BRUN ET CHATEAUBRIAND[1]

La conception de *l'homme parfait* est souvent, chez les auteurs, l'explication de leur vie, l'unité de leurs œuvres. Chateaubriand a exprimé la sienne; il a parlé, dans le *Génie*[2], de la constitution primitive de l'homme; dans l'Eden — vision si lointaine en apparence — on rencontre celui qui a dit avec bien des raisons : « Je parle éternellement de moi[3]. »

La nature a besoin de la rosée et de la lumière, l'âme humaine de l'émotion et de la connaissance; vivre seulement avec la tête ou avec le cœur, c'est vivre à moitié et en désobéissance de la nature qui donna tous les deux : le monde intérieur doit être en harmonie avec les reflets du monde matériel qui en est, en quelque sorte, le contrepoids; l'*homme parfait* de Chateaubriand c'est le *poète savant :* « L'homme, dit-il, pouvait détruire l'harmonie de son être de deux manières, ou en voulant trop *aimer* ou en voulant

1. Nous avions depuis longtemps en mains cet article, que le P. Garabed Der-Sahaghian nous avait envoyé au moment où il achevait ses études littéraires, à Fribourg, en Suisse, et où il passait sa thèse de doctorat sur *Chateaubriand en Orient*, sous la direction du très regretté Pierre-Maurice Masson. Tous deux sont morts, hélas! victimes de l'atroce guerre qui se poursuit. Si les événements lui en eussent laissé le loisir, le P. Garabed Der-Sahaghian aurait sans nul doute revu et complété son travail. Nous le publions ici tel que nous l'avons, d'abord pour saluer avec tout le respect qu'elle mérite la mémoire de ce prêtre courageux qui succomba dans des circonstances horribles, ensuite pour avoir l'occasion de stigmatiser comme il convient l'immonde barbarie de ceux qui furent ses bourreaux. Voici, telles que nous les trouvons dans le *Mercure de France* du 15 juillet 1916 (p. 378), sous la signature de M. Archag Tchobanian, les conditions de cette mort effroyable. « Que d'ecclésiastiques, dit M. Tchobanian, tués avec d'abominables outrages, qui lisaient Bossuet avec autant de passion que les grands poètes mystiques du moyen âge arménien! Parmi ceux-ci, je mentionnerai le Père Garabed Der-Sahaghian, membre de la Congrégation Mekhitariste de Venise, qui a publié plusieurs ouvrages d'érudition et quelques belles poésies; il vint, il y a quelque huit ans, à la Faculté catholique de Fribourg, puis à Paris, étudier à fond la langue et la littérature françaises et publia dans les revues de Fribourg des études sur *La Chute d'un Ange* de Lamartine et sur *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand. Il était, au moment où le désastre a éclaté, directeur du Collège Mekhitariste à Trébizonde... Trébizonde! Vous savez tous ce qui s'y est passé!... L'horreur y a atteint un degré que l'imagination la plus déréglée n'aurait pu concevoir... Le Père Der-Sahaghian n'a pu se résigner à laisser traîner à la boucherie ou à la noyade les enfants qui étaient sous sa garde : il s'est dressé sur le seuil et a crié aux assassins : « Je ne vous laisserai pas toucher à ces êtres innocents; vous me « passerez sur le corps avant de les atteindre. » Il fut assassiné avec d'épouvantables supplices. » — Inclinons-nous profondément devant ce martyr du devoir, dont l'héroïsme se hausse de toute la lâcheté de ses tortionnaires. (*Note de la Rédaction.*)

2. Première partie, ch. III.

3. *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, préface de la première édition.

trop *avoir*... brille-t-il par les sciences, son imagination s'éteint; devient-il poète, il perd sa pensée; sa tête profite aux dépens de son cœur[1]. »

Équilibre entre le *savoir* et le *sentiment*, voilà le point idéal où tend Chateaubriand dans sa vie et dans ses œuvres. Il tâchera d'être historien et poète; il aura une Muse pour la Vérité, une autre pour le Mensonge. Cymodocée, la prêtresse de l'Art, sera accompagnée par Démodocus « consommé dans la sagesse[2] ». Parmi les pays, il aimera ceux qui ont, avec la beauté, des souvenirs; le Bosphore ne le séduit point pendant son pèlerinage vers les déserts de la Palestine.

Malheureusement « nos années ne sont pas assez longues pour que nos efforts vers la perfection première puissent jamais nous y faire remonter[3] », et Chateaubriand souffre de la vie réelle; son imagination se gêne dans son horizon étroit; il voudrait donner à son existence matérielle la liberté et l'étendue d'une pensée, la confondre avec sa vie intellectuelle; aussi il présente souvent ses pensées comme des faits, ses lectures comme des voyages, les vols de son imagination comme des excursions dans des régions inconnues. Ainsi, occupé à se faire une image pour la postérité, il y emploie le même procédé littéraire qu'à la création de ses héros : la fiction. Les héros de ses romans sont les transpositions de sa personne dans des cadres plus pittoresques; par contre, quand il semble parler directement de lui-même, poète, il se traite comme son personnage principal. Chateaubriand sent profondément la beauté de tout ce qui a sa source dans la vie même, car l'œuvre d'art peut avoir une beauté externe, relative, dérivée non du génie de son auteur, mais de sa vie; un hymne de Tyrtée, écrit sur le champ de bataille, aura plus d'entrain que s'il eût été inspiré sous le toit du poète; la description d'une solitude américaine aura plus de charme, si l'on est persuadé que René y a porté sa rêverie; la vie la plus intense qu'un auteur pourrait mettre dans son œuvre est celle qu'il aura vécu lui-même. C'est pourquoi Chateaubriand entreprend des grands voyages avant d'écrire ses épopées et quand même il n'a que des sources livresques; il tâche de les remplacer par *sa vie*.

Il était nécessaire de parler des tendances générales de Chateaubriand avant d'aborder l'étude de ses rapports littéraires avec Malte-

1. *Génie du christianisme*, p. 76 (éd. Garnier), 26, 16, etc.
2. « Prions Minerve de nous accorder la raison qui produira dans notre naturel cette modération », etc. *Martyrs*, ch. I.
3. *Génie*, première partie, ch. III.

Brun, rapports dans lesquels elles se manifestent d'une manière intéressante.

Malte-Conrad Brunn, né en 1775 en Danemark[1] et mort à Paris en 1825, eut avec Chateaubriand des relations amicales avant d'en avoir eu de littéraires. Il fut l'un des admirateurs des « peintures magnifiques » de l'écrivain célèbre[2]. Chateaubriand répondit à ses éloges dans l'*Itinéraire*, en louant, chez son ami, « une érudition très rare, une critique sage, des aperçus nouveaux, un style clair et spirituel et toujours approprié au sujet[3] ». Avant d'écrire l'*Itinéraire*, Chateaubriand a consulté Malte-Brun et Langlès[4] qui sont des « savants distingués et qui ont bien voulu éclaircir mes doutes et me faire part de leurs lumières ».

Malte-Brun parvint à acquérir une grande renommée de géographe surtout par les œuvres suivantes :

1° *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire*, ou collection des voyages les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes... accompagnés d'un Bulletin... où l'on donne des nouvelles des voyageurs et des extraits de leur correspondance, publiés par *Malte-Brun*, 24 volumes[5].

2° *Précis de la Géographie universelle*, 16 volumes[6].

I

Les *Annales des Voyages* ont été citées par Chateaubriand dans l'*Itinéraire*[7]. Dans le cinquième volume de sa revue, Malte-Brun avait publié la traduction d'un *Mémoire sur la mer Morte*, écrit par un savant allemand, *Bushing*, et inséré dans sa *Géographie*. Malte-Brun n'en connaissait aucune traduction française, mais une en avait été déjà publiée à Lausanne[8]. Le huitième volume de celle-ci contient les pages que Bushing avait consacrées à la Palestine. La préférence de Chateaubriand devait être pour la traduction

1. Préface du *Dict. géogr. portatif*, œuvre posthume de M. Brun, Paris, Ponthieu, 1828.

2. *Précis de la Géographie*, Paris, 1810, « Palestine ».

3. *Itinéraire*, I, p. 274 (Bruxelles, 1837).

4. *Itin.*, préface de la première édition.

5. Paris, Buisson, 1809, seconde édition. Les *Annales* furent publiées aussi sous le nom de *Minerve* et de *Spectateur* (voir t. XXIV).

6. Paris, Buisson, 1810.

7. II, p. 89, 93, 197, 236.

8. *Géographie de Bushing*, abrégée dans les objets les moins intéressants, et augmentée dans ceux qui ont paru l'être, par *M. Bérenger*, Lausanne, Société typographique, MDCCLXXX, 12 volumes; le VIII° volume est consacré à *L'Empire ottoman, l'Arabie, la Perse*; voir sur la *Palestine*, p. 266.

française des *Annales* où Malte-Brun avait ajouté des notes très érudites.

Le *Mémoire de Bushing* a été cité par Chateaubriand une seule fois : « En adoptant l'idée du professeur Michaëlis et du savant *Bushing*, dans son Mémoire sur la Mer Morte, *la physique peut être admise dans la catastrophe des villes coupables, sans blesser la religion*[1]. » Une note de Malte-Brun sur la pesanteur spécifique des eaux de la mer Morte, rapportée par Chateaubriand[2], est l'une de celles que Malte-Brun avait ajoutées à l'article de Bushing.

Cette citation de Chateaubriand ne permet pas de deviner toute l'importance que le *Mémoire de Bushing* a pour l'étude, soit du texte, soit des sources de l'*Itinéraire*[3]. Ce *Mémoire a été reproduit en abrégé, à peu près entièrement, dans la partie de l'Itinéraire qui concerne la mer Morte.* Il faut remarquer, dans les comparaisons suivantes, les origines de l'érudition de Chateaubriand dans la *littérature géographique :*

Chat., p. 93.	Bushing, p. 19.
Plusieurs voyageurs, entre autres *Troïlo* et *d'Arvieux* disent avoir remarqué des débris de murailles et de palais dans la mer Morte. Ce rapport semble confirmé par *Maundrell* et par le P. *Nau*.	(On a) raconté à *Maundrell* qu'on avait aperçu des murailles et des restes d'édifices non loin du bord. Ce sont probablement les mêmes restes que vit *Arvieux*. *Nau* rapporte... *Troïlo* parle encore de cette île[4]...
	(p. 9.)
Les anciens sont plus positifs à ce sujet[5] : *Joseph* qui se sert d'une expression poétique, dit qu'on aperçoit au bord du lac les *ombres* des cités détruites. *Strabon* donne soixante stades de tour aux ruines	*Les historiens profanes*[6] *s'énoncent d'une manière plus positive. Strabon* place sur les bords de la mer Morte des ruines de Sodome qui avaient un circuit de 60 stades. *Tacite* dit que non loin du lac il y

1. II, p. 92.
2. II, p. 89-90.
3. C'est le même cas avec les sources du *Voyage en Amérique* telles que *Charlevoix*, *Bartram* (voir Bédier, *Études critiques*, p. 202) dont les noms aussi ont été cités par Chateaubriand.
4. Nous sommes obligé d'abréger les renseignements minutieux de Bushing.
5. M. Brun trouve que les écrivains païens aient été plus positifs que les Hébreux, Chateaubriand, en abrégeant son texte, ne craint pas de les faire plus positifs que les *modernes*.
6. Ce passage fait partie à la préface ajoutée par Malte-Brun au Mémoire de Bushing.

de Sodome. *Tacite* parle de ces débris.

avait jadis de grandes villes... L'historien *Joseph* dit que dans les terrains brûlés, voisins du lac, on voit encore des restes du feu céleste et comme l'*ombre* des cinq villes.

(p. 94-95.)

Nos vieilles cartes tracent aussi la forme de ce lac d'une manière plus satisfaisante que les cartes modernes. Personne jusqu'à présent n'en a fait le tour, si ce n'est *Daniel, abbé de Saint-Saba. Nau* nous a conservé dans son voyage le récit de ce solitaire. Nous apprenons par ce récit : « que la mer Morte, à sa fin, est comme séparée en deux et qu'il y a un chemin par où on la traverse, n'ayant de l'eau qu'à demi-jambe, au moins en été ; que là, la terre s'élève et borne un autre petit lac, de figure ronde un peu ovale, entouré de plaines et de montagnes de sel, que les campagnes des environs sont peuplées d'Arabes sans nombre, etc... *Nyembourg* dit à peu près les mêmes choses.

(p. 21-22.)

La forme de ce lac a été tracée avec plus d'exactitude sur quelques cartes anciennes... Daniel, abbé du couvent de *Saba*, qui pendant plusieurs années a demeuré dans les environs et qui assure avoir fait le tour du lac, accompagné par des Arabes, ne lui trouva pas la figure que *Nau* avait tracée sur une carte Ce moine dit que l'extrémité du sud est beaucoup plus large, qu'elle est divisée pour ainsi dire en deux parties par une langue de terre qui, pendant l'été, est presque à sec, de sorte qu'en la traversant à gué l'eau ne va qu'à demi-jambe. Il ajoute que cette portion de terrain forme le bord d'un petit lac ovale, entouré de plaines et de montagnes remplies de mines de sel.

Egmont-van-der-*Nyembourg* parle aussi de cette langue de terre...

Une note de Chateaubriand (à la page 86) n'est que l'abrégé de l'une de Malte-Brun (p. 28), avec la seule différence que celle-ci est très détaillée et que Chateaubriand après une lecture, apparemment trop hâtive, attribue à *Diodore* les radeaux de jonc cités par *Strabon* et à Tacite le bateau cité par *Diodore* :

CHAT., note 2, p. 86.

Strabon, Pline et *Diodore de Sicile* parlent de radeaux avec lesquels les Arabes vont recueillir l'asphalte. Diodore décrit ces radeaux : ils étaient faits avec des

MALTE-BRUN, note 1, p. 28.

Diodore de Sicile nous fournit deux passages importants, relatifs à cet objet ; le premier l. III, c. 42, l'autre l. XIX, c. 94-108. En voici la substance... *Strabon*, donne

nattes de joncs entrelacés. (Diodore, liv. XIX). *Tacite* fait mention d'un bateau, mais il se trompe visiblement.

encore un rapport plus intéressant... *Pline* et *Tacite* assurent que l'asphalte à la surface du lac...

Ce qui fait cependant le grand intérêt de ces analogies c'est que Chateaubriand change parfois en notice autobiographique ce qui est, dans le *Mémoire de Bushing*, un renseignement d'ordre purement scientifique.

CHAT., p. 88.

Il était nuit close : la première chose que je fis en mettant pied à terre, fut d'entrer dans le lac jusqu'aux genoux et *de porter l'eau à ma bouche. Il me fut impossible de l'y retenir. La salure en est beaucoup plus forte que celle de la mer et elle produit sur les lèvres l'effet d'une forte solution d'alun.*

BUSHING, p. 24.

(Les eaux de la mer Morte) sont extrêmement *salées*. Troïlo prétend *qu'elles le sont à un plus haut degré que celles de la mer... En la mettant dans la bouche on la trouve astringente comme une forte solution d'alun.* Arvieux nous assure qu'elle est tellement salée et piquante, qu'on ne peut *en mettre une goutte sur les lèvres sans éprouver une sensation douloureuse.*

Il semble, pour le bonheur de Chateaubriand, qu'il n'ait jamais senti le goût de l'eau de la mer Morte, et qu'il ait trouvé à son retour cette expression chimique : « comme une forte solution d'alun ».

CHAT., p. 89.

Vers minuit j'entends quelque bruit sur le lac. Les Bethléémites me dirent que c'étaient des *légions de petits poissons qui viennent sauter au rivage*. Ceci contredirait l'opinion généralement adoptée que la mer Morte ne produit aucun être vivant. *Pococke*, étant à Jérusalem, avait entendu dire qu'un missionnaire avait vu des poissons dans le lac Asphaltite. *Hassilquist* et *Maundrell* découvrirent des coquillages sur la rive.

BUSHING, p. 35.

Troïlo... a lui-même ramassé *de ces poissons morts, jetés sur le rivage*. Il est probable que ce lac a été nommé mer Morte parce qu'aucun être vivant ne peut y subsister. Cependant *Pococke* et *Hassilquist* ont cru qu'il pouvait y exister des poissons vivants et ce dernier rapporte qu'on trouve sur les bords des limaçons et des coquillages qui ont également été vus par *Maundrell*.

Les noms des voyageurs cités dans ce passage ne laissent aucun doute que Chateaubriand a devant lui ces mêmes lignes de Bushing que nous venons de rapporter, et que, par conséquent, ce sont les *poissons morts* de Troïlo, jetés par les flots sur le rivage, — ce qui est très compréhensible, — qui ressuscitent dans l'*Itinéraire*, pour former des *légions* et venir sauter, à minuit, sur la rive. Un phénomène aussi frappant n'a pas empêché Chateaubriand de dire que les « abîmes *solitaires* (de la mer Morte) ne peuvent nourrir *aucun être vivant* » (86); il s'aperçoit lui-même de la contradiction qui existe entre ses deux renseignements et il cherche à les réconcilier par une note intéressante : « *Je suis l'opinion générale.* On va voir qu'elle *n'est pas peut-être fondée* » (p. 86).

Pour éviter des nouvelles comparaisons nous nous bornons à indiquer les autres passages de l'*Itinéraire*, qui semblent avoir été empruntés du *Mémoire de Bushing :*

	Chat.	Bushing.
	pages	pages
Les vêtements, baignés dans l'eau de la mer Morte, se couvrent de sel.	88	27
Galien et Pococke ont connu ce phénomène.	88	25
Les Arabes tirent le sel de l'eau de la mer Morte	88	26
Les noms de la mer Morte en langues orientales	91	17
La mer Morte est-elle un volcan?	91	45
L'eau de la mer Morte se retire selon les saisons	93	36
Les vagues empestées et les brouillards de la mer Morte.	94	25, 27, 33, 36, 49
Les idées de Michaëlis, les puits de bitume.	92	7, 18, 19, 45
L'arbre de Sodome	96, 97	38

La comparaison du *Mémoire de Bushing* et de l'*Itinéraire* donne les résultats suivants :

1° Comme « nos années ne sont pas assez longues pour que nos efforts vers la perfection première puissent jamais nous y faire remonter », Chateaubriand choisit les voies les plus directes et les plus courtes pour arriver à une érudition souvent étonnante, c'est-à-dire, les sources *synthétiques*, les sources où il trouvera condensés les résultats d'un grand nombre de travaux scientifiques; le *Mémoire de Bushing* était, à ce point de vue, l'une des meilleures.

2° Il donne de la vie aux phrases mortes de ses sources scientifiques, en les changeant en narration, et en se déclarant témoin des faits qu'il a connus au moyen des livres. Ainsi en annonçant l'*Itinéraire* dans la préface des *Martyrs*, il disait que, « pendant mon voyage, j'ai recueilli des *faits importants* sur la géographie de la Grèce, Jérusalem, la *Mer Morte* ».

3° *Arvieux*, *Amman*, *Galien*, *Michaelis*, *Nyembourg*, *Troïlo* ne doivent pas figurer au nombre des sources de l'*Itinéraire*; Chateaubriand ne les a cités qu'en parlant de la mer Morte, c'est-à-dire autant que le *Mémoire de Bushing* le permettait.

C'est par les *Annales des Voyages* que Chateaubriand connaît les lettres de *Seetzen*, adressées à M. Zach, publiées d'abord dans les journaux allemands, traduites en français par les *Annales*, et citées régulièrement par Chateaubriand. Celui-ci en a parlé en traitant des escargots de la mer Morte [1], du *Solanum Sodomœum* [2], de la réputation des armées françaises [3], du nombre des catholiques à Jérusalem [4].

M. Seetzen avait dit dans l'une de ses correspondances que « nulle part il ne put découvrir des traces de voyageurs français, quoique M. de *Chateaubriand eût dû se trouver dans ces contrées peu de temps auparavant* ». Chateaubriand tâche d'éclaircir le doute, insinué par cette phrase de M. Seetzen, en annonçant que celui-ci l'avait précédé à Jérusalem : « M. Seetzen, qui s'y trouvait la même année, c'est-à-dire sept mois avant moi [5] », « M. Seetzen qui passa à Jérusalem quelques mois avant moi [6] ».

Ces mêmes *Annales* qui servaient de source à Chateaubriand devaient contenir un article consacré par Malte-Brun lui-même à l'*Itinéraire*; la publication d'un nouveau voyage était régulièrement annoncée par la revue. Malte-Brun, après avoir blâmé les critiques de Chateaubriand, — quelques-uns des ennemis aveugles, d'autres des flatteurs sans valeur, — promet de rester au juste milieu. En réalité il se classe parmi les admirateurs d'une œuvre où Chateaubriand lui avait prodigué des éloges; le seul reproche qu'il trouve à lui faire est, par exemple, celui-ci : « Nous n'aimons pas à voir un pèlerin dévot sangler un coup de fouet à travers le visage d'un turc; cela n'est ni charitable, ni surtout prudent. On a vu des gens empalés pour moins, et il eût été fâcheux pour la

1. Chat., *It.*, II, p. 89. *Annales des Voyages*, VII, p. 187.
2. *It.*, 87. *Ann.*, VII, p. 187.
3. *It.*, 197. *Ann.*, IX, p. 341.
4. *It.*, p. 236. *Ann.*, IX, p. 343.
5. *It.*, p. 87.
6. *It.*, p. 197.

littérature, qu'en allant recueillir des images pour les *Martyrs*, l'auteur eût été martyrisé lui-même [1]. »

Malte-Brun aurait pu parler, s'il l'avait voulu, du procédé dont Chateaubriand arrive à accentuer sa supériorité sur les écrivains contemporains, même au point de vue de l'érudition. On sait que, après la publication de la traduction anglaise de l'*Itinéraire*, M. Clark, auteur d'un *Voyage dans la Terre Sainte* écrivait, et non sans raison : « L'*Itinéraire* est le meilleur ouvrage qui ait paru sur ce sujet [2]. »

II

Le *Voyage en Amérique* est précédé d'une *Préface* qui « est une espèce d'*histoire des Voyages* ». Sous un titre assez modeste, Chateaubriand fait la revue des géographes de tous les siècles et de toutes les nations. On est étonné d'abord de trouver une histoire de la géographie si mal proportionnée à un voyage partiel tel que celui de l'Amérique, ensuite de rencontrer, chez Chateaubriand, une érudition prodigieuse sur la littérature géographique internationale. Quelles ont été ses sources? Chateaubriand fait une liste d'auteurs : « Si les lecteurs désiraient en savoir davantage ils peuvent consulter les savants ouvrages des d'Anville, des Robertson, des Gosselin, des Malte-Brun, des Walkenaer, des Pinkerton, des Rennel, des Cuvier, des Jomard, etc. »

Chateaubriand jette souvent le nom de sa source réelle dans une foule d'auteurs qu'il n'a pas connus. Il pouvait sentir moins de reconnaissance envers d'Anville, Robertson, Pinkerton, etc. On croirait qu'il a fait une compilation : il a fait moins : la *Préface* du *Voyage en Amérique* est la transcription abrégée d'une œuvre de Malte-Brun.

Chateaubriand connaissait le *Précis de la Géographie* quand il écrivait l'*Itinéraire* : « Parmi les ouvrages modernes sur la géographie je dois remarquer toutefois le *Précis de la géographie universelle* de Malte-Brun, ouvrage excellent où l'on trouve une érudition très rare, etc. »

Le *premier volume* du *Précis* est entièrement consacré à l'*Histoire de la Géographie*. On conçoit bien qu'une géographie universelle fût précédée de son histoire, ce qui n'est pas le cas pour une excursion faite en Amérique. Cette *Préface* d'ailleurs fait moins partie du livre, que d'un idéal de Chateaubriand, et c'est en cela même

1. *Annales*, t. XVIII, p. 110.
2. *Id.*, t. XXII, p. 210.

qu'elle a toute son importance; Chateaubriand y a voulu satisfaire à ses deux ambitions : se ranger parmi les voyageurs — en ajoutant à leurs excursions l'histoire de la sienne — et parmi les savants, par l'érudition dont il traitera le sujet. C'est un écrit, en somme, qui a eu plus d'intérêt pour l'auteur même qu'il n'en a pour le lecteur. La comparaison du texte de Malte-Brun avec celui de Chateaubriand serait d'un grand intérêt puisque plusieurs passages de celui-ci seraient éclaircis par les renseignements détaillés et diffus de Malte-Brun; elle exigerait cependant la réédition entière de la *Préface* du Voyage en Amérique. Nous nous bornerons à indiquer les parties correspondantes des deux ouvrages cités en donnant quelques échantillons du travail fait par Chateaubriand :

La *Préface* commence par une note qui se trouve elle-même chez Malte-Brun :

CHAT.[1], p. 327.	M.-BRUN, p. 1.
Obligé de resserrer un tableau immense dans le cadre d'une préface...	Cette tâche paraît immense si nous considérons combien de détails variés il faut réunir dans un tableau de peu d'étendue.

Après quelques observations qu'on pourrait retrouver dans différentes pages de Malte-Brun, Chateaubriand fait en quelques lignes l'histoire de la *Géographie hébraïque* à laquelle le premier avait consacré les pages 16-24.

Voici un exemple des ressemblances qu'on trouve sans grand'peine entre Chateaubriand et Malte-Brun :

CHAT., p. 327.	M.-BRUN, p. 15.
Moïse fait sortir la seconde famille des hommes des montagnes de l'Arménie...	C'est dans les branches du Taurus, répandues en Arménie et en Curdistan, qu'il faut chercher ces fameuses montagnes, près desquelles l'historien hébreu place le second berceau du genre humain.
Ce point est central par rapport aux trois grandes races, jaune, noire et blanche; les Indiens, les	(p. 16) La famille de Sem comprend des peuples pasteurs... l'autre comprend des nations commer-

1. Édition de 1849, Paris.

Nègres et les Celtes ou autres peuples du Nord.

Les peuples pasteurs se retrouvent dans Sem, les peuples commerçants dans Cham, les peuples militaires dans Japhet.

Moïse peuple l'Europe des descendants de Japhet, les Grecs et les Romains donnent Japetus pour père à l'espèce humaine.

çantes dont Cham est la source... la race de Japhet établit de belliqueux empires...

Cet auteur et plusieurs autres disent que... *les îles des Gentils* furent peuplées par les descendants de Japhet. Or les Grecs et les Romains font descendre tout le genre humain... de Japetus.

La Géographie grecque traitée par Chateaubriand à la page 327 occupe les pages 24-193 du *Précis de la Géographie;* le rapport entre les deux œuvres reste le même.

Chat., p. 327.	M.-Brun, p. 25.
Homère a laissé dans l'*Odyssée* le récit d'un voyage; il nous transmet aussi les idées qu'on avait dans cette première antiquité, sur la configuration de la terre; selon ses idées, la terre représentait un disque environné par le fleuve Océan. Hésiode a la même cosmographie.	Homère nous présente... l'idée mère de la cosmographie de ces siècles. . . . . . . la terre y est (sur le bouclier d'Achille) figurée comme un disque, environné de tous les côtés par le fleuve Océan. Hésiode décrit même les sources de l'Océan.
Hérodote parcourut le monde connu de son temps...	(p. 48) Hérodote sut s'ouvrir des routes inconnues avant lui...
On n'avait encore que quelques cartes côtières de navigateurs phéniciens et la mappemonde d'Anaximandre corrigée par Hécatée...	(p. 46) Les Grecs surent même parvenir à se procurer quelques-unes des cartes géographiques et nautiques qui avaient servi à guider les vaisseaux phéniciens... Anaximandre traça la première mappemonde connue. Son compatriote Hécatée corrigea cette carte
Strabon cite un itinéraire de ce dernier.	et l'accompagna d'un itinéraire du monde, cité par Strabon.

Après la *Géographie romaine* (Chat., p. 327-8; Malte-Brun, p. 193-318), Chateaubriand parle de la géographie des premiers siècles du christianisme :

CHAT., p. 329.

Un moine égyptien, dès le cinquième siècle de notre ère, parcourut l'Éthiopie et composa une topographie du monde chrétien : un Arménien, du nom de Chorenenzis, écrivit un ouvrage géographique.

L'historien des Goths Jornandès, évêque de Ravenne...

M.-BRUN, p. 355.

Cosmas, moine égyptien, à qui ses voyages dans l'Éthiopie... sa *Topographie du monde chrétien* offre beaucoup de détails... Moses Chorenensis, Arménien, composa dans le cinquième siècle un ouvrage géographique, où l'on trouve plusieurs traits curieux sur les parties orientales de l'Asie.

Un écrivain du sixième siècle, Jornandès, etc.

La *Géographie des auteurs du moyen âge* (Chat., p. 329-330; Malte-Brun, p. 407-428) est suivie de la *Géographie arabe* (Chat., p. 330; M.-Brun, p. 359-380).

CHAT., p. 330.

Massudi, Ibn-Hakal, El-Edrisi, Ibn-Alouardi, Aboulféda, El-Bakoui donnent des descriptions très étendues de leur propre patrie et des contrées soumises aux Arabes.

Ils voyaient au nord de l'Asie un pays affreux, qu'entourait une muraille énorme et un château de Gog et Magog.

M.-BRUN, p. 359.

Massudi [1]... Ibn Haukal a tracé des tableaux... de tous les peuples soumis à l'Islam... Al-Édrisi... Ibn-Al-Ouardi... Hamdoullah, Aboulféda,... El Bakoui...

(p. 374) Cette prétendue extrémité du monde était séparée des autres pays par une muraille énorme... (Ils) plaçaient dans le voisinage de la mer Caspienne... le château de Gog et Magog.

L'histoire des nouvelles découvertes et publications géographiques (Chat., p. 331-341; Malte-Brun, p. 430-526) fait la dernière partie des deux ouvrages. Comme Malte-Brun s'arrête à la date de 1817, quelques voyages postérieurs à celle-ci ont été ajoutés par Chateaubriand qui finit par des observations sur les progrès des moyens de communication.

Les *Annales des Voyages* et le *Précis de la Géographie* contiennent des renseignements précieux sur les voyages contemporains faits en Orient et en Amérique, qui devaient être d'un intérêt tout particulier pour Chateaubriand. Les œuvres de Malte-Brun pourraient donc être étudiées sous un autre point de vue, — en tant que *sources des sources* de Chateaubriand. — C'est une matière assez riche pour mériter une étude à part.

GARABED DER SAHAGHIAN.

1. M. Brun fait l'analyse des œuvres géographiques arabes.

MÉLANGES

OBSERVATIONS DE GUILBERT DE PIXERÉCOURT SUR LES THÉATRES ET LA RÉVOLUTION

La Bibliothèque Municipale de Nancy possède, parmi les papiers du fonds Pixerécourt relatifs à l'administration du théâtre de la Gaîté (n° 580, t. XVII, folios 35-53) un manuscrit non signé, que les formes de l'écriture et l'espèce de paraphe ou de clausule qui le termine permettent d'attribuer à Guilbert de Pixerécourt lui-même. On le trouvera ci-après reproduit *in extenso* [1].

Ce manuscrit est un *rapport*. L'auteur a inscrit le mot en marge du titre, en le soulignant d'une accolade tout administrative; il le répète dans le texte, au moment de conclure. C'est un rapport adressé au gouvernement pour l'engager sinon à rétablir sur les pièces de théâtre la censure préventive supprimée par l'Assemblée Constituante, du moins à exercer sur le choix de ces pièces une action moralisatrice par l'intermédiaire d'un jury chargé de les examiner et de les recevoir. Quel est l'organe du gouvernement à qui ces « observations » sont présentées? Il semble bien que ce soit le ministère de la police, à en juger par la présence, entre les pages 2 et 3, d'une note écrite de la même main et de la même encre, sur un feuillet (folio 36) du même papier et des mêmes dimensions. En voici le contenu :

Spectacles, 7 floréal.

Chaque jour l'esprit public semble acquérir un degré de froideur relativement aux idées politiques. Il faut convenir aussi que les pièces qui réveillent l'amour de la patrie et de la République et conséquemment entretiennent l'énergie, se représentent aujourd'hui bien plus rarement. Peut-être ne serait-il pas indifférent d'inviter les administrateurs de théâtres à jouer un peu plus souvent les *Brutus*, etc., et à ne pas laisser enterrées dans leurs portefeuilles les tragédies ou comédies républicaines qu'ils peuvent avoir reçues.

1. Mais il a paru sans intérêt de conserver les particularités orthographiques de la rédaction.

Hier, *Le Sourd*[1] au théâtre de la République, *Élisa*[2] au théâtre de la rue Feydeau, *Zémire et Azor*[3] aux Italiens; certes ce genre de spectacles ne fait pas faire un pas à la morale; et sans compter les dimanches pour quelque chose, il n'en est pas moins vrai que c'était dimanche pour bien des gens, que les directeurs de théâtre le savent bien, que les théâtres étaient pleins; que *Timoléon*[4] ou *Fénelon*[5], par exemple auraient mieux valu que *Le Sourd*, et ainsi de même aux autres théâtres. Un simple souvenir du gouvernement suffisait, ce me semble, pour cela.

Dans les trois spectacles que je viens de citer, il n'y a pas eu hier la moindre observation à faire quant à l'esprit public.

Depuis longtemps la société n'avait été si brillante que hier au café Velloni, et ce café est *un spectacle*. L'élégance des femmes y était extrême. On était à la queue pour les glaces. Il y avait par-ci par-là dans cette foule élégante des ouvriers dans leur costume, qui comme les autres attendaient ou leurs glaces ou leur punch. Au milieu de cela rien toutefois qui sentît la malveillance. [Quel contraste que ce Paris[6]!]

On ne peut douter que l'on n'ait sous les yeux une note émanée d'un des « observateurs », pour parler le langage du temps, chargés de renseigner l'autorité sur l'état de l'opinion publique. Il y manque le millésime, mais il est facile de le suppléer. C'est le 7 floréal an III, correspondant au dimanche 26 avril 1795, que *Le Sourd*, *Elisa* et *Zémire et Azor* furent joués le même soir au théâtre de la République, à Feydeau et aux Italiens. Il est probable que le manuscrit auquel cette note se trouve jointe fut rédigé vers le même temps. Il est au moins contemporain, — cela ressort du texte même, — du procès de Fouquier-Tinville, lequel eut pour épilogue l'exécution, le 17 floréal an III (6 mai 1795), de l'ex-accusateur public, et antérieur à l'expiration des pouvoirs de la Convention, dont l'auteur ne parle jamais qu'avec la plus grande déférence. Ce serait donc très vraisemblablement au printemps ou dans l'été de 1795 qu'il aurait été composé.

Ces deux documents, la note et le « rapport », ouvrent un jour assez curieux sur la période la moins connue de la vie de Pixerécourt. Nous savions qu'en 1794, il avait été nommé, grâce à Carnot, secrétaire-commis à la section de la

1. *Le Sourd, ou l'Auberge pleine*, comédie en trois actes et en prose par le citoyen Desforges, représentée pour la première fois le 30 septembre 1790 au théâtre Montansier; — reprise en l'an II au théâtre de la République, en l'an VI au théâtre Montansier.

2. *Elisa, ou le Voyage au Mont-Bernard*, opéra en deux actes, paroles du citoyen Revérony Saint-Cyr, musique du citoyen Chérubini, représenté pour la première fois le 22 frimaire an III (12 décembre 1794) au théâtre de la rue Feydeau.

3. *Zémire et Azor*, comédie-ballet en quatre actes et en vers, de Marmontel, musique de Grétry, représentée pour la première fois le 9 novembre 1771, devant Sa Majesté, à Fontainebleau, et sur le théâtre de la Comédie Italienne, le lundi 16 décembre suivant.

4. *Timoléon*, tragédie en trois actes, avec des chœurs, de M.-J. Chénier, représentée pour la première fois sur le théâtre de la République, le 25 fructidor an II de la République française.

5. *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai*, tragédie en cinq actes, de M.-J. Chénier, représentée pour la première fois sur le théâtre de la République, le 9 février 1793.

6. Les mots entre crochets sont d'une autre écriture plus petite et beaucoup moins ferme.

guerre, puis sous-chef de la 1re division de la même section, et qu'il avait résigné ses fonctions à l'installation du Directoire, peu de temps après son mariage, qui eut lieu le 30 septembre 1795 [1]. Mais nous ignorions totalement qu'il eût jamais été en relations avec le ministère de la police, et qu'il eût accepté la mission de surveiller l'esprit qui régnait dans les théâtres. Peut-être était-ce pour un amateur passionné comme lui et, à cette époque, assez mal pourvu d'argent, le moyen de les fréquenter gratis.

Mais le « rapport » offre en outre quelque intérêt au point de vue littéraire. Il ne faut pas attendre d'un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, — c'est l'âge que Pixérécourt avait quand il l'écrivit, — des considérations bien profondes. Ce qu'il dit de l'influence de la comédie et des comédiens sur les mœurs est d'un lecteur de Rousseau, qui ne va pas toutefois aussi loin que le maître, et fait grâce aux spectacles, s'il condamne les acteurs. L'explication qu'il donne de la faiblesse du théâtre au temps de la Révolution est juste, mais n'était pas bien difficile à trouver. Le moyen qu'il propose d'améliorer le répertoire des différentes scènes et surtout la condition des auteurs est discutable; il trahit l'irritation du débutant contre les obstacles qui lui barrent la route : on doute que son inventeur se soit soucié d'y recourir, — si même il y pensait encore, — quand une fois il fut devenu directeur de l'Opéra-Comique et de la Gaîté. Mais on aura plaisir à noter la faveur avec laquelle notre écrivain parle du drame tel que l'avaient conçu et réalisé Diderot et ses successeurs, la conviction qu'il exprime de la vertu moralisante de cette forme littéraire et l'indignation de l'injuste dédain où elle était tenue par l'ancienne société, la confiance qu'il accorde au jugement des spectateurs populaires. Sans aller jusqu'à dire qu'il y a là tout un programme, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le futur auteur de *Cœlina* se sentait déjà orienté par un sûr instinct vers le genre et le public qui devaient faire sa fortune et sa gloire. Et peut-être, pour ceux qui veulent voir dans le mélodrame du XIXe siècle le légitime héritier du drame du XVIIIe, l'indication est-elle bonne à retenir.

EDMOND ESTÈVE.

RAPPORT. — *Observations sur l'état où se trouvaient les théâtres avant la Révolution, sur l'effet qu'elle a produit sur eux, sur l'influence que la tyrannie de Robespierre a eue sur les spectacles, et nécessairement de* (sic) *l'influence qu'ils ont à leur tour exercée sur le peuple, enfin sur leur situation actuelle.*

Dans une petite république les théâtres sont destructeurs; dans une grande république ils peuvent être rémunérateurs; ils doivent être au moins conservateurs, et dans toutes les hypothèses ils sont toujours utiles.

Élevez un théâtre à Saint-Marin : les mœurs y seront bientôt perdues; renversez les théâtres en France : vous tomberez dans le dernier degré de corruption.

Ceci paraît une contradiction; elle n'est qu'apparente. Dans une petite république, la morale n'a besoin que de l'exemple; dans une grande, elle ne germe que par l'instruction. Le véritable spectacle de Saint-Marin est la vie publique et privée de chaque citoyen; le cercle est assez petit pour que ce spectacle soit sous les yeux de chacun. Ainsi

1. Voir André Virely, *René-Charles Guilbert de Pixerécourt*, Paris, 1909.

tout spectacle étranger à celui-là ne serait qu'une distraction funeste à la chose publique.

Dans une grande république, au contraire, la morale a besoin de points de ralliement, où elle force l'homme à venir entendre ses leçons. Les théâtres y sont pour ainsi dire l'analyse, l'extrait des vertus, ou politiques ou individuelles, que chaque citoyen doit professer; ils sont semblables aux places ménagées dans une grande forêt, où tous les chasseurs viennent se rejoindre quand ils sont égarés ou fatigués dans leurs courses; enfin, si, comme je le disais tout à l'heure, un théâtre dans une petite ville est une distraction à la morale, dans un grand état l'absence de théâtre a le même inconvénient.

Pourquoi les petites républiques repoussent-elles les théâtres? par la même raison qu'un père de famille ne voudrait pas loger une comédienne dans sa maison. Pourquoi les grandes en ont-elles besoin? parce que le père de famille est bien aise qu'à deux cents lieues de lui l'on parle encore de vertus à ses enfants. Ainsi dans l'un ils alarmeraient chaques pénates, et dans l'autre ils tranquillisent chaque foyer.

On sent que je ne parle ici que relativement au gouvernement républicain; car sous une monarchie, toujours par essence voisine du despotisme, les théâtres sont un moyen de corruption puissant entre les mains du gouvernement. Ceux dont l'éclat ne permet la fréquentation qu'aux riches sont consacrés à perpétuer la flatterie; ceux que l'on abandonne au peuple ne creusent pour lui que le précipice de la débauche.

Telle était la situation des théâtres de la France avant la Révolution. Je ne m'attacherai qu'à peindre ceux de Paris, parce [que], dans le reste de la France, chaque cirque n'était que l'écho des cirques de la capitale.

La grandeur du génie de Corneille, de Racine, de Molière, avait élevé la scène française à un degré de splendeur que le reste de l'Europe n'avait pu atteindre. Si depuis elle n'avait rien acquis en majesté, au moins n'était-elle pas déchue; et Crébillon et Voltaire dans la Tragédie, Destouches, La Chaussée, et quelquefois Regnard dans la Comédie, Gresset et Piron, moins féconds et tout aussi comiques, Lemierre, moins séduisant que le chantre de Ferney mais peut-être plus tragique, et beaucoup d'autres poètes dramatiques que la gloire n'a point dédaignés, avaient conservé au Théâtre-Français une dignité qui semblait braver les ravages du temps.

L'Opéra, isolé sur les bords de la Seine, n'avait pu franchir les barrières de la capitale. Seul avec son luxe énorme, englouti dans ses voluptés, n'ayant enlevé au génie de l'homme que les vers de Quinault et les combinaisons des machinistes, longtemps pompeux esclave d'une musique insignifiante, de nos jours débiteur insolvable des avances que les *Gluck* et les *Piccini* lui faisaient, l'Opéra n'était en France que le Caravansérail de tous les vices, un temple inaccessible à toute morale, où le Dieu des Jardins revendiquait l'encens, où Terpsichore se modelait sous les pinceaux de l'Arétin.

Un genre mixte composait le troisième théâtre de Paris. Né sur les tréteaux de la foire; encouragé dans son adolescence par le goût dépravé des grands qui couraient chercher à certaines époques de l'année des plaisirs qu'ils supposaient nouveaux sur le Préau Saint-Germain ou Saint-Laurent; caressé par la bourgeoisie dont la grosse gaieté, ou peut-être l'ignorance, trouvait ce genre plus à sa portée, l'Opéra-Comique avait été donné pour collègue à la Comédie-Italienne, dont les talents de Carlin[1] ne faisaient que prolonger l'agonie. Prenant insensiblement un vol plus hardi, le vaudeville, trop roturier pour les prétentions du nouveau venu, céda sa place aux héros à ariettes. L'Opéra-Comique se panacha de casques, se couvrit de boucliers; les larmes et les fureurs devinrent de son ressort; la morale n'y gagna rien, mais la bizarrerie beaucoup; et l'on fut fort étonné de trouver les sanglots et plus souvent l'ennui où l'on allait chercher les bouffonneries d'une Muse en tablier.

D'après cet aperçu du genre de spectacles des trois grands théâtres de Paris, il est aisé de voir que la morale n'appartenait qu'au Théâtre-Français. Mais quelle morale? Dans la tragédie, le tableau des forfaits ou des vertus des Rois : forfaits impossibles au pouvoir, comme étrangers au cœur des spectateurs assemblés pour en frémir; vertus sans influence sur l'esprit du public, soit par leur élan gigantesque, soit par l'impossibilité que chaque individu sentait tacitement de voir jamais en sa faveur le concours des circonstances lui procurer le moyen de les réaliser. Une seule classe dans la tragédie était plus rapprochée de la classe des auditeurs, c'était celle des confidents. Et quelle école? Ou ministres complaisants des attentats et des passions des grands personnages; ou flatteurs mercenaires, leur aplanissant, comme *Œnone*, les sentiers du crime; ou despotes subalternes, renchérissant, comme *Altémore*, sur la perfidie d'un *Avogare*; ou spectateurs insignifiants, comme *Corasmin*, des emportements de leurs maîtres[2], tels étaient les modèles offerts par les poètes tragiques aux gens de cour qui peuplaient le Théâtre français; et la dégradation était au point que les hommes d'une classe plus inférieure encore, jetés pour leurs 30 sous au milieu du parterre, en étaient venus peut-être à envier le sort de ces confidents qu'un sourire de leurs idoles payait de leurs bassesses.

La comédie ne marchait pas de son côté d'un pas plus ferme vers la morale publique. Le *Misanthrope*, le *Tartufe* étaient déserts. Le jargon entortillé et décousu des hautes sociétés; les pointes émoussées des sentiments factices; les petits sarcasmes de l'instant; les portraits au pastel de quelques ridicules; cinq actes de jeux de mots, et pas une scène de comique, encore moins d'instruction; des maîtres roués, des

1. Charles-Antoine Bertinazzi, dit Carlin, acteur célèbre de la Comédie-Italienne; né à Turin en 1713, il joua à Paris à partir de 1741, et y mourut en 1783.

2. Œnone, confidente de Phèdre dans la tragédie de Racine; le duc d'Altémore et le comte Avogare, dans *Gaston et Bayard*, tragédie de de Belloy; Corasmin, confident d'Orosmane dans la *Zaïre* de Voltaire.

femmes ou trompées ou perfides, sans regrets comme sans remords, des soubrettes à prétentions, des valets de bonne compagnie : telle était la manière dont on paraphrasait le *Castigat ridendo mores.*

Ajoutons une observation qui prêtera quelque force à l'opinion désavantageuse que l'ami des mœurs devait avoir alors des leçons présentées sur la scène française. Je n'envisagerai point ici le Drame sous les rapports de l'art, je m'éloignerais de mon sujet; mais croit-on que ce soit aux vices de sa composition que le Drame dût entièrement sa proscription? Erreur. Il présentait des scènes populaires, il déplut à l'orgueil; il offrait des scènes d'intérieur, il déplut à ceux qui tenaient à gloire de n'avoir point de famille; il peignait l'innocence aux prises avec le crime, il révolta ceux qui fondaient leurs jouissances sur la flétrissure de toute innocence; enfin il apportait pour ainsi dire les vertus privées à la barre de l'opinion des grands; et les gens du *bon ton* lui refusèrent *les honneurs de la séance.* Le mauvais goût fut le prétexte de l'exclusion, le but du genre en fut le tacite et véritable motif. En général le Drame fut mieux accueilli en province qu'à Paris : c'est qu'en province on était moins dépravé que dans la capitale, et c'est une preuve de plus de la vérité de mon observation.

[Mais le *Père de famille*[1], mais *Beverley*[2], me dira-t-on, eurent des succès : cela ne détruit pas ma réflexion. Si Sophie, du *Père de Famille*, ne se fût pas trouvée la nièce du Commandeur d'Auvillé, la pièce eût tombé. Quant à *Beverley*, est-il bien certain que ce soit à la pièce et non pas à Molé[3] que l'on dût sa vogue passagère?[4]]

Si des grands théâtres nous passons à ceux que fréquentait le peuple, à ceux que les dédains du gouvernement semblaient lui délaisser par une insultante pitié pour sa misère, quel cloaque de saletés! quelle boue d'impures inepties! et sans espoir jamais que la morale publique pût s'en dégager, puisque les pièces étaient soumises à la censure des Comédiens français, et que ceux-ci avaient le double intérêt de raturer toute espèce de trait d'esprit qui pouvait à la longue amener une sorte de rivalité entre leurs tréteaux et ceux des boulevards, et de sabrer toute pensée philosophique pour convaincre le gouvernement de leur profonde servitude à ses vues.

La Révolution arrive; et ce que les philosophes seuls avaient senti jusque-là, la Nation le devine, c'est-à-dire l'influence que les théâtres pouvaient avoir sur l'opinion publique.

Par la Révolution, ou, pour mieux dire, par le génie de la liberté, si le peuple fut appelé à la jouissance de tous les théâtres, tous les théâtres, par contre-coup, furent appelés à la jouissance de toutes les pièces; et,

1. *Le Père de Famille*, comédie en cinq actes et en prose de Diderot, représentée au Théâtre-Français le 18 février 1761.
2. *Beverley*, tragédie bourgeoise en cinq actes et en vers libres, de Saurin, représentée au Théâtre-Français le 7 mai 1768.
3. Molé, l'acteur bien connu de la Comédie-Française, né en 1733, mort en 1802.
4. Le paragraphe entre crochets est biffé dans le manuscrit.

dans ce moment d'ébullition, Corneille étonné monte chez Nicolet[1], et Taconnet[2] au tombeau ne désespère pas d'arriver sur les planches de Le Kain[3]. De cette confusion première on put tirer cette conséquence que le peuple, quoique sans éducation, avait le sentiment des beautés; qu'il n'était point étranger aux pensées sublimes des grands maîtres; qu'ainsi le théâtre était un grand mobile d'instruction; et que les applaudissements qu'il prodiguait aux meilleurs ouvrages dramatiques étaient la plus amère critique de l'espèce de mépris que l'ancien régime avait semblé faire de son intelligence, mais, sous lequel, bien plutôt, il dérobait la crainte qu'elle lui inspirait.

Cette liberté exclusive des théâtres, que les principes ne permettaient pas de limiter, causa cependant un mal effectif. Si les théâtres se multipliaient, les talents des auteurs ne se multipliaient pas. Les beautés du répertoire se délayaient insensiblement. Les chefs-d'œuvre de la scène joués par des acteurs faibles perdaient de leur intérêt. Le sentiment moins éveillé, le goût s'émoussait. L'ennui étendait insensiblement un voile sur la perfection de l'art; et les esprits se disposaient à accueillir avec moins de choix, et sans sévérité, des productions plus faibles : et c'est là l'origine des conquêtes des demi-talents, et le premier frisson de la fièvre du vandalisme. N'anticipons pas sur les événements.

Nous disions tout à l'heure que la nation devina l'influence que les théâtres pouvaient avoir sur l'esprit public : et ce fut le *Charles IX* de Chénier qui lui donna le mot de l'énigme. C'est une anecdote non indigne de l'histoire de voir à cette époque la faveur populaire soutenir publiquement *Charles IX* contre les efforts réunis du sacerdoce et des grands[4], et la cour tacitement défendre *Cinna* comme réveillant des idées populaires et républicaines. On ne pouvait pas raisonner avec plus d'inconséquence; car si la Cour regardait *Charles IX* comme un poison, certes le meilleur antidote à opposer à une pièce où un roi caresse les assassins du peuple devait être les représentations fréquentes de celles où un Empereur pardonne aux siens.

Le succès de *Charles IX* fut l'aurore des pièces de circonstance. Trois

1. Jean-Baptiste Nicolet (1710-1796), directeur de théâtre. Après avoir monté une baraque aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, il fit bâtir en 1764 la salle qui, après avoir porté son nom, devint en 1792 le théâtre de la Gaîté.

2. Gaspard-Toussaint Taconnet (1730-1774), un des auteurs les plus populaires de la troupe de Nicolet. Il jouait au naturel les savetiers et les ivrognes.

3. Le Kain, le célèbre tragédien, mort en 1778.

4. *Charles IX*, tragédie en cinq actes, de Marie-Joseph Chénier. Reçue à l'unanimité à la Comédie-Française en 1788, elle fut interdite par la censure. L'auteur lut sa pièce dans les salons; il écrivit des brochures pour soutenir son droit de la faire représenter publiquement; il la fit reclamer en plein théâtre par quelques-uns de ses amis, le 19 août 1789, pendant une représentation d'*Ericie*, de Dubois de Fontanelle. Après bien des pourparlers, l'interdiction fut levée, et la tragédie jouée le 4 novembre 1789, au grand scandale des évêques et des sorbonnistes qui s'y étaient opposés, et des « aristocrates » qui manifestèrent surtout leur hostilité contre l'œuvre de Chénier en affectant de ne pas aller la voir. (Liéby, *Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier*, Paris, 1901, p. 31 et suivantes).

causes concoururent à les faire naître : 1° le besoin que le public éprouvait d'entendre résonner le mot de liberté; 2° la facilité d'un genre où la médiocrité était sûre d'échapper à la honte des sifflets, à la faveur de quelques mots consacrés par l'enthousiasme de la Révolution; 3° l'incorrigible cupidité des entrepreneurs de spectacles, dont l'impudeur sacrifiera toujours l'intérêt du goût et de l'art au misérable profit que leur fera concevoir la plus vile rapsodie, s'ils y découvrent quelque flatterie sur l'esprit du jour.

Faites en une nuit, apprises en un jour, tombées en un quart d'heure ou soutenues par la cabale immortelle de l'ignorance, telles furent les productions, je ne dirai pas estimables par l'intention, car la médiocrité n'en a que deux, l'étouffement des grands talents et l'appétit de l'écu qu'elle vole à ce lâche métier; je ne dirai pas excusables par le patriotisme, car la même plume a souvent écrit le matin pour célébrer *Brutus* et le soir pour vanter les échafauds de *Robespierre*, car tels couplets flatteurs de l'athéisme ont été succédés (*sic*) par des chansons à l'Être Suprême, avant que l'huile de la lampe du grenier eût été consumée; telles furent, dis-je, les productions qui vinrent tout à coup occuper le peuple le plus célèbre par la justesse de son tact, par la délicatesse de ses sensations, par l'atticisme de ses jugements. Mais comment? par la seule magie des mots, *liberté*, *égalité*, *mort aux tyrans*, *civisme*, *patriotisme*, que le vandalisme dramatique portait insolemment sur son front, ce qui paralysait le sens commun et le bon goût, qui lui vouaient intérieurement des huées en claquant des mains.

En un instant, en moins de deux années, cette ivraie féconde s'étendit sur tous les théâtres de la République. Ici l'on vit des censeurs à la *Vincent*[1] raturer dans un poème les mots *Dame Nature* et les remplacer par ceux-ci, *Citoyenne Nature*. Là l'on vit tenailler les chefs-d'œuvre des grands maîtres; des vers iroquois se glisser dans *Le Misanthrope*, le *Tartufe*, etc., des écoliers de sixième, des chanteurs de cabaret, des marmitons apollonisés clouer des dénouements de leur façon à la *Mort de César*, aux *Horaces*, etc.; ailleurs parut *Œdipe* en sans-culotte, et *Polynice* en jacobin[2]. La barbarie devint générale; en un été on rétrograda de quatre siècles, et, si Tabarin fût ressuscité, on l'eût couronné des lauriers de Pétrarque.

Mais, dira-t-on, comment? la liberté, cette fille de la philosophie, cette protectrice des arts, cette amante du génie, cette flamme des grands talents, ce fluide régénérateur de toutes les vertus, de toutes les grandes conceptions, la liberté a dénaturé, avili, flétri, souillé de boue et de poussière une des plus aimables et des plus étonnantes combinaisons de l'esprit? Loin de nous ce blasphème. C'est au contraire

1. Vincent, un des membres du club des Cordeliers, impliqué dans le procès des Hébertistes et guillotiné le 4 germinal an II.

2. Sur les remaniements et les mutilations que subirent à cette époque les chefs-d'œuvre du répertoire classique, voir Muret, *L'Histoire par le théâtre*, Paris, 1865, 1re série, p. 88-90.

ici l'époque de la plus exécrable tyrannie; c'est un lambeau des fastes de la plus dégoûtante ochlocratie que nous arrachons du grand livre des fléaux de la terre.

Comme Argus, le crime a cent prunelles : mais le crime n'a point de paupières, et ces cent yeux sont toujours ouverts. Ces yeux sont le temple des factions. Le pouvoir des spectacles sur l'esprit public n'échappe point à ses regards, et volant tout à la liberté, son nom, sa démarche, ses élans et sa draperie, il se garde bien de lui laisser les fictions dramatiques; et tandis que la réputation d'honnête homme était un forfait, la modération un attentat, la raison, le jugement, la pureté de mœurs, les sentiments de la nature, l'amour vrai de la patrie, des aristocraties; tandis que la souveraineté du peuple allait en masse à l'échafaud, tandis que les vapeurs du printemps se grossissaient du sang de l'innocence, que les nombreuses têtes en sautant sous la hache tombaient sur les campagnes fertiles qu'elles avaient ensemencées, tandis que les cadavres emportés par les fleuves allaient se briser contre les navires qu'ils avaient construits; tandis enfin que la France n'était plus qu'un vaste cercueil où Robespierre régnait en vautour, et dont le silence n'était troublé que par les orgies des *Hébert*, des *Vincent*, des *Ronsin*[1], des *Carrier*[2], et des harpies ultra-révolutionnaires qui, semblables aux vers des tombeaux, se nourrissaient de la putréfaction des morts, on vit, et cela devait être, on vit la plus atroce des tyrannies poursuivre les pièces de théâtre à coups de sabre : *L'Ami des lois*[3], *Paméla*[4], *Timoléon*[5], etc.

Ce signal une fois donné, les théâtres regorgèrent de tous les immondices des égouts de la Dramomanie[6]. L'athéisme fut mis en action; les lèvres de Thespis bavèrent sur le nom des dieux. Incarcérait-on la nuit? le lendemain les victimes infortunées de la tyrannie étaient dénoncées aux huées de l'insouciante férocité, dans des pièces plus grossières que l'ignorance. L'homme riche qui devait tout à son industrie était offert au mépris, et des couplets imbéciles n'avaient d'autres *pointes* que celles des poignards qu'ils appelaient sur son sein. La

1. Hébert, Vincent, Ronsin, membres du club des Cordeliers, impliqués dans le procès des Hébertistes et guillotinés le 4 germinal an II.

2. Carrier, le proconsul nantais, guillotiné le 26 frimaire an III (16 novembre 1794).

3. *L'Ami des lois*, comédie en cinq actes et en vers, de Laya, jouée pour la première fois au théâtre de la Nation (ci-devant Théâtre-Français), 3 janvier 1793. Sur les incidents qui troublèrent la cinquième représentation et les suivantes, voir Muret, *L'Histoire de France par le théâtre*, tome I^er^, p. 69-74.

4. *Paméla*, comédie en cinq actes et en vers de François de Neufchâteau, représentée pour la première fois au théâtre de la Nation, le 1^er^ août 1793. Elle amena le 3 septembre la fermeture de la Comédie-Française (Voir Muret, *L'Histoire de France par le théâtre*, tome I^er^, p. 75-80).

5. La première de *Timoléon* avait été annoncée pour le 21 floréal an II (10 mai 1794). La représentation fut interdite après la répétition générale par le Comité de Salut Public, la pièce ayant paru faire allusion à Robespierre. Elle n'eut lieu que le 25 fructidor an II (11 septembre 1794). Voir Liéby, *ouvr. cité*.

6. Le mot est forgé vraisemblablement sur le titre de la comédie du *Dramomane*, de Cubières (1776), satire des drames noirs du XVIII^e^ siècle. On en trouvera l'analyse dans Béclard, *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre et son temps*, Paris, 1903, p. 388-39

jeunesse, ce trésor de la République, cette consolation de la paternité, était désignée aux échafauds à la faveur d'un habit plus élégant; et l'on outrageait la beauté en lui faisant préférer la main sale et souvent sanglante d'un révolutionnaire du *comité* aux grâces intéressantes d'un jeune homme dont le crime était la parure. Les rapports politiques et sociaux de nation à nation étaient insultés, flétris, coupés avec audace; et, sous prétexte de haine contre la royauté, les rois de l'Europe étaient amenés comme de vils troupeaux à coups de fouet, la corde au col, le bâillon dans la bouche[1], sans songer que ce n'était pas quelques individus qu'on tympanisait, mais les nations entières qu'on outrageait en eux. Le malheur même était l'aliment de la sottise barbare; et sur la scène *Marat* était montré écrasant *Vergniaux*, *Guadet*, *Gensonné*, etc.[2], lorsque leurs cadavres égorgés fumaient encore, étendus sur la terre de cette liberté qu'ils avaient fondée.

On pourrait dire peut-être qu'alors les théâtres devenus déserts, l'homme de goût chassé par ces imbroglios indigestes, l'homme de bien par ces émanations du vice, et l'homme insouciant par l'ennui, ces pièces influaient peu sur l'esprit public; mais cela ne serait pas vrai. Sous le règne de ces gens, dont l'impolitique langue répétait sans cesse qu'il ne fallait aux républicains que du *fer* et du *pain*, tout devenait l'objet d'une fête, et chaque vertu avait un autel sous le dais du crime. Jamais on ne convoqua le peuple plus souvent qu'alors aux jeux scéniques, et l'on réalisait vraiment pour lui le *Panem et Circenses*, ce vice des Romains. Peu de décades s'écoulaient sans qu'on appelât le peuple à tous les spectacles s'imbiber des miasmes corrupteurs de ces pièces que l'on disait taillées sur les bons principes. Il en sortait, chargeant d'imprécations le nom des hommes égorgés pour l'avoir défendu; il en sortait, maudissant les gens aisés, et convaincu que leur propriété, fruit de leur industrie, devait de droit lui appartenir; il en sortait persuadé que tout homme qui n'était pas français était un homme à pendre, parce que le Tage et le Véser avaient le malheur de connaître des Rois; il en sortait assuré que la jeunesse française était une classe prédestinée à se faire tuer pour lui, étrangère à sa reconnaissance, à son cœur, à son sang, trop heureuse des dangers de la liberté pour qu'il daignât même lui en tenir compte, trop indifférente

1. Allusion à la pièce de Sylvain Maréchal, le *Jugement dernier des Rois*, représentée sur le théâtre de la République, le 18 octobre 1793. Les rois de l'Europe, condamnés à la déportation dans une île déserte, y sont amenés enchaînés, et se disputent, à grand renfort de paroles et de coups, la misérable provision de biscuit qu'on leur a laissée, jusqu'à ce que le volcan situé au centre de l'île fasse explosion et les engloutisse dans les entrailles de la terre. (Voir Jauffret, *Le Théâtre Révolutionnaire*, Paris, 1869, p. 257 et suiv.; ou Muret, *L'Histoire de France par le théâtre*, 1re série, Paris, 1865, p. 85 et suiv.).

2. Il paraît s'agir ici d'une pièce de Féru fils, *Les Catilinas modernes*, représentée au théâtre Montansier, en 1793. Molé y tenait le rôle de Marat. « Ces Catilinas dénoncés aux bourreaux, ce n'étaient pas Marat et ses pareils, que l'auteur au contraire célébrait et glorifiait; c'étaient les Girondins, alors sous le coup de la proscription. » (Muret, *L'Histoire de France par le théâtre*, 1re série, p. 80.)

à la patrie pour qu'il prévît du plaisir à la revoir; il en sortait, aigri par ce nom de *Muscadins* vomi par les destructeurs de l'humanité, prêt à *s'irascibiliser* à la vue d'un jeune homme plus ou moins bien mis, et se forgeant peut-être comme vertu l'instant où il pourrait l'égorger; il en sortait enfin déchu de sa propre estime, avili, souillé, flétri, ne s'aperçevant pas que ces représentations *gratis* étaient une aumône qu'à l'instar des Despotes la plus crasse tyrannie faisait à ses plaisirs. Athée, injuste, cruel et déshonoré, voilà ce qu'était le peuple en quittant les théâtres; voilà l'anarchie qu'ils répandaient dans la morale; voilà l'une des principales causes de la désorganisation de la conscience publique. La guillotine et les représentations gratis ont tout perdu; et quand le gouvernement actuel a voulu reclasser tous les éléments, rejoindre toutes les parties de l'édifice public, le sol de la moralité tremblait encore de l'épouvantable commotion qu'il avait reçue.

Tant que les théâtres seront à la disposition des directeurs particuliers relativement aux pièces que l'on y devra représenter, le mal existera toujours. Ce n'est pas la bonne ou la mauvaise opinion politique qui les détermine; c'est la cupidité sans cesse à l'affût de l'esprit du jour, qui calcule indifféremment ses bénéfices sur l'erreur, le crime ou la vertu que l'on encense; hommes dont l'avarice paralyse le jugement, et qui ne sont jamais animés que par deux sentiments, la crainte du gouvernement, et l'amour du gain. Tel théâtre où l'on brisait hier les couronnes avec éclat, demain célébrerait les Rois avec enthousiasme. Le despotisme n'a pas besoin de les corrompre. C'est l'argent du public, c'est la recette du soir qui paye la corruption du lendemain.

Alors comment veut-on que les spectacles tournent au profit de l'instruction publique, lorsque pour ainsi dire l'erreur et la vertu sont saccadées, lorsqu'il n'existe point de transition entre les passions les plus opposées? Que voulez-vous que l'homme simple recueille aux leçons de ces professeurs de coulisse, dont la morale change comme une décoration. Supposons un moment cet homme simple au théâtre le *8 thermidor*, et tous les *charmes du régime sanguinaire* se développant à ses yeux. Reconduisons-le à ce même théâtre le *10*, et qu'il y contemple tous les attraits de l'humanité. En bonne foi, croit-on qu'il puisse se passer de la transition si nécessaire entre deux opinions si disparates? Il vous dira dans sa simplicité : puisque avant-hier vous me mentiez avec impudeur, apprenez-moi donc à distinguer les signes où je reconnaîtrai qu'aujourd'hui vous ne mentez pas. Vous aurez cru, en lui prêchant l'humanité, avoir donné une nourriture solide à son cœur : eh bien! point du tout; vous ne lui aurez présenté qu'un aliment indigeste, parce que ses organes étaient encore délabrés par les excès d'ivresse criminelle que quarante-huit heures auparavant vous lui aviez fait commettre. Pour que les poisons opèrent, il faut les présenter *ex abrupto*; il n'en est pas de même des remèdes salutaires; il faut, pour qu'ils guérissent, les verser goutte à goutte dans les veines.

A dater du 9 thermidor, l'expérience a démontré cette vérité con-

templative. Le sang n'était pas séché dans les rues que le cri général des théâtres était *humanité*. C'était bon pour la Représentation nationale, parce que je ne crois pas que le Législateur ait besoin de nuances pour remplacer une loi de sang par une loi d'humanité; mais il n'en est pas de même pour les théâtres, où tous les sentiments se transmettent, si je puis ainsi parler, par injection, en sorte que les bons comme les mauvais ont toujours l'effet de l'incendie; et sans me permettre ici de blâmer ni même de juger les opérations de la Convention Nationale, on pourrait dire qu'il y avait entre elle et les théâtres mutation de rôles : la Convention délibérait sur l'humanité, et les théâtres l'organisaient, tandis qu'au contraire les théâtres auraient dû délibérer sur cette vertu et la Convention l'organiser. Je m'explique.

J'ai prouvé l'abus que l'esprit de parti, que les factions, que l'exécrable Terrorisme enfin avaient fait du pouvoir des théâtres. Croit-on que depuis le 9 thermidor ils aient été plus purs à cet égard? Si sous Robespierre les mots de liberté, d'égalité et de fraternité étaient des cris d'esclavage, d'échafaud et de massacres, suppose-t-on que depuis le mot *humanité* n'ait pas été souvent le cri de la vengeance? Oui, l'homme de bien, et qu'on me pardonne l'expression vulgaire, oui, l'homme de bien pleurait à chaudes larmes sur les monceaux de victimes dont on épouvantait sa vue. Le mot humanité ouvrait son cœur à toutes les sensations délicieuses d'un espoir plus heureux. Mais croit-on que le méchant à ses côtés ne calculât pas lui aussi l'avenir de sa vindicte sur cet attendrissement de l'honnête homme? Croit-on qu'il n'espérât point tremper dans les larmes l'acier des poignards qu'il aiguisait en silence? Pleure, disait tout bas le *Royaliste*; en abreuvant ton âme de douleurs je l'exaspérerai contre la Démocratie; je remplacerai l'anarchie par l'anarchie; et dans cet océan de maux, battu par toutes les tempêtes des passions, je te présenterai pour fanal un *Roi*, et tu te trouveras heureux de l'accepter. Pleure! disait moins criminellement sans doute, mais avec le même danger pour la chose publique, pleure! disait l'homme qui concentra toutes ses jouissances dans sa famille que le fer des bourreaux avait moissonnée, pleure! je t'associe à la vengeance des miens; que leur ombre au cercueil soit apaisée, et que le monde s'écroule après! que m'importe? Pleure! disait aussi le perfide *Jacobin*, le scélérat *Terroriste*. Arme-toi; venge tous les assassinats que j'ai commis, ramène le jour du crime; partout où l'on s'égorgera, je trouverai ma place.

Si au contraire la législature s'était chargée d'attacher des ailes à l'humanité, tandis que les théâtres eussent insensiblement fait tomber l'un après l'autre les voiles épais qui couvraient sa statue, tout espoir était désséché dans l'âme des pervers. Alors la loi eût activement poursuivi les méchants, et les théâtres eussent pas à pas reconquis le cœur du peuple à des sentiments doux, paisibles, humains et bienfaiteurs. Chaque chose à sa place ainsi, il fût arrivé tout le contraire de ce que l'on a vu : les méchants n'eussent pas douté que la Convention eût

la puissance de l'humanité, et le peuple n'eût pas douté que l'humanité eût la puissance de la Nature. La Convention n'avait pas besoin de transitions lentes pour frapper les méchants; les théâtres avaient besoin de nuances pour décider le peuple à se détacher des scélérats qui l'avaient abusé. Ainsi l'opinion publique se serait bien mieux formée : la loi eût tranché le mal; les théâtres eussent guéri les blessures.

Telle est à l'époque où j'écris la physionomie des spectacles. J'ai parcouru les trois périodes théâtrales que nous présente la Révolution ; dangereux sous la monarchie, je les ai montrés après la chute de la Bastille désignés par l'opinion publique elle-même comme un des grands mobiles offerts aux principes pour les développer, les étendre, les affermir ; je les ai montrés, sous le régime de la Terreur, esclaves déhontés, faisant pleuvoir sur la France le mépris des Dieux, la haine de la vertu, l'amour du crime, l'appétit du sang, la confusion des idées primitives, le renversement des bases sociales, la désorganisation enfin de toute la morale; je les ai montrés depuis le 9 thermidor, plus sains sous tous les rapports, mais toujours doués de la même inconséquence, parlant bien du même ton dont ils parlaient mal ; girouettes constantes de l'édifice de la République, tournant au gré des orages, et toujours immobiles sous le souffle du zéphir précurseur de l'aurore des beaux jours; thermomètres qui montent ou baissent suivant la main de glace ou de feu qui les touche; enfin tels qu'ils sont et tels qu'ils seront toujours, tant qu'ils ne seront pas soumis à un nouvel ordre de choses. Il me reste à jeter quelques idées sur les moyens de les améliorer.

Il faut en convenir, et la vérité force à cet aveu douloureux : les comédiens hommes et femmes sont les seuls êtres sur lesquels le cachet de l'ancien régime soit encore entier. Le triomphe de la philosophie, en brisant les préjugés, a rapproché la société des comédiens, et les comédiens n'ont rien fait pour se rapprocher de la société. Avant la Révolution, la sottise les excommuniait; depuis, ils ont acquis la familiarité de la démocratie et n'en sont pas pour cela rentrés dans la *communion* des vertus. Toujours débauchés; toujours sans décence comme sans pudeur; presque tous sans famille, ou bien entourés d'épouses d'une nuit, d'enfants non de la nature mais de dix caprices, de pères incertains, de mères avilies, parcourant la patrie comme les Arabes parcourent le désert, pour y trouver la pâture d'une année; forcés au luxe par état, au dérangement par besoin, à la dépravation par l'éternel amalgame des deux sexes dans l'accomplissement de leurs devoirs, et, ce qui est cent fois pire encore, ce qui tue l'âme, ce qui meurtrit le cœur, obligés chaque jour de feindre tous les sentiments, et par conséquent blasés sur le crime comme sur la vertu, et pelotant l'un avec l'autre dans leur tête avec le même sang-froid que le joueur de gobelets pelote les balles qu'il escamote; au physique comme au moral vraiment frappés de mort civile dans l'ordre social; en compte ouvert de bassesses avec le public pour obtenir l'applaudissement ou pour avaler l'amertume du mépris; les comédiens enfin

sont tels qu'ils étaient jadis. Qui les dirige? Qu'ont-ils à leur tête? des hommes que la soif du gain, la sordide avarice, l'oubli de toute idée morale déterminent seuls à devenir les capitaines de ces troupes sans cesse en guerre contre le bon sens et le bon ordre; espèce de généralat que le *grand Frédéric* regardait [comme] plus difficile que celui d'une armée de cent mille hommes. Quelle est la première base du Code législatif des directeurs de théâtre? de meubler leur troupe de jolies femmes, pour charger la luxure de convoquer les spectateurs; de la garnir d'hommes les plus gangrenés, parce que l'avilissement de l'âme est la garantie de l'obéissance servile, les plus dérangés, parce qu'ils profiteront plus aisément de leur faiblesse, soit pour les avoir à vil prix, soit pour les dépouiller plus aisément, soit pour les enchaîner par des avances perfides, s'ils ont quelque talent et que ce talent soit lucratif.

Ce tableau, que je pourrais au besoin teindre de bien plus sombres couleurs, dont mille exemples expliqueraient les figures, ce tableau n'est point surchargé. Que l'on considère cette classe d'hommes sous le seul rapport de la Révolution, que l'on se rappelle qu'elle était et est encore la moins nombreuse de toutes celles qui par leur profession se départagent dans la société, et qu'on me dise s'il en est une qui ait fourni, proportion gardée, plus d'ennemis à l'état? Se sont-ils dits patriotes? Le terrorisme n'a trouvé nulle part de recrues plus ardentes, plus acharnées, plus barbares. Se sont-ils déchaînés contre la Révolution? L'aristocratie n'a point eu d'athlètes plus déraisonnables, plus aveugles, plus déhontés, plus serviles. Sur mille, dix à peine ont conservé un juste milieu. Mais pourquoi? Ce sont des hommes comme les autres? Non, pas comme les autres; car l'habitude de ne mettre la vérité, la nature et la vertu que dans leur mémoire dessèche en proportion les facultés de leur âme, et pour être mauvais comédiens deux heures par jour sur un théâtre de cinquante pieds, ils parviennent à devenir d'excellents comédiens sur le grand théâtre du monde.

Voilà cependant quels sont les agents de la partie de l'instruction publique confiée aux théâtres. Mais on me dira sans doute : qu'importe le moral de ces hommes? il n'a rien de commun avec les pièces qu'ils représentent; ils n'en sont pas les auteurs; ils ne tiennent aux représentations dramatiques que par leur jeu; ils sont tels que la marionnette, dont le mouvement dépend du fil qu'agite le compère. Eh bien! ce raisonnement est le même que celui de l'homme qui prétendrait que *Dumas*[1], *Fouquier-Tinville*[2] et consorts n'avaient aucune influence dans les procès des victimes révolutionnées (*sic*) et qu'ils ne faisaient qu'appliquer la loi.

Si l'on a cru jusqu'ici que le public était le juge né des ouvrages dra-

1. René-François Dumas, créature de Robespierre et président du tribunal révolutionnaire, guillotiné le 10 thermidor an II (28 juillet 1794).

2. Fouquier-Tinville, l'accusateur public, mis en jugement après la 9 thermidor. Il se défendit en répétant : « J'ai obéi », et fut guillotiné le 10 floréal an III (6 mai 1795).

matiques, on a été dans une grande erreur. Le public qui voit une pièce nouvelle est loin de présumer ce qu'il en a coûté à l'auteur de soins, de démarches, de sollicitations, d'amertumes même de tout genre avant de parvenir aux honneurs de la représentation; il est loin de présumer que la pièce qu'il siffle souvent n'est parvenue à l'ennuyer que par toutes les ressources de l'intrigue; que la préférence injuste qu'elle a obtenue grâce à la bienveillance nocturne de M^lle^ Tel (*sic*) ou à l'ivresse diurne du chanteur Tel, du tragédien Tel, a fait écarter des ouvrages plus estimables d'auteurs dont la fierté fuit également le lit des courtisanes et les banquets du débauché. On dit souvent, j'ai entendu mille fois répéter : les talents des poètes dramatiques diminuent. C'est juger la superficie; levez le voile, vous connaîtrez la vérité; vous verrez que si vous jouissez de moins de talents dramatiques, c'est que les gens de lettres se respectent davantage, c'est que les comédiens se corrompent de jour en jour.

Mais je veux pour un moment que l'intrigue n'entre pour rien dans la réception des ouvrages dramatiques : croit-on qu'il soit indifférent à l'homme de lettres d'être jugé par des hommes corrompus, et dont l'arrêt est sans appel; je dis sans appel, car l'impression même de son ouvrage ne remédiera à rien, par l'habitude aussi ridicule qu'enracinée du public de concéder aux comédiens un droit qui n'appartient qu'à lui, et par le préjugé, né de cette habitude, qu'une pièce non jouée ne peut être bonne. Croit-on qu'entre deux pièces dont l'une présentera le tableau sérieux d'une vertu ou persécutée ou triomphante, et l'autre les situations comiques d'un vice rendu souvent aimable par le faire du poète, croit-on, dis-je, que si des hommes gâtés jugent, leur choix ne tombera pas sur la pièce dangereuse et leur proscription sur l'ouvrage utile; et si l'on étendait cette idée, si l'on y donnait tous les développements dont elle est susceptible, si on l'appuyait des faits nombreux qui sont l'exemple de sa réalité, anecdotes qui ne franchissent jamais le seuil des salles d'assemblées des comédiens, parce que ceux-ci ont un intérêt à taire leurs injustices, et que les gens de lettres mettent souvent la philosophie à la place de la plainte, serait-on bien venu à prétendre que le moral des comédiens est sans influence sur la portion d'instruction publique que l'on dispense au théâtre? Et je vous le demande, s'il fallait créer un jury pour prononcer sur la bonté ou l'utilité des livres élémentaires, iriez-vous chercher ce jury parmi les ignorants ou cette classe d'hommes désordonnés que le pinceau de Pétrone a signalés pour toutes les nations?

Je ne flétrirai point le ton de dignité que j'ai mis dans ce rapport en passant en revue tous les petits orgueils, tous les puérils amours-propres, toutes les misérables rivalités des femmes et des hommes comédiens, autant de petits chaînons dont ils compriment les talents des auteurs dramatiques, dont ils entravent leurs pensées, dont ils enchaînent leur succès. Il me suffit d'avoir montré le colosse du mal, sans m'abaisser à décrire les verrues dont sa difformité s'accroît.

Ce mal est antique, il est devenu indigène au théâtre, il est extrême, et vainement s'occupera-t-on de l'instruction publique, vainement la perfectionnera-t-on, si vous le laissez subsister; c'est un ver solitaire, c'est un ténia attaché aux entrailles d'Hercule, qu'il faut se hâter d'extirper, si on ne veut pas qu'il succombe.

Il faut donc que le gouvernement, sans exercer un droit de censure destructeur de la liberté, ne laisse pas entre les mains des entrepreneurs de spectacles le choix des ouvrages nouveaux, et le droit de les admettre ou de les repousser à volonté; car leur régime est une tyrannie au sein même de la République, tyrannie également en opposition avec le droit du public, à qui seul appartient de juger les ouvrages faits pour lui, et le droit du citoyen, que la volonté d'un entrepreneur ne peut pas évincer d'une carrière à laquelle il se destine; tyrannie enfin mortifère pour les talents dramatiques, et marchant toujours en sens inverse des progrès de l'art : et l'on conviendra que tandis que la loi assure une garantie à l'homme de lettres pour la propriété de ses ouvrages, il n'en est point pour lui contre l'arbitraire des directeurs de spectacles, et qu'assurément sa propriété est violée, si le seul moyen de la faire valoir, pour l'auteur dramatique, peut dépendre du caprice d'un seul homme.

Mais faut-il donner une latitude indéfinie à la faiblesse du talent, et obliger les comédiens à surcharger leur mémoire de pièces misérables, et le public à périr d'ennui en les écoutant? non sans doute. Mais je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas pour les ouvrages dramatiques non joués un jury comme il en existe pour les autres arts. Un jury prononce bien sur le mérite de tel tableau, il prononce bien en architecture, en musique, etc.; il prononce par connaissance et par sentiment. La difficulté devient-elle plus grande quand il s'agit d'un ouvrage dramatique? Croit-on que le prononcé d'un jury composé d'écrivains dramatiques distingués ou d'hommes connaisseurs à qui le goût du beau, du bon, de l'utile est familier, ne fût pas plus sain que celui d'un directeur de théâtre qui souvent ne sait pas coudre deux phrases ensemble, qui souvent ne sait pas lire, comme il en est, ou que celui d'un comité de comédiens, les trois quarts ignorants, ou bornés, ou présomptueux, qui viennent écouter la lecture d'une pièce, harassés d'études et de débauches, et qui, comptant leur droit de présence comme un devoir, par cela même répugnent à le remplir, et déversent sur l'ouvrage l'humeur et l'ennui dont se compose leur jugement.

Par ce mode proposé, alors les petits talents se feront justice eux-mêmes et craindront les oreilles instruites; alors l'auteur licencieux n'osera se produire, il redoutera les mœurs de ses juges. Alors l'homme que le génie appelle à de grandes conceptions se présentera avec confiance au jugement de ses pairs qui sauront l'apprécier. Alors l'homme de lettres ne dégradera point sa dignité en mendiant le sourire d'une courtisane pour se faire agréer, ou valetant dans l'antichambre d'un pirate de coulisses. L'art reprendra sa majesté, les mœurs s'épureront, et le goût du public s'épurera par le respect même qu'on lui portera.

UN SONNET DE RONSARD PEU CONNU

On a signalé depuis longtemps deux sonnets de Ronsard qui ne furent imprimés que longtemps après sa mort.

L'un est le sonnet « En faveur de Cleonice », signé P. de Ronsard, qui se lit pour la première fois au recto du feuillet 152 des *Premieres Œuvres de Philippes Des-Portes* (A Paris, par Mamert Patisson, imprimeur du Roy. M. DC).

Le second est intitulé « Sonet de Ronsard, a la loüange de feüe Madame De-Marquets et se lit au r° du f. Aiij des *Sonets spirituels de feüe tres-vertueuse et tres-docte Dame S^r Anne de Marquets religieuse à Poissi* (A Paris, chez Claude Morel, ruë sainct Jaques à la Fontaine. M. DC V.). Comme l'auteur mourut en 1588, trois ans après Ronsard, l'épithète « feue » est due à l'éditeur du XVII^e siècle. Et il se pourrait que ce même sonnet eût paru dès 1562, dans les *Sonets, Prieres et Devises, en forme de Pasquins, pour l'assemblée de Messieurs les Prelats et Docteurs, tenue à Poissy, M. D. LXI.* — Le catalogue Gougy n° 285 signale que dans les pièces liminaires figure un sonnet de Ronsard.

Le troisième m'a été révélé par la toute récente *Bibliographie forézienne* de M. le chanoine O. Reure, l'historien d'Honoré d'Urfé.

Le voici tel qu'il se lit au f. *3 r° du *Premier livre des Hymnes de Messire Anne d'Urfé* (A Lyon, chez Pierre Rigaud... MDCVIII).

SONNET DE PIERRE DE RONSARD POETE DV ROY,

Sur les Œuvres de l'Autheur.

Quel Luth est cettui-cy qui charme les oreilles
Comme celuy d'Orfé d'un son harmonieux ?
Quel nouueau Rossignol oy-ie melodieux,
Qui rauit les Esprits et les Cœurs de merueilles?
Le miel Hymetien des celestes Abeilles
Ne me semble si doux, ni si delicieux
Que font les vers d'VRFÉ qui penetre les Cieux,
Nous chantant doctement des choses nompareilles.
Le Troupeau tant cheri des Pierides Sœurs,
Nous voulant assouuir de toutes leurs douceurs,
Les ont dedans ce Liure heureusement infuses.
Poursuy doncques VRFÉ, car, ou ie me deçoy,
Ou France ne verra de long temps apres toy,
Aucun qui ioigne mieux les Armes et les Muses.

P. D. R.

Ce sonnet est un nouveau témoignage de la bienveillance que Ronsard prodiguait à ses jeunes confrères — Anne d'Urfé n'avait que trente ans à la mort du Maître. Mais aucun mot caractéristique ne nous permet de le dater : il faut bien se garder d'établir un rapprochement entre Ronsard prieur de Mornant, au diocèse de Lyon, et Anne d'Urfé, chanoine de Lyon ; plus de trente années séparent les deux nominations. Le plus prudent est de situer ce sonnet dans la dernière décade de la vie de Ronsard, jusqu'à ce qu'une découverte nouvelle apporte plus de précision.

Avec sa bienveillance accoutumée, M. Reure a bien voulu me signaler que les mêmes sonnets de « feu Pierre de Ronsard », de Gaspard Paparin et de Gagnieu, qui se lisent en tête des *Hymnes* se retrouvent au début des *Œuvres morales et spirituelles de monsieur le Marquis d'Urfé* (Bibl. Nat., ms. fr. 12487). La plus ancienne pièce qui soit datée est l'épitaphe d'un personnage forézien mort en 1573 ; d'autres pièces sont certainement de la fin du XVI^e^ siècle, et quelques-unes même, du commencement du XVII^e^.

Et, dans ce même recueil, on trouve un

Sonnet au sieur de Ronsard.

C'est maintenant, Ronsard, qu'eslongné de la Cour,
Du pallais importun et du cry populaire,
Que je vois m'escarter dans un bois sollitaire,
Courtisant Apollon, les Muses et l'Amour.
Car depuis que le coc nous annonce le jour,
Je me leve et je sors lors que l'Aube courriere
Laisse son lit umide, et pres d'une riviere,
J'escoute les oyseaux qui chantent à l'entour.
Apres disner, montant sur un genest d'Espagne,
Je queste ou je poursuis le lievre en la campagne,
Je volle la perdrix avecques mes oyseaux,
Je pesche dans Lignon au feu dessoubs la brune,
Et me mets bien souvent le premier dans les eaux.
Heureux qui vit ainsy content de sa fortune.

M. Reure fait suivre sa transcription de cette note qui répond au doute soulevé sur la date du sonnet de Ronsard. « Anne d'Urfé, élevé en enfant d'honneur à la Cour, dut revenir dans le Forez en 1574, après la mort de son père Jacques d'Urfé auquel il succédait comme bailli de Forez, et il semble bien que c'est en ce temps là que, « eslongné de la court », il envoyait ce sonnet à Ronsard. D'où on pourrait conjecturer que le sonnet de Ronsard est aussi du même temps, ou à peu près. »

HUGUES VAGANAY.

SUR QUELQUES LETTRES DE LAMARTINE

Parmi les nombreuses lettres de Lamartine qui ont paru, isolément ou par groupes, depuis la publication de la *Correspondance* (1re édit. 1873-75; 2e édit. 1882), il en est quatre que l'on trouve dans un livre où on ne s'attendrait pas à les rencontrer, et où l'on ne va, semble-t-il, guère les consulter : *Jésuites*, par le Père Du Lac, de la Compagnie de Jésus (1901).

Lamartine, on le sait, fut l'élève des Jésuites, qui, sous le nom de Pères de la Foi, dirigeaient le collège de Belley; le Père Du Lac le cite avec orgueil comme un modèle de l'excellente éducation donnée dans les maisons de la Compagnie. Pour mieux faire voir, dit-il, « ce que peut laisser de traces fermes, de solides convictions au cœur d'un jeune homme, une éducation bien conduite », il publie des lettres de Lamartine à Aymon de Virieu, qui lui ont été confiées par la famille de celui-ci : il en annonce *deux*; en réalité, il en donne quatre, dont trois seulement sont inédites. En effet, la 4e est la lettre du 14 avril 1841, adressée par Lamartine à Mlle Stéphanie de Virieu, à la nouvelle que son ancien ami venait de mourir; elle se lisait déjà au tome IV de la *Correspondance* (édit. in-16), page 97.

Il suffit, à son propos, de remarquer que les deux textes en sont parfaitement identiques, sauf pour la ponctuation : le Père Du Lac, qui publie sur l'original autographe, en a reproduit la vraie physionomie, sans y changer une seule virgule. La lettre de la *Correspondance* a subi une légère toilette; les signes de ponctuation y sont judicieusement distribués, les alinéas distingués avec soin. Mais, encore une fois, le texte en est intégralement respecté, et c'est l'essentiel.

***

Quant aux trois autres lettres, nous nous serions contenté de les signaler, et d'insister sur l'intérêt qu'elles présentent pour l'étude des sentiments de Lamartine, à l'époque décisive de sa vie de poète (1818-1820), si le P. Du Lac ne s'était pas acquitté aussi mal que possible de son devoir d'éditeur.

La première est datée de « Monculot, 26 octobre 1818 » (p. 373-383); — la deuxième (p. 383-386) est précédée de cette indication : « Milly, 8 août et jours suivants, 1818 »; mais une note nous avertit aussitôt qu'elle a été « adressée au comte de Virieu à Turin, 1821 ou 1822 » : comment accorder ces renseignements contradictoires? — la troisième mentionne simplement le jour et le mois : « 17 mars », et elle a été écrite de « Paris » (p. 386).

L'étude attentive du texte permet de présenter des certitudes sur quelques points, des hypothèses plausibles sur d'autres.

D'abord la deuxième doit être classée la première chronologiquement, et la mention « Milly, 8 août et jours suivants, 1818 » doit être retenue. La note contradictoire que nous avons citée plus haut a été suggérée au P. Du Lac par le post-scriptum et la suscription, qu'il rapporte à la fin de cette lettre.

Voici le post-scriptum :

Quand seras-tu à Turin? Combien en coûte-t-il pour aller de Turin à Gênes par terre? Je voudrais aller ainsi passer quinze jours avec toi et puis m'embarquer à Gênes.

La suscription achève de préciser :

A monsieur le marquis de Virieu, secrétaire de l'ambassade de France à Turin, pour lui être remise à son arrivée à Turin.

Or en août 1818, Virieu était à l'ambassade de Munich, et il n'est arrivé à Turin que dans les premiers jours d'avril 1820. Donc si la suscription appartient bien à la lettre classée deuxième, il est impossible de lui maintenir la date de 1818, et il faut la reporter à 1820, non pas à 1821 ou 1822, comme dit le P. du Lac.

Mais nous croyons que le post-scriptum et la suscription ont été mis à tort à la fin de la deuxième lettre, et qu'ils appartiennent à la troisième lettre.

Cette troisième lettre, écrite de Paris le 17 mars, est certainement de l'année 1820, puisqu'on y lit : « Mes *Méditations* ont paru et ont un beau succès qui m'étonne même chez bien des gens antipoétiques, comme les Mounier et autres[1]. » M. Lanson, dans sa belle édition de la *Collection des Grands Écrivains de la France* vient, en effet, de démontrer que le livre fut mis en vente entre le 4 et le 11 mars 1820.

La *Correspondance* contient une lettre à Virieu, datée du 23 mars 1820; Lamartine y dit à son ami : « Il y a une longue lettre de moi qui t'attend à Turin ». La « longue lettre » est précisément celle dont nous nous occupons, et la suscription, ainsi que le post-scriptum, cités plus haut, s'y adaptent parfaitement.

Le P. Du Lac fait suivre le post-scriptum et la suscription d'un autre post-scriptum ainsi conçu :

Essaye comme moi à tout risque de voir un bon ecclésiastique, de repasser ta vie avec lui et de voir clair dans ta conscience. Cela ne peut pas nuire et peut nous acheminer vers la paix. J'y retourne aujourd'hui moi-même. Adieu.

Ces quelques lignes sont très vraisemblables sous la plume de Lamartine, à cette date du 17 mars 1820. En effet elles nous montrent un Lamartine converti, qui a subi la rude secousse, dont témoigne la lettre qu'il écrivait à Virieu le 19 février précédent, pour lui faire ses adieux :

Il y a un *meilleur asile* que la mort, c'est le sein de Dieu et sa religion ici-bas. Il n'y a que cela. Crois-moi et fais comme moi : jette-toi là les yeux fermés, vivant ou mourant. Adieu.

De plus, ce nouveau post-scriptum est en harmonie avec ce passage de la lettre du 17 mars :

Comme toi je cherche la foi perdue par notre très grande faute et bêtise; j'en sens le besoin, je m'astreins le plus possible aux règles positives, je fais ce que l'homme peut, Dieu fera le reste quand et comme il conviendra. Il n'y a pas de danger à suivre cette foi, même avant l'absolue conviction de l'esprit, puisqu'elle n'ordonne rien que la

1. Le P. Du Lac a imprimé *Monnier*. — Lamartine continue, et ce détail est assez important, pour être consigné ici : « Je n'ai que Chateaubriand contre moi; c'est fâcheux, il dit que c'est un succès d'engouement, que je n'ai point de génie poétique, mais seulement quelque talent pour les vers » [Nous respectons la ponctuation du P. Du Lac, qui doit être la bonne].

raison élevée à son plus haut point de lumière et de vertu ne conseille. Jetons-nous y donc le plus possible les yeux fermés...

Ainsi nous proposons de rendre à la lettre du 17 mars (1820) le premier post-scriptum, la suscription et le deuxième post-scriptum, que le P. Du Lac a rattachés à la deuxième lettre, au prix de quelles difficultés, nous l'avons vu.

*
* *

Du même coup la deuxième lettre du P. Du Lac se classera d'elle-même dans la *Correspondance* de Lamartine.

Nous avons dit qu'elle portait en tête : « Milly, 8 août et jours suivants, 1818 ». Or cette indication était déjà dans la *Correspondance*, t. I, p. 322; de plus les premiers mots qui la suivent : « Vignet m'a mandé qu'il partait de Paris » se trouvent aussi dans le texte donné par le P. Du Lac, mais seulement à la fin. Les deux pages qui précèdent doivent être le début de cette lettre, ou mieux de cette série de lettres, écrite de « Milly, 8 août et jours suivants », et dont Lamartine disait le 11 août à Virieu : « Tu me demandes de longues lettres, en voilà. »

Ces deux pages se soudent bien aux renseignements que nous donne la *Correspondance*; les lettres dont elles sont encadrées ne font en effet que les confirmer.

Ainsi dans la lettre du P. Du Lac, nous lisons :

Mon fantôme habituel, c'est une espèce de je ne sais quoi de désordonné et malfaisant qui, sans justice, sans ordre et sans but, s'appelle la nature et règne comme une divinité aveugle sur le monde physique et surtout sur le monde moral. C'est là ce que je voulais peindre dans cette ode intitulée : *Le Malheur*, dont je t'ai, je crois, parlé.

En effet, le mois précédent, il écrivait de Mâcon, à Virieu :

Je me suis tellement remué, il m'a tellement passé d'idées dans la tête, depuis ces quinze jours, qu'il m'y est venu une ode intitulée *Le Malheur*. Je l'écrirai, si je puis en avoir la force... (*Corresp.*, t. I, p. 320.)

La lettre du P. Du Lac fait aussi allusion à des projets de mariage, dont il entretenait Virieu, le mois d'avant, quand il lui disait :

Je suis déterminé, aussitôt que j'aurai été refusé par M^lle^ D..., à partir pour Paris, et à y passer une quinzaine à voir un peu s'il n'y aurait aucun moyen de me marier tout seul avec M^lle^ B...

Enfin la lettre du P. Du Lac peint en ces termes l'état de santé de Lamartine :

... J'étais perclus totalement du côté droit et ne pouvais faire usage ni de ma main, ni de ma tête. Voilà le premier usage que j'essaye d'en faire, non sans douleur. J'ai été cinq jours paralysé au point de ne pouvoir me retourner dans mon lit...

La *Correspondance* corrobore ce détail, dans la série de lettres datées de « Milly, 8 août et jours suivants » :

Pendant ma courte paralysie, écrit Lamartine, j'ai composé rapidement, par circonstance, une ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV au Pont-Neuf... (p. 324).

***

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot de la lettre du 26 octobre 1818, qui doit être placée la seconde, dans l'appendice du Père Du Lac. Elle est d'une importance capitale pour suivre l'évolution des sentiments philosophiques et religieux de Lamartine, et nous ne saurions trop recommander aux historiens du grand poète de l'utiliser.

Elle est, en effet, l'une des plus longues et des plus intéressantes que nous ayons, et Lamartine y fait une confession très sincère. Son ami Virieu traverse une crise de scepticisme et de désespoir; Lamartine, ému et inquiet, aurait voulu le rejoindre à Munich; mais ne pouvant lui donner cette preuve d'amitié, il lui écrivit une longue lettre, qui est une profession de foi explicite.

Lamartine y peint avec force le « vide » de l'âme, qui souffre d'un « malheur sans cause déterminée et positive », plus « poignant » que « les plus affreux malheurs réels ». Cependant si, quelques mois plus tôt, il laissait échapper ce vers désespéré :

La vérité n'est pas, la vertu n'est qu'un nom!

aujourd'hui il croit à l'existence de la vérité, sans que nous soyons capables de l'atteindre ; il proclame surtout sa foi en la vertu, dont il dit : « C'est peut-être la seule chose réelle, et du moins c'est à coup sûr le seul but réel de toute notre existence et de l'existence de tous les êtres matériels ou spirituels. » En termes élevés, il rappelle à son ami le devoir de cultiver en lui la vie intérieure : certes, il n'est pas de bonheur possible à espérer dans ce monde; mais la résignation « passive » doit être « confiante » : Dieu est une intelligence parfaite, qui « n'a pu faire une œuvre aussi complètement absurde et révoltante que le monde que nous habitons »; les nobles désirs de notre âme, ses élans vers le bien, ses douleurs même la portent à Dieu : « il faut vivre les yeux sans cesse attachés sur lui ». Le secret de la vie, Lamartine le fait tenir en ces mots : « souffrir, se résigner, prier, attendre et espérer ».

Telles sont les dispositions dans lesquelles Lamartine va composer quelques strophes de cette ode du *Malheur*, qui, comme l'a fort bien remarqué M. Lanson, n'exprime pas « la poésie de son émotion, au moment où il la sentait bouillir en lui[1] ». Cette pièce, écrite en octobre et novembre 1818, peint l'âme de Virieu plus que celle de Lamartine; la réfutation en est, moins dans la Méditation intitulée : *La Providence à l'Homme*, que dans la lettre du 26 octobre, où il condamne vivement la « tendance satanique à la révolte et à la dépravation de soi-même ».

Nous en avons assez dit pour montrer l'intérêt supérieur de cette lettre, qui, jointe aux deux autres publiées par le P. Du Lac, n'est peut-être pas un plaidoyer en faveur d'un système d'éducation, mais ouvre des perspectives sur la pensée à la fois agitée et sincère du poète qui a poussé vers l'infini l'un des plus nobles cris que l'humanité ait jamais entendus.

C. LATREILLE.

1. *Introduction*, p. XXXVI.

NOTE
SUR UNE SOURCE DE « GRENADE » DANS LES « ORIENTALES »

V. Hugo, pendant les douze mois de son séjour au collège des jeunes nobles de Madrid, a eu peu le temps de connaître l'Espagne. Il avait neuf ans, et quoi qu'on ait pu dire de sa prodigieuse mémoire, il ne semble pas avoir fait grande provision de souvenirs à cet âge. Lorsqu'on a énuméré un titre de pièce, *Hernani*, le nom d'un fou dans *Cromwell*, *Elespuru*, la rue de la maison secrète de *Ruy Blas*, la rue *Ortalezza*, on a noté à peu près tout ce qui, incontestablement, appartient aux souvenirs de son premier séjour en Espagne.

De retour à Paris, V. Hugo apprend à connaître l'Espagne par ce que lui en racontent son frère Abel ou son père le général Hugo[1]. Désormais sa curiosité est éveillée et il s'informe par des lectures nombreuses et variées. M. Morel-Fatio a montré tout ce qu'il devait pour *Ruy Blas* aux *Mémoires* et à la *Relation du voyage en Espagne* de Mme d'Aulnoy. De 1818 à 1830, V. Hugo a beaucoup lu. C'est l'époque de la ferveur de la jeune école romantique pour l'exotisme. Le *Conservateur littéraire*, la *Muse française*, les *Tablettes romantiques* en font foi.

Avant le voyage de 1843, les sources livresques de l'inspiration espagnole chez V. Hugo sont les plus nombreuses.

Il nous a paru intéressant de signaler un emprunt assez curieux, fait par le poète des *Orientales*, dans la pièce de *Grenade*, à une nouvelle, parue en 1823 dans les *Tablettes romantiques*, et intitulée *Le Captif d'Ochali*. Cette nouvelle est signée A, ce qui est ordinairement la signature d'Abel Hugo.

Le Captif d'Ochali raconte la rivalité du maure Albayados et du chevalier Ponce de Léon. Le chrétien Ponce de Léon a ravi au musulman Albayados sa maîtresse Zaïda. Albayados est finalement vaincu en duel par Ponce de Léon. Abandonné sans connaissance sur le terrain du combat, il est recueilli et fait prisonnier par des pasteurs qui le vendent aux pirates de la galère d'Ochali. La galère d'Ochali est prise à son tour par les chrétiens en vue de Grenade.

A ce dernier épisode, V. Hugo a emprunté pour les *Orientales*, l'épigraphe de *Chanson de pirates* : « *Alerte! Alerte! voici les captifs d'Ochali qui traversent le détroit* ».

Il lui doit aussi les noms propres, dont les syllabes étranges et sonores

1. Les vers de l'ode : *Mon Enfance* :

L'Espagne me montrait ses couvents...
Et toi, Walladolid, tes palais de famille
Fiers de laisser rouiller des chaînes dans leurs cours.

proviendraient, d'après M. Gaston Deschamps, d'une indication qui, vraisemblablement, a été donnée à Victor Hugo par son père, et qu'on retrouve dans les *Mémoires du général Hugo* : « Le roi permettait aux nobles espagnols ayant eu pour hôte leur souverain, d'accrocher des chaînes de fer au pont de leurs maisons. » (G. Deschamps, *Revue des Cours et Conférences*, 1898.)

retentissent dans les deux strophes où le poète s'essaie une première fois avant les pages si connues de *Notre-Dame de Paris*, à cadencer un rhytme de sonnerie :

Il n'est rien de plus beau, ni de plus grand au monde;
Soit qu'à Vivataubin Vivaconlud réponde,
Avec son clair tambour de clochettes orné;
Soit que, se couronnant de feux comme un calife,
L'éblouissant Généralife
Elève dans la nuit son faîte illuminé.

Les clairons des Tours-Vermeilles
Sonnent comme des abeilles
Dont le vent chasse l'essaim;
Alcacava pour les fêtes
A des cloches toujours prêtes
A bourdonner dans son sein,
Qui dans leurs tours africaines
Vont éveiller les dulcaynes
Du sonore Albaycin.

A propos de ce passage, M. Fouché-Delbosc s'étonnait de la manière dont V. Hugo écorche les noms espagnols. On dit, affirme-t-il, *Al Cazaba* et non *Alcacava*, et l'on prononce *dulzaines*, ce qui rime moins richement avec Africaines[1].

L'explication des erreurs de V. Hugo est toute naturelle : il a simplement transcrit les noms propres du passage suivant du *Captif d'Ochali* :

Le haut *Albaycin* et l'*Alcacava*, deux heures avant le jour, sonnent l'Alborade ou le lever de l'aube. *Vivaconlud* leur répond avec ses *dulcaynes* et ses *clairons*, et le noble *Vivataubin* avec ses fifres et ses trompettes : bientôt solennisant la fête, les *Tours-Vermeilles*, le *Généralife* et l'Alhambra *élèvent dans les airs leurs faîtes illuminés* [2].

La manière dont V. Hugo a utilisé dans son ensemble ce court passage montre à quel point, dès les *Orientales*, il sait son métier de poète; il a tiré profit de tout : il a fait un sort à tous les détails : il a donné la vie et le mouvement à toutes les cloches et à tous les clochers énumérés dans la prose un peu sèche du *Captif d'Ochali*.

Une modification légère en apparence, mais qui crée la valeur poétique, lui fait tirer d'une expression presque banale un des vers les plus heureux de sa première strophe. L'auteur du *Captif d'Ochali* avait écrit : « élèvent *dans les airs* leurs faîtes illuminés »; le poète introduit une antithèse : c'est sur le fond sombre de la nuit qu'apparaît pour lui le clocher lumineux : il modifie d'instinct le rythme de la phrase et la transforme en alexandrin par le seul emploi du singulier; et, d'instinct aussi, il donne à la vision esquissée la netteté et la couleur que lui manquaient.

Quand V. Hugo imite, il donne toujours plus qu'il ne prend.

Paul Berret.

1. *Revue Hispanique*, mars 1897.
2. *Les Tablettes romantiques*, Paris, Persan, 1823. *Le Captif d'Ochali*, p. 357.

LES ÉCRIVAINS MORALISTES AU XVII[e] SIÈCLE

Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV, — 1638-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions; avec quelques notes.

J'ai proposé, m'y prenant à deux fois, une nomenclature des poèmes héroïques-épiques publiés en édition originale au XVII[e] siècle, de 1600 à 1715; je recueille lentement les éléments d'une liste des auteurs qui ont écrit en vers français entre les mêmes dates; et voici l'essai d'une table des ouvrages qui durant le règne de Louis XIV, ont traité de l'homme étudié dans son milieu social et dans toutes les manifestations de sa volonté, de ses passions, de son caractère, de ses mœurs, de ses habitudes.

Un goût très vif pour La Bruyère m'a conduit à rechercher quels auteurs l'avaient précédé, je ne dis pas préparé, et quels l'avaient franchement ou sournoisement imité, soit de son vivant, soit dans la période des vingt ans qui ont suivi sa mort; puis j'ai exploré les environs, peut-être trop loin.

Et il s'est trouvé que ces livres étaient nombreux ce qui rendait leur chasse intéressante, et que cette chasse m'était permise parce qu'ils étaient en général offerts à très bas prix : car il ne suffit pas d'aimer les livres et de vouloir les posséder, encore faut-il pouvoir les acquérir. En me cantonnant dans une province de l'esprit peu fréquentée par les curieux contemporains, avec le temps, une patience toujours en éveil, quelque entêtement pour résister à bien des déceptions, et très peu d'argent, je me suis trouvé insensiblement nanti d'une collection suffisante pour faire figure sur les rayons d'une modeste bibliothèque et me permettre d'obtenir de ma seule autorité le brevet de bibliophile.

Ce n'est pas qu'ils aient acquis une grande valeur parce qu'ils sont là réunis, ces bons livres venus des quatre coins du ciel, mais ils semblent étonnés de se retrouver ensemble, et heureux de se reconnaître de la même famille, après leurs longues aventures ignorées, depuis le temps lointain où ils s'étaient coudoyés en quelque sombre boutique de libraire ou chez le relieur à quinze sous.

Et avant qu'ils se dispersent de nouveau, car tout s'en va, je les caresse du regard et de la main, et je les lis aussi, ennuyé parfois, satisfait souvent, pour les convaincre qu'il n'ont jamais été et jamais ne seront mieux choyés que dans ma *Barbinade*.

Je ne les veux point pompeusement parés, et pour cause; un veau à peu près décent me contente, et si la reliure est trop délabrée, car je déteste les exemplaires mûrs pour l'hôpital, elle est tôt remplacée par un simple cartonnage. Quelques-uns m'ont réservé des surprises; tels revêtus de la mention manuscrite. *ex dono authoris*, et tels portant une signature authentique : l'un par exemple, celle de Guillaume Colletet le bon poète et le véritable homme de lettres du premier XVII[e] siècle, et l'autre, celle de Rose, tracée de la même plume majestueuse et royale dont il souscrivait par ordre la signature de Louis XIV. Je fais ma coquetterie de ceux-ci et ma joie de tous.

Mais si les livres possédés sont aimés; les livres désirés ne le sont pas moins, peut-être le sont-ils plus encore, ayant pour la plupart l'attrait de l'inconnu. Donc parmi les présents j'ai transcrit les titres des absents plus nombreux, et je résume ici en un seul et le catalogue réel et le catalogue rêvé. Celui-ci doit être fort incomplet, les instruments de travail dont je dispose dans ma solitude étant insuffisants; quelques jours de recherches dans les grandes bibliothèques m'auraient approvisionné davantage; et je serais reconnaissant si quelques érudits, quelques lettrés, plus favorisés ou mieux informés que moi, consentaient à prendre le soin un peu futile de relever et de me signaler mes défaillances.

J'ai voulu exclure de cette nomenclature les comédies, les romans, et les mémoires, ainsi que les traités de philosophie ou de morale purement dogmatique. Peut-être ai-je parfois dépassé les limites assez étroites que je m'étais tracées : mais rien n'est plus tentant que d'agrandir son domaine, et de très bonne foi, lorsque les bornes en sont naturellement indécises, et que l'on n'est point surveillé.

Je n'ignore point que le beau, le vrai siècle de Louis XIV, Corneille excepté dont nous avons déjà les chefs-d'œuvre, et Saint-Simon réservé, qui en est bien cependant, mais qui n'écrira que plus tard, s'ouvre avec les *Provinciales*, — 1656 —, et se clôt vers 1696, alors que meurent La Bruyère et Sévigné après La Fontaine, que Boileau se recueille, Racine se tait, et que débutent Le Sage et Regnard, presque dignes d'en être; mais comme je ne m'occupe pas seulement des chefs-d'œuvre — et loin de là! — je le limite par la vie même du grand Roi — 1638-1715 — dont il porte si justement le nom magnifique.

Les Lettres pour être austères n'en demeurent pas moins les bonnes Lettres, et nulle part mieux qu'en ces livres trop délaissés, au langage d'ordinaire simple et fort, ne se peint toute vive notre société Française d'autrefois, attachée à toutes ses traditions, sa foi, son roi, ses mœurs, pétrie de bon sens, éprise d'idéal et formant des réserves puissantes contre les assauts qui se préparent, et qui mettront un siècle entier à la démolir.

RAYMOND TOINET.

REMARQUE GÉNÉRALE.

Les divers ouvrages de cette nomenclature peuvent, d'après leur sujet, être classés sous l'une ou l'autre des rubriques suivantes; un certain nombre se rattachent indifféremment à deux et même à plusieurs de ces catégories :

I. Ouvrages dont le titre contient le mot « *caractères* » ou « *caractère* ».
II. Ouvrages à l'imitation directe de La Bruyère dont le titre ne mentionne pas le mot « *caractères* ».
III. La Cour, les Princes, les Grands.
IV. L'Honneste homme.
V. Conduite de la vie.
VI. État, condition, profession.
VII. Mariage, famille, célibat.
VIII. Éducation.
IX. Femmes : apologie, critique, devoirs.
X. Débat sur la prééminence des sexes.
XI. Société mondaine, conversations, bienséances.
XII. Jeux, divertissements; costumes et parures; luxe; aumône.

XIII. Débat pour et contre le théâtre.
XIV. Santé, vieillesse, physionomie.
XV. Portraits.
XVI. Pensées, maximes, réflexions, sentences.
XVII. Ouvrages en vers. (Tout ou partie importante.)

Abréviations.

Gr. Écr. : Collection des Grands Écrivains de la France de la librairie Hachette.
La Vall. : Catalogue de la bibliothèque La Vallière rédigé par la librairie Nyon.
Barb. : Dictionnaire des ouvrages anonymes de Barbier, dernière édition.
Claud. : Bulletin du bibliophile de la librairie Claudin.

Le nom seul de M. Lanson, suivi d'un numéro d'ordre, se réfère à son *Manuel bibliographique de la littérature française moderne.*

Je cite le *Journal des Savants* d'après l'édition hollandaise, pet. in-12.

A

1. Boileau (Jacques) (?)[1].

Abus (de l') des nuditez de gorge.

In-12; Bruxelles, François Foppens, 1675 : Barb., I, 47.

Id.; seconde édition reveue, corrigée et augmentée.

In-12; Jouxte la copie imprimée à Bruxelles, Paris, J. de Laize de Bresche, 1677 : *ex meis.*

Cette édition contient, *in fine*, une ordonnance sur le même sujet, des vicaires généraux de Toulouse, « le siège vacquant ».

1. Sur les trois abbés Boileau contemporains, — Jean-Jacques dit de l'Archevêché, Charles dit Boileau-Bontemps, et Jacques, frère de Despréaux, — V. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 4e édition, VI-59; et Saint-Simon, Gr. Écr., 3, 101-102, texte et notes 2, 3, 5.

Ce dernier Boileau serait l'auteur de l'*Abus des nuditez de gorge*; mais il faut ajouter que cette attribution ne repose sur aucune donnée sérieuse. V. Barb., I, 47; seule la coutume l'autorise, dont l'origine pourrait être le goût de l'abbé à traiter des sujets délicats pour ne pas dire scabreux. V. Niceron, XII, 139-140. Il ne le faisait d'ailleurs qu'en latin et de sévère doctrine; il se fâcha même lorsque, à son insu prétend-il, son *Historia flagellantium* eut été mise en français : *Histoire des flagellans traduite du latin de M. l'abbé Boileau docteur de Sorbonne.* In-12, Amsterdam, Van den Plaats, 1701; *ex meis* : V. Niceron, XX, 48.

S'il eut d'abord été tenu pour l'auteur de l'*Abus...*, ses adversaires n'auraient pas manqué de le lui reprocher; car il en eut de redoutables :

Et l'abbé Thiers qui, sur son déclin, ne voulut pas perdre cette dernière occasion de batailler, et crut accabler Boileau sous un lourd factum de quatre cents pages : *Critique de l'histoire des flagellans et justification de l'usage des disciplines volontaires, par M. J. B. Thiers, docteur en théologie et curé de Vibraye.* In-12, Paris, J. de Nully, 1701; *ex meis.*

Et un anonyme, peut-être le P. Du Cerceau, ou le P. Bouhours, qui lui décocha un léger et mordant pamphlet de quarante pages : *Lettre à Monsieur de L. C. P. D. B. sur le livre intitulé Historia flagellantium.* In-12, s. l. n. d. (1700 ou 1701); *ex meis.* V. Barb. II, 1103.

Id., *troisième édition.*
In-12, Paris, 1680 : Barb., *ibid.* [1].

2. MÉRÉ (DE).
Agrémens (les); discours de M. le chevalier de Méré à Madame...
In-12, Paris, Denys Thierry et Cl. Barbin, 1678 : *ex meis.*

3. *Agrémens (Les) et les chagrins du mariage dédiez aux maris, augmentez d'une troisième et d'une quatrième parties.*
La suite des agrémens et des chagrins du mariage, dédiée aux filles [2].
2 vol. pet. in-12, la Haye, 1693-1694 : Claud., 249, 59280.

4. BORDELON. (?) [3].
Ambigu (l') d'Auteuil, ou véritez historiques composées du joueur, du nouvelliste, du financier, du critique, de l'inconnu, du sincère, du subtil, de l'hypocrite et de plusieurs autres personnages de différens caractères.
In-12, Paris, V[ve] de Courbes, 1709 : *ex meis.*

5. PRINGY (M[me] DE).
Amour (l') à la mode, satyre historique [4].
In-12, Paris, V[ve] J.-B. Coignard, 1695, — 1698, — 1706 : Barb., I, 138.
— front. ; Amsterdam, Georges Gallet, 1695 : *ex meis*

6. SOREL (Charles).
Amour (l') philosophique de Cléomèdes... avec plusieurs enseignements sur le choix d'une profession et la conduite entière de la vie; pour servir d'introduction à la Science universelle de Charles Sorel [5].
In-4, Paris, 1643 : Claud., 273, 94587.

1. On a réimprimé récemment ce petit traité fort insignifiant.
2. V. n° 289.
3. Je ne crois pas me tromper en attribuant ce misérable ouvrage à Bordelon qui, plus que tout autre, s'est obstiné à se traîner ridiculement sur les pas de La Bruyère : lourdeur du style, banalité de l'observation, et surtout noms baroques dont sont affublés les personnages, tout porte sa marque de fabrique.
4. Ce petit livre est certainement de M[me] de Pringy, et, bien que la forme en soit différente, peut vraiment passer pour le complément obligé de son premier essai, *Les Différents Caractères des femmes du siècle*. V. n° 150. Cela résulte explicitement, et de l'avis du libraire au lecteur qui débute ainsi : « Le dessein de l'auteur dans cet ouvrage est de bien faire sentir le ridicule des caractères qu'il dépeint afin de corriger en divertissant », et de la lettre qui suit de « M. l'abbé de .... à l'auteur du *Caractère des femmes du siècle* ». La dédicace à Louis de Soissons est d'ailleurs signée Votre très humble et très obéissante, servante, de P....
Sur une trame légère défilent les silhouettes de quelques femmes galantes, ou tout près de le devenir, brelandières, savantasses, filles émancipées, comédiennes; la langue est trop apprêtée, non sans finesse : à la fin, les deux héros de l'aventure s'éloignent dégoûtés; l'un part pour Malte, l'autre achète un régiment.
5. Pour la *Science universelle*, v. le *Charles Sorel* de M. Roy, p. 374.
Sous ce même titre, sans doute emprunté à Sorel, un mauvais poète du temps, Jean Magnon, voulait composer dix volumes, de vingt mille vers chacun, embrassant toutes les connaissances humaines : il paraît n'en avoir écrit qu'un, ce qui est déjà beaucoup, et je ne sais s'il y a fait bonne mesure : *La Science universelle en vers héroïques*, par Magnon. In-folio, Paris, Sébastien Martin, 1664; La Vall., 14381. V. Parfaict, VI, 377.

7. Aubignac (d').

Apologie de l'histoire du temps, ou la défense du royaume de coquetterie[1].

In-12, Paris, Denys Langlois, 1659 : Barb., I, 283[2]; Sallengre, *Mémoires de littérature*, — 1716, — t. I, p. 296.

8. *Apologie de la science des dames, par Cléante.*

In-12, Lyon, Coral, 1662 : La Vall., 4043.

9. Brillon.

Apologie de Monsieur de La Bruyère, ou réponse à la critique des caractères de Théophraste[3].

In-12; Paris, J.-B. Delespine, 1701 : C. Rochebilière, n° 660; *ex meis.*

10. Chaussé (Jacques).

Apologie des femmes contre les calomnies des hommes, où l'on montre la nécessité du mariage, son excellence et les moyens d'y vivre heureux; le tout prouvé par l'Écriture sainte, par les Pères et par quelques auteurs modernes[4].

In-12, Amsterdam, Claude Jordan, 1713 : *ex meis.*

11. Perrault (Charles)[5].

Apologie des femmes par Monsieur P... (En vers) :

In-4, Paris, Vve J.-B. Coignard et J.-B. Coignard, 1694 : *ex meis.*

12. Barthélemy (Nicolas).

Apologie du banquet sanctifié de la veille des Roys, par M. Nicolas Barthélemy, avocat au Parlement et au bailliage et siège présidial de Senlis[6].

In-12, Paris, Gilles Tompère, 1664 : *ex meis.*

13. Scudéry (Georges de).

Apologie (l') du théâtre[7].

In-4, Paris, 1639 : Niceron, XV, 128.

1. V. nos 237 et 270.

2. Barbier ne se trompe-t-il pas en ajoutant : « La première édition paraît être de 1656; je ne l'ai jamais rencontrée » ?

3. V. n° 468.

4. Supercherie des libraires de Hollande; exacte reproduction anonyme, avec un titre maquillé du *Traité de l'excellence du mariage*, de Jacques Chaussé. V. n° 505.

5. Perrault fut un des bons, très bons prosateurs de second ordre du règne de Louis XIV; un jour même il devint un écrivain exquis, unique en son temps, avec une note de poésie familière, je dirai volontiers paysanne, en un sens élevé, pour caractériser le goût intense et traditionnel du terroir qui anime et parfume ses contes. Il a fait des vers en tout genre, fragments d'épopée, poèmes, odes, imitations burlesques, satires sans fiel, fables, et jamais il ne s'élève au-dessus du médiocre qui est le pire en poésie. Son *Apologie* confirme ce jugement, peut-être indulgent, car, pour moi, je trouve ses vers uniformément détestables. D'ailleurs homme excellent, lettré et charmant.

6. V. nos 156 et 524.

7. Qu'est cet ouvrage? Une dissertation théorique et désintéressée en faveur du théâtre? Le caractère fanfaron de ce grand diable inoffensif de Scudéry ne s'y prêtait guère, semble-t-il; et d'ailleurs le débat au sujet du théâtre, qui deviendra

14. Gacon.
Apologie pour M. Despréaux, ou nouvelle Satyre contre les femmes[1].
In-4, s. l., 1695 : Rahir, 10, 73.

15. *Apothéose (l') du beau sexe.*
In-12, front; Londres, Vander Hoek, 1712 : La Vall., 4047; Claud., 223, 16132.

16. Saint-Pierre (le prieur de).
Arbitre (l') charitable pour éviter les procez et les querelles, ou du moins pour les terminer promptement. Cela se fera facilement si les evesques et les curez, les gouverneurs de provinces et les seigneurs des grands fiefs ont la bonté d'être les médiateurs : le prince de Conty l'a fait dignement dans ses terres. Par le prieur de Saint-Pierre.
In-4, fig.; Paris, L. Raveneau, 1668[2]. Claudin, 230, 28979.

17. Balzac[3].
Aristippe, ou de la Cour.
In-4, Paris, 1658; Niceron, XXIII, 327.
Pet. in-12, titre gravé, Leide, J. Elsevier, 1658 : Claud., 241, 45938.

18. Foix (le père Marc-Antoine de), jésuite.
Art (l') d'élever un prince, dédié à M[gr] le duc de Bourgogne.
In-4, Paris, V[ve] Thiboust, 1687 : Barb., I, 282; Claud., 213, 53872.

19. *Art (l') de bien élever la jeunesse pour les divers états de la vie, où il est traité des principes de l'éducation, du choix d'un gouverneur et des qualitez qu'il doit avoir, de l'art de connoître les esprits : dialogue entre le Solide et le Délicat; de l'éducation d'une fille de qualité; de l'établissement des enfants; de l'Honnête homme...*

si aigu, restait encore assoupi devant la protection avérée de Richelieu. Un dernier écho, un résumé de la campagne que Scudéry avait menée si vivement contre *Le Cid*? Peut-être même une reprise modifiée, sous un nouveau titre, des *Observations sur le Cid*, dont Scudéry annonçait une quatrième édition, après en avoir donné trois en 1637? V. Corneille, Gr. Écr., III, 23, note 1. Je n'ai pu consulter cette *Apologie* fort rare.

1. Je ne possède pas cet opuscule de Gacon, mais je lis dans ses *Discours satiriques en vers*, — in-12, Cologne, 1696, p. 13 à 34, — trois satires intitulées, la première, *Contre les Maris*, les deux autres, *Contre les Femmes*. Je dirais volontiers que Gacon, malgré son renom d'assez douteux aloi, est un des moins faibles rimeurs de la fin du grand siècle, peut-être un des plus heureux imitateurs de Boileau.

2. Au même moment, mais avec une insouciante ironie, La Fontaine formulait un souhait analogue dans la morale d'une de ses fables (I, 21) :

> Plût à Dieu qu'on règlât ainsi tous les procès!
> . . . . . .
> Le simple sens commun nous tiendrait lieu de code;
> Il ne faudrait point tant de frais.
> . . . . . .

3. Je ne catalogue de Balzac ni *Le Socrate chrestien*, — 1652, — qui est un traité de philosophie religieuse sous forme de discours, ni *Le Prince*, qui avait paru, in-4, à Paris dès 1631.

In-12, Paris, Jean Guignard, 1696 : cat. de librairie à la suite de l'édit. originale des *Réflexions sur le ridicule de Bellegarde.*

20. Courtin (A. De).
Art (l') de bien employer le temps en toute sorte de conditions[1].
In-12, Paris, Hélie Josset, 1693 : *ex meis.*

21. La Chambre (De).
Art (l') de connoistre les hommes... par le S^r de La Chambre, conseiller du Roy en ses Conseils et son médecin ordinaire[2].
3 vol. in-4, Paris, 1659, 1664 et 1666.
Id. (la première partie seule).
Pet. in-12, Amsterdam, Jacq. Le Jeune, 1660 : *ex meis.*

22. Des Bans (L.).
Art (l') de connoistre les hommes, par L. D. B.[3].
In-12, Paris, Gabriel Martin, 1702 : Lanson, 6033.
Id. : Troisième édition reveue et corrigée d'un grand nombre de faut es[4]
In-12, fig., Amsterdam, P. Mortier, 1709 : cat. Bourlon, juin 1910 n° 90.

23. Brisebarre (Charles).
Art (l') de devenir heureux dans la société.
In-12, Paris, Cl. Barbin, 1690 : Barb., I, 287.

24. Foix (le père Marc-Antoine De), jésuite.
Art (l') de former l'esprit et le cœur d'un prince[5].
In-8, Paris, V^ve Thiboust, 1688 : Barb., I, 289; Privat (Dijon), 47, 19.

25. Peyton.
Art (l') de mener une vie heureuse et tranquille autant que la condition des hommes le peut permettre, suivant les plus importantes maximes de morale, de religion et de politique.
In-12, Paris, Osmont, 1696 : cat. Bourlon, janvier 1914, n° 633.

26. Deslandes.
Art (l') de ne point s'ennuyer.
In-12, Paris, Estienne Ganeau, 1715 : Mathias, 118, 1502.

1. Réédition sous un titre abrégé du *Traité de la paresse....* V. n° 511.
2. Ce traité de pure philosophie et de physiologie a paru en trois parties, sous trois titres spécialement développés, et à trois dates successives. Je e retiens pour quelques pages de la première partie — édit. in-12, p. 27 et suiv. — curieuses et fortement écrites, où l'auteur se pose en adversaire de l'excellence du sexe féminin : je ne connais pas d'anti-féministe plus déterminé.
3. Résumé-plagiat de *La Fausseté des vertus humaines* de Jacques Esprit. V. n° 220.
4. Cette édition a été donnée sous le faux nom de l'abbé de Bellegarde. V. Quérard, I, 503.
5. Réimpression sous un titre modifié du n° 18.

27. Vaumorière (De).

Art (l') de plaire dans la conversation[1].

In-12, Paris, J. Guignard, 1688 : Barb., I, 293.

Id., seconde édition augmentée de divers entretiens.

In-12, *ibid*, 1691 : Gougy, 191, 948.

Id., quatrième édition, par feu M. de Vaumorière[2], *augmentée de deux entretiens, l'un sur le jeu, l'autre sur le génie et le propre caractère de la plupart des dames.*

In-12, Paris, J. et Michel Guignard, 1701 : *ex meis.*

28. Le Moyne (le Père).

Art (de l') de régner; au Roy; par le Père Le Moyne de la compagnie de Jésus.

In-folio, Paris, Sébastien Cramoisy, 1665 : le Père Chérot, *Étude sur la vie et les œuvres du Père Le Moyne*, — 1887 —, p. 321 et 537.

29. *Art (l') de rendre les femmes fidelles, par M....*

2 parties, in-12, Paris et Versailles, V[ve] Laisné et Raphaël Corral, 1713 : C. Desbarreaux-Bernard, 1879; Claud., 315, 55737.

30. *Art. (l') de vivre content par l'auteur de la pratique des vertus chrestiennes, traduit de l'anglois*[3].

In-12, Amsterdam, P. Mortier, 1708 : Barb., I, 297.

31. Ameline (le Père), de l'Oratoire.

Art (l') de vivre heureux, formé sur les idées les plus claires de la raison et du bon sens et sur de très belles maximes de M. Descartes[4].

In-12; Paris, P. Hérissant, 1690 : Barb., I, 297; *ex meis.*

32. Soucy (François De), S[r] de Gerzan.

Art (l') de voyager, où l'on apprend à bien servir son Prince, sa patrie et soy-mesme.

In-4, Paris, J. Bessin, 1650 : Durel, 142, 4604.

33. Guillet (De).

Arts (les) de l'homme d'épée, ou le Dictionnaire du gentilhomme, contenant l'art de monter à cheval, l'art de la guerre, l'art de la navigation; dédié à M[gr] le Dauphin, par le S[r] de Guillet[5].

1. Ce livre qui se lit aisément, bien que trop long, ne tient pas toutes les promesses de son joli titre.

2. Les éditions antérieures étaient anonymes.

3. Barbier paraît attribuer l'original anglais à Chappel; il ne nomme pas le traducteur.

4. Je ne catalogue pas l'ouvrage suivant du même auteur que je crois être un traité de morale philosophique, *Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements, divisé en cinq parties;* in-12, Paris, 1684 : Niceron, XXXVI, 82. *L'Art d'être heureux*, — et l'on entend bien qu'il s'agit de la pratique des vertus, — procède du même esprit; son titre seul semble le rattacher à notre étude.

5. Ce livre, d'après le développement du titre, semble être exclusivement technique : devrait-il figurer dans la présente nomenclature? Qu'il profite du doute; je ne l'ai point lu.

In-12, fig.; suivant la copie, la Haye, Moetjens, 1680 : Claud., 344, 94635.

In-12, *ibid.*, 1695 : Plihon (Rennes), 5, 168.

34. Moreau.

Aumône (de l'), ou des devoirs des riches envers les pauvres : A Son Altesse Mgr le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France.

Pet. in-8, Liége, G. H. Street, 1673 : Claud., 256, 72015.

35. *Aux Vierges chrestiennes sur le bonheur et les engagements de leur estat.*

In-4, Paris, André Pralard, 1694 : C. Blot, mai 1910, 4520.

36. Noel.

Avantages du sexe, ou le triomphe des femmes, dans lequel on fait voir par de très fortes raisons que les femmes l'emportent par-dessus les hommes et méritent la préférence, par C. M. D. Noel[1].

In-12, Anvers, Henri Sleghers, 1698[2] : La Vall., 4091; Lanson, 6148.

37. Lesclache (Louis De).

Avantages que les femmes peuvent recevoir de la philosophie et principalement de la morale.

In-12; Paris, 1667 : Lanson, 4213; Claud., 262, 81679.

38. Joly (Claude).

Avis chrestiens et moraux pour l'institution des enfants[3].

In-12, Paris, Guillaume Desprez, 1675 : Niceron, X, 189; Claud., 280, 8271.

39. *Avis donnez à une jeune personne pour la conduite de sa vie.*

In-12, Paris, Vve Claude Barbin, 1700 : 548e Bulletin du bouquiniste, n° 4690.

40. Paccori (Ambroise).

Avis salutaire à une mère chrestienne pour se sanctifier dans l'éducation de ses enfants.

In-8, Orléans, Hotot, 1689, — 1691; Barb., I, 370.

1. La plupart des féministes, dès ce temps-là déjà, ne se contentaient pas de défendre l'égalité des sexes; pour peu nombreux qu'ils fussent ils ne se montraient que plus hardis, même téméraires, et ils proclamaient la suprématie de la femme, J'ai peine à croire à leur absolue sincérité, en un siècle où le bon sens était généralement respecté : quelques illuminés, et surtout quelques ironistes heureux de jouer au paradoxe sans y dépenser trop d'esprit.

2. Réimprimé avec titre modifié, en 1700 : V. n° 526.

3. Petit livre bien fait, dit-on, et peu commun. Claude Joly s'était occupé de l'éducation et de l'instruction des enfants, en sa qualité de grand chantre de Notre-Dame, lequel avait juridiction et autorité sur les petites écoles épiscopales et ecclésiastiques : il écrivit, pour défendre les droits de sa charge et ceux du chapitre qui se confondaient, divers factums contre l'Université et les curés de Paris. V. Niceron, IX, 125, nos 14, 15, 16.

On a sous son nom des *Mémoires* assez restreints qui, de même que ceux plus développés de Guy Joly, son neveu, complètent et rectifient les *Mémoires* de Retz.

41. Paccori (Ambroise).
Avis salutaires aux pères et aux mères pour bien élever leurs enfants[1]
In-8, Orléans, Hotot, 1696 — 1710 : Barb., I, 370.

B

42. Callières (François De)[2].
Bel (du) esprit, où sont examinez les sentiments qu'on en a d'ordinaire dans le monde.
In-12, Paris, Jean Anisson, 1695 : *ex meis.*

43. Bordelon.
Belle (la) éducation, par M. Bordelon.
In-12, Paris, Nicolas Belley, 1693 : C. Monmerqué, 310; *ex meis.*

44. « *Bibliotheca mundiana, ou catalogue des livres de la bibliothèque d'un homme du monde*[3].
In-12, Cosmopoli, Auguste le Catholique (La Haye, T. Johnson?), 1715 : *ex meis*[4].

45. Grenailles (De).
Bibliothèque (la) des dames, par M. de Grenailles, S[r] de Chatonnières[5].
In-4, titre gravé, Paris, A. de Sommaville, 1640 : Claud., 202, 78469.

46. Dognon (R.).
Bon (le) curé, ou advis à Messieurs les curez touchant leurs charges, avec les expédients, obligations, précautions et industries considérables en l'assistance deue aux pestiférés[6].
In-12, Lyon, S. Rigaud, 1647 : Lemasle, 129, 16000.

1. C'est sans doute le même ouvrage, peut-être revu, qui a été réimprimé sous le titre suivant : *Avis salutaires aux pères et aux mères qui veulent se sauver par l'éducation chrétienne qu'ils doivent à leurs enfants.* In-8, Orléans, Pierre Rouzeau, 1707 : Durel, 136, 2122.

2. Sur François de Callières ou Caillières, et son père Jacques, — n° 227 — V. Saint-Simon, Gr. Écr., III, 293 et suiv.

3. Projet de bibliothèque intéressant, contenant naturellement un certain nombre de livres contemporains justement oubliés : les poètes sont sacrifiés et leur liste est très écourtée; j'y relève pourtant le nom de Ronsard (seul du XVI[e] siècle avec Marot), Ronsard alors incompris et depuis longtemps dédaigné.

4. Ce catalogue est imprimé à la suite des *Tablettes de l'homme du monde*; titre distinct, pagination continue. V. n° 487.

5. Je ne crois pas, bien que les libraires de Hollande soient suspects de pareilles incorrections, que ce soit cet ouvrage, propablement oublié et digne de l'être, qui ait été repris et réédité longtemps après sous le titre suivant : *Les Femmes savantes ou bibliothèque des dames qui traite des sciences qui conviennent aux dames.* Pet. in-8, front., Amsterdam, N. Ch. Lecène, 1718.

6. Le Père Thomas Le Blanc, jésuite, aurait, avant 1664, publié à Dijon un ouvrage portant ce même titre, *Le Bon Curé.*

47. Callières (Fr^s De)[1].

Bon (du) et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer, des façons de parler bourgeoises, et en quoi elles sont différentes de celles de la Cour : suite des Mots à la mode.

In-12, Paris, Cl. Barbin, 1693 : *ex meis.*

— , suiv. la copie à Paris, chez Cl. Barbin, 1694 : Barb., I, 440.

— , Lyon, Thomas Amaulry, 1694 : *ex meis.*

48. Dognon (R.).

Bon (le) laboureur, ou pratique familière des vertus chrestiennes sur l'exemple de saint Isidore, patron des laboureurs.

In-12, Chaalons, 1670; Picard, 184, 7612.

49. Saint-Luc (Toussaint De).

Bon (le) laquais par le R. P. T. D. S. L., religieux des carmes réformez du Très Saint Sacrement des Billettes[2].

In-12, Paris, V^ve Denys Thierry, 1671 : cabinet de M. Lachèvre.

50. Maillard (le Père).

Bon (le) mariage, ou les moyens d'être heureux et de faire son salut en estat de mariage, avec un traité des veuves. Livre très utile à ceux qui sont mariez et à ceux qui aspirent au mariage, ou qui ne sont déterminez à aucun estat ou condition de vie. Ceux et celles qui font profession de célibat ou de religion connaissent tout l'usage qu'ils peuvent avoir de ce livre, en la deuxième préface; par le Père Maillart de la société de Jésus[3].

In-4, front., Douay, J. Serrurier, 1643 : Claud., 343, 92803.

51. Dalicourt (P.).

Bonheur (le) de la vie, ou le secret de la santé contenu en divers préceptes tirez des meilleurs livres qui en ont traité.

Pet. in-12, Paris, 1666 : Barb., I, 465; Durel, 237, 3280.

52. Mainville (De).

Bonheur (du) et du malheur du mariage, et des considérations qu'il

1. François de Callières appartient à ce groupe de gens du monde, quelques-uns grands seigneurs, tel Bussy, qui ont écrit par goût naturel et comme d'instinct. Inférieur à Saint-Evremont si délicat et parfois si profond et dangereux sous son apparent détachement, je le trouve plus aisé, moins apprêté que Méré et surtout Saint-Réal : ses ouvrages sont instructifs, divertissants et d'aimable lecture; il manie adroitement le dialogue, cette forme littéraire qui paraît commode et qui exige tant de souplesse et un tour d'esprit à la fois régulier et imprévu.

2. D'après l'avant-propos de sa *Direction et consolation des personnes mariées...* — 1664 — le jésuite Thomas Le Blanc venait de composer et était sur le point de publier un ouvrage portant le même titre : *Le Bon Laquais.* V. n° 152, note.

3. Ce livre, d'après l'enseigne, aurait dû satisfaire tout le monde, chacun y trouvant son compte, mariés, veufs, fiancés, célibataires indécis ou endurcis, ecclésiastiques : il semble qu'il y ait du charlatan, du bon charlatan en ce titre de parade Eût-il du succès? Fut-il épuisé? En tout cas il est rare.

faut faire avant que de s'y engager; ouvrage moral et curieux[1], *par le S^r de Mainville, escuyer.*

In-12, Paris, V^ve Sébastien Huré, 1683 : *ex meis.*

2 vol. in-12, Paris, Auroy, 1688 : Claud., 337, 85736.

53. Callières (François De).

Bons (des) mots et des bons contes, de leur usage, de la raillerie des anciens, de la raillerie et des railleurs de notre temps[2].

In-12, Paris, Cl. Barbin, 1692 : Barb., I, 448; Claud., 349, 2616.

Pet. in-12, Paris, V^ve Séb. Mabre-Cramoisy, 1693 : *ex meis.*

54. « *Boussole (la) de la Cour, ou maximes pour se bien conduire à la cour d'un prince et dans les autres estats de la vie, tirées de l'allemand d'Aug. F. Bone, par H. B.*

Pet. in-12, Paris, 1713 : Claud., 355, 8536.

C

55. Portes.

Caractère (le) d'un véritable et parfaict ami, par M. Portes, ancien chanoine et théologal de l'église collégiale de Saint-Chamond[3].

In-12, Paris, Jacq. Lefebvre, 1688 : *ex meis.*

Pet. in-12, front., Paris, 1695 : Claud., 306, 43404.

56. *Caractère (le) d'une femme sans éducation.*

Pet. in-12, Cologne, Samuel Rentrock, s. d. (fin du XVII^e siècle).

Claud., 206, 41522; Durel, 152, 545.

57. Gérard (abbé De).

Caractère (le) de l'honneste homme, morale dédiée au Roy[4].

In-12, Paris, V^ve Sébast. Huré, 1682 : Durel, 111, 6933 *bis.*

1. Moral, assurément, mais curieux ! Je parle ainsi après en avoir lu la première édition, doutant que la seconde vaille mieux pour avoir été allongée en deux volumes : on trouverait malaisément un livre plus banal et maussade.

2. Le plus faible et le moins personnel des ouvrages de François de Callières, qu'on pourrait classer parmi les Ana : une foule de traits et de bons mots, vrais ou tenus pour tels, et d'anecdotes prestement contées.

3. Ce petit ouvrage, réparti en cinq dialogues sans intérêt, ne saurait être considéré, même pour le libellé du titre, comme une imitation du livre de La Bruyère. Il fut certainement composé et probablement publié avant l'impression de celui-ci, bien qu'ils portent l'un et l'autre en première édition la même date, 1688 : le privilège pour les *Caractères* est en effet du 8 octobre 1687, et le permis d'imprimer pour le livre de Portes, du 25 avril précédent.

4. Il n'est pas aisé de se reconnaître parmi ces titres presque identiques : *Le Caractère de l'honneste homme*, 1682, de Gérard; — *Les Caractères de l'honneste homme*, 1690, de Vincent; — *Le Portrait d'un honnête homme*, 1692, de Goussault; — *l'Honneste homme chrestien*, 1694, d'un anonyme; — *Le Caractère ou le portrait d'un honneste homme*, 1697, de Saint-Hilaire, devenu en 1698, *L'Idée ou le caractère d'un honneste homme*... La lecture augmente la confusion, et aucun de ces ouvrages consciencieux et honorablement écrits ne se distingue des autres par un mérite personnel qui s'impose à la mémoire.

Je leur préfère sous le même titre *L'Honneste Homme* de Faret, — in-4, Paris, Toussainct Du Bray, 1630, — qui eut de nombreuses éditions et une vogue presque justifiée sous Louis XIII et sous la Régence : l'honneste homme y apparaît plus mondain et mieux étudié dans son contact avec la société et les mœurs du temps.

58. Guéret.

Caractère (le) de la sagesse payenne, dans les vies des sept sages grecs.

In-12, portr. avec quatrains, Paris, Vve N. Trabouillet, 1662 : notice préliminaire de la réimpression de *La Promenade de saint Cloud*, 1888, p. IV, note 1.

59. La Volpilière (De).

Caractère (le) de la véritable et de la fausse piété, par M. de La Volpilière, docteur en théologie[1].

In-12, Paris, Estienne Michallet, 1685 : *ex meis.*

60. *Caractère (le) des faux dévots ou les illusions du faux zèle*[2].

In-12, Paris, Nicolas Le Clerc, 1698 : cat. du libraire Le Clerc, à la suite des *Mémoires* de Massiac, 1698.

61. Mélicque (Nicolas De).

Caractère (le) des vrais chrestiens.

Pet. in-12, Paris, 1693 : La Bruyère, Gr. Écr., III, 181. Plusieurs rééditions; la quatrième en 1714 : Barb., I, 498.

62. Saint-Hilaire (De).

Caractère ou portrait de l'honneste homme chrestien avec des pensées et des réflexions ingénieuses et morales[3].

In-12, Paris, Nicolas Couterot, 1697 : cat. Cousin, n° 42.

63. Brassac (Laurens De).

Caractères chrestiens, ou Dieu et le monde, avec leurs expressions, par Laurens de Brassac, conseiller et aumônier du Roy. (En vers.)

Pet. in-12, Grenoble, Robert Philippes, 1668 : Claud., 319, 60689.

64. Bellegarde (De).

Caractères (les) d'Épictète, par M. l'abbé de Bellegarde[4].

In-12, Paris, Jacq. Estienne, 1708 : « cat. des livres imprimez à Trévoux qui se vendent chez Estienne », à la suite du *Traité sur la manière d'écrire des lettres*, de Grimarest.

1. Ce livre de doctrine et d'édification plutôt que de mœurs, est d'une forme longue, trop ample et trop soutenue sur le mode oratoire : lorsque l'auteur s'émonde et se clarifie, il écrit des pages vraiment belles de pénétration et de simple grandeur, telles les pages du début qui vaudraient d'être connues. J'admire cette connaissance de l'âme poursuivie jusqu'en ses plus intimes replis, cette étude minutieuse et vivante en sa sévérité de la double hypocrisie, l'une qui se délecte en ses roueries méditées, l'autre qui s'ignore, ou du moins qui feint de s'ignorer elle-même; et celle-ci se confond singulièrement avec l'amour-propre de La Rochefoucauld.

2. Je n'ai trouvé la trace de ce livre que dans le vieux catalogue de librairie cité au texte; on le lirait volontiers, ne fut-ce que pour rapprocher son caractère de faux dévot du caractère d'Onuphre.

3. L'ouvrage a été réédité l'année suivante avec un titre légèrement modifié. V n° 251.

4. Bellegarde, toujours en quête de la mode, s'est plu, comme traducteur, à décorer du titre de *caractères* mal approprié, *L'Enchiridion ou Manuel* d'Épictète.

63. Bordelon.

Caractères (les) de l'amitié.

In-12, Paris, Jacq. Lefebvre, 1702 : La Bruyère, Gr. Écr., III, 189; Barb., I, 498.

66. Legrand (Antoine).

Caractères (les) de l'homme sans passion selon les sentiments de Sénèque[1].

Pet. in-12, Paris, 1663 : Barb., I, 498.

— , Lyon, Fr. Carteron, 1665 : cat. Bourlon, janvier 1914, n° 62.

— , Paris, 1682 : Barb., *ibid.*

In-12, Paris, 1688 : Plihon (Rennes), 20, 69.

67. Vincent.

Caractères (les) de l'honneste homme et de l'homme chrestien.

In-12, Paris, Jean Villette, 1690 : *ex meis.*

68. *Caractères de la famille royale*[2], *des ministres d'estat et principales personnes de la cour de France, avec une supputation abrégée des revenus de cette couronne.*

Pet. in-8, Villefranche, Paul Pinceau, 1706 : Claud., 238, 40014.

69. La Bruyère[3].

Caractères (les) de Théophraste traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle[4].

1. La première édition avait paru en 1662 sous un autre titre. V. n° 453.

2. Je suppose que c'est une réédition, peut-être corrigée, du n° 333.

3. Je n'essaierai pas de dire, — et à quoi bon? — mon sentiment sur La Bruyère, qui tard venu, au déclin commençant du siècle de Louis XIV, lui appartient tout entier par le respect de la tradition, la justesse saisissante et forte de l'expression, plus recherchée cependant, et par le goût inné et raisonné, dominant tout, de l'idéal chrétien; avec je ne sais quelle largeur de vue et quelle hardiesse de langage annonçant des temps nouveaux. On devine, on sent partout en lui un effort incessant et inquiet de tendre à une perfection qu'il atteint souvent : il semble qu'il y ait chez les autres plus de désintéressement et de sérénité, et en lui plus de l'homme de lettres : néanmoins, au jugement de beaucoup, il y demeure l'égal des plus grands.

4. Je renvoie à l'admirable édition de M. Servois, dans la collection des Grands Écrivains et à l'excellente bibliographie qu'elle contient; il faut aussi consulter là-dessus le catalogue Rochebilière dressé par Claudin, n^os^ 605 à 664.

Dois-je ajouter, ce que nul n'ignore, que les neuf éditions données par Michallet, de 1688 à 1696, doivent toutes être tenues pour des éditions originales.

J'ai réuni quelques éditions et contrefaçons contemporaines, mais la vraie première — Paris, 1688, — me fait défaut, la seule qui compte pour les bibliophiles. J'ai relevé, en comparant entre eux quelques-uns de ces exemplaires, un détail amusant, qui d'ailleurs a été signalé par M. Servois dans sa brochure, *Les Éditions belges des Caractères de La Bruyère*, — in-8, Besançon, 1909, p. 6, note 2 — : Le libraire Amaulry, de Lyon, avait obtenu part au privilège de Michallet et imprimé les première (ou plutôt deuxième) et quatrième éditions. La sixième paraît très augmentée en 1691; il l'imprime encore, trop abondamment j'imagine pour le goût de sa clientèle, mais sans se troubler, ni se préoccuper des additions qui viennent grossir successivement la septième et la huitième de Paris, notamment du *Discours à l'Académie* que contient celle-ci, il change le titre seul des exemplaires non

In-12, Paris, Estienne Michallet, 1688[1].

70. Tourval (De).

Caractères de vertus et de vices tirez de l'anglais de M. Joseph Hall[2].

Pet. in-12, Paris, s. n., 1610 : *ex meis.*

vendus de sa sixième, en le décorant du mot, d'abord « septième » et puis « huitième » édition *a*. La malice était du reste ingénue, car le dernier feuillet continuait à porter la mention originaire : « Achevé d'imprimer pour la 6e fois le 6 juin 1691 ».

a. Je crois avoir retrouvé une neuvième et une dixième éditions lyonnaises dont l'existence était simplement soupçonnée; elles constituent non de fausses éditions comme la septième et la huitième d'Amaulry, mais de véritables contrefaçons au nom supposé de Michallet.

Les voici :

I. *Les Caractères de Théophraste traduits du grec avec les caractères ou les mœurs de ce siècle, neuvième édition revue, corrigée et augmentée.*

In-12, Paris, Estienne Michallet, 1696; titre rouge et noir : *ex meis.*

Le lieu réel d'impression est dénoncé par une clef imprimée de vingt-deux pages annexée à l'exemplaire et portant « neuvième et dernière édition ». Cette clef renvoie simultanément sur deux colonnes aux éditions de Paris et de Lyon, et les références s'appliquent exactement et de point en point, les unes à la véritable neuvième de Paris, les autres, celles pour Lyon, à l'exemplaire ci-dessus décrit *b*.

II. *Id.* Titre rouge et noir, identique, sauf cette mention, « *dixième édition, revue, corrigée et augmentée* ».

In-12, Paris, Estienne Michallet, 1699 : *ex meis.*

Clef jointe de vingt-deux pages semblable à la précédente, sauf ces mots substitués : « dixième et dernière édition » : même double renvoi aux éditions de Paris et de Lyon, et même exactitude irréprochable pour les références.

L'une et l'autre impressions comportent : 9 feuillets non chiffrés, titre compris; 60 pages pour les Caractères de Théophraste, ou plutôt 42, la numération sautant brusquement de 30 à 49; 460 pages pour le texte de La Bruyère conforme à celui de l'édition de Paris de 1696; et 29 pages pour la préface du discours et le discours à l'Académie. On peut cependant marquer entre elles plusieurs variantes indépendamment de celle du titre; ainsi : la disposition des manchettes est différente tout au long des deux volumes; les notes au bas des pages sont en caractère ordinaire pour la neuvième et italique pour la dixième; ce même caractère est employé pour la table de celle-ci tandis que la table de la neuvième est imprimée en majuscules; enfin la neuvième seule contient un extrait du privilège du 24 septembre 1693.

b. Les clefs imprimées, surtout manuscrites, sont nombreuses vers la fin du XVIIe siècle qui prétendent spécialiser et identifier la plupart des *caractères*. Pourquoi quelqu'un ne s'ingénierait-il pas sinon à publier —, ce serait dangereux —, du moins à écrire pour les mêmes *caractères* une clef s'appliquant, non plus aux contemporains de La Bruyère, mais aux nôtres? Il appuierait ainsi, sur un mode piquant cette vérité presque banale, que La Bruyère en prenant, très largement d'ailleurs, ses modèles parmi les personnages de son temps, a peint de génie, en traits ineffaçables et parfois prophétiques, l'homme de toujours :

« Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui. »

1. On a mis récemment en vente — Privat, Dijon, c. 66, n° 270 — un exemplaire dont le titre, par une erreur très probablement involontaire, porte la date 1678 au lieu de 1688. Cette anomalie n'avait pas encore été signalée; d'après la note du catalogue précité l'exemplaire, sauf le titre, est conforme à l'édition publiée à Lyon, par Thomas Amaulry, sous son nom, en 1688 *a*. Voici ce titre : *Les Caractères de Théophraste traduits du grec, les caractères ou les mœurs de ce siècle.* A Paris, chez Estienne Michallet, 1678. In-12.

a. Cette assertion mériterait d'être sérieusement contrôlée : le titre de l'exemplaire, en plus de la fausse date, contient la mention « à Paris, chez Estienne Michallet », qui, si elle émane du libraire Amaulry, est caractéristique d'une contrefaçon frauduleuse : pourquoi celui-ci aurait-il usé de cette supercherie, alors qu'il avait obtenu régulièrement part au privilège de Michallet? A quoi l'on peut répondre, car en suppositions on répond à tout, que l'édition avait, sans doute, été préparée subreptice, mais que l'accord étant intervenu, un nouveau titre régulier avec le nom d'Amaulry fut imprimé et substitué au premier, sauf sur quelque exemplaire égaré.

2. On a supposé parfois que là est une des sources où aurait puisé La Bruyère, et sans accepter cette légende je m'en autorise pour classer ici ces *caractères* malgré leur date. Rien ne ressemble moins à ceci que cela, et l'on doit se demander après une lecture si La Bruyère connaissait même cette très rare traduction d'un ouvrage anglais insignifiant.

71. La Bizardière (de).

Caractères des auteurs anciens et modernes, et les jugements de leurs ouvrages[1].

In-12, Paris, Grégoire Du Puis, — 1704 : *ex meis;* — 1705, Barb., I, 499.

72. La Chambre (de).

Caractères (les) des passions par le S[r] de la Chambre, médecin de M[gr] le Chancelier[2].

5 vol. in-4 publiés successivement à Paris de 1640 à 1662 : Niceron, 27, 394.

4 vol. pet. in-12, Amsterdam, André Michel, 1658-1663 : Claud., 310, 48058.

73. Boyer[3].

Caractères (les) des prédicateurs, des prétendants aux dignitez ecclésiastiques, de l'âme délicate, de l'amour profane, de l'amour saint, avec quelques autres poésies chrétiennes, par M. Boyer de l'Académie françoise. (En vers[3].)

In-8, Paris, J.-B. Coignard, 1695 : La Bruyère, Gr. Écr., III, 182; *ex meis.*

74. *Caractères divers des femmes mariées.*

Poème à la suite de *Roderic ou le démon marié, nouvelle historique traduite de Machiavel.*

Pet. in-12, Cologne, J. du Marteau, 1694 : Claud., 196, 30339.

75. Abbadie.

Caractères[4] *(les) du chrétien et du christianisme marquez dans trois sermons sur divers textes de l'Évangile, avec des réflexions sur les afflictions de l'Église, preschez par M. Abbadie.*

In-12, la Haye, Abraham Troyel, 1696 : *ex meis.*

1. Ce livre n'est retenu ici qu'à raison de son titre qui montre jusqu'à quel point auteurs et libraires s'empressaient à satisfaire l'appétit du public pour les *caractères.* Il semblait qu'il dût y avoir un peu de La Bruyère, ou tout au moins de sa manière et de son esprit sous ce mot *caractères,* mot très usuel qu'il avait fait sien : on cherchait toujours, et toujours l'on était mystifié. J'ai relevé le mot *caractères* (ou *caractère*) sur le titre d'une soixantaine de livres compris dans cette nomenclature, postérieurs, pour la plupart, à la publication de la première édition du livre de La Bruyère.

2. Je catalogue cet ouvrage plutôt à raison de son titre que pour le fond même qui est de morale spéculative.

3. Les vers moraux et chrétiens de Boyer ne valent pas mieux que ses vers tragiqnes qui ont excité la verve railleuse de Racine. Les *Caractères de l'amour saint* et *de l'amour profane* avaient été publiés antérieurement en deux opuscules distincts : in-4, Paris, J.-B. Coignard, 1693 : *ex meis.*

4. Autre exemple de l'engouement général : sous ce titre on lit trois sermons protestants fort médiocres de morale évangélique qui, malgré le titre, ne marquent pas plus que tout autre les caractères essentiels du chrétien. Je n'insère pas dans la nomenclature le traité de psychologie du même auteur, *L'Art de se connaistre soy-méme*; — 1692 — : Lanson, 6137.

76. Le Breton.

Caractères (les) du faux et du véritable amour, et le portrait de l'homme de lettres amoureux [1].

In-12, Paris, Cl. Jombert et Edme Granjean, 1716 : *ex meis.*

77. Villiers (de).

Caractères et portraits critiques sur les mœurs et sur les défauts ordinaires des hommes [2].

In-12, Paris, Jacq. Collombat, 1695 : cat. des ouvrages de l'abbé de Villiers à la suite du privilège de son poème de *L'Amitié*, 2e édit., même librairie, 1697.

78. Bordelon.

Caractères naturels des hommes en cent dialogues, par M. Bordelon [3].

In-12, Paris, Arnoul Seneuze, 1692 : *ex meis.*

79. Hauteville (Nicolas de).

Caractères (les) ou les peintures de la vie et de la douceur du bienheureux François de Sales. (En vers.)

2 parties, in-8, Lyon, Prost, 1661 : La Vall., 15732.

80. Du Puy.

Caractères, pensées, maximes et sentiments, dédiez à Mgr le duc de la Rochefoucauld.

1. On lira cet ouvrage sans ennui si on le rencontre; il ne court pas les bibliothèques : de la verve, quelque esprit, certains caractères bien vus, parfois bien tracés; souvent de l'emphase et une émotion factice, à ce point dans le *Portrait de l'homme de lettres amoureux* qu'on en dirait certaines pages écrites par un « homme sensible » de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le visa du censeur est du 20 août 1714, et le privilège, du 6 février 1715.

2. Le catalogue Claudin — 312, 51 872 *bis* —, donne par erreur à Du Puy cet ouvrage dant le titre est anonyme. Il ne faut, je crois, le confondre ni avec les *Réflexions...* — n° 436, — ni avec les *Nouvelles Réflexions sur les défauts d'autruy*, — n° 340, — du même abbé de Villiers : le catalogue cité au texte mentionne à la fois sous son nom, spécialement et séparément, ces trois ouvrages dont les titres ont une si grande similitude.

3. Ce n'est pas le pus curieux, mais c'est peut-être un des moins mauvais livres de cet insipide, de cet intarissable écrivain. Et puisque je le rencontre, je conseille non de lire mais de feuilleter deux de ses ouvrages les moins connus :

D'abord le plus amusant : *Les Solitaires en belle humeur...*; 3 vol. in-8, fig., Paris, 1722-1736, *ex meis*, dont le troisième volume paru longtemps après les autres est rare.

Puis, *Les Diversitez curieuses*; douze parties en 7 vol. in-12, Amsterdam, André de Hooghenhuysem, 1699, *ex meis*. Vaste amas, ou *ana*, indigeste, farci pêle-mêle d'ingrédients littéraires, et autres de toute sorte, citations en vers et en prose, anecdotes, proverbes, dialogues, linguistique, critique, moralités...; en fait de références, peu de noms, parfois des initiales presque indéchiffrables, le plus souvent, rien. Un érudit patient y trouverait mille problèmes et ne serait sans doute pas récompensé de son effort :

> ..... En ce fade volume
> Où l'esprit a toujours moins de part que la plume.
> Et par qui Bordelon fait métier aujourd'huy
> De revendre en détail les ouvrages d'autruy.
>
> Gacon, 7e Satire.

In-12, Paris, Nicolas de Burre, 1694 : La Bruyère, Gr. Écr., III, 181.
— , suiv. la copie de Paris chez N. de Burre. 1695 : Barb., I, 501.

81. Du Puy.
Caractères, sentiments et entretiens sur deux personnes dont l'une parle mal et écrit bien, et dont l'autre parle bien et écrit mal, par Du Puy.
In-12, Paris, Cl. Barbin, 1693 : *ex meis.*

82. Gautier, curé en Basse-Normandie.
Caractères tirez de l'Écriture sainte, et appliquez aux mœurs de ce siècle [1].
In-12, Paris, 1693 : La Bruyère. Gr. Écr., III, 181.
Id., troisième édition, revue et corrigée.
In-12, Paris, L. Guérin, et Bruxelles, J. Léonard, 1724 : *ex meis.*

83. Guéret.
La Carte de la cour, par M. Guéret [2].
In-12, Paris, J.-B. Loyson, 1663 : *ex meis.*

84. *Cavalier (le) et la dame, ou les entretiens familiers de M^gr J.-B. de Luca, auditeur du pape Innocent XI... sur plusieurs choses qui regardent les cavaliers et les dames suivant la loi écrite et celle de la bienséance; traduit de l'italien* [3].
In-4, Lyon, Mathieu Libéral, 1680 : C. Pichon (1869), n° 133.

85. Suchon (M^lle).
Célibat (du) volontaire, ou de la vie sans engagement, par demoiselle Suchon [4].
2 vol. in-12; Paris, J. et Michel Guignard, 1700 : *ex meis.*

86. Gueudeville (De).
Censeur (le) ou Caractère des mœurs de la Haye, par M. de G...
In-12, La Haye, 1715 : Barb., I, 558.

87. *Censure (la) des vices et des manières du monde, contenant : I. Les artifices de la médisance; II Le charme de l'entêtement; III. L'occupation du sage; IV. Le prédicateur apostolique; V. Les caractères de la noblesse; VI. Les devoirs des juges; VII. Le commerce des cœurs; VIII. Le grand air*

1. Ce livre n'est pas commun; je l'ai cherché longtemps, et je n'ai pu obtenir qu'une seconde réédition. La lecture n'en dément pas le titre : l'auteur, d'un style un peu traînant mais non sans esprit, fait aux mœurs et aux défauts du siècle une application ingénieuse de textes et d'épisodes de l'Ancien Testament.

2. Dans un cadre allégorique au goût du temps, ce petit livre, que j'ai découvert récemment, développe une série nombreuse de portraits tracés d'un crayon net et fin : le Roi, son frère, Condé, Turenne, Corneille, grands seigneurs, écrivains, dames de la cour; et parmi celles-ci M^lle de La Vallière saluée déjà, avec une réserve transparente, comme la maîtresse de Louis XIV.

3. Cette traduction a été parfois attribuée à l'abbé Claude Fleury.

4. On ne peut soupçonner si l'on n'a tenté d'y pénétrer ce que ces deux volumes distillent d'irrésistible ennui; je les recommande aux partisans de l'excellence du sexe féminin.

de l'hypocrite; IX. L'homme intrépide; X. L'avarice insatiable; XI. La violence de la colère; XII. L'art de bien vivre; XIII. Les avantages de la vraie dévotion et les illusions de la fausse dévotion [1].

In-12, Paris, Damien Beugnié, 1701 : *ex meis.*

Id., nouvelle édition, avec les entretiens de Polémon et d'Aristarque sur la critique du mauvais langage.

In-12, Paris, 1715 : Claudin, 253, 68496.

88. Saint-Réal.

Césarion, ou entretiens divers [2].

In-12, Paris, Cl. Barbin, 1684 : *ex meis.*

89. Janin (le Père Louis).

Character hominis literati, olim a P. Daniale Bartoli ex societate Jesu italice editus, nunc a P. Ludovico Janino ex eadem societate latine reditus [3].

In-12, Lyon, F. Larchier, 1672 : *ex meis.*

90. Du Moulin (Louis), ou Moulin.

Characteres [4] *(Lud. Molinei morum exemplar, seu).*

Pet. in-12, titre gravé, Leyde, J. et D. Elzévirs, 1654 : *ex meis.*

91. Sorel (Charles).

Chemin (le) de la fortune ou les bonnes reigles de la vie pour acquérir des richesses en toutes sortes de conditions et pour acquérir les faveurs de la Cour, les honneurs et le crédit; Entretiens d'Ariste sur la vraie science du monde.

In-12, Paris, J.-B. Loyson, 1663 : *Charles Sorel*, par M. Roy, p. 415.

92. *Civilité (la) nouvelle, par L. D. L. M.*

In-8, Paris, Gourault, 1667 : La Vall., 14398.

1. Je suppose que l'édition originale est de 1696, à Lyon, chez Michel Chilliat, libraire, auquel est accordé le privilège du 24 novembre 1695.

L'auteur anonyme, probablement un ecclésiastique, avait lu et médité, sans profit suffisant pour devenir un bon écrivain, les *Caractères* de La Bruyère auxquels cependant il ne fait qu'une allusion indirecte. — P. 85. — Livre compact mais intéressant, d'une morale rigoureuse et d'une rare pénétration de l'homme intérieur avec ses mobiles, ses faux-fuyants et ses faciles complaisances aux attraits du monde.

2. Très bon livre de second rang, d'une écriture trop serrée, mais sobre et nerveuse.

3. Ce « Manuel des gens de lettres », fort curieux à lire en son latin assez pénible, méritait une traduction française; je n'en connais pas : je recommande les chapitres sur le plagiat, p. 133-179, et les conseils de la fin — p. 372-444 — groupés sous ce simple mot fort complexe, *Obscuritas.*

4. J'accepterais volontiers que La Bruyère ait lu avec curiosité, s'il lui est venu sous la main, ce petit livre qui n'est ni commun ni banal. Un esprit malicieux et judicieux y pointe partout au travers d'un joli latin très aisé malgré la surcharge obligée de ses néologismes. L'auteur, dans sa dédicace, dit avoir été incité à le composer par le succès d'un moraliste anglais : « Et sane salivam primum mihi movit vester Earles ». Lequel Earles, d'après une note manuscrite sur mon exemplaire, aurait publié à Londres, en 1630, *Microcosmographia... Essays and Characters.*

93. JOLY (Claude).

Codicille d'or, ou petit recueil tiré de l'Institution du Prince chrestien composé par Erasme, mis premièrement en françois sous le Roy François I^er, et à présent pour la seconde fois, avec d'autres pièces.

Pet. in-12, s. l. (Amsterdam), 1665, Claud., 245, 53764.

94. NICOLE.

Comédie (de la)[1]. A la suite des *Visionnaires ou seconde partie des Lettres sur l'hérésie imaginaire.*

Pet. in-12, Liége, Adolphe Beyers, 1667 : *ex meis.*

95. DROUET DE MAUPERTUIS.

Commerce (le) dangereux entre les deux sexes, traité moral et historique dans lequel on fait voir que les visites et les conversations fréquentes, en un mot qu'un commerce assidu entre les personnes de différent sexe les expose à de très graves dangers par rapport à leur salut[2].

Pet. in-12, Bruxelles, 1715 : Claud., 3331, 77558.

96. SOUCY (DU).

Conduite (la) du courtisan, dédié à M. de Bassompierre.

In-4, Paris, J. Bessin, 1646 : La Vall., 4033.

97. *Conduite (la) du sage dans les divers états de la vie.*

In-12, Orléans et Paris, 1674 : Claud., 325, 70060.

98. DU ROSEL (le Père).

Conduite pour se taire et pour parler, principalement en matière de religion.

In-12, Paris, Simon Bénard, 1696 : Barb., I, 673.

1. Nicole a repris sous le même titre ce Traité de la comédie et l'a inséré dans ses *Essais de morale*, en le groupant sous dix chapitres précédés de sommaires, tandis qu'à l'origine il était divisé en trente-cinq paragraphes; sauf cette modification de pure forme, la revision consiste uniquement en quelques retouches de style superflues à mon sens.

L'argumentation de Nicole est dépouillée de tout appareil scientifique, il ne s'attache ni aux sentiments des anciens Pères, ni à la doctrine de saint Thomas, ni aux décisions des conciles provinciaux. Il fait appel à ce qu'il y a de plus généreux, de plus délicat dans une âme profondément chrétienne; il l'éclaire et la domine par une série de déductions insensiblement graduées, et tout à coup il est au cœur de la place. Nicole écrivit encore des *Pensées sur les spectacles* [a] insérées aux mêmes *Essais*, où elles méritent d'être cherchées.

En son temps on prenait Nicole pour le second du grand Arnauld, dont il ne partageait guère, surtout vers la fin de leur vie, la robuste intransigeance; cette place suffisait à sa modestie : et voici qu'Arnauld est devenu illisible; et que Nicole compte encore, et beaucoup, pour les bonnes lettres. Arnauld fut cependant un jour, par occasion sinon par intérêt, moins sévère et plus accommodant, lorsqu'il loua si fort la *Phèdre* de Racine, où il croyait voir la glorification de sa doctrine sur la grâce; et Racine pensait de même.

a. Dans ma réédition très commune des *Essais* — Paris, Guillaume Desprez, 1730 — on lit le *Traité de la Comédie* au tome III, p. 216, et les *Pensées sur les spectacles*, au tome V, p. 325.

2. Ne serait-ce pas la réédition, augmentée quant au titre du moins, du n° 22 ?

Pet. in-12, suivant la copie de Paris, Liége, F. Broncart, 1696 : *ex meis*[1].

99. Du Vivier (le Père).

Conférences sur la vie, les mœurs et la science des ecclésiastiques, par le R. P. E. W. Du Vivier.

In-12, Barthélemy Girin, 1698 : Belin : 290, 955.

100. Chèvremont (de).

Connaissance (la) du monde, ou l'art de bien élever la jeunesse pour les diversitez de la vie.

Plusieurs dialogues (huit au moins) publiés séparément sous ce titre général et avec des sous-titres distincts : in-12, Paris, Jean Guignard, 1694-1695 : *Journal des Savants*, 1696, *passim*; Barb., I, 692.

101. Aubignac (d').

Conseils (les) d'Ariste à Célimène sur les moyens de conserver sa réputation[2].

In-12, Paris, Nicolas Pépingué, 1665 : Barb., I, 698.

Id., seconde édition.

In-12, *ibid.*, 1667 : *ex meis.*

Id., nouvelle édition, augmentée d'un nouveau recueil de maximes et pensées diverses.

Pet. in-12, Paris, Vve Pépingué, 1692 : Bessire, 21, 14.

102. Goussault (abbé).

Conseils (les) d'un père à ses enfants.

In-12, Paris, Michel Brunet, 1695 : cat. de ce libraire à la suite des *Portraits sérieux...*, de Brillon, 1696.

In-12, Lyon, Jacq. Lyons, 1695 : *ex meis.*

103. Boutauld (le père), jésuite.

Conseils (les) de la sagesse, ou le recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, avec des réflexions sur ces maximes[3].

In-12, Paris, Cl. et Nic. Hérissant, 1677 : Barb., 1, 699.

— , Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1682; *Journal des Savants*, 1683, 246.

Id., nouvelle édition revue et augmentée.

2 vol. pet. in-12, front.; La Haye, Albert Trojel et Abraham de Hondt, 1682-1684 : Durel, juin 1895, n° 89.

1. Il existe une autre édition chez le même Simon Bénard, 1697, avec le nom supposé de l'abbé de Bellegarde. V. Barb., ibid.

2. Sallengre — *Mémoires de littérature*, 1715, t. 1, p. 311-312, *ex meis*, — rapporte que l'ouvrage eut cinq éditions, la dernière en 1692. Petit livre fort mal écrit, à la d'Aubignac, où abondent les détails curieux et précieux sur la vie mondaine de cette époque.

3. L'ouvrage contient notamment d'assez longues réflexions sur la conduite que doit tenir « l'homme sage au regard de sa femme, ses enfants, ses domestiques et ses amis ».

104. Bruslé de Monpleinchamp (?)[1].

Conseils donnés à une jeune personne pour se conduire dans le monde.

Relevé sans plus ample renseignement dans l'avis de l'auteur, signé G. G. D. M., en tête des *Pensées diverses et Proverbes choisis*, 1712.

105. Prémont (de).

Conseils et moyens très assurés et faciles pour vivre plus de cent ans dans une parfaite santé; traduit de l'italien de L. Cornaro par D...[2].

Pet. in-12, Amsterdam, 1703 : Claud., 266, 86166.

106. La Barre.

Conseils pour une jeune dame qui entre dans le monde.

In-4, Tours, F^s Bully, s. d. (vers 1690) : Lachèvre, III, 366.

107. Poncet de la Rivière.

Considérations sur les avantages de la vieillesse dans la vie chrestienne, politique, civile, économique et solitaire; ouvrage du baron de Prelle[3].

In-12, Paris, Séb. Cramoisy, 1677 : Quérard, III, 233 : *ex meis.*

108. Fitelieu (de).

Contre-mode (la) de M. de Fitelieu, sieur de Rodolphe et du Montour[4].

In-12, Paris, Edme Pépingué, 1642 : Claud., 270, 91611.

— , *ibid.*, 1645 : Durel, 169, 1720.

109. Méré (de).

Conversation (de la), discours de M. le chevalier de Méré à Madame....

In-12, Paris, Denys Thierry et Cl. Barbin, 1677 : *ex meis.*

Pet. in-12; *ibid.*, 1678 : *ex meis.*

110. Méré (de).

Conversations[5].

In-8; Paris, Edme Martin, 1668 : c. Rochebilière, n° 730.

1. Dans la préface des *Pensées diverses...*, 1712, l'auteur, que je crois être Bruslé de Monpleinchamp, s'attribue le présent ouvrage, publié antérieurement dit-il. V. n° 364.

2. Une autre traduction de l'ouvrage de Cornaro — ne serait-ce pas la même? — avait été publiée deux ans auparavant sous ce titre un peu différent : *Conseils pour vivre longtemps, traduits de l'italien de L. Cornaro, noble Vénitien;* in-12, Paris, 1701 : Claud., 238, 32977.

3. Par le conseiller Poncet de La Rivière sous le pseudonyme du baron de Prelle. D'après les clefs contemporaines La Bruyère a visé l'auteur et l'œuvre dans un de ses premiers *Caractères* qui commence ainsi : « C'est un métier de faire un livre comme de faire une pendule ». « Ouvrage, ajoute-t-il, rare par le ridicule. » Nul, même parmi les vieillards, ne songe à reviser l'arrêt de La Bruyère.

4. Ce livre rare doit être une réponse au livre de Grenailles, *La Mode*, paru la même année, 1642, et rare aussi. V. n° 317.

5. La véritable première édition, longtemps méconnue, est simplement intitulée *Conversations* : le texte en serait sensiblement différent du texte de la seconde.

Méré passe pour un précieux : il l'est en effet, et par la recherche de l'expression et par la ténuité de la pensée qui va quelquefois jusqu'au fin du fin : mais cette recherche est heureuse qui ne s'égare point hors du vrai courant de la bonne langue française, et cette ténuité n'est que charme et délicatesse, exempte le plus souvent de miévrerie. Le fil du discours, quelque menu qu'il soit, ne se rompt

Conversations (les) D. M. D. C. E. D. C. D. M... (du maréchal de Clérambault et du chevalier de Mère).

In-12, Paris, Cl. Barbin, 1669 : *ex meis.*

Id., troisième édition.

In-12, *ibid.*, 1671 : Claud., 205, 83558.

111. Scudéry (Mlle de).

Conversations morales dédiées au Roy [1].

2 vol. in-8, Paris, 1686 : Barb., I, 757.

112. Tremblay (du).

Conversations morales sur les jeux et les divertissements.

In-12, Paris, André Pralard, 1685 : Barb., I, 757; Symes, 5, 2453.

— , Paris, P. et Imbert Debats, 1701 : *ex meis.*

113. Scudéry (Mlle de).

Conversations nouvelles sur divers sujets de morale.

2 vol. in-8, Paris, Cl. Barbin, 1684 : Barb., I, 757.

2 vol., pet. in-12, front., Amsterdam, 1685 : Claud., 255, 70635.

— , front., la Haye, 1710 : Claud., 358, 12590.

114. Scudéry (Mlle de).

Conversations sur divers sujets de morale.

2 vol. in-12, Paris, Cl. Barbin, 1680 : Barb., I, 757.

2 vol. pet. in-12, front, Amsterdam, Du Fresne, 1686 : Claud., 208, 88189.

115. Vertron (de).

Conversations sur l'excellence du beau sexe, par de Vertron, dédiées aux dames.

2 vol. in-12, Paris, Mazuel, 1698 : La Vall., 4092; Lanson, 6149.

jamais, et s'il faut une application soutenue pour le suivre, il arrive que cet effort est récompensé par des grâces soudaines et des trouvailles inattendues. Ses *Conversations* ont un juste renom, et ses *Lettres* [a] ne doivent pas être mises fort au-dessous. Il ne dépare point le grand siècle auquel je ne sais quoi de raffiné et de séduisant, un rien, manquerait peut-être s'il n'avait pas écrit : car la société précieuse a le droit d'y être honnêtement représentée, et Mère me paraît digne d'y tenir ce rôle mieux que tout autre.

a. Lettres de M. le chevalier de Méré. 2 vol. in-12, Paris, Claude Barbin, 1682. Je ne possède qu'une réédition de 1689 chez le même libraire.

1. Des exemplaires de cet ouvrage ont pour titre : *La Morale du monde.* V. n° 325.

Les *Conversations* de Mlle de Scudéry comprennent dix volumes qui forment, deux par deux, cinq ouvrages distincts, classés sous les nos 111, 113, 114, 195, et 336 : V. Niceron, t. XV, p. 139, nos 10 à 14; Lanson, n° 6131. La similitude des titres et la multiplicité des éditions rendraient entre eux la confusion facile si l'attention ne demeurait pas éveillée; je crois que leur collection n'est point aisée à rassembler. Mlle de Scudéry aurait recueilli, dit-on, dans ses *Conversations*, comme le meilleur de son œuvre, fleur un peu fanée déjà, bien des réflexions, discussions et portraits détachés de l'intrigue de ses longs romans dont la vogue avait passé : le goût du public allait aux récits plus simples et aux courtes nouvelles.

116. Ninon de L'Enclos.

Coquette (la) vengée[1].

Pet. in-12, Paris, Ch. de Sercy, 1659 : Claudin, 223, 15652.

117. Préchac (de).

Cour (la), dialogues par Préchac.

Pet. in-12; Paris, 1683; Claud. 217, 5011.

118. Bourdonné (de).

Courtisan (le) désabusé, ou pensées d'un gentilhomme qui a passé la plus grande partie de sa vie dans la cour et dans la guerre[2].

In-8, Paris, A. Vitré, 1658 : C. Rochebilière, 1188; *ex meis.*

119. Gacon.

Critique (le) et l'apologiste sans fard, ou caractères opposez dans différents états et conditions[3].

In-12, Paris, F[s] Fournier, 1711 : *ex meis.*

120. Ricotier (?).

Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et modernes, spirituelles et temporelles des États et des Églises; traduit de l'italien de M. Greg. Leti, avec des considérations sur l'ouvrage et l'auteur[4].

2 vol. in-12, fig., Amsterdam, Théod. Boeteman, 1697 : *ex meis.*

2 vol. pet. in-12, front., fig.; Amsterdam, « chez les amis de l'auteur », 1697 : Durel, cat. de 1900, n° 453.

1. Je possède une réimpression, in-12, en gros caractère, et n'ayant qu'un faux-titre, de *La Coquette vengée;* elle était destinée, je suppose, à accompagner une des rééditions de 1685 ou de 1701 du *Portrait de la coquette*, par Juvenel, dont elle est la vive contre-partie. V. n° 383.

Ninon se fit-elle aider pour écrire cette jolie riposte? Mais alors qui donc l'aida? Le nom serait vraiment embarrassant à déterminer; ils sont trop, ayant de l'esprit, autour d'elle.

2. Édition originale d'un livre d'Essais écrit par un soldat vieilli, très chrétien et peu lettré. Il est bon quoique d'une plume inexpérimentée : il a obtenu et mérité plusieurs rééditions au cours du siècle.

3. Ce livre de Gacon, qui passe, à bon droit peut-être, pour un forban des lettres, est d'une tenue irréprochable; sur chacun des caractères, ou plutôt des états dans la société qu'il étudie, il trace un double portrait, le bon et le mauvais : le magistrat intègre, et le magistrat frivole; l'intendant délicat, et l'intendant fourbe; l'épouse fidèle, et l'autre; pour quelques-uns pourtant il s'abstient du revers : « Blâmer les actions d'un général ou d'un favori, dit-il dans sa préface, est une hardiesse trop grande. » Sa prose, hachée et traînante, est fort inférieure à ses vers.

4. D'après Niceron — II, 378, — « c'est un fatras où Leti (l'auteur italien) parle de tout a l'occasion des loteries » : j'ajoute un pamphlet lourd et haineux.

Barbier désigne Ricotier comme le traducteur de l'ouvrage; Niceron dit simplement — X, 101, — que Ricotier serait l'auteur d'un factum acerbe qui, publié vers le même temps, aurait été son « coup d'essai » sous le titre de *Considérations sur la critique des loteries de M. Leti.*

J'inscris en passant le titre d'un opuscule anonyme sur le même sujet : *L'horoscope de Grég. Leti, moine défroqué, ou jugement du Café-gascon porté contre la critique sur les loteries.* Pet. in-12, front satirique. Amsterdam, 1697 : Claud., 8[e] série, n° 17822.

D

121. Guillaume (M^lle).

Dames (les) illustres où par de bonnes et fortes raisons il est prouvé que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin, par Mademoiselle Jacquette Guillaume [1].

Pet. in-12, Paris, Thomas Jolly, 1665 : La Vall., 4088; Claud., 306, 42635.

122. Charpentier.

Décence (la) en elle-même, dans les nations, dans les personnes et dans les dignitez, prouvée par les faits.

In-12. Paris, 1707 : cat. Bourlon, janvier 1914, n° 79.

123. Pégurier (Laurent).

Décision faite en Sorbonne touchant la comédie, avec une réfutation des sentiments relachez d'un nouveau théologien sur le même sujet, par M. l'abbé L. P [2].

In-12, Paris, J.-B. Coignard, 1694 : *ex meis*; Barb., IV, 183.

124. Lordelot (Bénigne).

Découverte (la) des mystères du Palais, où il est traité des parties en général, des intendants des grandes maisons, procureurs, avocats. Seconde édition augmentée.

In-12, Paris, Michel Brunet, 1694 [3] : Barb., I, 868; Claud. 346, 97920.

125. Bary.

Défense de la jalousie.

In-4, Paris, 1642 : Durel, 163, 1218.

126. Coste.

Défense [4] *de M. de La Bruyère et de ses Caractères contre les accusations et les objections de M. de Vigneul-Marville.*

In-12; Amsterdam, Thomas Lombrail, 1702 : *ex meis.*

Réimprimée à la suite des *Caractères de La Bruyère*, t. II, p. 365, avec

1. On aimerait à connaître « les bonnes et fortes raisons » où s'appuie la conviction désintéressée de demoiselle Jaquette.

Marguerite Buffet n'a pas manqué de faire à Jaquette Guillaume une place (p. 276) parmi les « illustres savantes », dont elle écrit l'éloge à la suite de ses *Nouvelles observations sur la langue françoise...*, 1668. V. n° 338.

2. Je ne possède que la *Décision...* composée de trois feuillets non chiffrés et de 132 pages, elle a été délibérée le 20 mai 1694 et elle porte les signatures des docteurs Fromageau, Durieux, de Blanger, L'Huillier, de la Coste et Bonnet. Je crois que la *Réfutation* de Pégurier, qui, d'après Barbier, comprend 2 feuillets et 90 pages, ne doit avoir qu'un faux-titre.

3. La première édition avait paru en 1690, sous un autre titre. V. n° 420.

4. Coste a cent fois raison; mais la lourdeur de la défense répond mal à la vivacité de l'attaque. V. n° 311.

cette mention sur le faux-titre, *Troisième édition revue et corrigée par l'auteur.*

2 vol. in-8, front.; Amsterdam, F. Changuion, 1731 : *ex meis.*

127. Voisin [1].

Défense (la) du traité de M^gr le Prince de Conty touchant la comédie et les spectacles, ou la réfutation d'un livre intitulé Dissertation sur la condamnation du théâtre [2].

In-4, Paris, J.-B. Coignard, 1671 : Lanson, 5277 : Molière, Gr. Écr., t. X, p. 170, et t. XI, p. 184.

128. Sorel (Charles).

Description de l'isle de portraiture et de la ville des portraits [3].

In-12, Paris, Ch. de Sercy, 1659 : c. Rochebilière, n° 715.

129. *Désordres (les) du jeu, par Monsieur...* [4].

In-12, Paris, Estienne Michallet, 1691 : *ex meis.*

130. Joly (Claude).

Deux (les) livres de l'estat du mariage, composez en latin par François Barbaro gentilhomme, vénitien. Traduction nouvelle avec quelques traitez chrestiens et moraux touchant les officiers domestiques.

In-12, Paris, Guillaume de Luyne, 1667 : Niceron, IX, 122; Durel, 172, 3696.

131. La Bigotière (René de), sieur de Perchambault.

Devoir (du) des juges et de tous ceux qui sont dans les fonctions publiques. Troisième édition corrigée et augmentée [5].

Pet. in-12, Rennes, Nicolas Andren, 1695 : Gougy, 311, 1086.

1. L'auteur de cette *Défense* est « le sieur de Voisin, prestre docteur en théologie, conseiller du Roy », qui avait été secrétaire du prince de Conty. Ne serait-ce point le même Voisin qui aurait tenu ou guidé la plume princière pour la rédaction du *Traité de la Comédie...*? V. n° 507.

2. La *Dissertation sur la condamnation des théâtres* est de l'abbé d'Aubignac. V. n° 165.

3. Voici que la mode des portraits est consacrée par la protection officielle et la collaboration de M^lle de Montpensier, —. V. n° 170 — et Sorel, toujours à l'affût, se hâte d'en tirer une froide allégorie. Ce genre faux plaisait à cet esprit, soucieux pourtant de l'exact et du réel, et je possède de lui deux mauvaises fantaisies du même goût : *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie depuis les troubles excitez par la Rhétorique et l'Éloquence*[a]; in-12, Paris, Est. Loyson, 1659; et *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Frisquemore*; in-12, Paris, Thomas Jolly, 1662. On trouve le titre de deux autres dans le *Charles Sorel* de M. Roy, p. 409, n^os 3 et 4.

a) Greffé sur l'ouvrage de Furetière, qui d'ailleurs vaut mieux : *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence*; in-8, fig., Paris, Guillaume de Luyne, 1658; *ex meis.*

4. Petit livre bien fait et écrit sans apprêt : on y examine successivement, avec des exemples, et par chapitres distincts, les effets de la passion du jeu sur les diverses catégories de joueurs, princes, ecclésiastiques, courtisans, gens de guerre, magistrats, femmes, jeunes gens, vieillards : je n'en soupçonne pas l'auteur.

5. Je ne connais pas sûrement l'édition originale : ne serait-elle pas de Paris, chez Barbin, qui a réédité l'ouvrage en 1696? V. Claud., 1^re série, n° 13730.

132. Le Roy (Guillaume).
Devoir (du) des mères avant et après la naissance de leurs enfants.
In-12, Paris, Guillaume Desprez, 1675 : Claud., 295, 29509.

133. *Devoirs (les) d'un gentilhomme par l'auteur de la Pratique des vertus chrétiennes; traduit de l'anglais.*
In-12, Amsterdam, Est. Royer, 1709 : *Histoire des ouvrages des Savants*, février 1709, p. 88.

134. Bellegarde (de).
Devoirs (les) de l'honneste homme et du chrétien, ou offices de saint Ambroise traduits par M. l'abbé de Bellegarde.
In-12, Paris, 1689 : *Journal des Savants*, 1690, p. 369.

135. Pic (Jean).
Devoirs (les) de la vie civile dédiez au Roy.
In-12, Paris, Ch. Angot, 1682 : *ex meis*[1].
2 vol. in-12, Paris, J. Cochart, 1685 : Barb., I, 934.

136. Lordelot (Bénigne).
Devoirs (les) de la vie domestique, par un père de famille, ancien avocat au Parlement.
In-12, Paris, Lemary, 1706 : Barb., I. 934.

137. *Devoirs (les) de tous les domestiques de l'un et l'autre sexe envers Dieu et leurs maîtres et maîtresses, avec les caractères des vertus et des vices de cet état.*
In-12, Paris, P. Prault, 1715 : cat. de librairie à la fin du 2e volume de l'*Homère travesti* de Marivaux, 1716.

138. *Devoirs (les) des dames chrétiennes, traduit de l'anglais.*
In-12, Amsterdam, 1709 : Claud., 208, 87390.

139. Desmothes (le Père), jésuite.
Devoirs (les) des filles chrétiennes pour une vie chaste et vertueuse dans le monde.
In-8, Paris, 1714 : Barb., I, 934.

140. Conty (Prince de).
Devoirs (les) des grands, par Mgr le Prince de Conty, avec son testament[2].
Pet. in-8, Paris, Cl. Barbin, 1666 : Barb., I, 934.
In-12, *ibid.*, 1667 : *ex meis.*

1. Je ne connais pas de livre d'une médiocrité plus rebutante ; je parle d'après la première édition, mais je doute que la seconde vaille mieux pour avoir été augmentée.

2. L'ancien protecteur de Molière en Languedoc ne s'était pas converti à demi; il se pliait aux exigences les plus rigoureuses de la *satisfaction.*

141. FLEURY (Claude).

Devoirs (les) des maîtres et des domestiques, par M. Claude Fleury, abbé de Loc-Dieu[1].

In-12, Paris, Aubouyn, Emery et Clouzier, 1688 : *ex meis*.

Pet. in-12, Amsterdam, P. Mortier, 1688 : Durel, 89, 5874.

142. LAVAL.

Devoirs (les) des seigneurs dans leurs terres, suivant les ordonnances de France.

In-12, Paris, 1668 : Claud., 224, 14719.

143. BORDELON.

Devoirs (les) réciproques de la société entre le mari et la femme, ou le supplément de Tasse-Rouzi-Friou-Titave, adressé aux femmes et aux maris; livre très utile pour rendre l'hymen agréable et tranquille[2].

In-12, Paris, P. Prault, 1713 : cat. de librairie à la suite de l'*Homère travesti* de Marivaux, 1716 (2^e volume).

144. BOILEAU-DESPRÉAUX.

Dialogue ou satire X du sieur D...[3].

In-4, Paris, Denys Thierry, 1694 : cat. Rochebilière, n° 511.

Réimprimé la même année sous le titre suivant :

Satire du S^r Despréaux contre les femmes, avec l'Apologie des femmes par Perrault.

Pet. in-12, suivant la copie de Paris, Amsterdam, Adrien Brackmann, 1694 : Claud., 205, 83328.

145. ABLANCOURT (Frémont D').

Dialogues de la santé de M. de...[4].

In-12, Paris, Jean de La Caille, 1683 : Claud., 338, 86398.

Id., nouvelle édition revue et corrigée.

Pet. in-12, Amsterdam, Desbordes, 1684 : Durel, 135, 1259.

146. BAUDOT DE JUILLY.

Dialogues entre MM. Perrot et d'Ablancourt sur les plaisirs[5].

1. Livre excellent, qui mieux que tout autre, et par le menu, depuis l'aumônier jusqu'au moindre laquais, explique et justifie l'organisation et la direction d'une maison bien montée, bien réglée au XVII^e siècle; d'une vraie morale chrétienne, un peu serrée, mais tempérée par la charité, et plus exigeante pour le maître que pour les serviteurs. C'est un charme de pénétrer ainsi dans un intérieur d'autrefois, honnête, régulier, confortable, sous la conduite du plus sage esprit servi par un langage à l'avenant, probe, clair, et d'une irréprochable tenue.

2. V. le n° 483 : même ouvrage sous des titres un peu différents.

3. Cette satire de Boileau contre les femmes provoqua sur l'heure de nombreux opuscules en réponse et en défense. V. notamment Perrault, n° 11; Gacon, n° 14; Bellocq, n° 276; Henry, n° 390; Pradon, n° 451; Regnard, n° 458.

4. Il faut distinguer entre Frémont d'Ablancourt et Perrot d'Ablancourt; Frémont était le neveu de Perrot le traducteur. V. Niceron, VI, 325.

5. Dans ces dialogues, d'Ablancourt (Perrot) est censé parler pour, et Patru contre les plaisirs; mais leurs noms ne sont mis là qu'en vue de piper le public, et l'ouvrage entier est de l'invention de son auteur.

Saint-Évremont a écrit un *Discours sur les plaisirs* adressé au comte d'Olonne et

2 vol. in-12, Paris, Guillaume de Luyne, 1701 : Barb., I, 950; Lanson, n° 7297.

2 vol. pet. in-12, Amsterdam, 1714 : Claud., 214, 99225.

147. *Dialogues ou entretiens entre Bélise et Émilie femmes savantes, aux Champs-Élysées, sur différents caractères et différentes modes du temps; avec un recueil nouveau de lettres parti-comiques et parti-sérieuses, par le sieur...* [1].

In-12, Rouen, Ant. Le Prévost et Jacques Ferrand, 1709 : La Vall., 4056 : *ex meis.*

148. Du Puy.

Dialogues sur les plaisirs, sur les passions, sur les mérites des femmes et sur leur sensibilité pour l'honneur, dédiez à Son Altesse Royale Madame, par M. Du Puy, ci-devant secrétaire au traité de la paix de Ryswick.

In-12, Paris, Jacques Estienne, 1717 : *ex meis.*

149. *Différents (les) caractères de l'amour* [2].

In-12, Paris, Ch. Blageart, 1685 : *Journ. des Savants*, 1686, p. 27; Claud., 80, 24658.

150. Pringy (M^me^ de).

Différents (les) caractères des femmes du siècle, avec la description de l'amour-propre, contenant six caractères et six perfections. Caractères : I. Les Coquettes; II. Les Bigotes; III. Les Spirituelles; IV. Les Économes; V. Les Joyeuses; VI. Les Plaideuses. Perfections : I. La Modestie; II. La Piété; III. La Science; IV. La Règle; V. L'Occupation; VI. La Paix [3].

In-12, Paris, V^ve^ J.-B. Coignard et Ch. Cellier, 1694 : *ex meis.*

Pet. in-12, Lyon, Jacq. Lyons, 1695 : Durel, 244, 1604.

Id., seconde édition augmentée.

inséré dans le premier volume de ses *Œuvres* publiées par Des Maizeaux. Cet opuscule aurait été composé vers 1657, mais je ne sais s'il a été imprimé du vivant de l'auteur. V. Niceron, VII, 166; Lanson, *Rev. d'hist. litt.*, 1910, p. 310.

1. Cet ouvrage est en quatre parties : les deux premières sont réservées aux *Entretiens* fort intéressants par les détails exacts et minutieux qu'ils contiennent sur les modes et la vie mondaine du temps; les *Lettres* occupent les deux dernières; il n'est pas commun. Peut-être ces quatre parties ont-elles été publiées séparément et périodiquement, ce qu'on pourrait inférer de leurs chiffrages distincts et du luxe inusité des permis dont elles sont munies, deux pour chacune, huit en tout, qui s'échelonnent du 1^er^ janvier au 22 août 1709 : il n'existe cependant qu'un seul titre général sans faux-titres particuliers.

2. Je catalogue cet ouvrage à raison de son titre, bien que les *Caractères de l'amour* y soient représentés sous forme de courtes nouvelles. Ce doit être le même ouvrage qui a été réédité, in-12, à Paris, vers 1694, sous ce titre amplifié : *Agathonice ou les différents caractères de l'amour* : cat. des libraires V^ve^ J.-B. Coignard et Cellier annexé aux *Différents caractères des femmes* de M^me^ de Pringy.

3. Quelques caractères — bigotes, joueuses, plaideuses — sont curieusement fouillés; le tout filandreux et mal dévidé. Les pages 219 à 310 sont consacrées à une « Description de l'amour-propre, passion dominante des femmes ». Est-ce bien vrai, la femme-auteur exceptée? On en peut douter même après avoir lu la médiocre dissertation où M^me^ de Pringy s'ingénie à spécialiser, à féminiser la thèse favorite de La Rochefoucauld.

In-12, Paris, Michel Brunet, 1699 : *Journ. des Savants*, 1699, p. 314; Barb., I, 990.

151. Poupart (abbé Spiridion).

Différents (les) caractères des femmes du siècle, imités du grec de Simonide. (En vers[1].)

In-12, Paris, 1705 : Barb., I, 991 : La Bruyère, Gr. Écr., III, 189.

152. Le Blanc (le Père Th.), jésuite.

Direction (la) et la consolation des personnes mariées, ou les moyens infaillibles de faire un mariage heureux, d'un qui serait malheureux, par le R. P. Thomas Le Blanc, de la société de Jésus[2].

In-12, Paris, Gilles André, 1664 : *ex meis.*

153. Le Goux de la Berchère.

Discours à mon neveu pour ses mœurs et sa conduite[3].

A Grenoble, le 9 mai 1663 (sans nom de libraire).

In-4, cat. La Vallière-de Bure, t. II, n° 1341.

154. Sorbière (Samuel).

Discours de l'excès des compliments et de la civilité...

In-12, Lyon, 1675 : Niceron, X (1[re] partie), 433.

155. Bussy-Rabutin.

Discours du comte de Bussy-Rabutin à ses enfants sur le bon usage des adversitez et sur les événements de sa vie[4].

In-12, Paris, J. Anisson, 1694 : La Vall., 3973.

Pet. in-12, Amsterdam, 1694 : id., 3974.

In-12, Paris, Rigaud, 1701 : Belin, 290, 895.

156. Deslyons (Jean).

Discours ecclésiastique contre le paganisme des Roys de la Fève et du Roy-boit pratiqué par les chrestiens charnels en la veille et au jour de l'Épiphanie de N.-S. Jésus-Christ; par M. Jean Deslyons, prestre,

1. Le plus rare, je crois, — et en vers paraît-il, — des ouvrages écrits à l'imitation du livre de La Bruyère : je ne l'ai jamais rencontré.

2. On entend bien que ce n'est pas du divorce qu'il s'agit. Ce livre est mal écrit, mais il n'est pas ennuyeux en son allure de ronde bonhomie. Le Père Le Blanc rappelle dans son avant-propos qu'il avait publié à Dijon, à Pont-à-Mousson et à Paris, je ne sais sous quelles dates, *Le Bon Écolier*, *L'Homme de bonne compagnie*, *Le Bon Vigneron*, *Le Bon Laboureur*, *Le Bon Artisan*, *Le Bon Riche*, *Le Bon Pauvre*, et qu'il était sur le point d'ajouter à cette litanie *Le Bon Cocher* et *Le Bon Laquais*, tous évidemment livres d'édification populaire qui ont dû disparaître par l'usage, car je n'en ai pas trouvé d'autre trace.

3. D'après ce catalogue, l'ouvrage ne fut tiré qu'à trente exemplaires; une lettre de l'auteur l'affirme qui était jointe à l'exemplaire mis en vente.

4. Le plus médiocre ouvrage d'un médiocre écrivain; Bussy fait triste mine déguisé en moraliste; d'ailleurs il me plaît peu, c'est affaire de goût. Certes il écrit bien une lettre et avec esprit, mais si sèchement, cet égoïste ironique et féroce; et je ne connais pas de joie littéraire plus vive que celle de le voir désarmé puis relevé par Sévigné la divine; mais il ne se releva pas devant le Roi.

docteur de la maison et société de Sorbonne, doyen et théologal de l'église cathédrale de Senlis [1].

In 12, Paris, Guillaume Desprez, 1664 : *ex meis.*

157. Machon (L.).

Discours ou sermon apologétique en faveur des femmes; question nouvelle, curieuse et non jamais soutenue; par L. Machon, archidiacre de Port et chanoine de Toul,

In-8, Paris, Th. Blaise, 1641 : La Vall., 4039; Durel, vente H. T., 1904, n° 10.

158. Pic (Jean).

Discours sur la bienséance, avec des maximes et des réflexions très importantes et très nécessaires pour réduire cette vertu en usage [2].

In-12, Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1688 : *ex meis.*

159. Le Brun (le Père Pierre).

Discours sur la comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la deffend, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Église depuis le premier siècle jusqu'à présent.

In-12, Paris, L. Guérin et J. Boudet, 1694 : *ex meis.*

Discours sur la comédie, ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre et des autres divertissements comiques soufferts ou condamnés depuis le premier siècle de l'Église jusqu'à présent; avec un discours sur les pièces de théâtre tirées de l'Écriture sainte; seconde édition augmentée de plus de la moitié [3] *par le R. P. Le Brun, prêtre de l'Oratoire.*

In-12, Paris, Vve Delaulne, 1731 : *ex meis.*

160. Filleau de la Chaise.

Discours sur les Pensées de Pascal.

In-12, Paris, Guillaume Desprez, 1672 : Niceron, XX, 97 : *ex meis.*

1. Sur cette question d'un intérêt spécial et restreint, il faut consulter le second ouvrage du même Deslyons, *Traitez singuliers et nouveaux...*, 1670, — V. n° 524 —, la défense de Barthélemy, — V. n° 12, — et deux opuscules, l'un antérieur l'autre postérieur au règne de Louis XIV, 1° *Le Cure-dent du Roy de la Febve historié de l'antiquité du Roy-boit;* pet. in-8, Paris, Eug. Prévosteau, 1601, *ex meis;* et 2°, Bullet, *Du Festin du Roy-boit;* in-8, Besançon, Charmet, 1762.

Larroque, dans ses *Fragments d'histoire et de littérature;* in-12, La Haye, Adr. Moetjens, 1706, *ex meis;* relate cette querelle, d'ailleurs pacifique entre Deslyons et Barthélemy, et ajoute : « Celui-ci eut encore un autre adversaire, M. de Bourges, qui fit un petit traité intitulé : *Le Désabusement de la cérémonie du Roy-boit en faveur de la pureté chrestienne, tiré des conciles d'Aucerre et de Bâle* ». Je ne sais rien de plus sur ce dernier ouvrage.

2. Je mets le *Discours sur la bienséance*, bien que le sujet en paraisse plus attrayant, au même rang que les *Devoirs sur la vie civile* du même Pic, — V. n° 135, — c'est-à-dire très bas [a] parmi la multitude des livres qu'on aurait dû ne pas écrire, et qui ne réservent aucune compensation au lecteur le moins exigeant. Il est entrecoupé et se termine — p. 98, 280, 342 et 367, — par quatre chapitres de *Maximes et Réflexions* d'une incorrigible banalité.

a) L'ennui a ses degrés.

3. Ici, l'enseigne ne ment pas.

161. Héliodore (le Père).

Discours sur les sujets les plus ordinaires des désordres du monde, par le R. P. Héliodore, prédicateur capucin. Première partie, Des Plaisirs; Seconde partie, Des Déplaisirs[1].

2 vol. in-8, Paris, Edme Couterot, 1684-1685 : Claud., 230, 28731; *ex meis.*

162. Poulain de la Barre.

Dissertation ou discours pour servir de troisième partie à l'Égalité des deux sexes...[2], *par le S[r] J.-P. de la Barre.*

In-12, Paris, Jean Du Puis, 1692 : *Histoire des ouvrages des Savants*, septembre 1691, p. 27.

163. Menestrier (le Père).

Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue, pour répondre aux demandes qu'un chanoine docteur de Paris avait faites au Père Ménètrier sur cet usage.

In-12, Paris, Boudot, 1704 : Claud., 334, 81793.

164. Poulain De Launay.

Dissertation sur l'utilité des collèges, ou les avantages de l'éducation publique comparée avec l'éducation privée.

In-12, Paris, Nic. Le Clerc, 1700 : *Journal des Savants*, 1701, 272, Barb., I, 1069.

165. Aubignac (d')

Dissertation sur la condemnation des théâtres[3].

In-12, Paris, Nic. Pépingué, 1666 : *ex meis.*

166. Tafignon.

Dissertation sur les Caractères de Corneille et de Racine contre les sentiments de La Bruyère[4].

In-12, Paris, Florentin Delaulne, 1705 : La Bruyère, Gr. Écr., III, 198.

167. Menestrier (le Père).

Dissertation sur les loteries par le P. C. F. M.

Pet. in-12, Lyon, Laurent Bachelu, 1700 : Claud., 326, 71216.

1. Le premier volume contient de longs chapitres sur le Luxe de la table, les Comédies, les Danses, le Jeu, la Chasse, la Conversation, la Lecture.

2. Ce serait là, paraît-il, non pas un troisième ouvrage du même auteur sur le même sujet, mais simplement la réimpression, avec un titre spécial et nouveau, de la dissertation (72 pages) qui servait de préface, en 1675, à l'*Excellence des hommes*. V. *Rev. d'Hist. litt.*, 1914, p. 386; V. aussi n[os] 180 et 217.

3. Ce petit traité tend à prouver que les Pères auraient condamné les jeux de scène et les histrions plutôt que le théâtre lui-même, dont d'Aubignac se porte le défenseur, n'en réprouvant que les excès. Il devait se croire réservé pour ce rôle, celui qui avait dogmatisé sur la *Pratique des théâtres*, morigéné Corneille en quatre dissertations, bataillé avec Ménage sur Terence, et composé quatre comédies dont trois en prose. V. Niceron, IV, 120, et les *Mémoires de littérature* de Sallengre, I, 284.

4. Racine y est sacrifié à la gloire de Corneille. Réimpression dans le *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine...*, par l'abbé Granet; 2 vol. in-12, Paris, 1740, *ex meis*, t. I, p. 70.

168. *Dissertation touchant le divertissement convenable et bienséant aux ecclésiastiques.*

In-12, Paris, Langlois, 1684 : Claud., 347, 98981.

169. MÉNESTRIER (le Père).

Divers (les) caractères des ouvrages historiques; avec le plan d'une nouvelle histoire de la ville de Lyon, le jugement de tous autheurs qui en ont écrit[1].....

In-12, Lyon, J.-B. et Nic. Deville, 1694 : *ex meis.*

170. MONTPENSIER (Mlle DE).

Divers portraits[2].

In-4, front.; s. l., 1659 : Lachèvre, II, 107.

171. DU PUY.

Diverses maximes et reflexions.

In-12, Paris, Nicolas Gesselin, 1707 : Barb., I, 1097.

172. TESTU (Jean)[3].

Doctrine (la) de la raison, ou l'honnêteté des mœurs selon les maximes de Sénèque réduite en entretiens par messire Jean Testu, aumônier ordinaire de Madame.

In-12, Paris, 1668 : Lachèvre, II, 486.

173. GOMBERVILLE[4].

Doctrine (la) des mœurs tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux et expliquée en cent discours.

In-folio, portr., fig.; Paris, Pierre Daret, 1646 : Niceron, XXXVIII, 263; Belin, 333, 1861.

E

174. PICQUET (G.-J.).

Escole (l') chrestienne, ou le Miroir de la jeunesse, auquel elle trouvera comme elle doit honnestement converser, aller, venir, parler, et plusieurs autres vertueuses instructions très utiles et nécessaires à la jeu-

1. V. la note sous le n° 71.

2. Les recueils de *Portraits*, dits de Mademoiselle, comptent quatre éditions distinctes, renouvelées et augmentées, sur lesquelles il faut consulter la bibliographie de M. Lachèvre, t. II, p. 406, et t. III, p. 7. Voilà la première. Les Portraits, qui les composent, sont, les uns en vers, d'autres en prose et en vers, d'autres enfin en simple prose. Mademoiselle aurait écrit plusieurs de ces derniers et non des pires. V. nos 229 et 408.

3. Il ne faut pas confondre Testu avec Testu, car ils sont deux, et la confusion est facile : également prénommés J., ce qui signifie pour l'un Jean et Jacques pour l'autre; nés la même année, — 1626 —, et morts de même, — 1706 —; abbés tous les deux, et tous les deux poètes, et mauvais poètes; l'un et l'autre enfin, — et c'est bien vrai *a*, — académiciens.

a. V. *Histoire de l'Académie française...*, in-12, Paris, J.-B. Coignard, 1701, p. 370 et 374; *ex meis.*

3. Gomberville, auteur de *Polexandre* et de *Cythérée.*

nesse; poétiquement exposé par Gilles-Jacques Picquet, maistre de la plume d'or. (En vers.)

Pet. in-4, Bruxelles, de Bossuyt, 1668 : Biblioth. particulière.

175. *École (l') des filles en dialogues*[1].

In-12, front, Paris, 1659 : C. Rochebilière, n° 1175.

— , Paris, L. Chamhoudry et Avignon, A. Dupérier, 1672 : Barb., II, 18.

176. *École (l') des maris jaloux, ou les fureurs de l'amour jaloux.*

Pet. in-12. Neufchastel, Math. Fortin, 1698 : Claud., 218, 5778.

177. *École (l') des sages divisée en petits entretiens entre Esope et Socrate sur les différents aveuglements des hommes*[2].

In-12 (12 parties), fig., Paris, Th. Guillain, 1697 : Durel, 197, 175; Vente M. A. D. (Paris, Martin), 1882.

178. Le Noble.

École (l') du monde, ou instructions d'un père à son fils touchant la manière dont il faut vivre dans le monde.

4 vol. in-12, Paris, Martin Jouvenel, 1695 : Belin, janvier 1886, n° 521.

5 vol. pet. in-12, suiv. la copie de Paris, 1700 : Claud., 208, 87963.

6 vol. pet. in-12, Amsterdam, 1709 : Claud., 366, 20313.

179. Chevreau (Urbain).

École (l') du sage, ou le caractère des vertus et des vices.

In-12, Paris, 1664 : Niceron, XI, 349.

180. Varet (Alexandre).

Éducation (de l') chrestienne des enfants selon les maximes de l'Écriture sainte et les instructions des saints Pères de l'Église.

In-12, Paris, P. Promé, 1666 : Barb., II, 32.

— , Bruxelles, F. Foppens, 1669 : Claud., 210, 91715; *ex meis.*

181. Nicole.

Éducation (de l') d'un prince divisée en trois parties, dont la dernière contient trois traitez utiles à tout le monde[3].

1. Cet ouvrage très moral porte le même titre qu'un livre obscène du même temps.

2. Je croirais aisément que ces *Entretiens* sont de Le Noble qui pratiquait volontiers ce genre de publication par brochures successives : on pourrait consulter là-dessus le recueil collectif de ses œuvres; car Le Noble a ses *Œuvres complètes*! — 20 vol. in-12, Paris, 1718; — mais je ne les ai pas.

3. On y lit — p. 269 à 285 — sous ce titre *Discours de M. Paschal sur la condition des grands*, trois petits discours précédés d'un avis, — de Nicole —, lequel porte notamment : « Bien qu'on ne puisse pas dire que ce soient les propres paroles dont M. Paschal se servît, on peut assurer que ce sont au moins ses pensées et ses sentiments. » Ces Messieurs tenaient plus à la communauté des sentiments sur la grâce et sur les Jésuites qu'au génie de Pascal qui ne leur a pas nui cependant.

In-12, Paris, Ch. Savreux, 1670 : *ex meis.*

Seconde édition sous ce titre, *Traité de l'éducation d'un prince.*

In-12, *ibid.*, 1670 : Claud., 249, 60500.

182. Poulain de la Barre.

Éducation (de l') des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs[1].

In-12, Paris, Ant. Dezallier, 1679 : *ex meis.*

183. *Éducation (de l') des Ecclésiastiques dans les séminaires, où sont contenues diverses pratiques de piété convenables à toutes sortes de personnes.*

In-12, Paris, 1689 : *Journ. des Savants*, 1690, p. 364.

— , Paris, Cl. Barbin, 1699 : Privat (Dijon), 49, 188.

184. Rivet (Frédéric).

Éducation (de l') des enfants et particulièrement de celle des Princes, où il est montré de quelle importance sont les sept premières années de la vie[2].

Pet. in-8, Amsterdam, D. Elzavier, 1679 : Claud., 202, 77200.

185. Coste.

Éducation (de l') des enfants traduit de l'anglais par P. C. A.[3].

In-12, Amsterdam, 1695 : Niceron, I, 45.

— ; Paris, J. Musier, 1711 ; id., X, 8.

186. Fénelon.

Éducation (de l') des filles, par M. l'abbé de Fénelon.

In-12, Paris, Aubouyn, Émery et Clouzier, 1687 : c. Rochebilière, n° 575.

187. Ottonis.

Éducation (l') héroïque, dédiée à son Altesse sérénissime, recueillie d'un manuscrit et mise en lumière par J. Ottonis, chanoine de la cathédrale de Gand[4].

Très petit in-12, Bruxelles, F. Foppens, 1655 : *ex meis.*

188. Bonaventure d'Argonne.

Éducation (l') ; maximes et réflexions de Monsieur de Moncade, avec un discours du sel dans les ouvrages de l'esprit[5].

In-12, Rouen, Vve d'Ant. Maurry et P. Ferrand, 1691 : *ex meis.*

1. Dans le premier de ces cinq *Entretiens*, l'auteur défend, et assez ingénieusement, sa thèse de l'égalité des sexes : ils s'inspirent tous d'ailleurs d'une philosophie, si l'on y regarde de près, singulièrement libre et hardie. La première édition aurait été publiée dès 1674. V. *Rev. d'Hist. litt.*, 1914, p. 388.

2. L'ouvrage avait antérieurement paru, moins étendu, sous un autre titre. V. n° 393.

3. Traduction d'un ouvrage de J. Locke publié en 1693, et réimprimé avec des additions en 1695 et 1698 : Niceron, *ibid.*

4. Rare et joli petit volume, texte insignifiant.

5. Le livre est en trois parties : la première est composée de dialogues fort intéressants sur l'éducation, que l'auteur a écrits en songeant vaguement, mais dans un sens chrétien, à Ponocrates, et où les bibliophiles seront étonnés de trouver

189. Bellegarde (de) [1].

Éducation (l') parfaite contenant les matières bienséantes aux jeunes gens de qualité, et des maximes et réflexions propres à avancer leur fortune.

In-12, Amsterdam, 1713 : Baillieu, 332, 179.

190. Poulain de la Barre.

Égalité (de l') des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés [2].

In-12, Paris, J. Du Puis, 1673 : *ex meis.*

— , Paris; J. Dezallier, 1679 : Barb., II, 38.

Id., par le S[r] J.-P. de La Barre.

In-12, Paris, J. Du Puis, 1691.

Histoire des ouvrages des Savants, septembre 1691; p. 27.

191. Blégny (de).

Éléments (les) ou premières instructions de la jeunesse, par de Blégny, expert écrivain.

déjà le conseil précis de former sa bibliothèque presque exclusivement d'Elzévirs, — p. 101; — la troisième contient des aperçus menus et ingénieux; elle lasse vite par l'effort continu d'assimiler le sel de l'esprit aux sels marin et chimique : mais la seconde est réservée à trois cent cinquante-six réflexions pour lesquelles je réclame une réédition commentée. J'ai lu bien des maximes, réflexions et sentences du temps; j'ai trouvé presque partout, La Rochefoucauld hors de pair, un indéfinissable ennui : Moncade m'a surpris et charmé. Il est cent, et plus, de ces maximes, concises d'ordinaire et ramassées sur elles-mêmes, qui, en leur forme saisissante, parfois étincelante, offre ce conflit d'une parcelle de vérité et de paradoxes tantôt hardis, tantôt dissimulés, où l'esprit du lecteur s'éveille et se met en quête : « Est-ce juste? — En quel sens? — Et jusqu'où? » Ah! vraiment qu'il y a donc là de jolies choses que l'on ignore!

1. Bellegarde est un des trois ouvriers, avec Brillon et de Villiers, qui ont le plus obstinément travaillé pour faire lever une moisson nouvelle dans le large et profond sillon tracé par La Bruyère. Il est laborieux et d'une observation abondante, mais superficielle et troublée : s'il voit, ou du moins s'il regarde beaucoup, il rend mal, et quelques remarques heureuses sont perdues dans un amas de banalités; il faut du reste les y chercher sans attrait, car il ne les trace jamais d'un dessin ferme, ni ne les relève d'un trait mordant.

Il eut pourtant de la vogue en son temps, ainsi que l'attestent ses livres nombreux et leurs rééditions : on lui attribua même des ouvrages qui ne lui appartenaient pas, comme si son nom en dût assurer le succès : V. n[os] 22 et 98.

2. Malgré la contradiction apparente de leur titre (*L'Égalité des deux sexes;* — 1673, — et *L'Excellence des hommes*, — 1675), — de La Barre est un féministe résolu. Il s'en explique nettement dans la préface de ce dernier ouvrage, — p. 4 — : « C'est ce qui m'a porté à reprendre la plume pour faire ce Traité de *L'Excellence des hommes;* non pour prouver qu'ils sont plus excellents que les femmes, estant persuadé du contraire plus que jamais, mais seulement pour donner moyen de comparer les deux sentiments opposez et de mieux juger lequel est le plus vrai. » Et peut-être parle-t-il ainsi plus finement qu'il ne pense, ses plaidoyers divers n'étant que de simples exercices d'inoffensive rhétorique [a], souvent semés de traits assez brillants tels que les *Remarques*, qui terminent le traité de *L'Excellence des hommes* [b].

a. N'est-ce pas tout ce que mérite cette antique question qui n'a jamais été bien posée, que Bonaparte trancha à la laconienne, pour M[me] de Staël, d'un mot vif comme un coup d'épée, et qui prend, dans le bouleversement de nos mœurs, un caractère d'acuité démesuré? Un peu de bon sens y devrait suffire.

b. V. Joran, *Au Cœur du féminisme*, p. 100 à 139; et deux articles de M. H. Grappin, *Revue d Hist. litt.*, 1913 et 1914.

In-8, Paris, Cavelier, 1705 : Gougy, 250, 145.
— , *Ibid.*, 1712 : Claud., 249, 60029.

192. La Dailhière (de).
Entretiens (les) curieux de Tartuffe et de Rabelais sur les femmes, par le sieur de La Dailhière.
Pet. in-12, Middelbourg, Gilles Hortemels, 1688 : cat. Desbarreaux-Bernard, 1879.

193. *Entretiens d'un abbé et d'un cavalier sur la liberté des dames françoises*[1].
In-12, Paris, Rémy, 1693 : La Vall., 4046; Lanson, 6147.

194. Lochon.
Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands : histoire morale où non seulement les grands mais tous les pères de famille connaîtront d'une manière nouvelle et familière l'obligation de leurs principaux devoirs.
In-12, Paris, 1713 : Claud., 8e série, 54345.

195. Scudéry (Mlle de).
Entretiens de morale[2].
2 vol. in-12, Paris, 1692 : Niceron, XV, 139.

196. *Entretiens (les) de Phocylide*[3] *et de Théophraste; du ridicule, des conversations provinciales, avec des remarques critiques et des réflexions morales.*
Pet. in-12; Amsterdam, Abr. Wolfgang, 1701 : Bibliothèque de Montpellier, Belles-Lettres, 3028.

197. Descrues (J.-B.).
Entretiens (les) de Théandre et d'Isménie sur l'ancien et fameux différend de la prééminence du sexe entre l'homme et la femme, par J. B. D. C.
In-12, Paris, 1687 : Claud., 231, 30004.
— ; Paris, P, Pépie, 1689 : Barb., II, 129.

198. *Entretiens des Cours, ou conversations académiques.*
In-12, front., Paris, Ch. de Sercy, 1656 : Claud., 359, 13861.

1. Réimpression sous un titre amplifié de *La Liberté des dames*, de 1665. V. n° 280.
2. V. les nos 111, 113, 114 et 336.
3. On se tromperait sans doute, si sur la foi du seul nom de Phocylide inscrit au titre on attribuait témérairement ce petit livre fort rare à Duché, qui pourtant disait dans un avis de ses *Préceptes de Phocylide*, p. 95 : « Je ne donne au public qu'une partie de ce que j'avais dessein de lui offrir », et promettait le surplus en cas de succès. V. n° 392.

199. BREUSCHÉ DE LA CROIX.[1]

Entretiens du sage ministre d'Estat sur l'égalité de sa conduite en faveur et en disgrâce[2].

Pet. in-12, Leyde, chez les Elseviers, 1645 : Claud, 205, 83524.

200. CHAPPUZEAU.

Entretiens (les) familiers d'Érasme. 1re, 2e et 3e décades[3].

3 vol. in-12, Paris, Th. Jolly et L. Billaine, 1662 : *ex meis.*

201. FENNE (F. DE).

Entretiens (les) familiers pour les amateurs de la langue française, divisez en deux parties, dont la première contient un abrégé des règles et des observations de la grammaire, et l'autre, la manière dont on se doit gouverner parmi le beau monde, par F. de Fenne[4]*. P. D. L. L. F.*[5].

Pet. in-12, Leyde, C. Bontesteyn, 1703 : Claud., 221, 10619.

202. *Entretiens galans ou conversations sur la solitude, le teste à teste, le bon goust, la coquetterie, la mode, la musique, le jeu, les louanges.*

2 vol. pet. in-12, Paris, Jean Ribou, 1681; Besombes, 40, 212.

203. LELEVEL (DE).

Entretiens sur ce qui forme l'honneste homme et le vray savant.

In-12, Paris, Edme Couterot (fin du XVII^e siècle) : Baillieu, 385, 1756.

204. MARSOLLIER (J.).

Entretiens sur les devoirs de la vie civile et sur plusieurs points importants de la morale chrétienne.

In-12, Paris, 1714 : Niceron, VII, 66.

Id., nouvelle édition augmentée de trois entretiens.

In-12, ibid., 1715 : ibid.

205. BARDOU (J.)[6].

Epistre sur la condamnation des théâtres, à Monsieur Racine.

In-4, Paris, V^ve J.-B. Coignard, 1694 : *ex meis.*

1. Le catalogue de la bibliothèque de Grenoble relate l'ouvrage suivant sous la rubrique « Éducation » : *L'Académie de Flémal au pays de Liége établie par le sieur Breuché de La Croix;* in-12, Liége, 1653.

2. Cet ouvrage me paraît d'après son titre, car je ne l'ai jamais lu, pouvoir être classé parmi ceux qui nous intéressent et qui rattachent à la morale et aux mœurs l'exercice d'une profession, tandis que Silhon n'envisage celle-ci qu'au point de vue technique et politique dans son *Ministre d'Estat.*

3. L'Épître dédicatoire est signée Chappuzeau, auquel est accordé le privilège.

4. Je serais curieux d'apprendre comment ce grammairien, pour ne pas dire ce cuistre, comprenait et enseignait, en Hollande, les belles manières à la mode française.

5. P. D. L. L. F., professeur de la langue française (?).

6. Bardou s'octroyait plaisamment le droit de traiter de poète à poète avec Racin e qui paraît avoir un instant songé à lui confier le soin de terminer les *Cantiques spirituels* qu'il regrettait d'avoir promis à M^me^ de Maintenon. V. Racine, Gr. Écr., VII, 123, et un opuscule d'Armand Gasté, *Jean Racine et Jean Bardou*; in-8, 1901.

206. Bary (René).

Esprit (l') de Cour, ou les conversations galantes divisées en cent dialogues; dédié au Roy par René Bary[1].

Pet. in-12, Bruxelles, B. Vivien, 1664 : Gougy, 254, 321.

— , front., suiv. la copie, Amsterdam, J. de Zetter, 1665 : Claud., 343, 93000.

In-12, front., Paris, Ch. de Sercy, 1673 : Durel, 237, 3120.

207. Mèré (De).

Esprit (de l'), discours de M. le chevalier de Mèré à Madame....

In-12, Paris, Denys Thierry et Cl. Barbin, 1678 : *ex meis.*

208. Lubières (De).

Esprit (l') du siècle[2].

In-12, Paris, Fˢ Emery, 1707 : *ex meis.*

209. Van Effen.

Essai sur l'usage de la raillerie et de l'enjouement dans les conversations qui roulent sur les matières les plus importantes.

In-12, front., La Haye, Henri Scheurleer, 1710 : Claud., 349, 2434.

210. Sergé.

Essai de maximes et de poésies morales[3].

In-12, Paris, Vᵛᵉ Cl. Thiboust, 1682 : c. Rochebilière, n° 483; *ex meis.*

211. Nicole[4].

Essais de morale.

Je ne possède pas les documents nécessaires pour essayer d'établir la bibliographie exacte des différents volumes, qui comprennent les *Essais* de Nicole, et qui ont commencé à paraître dès 1671. Ils ont tous été réimprimés plusieurs fois, quelques-uns plus que d'autres, et je n'ai en mains qu'une édition vulgaire à plusieurs dates du commencement du XVIIIᵉ siècle, pet. in-12, chez Guillaume Desprez, à Paris.

212. Bourret.

Essai sur le caractère de l'homme sage et prudent, par M. B.

1. La dédicace, *au Roy*, permet de supposer que l'édition originale a paru en France. V. n° 266.

2. Impression, signes typographiques, procédés de style et de composition, noms heureusement forgés, tout, en ce livre peut-être plus qu'en tout autre, sauf le titre, tout sent la copie, le plagiat des *Caractères;* il n'y manque qu'un rien, mais ce rien est tout. L'abbé de Lubières n'a pas été ingrat pour La Bruyère, dont il trace un bon portrait dans une préface bien faite.

3. Ces *Maximes* se laissent lire puisqu'elles sont en prose, mais elles ne valent guère mieux que les *Poésies morales* qui ne valent rien.

4. Il est impossible qu'un esprit, qui sait s'affranchir de notre littérature pédagogique et électorale, et de notre style coloré ou quintessencié à outrance, ne se laisse pas séduire par le charme un peu discret, mais si pénétrant, gris sans être terne, de plusieurs de ces petits traités.

Et j'en sais quelques-uns qui se plaisent justement au contraste de cette âme de Nicole, douce, tempérée, sagement mystique, et des dures tristesses du jansénisme qui la contraint et l'inspire comme malgré elle.

In-12, Paris, V[ve] Hérissant et Paul Meurgé, 1699 : Barb., II, 281.
— , *ibid.*, 1709 : *ex meis.*

213. Halifax (marquis d').
Étrennes ou conseils d'un homme de qualité à sa fille; traduit de l'anglais.
Pet. in-8, front.; Londres, J. Patridge, 1692 : Gougy, 155, 1387.
— , front., La Haye, 1698 : Claud., 216, 1864.
Il existe une édition intermédiaire sous ce titre légèrement modifié :
Conseils d'un homme de qualité à sa fille, par M. le marquis d'Halifax.
Pet. in-12, Londres, Matthew Gillystover, 1697 : C. Pichon (1869), n° 150[1].

214. Dalibray.
Examen des esprits pour les sciences, où se montrent les différences d'esprit qui se trouvent parmi les hommes, et à quel genre de science chacun est propre.
In-8, Paris, 1645 : Claud., 267, 87501.
2 vol. in-12, front, Paris, 1668-1675 : Durel, 287, 3005.

215. Buffier (Claude).
Examen des préjugez vulgaires pour disposer l'esprit à juger sainement de tout[2].
In-12, Paris, 1704 : Claud., 227, 22260.

216. La Vergne de Tressan (P. de)[3].
Examen général de tous les états et conditions, et des péchez que l'on y peut commettre, tirez de l'Écriture, des Conciles, des Pères et des ordonnances de nos Roys..., par le S[r] de Saint-Germain[4].
2 vol. in-12, Paris, Guillaume Desprez, 1670 : *ex meis* ; et 1676; Quérard, III, 531.

217. Poulain de la Barre.
Excellence (de l') des hommes contre l'égalité des sexes[5].
2 parties, in-12, Paris, J. Du Puis, 1675 : *ex meis.*
Id., par le sieur P. de la Barre.

1. Ce catalogue, m'assure-t-on, désigne Halifax comme étant à la fois l'auteur de l'original en anglais et de la traduction en français.
2. Sous ce titre très vague l'auteur soutient en thèse que les femmes sont capables, et avec succès, d'appliquer leur esprit à toutes les sciences.
3. V. Quérard, III, 531.
4. Cet ouvrage contient en sa forme confessionnelle les détails les plus précis et les plus précieux sur les obligations qui s'imposent à chacun d'après son état social, la fonction qu'il remplit, le métier qu'il exerce, et sur les infractions spéciales qu'il y peut commettre. La morale en est sévère pour tous, même pour les maquignons, les cabaretiers et les meuniers.
5. V. n[os] 182 et 190.

Id., *ibid*, 1691 : *Hist. des ouvrages des Savants*, septembre 1916, p. 27.

218. LALOUETTE.

Extraits des ouvrages de plusieurs Pères de l'Église et auteurs modernes sur différents points de morale[1].

4 parties pet. in-12; Paris, 1710, 1713, 1718 : Niceron, XXXIX, 8.

1. Les deux premières parties (1710) traitent des mauvais livres, des « représentations dangereuses, Tableaux et Estampes », des spectacles, du luxe, de l'amour des richesses, des jeux et de l'aumône.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

PAUL LAUMONIER. **Œuvres complètes de Pierre de Ronsard.** — *Odes et Bocage* de 1550, précédés des premières poésies 1547-1550. Édition critique avec introduction et commentaire. *Paris, Hachette*, 1914. Deux vol. in-12 de XLII-271 et 234 pages (Collection de la *Société des Textes français modernes*).

Voici enfin les premiers volumes, impatiemment attendus, de l'édition critique des Œuvres de Ronsard, annoncée depuis douze ans. Les lecteurs de cette Revue n'ont pas oublié les articles documentaires dans lesquels M. P. Laumonier attirait l'attention du monde lettré sur l'insuffisance des deux seules rééditions de Ronsard, publiées depuis 1630, celle de Blanchemain, dans la *Bibliothèque elzévirienne* de 1857 à 1867, celle de Marty-Laveaux, dans la collection de la *Pléiade française* de 1887 à 1893 [1]. En préparant ses thèses de doctorat, notre érudit confrère, qui s'était fait un devoir, comme jadis Eugène Gandar, de lire les œuvres du poète dans les éditions originales, avait vite reconnu les nombreuses défectuosités de ces réimpressions : la première, la plus répandue, présentant un texte bâtard, mélange invraisemblable de leçons diverses et d'inventions de l'éditeur, et fourmillant d'erreurs de toute sorte, surtout chronologiques; la seconde, reproduisant, il est vrai, le dernier texte publié du vivant de Ronsard, celui de 1584, mais sans appareil critique, ni chronologie, ni commentaire historique, et se fiant trop souvent aux indications fausses de la précédente. Toutes deux, d'ailleurs, étaient épuisées, et la seconde, tirée seulement à 248 exemplaires, atteignait dans les ventes publiques des prix inabordables. La nécessité d'une nouvelle édition s'imposait, et dès 1905, année de sa fondation, la *Société des Textes français modernes* chargeait M. Laumonier de l'élaborer.

Nul n'était mieux qualifié que lui pour une entreprise de ce genre, non seulement pour avoir énergiquement signalé le mal aux ronsardisants, mais encore pour avoir indiqué le remède et l'avoir appliqué lui-même avec une méthode et une conscience impeccables : le premier il a fait le travail fondamental, par lequel auraient dû commencer critiques, historiens et philologues du XIX[e] siècle, en dressant dans l'ordre chronologique de leur publication, la liste de toutes les pièces composées par Ronsard [2]; et sur cette base, d'une indiscutable solidité, il a édifié ses deux thèses, qui sont la contribution la plus vaste, la plus documentée et la plus judicieuse qu'on ait jamais apportée, en France aussi bien qu'à l'étranger, à l'étude de ce poète [3].

1. *Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1902, p. 29 et 441; 1903, p. 63 et 256; 1904, p. 436; 1905, p. 233; 1906, p. 112. — Cf. *Rev. de la Renaissance*, juillet et oct. 1902; février et juin 1903; *Rev. Universitaire*, février 1903; *Bulletin de la Fac. des Lettres de Poitiers*, juin 1903; *Rev. des Études Rabelaisiennes*, décembre 1903; *Annales Fléchoises*, juillet 1903, août 1904, septembre 1906.

2. *Tableau chronologique des Œuvres de Ronsard*, suivi de poésies non recueillies et d'une table alphabétique, 2[e] édit. (Hachette, 1911, in-8 de XI-143 p.). La 1[re] édition a paru dans les *Annales Fléchoises* en 1903. Cf. Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, du 15 oct. 1904, p. 754.

3. *Ronsard poète lyrique*, étude historique et littéraire (Hachette, 1909, in-8 de LI-807 p.). La *Vie de P. de Ronsard* de Cl. Binet, édition critique avec introduction et commentaire (Hachette, 1910, in-8 de XLVIII-264 p.).

Après avoir rappelé les diverses raisons d'être de son édition, M. Laumonier nous expose sa méthode et la justifie, en ce qui concerne le texte fondamental, l'appareil critique et le commentaire.

Quel texte devait-il adopter? Le texte primitif, le texte définitif ou l'un des textes intermédiaires? Six éditions collectives ont paru du vivant de Ronsard en 1560, 1567, 1571, 1572-73, 1578, 1584. On ne peut invoquer aucune raison sérieuse pour la réimpression de l'une des cinq premières; aussi M. Laumonier ne s'y est-il pas arrêté, quoiqu'il eût beau jeu contre l'argumentation spécieuse présentée naguère en faveur de l'édition de 1578 par M. Vaganay, qui la possède; des convenances personnelles inavouées ne peuvent prévaloir contre ces deux faits historiques, à savoir que Ronsard a élaboré avec un soin tout particulier et une parfaite lucidité d'esprit une 6e édition, parue au mois de janvier 1584, heureux d'avoir pu remanier et disposer ses œuvres « en la façon qu'il voulait qu'elles fussent leuës de la postérité[1], » — et que d'autre part ses exécuteurs testamentaires, J. Galland et Cl. Binet ont publié au mois de janvier 1587 une septième édition de ses œuvres « reveues, corrigées et augmentées par l'autheur peu avant son trespas et mises en leur ordre suyvant ses memoires et copies[2] ». Si donc on voulait republier une des éditions collectives de Ronsard, ce serait ou bien celle de 1584, qui offre toutes les garanties d'authenticité désirables, plus de garanties que les suivantes, ou bien celle de 1587, qui, au dire de Cl. Binet, contient, avec ses retouches, ses suppressions et ses additions importantes, l'expression dernière de la volonté de Ronsard, — en ayant soin, dans l'un ou l'autre cas, de réunir en un volume complémentaire : 1° les pièces sacrifiées par le poète au cours de sa carrière, 2° les pièces nouvelles, d'une authenticité certaine, ajoutées dans les éditions posthumes. C'est le parti qu'aurait pris volontiers M. Laumonier s'il n'avait pas cru qu'il avait mieux à faire dans une édition critique destinée aux érudits, aux historiens de la poésie et de la langue françaises.

Il a entrepris de rééditer les œuvres de Ronsard dans leur texte primitif et dans l'ordre chronologique de leur publication. Il a pensé, avec maints ronsardisants notoires, que la seule façon de connaître vraiment ce poète et de pouvoir lui rendre pleine justice, c'est de suivre de recueil en recueil les progrès de son inspiration, de son style, de sa langue et de sa rythmique, qu'il n'a rien à perdre, mais tout à gagner à être abordé et étudié de cette façon, et que, si ses œuvres ont été méprisées et délaissées pendant plus de deux siècles, c'est en grande partie parce qu'on les considérait alors en bloc et sur un plan unique, telles qu'elles apparaissaient dans les éditions collectives, sans qu'on tînt aucun compte de la date de leur publication, sans qu'on pût même distinguer les productions de sa jeunesse de celles de sa maturité.

Il est toujours dangereux et injuste de juger absolument, comme des productions simultanées, des œuvres de l'esprit qui ont paru en séries successives; leur vraie valeur n'apparaît que si on les replace dans leur cadre, à leur rang, et si on les considère dans leurs rapports avec les circonstances qui les ont vues naître; et l'on ne doit porter de jugement sur l'ensemble de l'œuvre qu'après avoir suivi son évolution d'étape en étape, depuis son point de départ jusqu'à son point d'arrivée. — Cette critique relativiste est plus particulièrement opportune quand il s'agit d'un écrivain de la Renaissance française, « époque où l'expression artistique de la pensée était en voie de formation et en continuel progrès », et déjà M. Chamard l'avait préconisée en tête de son édition des *Œuvres poétiques* de Du Bellay. Elle paraît tout à fait incontestable quand cet écrivain est Ronsard, dont les sources d'inspi-

1. Du Perron, *Or. fun. de Ronsard*, éd. de 1586, p. 71-72.

2. Privilège liminaire de la première éd. posthume (1587). Cf. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 268.

ration se sont renouvelées sans cesse, dont l'esthétique, le ton, la manière, le vocabulaire ont varié très sensiblement, au point de faire de lui un puissant poète de transition, dans tous les genres sauf le théâtre, entre la poésie médiévale qu'il continue en la vivifiant d'un sang généreux, et la poésie moderne qu'il annonce, qu'il contient, qu'il crée enfin pour une part prédominante. La vraie gloire de Ronsard réside avant tout dans l'effort admirable qu'il a fait pour doter la France d'une langue poétique, et la poésie française d'une harmonie verbale et rythmique inconnue des générations précédentes. Il faut donc le voir à l'œuvre, et pour ainsi dire en travail; et c'est ce que seul permet le système de publication auquel s'est arrêté M. Laumonier.

Ces considérations suffiraient à le justifier; aussi ne suivrons-nous pas le nouvel éditeur dans l'exposé de ses autres raisons, ni dans ses réponses aux objections. Mais nous insisterons sur l'intérêt historique et l'intérêt philologique du texte princeps, car ils sont considérables et compensent largement les maladresses esthétiques des premiers recueils.

D'une part les titres primitifs des pièces indiquent souvent l'intention, le mobile inspirateur, le degré de sincérité de l'auteur au moment où il les composa. Ils méritent d'autant plus d'occuper la bonne place, en pleine lumière, que Ronsard les modifia ou les supprima plus tôt, et qu'ils prennent ainsi une plus grande valeur à nos yeux. Pour nous en tenir aux deux volumes qui reproduisent les premières publications de Ronsard, notamment les *Quatre premiers livres des Odes* de 1550, voici le titre primitif de l'Ode 18 du livre I : *Vœu à Phebus pour guarir la Valentine du Comte d'Alsinois*. Quelle révélation sur l'occasion qui fit naître cette pièce et le vrai sentiment qui l'anime! et quelles erreurs d'interprétation si l'on s'en tient au titre postérieur : *A Phebus pour la santé de sa maîtresse*, ou si nous l'abordons privée de tout titre comme dans les dernières éditions du temps de Ronsard! Des titres comme ceux-ci : *Au pais de Vandomois voulant aller en Italie* (4 de IV) et *Vœu à Lucine aus couches d'Anne Tiercelin* (9 de IV) sont à coup sûr plus instructifs et suggestifs, donc plus dignes d'attention, que ces mentions sèches qui les remplacèrent dès 1555 : *Au pais de Vandomois* et *Vœu à Lucine*.

D'autre part des strophes entières ou des suites de vers, supprimées dès la 2e ou la 3e édition, contiennent des renseignements d'importance capitale sur Ronsard et ses amis. Voyez, par exemple, dans l'ode 18 du Livre III, un sizain qui vante Maclou de la Haye comme poète épique; dans l'ode 5 du Livre IV, trois quatrains qui précisent l'endroit que le poète, à vingt-cinq ans, avait choisi pour sa sépulture; dans l'ode 15 du livre IV, quatre quatrains qui célèbrent encore le talent poétique de Maclou de la Haye; dans l'ode de 1552 *A Madame Marguerite*, six sizains qui précisent l'attitude agressive de Mellin de Saint-Gelais à l'égard de son rival; dans l'ode de 1554 *J'ay l'esprit tout ennuyé* douze vers qui fixent à Arcueil la promenade favorite du poète durant l'été; dans l'ode de 1554 *Nous vivons mon Panjas*, une tirade qui nous apprend que Panjas suivait à Rome le cardinal Georges d'Armagnac; dans l'élégie de 1554 *A Janet peintre du Roy*, une tirade qui nous renseigne sur les goûts artistiques de Jean Brinon; dans l'*Hymne de Henry II*, un passage qui nous révèle la composition de la Pléiade en 1555[1]. D'une façon générale, dans leur premier état, les œuvres de Ronsard offrent un cachet d'actualité qui a disparu ou s'est effacé plus tard : qu'il s'agisse d'événements publics, ou de la vie privée du poète, ou de celle de ses amis, ses vers sont plus imprégnés de réalité dans la première édition que dans les suivantes; il semble avoir voulu éliminer peu à peu de son œuvre non seulement les superfluités, mais aussi les faits

1. Les exemples postérieurs à 1550 ont été signalés par M. Laumonier dans la *Rev. de la Renaissance* (juin 1903) et la *Rev. d'Hist. Litt.* (juillet 1904, avril 1905).

trop personnels, et remplacer le détail particulier ou local par les développements généraux.

Enfin et surtout les philologues goûteront certainement plus le texte princeps que les textes postérieurs. Car, si, au gré des lecteurs mondains, l'expression primitive de Ronsard est encore gauche et lourde, gâtée par les tautologies, les allitérations, les cacophonies, les impropriétés et les obscurités, en revanche le vocabulaire est plus familier, plus spontané, partant plus savoureux que dans les rééditions. Les termes dialectaux ou archaïques y paraissent en bien plus grand nombre, par exemple les mots *charlit*, *nuaus*, *hullent* et autres vocables du « naïf dialecte de Vandômois », que Ronsard en 1550 déclare fièrement « sentir son terroi » (*Suravertissement*, t. I, p. 57), mais qu'il supprima plus tard pour se conformer à l'usage de la Cour. Même remarque pour des formes anciennes comme *licher*, *tretous*, *essiré*, *pourboullis*, *amenuiser*, *rebouter*, *touiller*, *finer*, qui sont remplacées dès 1555, tandis que *limas*, *pelasse*, *dougé* trouvent grâce; des formes nouvelles, souvent composées, comme *louard*, *entalanté*, *ennaviré*, *toutvoiant*, *aileporte*, *vaillansage;* des locutions qui tombent en désuétude comme *dessous la custode*, *quant à la reste;* des expressions qui perdent leur noblesse originelle, comme *vomir des livres*, *roter un style*, *torcher ses yeux*, *corner des louanges*. Vraiment la différence est singulière entre le Ronsard de 1550, aussi exempt de préjugés que Marot sur la valeur esthétique des mots communs, et le Ronsard de 1578 ou de 1584, qui, sans avoir connu Malherbe, a poli, émondé, parfois décoloré et desséché son vocabulaire dans le sens malherbien. Et l'on est ainsi fondé à regretter que par la faute des éditions posthumes, y compris celles du XIX^e^ siècle, le premier Ronsard ait été presque totalement inconnu jusqu'ici. Dorénavant par l'édition nouvelle on le connaîtra aussi bien que le second, et il sera possible enfin de mettre au jour le lexique complet de sa langue, saisie aux différents stades de son évolution.

Les variantes de Ronsard étant très nombreuses et contenant des vers et des séries de vers esthétiquement supérieurs au texte fondamental, il était nécessaire de rendre l'appareil critique très lisible. C'est à ce besoin de clarté que M. Laumonier a obéi en y évitant le plus possible les abréviations, en adoptant pour sigle la date même de l'édition où parut chaque variante, et en plaçant ce sigle en tête, et non à la suite de la variante; pour obvier aux difficultés typographiques et ne pas fatiguer l'œil du lecteur, le millésime-sigle est réduit à sa partie principale, ses deux derniers chiffres, comme dans l'édition des *Lettres philosophiques* de Voltaire publiée par M. Lanson dans la même collection.

Cet appareil critique, d'où il sera facile de dégager le texte de *toutes* les éditions contemporaines de Ronsard et celui de la première édition posthume, est suivi d'un commentaire, réduit à dessein aux éclaircissements historiques et à l'indication des innombrables sources, grecques, latines, italiennes, néo-latines et françaises, qui ont excité et dirigé le poète dans l'invention, la composition et la rédaction de ses pièces. Çà et là, quelques notes interprétatives et de sobres remarques philologiques permettent au lecteur d'éviter les contresens. Le nouvel éditeur n'a pas voulu — et nous ne pouvons que l'en féliciter — grossir outre mesure le rez-de-chaussée de ses volumes; tel quel son commentaire est largement suffisant et témoigne d'immenses recherches, qui supposent des années de patient et judicieux labeur. C'est à peine si l'on pourra désormais relever quelques glanes dans ce champ, pourtant si étendu et si fécond.

En voici quelques-unes que je me permets de signaler à M. Laumonier : au tome I, p. 9, le deuxième vers de *l'Épithalame* contient une expression antique « Janne, divine race », qui vient d'Homère, *Iliade*, VI, 180, θεῖο γέννος; p. 109, le mot « poste », appliqué à Ronsard « cor-

nant la gloire » de Du Bellay, a été suggéré par Pindare, qui se qualifie de même κᾶρυξ ou ἄγγελος (*Ném.* IV, 74; VI, 65); p. 164, l'expression « marier aux cordes les victoires » transcrit le « verba loquor socianda chordis » d'Horace (*Carm.*, IV, IX, 4); p. 239, la deuxième strophe vient plutôt de Virgile, *En.*, IV, 178 et suiv., que d'Hésiode, *Théog.*, 820 et suiv.; au tome II, p. 126, les deux dernières strophes rappellent pour le mouvement le « Laudabunt alii » d'Horace (*Carm.*, I, VII, début); p. 128, le « lac neuf fois entrelacé » est une réminiscence de Virgile, *Géorg.*, IV, 478-479; p. 150, les « cuivres animés », pour les statues, traduit « æra spirantia » de Virgile, *En.*, VI, 847. — Quelques oublis, facilement réparables aussi, dans le commentaire purement historique : au tome I, p. 33, on désirerait une note sur Lautrec et la Trémouille, dont les noms figurent dans la variante du vers 203; p. 66, il manque une note sur Arne, père de la nymphe Florence, ou tout au moins un renvoi à la note 2 de la page 18, où l'on voit qu'il s'agit du fleuve Arno; p. 109, le vers 8 fait allusion à la première pièce des *Vers lyriques* de Du Bellay, intitulée *Les louanges d'Anjou, au fleuve du Loyre*; en outre, p. 16, un rapprochement s'impose entre l'*Épithalame d'Ant. de Bourbon* et le *Chant Nuptial du Roy d'Escosse*, composé par Marot en 1537; p. 59, entre la dernière phrase du *Suravertissement* et un passage de la *Deffence* de Du Bellay (II, VI, éd. Chamard, p. 255)[1].

Mais on voit combien ces lacunes sont peu importantes et nous aurions tort d'insister sur des omissions qui, le plus souvent, sont dues au louable souci de choisir et de discerner, qui distinguera toujours les éditions françaises des éditions allemandes, pédantesquement surchargées. Certes, la tâche entreprise par M. Laumonier est grande, étant donnés la somme des vers publiés par Ronsard et surtout le nombre de leurs variantes. Mais, autant que la mesure et le goût, la patience, la conscience, l'esprit de suite dans un long travail sont des vertus bien françaises. Quoi qu'en pensent nos arrogants voisins d'outre-Rhin, la France, sur ce point, ne le cède pas à l'Allemagne; c'est elle qui, voilà bientôt quatre siècles, après l'Italie renaissante, a donné la première au monde civilisé l'exemple de l'érudition persévérante et probe, avec ses professeurs et ses imprimeurs humanistes, et qui, depuis, malgré certaines apparences, a continué cette tradition, avec ses bénédictins du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, ses historiens et ses savants du XIX^e^. Nos Universités actuelles n'ont pas besoin de respirer l'atmosphère germanique pour produire des œuvres capables de résister à l'épreuve du temps; l'air national leur suffit. Le *Ronsard* de M. Laumonier en est une nouvelle preuve.

CHARLES COMTE.

Correspondance de Bossuet. Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française, par CH. URBAIN et EUGÈNE LEVESQUE. T. VIII (juillet 1696-octobre 1697), t. IX (novembre 1697-juin 1698), t. X (juin 1698-décembre 1698). — *Librairie Hachette* (Collection des Grands Écrivains de la France), 1914-1916; 3 vol. in-8.

Il est superflu de redire avec quel soin scrupuleux les éditeurs de la *Correspondance de Bossuet* poursuivent leur tâche que la guerre actuelle a ralentie à peine. On a tout dit déjà sur le labeur fructueux qu'ils s'imposent.

1. Signalons en passant trois ou quatre fautes d'impression qui se sont glissées dans les notes. Au tome I, introduction, p. XIV, fin de la note 1, lire 1571 et 1573; p. 112, note 2, lire *Pyth.*, VI, au lieu de *Pyth.*, VII. Au tome II, p. 116 note 2, lire *vocata*, au lieu de *vocatas*.

Ainsi annotées, ainsi enrichies de trouvailles nouvelles, les lettres de Bossuet fourniront une sorte de somme historique des questions religieuses de son temps, comme le magnifique Saint-Simon de M. de Boislisle offre aux historiens du siècle de Louis XIV la plus riche mine de documents et de notices biographiques qu'on puisse rêver. Pour rendre compte des trois volumes précédents, M. A. Chérel avait pu distinguer les matières traitées, parmi lesquelles figuraient les commencements de l'affaire du quiétisme. Cette querelle domine tellement parmi les cinq cent quinze lettres qui vont du 1er juillet 1696 au 10 décembre 1698 qu'on peut à peine mentionner en passant les sujets qui lui sont étrangers. A part, bien entendu, la série des lettres à Mme Cornuau, Mme d'Albert, la sœur Dumans et autres dirigées de Bossuet, il n'y a guère à signaler que la question des écrits de Marie d'Agréda, ou celle de la condamnation de Sfondrate comme n'appartenant pas à proprement parler aux préoccupations, à l'unique pensée qui absorbait l'attention de Bossuet. Ce souffle de passion rend plus vivantes que jamais ses lettres et les allonge aussi; car au lieu des billets un peu sommaires à quoi se réduisait jadis sa façon d'écrire, sa correspondance avec son neveu est plus pleine et plus vivante à mesure que se déroule le procès de Fénelon à Rome que terminera seulement le bref du 12 mars 1699. Nous n'aurons donc la conclusion de la longue, et il le faut avouer, fastidieuse question du quiétisme qu'aux prochains volumes des Lettres. Les trois tomes qui nous occupent ici comprennent cependant la majeure partie de ces débats passionnés. J'ai entendu jadis, — c'était au temps où régnait encore l'édition Lachat — quelqu'un déplorer que les lettres du triste neveu de Bossuet « alourdissent et déparent », comme il disait, la correspondance de son oncle. Elles en sont au contraire, inséparables et la suppression des lettres écrites de Rome enlèverait tout leur prix aux réponses de Paris. Il faut même, si l'on veut, au point de vue littéraire et historique, goûter les lettres de Bossuet sur le quiétisme qui font le morceau de résistance de son œuvre épistolaire, déplacer, de trois semaines environ, l'ordre strict de la chronologie auquel les éditeurs ont dû s'astreindre, et les lire immédiatement après celles du neveu auquel elles répondent. C'est ainsi qu'elles prennent tout leur sel et tout leur sens. On ne pourra s'empêcher alors d'admirer la conformité des vues et des pensées et le parfait accord des deux correspondants.

Grâce aux soins des éditeurs, bon nombre des revisions et additions nous livrent des traits nouveaux qu'on eût cherché vainement dans les publications antérieures. Certaines des retouches de dom Deforis ont été corrigées d'après les autographes, notamment en ce qui concerne les lettres de l'abbé Bossuet conservées aux Archives départementales de Seine-et-Marne, ou celles de l'abbé Phelipeaux et de l'archevêque de Reims revues sur les originaux de Genève. Il n'y a pas moins de 85 lettres dans ces trois volumes qui sont des textes tout nouveaux et inédits. Mais l'attention dépensée dans l'établissement du texte n'est que le moindre mérite des éditeurs. Leur commentaire et leur annotation fait de leur œuvre un instrument de travail indispensable à qui veut pénétrer dans l'histoire ecclésiastique du temps, qui est bien une dépendance de l'histoire littéraire. L'énorme masse des informations accumulées sur les personnages, parfois assez obscurs, incidemment nommés dans ces lettres, fait honneur à l'érudition qui en a ainsi élucidé tous les détails.

On avait jadis, et je me rappelle avoir protesté contre ce soin superflu, essayé d'attribuer sa part à chacun des deux collaborateurs. Pour certaines notes tout au plus, d'un caractère un peu trop superflu, on serait tenté de se demander, comme on a fait dans le compte rendu paru ici même (janvier-juin 1915, p. 285), si elles sont des deux éditeurs, « ou du moins de l'un d'entre eux ». Au commun des lecteurs, plusieurs paraîtront ou

superflues ou candides à l'excès, au point parfois d'être plutôt compromettantes pour la mémoire de l'auteur dont on veut à tout prix sauver les bonnes intentions. Quelques exemples suffiront : (t. VIII, p. 297) sur cette phrase d'une lettre de l'abbé Bossuet à son oncle : « Les discours de M. de Chanterac consistent à dire... que la haine que vous avez contre M. de Cambrai vient de jalousie d'auteur et d'envie de la supériorité de génie et d'esprit, et de spiritualité de M. de Cambrai », on a cru bon d'ajouter cette note : « On ne saurait sans injustice attribuer à de pareils motifs l'hostilité de Bossuet ». — N'était-il pas plus « prudent » de laisser à la perspicacité des lecteurs le soin de formuler cette remarque? Et lorsque, au tome X, p. 339, Bossuet mande de Paris, le 7 décembre 1699, à son cher neveu et agent de Rome, en réponse à sa lettre du 18 novembre (p. 296-304) : « Nous n'avons rien demandé au Pape », une note nous avertit que « ceci doit s'entendre du commencement de l'affaire, et ne s'applique *évidemment* pas aux sollicitations incessantes de l'abbé Bossuet ». L'évidence du fait eût donc pu dispenser de la précaution prise. D'autres remarques faites pour libérer Bossuet de toute fâcheuse interprétation risqueraient plutôt de signaler à l'attention des détails qui avaient chance de passer inaperçus. A son neveu, le prélat écrit, de Marly, le 30 juin 1698 (t. X, p. 27) : « J'ai fait dire autant que j'ai pu aux amis du cardinal de Bouillon, comme en étant moi-même un des plus zélés, qu'il ne peut mieux faire sa cour, ni se rendre le public plus favorable qu'en se déclarant contre le livre ». Pourquoi, se demandera-t-on, les éditeurs ont-ils jugé nécessaire d'ajouter ce dangereux commentaire : « Il fallait que Bossuet eût une bien triste idée de ce cardinal pour lui avoir fait valoir une pareille considération »? La remarque est-elle bien à l'honneur de Bossuet? Plus d'un se le demandera sans doute, qui n'eût pas songé à se poser la question sans l'empressement de l'annotateur à prévenir les « pensées défavorables ».

Heureusement ces vétilles sont rares et exceptionnelles et l'édition nouvelle sert mieux la mémoire de Bossuet en éclaircissant par tous les moyens possibles le texte de cette précieuse correspondance qui nous fournit enfin la véritable physionomie de l'homme. Une excellente combinaison, qui aidera beaucoup les futurs éditeurs de la *Correspondance de Fénelon* pour la partie relative au Quiétisme a rejeté dans des Appendices fort intéressants (t. VIII, p. 507-545, t. IX, p. 397-445 et X, p. 368-465) « un certain nombre de lettres ou de mémoires qui ne sont pas adressés à Bossuet, mais ont été publiés dans les différentes éditions de ses œuvres, mêlés à sa correspondance relative au Quiétisme ». Dans les deux derniers volumes surtout, une heureuse inspiration a enrichi cette série de pièces nouvelles qui ne figuraient pas dans les éditions antérieures et de précieux extraits des manuscrits de Saint-Sulpice intitulés : *Copie de la correspondance des agents à Rome des trois prélats*, et *Correspondance des trois prélats avec leurs agents à Rome*. Il y a là, pour l'histoire littéraire, de jolies découvertes à réaliser. Ce ne sont pas toujours les gens les plus recommandables qui écrivent le mieux et certaines confidences des subtils intrigants employés par Bossuet et ses collègues pour faire triompher la cause, nous ménagent de très intéressantes surprises. Sans parler de la lettre du docteur Deslyons, du 1er août 1697 (t. IX, p. 397-407), qui méritait d'être exhumée, il reste ample récolte à faire parmi les inédits publiés, surtout au tome X (p. 379 et suiv.). Les correspondants du doux Antoine de Noailles en particulier, qu'ils soient l'abbé Bossuet, bourdonnante mouche du coche, mais habile à faire valoir ses services, l'abbé Phelipeaux ou d'autres agents plus obscurs, ont une plume singulièrement déliée. La joie de l'intrigue les transporte et les inspire : « Ce n'est pas en vérité une petite affaire, écrit de Rome à l'archevêque de Paris le neveu de Bossuet, de remuer une aussi pesante machine que celle d'une congrégation de cardinaux, pour peu qu'on veuille lui faire changer

quelque chose dans ce qu'elle a commencé. » Il y parvient pourtant et décrit avec verve les moyens employés.

Antoine de Noailles lui en fournira d'ailleurs, d'après ses indications, un des plus efficaces. Parlant de la « cabale » de Fénélon (il n'y en a pas d'autre à Rome d'après les amis de Bossuet), l'archevêque de Paris écrit au neveu de l'évêque de Meaux, le 8 juillet suivant : « ... Je vois par vos lettres et par d'autres qu'elle est toujours puissante à Rome : il faut redoubler vos efforts et vos soins pour la combattre. Je crois que, pour cela, il est bon de commencer à changer de ton et de faire un peu de peur de ce que les évêques de France pourraient faire, si on recule trop... En un mot, nous serons obligés de juger, s'ils ne jugent point. Faites-le un peu envisager aux gens sages du pays. » Les éditeurs remarquent à ce propos (p. 384, note 3) que « cette menace contraste avec la modération habituelle de M. de Noailles ». Mais outre ce que l'histoire nous apprend des violences un peu bien gallicanes de l'archevêque dans ses luttes sur la bulle *Unigenitus*, ils ont perdu l'occasion de montrer comment tout cela se faisait avec l'aveu et un peu sous l'influence assez habile de Bossuet qui, dès le 14 juillet 1698, mandait de Germigny à son neveu : « Il faudra voir aussi ce que produiront les lettres de M. l'archevêque de Paris, où il déclare qu'on parlera si Rome tarde trop[1]. »

Il est curieux, au point de vue psychologique, de suivre dans les inédits très piquants de la correspondance de M. de Noailles, le plein succès de la manœuvre. Il fut tel qu'après avoir tant pressé Rome, il fallut l'empêcher d'aller trop vite. Il faut voir dans la lettre inédite de l'abbé Bossuet à l'archevêque en date du 26 août 1698 (t. X, p. 398) les mouvements qu'il se donna pour conjurer une décision trop hâtive et expliquer de son mieux cette pression des évêques, de peur que la crainte qu'on en avait conçue à Rome n'amenât une décision quelconque et que, par précipitation, « on ne fît rien qui vaille ». Ce serait déjà, comme les éditeurs l'ont noté autre part à propos de certaines démarches du neveu de Bossuet près du pape, une scène de haute comédie. C'est en tout cas un commentaire très vivant des lettres mêmes de Bossuet à son neveu et une des meilleures illustrations de ces lettres, qui gagnent en vérité et en vie à être replacées dans leur cadre historique. A ce titre les additions tirées des Archives de Saint-Sulpice sont une des plus heureuses contributions à l'histoire littéraire de la France et on ne saurait trop remercier les éditeurs d'ouvrir le plus largement possible ce petit trésor. Quelle délicieuse scène, par exemple, nous décrit la lettre de Louis Maille à Tourreil, tirée des Archives des Affaires étrangères (t. X, p. 408) et combien actuelle en ce qui concerne les influences allemandes près de la curie romaine, où déjà d'ailleurs elles procédaient par menaces ; « Le pape se porte bien, grâces à Dieu, mandait-il le 2 septembre... Il est toujours fort mécontent des Allemands. L'Ambassadeur étant allé à l'audience vendredi dernier, Sa Sainteté lui dit d'abord que son nonce de Vienne écrivait que l'Empereur avait écrit à lui ambassadeur de relâcher un de ses domestiques qu'il tenait en prison dans son palais depuis plusieurs mois. Le ministre répondit qu'il n'avait point reçu cet ordre, mais bien d'aller prendre possession de Farnèse comme d'un fief dépendant de l'Empire et dont le prince don Augustin Chigi était déchu pour n'avoir point voulu prêter l'hommage. Cette réponse surprit Sa Sainteté et la fit mettre en grande colère. Elle ne voulut plus écouter l'ambassadeur et sonna *il campa-*

1. *Ibid.*, p. 68. Notons que ce n'est pas faute d'avoir vu la connexion de ces textes que les éditeurs omettent de signaler la connivence de Bossuet, puisque leur note de la page 68 renvoie aux pages 384 et 385, c'est-à-dire aux lettres de Noailles. Cf. p. 97. Mais en matière délicate, ils n'ont garde d'appuyer; c'est une façon de « défendre » et d'épargner un auteur très cher.

nello; ce qui l'obligea à se retirer sur-le-champ. Cette conduite rend les Allemands fort odieux dans cette cour et dans toute l'Italie. On parle d'une ligue défensive de tous les princes contre eux... » Maille ne la croit pas possible « à cause de la faiblesse du Pape sur qui les princes ne voudraient pas s'appuyer, craignant d'en être abandonnés », mais il estime qu'au prochain conclave les cardinaux feront « un pape qui ait *cervello e petto* » pour résister aux Allemands. Au reste, même éconduit, l'ambassadeur de l'Empereur, obtenait, par pressions indiscrètes, tout ce qu'il souhaitait, comme s'en plaignait vivement le cardinal de Bouillon, d'après une lettre de l'abbé Bossuet à l'archevêque de Paris, envoyée de Rome le 9 septembre. Le récit très animé des mouvements que se donne l'agent de la bonne cause abonde en excellentes nouvelles et en aveux de premier choix : « On ne cesse, écrit-il, de me demander des nouvelles du procès de M^me^ Guyon. Je réponds ce que je sais, qui est qu'elle est plus fanatique et plus folle que jamais, et en même temps plus opiniâtre; mais que le P. La Combe en dit plus qu'on ne veut. »

Sur le procès et les captivités successives de M^me^ Guyon, on trouvera à l'appendice I du tome VIII (p. 441-489, M^me^ Guyon à Vincennes) une somme de documents dont la guerre m'a forcé d'interrompre la publication commencée dans la *Revue Fénelon*; ses interrogatoires et les rapports de La Reynie s'efforçant de compromettre Fénelon montrent dans le Préfet de Police d'alors un chaud et dangereux ami de Bossuet. Quant aux lettres et prétendus aveux de P. La Combe, dont la *Revue Fénelon* avait publié un mémoire déjà fort instructif, il les faut lire à l'appendice II du tome IX (p. 466-488). L'impartialité faisait un devoir aux éditeurs d'expliquer ainsi nettement certaines équivoques complaisamment appuyées chez les adversaires de Fénelon.

Les significatifs aveux de l'abbé Bossuet, écrivant confidemment à Antoine de Noailles, ont au moins le mérite de ne rien déguiser de ses espérances ni des arguments employés pour y atteindre : « Notre plus grosse machine a toujours été le Roi et M. le nonce. Il faut continuer plus que jamais et qu'on marque précisément au Roi quant au fond et à la manière. Il ne serait pas encore mauvais qu'on marquât fortement qu'on ne peut mieux faire que de n'épargner sur rien M. de Cambrai, et cela pour l'utilité de l'État. » Bossuet nous a dit assez haut qu'il y allait de l'Église que Fénelon fût condamné. Ce n'était pas assez et la raison d'État devait peser à son tour sur les « examinateurs » pour leur montrer quel prix le roi de France attachait à leur sentence telle que la préjugeait nettement la disgrâce des amis de Fénelon. Maints traits curieux, utiles à l'histoire de la littérature religieuse du temps, seront à ramasser dans ces recueils manuscrits dont la Bibliothèque de Saint-Sulpice a permis d'enrichir la Correspondance de Bossuet. La passion même qui animait les agents députés à Rome par les évêques donne au style de leurs confidences écrites un coloris et une vivacité singulières. Voici, par exemple, comment l'abbé Bossuet décrit ses efforts pour percer le secret des congrégations, qui est, dit-il « comme impénétrable » : « Ainsi il faut deviner à demi-mot. Le cardinal Casanata n'a rien voulu me dire de ce qui s'était passé ; mais son air dégagé et gai m'en ont dit assez. J'ai tant tourné le P. Cloche, que je suis comme assuré et puis vous le dire, que tout va fort bien. » Le neveu de Bossuet comptait beaucoup sur le Général des Dominicains, comme il le va montrer, en dépeignant avec concupiscence le plaisir qu'il eût eu de pénétrer dans la salle des séances et d'en savoir plus long encore que ce que laissait entendre la satisfaction de ses amis : « M. le cardinal de Bouillon, poursuit-il, parla le premier et parla fort longtemps. Je suis persuadé qu'il aura voulu nager entre deux eaux. Que n'aurais-je pas donné pour être sous la table ! Le P. Cloche, qui est bien intentionné, avait la joie peinte sur le visage. Il m'a assuré que tout allait à merveille, ce qu'il ne

m'aurait pas dit si les choses lui eussent paru douteuses. Il a une bonté pour moi toute particulière et nous a servis plus que personne. » Il n'est pas jusqu'à un certain abbé Langlois, précepteur disgracié du prince Frédéric, neveu du cardinal de Bouillon, qui, dans une lettre à celui-ci, ne nous révèle une curieuse conversation de Bossuet. L'abbé de Chantérac avait écrit de ce personnage, en annonçant à Fénelon qu'il venait de quitter Rome : « C'est un fou de profession que personne n'aime ni estime... C'est un joueur désespéré, un homme d'opéra et de comédie qui dit sans façon, au milieu de la place, que saint Augustin est un sot et sainte Thérèse une folle. » Il faut croire que chez Bossuet il composa mieux son langage, car celui-ci écrivait à son neveu le 1er décembre 1898 : « Nous avons vu ici M. Raguenet et M. Langlois. Ce dernier a beaucoup d'esprit. Il faut prendre le bon de tout le monde. » La fin de cet éloge insinue pourtant que l'ex-précepteur du neveu du cardinal de Bouillon ne plut à Bossuet que comme instrument dont on tire le meilleur parti possible. En tous cas, dans sa lettre à son ancien maître écrite de Paris, sept jours après, Langlois disait : « Je ne croyais pas qu'on fît attention sur un zéro, sur un homme aussi peu important que moi et qui ne se mêle d'aucune intrigue. Cela est pourtant et très malgré moi. J'ai refusé de faire de hautes connaissances, et je n'ai fait que mon devoir... Je n'ai voulu voir que M. de Meaux... M. de Meaux me loua de rejeter le retardement de Rome sur la difficulté des matières, l'ignorance des cardinaux, l'intrigue des moines, surtout des carmes déchaux et des jésuites étrangers; mais il me dit que je ne lui persuaderais pas que V. E. ne leur fût contraire; qu'il le savait et ne s'en souciait nullement. Il est assez bon pour croire Rome infaillible en un sens : c'est là une grande faiblesse en un si grand homme. Au reste, Monseigneur, toute la France vous croit cambrésien, et cela vous nuira infiniment, à ce qu'on dit. J'en suis inconsolable et je voudrais M. de Cambrai, etc, au fond du Tibre. Pardonnez mon zèle. On sait ici tout ce que vous dites et faites, etc. »

Il est impossible de nier que des écrits divers de tant de satellites de Bossuet et de ses partisans ne ressorte pas une fidèle et patiente illustration des textes que les éditeurs de la correspondance de Bossuet publient enfin dûment établis et commentés, replacés dans leur cadre et dans leur atmosphère et véritablement présentés à la postérité et aux amis des belles-lettres. Cette édition savante est et continue de se montrer digne du haut patronage qui la sanctionne. Elle sera la meilleure, sinon l'unique source de l'histoire de Bossuet qu'elle permettra enfin d'écrire.

EUGÈNE GRISELLE.

ANDRÉ RUPLINGER. **Un représentant provincial de l'esprit philosophique au XVIIIe siècle en France, Charles Bordes, membre de l'Académie de Lyon** (1711-1781), avec un portrait. Préface de M. Gustave LANSON. *Lyon, A. Rey*, 1915, in-16.

On voit bien ce qui avait attiré l'attention d'André Ruplinger vers cet écrivain assez oublié. Lyonnais, il lui avait plu de ressusciter avec cet académicien de marque un moment de la vie littéraire de sa ville. Esprit exact, ayant appris à bonne école la règle des méthodes sûres, il était certain de pouvoir mener sur place toutes les recherches utiles sur ce sujet régional et limité. Enfin il aimait les idées : son goût naturel et l'influence du maître éminent qu'il avait pris pour guide l'inclinaient également vers l'étude du mouvement philosophique en France au XVIIIe siècle. Or, c'est M. Lanson lui-même qui le dit, dans la belle préface qu'il a mise en tête de cet ouvrage :

« En lisant l'œuvre abondante, facile et médiocre de Charles Bordes, on passe en revue toutes les idées du XVIIIe siècle. »

De fait, André Ruplinger a négligé délibérément dans cette œuvre presque tout ce qui lui a semblé trop personnel, tout ce qui est badinage, amusement de bel esprit, petits vers et contes légers, pour ne retenir que ce qui intéresse le mouvement général des esprits. La biographie de Charles Bordes est réduite à quelques pages; si on nous parle de ses voyages — en Italie, dans les Pays-Bas, en Suisse, en Angleterre — c'est seulement pour nous faire voir dans quelle mesure ils ont enrichi son information, élargi sa pensée et son goût.

La partie centrale — et peut-être la meilleure — du livre est l'étude des rapports de Bordes avec J.-J. Rousseau et avec Voltaire.

On sait qu'au printemps de 1740, Rousseau, quittant les Charmettes, vint à Lyon pour y être précepteur des enfants du Grand Prévôt et qu'il fit chez lui la connaissance de ses deux frères, l'abbé de Mably et l'abbé de Condillac. Il se lia aussi avec Charles Bordes, qui l'accueillit avec sympathie, encouragea ses premiers essais poétiques et lui rendit, paraît-il, d'autres services d'ordre plus matériel, « de grand cœur et avec le plus vrai plaisir ». Jean-Jacques se montra sensible à ces procédés obligeants; le farouche « Don Quichotte helvétique » sembla s'humaniser quelque peu au contact de la vie lyonnaise, opulente et ornée. Les deux jeunes gens se quittèrent très bons amis.

Dix ans après, ils étaient ennemis déclarés. Lorsque fut publié le *Discours* de Dijon, l'agitation fut grande dans tous les milieux littéraires, et particulièrement dans les Académies provinciales. Charles Bordes lut à ses confrères et imprima ensuite dans le *Mercure* une réfutation qui fit grand bruit, même à Paris. Rousseau répondit. Il répliqua. C'était la guerre, et à partir de ce moment l'académicien lyonnais ne manqua plus une occasion de renouveler ses attaques (à l'apparition de la *Nouvelle Héloïse*, la *Prédiction tirée d'un vieux manuscrit*; en 1763, la *Profession de foi philosophique*, parodie de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*), — sans parler de maintes pointes et traits de satire répandus un peu partout.

Rousseau a prétendu expliquer cette hostilité persévérante par une rancune d'ami délaissé. André Ruplinger ne se pose pas la question; mais il nous donne les moyens de la résoudre. Toute l'œuvre de Bordes prouve nettement que dès le commencement il a été sincère et qu'il ne pouvait avoir une autre attitude. En entreprenant l'apologie des sciences et des arts, il défendait sa cause et celle de son groupe, et tout ce qui avait toujours fait à ses yeux le charme et la dignité de la vie. Du jour où le vrai Jean-Jacques s'est révélé, il a senti à quel point toutes leurs conceptions s'opposaient et dans la suite entre eux le fossé ne pouvait que s'élargir.

Cette résistance à Rousseau devait naturellement rapprocher Bordes de Voltaire. Ils se rencontrèrent plusieurs fois, s'invitèrent, échangèrent une correspondance assez régulière, dont quelques lettres seulement sont restées. Ils étaient faits pour s'entendre parfaitement, ayant beaucoup d'idées communes et de goûts pareils. Voltaire ne dit que la vérité lorsqu'il écrit, en 1771, à l'académicien de Lyon : « Mon cher philosophe, il me semble que je pense absolument comme vous sur tous les objets qui valent la peine d'être examinés. »

André Ruplinger a consacré un chapitre des plus curieux aux relations de ces deux esprits si voisins et si inégaux. Il est amusant de voir comme Voltaire se met en frais pour attirer des recrues dans le camp des philosophes, comme il les flatte pour les y retenir, avec quelle adresse il échauffe leur zèle et, sans en avoir l'air, les dirige, et aussi avec quel sens pratique il sait se servir de ces fidèles pour négocier au mieux des affaires d'argent soit avec les libraires soit avec les directeurs de théâtre. On peut admirer là, une fois de plus, la souplesse et la sûreté de son jeu.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, après nous avoir montré Bordes académicien zélé et convaincu, défenseur ardent de l'autonomie littéraire de sa ville, A. Ruplinger examine méthodiquement ses opinions littéraires, ses idées sur l'art, sur la science, la philosophie, l'éducation. Il fait ainsi le tour de sa pensée, en indique discrètement la qualité et les pentes naturelles.

Une telle analyse est intéressante et elle est utile. Assurément Charles Bordes n'a rien de très original ni de très profond, et quant à son style, A. Ruplinger en a bien noté les faiblesses : sa façon d'écrire, dit-il, « n'est pas spontanée et pittoresque ; ses pages les mieux réussies abondent encore en termes abstraits, en épithètes vagues, oratoires, en redondances d'expression ; on y sent le bel esprit qui s'applique à un exercice académique ; ses traits les plus mordants ne sont que des formules cherchées... » Mais si pour le fond et pour l'expression il dépasse de peu l'ordinaire, Charles Bordes n'en représente sans doute que mieux la société d'amateurs, de lettrés, d'écrivains du second plan à laquelle il appartient : bourgeois éclairés, curieux, raisonnables, indépendants, fort sensibles aux agréments de la civilisation moderne, amis des sciences et des arts et, par-dessus tout, ennemis de la « superstition » et de l' « ignorance ». Par lui mieux que par un autre, ainsi que le remarque M. Lanson, « on se rend compte de la façon dont le rationalisme du siècle des lumières a affecté, pénétré, modelé les intelligences distinguées auxquelles manquaient le génie et l'originalité supérieure, c'est-à-dire cette élite, petite par rapport à la masse du peuple, qui est « le public » pour les écrivains ».

Quand on ferme le livre pénétrant et solide d'André Ruplinger, on s'étonne que ce soit là le premier essai d'un très jeune homme. André Ruplinger avait écrit ces pages déjà si fermes alors qu'élève de l'École Normale il préparait le Diplôme d'Études supérieures.

Il venait d'être déclaré admissible à l'Agrégation des lettres lorsque la guerre a éclaté. Parti, le 7 ou 8 août, comme sous-lieutenant de réserve, moins de quinze jours après il était mortellement frappé, devant Sarrebourg, ayant fait preuve, dit sa citation à l'Ordre du jour de l'Armée, « du plus grand courage et d'un sang-froid remarquable » dans tous les combats auxquels il avait pris part.

Combien de ses camarades ont déjà partagé son destin héroïque ! Combien sont déjà tombés parmi ces jeunes gens qui étaient notre fierté et notre espérance ! Combien, que nous ne plaignons pas d'avoir offert si superbement leur vie, mais que nous regrettons cruellement, que nous regretterons toujours, parce que nous savons le prix du don qu'ils ont fait !

GUSTAVE REYNIER.

GILBERT CHINARD. **Notes sur le voyage de Chateaubriand en Amérique.** *Berkeley, University of California press* [1915]. Broch. in-8 de 80 p. (*University of California publications in modern philology*, vol. 4, n° 2, p. 269-349).

Après avoir résumé les travaux de ses devanciers sur le voyage en Amérique, et montré leur incertitude au moins partielle, M. Chinard ajoute : « On peut cependant espérer découvrir une solution satisfaisante, non plus seulement en évaluant le temps qu'il fallait alors pour parcourir une distance donnée, mais en comparant le récit de Chateaubriand aux récits des voyageurs ayant parcouru les mêmes régions à la même date que lui, en examinant quels étaient alors les moyens de transport, en recherchant

enfin quel était dans l'automne de 1791 l'état du pays que Chateaubriand prétend avoir traversé. » Ce programme, M. Chinard l'a réalisé avec les moyens qu'il indique, et son travail apporte des renseignements nouveaux et précis sur le voyage réel de l'auteur d'*Atala*.

Il est une partie du *Voyage en Amérique* qui résiste assez bien à la critique de M. Chinard comme à celle de ses prédécesseurs : c'est la première partie, le voyage de la côte Est au Niagara. M. Chinard, non content de le déclarer acceptable en gros, nous autorise à croire vraies plusieurs piquantes anecdotes qui auraient pu sembler de simples ornements : la visite à Philippe Le Coq, la rencontre de M. Violet sont peut-être aussi authentiques que l'entrevue avec Washington, et des histoires analogues sont racontées par plusieurs voyageurs de la même époque, fort dignes de foi. L'officier anglais qui commandait le poste du Niagara s'appelait bien Gordon. Exact également le tableau que Chateaubriand trace de la vie des colons américains. M. Chinard constate seulement quelque obscurité en ce qui concerne l'excursion à Boston, et se déclare étonné de voir que notre auteur néglige de noter maints aspects curieux de l'Amérique d'alors, en particulier de Philadelphie. Et la chronologie de Chateaubriand lui paraît, à lui aussi, fort sujette à caution.

La seconde partie du voyage (voyage au Sud) est beaucoup plus incertaine. M. Chinard, sans l'éclairer complètement, y apporte des lumières nouvelles. Après l'énumération chronologique des passages où Chateaubriand, dans ses ouvrages successifs, donne des indications sur les pays qu'il a vus, nous trouvons un très important catalogue des sources livresques où notre voyageur a pris ses descriptions des lacs du Canada, de l'Ohio et du Mississipi. Jusqu'ici on n'avait pu découvrir ces sources; c'est dire l'intérêt du travail de M. Chinard. Il nous prouve comment Chateaubriand s'est documenté, non sans quelque contresens, chez Carver, *Travels though the Interior Parts of North America* (London, 1778) et surtout Gilbert Imlay, *A Topographical Description of the Western Territory of North America* (London, 1792). Voilà un nouveau point acquis à la critique. C'est dans ces ouvrages que Chateaubriand a voyagé, plutôt que sur le terrain. Comme le prouve fort bien M. Chinard à l'aide des voyageurs contemporains, un voyage dans les régions de l'Ohio et du Mississipi, à cette date, présentait, à l'aller comme au retour, des difficultés quasi insurmontables et demandait un délai beaucoup plus long que celui que nous font supputer le *Voyage en Amérique* et les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Ces parages étaient alors en guerre et en révolution, et Chateaubriand l'a ignoré : c'est qu'il ne peut rien ajouter à Imlay. S'il avait vraiment parcouru les pays qu'il nous indique, il eût trouvé quelques réflexions personnelles à exprimer sur la fameuse colonie du Scioto. On peut conclure sans trop de sévérité que Chateaubriand « n'a pas vu l'enhaut du Mississipi ».

Rappelons-nous maintenant le mot à Rivarol que nous rapportent les *Mémoires* : « D'où vient votre frère le chevalier? dit-il à mon frère. Je répondis : de Niagara. » Ce mot de Chateaubriand lui-même est d'accord avec les conclusions de ses critiques. Il n'aurait jamais dû en dire plus long! Resterait à savoir si vraiment il a fait un « crochet » vers le Sud, et jusqu'où? M. Chinard nous le dira peut-être quelque jour. Tel quel son travail actuel constitue un complément et un correctif utile aux précédents critiques. En plus des conclusions d'ensemble, notons que M. Chinard [1] résout définitivement contre M. Dick la question Beltrami, et justifie fort bien Chateaubriand, en l'espèce, de l'accusation de plagiat.

Louis Hogu.

1. Revenant sur une démonstration déjà esquissée par lui en 1911.

EUNICE MORGAN SCHENCK. **La part de Charles Nodier dans la formation des idées romantiques de Victor Hugo jusqu'à la Préface de « Cromwell ».** (Monographies de Bryn Mawr College, volume XVI). *Paris, Champion*, 1914, in-8 de x-149 pages.

Dans cet ouvrage, dont on pourrait dire qu'il tient à la fois plus et moins que ne promet son titre, Mlle Schenck s'est proposé, comme son introduction nous en avertit, de rapprocher des contes fantastiques de Nodier, de ses romans frénétiques et de ses essais de critique littéraire les *Ballades* de Victor Hugo, ses premiers romans et la Préface de *Cromwell*, en vue d'établir ce que le plus jeune des deux écrivains doit à son aîné. Il ne s'agit donc pas seulement de la formation des idées de Victor Hugo, mais de celle de son goût et de son art, et, d'une manière générale, de l'influence que Nodier a pu exercer sur lui avant 1827. Le sujet a son intérêt. Il aurait mieux valu que Mlle Schenck l'abordât franchement et de front. Le prenant de biais, elle n'en a pas bien vu les proportions et la perspective. Il arrive par suite que, semblable à l'Intimé, elle énonce fort posément maints détails dont l'importance n'est pas évidente, et court le galop quand elle en vient à son fait.

Le premier chapitre est exclusivement consacré à Nodier, à son « œuvre critique » (essais et articles de journaux), à son attitude, ou plutôt à ses attitudes successives vis-à-vis du romantisme, à son « œuvre originale » (romans et contes). Il occupe à lui seul près de la moitié du volume. C'est beaucoup, par rapport à l'ensemble. Pour une étude approfondie et pénétrante, c'est trop peu : je crois du moins qu'on en jugera ainsi quand on aura parcouru les pages où Mlle Schenck essaye de caractériser l'imagination de son auteur. Dans le chapitre suivant, elle nous entretient des relations personnelles des deux écrivains entre 1823 et 1827. Elle n'apporte de nouveau sur ce point qu'une hypothèse erronée sur l'identité de « l'ami » au « luth doux et sévère » avec qui Hugo devisait du passé sur les ruines de Montfort-l'Amaury[1] : ce n'est pas Nodier, comme elle se l'imagine, mais Adolphe Souillard de Saint-Valry, qui résidait dans cette petite ville et que le poète y visita plusieurs fois. Elle a vite fait d'établir par quelques rapprochements superficiels que le fantastique des *Ballades* dérive du fantastique de *Trilby* et de *Smarra*, et le frénétique de *Bug-Jargal* et de *Han d'Islande* du frénétique de *Jean Sbogar* : comme s'il n'y avait, entre 1820 et 1825, d'autre littérature fantastique et frénétique qui fût accessible à Victor Hugo que celle de Charles Nodier! Avec le troisième chapitre, elle aborde enfin la partie du sujet qui répond le plus exactement à l'intitulé de sa thèse : « les rapports de l'œuvre critique de Nodier avant 1827 avec la Préface de *Cromwell* ». Elle réclame pour le publiciste une large part dans l'inspiration du manifeste et une petite part dans sa rédaction. Elle affirme, sans en fournir des preuves bien convaincantes, que les passages les plus marquants du célèbre morceau, théorie des trois époques littéraires, éloges décernés à Shakespeare, théorie du grotesque, étaient en germe dans tel ou tel article des *Débats*, de la *Quotidienne* ou des *Annales de la Littérature et des Arts*, signé de Charles Nodier; que si, comme le fait croire l'état du manuscrit, Hugo a soumis à la revision d'un de ses familiers le texte de sa Préface, ce confident, conseiller et collaborateur fut Nodier, et non pas Sainte-Beuve, comme l'a supposé M. Maurice Souriau. Elle termine en examinant, dans un quatrième et dernier chapitre, trois études publiées par Nodier dans la *Revue de Paris*, de décembre 1829 à novembre 1830 : *La nouvelle école littéraire*, *les Types en littérature*, *Essai sur le fantastique*. De ce qu'on y voit reparaître des idées qui se trouvaient dans la Préface de *Cromwell*, elle déduit

1. *Odes et Ballades : Aux ruines de Montfort-l'Amaury.*

que Nodier s'irrite d'avoir été dérobé et cherche à reprendre son bien. Encore qu'il fût un peu tard pour le faire, la démonstration ne laisserait pas d'être ingénieuse, si dans le précédent chapitre, les droits du prétendu réclamant avaient été plus solidement fondés.

Au jugement de Mlle Schenck, on a jusqu'ici trop négligé l'œuvre critique de Nodier; il faut attribuer à l'auteur de *Smarra* une part importante dans la formation des idées de Victor Hugo entre 1823 et 1827, son influence venant s'intercaler entre celle de Chateaubriand, qui décline, et celle de Sainte-Beuve, qui ne se fait pas sentir encore; enfin le rôle de Nodier dans le développement du romantisme a été plus considérable qu'on ne le croit. Ces conclusions dépassent de beaucoup les prémisses posées. Si l'on voit assez bien l'excitation et l'aliment que la lecture de certaines productions bizarres de Nodier, — jointe d'ailleurs à celle de beaucoup d'autres, — a pu donner à l'imagination de Victor Hugo, on se demande ce qu'en fait d'idées le jeune écrivain a pu tenir d'un homme qui avait plus de curiosité que de savoir et d'assurance que de profondeur. Si on s'en rapporte à l'analyse que Mlle Schenck, elle-même, dans son premier chapitre, fait de l'œuvre critique de Nodier entre 1813 et 1827, on n'y découvre guère que deux propositions qui offrent un peu de consistance. L'une, c'est qu'à une société renouvelée il faut une littérature nouvelle : c'était depuis Bonald et Mme de Staël un lieu commun de la critique. L'autre, c'est la fameuse distinction entre le genre « romantique » et le genre « frénétique » : non pas « idée », celle-ci, mais malin stratagème permettant à Nodier de prendre dans la querelle qui s'émeut entre classiques et romantiques une position intermédiaire d'où il peut tendre la main à tout le monde. N'exagérons donc point. S'il nous paraît qu'il y a sur les *Ballades* un reflet de *Trilby* ou de *Smarra*, si *Han d'Islande* s'applique à dépasser en horreur *Jean Sbogar*, ce qui n'est nullement impossible, si telle ou telle phrase de la Préface rappelle vaguement telle phrase d'un article de la *Quotidienne* ou des *Débats*, n'oublions pas que Nodier n'a inventé ni le fantastique, ni le frénétique, et ne le guindons pas à la hauteur, où il ne se soutiendrait guère, d'un Sainte-Beuve ou d'un Chateaubriand. Mais remercions Mlle Schenck d'avoir, avec beaucoup de diligence, exhumé de dix ou douze périodiques de la Restauration et analysé les articles de Nodier dont elle donne en appendice la liste détaillée. Elle apporte ainsi à toute étude d'ensemble qu'on entreprendra sur leur auteur une contribution qui n'est pas négligeable, et qu'on regrette seulement que les limites où elle s'est enfermée l'aient empêché d'étendre à toute la carrière littéraire du bibliothécaire de l'Arsenal[1].

EDMOND ESTÈVE.

1. Je n'ai point le goût de m'acharner sur les fautes d'impression, et je conçois les difficultés qu'il peut y avoir à corriger des épreuves d'un bord à l'autre de l'Atlantique. Mais je ne puis m'empêcher de déplorer que Mlle Schenck ait laissé passer dans ses citations ou dans son texte un certain nombre d'erreurs matérielles dont quelques-unes témoignent d'une peu justifiable négligence. Je ne lui en veux pas d'avoir changé en un G l'initiale de mon prénom; mais je ne puis admettre qu'elle estropie des noms propres bien connus (p. 40, *Speiss* pour *Spiess*; p. 121, *Souriau* (!) pour *Soumet*; p. 111, *d'Amaury Duval* pour *Amaury Duval*, qui n'a aucun droit à cette particule), ni qu'elle commette des confusions de mots qui rendent la phrase inintelligible (p. 17, *enveloppe* pour *évoque*; p. 43, *fanatique* pour *fantastique*; p. 59, *communs* pour *connus*; p. 123, *s'aiguise* pour *s'aigrisse*). Il est pénible de trouver des fautes aussi grossières dans un ouvrage composé, il est vrai, par une étrangère, mais rédigé dans notre langue et imprimé en France pour un éditeur français.

PÉRIODIQUES

Le Correspondant. — 10 janvier 1916; Oscar Havard, *Le prêtre-soldat dans l'histoire.* — 25 janvier; Alfred Poizat, *La question de la Comédie-Française.* — 10 février; de Lanzac de Laborie, *L'empire libéral et la guerre de 1870, d'après les réminiscences d'Émile Ollivier.* — Alfred Poizat, *La tragédie en France : à propos de la reprise de « Britannicus » à la Comédie-Française.* — 25 février; George Fonsegrive, *De Taine à Péguy : l'évolution des idées dans la France contemporaine.* I. *Le point de départ.* — Jacques de Coussange, *Johannes Jörgensen et la Belgique.* — 10 mars; Alfred Poizat, *Mounet-Sully et la tragédie.* — 25 mars; Alfred Poizat, *Victor Hugo et le romantisme.* — 25 avril; Henri Brémond, *Les généraux de Shakespeare.* — René Brancour, *Le chant patriotique en France.* — 10 mai; Henri Brémond, *Joseph Lotte et les « Entretiens » de Péguy.* — E. Sainte-Marie-Perrin, *La foire du livre et la semaine de la culture française à Lyon* (23 avril-1er mai). — De Lanzac de Laborie, *Livres de guerre.* — 25 mai; Fortunat Strowski, *Une province oubliée dans le domaine de la littérature française : l'humanisme dévot au XVIIe siècle.* — M. Marion, *La crise du papier sous la Révolution.* — 10 juin; George Fonsegrive, *De Taine à Péguy : l'évolution des idées dans la France contemporaine.* II. *Le tournant littéraire.* — 25 juin; Fortunat Strowski, *Émile Faguet et l'époque de l' « Entre deux guerres ».* — Alfred Poizat, *La comédie nouvelle et le rôle d'Antoine.*

Études (revue fondée par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5 janvier 1916; Léonce de Grandmaison, *Le Germanisme et l'esprit humain.* — 20 janvier et 5 février; Alexandre Brou, *Germaniques ou Françaises? A propos de récents travaux sur les chansons de geste.* — 5 février; Albert Bessière, *Le Théâtre de demain.* — 20 février; Léonce de Grandmaison, *L'aïeul et le petit-fils* (Ernest Renan et Ernest Psichari) : *de « Patrice » au « Voyage du Centurion ».* — 5 mars; J. R., *E. Joseph Lotte, souvenirs d'un ami.* — 20 mars; Joseph Guillermin, *Une victime de la guerre : le préhistorien Joseph Déchelette.* — Louis des Brandes, *Une anthologie de la poésie catholique, de Villon jusqu'à nos jours.* — H. de P., *Quelques livres autour de la guerre.* — 20 avril, 5 et 20 mai; Pierre Guilloux, *L'amour dans saint Bernard.* — 20 juin; Alexandre Brou, *Sur une nouvelle édition de Lamartine* (*Méditations poétiques*, nouvelle édition, par Gustave Lanson). — 5-20 mai, 5-20 juin; Albert Bessières, *Ames nouvelles.*

Le Figaro. — 3 janvier 1916; *Robert Mitchell.* — 5 janvier; *Mort de Francis Charmes.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « l'Entente cordiale », par sir Thomas Barclay; « Récits et portraits », par Joseph Reinach; « les Grandes Heures », par Henry Lavedan.* — 6 janvier; André Beaunier, *Sur la mort de Francis Charmes.* — 10 janvier; Ch. D., *Les travaux de l'Académie.* — 14 janvier; *Le Théâtre à la guerre.* — 15 janvier; *Les Théâtres : Palais-Royal, « le Poilu », par M. Hennequin et P. Véber; « Hortense a dit : Je m'en fous! », par Georges Feydeau.* — 19 janvier; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Comme une terre sans eau!... », par Jacques des Gachons; « Journal d'un habitant de Constantinople (1914-1915) », par Émile Edwards.* — 21 janvier; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin, « Anna Karénine », par Edmond Guiraud, d'après Tolstoï.* — 2 février; A. G., *Jules Delafosse.* —

Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Enseignements psychologiques de la guerre européenne », par le Dr Gustave Le Bon.* — 6 février; Ernest Daudet, *M. Paléologue.* — 9 février; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : Quelques témoignages venus du front ou de l'étranger.* — 11 février; *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « la Figurante », par François de Curel.* — 13 février; André Beaunier, *Pour la reprise de la littérature.* — 16 février; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Grandes Batailles de l'histoire », par le lieutenant-colonel Colin; « la Bataille de la Marne », par Gaston Babin; « la Guerre souterraine », par le capitaine Danrit.* — 19 février; *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « l'Augusta », par René Fauchois; Théâtre des Variétés, « l'Impromptu du paquetage », par Maurice Donnay; « la Bonne Intention », par Francis de Croisset.* — 23 février; *Courrier des théâtres : Nouvel Ambigu, « Ma tante d'Honfleur », par Paul Gavault.* — 27 février; *Courrier des théâtres : Concert Mayol, représentations d'Antoine.* — 1er mars; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Prussiens d'hier et de toujours », par G. Lenôtre; « la Guerre de tranchées il y a soixante ans », par Victor Goëdorp; « Jusqu'au Rhin », par de Pouvourville.* — 2 mars; R. G., *Mort de Mounet-Sully.* — 3 mars; *Mort de Carmen Sylva.* — 4 mars; *Obsèques de Mounet-Sully.* — 5 mars; Emile Bergerat, *Jean Mounet-Sully, souvenirs.* — 6 mars; André Beaunier, *Carmen Sylva.* — *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « l'Humble offrande », par André Rivoire.* — 11 mars; Ernest Daudet, *M. Auguste Gérard.* — *Courrier des théâtres : Théâtre-Réjane, « 1914-1937 », par Maurice Soulié.* — 18 mars; S., *Le colonel Driant.* — 22 mars; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « le Conquérant », par Émile Nolly; « de Dixmude à Nieuport », par Paul Prieur; « Récits de combattants », par le baron Buffin.* — 23 mars; abbé Formé, *Au pays de Bossuet.* — 27 mars; André Beaunier, *Un neutre* (Johannes Jörgensen). — 29 mars; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « l'Adjudant Benoît », par Marcel Prévost.* — 2 avril; *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « la Mégère apprivoisée », par Paul Delair, d'après Shakespeare.* — 7 avril; *Courrier des théâtres : Odéon, « Fédora », « le Lion amoureux ».* — 10 avril; Paul Margueritte, *« l'Adjudant Benoît »* (par Marcel Prévost). — 12 avril; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « l'Évolution allemande aux États-Unis », par Gabriel Alphaud; « la Question de Transylvanie et l'unité politique roumaine », par Mirza Sirianu; « En Alsace », par Ed. Bauty.* — 18 avril; Gabriel Faure, *A Venise : une visite à Gabriele d'Annunzio.* — 19 avril; Pierre Nothomb, *Henri Pirenne.* — *Courrier théâtral : Bouffes-Parisiens, « Potasch et Perlmutter », par Montague Glass, adaptation de John N. Raphaël.* — 26 avril; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Divine Tragédie », par Henry Bataille.* — 28 avril; *Alfred Delilia.* — 3 mai; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Conditions de la victoire », par Charles Maurras; « Journal d'une famille française pendant la guerre », par Maïten d'Arguibert; « Silhouettes allemandes », par Paul-Louis Hervier.* — 8 mai; *Courrier des théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « le Vengeur », par René Chavance.* — 13 mai; *Courrier des théâtres : Porte-Saint-Martin, reprise de « la Flambée ».* — 14 mai; Francis Chevassu, *David Potterat ou le neutre héroïque* (par Benjamin Vallotton). — 17 mai; Ernest Daudet, *M. Jules Jusserand.* — 20 mai; Paul Gaulot, *Augustin Filon.* — 22 mai; Régis Gignoux, *L'hommage à Péguy.* — 24 mai; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Prélude aux poèmes du coq », par Pierre Frondaie; « Gavroche et Flambeau », par Georges Trouillot; « la Jonchée », par Léon Lahovary; « Poèmes, 1914-1915 », par J.-N. Faure-Biguet.* — 25 mai; *Courrier des théâtres : Théâtre Michel, « Paris », par Michel Carré.* — 27 mai; Ch. Dauzats, *Mme Jane Dieulafoy.* — 29 mai; Arsène Alexandre, *Deux portraits de poètes et de patries* (Verhaeren et Gabriele d'Annunzio). — 30 mai; *Courrier des théâtres : Gymnase, « la Charrette anglaise », par Georges Berr et Louis Verneuil.* — 31 mai; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Un demi-siècle de civilisation française ».* —

7 juin; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « l'Agonie de Dixmude », par Léon Bocquet et Ernest Hostin; « Bourguignottes et pompons rouges », par Charles Le Goffic; « le Général Skobeleff », par Mme Juliette Adam; « le Général Gallieni », par Judith Cladel; « Anticipations, » par Pierre Baudin.* — 8 juin; R. de F., *Émile Faguet.* — 12 juin; *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine, « la Revue du Théâtre Antoine », par Albert Willemetz; « l'École du piston » par Tristan Bernard.* — 14 juin; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Dans l'air qui tremble », par Paul Adam; « Nos petits pendant la guerre et nos grands », par Élie Dautrin; » l'Allemagne casquée », par Victor Tissot.* — 21 juin; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Guerre sur le front occidental », par Joseph Reinach; « Parmi les blessés allemands », par Joseph Boubée; « le Sourire sous la mitraille », par Gomez Carrillo; « Trois mois de guerre », par Gaston Jollivet.* — 28 juin; Ch. Dauzats, *« Rimes vengeresses »* (par Stéphen Liégeard). — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « le Cœur au loin », « Sur un tambour », par Marcel Boulanger; « Remarques autour de la guerre », par Albert Guinon; « Méditations dans les tranchées », par le lieutenant B.; « les Secteurs sous la Mitraille », par René Gaell.* — 30 juin; Paul Deschanel, *Les Allemands et la Science.*

Le Gaulois. — 3 janvier 1916; Arthur Meyer, *Robert Mitchell.* — 4 janvier; Gaston Jollivet, *Un maître du journalisme : Robert Mitchell.* — 5 janvier; G. F., *Mort de M. Francis Charmes.* — 6 janvier; Émile Faguet, *Francis Charmes.* — 15 janvier; Louis Schneider, *Les premières : Palais-Royal, « le Poilu », par Maurice Hennequin et Pierre Weber; « Hortense a dit : Je m'en fous ! », par Georges Feydeau.* — 24 janvier; Gabriel Faure, *Pèlerinage à Coppet.* — 2 février; Gaston Jollivet, *Jules Delafosse.* — 10 février; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, « la Figurante », par François de Curel.* — 11 février; Émile Faguet, *M. René Doumic et la « Revue des Deux Mondes ».* — 12 février; Gabriel Faure, *Gœthe à Torbole.* — 17 février; Frédéric Febvre, *L'administrateur général de la Comédie-Française.* — 19 février; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, « l'Augusta », par René Fauchois.* — 25 février; Edmond Haraucourt, *La mort du poète* (Charles Dumas). — 3 mars; Porel, *Le porte-drapeau de 1870* (Mounet-Sully). — 4 mars; Raymond L., *Carmen Sylva reine et poète.* — Louis Schneider, *Le nouveau spectacle des Capucines.* — 10 mars; Louis Schneider, *Les premières : Théâtre-Réjane, « 1914-1937 », par Maurice Soulié.* — 24 mars; Émile Faguet, *Emile Clermont.* — 1er avril; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, reprise de « la Mégère apprivoisée », par Paul Delair, d'après Shakespeare.* — 11 avril; Louis Schneider, *Les premières : Gymnase, « le Rubicon », par Edouard Bourdet.* — 16 avril; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, reprise des « Rantzau », d'Erckmann-Chatrian.* — 18 avril; Louis Schneider, *Les premières : Bouffes-Parisiens, « Potash et Perlmutter », comédie de Montague Glass, adaptée par J.-N. Raphaël.* — 22 avril; Émile Faguet, *La foire du livre.* — 28 avril; Jacques Feneste, *Comment l'Angleterre va fêter Shakespeare.* — 1er mai; Jacques Feneste, *Shakespeare jugé par les Allemands.* — 7 mai; Louis Schneider, *Les premières : Théâtre Sarah-Bernhardt, « le Vengeur », par René Chavance.* — 9 mai; Frédéric Febvre, *Journal d'un comédien : « l'Ami Fritz », à Metz.* — 15 mai; Louis Schneider, *« Jérusalem ! »* (par Georges Rivollet) *au Théâtre des Champs-Élysées.* — 16 mai; Louis Schneider, *Avant la reprise de « Sapho » à l'Opéra-Comique.* — 18 mai; Jacques Feneste, *Shakespeare et Cervantès chez Molière.* — 20 mai; Frédéric Masson, *La mort d'un fidèle : Augustin Filon.* — 25 mai; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, « les Deux Gloires », par Pierre Wolff; « Sans nouvelles », par Le Goffic et André Dumas.* — 26 mai; Louis Schneider, *Les premières : Théâtre Marigny, Théâtre Michel et Athénée, trois revues.* — 28 mai; Louis Schneider, *Les premières : Théâtre des Champs-Élysées, « Jérusalem », par Georges Rivollet.* — 8 juin; René Doumic, *Émile Faguet.* —

12 juin; Louis Schneider, *Les premières : Théâtre Antoine, « la Revue du Théâtre-Antoine », par Albert Willemetz; « l'École du piston », par Tristan Bernard.* — 15 et 17 juin; Frédéric Masson, *Officiers écrivains.* — 19 juin; Raphaël Viau, *La retraite de M. Édouard Drumont.* — 24 juin; Félicien Pascal, *La poésie serbe et l'Allemagne.* — 25 juin; *Deux lettres : François Coppée et « le capitaine Danrit ».* — 26 juin; Memor, *Achille.* — 27 juin; Edmond Haraucourt, *Paul Lintier, mort pour la patrie.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er janvier 1916; Z., *L'argot du Parlement.* — 3 janvier; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, débuts de M. de Max dans « Britannicus »; « la Première Bérénice », par A. Bertrand et G. de Bar.* — 6 janvier; *Francis Charmes.* — 7 janvier; *A la mémoire de Francis Charmes.* — 10 janvier; *Anciens élèves de l'École normale supérieure, discours de MM. Boutroux et Lavisse.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « le Dédale », par Paul Hervieu.* — 16 janvier; Z., *La maison de Mme de Balzac.* — 17 janvier; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « l'Ami des femmes », d'Alexandre Dumas.* — 18 janvier; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 19 janvier; Pierre de Nolhac, *Un grand érudit italien : Francesco Novati.* — 24 janvier; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Palais-Royal, « le Poilu », par M. Hennequin et P. Veber; « Hortense a dit : « Je m'en fous ».* — 31 janvier et 7 février; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, les fêtes de Molière chez ses comédiens.* — 9 février; S. Rocheblave, *Kant contre l'Allemagne.* — 12 février; Z., *Le livre cher.* — 14 février; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « la Figurante » de François de Curel.* — 21 février; Paul Ginisty, *Le théâtre au front.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « l'Augusta », par René Fauchois.* — 24 février; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 28 février; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « Andromaque ».* — 3 mars; Y., *Mounet-Sully.* — 4 mars; Z., *Le français tel qu'on le prononce.* — 5 mars; U., *Littérature bachique.* — 6 mars; A. Albert-Petit, *La jeunesse intellectuelle et la guerre.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Mounet-Sully.* — 9 mars; Mathilde Alanic, *Le cinéma éducateur.* — 10 mars; Gustave Schlumberger, *Les Arméniens au moyen âge.* — 11 mars; Lucien Pinvert, *A propos d'un livre suisse* (« Dans la lutte », par Alexis François). — 13 mars; S., « *La Divine Tragédie* » (par Henry Bataille). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Réjane, « 1914-1937 », par M. Soulié; Théâtre Antoine, « Nono », par Sacha Guitry.* — 15 mars; Henri Welschinger, *Beaumarchais et la navigation aérienne.* — 18 mars; Z., *Racine sur le front.* — 20 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Athénée, « Le Coq en pâte », par M. Gerbidon et P. Armont; Bibliographie, « La Comédie-Française en 1915 », par A. Joannidès.* — 22 mars; Z., *Gœthe à Verdun.* — 27 mars; S., « *Les cœurs embellis* » (par Alexandre Hepp). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt, reprise de « la Tour de Nesle ».* — 2 avril; U., *Le cinéma scolaire.* — « *Les Philosophes* » *et les Neutres.* — 3 avril; S., « *l'Adjudant Benoit* » (par Marcel Prévost). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « la Mégère apprivoisée », par Paul Delair, d'après Shakespeare.* — 10 avril; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « le Lion amoureux », de François Ponsard.* — 13 avril; M. Wilmotte, *Deux arrestations* (celles de MM. Paul Frédéricq et Henri Pirenne). — François Ponsard, *Mmes de Beauffremont et de Brunetière et « le Lion amoureux ».* — 16 avril; Eugène d'Eichthal, *En lisant Thucydide....* — 17 avril; Albert Mousset, *A l'occasion d'un centenaire : existe-t-il un portrait authentique de Cervantès?* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : « la Vérité délivrée », par Paul Bourget; Comédie-Française, « les Rantzau », par Erckmann-Chatrian.* — 18 avril; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 20 avril; Paul Muller, *Les plats maigres : Jules Favre et Berryer à Colmar.* — 22 avril; Maurice Spronck, *Don Quichotte en France.* — 23 avril; Firmin Roz, *La gloire de*

Shakespeare. — 24 avril; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Bouffes-Parisiens, « Potash et Perlmutter », par Montague Glass, adaptation par John N. Raphaël; Capucines, « Ça pousse », par H. Delorme et A.-C. Carpentier.* — 26 avril; Z., *Croquis d'Angleterre : la semaine de Shakespeare.* — 28 avril; Marc-V. Grellet, *La semaine du livre à Lyon.* — 30 avril; Z., *Shakespeare et Florio.* — 1er mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les théâtres de Varsovie.* — 2 mai; Charles-V. Grellet, *La semaine du livre à Lyon.* — 9 mai; L., *La guerre et les humoristes.* — 12 mai; U., *Croquis de Paris : le mariage de Salammbô.* — 15 mai; C., *Henryk Sienkiewicz.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les théâtres de Varsovie.* — 16 mai; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 19 mai; R. T., *Croquis de Salonique : journaux et coquilles.* — 20 mai; Z., *Augustin Filon.* — 22 mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, le tricentenaire de Shakespeare et de Cervantès; Théâtre Michel, « Paris », revue de Michel Carré.* — 28 mai; G. Maspero, *Madame Dieulafoy.* — 29 mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : pour le centenaire de Shakespeare, « Hamlet » en France.* — 5 juin; S., *« Trois tombes »* (par Henry Bordeaux). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : pour le centenaire de Shakespeare, « Hamlet » en France.* — S. R., *Le médecin de George Sand* (le docteur Favre). — 7 juin; Maurice Muret, *L'évolution de la Suisse allemande.* — 9 juin; Henry Bidou, *Émile Faguet.* — 10 juin; Henri Welschinger, *Les papiers de M. Thiers.* — 12 juin; S. Rocheblave, *Le dernier discours d'Émile Faguet.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : « la Gioconde », de Gabriele d'Annunzio.* — Henri Welschinger, *Les papiers de M. Thiers.* II. — 18 juin; A. Albert-Petit, *Victor Delbos.* — 19 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : reprise de « Polyeucte » à la Comédie-Française.* — 26 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, « la Revue », par A. Villemetz; « l'École du piston », par Tristan Bernard.* — 29 juin; Henri Welschinger, *Les papiers de M. Thiers.* III.

Mercure de France. — 1er janvier 1916; Marcel Coulon, *J.-H. Fabre écrivain.* — Raymond Lantier, *L'attitude des intellectuels espagnols dans le conflit actuel.* — Fernand Divoire, *La bonhomie de Claudel.* — Émile Magne, *Les gosses et la guerre.* — 16 janvier; Anne-Marie et Charles Lalo, *Les rôles de la femme, dans la guerre, d'après le roman.* — 1er février; Albert Mockel, *Stuart Merril.* — Gino Severini, *Symbolisme plastique et symbolisme littéraire.* — 16 février; Henry Delsor, *La propagande allemande jugée par les Allemands.* — A.-Ferdinand Hérold, *La Russie libérale.* — 16 février, 1er et 16 mars; *La vie authentique de M. l'abbé de Voisenon* (Mémoires inédits d'un contemporain publiés par Ad. van Bever et Charles Martyne). — 1er mars; Joseph Anglade, *La poésie patriotique dans la littérature méridionale contemporaine.* — G.-Jean Aubry, *Le troisième centenaire de Saint-Evremond.* — 16 mars; Prosper Sardou, *Racine et Boileau en campagne : lettres du front au XVIIe siècle.* — Walt Whitmann, *Edgar Poe, Carlyle, Emerson : pages de journal.* — 1er avril; Ventura Garcia Calderon, *Ruben Dario.* — P. G. La Chesnais, *Socialistes espagnols.* — Gustave Kahn, *Louis Raemaekers.* — 16 avril; Robert Scheffer, *La reine Carmen Sylva.* — Eugène Morel, *Mounet-Sully.* — Jean de Cours, *L'audition colorée et la sensation du poème.* — W. Berteval, *Le « Visage de la Victoire », par Henry de Groux.* — 1er mai; Maurice Vallis, *Miguel de Unamuno et le sentiment tragique de la vie.* — Henry Prunières, *La vie scandaleuse de Jean-Baptiste Lully.* — 16 mai; Jane Welsh Carlyle, *Lettres nouvelles.* — 1er juin; Pierre Louys, *Poétique.* — André Fontainas, *La Belgique et les Poètes.* — 16 juin; René Martineau, *Ernest Fouinet et « les Orientales ».*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 1-8 janvier 1916; Paul Gaultier, *La vie littéraire : la signification de la guerre.* — 15-22 janvier; Camille Jullian, *La place de la guerre actuelle dans notre histoire nationale.* — 29 janvier-5 février; Paul Gaultier, *La vie littéraire : la conception allemande de la guerre.* — 12-19 février; E. Schuré, *Une figure de la nouvelle Alsace : Pierre Bucher.* — 26 février-4 mars; Paul Gaultier, *La vie littéraire : le germanisme.*

— 11-18 mars; A. Bossert, *La décadence du sens historique en Allemagne : Henri de Treitschke.* — Péladan, *Mounet-Sully comme musicien.* — 25 mars-1-8 avril; Paul Flat, *Romain Rolland et sa bande.* — D. Cammaertz, *Quelques idées de Ruskin.* — P. Gaultier, *La vie littéraire : les causes psychologiques de la guerre européenne.* — 29 avril-6 mai; E. Hovelaque, *Shakespeare.* — Paul Gaultier, *La vie littéraire : le romanesque de la guerre : « l'Adjudant Benoît »* (par Marcel Prévost). — 13-22 mai; Pierre Lasserre, *Renan et l'Allemagne : la question religieuse* (suite 27 mai-3 juin et 10-17 juin). — 27 mai-3 juin; Paul Gaultier, *La vie littéraire : la philosophie de la guerre.* — 10-17 juin; Louis Barthou, *Lamartine orateur.* — G. Chabrier-Rieder, *Ouvriers de lettres pendant la guerre.*

Revue de Paris. — 1er janvier 1916; Francis de Miomandre, *Rémy de Gourmont.* — 15 janvier; L. Lévy-Bruhl, *Les idées sociales et religieuses de Jean Jaurès.* — 1er février; Alice Orient, *Charles Müller.* — 15 février; Camille Jullian, *Le cinquantenaire de la « Cité antique ».* — 15 avril; Charles Seignobos, *Les inquiétudes d'un Prussien intelligent* (Hans Delbrück). — G.-Jean Aubry, *Un précurseur de l'entente : Saint-Evremond.* — 15 avril et 1er mai; Adolphe Blanqui, *Souvenirs d'un lycéen.* — 1er mai; Louis Liard, *La guerre et les universités françaises.* — 15 mai; André Chevrillon, *Shakespeare et l'âme anglaise.* — 1er juin; René Gillouin, *Emile Clermont.* — Ferdinand Brunot, *La langue française en Alsace après 1648.* — Raymond Lantier, *La propagande française en Espagne.* — 15 juin; A. Thiers, *Plan de défense de Paris* (2 septembre 1870). — Emmanuel Bourcier, *Les soldats et la presse.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1916; Henri Welschinger, *Un sermon de Mirabeau sur « la Nécessité d'une autre vie ».* — André-Charles Coppier, *Rembrandt et Spinoza.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Gilbert-Augustin Thierry.* — 15 janvier; Paul Leroy-Beaulieu, *Francis Charmes.* — René Doumic, *La poésie classique dans les « Méditations ».* — 1er février; Georges Goyau, *Une personnalité religieuse : Genève (1535-1907).* II. *La Genève calvinienne aux XVIIe et XVIIIe siècles.* — André Beaunier, *Revue littéraire : André Chénier.* — 15 février; André Bellessort, *L'apôtre des Indes et du Japon. François de Xavier.* I. *La préparation à l'apostolat.* — René Doumic, *Charles de Pomairols.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : les procédés de la presse allemande.* — 1er mars; Valérie Masuyer, *La reine Hortense et le prince Louis.* IX. *Les derniers jours de la reine Hortense (avril-octobre 1837).* — André Beaunier, *Revue littéraire : le roman de la neutralité.* — 15 mars; Émile Faguet, *Souvenirs sur Francis Charmes.* — André Bellessort, *François de Xavier.* II. *Dans l'Inde.* — A. Gérard, *L'Allemagne et la psychologie des peuples.* — René Doumic, *Revue dramatique : « la Première Bérénice »; « Andromaque »; reprise de « la Figurante » à la Comédie-Française; Mounet-Sully.* — 1er avril; Georges Goyau, *Genève.* III. *La rentrée du catholicisme.* — André Beaunier, *Revue littéraire : le roman et la guerre.* — 15 avril; Firmin Roz, *Le troisième centenaire de Shakespeare et la question shakespearienne.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un nouveau livre de M. Roosewelt.* — 1er mai; Mme Marie-Louise Pailleron, *« La Revue des Deux Mondes » en 1870-71.* — André Bellessort, *François de Xavier.* III. *De Goa aux Iles Moluques.* — Victor Giraud, *La France d'aujourd'hui jugée par les étrangers.* I. *Avant la guerre.* — René Doumic, *Émile Clermont.* — André Beaunier, *Revue littéraire : l'humanisme dévot.* — 15 mai; Emile Legouis, *La guerre vue par les écrivains anglais.* — Victor Giraud, *Pierre-Maurice Masson.* — 1er juin; Robert de La Sizeranne, *La caricature et la guerre.* I. *Chez les alliés.* — Alfred Morel-Fatio, *Le troisième centenaire de Cervantès.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un nouveau livre de M. Joergensen.* — 15 juin; A. Thiers, *Correspondance pendant la guerre de 1870-71* (Lettres de Thiers, Mignet, duc de Broglie, Duvergier de Hauranne, etc.). — Robert de la Sizeranne, *La caricature et la guerre.* II. *En Alle-*

magne et chez les neutres. — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un nouveau « roman de guerre » anglais.*

Revue des livres anciens. — 1916, t. II, fasc. I; Jacques Boulenger, *Rabelais à travers les âges.* — Philippe Renouard, *Le premier poème de Malherbe.* — Georges Ascoli, *Deux pamphlets inédits de Pierre Bayle contre le maréchal de Luxembourg.* — Paul Chaponnière, *Mme de Montesson et ses « Œuvres anonymes ».* — Notices : L. L., *Les éditions parisiennes des « Propos rustiques », 1547 et 1548.* — « *Les Amours de L. C.* », *1561.* — J. M., *Notes complémentaires sur Olényx du Mont-Sacré.* — « *Les Proprietez de l'écuelle.* » — « *Les Tablettes amoureuses.* » — *Maître Guillaume.* — Variétés : Philippe Renouard, *Jean de La Garde, libraire à Paris, 1512-1542.* — L. L., *Les courtisanes de Paris en 1634.* — 1916, fasc. II; Louis Loviot, *Hélisenne de Crenne.* — Philippe Renouard, *Hubertus Sussanaeus-Hubert de Suzanne.* — Édouard Rahir, *L'édition originale d'une fable de La Fontaine.* — Louis Loviot, *La première traduction française du Lazarillo de Tormes (1560); — Noelz nouveaux pour l'année 1562; — François de Louvencourt, seigneur de Vauchelles (1568-1638).* — Notices : Alfred Cartier, *La première traduction française du « De Institutione fœminæ christianæ » de J.-L. Vivès et son auteur Pierre de Changy, 1543.* — « *La deffense civile et militaire des innocens et de l'Eglise de Christ* » et « *l'Apologie de Charles du Moulin* », *1563.* — L. L., *L'édition originale du « Catounet gascoun », 1607.* — *G.-L. de Montgentil, poète satyrique, 1615.* — Variétés : Édouard Rahir, *Les recueils de pièces gothiques de la collection du comte de Ligneroles.* — Paul Chaponnière, *La trouvaille d'un bibliophile en 1725.*

Revue du XVIIIe siècle. — 1915-1916, fasc. I : Georges Ascoli, *L'affaire des prophètes français à Londres.* — René Hubert, *La morale de Diderot* (fin). — G. Vauthier, *Le Colisée et un salon d'indépendants.* — Claude Perroud, *Le roman d'un Girondin* (Bosc.) (fin). — *Chronique : histoire littéraire* (Albert Cahen).

Revue hebdomadaire. — 1er janvier 1916; Henri Massis, *Vie d'Ernest Psichari* (1883-1914). — Péladan, *La guerre des idées : Gœthe contre la kultur.* — 8 janvier; Henry Bordeaux, *La croix de guerre de Maurice Deroure.* — 15 janvier; Gaston Bonnier, *Le mouvement scientifique pendant la guerre.* — M. Ricard, née de Rochegude, *Un jeune ménage d'autrefois : Lettres inédites* (du marquis de la Billarderie et de sa femme). — 22 janvier; Henri Joly, *Aurons-nous un nouvel art et une nouvelle littérature?* — Émile Picot, *Le pangermanisme au XVIe siècle.* — 18 mars; Péladan, *Mounet-Sully et l'art dyonisiaque.* — 22 avril; Henry Bordeaux, *Paul Acker.* — De Lanzac de Laborie, *Un témoin du Congrès de Vienne* (1814-1815) (Jean-Gabriel Eynard). — 20 mai; François Le Grix, *Les livres : « l'Étang de Berre »* (par Charles Mauras). — 27 mai; Fernand Laudet, *Jacques Barth.* — Charles Le Goffic, *Nos poètes : les morts de la guerre, premier groupe.* — 3 juin; Henry Bordeaux, *Le théâtre au front* — 10 juin; Ch.-C. Amiot, *Henri Heine et la guerre actuelle.* — 24 juin; Pouchkine, *Voyage à Erzeroum* (traduction du russe par Mme Facy).

Le Temps. — 1er janvier 1916; P. S., *A propos d'une enquête* (sur la littérature française après la guerre). — 3 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : une représentation de « Britannicus » avec M. de Max dans le rôle de Néron; « la Première Bérénice », un acte en vers par Adrien Bertrand et Gaston de Bar; à propos de théâtre gai.* — 4 janvier; J. B., *Balzac et la guerre.* — 5 janvier; Paul Souday, *Les Livres : « la Guerre qui tuera la guerre », par H.-G. Wells; « la Barbarie de Berlin », par G.-K. Chesterton.* — 6 janvier; Gaston Deschamps, *Francis Charmes.* — 7 janvier; P. S., *Shakespeare et Salvini.* — 10 janvier; P. S., *L'anniversaire de Verlaine.* — 11 janvier; Jules Truffier, *A propos d'une exposition moliéresque.* — 15 janvier; Un vieux bibliophile, *Une exposition moliéresque à la Comédie-Française.* — 17 janvier; P. S., *Les idées de M. Edmond Gosse.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale :*

Odéon, reprise de « l'Espionne », de Victorien Sardou; une lettre de M. Alphonse Franck; l'anniversaire de Molière à la Comédie-Française. — 19 janvier; Paul Souday, *Les Livres : « le Germanisme et l'Esprit humain », par Pierre Lasserre.* — 21 janvier; P. S., *Le Rhin gaulois.* — 24 janvier; P. S., *L'Argot des tranchées.* — 31 janvier; P. S., *Les inconvénients du réalisme.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le nouveau spectacle du Palais-Royal, un essai de résurrection de la comédie-vaudeville, « le Poilu », deux actes de M. Hennequin et P. Veber; « Hortense a dit j' m'en fous », un acte de Georges Feydeau; reprise d' « Anna Karénine », à la Porte-Saint-Martin; le répertoire classique à l'Odéon; questions diverses.* — 1er février; G. D., *Lamartine et les Serbes.* — 2 février; Paul Souday, *Les Livres : « Poèmes de France », par Paul Fort; « la Nuit de Noël de 1914 », par Paul Claudel.* — 8 février; *Les débuts de Courteline; la rentrée d'Antoine.* — 11 février; P. S., *Un discours de Richard Dehmel.* — 12 février; B. Dussane, *La première représentation du « Théâtre aux armées ».* — 12 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, reprise de « Charles II et Buckingham », comédie historique de Dumas père; Théâtre Sarah-Bernhardt, reprise du « Chemineau », de Jean Richepin; Comédie-Française, reprise de « la Figurante », de François de Curel.* — 16 février; G. D., *« De la constance et consolation... » (par Guillaume Du Vair, réédité par Jacques Flach).* — 17 février; Paul Souday, *Les Livres : « Enseignements psychologiques de la guerre européenne », par le Dr Gustave Le Bon.* — 21 février; P. S., *Qu'aurait fait Ibsen?* — Louis Schneider, *Le centenaire du « Barbier de Séville »* (de Rossini). — 1er mars; J. B., *Victor Hugo et la guerre.* — Paul Souday, *Les Livres : « le Voyage du Centurion », par Ernest Psichari; « Ernest Psichari », par Henri Massis; « Impressions de guerre », par le même; « la Guerre en Orient », par Gabriel Domergue; « le Conquérant », par Émile Nolly.* — 3 mars; P. S., *Saint-Evremond.* — Adolphe Brisson, *Mounet Sully.* — *Un poilu en Sorbonne* (Pierre-Maurice Masson). — 5 mars; Fredrik Voss, *A propos d'Ibsen.* — 6 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à propos de « la Figurante », le pessimisme de M. François de Curel.* — 10 mars; P. S., *Le volume à 3 francs 50.* — 13 mars; P. S., *Malebranche.* — 14 mars, *Mme Sarah Bernhardt en Écosse.* — Paul Souday, *Les Livres : « la Divine Tragédie », par Henry Bataille; « l'Arrêt sur la Marne », par François Porché.* — 16 mars; A. M., *Un roman de Henry James.* — 20 mars; P. S., *L'école de Nostradamus.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin, reprise de « la Femme nue »; Théâtre Sarah-Bernhardt, reprise de « la Tour de Nesles »; Théâtre Réjane, « 1914-1937 », drame par M. Soulié; Athénée, « le Coq en pâte », comédie par Gerbidon et Armont.* — 24 mars, P. S., *Le plan Marinetti (le futurisme).* — 27 mars; P. S., *L'autre guerre (« l'Influence de la guerre de 1870 dans la littérature française », par Henry Dartigue).* — 29 mars; Paul Souday, *Les Livres : « la Science française ».* — 31 mars, P. S., *La Société des gens de lettres.* — 3 avril; P. S., *Le cas de M. Suarès.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la Guerre et le Théâtre : trois pièces en vers, « Humble offrande », par André Rivoire; « Gavroche et Flambeau », par Georges Trouillot; « les Sept filleules de Janon », par Mme Jane Catulle-Mendès et Guillot de Saix.* — 8 avril; Paul Souday, *Les Livres : « Pie X et Rome », par Camille Bellaigue.* — 10 avril; P. S., *Un cas qui s'aggrave.* — 12 avril; J. B., *La foire du livre.* — François Ponsard, *La première représentation du « Lion amoureux » en 1866.* — 17 avril; P. S., *Une apologie du futurisme.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le romantisme de François Ponsard, à propos du « Lion amoureux » (Odéon); reprises diverses.* — 22 avril; R. D., *Récits de guerre.* — 23 avril; Paul Souday, *Les Livres : « Un demi-siècle de civilisation française* (1870-1915) ». — 24 avril; P. S. *Shakespeare et Cervantès.* — 28 avril; P. S., *Comparaisons avantageuses* (allemandes sur Shakespeare et Cervantès). — 29 avril: *La foire du livre à Lyon.* — 1er mai; P. S., *Les hommes représentatifs* (Shakespeare et Cervantès). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : l'ironie pessimiste de Meilhac et Halévy (à propos de*

« *Tricoche et Cacolet* »); *reprises diverses*, « *les Rantzau* », « *la Mégère apprivoisée* ». — 3 mai; Th. Lindenlaub, *Les couronnes à Shakespeare.* — 6 mai; Paul Souday, *Les Livres :* « *la Paix chez les bêtes* », *par Colette;* « *l'Autre aventure du joyeux garçon* », « *Chroniques françaises* », *par Abel Hermant;* « *l'Adjudant Benoît* », *par Marcel Prévost;* « *Perdus?* », *par J.-H. Rosny aîné;* « *Madame Crésus infirmière* », *par Victor Goedorp;* « *Mariée en 1914* », *par Charles-Henry Hirsch;* « *les Contes de la guerre* », *par Léon Frapié;* « *Victor et ses amis* », *par Frédéric Boutet;* « *Autour du poêle* »; *par H. Rosnoblet;* « *le Voyage du Centurion* », *par Ernest Psichari;* « *Contes du matin* », *par Charles-Louis Philippe.* — 8 mai; P. S., *Dans la tranchée* (Pierre-Maurice Masson). — 10 mai; Julien Tiersot, *Une œuvre retrouvée de Jean-Jacques Rousseau.* — 11 mai; J. G., *La guerre et les humoristes.* — 14 mai; Un vieux bibliophile, *Le tricentenaire de Shakespeare et de Cervantès à la Comédie-Française.* — 15 mai; P. S., *La « Défense intellectuelle de la France ».* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Shakespeare devant le public français; Comédi -Française,* « *le Mariage de Hoche* », *par Adolphe Aderer,* « *le Marquis de Priola* », *par Henri Lavedan; Théâtre Sarah-Bernhardt,* « *le Vengeur* », *de R. Chavance.* — 19 mai; P. S., *Une théorie de M. Boutroux.* — 20 mai; Pierre Lalo, *Don Ramon del Valle-Inclan.* — 22 mai; P. S., *A travers Cervantès.* — 23 mai; Paul Souday, *Les Livres :* « *Méditations poétiques* », *de Lamartine, nouvelle édition par Gustave Lanson.* — 25 mai; G. Lenôtre, *Le « Mercure du Rhin ».* — 26 mai; P. S., *La guerre et l'histoire.* — 28 mai; G. D., *Mme Jane Dieulafoy.* — 29 mai; P. S., *M. Bertrin et le germanisme.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à la Comédie-Française, gala pour les marins; représentations en l'honneur de Shakespeare et Cervantès; M. de Max dans Shylock; psychologie du rôle d'Hamlet.* — 2 juin; P. S., *Questions de mots.* — 5 juin; P. S., *Philosophie du costume* (Mme Jane Dieulafoy). — 9 juin; Gaston Deschamps, *Émile Faguet.* — 12 juin; P. S., *L'homme qui lit* (Émile Faguet). — 14 juin; Paul Souday, *Les Livres :* « *Autour de Jeanne d'Arc* »; « *les Saints de la France* »; « *la Croix de guerre* »; « *Une visite à l'armée française* »; « *la Colline inspirée* », *par Maurice Barrès.* — 17 juin; Lucien Delabrousse, *Les chants de guerre allemands.* — 18 juin; G. D., *Victor Delbos.* — 19 juin; P. S., *L'opinion de Shakespeare.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : une représentation de « Polyeucte » à la Comédie-Française; les nouveaux spectacles du Gymnase, du Théâtre Antoine, du Palais-Royal.* — 20 juin; Gabriel Alphaud, *Au pays de La Fontaine.* — 22 juin; P. S., *L'ancêtre Scapula.* — 23 juin; P. S., *Des mots....* — Louis Schneider, *Achille.* — 26 juin; P. S., *Sur Flaubert.* — 28 juin; J. B., *Le poète et l'avenir.* — 29 juin; Paul Souday, *Les Livres :* « *les Débris de la guerre* », *par Maurice Maeterlinck.* — 30 juin; P. S., *La propriété littéraire.*

LIVRES NOUVEAUX

Albany (comtesse d'). — *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne* (1797-1820). 3e série : Lettres à Alessandro Cerretani (1803-1820), mises en ordre et publiées par Léon G. PÉLISSIER. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de VIII-171 p. Prix : 3 fr. (Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse. 2e série, t. XXVIII.)

Alix (abbé). — *Un protégé de Colbert.* Messire Jacques Belin, curé de Blainville, poète, archéologue, érudit, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des belles-lettres de Caen, 1680-1737. *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 75 p. (Extrait des « Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen ».)

Allier (Raoul). — *La Mystique de la guerre.* Conférence prononcée dans le temple de l'Oratoire, le 7 décembre 1915. *Paris, libr. de « Foi et Vie ».* In-16, de 19 p. Prix : 30 cent.

Anthologie *des écrivains français morts pour la patrie*, par Carlos LARRONDE. Préface par Maurice BARRÈS. T. I, deux gravures hors texte; t. II, une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* Deux fascicules in-8, de 64 p. chacun. Prix : 75 cent. le fascicule.

Anthologie *des grands capitaines français.* Préceptes et Maximes; par André MARY. Vol. I. Une gravure hors texte. Vol. II : 29 portraits, une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* 2 volumes in-16 de 64 p. chacun. Prix : 75 cent. chacun.

Auteurs (les) *célèbres au bivouac.* V : Jules Moineaux, Eugène Verconsin, Eugène Labiche et Marc Michel, Alfred de Musset. Les Deux Sourds, comédie en un acte, par Jules Moinaux. Ici, Médor! comédie en un acte, par Eugène Verconsin. Les Suites d'un premier lit, comédie en un acte, mêlée de chants, par E. Labiche et Marc Michel. Ballade à la lune, par Alfred de Musset. La situation militaire au 30 septembre 1915. Les Communiqués avec cartes des fronts. *Paris, Calmann-Lévy.* In-16, de 98 p. Prix : 75 cent. (Bibliothèque des poilus. V.)

Auteurs (les) *célèbres au bivouac.* VI : Marc Michel et Eugène Labiche, Un monsieur qui prend la mouche, comédie-vaudeville en un acte, par Marc Michel et Eugène Labiche. Quelques pointes et reparties célèbres. La Situation militaire au 30 novembre 1915. Les Communiqués, avec cartes des fronts. *Paris. Calmann-Lévy.* In-16, de 94 p. Prix : 75 cent. (Bibliothèque des poilus. VI.)

Auteurs (les) *célèbres au bivouac.* VII : Lambert Thiboust et E. Grangé, La Dent de sagesse, comédie en un acte, mêlée de couplets. La Consigne est de ronfler, comédie-vaudeville en un acte, par Lambert Thiboust et E. Grangé. Un mari dans du coton, comédie-vaudeville en un acte, par Lambert Thiboust. Quelques pointes et reparties célèbres. La situation militaire au 31 décembre 1915. Les Communiqués avec cartes des fronts. *Paris, Calmann-Lévy.* In-16, de 96 p. Prix : 75 cent. (Bibliothèque des poilus. VII.)

Bertrin (Georges). — *A propos de critique allemande et d'apologétique.* Souvenirs et Confidences. *Paris, J. Gabalda.* In 8, de 123 p. Prix : 2 fr.

Bibliographie *annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France.* Dressée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Robert de Lasteyrie, avec la collaboration d'Alexandre Vidier. 1909-1910. *Paris, Ernest Leroux.* In 4, à 2 col., de 324 p.

Bois (Henri). — *Kant et l'Allemagne.* Conférence donnée à la salle de la Société d'horticulture, à Paris, le 4 février 1916; sous la présidence de M. Samuel Rocheblave. *Paris, libr. protestante* (Société des écoles du dimanche). In-12, de 82 p.

Bossert (A.). — *Un Prussien libéré : Herder, sa vie et son œuvre. Paris, Hachette.* In-16, de IV-211 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. — *Correspondance de Bossuet.* Nouvelle édition augmentée de lettres inédites, et publiée avec des notes et des appendices, sous le patronage de l'Académie française; par Ch. Urbain et E. Levesque. T. VIII (juillet 1696-octobre 1697). T. IX (novembre 1797-juin 1698). *Paris, Hachette.* 2 vol. in-8, t. VIII de 561 p., t. IX de 517 p. (Les Grands Écrivains de France.)

Brancour (René). — *La Marseillaise et le Chant du départ.* Trente et une illustrations. *Paris, Laurens.* In-4, de 20 p. (Images historiques.)

Bremond (Henri). — *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours.* I : l'Humanisme dévot (1580-1660). *Paris, Bloud et Gay.* In-8, de XXIII-552 p. avec illustrations. Prix : 8 fr.

Bulletin *de la bibliothèque et des travaux historiques de la Ville de Paris,* publié sous la direction de M. Marcel Poète, inspecteur des travaux historiques, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris. N° 10 : J. Ruinaut, Bibliographie des publications relatives à Paris parues de 1908 à 1911. Bibliographie des publications relatives à Paris parues en 1913. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 211 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LXII. Goncourt-Goutzwiller. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col. Col. 1 à 1 242. — T. LXIII. Gouve-Grégoire. Col. 1 à 1 230.

Caussin (Père). — *Sous Louis XIII.* Fragments inédits des Mémoires et des Lettres du P. Caussin, publiés et annotés par Louis Régnier (Richelieu, le P. Caussin, Sublet de Noyers et M. de Tréville. Lettres du P. Caussin à Sublet de Noyers et à M. de Tréville. Le Manuscrit des Mémoires et des Lettres du P. Caussin conservé à Louviers. Un tableau de Paris vers 1640). *Paris, Edouard Champion.* In-8 de 46 p. (Extrait de la « Revue catholique de Normandie ». Année 1915.)

Chateaubriand. — *La Jeunesse de Chateaubriand racontée par lui-même.* Avec six illustrations. *Paris, Emile-Paul.* In-8, de XII-301 p. Prix : 3 fr. 50. (Nouvelle Collection historique pour la jeunesse publiée par Mme la comtesse C. d'Arjuzon.)

Chinard (Gilbert). — *Notes sur le voyage de Chateaubriand en Amérique* (juillet-décembre 1791). *Berkeley, University of California press.* In-8, de 82 p. (University of California publications in Modern Philology, vol. IV, n° 2, pp. 265-349. November, 10, 1915.)

Cladel (Judith). — *Le Général Galliéni.* Préface de Gabriel Hanotaux. Avec un portrait. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de XII-135 p. Prix : 2 fr.

Delannoy (Paul). — *L'Université de Louvain.* Conférences données au Collège de France en février 1915. Ouvrage illustré de 16 gravures. *Paris, Auguste Picard.* In-16, de XX-229 p.

Desvernay (Félix). — *André-Marie Ampère est né à Lyon.* Généalogies des familles Ampère, Sarcey et Carron. *Lyon, impr. Rey.* In-8, de 15 p. (Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.)

Dorbec (Prosper). — *L'Hôtel Carnavalet et la Marquise de Sévigné.* Deux planches hors texte. *Paris, Laurens.* In-8, de 23 p.

Estève (Edmond). — *Critique littéraire.* Académie de Stanislas. Séance publique du 14 mai 1914. Discours de réception. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 20 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1913-1914.)

Estève (Edmond). — *Histoire littéraire d'une légende historique. Le Conte d'Emma et Eginhard dans la littérature française. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 47 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1913-1914.)

Fauquembergue (Clément de). — *Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris,* 1417-1435. Texte complet publié pour la Société de l'histoire de France, par Alexandre TUETEY, avec la collaboration de Henri LACAILLE. T. III, 1431-1436. *Paris, Laurens.* In-8, de XC-298 p. Prix : 9 fr. (Société de l'histoire de France. N° 368. Excercice 1914. Quatrième volume.)

Franz (Henry). — *Palaprat.* Son temps, ses œuvres. (Étude ayant obtenu le grand prix Pujol à l'Académie des jeux floraux de Toulouse, mai 1909.) *Paris, Jouve.* In-8, de IV-209 p. Prix : 3 fr.

Garsou (Julès). — *Victor Hugo poète napoléonien* (1830-1848). *Paris, Émile-Paul.* In-8, de 36 p.

Grands (les) *Écrivains français,* des origines à nos jours, Histoire littéraire et textes. Spécialement à l'usage des élèves de la division B du premier cycle et de la section D du second cycle de l'enseignement secondaire et des écoles normales, écoles primaires supérieures et maisons d'éducation; par Ch. M. DES GRANGES. *Paris, Hatier.* In-12, de IV-920 p.

Guéroult (Georges). — *Maîtres et Amis disparus.* Etudes politiques, littéraires, philosophiques, religieuses et esthétiques. *Paris, Georges Crès.* In-16, de XVI-319 p. Prix : 3 fr. 50.

Guillaume (abbé Paul). — *Compte rendu bibliographique du Mystère de Saint André, de Marcellin Richard,* 1512. *Gap, impr. Jouglard.* In-8, de 16 p. (Extrait du huitième « Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes ». Plaquettes alpines. N° 10.)

Guillaume (abbé Paul). — *Observations sur l'édition du Mystère de Saint André,* de M. l'abbé J. Fazy, curé à Lettret. *Gap, impr. Jouglard.* In-8, de 16 p. (Extrait du dixième « Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes ». 1er avril 1884. Plaquettes alpines. N° 16.)

Hauser (Henri). — *Les Sources de l'histoire de France au XVIe siècle* (1494-1610). IV : Henri IV (1589-1610). *Paris, Auguste Picard.* In-8, de XIX-230 p. (Manuels de bibliographie historique. II.)

Hautpoul (général marquis Amand d'). — *Souvenirs sur la Révolution. L'Empire et la Restauration.* Mémoires inédits publiés par le comte FLEURY. *Paris, Émile-Paul.* In-8, de VI-547 p.

Hauvette (Henri). — *Les Études italiennes. Paris, Larousse.* In-8, de 16 p. avec portraits. Prix : 50 cent. (La Science française.)

Histoire *littéraire de la France.* Ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut. (Académie des inscriptions et belles-lettres.) T. XXXIV. Suite du XIVe siècle. *Paris, Impr. nationale.* In-4, de XIV-646 p. (Publications de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Imbart de la Tour (Pierre). — *Le Pangermanisme et la Philosophie de l'histoire.* Lettre à M. Henri Bergson. *Paris, Perrin.* In-16, de 76 p. Prix : 75 cent.

Introduction *au mystère de Sant Anthoni de Viennès,* publiée d'après une copie de l'an 1560, et sous les auspices de la Société d'études des Hautes-Alpes, par l'abbé Paul GUILLAUME. Travail honoré du prix de philologie au concours de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, du 20 mai 1883. *Gap. impr. Jouglard.* In-8, de CLXXXIV p. (Plaquettes alpines. N° 17.)

Jary (Jacques). — *Essai sur l'art et la psychologie de Maurice Barrès. Paris, Émile-Paul.* In-16, de 171 p. Prix : 2 fr.

Jeanroy (Alfred). — *Les Études sur la langue française. Paris, Larousse.* In-8 de 22 p. avec portraits. Prix : 50 cent. (La Science française.)

Jeanroy (Alfred). — *Les Études sur la littérature française du moyen âge. Paris, Larousse.* In-8, de 22 p. avec portraits. Prix : 50 cent. (La Science française.)

Joannidès (A.). — *La Comédie-Française, 1915. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 145 p. Prix : 7 fr. 50.

Jovy (Ernest). — *Encore deux mots sur Bossuet, prieur de Gassicourt-lez-Mantes, et Pierre Du Laurens. Vitry-le-François, impr. Maurice Tavernier.* In-8, de 53 p. et grav.

Kerdaniel (Édouard L. de). — *Un soldat-poète du XV^e^ siècle, Jehan Meschinot. Paris, Jouve.* In-8, de VI-132 p.

Koenig (Paul). — *L'Œuvre de Jean Revel. Caen, impr. Delesques.* In-8, de 11 p. (Études critiques sur les littérateurs normands. Extrait de « la Vie », revue littéraire hebdomadaire.) (Fasquelle, éditeur, Paris, 6 décembre 1913.)

La Bruyère. — *Œuvres de La Bruyère.* Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-similé, etc.; par M. G. SERVOIS. T. III. Seconde partie : Lexique de la langue de La Bruyère. Deuxième tirage. *Paris, Hachette.* In-8, de LXXI-386 p. (Les Grands Ecrivains de France.)

Lamouroux (Georges). — *Notre voisine, M^me^ de Sévigné.* Conférence faite à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, en l'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau, rue de Sévigné, le 23 juin 1911. *Evreux, impr. Paul Hérissey.* In-8, de 79 p. (Non mis dans le commerce.)

Langlois (Ch.-V.). — *Les Études historiques. Paris, Larousse.* In-8, de 28 p. avec portraits. Prix : 50 cent. (La Science française.)

Lanson (Gustave). — *Les Études sur la littérature française moderne. Paris, Larousse.* In-8, de 32 p. avec portraits. Prix : 50 cent. (La Science française.)

Lanson (Gustave). — *Manuel bibliographique de la littérature française moderne,* 1500-1900. Nouvelle édition revue et complétée. *Paris, Hachette.* In-8, de XXXII-1736 p. Prix : 24 fr.

Lanzac de Laborie (L. de). — *Essais historiques et biographiques.* Avant l'habit vert. L'Année 1814. Ozanam et la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Falloux. Albert Sorel et son œuvre. Amédée Madelin. Paul Thureau-Dangin. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de X-318 p. Prix : 3 fr. 50.

Lavisse (Ernest). — *Pages choisies. Paris, Larousse.* In-8, de 128 p. avec planches. (Par suite d'une convention spéciale avec l'auteur, cette édition est réservée à l'étranger et ne peut être vendue en France.) (Ecrivains français pendant la guerre.)

Legouis (Emile). — *Les Études anglaises. Paris, Larousse.* In-8, de 16 p. avec portraits. Prix : 50 cent. (La Science française.)

Livre (le) *ou Cartulaire de la nation de France de l'Université de Paris* (XIV^e^ et XVII^e^ siècles), publié par Henri OMONT. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 134 p. (Extrait des « Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ». T. XLI.)

Loliée (Frédéric). — *L'Académie française devant l'opinion.* Lettres de Frédéric Loliée, Jean de Bonnefon, René Boylesve, Henri Bordeaux, Michel Corday, Camille Flammarion, Emile Fabre, Francis de Croisset, Albert Cim, Urbain Gohier, Paul Margueritte, etc., etc. *Paris, Emile-Paul.* In-8, de 142 p. Prix : 2 fr.

Mathorez (J.). — *Les Italiens et l'Opinion française à la fin du XVI^e siècle. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 30 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Maurras (Charles). — *L'Étang de Berre* (Les Trente Beautés de Martigues. La Politique provençale. La Sagesse de Mistral. Maîtres et Amis. Le Sacre d'Aix. Paul Arène, Frédéric Amouretti, Paul Guigou, Lionel des Rieux, Jean Moréas. Barbares et Romans). *Paris, Edouard Champion.* In-8, de XI-371 p. avec une grav.

Mennessier de la Lance (général). — *Essai de bibliographie hippique*, donnant la description détaillée des ouvrages publiés ou traduits en latin et en français sur le cheval et la cavalerie, avec de nombreuses biographies d'auteurs hippiques. T. I : A à K. *Paris, Lucien Dorbon.* In-8, à 2 col., de IX-760 p.

Pascal (Blaise). — *Œuvres de Blaise Pascal*, publiées suivant l'ordre chronologique avec documents complémentaires, introductions et notes, par Léon BRUNSCHVICG, Pierre BOUTROUX et Félix GAZIER. T. IV : Depuis le mémorial du 23 novembre 1654, jusqu'au miracle de la Sainte-Épine (fin mars 1656). T. V : Depuis le 10 avril 1656 (6^e provinciale) jusqu'à la fin de septembre 1656. T. VI : Depuis le 30 septembre 1656 (13^e provinciale) jusqu'au 23 janvier 1657 (17^e provinciale). T. VII : Depuis le 24 mars 1657 (18^e provinciale) jusqu'en juin 1658. T. VIII : Depuis juin 1658 jusqu'en décembre 1658. Tome IX : Depuis décembre 1658 jusqu'en mai 1660. T. X : Depuis juillet 1660 jusqu'à la mort de Blaise Pascal (19 août 1662). T. XI : Abrégé de la Vie de Jésus-Christ et écrits sur la grâce. Tables générales. *Paris, Hachette.* Huit volumes in-8. T. IV, de LXXXI-362 p.; t. V, de 431 p.; t. VI, de 387 p.; t. VII, de 401 p.; t. VIII, de 394 p.; t. IX, de 406 p.; t. X, de 436 p.; t. XI, de 493 p. (Les Grands Écrivains de France.)

Peltier (Jean). — *En marge de La Fontaine à l'usage des Boches.* Préface de Pierre L'ERMITE. *Blois, Grande Imprimerie de Blois*, 22, rue du Poids-du-Roi et place de l'Ave-Maria. In-8, de 46 p. Prix : 1 fr.

Piat (Clodius). — *Leibniz. Paris, Félix Alcan.* In-8, de VII-376 p. Prix : 7 fr. 50. (Les Grands Philosophes.)

Robert (Paul-Louis). — *Une correspondance inédite de A. Boieldieu.* Vue d'ensemble. Critique musical du « Journal de Rouen ». *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-8, de 62 p. Prix : 3 fr. 50. (Vendu au profit des œuvres de guerre. Extrait du « Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure ».)

Saint-Simon. — *Mémoires de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de Notes et Appendices; par A. de BOISLISLE, avec la collaboration de L. LECESTRE et de J. de BOISLISLE. T. XXVII. *Paris, Hachette.* In-8, de 414 p. et plan. (Les Grands Ecrivains de France.)

Searles (Colbert). — *Les Sentiments de l'Académie française sur le Cid*, edited with an introduction. *Minneapolis, Bulletin of the University of Minnesota*, march 1916. In-8, de IV-112 p., avec 10 planches. (The University of Minnesota, studies in language and litterature, number 3.)

Sienkienwicz (H.). — *Lettres sur Zola.* Le Docteur Pascal et le Cycle Rougon-Macquart. Traduction de C. de BROCKERE et comte FLEURY. *Versailles, impr. Aubert.* In-8, de 24 p.

Spœlberch de Lovenjoul (vicomte de). — *George Sand.* Etude bibliographique sur ses œuvres. *Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 119 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Suarès (André). — *Cervantès. Paris, Emile-Paul.* In-8, de 129 p. Prix : 3 fr. 50.

Toldo (Prof. Pietro). — *L'arte e la personalità di Alfredo de Musset.* Memoria presentata il 13 dicembre 1915 alla Classe di Scienze Morali della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna. *Bologna, tipographia*

Gamberini e Parmegiani. In-4, de 110 p. (Extrait des *Memorie della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna*, classe di Scienze Morali, sezione storico-filologica, serie I, t. IX et t. X.)

Tiersot (Julien). — *Histoire de « la Marseillaise »*. Nombreuses gravures documentaires, Fac-similés, Autographes. Œuvres musicales de Rouget de Lisle Huit planches hors texte. *Paris, Delagrave.* Grand in-8, de VIII-152 p. Prix : 6 fr.

Vicaire (Georges). — *Les Deux Couvertures des « Fleurs du mal » de Charles Baudelaire* (1857). *Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Viénot (John). — *Luther et l'Allemagne.* Conférence prononcée dans la alle d'Horticulture, à Paris, le 25 février 1916, sous la présidence de M. A. Croiset. *Paris, Fischbacher.* In-12, de 40 p.

CHRONIQUE

— La Société d'Histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générable annuelle le jeudi 4 janvier 1917, à 5 heures, au Collège de France, salle n° 5, sous la présidence de M. Arthur Chuquet.

En ouvrant la séance, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, notre Société a perdu, dans l'année 1916, quelques-uns de ses membres, et des plus distingués.

« A l'étranger, nous regrettons la mort de Francesco Novati, décédé à l'âge de cinquante-six ans. Il part sans avoir eu le temps de publier un grand ouvrage qui conserve son nom; il fit d'innombrables articles et exerça des fonctions administratives de toute espèce. C'était un esprit facile et souple. Il essaya vainement de réhabiliter le théâtre comique d'Alfieri. Mais il édita, non sans un labeur considérable, la correspondance du chancelier florentin Salutati qui correspondait avec Pétrarque et les principaux lettrés de son époque, et son dernier livre, *Stendhal et l'âme italienne*, est fort instructif : il y parle avec émotion du pacte fraternel que l'Italie et la France ont conclu dans leur terrible lutte contre l'éternel ennemi et il exprime sa gratitude et celle de ses compatriotes envers Stendhal qui sut reconnaître que l'Italie de son temps recélait un trésor de courage.

« En France, nous avons perdu deux de nos confrères mobilisés : Albert Cassagne et Pierre Hermand.

« Hermand, tout jeune encore, avait résolu d'étudier Diderot à fond et il a publié dans notre *Revue* un court et intéressant article sur « le texte de Diderot et sur les sources de quelques passages de ses œuvres ».

« Cassagne, lieutenant d'infanterie territoriale et professeur au lycée Saint-Louis, avait collaboré, lui aussi, à notre recueil. Il laisse le premier volume d'une *Vie politique de Chateaubriand*, et ce volume lui fait grand honneur. Cassagne a voulu montrer que Chateaubriand n'était pas seulement un enchanteur littéraire, un séducteur romantique, un ouvrier du verbe, préoccupé de tirer d'éblouissants feux d'artifice. Il représente dans René un ambitieux, un personnage remuant qui eut constamment des visées politiques et une arrière-pensée de domination. On trouvera dans ce travail, mené d'ailleurs avec autant d'aisance que de savoir, une foule de détails curieux, de remarques suggestives, de petits problèmes subtilement, élégamment résolus, et il était difficile de peindre ce Chateaubriand si ondoyant et divers, de le suivre à travers l'étrange lutte qu'il ose engager contre Napoléon et qui pouvait sans l'appui de Fontanes tourner plus mal pour lui, de caractériser son légitimisme de 1814 et de 1815, de marquer, comme dit Cassagne, son ascension au pouvoir.

« Une autre victime de la guerre est Charles Comte, professeur au lycée Condorcet. Il dirigeait avec dévouement un hôpital parisien lorsqu'il a été frappé par la mort. Quelques lecteurs de notre *Revue* se rappellent sans doute le bel article qu'il nous avait donné, en collaboration avec M. Laumonier, sur Ronsard et les musiciens du XVI^e^ siècle. Les questions de prosodie

et de métrique l'avaient surtout attiré, et de ce point de vue, il a composé d'ingénieux et utiles travaux sur André Chénier, sur Jean-Jacques Rousseau, sur les stances libres dans Molière.

« A ces noms s'ajoutent ceux de Courbet, de Dejob et de Faguet.

« Ernest Courbet, ancien receveur municipal, trésorier honoraire de la Ville de Paris, a publié chez Lemerre les œuvres de Noël du Fail, de Guillaume Bouchet, de Jacques Tahureau, d'Olivier de Magny, de Montaigne, de Pibrac, de Mathurin Régnier. Il s'était placé au nombre des plus soigneux et des plus industrieux éditeurs de textes et il a, par des recherches dans de rares recueils et par d'heureuses trouvailles de documents, ajouté des particularités nouvelles au peu que l'on sait de la vie de ces écrivains du XVI^e siècle.

« Charles Dejob, mort dans sa soixante-neuvième année, s'était voué à la littérature et à l'histoire de l'Italie et tout ce qu'il a écrit sur la péninsule a un très grand prix. Président de la Société des études italiennes, il fut un de ceux qui renouèrent les liens devenus un peu lâches entre l'Italie et la France. On peut dire qu'il fut un des principaux artisans de l'alliance. Homme droit, probe et consciencieux, homme d'un profond savoir, d'un goût scrupuleux, d'un talent fin et distingué, il a composé non seulement des articles de revue pleins de sens et de sagesse, toujours animés d'un souffle de haute et généreuse moralité, mais des livres bien faits qui seront lus et consultés longtemps.

« Sa biographie du célèbre humaniste Marc-Antoine Muret qui renferme beaucoup de renseignements très adroitement coordonnés, montre ce que l'enseignement, dans la seconde période de la Renaissance italienne, doit aux idées françaises.

« Son étude, plus large et plus solide, remplie de détails expressifs et de remarques judicieuses, sur le concile de Trente et l'action que ce concile exerça sur les lettres et les beaux-arts, bien qu'elle contienne quelques exagérations, expose comment l'église de la fin du XVI^e siècle a relevé le prestige de Rome, ramené la controverse sur le terrain de la tradition religieuse et préparé les travaux des âges suivants.

« Dans son livre sur *M^me de Staël et l'Italie*, il examine les jugements que Corinne a portés sur l'Italie, sur sa littérature, sur sa psychologie, et l'influence qu'elle eut sur le romantisme cisalpin.

« Dans son *Bernardin de Saint-Pierre* il prouve que l'auteur des *Études de la nature* et de *Paul et Virginie* était un épicurien que la religion n'avait touché que pâr les beaux sujets qu'elle présentait et par la douce mélancolie qu'elle inspire.

« Dans l'*Instruction publique en France et en Italie au XIX^e siècle*, il a brillamment retracé les destinées du Lycée que fonda Pilâtre de Rozier et qui devint le Lycée républicain et l'Athénée, ainsi que les services rendus par les collèges de jeunes filles que l'administration française avait créés en Italie.

« Qui ne se représente Émile Faguet dans sa thébaïde de la rue Monge? Il lit ou parcourt tous les livres, quels qu'ils soient, même les plus abstraits; il les analyse, les discute, les refait, et nous l'entendons dialoguer avec lui-même, poser des objections, les réfuter ou les confirmer loyalement. Il nous donne ainsi le spectacle d'un esprit toujours éveillé, toujours actif, alerte, infatigable, toujours prêt à contredire, voyant toutes les solutions d'un problème, tous les côtés d'une question, tous les aspects d'un homme. Il parle plutôt qu'il n'écrit, sans trop se soucier du style, bien qu'il ait souvent une incroyable vigueur, et sans ménager qui et quoi que ce soit, car il n'avait pas, selon ses propres termes, la bosse du respect.

« Qui ne se souvient parmi vous de l'impression que produisirent ses Études

sur le XVIIIe siècle où il disait avec courage dans une phrase qui résume le livre, que ce siècle n'avait été ni chrétien ni français?

« Avec quel merveilleux talent, dans ses *Politiques et moralistes du XIXe siècle*, il a dessiné les physionomies de plusieurs écrivains, différentes certes, mais auxquelles il sait donner un air de famille, et qui a pu oublier, après les avoir lus, les portraits si habilement fouillés de Benjamin Constant et de Joseph de Maistre?

« Je ne saurais cependant parler ici de toutes ses œuvres et je n'insisterai que sur les plus récentes. Quel commentaire aisé, vif, juste, malgré des paradoxes et des boutades, que la série d'études, si pétillantes et même amusantes, qu'il composa sous le titre *En lisant*! En lisant Corneille, l'intrépide causeur a trouvé plus d'un aperçu original, réformé plus d'un jugement tout fait, et, sur le ton de la conversation familière, il apprécie le lyrisme du grand tragique et le ressort dramatique, le « pathétique d'admiration », comme il s'exprime, que l'auteur du *Cid* et d'*Horace* avait découvert.

« En lisant Molière, il esquisse le portrait de l'homme, marque rapidement les traits saillants de ses pièces, loue son réalisme, passe en revue ses types et ses figures maîtresses, analyse minutieusement son vers libre, et conclut par une de ces formules qu'il employait volontiers, que Molière est un grand écrivain négligé. Et cela vaut mieux que de dire, comme dans *Rousseau contre Molière*, qu'en regard du bohème romanesque que fut Rousseau, Molière était un épicier de génie.

« Je serais tenté de reprocher à Faguet sa sévérité à l'égard de Voltaire qu'il qualifie de scélérat et sa sympathie indulgente pour Rousseau qu'il juge un homme plein de bon sens, digne d'être un directeur de conscience, et comparable à un François de Sales, à un Fénelon. Mais, par une singulière contradiction, Faguet n'avouait-il pas que Rousseau avait connu toutes les morales, sauf celle du devoir, et que la bonté de Jean-Jacques se réduit à n'être pas méchant?

« Son livre sur la *Jeunesse de Sainte-Beuve* témoigne de sa perspicacité. L'arrière-fond de l'âme de Sainte-Beuve nous apparaît : *apparet domus intus...*, et d'un bout à l'autre du volume, que de vues lumineuses! Faguet nous trace l'histoire des opinions de Sainte-Beuve sur Ronsard, sur André Chénier, et il nous montre que le critique n'a bien connu que les livres, les femmes et lui-même, qu'il ne fut romantique que pendant sa liaison avec les Hugo, que l'étude du sentiment religieux le conduisit à l'histoire, qu'il méprisait les orateurs.

« La dernière production de Faguet, la biographie de Dupanloup, donne assez l'idée de sa manière où il y avait tant d'agrément, tant d'ordre malgré une apparence de désordre, tant de bonne foi et de sincérité, tant de bon sens et de pénétration. Il note chez Dupanloup trop de lieux communs, trop d'abondance et ce qu'il nomme le goût Louis-Philippe; mais il rend justice au libéralisme de l'évêque ainsi qu'à sa pédagogie et, en passant, il cite de son auteur tout ce qui mérite d'être cité.

« Ce fut avant tout un esprit clair et net, piquant et excitant au plus haut point. L'*Initiation philosophique* qu'il publiait en 1912 est, en dépit de quelques lacunes, un excellent résumé de l'histoire de la philosophie. Lui aussi, comme Voltaire et ainsi qu'il définit Voltaire, a été un touche à tout de génie : il n'y eut pas pour lui de sujets rebattus, et ceux mêmes qui connaissaient le mieux la matière qu'il traitait, trouvaient à ses appréciations et jusque dans ses citations l'attrait de la nouveauté. Il fut, sinon le premier, du moins un des premiers critiques de sa génération; et, s'il l'avait voulu, il aurait été par sa sagacité, comme le prouvent certaines des discussions qu'il établit au courant de ses ouvrages, le premier de nos érudits.

« En terminant, Messieurs, permettez-moi de répéter ce que j'ai dit en

1914 et en 1915. Sans négliger les autres littératures, celles de nos alliés et celle de nos ennemis, restons plus que jamais fidèles à la nôtre et aimons passionnément nos classiques français; puisons toujours à cette source pure, à cette source sacrée d'où nous devons tirer les richesses de notre esprit. Nous n'avons pas l'orgueil des Allemands qui se glorifient à cette heure d'égaler les Grecs et les Romains, qui se vantent d'avoir une littérature sans pareille, et qui se croient les maîtres en toutes choses lorsqu'ils ne sont le plus souvent que des contremaîtres. Nous nous bornerons à leur rappeler que l'un d'eux, dans un accès de franchise, écrivait en 1906 que le peuple des penseurs et des poètes n'était plus qu'un peuple de soldats et d'ingénieurs, que sa langue s'était assauvagie depuis 1870, qu'il fallait espérer que l'avenir la clarifierait. Nous leur demanderons s'ils ont dans leur histoire un jour comme ce 15 juin 1693 où un La Bruyère, entrant à l'Académie française, évoquait le nom du grand Corneille, cet homme « dont les « vers volent en tous lieux » et saluait ses confrères, Racine, le rival de Corneille, et Boileau, le judicieux et sûr critique, et Bossuet, le Père de l'Église, et Fénelon, si facile et si poli, si délicat et si élevé! Nous leur rappellerons que sans Voltaire et Rousseau, l'âge d'or de leur littérature n'aurait pas existé. Nous leur rappelerons que, selon le mot de Voltaire,

Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse,

que nous avons le goût, ce dieu, dit encore Voltaire,

Que La Fontaine fait sentir
Et que Vadius cherche encore,

que nous avons

Ces grâces piquantes et vives
Que les nations attentives
Voulurent souvent imiter.

« Que n'avez-vous, malheureux Allemands — car vous serez malheureux, quel que soit le destin de vos armes, et vous l'êtes déjà — que n'avez-vous écouté le conseil de celui que votre Frédéric a surnommé le patriarche de Ferney :

Tout vouloir est d'un fou, l'excès est son partage;
La modération est le trésor du sage;
Il sait régler ses goûts, ses travers, ses plaisirs,
Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs :
Nul ne peut avoir tout! »

M. Max Leclerc, trésorier, communique à l'Assemblée les chiffres de l'exercice financier :

RECETTES

Excédent des recettes au 31 décembre 1914 (après encaissement de 360 francs de coupons)	4 821 40
171 cotisations à 20 francs	3 420 »
1 — à 10 francs	10 »
121 abonnements à 19 francs	2 299 »
Plus 4 abonnements réservés sur le compte 1914	76 »
5 numéros à 4 fr. 75	118 75
19 années au prix réduit de 12 francs net	228 »
3 tables à 3 fr. 60	10 80
— à 3 fr.	9 »
Montant total des recettes	10 992 95

DÉPENSES

Travaux divers (frais, accessoires, etc.)	237 70
Papeterie	91 95
Publicité	» »
Affranchissements	288 50
Papiers	478 60
Impression et brochure	2 976 50
Collaboration	1 756 30
Frais de recouvrement de 172 cotisations	86 »
Montant total des dépenses	5 915 55
Excédent des recettes au 31 décembre 1915	5 077 40
	10 992 95

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

Le Secrétaire donne lecture de son rapport annuel sur l'état moral de la Société :

« Messieurs, vous voudrez bien m'excuser d'être court. Si, dans les jours d'alarme patriotique que nous traversons, depuis deux années et demie, il est permis de ne pas suspendre le travail intellectuel et de continuer à éclairer davantage le glorieux passé littéraire de la France, sans doute il convient moins de s'arrêter longuement sur les résultats de ce travail et de les énumérer avec complaisance. Laissez-moi donc vous dire simplement ce qui importe à l'exposé de l'existence quotidienne de notre société, puisque c'est votre droit d'être renseignés à ce sujet, et que nulle association, même littéraire, ne saurait durer sans que ses membres soient mis en mesure de prononcer, chaque année, sur l'effort accompli dans l'exercice qui s'achève.

« Cette sorte d'examen de conscience a, d'ailleurs, son utilité et sa portée. Il évoque des sujets de mélancolie, mais il éveille aussi quelques raisons d'espoir. Et d'abord nous vivons. C'est un motif de se réjouir, lorsque, au milieu d'un cataclysme, on se tâte et on constate qu'on n'est pas trop meurtri. On se félicite tout au moins que le mal n'ait pas été pire et qu'il nous laisse sinon intacts, du moins pas trop brisés. C'est notre cas : nous avons souffert, mais nos blessures ne semblent pas mortelles Voici l'état exact de ce qu'est notre situation au 1er décembre 1916, par comparaison avec ce qu'elle était l'année précédente à pareille date.

« A la fin de 1915, nous comptions 263 sociétaires et nous en comptons maintenant 253, soit une différence en moins de dix manquants. Cette différence s'explique par 7 démissions et 6 décès, soit au total un déficit de 13 sociétaires, réduit à 10 par l'inscription de 3 membres nouveaux. Pour les abonnés de la *Revue*, la différence est plus marquée encore. Au lieu de 124 abonnés que nous comptions en 1915, nous en possédons 146 en 1916, soit un accroissement de 22 unités à notre avantage. Le fléchissement considérable qui avait été précédemment constaté semble donc arrêté aujourd'hui, et même, peut-être, en voie de se réparer. Puissent les événements justifier cette velléité d'espérance! En tout cas, avec 253 sociétaires et 146 abonnés, soit un total de 399 adhérents inscrits actuellement sur nos listes, notre situation, que nous souhaiterions plus prospère, n'est pas telle que nous ne puissions envisager l'avenir avec une certaine confiance.

« Pour marquer notre désir de renaissance, nous allons reprendre, à partir de 1917, nos habitudes de publication trimestrielle. En 1915 et en 1916, notre *Revue* a paru en deux fascicules seulement pour chaque année, fascicules énormes dont chacun contenait la matière d'un fort volume in-8. Ce mode

de publication nous était commandé par les circonstances; mais il ne convenait guère à un recueil périodique, qui ne se tenait pas assez ainsi en contact avec ses lecteurs. Nous renonçons donc sans regret à cette façon de procéder aussitôt que nous pouvons le faire sans risque. Désormais, en 1917, la *Revue d'Histoire littéraire de la France* sera publiée en quatre fascicules trimestriels, moins compacts que jadis, mais de dimensions raisonnables, qui viendront, à des intervalles relativement rapprochés et aussi régulièrement que possible, trouver nos adhérents et leur rappeler l'œuvre commune.

« Leurs sommaires seront, comme par le passé, variés et abondants, établis de telle sorte qu'ils puissent intéresser tous ceux qui font profession de goûter notre histoire littéraire, du XVe siècle à nos jours. Notre rédaction coutumière s'est, hélas! fort réduite, sous les coups de l'ennemi. Trop de jeunes gens ont été fauchés par la mitraille qui étaient pour nous l'assurance du présent et l'espoir de l'avenir. Vous savez leurs noms. Que leur liste, déjà si douloureuse, ne s'allonge pas trop, avant que la paix, bienfaisante et désirée, vienne mettre un terme à ces sacrifices si noblement consentis. Nous le souhaitons de tout cœur. Et, pour marquer de notre mieux le culte que nous gardons à ceux qui ne sont plus, l'infinie gratitude dont nous entourons le souvenir de leur exemple, nous avons décidé d'imprimer tout ce que ces plumes juvéniles, brisées si tôt, ont pu laisser de travaux achevés ou de fragments de travaux qui peuvent être mis sous les yeux des lecteurs. Déjà vous avez pu voir quelques-uns de ces débris émouvants. Vous en verrez d'autres encore, et si, dans votre entourage, vous connaissez quelques pages d'histoire littéraire qui vaille ainsi de voir le jour, signalez-les-nous, envoyez-les au besoin. Nous serons heureux de donner ici un pieux asile à tout ce qui subsiste encore de la pensée de ceux qui s'immolèrent, eux et leurs rêves, pour que la France reste fière et que son génie ne soit pas étouffé. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de sept membres du comité. Sont élus : MM. Léon Clédat, René Doumic, Ernest Dupuy, Eugène d'Eichthal, Alfred Rébelliau, membres sortants; M. Gustave Reynier, en remplacement de M. Émile Faguet; M. Édouard Droz en remplacement de M. Ernest Courbet.

La séance est levée à 6 heures.

— M. Antoine Thomas a communiqué à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, dans sa séance du 17 mars 1916, deux documents inédits relatifs au poète Jean de Meun, auteur de la seconde partie du *Roman de la Rose*. Il en résulte que Jean de Meun vivait encore au temps de l'Ascension de 1305, c'est-à-dire le 27 mai. Comme d'autre part, Jules Quicherat a établi précédemment que Jean de Meun était mort avant le 6 novembre suivant, les limites chronologiques entre lesquelles peut se placer la date de la fin du poète se trouvent de ce fait sensiblement rapprochées.

— M. Émile Picot a publié dans le *Bulletin philologique et historique* (1915, p. 8-90) une nomenclature : *Les professeurs et les étudiants de langue française à l'Université de Pavie au XVe et au XVIe siècle*. C'est une énumération de 311 noms de personnages divers, accompagnés de notices biographiques et des détails qui ont pu être recueillis sur leur compte. Comme le dit M. Picot, l'histoire des universités est une partie essentielle de l'histoire de la civilisation. Peut-être a-t-elle été un peu trop négligée jusqu'à maintenant, et c'est une très utile contribution qui est apportée ici à l'étude de l'attrait exercé par les universités italiennes sur les familles notables françaises, au temps de la Renaissance.

— *D'où vient l' « Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello » de Pascal?* C'est la question que se pose — et que résout — M. Ernest Jovy dans une brochure publiée sous ce titre. C'est une phrase que Pascal cite, comme on le sait, dans un fragment des *Pensées*, écrit sous l'impression de la mise à l'Index des *Provinciales*. Pascal a trouvé cette formule dans une lettre de saint Bernard, *ad Robertum nepotem suum qui de ordine Cisterciensi transierat ad Cluniacensem*. C'est une occasion pour M. Jovy de passer en revue quelques-uns des autres emprunts faits par Pascal à saint Bernard.

— M. Colbert Searles vient de publier, avec des soins tout particuliers, *Les Sentiments de l'Académie française sur le Cid*, la critique fameuse, mais étroite, que Chapelain essaya d'opposer au triomphe de Corneille. On y trouve non seulement le texte de l'imprimé, mais les états successifs par lesquels il passa, aux mains de Chapelain, de Richelieu ou de son secrétaire Citois. Cette publication délicate fut largement remaniée avant d'être livrée à l'impression. La reconstitution tentée par M. Colbert Searles le prouve et, s'il en était besoin, cette démonstration serait confirmée par une dizaine de passages caractéristiques qui sont reproduits en phototypie et qui rendent manifestes à l'œil les divers changements intervenus.

— Dans l'article que M. J. Chalande a consacré, dans *La Revue historique de Toulouse*, en 1914, aux *Représentations de Molière à Toulouse*, il recherche, à l'aide de documents locaux, ce que purent être les séjours de l'auteur comique dans la ville de Clémence Isaure. L'un de ces séjours est certain : c'est celui que Molière fit en 1649 et dont M. Chalande précise quelques détails. L'autre est problématique : c'est un séjour que Molière aurait fait en 1645, à l'âge de vingt-deux ans, et sur lequel on ne peut faire actuellement que des inductions.

— M. le baron de Bonnault a publié, dans la *Correspondance historique et archéologique* de janvier-mars 1916, le contrat de mariage de la future marquise de Sévigné. Préparé le 27 mai 1644, il ne fut signé que le 1er août suivant, par suite d'une blessure reçue en duel par Henri de Sévigné. Par cette union, Marie de Rabutin s'alliait à la famille des Gondi; aussi voit-on figurer bon nombre de ses membres parmi les témoins. A la suite de l'acte, on lit une curieuse procuration de Renaud de Sévigné, curateur du fiancé, l'autorisant à employer de 30 à 36 milles livres « suivant l'advis de messire François-Paul de Gondi, archevêque de Corinthe, pour achat de linge, habits, vaisselle d'argent, carrosse, chevaux et autres choses nécessaires à l'ameublement de la maison des futurs époux ».

— Dans le fascicule de *La Gazette des Beaux-Arts* d'août 1914, paru en 1916, M. Charles Oulmont signale et décrit quelques *Portraits inédits de Voltaire*. C'est un utile supplément à l'iconographie voltairienne, dans lequel on trouvera mentionnés un buste en marbre attribué à J.-B. Lemoyne, un autre en terre cuite de Musnier, une statuette par Rosset-Dupont, un buste par Poncet, et des portraits peints ou dessinés par Robert Tournières, par Jeaurat, par Fassin, par Vivant-Denon, par Joseph Vernet.

— Dans le *Journal des Débats* du 15 mars, M. Henri Welschinger a publié de nouveau sous ce titre : *Beaumarchais et la navigation aérienne*, quelques lettres échangées entre Beaumarchais et François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur. Beaumarchais y recommande les recherches d'un ingénieux inventeur nommé Scott, qui s'efforçait de réaliser la possibilité de faire mouvoir dans l'air quelque aérostat dans une direction donnée.

— En janvier 1916, à l'occasion du 294e anniversaire de la naissance de Molière, la Comédie-Française a organisé une exposition publique de quelques reliques et de quelques documents, imprimés ou manuscrits, relatifs à Molière et à son œuvre. C'est, paraît-il, une sorte de préparation à ce qui sera fait dans six ans, lorsqu'on célébrera le troisième centenaire de la naissance de l'immortel comique.

Quelques mois plus tard, en mai, dans le même établissement, nouvelle exposition, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Shakespeare et de Cervantès, qui expirèrent tous deux le même jour, le 23 avril 1616. On a profité de cette circonstance pour mettre sous les yeux du public des livres et des documents qui pouvaient évoquer plus ou moins directement l'image des deux illustres écrivains.

— *Une œuvre retrouvée de Jean-Jacques Rousseau*, dont M. Julien Tiersot a entretenu les lecteurs du *Temps* du 10 mai, c'est une œuvre musicale remontant à la jeunesse du philosophe, la première qu'il ait fait paraître en ce genre, des *Canzoni di batello*, des chansons italiennes publiées en 1753 et dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque du Conservatoire de musique et de déclamation.

— Sur une assertion de Paul de Musset qui a rapproché Charles Nodier de Carlo Gozzi, Mme Suzanne Gugenheim a recherché ce qu'il pouvait y avoir de commun entre ces deux écrivains (*A propos de Charles Nodier et de Carlo Gozzi*, Milan, 1915). Mme S. Gugenheim a constaté que Nodier ne nomme jamais Carlo Gozzi, ce qui évidemment n'est pas une preuve qu'il ne l'ait pas pratiqué et qu'il ne lui ait rien emprunté. Mais Nodier savait mal l'italien, du moins pas suffisamment pour lire et pour saisir l'italien de Gozzi, assez mêlé de provincialisme, et la ressemblance entre le français et le vénitien se réduit à une sorte d'affinité d'esprit et à quelque analogie dans les conceptions politiques.

— L'article de M. René Martineau sur *Ernest Fouinet et « les Orientales »*, publié dans le *Mercure de France* du 16 juin, montre comment Fouinet, qui connaissait les littératures de l'Orient, fut utile à Victor Hugo en lui fournissant quelques indications précises, dont celui-ci s'empressa de faire son profit. La preuve en est dans le manuscrit même des *Orientales*, qui contient le texte des traductions de Fouinet et les lettres qu'il écrivit au poète, pour l'autoriser à user comme il l'entendrait des renseignements ainsi envoyés.

— Dans sa notice sur *Victor Hugo et le sacre de Charles X* (*Revue critique d'histoire et de littérature*, du 20 mai), M. Gabriel Vauthier montre que le sacre de Charles X n'inspira pas spontanément Victor Hugo, mais que le poème qu'il composa lui fut commandé par la direction des Beaux-Arts. Quelques extraits de la correspondance de cette administration font connaître dans quelles conditions Hugo s'exécuta, et aussi Charles Nodier, dont les réclamations furent plus pressantes que celles de Victor Hugo.

— *La Cité*, bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique du IVe arrondissement de Paris, a consacré son fascicule d'avril 1916 à l'insurrection du cloître Saint-Merry, en juin 1832. Cet événement fut l'occasion d'un roman de Rey Dusseuil, *le Cloître Saint-Merry*, que la police supprima et qui est devenu assez rare. Sur l'œuvre, sur l'écrivain, sur les emprunts que Victor Hugo lui a faits pour deux chapitres des *Misérables*, MM. Henry Céard, Léonce Grasilier et Paul d'Estrée apportent divers renseignements intéressants et utiles dans le fascicule signalé ci-dessus.

— Dans l'article intitulé : « *Les Pauvres gens* » *de Victor Hugo et* « *les Enfants de la Morte* » *de Charles Lafont, un nouvel aspect de la question*, article publié par M. Paul BERRET dans *La Revue universitaire* d'avril 1916, la question est en effet éclairée en ceci que : la pièce de Charles Lafont, parue pour la première fois dans le recueil des Jeux Floraux de 1851, fournit un fait divers au journal *La Presse*, qui l'inséra dans son numéro du 10 décembre 1852. L'inspiration est manifeste ; c'est, en certaines parties, le poème même de Lafont, mis en prose. Et il devient extrêmement vraisemblable que c'est sur cette dernière version que Victor Hugo lui-même composa son propre poème. D'abord, Hugo était abonné à *La Presse* et dut ainsi connaître l'article qu'elle avait inséré. Ensuite, ceci explique les quelques ressemblances qui existent entre les deux poèmes, trop vagues pour faire croire à une imitation, mais suffisantes pour montrer un contact plus ou moins éloigné.

— Le mémoire de M. Pietro TOLDO sur *l'Arte e la personnalità di Alfredo de Musset*, communiqué, en décembre 1915, à la classe des sciences morales de l'Académie de Bologne, est une étude ingénieuse de la nature du poète et de son œuvre. Sur Musset romantique, sur le fonds de tristesse de son inspiration, l'auteur a des jugements judicieux et subtils. Mais c'est surtout sur Musset et l'Italie, Musset inspiré par le pays ou par ses écrivains, que M. Toldo est instructif et bien informé. Les pages qu'il a consacrées au drame historique de Musset, principalement à *Lorenzaccio* ne sauraient être négligées désormais par ceux qui étudieront le poète, non plus que le chapitre sur les comédies et proverbes, dont les sources sont en partie italiennes et sur lesquelles M. Toldo jette des clartés précises. Boccace et Bandello ont inspiré Musset et c'est un fait dont on trouvera là de nouvelles et frappantes preuves.

— Au mois d'avril dernier, le théâtre de l'Odéon a repris *Le Lion amoureux* de François Ponsard, dont il a donné quelques représentations. A ce propos, le fils de l'auteur a publié divers documents qui servent à mieux comprendre l'œuvre de son père. Ce sont, dans *Le Temps* du 12 avril, un article sur *La première représentation du* « *Lion amoureux* » *en 1866*, et, dans le *Journal des Débats* du 13 avril, des lettres de Mmes de Beauffremont et de Brunetière, descendantes de Mme Tallien, sur cette même pièce, dans laquelle le poète avait mis cette femme célèbre à la scène, d'une manière qui parut fort convenir à sa postérité.

— L'étude de M. Paul BONNEFON sur *Octave Feuillet et* « *le Village* », dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* de février, mars et avril, contient surtout une série de lettres d'Octave Feuillet à l'acteur Samson, qui fournissent d'amples détails sur les origines de cette œuvre originale et sur la façon dont elle fut créée, sur la scène de la Comédie-Française.

— L'article que M. Camille JULLIAN a publié, dans la *Revue de Paris* du 15 février, sur le *Cinquantenaire de* « *la Cité antique* », a pour but de montrer qu'« un demi-siècle s'est écoulé sur ce livre sans qu'il ait perdu de son charme, de sa force et de sa vérité ». Peut-être Fustel voulut-il protester par avance contre l'abus de la force brutale. Quoi qu'il en soit, son apologie de l'idéal primitif a été confirmée par ceux qui, depuis, ont étudié ces origines primitives. La critique confiante de Fustel a été servie par bien des découvertes modernes et la science des origines a dû accepter comme démontrées des constatations qui semblaient téméraires de son temps et se montrer dès lors moins défiante.

— *La « Minerve de Toulouse »* est une revue de décentralisation scientifique et politique, fondée par Gatien-Arnould, qui parut à Toulouse en 1869-1870. C'est un recueil utile à consulter pour saisir l'opinion à la fin de l'Empire, et auquel M. H. Duménil a consacré une notice dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres* de Toulouse (XI[e] série, tome III).

— Dans la *Revue des études napoléoniennes* de mai-juin 1916, M. Jean Monval a inséré *Un plan de pièce sur la bataille de Leipzig, par François Coppée.* Rien n'indique à quelle date le poète eut l'idée de ce drame, qui lui fut inspiré par une lecture de Thiers, ni qu'il se soit jamais occupé à en commencer l'exécution en dehors du canevas qu'il en a tracé.

— Dans une ample communication à la Société havraise d'études diverses, M. Maurice Henriet étudie le séjour de *Jules Lemaître au Havre.* C'est d'octobre 1875 jusqu'en avril 1880, que Jules Lemaître professa la rhétorique au lycée de cette ville. Ce que fut cet enseignement, M. Henriet le dit pièces en mains, mais il redit surtout l'influence de Jules Lemaître conférencier au Havre. Pendant les hivers de 1878-1879 et de 1879-1880, de quinzaine en quinzaine, le mercredi soir, Jules Lemaître donna, à l'Hôtel de Ville du Havre, des causeries publiques et gratuites qui furent bien vite très suivies et qui eurent pour sujet, en 1878, l'étude de quelques écrivains moralistes, et, en 1879, l'examen de la poésie en France au XIX[e] siècle. Sur ces diverses conférences, M. Henriet apporte des renseignements précis et topiques, en attendant de mettre au jour le texte même de ces causeries.

— Le bibliophile Pierre Dauze (Dreyfus-Bing) avait commandé naguère au poète Paul Verlaine, au prix de dix francs l'un, quelques sonnets ayant le livre pour objet. Treize morceaux ont été ainsi composés, qui sont réunis dans une plaquette élégante, intitulée : *Biblio-Sonnets*, et précédés de quelques lettres écrites par Verlaine à celui qui en avait eu l'idée. Ces sonnets, reposants et imprévus, n'ajouteront pas grand'chose à la renommée du poète, pas plus que leur rétribution ne pouvait l'enrichir.

— Dans le discours qu'il a prononcé lors de sa réception à l'Académie de Stanislas, à Nancy, et qu'il intitule : *Critique littéraire et histoire littéraire*, M. Edmond Estève a essayé de marquer comment celle-ci s'était détachée de celle-là et ce qui les distingue l'une de l'autre. Sans nier ou amoindrir leur valeur propre, chacune d'elles a son mérite et là où l'une serait insuffisante, l'autre vient à son secours, prêtant l'aide de son esprit particulier, à l'heure et sur des points où il peut le mieux se faire sentir.

— Sous ce titre : *Jadis et aujourd'hui, pendant la guerre, notes de lecture*, M. Lucien Pinvert a rassemblé dans un très élégant volume, des morceaux ingénieux et divers. Ce sont des impressions éprouvées à la lecture des livres anciens, classiques même, et ramenées à la préoccupation des événements actuels. Quelques-unes des lectures ainsi faites — et ce ne sont pas les moins attrayantes — sont hors de notre domaine, qui ne saurait englober ni les guerres puniques ni *L'Anabase* de Xénophon. D'autres, au contraire, touchent directement à l'objet ordinaire de nos études et nous citerons en particulier les pages qui ont pour titre : *l'Idée de revanche dans Victor Hugo, une Prophétie de Dumas fils, La Bruyère et Rousseau dans les tranchées, Un livre suisse, etc.* Le passé y éclaire fort judicieusement le présent et, avec un espoir plus certain, lui apporte le plaisir de prévoir en se souvenant.

— La collection de bienfaisance entreprise par la librairie Édouard Cham-

pion pour venir en aide à diverses victimes de la guerre, et qui comprend déjà des ouvrages de MM. Anatole France, Charles Maurras et Rémy de Gourmont, vient de s'accroître d'un volume de M. Maurice BARRÈS, *Autour de Jeanne d'Arc*, vendu au profit de la fédération des mutilés de la guerre. C'est un recueil de pages consacrées, en diverses circonstances, au souvenir de la Pucelle et dont la lecture ne peut, en ce moment, que raffermir les courages et élever les cœurs.

— Dans un *Essai de sémantique* sur le mot *Esprit*, M. Ed. PORTIER recherche les différents sens de ce mot, vague et général, qui en a tant, en français, et de si divers (*Revue de philologie française*, 1915, 2e trimestre). Il a perdu son sens étymologique de souffle, et ses acceptions, dans ce cas, sont savantes et techniques, pour la plupart ignorées du vulgaire. Au contraire, le sens métaphorique a dominé, donnant lieu à de multiples applications, dont la genèse est délicate, instructive à dégager et à saisir, et qui fait l'utilité de travail de M. Portier.

— M. Alcée FORTIER, professeur à Tulane University, et auteur d'une belle *Histoire de la Louisiane*, qui est mort il y a quelques années, avait écrit, dans un volume de *Louisiana Studies*, un essai sur la littérature française dans notre ancienne colonie. Son fils, M. Edouard J. FORTIER, qui est l'un des jeunes professeurs les plus distingués de l'Université Columbia (New York), vient de reprendre et de compléter l'esquisse paternelle dans un article des *Mémoires du premier Congrès de la Langue Française au Canada* (tirage à part : *Les Lettres Françaises en Louisiane*, Québec, 1915, in-8). Après avoir indiqué les rares manifestations littéraires de la période coloniale, française ou espagnole, M. Edouard Fortier nous fait connaître, par de brèves notes où la précision de l'érudition se joint à la justesse du goût, les principaux écrivains Louisianais de 1820 à 1860. Ni les drames de Villeneufve, de Canonge, de Lussan, de Dugué, de Pérennes, ni les romans de Garreau, de Testut, de Mercier, de Barde, de d'Atlys, d'Adrien Rouquette, ne sont des chefs-d'œuvre ; mais leurs ouvrages semblent mêler curieusement, d'après ce que dit M. Fortier, l'esprit du milieu local aux influences des mouvements littéraires de notre pays. La poésie de Dominique Rouquette, d'Adrien Rouquette, de Tullius Saint-Geran, d'Urbain David, de Lussan, de Lepouzé, de Dejacque, de Lanusse, Liotau, Thierry et autres, de Dugué, de Latil, de Mercier, de Mme Evershed, reflète aussi les variations du goût français ; on y reconnaît d'abord le style du premier Empire, puis l'empreinte de Hugo, Béranger, Méry, Delavigne, etc. M. Fortier note que nos romantiques Bretons ont eu une action particulièrement sensible sur les poètes Louisianais, souvent élevés au lycée de Nantes. Enfin la Louisiane a eu de beaux historiens, tels que Gayarré et Alcée Fortier. — De telles études, qui nous font voir les prolongements de notre vie intellectuelle hors de nos frontières, et combien nous demeurent unies par la culture des populations détachées de la nationalité française sans esprit de retour, méritent d'être connues et appréciées chez nous.

— L'Arsenal de Paris, dont une bibliothèque publique a rendu, de nos jours, le nom populaire, a eu jadis un passé digne d'être rapporté. C'est lui qui fait la matière de la *Notice sur l'Arsenal royal de Paris jusqu'à la mort de Henri IV*, par Paul LECESTRE, élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes-Études, aspirant au 146e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 mai 1915. Ce nouveau deuil, après tant d'autres, a fait disparaître un jeune chercheur déjà maître de sa méthode d'enquête et qui savait judicieusement placer en valeur les éléments qu'il avait découverts. Jusqu'à Henri IV, assassiné, comme on le sait, tandis qu'il se rendait à l'Arsenal,

où Sully habitait en qualité de grand maître de l'artillerie, cet établissement fut exclusivement une fabrique de poudre et un magasin d'armes. C'est seulement à la fin du XVIIIe siècle que des livres y furent assemblés, parce qu'un bailli de l'artillerie et de l'Arsenal, Antoine-René de Voyer, marquis de Paulmy, était bibliophile et y réunit des collections qui sont, maintenant, le fonds essentiel de la Bibliothèque de l'Arsenal.

— La Société d'histoire et d'archéologie de Genève vient de consacrer tout un volume de ses publications à une *Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, par M. Antony Babel. C'est une reconstitution très complète et très attachante, au point de vue économique et historique, de l'existence de quelques métiers les plus en vue de l'ancienne Genève. Par son objet principal, cet ouvrage échappe à nos études ordinaires. Mais on ne saurait oublier que Jean-Jacques Rousseau naquit et vécut quelque temps dans ce milieu de modestes artisans genevois, qui marquèrent sur la formation de son esprit. Voltaire lui aussi fut mêlé à l'histoire des horlogers de Genève, quand ceux-ci commencèrent d'émigrer à l'extérieur. Il conseilla, comme on sait, à Choiseul de les accueillir favorablement en France, et Voltaire lui-même se montra plein de bienveillance pour eux, à Ferney, où l'horlogerie prospéra quelque temps. Sur cet épisode, et sur le sens que Voltaire avait de ses affaires, on trouvera dans le livre de M. Babel quelques renseignements de plus, qui ne sont pas inutiles.

— La carrière de notre regretté confrère *Hippolyte Monin* (1854-1915) a fait l'objet d'une brochure de MM. Lucien Lazard et Charles Vellay (extrait de la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire*, d'octobre-décembre 1915). M. Lazard y retrace avec émotion la vie professionnelle et érudite du laborieux chercheur que fut Monin, et M. Vellay énumère les publications que produisit une curiosité si avertie, qui ne se démentit pas pendant trente ans.

— La Société Jean-Jacques Rousseau, qui a ralenti le cours de ses publications pendant la guerre, vient de mettre en distribution le tome X des *Annales Jean-Jacques Rousseau*, afférent aux années 1914 et 1915.

En attendant que nous puissions en rendre compte plus longuement, nous donnons ici le contenu de ce volume :

Jean-Jacques Rousseau et le libraire-imprimeur Marc-Michel Rey, par Albert Schinz;

Le portrait de Jean-Jacques Rousseau par Jean Duplessi Bertaux, par Alexis François;

Correspondance de J.-J. Rousseau avec Mme Cramer-Delon et Philibert Cramer, par Lucien Cramer;

Le portrait de Montmollin de la collection Boy de la Tour, par M. Boy de la Tour;

Jean-Jacques Rousseau botaniste, notes diverses par Hippolyte Duval;

Lettres de J.-J. Rousseau à Antoine Gouan sur la botanique, par Alexis François.

Ce volume renferme en outre les bibliographies et les chroniques coutumières, et il est orné de deux planches hors texte.

TABLE DES MATIÈRES

Jules Marsan. L'École romantique après 1830..... 1
Edmond Huguet. La langue familière chez Calvin..... 27
C. Latreille. Un épisode de l'histoire de Shakespeare en France..... 53
G. Michaut. Travaux récents sur La Fontaine..... 63
Kjell R. G. Strömberg. La tragédie voltairienne en Suède. Étude de littérature comparée..... 107
Marc Citoleux. Quelques Muses d'Alfred de Vigny. Mme de Girardin. Mme Roland. Mme Desbordes-Valmore. Mme de Staël. George Sand..... 120
Maurice Lange. Racine et le roman d'Héliodore..... 145
S. Lenel. Un ennemi de Voltaire. La Beaumelle (*suite et fin*)..... 163
Jean Ducros. Le retour de la poésie française à l'antiquité grecque au milieu du XIXe siècle : Leconte de Lisle et les « Poèmes antiques »..... 329
Frédéric Lachèvre. Boileau et Colletet. A propos de deux vers de la Satire Première..... 368
Paul Chaponnière. La Critique et les Poétiques au XVIIIe siècle..... 375
Reinhold Dezeimeris. Annotations inédites de Michel de Montaigne sur le « De rebus gestis Alexandri Magni » de Quinte-Curce..... 399
Paul Bonnefon. Les débuts d'Elme Caro..... 441
J. Lortel. Une rectification : un amour inconnu de Diderot..... 482
Gonzague Truc, Malebranche. Réflexions de psychologie critique sur la doctrine et sur l'homme..... 504
Garabed Der Sahaghian. Malte-Brun et Chateaubriand..... 534

Mélanges.

Pierre Villey. Supplément au catalogue de la bibliothèque de Montaigne.... 211
Eugène Griselle. Silhouettes jansénistes et propos de littérature, d'art et d'histoire au XVIIe siècle. III. Les Arnauld et Nicole (*suite*)..... 216
P. A travers les autographes : Une lettre de La Monnoye; — Une lettre de la marquise de Lambert; — Le président Barbot, Voltaire et l'Académie de Bordeaux; — Formey à Algarotti; — Rulhière historien de la marine; — Deux lettres de la comtesse Fanny de Beauharnais; — Tallien et la mort de Berquin; — L'arrière petite-fille de Corneille à Chaptal; — F.-B. Hoffman auteur dramatique; — J. L. Laya censeur dramatique; — Le président Dupin et Villemain; — Deux billets de Désiré Nisard; — Le libraire Charpentier à Victor Cousin; — Une chaire de drame au Conservatoire ; Marie Mennessier-Nodier à propos de son père..... 248
B. Un correspondant de Voltaire : Dominique Audibert. Lettres inédites (*suite*). 269
Edmond Estève. Observations de Guilbert de Pixerécourt sur les théâtres de la Révolution..... 546
Hugues Vaganay. Un sonnet de Ronsard peu connu..... 562
C. Latreille. Sur quelques lettres de Lamartine..... 564
Paul Berret. Note sur une source de « Grenade » dans les « Orientales »..... 568
Raymond Toinet. Les écrivains moralistes au XVIIe siècle. Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV — 1638-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions, avec quelques notes..... 570

Comptes rendus.

PH. MARTINON. Les Strophes. Étude historique et critique sur les formes de la Poésie lyrique en France depuis la Renaissance (Jacques Madeleine)..... 291
ARISTIDE MARIE. Gérard de Nerval. Le poète, l'homme, d'après des manuscrits et documents inédits (Jules Marsan)..... 299
R. GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE. Le pessimisme de La Rochefoucauld (Gonzague Truc)..... 302
GEORGES DOUBLET. Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-1672). Première partie : Jeunesse de Godeau. (Gonzague Truc)..... 303
FRÉDÉRIC LACHÈVRE. Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1680 jusqu'à la mort de Théophile (1626) (P. B.)..... 304
LUCIEN PINVERT. Un ami de Stendhal, le critique E.-D. Forgues (1813-1883) (P. B.)..... 306
PAUL LAUMONIER. Œuvres complètes de Pierre de Ronsard. Odes et Bocage de 1550, précédés des premières poésies (1547-1550). Édition critique avec introduction et commentaire (Charles Comte)..... 611
CH. URBAIN et EUGÈNE LEVESQUE. Correspondance de Bossuet. Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices (Eugène Griselle)..... 615
ANDRÉ RUPLINGER. Un représentant provincial de l'esprit philosophique au XVIII[e] siècle en France : Charles Bordes, membre de l'Académie de Lyon (1711-1781) (Gustave Reynier)..... 620
GILBERT CHINARD. Notes sur le voyage de Chateaubriand en Amérique (Louis Hogu)..... 622
EUNICE MORGAN SCHENCK. La part de Charles Nodier dans la formation des idées romantiques de Victor Hugo jusqu'à la préface de « Cromwell ». (Edmond Estève)..... 624

Périodiques..... 309 et 626

Livres nouveaux..... 318 et 635

Chronique..... 323 et 641

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

SHL WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

1984-1
1992-1